PARIS MÉDICAL

II

PARIS MÉDICAL

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis** (depuis le 1er décembre 1910). Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Étranger, 15** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 64 pages (Prix : 50 cent. Franco : 75 cent.).

Tous les autres numéros ont de 32 à 48 pages (Prix : 20 cent. le numéro. Franco : 30 cent.).

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (64 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août....... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

Le premier semestre 1911 comprend deux volumes :

Tome I. — *Partie médicale* (614 pages)
Tome II. — *Partie paramédicale* (742 pages)

Les deux volumes ensemble (ils ne se vendent pas séparément) : **10 francs**

CORBEIL. — Imprimerie CRÉTÉ.

PARIS MÉDICAL

LA SEMAINE DU CLINICIEN

DIRECTEUR :

Professeur A. GILBERT

PROFESSEUR DE CLINIQUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
MÉDECIN DE L'HOTEL-DIEU, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE





II

Partie Paramédicale

J.-B. BAILLIÈRE & FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS

1911

Voir le Sommaire à la page III

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis**. Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.
Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

SOMMAIRE

L'ACTUALITÉ

L'AFFAIRE CRIPPEN ET L'EMPOISONNEMENT A L'HYOSCYAMINE

S'il n'est pas tout à fait rare d'entendre des profanes traiter les médecins d'assassins, surtout à l'heure du cigare, propice aux paradoxes, il est heureusement tout à fait exceptionnel que ceux qui se sont adonnés à l'art médical deviennent vraiment des criminels : c'est pourquoi le Dr Crippen qui mérita la corde comme naguère La Pommeraye mérita l'échafaud, mérite aussi les honneurs de « l'actualité ».

Convaincu par le jury l'an dernier d'avoir empoisonné au moyen d'hyoscyamine sa femme, la belle Elmore, Crippen a été pendu le 23 novembre.

Si les jurés anglais ont bien jugé, Crippen a commis son crime par un procédé plutôt rare. Car si l'on connaît quelques empoisonnements criminels dus à la belladone ou à son alcaloïde l'atropine, on n'en connaissait pas dus à la jusquiame et à l'hyoscyamine : et les auteurs qu'on peut consulter à ce sujet ne font que rapporter des intoxications accidentelles que cette plante ou son alcaloïde ont produit. Un médecin allemand cité par Lamaout, dans sa botanique, en donne ainsi une curieuse relation : « L'on servit un jour aux Bénédictins du couvent de Blunow une salade de racines de chicorée à laquelle se trouvait mêlée de la jusquiame. Après le repas, les moines allèrent se coucher ; peu après les symptômes de l'empoisonnement commencèrent à se manifester, malaise général, douleurs d'entrailles, vertige, ardeur du gosier. A minuit, heure des matines, un moine était tout à fait fou ; on crut qu'il allait mourir et on lui administra le viatique. Parmi ceux qui étaient allés au chœur, les uns ne pouvaient ni lire, ni ouvrir les yeux, les autres mêlaient à leurs prières des paroles désordonnées, d'autres croyaient voir des fourmis courir sur leurs livres. Tous guérirent. » On trouve encore dans les éphémérides des curieux de la nature, la relation d'un empoisonnement par la jusquiame : quatre jeunes gens mangèrent par erreur des racines de jusquiame, et ils furent pris d'un délire furieux ; un autre, nouveau Midas, voyait se changer en or tous les objets placés devant lui, même les mets qu'on déposait sur la table ; un troisième, renouvelant le prodige de Circé, voyait changer en porcs les hommes avec lesquels il se trouvait. Ils guérirent tous.

Avec l'hyoscyamine d'ailleurs les symptômes d'empoisonnement prennent immédiatement une plus grande activité que lorsque il y a intoxication par la jusquiame, 2 milligrammes sont déjà une dose toxique et 5 milligrammes déterminent sûrement la mort.

La belle Elmore a donc commencé par présenter un délire plutôt agréable ; ce n'est que peu à peu que des symptômes plus graves ont dû se manifester... Mais Crippen n'a pu publier son registre d'observations !

Et d'ailleurs a-t-il vraiment commis ce crime. Est-ce d'un coupable cette lettre qu'il écrivait de sa prison quelques jours avant sa mort :

Après de nombreux jours d'attente anxieuse, sans que mon innocence ait encore été reconnue ; après avoir enduré la souffrance d'un long procès et l'attente d'un appel ; malgré les derniers efforts de mes amis, qui tentèrent d'obtenir la commutation de ma peine, je me rends compte que mon sort est maintenant scellé et que je dois abandonner tout espoir de vivre encore.......

Si j'adresse un dernier message au monde, c'est pour le prier de ne pas me honnir et d'avoir foi dans les dernières paroles d'un condamné. Face à face avec Dieu, en présence de qui mon âme va bientôt se trouver pour être jugée, je maintiens que j'ai été condamné injustement ; j'ai la certitude que des preuves viendront plus tard établir enfin mon innocence.....

Ma condamnation est une erreur judiciaire, due surtout au bruit sensationnel qui s'est fait autour de ma fuite et de mon arrestation. L'esprit des jurés anglais s'est tourné contre moi à cause de l'amour que j'ai éprouvé pour une femme qui n'était pas légalement ma femme.

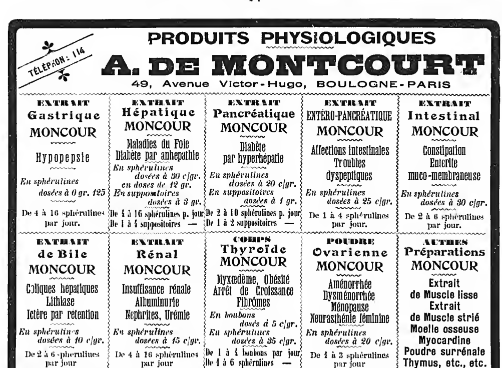
Mon amour — peu de gens voudront le comprendre ou le croire — fut un amour saint. J'y trouvai la consolation de mon malheureux sort.

La conduite de miss Le Neve envers moi a été admirable. Sa loyauté, son courage et son entier dévouement sont la preuve de sa grandeur morale. Et s'il y a eu une faute commise — nous avons en effet violé la loi des hommes — c'est moi qui en suis coupable ; elle en est complètement innocente......

Dans le silence de ma cellule, je prie Dieu qu'il prenne en pitié tous les cœurs faibles, tous les enfants déshérités de la vie, et son malheureux serviteur.

Si Crippen était innocent, sa fin est d'un stoïcien si Crippen était coupable, c'était un homme qui alliait à la férocité une bien rare maîtrise de soi.

Spectator.


PRODUITS PHYSIOLOGIQUES
TÉLÉPHONE : 114
A. DE MONTCOURT
49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS
EXTRAIT Gastrique MONCOUR
Hypopepsie
En sphérulines dosées à 0 gr. 125
De 4 à 16 sphérulines par jour.
EXTRAIT Hépatique MONCOUR
Maladies du Foie
Diabète par anhepathie
En sphérulines dosées à 30 c/gr. en doses de 12 gr.
En suppositoires dosés à 3 gr.
De 4 à 16 sphérulines p. jour
De 1 à 4 suppositoires —
EXTRAIT Pancréatique MONCOUR
Diabète par hyperhépatie
En sphérulines dosées à 20 c/gr.
En suppositoires dosés à 1 gr.
De 2 à 10 sphérulines p. jour
De 1 à 2 suppositoires —
EXTRAIT ENTÉRO-PANCRÉATIQUE MONCOUR
Affections intestinales
Troubles dyspeptiques
En sphérulines dosées à 25 c/gr.
De 1 à 4 sphérulines par jour.
EXTRAIT Intestinal MONCOUR
Constipation
Enterite muco-membraneuse
En sphérulines dosées à 30 c/gr.
De 2 à 6 sphérulines par jour.
EXTRAIT de Bile MONCOUR
Coliques hepatiques
Lithiase
Ictère par retention
En sphérulines dosées à 10 c/gr.
De 2 à 6 sphérulines par jour
EXTRAIT Rénal MONCOUR
Insuffisance rénale
Albuminurie
Nephrites, Urémie
En sphérulines dosées à 15 c/gr.
De 4 à 16 sphérulines par jour
CORPS Thyroïde MONCOUR
Myxœdème, Obésité
Arrêt de Croissance
Fibrômes
En bonbons dosés à 5 c/gr.
En sphérulines dosées à 35 c/gr.
De 1 à 4 bonbons par jour
De 1 à 6 sphérulines —
POUDRE Ovarienne MONCOUR
Aménorrhée
Dysménorrhée
Ménopause
Neurasthénie féminine
En sphérulines dosées à 20 c/gr.
De 1 à 3 sphérulines par jour
AUTRES Préparations MONCOUR
Extrait de Muscle lisse
Extrait de Muscle strié
Moelle osseuse
Myocardine
Poudre surrénale
Thymus, etc., etc.
Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se délivrent que sur prescription médicale.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA COMPOSITION DE L'AIR DANS LE MÉTROPOLITAIN DE PARIS

L'air des tunnels des chemins de fer métropolitains est soumis à diverses causes de pollution, dont la principale est la respiration humaine. L'énergie électrique dissipée contribue à élever la température et la circulation des trains à maintenir dans l'air des poussières en suspension. Mais c'est surtout la respiration qui vicie l'air en le souillant de poisons divers et en augmentant la proportion d'acide carbonique et l'humidité.

Il est possible de se renseigner sur la composition, au point de vue physiologique, d'une atmosphère confinée par la mesure de trois éléments : la température, la tension de la vapeur d'eau et la proportion d'acide carbonique.

Sans doute l'acide carbonique pur n'est pas nocif à faible dose, mais il n'en est pas de même de l'acide carbonique d'origine respiratoire : la quantité des poisons dégagés par notre respiration est évidemment proportionnelle à la quantité d'acide carbonique exhalé ; la proportion de l'acide carbonique peut être considérée comme le critérium de la viciation de l'air. La commission d'hygiène industrielle (ministère du Commerce) admet qu'une atmosphère doit être considérée comme insalubre quand elle contient un millième d'acide carbonique.

Des analyses de l'air du métropolitain ont été faites systématiquement depuis le 16 janvier 1901, six mois après la mise en service de la ligne n° 1, par le laboratoire municipal de Montsouris.

Les Tunnels

Température. — La température des souterrains ne présente que de très faibles variations : elle est généralement comprise entre 16° et 23° et elle est peu influencée par la température extérieure, sauf dans le voisinage des parties à l'air libre. Ainsi, dans la section Ternes-Etoile, on a constaté 18° le 7 avril 1909, la température extérieure étant 21°,3 et 18°,2 le 9 décembre 1909, la température extérieure étant 5°. La ventilation nocturne même abaisse peu la température.

Vapeur d'eau. — La tension de la vapeur d'eau est toujours élevée et atteint fréquemment 10 à 15 millimètres. On a même constaté jusqu'à 20 millimètres. Cette tension élevée contribue à donner l'impression de gêne que l'on éprouve parfois en pénétrant dans les stations du métropolitain.

Acide carbonique. — Les variations de la proportion d'acide carbonique sont en rapport étroit avec la fréquentation des lignes. La viciation de l'air dans les lignes nouvellement mises en exploitation est extrêmement rapide.

Ainsi dans le tunnel Oberkampf-Richard-Lenoir de la ligne n° 5, mise en exploitation le 20 décembre 1906, la quantité d'acide carbonique, qui était de 43 litres par 100 mètres cubes le 15, passe à 51 litres le 21, 66 litres le 24 et 77 litres le 7 janvier, pendant le jour, bien que l'aération nocturne la ramène chaque nuit aux environs de 38 litres, chiffre voisin de la teneur en acide carbonique de l'atmosphère extérieure. L'augmentation assez rapide qui se produit pendant les premiers jours d'exploitation est imputable au développement du trafic.

L'été, le nombre des voyageurs étant moindre, la teneur en acide carbonique est également moindre. Dans le souterrain Champs-Elysées-Marbeuf de la ligne n° 1, on a trouvé, en 1904, 95 litres d'acide carbonique en mai, 58 litres en août et 122 litres en octobre.

Dans la section Concorde-Champs-Elysées, on a constaté, le 26 décembre 1906, 139 litres d'acide carbonique alors que la moyenne du deuxième trimestre est pour cette section 88 litres et la moyenne du quatrième trimestre 126. Ce chiffre élevé est dû à l'affluence des voyageurs à la station des Champs-Elysées, en raison de l'Exposition des Automobiles au Grand-Palais.

L'ouverture de nouvelles lignes, augmentant l'intensité de la circulation dans la gare d'échange, a également pour effet d'accroître la teneur en acide carbonique. Dans le voisinage de la station Villiers, on a trouvé avant et après l'ouverture de la ligne n° 3, Villiers-Gambetta, mise en service le 19 octobre 1904 :

	Avant.		Après.
	1903.	1904.	1905.
Villiers-Monceau.	50 lit.	55 lit.	105 lit.
Monceau-Courcelles . .	74 lit.	75 lit.	115 lit.

Les Voitures

Dans les voitures, la composition de l'air, toujours plus vicié que dans le souterrain, dépend de trois facteurs : la composition de l'air des tunnels, le nombre des voyageurs, le système d'aération de la voiture.

1° *Influence de l'air des tunnels.*— Cette influence ressort nettement des chiffres ci-après :

STATIONS.	ACIDE carbonique. Voiture.	ACIDE carbonique. Tunnel.	TEMPÉRATURE.	TENSION vapeur d'eau.	NOMBRE de voyageurs.
	lit.	lit.	degr.	mm.	
Entre Anvers et Combat	40	31	21,0	7,8	30
— Aubervilliers et Barbès...	41	31	26,8	14,7	36
— Reuilly et Bastille.......	66	54	24,5	13,0	43
— Alma et Concorde........	132	111	24,3	18,0	44

2° *Influence du nombre des voyageurs.*— La proportion d'acide carbonique, en sus de celle du tunnel, est, toutes choses égales, proportionnelle au nombre des voyageurs, comme le montrent les chiffres ci-après, résultant de prélèvements faits à la même heure, dans une voiture de 2e classe, entre les stations Alma et Concorde.

Température. degrés.	Tension vapeur d'eau. millimètres.	Nombre de voyageurs.	Acide carbonique. litres par 100 m³.
23,5	15,9	28	106
22,5	13,7	35	113
23,0	12,5	38	115
22,7	14,9	39	128
24,3	18,0	44	132

3° *Influence du système de ventilation.*— La Compagnie du Métropolitain emploie des voitures à ventilation latérale, par la partie mobile des fenêtres, et d'autres à ventilation double, par les carreaux et par le plafond, qui est ajouré. Ce dernier modèle assure dans de meilleures conditions le renouvellement de l'air dans la voiture et, à égalité du nombre des voyageurs, donne dans le même tunnel un air beaucoup moins vicié, comme le montrent les expériences faites simultanément sur des voitures attelées au même train.

VOITURE A VENTILATION LATÉRALE.				VOITURE A VENTILATION DOUBLE.			
Température.	Tension.	Voyageurs.	Acide carbonique.	Température.	Tension.	Voyageurs.	Acide carbonique.
degrés.	millim.		lit. par 100 m³.	degrés.	millim.		lit. par 100 m³
24,3	18,0	44	132	24,5	17,8	53	119
22,7	14.	39	128	24,8	16,5	39	98
23	13,1	28	81	23,7	13,9	38	60

Pour améliorer la composition de l'air dans les voitures, il faut surtout améliorer la composition de l'air des tunnels, Nous indiquerons dans un prochain article comment on réalise cette ventilation. SEVARUS.

MÉDICAMENTS NOUVEAUX — APPAREILS NOUVEAUX

MÉDICAMENTS RADIFÈRES

Le radium, par l'utilisation de son émanation, est entré dans la médecine interne avec les médicaments radioactifs et radifères.

Les médicaments simplement *radioactivés*, c'est-à-dire exposés au rayonnement du radium, perdent rapidement leur pouvoir radioactif, tandis que les *radifères* qui contiennent du radium le conservent indéfiniment. Les médicaments radifères se divisent en deux catégories :

1° Ceux dans lesquels le radium agit exclusivement par son rayonnement et son émanation, comme les injections à doses massives, les pommades, etc. ;

2° Ceux dans lesquels le radium agit pour communiquer les propriétés radioactives à d'autres produits médicamenteux.

Le poids du radium (de 1/10 à 1 et même 20 microgrammes) est suffisant pour communiquer un pouvoir radioactif déterminé, supérieur aux produits radio-actifs naturels, de sorte que la diffusion de ces médicaments dans l'organisme peut placer celui-ci sous une influence radioactive à peu près égale à celle de ces produits naturels.

Les *effets physiologiques* du radium sont bien connus. De nombreuses expériences ont démontré l'inocuité absolue de l'absorption aux doses médicamenteuses (Jaboin, Dominici, Wickham et Degrais, Faure-Beaulieu, Lépine et Boulud, Fleig, Rénon et L. Marre, Chevrier).

Les sels de radium et leur émanation *s'éliminent* sans inconvénient. L'émanation se diffuse rapidement dans l'organisme, s'élimine par les poumons et la peau, et en faible quantité par les reins (Bouchard et Balthazard). Les sels de radium ingérés s'éliminent rapidement chez les animaux et chez l'homme, même avant le mercure. La radio-activité apparaît dès les premiers jours dans l'urine des animaux injectés, et les sels de radium se retrouvent dans les matières fécales pendant les cinq premiers jours après l'ingestion (Jaboin et Beaudoin).

Les *sels de radium insolubles*, préparés pour *l'injection*, peuvent séjourner très longtemps dans l'organisme sans aucun inconvénient, diffuser dans le milieu sanguin et transporter l'émanation dans toute l'économie.

Les effets *biologiques et thérapeutiques* du radium, employé comme médicament, ont été étudiés d'une façon déjà approfondie.

On connaît l'activité spéciale des eaux minérales quand elles sortent du griffon, alors qu'elles n'ont pas encore perdu leur radioactivité initiale. Le professeur Albert Robin a pu dire « que les eaux radioactives agissent de diverses façons et par de nombreuses propriétés, qu'elles exaltent les propriétés des ferments, favorisent les oxydations, la résolution des exsudats et la solubilisation des urates, augmentant ainsi les échanges organiques ».

L'irradiation *suffisamment prolongée* sur différents ferments comme l'invertine, l'émulsine et la trypsine, donne finalement des diastases inactives, mais il faut remarquer que l'émanation, *à petite dose*, active l'action de la pepsine et des ferments en général.

L'émanation de radium donne des résultats dans les *maladies rhumatismales* et les *inflammations chroniques*. Une faible quantité d'émanation a une action bienfaisante sur les ferments et sur l'élimination des sels uriques chez les goutteux et les rhumatisants.

L'eau radifère agit sur la culture des staphylocoques ou des gonocoques, en raison des modifications produites sur le milieu, plutôt que par action bactéricide.

Les cellules muqueuses reçoivent, sous l'influence du radium, un coup de fouet qui stimule leurs propriétés végétatives et fonctionnelles (Delbet, Herrnschmidt et Mocquot).

La quinine radifère, expérimentée à Madagascar, a vu ses propriétés très augmentées (Dr Le Pileur, Dr Rangé, Prof. Rigaud).

Enfin de nombreuses expériences ont été effectuées par les Drs Dominici, Faure-Beaulieu, Coyon, Chevrier, Bardet, Albert Robin, Rénon et Marre, Chantemesse, Wickham et Degrais avec les injections de radium.

Par les « inclusions radifères permanentes et parcimonieuses », Chevrier a obtenu des résultats intéressants. Le radium est un modificateur énergique de la nutrition en général. La preuve globale et grossière peut en être donnée par l'augmentation notable du poids. Les injections de sulfate de radium augmentent le nombre de globules rouges, produisent une action analgésique démontrée par la sédation rapide et très nette de la douleur. Généralement, il se produit un *abaissement* notable au moins temporaire de la *température*, la *stimulation de l'hématopoïèse* sans occasionner de pléthore, la *stimulation du système nerveux* sans phénomènes spasmodiques.

MM. Rénon et Marre, en constatant l'action inoffensive des injections de sulfate de radium, ainsi que leurs propriétés analgésiques, les ont employés souvent avec succès dans les cas suivants : pneumonie, bronchopneumonie et congestions pulmonaires, méningisme, fièvre typhoïde, infections générales à gonocoques avec rhumatisme, septicémies diverses, etc.

En résumé, la radioactivité ainsi communiquée est donc considérée comme un moyen thérapeutique susceptible de modifier l'atonie de certains organes d'agir sur les phénomènes douleur, d'augmenter l'action des médicaments (théobromine d'après Huchard, quinine, ferments, etc.), soit en facilitant l'assimilation, soit en leur communiquant des propriétés nouvelles.

TROUSSE DE POCHE POUR L'ANALYSE DES URINES



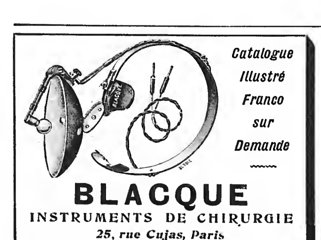
Une des heureuses singularités qui caractérisent cette trousse (trousse de la Dosurine) consiste en ce que les réactifs, exactement dosés, sont renfermés dans des ampoules de verre les conservant intacts, à l'abri de l'air, des impuretés et de l'évaporation ; chacune d'elles, emplie par un procédé spécial, contient la quantité de réactif précise et nécessaire pour une seule analyse ou un dosage. Cette trousse peu encombrante rendra de grands services aux cliniciens.





OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
CHOAY
2 à 8 par jour
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS





Catalogue
Illustré
Franco
sur
Demande
BLACQUE
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
25, rue Cujas, Paris



SEMER LES
Graines d'Élite
CLAUSE
CULTURE DE GRAINES
Brétigny-
sur-Orge
(Seine-et-Oise)
Catalogue n° 34
franco.

NOUVELLES

La reconstitution des bibliothèques de l'université de Toulouse.

Dès le lendemain de l'incendie qui anéantit les bibliothèques des facultés de médecine et des sciences de l'université de Toulouse, le ministre de l'Instruction publique chargea M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, d'une enquête sur l'importance de ce sinistre et ses conséquences. M. Bayet tint le ministre, télégraphiquement, au courant de ses constatations.

Voici les renseignements qui ont été donnés par M. Bayet ; c'est proprement le résumé de son rapport au ministre.

« Je dois tout d'abord vous dire que les bibliothèques des facultés de médecine et des sciences — les seules bibliothèques qui ont brûlé — ne contenaient, d'après ce que m'ont déclaré le recteur et le doyen, aucun manuscrit ancien.

« La perte la plus regrettable, et qui est peut-être irréparable, est celle des collections scientifiques. Elles ne pourront être rétablies que lentement, au prix d'efforts et de recherches, et sans doute qu'incomplètement. Le nombre des volumes, brochures, thèses, etc., qui ont disparu dépassait 150 000. Nous espérons que quelques-uns seront retrouvés sous les décombres plus ou moins intacts ; les livres brûlent difficilement. Mais l'eau n'aura-t-elle pas achevé l'œuvre du feu ?

« Ces bâtiments appartenaient à la ville et étaient assurés par elle ; les volumes et brochures, propriété de l'université, étaient assurés pour 250 000 francs ; leur valeur était de beaucoup supérieure. »

— Et les causes de l'incendie ?

« Je n'étais point chargé par le ministre de les approfondir, et je n'en aurais été guère capable. Il faut laisser ce soin aux gens du métier. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'incendie a éclaté au cours d'un véritable ouragan, et qu'il y avait au-dessus du toit des poteaux qui supportent des câbles électriques. Un poteau s'est-il rompu ? Les câbles sont-ils entrés en contact avec le toit ? C'est possible. Je me garde bien de me prononcer sur cette hypothèse. »

— Les conséquences, au point de vue de l'enseignement ?

« Dites bien qu'aucun des laboratoires qui étaient dans le voisinage immédiat de la partie brûlée, et que même aucun de ceux qui étaient adossés au mur des bibliothèques, n'a été atteint par le feu. Les cours et les conférences, sans exception, vont reprendre comme si de rien n'était. Cette heureuse constatation est nécessaire — et elle est importante — pour toute la clientèle de l'université de Toulouse, clientèle qui s'étend aujourd'hui au delà de nos frontières.

« Afin que les étudiants puissent continuer leurs études sans interruption, les facultés de médecine et des sciences installent dans leurs locaux des salles de bibliothèque, et elles vont y placer les ouvrages indispensables. Ceux-ci sont déjà achetés sur les fonds de l'université. »

— Et l'avenir ?

« Nous allons reconstituer les bibliothèques anéanties. Les 250 000 francs payés par les compagnies d'assurances vont d'abord servir. De plus, l'université va faire une démarche auprès des universités et des grands établissements d'enseignement de France et de l'étranger pour obtenir d'eux le don de leurs publications scientifiques et de leurs « doubles ».

« Ainsi ont procédé, avec succès, Turin et Ottawa, après l'incendie de leurs bibliothèques universitaires. N'y a-t-il point là une des occasions où peut s'affirmer le plus utilement la solidarité universitaire et scientifique ?

« Où reconstruira-t-on les bibliothèques ? Sur le même emplacement ? Ailleurs ? C'est une question qui mérite examen. Récemment, l'université de Toulouse recevait l'ancien grand séminaire, vaste bâtiment situé près de l'église Saint-Sernin. Elle y a installé ses bibliothèques de droit et de lettres ; elle va y placer ses services de l'histoire de l'art et d'archéologie. Je peux vous dire que même alors elle sera singulièrement à l'étroit. Son développement a été tel, en effet, que nombre de ses services sont installés dans les conditions les plus défectueuses ; la géologie et la minéralogie, par exemple, l'hygiène, qui ne peut organiser, faute de place, ses collections et ses travaux pratiques, la chimie, surtout. M. Sabatier, l'éminent doyen, le professeur dont le nom est connu partout, à juste titre, ne peut donner à l'école de chimie qu'il a fondée le développement qui serait nécessaire.

« Et c'est ainsi que le sinistre récent doit attirer l'attention et sur la nécessité de fortifier les mesures de prudence dans les bibliothèques et sur la nécessité d'installer les services de l'université de Toulouse dans des conditions plus en rapport avec le développement de la prospérité. »

(*Le Temps.*)

Un médecin chassé par sa clientèle.

La population de Barca (province de Soria), mécontente de son médecin municipal, don Ricardo Carnerol, l'invita à déguerpir. Sur le refus de ce dernier, la population mutinée prit d'assaut le domicile du médecin, le menaçant de mort s'il n'abandonnait pas Barca. Et l'infortuné disciple d'Esculape n'a pas eu d'autre ressource que d'aller planter sa tente ailleurs. (*Le Journal.*)

L'institut du radium.

Le conseil de l'université de Paris a approuvé, en ce qui le concerne, les plans dressés par M. Nénot pour l'institut du radium, à construire à frais communs par l'université de Paris et l'institut Pasteur. Ce nouvel institut s'élèvera à l'angle de la rue d'Ulm et de la rue nouvelle qui traverse les terrains naguère acquis par l'université, sur une surface de 1 600 mètres carrés. Il comprendra trois bâtiments indépendants.

Un nouveau domaine pour la « Maison du médecin. »

La « Maison du médecin » vient de s'assurer la jouissance d'un fort joli domaine, à Brezolles (Eure-et-Loir), à l'effet d'y installer des pensionnaires. Située à 24 kilomètres de Dreux, dans un bourg important, cette propriété répond admirablement au but poursuivi. La maison est confortablement aménagée, bien meublée, et peut recevoir une dizaine de pensionnaires. Elle est entourée d'un superbe parc boisé, d'un jardin potager, auquel fait suite une prairie bordée par la charmante rivière la Neuvette. De nombreux communs permettent une exploitation fructueuse de la propriété. Cheval et voiture à la disposition des pensionnaires.

Ceux-ci vont pouvoir entrer tout de suite.

Ils se trouveront à Brezolles dans une quiétude parfaite : le pays est pittoresque, les promenades sont agréables, la chasse et la pêche offriront un agrément de plus aux amateurs.

Voici donc réalisée définitivement la première fondation de la « Maison du médecin ».

Pour tous renseignements, s'adresser au siège social, 32, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

**

DIÉTÉTIQUE

RECETTES DE RÉGIME

Quelques bonnes recettes pour administrer la viande crue.

Dr Legrand, d'Amiens)

Préparation de la pulpe de viande crue. — 1° Choisir de préférence de la viande de mouton ou de bœuf (ou de cheval).

2° Parer et dégraisser toute viande destinée à être administrée crue. Pour obtenir 100 grammes de viande passée au tamis, il faut compter 150 grammes de viande désossée (filet, contre-filet, tranche maigre).

3° Ne préparer la viande crue râpée et tamisée que fort peu de temps avant de la donner au malade. En été surtout, cette recommandation est importante.

Pour *râper*, se servir d'une petite plaque de marbre encastrée dans une planche de hêtre épaisse, à plan légèrement incliné.

Pour *piler*, se servir d'un petit mortier en marbre blanc, avec pilon en bois dur.

Pour *tamiser*, se servir d'un tamis en toile métallique montée sur un cercle en fer étamé muni d'une clé pour pouvoir tendre la toile.

Pour *doser*, se servir d'une série de cassolettes en porcelaine de contenances graduées.

Suc musculaire (PRÉPARATION DOMESTIQUE). — Pour préparer le suc musculaire, on prend de la viande de mouton ou de bœuf finement hachée ; on la fait mariner trois quarts d'heure dans un quart environ de son poids d'eau froide préalablement bouillie ; puis on soumet le tout, viande et eau, à l'action d'une presse de ménage ; on comprime aussi fortement que possible ; on obtient ainsi, pour 100 grammes de viande, environ 15 à 20 centimètres cubes de suc musculaire.

Très rapidement altérable, ce suc doit être pris aussitôt préparé ; on l'administre de préférence une demi-heure avant le déjeuner, en nature, ou additionné d'une petite quantité de sel, ou de jus de citron, ou mêlé à du bouillon très concentré ou à de la purée de lentilles. La quantité à donner est de 15 centimètres cubes par kilogramme de poids du malade.

Suc musculaire (RECETTE DE LEUB ET ROSENTHAL). — Hacher finement 500 grammes de bœuf cru, grillé une minute sur un côté seulement ; mettre dans une bouteille avec un demi-litre d'eau additionnée de 5 gouttes d'acide chlorhydrique ; laisser reposer pendant une nuit sur de la glace. Le lendemain, mettre la bouteille pendant deux heures au bain-marie tiède, à 35°. Vider sur un tamis ou une étamine, et bien exprimer le contenu qui doit être pris en trois fois dans la journée.

Poudre de viande (PRÉPARATION DOMESTIQUE). — 1° Râper la viande de mouton.

2° La mettre sécher au bain-marie dans un plat creux maintenu à la surface d'un vase rempli d'eau qu'on réchauffe.

3° Broyer au mortier la viande, lorsqu'elle est tout à fait sèche, ou la passer plusieurs fois au moulin à café, en ayant soin de serrer progressivement la vis, de façon à obtenir une poudre très fine.

La poudre de viande peut s'obtenir avec des viandes très cuites, rôties ou bouillies (poulets, veau) : il suffit de les passer au pulpeur mécanique, après les avoir préalablement débarrassées de : graisse, aponévroses, vaisseaux, etc.

La poudre de viande s'administre avec : bouillon dégraissé et peu salé, lait sucré, bouillies, purées de légumes claires, ou en grogs, ou délayée dans un peau d'eau de Vals ou de Vichy.

Sandwich à la viande crue. — Tartiner d'une couche de viande crue passée au tamis fin des tranches minces de pain de mie (pain anglais). Réunir ces tranches deux à deux, les souder en appuyant et servir aussitôt.

Un sandwich de 10 centimètres carrés peut recevoir 30 grammes de viande. Ces sandwichs, qui peuvent être servis avec du thé, peuvent être garnis : jaunes d'œufs durs hachés, maigre de jambon cuit haché, feuilles de cresson.

Boulettes et pastilles à la viande crue. — Hacher ou râper la viande, la diviser en petites boules de 8 à 10 grammes que l'on roulera une à une dans du maigre de jambon cuit finement haché.

Pour obtenir des *pastilles*, aplatir légèrement les boulettes.

Les boulettes et pastilles de viande crue (salée ou sucrée) s'administrent avec : potages tièdes, œufs brouillés, purées de légumes, confitures, gelées ou marmelades, cacao à l'eau.

Canapés à la viande crue. — Faire colorer sur le gril des tranches de pain anglais taillées de forme rectangulaire ; les tartiner de viande crue.

Éclairs à la viande crue. — Avec de la pâte à choux, préparer des éclairs de petite dimension. Les faire cuire, et, sitôt refroidis, les fendre sur un côté et les remplir d'une cuillerée de pulpe de viande additionnée de gelée de fruits.

Les éclairs peuvent contenir de 30 à 50 grammes de viande crue.

Conserve de Damas. (*à manger à la cuillère*). — Filet de bœuf, 60 grammes ; sel marin, 1 gramme ; gelée de fruits, 500 grammes.

Viande crue à la mayonnaise. — Faire une mayonnaise à laquelle on mélange intimement la pulpe de viande. Servir après avoir garni de persil ou de cresson hachés.

Viande crue à la mayonnaise et à l'œuf dur. — Faire une mayonnaise; étendre une couche de sauce sur l'assiette, puis sur la sauce un lit de viande crue, sur la viande une seconde couche de sauce ; couvrir celle-ci avec du jaune d'œuf cuit passé au tamis.

Tartelettes à la purée de viande. — Préparer les tartelettes avec de la pâte ; les cuire non garnies ; après cuisson, les remplir de pulpe de viande crue liée à la sauce tomate.

On peut garnir les tartelettes de purée de poissons, volailles, légumes cuits et tamisés. Ces purées pourront être additionnées de beurre et liées aux œufs.

Œufs brouillés à la pulpe de viande. — Préparer 2 œufs brouillés au naturel ; leur ajouter hors du feu une forte cuillerée de pulpe de viande de bœuf finement tamisée.

Omelette à la pulpe de viande. — Préparer une omelette de 2 œufs au naturel ; la garnir, avant de la plier, d'une cuillerée de pulpe de viande tamisée.

Viande crue au beurre de sardine. — Mélanger intimement des sardines à l'huile à du beurre frais ; bien mêler le tout avec la viande crue, et étendre sur du pain pour préparer des tartines ou des sandwichs.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

CONTRE LA GRIPPE.

1° **Dans la forme légère.** — Donner trois à quatre par jour, des cachets suivants :

Antipyrine	0gr,75
Bicarbonate de soude	0gr,25

Pour un cachet ; n° 12 semblables. (Chauffard.)

Ou bien, deux fois par jour un des cachets :

Pyramidon	0gr,15
Bromhydrate de quinine	0gr,20
Salophène	0gr,25

Pour un cachet ; n° 12.

Ou bien, donner toutes les deux heures une cuillerée à soupe de la potion :

Pyramidon	1 gramme.
Acétate d'ammoniaque	5 grammes.
Eau de laurier-cerise	5 —
Sirop de codéine	50 —
Hydrolat	150 —

F. s. a.

Ou bien la potion suivante qui contient, par cuillerée à soupe, 50 centigrammes d'antipyrine :

Antipyrine	5 grammes.
Cognac vieux	30 —
Teinture de cannelle	10 —
Sirop de mûres	40 —
Hydrolat	70 —

F. s. a.

Enduire les narines, matin et soir, d'un peu de la pommade :

Salophène	1 gramme.
Oxyde de zinc	1 —
Antipyrine	1 —
Lanoline	20 grammes.

F. s. a.

2° **Dans la forme broncho-pulmonaire.** — Par jour, deux des cachets suivants :

Sulfate de quinine	0gr,25
Ergot de seigle pulvérisé	0gr,15
Bicarbonate de soude	0gr,20

Pour un cachet ; n° 12.

Ou bien :

Chlorhydrate d'ammoniaque 0gr,50
Pour un cachet ; n° 20. 4-5 par jour. (Marotte).

Ou bien, sauf en cas d'adynamie, une cuillerée à soupe toutes les deux heures de la potion :

Racine d'ipéca	1gr,50
Eau bouillante (décocté après réduction)	90 grammes.
Sirop de polygala	30 —

F. s. a.

3° **Dans la forme cardiaque.** — Ni antipyrine, ni antifébrine, ni exalgine, ni phénacétine, en cas d'asthénie.

Pendant deux ou trois jours, prescrire pour les 24 heures la potion :

Digitaline cristallisée (sol. au mill.)	XXX gouttes.
Sirop de morphine	20 grammes.
Sirop de citron	20 —
Hydrolat distillé	80 —

F. s. a.

Pour les jours suivants, une cuillerée à soupe toutes les heures, de la potion :

Caféine	1 gramme.
Benzoate de soude	1 —
Sirop de morphine	20 grammes
Sirop de sucre	10 grammes.
Hydrolat distillé	90 —

F. s. a.

Ou bien :

Sulfate de spartéine	0gr,40
Sirop de fleurs d'oranger	30 grammes.
Hydrolat distillé	120 —

F. s. a.

Deux cuillerées à soupe par jour.

Ou bien, quatre ou cinq par jour des pilules suivantes :

Sulfate de spartéine	0gr,02
Extrait de muguet	0gr,05

Pour une pilule ; n° 30.

4° **Dans la forme gastro-intestinale.** — En cas de vomissement, la potion de Rivière, ou bien une cuillerée à soupe toutes les deux heures de la potion :

Chlorhydrate de cocaïne	0gr,05
Eau chloroformée	60 grammes.
Sirop de belladone	30 —
Eau de fleurs d'oranger	— 09

F. s. a.

(G. Lyon).

Contre la diarrhée, donner deux ou trois par jour des cachets suivants :

Salicylate de bismuth	0gr,10
Tannalbine	0gr,10
Tannigène	0gr,05
Glycérophosphate de chaux	0gr,20

Pour un cachet ; n° 12.

De suite après le cachet, prendre une petite tasse d'infusé chaud de grande consoude.

CURIOSITÉS

Epigramme sur la pierre.

Certain ministre avait la pierre.
On résolut de le tailler.
Chacun se permit de parler
Et l'on égaya la matière.
Mais comment, se demandait-on,
A-t-il pareille maladie?
C'est que son cœur, dit Florimon,
Sera tombé dans sa vessie.

(*Mediciniana, Almanach de* 1813)

Le goutteux.

(*Chanson du* XVIIe *siècle.*)

Quel chagrin ! quel ennui
De compter toute la nuit
Les heures, les heures, les heures.

De moment en moment
Réveillant de Saint-Mexcant
Pour dire, pour dire, pour dire :

Le genou, le jarret,
La main gauche, le poignet
L'épaule, l'épaule, l'épaule.

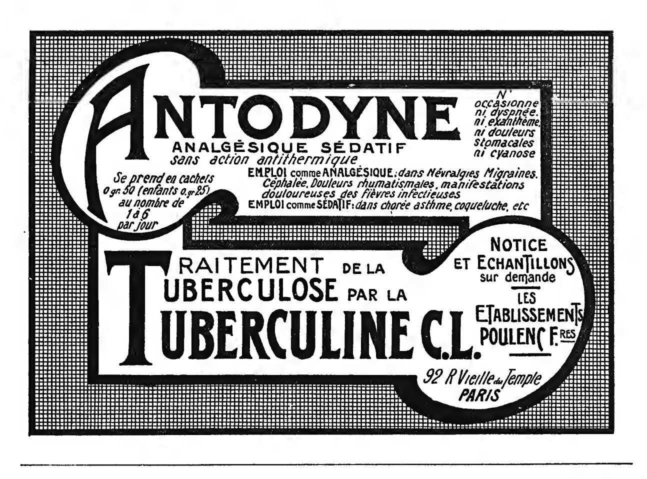
De remède en sait-on?
Je tiens tout onguent miton
Mitaine, mitaine, mitaine.

Apophtegme hygiénique.

N'est-ce pas Willy (Henry Gauthier-Villars), qui a mis dans la bouche d'un des principaux personnages de ses romans, dans la bouche de Maugis, l'aphorisme suivant « L'été à poil, l'hiver à Pau? »

Et cette autre vérité lapidaire « Mieux vaut pénurie qu'album nurie. »

(*Centre médical*, novembre 1910).


ANTODYNE
ANALGÉSIQUE SÉDATIF
sans action antithermique
N' occasionne ni dyspnée, ni exanthème, ni douleurs stomacales ni cyanose
Se prend en cachets 0 gr. 50 (enfants 0 gr. 25) au nombre de 1 à 6 par jour
EMPLOI comme ANALGÉSIQUE: dans Névralgies Migraines. Céphalée. Douleurs rhumatismales, manifestations douloureuses des fièvres infectieuses
EMPLOI comme SÉDATIF: dans chorée asthme, coqueluche, etc
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE PAR LA TUBERCULINE C.L.
NOTICE ET ECHANTILLONS sur demande
LES ETABLISSEMENTS POULENC Fres
92 R Vieille du Temple
PARIS


— Allons, allons, on vous guérira!
— Pas si vite, docteur! Laissez-moi profiter un peu du courant de sympathies...
Au docteur
affectueusement
Oct. 1897

LA MÉDECINE AU THÉATRE

L'HOMME MYSTÉRIEUX

M. André de Lorde, ce spécialiste de l'horreur, est hanté par les multiples problèmes et les situations poignantes que suscite la folie : son théâtre ne saurait donc presque jamais laisser les médecins indifférents.

La pièce qu'il vient de faire représenter au théâtre Sarah-Bernhardt avec la collaboration du savant psychologue M. Alfred Binet, fait frissonner le public en montrant tout le danger que font courir à ceux qui les entourent les délirants, les monomanes de la persécution ; et de plus, elle est un plaidoyer éloquent pour une réforme de la loi actuelle sur le régime des aliénés, qui permet à un procureur de la République de ne tenir aucun compte d'un avis médical pour décider de la libération hors d'un asile.

Ce problème est posé au deuxième acte de *l'Homme mystérieux*. Le Dr Bernard, le médecin de l'asile Saint-Léger, estime que Raymond Bercier est atteint du délire de la persécution et qu'il est de nécessité absolue de le tenir enfermé loin de sa famille.

Le Procureur de la République, ému par les lettres de Raymond et par la ténacité avec laquelle son frère réclame sa mise en liberté, prie le docteur de lui donner une preuve péremptoire de la folie de son malheureux pensionnaire.

Après avoir voulu résister à cette sommation, le Dr Bernard consent à interroger immédiatement Raymond et à tenter de montrer combien son délire est manifeste, combien la hantise de la persécution le poursuit.

Mais l'interrogatoire habilement conduit est interrompu par le frère de Raymond au moment où la tare cérébrale allait être démasquée ; et le docteur ne peut administrer la preuve que le procureur sollicite ; celui-ci signe une mise en liberté en accusant presque le médecin d'avoir séquestré son patient pour des raisons fort peu honorables.

Au troisième acte, Raymond Bercier tue son frère au milieu d'un accès terrible de folie. Le docteur n'avait donc que trop raison ; et le procureur n'était qu'une mazette.

MM. André de Lorde et Binet ont donné au Dr Bernard une allure des plus sympathiques ; et l'interrogatoire qu'il dirige pourrait être conduit par le psychiatre le plus distingué.

Tout au plus peut-on trouver un peu naïf qu'il accepte le défi du procureur et peut-on objecter qu'il n'est pas dans les habitudes médicales de se prêter à une expertise publique.

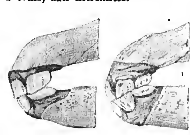
Mais il ne sied pas d'être trop sévère sur ce point : les nécessités du théâtre obligent parfois à ces petites entorses à la vérité.

Nos lecteurs pourront d'ailleurs juger comment MM. André de Lorde et Binet ont fait agir le médecin des fous ; nous reproduirons dans le prochain numéro toute la fin du deuxième acte. SPECTATOR.

CONNAISSANCES PRATIQUES

L'AGE DU CHEVAL D'APRÈS L'EXAMEN DES DENTS

L'âge du cheval se reconnaît à l'examen des incisives qui comprennent : 2 pinces, placées au milieu de l'arcade dentaire ; 2 mitoyennes, à côté des pinces ; et 2 coins, aux extrémités.



5 mois. 10 mois.

Dentition de lait.

De 6 à 10 jours : sortie des pinces.

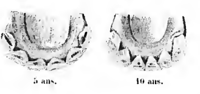
De 30 à 40 jours : sortie des mitoyennes.

A 8 mois : sortie des coins.

A 10 mois : rasement des pinces.

A 1 an : rasement des mitoyennes.

A 18 mois : rasement des coins.



5 ans. 10 ans.

Dentition permanente.

De 2 1/2 à 3 ans : sortie des pinces d'adulte.

De 3 1/2 à 4 ans : sortie des mitoyennes d'adulte.

De 4 1/2 à 5 ans : sortie des coins d'adulte.

A 6 ans : rasement des pinces.

A 7 ans : rasement des mitoyennes.

A 8 ans : rasement des coins.

A 9 ans : arrondissement des pinces.

A 10 ans : arrondissement des mitoyennes.

De 12 à 13 ans : arrondissement des coins.

De 12 à 13 ans : toutes les incisives sont arrondies.

De 15 à 17 ans : toutes les incisives sont triangulaires.

Fraudes. — Les fraudes consistent à rajeunir ou à vieillir un cheval en limant les dents, en les creusant ou en arrachant les dents de lait pour faire apparaître les dents permanentes avant leur époque normale.

SELTENSPERGER.

TRAVAUX A EXÉCUTER EN DÉCEMBRE AU POTAGER ET AU VERGER

Potager. — Labourer et fumer les carrés vides. Recouvrir de paillassons ou de litière : cerfeuil, épinards, mâche, persil, chicorée sauvage, pissenlit. Porter au cellier ou dans une cave les choux récoltés. Récolter les légumes conservés dehors sous couverture ou en cave.

Verger. — Terminer les plantations. Achever la taille des arbres à fruits à pépins, lorsqu'il ne fait pas trop froid. Transporter engrais, fumier, etc. G. WERY.

L'INTERMÉDIAIRE DES MÉDECINS

Le médecin a maintes fois besoin d'être renseigné sur divers points de médecine ou sur divers sujets qui constituent les à-côté de la médecine. D'autre part, il est des questions, médico-sociales, ou d'ordre plus particulier, pour lesquelles il est intéressant d'avoir l'opinion que l'expérience de chaque jour et les confidences reçues ont fait naître chez le praticien. Ce sont là les raisons qui nous font ouvrir cette rubrique.

Que nos lecteurs et abonnés posent les questions qui les intéressent : d'autres lecteurs les renseigneront s'ils sont à même de le faire. Nous-mêmes, nous poserons de temps en temps quelques petits problèmes, et nous espérons que nombreux seront les collaborateurs qui voudront les résoudre.

1. Faut-il châtrer ou fouetter les apaches ?

A son retour du voyage d'études en Amérique, le directeur des services pénitentiaires au ministère de l'intérieur, M. Schramecke a donné à un rédacteur du *Journal* des détails sur le régime des prisonniers aux États-Unis. Au sujet de la castration des criminels, il s'exprime ainsi :

« Les criminels, là-bas, sont considérés comme des dévoyés qu'on doit remettre dans la bonne voie, ou comme des malades dont il faut guérir les tares.

« A ce point de vue, rien de curieux comme ce qui se passait jadis dans l'État d'Indiana ; là, considérant les condamnés comme tarés, l'on estimait qu'ils ne devaient pas avoir d'enfants, et on leur faisait subir une opération qui tarissait à jamais leurs ressources de reproduction.

« Aujourd'hui, cette opération n'est plus pratiquée que si le condamné y consent ; on en a opéré un devant nous ; l'opération est curieuse ; elle est intérieure ; il ne s'agit pas de châtrer l'individu ; on veut simplement supprimer ses facultés reproductrices ; on y parvient sans dégâts extérieurs.

« Cet exemple vous montre mieux que tous autres qu'aux États-Unis on considère les criminels comme des dévoyés ou des malades. »

Que pensent les médecins d'un pareil procédé ? En sont-ils partisans ? Préfèrent-ils le fouet ou sont-ils les adversaires de tout châtiment corporel ?

2. Comment doit-on se chausser ?

La majorité des bottines que livrent les cordonniers ont une forme qui ne rappelle que de très loin la forme du pied : le tiers moyen du pied y est comprimé et les orteils se trouvent parfois un peu comprimés. Les souliers dits américains se rapprochent plus de la forme rationnelle du pied, mais ils ont parfois moins d'élégance. Comment convient-il de se chausser? Faut-il user des formes classiques françaises à bout rond ou carré? Faut-il user des formes américaines ou faut-il se faire faire des bottines qui épousent strictement la forme du pied?

UN DIAGNOSTIC ARTISTIQUE

Nous avons souvent pris plaisir, en contemplant des œuvres d'art à sujets médicaux, à chercher le diagnostic de l'affection représentée, à faire un DIAGNOSTIC ARTISTIQUE. *Aussi nous pensons intéresser nos lecteurs en faisant ici une place à cette intéressante question. Nous reproduirons quelques tableaux de cas pathologiques à diagnostiquer.*

3. De quelle affection était atteinte la femme hydropique de Gérard Dow (Musée du Louvre)?

La femme hydropique, si connue, de Gérard Dow, qui est au Louvre, présente à notre sagacité, d'une part son facies, son coloris, son attitude, d'autre part l'aspect même de ses urines qu'examine, par transparence, notre antique confrère.

Peut-on avec ces éléments faire un diagnostic précis ? l'hydropisie est-elle celle d'une cirrhotique, d'une cardiaque, d'une rénale, d'une néoplasique ?



La Femme hydropique, par GÉRARD DOW.

CHRONIQUE DES LIVRES

Opothérapie (Médicaments animaux), par le Dr Paul CARNOT, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, 1911, 1 vol. in-8 de 602 pages et 90 figures (*Bibliothèque de Thérapeutique* GILBERT et CARNOT); cartonné: 12 francs. Paris, J.-B. Baillière et fils.

L'unité, l'harmonie de l'organisme sont assurées par deux mécanismes essentiels : par les réactions nerveuses et par les modifications du milieu intérieur, par voie nerveuse et par voie humorale. Par la première est établie une circulation d'énergie de la périphérie aux centres, et des centres à la périphérie, toutes nos cellules sont unies grâce au système nerveux. Elles sont unies aussi par le milieu intérieur qui les baigne toutes, et les modifications humorales retentissent plus ou moins sur chaque variété de cellules.

Dans le torrent circulatoire sont déversés d'une façon constante de multiples produits : les uns, inutiles ou nuisibles, seront éliminés ou transformés; les autres, utiles, iront agir à distance sur telles ou telles cellules qui attendent d'eux une incitation à sécréter, elles aussi, des substances actives pour d'autres cellules. C'est à des produits de cet ordre que Baylis et Starling ont donné le nom d'*hormones*. Que, par une cause pathologique, une de ces substances utiles ne soit plus sécrétée là où elle doit l'être, l'organisme fera effort pour trouver ailleurs des suppléances, et il y réussira parfois. Mais il est possible aussi que l'organe lésé n'ait pas son équivalent dans le reste de l'organisme, ou que les phénomènes de suppléance, bien que réels, soient insuffisants. Dans ces deux cas la thérapeutique devra intervenir, et elle aura chance de rétablir l'harmonie troublée si elle sait apporter les substances qui manquent ou neutraliser celles en excès. Où trouvera-t-elle mieux les produits nécessaires que dans un organisme voisin de celui qui est malade?

Pour écrire un ouvrage d'opothérapie, il ne suffit pas d'être bon clinicien, il faut connaître d'une façon parfaite la physiologie des glandes et leur chimie biologique ; pour l'écrire, il serait également insuffisant d'être seulement physiologiste, les modalités cliniques des insuffisances glandulaires présentant des variétés qui ne sont pas toutes réalisées par l'expérimentation.

Nul n'était mieux désigné pour entreprendre ce travail réellement difficile que M. Carnot ; ses travaux antérieurs nous montrent presque tous l'union étroite de l'information clinique et des recherches de laboratoire. Non seulement il nous apprend, dans cet ouvrage, tout ce qui est entré dans l'arsenal thérapeutique et que nul médecin ne doit ignorer, mais il nous fait toucher du doigt ce que la médecine peut attendre de cette science née d'hier.

La vogue de cette partie de la thérapeutique, si parfaitement logiqne, si séduisante par sa logique même, a été considérable et l'on est surpris de voir combien les notions d'opothérapie ont pénétré dans les milieux cultivés, en dehors même du monde médical.

A l'heure actuelle, le domaine des hypothèses est plus grand que celui des faits précis, les essais se multiplient de tous côtés et un travail de revision s'imposera dans quelques années. Il est évident que de ces mélanges complexes extraits globalement des organes, on isolera de plus en plus des substances chimiquement pures et spécifiquement actives.

Personne ne songerait à écrire aujourd'hui un travail définitif sur un pareil sujet, mais c'est déjà beaucoup que de fixer pour un moment l'état actuel d'une partie de la thérapeutique, surtout quand des applications pratiques de premier ordre ont déjà été réalisées.

Ces applications, nous les trouvons dans le livre de M. Carnot, aux chapitres si documentés du corps thyroïde, du pancréas, des capsules surrénales, des organes génitaux, des sécrétions digestives, etc. Il est indispensable pour le médecin de posséder des notions précises sur les indications, les contre-indications, les doses, les effets immédiats et tardifs de ces médicaments organiques. JEAN CAMUS.

Précis d'Hygiène, par le Dr MACAIGNE, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris (*Bibliothèque* GILBERT-FOURNIER). 1911, 1 vol. in-8 de 450 pages et figures; cartonné: 10 francs. Paris, J.-B. Baillière et fils.

La Bibliothèque du Doctorat en médecine vient de s'augmenter d'un nouveau volume, un *Précis d'Hygiène*, où l'auteur, après avoir exposé nettement le but général de cette science: rôle éducateur et rôle prophylactique, envisage les diverses questions qui s'y rattachent, en étudiant tout d'abord l'Hygiène générale, puis l'Hygiène individuelle, puis l'Hygiène sociale.

Dans l'Hygiène *générale*, sont successivement traitées les questions relatives au sol, à l'atmosphère, à la climatologie, aux eaux, sujet qui préoccupe depuis de longues années les hygiénistes de profession et les pouvoirs publics. Il en est de même de l'hygiène de l'habitation, sur laquelle de nombreux efforts se sont orientés d'une façon si heureuse et si productive, et de la question des matières usées dont l'éloignement et la destruction ont suscité tant de travaux.

L'Hygiène *individuelle* prend l'homme à son berceau, le suit dans les différentes étapes de son existence, et envisage l'hygiène des divers appareils et systèmes de l'économie. Signalons ici les chapitres relatifs à l'alimentation, aux dangers qu'elle comporte et contre lesquels l'homme doit être mis en garde.

Grande est l'importance accordée à l'*Hygiène sociale*, où sont traités les développements relatifs à l'hygiène de l'écolier, sa surveillance sanitaire, qui réclament les plns grands soins pour faire de l'enfant et de l'adolescent des adultes résistants aptes à supporter les injures pathologiques qu'ils sont appelés à subir à chaque instant de l'existence. A cet égard il n'est pas niable que l'action du médecin, de l'hygiéniste, de l'inspecteur médical doive être envisagée comme des plus élevée et des plus fructueuse pour l'amélioration de la race. Il en est de même de l'hygiène industrielle, destinée à préserver le travailleur contre les multiples causes, notamment les maladies professionnelles, qui entravent sa santé et lui enlèvent la force suffisante pour donner libre cours à son activité.

Enfin, une dernière partie est réservée à l'étude étiologique et prophylactique des maladies transmissibles, et à l'exposé de la législation sanitaire, questions administratives que l'hygiéniste et le médecin ne peuvent plus ignorer actuellement, alors que les pouvoirs publics ont entrepris d'assurer la conservation et le perfectionnement de l'être humain.

Ouvrage clair, précis, agréable et facile à lire, agrémenté de nombreuses figures : telles sont les qualités capitales de ce nouvel ouvrage, dans lequel non seulement les étudiants, mais encore les hygiénistes et les médecins praticiens puiseront un enseignement dont l'utilité est actuellement incontestable. Il faut être reconnaissant au Dr Macaigne d'avoir groupé et condensé en 500 pages l'exposé des plus grands problèmes hygiéniques ; il faut l'en féliciter encore, car la tâche était ardue, et il s'en est admirablement acquitté. C. DOPTER.

LA VIE MÉDICALE

Professeurs des Cours de clinique annexe. — Sont délégués, pour un an, du 1[er] novembre 1910 au 31 octobre 1911, dans les fonctions de chargés de cours de clinique annexe, les médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux dont les noms suivent :

Hôtel-Dieu. — MM. PETIT, médecin des hôpitaux, et GUINARD, chirurgien des hôpitaux.

Charité. — M. MAUCLAIRE, chirurgien des hôpitaux.

Saint-Antoine. — MM. SIREDEY et VAQUEZ, médecins des hôpitaux ; LEJARS et RICARD, chirurgiens des hôpitaux ; DOLÉRIS, accoucheur des hôpitaux.

Necker. — MM. RÉNON, médecin des hôpitaux, et ROUTIER, chirurgien des hôpitaux.

Cochin. — M. SCHWARTZ, chirurgien des hôpitaux.

Beaujon. — MM. BAZY et TUFFIER, chirurgiens de hôpitaux.

Lariboisière. — MM. BRAULT, LAUNOIS, LE GENDRE, médecins des hôpitaux ; SEBILEAU et PICQUÉ, chirurgiens des hôpitaux.

Laënnec. — MM. BARIÉ et BOURCY, médecins des hôpitaux ; LEGUEU, chirurgien des hôpitaux.

Enfants-Malades. — MM. MÉRY, médecin des hôpitaux ; A. BROCA, chirurgien des hôpitaux.

M. AVIRAGNET, médecin des hôpitaux, est chargé d'un cours annexe de clinique (service de la diphtérie) à l'hôpital des Enfants-Malades.

Pitié. — M. POTOCKI, accoucheur des hôpitaux.

Boucicaut. — MM. LETULLE, médecin des hôpitaux ; LEPAGE, accoucheur des hôpitaux.

Tenon. — M. THIÉRY, chirurgien des hôpitaux.

Claude-Bernard. — M. TEISSIER, médecin des hôpitaux.

Election du doyen de la Faculté de Paris. — L'assemblée de la Faculté, réunie le 24 Novembre, a procédé à l'élection pour la désignation du doyen.

Au premier tour de scrutin, M. le professeur Landouzy a été désigné en première ligne par 57 suffrages sur 59 votants. Deux bulletins blancs.

M. le professeur Pouchet a été désigné en seconde ligne par 47 voix contre 4 à M. le professeur Roger, 1 à M. le professeur Blanchard, 1 à M. le professeur Quénu et un bulletin blanc.

Faculté de médecine de Lille. — M. Pierret est nommé chef de clinique médicale.

Ecole de médecine de Reims. — M. Lardennois, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est prorogé dans ses fonctions jusqu'au 31 Octobre 1911.

M. Bagnéris, suppléant de la chaire de physique, est prorogé dans ses fonctions pour un an à dater du 25 Octobre 1910.

M. Téchoueyres, professeur d'histologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1910-1911, d'un cours de parasitologie et bactériologie.

M. Bottu, professeur de chimie et toxicologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1910-1911, d'un cours complémentaire de chimie biologique.

M. Henry, agrégé des sciences physiques, est chargé pour l'année scolaire 1910-1911 des fonctions de suppléant de la chaire de chimie.

Sont chargés, pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chefs de travaux :

M. Grau, agrégé des sciences physiques, chef des travaux chimiques (pharmacie).

M. Luton, docteur en médecine (anatomie et histologie).

Hôpitaux de Lyon. — Sont nommés pharmaciens adjoints des hôpitaux : MM. Morand, Gauthier, Niquet, Chautard, Faget, Ventajol, Corneloup, Durand, Coiffard, Décréaux, Rival, Pic, Chevret, Droux, Eugène Reboud, Brunet, Chassignole, Ponsot, Bernet, Roche, Rey, Valérian.

Hôpitaux de Lyon. — Les mutations suivantes de chefs de services ont été faites :

M. le docteur J. Courmont, est passé de l'hôpital Saint-Pothin, à l'Hôtel-Dieu ; M. le Docteur Bret, de l'hôpital de la Croix-Rousse à Saint-Pothin ; M. le docteur Paul Courmont, de l'hospice du Perron à l'hôpital de la Croix-Rousse ; M. le Docteur Péhu est entré en service à l'hospice du Perron.

Assistance publique de Paris. — CONCOURS POUR LES PRIX A DÉCERNER A MM. LES ÉLÈVES INTERNES EN MÉDECINE DE QUATRIÈME ANNÉE. — Année 1910-1911. — *Concours de médecine.* L'ouverture de ce concours aura lieu le *lundi* 13 *mars* 1911, à 4 heures, dans la salle des Concours de l'hôpital de la Charité. Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au Service du personnel de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, du 2 au 7 *janvier* inclusivemennt.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au service du Personnel au plus tard le *samedi* 7 *janvier* 1911, à 3 heures *dernier délai*.

Nécrologie. — M. le D[r] Moine, ancien médecin inspecteur du service de santé militaire français. — M. le D[r] R. U. Krönlein, ancien professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Zurich. — M. le D[r] James Nevins Hyde, professeur de dermatologie et de syphiligraphie à Rush Medical College de Chicago. — M. le D[r] De Forest Willard, ancien professeur de chirurgie orthopédique à l'University of Pennsylvania de Philadelphie. — M. le D[r] Vincent de Constantine. — M. le docteur Fernand Bernheim.

On annonce la mort de :

M. Chambon, à qui l'on doit la méthode de vaccination animale directe, à Montmorency.

Mariages. — M. André Latarjet, docteur en médecine, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, et Mlle Suzanne-Françoise Linossier, fille de M. Linossier, docteur en médecine, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Lyon.

M. le D[r] Alexandre de Barbier de la Serre, et Mlle Simone de Garin.

M. le D[r] Lucien Rousset, fils du D[r] Rousset (de Senlis), et Mlle Odile de Baudouin.

M. le D[r] Siméon Bernard, de Cannes, et Mlle Margaret Gérard.

La Vie Syndicale. — Une délégation des Syndicats médicaux de France a été reçue au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale par le D[r] G. Lièvre, sous-chef du cabinet. La conversation a porté sur les conflits fréquents entre médecins et Compagnies d'assurances au sujet des accidents de travail, et sur les moyens d'y remédier.

Les délégués vont étudier à nouveau cette question et apporteront sous peu les solutions qu'ils préconisent.

Syndicat des Médecins de la Seine. — Le syndicat des Médecins de la Seine vient de procéder à l'élection de son bureau qui est ainsi constitué pour 1911 :

Président : D[r] Bellencontre ;

Vice-présidents : D[rs] Vimont et Levassort ;

Secrétaire Général : D[r] Tourtourat ;

Secrétaire général adjoint : D[r] Lamare ;

Trésorier : D[r] Saltas.

COURS — CONGRÈS

Cours de la Faculté. — Professeur Gilbert. *Samedi* 3 *décembre*, à 10 *heures et demie.* Leçon clinique à l'Hôtel-Dieu sur la néphrite scarlatineuse chronique.

Samedi 10 *décembre*. Leçon clinique sur la néphrite érysipélateuse chronique.

Les *mercredis*, présentation de malades, rédaction et correction d'ordonnances.

IIIe Congrès de Physiothérapie des médecins de langue française. Traitement et diagnostic par les agents physiques. (Paris, 18, 19 et 20 avril 1911.)

Le bureau de la commission d'organisation est ainsi composé : président, M. le Dr Béclère, membre de l'Académie de médecine (société d'électrothérapie) ; vice-présidents, MM. Hirsberg, René Mesnard, Kouindjy, Laquet (société de kinésithérapie) ; secrétaire général, Dr A. Laquerrière, 2, rue de la Bienfaisance, Paris ; secrétaire général adjoint, Dr Wetterwald ; trésorier, Dr Delherm, 2, rue de la Bienfaisance.

Programme provisoire. — *Mardi* 18 *avril.* — *Matin* 9 *heures* : 1re *séance.* Discours d'ouverture du Président du congrès.

Soir 2 *heures* : 2e *séance.*

Mercredi 19 *avril.* — *Matin* 9 *heures* : 3e séance. — *Soir* 2 *heures* : 4e séance.

Jeudi 20 *avril.* — *Matin* 9 *heures* : 5e séance. — *Soir* 2 *heures* : 6e séance et clôture.

Le *Mercredi* 19 *avril*, à 7 h. 1/2du soir : banquet du congrès (les dames sont particulièrement priées d'assister à ce banquet).

Questions à l'ordre du jour. — Sciatique ; Lupus vulgaire ; Hypertrophie de la prostate ; Hémorragie de la ménopause ;

Les quatre autres donneront lieu à la lecture des rapports suivants.

Entéro - colite muco - membraneuse. — MM. Dausset : thermo et photothérapie ; Desplats : électrothérapie : Froussard ; hydrologie et hydrothérapie ; Laquet : kinésithérapie ; Milon : diététique.

Pied plat douloureux. — MM. Albert-Weil : radio-diagnostic, électrodiagnostic, électrothérapie ; Menciéres : indications respectives des agents physiques et des interventions chirurgicales ; René Mesnard : kinésithérapie ; X... thérapeutique hydrominérale et thermothérapie.

Syringomyélie. — MM. Delherm : électrodiagnostic et électrothérapie ; Duhain : radiothérapie ; Kouindjy : kinésithérapie.

Fibrome utérin. — MM. Bralant : kinésithérapie ; René de Langenhagen : hydrologie et hydrothérapie ; Oudin radiumthérapie : Laquerrière et Guilleminot électrothérapie et radiothérapie.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

Examens de doctorat

Lundi 5 *Décembre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Pierre Duval, Proust. — 5e, Chirurgie (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Marfan, Guillain, Léon Bernard. — M. Reclus, censeur ; M. Marcel Labbé, suppléant.

Mardi 6 *Décembre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. de Lapersonne, Lecène, Okinczyc. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Quénu, Terrien, Anselme Schwartz. — M. Thoinot, censeur ; M. Claude, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Chauffard, Carnot, Roussy. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Achard, Balthazard, Rathery. — M. Pozzi, censeur ; M. Gougerot, suppléant.

Mercredi 7 *Décembre* 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Hartmann, Proust, Branca. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Loeper, Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gariel, Mulon, Jean Camus. — 4e (1re série) : MM. Gaucher, Richaud, Macaigne. — 4e (2e série) : MM. Widal, Laignel-Lavastine, Tiffeneau. — 4e (3e série) : MM. Marfan, Wurtz, Sicard. — M. Pierre Marie, censeur ; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 8 *Décembre* 1910 (conseil de la Faculté à 3 heures). — Médecine opératoire, École pratique : MM. Pozzi, Grégoire, Okinczyc. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. MM. Pierre Marie, Nicloux, Gougerot, Epreuves pratiques. — 2e : MM. Ch. Richet, Prenant, André Broca. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Bar, Morestin, Lenormant. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Quénu, Brindeau, Chevassu. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Rouvière, Anselme Schwartz. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Castaigne, Brumpt. — M. Chantemesse, censeur ; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 9 *Décembre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Lejars, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Legueu, Pierre Duval. — M. Hartmann, censeur ; M. Proust, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. — M. Jean Camus, suppléant.

Samedi 10 *Décembre* 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Castaigne, Gougerot. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilbert Ballet, Widal, Nobécourt. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. — M. Gilbert, censeur ; M. Roussy, suppléant.

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris

Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Le Rachitisme, par A.-B. Marfan, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1911, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Hygiène de la Peau, par J. Nicolas, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, et Jambon, chef de Clinique. 1911, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Guide pratique du diagnostic de la Syphilis, *séro-diagnostic*, par les Drs P. Gastou et A. Girauld. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. 1 fr. 50

L'Ultra-Microscope dans le diagnostic clinique et les recherches de laboratoire, par le Dr P. Gastou. 1910, 1 vol. in-16 avec 25 fig., cart. 1 fr. 50

Hygiène du visage (cosmétique, esthétique et massage), par le Dr P. Gastou, directeur du laboratoire central de l'hôpital Saint-Louis. 1910, 1 vol. in-16 avec 14 fig., cart. 1 fr. 50

Les Courants de haute fréquence et la D'Arsonvalisation, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et S. Turchini. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. 1 fr. 50

Les Opsonines et les traitements opsonisants, par le Dr R. Gaultier, chef de Clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16 avec figures, cart. 1 fr. 50

L'Artériosclérose et son traitement, par A. Gouget, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1907, 1 vol. in-16 avec fig., cart. 1 fr. 50

La Radioscopie clinique de l'Estomac normal et pathologique, par le Dr Cerné, professeur à l'École de médecine de Rouen et le Dr Delaforge. 1908, 1 vol. in-16, avec 21 fig., cart. 1 fr. 50

Technique de l'Exploration du Tube digestif, par le Dr Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16, avec 13 fig., cart. 1 fr. 50

Les Dilatations de l'Estomac, *Séméiologie et Thérapeutique des distensions gastriques*, par le Dr René Gaultier. 1909, 1 vol. in-16 avec 12 fig., cart. 1 fr. 50

Les Empoisonnements alimentaires, par le Dr Sacquépée, professeur agrégé à l'École du Val-de-Grâce. 1909, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

La Cure de Déchloruration dans le Mal de Bright, par le Dr F. Widal, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le Dr A. Javal. 1906, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

La Diphtérie, *Bactériologie et Clinique, Prophylaxie et Traitement*, par les Drs H. Barbier, médecin de l'hôpital Hérold, et G. Ulmann. 1899, 1 vol. in-16, avec figures, cart. 1 fr. 50

Les Maladies du Cuir chevelu, *Prophylaxie et Traitement*, par le Dr Gastou, assistant à l'hôpital Saint-Louis. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, avec 19 fig., cart. 1 fr. 50

Traitement de la Syphilis, par le Dr Emery, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Préface de M. le professeur Fournier. 2e *édit.* 1905, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

L'Alimentation des Enfants malades, par le Dr Péhu, médecin des hôpitaux de Lyon. 1908, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Le Traitement de la Constipation, par le Dr Froussard, ancien interne des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1900, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les Traitements des Entérites, par le Dr M. Jouaust. 1905, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Calculs des Voies biliaires et Pancréatites, par le Dr R. Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1908, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart. 1 fr. 50

Trachéobronchoscopie et Œsophagoscopie, par le Dr Guisez, chef des travaux d'oto-rhino-laryngologie à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. 1905, 1 vol. in-16, avec 20 fig., cart. 1 fr. 50

La Démence précoce, par le Dr G. Deny, médecin de la Salpêtrière, et P. Roy. 1 vol. in-16, avec 11 figures, cart. 1 fr. 50

Les Folies intermittentes. La Folie maniaque dépressive, par les Drs G. Deny et P. Camus. 1907, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

L'Ionothérapie électrique, par les Drs Delherm, ancien interne des hôpitaux de Paris, et A. Laquerrière, lauréat de l'Académie de médecine. 1908, 1 vol. in-16, avec 11 fig., cart. 1 fr. 50

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1899, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des affections thoraciques non tuberculeuses, par le Dr A. Béclère, 1901, 1 vol. in-16, avec 10 fig., cart. 1 fr. 50

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des maladies internes, par le Dr A. Béclère. 1904, 1 vol. in-16 avec fig., cart. 1 fr. 50

La Fulguration, son rôle et ses effets en thérapeutique, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16, avec figures, cart. 1 fr. 50

Le Cytodiagnostic, les méthodes d'examen des sérosités pathologiques et du liquide céphalo-rachidien, par le Dr Marcel Labbé, professeur agrégé à la Faculté de médecine. 1904, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Le Sang, par le Dr Marcel Labbé. 2e *édition*. 1910, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

La Protection de la Santé publique, *Loi et Commentaires de la loi et des règlements d'administration*, par le Dr Mosny, médecin des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les Accidents du Travail, *Guide du médecin*, par le Dr Brouardel, médecin des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

La Psychologie du Rêve *au point de vue médical*, par N. Vaschide, chef des travaux du laboratoire de psychologie expérimentale des Hautes-Études, et H. Piéron. 1902, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Diagnostic de l'Appendicite, par le Dr M. Auvray, professeur agrégé à la Faculté de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Chirurgie intestinale d'urgence, par le Dr A. Mouchet, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16, avec 23 fig., cart. 1 fr. 50

Chirurgie nerveuse d'urgence, par le Dr A. Chipault. 1904, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Le Canal vagino-péritonéal, *Diagnostic et traitement de la hernie inguinale et des hydrocèles congénitales, de l'ectopie testiculaire*, par le Dr P. Villemin, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, avec 17 fig., cart. 1 fr. 50

La Gastrotomie, par le Dr J. Braquehaye, agrégé à la Faculté de Bordeaux, chirurgien de l'hôpital de Tunis. 1900, 1 vol. in-16 avec figures, cart. 1 fr. 50

Chirurgie des Voies biliaires, par le Dr Pauchet, chirurgien des hôpitaux d'Amiens. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

Le Tétanos, par les Drs J. Courmont, professeur, et M. Doyon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

Le Rhumatisme articulaire aigu *en bactériologie*, par les Drs H. Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris, et A. Coyon. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

Le Pneumocoque, par le Dr Lippmann, ancien interne des hôpitaux de Paris. Introduction par le Dr Duflocq, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

Les Oxydations de l'Organisme (oxydases), par E. Enriquez et J.-A. Sicard, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les États neurasthéniques, *Diagnostic, Traitement*, par le Dr A. Riche, médecin de l'hospice de Bicêtre. 1908, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les Myélites syphilitiques, *Formes cliniques et traitement*, par le Dr Gilles de la Tourette, professeur agrégé à la Fac. de Paris. 1899, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Le Traitement pratique de l'Epilepsie, par le Dr Gilles de la Tourette. 1901, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les Névralgies et leur traitement, par les Drs Lévy et Baudouin, anciens internes des hôpitaux. 1909, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

Les Thérapeutiques récentes dans les maladies nerveuses, par les Drs Lannois, professeur agrégé, et Porot, chef de clinique à la Faculté de médecine de Lyon. 1907, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

La Syphilis de la moelle, par les Drs A. Gilbert, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et G. Lion, médecin de l'hôpital de la Pitié. 1908, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les Rayons N et les Rayons N', par le Dr Bordier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart. 1 fr. 50

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*): **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.
Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie;—syphilis;—maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 6 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(*Chaque abonné a droit à ces six primes*) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical, pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur tout achat de 50 francs, à la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.

5° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

6° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux 1 200 premiers abonnés de Paris Médical

(*Chaque abonné a droit à une seule de ces dix primes*) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol Boucart** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

7° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

8° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

En outre les 250 premiers abonnés recevront dans le courant de Janvier chacun **trois estampes anciennes** offertes par M. BRUNOT, pharmacien, rue de Chaillot, à Paris.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

Désireux de faire profiter les abonnés de Paris, de France, de l'Étranger avec des chances égales aux primes remboursant six fois le prix d'abonnement de PARIS MÉDICAL, il est attribué pour chaque catégorie d'abonnés (Paris, France, Étranger) des proportions équitables de chaque prime, si bien que même les abonnés des pays les plus éloignés ont des chances d'obtenir des primes.

LIBRES PROPOS

Ayant une recherche à faire à la bibliothèque de la Faculté de médecine, je me présentais samedi devant la porte de l'école, et n'étais pas peu surpris de la trouver close. Un étudiant, qui venait d'éprouver la même mésaventure m'en donna incontinent la raison : Quelques jours avant, avait eu lieu l'inauguration de la statue d'un homme politique célèbre, et le ministre de l'Instruction publique avait cru bon de commémorer cet important événement par un jour de congé accordé aux étudiants.

Que l'on agisse ainsi vis-à-vis des enfants de l'école primaire, des potaches des lycées, pour qui tout travail est un pensum, pour qui un jour de congé est synonyme de jour de fête et de réjouissance, je le conçois. On fera bénir par toute une génération et pour une journée entière (car la reconnaissance est courte) le nom du grand homme ! Mais que l'on en use de même dans les facultés, je me permettrais de trouver cela quelque peu saugrenu, s'il n'était bien connu qu'un ministre est incapable de prendre une décision justiciable de cette épithète.

Comment ! voilà une population de jeunes gens qui ont à faire leur carrière, qui travaillent de tout leur cœur à acquérir des armes pour les luttes futures, à qui le temps manque souvent pour préparer concours et examens, et vous allez, sous prétexte de réjouissance nationale, les condamner à un jour de repos forcé, leur fermer la faculté, les obliger à traîner leur oisiveté dans les brasseries du quartier !

On me répondra, je le sais bien, que tous les étudiants n'étudient pas, qu'il en est bon nombre à qui le *farniente* est doux et le travail morose; mais ceux-là se passent de l'autorisation du ministre pour ne rien faire, et ils n'ont pas besoin, pour s'abstenir des cours et de la bibliothèque, d'avoir un grand homme à commémorer. Les cours n'étant pas obligatoires, ils évitent de s'y égarer, et ils ne se sont certainement pas aperçus que, samedi, il y avait quelque chose de changé à la Faculté. Les seuls qui s'en sont aperçus, et pour en pâtir, sont les laborieux dont on a entravé le travail, les pauvres diables, qui, mal éclairés, mal chauffés dans leurs chambres, viennent à la bibliothèque consulter confortablement les livres qu'ils n'ont pas les ressources suffisantes pour acheter. Ce n'est pas un droit au repos qu'a accordé le ministre, c'est une interdiction de travail qu'il a prescrite. Vraiment, est-ce une manière logique de célébrer la mémoire d'un laborieux?

G. Linossier.

CHOSES DU JOUR

LES FEMMES A L'INSTITUT

Mme Curie a posé sa candidature à l'Académie des Sciences au fauteuil laissé vacant par la mort de M. Gernez. Et ce geste fait couler beaucoup d'encre !

La commission administrative centrale, instituée « pour administrer les propriétés et les fonds communs aux cinq académies » et statuer aussi sur les questions d'intérieur et d'administration de l'Institut, a eu à examiner dans sa séance de Novembre les conséquences qu'il entraîne, car, semble-t-il, les cinq Académies sont solidaires ; et si l'une d'entre elles admet des femmes dans son sein, il est naturel que les autres puissent être tenues d'en faire autant ; mais la commission ne s'est pas mise d'accord et ce n'est que le 4 janvier prochain que le problème sera résolu : Partisans et adversaires des candidatures féminines ont donc tout le temps pour argumenter et faire campagne.

La question au reste n'est pas nouvelle. L'Académie des Beaux-Arts au XVIIIe siècle admit parmi elle quelques femmes ; la plus célèbre d'entre elles fut Mme Vigée-Lebrun qui, méconnue par ses contemporains, fut classée immortelle par le fait du prince, en l'espèce par l'ordre de Marie-Antoinette. Et l'Académie Française elle-même compta au XVIIe siècle deux académiciennes... honoraires, il est vrai. C'est Conrart qui, abandonnant pour une fois son silence prudent, nous l'apprend dans ses mémoires : « Mlle de La Suze, qui joignait au don de versifier à miracle celui de raisonner solidement et joliment, m'ayant fait confidence qu'elle avait parié, après rêver, qu'elle serait des nôtres en esprit, sinon en charnelle présence, je m'amusai, de mon côté, à la proposer aux suffrages de mes confrères, lesquels furent unanimes à contenter son juste désir et à récompenser son mérite. Elle eût succédé de la sorte à Mlle de Schurmann pour qui l'Académie, quelques années en deçà, avait montré une pareille courtoisie qui ne semble pas contraire au dessein que marqua M. le cardinal de Richelieu, en voulant que le charme et le goût eussent leurs assises constrantes. »

Mais Conrart ajoute :

« Une femme ne serait plus guère charmante, qui disputerait avec nous autres hommes des livres et du geste, fût-ce sur le destin des mots et des phrases ».

Il ne s'agit plus aujourd'hui de s'en tirer par une pirouette ou plutôt par une galanterie ; c'est à l'Académie, dont les travaux semblent le moins aptes à intéresser la généralité des mentalités féminines qu'est posée une candidature vraiment sérieuse qui, si des raisons de principe ne viennent pas l'écarter, a de grandes chances d'aboutir. La littérature compte, certes, plusieurs femmes de grand talent et l'on peut citer deux ou trois romanciers-femmes qui ne seraient pas déplacées parmi les quarante ; mais aucune d'elles ne s'impose et les Académiciens peuvent très facilement, si elles sollicitaient leurs suffrages, ne point les leur accorder. Mais Mme Curie a une place à part dans la science contemporaine ; la découverte du radium et les recherches longues et précises qui l'ont précédée et suivie lui ouvriraient incontestablement les portes de l'Institut, si elle eût appartenu au sexe fort. Et c'est là que gît la difficulté qui émeut si fort certains académiciens, héros de la tradition !

Les femmes ont déjà brisé bien des barières : les lettres, le droit, les sciences, la médecine ne leur sont plus fermés. Elles peuvent être avocates, médecins, internes des hôpitaux, etc. Mme Curie est déjà professeur à la Sorbonne ; peu importe qu'elle soit ou non académicienne. Le féminisme fait chaque jour des progrès. Nos fils verront peut-être un jour des femmes, professeurs de la faculté de médecine, doyennes ou recteurs?

Sera-ce un bien? Sera-ce un mal? Je n'aurais garde de répondre.

Spectator.

LA MÉDECINE AU THÉATRE

L'HOMME MYSTÉRIEUX

Nous donnons ici la fin du 2e acte de l'*Homme mystérieux*, la belle pièce de MM. ANDRÉ DE LORDE et BINET qui est représentée actuellement au théâtre Sarah-Bernardt.

LE DOCTEUR. — Ne vous dérangez pas, Monsieur Bercier, je vais venir auprès de vous. Nous avons à causer tous les deux...

. . . .

LE DOCTEUR. — Ah ! ah ! vous voyez, la mémoire vous revient... Votre femme... Vous avez eu des difficultés avec elle, n'est-ce pas? Vous avez eu des scènes d'une violence extraordinaire... Vous avez cru qu'elle vous trompait?...

RAYMOND. — L'idée... oui... Cette idée m'est passée par la tête...

LE DOCTEUR. — Vous avez eu aussi l'idée de la tuer, n'est-ce pas?

RAYMOND, *très ému, à voix basse*, — C'est vrai... C'est vrai... J'ai eu un moment cette idée terrible.. mais je l'ai chassée.

LE DOCTEUR. — Chassée ! Pourquoi?...

RAYMOND, *énergiquement*. — Parce que je me suis aperçu qu'elle n'était pas coupable... Que c'était au contraire la plus dévouée, la meilleure, la plus honnête des femmes !...

LE DOCTEUR. — Et si cette idée vous reprenait?

RAYMOND. — Oh ! non, jamais... Vous avec dissipé mes mauvais soupçons, à force de discussions patientes, vous m'avez guéri...

LE DOCTEUR, *se levant et jetant un coup d'œil au procureur*. — Guéri ! Vous avez dit guéri !... Vous reconnaissez donc que vous avez été fou?

RAYMOND, *qui a surpris le regard du docteur au procureur*. — Non, Monsieur... La passion n'est pas de la folie... Un fou vit toujours dans son erreur. Moi je m'en suis débarrassé...

LE PROCUREUR. *à mi-voix*. — Très juste.

LE DOCTEUR. — Très juste, en effet. (*Un silence.*) Je viens, mon cher Monsieur Bercier, de vous soumettre à une petite épreuve. Je voulais savoir par moi-même où vous en étiez de votre délire... Je suis content de vous. Je vous trouve très amélioré. Vous avez du bon sens, du jugement... Ces Messieurs ont pu s'en rendre compte.

LE PROCUREUR. — C'est vrai...

LE DOCTEUR. — Jusqu'ici, je m'étais opposé à votre sortie... Oh ! absolument. Eh bien, si M. le Procureur m'en prie un peu, je suis capable de signer votre exeat.

(*Il s'avance à la table, face au procureur qui s'est levé, et lui fait rapidement avec la main un signe qui veut dire :* Non, pas du tout.)

RAYMOND, *se levant, avec un cri de joie*. — Enfin !

LIONEL, *même jeu*. — Ça y est !...

LE DOCTEUR. — Vous voyez bien que les médecins ne sont pas des geôliers. Monsieur le Directeur, voulez-vous me permettre... (*Le directeur se lève, lui cède sa place. Le docteur s'assied. Il prend du papier, une plume. Un grand temps. Puis il trempe sa plume dans l'encrier, va écrire, hésite. Lionel et Raymond suivent anxieusement cette scène.*) Seulement... (*Il s'arrête à nouveau et regarde le procureur comme pour lui dire : Attention !*)... seulement, comme je vous porte grand intérêt...

RAYMOND. — Vous êtes bien bon...

LE DOCTEUR. — Je me permets de vous donner un conseil. Quand vous nous quitterez, où irez-vous?

RAYMOND. — Chez moi.

LE DOCTEUR. — A Rouen?

RAYMOND. — Naturellement, puisque j'y ai mon domicile, mes travaux...

LE DOCTEUR. — Voilà ce que je craignais ! Vous allez tout de suite vous remettre au travail.

RAYMOND. — Le travail ne me fait pas peur !

LE DOCTEUR. — Oui, mais tel que je vous connais, avec votre nature nerveuse, sensible, vous allez vous refaire du mauvais sang...

RAYMOND. — Pourquoi?

LE DOCTEUR, *tout en ayant l'air d'écrire*. — Ne m'avez-vous pas dit que les affaires étaient très difficiles, que vous étiez entouré de jaloux, d'envieux, d'ennemis...

(*A ce moment Raymond tressaille, le docteur ne le perd pas des yeux.*)

RAYMOND. — Tout le monde en a...

LE DOCTEUR. — Surtout quand on occupe une situation importante comme la vôtre.

RAYMOND. — Certainement !

LE DOCTEUR, *lui tendant un piège*. — On est victime de telles indignités... Tout le monde vous en veut...

RAYMOND. — C'est vrai...

LE DOCTEUR. — Tout le monde vous guette... Tout le monde complote contre vous...

RAYMOND, *sans voir le piège tendu*. — Il y a longtemps que je m'en suis aperçu.

LE DOCTEUR, *se levant sans bruit et se rapprochant de lui*. — Ah ! vraiment...

RAYMOND. — Depuis que je suis dans les affaires, j'en ai vu de dures, allez ! Pourtant je suis honnête homme, je n'ai jamais rien fait à personne. (*S'exaltant peu à peu.*) Eh bien, j'ai été cerné, traqué par une bande qui en voulait non seulement à mon honneur, mais à mon argent... Vous parlez de complot? Si je vous disais ce qui m'est arrivé... ce qu'on m'a fait à moi? C'est à ne pas y croire... C'est une histoire à faire frémir...

(*Le procureur s'est levé.*)

LIONEL, *intervenant avec vivacité*. — Mon frère a raison. Nous avons été victimes dans nos affaires d'un véritable complot...

LE DOCTEUR, *furieux de l'intervention*. — Mais...

LIONEL, *continuant*. — ...on nous a fait toutes les infamies possibles. (*A Raymond.*) C'est à ça que tu faisais allusion, n'est-ce pas?

RAYMOND, *se ressaisissant et très naturellement*. — Oui... c'est à ça...

LIONEL. — C'est qu'à t'entendre, ces Messieurs auraient pu croire...

RAYMOND, *regardant le docteur et le procureur bien en face*. — Ils auraient pu croire quoi? Alors maintenant tout ce que je dirai...

LE DOCTEUR, *le regardant les yeux dans les yeux*. — On aurait pu croire que vous exagériez vos griefs, mon cher Monsieur Bercier... Mais moi, je sais bien que non... et ces Messieurs pourront s'en convaincre si vous voulez nous donner encore quelques détails...

RAYMOND. — Sur quoi?

LE DOCTEUR, *le poussant davantage, avec une nervosité mal dissimulée*. — Sur cette affaire dont vous parliez... Sur ce complot...

RAYMOND, *l'arrêtant net*. — Non... docteur... non... Depuis un quart d'heure vous cherchez, par vos insinuations, à me troubler, à me circonvenir, pour montrer à ces Messieurs que je n'ai plus ma tête à moi... Ce manège-là, il y a trois mois qu'il dure... trois mois que vous vous livrez à des interrogatoires sans fin, pendant lesquels je vois qu'on écrit tout ce que je dis et probablement ce que je ne dis pas..

LE DOCTEUR. — Oh ! Monsieur Bercier...

RAYMOND. — Si je réponds à vos questions, je suis fou... Si je garde le silence, je suis fou... Si j'ai de l'émotion, si je m'indigne à certains souvenirs, je suis fou... J'en ai assez ! Je déclare qu'à partir de ce moment, vous aurez beau faire et beau dire, je ne vous répondrai plus ! (*Il se tourne du côté de son frère, dos au docteur. Un temps. Le procureur reste songeur.*)




OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
CHOAY
2 à 8 par jour
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS


Catalogue
Illustré
Franco
sur
Demande
BLACQUE
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
25, rue Cujas, Paris


SEMER LES
Graines d'Élite
CLAUSE
CULTURE DE GRAINES
Brétigny-
sur-Orge
(Seine-et-Oise)
Catalogue n° 34
franco.

LA MÉDECINE AU THÉATRE

LE PROCUREUR, *après un silence, bas au docteur.* — Voulez-vous continuer à l'interroger?

LE DOCTEUR, *bas au procureur, en remontant au fond.* — Il n'y a plus rien à faire... Il est buté...

LE DIRECTEUR. — Vous n'avez plus besoin de M. Bercier?

LE DOCTEUR. — Non...

LE DIRECTEUR. — Alors, dans ce cas... (*Au surveillant.*) Veuillez accompagner Monsieur à son pavillon...

LE SURVEILLANT, *s'avançant.* — Bien, Monsieur le Directeur.

RAYMOND, *reculant.* — Je ne veux pas !...

LE DOCTEUR. — Allons, voyons, Monsieur Bercier...

LE PROCUREUR, *qui est resté pensif depuis les dernières paroles de Raymond, à l'infirmier.* — Attendez !...

RAYMOND. — Je proteste !...

LIONEL, *avec éclat.* — Après l'interrogatoire auquel je viens d'assister, il est impossible, Monsieur le Procureur, que vous reteniez mon frère plus longtemps...

RAYMOND, *avec indignation.* — Monsieur le Procureur, si vous ne me rendez pas justice, je vous préviens que j'aurai recours à la violence.

LIONEL. — Tu en auras le droit !

LE PROCUREUR, *à Lionel et à Raymond.* — Voyons, du calme ! Avant de prendre une décision, j'ai besoin de causer quelques instants avec le docteur Bernard. Pendant ce temps, Monsieur Bercier, veuillez m'attendre, là, dans le parloir. Vous n'avez rien à craindre ; votre frère vous tiendra compagnie...

LIONEL. — Bien, Monsieur le Procureur. (*A son frère.*) Viens, Raymond, viens... N'aie pas peur... Va... Je suis là !...

RAYMOND. — Sois tranquille, je saurai me défendre !

(*Le surveillant leur ouvre la porte de gauche. Raymond et Lionel sortent.*)

RAYMOND, *en sortant.* — Je veux ma liberté...On n'a pas le droit de me retenir... on n'a pas le droit...

LE DIRECTEUR, *à l'infirmier.* — Laissez-nous...

(*Le surveillant sort au fond.*)

LE DOCTEUR, *voyant que le procureur ne dit rien.* — Eh bien, Monsieur le Procureur?

LE PROCUREUR, *tout en arrangeant des papiers dans sa serviette.* — Eh bien, voulez-vous mon avis? Si M. Bercier a été autrefois malade, il me semble aujourd'hui guéri...

LE DOCTEUR, *avec un mouvement de stupéfaction.* — Guéri ! Vous ne l'avez donc pas examiné pendant que je l'interrogeais?...

LE PROCUREUR. — Si... très attentivement.

LE DOCTEUR. — Alors, vous avez dû remarquer ses hésitations, ses réticences, son émotion?

LE PROCUREUR. — Le malheureux ! Voilà trois mois qu'il est enfermé ici sous la plus grave des accusations !

LE DOCTEUR. — Ce n'est pas une accusation !

LE PROCUREUR. — C'est pire ! Depuis trois mois, il vit anxieux, inquiet, n'ayant sous les yeux que des spectacles troublants.

LE DOCTEUR. — En tout cas, vous avez dû vous rendre compte que cet homme a une allure mystérieuse, inquiétante.

LE PROCUREUR. — Tout paraît inquiétant dans ce milieu !

LE DOCTEUR. — Ses gestes, ses paroles, jusqu'à ses silences sont d'un aliéné !...

LE PROCUREUR, *allant chercher son manteau et son chapeau qu'il a déposés sur le canapé.* — Il ne délire pas. Il a la pleine conscience de ce qu'il dit.

LE DOCTEUR.—De ce qu'il veut dire.

LE PROCUREUR. — Enfin, n'importe. Il n'est pas bien dangereux, on peut lui rendre sa liberté...

LE DOCTEUR, *s'emballant.* — Pas dangereux ! Mais, Monsieur le procureur, M. Bercier est un persécuté, j'en suis sûr... Tout à l'heure j'ai cru le tenir, j'ai senti son regard qui vacillait, mais son frère est intervenu, l'a empêché de se démasquer. Mais il a en lui l'idée, l'obsession de tuer ; peut-être a-t-il déjà choisi sa victime. On ne sait pas !... Si nous le lâchons, nous nous rendons complices d'un meurtre...

LE PROCUREUR, *qui a remis son pardessus et qui est revenu à la table prendre sa serviette, d'un ton sec.* — Rien de tout cela n'est prouvé... Monsieur...

LE DOCTEUR. — Pour vous peut-être, qui ne faites que passer ; mais pour moi, qui l'étudie sans cesse depuis des mois...

LE PROCUREUR, *élevant la voix.* — Vous qui l'étudiez sans cesse, vous n'avez pas la moindre preuve à apporter...

LE DOCTEUR. — J'ai en tout cas mon expérience de praticien.

LE PROCUREUR, *s'emballant aussi.* — Elle ne suffit pas pour faire condamner quelqu'un.

LE DOCTEUR. — Elle suffit tout au moins pour provoquer un doute.

LE PROCUREUR. — Le doute ne doit profiter qu'à celui qu'on accuse... Magistrat, je ne condamne que sur une conviction, et ma conviction est que vous avez commis une erreur qui a entraîné une séquestration arbitraire...

LE DOCTEUR. — C'est votre dernier mot?

LE PROCUREUR. — Non, Monsieur. Je dois ajouter que votre attitude me paraît singulière. On dirait que vous n'avez qu'une seule pensée : retenir ce malheureux à l'asile. On dirait que c'est votre proie, et vous la défendez contre nous avec une âpreté que je trouve regrettable.

LE DOCTEUR. — Si nous nous comprenons si mal, je n'ai plus rien à ajouter... Faites ce que vous voudrez !... Vous êtes le maître de la situation, puisque la loi a commis cette faute de vous donner le pas sur moi et de faire juger en dernier ressort un malade par un magistrat. Mais de toute manière, je tiens à protester devant M. le Directeur, et devant vous, afin de dégager ma responsabilité.

LE PROCUREUR, *avec hauteur.* — Vous n'avez aucune responsabilité... puisque je vous couvre.

LE DOCTEUR. — Je vous demande pardon, j'ai une responsabilité morale. Je suis ici pour défendre la société contre un meurtrier.

LE PROCUREUR. — Et moi, je défends une famille contre l'arbitraire, un malheureux innocent contre une erreur médicale...

LE DOCTEUR. — Vous allez renouveler l'histoire de l'Ogresse que les tribunaux ont mise en liberté ! Elle continue à étrangler des enfants !

LE PROCUREUR. — Et vous, sous prétexte de science, vous voulez nous ramener à l'époque où l'on embastillait les gens, sans jugement, par lettre de cachet. Ce n'est plus le caprice des puissants, c'est une aberration de médecin ; ça ne vaut pas mieux...

LE DOCTEUR. — Monsieur le Procureur !...

LE PROCUREUR, *l'arrêtant net.* — Inutile, Monsieur, cette conversation a trop duré et ma résolution est prise...

LE DOCTEUR. — Comme vous voudrez !... Je m'en lave les mains !

LE PROCUREUR. — Monsieur le Directeur, voulez-vous prier ces Messieurs d'entrer?...

LE DIRECTEUR. — Tout de suite. (*Il va à gauche, ouvre la porte, disparaît une seconde et rentre, suivi de Raymond, Lionel et du surveillant en chef.*

LE PROCUREUR, *à Lionel.* — Je me rends de ce pas à la préfecture pour signer les pièces nécessaires à l'élargissement de Monsieur votre frère. (*A Raymond.*) A partir de ce moment, Monsieur Bercier, vous êtes libre ! (*Rideau.*)

DIÉTÉTIQUE ET FORMULES

RECETTES DE RÉGIME

QUELQUES RECETTES DE POTAGES VÉGÉTARIENS
(Bonnejoy)

Potage au riz. — Prenez trois cuillerées de riz, lavez-les dans un peu d'eau froide, mettez-les dans un litre et demi d'eau. Quand elle commence à bouillir, ajoutez trois pommes de terre, un poireau coupé fin, un demi-navet coupé fin, une feuille d'oseille, quelques rondelles de carotte, du céleri, mais pas de chou, il nuirait au goût. Deux heures de cuisson à petit feu, quantité suffisante de beurre fondu, qui se mettra en petite quantité avec les légumes, le reste trois quarts d'heure après. Saler modérément.

Ce potage, quand il est réussi, possède un excellent goût et est très réconfortant et nourrissant.

Potage vermicelle à l'oseille. — Faites cuire de l'oseille selon l'art, avec un morceau de beurre. Quand elle est bien revenue, ajoutez quantité suffisante d'eau. Faites bouillir, jetez dans le vermicelle. Une demi-heure d'ébullition à feu doux. Au moment de servir, tournez un jaune d'œuf à part avec de l'eau ou un peu de bouillon et ajoutez.

On peut associer l'oseille à tous les potages : riz, semoules, graines, pâtes, etc.

L'oseille a pour effet de corriger l'influence de ces potages qui est légèrement échauffante. Mais il faut l'employer en nature et éviter, pour cause de composition inconnue, les préparations toutes faites d'avance.

Potage (suppe) aux pommes de terre. — Faites bouillir dans de l'eau *salée* une bonne quantité de pommes de terre, puis passez-les par un tamis de crin, mettez demi-quart de beurre dans une casserole avec les pommes, une cuillerée de farine et faites revenir pendant cinq minutes. Ajoutez d'abord deux tiers de lait, et ensuite l'eau nécessaire et faites cuire dix minutes. Au moment de servir, ajoutez deux œufs entiers et un quart de litre de crème. Mettez encore, si vous voulez, de petits morceaux de pain grillé.

Julienne fine aux boulettes à l'œuf. — Quantité suffisante pour dix personnes. Prenez une assiette et demie de belles carottes rouges, trois quarts de pommes de terre, deux grandes tomates, un demi-pied de céleri, deux poireaux, un oignon, un bouquet de persil, un fort chou-rave, une demi-tête de chou-fleur et une tête de chou frisé ordinaire : tous coupés en morceaux ; cent cinquante grammes environ de petits pois, faites revenir le tout dans un demi-quart de beurre pendant une demi-heure. Ajoutez l'eau nécessaire et faites passer le tout à travers un tamis étamé, assez gros, et remettez-le dans la casserole pour le faire bouillir pendant cinq minutes. Servez alors après avoir ajouté au potage les boulettes suivantes :

Battez quatre œufs entiers et les ajoutez à un demi-litre de lait; faites cuire au four jusqu'à bonne consistance et ajoutez au précédent du beurre en morceaux de la grosseur d'un œuf de pigeon.

Ceci est de la cuisine raffinée, mais quand ce potage est bien réussi par une bonne cuisinière végétarienne, il est fort capable de convertir à la doctrine le nécrophage le plus endurci.

Potage (suppe) aux pois jaunes. — Prenez quantité suffisante de pois secs, ajoutez dix grammes de tapioca par couvert, du beurre; on fait cuire les pois à l'ordinaire et on passe à travers un tamis, puis on met le beurre et le tapioca cuit à part et on donne au tout un bouillon d'environ cinq minutes, et on sert, salant modérément.

Potage au blé vert. — Prenez vingt-cinq grammes par couvert de semoule au blé vert, beurre, sel, etc. Jetez la semoule dans l'eau bouillante en tournant toujours, laissez cuire huit à dix minutes ; puis ajoutez des œufs bien frais battus avec un demi-verre de crème épaisse et le beurre un peu avant. Il faut un œuf pour deux couverts.

La semoule de *blé vert* est un produit allemand, c'est du blé cueilli avant maturité et desséché, il fournit de fort bons potages rafraîchissants.

Ce potage est fort bon, il a un petit goût aigrelet fort appétissant.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

TRAITEMENT MÉDICAL DES HÉMORROIDES

1° Contre la **congestion douloureuse** : onction avec la pommade :

Extrait de jusquiame . .	0gr,50
Extrait de belladone . . .	0gr,50
Chlorhydrate de cocaïne.	0gr,50
Onguent populeum	30 grammes.

F. s. a.

Prescrire 3 fois par jour, entre les repas, dans un peu d'eau, XV gouttes du mélange :

Extrait fluide d'hamamelis	,15 grammes.
Extrait fluide d'hydrastis canadensis.	615 —

Mêlez.

Ou bien, 3 par jour, des pilules suivantes :

Extrait de belladone . . .	0gr,01
— d'hamamelis	0gr,05
— de capsicum annuum	0gr,10

F. s. a. une pilule; n° 20.

Spécialement contre la douleur, prescrire un des suppositoires :

Chlorhydrate de cocaïne. .	0gr,02
Extrait de belladone	0gr,02
Beurre de cacao	4 grammes.

F. s. a. un suppositoire.

Ou bien :

Chlorhydrate de morphine	0gr,01
Extrait de jusquiame. . . .	0gr,01
Beurre de cacao	4 grammes.

F. s. a. un suppositoire ; n° 6.

2° Contre les **hémorragies**. Si les hémorragies sont abondantes ou prolongées, et qu'il y a d'autant moins lieu de les respecter qu'elles peuvent entraîner par elles-mêmes des complications, recourir, en dehors des autres moyens, aux médicaments suivants :

Extrait fluide d'hamamelis, Q. S.

Une cuillerée à café 3 fois par jour, entre les repas,; à continuer pendant plusieurs semaines, en cas d'hémorragies répétées.

Ou bien :

Antipyrine	1 gramme.
Eau distillée.	20 grammes.

F. s. a. une solution.

A introduire dans le rectum, à l'aide d'un tampon de ouate hydrophile, ou en injection.

Ou bien prescrire la chrysarobine (Lemoine et Gérard) :

Chrysarobine	0gr,15
Extrait de belladone	0gr,02
Beurre de cacao	4 grammes.

F. s. a. un suppositoire; n° 6.

Ou sous forme de pommade :

Chrysarobine	2 grammes.
Lanoline	30 —

F. s. a.

Au besoin, prescrire concurremment, à prendre par cuillerée à soupe toutes les heures, la potion suivante :

Chlorure de calcium . . .	4 grammes.
Sirop diacode	50 —
Hydrolat distillé.	100 —

F. s. a.

LA VIE PRATIQUE

LES POURQUOI DE L'HIVER?

Pourquoi lorsque la maison est confortablement chauffée les meubles se décollent-ils?

Parce que les sources de chaleur que nous employons dessèchent l'atmosphère, qu'il s'agisse du modeste poêle ou du calorifère ; c'est pour cette raison aussi que les plantes s'étiolent, que les fleurs se flétrissent si rapidement. Le remède est simple ; il suffit de placer à l'orifice des bouches de chaleur des récipients pleins d'eau ; en s'évaporant cette eau rend à l'atmosphère le degré hygrométrique habituel et tous les phénomènes que nous déplorions disparaissent.

* * *

Pourquoi trouve-t-on dans tous les livres d'hygiène et d'économie domestique cette affirmation bizarre, il est mauvais de chauffer les chambres à coucher?

Il se produit une confusion dans l'esprit des auteurs qui confondent la chaleur et les produits délétères de la combustion.

Il ne peut qu'être excellent de chauffer modérément une chambre à coucher. Un feu bien fait avec un bon tirage n'est pas une cause de viciation de l'air ; au contraire, le meilleur auxiliaire de la ventilation est certainement un bon foyer en ignition.

Ce qu'il faut redouter, ce sont les poêles à combustion lente qui appliqués contre des rideaux de cheminées mal fermés offrent un grand et sérieux danger. Il arrive en effet que les produits de la combustion sont refoulés dans la cheminée et, si la fermeture n'est pas hermétique, ils pénètrent dans la chambre à coucher et l'on devine les conséquences.

Il faut donc se rendre compte, bien exactement, de l'état de cette fermeture et au besoin veiller soi-même à l'obstruction des fissures. On peut obtenir une herméticité parfaite en employant à cet effet des bandes de carton d'amiante détrempées dans l'eau ; molles et plastiques on les tasse aisément et une fois en place elles durcissent et forment de très bons joints.

* * *

Quel est le combustible le moins cher?

Beaucoup diront : le charbon de terre, et les prix comparés de la valeur des différents combustibles, en égard à la quantité de calories produite par eux semblent leur donner raison. La vérité est que cela dépend de l'agencement de l'appartement que l'on chauffe. Dans une maison d'ouvriers sans tenture, sans meubles sculptés, le charbon n'offre que des avantages ; dans une maison bourgeoise il est un véritable effroi pour la ménagère, car l'économie qu'il permet de réaliser sur le chauffage est largement dépassée par de coûteux et fréquents achats de tentures.

M[e] Moll-Weiss

CURIOSITÉS

Les méfaits du corset.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les protestations des médecins contre les modes féminines. En 1770, dans son essai sur les maladies des gens du monde, le D[r] Tissot membre de la Société royale de Londres, s'exprimait ainsi :

« L'on sait combien les corps baleinés ont détruit de tailles et de santés ; l'estomac, les viscères du bas-ventre, et par une suite nécessaire le poumon, toujours comprimés, constamment gênés dans leurs fonctions, les font toutes mal ; les digestions se perdent, les viscères s'obstruent, les humeurs s'altèrent, les malades tombent dans les pâles couleurs et la cacochymie ; l'acide prévaut, la nutrition ne se fait plus, les os s'affaiblissent, leur figure s'altère souvent depuis l'âge de dix ans jusques à celui de dix-huit, et ces mêmes moyens destinés à procurer des tailles élégantes, sont sans aucun doute la cause qu'il y a beaucoup de contre-faites. Cet usage malheureusement ancien, dont Varron parle déjà, que Térence tournait en ridicule dans ses comédies, il y a dix-neuf siècles, dont les poètes romains, qui l'ont suivi, ont aussi fait l'objet de leurs satires, dont les plus habiles médecins ont fait sentir les dangers, ne peut point encore se détruire, malgré tous les avis qu'on peut donner aux femmes là-dessus, malgré tout ce que leur apprend l'expérience. Nuisible à tout âge, puisque, comme je l'ai dit, en comprimant l'estomac, tous les organes du bas-ventre, et la poitrine, ils dérangent absolument la digestion, produisent des obstructions du foie, des jaunisses, des flatuosités, des diarrhées, des palpitations, des toux, des asthmes, des défaillances ; ils sont surtout dangereux pour les femmes enceintes et pour les jeunes filles qui, étant plus sensibles, sont plus affectées par la gêne, et chez qui les vaisseaux plus mous résistant moins à cette pression étrangère, sont par là même beaucoup plus dérangés dans leurs fonctions ; et comme les dérangements sont beaucoup plus fâcheux à cet âge qui est celui où la machine se forme, et où elle se forme mal si son organisation est gênée, que dans un âge plus avancé où les mauvais effets de cette compression n'ont pas une influence à vie, on comprend aisément combien il est cruel de sacrifier la santé à venir et le bien-être actuel d'une jeune personne à l'espérance de lui voir un jour une taille de quelques lignes plus mince qu'elle ne l'aurait peut-être eue si on n'eût pas employé ce cruel artifice ; espérance même souvent déçue, puisque si ce moyen diminue quelquefois le volume de la taille en empêchant la nutrition, il jette souvent dans la maigreur qui défigure.

Nous rions des Chinoises qui, par des souliers forts et étroits, préviennent totalement l'accroissement des pieds ; sommes-nous moins ridicules et ne sommes-nous pas infiniment plus cruels, nous qui astreignons nos jeunes filles à passer la moitié de leur vie dans des étaux qui non seulement empêchent l'accroissement d'une partie, mais qui en gênant absolument les fonctions les plus essentielles, détruisent leur santé, les jettent dans les maux de langueur les plus cruels et abrègent leurs jours? Cette mère qui craindra que sa fille ne s'expose un instant au serein sans un triple rang de coiffes, qui sera désespérée si elle est obligée de passer une heure dans une chambre qui ne soit pas très chaude, ou qui la croira morte si elle est exposée un quart d'heure au soleil du printemps, peut la voir tous les jours souffrir plusieurs heures, au point d'avoir les larmes aux yeux, ne rien manger, être pâle, évanouir, pendant qu'elle est enclavée dans son corps, maigrir, dépérir insensiblement, n'être heureuse que quand elle est délivrée de cette affreuse entrave, et elle a le courage ou plutôt la barbare cruauté de la forcer tous les matins à y rentrer.

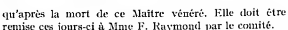
C'est peut-être là une des contradictions et des bizarreries de l'esprit humain les plus difficiles à expliquer. L'homme ne désire sans doute que d'être heureux, c'est son seul but, il court sans cesse après le bonheur, mais il court à l'aventure et sans avoir jamais demandé : où est-il? Il serait cependant assez naturel, quand on part, de savoir où l'on veut aller.

LES PLAQUETTES MÉDICALES

MÉDAILLE DU Pr RAYMOND

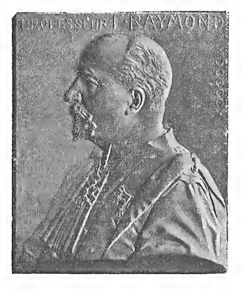
La médaille du regretté professeur F. RAYMOND que nous reproduisons devait lui être remise par ses amis et ses élèves.

Par une cruelle ironie du sort elle n'a été achevée



qu'après la mort de ce Maître vénéré. Elle doit être remise ces jours-ci à Mme F. Raymond par le comité.

Elle est due au talent de M. Prudhomme, et reproduit fort bien les traits du professeur de la Salpêtrière. Au verso il est représenté pratiquant l'examen nerveux d'une de ses malades.





L'INTERMÉDIAIRE DES MÉDECINS

QUESTIONS

Un blessé qui s'opère lui-même

On lit dans un numéro de novembre du *Matin* :

Dans l'après-midi d'hier, vers quatre heures, Louis Maître, charretier, âgé de cinquante-trois ans, au service d'un agriculteur de la commune de Jony-le-Comte, se rendait à la gare de Persan-Beaumont pour prendre livraison d'un chargement. Comme le charretier se trouvait dans la gare aux marchandises, il n'entendit pas venir une locomotive de manœuvre qui le tamponna. Le mécanicien de la locomotive, Leroy, avait aperçu M. Maître et avait crié à différentes reprises pour le prévenir. Le charretier semblait ne pas entendre. Le mécanicien serra ses freins, mais il était trop tard, M. Maître avait glissé sur le rail et sa jambe droite, prise sous la roue, était coupée à la hauteur de la cheville.

Quand le personnel de la gare, prévenu par le mécanicien, accourut pour relever le blessé, on retrouva M. Maître, qui avait tiré de sa poche son couteau, occupé à trancher les lambeaux de chair qui retenaient encore son pied à la jambe. Avec un courage inouï, sans une plainte, le charretier voulut terminer lui-même cette amputation primitive, et il ne se laissa conduire à l'hôpital de Beaumont que lorsqu'il eut achevé, de ses propres mains, un pansement provisoire. Le Dr Brenans a procédé, à son tour, à une opération plus savante qui a parfaitement réussi, et il faut espérer que M. Louis Maître, qui est marié et père de deux enfants, sera bientôt, sauf complications, en voie de guérison.

Connait-on des cas analogues de blessé s'opérant lui-même ?

REPONSES

Faut-il châtrer ou fouetter les apaches ?

A mon humble avis, les Français n'auront rien fait pour réprimer les crimes des apaches tant qu'ils n'auront pas recours à l'un ou l'autre de ces deux moyens.

La castration est une punition beaucoup plus dure, beaucoup plus efficace aussi, puisqu'elle supprime la descendance de « ces messieurs ».

Je suis pour le fouet d'abord, très catégoriquement, et, en cas de récidive un peu corsée, pour la castration.

La Société est, depuis trop longtemps, la victime d'un sentimentalisme outré : il est temps qu'elle se défende ! A. M.

Comment doit on se chausser ?

Permettez à un de vos abonnés de la première heure de vous exprimer très franchement son avis en deux mots.

Il n'y a que les souliers américains qui présentent la forme rationnelle du pied. Ce sont les seuls dont on devrait faire usage.

Pendant vingt ans de ma vie d'adulte, j'ai eu recours aux chaussures ordinaires toutes faites ou faites sur mesure ; c'est souvent avec ces dernières que j'avais le plus mal aux pieds. J'ai du reste, été frappé toujours de l'incompétence notoire de ceux qui s'intitulent « bottiers ».

Depuis que j'ai eu recours aux souliers américains, mes pieds ont une aisance dont je sens tout le prix. Que n'ai-je connu plus tôt ces formes rationnelles de chaussures?

X.



Les premières Cartes du bal de l'Internat, par Bellery-Desfontaines.

L'artiste regretté qui dessina ces cartes fut l'ami fidèle des internes parisiens, c'est lui qui eut l'idée de transformer en un bal costumé la réunion traditionnelle de Bullier, le soir de l'internat. Le joyeux Esculape qui en 1897 invita les jeunes externes, la phalange guerrière qui en 1898 remplit un office semblable, donnent une idée de l'art et de l'humeur de Bellery-Desfontaines. Ses peintures de la salle de garde de la Charité montrent la place importante et bien personnelle qu'il doit occuper parmi les peintres de la vie médicale.



OPOTHÉRAPIE GASTRIQUE

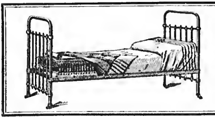


Depuis quelques années on utilise, en Opothérapie gastrique, non plus les extraits de muqueuse, mais le suc gastrique naturel, artificiellement recueilli après sa sécrétion. Cette méthode est très rationnelle, puisqu'elle utilise le produit déjà fabriqué par l'organisme et tel qu'il est fabriqué.

(P. Carnot, Opothérapie, 1910).

DES ÉCHANTILLONS DE
COMPRIMÉS DE
GASTROZYMASE
sont envoyés sur demandes adressées à
M. BOUTY, 42, Fg Montmartre, Paris

ACTION digestive immédiate
ACTION antiseptique
ACTION excito-sécrétoire



Société Française des Lits Aseptiques

HENRI DEPREZ & Cie

9, rue Hauteteuille, PARIS

Sommier-matelas aseptique du Dr Lambotte, à lames d'acier trempé galvanisé **remplaçant le matelas** par des couvertures de laine ou de coton, **facilement lavables,** *Se stérilise en un instant par un simple flambage.*

MÉDICAMENTS NOUVEAUX

GASTROZYMASE

L'Opothérapie est le traitement spécifique des insuffisances organiques. L'extrait d'ovaire contre les troubles de la ménopause, le suc thyroïdien contre le myxœdème sont de véritables conquêtes thérapeutiques.

L'estomac doit bénéficier de cette méthode.

La nature, qui nous offre l'exemple de l'opothérapie placentaire chez les animaux, nous présente également des cas d'opothérapie gastrique. On sait que le pigeon nourrit ses petits en dégorgeant dans leur bec des aliments qu'il a déjà à moitié digérés. De même chez les abeilles, les *nourrices* passent d'alvéole en alvéole pour donner aux jeunes larves un mélange de nectar et de pollen qu'elles ont emmagasiné dans leur estomac.

Tous les peuples, dans tous les temps, ont eu une sorte d'intuition instinctive de l'opothérapie. Il n'est pas d'animal, il n'est pas d'organe ni de sécrétion dont l'empirisme n'ait cherché à faire un remède.

En 1851, Corvisart fit le premier essai d'opothérapie scientifique en employant la pepsine. Il empruntait à l'estomac un remède pour l'estomac.

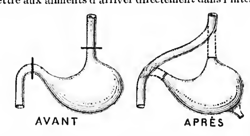
En 1895, Frémont réalisa un progrès considérable en ayant recours au suc gastrique lui-même. Le premier il isola physiolcgiquement l'estomac du chien, et il obtint le suc gastrique pur, sans mélange d'aliments.

On a fait quelques objections au suc gastrique du chien : son odeur désagréable et surtout son acidité beaucoup plus élevée que celle du suc de l'homme. Le chien est un carnivore de par son origine ; or, la digestion de la viande et des os nécessite une acidité considérable.

Choix de l'animal. — Tout en rendant hommage à l'initiative de Frémont, nous avons choisi de préférence le porc.

A l'état domestique comme à l'état sauvage, le porc est omnivore. Sa constitution est robuste ; ses maladies sont rares ; sa puissance digestive est sans égale. Dans l'espace d'une année, son poids passe de 1 kg. à 150 kgs.

Après un choix judicieux de l'animal, on lui fait subir une opération consistant à isoler son estomac et à permettre aux aliments d'arriver directement dans l'intestin.



A l'aide d'une sonde, on recueille le suc de l'estomac.

On obtient ainsi un liquide louche, verdâtre, à odeur peu prononcée, dont voici l'analyse :

Densité à 15°	1.008
Réaction	acide
Résidu fixe, par litre	12 gr.

Ce résidu fixe se décompose en :

Cendres	1 gr. 20
Matière organique	10 gr. 50

L'acidité totale évaluée en HCl donne :

Acide chlorhydrique, par litre	1 gr. 50

La matière organique est constituée par le ferment spécial de l'estomac ou zymase gastrique à l'état naturel et en quelque sorte vivant, combinée avec HCl.

Aidés par l'habitude que nous avons des préparations des produits organiques, nous sommes parvenus à concentrer le suc stomacal en lui conservant son activité.

Cette concentration, faite à basse température dans le vide, n'enlève à ce suc aucune de ses propriétés digestives. Les nombreuses expériences de toutes sortes, auxquelles nous avons soumis la Gastrozymase desséchée, nous donnent le droit d'être affirmatif sur ce point.

S'il n'est pas douteux que le suc gastrique brut est plus actif, faut-il encore que son aspect et son goût ne rebutent pas trop le malade. De plus, il est indispensable que sa conservation soit d'une durée assez prolongée pour que le malade ne soit pas exposé à faire usage d'un produit décomposé et très dangereux par les ptomaïnes qu'il peut contenir. Avec notre mode de préparation, tous ces inconvénients sont écartés.

Propriétés physiologiques. — Le suc gastrique naturel possède trois actions distinctes :

1° *Par son action digestive immédiate*, il vient au secours de l'estomac affaibli ; 2° *Par son action antiseptique*, il combat les fermentations stomacales ; 3° *Par son action excito-secrétoire*, il réveille l'estomac et lui redonne graduellement l'énergie perdue.

Effets cliniques. — Le suc gastrique naturel offre le véritable caractère du *médicament spécifique*, c'est-à-dire qu'il ne s'applique qu'à un seul symptôme défini : l'*insuffisance secrétoire de l'estomac*. Il est vrai que ce symptôme se présente dans les affections les plus diverses.

Les symptômes de cette hypopepsie sont constants : manque d'appétit, enduit blanc de la langue, bouche pâteuse, haleine fétide, gonflement et pesanteur épigastriques après les repas, renvois désagréables, lenteur des digestions.

Sous l'influence du suc gastrique, on voit, en peu de jours, la langue se nettoyer, la salive affluer, l'appétit renaître et les digestions se faire rapidement sans malaise.

Dans toutes ces cachexies, la fonction gastrique est profondément atteinte. Et pourtant, comment relever les forces si l'estomac refuse son service? Le problème est presque insoluble.

Le rétablissement des fonctions digestives est la clé de la situation. Aucune médication chimique ne peut infuser à l'estomac la force qui lui manque. Au contraire, en prenant à un estomac riche pour donner à un estomac pauvre, on a toutes les chances de succès.

Indications de la gastrozymase. — Comme l'a dit le Professeur A. Robin, le fonctionnement de l'estomac reflète fidèlement l'état général du sujet. Quand l'organisme souffre par épuisement ou par infection, l'estomac languit. C'est justement dans ces cas d'hypopepsie liée à unne cause générale, plutôt encore que dans les lésions propres de l'estomac, que la gastrozymase obtient les résultats les plus satisfaisants.

Elle sera donc indiquée dans : l'*indigestion* (après, toutefois, que tous les résidus alimentaires auront été évacués) ; l'*embarras gastrique* (après la purgation) ; la *dyspepsie atonique* ; la *dilatation* ; nombre d'*affections d'intestin* dues à une mauvaise digestion stomacale ; la *neurasthénie* ; l'*anémie* ; la *débilitation générale* ; les *convalescences traînantes* après la grippe, la fièvre typhoïde, etc. ; la *langueur des pays chauds*.

Contre-indications. — Hyperpepsie, Hyperacidité.

Mode d'emploi. — Dès le début du repas, mettre dans deux à trois grandes cuillerées d'eau froide, sans agiter, les comprimés brisés en quelques morceaux.

Au milieu du repas, les comprimés étant complètement dissons, agiter le liquide et avaler rapidement.

Il peut arriver que quelques comprimés tardent un peu à se dissoudre. Dans ce cas, il suffit de les écraser pour obtenir la dissolution complète.

Doses. — La dose de comprimés, sauf indication spéciale, est de 1 à 3 à chaque repas.

CHRONIQUE DES LIVRES

Étiologie et prophylaxie des maladies transmissibles par la peau et les muqueuses externes, par ACHALME, ED. et ET. SERGENT, MARCHOUX, SIMOND, LEVADITI, THOINOT, RIBIERRE, JEANSELME, MOUCHOTTE. Fascicule XVII du ***Traité d'Hygiène,*** de CHANTEMESSE et MOSNY ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 1911. 1 vol. gr. in-8 de 730 pages avec fig. : 16 fr. Cartonné : 17 fr. 50.

Le nouveau volume du *Traité d'Hygiène* qui vient de paraître ne le cède en rien en intérêt à ceux qui l'ont précédé. Avec le fascicule XVII, les auteurs abordent l'étiologie et la prophylaxie des maladies contagieuses, en ne traitant que celles qui se transmettent par la peau et les muqueuses externes. La suite de ce côté important de l'hygiène sera traitée en des fascicules ultérieurs.

Après des généralités sur les microbes commensaux et saprophytes, occasionnellement pathogènes, M. ACHALME étudie les affections transmissibles de l'animal à l'homme, puis les maladies spécifiques de l'homme, s'inoculant par voie cutanée. Dans ce cadre rentrent les nombreuses affections microbiennes ou parasitaires que l'on contracte aux pays chauds. On arrive ensuite au remarquable travail d'ED. et ET. SERGENT, qui exposent les notions actuellement connues sur l'étiologie du paludisme : ils insistent sur la prophylaxie qui en découle, montrent les progrès immenses qui ont été faits depuis plusieurs années, et décrivent ce que doit être une campagne antipaludique. A cet égard, ils font profiter le lecteur de la grande expérience personnelle qu'ils ont acquise en luttant contre l'endémie palustre algérienne.

Les mêmes remarques, les mêmes éloges s'adressent aussi au chapitre de la fièvre jaune, où MARCHOUX nous soumet des documents du plus haut intérêt concernant son étiologie et surtout la prophylaxie à entreprendre pour l'enrayer. A P.-L. SIMOND revenait naturellement de rédiger le chapitre de la Peste, dont l'étiologie a reçu tant d'éclaircissements à la suite de ses travaux sur la transmission par les rats et les insectes cuticoles. Le rôle de ces derniers, on le sait, fut très contesté ; après les recherches de Simond, le doute n'est plus possible.

Signalons encore de bonnes études faites par LEVADITI sur les spirilloses humaines, de THOINOT et RIBIERRE sur le typhus exanthématique, de MOUCHOTTE sur l'infection puerpérale, enfin de JEANSELME sur les maladies vénériennes, et la syphilis en particulier. Avec de telles matières, et de tels collaborateurs, ce nouveau fascicule du *Traité d'Hygiène* a son succès assuré ; il sera lu non seulement par les hygiénistes de profession, mais encore par tout médecin, tout praticien soucieux, dans sa clientèle privée, d'instituer une prophylaxie rationnelle des maladies microbiennes et parasitaires précitées, car son rôle consiste, on le sait, à prévenir, peut-être plus qu'à guérir. C. DOPTER.

Traité élémentaire de physiologie, par E. GLEY, professeur au Collège de France 2e *édition*, Paris, J.-B. Baillière et fils. 1911, 1 vol. gr. in-8 de 1190 pages et 298 figures : 20 francs.

On sait quel remaniement complet M. Gley avait apporté dans l'édition précédente de l'ouvrage de Kuss et Duval. Le manuel si longtemps classique de ces auteurs, après avoir instruit plusieurs générations de médecins, avait vieilli et ses dernières éditions n'apportaient plus l'exposé complet des derniers progrès de la physiologie. Une refonte totale s'imposait, et ce fut non pas une réédition, mais un ouvrage entièrement nouveau de physiologie qui fut écrit par M. Gley. La dernière partie de cet ouvrage est parue il y a seulement quelques mois, et déjà une deuxième édition nous est offerte attestant quel accueil fut fait à la première par le public médical. Nous trouvons nombre de pages nouvelles dans cette deuxième édition ; elles ont trait principalement à l'étude des ferments intracellulaires, au rôle de jour en jour plus important et mieux connu des glandes à sécrétions internes. Dans chaque chapitre, les faits nouveaux et intéressants pour le médecin ont été mentionnés. Signalons des passages instructifs sur l'anaphylaxie, sur le rôle des hématoblastes dans la coagulation du sang, sur les progrès importants et récents en sphygmomanométrie clinique. De nouvelles figures illustrent ces faits nouveaux.

Malgré ces additions, grâce à quelques suppressions, grâce à une concision plus grande de certains passages, le texte ne s'est accru que d'un petit nombre de pages.

Néanmoins, le format de l'ouvrage a été augmenté, et cette modification s'imposait ; le livre de M. Gley était autre chose qu'un manuel et le texte s'accommodait mal avec la forme de la première édition. MM. Baillière l'ont compris, et ils nous présentent un ouvrage très heureusement transformé. Les étudiants y reconnaîtront le plan et les qualités maîtresses d'exposition qui leur ont plu dans la première édition les médecins trouveront à leur usage dans ce livre une mise au point précise de l'état actuel de nos connaissances en physiologie.

JEAN CAMUS.

Maladies des Nerfs, par BERNARD CUNÉO, professeur agrégé à la Faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux de Paris. Fascicule X du ***Nouveau Traité de Chirurgie clinique et opératoire,*** de LE DENTU et PIERRE DELBET. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1911. 1 vol. gr. in-8 avec 50 figures.

Le fascicule X du Nouveau Traité de Chirurgie, *Maladies des nerfs*, continue brillamment la série de ceux qui l'ont précédé.

Dans ces 172 pages écrites avec autant de précision que d'élégance, BERNARD CUNÉO a clairement exposé toutes les maladies des nerfs. L'évolution anatomique des plaies des nerfs (dégénérescence, régénérescence) est fort bien mise au point ; je signalerai, comme particulièrement intéressants, les chapitres sur le traitement des plaies des nerfs, sur le névrome plexiforme, sur la maladie de Recklinghausen.

ALBERT MOUCHET.

Analyses alimentaires, par R. GUILLIN, Directeur du laboratoire de la Société des agriculteurs de France, Paris, J.-B. Baillière et fils. 1911, 1 vol. in-18 de 400 pages et figures. 5 fr. (*Encyclopédie agricole*)

Ce petit livre n'est pas destiné aux médecins. Il fait partie d'une encyclopédie publiée par une réunion d'ingénieurs agronomes, et son auteur est directeur du laboratoire de la Société des agriculteurs de France. Mais le sujet qu'il traite est de ceux dont le médecin ne peut se désintéresser. A côté des procédés d'analyses destinés à découvrir les altérations et les falsifications des aliments, on y trouvera des renseignements sur ces altérations et ces falsifications. On y trouvera même en appendice les lois, arrêtés, circulaires ministérielles relatifs à la répression des fraudes. Tout cela est exposé simplement, clairement et brièvement. Les médecins qui s'occupent de diététique parcourront avec profit ce petit livre, qui sera plus précieux encore aux pharmaciens chargés de l'expertise d'aliments suspects. G. LINOSSIER.

SOMMAIRE du N° 1

LA VIE MÉDICALE

Hôpital Laënnec. — On vient d'ouvrir, en annexe de l'hôpital Laënnec, un dispensaire d'une organisation inédite et conforme au programme qui a été tracé par M. Léon Bourgeois, président de la commission permanente de préservation contre la tuberculose. Ce dispensaire est placé sous la direction du professeur Dieulafoy, membre de l'Académie de médecine.

Facultés et Écoles de Province. — **Facultés de médecine.** — *Lyon.* — M. le Dr P. Courmont est nommé professeur de pathologie et thérapeutique générales.

Bordeaux. — M. Verger, agrégé, est nommé chef des travaux d'anatomie pathologique.

M. le Dr Beylot est nommé chef des travaux d'histologie.

Montpellier. — M. Lecercle, agrégé libre, est rappelé à l'exercice.

Nancy. — M. Zilgien, agrégé libre, est chargé d'un cours complémentaire de thérapeutique.

Sont nommés pour l'année scolaire 1910-1911 :

MM. le Dr Villemin, chef du laboratoire d'anatomie normale ; Lambert, agrégé, chef des travaux de physiologie.

Lille. — M. Bué, agrégé, est chargé du cours d'accouchements et d'hygiène de la première enfance.

M. Vallée, agrégé, est chargé du cours sur les altérations et falsifications des produits pharmaceutiques et alimentaires.

M. Fontan, ancien aide d'anatomie, remplira jusqu'au 31 mars 1911 les fonctions de prosecteur d'anatomie.

M. Tondeur, moniteur de dentisterie, est autorisé à donner aux stagiaires en chirurgie dentaire l'enseignement nouveau de la mécanique appliquée et de la métallurgie appliquée.

M. Pierret est nommé chef de clinique médicale à la Faculté de médecine de Lille.

M. Ranson, étudiant en pharmacie, est nommé moniteur des travaux pratiques de pharmacie.

Écoles de médecine. — *Dijon.* — Un congé, jusqu'au 31 octobre 1911, est accordé, sur sa demande, et pour raisons de santé, à M. Misset, professeur de pathologie interne.

M. Petitjean, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est chargé jusqu'au 31 octobre 1911 (durée du congé accordé à M. Misset), d'un cours de pathologie interne.

Rennes. — M. Millardet, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est chargé d'un cours de clinique médicale.

M. Véron, professeur de clinique obstétricale, est chargé de l'enseignement de la théorie et de la pratique des accouchements aux élèves sages-femmes.

M. Marquis, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est chargé de l'enseignement de l'anatomie, physiologie et pathologie élémentaires aux élèves sages-femmes.

Sont chargés pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chef de travaux : MM. Lefeuvre, professeur : physiologie ; Castex, professeur : physique ; Lenormant, professeur : chimie ; Houlbert, professeur : histoire naturelle.

Angers. — M. Jagot, professeur de clinique médicale, est nommé directeur pour trois ans, à partir du 1er novembre 1910.

Caen. — M. Charbonnier, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est chargé, pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

Écoles de médecine militaire et coloniale. — **Corps de Santé militaire.** — Par décision ministérielle du 26 novembre 1910, M. le médecin-major de 2e classe, Lafforgue, répétiteur à l'école du service de santé militaire, a été nommé professeur agrégé de la chaire « maladies et épidémies des armées » à l'école d'application du service de santé militaire (Val-de-Grace).

Corps de Santé des Troupes Coloniales. — Par décision ministérielle du 26 novembre 1910, ont été désignés pour occuper, à dater du 12 janvier 1911, les emplois ci-après à l'École d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille :

Professeurs. — Chaire de bactériologie : M. le médecin-major de 1re classe Bouffard.

Chaire de clinique interne : M. le médecin-major de 1re classe Salanoue-Ipin.

Chaire de clinique externe : M. le médecin-major de 1re classe Gaide.

Chaire d'administration : M. le médecin-major de 1re classe Lasnet.

Chaire de chimie : M. le pharmacien-major de 2e classe Bloch.

Professeurs adjoints. — Chaire de clinique externe : M. le médecin-major de 2e classe Pichon.

Liste de classement par ordre de mérite, des candidats aux emplois de professeur adjoint à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille.

Pour la chaire de clinique interne : M. Marty, médecin-major de 2e classe.

Pour la chaire de clinique externe : MM. Pichon et Imbert (J.-M.), médecins-majors de 2e classe.

Concours. — **Faculté de Médecine de Lille.** — Un concours s'ouvrira le 25 avril 1911, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille, pour l'emploi de chef de travaux d'anatomie.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture du dit concours.

Le programme de ce concours est ainsi arrêté :

1° Composition écrite sur une question d'anatomie. Cinq heures sont accordées pour cette épreuve qui a lieu sous la surveillance d'un membre du jury ; les concurrents ne peuvent s'aider d'aucun ouvrage manuscrit ou imprimé ;

2° Une leçon d'une heure sur une question d'anatomie descriptive, après trois heures de préparation, sous la surveillance d'un membre du jury, sans aucun secours étranger ;

3° Épreuves pratiques :

a) Une préparation extemporanée d'anatomie descriptive ; cinq heures sont accordées pour cette préparation ;

b) Une préparation extemporanée d'histologie ; quatre heures sont accordées pour cette préparation ;

c) Une épreuve de médecine opératoire ;

d) Une préparation de pièces sèches dans un délai fixé par le jury.

4° Appréciation des titres et travaux scientifiques.

Concours pour l'emploi de répétiteur à l'École du service de santé militaire. — Un concours s'ouvrira le 5 janvier 1911, à l'École d'application du service de santé militaire, pour l'emploi de répétiteur à l'École de Lyon (médecine légale, thérapeutique et hygiène).

Les médecins-majors de 2e classe sont seuls admis à prendre part au concours.

Les demandes formulées en vue d'obtenir l'autorisation de prendre part à ce concours seront revêtues de l'avis motivé des chefs de chaque candidat et adressées au ministre de la Guerre (direction du service de santé, 1er bureau), avant le 15 décembre 1910.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Anatomie*. — Séance du 2 décembre : Mlle Blanchier, 8 ; M. Béon, 2 ; Mlle Leven, 10 ; MM. Fumet, 7 ; Baudoin et Desvaux-de-Lyf, 10 ; Barety, 9 ; Jacquemin (Alfred) et Powilewicz, 8 ; Hischmann, 11.

Séance du 4 décembre : Mlle Trélat, 6 ; MM. Alary, 8 ; Le Meaux, 7 ; Pernet, 10 ; Charbonnier, 5 ; Héricourt, 13 ; Huc (Édouard), 6 ; Cleisz, 9 ; Meaux-Saint-Marc, 10.

Pathologie. — Séance du 2 décembre : MM. Belloir, 7 ; Tzanck, 10 ; Moreau, 9 ; Sébillotte, 6 ; Lefèvre (Louis), 7 ; Wiart, 10 ; Latil, 9 ; Trousset, Pœhrich et Schoefs, 10 ; Richard (G.-H.), 14.

CONCOURS DU PROSECTORAT. — *Anatomie, oral*. — Séance du 3 décembre : « Développement et rapports de la glande parotide ».

MM. Roux, Cadenat et Girode, 18 ; Berger, 20.

Académie de Médecine. — M. WICKERSHEIMER est nommé bibliothécaire en remplacement du Dr Laloy décédé.

Hôpitaux de Bordeaux. — MM. Loubat et Parcellier sont nommés après concours, médecins résidants.

Hôpitaux de Lyon. — M. le Docteur Gonnet a été nommé accoucheur des hôpitaux de Lyon.

Polyclinique de Rothschild, 199, rue Marcadet, Paris. — CONCOURS POUR DEUX PLACES D'INTERNES EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE. I. — Un concours sera ouvert, le 19 décembre 1910, à une heure de l'après-midi, pour la nomination d'un interne titulaire et d'un interne provisoire en médecine.

Conditions du Concours. — II. — Les candidats devront être Français et être âgés au moins de 22 ans. Ils devront avoir au moins douze inscriptions et avoir fait un stage régulier dans un service de médecine et de chirurgie ; ils ne devront pas être docteurs en médecine.

III. — L'interne nommé à la suite du concours devra assurer le service médical de la polyclinique en assistant les médecins et les chirurgiens, tant pour les consultations que pour la visite des malades hospitalisés et les interventions chirurgicales.

Épreuves d'admissibilité. — IV. —

1° Une épreuve écrite sur une question de pathologie interne ;

2° Une épreuve écrite sur une question de pathologie externe ;

3° Une épreuve écrite sur deux questions d'hygiène ou de pathologie infantile.

Épreuves d'admission. — Seuls, les six premiers candidats admis subiront les épreuves d'admission :

1° Épreuve clinique de pathologie interne ;

2° Épreuve clinique de pathologie externe ;

3° Épreuve clinique de pathologie infantile.

Il sera fait état des titres des candidats (externat et internat des hôpitaux de Paris ; internat des asiles de la Seine).

Avantages matériels. — L'interne titulaire est nommé pour un an, à partir du 1er janvier 1911. Il sera logé, nourri, et recevra une allocation mensuelle de 100 francs. Il touchera, en outre, des indemnités de déplacement pour visiter les malades indigents à domicile, et une gratification de 200 francs à la fin de l'année.

L'interne provisoire recevra une allocation mensuelle de 50 francs. Il sera nourri, et touchera une indemnité égale à celle de l'interne titulaire lorsqu'il le remplacera officiellement. Le service de garde sera assuré à tour de rôle par les deux internes. Ils auront droit, également, à six semaines de congé.

Légion d'honneur. — *Officiers :* Dr Jean Charcot, explorateur ; Dr Bernhein, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Nancy.

Chevalier : Dr Prenant, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

Nécrologie. — M. le professeur Mosso, de l'Académie de médecine de Turin, correspondant de l'Académie de médecine de Paris. — M. le Dr OBLED (de Paris).

Mariages. — M. Saint-Girons, interne des hôpitaux et Mlle Yvonne-Reine-Marie Carouge. M. le Dr René Bénard, ancien interne des hôpitaux de Paris, et Mlle Julia Huet ; le Dr Abel Baum- gartner, interne des hôpitaux de Paris, et Mlle Yvonne Pagès ; M. Henri Gandibert, inspecteur des Finances, et Mlle Pauline Segond, fille du professeur Segond; M. le Dr Georges Hauser et Mlle Germaine Lehmann.

NOUVELLES

La Peste bubonique. — Saint-Pétersbourg, le 5 décembre. — Dans une lettre adressée aux journaux de Saint-Pétersbourg, le Dr Bagnache, résident depuis de longues années en Mandchourie, attire l'attention du gouvernement et de l'opinion publique sur le danger que présente pour le monde entier la peste bubonique qui sévit actuellement en Mandchourie.

Le médecin constate que l'administration du chemin de fer de l'Est chinois est impuissante et incapable de combattre le fléau qui se répand toujours. Il est absolument nécessaire que le gouvernement prenne des mesures spéciales et envoie de Saint-Pétersbourg un haut fonctionnaire investi de pouvoirs exceptionnels.

Le docteur met en relief la rapidité avec laquelle l'épidémie se répand et signale des foyers toujours nouveaux qui se forment sans cesse.

Musée Pasteur. — Le Conseil municipal de Dôle qui déjà avait fait apposer une plaque commémorative sur la maison natale de Pasteur, vient de décider d'en faire l'acquisition, pour la transformer en musée.

Proposition de loi contre l'absinthe. — On a distribué, à la Chambre, le 5 décembre, le texte suivant d'une proposition de loi de M. Vaillant et d'un certain nombre de ses collègues :

Article unique. — Seront punis des peines portées par l'article premier de la loi sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles :

1° Ceux qui fabriqueront, exposeront, mettront en vente ou vendront la boisson, ou liqueur, connue sous le nom d'absinthe et toutes boissons qui, sous une dénomination quelconque, constituent une imitation de cette boisson d'absinthe. L'interdiction de la boisson d'absinthe et de toutes boissons qui l'imitent s'étend également à l'absinthe et à ses imitations à l'état dilué ou dulcifié ;

2° Ceux qui fabriqueront, exposeront, mettront en vente ou vendront des liqueurs, apéritifs et vins aromatisés obtenus soit par macération de matières aromatiques dans de l'alcool ou une eau-de-vie, soit par distillation de plantes aromatiques macérées dans de l'alcool, soit enfin par addition à un liquide alcoolique d'essences, d'extraits, de teintures ou d'alcoolatures, quand la composition de ces liqueurs, apéritifs et vins aromatisés n'aura pas été approuvée par l'Académie de médecine.

Consultations de médecine. — A tout lecteur de *Paris-Médical* qui en fera la demande, il sera fait le service gratuit des *Consultations de Médecine et de Thérapeutique* qui viennent de paraître dans la *Petite Bibliothèque Médico-Thérapeutique*, 20, boulevard du Montparnasse, Paris.

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — PROFESSEUR GILBERT. — *Samedi 10 décembre, à 10 heures 1/2*, leçon sur la *Néphrite chronique scarlatineuse* et sur la *Néphrite chronique érysipélateuse*.

Samedi 17 décembre, leçon sur la *Néphrite chronique syphilitique*.

Les *mercredis* à 10 heures 1/2 *présentations de malades, rédaction* et *correction d'ordonnances*.

Hôpital Beaujon. — M. TUFFIER, assisté d'un certain nombre de ses anciens élèves, fait une série de conférences sur les actualités chirurgicales. Les conférences ont lieu le jeudi à neuf heures et demie.

1° Théorie et pratique du pansement aseptique : M. TUFFIER ;

2° Radiographie de l'estomac et de l'intestin. Ses progrès, ses applications : M. AUBOURG ;

3° De l'immunité au point de vue chirurgical : M. MAUTÉ ;

4° Rétroflexion utérine : M. TUFFIER ;

5° Coxalgie chez l'adulte : M. DUCROQUET ;

6° Les réactions des ganglions dans le cancer : M. POTIER ;

7° Diagnostic des sténoses et tumeurs de l'œsophage : M. ABRAND;

8° De la consolidation des fractures : M. TUFFIER ;

9° La défense des tissus contre l'envahissement du cancer : M. DOMINICI ;

10° Pied bot congénital : M. DESFOSSES ;

11° Diagnostic de la valeur fonctionnelle du rein : M. TUFFIER.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

Thèses de Doctorat

Mercredi 14 Décembre, à 1 heure. — M. SIDOUN : Sur un cas de macrostomie unilatérale droite avec malformation auriculaire, absence de la branche montante du maxillaire inférieur et tumeur préauriculaire ; MM. Kirmisson, Reclus, Delbet, Ombrédanne. — M. GUILLEMIN : Des sténoses cicatricielles spontanées de l'œsophage. Leur traitement ; MM. Reclus, Kirmisson, Delbet, Ombrédanne. — M. MARTINET : Contribution à l'étude de la réduction des luxations récentes de l'épaule en avant. Procédé de Kocher, Procédé de Mothe modifié ; MM. Delbet, Kirmisson, Reclus, Ombrédanne. — M. DESNOS : La méningite aiguë syphilitique ; MM. Roger, Pierre Marie, Marfan, Marcel Labbé. — M. GRANDIN : Contribution à l'étude clinique des tumeurs du nerf acoustique avec quelques considérations sur leur structure anatomique ; MM. Pierre Marie, Roger, Marfan, Marcel Labbé. — M. REINOLD : De la glycolyse par association du muscle et du pancréas. Essai d'opothérapie ; MM. Marfan, Roger, Pierre Marie, Marcel Labbé. — M. GILLET : Contribution à l'étude des ostéomes intra-musculaires ; MM. Segond, Aug. Broca, Mauclaire, Pierre Duval. M. PHALEMPIN : Contribution à l'étude des pseudo-coxalgies ; MM. Segond Aug. Broca, Mauclaire, Pierre Duval. — M. COUTURE : Des pseudo-kystes traumatiques du pancréas ; MM. Segond, Aug. Broca, Mauclaire, Pierre Duval.

Jeudi 15 Décembre, à 1 heure. — M. LYON-CAEN : La tension superficielle. Son application à la différenciation des chlorures et à l'étude du rôle du foie dans les ictères ; MM. Alb. Robin, Chauffard, Achard, Carnot.— M. SCHNEDER : De l'albuminurie dans les hémorragies méningées ; MM.Chauffard, Alb. Robin, Achard, Carnot. — M. MARRE : Les réactions générales d'origine colique (Étude clinique); MM. Chauffard, Alb. Robin, Achard, Carnot.— M. FEUILLET : Contribution à l'étude des œdèmes aigus circonscrits (Maladie de Quincke) ; MM. Achard, Alb. Robin, Chauffard, Carnot.

Examens de Doctorat

Lundi 12 Décembre. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Lejars, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Hartmann, Aug. Broca, Proust. — M. Gaucher, censeur ; M. André Jousset, suppléant.

Mardi 13 Décembre. — 3e, Chirurgie (Première partie) Laënnec : MM. Quénu, Auvray, Lecène. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Thoinot, Claude, Roussy. — 5e (Deuxième partie (2e série) Laënnec : MM. Chauffard, Gougerot, Rathery. — M. Gilbert Ballet, censeur ; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 14 Décembre. — Médecine opératoire. École pratique : MM. Hartmann, Proust, Branca. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Loeper, Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gariel, Retterer, Jean Camus. — 3e Oral (Première partie) : MM. Lejars, Mulon, Lequeux. — 4e (1re série) : MM. Widal, Sicard, Tiffeneau. — 4e (2e série) : MM. Richaud, Macaigne, Laignel-Lavastine. M. Gaucher, censeur ; M. Guillain, suppléant.

Jeudi 15 Décembre. — Médecine opératoire, École pratique : MM. Pozzi, Morestin, Lecène. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Maillard, Brumpt, Épreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. de Lapersonne, Rouvière, Grégoire. — 2e : MM. Ch. Richet, Prenant, Nicloux. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Bar, Retterer, Okinczyc.— 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Hutinel, Nobécourt, Gougerot. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot, Richaud. — M. Gilbert, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 16 Décembre. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Lejars, Pierre Duval. — M. Déjerine, censeur ; M. Léon Bernard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Potocki. — M. Desgrez, suppléant.

Samedi 17 Décembre 1910. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin; M. Lecène, suppléant.

BROUARDEL et GILBERT

NOUVEAU
TRAITÉ de MÉDECINE
et de Thérapeutique

Publié en fascicules sous la direction de MM.



A. GILBERT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

ET

L. THOINOT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE



Avec la collaboration de MM.

Achard, Aubartin, Auché, Avlragnet, Bobonneix, Ballat, Baizer, Barbler, Barth, L. Bernard, Bezançon, Boinet, Boutlocha, P. Carnot, Cartaz, Castax, Chauffard, P. Claissa, Claude, Courmont, Cruchet, Dajerine, Deschamps, Dupré, L. Fournier, Galliard, Gallois, M. Garnier, Gaucher, Gilbart, Gouget, Grassat, Guiart, Hallopeau, Hayem, Herschar, Hudaio, Hutinal, Jacquat, Jeansalme, Klippal, M. Labbé, Lancareaux, L. Landouzy, Lannois, Laveran, Le Fur, Le Noir, Laraboullet, Latulle, L. Lavi, Llon, Marfan, Marie, Marinesco, Menetriar, Méry, Milian, Mosny, Nettar, Parmantier, Pitras, Rauziar, Raymond, Richardlàre, Rogar, Roqua, Sainton, Sárlaux, Sicard, A. Siredey, Surmont, J. Teissier, Thoinot, A. Thomas, Triboulet, Vaillard, Vaquaz, E. Wail, Widal, R. Wurtz.

CHAQUE FASCICULE SE VEND SÉPARÉMENT

1. *Maladies microbiennes en général*, 6e tirage (272 pages, 75 figures noires et coloriées)............ 6 »
2. *Fièvres éruptives*, 4e tirage (255 pages, 8 figures)............ 4 »
3. *Fièvre typhoïde*, 5e tirage (240 pages, 16 figures)............ 4 »
4. *Maladies parasitaires communes à l'Homme et aux Animaux* (Tuberculose, morve, charbon, rage, etc.). *Nouveau tirage* (566 pages, 81 figures)............ 10 »
5. *Paludisme et Trypanosomiase*, 4e tirage (124 pages, 13 figures)............ 2 50
6. *Maladies exotiques*, 3e tirage (440 pages, 29 figures)............ 8 »
7. *Maladies vénériennes*, 4e tirage (318 pages, 20 figures)............ 6 »
8. *Rhumatismes et Pseudo-Rhumatismes*, 5e tirage (164 pages, 18 figures)............ 3 50
9. *Grippe, Coqueluche, Oreillons, Diphtérie*, 4e tirage (172 pages, 6 figures)............ 3 50
10. *Streptococcie, Staphylococcie, Pneumococcie, Colibacillose*, etc., 3e tirage............ 3 50
11. *Intoxications*, 2e tirage (352 pages, 6 figures)............ 6 »
12. *Maladies de la nutrition* (diabète, goutte, obésité), 2e tirage (378 pages, 15 figures)............ 7 »
13. *Cancer* (662 pages, 114 figures)........ 12 »
14. *Maladies de la Peau* (508 pages, 180 fig). 10 »
15. *Maladies de la Bouche, du Pharynx*, etc., 2e tirage (276 pages, avec figures).......... 5 »
16. *Maladies de l'Estomac.*
17. *Maladies de l'Intestin*, 2e tirage (501 pages, 79 figures).................... 9 »
18. *Maladies du Péritoine* (324 pages, fig.). 5 »
19. *Maladies du Foie et de la Rate.*
20. *Maladies des Glandes salivaires et du Pancréas* (342 pages, avec 60 figures)........ 7 »
21. *Maladies des Reins* (462 pages, 76 fig.). 9 »
22. *Maladies des Organes génito-urinaires*, 3e tirage (458 pages, 67 figures)............ 8 »
23. *Maladies du Cœur.*
24. *Maladies des Artères et de l'Aorte* (472 pages, 63 figures)...................... 8 »
25. *Maladies des Veines et des Lymphatiques.*
26. *Maladies du Sang.*
27. *Maladies du Nez et du Larynx* (277 pages, 65 figures).................... 5 »
28. *Séméiologie de l'Appareil respiratoire* (176 pages, 93 figures).................... 4 »
29. *Maladies des Poumons et des Bronches* (860 pages, 50 figures).................... 16 »
30. *Maladies des Plèvres et du Médiastin.*
31. *Séméiologie nerveuse* (620 pages, 122 fig.). 12 »
32. *Maladies de l'Encéphale.*
33. *Maladies mentales.*
34. *Maladies de la Moelle épinière* (839 pages, 420 figures).................... 16 »
35. *Maladies des Méninges.*
36. *Maladies des Nerfs périphériques.*
37. *Névroses.*
38. *Maladies des Muscles* (170 pages)..... 5 »
39. *Maladies des Os.*
40. *Mal. du Corps thyroïde et des Capsules surrénales.*

Le *Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique* est le premier ouvrage français qui paraisse en fascicules séparés, formant chacun un tout complet, et constituant ainsi en même temps que *le livre de médecine complet du savant, le guide journalier du praticien*. Le succès considérable qui a accueilli cette innovation a obligé les éditeurs à faire mieux encore; aussi chaque nouveau fascicule est-il en progrès sur les précédents par ses qualités pratiques, sa mise au point exacte de la science actuelle et aussi par sa forme, notamment par son illustration toujours plus développée.

MM. Gilbert et Thoinot ont voulu que le *Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique* soit le *Traité de Médecine perpétuel du XXe siècle*; aussi grâce à la haute compétence des collaborateurs, suivant l'énorme mouvement scientifique actuel, le *Nouveau Traité de médecine* est *perpétuellement mis au courant*. A chaque tirage les fascicules sont revus en tenant compte des derniers progrès scientifiques.

Chaque fascicule se vend également **cartonné** avec une augmentation de **1 fr. 50** par fascicule.

27 fascicules étaient en vente au 1er octobre 1910.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.
Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie ; — obstétrique ; — voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

D'Importantes primes remboursent 6 fois le montant de l'abonnement pour les 1 200 premiers abonnés.

(Voir le détail au verso page II)

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 6 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(*Chaque abonne a droit à ces six primes*) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical, pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur tout achat de 50 francs, à la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.

5° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

6° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux 1200 premiers abonnés de Paris Médical

(*Chaque abonné a droit à une seule de ces dix primes*) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre,** offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

7° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

8° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

En outre les 250 premiers abonnés recevront dans le courant de Janvier chacun **trois estampes anciennes** offertes par M. BRUNOT, pharmacien, rue de Chaillot, à Paris.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

Que le bon sens a donc de la peine à triompher !

J'assistais au début de ce mois à une séance du Sénat ; avant que le Président du conseil vînt donner en quelques phrases claires et nettes l'approbation du gouvernement au projet de loi sur la limitation des débits de boissons, j'avais entendu plusieurs discours prononcés par des adversaires du projet de loi qui se disaient cependant dévoués à la cause anti-alcoolique. Si tel était vraiment le fond de leur pensée, comment se fait-il que ces honorables « pères conscrits », plus éloignés que les députés des « mares stagnantes », n'aient pas compris que l'occasion fait le larron? Quand un ouvrier ne trouvera pas un débit de boissons sur son chemin, il se passera de boire le plus souvent, et n'ira pas plus loin.

Doit-on admettre que, chez certains de ces orateurs, la crainte du comité électoral dont le « bistro » tient les ficelles, empêche de songer à l'avenir de la race que l'alcool empoisonne?

Je n'ose pas émettre une pareille supposition.

⁂

Un joujou pour adultes qui a fait fureur cette année, c'est le briquet ; il nous changeait des allumettes ininflammables et chères que nous fournit la Régie et qui sont la risée de l'Europe. Le briquet était ingénieux, commode : tous ceux qui ont voyagé en Allemagne, en Belgique ou en Angleterre remplissaient leurs poches de briquets pour leurs amis. La Régie s'est émue et son émotion va se traduire sans nul doute par des persécutions à l'égard des citoyens coupables de vouloir autre chose que ses détestables allumettes.

Il eût été bien simple cependant que la Régie profitât de la vogue extraordinaire qui venait d'échoir aux briquets pour en faire une énorme commande à l'étranger et les revendre avec bénéfice aux fumeurs français. Oui, mais c'était trop simple et nos ingénieurs des tabacs, qui ont si longtemps pâli sur les x, n'ont certainement pas réfléchi à cela !

En attendant, on a nommé un expert qui doit « analyser la matière contenue dans les briquets et dire si c'est une composition chimiquement préparée ».

Avant qu'on ait obtenu la réponse de l'expert, tous les Français auront leur briquet !

⁂

Si nous causions un peu médecine pour finir ! Le docteur Bazy, un maître de la chirurgie, justement estimé et aimé de tous, vient d'être condamné à une grosse amende pour une compresse laissée dans un kyste très complexe qu'il dut marsupialiser.

Quand il a affaire à un homme de la valeur chirurgicale du docteur Bazy, un tribunal ne devrait pas condamner, même s'il était prouvé que le chirurgien ait laissé la compresse pendant l'opération. Le seul point qui devait retenir l'attention du Tribunal était le suivant : la faute est-elle lourde en soi? a-t-elle eu des conséquences graves pour le malade?

Dans le procès en question, la réponse du tribunal devait être conforme à l'avis des experts seuls compétents pour apprécier les faits ; la faute était légère en soi ; elle n'avait eu aucune conséquence grave.

D'ailleurs, on ne devrait même pas parler de faute ; les chirurgiens les plus éminents ne sont pas pour cela infaillibles ! Il est inouï de constater avec quelle facilité l'assistance judiciaire est accordée à des plaignants suspects !

Qu'on y prenne garde ; de pareilles condamnations nuiront plus aux malades qui ont besoin de nos soins qu'à nous-mêmes. Et le jour viendra où, en présence de « cas graves », médecins et chirurgiens « se défileront » plutôt que de prendre une responsabilité qui peut leur coûter cher.

Albert Mouchet.

CHOSES DU JOUR

LES MATCHES DE BOXE

Naguère n'existaient que des salles d'armes ou des salles de gymnastique. Les salles de boxe et de culture physique se multiplient maintenant en même temps que les combats de boxe attirent non seulement le populaire, mais même des intellectuels que l'on pouvait croire moins sportifs. Joé Johnson, Jeffries, Sam Mac Vea, Joé Jannette sont célèbres et les épreuves où ils doivent figurer font recette.

Cet automne, les matches de boxe se succèdent chaque jour et les journaux annoncent toute une série de rencontres sensationnelles. Faut-il s'affliger de l'engouement actuel, crier au retour à la barbarie ou plutôt se féliciter de cette renaissance des exercices physiques et du culte de la beauté plastique qu'elle entraîne?

Il semble qu'il vaut mieux se réjouir que se plaindre. Certes, loin de moi l'idée de glorifier les combats de boxe qui autorisent deux hommes n'ayant aucune haine l'un contre l'autre à s'entretuer pour quelques livres sterlings devant des spectateurs qui se passionnent bien moins pour le déploiement des forces et l'endurance des combattants que pour les paris engagés. Mais il est des combats moins meurtriers et moins brutaux ; ce sont ceux-là qu'il faut encourager, car ils contribuent à amplifier le mouvement qui entraîne une grande partie de la jeunesse française vers cet exercice musculaire, qui comme le dit le Dr Pengniez, professeur de clinique chirurgicale à l'École de médecine d'Amiens, développe à la fois le cœur et l'esprit.

« Nos élèves, écrit le Dr Pengniez, parlant de la Société de boxe française, se bornent à exercer leur machine dans la pratique d'un sport qui développe le sang-froid, le coup d'œil, la hardiesse, tout en restant hygiénique et attrayant.

« Les gants sont là pour protéger contre toute blessure, écartant le danger, atténuant les coups, assez pour éviter tout accident, trop peu pour ne pas enseigner l'endurance.

« L'endurance. Elle fait partie du contingent de qualités que confère la boxe. Elle arme l'enfant contre la douleur, de façon que, devenu grand, il ne reste pas à sa merci sans courage et sans énergie, se croyant mort à la première piqûre et s'évanouissant en voyant la première goutte de sang...

« Pourquoi ne pas aguerrir de bonne heure l'enfant contre l'importune sensibilité qui ajoute au mal l'impatience de l'endurer? Plus on l'apprivoisera avec la douleur, plus on lui ôtera « la peinture de l'étrangeté », comme eût dit Montaigne.

« Il faut cependant que, sans être brutal, l'exercice porte en lui-même la sanction des fautes qu'on y commet. On joue distraitement les jeux où l'on peut être maladroit sans risque. Un volant qui tombe ne fait de mal à personne. Mais rien ne dégourdit les bras comme d'avoir la tête à couvrir. Rien ne rend le coup d'œil si juste que d'avoir à garantir les yeux.

« Ces critiques sur les prétendus dangers de la boxe écartées, je voudrais vous montrer que nous avons là l'exercice le mieux approprié au développement régulier de toutes les parties du corps, celui qui perfectionne le plus vivement le plus grand nombre de nos aptitudes physiques, accroît dans la plus grande mesure l'énergie, sans détruire l'harmonie des proportions et des formes ».

Si donc l'admiration un peu excessive que d'aucuns manifesteront devant vous pour les champions du ring vous agace et vous horripile, domptez votre agacement et pensez que cette exagération est la rançon d'un bien véritable.

Spectator.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA VENTILATION DU MÉTROPOLITAIN DE PARIS

Nous avons indiqué dans un précédent article les principales causes de pollution de l'air du métropolitain de Paris.

Par suite de l'intensité exceptionnelle de la circulation, la quantité d'acide carbonique produite est considérable et la viciation de l'air très rapide.

D'une manière générale, la ventilation est assurée pendant la nuit par l'ouverture des portes d'accès aux stations, lesquelles ont été munies de grilles à cet effet ; cette ventilation nocturne est très efficace et suffit presque partout à ramener la proportion d'acide carbonique à un chiffre voisin de la proportion normale de l'air extérieur. Mais une heure après la mise en marche des trains, les effets de la ventilation nocturne ont déjà disparu.

Pendant l'exploitation, un renouvellement rapide de l'air est nécessaire pour éviter une augmentation excessive de la proportion d'acide carbonique.

Les soufflets d'air en apparence très intenses que l'on constate à l'entrée et à la sortie de certaines stations n'entraînent, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, que des déplacements d'air peu importants, sans grande répercussion sur la composition chimique de l'air des tunnels.

Les lignes alternativement à l'air libre et en souterrain, dans lesquelles les tunnels, de longueur relativement faible, sont largement ouverts aux deux extrémités, sont dans des conditions très favorables pour la formation d'un courant d'air continu. Aussi la composition chimique de l'atmosphère y est généralement satisfaisante.

Ainsi sur la ligne n° 2 Nord, de la station Anvers au terminus Nation, on ne constate, dans toute la partie en souterrain, que des teneurs en acide carbonique variant de 52 à 78 litres par 100 mètres cubes et dont la moyenne est inférieure à 60 litres. Sur la ligne n° 2 Sud, entre Trocadéro et Nation, la teneur varie de 35 à 60 litres et est en moyenne voisine de 45 litres.

Ces chiffres sont très satisfaisants : il n'en est pas de même dans les parties en souterrain sur de grandes longueurs, comme la ligne n° 1 Maillot-Vincennes, la ligne n° 3 Villiers-Gambetta, la ligne n° 4 Clignancourt-Porte d'Orléans, où la teneur de 100 litres d'acide carbonique par 100 mètres cubes d'air, considérée comme rendant l'atmosphère insalubre, n'était malheureusement pas exceptionnelle, avant que l'on ait pris des mesures spéciales pour assurer le renouvellement de l'air.

Pour ventiler ces longues parties en souterrain, deux systèmes ont été employés : la ventilation naturelle par des baies en communication directe avec l'air libre, généralement dans les stations ou aux abords, et la ventilation artificielle au moyen de ventilateurs prenant l'air au-dessus du sol et le refoulant dans le souterrain.

Ventilateurs. — Les ventilateurs n'ont pas donné de résultats très satisfaisants.

Un ventilateur de 4 mètres de diamètre étudié pour débiter 100 mètres cubes à la seconde, actionné par un moteur de 25 HP et pouvant tourner à 150 tours par minute, a été installé à titre d'essai en 1908 sur la place des Ternes, à côté de la station du même nom de la ligne n° 2 Nord.

Le fonctionnement à grande vitesse produisant dans la station des Ternes des courants d'air intolérables, on a dû réduire la vitesse à 110 tours par minute et ramener le débit à 75 mètres cubes par seconde.

Malgré cela, on est obligé, pour ne pas incommoder le public et les employés, de ne le faire fonctionner régulièrement que pendant la nuit, et d'une manière discontinue pendant quelques journées d'été. Mais la ventilation nocturne a peu d'influence sur la composition de l'air pendant le jour. Le fonctionnement diurne du ventilateur produit une amélioration très notable jusqu'aux stations voisines Etoile et Courcelles, rapidement décroissante au delà et négligeable à la troisième station, qui est celle de Villiers.

Un autre ventilateur existe à la station Etoile : il assure le renouvellement de l'air dans la station même, mais en refoulant l'air vicié, principalement dans la direction des Ternes et au delà de cette station, de sorte que l'on constate entre Monceau et les Ternes des proportions d'acide carbonique élevées, supérieures de près de 50 p. 100 à celle des parties voisines Villiers-Monceau et Ternes-Etoile, où la circulation des voyageurs est sensiblement la même (par exemple, pendant le quatrième trimestre 1909, 90 et 108 litres contre 68 et 70 litres).

Peut-être obtiendrait-on de meilleurs résultats avec des ventilateurs plus petits, ne débitant que 30 à 40 mètres cubes par seconde, placés à une certaine distance des stations ou disposés de manière à diriger le courant d'air du côté opposé à la station. Mais les petits ventilateurs, nécessairement à marche rapide, produisent un bruit de sirène très désagréable. Un ventilateur installé dans le parc Monceau a donné lieu à de multiples plaintes à ce sujet.

Cependant la ventilation artificielle a été appliquée à l'étranger dans un certain nombre de souterrains de grande longueur pour lesquels la ventilation naturelle était insuffisante.

En général les ventilateurs sont placés entre les stations et aspirent l'air vicié pour le rejeter au dehors, l'air frais pénétrant par les stations.

Dans le chemin de fer souterrain de Boston, les ventilateurs, d'une puissance de 12 chevaux, sont placés par groupes de deux et calculés de manière à renouveler l'air en 15 minutes.

Au tunnel sous la Severn du Great Western Railway de 4 3/8 milles de long (7 kilomètres) l'air est aspiré vers le milieu par un ventilateur suffisant pour renouveler l'air du tunnel en 10 minutes.

Le tunnel sous la Mersey, reliant les villes de Liverpool et Birkenhead, qui a deux milles de long ($3^{km},200$) et qui est parcouru par une double ligne de tramways électriques, est ventilé au moyen d'une galerie spéciale, parallèle au souterrain et dans laquelle aspirent des ventilateurs débitant 950.000 pieds cubiques (27^{m^3}) par minute, ce qui suffit pour renouveler l'air du tunnel en 9 minutes.

A Paris, les distances entre les stations ne sont pas assez grandes pour que l'on soit obligé d'avoir recours à des installations aussi complètes.

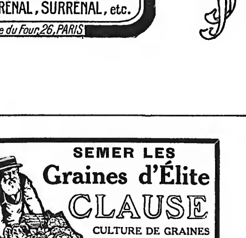
Baies d'aération. — En raison des inconvénients que présente la ventilation artificielle, on a eu surtout recours à la ventilation naturelle. Celle-ci est malheureusement très irrégulière et dépend non seulement de la situation des lieux, mais aussi des circonstances atmosphériques : température, direction du vent, etc. Tout le monde a pu constater que, aux entrées de quelques stations, il se produit certains jours un courant d'air intolérable, qui n'existe plus quelques jours après.

Il faut des conditions particulièrement favorables pour que l'ouverture d'une baie d'aération produise une ventilation effective sur une grande longueur de souterrain. Cela paraît être le cas cependant lorsque la baie se trouve au point bas d'un tunnel en rampe continue et qu'il en existe une autre au point haut : on conçoit que, dans ce cas, il se produise, comme dans une cheminée, un tirage donnant naissance à un courant d'air continu.





OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
2 à 8 par jour
CHOAY
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS





Catalogue
Illustré
Franco
sur
Demande
BLACQUE
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
25, rue Cujas, Paris



SEMER LES
Graines d'Élite
CLAUSE
CULTURE DE GRAINES
Brétigny-
sur-Orge
(Seine-et-Oise)
Catalogue n° 34
franco.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Ainsi, les travaux de raccordement de la ligne n° 8 à la ligne n° 1 exécutés en 1908 près de la place de la Concorde, ayant provoqué en ce point une aération notable, ont eu pour effet d'améliorer considérablement l'atmosphère de la ligne du Palais-Royal à l'Etoile, comme le montrent les chiffres ci-après :

	Acide carbonique. Litres par 100 mètres cubes d'air. 2e trim. 1908.	2e trim. 1909.
Etoile-Alma	113	88
Alma-Marbeuf	117	84
Marbeuf-Champs-Elysées	102	50
Champs-Elysées-Concorde	120	65
Concorde-Tuileries	114	70
Tuileries-Palais-Royal	102	66

Ces résultats obtenus sur une grande longueur paraissent attribuables à ce que la ligne est en rampe continue du raccordement en question à la place de l'Etoile.

La Compagnie du Métropolitain est autorisée à ouvrir à la Concorde une baie qui donnera vraisemblablement des résultats très favorables.

Ce n'est que tout à fait exceptionnellement que les baies d'aération ont des effets aussi étendus, car il se produit rarement des courants d'air continus sur une grande longueur de souterrain.

Mais la circulation des trains agit à la manière du piston d'une pompe, par aspiration et par refoulement, pour déterminer des entrées et des sorties d'air alternatives qui assurent un mélange tout au moins local de l'air extérieur et de l'air du tunnel et par suite une amélioration dans la composition de celui-ci.

Ainsi l'évent placé dans le square de la tour Saint-Jacques a ramené le nombre de litres d'acide carbonique par 100 mètres cubes d'air dans le souterrain Hôtel-de Ville-Châtelet de 109, 140, 116, à 60, 67, 77, 72.

Les ouvertures ménagées dans la station Hôtel-de-Ville ont encore fait tomber la porportion d'acide carbonique dans les tunnels adjacents Châtelet-Hôtel-de-Ville et Hôtel-de-Ville-Saint-Paul de 73 à 59 et de 68 à 58.

Une baie ouverte dans le souterrain Sentier-Réaumur-Sébastopol a ramené la proportion d'acide carbonique de 104 à 48 dans ce tronçon, avec amélioration dans les tronçons suivants (80 au lieu de 105 et 93 au lieu de 137).

Les prises d'air des stations Bréguet, Sabin et Richard-Lenoir ont réduit à 43,44 litres au lieu de 60,62 la proportion d'acide carbonique dans les tunnels voisins.

D'autres ont donné des résultats moins complets : ainsi malgré ses grandes dimensions, la baie ouverte dans la station Rome ne donne d'effet utile que dans l'un ou l'autre des souterrains adjacents, suivant les conditions atmosphériques : encore cet effet est-il souvent très faible. On a notamment trouvé les proportions suivantes d'acide carbonique en litres par 100 mètres cubes d'air.

	Novembre 1906.	29 Mars 1909.
Rome-Villiers	64	117
Clichy-Rome	96	91

On a cherché à vérifier le sens et la vitesse du courant d'aération, mais cette détermination présente des difficultés en raison des tourbillons formés par le passage de trains nombreux et de directions opposées. Pour éliminer dans la mesure du possible cette cause d'erreur on place, à égale distance des extrémités du tunnel, deux anémomètres enregistreurs, un sur chaque paroi, dans la direction même des trains qui suivent cette paroi.

Les anémomètres tournent alternativement dans un sens et dans l'autre, suivant la direction des courants d'air, donnant des lectures positives ou négatives et finalement indiquent une vitesse moyenne, résultante des vitesses successivement enregistrées. On poursuit l'expérience pendant 20 minutes environ, après qu'il est passé 7 trains dans chaque sens.

Les résultats suivants ont été obtenus avec cette méthode de part et d'autre de la station Rome en Novembre 1906.

	Anémomètre côté montant.	Anémomètre côté descendant.	Direction du courant d'air.	Vitesse du courant d'air.
Tunnel Clichy-Rome..	+1 262	+ 3	Rome vers Clichy.	$\frac{1\,262 - 3}{20 \times 60} = 1^{m},05$
Tunnel Rome-Villiers.	+ 732	+263	Villiers vers Rome.	$\frac{733 - 263}{20 \times 60} = 0^{m}.39$

La baie de la station Rome n'assainissait donc à cette date que le tunnel Clichy-Rome, ce que confirment les proportions d'acide carbonique trouvées par l'analyse et indiquées ci-dessus (64 litres entre Clichy et Rome contre 96 entre Rome et Villiers).

Les sorties de secours aménagées dans certaines stations pour permettre une évacuation rapide en cas d'accident forment en même temps des prises d'air, car on peut les laisser ouvertes, le public n'ayant pas à souffrir des courants d'air qui se forment dans les couloirs d'accès, puisque ces sorties ne sont pas utilisées en service normal.

En raison de l'effet purement local obtenu avec certaines baies d'aération, on a été conduit à les ménager de préférence dans les stations, car c'est là qu'il est le plus important d'avoir un air pur ; en voici les raisons :

1° Un plus grand nombre de voyageurs se trouve rassemblé dans les stations que dans les autres parties du souterrain.

2° Le renouvellement de l'air dans les voitures est moins rapide pendant les stationnements qu'en pleine marche.

3° L'évacuation de la fumée et de la chaleur est plus rapide en cas d'incendie et les voyageurs ont plus de facilité pour s'échapper de la station.

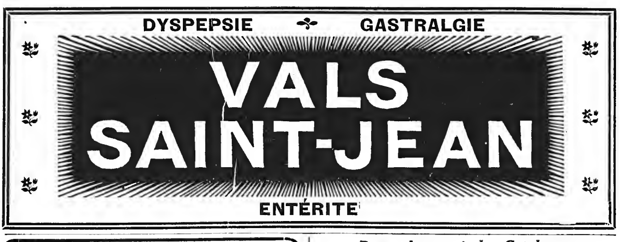
Mais l'on se heurte alors à un autre inconvénient l'existence de courants d'air quelquefois inadmissibles pour le personnel et pour le public stationnant sur les quais. Pour ce motif, les prises d'air à la station Hôtel-de-Ville ont dû être en grande partie fermées par des vitrages mobiles.

Ces inconvénients n'existent pas pour les ouvertures ménagées en pleine voie, où les courants d'air, très favorables à la ventilation, peuvent être tolérés. Il y a donc certains avantages non négligeables à placer les baies en dehors des stations. Nous ajouterons que, en général, leur emplacement est déterminé par les dispositions de la voie publique et ne peut être modifié arbitrairement.

Il semble donc que la multiplication des baies d'aération soit le seul remède, et d'ailleurs un remède généralement efficace, à la pollution de l'air des parties souterraines du métropolitain. Déjà de nombreuses baies ont été ouvertes et les zones dans lesquelles la proportion d'acide carbonique dépasse 100 litres par 100 mètres cubes sont devenues rares. On rencontre encore cette proportion dans quelques tronçons, mais de nouvelles baies sont projetées, notamment aux stations Louvre, Tuileries, Place de la Concorde, Champs-Elysées sur la ligne 1, près de la station Place Blanche sur la ligne 2, et en de nombreux points de la ligne n° 4 (Porte de Clignancourt-Porte d'Orléans).

L'exécution de ces travaux améliorera encore une situation que les analyses démontrent déjà à peu près partout satisfaisante, et ce n'est qu'en des points particuliers, que l'on pourra être encore obligé de recourir à la ventilation mécanique, malgré ses inconvénients.

SEVARUS.



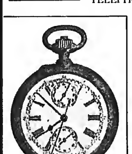
J. AURICOSTE

Constructeur de Chronomètres

Horloger de la Marine de l'État, de l'Observatoire et du Service géographique de l'Armée. Fournisseur de la Présidence de la République, des Ministères de la Marine, de la Guerre, des Colonies, Affaires étrangères, Établissements scientifiques, etc.

10, Rue La Boétie, 10 — PARIS

TÉLÉPHONE : 570-58



Mouvement de Précision.
Échappement à ancre. — Rouage entièrement garni de rubis. Balancier compensé. Spiral Bréguet
Ecart de variation : Quelques secondes par mois.

CHRONOGRAPHE
de Précision

Spécialement construit pour MM. les Médecins

Cet appareil permet de chronométrer à un cinquième de seconde la durée des phénomènes rapides. Il est construit en or, argent et acier, par procédé mécanique, sur les mêmes données que nos Chronomètres de Marine et de poche.

PRIX :

Boîte acier.. ... ... **75 fr.**
Boîte argent, 1er titre. **90 fr.**
Boîte or 18 carats... **340 fr.**

Envoi franco sur demande du catalogue n° 20

Conditions de vente : Les Prix sont nets, franco de port et d'emballage.

Demandez gratis les Catalogues
des plus belles

Roses

chez
GEMEN & BOURG, LUXEMBOURG, N° 31 (Grand-Duché)
La plus importante maison de Rosiers du Monde.
Envoi Franco : 25 ROSIERS Nains en 25 VARIÉTÉS d'élite pr **8** frs

Demandez gratis les Catalogues
des OGNONS à

Fleurs

chez
GEMEN & BOURG Luxembourg N° 94 (G-D)
DAHLIAS-CACTUS, PIVOINES ODORANTES, AZALÉES et RHODODENDRONS rustiques de plein air, BÉGONIAS, PLANTES grimpantes et nombreux colis-réclames très avantageux.

PARIS — BERLIN — LONDRES

LOUIS & H. LOEWENSTEIN

STOCKHOLM — UTRECHT — TOKIO

Instruments de Chirurgie de Gynécologie des Voies urinaires	**Appareils électro-médicaux Appareils de rayons X**

Mobiliers pour salles d'opérations

PARIS Tél. : 824-44 **Paul BRESLAUER** *91 bis, Rue de Seine*

Catalogues spéciaux sur demande pour les abonnés de *Paris Médical*



Mon Cher Docteur,

Vous qui avez souci des reins et de l'estomac

de vos Malades DIABÉTIQUES

REGARDEZ BIEN CETTE BONBONNIÈRE ! Exigez-la partout. Méfiez-vous des comprimés de Saccharine que l'on vous propose par intérêt, mais qui **vous empoisonnent.** Demandez un échantillon gratis de **SUCRE ÉDULCOR** le seul permis par les autorités médicales, à la

Pharmacie de la Croix de Genève, 142, Boulevard Saint-Germain, Paris

Vous trouverez même Maison un nouveau produit scientifique : LA LITHARSINE guérit le Diabète

et tous aliments purs spéciaux pour Diabétiques

CHRONIQUE DES LIVRES

Précis de Médecine opératoire par le Dr Paul Lecène, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux, 1911, 1 vol. petit in-8 de 307 pages, avec 321 figures originales dans le texte, cartonné, 10 fr. (*Bibliothèque du doctorat en médecine* de Gilbert et Fournier, Paris, J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille).

Le *Précis de médecine opératoire* de Lecène vient à son heure et remplit parfaitement son but. Après le merveilleux livre de médecine opératoire du regretté Farabeuf, il semblait que tout fût dit et qu'on n'eût plus rien à publier sur ce sujet. Cependant, l'étudiant se plaignait de ne point avoir à sa disposition un ouvrage moins complet, aussi riche en figures, où il pût trouver, décrit à propos de chaque opération, un seul procédé : celui qui est couramment enseigné et usité.

Le livre de Lecène comble cette lacune : il n'a d'autre prétention que d'être « un manuel d'amphithéâtre à l'usage des étudiants qui préparent le troisième examen du doctorat ». Mais cet ouvrage « élémentaire et pratique » est très clair, très précis ; il fait admirablement comprendre à l'élève les différents temps, toujours bien réglés, d'une opération cadavérique ; il lui enseigne surtout avec précision les différentes attitudes qu'il devra adopter, pour exécuter commodément et correctement l'opération.

Le texte est substantiel, renfermant tous les renseignements nécessaires à la bonne exécution de l'opération, mais rien que ceux-là : il n'y a pas un détail oiseux. Les points importants sont en italiques. Le texte est facile à suivre, grâce aux très nombreuses figures qui l'illustrent. Ces figures sont toutes faites sur des documents photographiques et sont vraiment « parlantes ».

D'un format élégant et commode, ce précis de médecine opératoire de Lecène est appelé à un réel succès.

Albert Mouchet.



Spécimen d'une des 321 figures du Précis de médecine opératoire.

Traité d'hygiène militaire, par G.-H. Lemoine, Pr au Val-de-Grâce. 1 vol. in-8. 12 fr., Paris, Masson et Cie.

Cet ouvrage est le résumé du cours professé, depuis dix ans, au Val-de-Grâce, par l'auteur. Au moment d'abandonner pour d'autres fonctions son enseignement, le savant professeur a eu l'heureuse pensée d'en fixer les grandes lignes en un volume, qui sera pour les médecins militaires un *vade mecum* indispensable. Les médecins civils ne le liront pas avec moins d'intérêt. La plus grande partie des questions traitées les intéressent : les lois et les procédés de l'hygiène ne changent pas par le seul fait que l'homme porte un uniforme et vit à la caserne. La vie spéciale du soldat, la nécessité de concilier les mesures hygiéniques avec les exigences de la défense nationale soulèvent cependant pour le médecin d'armée un certain nombre de problèmes ignorés du médecin civil ; mais, précisément parce qu'il les ignore, il prendra intérêt à l'exposé des efforts poursuivis pour les résoudre, des difficultés rencontrées, et il en tirera des enseignements applicables à l'hygiène des agglomérations civiles, à l'hygiène familiale et individuelle.

Dans un avant-propos, M. Lemoine expose brièvement l'histoire et l'organisation actuelle de l'hygiène militaire, et montre, non sans un légitime orgueil, les progrès accomplis depuis vingt ans dans l'état sanitaire des troupes par l'effort persévérant du service de santé ; il fait ressortir le rôle joué par ses collègues de l'armée dans les progrès de l'hygiène générale, et combien la population civile elle-même a bénéficié de leurs importants travaux.

Puis il discute le problème si important des conditions d'aptitude au service militaire.

L'hygiène des exercices, l'hygiène alimentaire, l'hygiène du vêtement l'arrêtent longuement. Les habitations du soldat, casernes, hôpitaux, installations de fortune, avec les questions d'aération, de chauffage, d'éclairage, d'évacuation des matières usées, sont l'objet d'importants chapitres. Il en est de même de la prophylaxie des maladies contagieuses et de la désinfection.

L'ouvrage se termine par une étude des règles d'hygiène spéciales aux pays chauds, de ce qui est utile à connaître au moment de la préparation d'une expédition lointaine.

Tout cela est fortement documenté, exposé dans une langue claire, simple, illustré de nombreuses gravures. Bien des parties sont originales et représentent la contribution apportée à l'hygiène militaire par l'œuvre clinique et expérimentale de M. G.-H. Lemoine ; mais, ce qui est la qualité principale de ce livre, c'est celle qui domine toute l'œuvre scientifique déjà considérable de l'auteur, celle que Gœthe appelait le génie de l'humanité, le bon sens, c'est-à-dire l'esprit critique avisé et réfléchi, ouvert à toutes les notions nouvelles, demandant aux découvertes du laboratoire ses idées directrices, mais exigeant, avant de les appliquer, le contrôle de la pratique.

Il est réconfortant de penser que l'hygiène de nos soldats est confiée à de tels hommes. Je souhaite au livre de M. G.-H. Lemoine tout le succès qu'il mérite.

G. Linossier.

**

LES MÉDECINS UROLOGUES

Le médecin urologue par J. AMANN (1568)
(Collection Hartmann)



CURIOSITÉS

Comment on punissait les fraudes alimentaires en 1481.

« Les pauvres gens qui fréquentent les foires et les marchés sont souvent trompés et déçus par les paysans portant des denrèes gâtées ou fraudées, telles que: œufs pourris et couvés, lait écrémé et mouillé, beurre renfermant navets ou pierres... » Il ne s'agit pas là, comme on pourrait le croire, de plaintes d'aujourd'hui ou d'hier, naïvement exprimées par une cuisinière bourgeoise au début du xxe siècle. Ces paroles sont empruntées à une supplication que les consuls, bourgeois, manants et habitants de la ville d'Ambert présentèrent en 1481 à messire Jacques de Tourzel, « seigneur d'Allègre, de Viverols, de Riols et du pays de Livradois, de Saint-Just, de Chomelys et autres terres ». Les quatre consuls en charge, exposaient à Jacques de Tourzel les « cautèles et larcins » qui se commettaient et se perpétraient dans leur ville: « Sans cesse il y a complaints, procès et différends; tumultes, noises et débats y sont mus, sur et à l'occasion desdits faits, bourgeois et paysans se chamaillant et se *pelaudant* les uns les autres. » Ils concluaient en le suppliant de mettre fin par d'énergiques mesures à une situation aussi intolérable.

Jacques de Tourzel n'hésita pas: voulant à toute force « faire quitter de tant fâcheuses, laides et abominables pratiques et punir aigrement du monde si grand délinquant », il « voulut et ordonna » que, dans les trois cas ci-dessous énumérés, telles punitions soient appliquées,

« A tout homme ou femme qui aura vendu lait mouillé, soit mis un entonnoir dedans sa gorge, et ledit lait mouillé entonné, jusques à tant qu'un médecin ou barbier dise qu'il n'en peut, sans danger de mort, avaler davantage.

« Tout homme ou femme qui aura vendu beurre contenant navet, pierre ou autre telle chose, sera saisi et bien curieusement attaché à notre pilori du Pontel. Puis, sera ledit beurre rudement posé sur sa tête, et laissé là tant que le soleil ne l'aura entièrement fait fondre. Pourront les chiens le venir lécher, et le menu peuple l'outrager par telles épithètes diffamatoires qu'il lui plaira (sans offense de Dieu, du roi, en d'autre). Et si le temps ne s'y prête et n'est le soleil assez chaud, sera ledit délinquant en telle manière exposé, dans la grand'salle de la geôle, devant un grand feu, où tout un chacun le pourra venir voir.

« Tout homme ou femme qui aura vendu œufs pourris ou gâtés, sera pris au corps et exposé sur notre pilori du Pontel. Seront lesdits œufs abandonnés aux petits enfants qui, par manière de passe-temps joyeux, s'ébattront à les lui lancer sur le visage ou dessus ses habillements, pour faire rire le monde. Mais ne leur sera permis jeter autres ordures. »

(*Journal des Débats*).

Le cas Parat. — Sur un bout de papier timbré trouvé au Palais on pouvait déchiffrer les vers suivants:

SOLUTION DU CAS PARAT

Le tribunal qu'accapara
Le marchand d'ipéca Parat
Vient de rompre, avec apparat,
Le cadenas qu'il prépara.
Le tribunal a pris part à
L'ennui de Madame Parat
Qui sera seule incompara-
Blement mieux qu'avec son Parat:
Car, il eût été trop para-
Doxal qu'elle se préparât
A retourner avec Parat.
Donc, le tribunal sépara,
Monsieur et Madame Parat.

Les rimes sont si riches qu'elles ne méritent pas, comme la pauvre Mme Parat, d'avoir l'assistance judiciaire.

(*Le Journal.*)

NÉCROLOGIE

HENRI HUCHARD

Le Dr Henri Huchard vient de succomber après une longue et douloureuse maladie à l'âge de soixante-six ans. Interne des hôpitaux en 1867, docteur en médecine en 1872, médecin des hôpitaux en 1878, il fut élu membre de l'Académie de Médecine à une énorme majorité en 1896. Le Dr Huchard était officier de la Légion d'honneur; victime du devoir professionnel, il perdit un œil pendant son internat: c'est à cette époque qu'il reçut la croix de chevalier.

Le Dr Huchard ne fut pas professeur, l'école en fut privée par les « règlements surannés » du recrutement, mais il prit une magnifique revanche en professant magistralement pendant tant d'années, dans cet amphithéâtre Laënnec de Necker aménagé de ses propres deniers, attirant en foule les auditeurs, non seulement les étudiants mais aussi et surtout les médecins qui trouvaient dans son enseignement un trésor inépuisable et sans cesse renouvelé. « Ne doit intéresser le médecin, me disait-il, le jour où j'entrais dans son service, comme interne, en 1895, que ce qui est pratique. Posez bien votre diagnostic; ceci fait, votre tâche commence avec l'application du traitement ». C'était à cette époque un langage presque nouveau pour nous; l'enseignement de la thérapeutique existait à peine, et l'on comptait les services hospitaliers, où l'on daignait, s'en occuper. L'étude des maladies de l'appareil circulatoire fut sa constante préoccupation, mais il aimait à rappeler qu'il avait commencé la série de ses si nombreux ouvrages en faisant en collaboration avec Axenfeld un « Traité des Névroses ».

On peut dire qu'il a touché à tous les sujets dans ses publications innombrables, dans le *Journal des praticiens* qu'il fonda et dont il assura le succès, dans ses communications à l'Académie, dans les différents congrès où il était toujours écouté. « Son œuvre pleine de faits et d'une science inépuisable a fait de lui une autorité que partout l'on cite ». C'est ainsi que s'exprimait Potain à l'occasion de l'élection de Huchard à l'Académie en 1897. Deux œuvres dominent les autres: ses *Consultations médicales* et son grand et magistral *Traité des maladies du cœur et des vaisseaux*.

« Avant lui, disait hier un professeur à la Faculté, il n'existait pas de traitement des maladies du cœur. » Jusqu'à ses découvertes on ne voyait que les lésions des orifices de l'organe, véritables cicatrices contre lesquelles la thérapeutique est évidemment impuissante (malgré le dire intéressé de certains médecins étrangers). Il a montré que si la lésion est irréductible, l'avenir des maladies du cœur n'est pas cependant aussi sombre qu'on pouvait le croire.

« Il n'est pas, disait-il, de maladies dans lesquelles il soit plus possible au médecin de reculer la fatale échéance. » Le terrain sur lequel évoluait l'affection cardiaque était une de ses grandes préoccupations et son effort portait sur les mille façons de soulager le travail de l'organe menacé. Il insistait et jamais trop sur l'importance capitale du régime dans les cardiopathies artérielles, appelant l'attention sans cesse sur l'influence nocive pour les vaisseaux et le rein des poisons introduits dans l'organisme par une alimentation mauvaise. La thérapeutique ainsi comprise devient efficace dans cette période préscléreuse caractérisée par l'hypertension artérielle qui, si elle n'est pas combattue, aboutit fatalement à la déchéance cardiaque.

Aussi « frappant avec le même marteau sur le même clou », il nous disait: L'auscultation vous indique « que la maladie est au cœur, soit, mais le danger est au rein; le traitement des cardiopathies artérielles doit être rénal ou il n'est pas. »

Puis lorsque le traitement vasculaire et rénal ne suffisait pas, alors il intervenait avec une médication cardiaque merveilleuse, maniant avec une sûreté de main qui lui était personnelle les « médicaments héroïques » comme il aimait à les appeler.

L'étude de l'action des médicaments sur le cœur et les vaisseaux le passionna. N'est-ce pas à lui que nous devons la posologie merveilleusement établie maintenant de la digitale?

En mettant en pratique ces notions réellement nouvelles et admirablement précisées, il a prolongé l'existence de milliers de malades et à ce titre « il doit être mis au rang des grands bienfaiteurs de l'humanité », comme a pu l'écrire le professeur Robin.

De tous les pays les malades sont accourus vers lui. A sa *Clinique du cœur* que son énergie toujours vivace lui avait fait créer lorsque approchait l'heure de la retraite des hôpitaux, les malades venaient en foule ces jours-ci demander de ses nouvelles. C'est que le Dr Huchard, s'il était un éminent médecin, était aussi homme d'un grand cœur, d'une sensibilité extrême malgré son apparence parfois un peu rude. Les luttes souvent vives qu'il eut à soutenir en étaient la cause. Sa haute situation conquise par un effort jamais lassé lui avait valu des envieux, il fut souvent attaqué, mais par ceux qui ne le connaissaient pas.

« Remerciez vos ennemis, lui disait le professeur Robin, le jour de l'inauguration de la Clinique du cœur, ce sont eux qui vous ont trempé en vous excitant à faire plus encore, à vous élever toujours davantage par un incessant labeur. »

C'est ainsi que clinicien remarquable, thérapeute de premier ordre, polémiste redoutable, le Dr H. Huchard conquit malgré les difficultés élevées sur sa route la place la plus enviée parmi les médecins les plus connus de tous les pays. Ce fut un Français aimant profondément sa patrie, et son dernier article écrit sur son lit de mourant intitulé « la médecine commerciale » fut une dernière preuve de son « chauvinisme » et de son grand désintéressement.

L'œuvre du Dr Huchard est extrêmement considérable; il fut un maître dans toute l'acception du mot, adoré de ses élèves qu'il savait conquérir par une bonté et une indulgence sans exemple. Il restera une des grandes figures de la science française.

Magdelaine

GRANDS TRAITÉS ET GRANDES COLLECTIONS

En cours de Publication

ÉTAT D'AVANCEMENT FIN 1910

ACTUALITÉS MÉDICALES. Collection de volumes in-16 de 96 pages avec figures. 80 volumes sont en vente. Prix de chaque volume cartonné..... 1 fr. 50
Derniers volumes parus : ZIMMERN et TURCHINI, *Courants de haute fréquence.* — GASTOU et GIRAULD, *Diagnostic de la Syphilis.* — GASTOU, *Hygiène du Visage.* — GASTOU, *L'Ultra-microscope.* — ZIMMERN, *Fulguration.* — NICOLAS et JAMBON, *Hygiène de la peau.*

ATLAS-MANUELS DE MÉDECINE COLORIÉS. Collection de volumes in-8 avec planches coloriées, reliés en peau souple, tête dorée.
30 volumes sont en vente. Chaque volume : 16 à 24 fr.
Derniers volumes parus : *Chirurgie opératoire*, 20 fr. *Chirurgie générale*, 16 fr. — *Chirurgie des Régions*, 2 vol., 40 fr.

BIBLIOTHÈQUE DU DOCTORAT EN MÉDECINE, publiée sous la direction de A. GILBERT et L. FOURNIER. 30 vol. in-8 de 500 à 750 pages illustrées de fig.
15 volumes sont en vente.
Histologie, 15 fr. — *Physique médicale*, 12 fr. — *Pathologie externe*, 2 vol., chaque 10 fr. (sera complète en 4 vol. à 10 fr.). — *Anatomie topographique*, 16 fr. — *Médecine opératoire*, 10 fr. — *Obstétrique*, 16 fr. — *Pathologie générale*, 12 fr. — *Parasitologie*, 12 fr. — *Pathologie interne*, 2 vol., chaque 10 fr. (sera complète en 4 vol. à 10 fr.). — *Anatomie pathologique*, 12 fr. — *Thérapeutique*, 10 fr. — *Hygiène*, 10 fr. *Médecine légale*, 10 fr. — *Ophtalmologie*, 12 fr. *Maladies des Enfants*, 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE THÉRAPEUTIQUE, publiée sous la direction de A. GILBERT et P. CARNOT. 28 volumes in-8 de 500 à 750 pages, illustrées de figures.
13 volumes sont en vente.
Mécanothérapie, 8 fr. — *Kinésithérapie*, 12 fr. — *Electrothérapie*, 10 fr. — *Médicaments microbiens*, 8 fr. — *Traitement des maladies cutanées et vénériennes*, 12 fr. — *Régimes alimentaires*, 12 fr. — *Thérapeutique urinaire*, 12 fr. — *Crénothérapie, Climatothérapie*, 14 fr. — *Opothérapie*, 12 fr. *Technique thérapeutique chirurgicale*, 15 fr. — *Thérapeutique des Maladies respiratoires et de la Tuberculose pulmonaire*, 12 fr. — *Thérapeutique des Maladies infectieuses*, 12 fr. — *Médications générales*, 12 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE, publié en fascicules sous la direction de MM. les professeurs A. GILBERT et L. THOINOT. Paraîtra en 40 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
27 fascicules sont en vente :
Derniers fascicules parus : *Sémiologie nerveuse*, 12 fr. — *Maladies des Muscles*, 5 fr. — *Maladies des Poumons*, 16 fr. — *Maladies de la Moelle épinière*, 16 fr. — *Maladies du Péritoine*, 5 fr. — *Maladies de la Peau*, 10 fr. — *Maladies des Reins*, 9 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE, publié en fascicules, sous la direction de MM. les professeurs A. LE DENTU et PIERRE DELBET. Paraît en 33 fascicules gr. in-8 entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
17 fascicules sont en vente.
Derniers fascicules parus : *Maladies des Nerfs*, 4 fr. — *Maladies chirurgicales du Foie et des Voies biliaires*, 6 fr. — *Affections chirurgicales de l'Abdomen*, 12 fr. — *Maladies des Mâchoires*, 5 fr. — *Maladies des Veines et des Lymphatiques*, 5 fr.

TRAITÉ DE STOMATOLOGIE, publié sous la direction des Dr G. GAILLARD et R. NOGUÉ, dentistes des hôpitaux de Paris. Paraît en 10 fascicules gr. in-8 de 400 pages, illustrées de figures. L'ouvrage complet coûtera environ 80 fr.
Fascicules en vente :
I. *Anatomie de la Bouche et des Dents*, 6 fr.
II. *Physiologie, Bactériologie, Anomalies, Accidents de la dentition*, 10 fr.
V. *Affections paradentaires*, 12 fr.
VI. *Anesthésie*, 8 fr.
VIII. *Maladies chirurgicales de la Bouche*, 12 fr.

TRAITÉ D'HYGIÈNE, publié en fascicules sous la direction de A. CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et G. MOSNY, Membre de l'Académie de Médecine. Paraît en 20 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
11 fascicules sont en vente :
Atmosphère et climats, 3 fr. — *Le sol et l'eau*, 10 fr. *Hygiène individuelle*, 6 fr. — *Hygiène alimentaire*, 6 fr. — *Hygiène industrielle*, 12 fr. — *Hygiène hospitalière*, 6 fr. — *Hygiène militaire*, 7 fr. 50. — *Hygiène navale*, 7 fr. 50. — *Hygiène rurale*, 6 fr. — *Approvisionnement communal*, 10 fr. — *Enlèvement et destruction des matières usées*, 10 fr. — *Etiologie et prophylaxie des Maladies transmissibles par la peau*, 16 fr.

PRATIQUE (la) DES MALADIES DES ENFANTS, *diagnostic et thérapeutique*, publié en fascicules, par MM. APERT, BARBIER, BROCA, CASTAIGNE, GRENET, GUILLEMOT, GUINON, MARFAN, MÉRY, MOUCHET, SIMON, etc. Secrétaire de la rédaction : R. CRUCHET, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux.
Paraît en 8 fasc. gr. in-8 de chacun 500 pages avec figures. L'ouvrage complet coûtera environ 100 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Introduction à la Médecine des enfants*, 10 fr.
II. — *Maladies du tube digestif*, 12 fr.
III. — *Maladies de l'Appendice et du péritoine, du foie, des reins, de la rate, et du sang*, 12 fr.
IV. — *Maladies des appareils circulatoire et respiratoire, et du Médiastin*, 14 fr.
V. — *Chirurgie viscérale infantile*, 12 fr.

TRAITÉ DE PATHOLOGIE EXOTIQUE, publié en fascicules sous la direction de MM. Ch. GRALL, inspecteur du service de santé des troupes coloniales, et CLARAC, directeur de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales. Paraît en 8 fasc. gr. in-8 avec fig. L'ouvrage complet coûtera environ 60 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Paludisme*, 12 fr.
II. — *Paraplaudisme et Fièvres des pays chauds*, 10 fr.

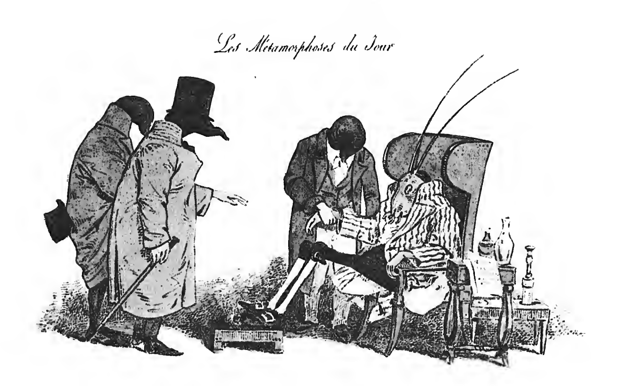
ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE, publiée sous la direction de G. WERY, ingénieur-agronome, sous-directeur de l'Institut national agronomique. Introduction par le Dr P. REGNARD, directeur de l'Institut national agronomique, membre de la Société nationale d'agriculture de France. Collection de 75 vol. in-18 de chacun 500 pages illustrées de nombreuses figures.
Chaque volume broché, 5 fr. Cartonné, 6 fr.
60 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus : KLEIN, *Physique et Météorologie agricoles.* — COUPAN, *Machines de Récolte.* — SELTENSPERGER, *Lectures agricoles.* — GUILLIN, *Analyses alimentaires.* — PACOTTET et DAIRAT, *Cultures de Serres.* — DIFFLOTH, *Lapins, Chiens, et Chats.* — GUÉNAUX, *Pisciculture.* — GUILLIN, *Analyses agricoles.*

ENCYCLOPÉDIE INDUSTRIELLE. Collection de vol. in-18 de 400 à 500 pages illustrées de figures, à 5 et 6 francs le volume cartonné.
64 *volumes sont en vente :*
Derniers volumes parus : *Manuel d'horlogerie*, par GONDY, 5 fr. — *Manuel du chimiste de sucrerie*, par SIDERSKY, 5 fr. — *Couleurs, Peinture et Vernis*, par DESALME et PIERRON, 5 fr. — *La Menuiserie*, par POUTIERS, 5 fr. — *Manuel du fabricant de papiers*, par PUGET, 5 fr.

ENCYCLOPÉDIE VÉTÉRINAIRE, publiée sous la direction de C. CADÉAC, professeur de clinique à l'École vétérinaire de Lyon.
Collection de 35 vol. in-18 illustrés. Chaque volume cartonné, 6 fr.
27 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus :
Pathologie chirurgicale de l'Appareil digestif. — *Pathologie chirurgicale des articulations*, 2 vol.


1 à 3 comprimés le soir
en se couchant. Avaler sans croquer.
JUBOL
Rééduque
l'intestin
CONSTIPATION ENTÉRITES
Communications : Académie de Médecine (1er Déc. 1909)
et Académie des Sciences (28 Juin 1909)
LABORATOIRES : 207, BOULEVARD PEREIRE . PARIS.

ART ET MÉDECINE



Il y a plénitude, nous vous saignerons demain, en attendant continuez la diète.

LES SANGSUES

PAR

GRANVILLE

DIÉTÉTIQUE ET FORMULES

RECETTES DE RÉGIME

Potage aux pois cassés à la française. — Prenez quantité suffisante de pois cassés, lavez et mettez dans la marmite ; faites bouillir au moins cinq à six heures. Pour peu qu'ils ne soient pas de l'année, même au bout de ce temps ils ne sont pas encore souvent très cuits ; il faut alors les avoir mis tremper, dès la veille, dans un peu d'eau tiède. Vers la fin de la cuisson, on ajoute un peu de beurre frais, on écrase, on passe et on sert.

Quelques personnes y ajoutent de petits morceaux de pain carrés et frits, ce qui constitue la *purée aux croûtons*.

Le pois est un des légumes les plus nourrissants. Ce potage est simple : on se trouve bien, en général, de ne pas alambiquer la cuisine, l'estomac la supporte mieux.

Potage riz au lait. — Prenez cinquante grammes environ de riz, bonne qualité, par couvert, lavez et mettez dans de l'eau, faites bouillir environ deux heures, vers la fin mouillez avec du bon lait bouillant et servez. On peut y ajouter une liaison de jaunes d'œufs, ou du zeste de citron.

Potage aux haricots rouges. — Faites cuire des haricots rouges avec du sel, deux ou trois oignons, passez en purée et mouillez avec le bouillon de cuisson. Ajoutez du beurre et versez sur des croûtons frits.

Potage aux marrons. — Faites cuire un cent de marrons ou de grosses châtaignes et décortiquez-les, faites alors revenir dans du bon beurre, trois ou quatre oignons et mouillez avec du bouillon de haricots ou de lentilles. Faites de nouveau bouillir les marrons pendant un quart d'heure environ dans un tiers de celui-ci. Ensuite écrasez-les, sauf, si l'on veut, ceux qui sont restés entiers, et faites une purée avec les deux parties restantes du bouillon. Au moment de servir ; ajoutez quelques cuillerées de lait.

Ce potage est très réconfortant.

Potage au céleri. — Lavez et coupez par petits morceaux du céleri en assez grande quantité, faites-le blanchir et cuire ensuite avec eau, sel, quelques condiments si l'on veut ; ajoutez de la purée de légumes et jetez sur des cubes ou tranches de pain frit.

Potage julienne à la francaise. — Prenez des carottes, navets, panais, poireaux, céleri, du cœur de chou que vous coupez en petits filets, de l'oseille, laitue, cerfeuil, que vous hacherez un peu, des pois verts ou de petites fèves : faites cuire à moitié avec du beurre. Mouillez de bouillon de haricots ou de consommé de légumes ; achevez de cuire, ajoutez de la purée de lentilles ou autre si vous voulez mettre à consistance voulue, salez et servez. On peut aussi épaissir avec un peu de riz.

Potage au pain ou panade. — Prenez du bon pain de ménage, blanc ou bis, coupez par tranches et faites-le bouillir pendant une heure environ dans une quantité suffisante d'eau, ou mieux de bouillon de haricots. Ajoutez un peu de bon beurre ou un peu de lait, et servez à consistance molle du tout ; on peut aussi y casser un œuf que l'on bat avec le potage au moment de servir. Ce potage est léger et nourrissant.

Potage au potiron. — Faites cuire du potiron ou de la citrouille à l'ordinaire, ajoutez deux ou trois oignons revenus dans du beurre selon l'art, — puis servez après une légère recuisson. On peut y ajouter, selon besoin ou convenance, du lait, un œuf ou du sucre, ou même de la farine ou de la mie de pain grillée.

Potage au melon. — Faites bouillir et cuire la chair d'un melon brodé moyen, coupé par morceaux dans un litre d'eau, versez melon et bouillon dans une casserole où vous avez fait frire un oignon, salez, quelques grains de poivre sont nécessaires pour s'opposer à la vertu froide et fébrifiante de ce fruit. Mêlez à de la mie de pain et servez.

On prépare de même les potages aux *concombres*, *tomates*, *chicorée*, *laitues*, *oignons verts*, etc., ou tous autres analogues sans qu'il soit besoin de s'étendre davantage.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

CONTRE LA SCIATIQUE

Le traitement rationnel de la sciatique est à la fois *causal* et *symptomatique*.

1° **Dans les cas légers** de sciatique aiguë et récente, recourir aux médicaments antinévralgiques multiples.

Soit :

Pyramidon	0gr,20
Analgésine	0gr,40
Bromhydrate de quinine	0gr,10
Poudre d'opium	0gr,02

F. s. a. un cachet ; n° 12. Deux ou trois par jour.

Ou bien, toutes les deux heures, une des pilules :

Sulfate de quinine	0gr,10
Bleu de méthylène	0gr,01
Extrait de coca	0gr,05

F. s. a. une pilule ; n° 30 semblables.

On peut prescrire également *l'aspirine*, *l'antifébrine*.

Applications locales, de *vésicatoires successifs*, ou de *chlorure de méthyle*, ou de *salicylate de méthyle* ou de *chloroforme*, ou d'*emplâtres*, ou de *mésotane*, ou de *pommades*, dont la suivante :

Extrait thébaïque	2 grammes.
Extrait de belladone	2 —
Extrait de ciguë	1 —
Vaseline	30 —

F. s. a. une pommade.

2° **Dans les cas graves** de sciatique très douloureuse ou rebelle, recourir, entre autres interventions, aux injections sous-cutanées profondes, soit de *glycérophosphate de soude* (Albert Robin).

Glycérophosphate de soude	25 grammes.
Eau stérilisée	100 —

F. s. a. une solution, dont on injectera aussi profondément que possible et au point le plus douloureux, un centimètre cube chaque jour.

Ou bien, de la *morphine* :

Chlorhydrate de morphine	0gr,20
Sulfate neutre d'atropine	0gr,01
Eau stérilisée	20 grammes.

F. s. a. une solution dont on injectera un centimètre cube deux ou trois fois par jour.

Ou bien on pratiquera des *injections épidurales* de *sérum*, ou de *cocaïne*, ou de *stovaïne* :

Stovaïne	0gr,10
Acide phénique	0gr,20
Chlorure de sodium	0gr,30
Eau distillée stérilisée	30 grammes.

F. s. a. une solution. Pratiquer tous les trois jours, jusqu'à guérison, trois injections simultanées de 3 centimètres cubes, et dont la première sera *épidurale*, la deuxième *rétrotrochantérienne*, et la troisième sera faite sur le milieu de la face postérieure de la cuisse (Sicard).

NOUVELLES

PRIX DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Séance annuelle du 13 décembre

L'Académie de médecine a tenu sa séance annuelle le 13 décembre sous la présidence de M. Dieulafoy, président, assisté de MM. Lannelongue, vice-président ; Jaccoud, secrétaire perpétuel ; Weiss, secrétaire annuel, et Hanriot, trésorier.

M. Thoinot a prononcé l'éloge de Paul Brouardel, M. Weiss a lu le rapport général sur les prix décernés en 1910 et M. le président a proclamé les lauréats :

Le Prix de l'Académie (1,000 fr.) est décerné à M. Paul Thaon, de Paris. Une mention très honorable est accordée à MM. Jacques Parisot et Maurice Lucien, de Nancy.

Le Prix Alvarenga de Piauhy (800 fr.) est décerné à M. Gabriel Petit, professeur à l'école d'Alfort.

Le Prix Amussat (1,000 fr.) est décerné à M. Étienne Verhaeghe, de Lille. Une mention est accordée à M. Bergasse, médecin militaire.

Le Prix Apostoli (600 fr.) est décerné à M. Nogier, de Lyon. Une mention honorable est accordée à M. Bonnefoy, de Cannes.

Le Prix François-Joseph Audiffred (un titre de 24,000 fr. de rente) n'est pas décerné. L'Académie accorde : un encouragement de 1,000 fr. à MM. Xavier Delore et André Chalier, de Lyon ; un encouragement de 500 fr. à M. Jules Lemaire, de Paris.

Le Prix Baillarger (2,000 fr.) est décerné à M. Gabriel Doutrebente, de Tours. Une mention très honoarble est accordée à M. A. Rodiet, de Dun-sur-Auron (Cher).

Le Prix Barbier (2,000 fr). et partagé entre M. Marie, de Villejuif, et M. Sacquépée, médecin militaire.

Le Prix Boggio (4,300 fr.) est décerné à M. Rappin, de Nantes.

Le Prix Charles Boullard (1,200 fr.) est décerné à MM. P. Sérieux et J. Capgras, médecins des asiles d'aliénés de la Seine.

Le Prix Mathieu Bourceret (1,200 fr.) est décerné à MM. Albert Frouin et Terroine. Des mentions très honorables sont accordées à M. Busquet, de Nancy, M. Ch. Livon, de Marseille, M. Marcel Nathan, de Paris, M. Léon Plumier, de Liége.

Le Prix Henri Buignet (1,500 fr.) est décerné à M. Maillard, de Paris. Une mention très honorable est accordée à MM. Henri Labbé et Georges Vitry, de Paris.

Le Prix Adrien Buisson (10,500 fr.) est décerné à MM. de Beurmann et Gougerot, de Paris.

Le Prix Campbell-Dupierris (2,300 fr.) est décerné à M. Jungano, de Naples.

Le Prix Capuron (1,000 fr.). — L'Académie décerne : un prix de 600 fr. à MM. Cathala et Michel.

Le Serrec de Kervilly ; un prix de 400 fr. à MM. Rudaux et Le Lorier.

Le Prix Chevillon (1,500 fr.) est décerné à M. Joseph Thomas, de Paris. Une mention très honorable est accordée à M. A. Contamin, de Lyon.

Le Prix Civrieux (800 fr.) est décerné à MM. A. Marie et Beaussart. Une mention très honorable est accordée à MM. Roubinovitch et Henri Paillard.

Le Prix Clarens (400 fr.) est décerné à M. Ginestous, de Bordeaux. Une mention très honorable est accordée à MM. Frois et Sartory. Une mention honorable à M. Jarricot, de Lyon.

Aucun mémoire n'a été présenté pour le prix Daudet 1,000 fr.).

Prix Desportes (1,300 fr.). — L'Académie décerne : un prix de 700 fr. à M. Fleig, de Montpellier ; un prix de 300 francs, à MM. Rochard et de Champtassin, de Paris ; un prix de 800 fr. à M. Marcel Labbé, de Paris. Une mention honorable est accordée à M. Delille, d'Épinal.

Le Prix Falret (700 fr.) est décerné à M. Benon, de Paris.

Concours Vulfranc-Gerdy. — L'Académie a accordé en 1910 une récompense de 500 fr. à M. Feuillié, avec le titre de lauréat ; une récompense de 500 fr. à M. Parturier une récompense de 500 fr. à M. Glénard, une somme de 1,500 fr. à M. Paillard.

Le Prix Ernest Godard (1,000 fr.) est décerné à M. Marcel Brulé, de Paris. Des mentions honorables sont accordées à MM. Noël Fiessinger, René Gaultier, Léon Giroux, Émile Feuillié, de Paris, et Georges Boyé, de Vincennes.

Le Prix Pierre Guzman (un titre de rente de 1,328 fr.) est décerné à M. Camille Lian, de Paris.

Le Prix Théodore Herpin, de Genève (3,000 fr.), est décerné à M. Félix Rose, de Paris.

Aucun mémoire n'a été présenté pour le prix Herpin, de Metz (1,200 fr.).

Le Prix Huguier (3,000 fr.) est décerné à M. Mercadé,, de Paris.

Le Prix Jacquemier (1,700 fr.) est décerné à M. André Boquel, d'Angers. Une mention très honorable est accordée à M. Paul Bouquet, de Brest.

Le Prix Labori (5,000 fr.) est décerné à M. Dominici, de Paris,

Le Prix du baron Larrey (500 fr.) est décerné à MM. Bassères et Coste, médecins militaires. Des mentions honorables sont accordées à MM. Jeanselme et Barbé, de Pairs, et à M. Pégurier, de Nice.

Le Prix Laval (1,000 fr.) est décerné à M. Albert Bergeron, étudiant en médecine de la Faculté de Paris.

Le Prix Henri Lorquet (3,000 fr.) est décerné à M. Mignard, de Paris.

Le Prix Louis (3,000 fr.) est décerné à MM. P.- Emile Weil, F. Lévy, de Paris, et G. Boyé, de Vincennes.

Le Prix Magitot (1,000 fr.) est décerné à M. Cruet, de Paris. Des mentions honorables sont accordées à M. Amoédo, de Paris ; MM. Dieulafé, de Toulouse et A. Herpin, de Paris et à M. Louis Morel, de Paris.

Le Prix Mege (900 fr.) est décerné à MM. Léopold Lévi et Henri de Rothschild, de Paris.

Le Prix Maynet (2,600 fr.) est décerné à M. Louis Baldenweck, de Paris.

Prix Adolphe Monbinne (1,500 fr.). — L'Académie décerne : un prix de 1,000 fr. à M. Cazalbou, vétérinaire ; un prix de 500 fr. à M. Joyeux (Guinée).

Le Prix Nativelle (300 fr.) est décerné à MM. Emile Perrot et Ernest Fourneau, de Paris.

Le Prix Orfila (6,000 fr.) est décerné à MM. Rolants, Boullanger, Massol et Constant, de l'Institut Pasteur de Lille. Une mention honorable est accordée à MM. Hébert, Heim, Sartory et Schœtter, de Paris.

Le Prix Oulmont (1,000 fr.) est décerné à M. Jean-Louis Roux.

Le Prix Perron (3,800 fr.) est partagé entre MM. Frouin, de Paris ; Genaro Sisto, de Buenos-Ayres ; Noël Fiessinger et Pierre-Louis Marie, de Paris. Des mentions très honorables sont accordées à MM. Abel Gy, Emile Géraudel et Georges Faroy, de Paris.

Le Prix Portal (600 fr.) est décerné à M. J. Thomas, de Paris.

Aucun mémoire n'a été présenté pour le prix Saint-Lager (1,500 fr.).

Le Prix Saintour (4,400 fr.) est décerné à M. Gabriel Petit, professeur à l'École d'Alfort.

Le Prix Tarnier (4,500 fr.) est décerné à M. André Delmer, d'Alfort. Une mention honorable est accordée à M. Dejouany, médecin militaire.

Le Prix Vernois (700 fr.) est partagé entre MM. Ferrier, de Vitré, et Lassablière de Paris.

Des mentions très honorables sont accordées à M. Marcel Bernard et à MM. Imbeaux, Hoc, Devos, Bétant, Peter, Klein et Van Lint.

L'Académie décerne en outre des médaillles, pour le service des épidémies, le service de la vaccine, et le service de l'hygiène de l'enfance.

NOUVELLES

Prix de l'Académie des Sciences. — PRIX MONTYON. — Trois prix, de 2 500 francs chacun, sont décernés à : MM. G. Martin, Lebœuf et Roubaud, pour leur ouvrage intitulé : « Rapport de la Mission d'Études de la Maladie du Sommeil au Congo français, 1906-1908 » ; MM. J. Déjerine et André Thomas, pour leur ouvrage intitulé : « Maladies de la Moelle épinière » ; M. E. Perroncito, professeur à l'Université royale de Turin, pour son ouvrage intitulé : « La malattia dei minatori dal S. Gottardo al Sempione ».

Trois mentions, de 1 500 francs chacune, sont accordées à : M. Ch. Mantoux, pour son mémoire intitulé : « L'intra dermo-réaction à la tuberculine » ; M. P. Émile-Weil, pour l'ensemble de ses travaux sur l' « Hémophilie » ; MM. Moussu et Monvoisin, pour leur mémoire sur « Le lait des vaches tuberculeuses ».

Des citations sont accordées à : M. Aynauld, assistant à l'hôpital Pasteur, pour son ouvrage intitulé : « Le globulin des Mammifères » ; M. Léon Bérard, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, pour son ouvrage sur « Le corps thyroïde, les goitres, les cancers thyroïdiens » ; M. Jules Milhit, pour son ouvrage intitulé : « Les Opsonines ».

PRIX BARBIER (2 000 francs). — Le prix est partagé entre : M. A. Thiroux, médecin-major des troupes coloniales, directeur du Laboratoire de Bactériologie de Saint-Louis (Sénégal), pour son mémoire sur « la Maladie du sommeil et les trypanosomiases animales au Sénégal » ; M. H. Bierry, maître de Conférences à l'École des Hautes-Études au Collège de France, attaché au Laboratoire de Physiologie expérimentale à la Sorbonne, pour l'ensemble de ses travaux.

PRIX BRÉANT (100 000 francs). — Ce prix, destiné à récompenser celui qui aura trouvé le moyen de guérir le « choléra asiatique », n'est pas décerné. L'Académie décerne, sur les arrérages de la fondation : un prix de 3 500 francs à M. Jules Bordet, directeur de l'Institut Pasteur du Brabant, pour l'ensemble de ses travaux relatifs aux « Théories chimiques de l'immunité », et pour ses « Études sur le sérum des animaux vaccinés, les toxines et les antitoxines » ; un prix de 1 500 francs à M. A. Taurelli Salimbeni, chef de Laboratoire à l'Institut Pasteur, à Paris, pour l'ensemble de ses travaux sur « Le Choléra et les Vibrions ».

PRIX GODARD (1 000 francs). — Le prix est décerné à MM. L. Ambard et E. Papin pour leur « Étude sur les concentrations urinaires ».

Des mentions très honorables sont accordées à : M. Carle, pour son ouvrage intitulé : « La blennorragie urétrale chez l'homme » ; MM. Hans et Winiwater et G. Saintmont, pour leurs travaux relatifs à l' « Ovogenèse et l'organogenèse chez le chat ».

PRIX DU BARON LARREY (750 francs). — Le prix est partagé entre : M. Chavigny, médecin-major de 1re classe, professeur agrégé au Val-de-Grâce, pour ses Études de « Psychiatrie militaire » ; M. Miramond de La Roquette, médecin-major à Nancy, pour son étude de la « Ceinture scapulaire ».

PRIX BELLION (1 400 francs). — Le prix est partagé entre : M. Imbeaux, docteur en médecine, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Nancy, pour son ouvrage intitulé : « Annuaire statistique et descriptif des distributions d'eau » ; M. Frois, inspecteur du travail, et M. Sartory, secrétaire de la Commission d'Hygiène industrielle, pour leur mémoire intitulé : « Les buées et les poussières organiques dans l'industrie ».

PRIX MEGE (10 000 francs). — Le prix n'est pas décerné. Le prix annuel (300 francs), représenté par les arrérages de la Fondation, est décerné à Mlle J. Joteyko, chef des Travaux au Laboratoire de Psycho-physiologie de l'Université de Bruxelles, et Mlle Stefanowska, pour leurs travaux relatifs à « La fonction musculaire » et à la « Psycho-physiologie de la douleur ».

PRIX DUGASTE (2 500 francs). — Ce prix quinquennal est décerné à M. Séverin Icard, pour son mémoire intitulé : « De la constatation des décès dans les hôpitaux en France et à l'Étranger. Utilité de l'autopsie hâtive et nécessité d'un diagnostic précoce de la mort réelle permettant la pratique hâtive des autopsies ».

PRIX MONTYON (physiologie expérimentale) (750 fr.). — Le prix est partagé entre : M. Ch. Livon, pour ses travaux de Physiologie expérimentale ; M. Marin Molliard, pour une série de travaux sur « La nutrition organique des végétaux supérieurs dans ses rapports avec la morphologie ».

PRIX PHILIPEAUX (900 francs). — Le prix est décerné à M. Maurice Arthus, professeur de Physiologie à l'Université de Lausanne, pour son travail intitulé : « La séro-anaphylaxie du lapin ».

Une mention très honorable est accordée à M. E. Forgeot, vétérinaire départemental à Bourg, pour ses travaux relatifs à la « Composition de la lymphe chez les ruminants ».

PRIX LALLEMAND (1 800 francs). — Ce prix est partagé entre : M. René Legendre, pour son ouvrage intitulé : « La cellule nerveuse d'*Helix Pomatia* » ; M. Aldo Perroncito, pour son travail, exécuté au Laboratoire de Pathologie générale et Histologie de l'Université de Pavie, intitulé : « Les éléments cellulaires dans le processus de dégénérescence des nerfs ».

PRIX POURAT (1 000 francs). — L'Académie avait mis au concours la question suivante : « Action qu'exercent les rayons X et les rayons du radium sur le développement et la nutrition des cellules vivantes. Aucun mémoire n'est parvenu à l'Académie. La question est maintenue au concours pour l'année 1913.

PRIX MARTIN-DAMOURETTE (1 400 francs). — Ce prix biennal, destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage de physiologie thérapeutique, est décerné à M. E. Laguesse, pour son ouvrage intitulé : « Le Pancréas ».

Les médecins militaires. — Il est heureusement et enfin question d'augmenter le nombre des médecins militaires français. Le ministre de la Guerre propose 217 unités de plus ; M. Ch. Humbert, sénateur de la Meuse, propose une plus forte proportion de grades supérieurs.

Si les deux propositions sont adoptées, il y aura donc 217 médecins militaires en plus, et comme gradés supérieurs au total : 4 médecins inspecteurs généraux, 21 médecins inspecteurs, 50 médecins principaux de 1re classe, et 95 médecins principaux de 2e classe.

Orchestre médical. — L'orchestre médical, sous la présidence du Dr RICHELOT, a donné son premier concert le jeudi 15 décembre, à la salle de la Société d'Horticulture. Nous en donnerons un compte rendu détaillé dans le prochain numéro.

La Mission Charcot. — L'exploration antarctique dirigée par le Dr G.-B. CHARCOT sur le *Pourquoi pas ?* a été reçue solennellement à la Sorbonne la semaine dernière, sous les auspices de l'amiral Fournier et de M. Paul DOUMER, que M. Charcot désigne fort justement comme le père de l'expédition.

Plus de 4 000 personnes se pressaient dans le grand amphithéâtre, sous la présidence de M. Maurice Faure, ministre de l'Instruction publique, entouré de MM. : le prince de Monaco, le ministre de la Marine, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, M. Loubet, MM. Étienne, Berteaux, M. Émile Picard, président de l'Académie des sciences, M. Henri Poincaré, président du Bureau des longitudes, M. Edmond Perrier, le prince Roland Bonaparte, MM. Pavie, Liard, Lépine, Armand Bernard, etc., etc.

Plusieurs discours encadrèrent la conférence du Dr Charcot qui exposa très simplement les péripéties et les premiers résultats de cette expédition scientifique.

LA VIE MÉDICALE

Le successeur du professeur Raymond. — La chaire de clinique des maladies nerveuses à la Salpêtrière est attribuée, sur sa demande, au Professeur DEJERINE lequel est



suffisamment connu pour qu'il soit utile d'énumérer tous les titres qui désignent l'élève de Vulpiau, pour succéder dans l'enseignement neuropathologique, à CHARCOT, à RAYMOND.

Election à la Société de Biologie. — Le Dr Paul MULON a été élu membre de la Société.

Dr Paul Mulon, né à Paris en 1872, préparateur au laboratoire des travaux pratiques d'histologie en 1894; préparateur des conférences et des cours d'histologie de 1901 à 1907; agrégé d'anatomie en 1907; chargé depuis cette époque par le professeur Prenant d'un enseignement de perfectionnement de technique histologique.

A publié un grand nombre de notes à la *Société de biologie*, et différents mémoires dans les *Archives de médecine*, *Archives d'anatomie microscopique*, dans la *Bibliographie anato-*



mique. Tous ces travaux traitent de la signification de certaines glandes à sécrétion interne au point de vue de l'anatomie générale et de leur histo-physiologie. Il a ainsi étudié la glande surrénale corticale, le corps jaune et les glandes interstitielles ovarienne et testiculaire; les graisses et les pigments que l'on y rencontre, leur origine et leur utilisation. Il a montré histologiquement la sécrétion de l'adrénaline dans les glandes chromaffines, et étudié les manifestations sécrétoires de la cellule hypophysaire chez la femme enceinte.

Auteur du texte français accompagnant les planches de l'*Atlas Manuel d'histologie* de Sobotta, et d'une traduction du *Manuel d'histologie technique* de Stohr.

Écoles de Médecine. — *Limoges.* — M. Corvisy, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé en outre, pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chef des travaux physiques et chimiques pour les élèves en pharmacie.

Marseille. — Un congé, pour l'année scolaire 1910-1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Fallot, professeur d'hygiène et médecine légale.

M. Olmer, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicale est chargé, en outre, pendant l'année scolaire 1910-1911 (durée du congé accordé à M. Fallot), d'un cours d'hygiène et de médecine légale.

M. Lop, docteur en médecine, est chargé, pour l'année scolaire 1910-1911, d'un cours complémentaire d'accouchements.

Un congé, jusqu'au 31 janvier 1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Acquaviva, chef des travaux anatomiques.

Mutations dans les Hôpitaux de Paris. — M. Faisans passe à Beaujon; M. P. Marie à La Salpêtrière; M. Roger à l'Hôtel-Dieu; M. Morel-Lavallée à Lariboisière; M. Dalché, à l'Hôtel-Dieu; M. Caussade à l'Hôtel-Dieu; M. Sonques à Bicêtre; M. J. Renault à Saint-Louis (service d'enfants); M. Bezançon à la Charité; M. Labbé à La Charité; M. Bergé à Broussais; M. Josué à la Pitié; M. Carnot à Tenon; M. Laffitte à Tenon; M. Sergent à La Charité; M. Brouardel à la Maison Dubois; M. Sicard à Ivry; M. de Massary à Andral; M. Lesné au bastion 29; M. Papillon à Sainte-Périne; M. Griffon à Debrousse; MM. L. Bernard et Rist, à Laënnec (service de tuberculeux).

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Anatomie.* Séance du 5 décembre. — MM. Feldstein, 7; Astruc, 5; Besset, 9; Netter, 8; Ruelle, 5; Camboulives, 8; Colombe, 10; Sécheret, 7; Bonnet, 9; Mlle Bouderlique, 5.

Séance du 7 décembre: M. Paley, 11; M. Lœwy, 10; M. Durœux, 10; M. Dupradeau, 9; M. Morisson-Lacombe, 8; M. Juin, 5; M. Jacob, 5; M. Allendy, 4; M. Mengé, 3; M. Pineau (Al.), 3.

Séance du 9 décembre: MM. Baille, 5; Lamarre, 7; Gatellier, 8; Prunier, 4; Larcher, 7; Lehmann (Pierre) et Rouffignac, 8; Monod-Lorenz, 10.

Séance du 11 décembre: MM. Lanos, 7; Lévy, 10; Clap, 11; Ducastaing, 12; Dufour, 11; Pimpaneau, 8; Avezou, 10; Champs-de-Saint-Léger, 4; Teisset, 7.

Pathologie. — Séance du 5 décembre. — MM. Dedet, 9; Salés, 9; Achard, 10; François, 14; Coppin, 11; Boutier, 12; Netter (R.) 10; Prigent, 14; Pierret, 11; Ribo, 9; Paraf, 11.

Séance du 7 décembre: M. Monod (Raoul), 12; M. Butin, 11; M. Dutheillat de la Mothe, 10; M. Angot, 10; M. Frette, 10; Mlle Pouzin, 9; M. Chatellier, 8; M. Eudel, 7; M. Vincentelli, 6; M. Vallery-Radot (Pierre), 6; M. Boncopain, 5.

Séance du 10 décembre: MM. Marcassus, 7; Rousseau (Ferdinand) 12; Béon, 5; Bel, 10; Tissier, 9; Arnaudon, 8; Beloux et Percepied, 9; Bourgeois (Francis), 7; Mlle Peltier, 12; Bouquier, 10.

Concours du Prosectorat. — *Oral. Physiologie.* — Séance du 6 décembre; MM. Girode, 16; Roux, 20; Cadenat, 16.

Oral. Physiologie. — Séance du 10 décembre: « Physiologie du testicule (sans la fécondation). »

MM. Basset, 20; Berger, 17; Poupardin, 15.

Facultés de médecine. — *Paris.* — M. le professeur Roger est nommé membre du Comité con- sultatif de l'enseignement public (1re section).

Il siégera, en cette qualité, à la Commission de médecine et de pharmacie.

M. Bonnaire, accoucheur des hôpitaux, est délégué, pendant l'année scolaire 1910-1911, dans les fonctions de chargé de cours de clinique annexe.

Nancy. — M. Parisot est chargé, pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions d'agrégé.

Nancy. — *Concours du clinicat.* — M. Legris est nommé chef de clinique médicale, M. Gournet, chef de clinique adjoint.

M. Bœckel est nommé aide de clinique des maladies des voies urinaires, M. Chevel est nommé aide de clinique adjoint.

M. Mutel est nommé aide de clinique de chirurgie infantile et orthopédie.

Nécrologie. — Dr Galland (de Fleurbaix). — Dr Gruber (de Genève). — Fritz Suter (d'Aarau).

Est décédé dimanche dernier, à trois heures, le Dr HUCHARD, membre de l'Académie de médecine, médecin honoraire des hôpitaux de Paris, directeur du *Journal des praticiens*, directeur-fondateur de la « Clinique du cœur ».

M. HUCHARD était âgé de soixante-six ans, et officier de la Légion d'honneur.

Mariages. — Le Dr Guibert, à Antibes, avec Mlle Marguerite Pelagaud. — Le Dr Emile Abel, avec Mlle Anna Simon, fille du professeur agrégé à la Faculté de médecine de Nancy. — M. Jacques Festal, externe des hôpitaux de Paris, et Mlle Lucile Jalaguier, fille du Dr Jalaguier, professeur agrégé à la Faculté de médecine, chirurgien de l'hôpital des Enfants-Malades. — M. le Dr Joseph Ancibure (de Cambo) et Mlle Marie Descazeaux (de Biarritz).

SOMMAIRE du N° 1

SOMMAIRE du N° 2

COURS — CONGRÈS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Pr GILBERT. — Samedi 17 décembre, à 10 heures et demie, leçon sur la *Néphrite chronique érysipélateuse*; samedi 24 décembre, leçon sur la *Néphrite chronique syphilitique*.

Les mercredis à 10 heures et demie, *présentations de malades, rédaction et correction d'ordonnances.*

Collège de France. — M. D'ARSONVAL (M. BORDAS, suppléant). *Médecine.* Secrétion lactée au double point de vue chimique et alimentaire; mercredi et samedi 5 h.

M. GLEY. *Biologie générale.* Actions régulatrices de quelques fonctions organiques, en particulier des échanges matériels.

M. FRANÇOIS FRANCK. *Histoire naturelle des corps organisés.* Défense de l'organisme contre les variations anormales de la circulation chez l'homme sain et malade; mercredi 3 heures trois quarts et vendredi 11 heures.

M. RANVIER (M. SUCHARD, suppléant). *Anatomie générale.* Structure des organes de la circulation; mercredi et vendredi 4 heures.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

Thèses de Doctorat

Mercredi 21 Décembre, à 1 heure. — M. CADRE: Études sur les modifications du poids, de la taille et de la suture sagittale chez le nouveau-né, dans les neuf premiers jours; MM. Pinard, Blanchard, Macaigne, Couvelaire. — Mlle ROY: Les centenaires. Essai sur la longévité humaine; MM. Blanchard, Pinard, Macaigne, Couvelaire. — Mme PINON-GUERTCHIKOFF: Sarcophila magnifica Schiner en Russie et la myase qu'elle détermine; MM. Blanchard, Pinard, Macaigne, Couvelaire. — M. FERNET: Les parathératoses psoriasiformes de Brocq; MM. Gaucher, Marfan, Jean Camus, Gougerot. — E. ERROUX; Contribution à l'étude des propriétés physiologiques de l'avoine; MM. Marfan, Gaucher, Jean Camus, Gougerot. — M. MAREY: Contribution à l'étude d'une variété particulière d'exostoses de la voûte cranienne. Le spongiostéome: MM. Marfan, Gaucher, Jean Camus, Gougerot. — M. PRINCE: Anesthésie générale avec circulation réduite; MM. Segond, Lejars, Pierre Duval, Zimmern. — M. WOLF STERN: Contribution à l'étude chirurgicale des utérus doubles sans hématométrie; MM. Segond, Lejars, Pierre Duval, Zimmern. — M. GARNIER DE FALLETANS: Radiographie stéréoscopique; MM. Segond, Lejars, Pierre Duval, Zimmern. — M. GALLUCHON: De l'emploi de la teinture d'iode en chirurgie; MM. Segond, Lejars, Pierre Duval, Zimmern.

Jeudi 22 Décembre, à 1 heure. — M. FAUROUS: Contribution à l'étude de la pleurésie enkystée du sommet; MM. Debove, Chauffard, André Broca, Castaigne. — M. GUERCHE: De l'emploi des bains chauds dans le traitement du tétanos; MM. Chauffard, Debove, André Broca, Castaigne. — M. GONTIER: Le traitement local des adénopathies tuberculeuses par les rayons de Röntgen MM. Chauffard, Debove, André Broca, Castaigne. — M. CAPOT DE QUISSAC NAUDIN: De la stomatite aphteuse; MM. Hutinel, Chantemesse, Thoinot, Nobécourt. — M. PRAT: Quelques considérations sur l'hygiène en Basse-Bretagne et la désinfection à la campagne; MM. Chantemesse, Hutinel, Thoinot, Nobécourt. — M. LAURENT: Des progrès de l'hygiène dans les lycées depuis vingt ans et des réformes à accomplir; MM. Chantemesse, Hutinel, Thoinot, Nobécourt. — M. DUVOIR: Étude sur la variolo-vaccine; MM. Thoinot, Hutinel, Chantemesse, Nobécourt. — M. GASTALDI: Contribution à l'étude de l'inégalité de volume des reins et de l'atrophie congénitale uni-latérale; MM. Pozzi, Quénu, Gilb. Ballet, Claude. — M. LEMÉE: Des coups de feu dans l'oreille dans la pratique civile et de leurs complications labyrinthiques; MM. Quénu, Pozzi, Gilb. Ballet, Claude. — M. GUÉMÉNÉ: Contribution à l'étude du traitement des luxations externes de la clavicule; MM. Quénu Pozzi, Gilb. Ballet, Claude. — M. LE JAMTEL: Quelques considérations sur les opérations multiples chez les névropathes et les aliénés; MM. Gilb. Ballet, Pozzi, Quénu, Claude. — M. LECAT: Considérations sur les exercices respiratoires; expériences pratiquées à l'École militaire de gymnastique et d'escrime de Joinville; MM. Gilbert, Dupré, Langlois, Carnot. — M. HOËL: Contribution à l'étude du traitement radiothérapique de la leucémie myéloïde; MM. Gilbert, Dupré, Langlois, Carnot. — M. GIRARDEAU: Le foie, la bile dans le livre des « Mille nuits et une nuit »; MM. Gilbert, Dupré, Langlois, Carnot. — M. CHABROL: Les pancréatites dans les altérations du foie; MM. Gilbert, Dupré, Langlois, Carnot.

Examens de Doctorat

Lundi 19 Décembre. — 5e chirurgie (première partie) (1re série), Hôtel-Dieu: MM. Reclus, Aug. Broca, Proust. — 5e chirurgie (première partie) (2e série), Hôtel-Dieu: MM. Segond, Lejars, Pierre Duval. — M. Dejerine, censeur; M. Sicard, suppléant.

Mardi 20 Décembre. — Dissection, école pratique: MM. Pozzi, Rouvière, Grégoire. Epreuve pratique. — 2e (1re série): MM. Ch. Richet, Retterer, André Broca. — 2e (2e série): MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e Oral (deuxième partie): MM. Chauffard, Brumpt, Rathery. — 4e: MM. Chantemesse, Thoinot, Richaud; — M. Gilbert Ballet, censeur; M. Nicloux, suppléant. — 5e (deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu: MM. Gilbert, Carnot, Balthazard. — 5e (deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu: MM. Achard, Claude, Roussy; — M. de Lapersonne, censeur; M. Lecène, suppléant.

Mercredi 21 Décembre 1910. — Médecine opératoire, école pratique: MM. Hartmann, Proust, Branca. — 3e (deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique: MM. Gautier, Pierre Marie, André Jousset. Épreuves pratiques. — 3e Oral (première partie): MM. Reclus, Mulon, Lequeux. — 4e: MM. Widal, Richaud, Laignel-Lavastine. M. Gariel, censeur; M. André Léri, suppléant.

Jeudi 22 Décembre. — Médecine opératoire, école pratique: MM. De Lapersonne, Morestin, Lecène. — 3e (deuxième partie), laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique: MM. Desgrez, Brumpt, Roussy. Épreuves pratiques. — 2e: MM. Ch. Richet, Prenant, Nicloux. — 3e, Oral (première partie) (1re série): MM. Bar, Rouvière, Okinczyc. — 3e Oral (première partie) (2e série), MM. Ribemont-Dessaignes, Grégoire, Anselme Schwartz. — 4e: MM. Alb. Robin, Wurtz, Balthazard; — M. Achard, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 23 Décembre. — Médecine opératoire, école pratique: MM. Nicolas, Hartmann, Aug. Broca. — 3e (deuxième partie), laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique: MM. Blanchard, Desgrez, De Lapersonne. Épreuves pratiques. — 2e: MM. Gariel, Mulon, Jean Camus. — 3e Oral (deuxième partie); MM. Dejerine, Sicard, André Jousset. — 4e: MM. Thoinos, Marfan, Macaigne; — M. Widal, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e chirurgie (1re partie) (1re série, Necker: MM. Reclus, Delbet, Proust. — 5e chirurgie (1re partie) (2e série), Necker: MM. Segond, Lejars Pierre Duval. M. Pierre Marie, censeur; M. Laignel-Lavastine, suppléant. — 5e Obstétrique (première partie), clinique Baudelocque: MM. Pinard, Couvelaire, Guéniot. M. Léon Bernard, suppléant.

Samedi 24 Décembre. — Médecine opératoire, école pratique: MM. Quénu, Auvray, Lecène. Épreuve pratique. — 2e: MM. Ch. Richet, Prenant, Nicloux. — 3e Oral (deuxième partie): MM. Chauffard, Brumpt, Rathery. — 4e: MM. Chantemesse, Carnot, Balthazard; — M. De Lapersonne, censeur; M. Maillard, suppléant. — 5e (deuxième partie) (1re série), Beaujon: MM. Gilbert, Widal, Claude. — 5e (deuxième partie) (2e série), Beaujon: MM. Alb. Robin, Achard, Castaigne. — 5e (deuxième partie) (3e série), Beaujon: MM. Gilb. Ballet, Nobécourt, Roussy. — 5e Obstétrique (première partie), Beaujon: MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin; — M. Hutinel, censeur; M. Gougerot suppléant.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier	Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Février	Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars	Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril	Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai	Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin	Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet	Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août	Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre	Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux.
Octobre	Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre	Thérapeutique.
Décembre	Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

D'Importantes primes remboursent 6 fois le montant de l'abonnement pour tous les abonnés jusqu'au 8 Janvier.

(Voir le détail au verso page II)

*

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 6 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonne a droit à ces six primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical, pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison Auricoste, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

6° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical jusqu'au 8 janvier

(Chaque abonné a droit à une seule de ces dix primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

7° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

8° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Mathieu, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

11° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de Pougues St-Léger.

En outre les 250 premiers abonnés recevront dans le courant de Janvier chacun **trois estampes anciennes** offertes par M. Brunot, pharmacien, rue de Chaillot, à Paris.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

On a beaucoup parlé, ces temps derniers, de l'entrée des femmes à l'Institut. Mme Curie, candidate à l'Académie des sciences, sera, nous l'espérons, nommée et ce sera justice : car, ayant, avec Pierre Curie, découvert le radium, il est juste qu'elle soit à l'honneur, comme à la peine. Pierre Curie le comprenait, d'ailleurs, ainsi, et il refusa, dit-on, la croix parce qu'il n'y en avait pas une autre pour sa collaboratrice. Or, Pierre Curie fut de l'Institut : il devait donc désirer qu'elle en fût aussi, et cette élection apparaît comme un acte de piété envers le grand Savant qui a donné, par ses découvertes, tant de lustre à la Physique française, envers le grand laborieux, et le grand modeste dont la vie fut trop courte pour l'humanité, et dont le caractère était aussi admirable que le génie.

***

C'est, d'ailleurs, une constatation bien curieuse (et qui ruine les théories de bien des mysogynes) que l'appétence particulière des femmes pour des Sciences même abstraites, ainsi que la place honorable, voire même glorieuse, qu'elles y occupent déjà. Notre monde médical a été le premier envahi par l'élément féminin.

Actuellement, nos Services d'hôpital, nos Cours sont fleuris d'étudiantes, dont les grands chapeaux ne couvrent pas toujours de petites têtes, et dont les frisures sont, parfois aussi, intracrâniennes.

Les Conférences d'Internat comprennent, parfois, un nombre égal de candidats et de candidates, et l'on dit que, parfois, celles-ci ne sont ni les moins travailleuses ni les moins zélées : d'ailleurs, leur présence semble produire, chez leurs laids partenaires, une émulation et une stimulation très favorables au travail : en tous cas, elles policent les mœurs (peut-être même un peu trop), et l'on trouverait difficilement, parmi nos étudiants, les barbares du temps de Bichat, avec leurs beuveries et leurs orgies gargantuesques.

Dans les Salles de Garde, l'interne-femme tient sa place, simplement et honorablement ; la camaraderie y est égale, quel que soit le sexe.

Ici s'arrête l'évolution actuelle : il n'y a encore de candidates ni aux Hôpitaux, ni à l'Agrégation, ni à l'Académie de Médecine ; mais cela ne saurait tarder et achèvera d'ahurir tel mysogyne attardé, qui se lamente de voir les femmes prendre la place des hommes, sans revanche possible.

Certaines, à la fois femmes-médecins et femmes de médecins, ont continué encore à travailler, même une fois mères de famille : nous avons tous sur les lèvres le nom de l'une d'entre elles qui, depuis son Internat, en symbiose familiale et scientifique avec un Maître en Neurologie, a réalisé une série de travaux de premier ordre, qui a fait, avec lui, un atlas d'Anatomie nerveuse qui est un admirable monument élevé grâce aux documents recueillis, préparés et dessinés par elle, et qui discrètement, dans l'ombre, collabore à l'œuvre didactique de son mari.

A celle-là, la plus savante et la plus illustre de nos femmes-médecins, devrait être donnée une récompense officielle et, puisque nous avons la bonne fortune d'avoir pour ministre de l'Instruction publique un féministe dévoué, qui considère les rubans rouges comme un attribut de toilette particulièrement seyant aux femmes, il ne saurait faire choix plus mérité ni mieux accueilli dans le monde médical.

Paul Carnot.

CHOSES DU JOUR

LES ÉTRENNES A TRAVERS LES AGES

L'usage de donner des étrennes remonte à la plus haute antiquité. De tout temps, en effet, les humains ont apprécié le plaisir de donner et surtout celui de recevoir.

Chez les Romains, cette coutume fut particulièrement en faveur. Sous les premiers Rois, on offrit d'abord des rameaux cueillis dans le bois sacré de « *Strenia* ». De là, le nom de « *strenia* », puis « *strena* », étrenne. On y joignait quelquefois des présents symboliques, du miel, par exemple, pour montrer combien douce et sans heurt on désirait l'année qui allait venir.

Mais cette simplicité fut de courte durée et on ne tarda pas à échanger des cadeaux plus précieux ; on avait même une affection particulière pour les monnaies d'or et d'argent, comme en témoigne Ovide qui prétendait que l'argent a autant de douceur que le miel.

Sous les Empereurs, tout le peuple allait souhaiter la bonne année à l'empereur qui se tenait dans le vestibule du palais pour recevoir les présents qu'on venait lui offrir. Auguste se montra généreux à son tour ; Tibère, indifférent aux hommages du sénat et du peuple, réservait ses faveurs aux nymphes de Caprée, mais le cupide Caligula fit savoir par un édit qu'indépendamment des présents qui lui étaient destinés, il accepterait encore ceux qui avaient été dédaignés par son prédécesseur.

Lorsque le christianisme eut triomphé du paganisme, les étrennes furent défendues comme entachées d'impiété. Les prêtres promirent tous les feux de la terre et de l'enfer à ceux qui oublieraient cette prescription. Mais on se contenta de changer la date des étrennes et de mettre dans l'échange des cadeaux une plus grande discrétion. Les prêtres eux-mêmes ne tardèrent pas à devenir plus sensibles à la générosité des fidèles, et les anciens usages revinrent.

Sous Louis XIV, les grands seigneurs firent assaut de générosité. Dans toutes les cours d'Europe, on parla longtemps des étrennes magnifiques qui furent offertes à Mme de Montespan.

Sous Louis XV, on observa une plus grande réserve. Le cardinal Dubois dont la générosité égalait la vertu répondit, un jour, à son maître d'hôtel qui lui demandait ses étrennes : « Maraud, je te donne tout ce que tu m'as volé dans l'année. » Il est vrai que le cardinal Dubois eût rendu des points à Harpagon. Quand le premier ministre fut élevé à la pourpre, Paris donna des fêtes en son honneur et le peuple attendait du nouveau cardinal un acte généreux. Mais celui-ci, comme la nuit tombait, partit en carrosse et ne rentra dans la capitale qu'à la fin des réjouissances. On lui en garda quelque rancune et tout le monde répéta cette boutade de Saint-Simon : « Le pape est le meilleur cuisinier du monde, puisque d'un *maquereau*, il a fait un *rouget*. »

Profitant d'un exemple venu de si haut, un vieux gentilhomme breton avait pris coutume d'envoyer pour étrennes une haire et une discipline à son neveu qui se piquait d'être le plus grand libertin du royaume. Quand le bonhomme mourut, son neveu, en signe de reconnaissance, fit graver sur sa tombe cette épitaphe :

Ci-gît, dessous ce marbre blanc,
Le plus avare homme de Rennes ;
S'il est mort la veille de l'an,
C'est pour ne pas donner d'étrennes.

En 1793, un édit sévère supprima les étrennes comme étant d'inutilité publique. Édit bien superflu, car le seul cadeau qui fût alors à la mode était la guillotine et personne ne mettait beaucoup d'empressement à se l'offrir.

Après la tourmente révolutionnaire, on chercha l'oubli des heures tristes dans la religion du souvenir et on reprit les habitudes du passé. Après avoir été des loups furieux, les hommes montrèrent tout à coup la patience et la douceur d'un agneau pascal ; après avoir égorgé leurs semblables, ils furent pris soudain d'un besoin irrésistible d'aimer et de se faire aimer. Mystère et caprice du destin. L'usage des étrennes redevint alors en faveur ; on voyait dans l'échange des cadeaux comme un doux symbole de fraternité.

Notre époque, malgré son scepticisme, est restée très fidèle à cette coutume de nos pères, mais les étrennes *utiles* ont remplacé les gâteaux de miel du bon vieux temps.

La matière demeure et la forme se perd.

Dr Soulé.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

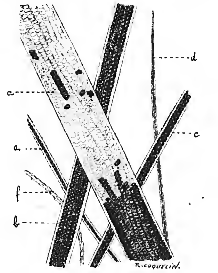
COMMENT ACHETER UNE FOURRURE

Par le Dr V. BALTHAZARD
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris

Qu'il est loin le temps où nos grand'mères achetaient, avec la traditionnelle robe de soie, l'unique fourrure de prix qu'elles devaient conserver toute leur vie ! Aujourd'hui, non seulement chacun veut posséder une fourrure, commune ou rare, mais encore il en faut changer suivant les caprices de la mode.

A l'approche de l'hiver, les devantures des fourreurs s'ornent des peaux des animaux les plus variés : on voit succéder, d'année en année, les skungs aux renards blancs, les renards sitkas et argentés aux skungs, les loutres aux renards, quand ce n'est pas, comme cette année, l'opossum qui représente la « haute nouveauté ».

Qu'arrive-t-il? La peau de l'opossum, grise et de médiocre aspect, se vendait autrefois cinq francs ; elle servait uniquement à doubler les manteaux et à confectionner des cols pour les pelisses d'automobiles. Cette année, le prix de la peau, avec laquelle on prépare étoles et manchons, atteint de 25 à 30 francs.



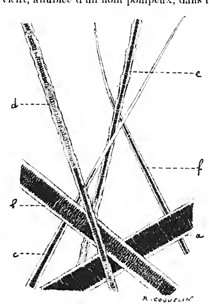
Fourrure de lapin gris.

Ce n'est pas seulement en changeant la vogue des diverses fourrures que la mode exerce sur nous sa tyrannie ; il faut que les plus belles peaux soient taillées et retaillées, sous le vain prétexte que les vêtements se portent longs ou courts, cintrés ou flottants.

Un semblable gaspillage des plus belles peaux de loutre, de zibelines soulève notre indignation, que partageraient les fourreurs, s'ils étaient passionnés pour les matières merveilleuses qu'ils manient et si, chez eux, le commerçant ne damait habituellement le pion à l'artisan.

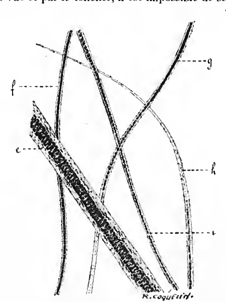
La conséquence de pareilles pratiques est facile à concevoir : le prix des belles fourrures s'élève dans des proportions considérables, d'autant plus que la chasse aux animaux à fourrures a été poursuivie sans aucune modération et sans aucun souci de la conservation des espèces. Les belles fourrures sont à présent hors de la portée de la plupart des budgets.

Comme il faut malgré tout posséder des fourrures à la mode, dans un siècle où l'on tient tant à *paraître*, le commerce des fourrures est devenu le domaine des néologismes et des falsifications. Le renard blanc n'est souvent que du chat, la marte de la fouine, le renard argenté un renard de pays teint en noir et piqué de poils de blaireau. Mais le vulgaire lapin de choux demeure la providence des fourreurs : le lapin blanc, dont le poil est coupé ras, remplace l'hermine et orne la robe rouge de nos maîtres ; le lapin gris, lustré et teint, se métamorphose en loutre de Colombie, animal de la légende ; le même lapin, rasé et teint en noir, imite la loutre d'Hudson et se vend sous le nom de loutre du Nord. Tour à tour rongeur et carnivore, le lapin arrive à atteindre un prix élevé : telle peau que la cuisinière a cédé pour la somme de quinze centimes, nous revient, affublée d'un nom pompeux, dans un manteau, dans une pelisse, et nous la payons de dix à vingt francs.



Fourrure d'hermine.

On voit à quelles méprises peut s'exposer celui qui désire faire l'achat d'une fourrure. A moins d'avoir acquis par une longue pratique une connaissance parfaite des fourrures, que les spécialistes diagnostiquent à la fois par la vue et par le toucher, il est impossible de se dépétrer au milieu des falsifications et des dénominations erronées.



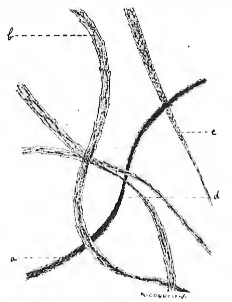
Fourrure de vison d'Amérique.

Pour qui sait manier un microscope, médecin ou pharmacien, il est pourtant simple de déceler immédiatement la fraude : il suffit d'examiner, à un grossissement convenable, quelques poils de la fourrure pour être fixé sur sa nature et sur sa provenance.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(suite)*

Sans entrer dans les détails, que l'on trouvera dans l'ouvrage écrit par nous en collaboration avec Mlle Marcelle Lambert (1), nous nous proposons dans cet article de donner quelques indications rapides sur le diagnostic micrographique des fourrures. Ainsi le médecin pourra aisément vérifier si l'étiquette mise sur une fourrure répond à la réalité ; nous ajouterons même que pour certains diagnostics délicats, entre les martes du Nord et les zibelines, entre les desmans et les rats loutres, surtout lorsque les peaux ont déjà subi des manipulations multiples, la science du micrographe l'emporte sur la pratique du fourreur.

Les poils sont montés dans le baume du Canada, entre lame et lamelle ; on les décolore préalablement par l'eau



Fourrure de loutre marine.

oxygénée, si leur teinte foncée gêne pour reconnaître les détails de la structure.

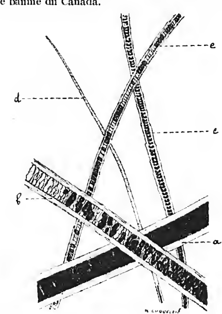
Rappelons que les poils des animaux se divisent en deux groupes : les *jarres*, en général longues et raides, et les *poils de duvet*, plus courts et plus flexibles. Bien souvent la peau est éjarrée, c'est-à-dire que toutes les jarres sont arrachées, et il ne subsiste que des poils de duvet, au milieu desquels on reconnaît toujours à vrai dire des fragments de jarres, dont l'extrémité libre a été cassée.

L'examen microscopique porte sur la forme générale du poil, sur l'aspect du canal médullaire, sur le pigment et sur les écailles de la cuticule. Le rapport des diamètres du canal médullaire et de la tige, dans la partie la plus renflée du poil, ou *indice médullaire*, est sensiblement constant dans la même espèce ; c'est donc un des éléments les plus importants pour le diagnostic de la nature d'une fourrure.

L'alternance régulière des cellules de la moelle caractérise le poil des rongeurs (fig. 1, 3), ordre qui renferme un grand nombre d'animaux à fourrures. Le poil de lapin se reconnaît aisément à l'empilement en colonnes longitudinales des cellules médullaires (fig. 1). Un simple coup d'œil jeté sur les figures que nous reproduisons ici montre combien il est facile de distinguer ce poil de celui de l'hermine (fig. 2), de celui de l'ondatra ou rat loutre (fig. 3), dont la peau éjarrée et lustrée constitue la loutre d'Hudson, et du duvet de la loutre marine (fig. 4), si remarquable par la saillie des écailles losangiques de la cuticule.

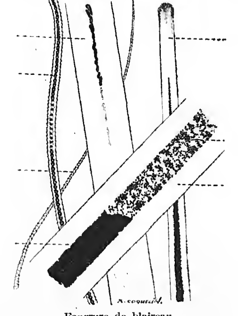
Le canal médullaire du poil des carnivores forme un réseau irrégulier, à larges mailles plus ou moins aplaties.

La figure 5 montre un poil de renard blanc, où l'aspect du canal médullaire est très net dans la partie du poil *b*, où l'air que renferme la moelle a été partiellement déplacé par le baume du Canada.



Fourrure de renard blanc.

En présence d'une fourrure de renard argenté, piquée de poils blancs, il est facile de dire si ces poils appartiennent bien à la peau ou s'ils ont été rapportés ; l'examen microscopique ne permet en effet aucune confusion entre le poil de renard (fig. 5) et le poil de blaireau (fig. 6).



Fourrure de blaireau.

Ces quelques exemples suffisent pour montrer comment il convient de procéder à l'examen micrographique d'une fourrure, en comparant les poils aux nombreux dessins contenus dans le livre cité plus haut, ou mieux encore aux poils de fourrures dont l'authenticité soit certaine.

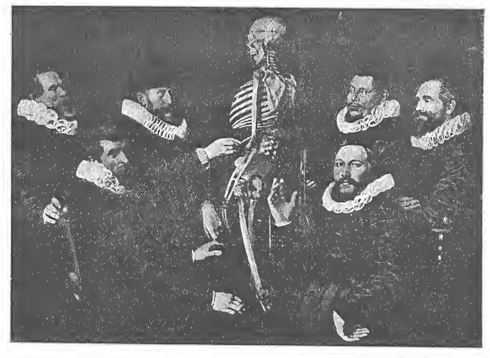
---

(1) Marcelle Lambert et Balthazard, *Le poil de l'homme et des animaux*, Paris, Steinheil, 1910.

ART ET MÉDECINE

LES LEÇONS D'ANATOMIE

Leçon d'Anatomie, par Thomas de Keyser.



Nous reproduisons la leçon d'anatomie de Thomas de Keyser. *Cette magnifique peinture de l'École flamande se trouve au musée des Beaux-Arts d'Amsterdam.*

CURIOSITÉS

Ordonnances et notes d'honoraires de médecin sur des cartes à jouer.

On trouve dans le Bulletin de la Société du Vieux Papier, trois documents intéressants :

L'un est une ordonnance de médecin au revers d'un sept de cœur (collection Guizard) :

Séné................	2 grammes.
Sel de Glaub·r........	2 —
Rhubarbe..........	1 gramme.
Manne................	2 onces.

Aromatisée avec l'eau de fleurs d'oranger.

L'autre est une note d'honoraires de médecin au revers d'un as de cœur :

Il m'est dû pour trois visites faites pour Mlle de la Villejosse, la somme de 10 livres.

Reçu le montant cy-dessus, le 2 mai 1769. De la Roujardiere, *Docteur-Médecin.*

Le troisième, communiqué par par M. Pellisson, dans ses *Cartes de visites saintongeoises* (1898), est également une ordonnance écrite sur une carte à jouer, saupoudrée de crins.

En remettant l'ordonnance, le médecin dit : « Vous ferez prendre cela à votre mari ». Le médecin sorti, la pauvre paysanne prend la carte, la coupe en petits morceaux qu'elle jette dans du lait bouillant et fait avaler le tout au malade. Le malade est mort le soir même.

Connaît-on d'autres documents analogues?

Sur la pénurie de cadavres à la Faculté.

Or ça, mon journal, tu me navres,
En me révélant qu'à Paris,
Nos petits carabins chéris
Manquent, à présent, de cadavres.

Plus de cadavres (non, tu crois !)
Dans cette ville où chaque apache,
Avec le browning ou l'eustache,
Tous les soirs, en fabrique trois !

Plus de cadavres ! Non, que diable !
Y penses-tu, mon cher journal?
Le fait est trop phénoménal
Pour qu'il nous paraisse croyable.

Pourtant, si c'est la vérité,
S'il n'existe plus, ô prodige !
De cadavre même un vestige
Dans notre pauvre Faculté,

Sied-il pour cela de se faire
Autant de bile, s'il vous plaît,
Alors que, sans conteste, il est
Un si bon remède à l'affaire !

Car belle vous me la baillez !
Plus de cadavres? Fantastique !
Mais chez nos hommes politiques
Vous en trouverez des milliers !

(*Cri de Paris*).

Fumisterie de Salle de garde.

Ci-dessous le rapport authentique rédigé jadis par un interne d'un hôpital de la rive droite à qui ses collègues avaient « monté le cou » :

« Je soussigné, X..., interne des hôpitaux de Paris, chargé de la garde au cimetière du Père Lachaise (four crématoire), certifie que rien d'anormal ne s'est produit pendant mon séjour au cimetière : il n'y a eu aucune incinération.

« L'interne de service au four crématoire. X...

**

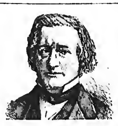
LES CÉRÉMONIES SCIENTIFIQUES

CENTENAIRE DE HENRI-VICTOR REGNAULT

1810-1878.

Regnault est né en 1810 à Aix-la-Chapelle. Orphelin de père et de mère à l'âge de huit ans, il eut une enfance très difficile et débuta dans la vie par une lutte pénible pour l'existence. Privé de toutes ressources, il fut, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, obligé d'entrer dans une maison de commerce où il remplissait les fonctions les plus humbles.

Cependant, attiré par le besoin d'apprendre, il profitait des courts instants de loisir que lui laissaient ses occupations pour aller travailler à la Bibliothèque nationale. Doué d'une remarquable aptitude pour les sciences, il se prépara ainsi à l'École polytechnique, où il entra en 1830 et dont il sortit le deuxième de sa promotion comme élève-ingénieur des mines.



Pendant son séjour à l'École des mines, Regnault, envoyé en mission en Allemagne, en rapporta de remarquables rapports techniques qui montrent à quel point il excellait dans tout ce qu'il entreprenait.

A la fin de 1835, son maître Berthier le fit attacher au laboratoire de l'École des mines, dont il devint le directeur adjoint en 1838 en même temps qu'il était chargé, en qualité de professeur adjoint, d'un cours de docimasie.

C'est là qu'en moins de trois ans il publia dix-huit mémoires importants sur la chimie, qui le conduisirent à l'Institut, âgé à peine de trente ans.

Il fut alors, sur la proposition de la commission centrale des machines à vapeur, chargé par le ministre des Travaux publics de déterminer les principales lois physiques et les données numériques entrant dans le calcul des machines à vapeur et, commença cet immense ensemble de travaux se rattachant à l'étude de la chaleur qui constituent aujourd'hui encore le meilleur de nos documents sur cette partie de la physique. Regnault poursuivit cette œuvre pendant près de trente ans avec un tel éclat, que sa renommée de chimiste s'en est trouvée quelque peu obscurcie.

Dès 1841 il avait été nommé professeur de chimie à l'École polytechnique, où il succédait à Gay-Lussac, en même temps qu'on lui confiait au Collège de France la chaire de physique illustrée par Savart et par Ampère.

Enfin, en 1854, il succéda à Ebelmen comme directeur de la manufacture de Sèvres.

Regnault avait suivi à l'École polytechinque les cours de Dulong, dont l'enseignement eut la plus grande influence sur la partie la plus brillante de sa carrière. Il reprit les expériences de son maître ; grâce à une dextérité remarquable et un jugement admirable, il perfectionna toutes les méthodes et créa un outillage nouveau qui lui permit de pousser ses recherches à un degré de précision qui n'a guère pu être dépassé dans la suite.

Dans l'ensemble de ses travaux, il en est un qui doit plus spécialement attirer notre attention, c'est celui qu'il exécuta en collaboration avec Reiset sur la respiration des animaux.

Depuis Lavoisier, divers expérimentateurs avaient entrepris des recherches sur les échanges gazeux des animaux, Dulong lui-même avait publié un mémoire important sur ce sujet. Mais jamais la méthode mise en œuvre n'avait été vraiment satisfaisante et les déterminations n'avaient porté que sur un petit nombre de sujets différents. Comme pour ses autres travaux, Regnault imagina un dispositif dont le meilleur éloge à faire est de rappeler que c'est encore à lui que sont revenus les expérimentateurs américains dont les recherches provoquent actuellement l'admiration de tous les physiologistes.

Avec cette méthode, Regnault et Reiset étudièrent les échanges gazeux chez un grand nombre d'animaux homéothermes et hétérothermes et arrivèrent à divers résultats importants. Ils purent montrer ainsi que les échanges gazeux sont d'autant plus importants que les animaux sont plus petits, qu'ils ne sont pas influencés par un accroissement de la teneur en oxygène de l'air inspiré, même lorsque l'on va jusqu'à les placer dans l'oxygène pur. Ils ont étudié les variations du rapport en volume de l'acide carbonique expiré et de l'oxygène absorbé, auquel Pflüger a dans la suite attaché une si grande importance, et ont démontré que les variations de ce rapport sont liées à la nature de l'alimentation. Enfin ils ont constaté qu'en remplaçant l'azote de l'air par de l'hydrogène, on active les combustions de l'organisme chez les homéothermes, parce que la déperdition de chaleur se fait mieux, grâce à la conductibilité plus grande de l'hydrogène.

Tous ces résultats ont été confirmés par les successeurs de Regnault et Reiset. Il n'en est pas de même pour l'absorption ou l'élimination de l'azote gazeux. Ils avaient cru voir qu'en régime normal les homéothermes dégagent de l'azote, tandis qu'ils en absorberaient dans l'inanition. Les expériences ultérieures d'autres savants n'ont pu établir aucune absorption ou élimination de l'azote à l'état gazeux. C'est, dans l'ensemble des travaux de Regnault, le seul point sur lequel on ait pu le prendre en défaut ; il est vrai que ce n'était qu'un détail accessoire dans ses recherches et que son dispositif ne se prêtait pas bien à la solution de ce problème.

Pendant son séjour à Sèvres, Regnault avait été victime d'un accident grave. Une chute mit sa vie en danger pendant plus d'un mois et le laissa notablement diminué. Cependant il reprit ses travaux et exécuta encore d'importantes recherches sur la vitesse du son. Il put les achever avec succès, mais ce furent les dernières. Sa belle intelligence commença à décliner, et la mort de son fils Henri Regnault, tué à Buzenval le 19 janvier 1871, lui porta un coup des plus funestes.

Après le siège de Paris, il voulut néanmoins continuer son œuvre, mais en arrivant à Sèvres il trouva son laboratoire saccagé par les Prussiens. Ses manuscrits, contenant de nombreux résultats d'expériences, étaient détruits, les instruments qu'il avait mis de longues années à construire étaient brisés, tout son matériel de travail était anéanti. Dès lors, désarmé, atteint dans tout ce qu'il avait aimé, il ne fit plus que végéter et s'éteignit le 19 janvier 1878, anniversaire de la mort de son fils.

Georges Weiss.
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

LES PLAQUETTES MÉDICALES

MÉDAILLE DU PROFESSEUR BERNHEIM

DE NANCY

Le 12 novembre dernier avait lieu à Nancy une cérémonie grandiose et touchante pour fêter le jubilé du professeur Bernheim. Ce fut toute une série d'hommages rendus par M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle ; par le Dr GROSS, doyen de la Faculté de médecine ; par le Dr GANZINOTTY, président du comité d'organisation de la fête ; par le professeur P. SIMON, élève et collègue du Maître ; par les Dr HENRY, HANNS, etc., sans parler des nombreux toasts au banquet du soir.



Le Professeur BERNHEIM.



On sait qu'à cette occasion, le professeur honoraire BERNHEIM fut promu *officier de la Légion d'honneur*, et qu'ainsi les nombreux élèves, amis et admirateurs du maître furent au comble de la joie.

La plaquette, que le Comité du jubilé Bernheim a eu la gracieuseté d'offrir à *Paris médical* (1) est due au grand artiste lorrain Victor PROUVÉ. La photographie est due à la *Maison des Arts graphiques*, de Nancy.

(1) Les confrères désireux de souscrire à la réduction en bronze de la plaquette offerte à M. le Professeur Bernheim sont priés de s'adresser au Président du Comité Bernheim, M. le Docteur Ganzinotty, 38, rue des Carmes, à Nancy.
La souscription de 20 francs donne droit à la plaquette en bronze qui est une véritable œuvre d'art du grand artiste lorrain, Victor Prouvé, et au Livre d'Or qui paraîtra à la fin de janvier 1911.

CHRONIQUE DES LIVRES

La pratique des exercices physiques (gymnastique, jeux et sports), par M. HENRI HŒNIG, professeur adjoint au cours supérieur d'éducation physique de l'Université de Paris, professeur au lycée Henri-IV. (Paris J.-B. Baillière et fils, 1911, un vol. in-18 de 336 pages et 215 figures (*Bibliothèque des connaissances utiles*).

A notre époque, il est absolument nécessaire pour combattre la fatigue du système nerveux et du cerveau, de se livrer à des exercices physiques. Cette affirmation, qui s'applique aux adultes et aux gens âgés, s'applique bien plus encore aux enfants et aux adolescents si l'on veut qu'ils aient une âme saine en un corps sain ; mais il ne s'agit pas de recommander à la jeunesse la pratique exagérée d'un sport exclusif, la recherche de records ou de performances qui déterminent le surmenage et vont à l'encontre du but cherché. Il faut que l'enfant et l'adolescent soient également habiles à tous les sports et à tous les exercices pour que toutes les parties de leur corps se développent harmonieusement.

C'est pour atteindre cet idéal que M. Hœnig a écrit son livre : on y trouve décrits les exercices gradués qui doivent composer une leçon de gymnastique, les règles des sports, comme la lutte, la boxe, la danse, la gymnastique athlétique, les règles des jeux d'enfants, les règles des jeux d'adultes comme le tennis, le foot-ball, le hockey; et en même temps on y trouve exposée l'utilité physiologique des divers exercices.

Le livre de M. Hœnig extrêmement utile aux familles et aux jeunes gens qui veulent se livrer d'une façon raisonnée et saine aux sports, l'est également et à un haut degré aux médecins car ces derniers y trouveront une multitude de renseignements, qui leur permettront de répondre d'une manière claire et documentée quand on les consultera sur la gymnastique, sur les jeux ou sur les sports qu'il convient de pratiquer.

ALBERT-WEIL.

Technique thérapeutique chirurgicale, par les D, PAUCHET, professeur à l'École de médecine d'Amiens, et DUCROQUET, chargé du service d'orthopédie à la polyclinique Rothschild. 1 vol. in-8 de 543 pages avec 552 figures, cartonné : 15 fr. (Librairie J.-B. Baillière et Fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris.)

Ce volume, qui appartient à la collection de la « Bibliothèque de thérapeutique » de Gilbert et Carnot, se recommande essentiellement par ses qualités pratiques. Suivant, en cela, la coutume qui tend de plus en plus à s'implanter chez tous ceux qui écrivent pour le praticien, les auteurs ont multiplié les figures, s'ingéniant à ce que chaque temps opératoire soit nettement représenté. M. Pauchet, après avoir longuement décrit tous les soins préopératoires, passe en revue la technique générale des principales interventions courantes, en s'en tenant toujours aux *principes généraux* qui doivent guider l'opérateur avant, pendant et après l'opération.

M. Ducroquet nous apprend à confectionner et à poser de bons appareils plâtrés et ses figures nombreuses et claires valent mieux que toutes les longues descriptions.

A. SCHWARTZ.

BIBLIOTHÈQUE
DU
Doctorat en Médecine

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE



A. GILBERT
Professeur à la Faculté de médecine de Paris,
Membre de l'Académie de médecine,

ET

L. FOURNIER
Médecin des Hôpitaux de Paris,
Ancien chef de clinique de la Faculté.



Premier examen.
ANATOMIE — DISSECTION — HISTOLOGIE

Anatomie, 2 vol., par Grégoire, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.
* **Histologie** (2e *édition*), par Branca, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 15 fr.

Deuxième examen.
PHYSIOLOGIE — PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES

* **Physique médicale**, par A. Broca, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 12 fr.
Chimie biologique, par Desgrez, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.
Physiologie.

Troisième examen.
I. MÉDECINE OPÉRATOIRE ET ANATOMIE TOPOGRAPHIQUE — PATHOLOGIE EXTERNE ET OBSTÉTRIQUE

Anatomie topographique, par Soulié, prof. adjoint à la Fac. de méd. de Toulouse.
* **Pathologie externe**, 4 vol., par Faure, Ombrédanne, Chevassu, Schwartz, prof. agrégés à la Fac. de méd. de Paris, Alglave, chirurgien des hôpitaux de Paris, Cauchoix, Mathieu, prosecteurs à la Fac. de méd. de Paris. Chaque volume .... 10 fr.
* **Médecine opératoire**, par Lecène, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 10 fr.
* **Obstétrique**, par Fabre, professeur à la Faculté de méd. de Lyon .... 16 fr.

II. PATHOLOGIE GÉNÉRALE — PARASITOLOGIE MICROBIOLOGIE — PATHOLOGIE INTERNE — ANATOMIE PATHOLOGIQUE

* **Pathologie générale**, par H. Claude et J. Camus, prof. agrégés à la Fac. de méd. de Paris .... 12 fr.
* **Parasitologie**, par Guiart, prof. à la Faculté de médecine de Lyon .... 12 fr.
Microbiologie, par Dopter et Sacquépée, prof. agrégés au Val-de-Grâce.
Pathologie interne (4 vol.), par Gilbert, Widal, prof. à la Fac. de méd. de Paris; Castaigne, Claude, Lœper, Rathery, prof. agr. à la Fac. de méd. de Paris; Garnier, Jomier, Josué, Paisseau, Ribierre, médecins et ancien int. des hôp. de Paris; Dopter, Rouget, prof. agrégés au Val-de-Grâce. Chaque volume ..... 10 fr.
* **Anatomie pathologique**, par Achard et Lœper, prof. et agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 12 fr.

Quatrième examen.
THÉRAPEUTIQUE — HYGIÈNE — MÉDECINE LÉGALE MATIÈRE MÉDICALE — PHARMACOLOGIE

* **Thérapeutique**, par Vaquez, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 10 fr.
* **Hygiène**, par Macaigne, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 10 fr.
* **Médecine légale** (2e *édition*), par Balthazard, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 10 fr.
Matière médicale et Pharmacologie.

Cinquième examen.
I. CLINIQUE EXTERNE ET OBSTÉTRICALE
II. CLINIQUE INTERNE

Dermatologie et Syphiligraphie, par Jeanselme, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.
* **Ophtalmologie**, par Terrien, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 12 fr.
Laryngologie, Otologie, Rhinologie, par Sebileau, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.
Psychiatrie, par Dupré, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris et Camus (P.), médecin des asiles d'aliénés.
* **Maladies des Enfants**, par Apert, médecin des hôpitaux de Paris .... 10 fr.

La somme des connaissances exigées de l'étudiant en médecine pour l'obtention du titre de docteur et du praticien est considérable ; elle s'accroît constamment du fait des progrès chaque jour accomplis dans le domaine médical.

Il n'existait pas, cependant, une collection d'ouvrages correspondant exactement aux programmes nouveaux composant TOUTES les matières et RIEN QUE les matières du doctorat en médecine. Trop de Précis encombrent la littérature médicale : beaucoup ne sont que de lourdes compilations où l'expérience de l'auteur fait défaut.

La collection de Précis dont la librairie J.-B. Baillière et fils entreprend la publication, sous l'habile direction du professeur Gilbert, contraste heureusement avec ces manuels impersonnels, bons peut-être pour repasser, mais incapables d'apprendre. Cette nouvelle collection est faite pour réhabiliter les Précis dans le monde médical : ce sont en réalité des œuvres originales où ceux-là mêmes qui enseignent les diverses branches des sciences médicales résument, pour le plus grand profit des lecteurs, leur cours, fruit d'une expérience réfléchie et d'un enseignement travaillé. Ils sont conçus dans un esprit utilitaire : pas d'historique ni de bibliographie, pas de théorie, beaucoup de pratique.

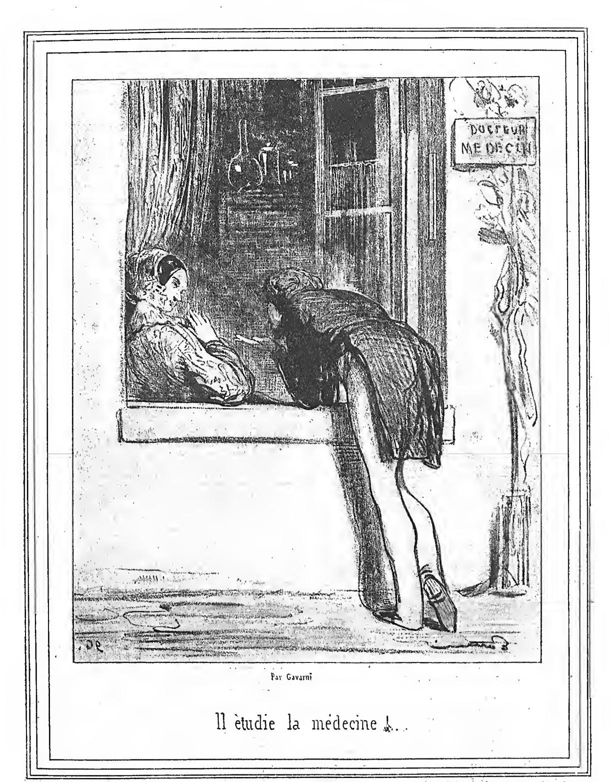
Après avoir dressé le plan détaillé de la « Bibliothèque du Doctorat », les directeurs se sont efforcés de trouver, pour chaque partie, le collaborateur le plus nettement désigné, celui qui, de l'aveu universel, parut le plus capable de mettre au point la somme des connaissances que doivent posséder l'étudiant et le praticien.

Grâce à l'autorité du directeur, cette Bibliothèque formera un tout *homogène* répondant à un plan mûrement réfléchi ; grâce au choix des collaborateurs, comprenant *trente professeurs et professeurs agrégés de nos Facultés de médecine et vingt médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris*, elle reflétera exactement l'état actuel des sciences médicales, et en particulier l'enseignement de la Faculté de Paris.

De leur côté, les éditeurs ont tout fait pour que la « Bibliothèque du Doctorat » se présentât sous un aspect capable de satisfaire les bibliophiles les plus délicats, et pour qu'aucun reproche ne pût se justifier tant au point de vue de l'impression du texte, imprimé en caractères neufs sur satin, que de la reproduction des figures dessinées ou photographiées sous les yeux des auteurs et reproduites par les procédés les plus perfectionnés. Enfin, elle se présente sous un élégant cartonnage souple, rouge et blanc.

Les volumes parus sont précédés d'un astérisque.

ART ET MÉDECINE



Par Gavarni

Il étudie la médecine !...

SCENE DE LA VIE MÉDICALE

PAR

GAVARNI

DIÉTÉTIQUE

BOISSONS POUR MALADES

Limonade au citron :

Citrons..............	n° 2
Sucre en poudre	70 grammes.
Eau distillée	1 litre.

Couper les citrons dans le sens du plus grand diamètre. Faire bouillir l'eau, y verser le sucre, et laisser infuser dans un vase clos non métallique.

Limonade citrique :

Sirop de limon	100 grammes.
Eau distillée	900 —

Mélangez. On peut préparer d'autres *boissons acidulées* agréables en remplaçant le sirop de limon ou de citron par du *sirop de cerises*, du *sirop de groseilles*, du *sirop de framboises*, du *sirop de vinaigre framboisé*.

De même on peut remplacer l'eau distillée par de l'eau de source pure, par de l'eau de Seltz artificielle, ou par une eau minérale de table, non alcaline.

Limonade gazeuse :

Sirop de citron	80 grammes.
Eau gazeuse...........	1 bouteille

Limonade tartrique :

Sirop d'acide tartrique.	100 grammes.
Eau distillée	900 —

(Codex).

Limonade tartrique vineuse :

Sirop tartrique	60 grammes.
Vin rouge	100 —
Eau distillée	840 —

Orangeade :

Orange pas trop mûre .	n° 1.
Sucre en poudre	20 grammes.
Eau de source.........	250 —

Faire fondre le sucre dans l'eau et presser l'orange sur la solution. On peut, suivant les circonstances, *glacer* l'orangeade.

Eau d'amandes :

Amandes douces	150 grammes.
Amandes amères	n° 3.
Sucre en poudre	100 grammes.
Eau de source.........	1 litre.

Monder les amandes, et les concasser. Faire fondre le sucre dans de l'eau tiède qu'on verse ensuite sur les amandes. Laisser au repos pendant une heure. Filtrer ensuite à l'étamine.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

CONTRE L'ANÉMIE

Prendre avant chaque repas, une des pilules :

Protoxalate de fer...........	0gr02
Extrait de coca	0gr04

F. s. a. une pilule; n° 50.

Ou bien un des cachets suivants, à prendre après un repas, 2 fois par jour :

Tartrate ferrico-potassique....	0gr05
Glycéroph. de chaux	0gr15
Poudre de noix vomique.......	0gr02
Poudre de q. quina..........	0gr05

F. s. a. un cachet; n° 30.

Anémie des syphilitiques. — Avant le repas, dans une tasse de macéré de *quassia amara*, prendre une cuillerée à soupe de :

Arséniate de soude...	0gr05
Bromhydrate de quinine	0gr50
Glycérine neutre.......	50 grammes.
Sirop de q. quina	250 grammes.

F. s. a.

(Lemoine et Gérard).

Anémie des enfants. — Chez les enfants de trois à six ans, et de six à dix, donner respectivement 2 à 3 cuillerées à café ou à dessert de :

Arrhénal..............	0gr20
Sirop de tartrate ferrico-potassique..........	75 grammes.
Sirop de q. quina......	75 grammes.

F. s. a.

(Herzen).

POMMADE POUR FAVORISER L'AMAIGRISSEMENT

Le professeur Albert Robin, outre le traitement général, conseillé, pour favoriser l'amaigrissement de certaines régions du corps, de faire tous les soirs, sur ces régions, une friction avec cette pommade :

Vaseline.............	30 grammes.
Extrait de noix vomique	0gr,50
Extrait hydro-alcoolique de *fucus vesiculosus*	2 grammes.
Iodure de potassium ..	3 —
Iodure métallique	0gr,30
Essence de verveine ..	III gouttes.

F. s. a.

La friction faite, essuyer soigneusement, recouvrir d'une compresse trempée dans :

Eau distillée..........	100 grammes.
Acétate de plomb	15 —
Acétate d'alumine.....	1 —

Recouvrir ensuite d'une feuille de gutta-percha et d'une couche d'ouate.

Sur le ventre, on peut, à la place de la pommade ci-dessus, appliquer des compresses trempées dans :

Vinaigre scillitique.....	200 grammes.
Iodure de potassium ..	10 —

On recouvre ces compresses d'une lamelle imperméable.

LA MÉDECINE AU PALAIS

Exercice illégal. — Un ancien officier de marine, M. X..., comparaissait sous l'inculpation d'avoir fabriqué et mis en vente un produit appelé « kymérol », que le professeur agrégé Chassevant qualifie de remède secret. Le prévenu était, en outre, inculpé d'exercice illégal de la médecine.

Son défenseur a plaidé que tout pouvait être considéré comme remède ; que le raisin en grande quantité, les épinards à dose laxative, la fécule comme topique étaient des médicaments et que M. X... ne poursuivait qu'un but humanitaire.

Bien qu'il fût en état de récidive, le tribunal n'a condamné l'inculpé qu'à 500 francs d'amende et 300 francs de dommages-intérêts envers l'Association des pharmaciens qui se portait partie civile.

Opération nouvelle. — Le Dr L..., prof. d'oculistique dans une de nos facultés de province, est actuellement actionné en 150.000 francs de dommages-intérêts par un de ses confrères oculiste également qu'il a opéré le 23 février dernier pour un glaucome suivi de la perte de l'œil gauche.

Le Dr X... reproche au Dr L... d'avoir voulu tenter sur lui une expérience en pratiquant une opération nouvelle, dont le principe serait discuté par les chirurgiens, alors qu'il existait une opération classique ayant fait ses preuves, l'iridectomie. Il se plaint que le Dr L... lui a fait, malgré sa volonté, une sclérectomie avec iridectomie périphérique qui aurait entraîné la perte de l'œil. Le Dr L... repousse ces assertions, proteste de son dévouement à son malade qui selon lui aurait été atteint d'une terrible complication et dans un article signé de lui signale à ses contemporains « la mentalité des malades et « des hommes de loi ».

Ce procès, fort curieux à cause de la question de « l'opération nouvelle » sera plaidé ces jours-ci, par Me Lagoutte et le bâtonnier Bertin

Maitre-Onome.

NOUVELLES

LE DINER TRIENNAL DE L'AGRÉGATION

Samedi 16 décembre, a eu lieu, chez Foyot, le dîner traditionnel de l'agrégation, dans lequel on fête les nouveaux professeurs et les nouveaux agrégés nommés depuis trois ans. Ce banquet a été tout particulièrement animé, cordial et nombreux.

A l'heure des toasts, M. Ockinczic, a pris la parole, très élégamment, au nom des agrégés nouvellement élus ; M. Marfan a parlé au nom des nouveaux professeurs et exprimé quelques vœux.

M. Bucquoy, malgré son grand âge, avait tenu à assister à ce banquet où l'on fêtait, à la fois, deux générations des siens (son gendre, M. Chauffard comme nouveau professeur ; son petit-gendre, M. Guillain comme nouvel agrégé) ; une ovation toute particulière a été faite au vieux Maître.

M. Paul Carnot, président actuel de la Société des Agrégés, a pris ensuite la parole pour les remerciements traditionnels ; il a rappelé, en quelques phrases allégoriques que nous reproduisons plus loin, les événements sensationnels qui se sont écoulés depuis trois ans et dont l'Agrégation a été le prétexte ; il a, enfin, insisté sur la nécessité d'organiser, sans tarder, à la Faculté, une série d'enseignements complémentaires qui font encore défaut, et d'établir, entre l'Agrégation et le Professorat, deux gradins, l'un de *chargé de cours complémentaires*, l'autre de *professeur adjoint*, comme dans toutes les autres Facultés (Sciences, Lettres, Droit, Facultés de médecine de province) ; ces échelons permettraient de retenir à l'école les agrégés utiles à l'Enseignement, et assureraient la continuité de leurs travaux et de leur carrière universitaire.

Enfin le Doyen, couvert de fleurs par les orateurs précédents, a pris la parole à son tour, et, dans une de ces improvisations spirituelles dont il a le secret, il s'est associé aux revendications précédentes, qu'il cherche, d'ailleurs, à faire aboutir rapidement, pour le plus grand bien des Études médicales. Son discours a eu l'approbation unanime.

Nous donnons, ci-après, un extrait du toast imagé de M. Paul Carnot, dans lequel il fait une revue allégorique des événements divers qui se sont passés depuis trois ans : ces événements sont trop présents à la mémoire de tous pour qu'il soit nécessaire d'expliquer les allusions, transparentes, de ce petit passage.

« Messieurs, depuis quelques années, bien des événements se sont passés, dont l'agrégation a été, tout au moins, le prétexte, et qui sont riches en enseignements divers.

« Vous savez que Dame Agrégation met régulièrement au monde, tous les trois ans, une portée de petits agrégés. Fut-elle fatiguée par ces grossesses multiples et répétées ? Toujours est-il qu'on la crut atteinte d'une maladie de langueur, pour laquelle la famille demanda l'avis de son médecin habituel, un Maître illustre et vénéré, qui la soignait, d'ailleurs, depuis longtemps.

« Après examen, ce Maître conclut à une auto-intoxication : il conseilla le grand air du dehors, la suralimentation, et prescrivit, notamment, des rations supplémentaires d'anatomie, de physiologie et de pathologie générale : ce fut le *Certificat d'études médicales supérieures*.

« Mais, à peine l'ordonnance était-elle connue que des clameurs assourdissantes éclataient de toutes parts. On transigea : au lieu d'ouvrir les fenêtres, on les ferma, tout en conservant la suralimentation : ce fut le *Concours d'admissibilité à l'agrégation*.

« Ni l'entourage de la malade, ni, surtout, les héritiers ne désarmèrent. La pauvre femme, qui commençait une nouvelle grossesse, en fut si violemment émue qu'elle en fit une fausse couche !

« Pareil accident alarma fort tout le monde, et l'on décida de tenir une Grande Consultation, à laquelle seraient conviés les médecins les plus célèbres, d'autres plus modestes, et, même, quelques rebouteurs.

« Cette consultation se prolongea fort avant dans la nuit : elle se termina par une ordonnance un peu longue, très coûteuse, paraît-il, ce qui fit hésiter la famille.

« Sur ces entrefaites, la malade devint, à nouveau, enceinte. Malgré quelques attaques de fièvre, la grossesse, orageuse à ses débuts, se continua sans incidents. Mais on redoutait fort l'accouchement.

« En effet, dès les premières douleurs, il y eut des cris, des convulsions, des rejets alimentaires qui souillèrent tout le champ opératoire.

« Mais l'Accoucheur en Chef y fut magnifique à son habitude : le tablier, tout constellé de taches rouges (causées, dit-on, par des pommes d'amour), il fit, immédiatement, une application de forceps jusqu'à l'épine sacrée ; il ranima la parturiente par quelques flagellations énergiques et par l'inhalation de quelques vapeurs de gendarmium. Finalement, il tira au dehors une série de beaux poupons, bien conformés, ma foi ! et très vivants, puisqu'ils se mirent à crier, sans interruption, pendant trois quarts d'heure.

« C'est au baptême de ces nouveau-nés que nous vous convions aujourd'hui !

« Depuis l'accouchement, une amélioration manifeste s'est produite. La mère reprend peu à peu ses forces ; le pronostic s'améliore, ce qui me dispense de vous parler ici du traitement.

« Je voudrais, par contre, vous faire part de nos inquiétudes touchant l'avenir des enfants. Car, vous le savez tous ici, la mère est fort mauvaise nourrice et n'entend rien à la puériculture.

« On lui reproche, notamment, de s'occuper fort peu de ses enfants, de les abandonner à eux-mêmes sans moyens de travail, de ne pas fixer méthodiquement la tâche de chacun, et de ne tenir que peu compte de la peine qu'ils se donnent.

« Puis, dès que les enfants atteignent l'âge de neuf ans, cette mère dénaturée les met à la porte, malgré toute leur gentillesse, malgré les services qu'ils peuvent lui rendre, et prépare de nouveaux berceaux.

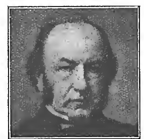
« Les pauvres petits abandonnés, en proie aux dangers de la rue, sont recueillis par l'Assistance publique ; mais, longtemps encore, on les voit errer, malheureux, autour du logis, guettant un signe de cette mère qu'ils aiment toujours, et prêts à rentrer dans cette maison dont ils ont été chassés !

« Messieurs, Que l'intérêt des agrégés soit de rester au foyer familial, cela ne souffre pas démonstration. Mais je prétends que l'intérêt même de la mère serait de les garder en leur donnant du travail, en achalandant, grâce à eux, sa maison, et en étendant le chiffre de ses affaires. »

Suit l'énoncé des réformes demandées pour l'introduction, à la Faculté, sous forme de cours complémentaires, d'une série d'enseignements indispensables, que tout le monde réclame. La question est si importante, pour les Etudes Médicales et pour les Etudiants, que nous nous proposons de l'exposer bientôt à nos lecteurs.

NOUVELLES

ÉLOGE DE CLAUDE BERNARD (1813-1878) A L'ACADÉMIE DES SCIENCES



Claude Bernard.

L'illustre physiologiste dont le professeur VAN TIEGHEM vient, à la séance annuelle de l'Académie des Sciences, d'évoquer la grande figure, naquit de parents vignerons, au petit village de Saint-Julien, près de Villefranche.

« J'habite, écrivait-il, sur les coteaux du Beaujolais, qui font face à la Dombe. J'ai pour horizon les Alpes, dont j'aperçois les cimes blanches, quand le ciel est clair. »

Ses débuts furent des plus modestes... Privé de son père de bonne heure, et comme il apprenait bien à l'école, le curé du village le choisit comme enfant de chœur et lui fit commencer le latin que Claude continua au collège ecclésiastique de Villefranche. Puis il fut placé chez un pharmacien de Lyon, qui desservait l'École vétérinare voisine, et « Monsieur Claude » (ainsi l'appelait son patron) avait, parmi ses attributions, celle de porter les médicaments aux bêtes.

Cherchant sa voie, Claude Bernard s'essaya d'abord à la littérature, eut un petit succès au théâtre de Lyon avec un vaudeville, et se risqua à venir à Paris, porteur d'une tragédie en cinq actes dont il était l'auteur, et d'une lettre qui le recommandait à Saint-Marc Girardin. Celui-ci détourna Bernard des lettres, en lui conseillant de chercher un métier pour vivre. Ce fut le trait de lumière d'où devait poindre la carrière scientifique du savant prédestiné.

Claude Bernard essaya les concours et échona. Car, ainsi qu'osa le dire Ernest Renan (1), le candidat n'avait pas les qualités superficielles qui font réussir. Son air était gauche et embarrassé, et on lui prédisait une carrière médicale des plus modestes.

Mais quelqu'un ne s'y trompa pas, ce fut Magendie, qui eut Claude Bernard comme interne à l'Hôtel-Dieu, et qui, ayant remarqué la rare habileté de son élève pratiquant une dissection lui cria brutalement d'un bout de la table à l'autre : « Dites donc, je vous prends pour mon préparateur au Collège de France. »

La carrière de Claude Bernard était tracée. Elle n'avait qu'à se donner libre cours dans un établissement qui convenait à merveille à l'apôtre du doute philosophique et du « raisonnement expérimental ».

Les premières publications physiologiques de Claude Bernard datent de 1843. Il faudrait plusieurs pages pour les énumérer. Sa thèse pour le Doctorat en médecine porta *Sur le suc gastrique et son rôle dans la nutrition. L'introduction à la médecine expérimentale*, qui le désigna au choix de l'Académie française pour occuper le siège de Flourens, date de 1864.

« Son ascendant était tel, a dit M. VAN TIEGHEM, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, que Claude Bernard a réussi à grouper autour de lui toute une élite d'élèves dévoués : Bert, Moreau, Ranvier Malassez, Gréhant, Dastre, d'Arsonval, Picard, Morat, pour ne citer que ceux qui ont travaillé sous sa direction comme aides ou préparateurs et dont la plupart sont devenus des maîtres à leur tour, plusieurs même illustres. Mais combien d'autres, en France et à l'étranger, ont suivi son enseignement, partiqué ses méthodes et se sont réclamés de lui comme d'un maître aimé? »

Dr CORNET.

Statue de Claude Bernard érigée devant le Collège de France, à Paris.

L'ORCHESTRE MÉDICAL

Jeudi dernier on a eu le plaisir d'entendre le premier concert donné en France, par des exécutants-médecins. On sait que cette initiative est due à quelques virtuoses, parmi lesquels, le professeur agrégé RICHELOT ; MM. VAUCAIRE, BLONDEL, DESTANCHES, KURTZ, DANIEL, REGNARD, MILIAN, etc., soit en tout une soixantaine.

Le concert auquel assistait une nombreuse et brillante assistance, comportait des œuvres de maîtres, parmi lesquels un certain auteur SIMIER était loin de faire tache. Aussi l'auteur a-t-il dû se montrer pour recevoir les applaudissements qu'il méritait à plusieurs titres.

L'*Orchestre médical* donnera chaque année un certain nombre de réunions auxquelles seront particulièrement conviés les médecins et leurs familles.

Il prêtera son concours aux œuvres philanthropiques et particulièrement aux œuvres d'assistance professionnelles.

Le second Concert sera donné fin janvier au profit de « *La Maison du médecin* » (création de plusieurs lits).



(1) *Claude Bernard*, par Ernest RENAN, discours de réception à l'Académie française le 3 avril 1879.

LA VIE MÉDICALE

Faculté de médecine de Paris. — M. Landouzy, professeur de clinique médicale, est nommé doyen, pour trois ans, à partir du 16 décembre 1910.

Sont nommés, pour l'année scolaire 1910-1911, chefs de travaux et de laboratoires :

I. *Travaux pratiques*. — PHYSIOLOGIE. — M. Garrelon, docteur en médecine, chef-adjoint (en remplacement de M. J. Camus, appelé à d'autres fonctions).

II. *Laboratoires de recherches et d'enseignement*. — CLINIQUE MÉDICALE (Hôtel-Dieu). — MM. Deval, pharmacien de première classe, chef du laboratoire de chimie (en remplacement de M. Nathan, dont les fonctions sont expirées) ; Villaret, docteur en médecine, chef du laboratoire d'anatomie pathologique (en remplacement de M. Sézary, dont les fonctions sont expirées).

MALADIES DES VOIES URINAIRES (Necker). — MM. Ambard, docteur en médecine, chef (section de chimie) ; Braun, docteur en médecine, chef (section d'histologie) (en remplacement de M. Guillaume, dont les fonctions sont expirées).

CLINIQUE THÉRAPEUTIQUE (Beaujon). — M. Bournigault, chef.

PHYSIOLOGIE. — M. Camus (Jean), agrégé, chef-adjoint (en remplacement de M. Busquet, appelé à d'autres fonctions).

Facultés de médecine. — *Toulouse.* — M. le Dr Ribaut est nommé professeur de pharmacie.

Par décision ministérielle du 15 octobre 1910, M. E. Cestan, professeur de clinique chirurgicale, et M. Desforges-Mériel, agrégé, chargé d'un cours de médecine opératoire, ont été autorisés à faire échange d'enseignement pour l'année scolaire 1910-1911.

Un congé d'un an est accordé pour raisons de santé à M. E. Cestan.

M. Dambrin, agrégé, est chargé du cours de médecine opératoire pendant le congé accordé à M. Cestan.

Alger. — M. le Dr Poujol, agrégé de la Faculté de Montpellier, est nommé professeur d'anatomie pathologique et histologie.

Lille. — Un arrêté ministériel vient d'approuver la création à l'usage des étrangers d'un diplôme de chirurgien dentiste.

Nancy. — M. Parisot est chargé, pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions d'agrégé.

M. le professeur Gross est nommé doyen pour trois ans à partir du 22 novembre 1910.

Lyon. — M. Moreau, agrégé, est chargé, pendant l'année scolaire 1910-1911, d'un cours de matière médicale (chaire de M. Beauvisage, sénateur).

Un congé de trois mois, à partir du 25 novembre 1910, est accordé, sur sa demande, à M. Pierret, professeur de clinique des maladies mentales.

M. J. Lépine, agrégé, est chargé, en outre, du 23 novembre 1910 au 22 février 1911 (durée du congé accordé à M. Pierret), d'un cours de clinique des maladies mentales.

Écoles de médecine. — *Clermont.* — M. le Dr Moureyre est institué, pour une durée de neuf ans, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales.

Nantes. — M. le Dr Castagnary est institué, pour une durée de neuf ans, chef des travaux d'histologie.

Rouen. — Un concours s'ouvrira le 6 mars 1911, devant la Faculté de médecine de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'École de médecine de Rouen.

Le registre d'inscription sera clos deux mois avant l'ouverture dudit concours.

Conseil d'hygiène de la Seine. — M. le Dr Vaillard, médecin inspecteur général de l'armée, est présenté pour remplacer le Dr Lancereaux décédé.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Anatomie* : Séance du 12 décembre. — MM. Monod (A.), 10 ; Larroque, 9 ; Léchelle, 10 ; Barraud, 6 ; Guerrero, 5 ; Deffins, 4 ; Parcheminey, 10 ; Faveret, 8 ; Eissen, 2 ; Pilatte, 5.

Séance du 14 décembre : MM. Guelfucci, 11 ; Lesage, 4 ; Réchad, 5 ; Mercier, 10 ; Charrier, 7 ; Guillemet (Marcel), 7 ; Huc (Georges), 9 ; Mlle Delage, 9 ; MM. Collet et Bruel, 10.

Séance du 16 décembre : MM. Delagenière, 11 ; Garcin, 7 ; Michaux, 9 ; Sourdille, 8 ; Truffert, Busson et Luquet, 7 ; Vaudescal, 12 ; Vinay, 9.

Séance du 18 décembre : MM. Delivet, 14 ; Costantini, 6 ; Quénu, 10 ; Lorreyte, 7 ; Berthomieu-Lomer, 4 ; Mignot, 13 ; Bourgeois (Maurice), 5 ; Tribes, 6 ; Mlles Athanassiu, 10 ; Landesmann, 9.

Séance du 18 décembre 1910. — MM. Delivet, 14 ; Mignot, 13 ; Quénu, 10 ; Mlle Athanassiu, 10 ; Mlle Landesmann, 9 ; Lorreyte, 7 ; Constantini, 6 ; Tribes, 6 ; Bourgeois, 5 ; Berthomieu-Lamer, 4.

Séance du 19 décembre. — MM. Boncompain, Duval et Debray, 7 ; Deville, 4 ; Miégeville, 11 ; Portret, 5 ; Jamin, 4 ; Trifaud, 7 ; Photiadès, 6.

Pathologie. — Séance du 12 décembre : MM. Darrieux, 7 ; Rousseau (E.), 9 ; Vaquette, 5 ; Lehmann (P.), 7 ; Cassard, 11 ; Rouillard, 10 ; Petit-Dutaillis, 11 ; Pollet, 11 ; Boutet, 8 ; Besnard (J.), 10 ; Mallet (Ch.), 11.

Séance du 14 décembre : MM. Colleville, 9 ; Girard, 13 ; Lecerf, 5 ; Dubois (Robert), 12 ; Berthod, 8 ; Barthélemy, 11 ; Fitte, 8 ; Krebs, Lépine et Caux, 10 ; Plaisant (Eugène), 13.

Séance du 16 décembre : MM. Toutey, 7 ; Alexandre et Hartmann, 8 ; Gautruche, 9 ; Mouradian, 7 ; Gresset et Desaux, 10 ; Duval, 11 ; Bergeret, 14 ; Debray 9 ; Boirac, 8.

Séance du 19 décembre 1910. MM. Thiers, 12 ; (Al.) Duraud, 11 ; Delort, 10 ; Mlle Delage, 10 ; Marcorelles, 9 ; Philip, 8 ; Quinquaud, 7 ; Rougeulle, 6.

Séance du 20 décembre. — Composition écrite : MM. Basset, 28 ; Hovelacque, 27 ; Roux et Rouhier, 29.

CONCOURS DU PROSECTORAT. — *Oral. Pathologie externe.* — Séance du 15 décembre : « Rupture traumatique de l'urètre chez l'homme. »

MM. Toupet, 18 ; Rouhier, 17 ; Roux, 20 ; Basset, 19.

Oral. Pathologie externe. — Séance du 17 décembre : « Phlegmon diffus des membres. »

MM. Combier, 16 ; Hovelacque, 15 ; Poupardin et Berger, 20.

Hôpitaux de province. — *Saint-Etienne.* — M. le Dr Bérard est nommé médecin des hôpitaux.

Lyon. — M. Caillon est chargé du service de la consultation de chirurgie dentaire à l'hôpital de la Croix Rouge.

Montpellier. — Le concours de l'externat s'est terminé par les nominations suivantes :

Externes titulaires : MM. Roume, Sappey, Bonnet (Jean), Boudot, Bouffier, Hoareau, Pech, Evesque, Vinon, Blouquier, Roux, Diffre, Duntze et Giraud.

Externes provisoires : MM. Chausse, Néollier, Delon, Bonnet (Paul), Cazejust et Foxonnet.

Saint-Etienne. — L'Administration des hospices civils de Saint-Etienne fait savoir que le lundi 13 mars 1911, à huit heures du matin, il sera ouvert, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, un concours public pour une place de chirurgien suppléant.

Écoles de pharmacie. — *Paris.* — Le directeur actuel de l'École supérieure de pharmacie, le professeur GUIGNARD, désirant se consacrer à ses travaux scientifiques, l'assemblée des professeurs a été amener à proposer au ministre un nouveau directeur de l'École. Le choix unanime s'est porté sur M. Henri GAUTHIER.

Nancy. — M. Godfrin, professeur d'histoire naturelle, est nommé directeur pour trois ans à partir du 5 décembre 1910.

Mariages. — Dr André Schœfer, chef du laboratoire de l'hopital Boucicaut et Mlle Madeleine Bove. — M. le comte Raymond Berlier, docteur en droit et Mlle Simone Bricard, fille du docteur en médecine.

Nécrologie. — Mme Allyre Chassevant, femme du Dr Chassevant, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — Dr Durand (de Montcontour). — Dr Deltour (de Consolre).

Dr Gendre, de Tupigny (Aisne). — Dr Torchut, de Royan (Charente-Inférieure). — Dr Allot, de Commentry (Allier). — Dr Collache, de Paris. — Dr Lemaire, du Tréport. — Dr Fée, ancien médecin inspecteur de l'armée, ancien directeur du service de santé du XIe corps d'armée.

SOMMAIRE du N° 1

SOMMAIRE du N° 2

LA VIE MÉDICALE

Professeur Lannelongue, président de l'Académie de médecine, — Le nouveau président de l'Académie de médecine est né à Casteran (Gers), le 4 décembre 1841. Docteur en médecine à Paris (1867), Chirurgien des hôpitaux (1869), Agrégé de la Faculté la même année et Professeur de pathologie externe (1888).

On lui doit : *De l'Ostéomyélite aiguë pendant la croissance* (1879) et divers mémoires complémentaires sur l'ostéomyélite aiguë et chronique (1879-1881).



Un autre ouvrage : *Abcès froids et tuberculose osseuse* (1881), *Tuberculose vertébrale* (1888), *Traité des kystes congénitaux* (1888) en collaboration avec Achard ; *Affections congénitales*, en collaboration avec Ménard (1891) et un grand nombre d'articles et communications publiés dans les bulletins de la Société anatomique et de la Société de chirurgie.

M. Lannelongue a été élu membre de l'Académie de médecine en 1882.

Il est commandeur de la Légion d'honneur.

Professeur Armand Gautier, président de l'Académie des sciences. — Le nouveau président de l'Académie des sciences est né à Narbonne en 1837. Il fit ses études à Montpellier et passa sa thèse à Paris sur l'*Etude des eaux potables.*



Élève de WURTZ ,Armand GAUTIER fut agrégé en 1869, et professeur de chimie médicale le 30 juillet 1884, en remplacement de son illustre maître.

Parmi les ouvrages didactiques du professeur GAUTIER, citons : *La chimie appliquée à la physiologie, à la pathologie et à l'hygiène* (1874) ; *La chimie et la cellule vivante* (1894) ; *Cours de chimie minérale et organique* (2e édition, 1895-1896) ; *Les toxines microbiennes et animales* (1896) ; *Leçons de chimie biologique normale et pathologique* (1897) ; et enfin *L'alimentation et les régimes chez l'homme sain et chez les malades* (2e édition, 1904), étude qui a substitué des notions scientifiques précises à certaines traditions erronées et aux vagues indications qui dictaient les prescriptions médicales et hygiéniques en matière de régimes.

Le professeur Armand GAUTIER est membre de l'Académie de médecine (1879) et membre de l'Académie des sciences (1889), où il a succédé à CHEVREUL.

Membre du Conseil supérieur d'hygiène publique, du Conseil supérieur de l'Agriculture et de plusieurs autres comités, il est de plus commandeur de la Légion d'honneur.

COURS

CLINIQUE MÉDICALE DE L'HOTEL-DIEU

Pr GILBERT.— Samedi 24 décembre, à 10 heures et demie, *Démonstration cinématographique*, par M. COMANDON.

Les mercredis à 10 heures et demie, *présentations de malades, rédaction et correction d'ordonnances.*

Samedi 7 janvier, à 10 heures et demie, leçon sur la *Néphrite chronique syphilitique.*

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

Examens de Doctorat.

Mardi 3 janvier, à une heure. — 5e (chirurgie, 1re partie) *Laënnec* (1re série) : MM. Pozzi, Lenormant et Terrien ; — (2e série) : MM. Quénu, Lecène et Chevassu ; — 5e (2e partie), *Laënnec* (1re série) : MM. Chauffard, Balthazard et Nobécourt ; — (2e série) : MM. Achard, Roussy et Rathery ; — M. Chantemesse, censeur ; M. Gougerot, suppléant.

Mercredi 4 janvier, à une heure. — Médecine opératoire, *Ecole pratique* : épreuve pratique : MM. Hartmann, Retterer et Legueu ; — 1er (oral) : MM. Nicolas, Mauclaire et Branca ; 2e MM. Desgrez, Mulon et Jean Camus ; — 4e : MM. Marfan, Macaigne et Laignel-Lavastine ; M. Gariel, censeur ; M. Zimmern, suppléant ; — 5e (chirurgie, 1re partie), *Laënnec* (1re série) : MM. Reclus, A. Broca et Proust ; — (2e série) : MM. Segond, Lejars et Ombrédanne ; — 5e (2e partie), *Laënnec* (1re série) : MM. Pierre Marie, Marcel Labbé et André Jousset ; — (2e série) : MM. Widal, Léon Bernard et A. Léri ; — M. Roger, censeur ; — M. Guillain, suppléant.

Jeudi 5 janvier, à une heure. — Médecine opératoire, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. de Lapersonne, Grégoire et Okinczyc. — 2e MM. Ch. Richet, Prenant et A. Broca. — 3e (oral, 1re partie, 1re série) : MM. Pozzi, Brindeau et Rouvière ; — (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Morestin et Anselme Schwartz ; — (3e série) : MM. Retterer, Lecène et Jeannin. — 3e (oral, 2e partie) : MM. Chauffard, Claude et Brumpt ; — M. Achard, censeur ; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 6 janvier, à une heure. — Médecine opératoire. *École pratique*, épreuve pratique : MM. Reclus, Nicolas, Legueu. — 3e (2e partie), *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Blanchard, Pierre Marie et Desgrez. — 2e : MM. Gautier, Branca et Jean Camus. — 4e : MM. Déjerine, Marfan et Macaigne ; — M. Gariel, censeur ; — M. Zimmern, suppléant. 5e (chirurgie, 1re partie), *Necker* (1re série) : MM. Delbet, Pierre Duval et Ombrédanne ; — (2e série) : MM. Hartmann, Mauclaire, Proust. — M. Kirmisson, Censeur ; M. Sicart, suppléant. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Baudelocque* : MM. Pinard, Couvelaire et Lequeux ; — M. Laignel-Lavastine, suppl.

Samedi 7 janvier, à une heure. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Tarnier* : MM. Bar, Brindeau et Jeannin ; — M. Lecène, suppléant.

Thèses.

Mercredi 4 janvier, à une heure. — M. ROLLET : Médecins Astrologues. (MM. Blanchard, président ; Delbet, Pierre Duval, Jeannin). — Mlle Roy. Les Centenaires. Essai sur la longévité humaine. (MM. Blanchard président, Delbet, Pierre Duval, Jeannin). — M. PARIS : La cloison nasale. Les déviations et leur traitement. (MM. Delbet, président ; Blanchard, Pierre Duval, Jeannin).

Jeudi 5 janvier, à une heure. — M. FAUVET : Contribution à l'étude des tumeurs du quatrième ventricule chez l'enfant. (MM. Hutinel, président ; Albert Robin, Carnot, Nobécourt). — M. FAUX ; Malaga, son climat, ses indications thérapeutiques. (MM. Albert Robin président, Hutinel, Carnot, Nobécourt).

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier .. — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Février .... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars ...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril ...... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai .... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin .... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet ..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août ...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux.
Octobre .... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre .. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

D'Importantes primes remboursent 6 fois le montant de l'abonnement pour tous les abonnés jusqu'au 8 Janvier.

(Voir le détail au verso page II)

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 6 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(*Chaque abonné a droit à ces six primes*) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical, pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

6° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical jusqu'au 8 janvier

(*Chaque abonné a droit à une seule de ces dix primes*) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du **Dr Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

7° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

8° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

11° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

En outre les 250 premiers abonnés recevront dans le courant de Janvier chacun **trois estampes anciennes** offertes par M. BRUNOT, pharmacien, rue de Chaillot, à Paris.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

Quoique le nombre des journaux médicaux soit très élevé, l'apparition de *Paris médical* a été accueillie par la Presse avec une véritable faveur. Ce ne sont pas seulement les grands organes politiques, le *Temps*, les *Débats*, l'*Eclair*, le *Petit Parisien*, etc., qui ont applaudi à sa publication, mais encore les feuilles médicales parisiennes, provinciales et étrangères. On a loué dans *Paris médical* son format commode, sa riche iconographie, son élégance, la nouveauté de son programme, la qualité de ses rédacteurs ; on a recommandé sa lecture ; on lui a prédit et souhaité le succès. Bref, ça été un concert d'éloges et d'encouragements !

A de telles marques de sympathie, nous ne saurions demeurer insensibles, et, puisque l'heure est propice aux échanges de bons procédés, nous la saisissons avec empressement. Que donc nos confrères sans masque ou anonymes qui, pour accueillir l'avènement de *Paris médical*, ont trempé leur plume dans le miel, veuillent bien agréer ici nos remerciements. Nous ne perdrons pas le souvenir de la grâce de leur geste à notre endroit.

En ce 31 décembre, il nous est également bien doux d'envoyer l'expression de notre reconnaissance à nos premiers lecteurs. Né il y a moins d'un mois, *Paris médical* n'a pu encore déployer toutes ses séductions et effectuer toutes ses conquêtes. D'ores et déjà cependant, il possède une nombreuse clientèle disséminée dans le monde entier. C'est à elle que vont ces lignes : nous lui exprimons toute notre gratitude pour la confiance qu'elle a mise en nous ; en échange, nous l'assurons de notre entier dévouement : ni l'effort, ni le temps ne nous coûteront lorsqu'il s'agira de la renseigner, de l'intéresser ou de l'instruire, — de lui plaire, en un mot.

A. Gilbert.

CHOSES DU JOUR

LE SECRET DU CERCUEIL DE L'EMPEREUR

Napoléon Ier est toujours un sujet d'actualité, car ses historiographes trouvent chaque jour des mémoires nouveaux sur sa vie et sur son règne.

Récemment *le Matin* a publié des documents fort intéressants que M. Paul Frémeau, l'auteur des *Derniers jours de l'Empereur*, vient d'exhumer d'un dossier du British Museum et il en a profité pour démontrer qu'Antomarchi, le médecin de l'empereur à Sainte-Hélène, le soigna en réalité fort mal et pour faire comprendre que le chirurgien Henry, chargé de l'autopsie du souverain exilé, fit un procès-verbal très tendanciel destiné à prouver que le climat de l'île africaine n'avait point été meurtrier.

D'autre part, une commission de la Chambre vient d'aller visiter Saint-Denis, nécropole des Bourbons ; et l'un de ses membres a cru pouvoir dire que le cœur de Napoléon s'y trouvait. M. Frédéric Masson, à qui rien de ce qui concerne Napoléon Ier n'est étranger, a réfuté cette opinion : le cœur de Napoléon se trouve aux Invalides, entre les jambes de l'Empereur, enfermé dans une boîte en argent. Et un document nouveau qu'a publié le *Gil Blas*, le 1er décembre dernier, montre que M. Frédéric Masson a raison. Ce document est le procès-verbal de l'ouverture du cercueil fait par le Dr Rémy Guillard, chirurgien de la *Belle-Poule*, lors de la translation des cendres. Ce procès-verbal est d'une émouvante simplicité :

« La tête, un peu élevée, reposait sur un coussin ; le crâne volumineux, le front haut et large se présentaient couverts de téguments jaunâtres, durs et très adhérents. Tel paraissait aussi le contour des orbites, dont le bord supérieur était garni de sourcils. Sous les paupières se dessinaient les globes oculaires, qui avaient perdu peu de chose de leur volume et de leur forme. Ces paupières, complètement fermées, adhéraient aux parties sous-jacentes et se présentaient dures sous la pression des doigts. Quelques cils se voyaient encore à leur bord libre. Les os propres du nez et les téguments qui les couvrent étaient bien conservés, le tube et les ailes seuls avaient souffert. Les joues étaient bouffies. Les téguments de cette partie de la face se faisaient remarquer par leur toucher doux, souple et leur couleur blanche. Ceux du menton étaient légèrement bleuâtres. Ils empruntaient cette teinte à la barbe qui semblait avoir poussé après la mort. Quant au menton lui-même, il n'offrait point d'altération et conservait encore ce type propre à la figure de Napoléon. Les lèvres amincies étaient écartées, trois dents incisives, extrêmement blanches, se voyaient sous la lèvre supérieure qui était un peu relevée à gauche. Les mains ne laissaient rien à désirer ; nulle part la plus légère altération. Si les articulations avaient perdu leurs mouvements, la peau semblait avoir conservé cette couleur particulière qui n'appartient qu'à ce qui a vie. Les doigts portaient des ongles longs, adhérents et très blancs. Les jambes étaient renfermées dans les bottes, mais, par suite de la rupture des fils, les quatre derniers orteils dépassaient de chaque côté. La peau de ces orteils était d'un blanc mat et garnie d'ongles. La région antérieure du thorax était fortement déprimée dans la partie moyenne, les parois du ventre dures et affaissées. Les membres paraissaient avoir conservé leurs formes sous les vêtements qui les couvraient ; j'ai pressé le bras gauche, il était dur et avait diminué de volume. Quant aux vêtements, ils se présentaient avec leur couleur, ainsi, on reconnaissait parfaitement l'uniforme des chasseurs à cheval de la vieille garde, au vert foncé de l'habit, au rouge vif des parements, le grand-cordon de la Légion d'honneur se dessinant sur le gilet, et la culotte blanche cachée en partie par le petit chapeau qui reposait sur les cuisses. Les épaulettes, la plaque et les deux décorations attachées sur la poitrine n'avaient plus leur brillant, elles étaient noircies. La couronne d'or de la croix d'officier de la Légion d'honneur seule avait conservé son éclat. Des vases d'argent apparaissaient entre les jambes ; un d'eux, surmonté d'un aigle, s'élevait entre les genoux, je le trouvai intact et fermé. Comme il existait des adhérences assez fortes entre ces vases et les parties voisines qui les couvraient un peu, M. le commissaire du roi n'a pas cru devoir les déplacer pour les examiner de plus près... »

Ce sont là des miettes de l'histoire ; mais ces miettes sont souvent plus intéressantes que l'histoire ; car elles permettent de revivre le passé.

Spectator.

LA MÉDECINE AU THÉATRE

Nous sommes heureux de pouvoir procurer à nos lecteurs le plaisir de lire un passage de la pièce dramatique médicale qui a pour auteur un médecin, le Dr Raymond Groc. Nous remercions notre confrère de son amabilité et nous serons heureux d'ouvrir les colonnes de Paris médical à ceux de nos confrères qui écriront également des pièces à sujets médicaux.

L'ASSASSINAT LÉGAL

Pièce Dramatique en 1 acte,

du Dr Raymond GROC.

Mme Heltier est dans une situation telle que seule une intervention chirurgicale peut la sauver, tel est du moins l'avis du docteur Martryns. Pendant que ce dernier court à la clinique chercher les instruments nécessaires à l'opération, M. Heltier acquiert la certitude que sa femme a eu, a encore un amant. Et c'est aussitôt après cette révélation que rentre le docteur Martryns : il va se précipiter vers la chambre de Mme Heltier, pour effectuer l'opération, lorsque Heltier le retient.

SCÈNE VII

HELTIER, MARTRYNS

MARTRYNS. — Tu as à me parler ?

HELTIER. — Oui... (*Il se tait, les sourcils froncés, un pli au front, soudain une flamme dans le regard*).

MARTRYNS (*devant le mutisme d'Heltier*). — Eh bien ?... (*un temps ; très bref*) Eh bien ?

HELTIER (*avec embarras*). — Eh bien... eh bien... J'ai réfléchi... j'ai mûrement réfléchi depuis tout à l'heure...

MARTRYNS. — Ah !... et à quel propos ?

HELTIER. — Au sujet de l'opportunité de l'opération à faire à Marguerite.

MARTRYNS (*étonné*). — Ah !... et...

HELTIER. — ...et... j'ai décidé... tout bien délibéré... qu'il valait mieux... du moins qu'il me semblait personnellement valoir mieux que...

MARTRYNS. — Que ?

HELTIER (*d'un trait, d'une voix sourde, en détournant la tête*). — Enfin... qu'il valait mieux renoncer à cette opération !

MARTRYNS (*au comble de la stupeur*). — Ah ça... mais....

HELTIER (*avec volubilité*). — Oui... j'ai vu Marguerite... je me suis rendu compte de sa situation désespérée...

MARTRYNS. — Désespérée ?

HELTIER. — Oui... désespérée... j'ai interrogé la sage-femme... qui... en toute franchise, m'a affirmé que tout espoir de sauver ma femme était perdu...

MARTRYNS. — Que me racontes-tu là ?

HELTIER. — ... Donc... j'ai décidé... en définitive... puisque Marguerite, de toutes façons, opérée ou non, était perdue, de ...la laisser mourir tranquillement et de ne pas lui infliger l'inutile supplice d'une intervention qui ne ferait que rendre plus douloureusement sanglants ses derniers moments.

MARTRYNS (*s'échauffant*). — Mais, c'est inouï... puisque je te jure que je vais te la guérir, ta Marguerite... ton obstination à ne pas vouloir entendre raison... à vouloir tenir ta femme comme vouée à une mort fatale m'effraient... m'étonnent... oui, m'étonnent... car enfin quand je suis sorti d'ici tout à l'heure pour aller chercher mes instruments, tu me pressais... tu m'exhortais à aller... à revenir... à faire vite, très vite... tu étais nerveux de fiévreuse impatience ! Tu l'appelais, tu la voulais cette opération... et voici maintenant que je te retrouve inexplicablement tout autre... les yeux durs... fuyants... tu ne veux pas me regarder en face... tu ne veux pas ou tu n'oses pas.

HELTIER (*la voix grondante*). — Martryns !

MARTRYNS. — Oui... tu n'oses pas ! Ta voix est saccadée, avec des éclats de violence subits et mauvais... et tu ne tiens plus à ce que je fasse l'opération que tu exigeais il y a quelques minutes encore... et tu ne veux pas que je sauve ta femme... Allons... allons... ne pensons plus à ce vilain, à ce louche incident et... (*Il se dirige vers la chambre de Marguerite*).

HELTIER. — Martryns, je t'interdis absolument de tenter quelque opération que ce soit sur ma femme ! (*Et ce disant, il lui barre le passage*).

MARTRYNS. — Ah ! ça... mais... tu es fou... Allons... laisse-moi passer !

HELTIER. — Tu ne passeras pas... je te l'ai déjà dit et je te le répète : Je t'interdis absolument de tenter...

MARTRYNS (*d'une voix grave, altérée cependant par l'émotion*). — Comprends-moi bien... Heltier... je peux encore... je vais sauver ta femme par l'opération qu'il est nécessaire que je fasse ; si tu persistes dans ton odieuse interdiction, Marguerite mourra... par ta faute... Tu seras responsable de sa mort !

HELTIER. — Je suis prêt à assumer dans toutes ses conséquences la responsabilité de ma décision.

MARTRYNS. — Charles,... ta voix tremble....

HELTIER. — Ma volonté est inébranlable !

MARTRYNS. — Charles... quelque chose d'atroce que je ne comprends pas... que je ne veux pas comprendre... s'est passé ici pendant ma courte absence.. quelque chose d'assez atroce pour te transformer au point de faire de l'époux aimant et dévoré d'inquiétude que j'ai laissé tout à l'heure, l'époux implacable et meurtrier qui se dresse devant moi et qui, farouchement, condamne sa femme à mort, à une mort épouvantable.

HELTIER (*après un temps, d'une voix sourde*). — Oui... il s'est passé quelque chose !

. . . .

HELTIER.— Je viens d'avoir la preuve irréfutable que ma femme a eu... avait... a peut-être encore un amant...

MARTRYNS (*tressaille sans que Heltier s'en aperçoive*). — Ah !

HELTIER. — ... que l'enfant qui la fait hurler de douleur maintenant, qui la tuera tout à l'heure n'était pas mon enfant... que sa chair, son sang, son cerveau étaient la chair, le sang, le cerveau de l'autre... de la canaille qui m'a volé Marguerite ou à qui elle s'est donnée par vice, par désœuvrement peut-être seulement. A cette révélation, j'ai d'abord chancelé, comme frappé d'un coup de massue... puis j'ai sangloté, et à présent je...

MARTRYNS. — ... Tu vas commettre un assassinat !

HELTIER. — Oh ! je t'en prie... pas de grands mots...

MARTRYNS (*avec un fébrile éclat de rire de mépris*). — Sans grands risques d'ailleurs ! Vrai... j'admire ton courage ! Au moins les maris qui, apprenant la trahison de leurs femmes, les abattent, font cela, l'arme au poing, au grand jour, au vu et au su de tout le monde... Tandis que toi, tu n'as pas le courage — quoi que tu en aies dit — d'assumer la responsabilité du crime que tu veux commettre ; devant

LA MÉDECINE AU THÉATRE (*Suite*)

elle tu es lâche et, traîtreusement, hideusement, tu assassines ta femme à l'abri, ou presque, de la loi. Tu sais, je te l'ai dit moi-même autrefois, que nous autres médecins, il nous est, légalement ou pratiquement, impossible, alors qu'un malade se trouve en danger de mort, d'intervenir et de le sauver par une opération appropriée, serait-elle même réclamée par le patient, si ses parents s'y opposent. Tu sais cela ?

HELTIER. — Oui... et puis après ?

MARTRYNS. — Et, odieusement, tu profites de l'horrible situation de ta femme pour l'assassiner froidement sans qu'il soit possible à nul homme au monde de lui porter secours, de l'arracher à ta haine, à ta cruelle volonté de torture et de meurtre. Tu tues et l'on ne peut t'en empêcher, te ravir ta victime que d'un œil glacé tu regardes agoniser avec une sécurité troublante, désarmante, révoltante ! Et l'on ne peut t'en châtier ; tu es dans ton droit, dans ton droit de mari... tu peux disposer à ton gré de l'existence de ta femme : tu peux lui donner la vie... ou lui donner la mort ! Ah ! c'est ignoble ! c'est ignoble ! Je demeure stupide devant le sang-froid de ton abject calcul... devant l'horreur du plan que tu t'es assigné... devant la répugnante infamie que tu vas tranquillement commettre !

. . . .

Ah ça... mais.... qu'est-ce que je fais ici ? Là on se débat contre la mort et moi... je demeure impassible... soumis... déférent à l'horrible volonté de ce.. et l'on est en train de mourir alors que je pourrais... que je devrais... que je dois tout tenter... oui tout... pour conserver une mère à la vie et la donner à un pauvre être... (*Il va vers la porte de la chambre de Marguerite*).

HELTIER (*lui barrant de nouveau le passage*). — Eh bien ?

MARTRYNS. — Place... place...

HELTIER. — Hop-là ! (*Il l'arrête, le fait tourner et l'entraîne.*)

MARTRYNS (*le poing levé*). — Mais place donc ! Arrière... je veux passer !

HELTIER. — A bas... à bas... à bas donc ! (*Il lui empoigne les poings et les immobilise.*)

MARTRYNS. — Ah !... la brute... la brute... la brute !

. . . .

HELTIER (*soudainement scrute son interlocuteur avec une très vive attention : il remarque son très violent trouble et après un temps — comme frappé d'une idée subite, d'un soupçon très vague encore*). — Mais enfin... dis-moi... ton insistance...

MARTRYNS (*très vivement, comme s'il se doutait du soupçon de Heltier*). —... bien naturelle ! Me la reprocherais-tu ? Je serais un bien malhonnête homme si je n'avais pas à encourir ce reproche...

HELTIER (*ne le perdant pas des yeux*). — Oui... ton insistance passe encore ! Je la comprends : j'avais tort de m'en étonner... Mais... ton trouble... ta pâleur... ta voix altérée... cette sueur... enfin toute cette agitation ?

MARTRYNS. — Te serait-elle suspecte aussi ? Mais il me semble que... et puis, après tout, je n'ai pas à te la légitimer ! Tant pis pour toi si tu ressens le besoin de me le voir faire ! C'est triste... très triste pour toi !

HELTIER (*idem*). — Paul !

MARTRYNS. — D'ailleurs je ne comprends pas le pourquoi de ces insinuations !

HELTIER (*idem*). — Insinuations ?

MARTRYNS. — Enfin oui de ces...

HELTIER. — Halte-là !... Tu perds pied... tu t'enlizes... Trop tard la reprise !... Tu avais bien dit la première fois ! Tu avais donc compris avant que je m'en fusse moi-même rendu bien compte de son exacte portée, le pourquoi de mon étonnement devant ton insistance... ton trouble... tes révoltes. Tu devinais donc... tu savais donc la suspicion que je sentais poindre en moi, de plus en plus précise... imposante... évidente... éblouissante !

MARTRYNS. — Je ne te comprends pas !

HELTIER. — Tu devinais donc que je sentais que j'allais te soupçonner ?

MARTRYNS. — Tais-toi !

HELTIER. — .... que j'allais te soupçonner d'être... d'avoir été...

MARTRYNS. — Mais tais-toi donc !

HELTIER. — ... l'amant de Marguerite!

MARTRYNS. — Tu es fou... tu es fou... tu es fou. !

HELTIER (*avec un rire sec*). — Quelle perspicacité ? Hein quelle étrange et équivoque perspicacité ! (*Un temps, puis s'avançant brusquement vers lui*) Tu es l'amant !

MARTRYNS. — Charles !

HELTIER. — .... avoue... mais avoue donc... allons... misérable!

MARTRYNS. — Eh bien... oui... oui... Marguerite a été ma maîtresse... eh bien,.. oui je l'ai aimée... follement désirée... exquisement possédée...

HELTIER (*cri de rage*). — Ah !

MARTRYNS. — Possédée comme tu ne l'as jamais possédée... dans toutes ses pensées... dans toutes ses joies... nos joies... dans tout son corps.

HELTIER. — Te tairas-tu ?

MARTRYNS. — Il faudra que tu les entendes minute par minute nos jours et nos nuits... nos longues et adorables nuits d'amour !

HELTIER. — Fous le camp !

MARTRYNS. — ... où nous étions anéantis, l'un dans l'autre, d'une âpre et douce volupté... où nous...

HELTIER. — Mais fous donc le camp ! (*Il se rue vers Martryns, le poing haut. Un temps : ils se toisent, haletants l'un et l'autre de fureur. Lui montrant la porte du corridor* :) Va ! Mais va donc ! (*A ce moment, un long gémissement.*)

MARTRYNS. — Ah ! mais... (*il jette un coup d'œil désespéré vers la porte de la chambre de Marguerite, hésite, puis va vers elle*).

HELTIER (*lui barre le passage, d'une voix tremblante de fureur*). — Paul ! Je jure Dieu que si tu tentes de pénétrer dans cette chambre, tout ceci finira très mal pour toi !

MARTRYNS. — Ah !... (*Geste de douloureuse indécision : il ne peut rien ! Il s'arrête accablé, désespéré.*)

HELTIER (*s'avance vers Martryns, le prend aux épaules et le pousse dehors en disant* :) — Va... va... Dehors.... dehors ! Mais fous donc le camp!

SCÈNE VIII

HELTIER, JEANNE, MADAME TOURTEL

JEANNE. — Charles... Charles !

Mme TOURTEL. — Une rupture utérine vient de se produire... rien ne peut arrêter l'hémorragie... dans quelques instants, Mme Heltier sera morte...

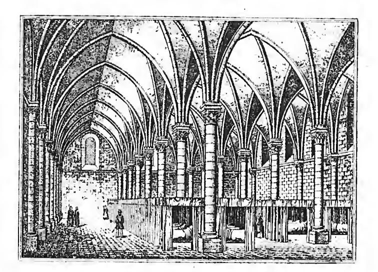
HELTIER. — Ah ! (*Du geste il les balaie, les rejette dans la chambre de Marguerite. Un temps, puis ses traits se détendent, sa voix blanchit et....*) Mon pauvre amour !

(*Il s'écroule dans un fauteuil.*)

RIDEAU

ART ET MÉDECINE

LES HOPITAUX



Grande Salle de l'ancien Hôtel-Dieu ou hôpital Saint-Jean d'Angers (XIIe Siècle)

Cette salle qui a été transformée en musée archéologique est divisée en 3 nefs égales d'une longueur de 48 mètres et de 17 mètres de large. Remarquable par la hardiesse de ses proportions, l'élégance de ses colonnes mono-cylindriques et la grâce de ses nervures, elle a donné lieu à des controverses entre les archéologues français et anglais. Ces derniers ont voulu voir dans cette salle « le premier des monuments gothiques » et ont par suite attribué à leur dynastie des Plantagenets l'honneur de la création du style ogival. Mais les travaux des archéologues français notamment ceux de Viollet-le-Duc, ont ruiné cette conception en établissant sans conteste l'antériorité de l'église abbatiale de Saint-Denis.

SILHOUETTE MÉDICALE

L'ÉTUDIANTE

Entrez dans une salle d'hôpital à l'heure de la visite. Sur la tache grise que forme autour d'un lit de malade le groupe des élèves, presque toujours se dessinent quelques profils de jeunes filles. De la masse de blouses et de tabliers qui enjuponnent robes et pantalons, bien souvent émergent les torsades de quelques chevelures féminines.

Entrez une après-midi à la Bibliothèque de la Faculté. Dans ce cadre sévère, sur le fond sombre des vêtements masculins ressortent presque à chaque table plusieurs corsages clairs. C'est l'étudiante studieuse et solitaire, la tête baissée sur son livre, c'est un petit groupe au cou dégagé, aux avant-bras nus qui papote et donne des distractions aux voisins. Et partout c'est ainsi, aux cours, aux pavillons de dissection, etc.

Dans les rues du quartier, de plus en plus nombreuses, elles circulent, seules ou par deux, silencieuses ou causant avec des étudiants. Presque toutes ont l'allure comme il faut de la jeune fille du monde. Elles vont à la Faculté comme elles allaient jadis au Cours, sauf l'escorte de la maman ou de la femme de chambre.

Qu'y gagnera « l'art médical » ? Les féministes annoncent des merveilles. D'autres, galants, se réservent. Le mieux est d'attendre... avec un sourire.

Dr PIERRE MAUREL.

CURIOSITÉS

Comment les Japonais arrachent les dents. — Le dentiste japonais arrache les dents avec ses doigts, sans le secours d'aucun instrument. Il saisit adroitement la tête de son patient à l'angle maxillaire, de manière que la bouche soit forcée de rester ouverte ; puis, plongeant le pouce et l'index de l'autre main dans la bouche de son malade, il arrache, quand le cas se présente et dans l'espace d'une minute, cinq, six et sept dents au patient, sans que celui-ci puisse fermer la bouche, même une seule fois. Quelque incroyable que la chose puisse paraître, elle s'expliquera tout naturellement quand on saura de quelle manière les dentistes japonais sont préparés à l'exercice de leur art. Sur une planche de bois tendre, sont creusés des trous et dans ces trous on enfonce des chevilles ; puis cette planche est placée par terre et l'apprenti dentiste doit alors, avec le pouce et l'index de la main droite, saisir et arracher les chevilles l'une après l'autre, sans que la planche soit ébranlée. Cet exercice recommence plusieurs fois avec des planches de sapin, des planches de chêne, et enfin d'un bois plus dur, et chaque fois les chevilles sont plus solidement enfoncées. Quand il triomphe de la dernière épreuve, il est mûr pour l'exercice de son art. (*La médecine Orientale*).

**

CHRONIQUE DES LIVRES

Sémiologie Nerveuse. — Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique, publié sous la direction de MM. Gilbert et L. Thoinot. Fascicule XXXI. 1911, 1 volume in-8 de 629 pages, 129 figures, 12 fr. (J.-B. Baillière et fils, édit., Paris).

Des questions de haute importance ont dans ces dernières années préoccupé les neuropathologistes ; ceux qui ont suivi les communications et les discussions de la Société de neurologie de Paris savent combien d'idées nouvelles se sont fait jour depuis quelque temps en neurologie, s'ajoutant aux idées classiques, ou parfois les remplaçant complètement. A l'inverse de beaucoup de sociétés savantes dans lesquelles on se contente d'enregistrer des observations ou des faits expérimentaux, la *Société de neurologie* a inscrit plusieurs fois à son programme, des discussions sur des questions fondamentales, et consacré des séances spéciales à ces discussions. C'est ainsi qu'à l'aide d'observations nombreuses et variées et de recherches anatomo-pathologiques répétées, ont été discutées par les maitres de la neurologie française les graves questions des symptômes et de la nature de l'aphasie, de l'hystérie. Dans ce volume de sémiologie nerveuse, la rédaction des différents articles a été confiée précisément à des hommes qui ont assisté et pris souvent par leurs travaux personnels la part la plus active à toutes ces discussions.

C'est dire que l'ouvrage offert aujourd'hui au public médical est la mise au point précise de toutes les acquisitions récentes de la neuropathologie. Un chapitre de 200 pages concernant l'aphasie a été écrit par MM. Gilbert-Ballet et Laignel-Lavastine ; on y trouvera clairement exposé, d'une part tous les faits classiques dus à Broca, Wernicke, Charcot et son école, Lichtheim et Dejerine, etc., et d'autre part l'exposé méthodique de la récente et très retentissante discussion de MM. Dejerine et Marie. Aux opinions défendues par ces auteurs, aux faits cliniques et anatomiques apportés par eux, MM. Gilbert-Ballet et Laignel-Lavastine ajoutent des observations personnelles ce qui augmente l'intérêt du chapitre,

L'étude des symptômes, des formes, du diagnostic des hémiplégies et des paraplégies s'est enrichi également dans ces dernières années d'acquisitions importantes. Ces faits nouveaux sont exposés dans cette sémiologie par MM. Pierre Marie et A. Leri

On sait quel merveilleux musée de neuropathologie, M. Pierre Marie possède dans son service de Bicêtre, il y a puisé largement pour nous offrir une série de types cliniques qui sont presque autant d'observations personnelles. Le diagnostic différentiel des affections organiques et des affections fonctionnelles sur lequel a tant insisté à juste titre M. Babinski pendant ces dernières années, est largement traité dans ce chapitre. Ces 200 pages sur les hémiplégies et les paraplégies sont illustrées d'une centaine de figures qui ajoutent un attrait de plus à leur lecture. Tous les autres chapitres du volume ont été écrits par M. Achard, soit seul, soit en collaboration avec M. L. Levi. Ces importants chapitres traitent de l'apoplexie et du coma, des délires, des convulsions, des contractures, du tremblement, des vertiges, des céphalalgies. Les troubles vasomoteurs parmi lesquels nous trouvons ces affections curieuses qui sont : l'œdème aigu ou syndrome de Quincke, le trophœdème chronique, la maladie de Raynaud, l'érythromélalgie sont amplement décrits. Ce que nous savons de ces affections encore mystérieuses y est exposé d'une façon très documentée. L'ouvrage se termine par une étude complète des troubles trophiques.

Dans tous ces chapitres, les auteurs tenant leur description au courant des acquisitions nouvelles de la neurologie, se sont attachés à différencier le plus nettement possible les troubles purement fonctionnels (hystériques ou pithiatiques) et les troubles organiques.

Jean Camus.

Kurzes Lehrbuch der Gynækologie, par le professeur Otto Kustner (de Breslau), 4e *édition* revue, avec 363 figures dans le texte (dont un grand nombre en couleurs). Iéna, Librairie Gustave Fischer, 1910.

Ce manuel condense en près de 600 pages les notions essentielles de gynécologie utiles à connaitre pour l'étudiant et pour le praticien. L'exposition est claire, précise ; les symptômes primordiaux sont bien mis en valeur et les caractères anatomiques ne sont pas négligés. L'illustration mérite d'être louée particulièrement : figures nombreuses, originales, bien choisies.

En somme, ce livre de gynécologie mérite le succès rapide qui lui a été dévolu. Albert Mouchet.

Consultations médicales. Maladies de l'appareil digestif et de l'appareil respiratoire, par H. Huchard, Membre de l'Académie de médecine, 1911, un vol. in-8, 12 francs (J.-B. Baillière et fils, éditeurs à Paris).

L'infatigable travailleur que fut M. Huchard sera resté sur la brèche jusqu'au moment où la plume est tombée de sa main défaillante. Il était déjà mourant, quand il corrigeait les épreuves du troisième volume de ses Consultations médicales. Il était mort quand l'ouvrage a paru.

Il est inutile de présenter au public médical cet ouvrage posthume. Plusieurs éditions ont eu en librairie un succès éclatant. L'auteur eût pu se borner à une réimpression, mais son esprit toujours avide de progrès, toujours ambitieux de mieux faire, n'aurait pu s'y résoudre. C'est donc une œuvre rajeunie, augmentée de chapitres nouveaux, amputée des paragraphes moins utiles, remise au courant de sa science qui paraît aujourd'hui. Le volume est consacré aux maladies de l'appareil digestif et de l'appareil respiratoire. Œdème aigu du poumon, congestions pulmonaires arthritiques, pneumonies grippales, pleurésie diaphragmatique, poumons et cœur des bossus, bronchites, tuberculose pulmonaire, dyspepsies, crises gastriques du tabès, cancers et faux cancers de l'estomac, lithiase biliaire, cancers du pancréas, péritonite tuberculeuse, urémie, telles sont les principales questions traitées.

On y retrouvera toutes les qualités qui ont fait de H. Huchard un des écrivains médicaux les plus remarquables de notre époque : netteté de la conception, clarté et brio de l'exposition, exceptionnel sens clinique, simplicité et précision de la thérapeutique. L'érudition est colossale. L'auteur a tout lu, tout retenu ; mais il a surtout beaucoup vu, beaucoup réfléchi, et ce qui fait le mérite et le charme de ses Consultations, c'est précisément que toute science livresque en paraît exclue, et qu'elles semblent n'être que l'exposé des observations personnelles d'Henri Huchard.

En feuilletant le volume, on se figure entendre encore la parole charmeuse, animée, spirituelle, qui attira pendant tant d'années à l'amphithéâtre Laënnec tant d'auditeurs, et qui s'est, hélas ! tue pour toujours.

G. Linossier.

L'INTERMÉDIAIRE DES MÉDECINS

DIAGNOSTIC ARTISTIQUE

Quelle affection semble la plus probable pour la femme hydropique de Gérard Dow ?

(Se reporter à la reproduction donnée dans le n° 1 de *Paris Médical.*)

Puisque l'on nous appelle en consultation et qu'on nous demande un diagnostic artistique à propos de la cliente de G. Dow, voici mon opinion :

Tout d'abord, cette femme a un gros ventre pour lequel on peut admettre le diagnostic d'ascite : car ce ventre tombe nettement dans les flancs. Elle a, d'autre part, de l'œdème des membres inférieurs : car son pied droit, que l'on voit au-dessus de la pantoufle, est enflé, et fait une saillie anormale. Il y a, de plus, œdème généralisé : car la face est également bouffie, principalement aux joues et à la région sous-maxillaire. Il s'agit donc d'*ascite avec œdèmes.* De quelle origine?

S'agit-il d'une *cardiopathie?* ni le faciès, ni la coloration de la figure et des mains n'autorisent ce diagnostic : la malade n'est ni rouge, ni violacée ; les urines qu'examine le médecin, ne sont ni hautes en couleur ni, par là même, rares. Enfin la pose, pleine de lassitude, n'indique, aucunement, une dyspnée cardiaque.

S'agit-il d'une *lésion rénale,* avec œdème généralisé ? il ne le semble pas : car les urines ne sont pas celles de la néphrite; il n'y a pas de dyspnée, etc.

S'agit-il, enfin, d'une *maladie de foie,* d'une *cirrhose,* par exemple ? Rien ne permet de le supposer : s'il y a de l'ascite, l'œdème s'étend non seulement aux pieds, mais à la face; les pommettes ne sont ni rouges ni variqueuses, le fond du teint n'est ni jaune ni terreux. Les urines n'ont nullement l'apparence d'urines hépatiques. Enfin l'attitude même du sujet n'est pas celle d'une cirrhotique, pour qui la bonne humeur et l'optimisme sont habituels. Il semble donc que l'on puisse éliminer le diagnostic d'ascite d'origine hépatique.

Par contre, il semble s'agir d'un *œdème cachectique,* lié à un état très grand de faiblesse comme l'indique la pose générale du corps.

Sur l'original du Louvre (que je viens de revoir dans la salle Rembrandt, en allant visiter la collection Chauchard), la teinte du visage est bien jaune-paille et rappelle celle des cancéreux. Le faciès est plein de mélancolie et de tristesse : les œdèmes indiquent surtout la cachexie terminale; la fatigue est extrême. Aussi semble-t-il que l'on puisse porter le diagnostic de tumeur abdominale maligne.

S'agit-il de *kyste de l'ovaire*? le fait est possible : car la tumeur est inférieure et permet l'attache du tablier.

Mais ne s'agit-il pas, plutôt d'un *néoplasme de l'utérus* ou d'un autre viscère abdominal, ayant cachectisé la malade, l'ayant anémiée et bouffie, lui ayant enlevé ses forces et lui ayant donné son masque découragé et sa prescience d'un avenir mauvais. Le chagrin de la fille montre d'ailleurs qu'elle ne se fait pas illusion sur l'issue du mal.

Dr Clap.

LES RÈGLEMENTS ET LES LOIS INTÉRESSANT LE MÉDECIN

RÉGLEMENT POUR LES AUTOMOBILISTES

Recensement des automobiles. — Il est intéressant de rappeler aux médecins automobilistes que la loi du 22 juillet 1909 relative au recensement des automobiles est applicable à partir du 1er janvier 1911.

L'article 5 concerne les médecins et les dispense *non de la déclaration, mais de la réquisition.*

« Article premier. — L'autorité militaire a le droit d'acquérir par voie de réquisition dans les conditions générales prévues par la loi du 3 juillet 1877 les voitures automobiles nécessaires au service de l'armée.

Art. 2. — Tous les ans, du 1er au 16 janvier, a lieu dans chaque commune sur la déclaration obligatoire des propriétaires et au besoin d'office, le recensement des voitures automobiles. Les listes de recensement doivent mentionner en regard de chaque voiture, outre les noms des propriétaires, les noms des personnes habituellement préposées à la conduite de ces voitures, lorsque ces personnes sont soumises aux obligations du service militaire.

Art. 3. — Chaque année, le ministre de la Guerre fait procéder du 16 janvier au 1er mars ou du 15 avril au 15 juin à l'inspection et au classement des voitures automobiles. L'inspection et le classement ont lieu dans chaque département dans les localités désignées à l'avance par l'autorité militaire, après entente avec les préfets. Le maire de chaque commune où il existe des automobiles, ou son suppléant légal, assiste à l'inspection et au classement. Les opérations sont effectuées par des commissions mixtes désignées dans chaque région par le général commandant le corps d'armée et composées chacune de : un officier président, un membre civil compétent désigné par le préfet, un représentant du service des mines. Les trois membres ont voix délibératrice. Il ne sera pas alloué d'indemnité au membre civil de ladite commission.

Art. 4. — Les voitures automobiles, reconnues propres à l'un des services de l'armée, sont classées suivant les catégories établies au budget pour les achats annuels des voitures automobiles par le ministère de la Guerre.

Art. 5. — Sont exemptées de la réquisition en cas de mobilisation et ne sont pas portées sur la liste de classement par catégories : 1° les voitures appartenant au chef de l'État; 2° les voitures dont les fonctionnaires sont tenus d'être pourvus pour leur service; 3° les voitures de l'administration des Postes ou celles qu'elle entretient pour son service par des contrats particuliers; 4° les voitures indispensables pour assurer le service des administrations publiques; 5° les voitures appartenant aux docteurs en médecine, à raison d'une voiture par médecin.

Art. 6. — Les voitures recensées sont présentées en bon état de fonctionnement aux commissions mixtes qui arrêtent leur classement. A l'issue du classement, il est procédé, en présence de la commission pour chaque commune et dans chaque commune pour chaque catégorie de voitures, à un tirage au sort qui règle l'ordre d'appel des voitures en cas de mobilisation.

Art. 16. — Les propriétaires de voitures automobiles qui ne se conformeront pas aux dispositions autres que celles de l'article 14 de la présente loi, sont passibles d'une amende de 25 à 1 000 francs. Ceux qui auront fait sciemment de fausses déclarations seront frappés d'une amende de 50 à 2 000 francs. En temps de paix et hors le cas de mobilisation, l'article 463 du Code pénal et la loi du 26 mars 1891 seront applicables. »

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, Rue Hautefeuille, PARIS

GRANDS TRAITÉS ET GRANDES COLLECTIONS

En cours de Publication

ÉTAT D'AVANCEMENT FIN 1910

ACTUALITÉS MÉDICALES. Collection de volumes in-16 de 96 pages avec figures. 80 volumes sont en vente. Prix de chaque volume cartonné..... 1 fr. 50
Derniers volumes parus : ZIMMERN et TURCHINI, *Courants de haute fréquence*. — GASTOU et GIRAULD, *Diagnostic de la Syphilis*. — GASTOU, *Hygiène du Visage*. — GASTOU, *L'Ultra-microscope*. — ZIMMERN, *Fulguration*. — NICOLAS et JAMBON, *Hygiène de la peau*.

ATLAS-MANUELS DE MÉDECINE COLORIÉS. Collection de volumes in-8 avec planches coloriées, reliés en peau souple, tête dorée.
30 volumes sont en vente. Chaque volume : 16 à 24 fr.
Derniers volumes parus : *Chirurgie opératoire*, 20 fr. — *Chirurgie générale*, 16 fr. — *Chirurgie des Régions*, 2 vol., 40 fr.

BIBLIOTHÈQUE DU DOCTORAT EN MÉDECINE, publiée sous la direction de A. GILBERT et L. FOURNIER. 30 vol. in-8 de 500 à 750 pages illustrées de fig. 15 volumes sont en vente.
Histologie, 15 fr. — *Physique médicale*, 12 fr. — *Pathologie externe*, 2 vol., chaque 10 fr. (sera complète en 4 vol. à 10 fr.). — *Anatomie topographique*, 16 fr. — *Médecine opératoire*, 10 fr. — *Obstétrique*, 16 fr. — *Pathologie générale*, 12 fr. — *Parasitologie*, 12 fr. — *Pathologie interne*, 2 vol., chaque 10 fr. (sera complète en 4 vol. à 10 fr.). — *Anatomie pathologique*, 12 fr. — *Thérapeutique*, 10 fr. — *Hygiène*, 10 fr. — *Médecine légale*, 10 fr. — *Ophtalmologie*, 12 fr. — *Maladies des Enfants*, 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE THÉRAPEUTIQUE, publiée sous la direction de A. GILBERT et P. CARNOT. 28 volumes in-8 de 500 à 750 pages, illustrées de figures.
13 volumes sont en vente.
Mécanothérapie, 8 fr. — *Kinésithérapie*, 12 fr. — *Electrothérapie*, 10 fr. — *Médicaments microbiens*, 8 fr. — *Traitement des maladies cutanées et vénériennes*, 12 fr. — *Régimes alimentaires*, 12 fr. — *Thérapeutique urinaire*, 12 fr. — *Crénothérapie, Climatothérapie*, 14 fr. — *Opothérapie*, 12 fr. — *Technique thérapeutique chirurgicale*, 15 fr. — *Thérapeutique des Maladies respiratoires et de la Tuberculose pulmonaire*, 12 fr. — *Thérapeutique des Maladies infectieuses*, 12 fr. — *Médications générales*, 12 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE, publié en fascicules sous la direction de MM. les professeurs A. GILBERT et L. THOINOT. Paraîtra en 40 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
27 fascicules sont en vente :
Derniers fascicules parus : *Séméiologie nerveuse*, 12 fr. — *Maladies des Muscles*, 5 fr. — *Maladies des Poumons*, 16 fr. — *Maladies de la Moelle épinière*, 16 fr. — *Maladies du Péritoine*, 5 fr. — *Maladies de la Peau*, 10 fr. — *Maladies des Reins*, 9 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE, publié en fascicules, sous la direction de MM. les professeurs A. LE DENTU et PIERRE DELBET. Paraît en 33 fascicules gr. in-8 entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
17 fascicules sont en vente.
Derniers fascicules parus : *Maladies des Nerfs*, 4 fr. — *Maladies chirurgicales du Foie et des Voies biliaires*, 6 fr. — *Affections chirurgicales de l'Abdomen*, 12 fr. — *Maladies des Mâchoires*, 5 fr. — *Maladies des Veines et des Lymphatiques*, 5 fr.

TRAITÉ DE STOMATOLOGIE, publié sous la direction des Dr G. GAILLARD et R. NOGUÉ, dentistes des hôpitaux de Paris. Paraît en 10 fascicules gr. in-8 de 400 pages, illustrées de figures. L'ouvrage complet coûtera environ 80 fr.
Fascicules en vente :
I. *Anatomie de la Bouche et des Dents*, 6 fr.
II *Physiologie, Bactériologie, Anomalies, Accidents de la dentition*, 10 fr.
V. *Affections paradentaires*, 12 fr.
VI. *Anesthésie*, 8 fr.
VIII. *Maladies chirurgicales de la Bouche*, 12 fr.

TRAITÉ D'HYGIÈNE, publié en fascicules sous la direction de A. CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et G. MOSNY, Membre de l'Académie de Médecine. Paraît en 20 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
14 fascicules sont en vente :
Atmosphère et climats, 3 fr. — *Le sol et l'eau*, 10 fr. — *Hygiène individuelle*, 6 fr. — *Hygiène alimentaire*, 6 fr. — *Hygiène industrielle*, 12 fr. — *Hygiène hospitalière*, 6 fr. — *Hygiène militaire*, 7 fr. 50. — *Hygiène navale*, 7 fr. 50. — *Hygiène rurale*, 6 fr. — *Approvisionnement communal*, 10 fr. — *Enlèvement et destruction des matières usées*, 10 fr. — *Etiologie et prophylaxie des Maladies transmissibles par la peau*, 16 fr.

PRATIQUE (la) DES MALADIES DES ENFANTS, *diagnostic et thérapeutique*, publié en fascicules, par MM. APERT, BARBIER, BROCA, CASTAIGNE, GRENET, GUILLEMOT, GUINON, MARFAN, MÉRY, MOUCHET, SIMON, etc. Secrétaire de la rédaction : R. CRUCHET, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux.
Paraît en 8 fasc. gr. in-8 de chacun 500 pages avec figures. L'ouvrage complet coûtera environ 100 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Introduction à la Médecine des enfants*, 10 fr.
II. — *Maladies du tube digestif*, 12 fr.
III. — *Maladies de l'Appendice et du péritoine, du foie, des reins, de la rate, et du sang*, 12 fr.
IV. — *Maladies des appareils circulatoire et respiratoire, et du Médiastin*, 14 fr.
V. — *Chirurgie viscérale infantile*, 12 fr.

TRAITÉ DE PATHOLOGIE EXOTIQUE, publié en fascicules sous la direction de MM. Ch. GRALL, inspecteur du service de santé des troupes coloniales, et CLARAC, directeur de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales. Paraît en 8 fasc. gr. in-8 avec fig. L'ouvrage complet coûtera environ 60 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Paludisme*, 12 fr.
II. — *Parapaludisme et Fièvres des pays chauds*, 10 fr.

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE, publiée sous la direction de G. WERY, ingénieur-agronome, sous-directeur de l'Institut national agronomique. Introduction par le Dr P. REGNARD, directeur de l'Institut national agronomique, membre de la Société nationale d'agriculture de France. Collection de 75 vol. in-18 de chacun 500 pages illustrées de nombreuses figures.
Chaque volume broché, 5 fr. Cartonné, 6 fr.
60 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus : KLEIN, *Physique et Météorologie agricoles*. — COUPAN, *Machines de Récolte*. — SELTENSPERGER, *Lectures agricoles*. — GUILLIN, *Analyses alimentaires*. — PACOTTET et DAIRAT, *Cultures de Serres*. — DIFFLOTH, *Lapins, Chiens, et Chats*. — GUÉNAUX, *Pisciculture*. — GUILLIN, *Analyses agricoles*.

ENCYCLOPÉDIE INDUSTRIELLE, Collection de vol. in-18 de 400 à 500 pages illustrées de figures, à 5 et 6 francs le volume cartonné.
64 volumes sont en vente :
Derniers volumes parus : *Manuel d'horlogerie*, par GONDY, 5 fr. — *Manuel du chimiste de sucrerie*, par SIDERSKY, 5 fr. — *Couleurs, Peinture et Vernis*, par DESALME et PIERRON, 5 fr. — *La Menuiserie*, par POUTIERS, 5 fr. — *Manuel du fabricant de papiers*, par PUGET, 5 fr.

ENCYCLOPÉDIE VÉTÉRINAIRE, publiée sous la direction de C. CADÉAC, professeur de clinique à l'École vétérinaire de Lyon.
Collection de 35 vol. in-18 illustrés. Chaque volume cartonné, 6 fr.
27 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus :
Pathologie chirurgicale de l'Appareil digestif. — *Pathologie chirurgicale des articulations*, 2 vol.

ART ET MÉDECINE

LES CARTES DU BAL DE L'INTERNAT EN 1910





DIÉTÉTIQUE

POTAGES MAIGRES

LEGRAND (D'AMIENS)

Velouté de légumes frais à la farine d'avoine. — Délayer une cuillerée de farine d'avoine dans 6 décilitres de bouillon. Faire bouillir ; ajouter 4 fonds d'artichauts cuits et réduits en purée. Laisser cuire 25 minutes. Passer au tamis fin. Lier avec 2 jaunes d'œufs et 20 gr. de beurre frais pour servir.

On peut préparer de même des veloutés de petits pois frais, flageolets, carottes, épinards, poireaux, choux-fleurs, etc.

Bouillon au pommes de terre et à l'orge perlé. — Préparer 4 décilitres de purée de pommes de terre ; ajouter 2 cuillerées d'orge perlé cuites au bouillon et lier d'un jaune d'œuf au moment de servir.

Potage crème de légumes frais. — Passer au tamis quelques laitues échaudées à l'eau bouillante. Mouiller la purée de laitues avec 4 décilitres de lait ; faire bouillir. — Délayer 2 cuillerées de crème de riz dans 1 décilitre de lait froid ; ajouter cette préparation au potage bouillant ; laisser cuire 20 minutes, et lier avec 2 jaunes d'œufs pour servir.

Potage crème d'orge à la viande crue. — Préparer 2 décilitres de crème d'orge. Mélanger au potage tiède 30 à 50 grammes de pulpe de viande crue passée au tamis.

Panade au lait. — Rompre en fragments 125 grammes de pain rassis, le faire tremper dans 4 décilitres de lait, une pincée de sel. Mettre cuire à feu doux pendant 30 minutes. Remuer souvent pour bien mélanger. Passer au tamis fin et ajouter 20 grammes de beurre frais pour servir.

Potage purée de harieots sees. — Faire tremper les haricots à l'eau froide pendant 10 heures, les égoutter, les faire cuire avec de l'eau froide salée. Dès l'ébullition, écumer ; laisser cuire lentement jusqu'à cuisson complète ; égoutter, tamiser et mettre au point voulu avec l'eau de cuisson ou avec du lait ou du bouillon.

Potage purée de pois ou de lentilles. — Même méthode que ci-dessus.

On peut ajouter aux potages purées 80 à 100 grammes de beurre par litre de potage.

Potage aux poireaux et pommes de terre. — Quantité égale de poireaux et de pommes de terre ; les couper en morceaux et les faire cuire à l'eau ; passer le tout, ajouter au bouillon ainsi obtenu une pâte quelconque ; dans le fond de la soupière, mettre un jaune d'œuf (ou un verre de crème) et un morceau de beurre.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Pommade contre la fissure anale.
(Dr BARDET, de Paris).

Orthoforme	10 grammes.
Vaseline	
Oxyde de zinc	ââ 20 —
Huile d'amandes douces	
Baume du Pérou	x gouttes

On obtient ainsi une sorte de crème, analogue à du ripolin, dont on enduit largement les replis de la muqueuse anale ; on en fait même pénétrer dans l'anus à l'aide d'une poire en caoutchouc.

Les bords de la fissure se trouvent ainsi isolés des contacts irritants, ce qui empêche le spasme réflexe, cause de la contracture si douloureuse. Grâce au baume du Pérou, la cicatrisation se fait rapidement ; on peut, d'ailleurs, l'activer par un attouchement au crayon de nitrate d'argent. Voilà un traitement simple de la fissure anale, dont les malades se déclarent très satisfaits.

Potion à base de quinine.
(Professeur POUCHET).

Comme correctif de la quinine, on peut employer le sirop de quinquina et prescrire :

Sulfate de quinine	1 grammes.
Sirop de quinquina	20 —
Sirop diacode	20 grammes
Eau de fleurs d'oranger.	110 —

A prendre en deux fois à une heure d'intervalle.

Contre la dyspnée des artérioscléreux (Dr Gaston LYON, de Paris).

Donner 3 ou 4 fois par jour 10 gouttes de la mixture :

Teinture alcoolique de digitale	ââ.
Teinture de scille	5 grammes.
Teinture de racine d'aconit	

Continuer cette médication pendant 8 à 10 jours.

LA MÉDECINE AU PALAIS

L'Institut Mann. — La dixième Chambre correctionnelle a rendu son jugement dans cette affaire, à propos de laquelle le journal *Le Temps* s'est livré dernièrement à des commentaires peut-être facétieux, mais injustes et malveillants envers les médecins.

En tout cas, la justice a donné satisfaction au corps médical, et sur réquisitoire du substitut René Tortat, et malgré l'éloquente plaidoirie de Me Charles CORNET, le jugement suivant a été porté :

Pour escroquerie et exercice illégal de la médecine, M. Guillaume Mann a été condamné à six mois de prison et à trois mille francs d'amende.

En ce qui concerne M. Pierre Garrigue, officier de santé, le tribunal estime qu'il n'a été « qu'un officier subalterne, assimilable à un dactylographe, le figurant qu'on exhibe au commissaire de police pour masquer l'exercice illégal de la médecine ». Relaxé du chef d'escroquerie, M. Pierre Garrigue a été, pour complicité d'exercice illégal de la médecine, condamné à cinq cents francs d'amende.

Voici certains considérants :

... Attendu que si des malades affirment sincèrement s'être trouvés guéris ou améliorés par cet ensemble d'exercices, les moyens fallacieux, les mensonges, les manœuvres habituelles et frauduleuses avec lesquels Mann a escroqué partie de la fortune de ses correspondants ne sont pas amoindris par ces déclarations.

A propos du legs d'un cadavre. — Un rentier de Stockholm, M. VYSTROEM, a poursuivi en justice l'Institut anatomique danois dans les circonstances suivantes :

Il y a vingt ans, M. VYSTROEM s'est engagé par contrat à léguer son corps à l'Institut d'anatomie contre paiement d'une certaine somme. Mais depuis, il est devenu un homme riche, qui voudrait bien résilier son ancien contrat de misère.

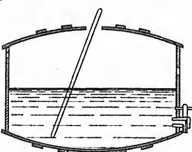
Or, les magistrats danois ont déclaré que le traité est valable, qu'il subsiste légalement et qu'il n'y a pas moyen de l'annuler. Le tribunal a même condamné M. VYSTROEM à payer des dommages-intérêts à l'Institut anatomique pour avoir violé une clause du contrat en se faisant arracher deux dents sans autorisation préalable.

CONNAISSANCES PRATIQUES

FABRICATION MÉNAGÈRE DU VIGNAIGRE

Dans les régions viticoles, l'usage s'est répandu de fabriquer dans chaque ménage le vinaigre nécessaire à la consommation. C'est une pratique excellente, car le vinaigre obtenu est généralement de bonne qualité, comparé aux divers vinaigres du commerce. On utilise des vins de lies qui ne peuvent être vendus et auxquels on donne ainsi une valeur nouvelle. Le travail exigé pour cette fabrication est insignifiant.

Comme récipient, on emploie toujours des fûts en chêne ou châtaignier : leur capacité est proportionnelle aux besoins du ménage. La méthode de fabrication ne varie guère. Un baril de 20 à 25 litres est suffisant.



Tonneau préparé pour l'acétification ménagère avec bâton servant pour le remplissage.

Ce baril, bien nettoyé, doit être exempt de tout mauvais goût. On lui adapte un robinet de bois à la partie inférieure. Puis on perce, dans le haut du même fond, un trou de 4 à 5 centimètres de diamètre, destiné à assurer l'aération du liquide, surtout au début : et pour cela, opérer comme les vinaigriers d'Orléans.

On a présenté au public, pour cette fabrication ménagère, des vases cylindriques en terre vernissée, munis à leur partie supérieure d'ouvertures et fermés par des couvercles de même nature. Mais les vernis de ces poteries sont rapidement attaqués par l'acide acétique, et les produits formés communiquent au vinaigre des goûts désagréables. Au cas où le vernis est à base de plomb, ces produits sont toxiques. Le petit appareil de ménage semble donc difficilement réalisable en une autre matière que le bois.

Il faut tout d'abord préparer le milieu d'ensemencement. Pour cela, on fait bouillir 3 litres de bon vinaigre pour le stériliser ; puis on le verse dans le fût, que l'on roule afin de le mouiller complètement. Le lendemain on ajoute 3 litres de vinaigre bouilli et 3 litres de vin. Il est nécessaire que le vinaigre soit stérilisé pour que l'ensemencement ne se produise pas dans la masse, ce qui entraînerait l'apparition du voile sous la forme mucilagineuse.

Il faut donc ensemencer : on trempera légèrement dans le liquide à acétifier une baguette de bois que l'on a plongée auparavant dans un fût où l'acétification se produit normalement. Quelquefois il est impossible de se procurer du ferment, mais l'air renferme toujours des germes en suspension, et l'ensemencement se produira spontanément, en abandonnant le fût à lui-même pendant quelques jours.

Le fût, ainsi préparé, est placé à demeure dans un endroit tempéré. Il ne faut plus le toucher, pour ne pas disloquer le voile. Enfin, il faut l'isoler du vin sain, pour lequel il serait une cause d'altération. Au bout de huit jours, on ajoute 2 à 3 litres de vin à l'aide d'un entonnoir à long tube, pour éviter d'entraîner le voile au fond du liquide. On continue ainsi toutes les semaines jusqu'à ce que le baril soit plein aux trois quarts. Une fois que l'acétification marche régulièrement, on peut soutirer 2 à 3 litres de vinaigre toutes les deux semaines et le remplacer par autant de vin qu'on fait glisser le long du bâton plongeant dans le tonneau pour éviter de rompre le voile mycodermique ou de l'immerger. De cette façon le liquide ajouté va se loger directement au fond du fût. Si la température est très élevée, en été, par exemple, on peut faire cette opération plus souvent ; en hiver, par contre, il ne faut la faire que tous les mois.

Le vinaigre obtenu est mis en bouteilles et conservé comme du vin. S'il n'est pas limpide, il est important de le clarifier par un collage, ou de l'abandonner au contact de copeaux de hêtre, comme dans la préparation industrielle.

PACOTTET et GUITONNEAU.

NOUVELLES

Prix Nobel. — Section de Médecine. — Il sera attribué cette année au Dr Albert Kossel (physiologie), de l'Université de Heidelberg. Ce prix sera cette fois de 193 360 francs.

Le prix de chimie au professeur Wallach (de Goettingen) pour ses travaux sur la chimie organique.

Le prix de physique au professeur van den Waals (d'Amsterdam) pour ses recherches sur les gaz et les fluides.

Les médecins et la Bourse du Travail. — Le Syndicat de Médecine sociale avait obtenu de la commission administrative son admission à la Bourse du Travail. Le préfet de la Seine a annulé cette décision parce que l'article 3 du Syndicat de M. S. dit que « le syndicat est ouvert à tous les médecins faisant de la clientèle et assujettis à la patente ». Les médecins ne sont donc ni ouvriers, ni employés et les lois de 1884 et décrets d'organisation de la Bourse ne sont pas pour eux.

Académie des Sciences. — Prix de 1912 à 1916. — Année 1912. — PRIX POURAT : Apporter des documents nouveaux sur l'utilisation et l'assimilation des albuminoïdes de la ration alimentaire.

PRIX MARTIN-DAMOURETTE : Physiologie thérapeutique.

PRIX LA CAZE : Pour ouvrages ou mémoires qui auront le plus contribué au progrès de la physiologie.

PRIX BORDIN (Sciences physiques) : Recherches sur le déterminisme de la sexualité chez les êtres vivants.

Année 1913. — PRIX LECONTE : 1° Aux auteurs de découvertes nouvelles et capitales en mathématiques, physique, chimie, histoire naturelle, sciences médicales ; 2° aux auteurs d'applications nouvelles de ces sciences, applications qui devront donner des résultats de beaucoup supérieurs à ceux obtenus jusque-là.

Année 1915. — PRIX DUSGATE : Au meilleur ouvrage sur les signes diagnostiques de la mort et sur le moyen de prévenir les inhumations précipitées.

Année 1916. — PRIX PARKIN : Destiné à récompenser, cette année, des recherches sur les effets curatifs du carbone sous ses diverses formes.

Le Kaiser, docteur honoraire. — L'empereur Guillaume a reçu le titre de docteur honoraire en médecine de l'université allemande de Prague. Le dernier docteur honoraire de Prague fut Virchow.

LA VIE MÉDICALE

Institut de puériculture. — Le Conseil général du département de la Seine a voté la création d'un Institut de puériculture à l'hospice des Enfants-Assistés qui serait tout à la fois un centre de vulgarisation populaire pour l'hygiène infantile, et un centre scientifique pour l'étude de toutes les questions relatives à l'allaitement, ouvert aux étudiants, aux médecins, aux institutrices, aux sages-femmes, etc.

Prix Henri Huchard. — Par testament, le regretté Dr HUCHARD lègue à l'Académie de médecine une somme de 100 000 francs pour la fondation d'un prix annuel dont la dénomination exacte est la suivante : *Prix Henri Huchard, de l'Académie de médecine. — Prix du dévouement médical, en souvenir de Marcel Huchard.*

Le Dr HUCHARD s'est proposé, par la fondation de ce prix, de venir en aide aux jeunes étudiants qui, comme son fils, seraient victimes de leur dévouement professionnel, et de leur permettre de poursuivre leurs études.

Institut Pasteur. — Un laboratoire de chimie thérapeutique est organisé sous la direction de M. FOURNEAU, le promoteur de la stovaïne. M. FOURNEAU est le gendre de M. le professeur SEGOND.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DU PROSECTORAT. — *Composition écrite. — Les myomes utérins. — Séance du 20 décembre.* — MM. Basset, 28 ; Hovelacque, 27 ; Roux, 29 ; Rouhier, 29.

Séance du 22 décembre. — MM. Combier, 27 ; Berger, 28 ; Toupet, 30 ; Poupardin, 27.

Dissection. — Séance du 23 décembre. — Les muscles de la plante du pied et leurs nerfs (sans les interosseux). — MM. Berger, 18 ; Roux, 17 ; Toupet, 20 ; Rouhier, 16 ; Combier, 15 ; Horelacque, 15 ; Poupardin, 15 ; Bayet, 16.

Pièces anatomiques. — Séance du 24 décembre. — MM. Roux, 29 ; Hovelacque, 27 ; Combier, 28 ; Bayet, 29 ; Poupardin, 28 ; Berger, 27 ; Toupet, 30 ; Rouhier, 30.

Médecine opératoire. — Séance du 24 décembre. — Ligature de l'artère cubitale au tiers supérieur. — Désarticulation de la médiotarsienne dite de Chopart. — MM. Berger, 24 ; Rouhier, 25 ; Roux, 28 ; Bayet, 25 ; Toupet, 26 ; Hovelacque, 25 ; Poupardin, 28.

Le concours vient de se terminer par la nomination de MM. ROUX et TOUPET.

CONCOURS DE L'INTERNAT. — ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles à l'épreuve orale les candidats suivants : MM. Delivet, Vallery-Radot (Pasteur), avec 27 points;

MM. Bergeret, Girard, Gouverneur, avec 26 points

MM. Couinaud, François, Leblanc, Mignot, Quénu, Richard (Georges Henri), Vieille, avec 25 points ;

MM. Bloch (René), Dubois (Robert), Kœchlin, Mairesse, Prigent, Rudelle, avec 24 points ;

MM. Bonnet (Émile), Durand (Gustave), Françon, Paley, Mlle Peltier, Rousseau (Ferdinand), Thouvenin, avec 23 points ;

MM. Barat, Bouquier, Broussolle, Colombe, Dupradeau, Gatellier, Godlewski, Guelfucci, Héricourt, Hischmann, Legrain, Lévy (Isaac), Malet (Charles), Maréchal, Miégeville, Monod (Raoul), Nadal, Rouillard, Thiers, Weber (André), avec 22 points ;

Mlle Athanassiu, MM. Avezou, Baudoin, Besset, Bontemps, Buc, Butin, Cassard, Coppin, Delort, Ducastaing, Durœux, Dutheillet de Lamothe, Haguenau, Krebs, Mlle Leven, Meaux, Saint-Marc, Monbrun, Netter (René), Petit-Dutaillis, Mlle de Pfeffel, Pierret, Plaisant (Eugène), Sourdille, Théry (Louis), Tzanck, Vaudescal, avec 21 points ;

MM. Achard (Pierre), Barthélemy, Bel, Bouttier, Bruel, Camboulives, Chatelin, Desaux, Dufour, Duter, Escallier, Fitte, Gautruche, Goret, Jacquet, Latil, Lœvy, Mercier, Moriez, Mossé, Pernet, Rousseau (Émile), avec 20 points.

MM. Alexandre, Baréty, Bonnet (Flavien), Brouet, Colleville, Mlle Delage, Delagenière, Desvaux de Lyf, Durand (Albert), Hertz, Mlle Landesmann, Lecerf, Lévy-Franckel, Mallet (Lucien), Marchak, Michaux, Michel, Monod (André), Monod (Lorenz), Paraf, Rouffignac, Vinay, avec 19 points ;

MM. Angot, Bailleul, Bardou, Beloux, Besançon, Besnard (Jean), Clap, Dedet, Dubois (Jean), Duval, Frotte, Garcin, Hartemann, Lefranc (Victor), Marcorelles, Maurel, Noël, Pimpaneau, Piot, Pollet, Rougier, Salès, Schoofs, avec 18 points ;

MM. Alary, Belloir, Boirac, Charrier, Chatellier, Ferrand, Grandjean, Huc (Georges), Lamare, Larroque, Le Maux, Lépine, Libert, Lucas-Championnière, Mlle Monbiot, Papillon, Pilatte, Tissier, Trifaud, avec 17 points ;

MM. Antoine, Mlle Blanchier, Boutet, Caux, Chichmanian, Cleisz, Costantini, Coudray, Darrieux, Debray, Deguignand, Fourrière, Galop, Gougelet, Gresset, Léchelle, Lorreyte, Marcassus, Massart, Mazzoléni, Moreau, Morisson-Lacombe, Percepied, Photiadis, Mlle Pouzin, Ribo, Rœhrich, Sébillotte, Trousset, Truffert, Wiart, avec 16 points ;

MM. Busson, Collet, Dietz, Faveret, Guillemet (Marcel), Larcher, Luquet, Réchad, Vallerant, avec 15 points.

Oral. — Séance du 21 décembre. — Anatomie de la muqueuse de l'utérus. — Complications de la fièvre scarlatine. — MM. Luquet, Monod (Lorentz) 10 ; Pilatte, 13 ; Gautruche, 16 ; Meaux Saint-Marc, 15 ; Delivet, 14 ; Thouvenin, 15 ; Truffert, 9 ; Jacquet, 17.

Oral. — Séance du 23 décembre. — Trajet et rapports de l'artère carotide externe. — Complications de l'ulcère rond de l'estomac : MM. Monod (R.), 15 ; Lœwy, 16 ; Hartmann, 14 ; Bel, 13 ; Marchak, 13 ; Godlewski, 17 ; Lamare, 18 ; Besnard (J.), 10 ; Krebs, 14.

Inspectorat des écoles de la Ville de Paris. — A la suite du concours qui vient de se terminer ont été nommés médecins inspecteurs des écoles :

MM. Darré, Genévrier, Voisin, Rivet, Merklen, Fouineau, Vitry, Rosenthal, Papillon, Renault.

11. Pineau, Saint-Cène, G. Netter, Manheimer-Gommès, Chevet, Contet, R. Gaultier, Tournier, Legroux, Bing.

21. Arnoux, Dally, Bigot, Thiroux, Bernard, Bricet, Lobligeois, Mathé, Courtade, Gerson.

31. Bois, Bize, Delmont-Bebet, Géraudel, Kaufmann, Robert, Housquains, Bidel, Troller, Dinet.

41. Legrand, Le Roy, Janot, Ermenge, Lejonne, Lamouroux, Aubertin, Forestier, L. Netter, E. Rabaut.

51, Bertrand, Béliard, Chapon, Hutinet, Courdoux, Michaux, Ball, Chaumont, Sicard, Curie.

61. Batisse, Régis, Labadie-Lagrave, Leclerc, Dreyfus-Rose, Perregaux, Beauvy, Mlle Leclerc, Barrault, Friedel.

71. Claude, Sigre, M. Rabant, Laufer, Cange, Mercereau, Lebar, Labadie, Laffitte, Grosset.

81. Bourdier, Braimberger, Schwanhard, Margain, Grisot, V. Pascaud, Theulet-Luzié, Dupuy, Houzel, Grelley.



LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Albuminuria and Bright Disease, by NESTOR TIRARD, physician to king's College Hospital. London, *Smith Elder et Co*. 1 vol. in-8 de 362 pages avec figures, cartonné.

The Bradshaw Lecture on Prognosis, in relation treatment of tuberculosis of the genito-urinary organ, by RICHSNAN, J. GODLEC, sargeon to University College Hospital. London, *J. Bale Sons and Danielsson*.In-8, 64 p., cartonné, 2 sh. 6.

Encyklopadisches. Handbuch der Heilpadagogik, par le Professor Dr med. A. DANNEMANN, Giezen. Hilfsschul-Lehrer. H. SCHOBER, Posen ; Hilfsschul-Lehrer. E. SCHULZE, Halle a. S. 1 vol. de 191 pages, publié par *Carl Marhold*. Halle a. S., prix 3 Mk.

Die Berufskrankheiten des Auges, par le Dr LUDWIG HIRSCH, Augenarzt in Berlin. 1 vol. de 146 pages, figures 21, publié par J.-F. *Bergmann*, à Wiesbaden.

Le traitement chirurgical des sténoses laryngo-trachéales, par le Dr SARGNON, de Lyon, et le Dr BARLATIER de Romans. A. Maloine, Paris. 1 vol. de 236 pages avec figures et planche hors texte.

Monsieur l'Agrégé, par le Dr LUCIEN NASS. Albin Michel, Paris. 1 vol. de 286 pages. 3 fr. 50.

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

Professeur Gariel élu vice-président de l'Académie de Médecine. — Charles-Marie GARIEL est né à Paris le 9 août 1841. — Son père et son grand-père étaient médecins. — Il a fait ses études au Collège Chaptal.

En 1861, il passe son 1er de fin d'année à l'École de Médecine et est reçu à l'École Polytechnique avec le nº 6. Il en sort élève ingénieur des Ponts et Chaussées.

Pendant les années d'école il continue les études médicales et passe sa thèse de doctorat en 1869.

Agrégé de Physique médicale en 1869. Professeur en 1886.

Membre de l'Académie de médecine en 1882.



En outre, il est actuellement inspecteur général des Ponts et Chaussées, et vice-président du Conseil supérieur d'Hygiène publique de France. Il a été secrétaire du Conseil de l'Association française pour l'avancement des sciences depuis sa fondation en 1872 jusqu'en 1906. Président en 1910.

Il a organisé les Congrès internationaux des Expositions universelles de 1889 et 1900.

Correspondant de diverses sociétés savantes étrangères. Docteur *in honoris causa* des Universités de Padoue et de Genève.

Commandeur de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers.

Hôpital civil de Mustapha. — *Concours pour un emploi de pharmacien, à l'hôpital de Mustapha.* — *Arrêté :* ARTICLE PREMIER. — Un concours sera ouvert à Alger, le 20 *février* 1911, en vue de la nomination du pharmacien de l'hôpital civil de Mustapha.

ART. 2. — Les candidats devront déposer à la Préfecture de leur département, avant le 5 février 1911, les pièces dont la production est prescrite par l'art. 3 de l'arrêté du 23 novembre 1906.

ART. 3. — Les conditions du concours sont celles déterminées par les art. 4 et 5 de l'arrêté du 23 novembre 1906.

Association internationale d'enseignement médical complémentaire. — La séance solennelle a eu lieu sous la présidence de M. Raynaud, ministre de l'Agriculture, assisté de M. Et. BAZOT, président de l'Association. A signaler la présence de LL. EE. le comte et la comtesse d'ABERDEEN, vice-roi et vice-reine d'Irlande; celles de MM. les professeurs Armand GAUTIER, Albert ROBIN, Raphaël BLANCHARD ; des Drs LEVASSORT, FOVEAU de COURMELLES, BROCHIN, GRAUX, Victor GARDETTE, etc.

La cérémonie comportait : remise de médailles, musique et discours, parmi lesquels une causerie de M. Albert Robin sur *le Climat marin dans la tuberculose*, et d'excellentes paroles du professeur Raphaël BLANCHARD sur l'utilité des voyages à l'étranger.

Il y eut quelques distinctions honorifiques : le mérite agricole au Dr Victor GARDETTE ; l'instruction publique au Dr BLIND ; les palmes au Dr PETIT.

A la Société de chirurgie. — Le Dr BAZY, chirurgien des hôpitaux, a posé à la Société une question dont voici les conclusions :

« Ne serait-il pas urgent que la Société des chirurgiens des hôpitaux prît des mesures et au besoin s'entendît avec l'administration pour que l'exercice de la chirurgie soit désormais possible sans arrière-pensée? »

A la suite de cette communication, la Société des chirurgiens des hôpitaux a décidé de nommer une commission pour étudier les questions posées.

Les maladies contagieuses devant le Sénat. — La loi du 15 février 1902 relative à la santé publique va être modifiée en ce qui concerne la déclaration des maladies contagieuses.

Dans la commission chargée de rapporter le projet devant le Sénat, le médecin traitant, dès que le diagnostic est posé, remet au chef de la famille ou d'institution, etc. un bulletin de déclaration qu'ils seront tenus d'envoyer au plus tôt à l'administration compétente. C'est le médecin traitant qui au contraire doit agir, si dans les trois jours il n'a pas été avisé que la déclaration a été faite.

Un amendement est proposé par le Dr CAZENEUVE , sénateur du Rhône, lequel demande aussi l'intervention du chef de famille, mais en commun avec celle du médecin et leur faisant signer tous deux le bulletin de déclaration d'une maladie contagieuse.

Il est évident que les médecins doivent préférer le projet de la Commission à celui de M. CAZENEUVE.

Médecin de l'État civil. — Le Dr AUVERGNIOT a été nommé médecin de l'État civil du 13e arrondissement de Paris, en remplacement du Dr DEVILLEZ, qui s'est retiré.

Prix Fillioux. — Les prix d'otologie ont été décernés après concours à Mlle Jeanne Bouteil, interne des hôpitaux de Paris, et à M. Raoul Arnal, externe des hôpitaux de Paris.

Nécrologie. — Le Dr Pierre JOUSSET, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris, médecin de l'hôpital homœopathique Saint-Jacques, décoré de la médaille militaire, qu'il avait glorieusement méritée pendant la guerre, au combat de Buzenval, vient de mourir à l'âge de 92 ans.

Nous adressons à son fils, le Dr Marc JOUSSET, à son gendre, le Dr Henri Chatellier, à ses petits-fils, les Drs HENRI et XAVIER JOUSSET, l'expression de notre douloureuse sympathie.

M. Armand SABATIER, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Montpellier. — Dr DUPRADA (de la Réole). — Dr CHATARD (de Bordeaux). — Dr METTAS (de Chamberet, Corrèze) ; Dr FRANÇOIS (d'Evry, Aube). — Dr LEFEUVRIER (de Villiers, Loir-et-Cher).

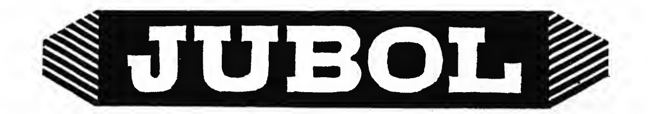
Dr PROFETA, professeur de dermatologie à la faculté de médecine de Gênes. — Dr Johann FRITSCH, professeur de psychiatrie à la Faculté de médecine de Vienne. — Dr Wilhelm FISCHEL, privat docent de gynécologie à la Faculté allemande de médecine de Prague. — Dr SUTER, professeur à la Faculté de médecine de Lima. — Dr BOLOGNESI (Paris). — Dr EUSTACHE, ancien doyen et professeur honoraire de la faculté libre de Lille.

Mariages. — A Toulouse, mariage du docteur Faget, ancien chef de clinique à la Faculté de Toulouse, avec Mlle Marie-Antoinette Avéradère, nièce du colonel Avéradère.

M. Raoul BRICE, médecin-major au 7e chasseurs et Mlle Fanny BAINIER. — M. le Dr Paul PERRIN, et Mlle Marguerite GUICHARDON.

SOMMAIRE du N° 1

SOMMAIRE du N° 4



COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Samedi dernier, M. Comandon a fait, à l'amphithéâtre Trousseau, une *démonstration cinématographique* des plus intéressantes. On vit défiler, à l'ultra-microscope, des amibes, des globules rouges et blancs, des trypanozomes, des spirochètes, etc., examinés dans leurs mouvements, dans leur rôle, dans leur vie propre.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Pr Gilbert. — Samedi 7 janvier, à 10 heures et demie, leçon sur la *Néphrite chronique syphilitique.*

Les mercredis, à 10 heures et demie, *présentations de malades, rédaction et correction d'ordonnances.*

Cours de vacances. — *Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine,* professeur : M. Hayem. — *Cours de technique clinique et thérapeutique avec applications des méthodes spéciales et nouvelles.* — Un Cours de vacances aura lieu du *mardi* 5 *janvier au samedi* 14 *janvier* 1911, au Pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le professeur Hayem. Ce cours, *essentiellement pratique,* comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera fait par MM. G. Rosenthal, Pater et Agasse-Lafont, chefs de clinique et de laboratoire.

Programme du cours : I. Affections de l'appareil digestif.

Exploration clinique de l'œsophage ; rétrécissements et dilatations. Exploration clinique de l'estomac. Le chimisme gastrique. Les crises gastriques ; la douleur dans la séméiologie gastrique. L'ulcère de l'estomac et son traitement. Le cancer de l'estomac : son diagnostic précoce ; la réaction de Weber ; traitement. Les sténoses pyloriques. La constipation. Les entérites : entérite tuberculeuse, entérite muco-membraneuse ; leur traitement. Les entérites infantiles et leur traitement.

II. Affections de l'appareil respiratoire.

Examen clinique du poumon. Le diagnostic de la tuberculose au début. Son traitement : suralimentation, hygiène, gymnastique respiratoire, etc. Les pleurésies et leur traitement. La pneumonie de l'adulte et son traitement. Les broncho-pneumonies infantiles et leur traitement. Les dispensaires antituberculeux.

III. Le sang en clinique.

Importance et facilité de l'examen du sang. Études des principales modifications portant sur les globules blancs, les globules rouges, les hématoblastes, le réticulum fibrineux. Séméiologie, diagnostic et traitement de la chlorose, des leucémies, des anémies pernicieuses, des purpuras.

IV. Affections du cœur et du foie.

Affections mitrales. Affections aortiques. L'asystolie et son traitement. Diagnostic des affections du foie. Les cirrhoses. Les ictères.

Ce Cours est réservé aux docteurs français et étrangers et aux étudiants titulaires de seize inscriptions. Il sera complet en vingt leçons. Chaque leçon sera suivie de démonstrations pratiques et d'examens de malades. Les leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine, Pavillon Moïana, tous les jours, de deux heures un quart à trois heures un quart et de trois heures et demie à quatre heures et demie.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

Les inscriptions seront reçues, dès à présent, au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à trois heures.

Hôpital Lariboisière.

(année 1910-1911).

Enseignement de l'ophtalmologie. — *Démonstrations d'ophtalmologie* (enseignement du premier degré). — Le Dr Morax fera pendant les mois de janvier, février et mars 1911, des démonstrations cliniques et techniques, qui auront lieu les lundis et jeudis matin à neuf heures, dans le service de la consultation ophtalmologique. Ces démonstrations commenceront le lundi 9 janvier 1911. Le vendredi matin, à onze heures et demie, conférence avec présentation de malades et de pièces sur les « Manifestations oculaires en rapport avec les affections générales » (syndromes viscéraux, vasculaires et nerveux).

Pendant cette même période, il sera fait un cours pratique d'ophtalmoscopie par MM. Magitot et Landrieux. Ce cours aura lieu l'après-midi. M. Magitot, assistant du service, recevra les inscriptions et adressera sur demande un programme détaillé.

Clinique d'accouchements Tarnier. *Professeur :* M. Paul Bar. — *Cours annexe de thérapeutique gynécologique* par MM. Brindeau, P. Guéniot et Lequeux, professeurs agrégés ; assistés de MM. Devraigne, chef de clinique ; Chirié et Lemeland, chefs de clinique adjoints.

Réservé aux étudiants ayant plus de 16 *inscriptions et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la clinique Tarnier.* — Le cours commencera le 9 *janvier* 1911 et comprendra 15 leçons qui auront lieu à 5 heures du soir et des exercices pratiques.

Programme du cours: 9 *janvier*, exploration gynécologique (M. Brindeau) ; 10 *janvier*, Périnéorraphies (M. Lequeux) ; *A* 3 *heures* : Exercices pratiques d'exploration gynécologiques, par M. Devraigne ; 11 *janvier*, Fistules vésico et recto-vaginales (M. Brindeau) ; 12 et 13 *janvier*, Traitement des métrites du col et du corps (M. Guéniot) ; 14 et 16 *janvier*, traitement du cancer de l'utérus (M. Brindeau) 17 et 18 *janvier*, traitement des fibromes utérins (M. Brindeau) ; 19 *janvier*, traitement des déviations utérines (M. Lequeux) ; *A* 2 *heures* : Exercices pratiques sur la chienne, par MM. Chirié et Lemeland ; 20 *janvier*, traitement des prolapsus utérins (M. Guéniot) ; 21 et 23 *janvier*, traitement des salpingo-ovarites (M. Brindeau) ; 24 *janvier*, traitement des kystes de l'ovaire (M. Lequeux) ; *A* 2 *heures :* Exercices pratiques sur la chienne, par MM. Chirié et Lemeland ; 25 *janvier*, traitement de la grossesse ectopique (M. Brindeau).

Pour tous renseignements s'adresser à Monsieur le chef de clinique à la Clinique Tarnier.

Pronostic météorologique. — Dernière semaine de décembre 1910 : *Pluies et vents probables, avec température douce.*

1re semaine de janvier 1911 : *Neiges abondantes. — Puis période de froid.*

2e semaine de janvier 1911 : *Beau temps. — Gelée. — Soleil intermittent.*

3e semaine de janvier 1911 : *Dégel. — Temps brumeux et doux. — Légère pluie.*

Fondation Pierre Budin (91 *bis*, rue Falguière). — Une conférence sera faite le jeudi 12 janvier, à 5 heures, par M. Brindeau, agrégé à la Faculté de Médecine, accoucheur des hôpitaux, sur les moyens de combattre, le refroidissement chez le nouveau-né.

Cours de Puériculture par M. Avi-ragnet, médecin de l'Hôpital des Enfants-Malades.

Ce cours commencera le mardi 24 janvier, à 10 h. et demie, et aura lieu les mardis suivants, à la même heure.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis**. Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.
Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie;—syphilis;—maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Par suite de nouveaux accords, les primes remboursant 6 fois le montant de l'abonnement seront encore données à tous les abonnés pendant le mois de Janvier.

(Voir le détail au verso page II)

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 6 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(*Chaque abonné a droit à ces six primes*) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical, pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

6° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical jusqu'à fin janvier

(*Chaque abonné a droit à une seule de ces dix primes*) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur **6** francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre,** offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

7° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

8° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

11° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger,** offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LES PALMES ACADÉMIQUES

Le corps médical a toujours une large part des quelques kilomètres de ruban violet que distribue périodiquement le ministre de l'Instruction publique. Aussi s'est-il intéressé aux mesures que compte prendre M. Maurice Faure pour restreindre l'extension inquiétante de cette distribution.

Au train dont vont les choses, la statistique établit que, dans peu de temps, il n'y aura plus en France un adulte qui n'ait reçu le droit de porter le précieux ruban : que restera-t-il alors à faire aux successeurs de M. Maurice Faure, sinon à l'accrocher au berceau des nouveau-nés?

Il faut, de toute nécessité, endiguer le torrent; mais comment s'y prendre?

La solution la plus simple consisterait en une restriction des palmes distribuées, mais il paraît que c'est irréalisable.

Les décorations de l'instruction publique sont de si médiocre valeur aujourd'hui, qu'il n'est pas plus possible à un ministre de les refuser à qui les sollicite, qu'à un promeneur sur le boulevard de ne pas tendre son cigare à qui lui demande du feu.

Il n'y a donc qu'un procédé, restreindre les demandes, et c'est ici que notre ministre s'est montré génial.

Psychologue averti, il sait que l'âme française a deux passions, les décorations et l'économie, et il a décidé de réfréner l'une par l'autre. Dorénavant, les demandes de palmes seront onéreuses, et M. Maurice Faure ne doute pas que ces conditions nouvelles ne découragent une grande partie des 40 000 candidats qui encombrent actuellement de leurs dossiers des salles entières du ministère.

Le point délicat était de fixer le coût de la demande, de manière à amener le désistement d'une bonne partie des candidats, sans les faire renoncer tous; car, s'il est embarrassant pour un ministre d'en avoir trop, il serait un peu humiliant de n'en plus avoir du tout. Il fallait, pour bien faire, que les débours exigés correspondissent à peu près exactement à la valeur de la décoration, de manière à ce que seuls se résignent à les supporter ceux chez qui l'ambition dépasse l''économie.

Ce qui rend la décision de M. Maurice Faure intéressante, c'est précisément qu'elle nous fixe sur le prix attribué par le ministre aux décorations académiques.

Ce prix, nous le savons aujourd'hui, est de 60 centimes, le coût d'une feuille de papier timbré. Quelques-uns trouveront que c'est peu, mais M. Maurice Faure espère bien que beaucoup le trouveront encore surfait, puisqu'il compte sur sa décision pour réduire notablement le nombre des demandes.

Les caricaturistes, les revuistes, les faiseurs de nouvelles à la main, se font un jeu malin de rabaisser par leurs plaisanteries la valeur de ces palmes qui font à certains tant de plaisir. Aucun ne s'est montré aussi dédaigneux pour elles que le ministre de l'Instruction publique, déclarant officiellement que, pour le plus grand nombre, elles ne valent pas douze sous !

Courteline n'eût pas osé le dire.

G. LINOSSIER.

CHOSES DU JOUR

LA FOLIE DE CHARLES VI

Il est un jeu auquel se plaisent médecins et historiens, celui des diagnostics rétrospectifs.

Il y a quelques années, le professeur Pozzi a voulu élucider le problème de la mort d'Henriette d'Angleterre, et avec une ardeur qui força la conviction de bon nombre, il a montré que le drame dont l'oraison funèbre de Bossuet nous a rapporté les échos, était simplement la rupture d'une grossesse extra-utérine et non un empoisonnement.

M. le Dr Dupré aujourd'hui a étudié la folie de Charles VI et il a voulu la caractériser aux lumières de la science moderne ; son travail lu d'abord à l'Académie de médecine, dans le cours de novembre, vient de paraître dans la *Revue des Deux Mondes*.

M. Dupré énumère les traces de faiblesse mentale qu'on trouve parmi les ascendants du souverain. Sa mère, Jeanne de Bourbon, eut un accès d'aliénation ; son grand-père mourut d'apoplexie, son oncle fut un mélancolique ; de plus, les mariages consanguins avaient été de règle dans la lignée de saint Louis. Puis M. Dupré insiste sur la vie de débauche que mena le roi en son adolescence, sur sa dépression, sur sa fatigue, lors de sa fameuse chevauchée dans la forêt du Mans. Aussi, pour lui, le mendiant « plus fol que sage, tête et pieds nus, vêtu d'une belle cote de bure » se jetant à la tête du cheval du souverain, et criant: « Roy, ne chevauche plus avant, mais retourne, car tu es trahi. » n'a jamais existé ; cette histoire est la première hallucination du malheureux Charles VI. Le religieux de Saint-Denis, Froissart et Juvénal des Ursins ont beau témoigner pour nous de sa réalité ; ils font croire qu'ils se sont laissés impressionner par l'entourage du souverain.

M. Dupré nous montre ensuite l'excitation maniaque installée chez le roi et nous conte ses crises intermittentes: il nous montre comment par accès, il ne reconnaissait ni la reine, ni ses enfants, comment il avait des accès de fureur, déchirait ses houppelandes, ses meubles, les tentures de sa chambre et comment les accès de prostration succédaient à ses périodes de délire : « C'était grand'pitié de sa maladie » dit Juvenal des Ursins au sujet de sa crise dépressive de 1405 « laquelle lui tenait longuement. Et quand il mangeait, c'était bien gloutonnement et louvissement. Et ne le pouvait en faire despouiller et était tout-plein de poux et de vermine et d'ordures. »

Au terme de sa longue étude, M. Dupré formule le diagnostic suivant : « Déséquilibration constitutionnelle de l'émotivité et de la volonté. *Psychose intermittente* à prédominance d'accès maniaques, avec états mixtes. Apparition épisodique, à la suite d'accidents infectieux ou toxiques, de *crises confusionnelles* et anxieuses de courte durée, dont les éléments se sont combinés à ceux de l'excitation maniaque. »

Malheureusement pour Charles VI, M. Dupré est venu six siècles trop tard. De son temps, les sorciers et les rebouteurs étaient seuls à pratiquer l'art de guérir et ils ont, certes, plutôt excité son exaltation morbide par leurs médications baroques qu'ils n'ont réussi à le vraiment soulager.

En notre siècle d'électricité et d'aviation, jureriez-vous qu'il n'est pas de régions où il en est encore ainsi?

SPECTATOR.

CHRONIQUE SPORTIVE

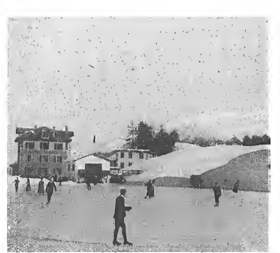
LES SPORTS D'HIVER

Il est évident que la prophylaxie de la tuberculose pulmonaire comporte les *exercices physiques*, surtout les exercices au grand air, en particulier ceux qui constituent une véritable *gymnastique respiratoire*.

C'est bien le cas pour les sports d'hiver, pour ceux qu'on pratique *en plein air*, sur le théâtre unique de la nature, par un *froid* stimulant, et à une *altitude* (1) plus ou moins élevée, laquelle devrait être toujours mesurée suivant l'état pulmonaire et cardiaque du sportsman, et qui représente elle aussi, lorsqu'elle est bien maniée, un merveilleux agent thérapeutique.

LE PATINAGE. — Ce genre d'exercice est pratiqué sur la glace ou sur la neige suivant que les pieds sont armés du *patin à lame d'acier* ou de ces planchettes appelées *ski*. N'oublions pas toutefois, pour nous soustraire aux foudres des amateurs, de signaler le *patinage à roulettes* ou *skating*. Il s'agit d'ailleurs d'un sport qui est aussi bien hivernal qu'estival, puisqu'il suffit d'une surface lisse, voire l'asphalte des rues, pour permettre cette évolution tapageuse.

Parlons surtout du patinage sur glace naturelle.



Le patinage sur la glace.

Ce genre d'exercice, doublé fréquemment d'un moyen de locomotion, est évidemment d'origine septentrionale. En Laponie, chacun sait patiner; en Norvège, c'est de l'exercice militaire; en Ecosse, le Club des patineurs d'Edimbourg est des plus renommé. Mais ne croyons pas que ce sport soit tout spécial aux régions du Nord. La neige est plutôt un obstacle, car en recouvrant la glace, elle empêche que celle-ci n'acquière une épaisseur suffisante pour permettre aux patineurs de tracer en toute sûreté, des « trois », des « huit », des « serpentins », des « boucles », des « loupes », des « coupés », des « spirales », etc., sur les lacs insuffisamment congelés, du Bois de Boulogne, ou de Vincennes, ou d'ailleurs.

C'est bien sur les lacs ou les étangs ou sur les bassins artificiels que le patineur voltige le mieux. A Saint-Pétersbourg, par exemple, c'est moins sur la Néva qu'on patine, parce que la glace des fleuves et des cours d'eau se montre le plus souvent impropre par sa rugosité. En outre, les nuits dans les pays du Nord sont plutôt longues, l'atmosphère y est humide et brumeuse, de sorte qu'en définitive les charmes du patinage semblent trouver un plus facile accueil en des climats plus doux : en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Autriche, en France, quand l'hiver le veut bien ; mais il semble ne plus vouloir.

Dans notre pays, ce n'est guère qu'au XVIII[e] siècle que le patinage devint en vogue. Sous Louis XVI, il y eût de grandes fêtes présidées par Marie-Antoinette sur les bassins de Versailles, et sous le second Empire des féeries nocturnes dont la scène fut le lac glacé de Longchamps (2).

Le patinage ancien était plutôt une véritable danse où tout le corps entrait en jeu, où les bras se mouvaient plus que les pieds, de façon à représenter des attitudes et des allures de *Courtisan*, de *Nymphe*, de *Renommée*, de *Vénus*, d'*Apollon*, d'*Adonis*, de *tourtereaux*, etc. Au contraire, le patinage moderne est essentiellement un sport d'équilibre : qu'on chausse le patin à lame ou le *patin à roulettes* (skating), seuls les membres inférieurs sont en jeu : dans l'attitude classique, les bras doivent même rester pendants.

A Christiania on organise de vrais **bals sur glace.** Dans les stations d'hiver le patin d'acier permet en outre l'exercice de **jeux sur glace :** tels le *tennis*, le *crocket*, le *kurling*, le *hockey* ou jeu de crosse, dans lequel les joueurs se renvoient une balle en bois et s'exercent surtout à la culbute.

En appréciant de nouveau le patinage au point de vue de l'hygiène, nous dirons que le patinage vaut surtout par le milieu qui lui convient : l'air pur et froid, le *grand air*, en plaine ou en altitude. *Physiologiquement*, le patinage met en jeu les articulations des membres inférieurs et du bassin, ainsi que les muscles extenseurs des jambes et de la colonne vertébrale. Le tronc ne bénéficie des sports d'équilibre qu'accessoirement, et qu'autant qu'il a été méthodiquement développé par la gymnastique méthodique suédoise (Philippe Tissié) (3), ce qui explique la souplesse prépondérante des Suédois, dans tous les sports d'hiver ou d'été. Le maximum de capacité respiratoire (emmagasinement pulmonaire) est obtenu par le patinage de vitesse, surtout par le *patinage à la voile*, qui permet de dévorer plus de 100 kilomètres à l'heure. Mais ce n'est plus du sport d'agrément ; ce peut être le surmenage et la mort, pour des cœurs et des poumons non préparés.



Le ski.

LE SKI. — Le *patin de bois* ou *ski* présente au moins un grand avantage sur le patin d'acier : c'est de per-

(1) Les stations hivernales pour sports devraient être plus souvent françaises. C'est encore en Suisse et au Tyrol qu'elles sont concentrées, à des altitudes très variables, de 700 à plus de 1.800 mètres. Voici d'ailleurs quelques comparaisons :

Nesslau	760	*mètres.*	*Bieler Jura* ...	1.500	*mètres.*
Stein	800	—	*Davos*	1.574	—
Zweisimmen ..	950	—	*Montana-Vermala*	1.680	—
Les Avants	1.000	—	*Samoaen*	1.728	—
Chamonix	1.000	—	*Sils-Baseglia* .	1.800	—
Gsteig	1.200	—	*Pontresina* ...	1.800	—
Weissenstein ..	1.300	—	*Saint-Moritz* ..	1.856	—
Wiesen	1.450	—			

(2) HŒNIG, *Exercices physiques*. Paris, 1911.

(3) D[r] Philippe TISSIÉ, Jeux et sports en thérapeutique, in *Bibliothèque de thérapeutique, Gilbert et Carnot*, vol. *Physiothérapie*, 1909, p. 111. (J.-B. Baillière et fils, à Paris).





CHRONIQUE SPORTIVE (*Suite*)



Une partie de luge.

mettre de franchir les montagnes ou de descendre dans les vallées ; c'est de pouvoir courir sous les forêts, dévaler sur des pentes vertigineuses, traverser les ravins, dévorer tout le merveilleux empire de la neige.

Sans doute le ski lui-même est insuffisant dans les montées, mais alors on se fait emporter par un cheval, et le **ski-kjoring** est très à la mode en Norvège et n'est pas inconnu dans certaines stations climatériques.

Le skieur entraîné par un cheval ou pratiquant le ski-kjöring.

Le ski ou patin en bois est donc supérieur au patin d'acier, puisqu'il peut davantage. Ce sport l'emporte aussi physiologiquement:

« Rien ne développe plus la vigueur des muscles, rien ne rend le corps plus élastique et plus souple, rien ne donne plus de sang-froid et d'adresse, rien ne fortifie autant la volonté, rien ne tient l'esprit aussi frais et alerte, que l'exercice du ski » (1).

Le ski permet de faire de l'altitude et de tirer profit de tous les bienfaits de l'*alpinisme*, à condition que cet exercice soit individuellement et convenablement dosé. Autrement il peut y avoir danger, en particulier pour les cardiaques et les artérioscléreux.

Le patin en bois considéré en lui-même est d'une forme, d'un poids et d'une longueur qui varient suivant qu'il s'agit de faire du ski en plaine ou en montagne, et suivant le poids et la taille du skieur. A ces divers points de vue on distingue deux types extrêmes: le *ski de plaine* ou ski finlandais, et le *ski de montagne* ou ski norvégien de Télémarken et de Christiania. L'un est plus long (2 m. 40, 3 mètres); l'autre ne doit pas dépasser 2 m. 20.

Avec le ski on parcourt les plaines et les champs, à 10 ou 21 kilomètres à l'heure. On peut gravir de hautes montagnes et descendre des pentes rapides, sans cesse éveillé par la succession et la variété des sites, et sous les effets salutaires du plein soleil des hautes montagnes. Il s'agit pourtant moins d'un sport d'agrément que d'un moyen de locomotion, lequel, dans la Forêt-Noire par exemple, est utile aux médecins pour visiter leurs malades.

En France on a muni de ski nos chasseurs alpins, avec moins de persévérance toutefois et moins de conviction, semble-t-il, qu'en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Suisse, voire au Japon et en Australie. C'est grâce à l'initiative du Dr Payot, président du Club des sports alpins, que Chamonix est devenu le centre le plus important de l'exercice du ski en France.

LES TRAINEAUX. — Terminons par des glissades en traîneaux non attelés. Il y a d'abord les **traîneaux à voiles** ou véritables yachts à patins, renommés en Amérique, où, sur l'Hudson, par exemple, le yacht *Avalanche* a pu faire plus de 115 kilomètres à l'heure. Mais nous sommes plus accoutumés dans nos pays, à la *luge*, au *skeleton*, au *tobbogan*, au *bobsleigh*.

La luge est un petit traîneau suisse, destiné à une personne, et sur lequel on se laisse glisser le long des pentes, sur neige ou glace, ou sur glace et neige. On gouverne à l'aide des pieds qui raclent la neige. Mais déjà on préfère à la *luge de Davos*, en Suisse même, la *luge canadienne*, sur laquelle on n'est plus assis, mais où l'on se couche à plat ventre, en dirigeant au moyen de deux courts bâtons ferrés et de souliers spéciaux armés d'une plaque en tôle, dentée en râteau.

La **luge** canadienne est meilleure pour la course que le type de Davos, mais combien plus rapide est le *skeleton*, dont le siège très rembourré se trouve fixé très en arrière!

Le **tobbogan** et le **bobsleigh** sont des traîneaux très plats, d'origine américaine l'un et l'autre, tout comme la luge canadienne et le skeleton. Tous deux sont destinés aux grandes vitesses: 50 kilomètres à l'heure, et même 70 kilomètres, en pente droite! Le tobboganiste s'assied ou se couche à plat ventre, en se cramponnant aux poignées latérales et dirigeant avec les pieds restés libres. Quant au bobsleigh, qu'on nomme encore « bob », tout court c'est un tobbogan à 4 ou 6 personnes, lesquelles s'installent à la file, en s'imbriquant les unes dans les autres, pour raser la terre en volant comme en aréoplane. Le tobbogan et le bobsleigh sont des aéroplanes en puissance.



Le bobsleigh.

Ces sports de glissades sont de bons exercices respiratoires et psychiques. Ils apprennent à emmagasiner de l'air et à fixer l'attention pour des décisions promptes. Mais on s'y démolit quelquefois les membres ; on s'y tue moins souvent.

Dr P. TENROC.

(1) NANSEN, *En ski à travers le Groënland.*

LES GRANDS MÉDECINS

LAENNEC



Les armoiries des Laennec.

René-Théophile-Hyacinthe Laennec le père de l'auscultation et le fondateur des idées modernes sur la tuberculose, naquit à Quimper, le 17 février 1781. Son père Théophile-Marie était procureur fiscal; ce fut jusqu'à la fin de ses jours (il mourut à l'âge de quatre-vingt-neuf ans) un homme assez frivole, qui ne laissa guère d'empreinte sur l'esprit de René-Théophile. Celui-ci avait cinq ans lorsqu'il perdit sa mère, femme de petite santé, dont il semble avoir hérité la pauvre constitution physique; elle mourut en couches.

En 1795, âgé par conséquent de quatorze ans, René-Théophile commença à Brest ses études médicales. En 1798, il est élève interne aux hôpitaux militaires de Nantes. L'année 1799 le voit un instant enrôlé comme chirurgien de troisième classe dans une armée contre-révolutionnaire.

A la fin de l'année suivante, il arrive à Paris et recommence complètement ses études.

Il suit les leçons d'un des grands maîtres d'alors, Corvisart. Dans le service de Corvisart, à la Charité, il retrouve son ami Bayle, et tous deux étudient avec acharnement l'anatomie pathologique.

Laennec est reçu docteur en 1804; dès cette époque ses travaux anatomo-pathologiques et parasitologiques sont nombreux; ils n'ont qu'un intérêt historique.



LAENNEC.

La grande période de la vie de Laennec ne commence qu'en 1816, et ne dure guère plus de trois ans; puisque, déjà épuisé, il dut en 1820 aller reprendre quelques forces en Bretagne. Il reparut à Paris en 1822, pour quelques années: c'est la période des honneurs; il est nommé successivement médecin de Mme la duchesse de Berri et professeur au Collège de France, succédant à Hallé dans ees deux fonctions (1822), puis, l'année suivante, professeur de clinique médicale à la Faculté. Tout de suite après, l'Académie de médecine, déjà fondée depuis trois ans, le eompte parmi ses membres.

En 1824, il épouse une veuve de deux ans plus âgée que lui et qui, depuis longtemps, avait la direction de sa maison.

En avril 1826, la tuberculose qui le guettait depuis plusieurs années le terrasse, le tenant à la fois au poumon, au larynx, à l'intestin. Pendant quelques semaines, il essaye de lutter; en juin, il est forcé de se retirer dans sa province natale; il meurt le 13 août, à cinq heures après midi. Chose bizarre et touchante, du reste fréquente chez les médecins, à aucun moment, le grand clinicien ne se sait phtisique; ce n'est que tout près de la fin qu'il sentit qu'il allait mourir. Il le fait du reste avec un calme stoïque; l'anecdote est bien connue de Laennec retirant ses bagues et répondant doucement à une interrogation de sa femme: « Il faudrait que bientôt un autre me rendît ce service; je ne veux pas qu'il en ait le chagrin. » Deux heures après, ce grand honnête homme était mort. Il avait quarante-cinq ans.

On est frappé d'admiration devant l'œuvre de Laennec, surtout pendant les trois années où il fut médecin à Necker; en trois ans, ce malingre, ce chétif fit faire un pas de géant à la science médicale.

En 1816, les médecins n'avaient comme moyens d'exploration que l'inspection, la palpation, la mensuration et la percussion immédiate.

Le premier stéthoscope recommandé par Laennec était constitué par un cahier de papier roulé et très fortement serré, maintenu par une feuille de papier collé. C'est à l'aide de ce simple appareil qu'il bouleverse toute la pathologie thoracique et en crée presque toute la séméiotique.

Mais ce qui est peut-être le plus admirable dans l'œuvre de Laennec, ce sont ses travaux sur la phtisie: Laennec a su se diriger dans le chaos des phtisies telles qu'on les comprenait avant lui, qui englobaient toutes les affections pulmonaires ulcéreuses, il a su les classer cliniquement et anatomiquement; il a su assigner à la phtisie commune ses trois périodes de *germination*, de *ramollissement*, d'*excavation* et, sauf pour la première, en décrire exactement les symptômes; mais surtout il a su trouver la base anatomique de toutes les formes de phtisie, le *tubercule*, décrire de main de maître son évolution, établir l'unité d'origine et de signification du tubercule et de l'infiltration tuberculeuse et affirmer, en dépit de Broussais, la spécificité de la phtisie.

On peut dire que la pathologie de la tuberculose est due en grande partie à Laennec; tout ce qu'on pouvait faire à cette époque, il l'a fait; il fallait les techniques et les procédés modernes pour permettre à Villemin, à Koch, à Grancher, à Landouzy d'édifier, sur les fondations de Laennec, un édifice presque parfait, dont il ne manque sans doute que le faîte, le traitement spécifique.

L.-A. Grey.

Les deux figures qui illustrent cet article sont empruntées à l'ouvrage du Dr Henri Saintignon, Laennec, 1904.

CHRONIQUE DES LIVRES

Die klinik der Tuberculose, par Bandelier et Bœpke. 1910, 1 vol. gr. in-8, *Kurt.-Cabitsch*, éditeur à Wurtzbourg.

Ce livre s'adresse aux médecins et aux étudiants désireux de trouver dans un seul ouvrage l'exposé d'ensemble de toute la clinique de la tuberculose. Sobre de développements et de documentation bibliographique, il retrace successivement l'histoire anatomique, clinique, thérapeutique de chaque localisation de la tuberculose (poumons, plèvres, tube digestif, peau, système nerveux, etc.) et termine par quelques pages sur la scrofule et la tuberculose infantile. Le lecteur y trouvera dans chaque chapitre un exposé assez complet et clair de l'état actuel des connaissances en Allemagne sur les diverses manifestations de la tuberculose et des indications pratiques sur le traitement médicamenteux, la diététique et surtout la climatothérapie. On y lira notamment la liste des stations climatiques allemandes pour le traitement des tuberculeux adultes, et celui des enfants scrofuleux ou tuberculeux. C'est un manuel clinique et pratique qui répond bien au but que se sont proposé ses auteurs.

P. Lereboullet.

Hygiène de la peau et du cuir chevelu, par MM. Nicolas, professeur, et Jambon, chef de clinique à la faculté de médecine de Lyon, 1911, 1 vol. in-16, 1 fr. 50 (J.-B. Baillière et fils, éditeurs à Paris).

C'est un ouvrage très pratique que le court volume publié par MM. Nicolas et Jambon. L'hygiène de la peau et du cuir chevelu était, il y a un demi siècle, réduite à presque rien. Les millionnaires seuls possédaient chez eux une salle de bains, et ce n'était pas la pièce la plus fréquentée de leur logis. L'industrie des bains publics n'était guère florissante, et leur installation était d'ailleurs en général telle qu'elle ne poussait guère au développement de la balnéation. L'ouvrage de MM. Nicolas et Jambon n'eût intéressé personne. Il n'en est plus heureusement de même aujourd'hui, et on peut prédire le succès au livre court, précis, clair, essentiellement pratique des savants lyonnais. Leur plan est très simple. Après quelques considérations sur les fonctions de la peau, et ses maladies, les auteurs abordent la prophylaxie des différentes dermatoses ; puis ils exposent les principes d'hygiène spéciaux à chaque région, ils s'occupent assez longuement du cuir chevelu et de la barbe, et ils terminent par des considérations sur l'hygiène de la peau dans la pratique des sports, question nouvelle et actuelle. Agréable ouvrage, en attendant les œuvres de plus haut vol que M. Nicolas ne peut manquer de nous donner.

G. Linossier.

NOUVELLES

Lutte contre la tuberculose en Irlande. — De source officielle, on annonce que le nombre de décès en Irlande par tuberculose (formes et localisations diverses), qui s'élevait à 11.679 en 1907 et à 11.293 en 1908, pour l'Irlande entière, s'est abaissé à 10.596 en 1909. Ce résultat est attribué aux mesures énergiques mises en vigueur pour organiser la lutte contre la tuberculose.

L'hygiène de l'habitation. — Le Conseil d'État vient d'être appelé à décider si les dispositions de la loi du 15 février 1902, qui ont prévu dans les villes des règlements sanitaires, ont eu pour conséquence de lier les mains à l'autorité municipale et de lui interdire de prendre, dans l'intérêt de la salubrité publique, des mesures que leur règlement sanitaire n'a pas prévues.

En fait, il s'agissait d'apprécier la légalité d'un arrêté du maire de Lyon, qui avait enjoint au propriétaire d'un immeuble de revêtir le sol de sa cour de matériaux imperméables.

Le commissaire du gouvernement, M. Riboulet, après avoir rappelé que les articles 12 et suivants de la loi de 1902 ont minutieusement prévu la possibilité d'une intervention de l'autorité municipale et en ont réglementé la procédure, a insisté sur le droit indiscutable laissé à cette autorité d'user de cette procédure pour contraindre à l'assainissement par des mesures individuelles en dehors du règlement sanitaire.

Il a fait remarquer que si la législation de 1902, en édictant à l'article 1er l'obligation du règlement sanitaire, avait entendu y enfermer le droit de police municipale, il eût attribué par là même à l'autorité une arme moins puissante que celle qu'elle tenait des textes qu'on avait en vue de compléter.

La loi de 1902 a donc maintenu les pouvoirs de police du maire tels qu'il les tenait des lois antérieures, avec cette seule différence qu'elle les a sanctionnés par une procédure destinée à en assurer l'usage et à donner des garanties aux particuliers.

Conformément à ces conclusions, le Conseil d'État vient de juger que les prescriptions de l'article 12 de la loi de 1902 visent toutes les hypothèses où l'insalubrité d'un immeuble ayant été constatée, il est nécessaire d'en interdire l'habitation ou de faire disparaître des causes qui le rendent insalubre par l'exécution de travaux imposés à titre de mesure individuelle au propriétaire, que ces travaux soient ou non de ceux dont l'exécution est exigée par le règlement sanitaire.

CURIOSITÉS

La maladie de Pascal. — La pathologie rétrospective à l'usage des hommes illustres est à la mode, et le Dr P.-Just Navarre (de Lyon) a consacré à la maladie de Pascal une étude des plus documentée, dans le *Lyon médical*.

Notre confrère lyonnais tient pour certains les faits suivants :

1° Pascal a eu le carreau dans sa première enfance ;

2° Il a eu, une fois, une hallucination de la vue bien caractérisée, à l'âge de trente et un ans, le 23 novembre 1664 ;

3° Il est mort, le 19 août, d'une affection cérébrale dont les premiers symptômes évidents n'ont apparu que le 14 août 1662 ;

4° A aucun moment de son existence ses écrits et ses agissements ne permettent de dire, de soupçonner même que Pascal ait présenté un délire quelconque.

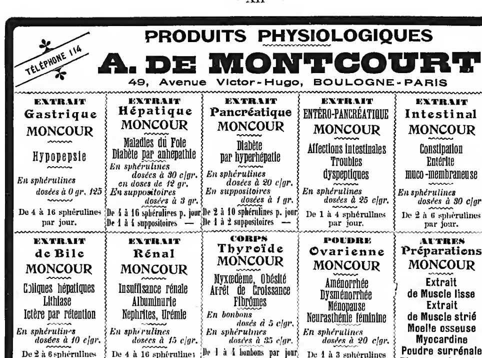
Les hypothèses probables seraient :

1° Que Pascal a souffert, de l'âge de dix-huit ans à sa mort, d'une tuberculose intestinale, probablement aussi péritonéale ;

2° Qu'il a eu des misères nerveuses, fréquentes et pénibles, caractérisées par de la céphalalgie, des vertiges, des algies diverses ;

3° Que depuis 1647, l'impotence fonctionnelle, partielle et intermittente de ses membres inférieurs peut rationnellement être traitée de pseudo-rhumatisme tuberculeux ;

4° Qu'il a succombé au cours de sa tuberculose intestinale arrivée à la période ulcéreuse et cachectique, peut-être à une hémorragie méningée d'origine toxi-infectieuse, plus probablement à une encéphalite hémorragique.


PRODUITS PHYSIOLOGIQUES
TÉLÉPHONE 114
A. DE MONTCOURT
49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS
EXTRAIT Gastrique MONCOUR
Hypopepsie
En sphérulines dosées à 0 gr. 125
De 4 à 16 sphérulines par jour.
EXTRAIT Hépatique MONCOUR
Maladies du Foie
Diabète par anhépathie
En sphérulines dosées à 30 c/gr.
en doses de 12 gr.
En suppositoires dosées à 3 gr.
De 4 à 16 sphérulines p. jour
De 1 à 4 suppositoires —
EXTRAIT Pancréatique MONCOUR
Diabète par hyperhépatie
En sphérulines dosées à 20 c/gr.
En suppositoires dosées à 1 gr.
De 2 à 10 sphérulines p. jour
De 1 à 2 suppositoires —
EXTRAIT ENTÉRO-PANCRÉATIQUE MONCOUR
Affections intestinales
Troubles dyspeptiques
En sphérulines dosées à 25 c/gr.
De 1 à 4 sphérulines par jour.
EXTRAIT Intestinal MONCOUR
Constipation
Entérite
muco-membraneuse
En sphérulines dosées à 30 c/gr.
De 2 à 6 sphérulines par jour.
EXTRAIT de Bile MONCOUR
Coliques hépatiques
Lithiase
Ictère par rétention
En sphérulines dosées à 10 c/gr.
De 2 à 6 sphérulines par jour
EXTRAIT Rénal MONCOUR
Insuffisance rénale
Albuminurie
Nephrites, Urémie
En sphérulines dosées à 15 c/gr.
De 4 à 16 sphérulines par jour
CORPS Thyroïde MONCOUR
Myxœdème, Obésité
Arrêt de Croissance
Fibrômes
En bonbons dosés à 5 c/gr.
En sphérulines dosées à 35 c/gr.
De 1 à 4 bonbons par jour
De 1 à 6 sphérulines —
POUDRE Ovarienne MONCOUR
Aménorrhée
Dysménorrhée
Ménopause
Neurasthénie féminine
En sphérulines dosées à 20 c/gr.
De 1 à 3 sphérulines par jour
AUTRES Préparations MONCOUR
Extrait de Muscle lisse
Extrait de Muscle strié
Moelle osseuse
Myocardine
Poudre surrénale
Thymus, etc., etc.
Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se délivrent que sur prescription médicale.


POUDRE
D'ABYSSINIE
EXIBARD
Soulage instantanément
L'ASTHME
- ÉCHANTILLON -
H. FERRÉ-BLOTTIÈRE & Cie, Dr en Médecine,
Pharmaciens de 1re Classe.
6, RUE DOMBASLE, PARIS


SEMER LES
Graines d'Élite
CLAUSE
CULTURE DE GRAINES
Brétigny-sur-Orge
(Seine-et-Oise)
Catalogue n° 34
franco.

L'INTERMÉDIAIRE DES MÉDECINS

DIAGNOSTIC ARTISTIQUE



La douleur par Adriaan Brouwer.

Pour faire suite à notre série des *Diagnostics artistiques*, nous publions aujourd'hui une reproduction d'un tableau du Flamand Adriaan BROUWER, qui mourut en 1638, âgé d'environ trente ans. Ce tableau, en plus de sa valeur artistique due notamment à l'étude si réaliste et si juste des expressions de la douleur et de l'attention, présente un intérêt documentaire.

Cette fois-ci, nos lecteurs perspicaces auront à faire un diagnostic chirurgical.

Quelle est l'opération que représente le tableau reproduit ci-dessus, et quelle est la raison qui justifie cette opération?

Accidents dus aux lampes à vapeur de mercure

On a signalé à diverses reprises des accidents variés attribués à l'action des lampes à mercure, un de nos abonnés nous prie de grouper les faits qui auront été constatés par les lecteurs de *Paris Médical* et nous demande de poser les questions suivantes :

1° Avez-vous observé dans votre clientèle des cas de ce genre.

2° Quels symptômes avez-vous constatés ?

3° Quelle a été l'évolution de ces accidents ?

4° Quel est le mode d'action probable ?

5° Traitement mis en œuvre.

Accidents chez les individus préposés au chauffage des grands établissements.

Nous observons actuellement un malade qui, depuis quatre ans, a présenté cinq atteintes d'ictère accompagnées, la dernière tout au moins, d'hépatomégalie et de splénomégalie. Il attribue ces atteintes au fait qu'il est chargé d'entretenir une installation de chauffage central. A l'apparition du froid, quelques jours, dit-il, après qu'il a recommencé à allumer et à surveiller ses calorifères, il présente de l'ictère. Celui-ci s'atténuerait ou au contraire réapparaîtrait, selon que le travail serait abandonné ou repris.

Dans le cas où les lecteurs de *Paris médical* auraient observé des faits semblables, nous serions heureux de connaître leurs observations et leurs réflexions. A. G.

Un blessé qui s'opère lui-même (*Réponse*)

Vous avez posé dans le numéro 2 de votre si intéressant *Paris médical*, après le récit du fait d'un blessé s'opérant lui-même, la question suivante : Connaît-on d'autres cas analogues. Permettez-moi de vous signaler le fait divers récent, que tous les journaux ont relaté : pour se soustraire au régime de la prison et pour être réformés, six disciplinaires de la nouvelle section de Cezembre, près de Saint-Malo, avaient formé le projet de se mutiler ; deux d'entre eux mirent le projet à exécution et ce n'est que grâce à l'arrivée d'un surveillant que les autres n'en eurent pas le loisir.

Les cas sont nombreux de jeunes gens se mutilant pour échapper au service militaire ; or, un blessé qui, au comble de la souffrance, s'opère lui-même fait, certes, preuve d'un grand courage, mais quelle dose d'énergie faut-il avoir pour que, sains et bien portants, six jeunes gens eussent la témérité de se couper un orteil avec un morceau de fer trouvé dans un mur et aiguisé tant bien que mal. Dr E. DUPONT.

Faut-il donner le fouet aux apaches (*Réponse*)

Le Français, par son caractère imaginatif et sensitif, a banni de bonne heure, dans ses lois répressives, les châtiments corporels, qui choquent trop ses conceptions de la dignité humaine. Faut-il faire machine arrière et revenir aux temps où l'on donnait le fouet aux voleurs, détrousseurs et francs larrons? Je ne le crois pas. Nos magistrats sont armés par les lois pénales en vigueur, d'une force répressive suffisante.

Appliquons avec fermeté les peines édictées, faisons de la prison, non une « saison » hivernale ou estivale, mais un atelier de travail c'est, je crois, la meilleure manière de se débarrasser des apaches.

Dr FREG.

— XVII —

ART ET MÉDECINE



UN PÈRE HEUREUX.

– Voila donc mon enfant vacciné.... je suis certain maintenant qu'il conservera désormais toute sa beauté !....

LES BIENFAITS DE LA VACCINE

PAR

DAUMIER

DIÉTÉTIQUE

RÉGIME DE RÉCALCIFICATION

Méthode Ferrier (1). — Elle consiste à s'opposer à la décalcification de l'organisme tuberculeux et à favoriser la récalcification.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE. — Régularité des repas ; ration quotidienne suffisante, sans suralimentation. Manger trois fois par jour et laisser un espace de *cinq* heures entre le petit déjeuner et le déjeuner et un espace de *sept* heures entre le déjeuner et le dîner. Ne rien manger à quatre heures.

RÉGIME ALIMENTAIRE. — *Potages* épais, *laitage*, *œufs*, *crème* au lait et aux œufs.

Poissons bouillis (sauf les poissons gras).

Viandes rôties ou bouillies, rognons, ris de veau, sans sauce. Viande crue (100 grammes par jour en 2 fois) délayée dans du bouillon dégraissé. Viande de cheval ou de mouton. Jambon maigre.

Légumes en purée (pommes de terre, carottes, haricots, pois cassés) ; pâtes, nouilles, macaroni ; farineux sous toutes les formes.

Fromages frais (le gruyère en petite quantité).

Pain grillé ou très cuit (la croûte seulement) ; 200 grammes par jour.

Entremets, confitures.

Fruits cuits. Figues sèches, noix, noisettes, bananes, marrons.

Boissons: Eaux bicarbonatées calciques (eau de Pougues Saint-Léger, eau de Saint-Galmier) : un verre une heure *avant* le repas et un verre et demi au maximum *pendant* le repas. (Déboucher les bouteilles au préalable pour laisser échapper l'acide carbonique libre).

ALIMENTS DÉFENDUS : aliments gras, graisses : friture, beurre en excès, bouillon gras, huile, salades; vinaigre, oseille, cornichons, tomates, citrons, oranges, et tous aliments et fruits acides.

Supprimer comme boissons : le vin, la bière, le cidre, le poiré et tous les liquides alcooliques.

(1) FERRIER. *Guérison de la tuberculose.* (Monographie, chez Vigot, 1906) ; Traitement de la tuberculose pulmonaire par la récalcification (*Soc. méd. hop.*), 30 mars 1906; *Soc. de Méd. de Paris*, 29 mai 1909).

Emile SERGENT, La valeur thérapeutique de la récalcification (in *Presse médicale*, 19 nov. 1910).

RECETTES DE BOUILLONS ET POTAGES POUR ENFANTS TUBERCULEUX

(Dr H. LEGRAND, d'Amiens).

Potage crème d'orge à la viande crue. — Préparer 2 décilitres de crème d'orge. Mélanger au potage tiède 30 à 50 grammes de pulpe de viande crue passée au tamis.

Bouillon à la marmite américaine (thé de bœuf). — 600 grammes de bœuf maigre, 1 carotte, 1 navet, un blanc de poireau ; 1 décilitre d'eau, une pincée de sel. Mettre le tout dans la boule, la visser, la plonger dans une marmite renfermant de l'eau ; au bout de quatre à cinq heures d'ébullition, servir quelques cuillerées de ce bouillon très concentré passé à la serviette.

Bouillon aux quenelles de cervelles. — Hacher finement 50 grammes de cervelle (de mouton ou de veau), lui ajouter 50 grammes de panade au lait, 1 jaune d'œuf, une pincée de sel, une pincée de muscade, bien mélanger ; former avec cette pâte des petites boules bien régulières ; les jeter dans 1/2 litre de bouillon porté à l'ébullition, et lorsqu'elles ont reparu à la surface les laisser bouillir cinq à six minutes avant de servir le potage.

Bouillon de volaille. — Vider, flamber, brider un poulet moyen (1 kilogramme). Hacher les abatis du poulet, les mettre dans une casserole avec 80 grammes de carottes, 80 grammes de poireaux ; ajouter 8 grammes de sel et mouiller de 1 litre 1/2 de bouillon de bœuf. Faire bouillir, écumer et ajouter le poulet bridé. Laisser cuire une heure à faible ébullition. Passer le bouillon à la serviette pour servir.

Bouillons à la pulpe de viande crue (bœuf, volaille). — Attendre pour y verser la viande crue que le bouillon soit refroidi au-dessous de 40° (vérifier la température avec un thermomètre à alcool).

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

THÉRAPEUTIQUE RÉCALCIFIANTE

Comme complément de la méthode de FERRIER et sur d'autres recommandations (DAREMBERG, LETULLE, Em. SERGENT, SIDLER, Al. ROBIN, RÉNON et BORDENAVE, METCHNIKOFF, CASTAIGNE et GOURAUD, etc.), il faut reminéraliser le tuberculeux par des médicaments.

Sels de chaux. — Administrer trois fois par jour, au moment des repas, un des *cachets* :

Phosphate de chaux	0gr,50

F. s. a. un cachet ; n° 30.

Ou bien les *cachets* suivants :

Carbonate de chaux	0gr,30
Phosphate tricalcique	0gr,50
Chlorure de sodium	0gr,15
Magnésie calcinée	0gr,10

F. s. a. un cachet ; n° 30. (FERRIER.)

On peut, suivant les cas, substituer aux cachets la forme de *solution* :

Biphosphate de chaux	10 grammes.
Acide chlorhydrique ou lactique	3 grammes.
Eau	300 grammes.

F. s. a. une solution dont on prendra une cuillerée à soupe trois fois par jour après un repas.

(DAREMBERG.)

On peut encore prescrire les *glycérophosphates* (Alb. ROBIN) sous la forme suivante :

Glycéroph. de chaux		0gr,30
— de soude		
— potasse	a. a.	0gr,10
— magnésie		
— fer		0gr,05
Poudre de fèves de Saint-Ignace		0gr,02

F. s. a. un cachet ; n° 30. Deux par jour.

Chez les tuberculeux avancés ou qui présentent, d'une façon particulière, des signes hémoptoïques, on peut employer le chlorure de calcium (Em. SERGENT) en solution :

Chlorure de calcium	10 grammes.
Eau distillée	300 grammes.

F. s. a. une solution à prescrire par cuillerée à soupe trois ou quatre fois par jour.

Adrénaline. — M. Em. SERGENT conseille ce médicament dont le rôle consiste, en s'inspirant des résultats obtenus par BOSSI dans l'ostéomalacie ainsi que par Paul CARNOT et SLAVU dans la consolidation des fractures; à favoriser la fixation des sels de chaux. On prescrit :

Adrénaline (en solution au millième)	10 grammes.

XX gouttes par jour, soit un milligramme d'adrénaline.

INDICATIONS PRATIQUES POUR LE PLACEMENT DES TUBERCULEUX

A. SANATORIUMS POUR ADULTES

1° SANATORIUMS PAYANTS

FRANCE

Alger, Birmandreis (Algérie). **200** m. d'altitude (de 8 à 15 fr. par jour) (Dr VERHAEREN).
Aubrac (Aveyron), **1356** m. (de 10 à 20 fr. par jour). Bureau de renseignements à Paris, 13, rue de Surène (Dr SAUNAL).
Aoon, près Fontainebleau (Seine-et-Marne) (8 à 12 fr. par jour) (Dr SALIVAS).
Buzenoal, par Rueil (Seine-et-Oise) (Dr POUSSARD).
Cambo (Basses-Pyrénées). S. de Beaulieu (16 à 20 fr.) (Dr HAMANT).
Chanteloup près Lagny (Seine-et-Marne).
Dienne, près Murat (Cantal), **1300** m.
Durtol, près Clermont-Ferrand, **520** m. (14 à 20 fr.) (Dr SABOURIN).
Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées), **800** m. (ouvert du 1er juin au 15 octobre (Dr PORTES).
Gorbio, près Menton (Alpes-Maritimes), **250** m. (Dr MALIBRAN, à Menton).
Hauteoille (Ain), **850** m. — 1° ***S. de Lompnes-Hauteoille.*** (Dr DUMAREST). — 2° ***S. de Bellecombe.*** (Dr QUINSON) (12 à 18 fr. par jour).
Lamotte-Beuoron (Loir-et-Cher). ***S. des Pins*** (Dr HERVÉ) 13 à 25 fr. par jour). Reçoit également les enfants.
La Tisnère, près Pau (Basses-Pyrénées), du 15 octobre au 15 mai, **300** m. (Dr PORTES, Eaux-Bonnes).
La Mantéga, près Nice (Alpes-Maritimes).
Meung-sur-Loire (Loiret). ***S. du Château du petit Gouffant*** (Dr LERICHE).
Théoule, près Cannes (Alpes-Maritimes) (pour prêtres et jeunes gens sans famille). (15 à 20 fr.).
Trespoey, près Pau, **220** m. (Dr CROUZET).
Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales) ***S. du Canigou,*** **700** m. (Dr SABOURIN).

ÉTRANGER

SUISSE

Leysin (Vaud), **1450** m. 1° *Tuberculose pulmonaire* : ***S. du Grand Hôtel*** (à partir de 12 fr.) (Dr EXCHAQUET, Dr MANIN). — ***S. du Mont-Blanc*** (à partir de 11 fr.) (Dr MEYER, Dr BURNAND, Dr BAJARDI). — ***S. du Chamossaire*** (à partir de 9 fr.) (Dr DE PEYER, Dr ROULET). — ***S. anglais.*** (Dr JAQUEROD, Dr TECON). — ***S. Populaire*** (Dr SILLIG, Dr DIEUDONNÉ), etc.

2° *Tuberculose chirurgicale* (on n'admet pas de tuberculeux pulmonaires) :

Les Chamois (Dr FRANZONI). — ***Les Frênes*** (Dr SCHWID). — ***Le Chalet*** (Dr ROLLIER). Ces trois cliniques sont sous la direction et le contrôle du Dr ROLLIER.

Daoos. (Engadine) **1500** m. Nombreux sanatoriums et hôtels (Renseignements à Paris, agence des chemins de fer fédéraux, rue Lafayette).
S. Schweizerhof (Dr HANS STAUB). — ***S. du Dr Turban*** (Dr TURBAN). — ***S. du Midi*** (Dr DANNEGGER). — ***S. Beau-Site*** (Dr H. FREY). — ***S. Alexanderhaus.*** — ***S. Schatzalp*** (Dr LUCIUS SPENGLER). — ***S. Oberhof*** (Dr F. JESSEN). — ***S. Daoos-Platz*** (Dr A. SCHNÖLLER). — ***S. Seehof*** (Dr P. SCHNOLLER). — ***S. Daoos-Dorf*** (Dr LUDWIG V. MURALT) — ***Neues S. Daoos-Dorf*** (Dr WOLFER). — ***S. International*** (Dr PHILIPPI). — ***S. Claoadel*** (Dr E. FREY). — ***S. Pischa*** (Dr VOLLAND). — ***Die Deutsche Heilstatte Daoos*** « ob dem See ». (Dr KÖLLE).
Arosa. Engadine, **1850** m. ***S. Arosa*** (Dr JACOBI). — ***Wald sanatorium Arosa*** (Dr ROEMISCH).
Wiesen. Engadine, **1434** m.
Montana, près Sierre (Valais), **1520** m. (Dr STEPHANI).
S. du Gothard, près Ambri-Piotta (Tessin), **1170** m.

ALLEMAGNE

Falkenstein (Taunus), **400** m.
Hohemark (Taunus).
Hohenhonnef, **150** m.
Gorbersdorf (Silésie), **560** m.
Reiboldsgrün (Saxe).
Saint-Blasien (Forêt Noire), **772** m.
Wehrawald, **861** m., près Todtmoos (Forêt Noire).
Nordrach (Forêt Noire).
Schomberg, près Wildbad (Forêt Noire), etc.

AUTRICHE

Arco. — ***Kuranstalt Arco. S. Saint Pankratius.***
Meran. — ***S. Hungaria.***
Pernitz. — ***S. Wienerwald.***
Edlitz. — ***S. Grimmerstein,*** etc.

ITALIE

Sondalo, Haute Valteline.
San Remo. — ***S. Quisisana.***
Gardone (Lac de Garde). — ***S. Primaoera.***

2° SANATORIUMS POPULAIRES
(à prix réduits ou gratuits)

Angicourt, par Liancourt (Oise). ***S. Villemin,*** 150 lits hommes (*Assist. publique de Paris*) (Dr KUSS).
Bligny, par Briis-sous-Forges (Seine-et-Oise), 250 lits, hommes et femmes (*Œuvre des S. populaires*). (Dr GUINARD). (Pour les renseignements, Paris, 56, rue la Victoire).
Bréoannes (Seine-et-Oise). Hommes et femmes. (*Assistance publique de Paris*) (Dr RENÉ MARIE).
Cannes (Alpes-Maritimes), villa Louise-Ruel, 35 lits, *pour jeunes filles parisiennes* (séjour gratuit et frais de voyages payés).
Checy (Loiret), 25 lits pour les malades du département. (Dr PILATE à Orléans).
Cimiez (Alpes-Maritimes). ***S. Israélite,*** 15 lits.
Hauteoille (Ain). ***S. Félix Mangini,*** 120 lits hommes et femmes (Dr DUMAREST).
Larue, par l'Hay (Seine). Femmes.
Lay Saint-Christophe, près Nancy, 30 lits (Nancy, 11, rue des Michottes).
Montigny-en-Ostreoent (Nord), 52 lits.
Nîmes (Gard). ***Paoillon Roussel,*** 14 lits.
Pessac, près Bordeaux (Gironde), 52 lits. (Bordeaux 7, rue de Grassy).
Rouen (Seine-Inférieure). ***S. de la forêt de Rouoray,*** près Oissel pour les femmes seules (Dr COTONI), 30 lits.
Sainte-Feyre (Creuse). ***S. des Instituteurs,*** 125 lits (Musée Pédagogique, 31, rue Gay-Lussac, Paris).
Taxil, par Fayence (Var). ***S. des employés des postes, télégraphes et téléphones,*** 40 lits.

INDICATIONS PRATIQUES POUR LE PLACEMENT DES TUBERCULEUX (*suite*)

B. SANATORIUMS POUR ENFANTS

Hyères (Var). **S. Alice Fagniez,** 34 lits (*Œuvre de Villepinte*), 25, rue de Maubeuge.

Isches (Vosges), **S. d'Isches,** 30 lits.

Montpellier (Hérault). **Hôpital de Balaruc-les-Bains,** 70 lits.

Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise). Filles de 3 à 10 ans.

Ormesson (Seine-et-Oise). Enfants de 3 à 9 ans. 130 lits. (*Œuvre des Enfants tuberculeux*, 31, rue La Boétie, Paris).

Pellevoisin (Indre). (*Œuvre de Mlle Bonjean.*)

Poissy (Seine-et-Oise). **Asile Saint-Louis.**

Saint-Bertrand de Cominges (Haute-Garonne). Garçons de 5 à 12 ans, filles de 5 à 16 ans.

Sainte-Radegonde, près Tours (Indre-et-Loire). Enfants à partir de 10 ans.

Salies-de-Salat (Haute-Garonne). 66 lits pour scrofuleux, lymphatiques et rachitiques de 4 à 16 ans. (Dr Lautré, de Toulouse).

Vialas (Lozère). **S. de Vialas,** 26 lits pour les protestants maladifs de la Lozère et du Gard.

Villepinte. S. de Villepinte, 290 lits. Jeunes filles de 6 à 30 ans, à toutes les périodes de la maladie. (25, rue de Maubeuge à Paris).

Villiers-sur-Marne (S.-et-Oise). Garçons, 9 à 14 ans, 220 lits. (*Œuvre des Enfants tuberculeux*, 31, rue La Boétie, Paris.)

ASILES DE CONVALESCENCE POUR ENFANTS

(destinés plus aux enfants menacés de tuberculose qu'aux tuberculeux confirmés.)

Argelès (Hautes-Pyrénées). **Asile d'Argelès,** 15 lits (300 fr. par an).

Bréoannes (Seine-et-Oise). **Pavillon J. Bergeron** (en construction), 92 lits.

Champrosay (Seine-et-Oise). (*Œuvre des cures rurales.* **S. Minoret.**

Epinay-sous-Sénart (Seine-et-Oise). **Asile Sainte-Hélène,** 40 lits.

Forges-les-Bains (Seine-et-Oise). 316 lits (*Etablissement de l'Asisstance publique de Paris*).

La Roche-Guyon. Hôpital, 111 lits (*Assistance publique de Paris*).

SANATORIUMS MARINS
1° SANATORIUMS POPULAIRES

Arcachon (Gironde) :

1° **S. d'Arcachon,** 200 lits (2 fr. par jour) (les tuberculeux sont exclus) (Dr Armaingaud à Bordeaux, ou 150, boulevard Montparnasse, à Paris) ;

2° **S. du Moulleau,** 60 lits (pour les protestants).

Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), **Hôpital marin,** 200 lits (2 fr. par jour, de 3 à 14 ans) (à Paris, 62, rue de Miromesnil).

Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) :

1° **Hôpital maritime,** 1200 lits (scrofuleux de 4 à 15 ans ; s'adresser à Paris aux Enfants Malades ou à Trousseau) ;

2° **Hôpital Bouville,** service des Enfants Assistés de la Seine, 500 lits (Assistance médicale des départements, enfants et adultes sexe masculin) ;

3° **Hôpital Vincent,** service des Enfants Assistés de la Seine, 400 lits (Assistance médicale des départements, enfants et adultes sexe féminin) ;

4° **Hôpital Rothschild.** 200 lits (réservé aux bénéficiaires de la charité privée de la baronne de Rothschild) ;

5° **Hôpital Cazin-Perrochaud,** 400 lits, reçoit les garçons de 5 à 13 ans, les filles de 3 à 16 ans (50 fr. l'été, 40 fr. l'hiver par mois) ;

6° **Sanatorium de l'Oise et des départements** ; 7° **Sanatorium Beaudessin,** reçoivent des pensionnaires particuliers ; enfants des deux sexes.

Cannes (Alpes-Maritimes), **Asile Dollfus,** 40 lits, du 10 octobre au 30 juin (Genève, 6, boulevard du Théâtre).

Cap Breton (Landes). **Asile Sainte-Eugénie,** 60 lits (réservé aux lymphatiques, rachitiques, scrofulo-tuberculeux, les tuberculeux pulmonaires sont exclus).

Cerbère (Pyrénées-Orientales). **S. de Saint-Jean-de-Dieu,** 34 lits (5 à 17 ans).

Cette (Alpes-Maritimes), sanatorium 450 lits (pour protestants).

Le Croisic (Loire-Inférieure). **Maison de Saint-Jean-de-Dieu,** 150 lits (à Paris, 223, rue Lecourbe).

Fouras (Charente-Inférieure. **S. de Fouras,** 25 lits (pour les enfants, filles et garçons du département).

Giens, par Hyères (Var), **Hôpital Renée Sabran,** 150 lits réservé aux malades de la région lyonnaise, 100 lits de filles, 50 lits de garçons (Hospice de la Charité à Lyon).

Hendaye (Basses-Pyrénées). **S. d'Hendaye,** 628 lits, Assistance publique de Paris, réservé aux enfants prétuberculeux, anémiés ou déprimés (Dr Camino).

Marseille. S. Marin Jean Martin, 22 lits (6 à 16 ans).

Nice (Alpes-Maritimes), **Œuvres des enfants infirmes,** quartier de Montboron, 30 lits.

Pé-au-Midy, près Paimbœuf (Loire-Inférieure). **S. du Pé-au-Midy,** 25 lits (Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre), soins gratuits.

Pen-bron, près le Croisic (Loire-Inférieure). **Hôpital marin,** 300 lits pour scrofuleux de 4 à 15 ans (1 fr. 80 par jour). (Demandes, 2, place de la Duchesse-Anne, à Nantes).

Pornic (Loire-Inférieure). Sanatorium pour convalescents et anémiques.

Le Pradet (Alpes-Maritimes). Station des cures marines (*Œuvre de Villepinte*), 12 lits (2 fr. 50 à 3 fr.).

Roscoff (Finistère). **S. maritime,** 80 lits (1 fr. 80 par jour) ; garçons de 3 à 14 ans, filles de tout âge.

Royan, Etablissement de la Triloterie (l'été seulement) (25 lits, 65 fr. par mois).

Saint-Trojan, Ile d'Oléron (Charente-Inférieure). 200 lits (1 fr. 70 à 2 fr., les tuberculeux pulmonaires sont exclus ; Paris, 62, rue de Miromesnil).

San Salvadour, près Hyères (Var), 200 lits (3 à 12 ans).

Zuydcoote, près Dunkerque (Nord), **Hôpital marin,** 1200 lits (remplace le sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer) pour malades indigents (1 fr. 50 par jour) ou pensionnaires (garçons jusqu'à 15 ans, filles jusqu'à 18 ans) (M. Van Cauwenberghe, maire de la commune).

2° SANATORIUMS PAYANTS

Berck-sur-Mer :

1° **Institut orthopédique,** 300 lits (Maison Saint-François-de-Sales) (Dr Calot, Dr Fouchet) ;

2° **Clinique orthopédique** (Dr Tridon) ;

3° **Institut Notre-Dame-des-Sables ;**

4° **Villa de la Santé, Villa Naïda, Villa normande, Villa Saint-Hilaire, Chalet Belle-Plage, Chalet Ma Cousine, Villa Bon-Secours, Cottage des Dunes,** etc., etc. (le prix de pension varie de 60 à 125 fr. par mois).

Malo-les-Bains (Nord). 80 lits (3 à 8 fr. par jour, non compris le traitement chirurgical et hydrothérapique) (Dr Villette).

La Baule-Escoublac. Institut Verneuil, 60 lits (10 fr. par jour), secrétariat général, 4, rue du Général-Foy (pour les prédisposés à la tuberculose).

Ouvrages sur la Tuberculose

MALADIES DES POUMONS

Par CLAISSE, MOSNY, TRIBOULET, LANDOUZY, GRIFFON, BARBIER, MENETRIER, BALZER, MÉRY, BABONNEIX, LE NOIR.

1909. 1 vol. grand in-8 de 840 pag , avec fig. **16 fr.**

Ce fascicule constitue un véritable Traité des maladies des Bronches et des Poumons, dû à la collaboration de tous ceux qui s'occupent spécialement des affections de l'appareil respiratoire. Tous les articles qu'il contient sont de première utilité pour le médecin praticien, car il y trouvera la mise au point exacte de maladies d'une extrême fréquence. Le traitement y occupe toujours une place prépondérante.

MALADIES PARASITAIRES

COMMUNES A L'HOMME ET AUX ANIMAUX

TUBERCULOSE

SCROFULE — MORVE — CHARBON — PSITTACOSE RAGE — TÉTANOS — ACTINOMYCOSE — MYCOSES OOSPOROSES — ASPERGILLOSE — LADRERIE TRICHINOSE — ANKYLOSTOMOSE

Par MOSNY, BERNARD, MENETRIER, GILBERT, FOURNIER, VAILLARD, DE BEURMANN, GOUGEROT, ROGER, RÉNON, BROUARDEL, GUIART, GALLOIS.

1910. 1 vol. grand in-8 de 566 p., avec 26 fig. **10 fr.**

LA CURE SOLAIRE de la TUBERCULOSE CHRONIQUE

Par le Dr MALGAT

1911. 1 vol. in-8 de 400 pages, avec figures.. **6 fr.**

ARTHRITES TUBERCULEUSES

Par M. GANGOLPHE

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE LYON

1908. 1 vol. grand in-8 de 235 p., avec 76 fig. **5 fr.**

Cancer et Tuberculose, par le Dr H. Claude, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec figures, cartonné .... **1 fr. 50**

Etudes sur la Tuberculose, par J. Villemin, professeur à l'École du Val-de-Grâce. 1868, 1 vol. in-8 de 640 p. **8 fr.**

Thérapeutique de la Phtisie pulmonaire, par J.-B. Fonssagrives. 2e *édition*. 1880, 1 vol. in-8 de 552 p. **9 fr.**

Les rayons de Rontgen et le diagnostic de la Tuberculose, par le Dr Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1899 1 vol. in-16, 96 pages, 9 figures, cartonné...... **1 fr. 50**

Diagnostic précoce de la Tuberculose pulmonaire, par De Sousa Teixeira. Avant-propos de M. Raphaël Blanchard. 1907, in-8, 91 pages.......... **2 fr. 50**

Bactériologie de la Tuberculose pulmonaire, par Chazarain-Wetzel. 1905, 1 vol. gr. in-8 de 264 pages, avec 13 planches .... **7 fr.**

Hygiène des poumons, par le professeur L. de Schrotter. Introduction du Dr Huchard, membre de l'Académie de Médecine. 1906, 1 vol. in-16 de 158 pages, avec fig. **2 fr.**

Le Carnet du Tuberculeux. Pour se défendre contre la tuberculose, par le Dr Léon Chauvain, secrétaire de la Commission de la Tuberculose. Préface du professeur P. Brouardel 1901, 1 vol. in-16 de 80 pages, cartonné.......... **1 fr. 50**

Le traitement de la Tuberculose, par Landerer. 1899, 1 vol. gr. in-8 de 264 pages, 13 planches.......... **8 fr.**

Maladies microbiennes. Guérison de la tuberculose, par Garrigue. 3e *édition*. 1903, 1 vol. in-18 de 394 pages. **4 fr.**

Traitement préservatif de la Tuberculose pulmonaire, par le Dr Baivy. 1894, gr. in-8, 82 pages.......... **3 fr.**

La Tuberculose, par R. Laffon. 1906, gr. in-8, 16 p.. **1 fr.**

Catéchisme de Prophylaxie sanitaire et morale, par Suarez de Mendoza. 1910, 1 vol. gr. in-8 de 360 p. **10 fr.**

La défense individuelle contre la Tuberculose, par Faugère. 1905, in-8, 34 pages.......... **1 fr.**

L'hygiène contre la Tuberculose, par Lantenner. 1890, in-8, 168 pages .... **2 fr. 50**

La pratique des maladies des poumons et de l'appareil respiratoire dans les hôpitaux de Paris, par P. Lefert. 1894, 1 vol. in-18 de 283 pages, cartonné.......... **3 fr.**

Aide-mémoire des maladies des poumons et des bronches, par P. Lefert. 1902, 1 vol. in-18 de 273 pages, cart.. **3 fr.**

La pratique de l'antisepsie dans les maladies contagieuses et en particulier dans la Tuberculose, par le Dr Burlureaux. 1892, 1 vol. in-18, de 300 pages, cartonné.. **5 fr.**

La lutte contre la Tuberculose, par P. Brouardel. 1901, 1 vol. in-16 de 208 pages.......... **2 fr. 50**

Tuberculose et sanatorium. Tuberculose et climat, par le Dr Henri Huchard. 1906, in-8, 31 pages........ **1 fr. 50**

Les sanatoriums pour le traitement de la Tuberculose pulmonaire, par L. Ebstein. 1902, gr. in-8, 106 p. **2 fr. 50**

Les établissements d'éducation et la Tuberculose, par Baradat. 1901, gr. in-8, 16 pages.......... **1 fr.**

Les agents physiques dans la cure de la Tuberculose, par Baradat. 1903, in-8, 56 pages.......... **2 fr.**

Les sanatoriums et l'hospitalisation des Tuberculeux indigents, par le Dr Reille. 1899, in-8, 56 pages. **1 fr. 50**

Le remède de Koch, par Middendorp. 1891, gr. in-8, 32 pages .... **1 fr.**

Nouvelles études sur les bacilles tuberculeux, par Middendorp. 1891, gr. in-8, 24 pages .... **1 fr.**

La Tuberculose, sa nature, sa curabilité, son traitement, sa prophylaxie, par le Dr Baivy. 1890, 1 vol. gr. in-8 de 268 pages.......... **6 fr.**

De la Tuberculose. Hérédité et contagion, par J. Meyer. 1891, gr. in-8, 100 pages.......... **2 fr. 50**

Transmission de la Tuberculose dans les rapports sociaux, par H. Jousset. 1908, gr. in-8, 90 pages... **2 fr.**

Prophylaxie de la Tuberculose, par le Dr P. Jousset. 1907, 1 vol. in-18 de 174 pages.......... **2 fr. 50**

Traitement homœopathique de la Tuberculose pulmonaire, par M. Conan. 1904, in-8, 66 pages.......... **1 fr. 50**

Tuberculose pulmonaire, par Ponzio. 1900, in-8, 48 pages .... **1 fr. 50**

Origine naso-pharyngée de la Tuberculose pulmonaire humaine, par Bouley et Heckel. 1906, in-8, 72 p. **2 fr.**

Tuberculoses chirurgicales traitées par l'héliothérapie sur le littoral méditerranéen, par A. Borriglione. 1905, gr. in-8, 67 pages.......... **2 fr. 50**

Les néphrites et l'urémie au cours de la Tuberculose pulmonaire, par le Dr A. Cahen. 1904, gr. in-8, 119 p. **3 fr.**

Le séro-diagnostic de la Tuberculose chez les enfants, par le Dr A. Descos. 1903, 1 vol. gr. in-8 de 310 p.. **6 fr.**

La Tuberculose primitive de la rate, par E. Lefas. 1903, gr. in-8, 122 pages, avec 1 planche coloriée........ **3 fr.**

Les Tuberculoses chirurgicales de l'intestin grêle, par M. Patel. 1902, 1 vol. gr. in-8 de 265 pages, avec 15 figures et 4 planches.......... **6 fr.**

La Zomothérapie dans la Tuberculose pulmonaire chez les enfants, par G. Raisonnier. 1902, 1 vol. in-18 de 105 pages.......... **2 fr.**

Influence des maladies de l'aorte sur le développement de la tuberculose pulmonaire, par F. Beuchet. 1901. gr. in-8, 94 pages.......... **2 fr. 50**

Le cœur chez les tuberculeux, par E. Regnault. 1899, gr. in-8, 114 pages.......... **2 fr. 50**

Tuberculose mammaire, par Argellier. 1898, gr. in-8, 84 pages .... **2 fr.**

Maladies du cœur et Tuberculose, par le Dr Pierre Teissier, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. 1894, 1 vol. gr. in-8 de 327 pages.......... **7 fr.**

Rapports de la Tuberculose génitale avec les autres manifestations tuberculeuses, par E. Villard. 1894, in-8, 140 pages .... **3 fr. 50**

De la Tuberculose chez les ouvriers en soie, par Givre. 1890, gr. in-8, 180 pages .... **3 fr. 50**

Les Tuberculoses du pied, par le Dr Audry. 1890, in-8, 234 pages.......... **5 fr.**

LA VIE MÉDICALE

Les dangers du radium. — Le Dr INFROIT, le très distingué directeur du laboratoire de radiographie de l'hôpital Saint-Louis, a été victime du radium, au point qu'on a dû procéder à l'ablation d'un index.

Encore une victime du devoir professionnel.

Les médecins d'Auray. — On se souvient du beau geste des médecins d'Auray démissionnant en bloc, parce que l'adjoint Merri avait porté contre eux des accusations diffamatoires.

On croyait l'incident réglé. Mais l'adjoint a réitéré ses accusations contre nos confrères.

Ceux-ci ont alors adressé leur démission définitive. Ils ont écrit une lettre au maire dans laquelle ils font savoir qu'ils ne reprendront leurs fonctions que lorsque l'adjoint au maire aura donné sa démission d'adjoint et de conseiller municipal.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Oral.* — Séance du 28 décembre. — Question donnée : « Rapports de la vessie chez la femme. Signes et diagnostic différentiel de l'orchi-épididymite tuberculeuse. » MM. Michaux, 11 ; Lorreyte, 10 ; Boirac, 12 ; Bouttier, 14 ; Bruel, 16 ; Dubois (Robert), 15 ; Garcin, 11 ; Le Maux, 19 ; Dequignaud, 11 ; Angot, 13.

Hôpitaux de province. — *Nantes.* — M. le docteur E. Jouon est nommé chirurgien titulaire des hôpitaux.

Société de Pédiatrie. — Président, M. Richardière, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades ; vice-président, M. le professeur Marfan, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades ; secrétaire général, M. Apert, médecin de l'hôpital Andral ; secrétaires annuels, M. Tollemer et M. Veau, chirurgiens des hôpitaux ; trésorier, M. Hallé, médecin des hôpitaux.

Accident d'automobile. — M. le Dr et Mme MARCEL LABBÉ viennent d'être victimes d'un accident d'automobile qui, espérons-le, n'aura pas de suites sérieuses.

Les croix du 1er janvier. — Sont promus ou nommés :

Officiers.

MM. Dr Fiquet, médecin du ministère de l'intérieur.
Professeur Pierre Delbet, professeur à la faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux de Paris.
Dr Labadie-Lagrave, médecin des hôpitaux de Paris.
Professeur Moure, médecin à Bordeaux.
Le médecin principal de 2e classe, Chevalier.
Le pharmacien principal de 1re classe, Perrimond-Tranchet.
Le médecin major de 1re classe, Bellot.

Chevaliers.

MM. Faure, directeur de l'hôpital Lariboisière.
Dr Oudin, médecin à Paris.
Dr Magnin, médecin à Paris.
Dr Siredey, médecin des hôpitaux de Paris.
M. Wertheimer, professeur à la faculté de médecine et de pharmacie de Lille.
Dr Peyrot, médecin à Néris-les-Bains.
Dr Léonardon-Lapervenche, médecin à Ribérac.
Dr Blanc, chirurgien des hôpitaux de Saint-Etienne.
Dr Ovion, médecin à Boulogne-sur-Mer.
Dr Auger, maire de Bolbec (Seine-Inférieure).
Dr Thomas, docteur en médecine à Randan.
Dr Feuillet, docteur en médecine à Villefaguan.
Les médecins majors de 1re classe Cassien, Delaporte Penou, Boudou, Dugean.
Le médecin major de 2e classe PAUC.

Nécrologie. — Dr André Lombard, de Paris.

COURS

Clinique médicale de l'Hotel-Dieu. — PROFESSEUR GILBERT. — *Samedi 7 janvier, à dix heures et demie.* — Clinique sur la *néphrite syphilitique chronique.*

Samedi 14 janvier, à dix heures et demie. — Clinique sur le *traitement des néphrites chroniques.*

Les *mercredis*, à dix heures un quart, présentation de malades, rédaction et correction d'ordonnances.

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

DU 9 AU 14 JANVIER 1911.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 9 janvier, à une heure. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Hôtel-Dieu* (1re série) : MM. Kirmisson, Aug. Broca et Pierre Duval ; — (2e série) : MM. Reclus, Mauclaire et Proust ; — M. Sicard, suppléant.

Mardi 10 janvier, à une heure. — 5e (2e partie), *Hôtel-Dieu* (1re série) : MM. Gilbert, Carnot et Balthazard ; — (2e série) : MM. Achard, Roussy et Rathery ; — M. Lecène suppléant.

Mercredi 11 janvier, à une heure. — Médecine opératoire, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Hartmann, Legueu et Retterer.

1er (oral) : MM. Nicolas, Mauclaire et Branca.

2e : MM. Gautier, Macaigne et Jean Camus.

3e (oral, 1re partie, 1re série) : MM. Reclus, Mulon et Lequeux ; — (2e série) : MM. Retterer, Proust et Guéniot.

3e (oral, 2e partie, 1re série) : MM. Blanchard, André Jousset et Lœper ; — (2e série) : MM. Roger, Marcel Labbé et A. Léri ; — (3e série) : MM. Widal, Guillain et Léon Bernard ; — M. Sicard, suppléant.

Jeudi 12 janvier, à une heure. — Médecine opératoire, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. de Lapersonne, Rouvière et Anselme Schwartz.

3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique*, épreuve pratique : MM. Desgrez, Brumpt et Roussy.

2e (1re série) : MM. Ch. Richet, Retterer et Nicloux ; — 2e série) : MM. Prenant, Langlois et Maillard.

3e (oral, 1re partie, 1re série) : MM. Bar, Morestin et Lecène ; — (2e série) : MM. Quénu, Brindeau et Terrien ; — (3e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry et Okinczyc ; — (4e série) : MM. Rémy, Demelin et Chevassu.

4e : MM. Pouchet, Wurtz et Balthazard ; — M. A. Broca, suppléant.

Vendredi 13 janvier, à une heure. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Necker* (1re série) : MM. Segond, Aug. Broca et Proust ; — (2e série) : MM. Delbet, Legueu et Pierre Duval ; — M. Lœper, suppléant.

5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Baudelocque* : MM. Pinard, Couvelaire et Guéniot : — M. Marcel Labbé, suppléant.

Samedi 14 janvier, à une heure. — 5e (2e partie), *Beaujon* (1re série) : MM. Gilbert, Achard et Castaigne ; — (2e série) : MM. Widal, Nobécourt et Roussy.

5e (obstétrique, 1re partie), *Beaujon* : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau et Jeannin ; — M. Nicloux, suppléant.

THÈSES

Mercredi 11 janvier à une heure. — M. FINOT. Menstruation et fécondation. (MM. Pinard, président ; Gaucher, Couvelaire et Gougerot). — M. REHM. Étude thérapeutique du benzo-sulfone-para-amino-phénylarsinate de soude (Hectine). (MM. Gaucher, président ; Pinard, Couvelaire et Gougerot). — M. ZISLIN. Des indurations plastiques des corps caverneux. (MM. Segond président ; Delbet, Auguste Broca et Pierre Duval). — M. MOIGNET. Contribution à l'étude de l'ostéite tuberculeuse du pubis. (MM. Delbet, président ; Segond, Pierre Duval et Auguste Broca).

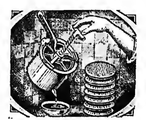
Jeudi 12 janvier à une heure. — M. JANIN. De l'utilité d'une meilleure aération à Paris. (MM. Chantemesse, président ; Pozzi, Gilbert Ballet et Jeannin). — M. HABAULT. Contribution à l'étude de la grossesse extra-utérine. (MM. Pozzi, président ; Chantemesse, Gilbert Ballet et Jeannin). — M. RAYMONDAUD. Histoire d'une école de médecine (Limoges). (MM. Gilbert Ballet, président ; Chantemesse, Pozzi et Jeannin).

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

APPAREILS NOUVEAUX

Une presse à viande. — Il n'est pas toujours facile d'obtenir du suc de viande crue en quantité convenable. En effet la viande crue, de texture spongieuse et élastique, résiste à la pression, fuit, s'écrase et n'abandonne pas son suc, quel que soit l'effort qu'on exerce. Aussi, les malades en sont-ils réduits à avoir recours à la viande crue hachée qu'ils absorbent avec répugnance, ou aux sucs de viande conservés.

On a essayé, pour vaincre la résistance de la viande crue, de l'envelopper dans un linge, après l'avoir fait macérer dans l'eau. Mais le suc ainsi obtenu est trop dilué. On a conseillé également de faire chauffer la viande pendant quelques secondes sur un gril. La chaleur coagule l'albumine et dénature les principes actifs de la viande crue : le suc n'a donc plus toute son efficacité.



Le dispositif imaginé par Monsieur A. Petit permet d'obtenir à froid et sans effort tout le suc contenu dans la viande crue, c'est-à-dire 50 p. 100 environ du poids de la viande. Le suc ainsi obtenu est rosé, très limpide, vivant pour ainsi dire.

La presse A. Petit renferme un système de disques perforés et ouvragés. La viande crue, coupée en morceaux de la grosseur d'une pièce de 5 francs et de 1 centimètre d'épaisseur environ, est répartie entre les sept disques que comporte chaque presse (voir figure). Ainsi disposée, la viande crue ne peut pas fuir, car les cannelures des disques la maintiennent en place et rompent la fibre musculaire, facilitant ainsi la chasse du suc.

Pour obtenir un bon résultat, il faut serrer doucement, par intervalles, et donner à la presse une légère inclinaison. Grâce au haut rendement de cette presse, la quantité de viande à acheter par les malades sera moindre et, par l'économie ainsi réalisée, le prix de l'appareil sera récupéré en quelques jours. Nul doute que cette presse ne soit utilisée avec avantage dans tous les cas où la Zomothérapie est indiquée.

Appareil du Pr Hill. — Le professeur Hill, de l'hôpital de Londres, a inventé un appareil devant servir à stimuler le cœur dans les cas de pneumonie, grâce à un mélange d'air, d'oxygène et d'alcool administré sous forme de vapeur dans les poumons.

MÉDICAMENTS NOUVEAUX

Cryogénine Lumière (métabenzamido-semi-carbazide). — C'est un produit non toxique dont l'administration prolongée n'entraine aucun inconvénient, c'est un antipyrétique et un analgésique fidèle. Elle a été expérimentée avec succès par un très grand nombre de médecins : Professeurs Carrière, Combemale, Faivre, etc., Docteurs Dumarest, Bayle, Durand et Gentès, Desthieux, etc., dans les diverses pyrexies et surtout dans la fièvre des tuberculeux.

La Cryogénine Lumière est préparée sous forme de comprimés dosés à 0gr,50.

On administre le premier jour une dose massive de 1 à 3 comprimés selon l'âge, on continue par un seul comprimé.

Hémoplase Lumière. — L'Hémoplase est un extrait protoplasmique de globules sanguins, à l'exclusion des stromas globulaires, présentant des propriétés antitoxiques ainsi qu'une action tonique et stimulante. Elle est indiquée dans toutes les déchéances organiques. Ce produit n'a aucune action sur le rein.

On l'emploie en ampoules pour injections intramusculaires d'une contenance de 10 centimètres cubes, la dose est de 2 à 4 ampoules par semaine ; en dragées à la dose de 6 à 8 au moment des repas.

Persodine Lumière. — C'est un médicament à base de persulfates alcalins indiqué dans tous les cas d'anorexie et d'inappétence. Il jouit de propriétés apéritives incontestables et exerce une action sur la nutrition qui se manifeste par une augmentation de poids. On l'emploie en comprimés que l'on fait dissoudre dans un peu d'eau, à prendre une demi-heure avant les repas aux doses de 1 à 3 comprimés suivant l'âge.

UNE NOUVELLE MÉDICATION ANTITUBERCULEUSE

Jusqu'à présent, tout essai de traitement spécifique contre la tuberculose n'a donné que des insuccès et nombreux sont les médecins qui, de guerre lasse, limitent leur médication anti-tuberculeuse à des règles strictes d'hygiène.

Mais est-il logique de n'attendre de bons effets curateurs que d'un traitement spécifique dans une maladie aussi complexe que la tuberculose où interviennent pour une part si variable les éléments les plus divers — terrain, germe, avec ou sans associations, localisation morbide ?

De l'*expérimentation* et des *observations cliniques* ont pu être tirées des déductions permettant d'établir une médication curative le plus souvent, toujours utile, mais nuisible en aucun cas.

L'association médicamenteuse appelée *Azotyl*, composée de façon rationnelle en vue de lutter étape par étape contre l'envahissement de l'organisme par la tuberculose, répond à ces données expérimentales et cliniques.

Ce produit comprend des lipoïdes spléniques et biliaires, de la cholesterine, du goménol et du camphre.

1. Lipoïdes spléniques et biliaires — Cholestérine. — Les notions, bien précises de l'immunité ont permis de démontrer que chaque organe possède dans ses cellules une quantité de lipoïdes d'autant plus grande que ces organes sont plus directement menacés par les infections. Les travaux de Renaut, confirmés par les observations de Pfeiffer, ont montré que la rate, riche en lipoïdes, oppose une première barrière à l'action des germes microbiens.

Mais la rate peut être insuffisante ; l'infection suivant alors sa marche ordinaire atteint le foie dont l'action anti-infectieuse et antitoxique est due à la *cholestérine* (Phisalix, Gérard et Lemoine).

Les lipoïdes qui entrent dans la composition de l'Azotyl doivent jouer le même rôle que les lipoïdes spléniques et biliaires. Il a été en effet prouvé qu'ils en possèdent les propriétés.

Ils sont :

1° Antitoxiques (Phisalix, Vincent, Gérard, Wassermann et Takaki, Kemperer et Schepilews'ky) ;

2° Bactériolytiques (Landsteiner et Ehrlich, Raubitchek et Russ). Dans ce cas, il semble que les lipoïdes interviennent surtout comme agents phagogènes. Cette action dépend de la composition des lipoïdes qui constituent en effet de véritables substances colloïdales dont l'action phagogène est nettement marquée.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE (*Suite*)

Or es travaux récents sur les substances colloïdales ont montré que agglutinine, précipitine, antitoxine, bactériolysine ne sont que des systèmes colloïdaux dont a production sur le sérum sanguin est renforcée par la présence des lipoïdes de l'Azotyl qui forment avec eux des complexes de colloïde.

3° ANTIHÉMOLYTIQUES. — Les lipoïdes de l'Azotyl interviennent pour empêcher la destruction des globules rouges par les poisons microbiens (Kaussmann, Salkowski, Iscovesco, Pribram, Noguchi, Landsteiner, etc.).

II. Goménol. — Le goménol est un bactéricide direct. Fiessinger et Marie ont montré que, sous l'influence des injections de goménol, les globules blancs secrètent des ferments spéciaux qui ont été isolés.

Le FERMENT PROTÉOLYTIQUE agit sur les parois anfractueuses des lésions tuberculeuses et les régularise. Les sécrétions sont modifiées ; elles présentent une fluidité beaucoup plus grande. Quelquefois même il peut y avoir des traces sanguinolentes dues à une congestion locale et passagère qui est d'un indice plutôt favorable.

Le FERMENT LIPOLYTIQUE exerce ensuite son action sur l'enveloppe protectrice du bacille de Koch, substance cireuse qui est solubilisée par le ferment puis digérée, laissant ainsi le bacille plus susceptible aux actions médicamenteuses ou humorales.

III. Camphre. — L'action du camphre dans la tuberculose vient d'être à nouveau étudiée, par le Dr Hamant qui a montré son effet favorable sur l'asthénie des tuberculeux, son rôle comme agent antispasmodique fluidifiant les sécrétions et comme substance enrayant les associations microbiennes, si fréquentes dans les bacilloses.

En somme, l'*Azotyl* :

1° Exerce une action opothérapique utile, en suppléant à l'hypofonctionnement des organes atteints et en excitant leur action physiologique et plus spécialement l'activité des lipoïdes.

2° Intervient comme agent antihémolytique, antitoxique et bactériolytique.

3° Favorise la diapédèse des leucocytes polynucléaires qui secrètent d'abord des ferments protéolytiques modificateurs et régularisateurs des parois, puis des ferments lipolytiques qui digèrent l'enveloppe périphérique des bacilles tuberculeux.

4° Stimule l'état général des malades, tonifie le cœur, enraie les associations microbiennes, modifie les sécrétions.

Mode d'emploi. — L'*Azotyl* s'emploie :

1° En injections sous-cutanées ou intra-musculaires. On injecte tous les jours ou tous les deux jours le contenu d'une ampoule. Après vingt injections on suspend le traitement pendant dix jours pour le continuer aussi longtemps que l'exige la gravité de la maladie.

2° En pilules glutinisées, à la dose de six pilules par jour prises de préférence aux repas.

L'*Azotyl* exerce son action favorable sur les tuberculoses médicales et chirurgicales.

L'*Azotyl* n'est pas toxique. Son emploi s'accompagne rarement de réaction générale ou locale.

CONNAISSANCES PRATIQUES

Conservation des œufs par le froid.

Aux Etats-Unis et en Allemagne, on conserve beaucoup d'œufs par le froid. Cette méthode de conservation donne de bons résultats, si l'on a soin d'observer certaines précautions : la température des chambres froides de doit pas être trop basse (entre + 1° et + 4°), et l'état hygrométrique de l'air doit y être suffisant pour empêcher l'évaporation. L'œuf conservé à + 1° doit être consommé aussitôt après sa sortie du frigorifique, tandis que l'œuf réfrigéré entre + 1°,7 et 4° 4 peut être gardé encore quelque temps à la température ordinaire.

Les œufs ainsi conservés ressemblent entièrement aux œufs frais ; la chambre à air n'augmente pas de volume.

Certains œufs peuvent présenter des taches, mais cela est exceptionnel, car des dispositifs spéciaux permettent de leur faire subir une rotation lente et continuelle, afin que le jaune garde sa position centrale et ne vienne pas adhérer à la coquille ; d'ailleurs, il semble qu'il suffise, pour éviter cet inconvénient, de les retourner tous les trois jours (*Hygiène de la viande et du lait*, sept. 1910). Les œufs frigorifiés ont un goût un peu différent de celui des œufs frais, mais ils sont, néanmoins, très bien acceptés des consommateurs.

On conservera aussi par le froid des œufs débarrassés de la coquille ; dans ce cas, ils doivent être soumis à une température inférieure à celle de leur point de congélation. (*Rev. scient.* 12 nov. 1910.) (1).

(1) D'après la *Gazette des Hôpitaux*.

Pour émailler votre bicyclette.

Enlevez soigneusement l'émail existant soit à l'aide d'un couteau, ou mieux d'un chalumeau-lampe de soudeur, etc., mais de manière à ne pas trop chauffer pour éviter de faire dissocier les brasages. Frottez énergiquement les parties avec une brosse métallique, ou de la toile émeri de manière à polir les parties que vous voulez émailler.

Puis donnez une première couche avec la peinture suivante : faites dissoudre du noir d'ivoire dans de la térébenthine. Laissez sécher complètement et polissez avec un mélange de ponce en poudre et d'eau. Puis donnez une seconde couche, que vous traiterez de la même façon. Le ponçage ne doit pas attaquer la peinture mais il a seulement pour but d'enlever l'excédent et les aspérités. Puis passez une couche légère de vernis au copal. Exécutez cette opération dans un enduit chauffé où il n'y a ni poussière ni courants d'air. Laissez sécher à l'abri de la poussière

Plantes pour vases sur piliers.

Les vases placés sur les piliers de porte d'entrée, et à d'autres endroits peu accessibles, sont d'entretien difficile ; aussi faut-il rechercher pour leur garniture des plantes peu exigeantes et robustes. Les Agaves, les Aloès, les Cactées sont tout indiqués. Mais les Phœnix ou les Chamœrops sont plus décoratifs.

Comme fleurs, les Pélargoniums zonés et à feuille de Lierre, les Capucines, les Cannas se comportent très bien. Mais faut-il employer assez souvent les arrosages à engrais, pour reconstituer la fertilité du sol qui s'appauvrit, très vite. (*Vie à la Campagne.*)

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

(Voir le détail au verso page II)

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(*Chaque abonné a droit à ces cinq primes*) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.
2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical, pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.
3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.
4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.
5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical jusqu'à fin janvier

(*Chaque abonné a droit à une seule de ces douze primes*) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).
2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.
3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris.
4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.
5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.
6° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).
7° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*
8° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.
9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Mathieu, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.
10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.
11° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison Auricoste, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.
12° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de Pougues St-Léger.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LA DÉCLARATION DES MALADIES TRANSMISSIBLES

Le bon sens finirait-il par triompher et les efforts coordonnés des groupements médicaux arriveraient-ils enfin à un résultat positif? C'est la question que la discussion actuellement ouverte sur la déclaration obligatoire des maladies transmissibles permet de poser.

La loi de 1902, malgré les efforts de Brouardel, avait fait au médecin l'obligation de déclarer *seul* les maladies contagieuses constatées dans sa clientèle. Il devenait ainsi le collaborateur utile et actif de l'État dans la défense de la santé publique. Mais en même temps était par là souvent compromise la bonne harmonie entre le médecin et son client ; il devait déclarer toujours, fût-ce à l'insu et contre le gré du malade, ce qui ressemblait à une dénonciation ; au cas possible d'erreur de diagnostic, il risquait, le cas s'est présenté, d'être poursuivi par son client pour diffamation et assigné en dommages-intérêts. Au surplus, bien souvent la déclaration restait inefficace quant aux mesures de désinfection ultérieure.

Les conséquences étaient inévitables. Pris entre des intérêts contradictoires, celui de l'État, celui de leurs clients, le leur propre, un grand nombre de médecins s'abstinrent de faire la déclaration ; lorsque, après avoir laissé la loi lettre morte pendant sept ans, on s'avisa d'en exiger l'application, des poursuites, qui allèrent jusqu'à des condamnations, amenèrent d'énergiques et convaincantes protestations du corps médical. Après un débat assez vif avec une délégation de l'Association Générale et de l'Union des Syndicats, M. Clemenceau, alors président du conseil, comprit la nécessité de modifier la loi et, par une de ces décisions subites dont il est coutumier, il chargea M. Mirman de préparer un nouveau projet.

Celui-ci, déposé au Sénat, a été l'objet d'un long examen par une commission que préside M. Cordelet. Elle a bien voulu entendre le président de l'A. G. et les représentants des groupements médicaux ; elle a consenti à tenir compte de leurs indications précises et à s'inspirer du texte qui lui a été soumis par le président de l'A. G. Un principe capital a été tout d'abord posé : *les chefs de famille ou d'établissement sont tenus en première ligne à la déclaration, c'est à leur défaut que la responsabilité du médecin doit intervenir*. Dans le projet dont le sénateur P. Strauss est rapporteur, le médecin traitant, dès le diagnostic établi, remettrait au chef de famille un bulletin qu'il serait tenu d'adresser à l'administration compétente ; celle-ci en accuserait réception au seul médecin ; ce dernier à son tour devrait faire la déclaration si, dans les trois jours, il n'avait pas reçu d'accusé de réception.

Sans doute les étatistes sont fondés à critiquer ce délai de trois jours, bien long s'il s'agit d'une maladie épidémique, mais convient-il à ce sujet de revenir en arrière et de se rallier à l'amendement du sénateur Cazeneuve? Celui-ci demande que le médecin seul reste chargé de la déclaration, et se borne à réclamer du malade, ou à son défaut du chef de famille, l'obligation de collaborer à cet acte en signant avec lui le bulletin de déclaration. Il nous semble, comme à la plupart des médecins, que ce serait laisser subsister un grand nombre des abus dont le nouveau texte doit amener la suppression.

Faire participer les familles aux responsabilités dans la déclaration des maladies transmissibles, (comme l'établit le projet de loi déposé), ne pas en imposer la charge au seul médecin, qui risquait autrefois de se porter à lui-même par la déclaration un grave préjudice, obtenir enfin que les pénalités qui frappent le médecin, lors de non-déclararion ne soient en aucun cas supérieures à celles qui atteignent le chef de famille, tel est le but qu'il faut atteindre pour remédier aux défauts de la loi actuelle. Grâce aux efforts auxquels nous avons fait allusion, la cause est près d'être gagnée. Espérons que la commission sénatoriale restera fidèle au point de vue qu'elle a adopté et que les médecins trouveront dans la haute assemblée des défenseurs qui permettent à leurs légitimes revendications de triompher définitivement. P. LEREBOULLET.

CHOSES DU JOUR

LA BIÈRE EN ALLEMAGNE

Si l'on en croit les statistiques officielles, la consommation de la bière décroît rapidement en Allemagne. Pendant l'année 1909, elle a diminué d'environ quatre litres et demi par tête d'habitant ; l'année précédente, la diminution avait été plus forte encore. Il y a mieux : le nombre des brasseries, qui, en 1906, était de 6.035, est tombé, en 1907, à 5.792, en 1908, à 5.590, enfin, il n'était plus en 1909, que de 4.768. En outre, on a noté que la quantité de malt employée dans la fabrication de la bière a baissé dans des proportions plus fortes encore, ce qui prouve que la bière que boivent nos voisins est de plus en plus légère.

Les Français commencent à ne plus boire de vin ; les Allemands commencent à ne plus boire de bière ; les Chinois sont las du thé. Il y a de jolies places à prendre pour les eaux minérales.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'UTILISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES COMME ENGRAIS ET COMME COMBUSTIBLE

L'évacuation régulière des ordures ménagères est pour toutes les villes importantes un très sérieux problème. Il nous suffira, pour montrer son importance, de signaler que Paris produit en moyenne chaque jour 2 200 tonnes d'ordures ménagères et dépense pour leur enlèvement et leur traitement plus de 4 millions par an. élevée : elle varie de 12 à 21 francs la tonne. La gadoue telle qu'elle est livrée à l'agriculture contient, il est vrai, une proportion élevée d'eau, atteignant 27 à 45°. Les résultats des analyses donnés ici ne peuvent renseigner à cet égard, les échantillons prélevés ayant perdu pendant le transport une grande partie de leur humidité. Mais même en admettant une teneur moyenne en eau de 40 p. 100, la valeur intrinsèque de la tonne de gadoue serait encore de 7 à 13 francs environ.

Tableau I.

DATES des prélèvements.	PROVENANCE ET NATURE des matières essayées.	PERTE à 110° o/o.	DOSAGE ET VALEUR de la matière desséchée à 110° (pour 1000 kg.). Azote. Teneur.	Azote. Valeur.	Potasse. Teneur.	Potasse. Valeur.	Acide phosphorique. Teneur.	Acide phosphorique. Valeur.	Valeur totale.
			kg.	fr. c.	kg.	fr. c.	kg.	fr. c.	fr. c.
20 février 1908 (gadoue d'hiver).	Usine d'Issy (Gadoue broyée)	6,2	7,0	10,50	6,0	3,00	6,0	2,25	15,75
	Usine de Saint-Ouen (Gadoue broyée)	3,9	8,0	12,00	8,0	4,00	7,0	2,63	18,63
	Usine de Romainville (Gadoue broyée)	5,9	6,0	9,00	7,0	3,50	7,0	2,63	15,13
	Usine de Vitry. Poudro	3,5	7,0	10,50	7,5	3,75	7,0	2,63	16,88
	Usine de Vitry. Rejet des tamis	6,1	8,0	12,00	5,0	2,50	8,0	3,00	17,50
8 juillet 1908 (gadoue d'été).	Usine d'Issy (Gadoue broyée)	4,24	9,3	13,95	4,2	2,10	6,5	2,44	18,49
	Usine de Saint-Ouen (Gadoue broyée)	6,60	9,0	13,50	5,5	2,75	11,0	4,13	20,38
	Usine de Romainville (Gadoue broyée)	5,73	10,5	15,75	6,2	3,10	6,7	2,51	21,36
	Usine de Vitry. Poudro	4,12	5,5	8,25	4,7	2,35	4,8	1,80	12,40
	Usine de Vitry. Rejet des tamis	7,43	7,0	10,50	10,3	5,15	7,3	2,74	18,39
26 janvier 1909 (gadoue d'hiver).	Usine de Vitry. Poudro	12,7	5,9	8,85	8,0	4,00	6,7	2,51	15,36
	Usine de Vitry. Rejet des tamis	24,9	7,4	11,10	2,4	1,20	7,1	2,66	14,96

Pendant longtemps on a pu se contenter de mettre la « gadoue » à la disposition des agriculteurs, qui venaient la chercher gratuitement ou moyennant de faibles subventions.

C'est qu'en effet les ordures ménagères constituent un excellent engrais et leur valeur à cet égard est loin d'être négligeable. Les évaluations faites par les divers auteurs varient en général de 6 à 12 francs. M. Mazerolle, ingénieur de la première section de la voie publique de la Ville de Paris, donne à ce sujet, dans un rapport soumis au Conseil municipal, des chiffres intéressants, résultant d'analyses faites par le laboratoire municipal.

Il arrive, pour la valeur de la gadoue desséchée comme engrais, aux chiffres indiqués dans le *Tableau I*, en prenant comme prix unitaires les prix moyens des différents principes fertilisants dans les divers engrais minéreux en usage, savoir :

Azote........ .. 1 fr. 50 le kilogramme.
Potasse............. 0 fr. 50 —
Acide phosphorique.. 0 fr. 375 —

La valeur intrinsèque de la gadoue desséchée est donc

Malgré cela, les agriculteurs dédaignent de plus en plus cet engrais. Divers essais ont été faits pour tenter de le remettre en faveur.

On a d'abord essayé de trier les ordures ménagères pour les débarrasser des vieilles ferrailles, tessons, etc., puis de les broyer pour les rendre plus homogènes.

La première usine de broyage, installée à Saint-Ouen par la Société des Engrais complets, a réussi à écouler ses produits dans des conditions satisfaisantes. Mais il n'en a plus été de même lorsque deux autres usines de broyage ont été créées à Issy-les-Moulineaux et Romainville : l'augmentation de la production a rendu la vente très difficile.

Un nouveau progrès a été réalisé par une autre société, la Société des Engrais organiques, en tamisant les matières après broyage, de manière à obtenir un produit nommé *poudro*, et qui a l'aspect du terreau.

Mais le poudro lui-même se vend mal, depuis que les autres usines se sont mises également à le fabriquer.

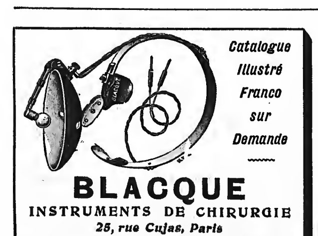
Malgré les progrès réalisés, la gadoue, même à l'état de poudro, n'a que des débouchés insuffisants, et son

Tableau II.

USINE où l'essai a eu lieu.	PÉRIODE de l'année.	DATE de l'essai.	DURÉE de l'essai.	PRESSION de la vapeur à la chaudière.	PROPORTION en poids de clinkers ou cendres.	QUANTITÉ de vapeur produite par kg. de gadoue brûlée.	OBSERVATIONS.
			heures.	kilogr.		kilogr.	
Saint-Ouen.	Été....	29 juillet 1907.	6,45	»	»	0,645	Mise en marche des fours, rendement progressif dû à l'échauffement des maçonneries.
		8 août 1907...	8	12	»	0,892	
		9 août 1907...	8	12	»	0,991	
	Hiver...	20 déc. 1907...	10	11,75	»	1,17	
		21 déc. 1907...	10	11,75	»	1,13	
	Été....	18 août 1908...	7	10,2 à 10,8	20,8 %	0,849	Mauvais tirage de la cheminée.
		19 août 1908...	7	8,5 à 10,8	17,5 %	0,912	
Issy.... ..	Hiver...	30 janv. 1908..	8	11,5	25 %	1,390	
		31 janv. 1908..	10	10		1,071	
		1er fév. 1908..	4	»		0,842	Une partie des gaz a été déviée par les by-pass.
Vitry......	Hiver...	3 fév. 1909...	7,30	5,48	21,4 %	1,81	Essais faits par le rejet des tamis, après séparation du poudro.
		4 fév. 1909...	7,30	6,34		1,86	




OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
CHOAY
2 à 8 par jour
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS


Catalogue
Illustré
Franco
sur
Demande
BLACQUE
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
25, rue Cujas, Paris


SEMER LES
Graines d'Élite
CLAUSE
CULTURE DE GRAINES
Brétigny-sur-Orge
(Seine-et-Oise)
Catalogue n° 34
franco.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

emploi agricole se restreint sans cesse, sans doute en raison de la concurrence des engrais minéraux et de l'hostilité des communes contre les dépôts de gadoue.

Aussi est-on conduit à chercher à utiliser d'autres propriétés des ordures ménagères.

En Amérique, on les a quelquefois traitées pour extraire les corps gras qu'elles contiennent. Aucun essai n'a été tenté dans ce sens en France, où la composition de la gadoue se prêterait du reste moins bien à ce traitement.

Mais on peut tirer parti des ordures ménagères comme combustible. Dans des fours spéciaux, convenablement aménagés, avec tirage forcé, on arrive non seulement à les faire brûler d'une manière assez complète pour qu'il ne se produise à peu près aucune fumée, mais encore à utiliser la chaleur produite pour le chauffage de chaudières : la quantité de vapeur produite n'est pas négligeable : elle peut atteindre et même dépasser le poids de la gadoue brûlée.

Des fours ont été installés dans les usines de broyage de la Ville de Paris pour détruire les ordures ménagères que l'on ne pouvait vendre. Des essais faits dans ces diverses usines ont donné les résultats suivants, que nous empruntons également au rapport de M. Mazerolle (voir *Tableau II*) :

A l'usine de Saint-Ouen	32.417 tonnes.
— de Romainville..........	29.557 —
— d'Issy..................	38.138 —
Soit au total.........	100.112 tonnes.

A l'usine d'Issy, où la vente des gadoues broyées est la moins rémunératrice, la Société des engrais complets utilise la vapeur produite par l'incinération des ordures à la production d'énergie électrique, qu'elle vend à la Société Westinghouse au prix de 42 millimes le kilowatt-heure. Une tonne de gadoue pouvant produire 60 kilowatts-heure disponibles, la recette correspondante serait 2 fr. 52 par tonne, chiffre suffisant pour couvrir les dépenses d'incinération.

Dans l'avenir, l'utilisation des gadoues comme combustible paraît appelée à se généraliser à Paris. D'après un vaste programme actuellement en cours de réalisation, une nouvelle usine, exclusivement incinératoire, serait créée à Gennevilliers et aurait une puissance continue de 1 000 kilowatts. Concurremment avec l'usine de Saint-Ouen, elle fournirait tout au moins une partie de l'énergie nécessaire pour alimenter les usines de refoulement d'eaux d'égout à Colombes et à Clichy. Les usines de Romainville et d'Ivry assureraient le fonc-

Tableau III.

DATES des prélèvements.	PROVENANCE ET NATURE des matières essayées.	PERTE à 110°.	RECHERCHES faites sur la matière desséchée à 110°. Cendres.	Carbone.	Hydrogène.	Calories dégagées par la combustion de 1 gramme.
20 février 1908 (gadoue d'hiver).	Usine d'Issy............. Gadoue broyée.	6,2	47,0	»	»	3,450
	Usine de Saint-Ouen..... Gadoue broyée.	3,9	51,5	»	»	3,200
	Usine de Romainville.. .. Gadoue broyée.	5,9	45,5	»	»	3,250
	Usine de Vitry. Poudro..............	3,5	49,5	»	»	3,250
	Usine de Vitry. Rejet des tamis	6,1	40,0	»	»	3,750
8 juillet 1908 (gadoue d'été).	Usine d'Issy............ Gadoue broyée.	4,24	59,0	18,8	1,7	2,000
	Usine de Saint-Ouen..... Gadoue broyée.	6,60	51,5	25,4	2,4	2,750
	Usine de Romainville..... Gadoue broyée.	5,73	57,2	24,9	2,0	2,300
	Usine de Vitry. Poudro..............	4,12	67,8	16,9	1,5	1,250
	Usine de Vitry. Rejet des tamis.......	7,43	46,2	24,3	3,1	2,750
26 janvier 1909 (gadoue d'hiver).	Usine de Vitry. Poudro..............	12,7	58,5	33,7	1,2	2,750
	Usine de Vitry. Rejet des tamis.......	24,9	47,0	29,0	3,1	2,650

Les essais de laboratoire ont donné les résultats suivants, qui font ressortir une puissance calorifique moyenne de 2 à 3 calories par gramme de matière desséchée, la gadoue d'hiver étant plus riche à ce point de vue que celle d'été (voir *Tableau III*).

Il semble que la destruction des ordures ménagères par le feu puisse être considérée comme le procédé de l'avenir. Il est d'ailleurs appliqué sur une vaste échelle en Angleterre, où il est pratiqué dans toutes les grandes villes ; en Allemagne, à Hambourg, Francfort, Kiel, Wiesbaden ; en Autriche, à Brunn, Fiume ; en Belgique, à Bruxelles, Ixelles ; en Suisse, à Zurich. Il commence également à se généraliser en France.

Les hygiénistes ne peuvent que s'en réjouir, et les agriculteurs auraient mauvaise grâce à s'en plaindre, puisque c'est leur dédain pour cet engrais fort riche, qui oblige à chercher d'autres débouchés.

C'est malheureusement une mesure très onéreuse, la manutention et le chargement de la gadoue dans les fours nécessitant des dépenses de main-d'œuvre fort élevées. Ces dépenses peuvent être, il est vrai, atténuées par l'utilisation de la vapeur produite. Il est telles villes d'Angleterre où la force motrice employée pour le fonctionnement des tramways électriques n'a pas d'autre origine.

A Paris, l'incinération est déjà appliquée sur une assez vaste échelle, puisque, en 1909, il a été brûlé :

tionnement des usines d'eaux de rivière de Ménilmontant et d'Austerlitz.

On espère que cette utilisation de l'énergie produite viendra atténuer d'une manière sensible les sacrifices financiers considérables que la Ville de Paris est obligée de consentir.

Malheureusement, la destruction des ordures ménagères par le feu n'est que partielle, car il reste comme résidu de la combustion une proportion très élevée de cendres plus ou moins scorifiées ou clinkers, environ moitié du poids de la gadoue brute, dont l'évacuation est souvent difficile, lorsqu'on ne dispose pas de décharges à proximité.

On a, il est vrai, cherché à utiliser le clinker, notamment pour la fabrication de briques, de dallages de trottoirs, etc., mais il s'agit toujours, non d'emplois rémunérateurs, mais de procédés généralement onéreux pour se débarrasser de produits gênants.

Quoi qu'il en soit, il semble qu'une usine d'incinération puisse se suffire à elle-même, à la condition de vendre son énergie, et n'entraîner aucune dépense de traitement ; mais c'est là tout ce que l'on peut espérer actuellement du moins ; et il ne faut pas oublier que, même ainsi, l'incinération reste plus onéreuse que la vente comme engrais, car celle-ci, lorsqu'elle peut être réalisée, est une source de bénéfices et vient atténuer les frais de collecte et de transport des ordures ménagères, qui, dans les grandes villes, sont fort élevés.

SEVARUS.

LA MEDECINE AU THEATRE

AU GRAND GUIGNOL. — SABOTAGE

Les pièces qui côtoient la médecine, la folie et la mort sont monnaie courante au grand guignol. Mais le plus souvent le médecin n'y joue qu'un rôle épisodique. Dans *Sabotage,* drame dû à la collaboration de MM. Hellem, Valcros et d'Estor, le médecin tient un rôle principal et la scène nous le représente en train d'opérer un malheureux petit enfant atteint du croup, que le sérum n'a pu soulager complètement. Voici l'histoire : le petit Chaigneau est atteint du croup ; et l'asphyxie fait des progrès ; il y a urgence d'opérer immédiatement bien qu'il soit déjà tard dans la soirée. Le Dr Margy fouille donc la gorge du petit enfant ; mais au milieu de l'opération qui se déroulait fort bien, l'électricité s'éteint : l'enfant est mort quand on a pu trouver une bougie. C'est le père qui, dans une réunion publique, a déterminé la grève des électriciens. Quand il rentre en triomphateurs, sa joie se change vite en un désespoir que scandent les cris de la mère et les reproches du médecin. Les auteurs ont très bien composé le personnage du médecin et fait représenter avec un grand souci de vérité l'opétion de la trachéotomie. La pièce est d'ailleurs très poignante et a obtenu un très grand succès.

NOUVEAUTÉS. — CHOU-BLANC

Chou-Blanc vient de finir sa carrière et de céder la place au Zèbre qui méritera aussi les honneurs de *Paris Médical* puisqu'il y paraît un médecin jouant, plus ou moins au guérisseur. Dans Chou-Blanc, l'excellent acteur Germain représentait un apache qui, pour se soustraire à une situation gênante, se faisait passer pour docteur et s'endormait sur la poitrine du malade qu'il ausculte. « Excelsior » pour montrer la vraisemblance de cette situation plaisante qui pouvait paraître un peu forcée rappelle l'anecdote suivante :

« Environ un an avant sa mort, le professeur Potain avait été appelé au chevet d'un malade, bon bourgeois tranquille, qui souffrait d'une mauvaise bronchite.

Le médecin demanda à être seul avec son malade, et se mit en devoir de l'ausculter, lui demandant, comme les praticiens font souvent en pareil cas, de compter à haute voix.

Derrière la porte, l'épouse alarmée s'étonna de la longueur de cette consultation et après une attente inusitée entra.

Elle trouva... le bon docteur endormi sur la poitrine de son client !

Et celui-ci, le pauvre, comptait toujours...

Il en était à 427... 428... »

Les mânes du professeur Potain nous pardonneront de rapporter cette petite histoire, inventée sans doute de toutes pièces... mais on lui en a tant prêtées de son vivant, qu'elles ne doivent pas s'offusquer si on en ajoute quelques unes aujourd'hui.

Spectator.

CURIOSITÉS

Un cas de conception survenue dans des circonstances extraordinaires.

Ce cas concerne une femme de vingt-huit ans, mariée depuis cinq années, et qui n'avait pas eu d'enfants jusqu'alors. A l'âge de six ans, elle avait été renversée par une voiture. Une des roues l'avait blessée au talon droit, puis, s'engageant entre les deux cuisses, elle s'était arrêtée au moment d'atteindre la partie inférieure du tronc. Pendant trois mois la victime de cet accident avait dû garder le lit, en proie à la fièvre, et pendant les quatre premières semaines elle était restée sans connaissance. Une fois levée, elle récupéra l'usage de ses jambes, comme si de rien n'était. Elle ne se plaignait plus de rien ; elle urinait sans difficulté, seulement le jet se dirigeait latéralement vers la gauche. Elle avait été réglée pour la première fois à l'âge de quatorze ans ; elle s'était mariée à l'âge de vingt-trois ans. Son mari déclara que les rapports conjugaux n'avaient jamais eu lieu normalement, du fait de l'absence d'un vagin chez la femme. Dans ces conditions, les deux époux avaient considéré la survenance d'une grossesse comme une éventualité irréalisable. Or, la femme ayant été prise, à l'improviste, de douleurs pareilles à celles de l'accouchement, se décida à se rendre à Dresde, dans le service d'accouchement, où on reconnut sans peine qu'elle était enceinte et en plein travail. On se rendit compte également de l'absence d'une vulve et d'une entrée vaginale. A la place de la vulve, se voyait une grande cicatrice radiée, allant de la symphyse jusqu'au périnée. On ne découvrait pas non plus de méat urétral. Au niveau du tiers inférieur de la cicatrice et à gauche, existait une petite ouverture, livrant accès à une bougie urétrale et par laquelle venait sourdre un liquide rougeâtre, floconneux. Une sonde, introduite dans cette ouverture, pouvait pénétrer jusqu'à une profondeur de 19 centimètres, et atteindre l'utérus. Sans doute la vessie communiquait avec ce canal, qui allait en se dilatant un peu, de bas en haut.

Pour délivrer cette femme, on dut pratiquer l'opération césarienne. On mit au monde un enfant vivant et bien constitué. En somme, chez elle, les spermatozoïdes, pour atteindre la cavité utérine, avaient dû traverser un canal étroit, d'une longeur de 19 centimètres, et faire preuve, ainsi, d'une vitalité extraordinaire.

(*Revue internationale de clinique et de thérapeutique.*).

LES COSTUMES DE MÉDECIN



Médecin juif de Constantinople au XVIe siècle.

(*Collection Hartmann*).

**

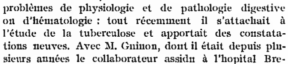
NECROLOGIE

LOUIS-GABRIEL SIMON

La jeune génération médicale de nos hôpitaux parisiens est douloureusement frappée. Louis-Gabriel Simon meurt à trente-quatre ans, terrassé par une rapide maladie que les soins les plus dévoués de ses amis n'ont pu enrayer. En lui disparaît l'un de ceux sur lesquels on pouvait fonder les plus légitimes espoirs : il emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu. Si sa modestie qui le portait trop souvent à s'effacer, si les hasards si fréquemment injustes des concours l'ont empêché de remporter tous les succès dont il était digne, ceux qui travaillent connaissaient les solides qualités de ce chercheur. Expérimentateur habile, histologiste sûr, il avait auprès de son maître le professeur Roger, avec lui, avec M. Marcel Garnier, élucidé bien des problèmes de physiologie et de pathologie digestive ou d'hématologie : tout récemment il s'attachait à l'étude de la tuberculose et apportait des constatations neuves. Avec M. Guinon, dont il était depuis plusieurs années le collaborateur assidu à l'hopital Bretonneau, il avait su mener à bien de nombreux travaux de pathologie infantile : c'est comme pédiatre qu'il a donné son dernier article à *Paris médical*. L'an dernier, il avait, avec M. Castaigne, consacré une importante monographie aux maladies du foie et des reins chez l'enfant. Son esprit clair et méthodique, son savoir étendu, sa conscience, donnaient à ce qu'il écrivait un caractère de solidité et de probité scientifique qui montre bien ce qu'il serait devenu si sa carrière n'avait été brusquement brisée. Et ses amis savent aussi tout ce qui se cachait de bonté et de dévouement sous une apparente réserve et le charme que son intelligence vive et ouverte, son cœur fidèle donnaient à l'intimité de sa vie. S'il est pour les siens une consolation c'est bien l'unanimité des regrets que sa mort provoque ; c'est aussi la certitude que, comme médecin et comme savant, il a utilement rempli les trop courtes années qu'il a vécues.



LOUIS-GABRIEL SIMON.



Pierre LEREBOULLET.

CHRONIQUE DES LIVRES

Traité pratique de Pathologie exotique de GRALL et CLARAC, fascicule II, — ***Parapaludisme et fièvres des pays chauds***, par GOUZIEN, GRALL, 1911, 1 vol. gr. in-8 de 480 pages avec figures, 12 fr. J.-B. Baillière et fils, Paris.

Le premier volume du *Traité de Pathologie exotique* concernait uniquement l'étude du Paludisme ; le tome II est consacré au Parapaludisme et aux fièvres des pays chauds. Nous voyons tout d'abord une remarquable étude, due à M. Gouzien, sur la fièvre bilieuse hémoglobinurique, dont l'étiologie et la pathogénie ont été jusqu'ici l'objet de si nombreuses discussions ; des développements du plus haut intérêt abondent sur cette question. Après un chapitre sur la fièvre à vomissements noirs, M. Grall expose les accidents nerveux du paludisme, puis les fièvres climatiques. Après des études sur l'insolation et le coup de chaleur, puis sur la Ticke Fever, le typhus récurrent de nos possessions indo-chinoises, signalons l'exposé brillant des Kala-Azar par le Dr Lebeuf. Ce volume se termine par un sujet d'actualité, la fièvre de Malte, qui sort aujourd'hui de ses domaines et vient faire des incursions inquiétantes sur notre territoire.

Les matières étudiées dans ce volume sont des plus intéressantes : elles ont été traitées par des savants dont la compétence n'est pas à discuter : les descriptions qu'ils en donnent sont vécues. Aussi la lecture n'en est-elle que plus attachante ; souhaitons à cette nouvelle collection le succès qu'elle mérite.

C. DOPTER.

Traité chirurgical d'Urologie, par FÉLIX LEGUEU, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital Laennec. Préface de M. le Professeur GUYON, membre de l'Institut, 1911, 1 fort vol. in-8 jésus de VIII-1382 pages, avec 708 gravures dont 45 en couleurs hors texte, cartonné, 40 fr. (Félix Alcan, éditeur).

Dans cet ouvrage l'auteur a basé sa classification sur les grands processus morbides : la *tuberculose*, l'*infection*, la *lithiase*, qui évoluent dans l'appareil urinaire et y multiplient, suivant des règles toujours égales, leurs diverses localisations.

Ils constituent la division de son livre comme ils se partagent la pathologie de l'appareil urinaire. Il les passe successivement en revue en des chapitres distincts et a pu ainsi tracer, pour chaque maladie, un tableau d'ensemble de ses voies d'entrée, de son évolution, de ses extensions, et étudier ses localisations successives dans l'ordre où elles se produisent.

M. Legueu a mis cet ouvrage au courant de la littérature et des dernières acquisitions de la science. Il a donné à la clinique et à la thérapeutique une importance considérable, ne perdant jamais de vue cette idée directrice qu'un ouvrage, même théorique, n'a d'autre but que d'apprendre, de faciliter et de perfectionner le dia-gnostic et le traitement des maladies. En ce qui concerne la technique chirurgicale, il développe les procédés que son expérience lui a montrés les plus simples et les meilleurs, insistant beaucoup plus sur les résultats et les indications opératoires que sur des procédés surannés ou non encore éprouvés.

A. SCHWARTZ.

LA MEDECINE AU PALAIS

Exercice illégal de la médecine.

Depuis un certain temps déjà, la Jurisprudence semble appliquer d'une façon plus sévère les textes relatifs aux conditions de l'exercice de la médecine et les parquets demandent plus souvent aux tribunaux de protéger les médecins contre les irréguliers de toutes sortes qui semblent un danger incessant pour la société souffrante.

La dixième chambre correctionnelle du Tribunal de la Seine paraît avoir fait un pas de plus dans cette voie, en rendant le 11 novembre dernier un jugement fort intéressant.

M. Jean M....., médecin gymnaste suédois, poursuivi pour exercice illégal de la médecine, fut condamné à 100 francs d'amende par un jugement motivé qui retint à la charge de l'inculpé : 1° Le fait d'avoir examiné ses visiteurs et de les avoir renvoyés à un autre médecin quand il les trouvait malades. 2° Le fait de se dénommer sur ses cartes « médecin gymnaste suédois » en indiquant ses heures de consultations.

L'article 16 de la loi du 30 novembre 1892 dans son premier paragraphe dispose que « toute personne qui *prend part habituellement ou par direction suivie au traitement* des malades, sauf les cas d'urgence et sans être dans les conditions légales, exerce illégalement la médecine ».

M. M..... n'était pas dans les conditions légales stipulées, puisqu'il n'était pas muni du diplôme nécessaire ; d'autre part l'élément d'habitude constitutif du délit était démontré par les heures de consultations et l'aveu de l'inculpé. Mais pouvait-on dire qu'il y avait traitement des malades puisque l'inculpé les renvoyait à un médecin ?

Le tribunal n'a pas hésité pour répondre par l'affirmative et c'était là le point délicat.

Nous sommes loin des timides revendications de M. le doyen Brouardel qui voulant, en 1892, définir le « traitement » se contentait de l'explication de Littré : « Manière de conduire une maladie à l'effet de la guérir ou d'en diminuer les dangers, calmer les souffrances qu'elle cause, dissiper les suites qu'elle peut avoir » (Sénat, 7 avril 1892). En vain plus tard M. le Doyen Debove voulait-il trouver dans le diagnostic, le pronostic et la prophylaxie trois termes juridiques nécessaires et suffisants du « traitement », la Cour de Cassation exigeait pour qu'il y ait délit « *un acte de thérapeutique* ».

Cela était fort inquiétant, car un diagnostic peut exiger l'usage d'instruments, de rayons X, d'électricité... toutes choses fort dangereuses dans des mains inexpérimentées, conduites par un esprit plus ou moins mercantile. Les moyens de cure réservés au « traitement médical » semblaient donc limités aux anesthésiques, injections hypodermiques, opérations, pansements, réductions.

Mais heureusement, en décembre 1900, la Cour suprême rendit un arrêt condamnant les magnétiseurs et sembla faire rentrer dans le « traitement » tous les agents psycho ou physiothérapiques (massothérapie, électrothérapie, hydrothérapie, mécanothérapie, photothérapie, radiothérapie, et même l'orthopédie).

Bien entendu, aucun diplôme n'est exigé des aides, gardes, infirmiers, électriciens, masseurs, qui sous la direction immédiate du médecin assurent l'exécution matérielle de l'acte médical, encore bien la présence du médecin est-elle nécessaire dans les cas où les instructions ne peuvent être ordonnées d'avance ou quand le fait curatif demande une habileté spéciale.

Le tribunal, en déclarant « *que l'inculpé, en faisant un diagnostic réservé aux seuls docteurs en médecine, avait accompli un acte médical* », a donc interprété le texte de l'article 16 dans un sens bien net et qui ne manquera pas d'inspirer aux irréguliers une peur salutaire qui, espérons-le, sera pour eux le commencement de la sagesse.

Le 15 novembre dernier, la dixième chambre correctionnelle a condamné à 100 francs d'amende un commerçant parisien qui vendait un produit spécial pour donner aux yeux un éclat langoureux.

L'analyse révéla la présence d'atropine et le tribunal appliqua l'article 1er de l'ordonnance du 8 juillet 1850, qui règle la vente des substances vénéneuses destinées à un autre usage qu'un but médical.

Accident au cours d'une obturation dentaire.

Le 16 novembre, Mme X... assignait M. B....., chirurgien-dentiste, devant la cinquième chambre du tribunal, en paiement de dommages-intérêts. Elle prétendait qu'au cours d'une obturation dentaire l'opérateur aurait cassé la pointe d'un tire-nerfs ou d'une sonde barbelée et l'aurait laissée dans la racine de la dent, ce qui lui occasionnait depuis de violentes douleurs. Elle apportait à l'appui de sa demande une radiographie qui révélait la présence d'un corps étranger. Le tribunal a commis le Dr Sauvez à l'effet de constater la présence du tire-nerfs, de rechercher l'époque à laquelle pouvait remonter cette présence, et de déterminer la souffrance et le préjudice causés à la plaignante par cet accident.

Coups et Blessures dans une maison de santé.

La neuvième chambre correctionnelle a eu à juger une double affaire de coups et blessures intéressante par les parties en cause. Le parquet poursuivait Mme B..... et Mme M. E..... pour leurs violences vis-à-vis du Dr T....., directeur d'une maison de santé des environs de Paris, qui s'était porté partie civile réclamant 1 franc de dommages et intérêts. De leur côté les inculpées avaient poursuivi le docteur par voie de citation directe. Les débats établirent que le 10 mars dernier ces deux dames s'étaient présentées à la maison de santé d'Epinay en demandant à voir Mme M....., leur sœur et leur cousine, qui s'y trouvait en traitement. Le docteur s'y refusa de peur de fatiguer la malade, et d'accord en cela avec M. M.....

Ce refus occasionna une scène violente de la part des visiteuses et Mme B....., tirant un fouet de chien de son manchon, en frappa le docteur. Pour s'excuser, elle explique qu'elle était membre protectrice des animaux, ce qui eut le don d'amuser fort l'auditoire. A l'audience, Mme E..... prétendit qu'elle s'était de son côté servie de son parapluie non pas pour frapper le Dr T....., mais bien pour se défendre contre la horde des infirmiers de celui-ci qui l'aurait vivement bousculée. La note triste de l'affaire fut donnée par Mme M....., la malade ; sa déposition prolixe et peu claire indiqua qu'elle n'était pas encore guérie et fit regretter qu'un article du Code ne défende pas nettement aux aliénés de témoigner en justice. Des conclusions en ce sens avaient été déposées par le Dr T....., combattues par Me Lagasse et repoussées par le tribunal.

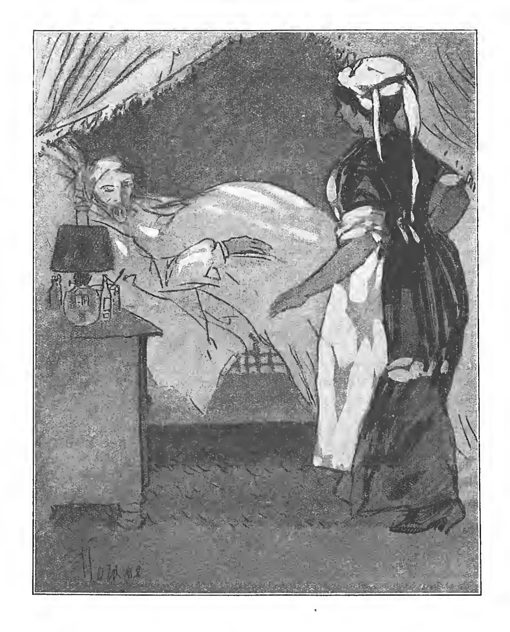
Finalement le jugement condamna Mme B..... à 15 jours de prison avec sursis et à 50 francs d'amende, Mme E..... à 50 francs d'amende et accorda au docteur le franc de dommages-intérêts qu'il demandait à chacune de ses irascibles visiteuses

ART ET MÉDECINE

CARICATURE MÉDICALE

Par FLORANE

(*Dessin original*)



— *Marie, vous n'allumez pas la lampe?*

— *Ben, M'sieu j'ose pas, le médecin a dit que vous étiez plein d'gaz!!*

DIÉTÉTIQUE

POTAGES FARINEUX

(A. COMBE).

Les potages sont préparés avec des farines maltées. Les plus usitées sont :

1° Les crèmes Knoor : d'orge, d'avoine, de riz, de froment, de maïs ;

2° Les crèmes Maggi : orge, avoine, riz, etc.) ;

3° Les farineux américains (Quaker-Outs, Hornby, Hole-Weat, Force, Barleyfood, etc. ;

4° Les semoules, tapioca, sagoû, manioc, riz ;

5° Les farines lactées.

Ces potages sont préparés soit à l'eau, soit au lait :

a) POTAGES A L'EAU. — Ces farines sont cuites à l'eau pendant 20 à 30 minutes, et on ajoute du beurre frais au moment de servir.

b) POTAGES AU LAIT. — Ces potages se font comme ci-dessus, on ajoute au dernier moment un cinquième à la moitié de lait cru, chauffé à 50 ou 60°.

Plus tard on peut les cuire directement avec le lait d'après la formule suivante :

Faire bouillir 2 décilitres de lait, y ajouter un peu de sel. D'autre part, délayer 3 cuillerées de crème d'avoine, d'orge ou de riz avec un décilitre de lait froid, que vous versez dans les 2 décilitres de lait en ébullition. Laissez cuire 25 minutes à petit feu. Passez le potage dans une passoire très fine et servez.

c) POTAGES AUX FARINES LACTÉES. — Les farines lactées Nestlé, Bengersfood, Mellinsfood, Allen Honburg, Neuvestood, la Malzsuppe de Keller, les « idéal flour » Bailly, etc., sont les plus employées.

Une à quatre cuillerées à soupe de farine pour 300 grammes d'eau, faire cuire 10 minutes. On peut ajouter du lait après la cuisson.

FARINES DE CÉRÉALES ET DE LÉGUMINEUSES DIASTASÉES

Le Dr IMBERT (Thèse de Paris), conseille d'employer, au lieu de céréales ordinaires, dont la préparation est longue et peu constante, un mélange de céréales préparé de la façon suivante :

Farine de gruau de blé...	5	grammes.
Farine de riz...........	5	—
Farine d'orge..........	5	—
Farine d'avoine douce...	5	—
Farine de maïs rouge....	5	—

Ce mélange est bien divisé dans un peu d'eau froide pour éviter la formation de grumeaux, puis jeté dans un litre d'eau bouillante. Après une cuisson de dix minutes, on ajoute 0 gr. 25 de maltine, qui liquéfie complètement la gelée obtenue par refroidissement.

La tisane ainsi obtenue est d'une saveur agréable, légèrement saline et elle est fort bien digérée par les malades. On peut en donner un à deux litres par jour pour un adulte, et, pour les enfants, suivant l'âge, de un demi-litre à un litre, soit à la tasse, soit au biberon, avec ou sans lait.

Les bouillies peu appétissantes, indigestes, que l'on donne habituellement, peuvent être remplacées avantageusement par des potages de farines de légumes et de céréales :

Farine de riz..........	5	grammes.
Farine d'orge..........	5	—
Farine de maïs.........	5	—
Farine d'avoine.........	5	—
Farine de gruau de blé...	5	—
Farine de fèves de marais.	5	—
Farine de pois verts.....	5	—
Farine de lentilles vertes.	5	—
Farine de haricots verts..	5	—
Tapioca	5	—

(Environ une cuillerée à café de chaque).

Maltine du Codex 1908 : 0 gr. 50, ajoutée après cuisson.

Eau bouillante : Q. S. pour obtenir 250 centimètres cubes environ.

On fait prendre ce potage toutes les deux heures, tantôt coupé avec son volume de lait, tantôt avec du bouillon dégraissé.

Pour un adulte, trois potages par jour seront une bonne alimentation dans la convalescence.

Afin d'obtenir ensuite un aliment complet, on ajoute un œuf que l'on émulsionne dans le potage chaud au moment de s'en servir.

Pour les enfants, il y aura lieu de donner une quantité variable avec l'âge. Les proportions ci-dessus pourraient suffire au début d'une convalescence.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

TRAITEMENT MÉDICAL DE LA CALVITIE VULGAIRE

1° **Traitement général.** — L'alopécie séborrhéique ou calvitie vulgaire réclame un traitement général visant la cause ordinairement arthritique : *hygiène générale, régime diététique.*

2° **Traitement local.** — S'il s'agit de *séborrhée humide* :

Soufre précipité......	5	grammes.
Acide salicylique	1	—
Résorcine	1	—
Baume du Pérou	1	—
Vaseline............	50	—

F. s. a. une pommade pour frictions locales quotidiennes.

Recourir dans la suite, à la lotion excitante de l'hôpital Saint-Louis :

Ammoniaque liquide	8 c. c.
Ess. de térébenthine.....	25 à 40 —
Alcool camphré ; q. s. pour.	200 —

Mêlez.

S'il y a du pityriasis, d'abord le traiter par la pommade suivante :

Acide pyrogallique....	1	gramme.
Turbith minéral	2	—
Axonge benzoïnée	10	—
Huile de cade vraie....	15	—
Beurre de cacao	15	—

F. s. a. (SABOURAUD).

Appliquer un peu de cette pommade le soir au coucher, en massant, pour ainsi dire, pour la faire pénétrer, quitte à détacher quelques cheveux.

Le matin, savonner le cuir chevelu, ou le dégraisser à l'aide de tampons d'ouate hydrophile imbibés du mélange suivant :

Benzine rectifiée......	10	grammes.
Éther sulfurique.......	30	—
Alcool à 90°.	30	—

F. s. a. une solution, à éloigner du feu, surtout quand on s'en sert.

On peut encore remplacer la pommade soufrée formulée plus haut, par la lotion soufrée de l'hôpital Saint-Louis :

Soufre précipité.......	10	grammes.
Glycérine............	10	—
Alcool camphré	20	—
Eau distillée	100	—

F. s. a.

Dans la suite, remplacer la lotion ci-dessus par la suivante, pour stimuler et dégraisser le cuir chevelu après des savonnages plus ou moins fréquents :

Ammoniaque	5	grammes.
Coaltar saponiné	25	—
Teinture de jaborandi.	25	grammes.
Alcool à 90°	200	—

(SABOURAUD).

Ou bien la lotion suivante :

Coaltar saponiné	50	grammes.
Teinture de quillaya ..	50	—
Alcool	100	—
Acétone	50	—
Nitrate de potasse	1	—
Sublimé	0gr,30	
Acide acétique........	X	gouttes.
Ether sulfurique......	200	—

(SABOURAUD).

Se nettoyer la tête d'abord avec eau et savon. Essuyer et employer la friction ci-dessus.

(SABOURAUD).

S'il y a *séborrhée sèche*, employer l'un des mélanges suivants, d'après NEUMANN.

Acide salicylique	10	grammes.
Alcool	100	—
Glycérine............	200	—

Ou bien :

Acide salicylique	5	grammes.
Baume du Pérou	10	—
Glycérine............	10	—
Alcool	300	—

F. s. a. une lotion :

NOUVELLES

Nouvelle Réglementation du Concours de médecin des hôpitaux. — ARTICLE PREMIER. — Les articles ci-après du recueil des dispositions réglementaires concernant le service de santé sont revisés et remplacés par les nouveaux articles dont la teneur suit :

ART. 198. — Le nombre des places de chirurgien, d'accoucheur, d'ophtalmologiste, d'oto-rhino-laryngologiste, de dentiste-adjoint ou de pharmacien, ne peut excéder trois pour chaque concours. En ce qui concerne les médecins, il ne peut être ouvert par an qu'un seul concours destiné à pourvoir au nombre de places fixé par l'administration suivant les besoins, au début de chaque année.

ART. 200. — Le Jury du concours pour les places de médecin des hôpitaux se compose de 12 membres : 11 médecins, 1 chirurgien, si le nombre des places à pourvoir est égal ou supérieur à 3 ; de 10 : 9 médecins et 1 chirurgien si le nombre des places est de 2.

Ces membres sont pris parmi les médecins et chirurgiens des hôpitaux et hospices, en exercice et honoraires ainsi que parmi les médecins et les chirurgiens des hôpitaux non encore titularisés comme chefs de service, mais exerçant leurs fonctions depuis huit années à compter du premier janvier qui aura suivi leur nomination.

ART. 201. — Les épreuves du concours pour les places de médecin des hôpitaux sont réglées comme suit :

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1° *Une épreuve écrite* comportant deux compositions, l'une sur une question de clinique, l'autre sur une question d'anatomie pathologique et de bactériologie.

Ces deux compositions sont faites le même jour : il est accordé quatre heures, la première heure étant toutefois consacrée à la reflexion et à l'élaboration du plan des compositions définitives.

Ces notes ne peuvent être écrites que sur un cahier de papier de couleur spéciale remis aux candidats au début de la séance. Une heure après, les candidats reçoivent deux cahiers de papier de couleurs différentes ; ils ont trois heures pour rédiger leurs compositions.

Les compositions devront être écrites à l'encre et ne porter ni signature ni signe distinctif.

L'anonymat est assuré au moyen du procédé employé par l'administration pour les concours administratifs.

A la fin de la séance, après avoir inscrit dans l'angle de la copie leur nom sur lequel ils rabattent la partie opaque gommée, les candidats viennent apporter leur brouillon et leurs compositions au membre du jury surveillant qui pointe le nom du déposant sur une liste dressée par ordre alphabétique ; les copies sont placées dans des boîtes scellées ; quant aux brouillons ils sont mis sous scellés et détruits par les soins de l'administration.

Pour entendre et juger les copies, le jury se constitue, au moyen d'un tirage au sort effectué en présence des candidats au début de la séance, en deux sections chargées de juger, l'une l'épreuve de clinique, l'autre l'épreuve d'anatomie pathologique et de bactériologie.

La lecture est faite, en séance privée, par le jury ; les copies sont numérotées dans l'ordre des lectures.

A la fin de chaque séance les notes sont votées après délibération et inscrites au-dessous du numéro de la copie par le représentant de l'administration. Une fois les lectures terminées, les deux sections du Jury se réunissent en séance publique pour procéder à l'identification des copies et au relevé des points attribués à chacune d'elles : ces points sont écrits en toutes lettres.

Seront éliminés à la suite de cette épreuve, la moitié des candidats ayant remis deux copies.

2° *Une épreuve clinique* sur un malade. Il est accordé au candidat dix minutes pour l'examen du malade et dix minutes pour la dissertation orale devant le jury après cinq minutes de réflexion. Seront conservés à la suite de cette épreuve cinq candidats par place à pourvoir.

3° *Une épreuve théorique orale* sur un sujet de pathologie médicale. Il est accordé au candidat quinze minutes pour réfléchir et quinze minutes pour faire sa leçon.

Seront conservés à la suite de cette épreuve quatre candidats par place à pourvoir.

ÉPREUVES DÉFINITIVES

1° *Une consultation écrite* sur un malade (diagnostic, pronostic, et traitement). Il est accordé au candidat quinze minutes pour l'examen du malade et quarante-cinq minutes pour la rédaction de la consultation : cette dernière est lue immédiatement.

Seront conservés à la suite de cette épreuve un nombre de candidats triple de celui des places à pourvoir.

2° *Une épreuve clinique* sur un malade. Il est accordé au candidat vingt minutes pour l'examen du malade et la réflexion et quinze minutes pour la dissertation orale.

Le maximum des points à attribuer pour chacune des épreuves est fixé ainsi qu'il suit :

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Épreuve écrite : 15 points pour chaque composition. Soit au total 30 points. — Première épreuve clinique 20 points. — Épreuve théorique orale, 20 points.

ÉPREUVES DÉFINITIVES

Consultation écrite, 20 points. — Deuxième épreuve clinique, 20 points. — Les points sont votés après délibération et communiqués aux candidats à la fin de chaque séance.

Dans le cas où plusieurs candidats auraient un nombre égal de points, le jury se basera, pour donner la priorité, d'abord sur le plus grand nombre de concours dans lesquels le candidat aura été déclaré admissible, ensuite sur le plus grand nombre de concours dans lesquels il aura été classé *ex-æquo* avec les admissibles, puis sur le plus grand nombre de concours auxquels aura pris part le candidat, la notation de ses deux copies acquérant seule à ce dernier le bénéfice d'un concours, enfin sur l'ancienneté du doctorat.

Seront déclarés admissibles les candidats ayant subi avec succès les trois premières épreuves.

Ce titre leur conférera le privilège de passer à point égal avant les autres candidats dans les concours ultérieurs. Ils perdront ce privilège s'ils ne se soumettent pas à l'obligation de participer avec les médecins des hôpitaux au service des remplacements pendant les vacances.

Au cas où deux ou plusieurs candidats se trouveraient classés *ex-æquo* pour la ou les dernières places, ces candidats subiront une épreuve supplémentaire qui consistera en une épreuve clinique sur un malade, épreuve pour laquelle il sera accordé aux candidats dix minutes d'examen, cinq minutes de réflexion, et dix minutes d'exposition.

Dispositions transitoires. — Les candidats qui, déclarés antérieurement deux fois admissibles, étaient, pendant cinq ans à dater de la seconde admissibilité, dispensés du concours dit d'admissibilité, pourront continuer à bénéficier de leur privilège pendant les années où ce dernier leur était concédé, mais sans que le fait de prendre part à un ou plusieurs concours constitue pour eux une ou plusieurs admissibilités supplémentaires.

S'ils préfèrent ne pas s'exposer à être éventuellement primés par les candidats qui auraient acquis plus de deux admissibilités, ils auront la faculté de renoncer à leur privilège, afin de gagner de nouvelles admissibilités, mais, en ce cas, ils ne pourront prendre part aux épreuves définitives que s'ils ont été chaque fois déclarés admissibles à la suite des trois premières épreuves. Une seule renonciation implique l'abandon définitif du privilège acquis sous le régime du règlement antérieur.

Pendant cette période transitoire, les admissibles de l'ancien régime viendront s'ajouter au nombre d'admissibles déterminé par le nouveau règlement. Par suite, la cote sera, pendant la durée maxima de cinq ans, ramenée à 0 après les trois premières épreuves, les deux dernières devant seules décider des nominations.

Quant aux candidats qui n'avaient obtenu sous l'ancien régime qu'une admissibilité, ils devront subir toutes les épreuves du concours ; mais, s'ils sont déclarés à nouveau admissibles, ils auront pendant cinq ans, à partir de la date de leur admissibilité antérieure, un droit de priorité sur les candidats qui obtiendraient dans les concours du nouveau régime un nombre égal d'admissibilités ; ils passeront après les candidats ayant acquis dans ces concours un plus grand nombre d'admissibilités.

NOUVELLES

Académie royale de médecine de Belgique. — Prix fondé par un anonyme. Élucider par les faits cliniques, et au besoin par des expériences, la pathogénie et la thérapeutique des maladies des centres nerveux et principalement de l'épilepsie. Prix : 15 000 francs. Clôture du concours : 15 octobre 1912. Des encouragements de 300 à 3 000 francs pourront être décernés à des auteurs qui n'auraient pas mérité le prix, mais dont les travaux seraient jugés dignes de récompenses.

Une somme de 5 000 et une de 25 000 francs pourront être données, en outre du prix, à l'auteur qui aurait réalisé un progrès capital dans la thérapeutique des maladies des centres nerveux, tel que serait, par exemple, la découverte d'un remède curatif de l'épilepsie.

Prix Zambaco-Pacha. — Le Dr ZAMBACO-PACHA vient de doter la Société de Médecine et d'Hygiène tropicales de trois prix, l'un de 1 000 francs et deux de 500 francs destinés à récompenser les trois meilleurs mémoires relatifs à la question de la contagion de la lèpre.

Les travaux présentés devront comporter des recherches personnelles et « des observations scientifiques minutieuses et consciencieuses prises sur les lieux mêmes. Les candidats ont à traiter des questions suivantes : 1° La lèpre est-elle héréditaire? 2° La lèpre est-elle contagieuse d'homme à homme? 3° La lèpre est-elle transmissible aux animaux?

Aux mémoires présentés devront être annexés, s'il y a lieu, les moyens de contrôle tels que préparations microscopiques, photographiques, etc.

Adresser les mémoires, écrits en français, 18, rue de Grenelle, Paris, au Secrétaire général de la Société de médecine et d'Hygiène tropicale, avant le 1er avril 1912.

La population de l'Allemagne. — Les résultats du recensement de la population de l'Allemagne au 1er décembre commencent à parvenir à Berlin. Les chiffres jusqu'à présent connus montrent un accroissement notable. L'augmentation pour Brunswick et Lubeck est de 7 000 âmes ; pour Hanovre, de 27 000 ; pour Dresde, de 30 000 ; pour Nuremberg, de 38 000 ; pour Chemnitz, de 41 000. Aux environs de Berlin, à Charlottenburg, on voit la population augmenter de 60 000 âmes ; à Wilmersdorf, de 47 000 ; à Rixfdorf, de 58 000. On s'attend à une augmentation générale de plusieurs millions.

Syndicat des médecins de la Seine. — *Caisse de responsabilité civile du syndicat des Médecins de la Seine.* — Tous les adhérents du syndicat des médecins de la Seine, du fait même de leur adhésion et sans supplément de cotisation, sont couverts financièrement par cette caisse qui leur donne en outre le concours gracieux de ses avocats et de son avoué.

Un fonds de garantie de 25 000 francs est déposé à la Banque de France, et dès qu'un prélèvement y est opéré, il est comblé par une taxe sur les dix-sept cents cotisations qui alimentent le budget du Syndicat. Pour adhésion, il suffit d'écrire au siège social, 28, rue Serpente.

Les maisons médicales. — On s'occupe dans les milieux médicaux d'un projet de créer une « maison médicale » pour chaque quartier de Paris. Pour M. Remliger cette institution serait susceptible de recevoir tous les malades auxquels le médecin praticien est appelé à donner des soins à domicile. Elle serait essentiellement médicale ; les médecins à la fois propriétaires, administrateurs et médecins traitants retirent de l'établissement tous les bénéfices ressortissant à ces divers titres. De même que dans un certain nombre de grandes villes, deux ou trois confrères s'associent sans difficultés pour diriger une clinique, de même ils pourraient se réunir en plus grand nombre pour fonder une « maison médicale ». Dans les villes de moyenne importance, tous les médecins pourraient s'unir dans ce but ; dans les grandes cités, l'association pourrait se faire par quartiers.

Telle est à grands traits la conception de ce projet qui compte à Paris plusieurs propagandistes convaincus, en particulier le Dr L. PAMART.

Recensement de la population en Suisse. — Le dépouillement des opérations du recensement fédéral et décennal qui a eu lieu le 1er décembre dernier, en Suisse, est maintenant terminé et connu pour les grandes villes. Ainsi que le prouvent les chiffres comparatifs de 1900 et de 1910, l'augmentation du nombre des habitants est considérable. Voici les résultats :

Zurich compte 188 930 habitants en 1910, contre 150,703 en 1900 ; Bâle, 131 539 contre 109 161 ; Genève, 125 523 contre 104 796 ; Berne, 85,097 contre 64 227 Lausanne, 64 142 contre 46 732 ; Lucerne, 38 721 contre 29 255 ; Saint-Gall, 37 817 contre 33 116 (75 000 avec les communes suburbaines) ; Hérisau, 15 527 contre 13 497 ; Coire, 14 602 contre 11 592 ; Davos, 11 829 contre 8 089 ; Soleure, 11 576 contre 10 025 ; Aarau, 9 221 contre 7 831 Frauenfeld, 8 334 contre 7 761 ; Baden, 8 178 contre 6 050 ; Zoug, 8 092 contre 6 508. Le recensement a révélé que 533 familles avaient quitté Lugano depuis le 1er janvier de cette année. Ce fait doit être attribué au travail qui manque dans cette ville où l'on ne bâtit presque plus, à cause des impôts trop lourds, et où la vie est trop chère, à cause des droits d'entrée.

Le budget de l'Assistance publique. — L'assistance publique de Paris a un budget prévisionnel pour 1911, qui s'élève à 81 millions.

Le distingué rapporteur du budget de l'Assistance publique, M. H. ROUSSELLE, donne pour raison de l'augmentation toujours croissante des dépenses :

1° Le développement des services hospitaliers ;

2° Les améliorations accordées au personnel ;

3° Le coût plus élevé des denrées.

Biologica. — Sous ce titre paraît une nouvelle revue mensuelle ou *Revue scientifique du médecin.* Le premier numéro, très bien édité (chez POINAT, 11, rue Dupuytren) et illustré, comprend un article de M. LE DANTEC sur *La stabilité de la vie* ; un autre, du regretté Dr LALOY qui avait jeté les premières bases de cette publication. Enfin le Dr S. ARTAULT signe une chronique à propos des protosynthèses organiques de MM. Daniel BERTHELOT et Henri GANDECHON.

La direction scientifique de *Biologica* est confiée à MM. R. BLANCHARD, A. CALMETTE, DASTRE, DELAGE, A. GAUTIER, J. GRASSET. Tous nos compliments.

Les croix du 1er janvier. — Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Au grade de commandeur. — M. le médecin inspecteur Antony.

Au grade d'officier. — MM. les médecins principaux de première classe Géraud, Hasler, Richard et Salle.

M. le médecin principal de deuxième classe Melnotte.

(Troupes coloniales) :

M. le médecin principal de première classe Mirabel.

(Réserve et armée territoriale) :

M. le médecin principal de deuxième classe Yvert.

MM. les médecins-majors de deuxième classe Robert et Charier.

Au grade de chevalier. — MM. les médecins-majors de première classe Althoffer, Boucabeille, Chambaud, Chevron, Faivre, Faure, Huot, Marie, Marotte, Martin, Ramally et Saint-Paul.

MM. les médecins-majors de deuxième classe Duhaut, Foley, Genod, Maugenot, Ray et Vigerie.

(Troupes coloniales) :

MM. les médecins-majors de première classe Burdin, Lépinay et Poumayrac.

(Réserve et armée territoriale) :

MM. les médecins-majors de première classe de Burine, Jacquelin et Létard.

MM. les médecins-majors de deuxième classe Bonnafé, Crozes, Mercier et Segrestan.

MM. les médecins aides-majors de première classe Ceccaldi, Gros-Perrin, Pauvert et Sauvage.

Officiers de l'Instruction publique. — MM. les docteurs Blind, Bourdin (de Paris), François (de Marseille), Plique (de Meaux).

Officiers d'Académie. — MM. les docteurs Casse, Chevaudier, François (Raymond), Journée (de Paris), Nux (de Toulouse), Ripert (de Fumay), Wize-Lauzun (de Marseille).

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Medizinische Terminologie, Ableitung und Erklarung der gebrauch-lichsten Fachausdrücke aller zweige der Medizin und ihrer Hilfswissenschaften, par GUTTMANN (WALTER). Berlin, Urban et Schwarzenberg. 1 vol. gr. in-8 de 1426 pages à 2 colonnes, relié.

Le Traitement chirurgical des sténoses laryngo-trachéales, par SARGNON et BARLATIER. Paris, A. Maloine, 1 vol. in-8 de 236 pages avec figures.

Das Problem der Eiweiss-anaphylaxie mit besonderer Berücksichtigung der praktischen Antigendiagnose pro foro, par PFEIFFER (H.). Iéna, Gustav Fischer. 1 vol. gr. in-8 de 231 pages.

Les albuminuries et leur traitement, par le Dr Arthur LECLERCQ. Octave DOIN et fils, éditeurs, 8, place de l'Odéon, Paris. 1 volume in-8 écu, de 264 pages, 5 fr.

Contre l'alcoolisme, par Joseph REINACH, député, Paris, Eugène FASQUELLE, éditeur, 1911. 1 vol. in-16. 343 pages, 3 fr. 50.

Le conseiller de la famille et l'École des mères, revue mensuelle internationale d'éducation sociale, familiale et ménagère. Rédactrice en chef : AUGUSTA MOLL-WEISS. France. Un an. 6 francs. — Étranger. Un an. 8 fr. 50. PAULIN et Cie, éditeurs, 21, rue Hautefeuille, à Paris.

LA VIE MÉDICALE

Faculté de médecine de Paris. — M. Dejerine, professeur de pathologie interne, est nommé, à partir du 1er mars 1911, professeur de clinique des maladies du système nerveux.

Facultés de Médecine. — *Montpellier.* — Il est créé à l'Université de Montpellier un certificat d'études pénales.

L'enseignement relatif à ce certificat comprend : 1° le droit pénal ; 2° la procédure pénale ; 3° la criminologie et la science pénitentiaire ; 4° la psychiatrie et la médecine légale. La durée de cet enseignement est de deux semestres.

Cet enseignement est organisé sous la direction du doyen de la Faculté de droit, par les professeurs des Facultés de droit et de médecine. En dehors des cours de droit criminel faits à la Faculté de droit et des cours de médecine légale et de psychiatrie faits à la Faculté de médecine, il comporte trois conférences :

La *première*, faite pendant le semestre d'hiver, portera sur la procédure pénale et le fonctionnement de l'administration pénitentiaire, avec des notions sur le patronage des libérés, l'assistance et l'éducation des enfants vicieux et moralement abandonnés.

La *deuxième*, faite pendant le semestre d'été, aura pour objet l'étude avec pièces et examen de dossiers, de la marche de l'instruction et du procès pénal et du fonctionnement du régime pénitentiaire.

La *troisième*, sur la psychiatrie et la médecine légale.

Des conférences pratiques complémentaires peuvent être faites par des personnes n'appartenant pas à l'Université et particulièrement par des membres de la magistrature, du barreau et de l'administration.

Peuvent être admis à suivre ces conférences : 1° les licenciés et docteurs en droit ; 2° les bacheliers en droit ; 3° les élèves pourvus du certificat de capacité ; 4° les candidats non munis des titres précités, mais agréés par le doyen et immatriculés à la Faculté de droit ; 5° les étudiants en médecine pourvus de seize inscriptions.

Le certificat d'études pénales est accordé après constatation de l'assiduité au cours, conférences et exercices pratiques, et après examen de l'aptitude du candidat. Cet examen consiste en une épreuve orale comprenant quatre interrogations :

La première, sur le droit pénal général et les principales infractions ; la deuxième sur la procédure pénale théorique et pratique ; la troisième, sur la science et l'administration pénitentiaires ; la quatrième, sur la psychiatrie et la médecine légale.

Montpellier. — M. le Dr Jeanbrau, agrégé libre, est chargé (sans limite de temps) d'un cours clinique des maladies des voies urinaires à la Faculté de médecine.

Toulouse. — M. Dambrin, agrégé, chargé d'un cours de médecine opératoire, est nommé, pour l'année scolaire, chef des travaux de médecine opératoire.

Un congé, jusqu'au 30 avril 1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Caubet, professeur de clinique médicale. M. Baylac, agrégé, est chargé, jusqu'au 31 avril 1911 (durée du congé accordé à M. Caubet), d'un cours de clinique médicale.

Lille. — M. Swynghedauw est nommé chef de clinique chirurgicale infantile.

Écoles de Médecine. — *Reims.* — Un concours s'ouvrira le 4 juillet 1911 pour l'emploi de chef des travaux de physiologie.

M. Louis Langlet est nommé chef de clinique chirurgicale.

Rouen. — M. le docteur Monpeurt est nommé chef du laboratoire de clinique médicale.

Poitiers. — M. Guitteau, chargé des fonctions de chef des travaux de physique et de chimie, est chargé, en outre, du service de la suppléance des cours de physique et chimie pendant l'année scolaire.

Maison nationale de santé de Saint-Maurice. — Telle est, par décret officiel, la nouvelle dénomination de l'ancienne *Maison nationale de Charenton.* Ce dernier titre sonnait mal, paraît-il, comme autrefois la rue Bréda devenue aujourd'hui la rue Henri-Monier. Les mots changent, les choses restent.

Société médicale des hôpitaux. — Constitution du Bureau pour 1911 :
Président : M. Gilbert Ballet.
Vice-Président : M. Brault.
Secrétaire général : M. Siredey.
Trésorier : M. Hudelo.
Secrétaires des séances : MM. Lereboullet et Hallé.

Val-de-Grâce. — M. Rouget, médecin-major de première classe à la direction du service de santé au ministère de la guerre, est nommé professeur d'hygiène à l'école d'application du Val-de-Grâce.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — Séance du 4 janvier. — Anatomie de l'articulation temporo-maxillaire. Signes, évolution, diagnostic différentiel du phlegmon périnéphrétique. — MM. Rouffignac, 13 ; Prigent, 14 ; Costantini, 12 ; Salès, 11 ; Camboulives, 12 ; Percepied, 14 ; Paraf, 15 ; Cleisz, 11 ; Théry (L.), 18 ; Brouet, 13.

Séance du 6 janvier. — Question donnée : « Anatomie du lobe frontal du cerveau (sans la structure). Signes et évolution de la pneumonie lobaire aiguë franche. »

MM. Réchad, 9 ; Bonnet (Flavien), 14 ; Mercier. 10 ; Mossé, 17 ; Moriez, 13 ; Girard, 18 ; Avezon, 14 ; Antoine, 12 ; Monod (André), 13.

Séance du 9 janvier. — Question donnée : « Anatomie de la veine jugulaire interne (sans développement). Signes et diagnostic différentiel de la colique hépatique. »

MM. Rudelle, 15 ; Weber (André), 15 ; Durand (Gustave), 17 ; Barat, 13 ; Morisson-Lacombe, 14 ; Dupradeau, 14 ; Moreau, 13 ; Legrain, 15 ; Besançon, 11 ; Mlle Monbiot, 12.

Concours de la médaille d'or. — *Médecine.* — Le jury est composé de MM. Lœper, Hallé, Avirагnet, Chantemesse et Wurtz.

Candidats : MM. Laroche, Vaucher. Touraine, Barré, Braun, Weil, Brin, Jumentié, Jacob, Paillard, Lagane et Stevenin.

Chirurgie et accouchements. — Le jury est composé de MM. Monod, Auvray, Campenon, Mauclaire et Pinard.

Candidats : MM. Pascalis, Mock, Berger, Metzger, Toupet, Cadenet, Barbet, Houdard, Basset et Cruet.

HOPITAL BOUCICAUT. — Le Conseil Municipal de Paris, vient d'accorder un crédit de 5.000 francs, pour installer à l'hôpital Boucicaut, dans le service de M. Letulle, un matériel destiné au traitement de la tuberculose.

Hôpital Saint-Joseph — M. le docteur A. Huguier est nommé chirurgien chef de service.

M. le docteur Rigollot-Simonnot est nommé chirurgien adjoint.

Hôpitaux de province. — *Lyon.* — Après concours, M. le docteur Essart a été nommé médecin titulaire à l'hôpital de Villeurbanne.

Toulouse. — Le Dr Baudet est nommé chirurgien des hôpitaux.

Le Dr Sorel est nommé médecin des hôpitaux.

Sont nommés internes titulaires : MM. Rigaud, Jauréguiberry, Baron, Lefebvre, Soula, Roquette ; internes provisoires : MM. Bousquet, Barandon, Amigues, Laborie, Dupuy, Fabre.

Société de Chirurgie. — M. JALAGUIER a été élu président, M. BAZY, vice-président, M. POTHERAT, 1er secrétaire, M. ALBARRAN, 2e secrétaire, M. LAUNAY, trésorier, M. BROCA, archiviste.

Nécrologie. — Dr GEORGE BULL, médecin oculiste de l'Hôpital Hertford British et de l'hôpital américain de Neuilly. — Dr Ch. THÉVENIN, de Ceffonds (Haute-Marne), ancien interne des hôpitaux de Paris. — Dr L.-G. SIMON, ancien interne des hôpitaux, chef du laboratoire central à l'hôpital Bretonneau.

Dr ALBAN DE LAGARDE, ancien professeur à l'École de médecine de Poitiers, chevalier de la Légion d'Honneur.

Mariages. — Le 20 novembre, a été célébré à Orléans le mariage du Dr Louis MARRE, ancien interne des hôpitaux de Paris avec Mlle Thérèse Cœur, fille du chirurgien de l'Hôtel-Dieu d'Orléans. — Le 6 janvier a été célébré le mariage de M. Henri Milon avec Mlle Jeanne Capitan, fille de M. le Dr Capitan, professeur au Collège de France, membre de l'Académie de Médecine. — Le 10 janvier a été célébré le mariage de M. André Latarjet, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, avec Mlle Suzanne Linossier, fille de M. Linossier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon.

SOMMAIRE du N° 5

SOMMAIRE du N° 6

Numéro entièrement consacré à la TUBERCULOSE

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi 14 janvier à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur le néphrite chronique syphilitique.* Samedi 14 janvier à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur le traitement des néphrites chroniques.* — Les Mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

Cours libres. — Sont autorisés pour le 1er semestre de l'année scolaire, les cours libres suivants : M. Dupuy de Frenelle. Le traitement des fractures. Ce cours aura lieu les mardis et jeudis à 4 heures, à l'amphithéâtre Cruveilhier à partir du 17 janvier 1911.

M. Kœnig. Les voies optiques ; anatomie topographique et pathologie. Ce cours a lieu les mardis à 5 heures à partir du 10 janvier 1911.

Hôpital Trousseau. — *Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris.* — Dr Savariaud, tous les samedis, à dix heures et demie.

I. — Les appareils plâtrés en orthopédie.

II. — Traitement du pied bot congénital.

III. — Traitement de la paralysie infantile du membre inférieur.

IV. — Traitement de la hernie infantile.

V. — Traitement de l'appendicite aiguë.

VI. — La ténotomie sous-cutanée. Le torticolis.

VII. — Traitement de l'ostéomyélite.

VIII. — Traitement du mal de Pott.

IX. — Traitement de la coxalgie.

X. — Traitement de la luxation congénitale de la hanche.

Le Dr Bergé commencera à la fin de janvier un cours de thérapeutique médicale pratique.

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. le Dr Mosny, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, M. Saint-Girons, interne du service, commencera le mardi 24 janvier 1911 un cours pratique d'auscultation et de diagnostic des maladies des organes respiratoires. Ce cours aura lieu à trois heures trois fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi.

Première leçon. — Inspection du thorax. Déformations thoraciques consécutives aux épanchements pleuraux.

Deuxième leçon. — Palpation : vibrations thoraciques normales, leurs variations physiologiques ; leurs modifications pathologiques.

Troisième leçon. — Percussion du thorax normal ; classification des sons de percussion.

Quatrième leçon. — Application de la percussion au diagnostic des affections pulmonaires, des épanchements pleuraux liquides, gazeux, mixtes et des lésions simultanées du poumon et de la plèvre.

Cinquième leçon. — Auscultation en général.

Sixième leçon. — Souffles et râles.

Septième leçon. — Auscultation de la voix et de la toux.

Huitième leçon. — Bruits pleuraux.

Neuvième leçon. — Ponctions pleurales, exploratrices et thoracentèse.

Dixième leçon. — Diagnostic de la tuberculose au début : tuberculine (inoculation sous-cutanée ; intradermo, cuti, oculo-réaction).

Onzième leçon. — Diagnostic de la tuberculose pulmonaire chronique et des formes aiguës.

Hôtel-Dieu (service du Dr Caussade).—Le Dr G. LEVEN fera une consultation-leçon *sur les maladies de l'appareil digestif* (diagnostic, thérapeutique et examens radioscopiques), tous les vendredis, à 9 h. 1/2, salle Saint-Augustin.

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

DU 16 AU 21 JANVIER 1911.

Examens de Doctorat.

Lundi 16 *janvier*, à une heure. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Hôtel-Dieu* (1re série) : MM. Kirnisson, Aug. Broca et Pierre Duval ; — (2e série) : MM. Reclus, Proust et Ombrédanne ; — M. A. Léri, suppléant.

Mardi 17 *janvier*, à une heure. — 5e (2e partie), *Hôtel-Dieu* (1re série) : MM. Gilbert, Carnot et Roussy ; — (2e série) : MM. Gilbert Ballet, Claude et Rathery ; — M. Lecène, suppléant.

Mercredi 18 *janvier*, à une heure. — Médecine opératoire, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Kirmisson, Proust et Grégoire.

2e (1re série) : MM. Gautier, Macaigne et Jean Camus ; — (2e série) : MM. Gariel, Gley et Mulon. 3e (oral, 1re partie, 1re série) : MM. Reclus, Branca et Guéniot ; — (2e série) : MM. Nicolas, Hartmann et Lequeux ; — M. Lœper, suppléant.

Jeudi 19 *janvier*, à une heure. — Médecine opératoire, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Pozzi, Lecène et Rouvière.

2e : MM. Prenant, Langlois et André Broca. 3e (oral, 1re partie, 1re série) : MM. de Lapersonne, Morestin et Brindeau ; — (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry et Terrien ; — (3e série) : MM. Rémy, Demelin et A. Schwartz ; — 3e (2e partie) : MM. Achard, Brumpt et Rathery. 4e : MM. Chantemesse, Richaud et Balthazard ; — M. Maillard, suppléant.

Vendredi 20 *janvier*, à une heure. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Baudelocque* : MM. Pinard, Couvelaire et Lequeux ; — M. Guillain, suppléant.

Samedi 21 *janvier*, à une heure. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Tarnier* : MM. Bar, Briudeau et Jeannin ; — M. Nicloux, suppléant.

THÈSES

Mercredi 18 *janvier*, à une heure. — M. CLÈDE. Contribution à la prophylaxie de la fièvre jaune. (MM. Blanchard, président ; Dejerine, Roger et Léon Bernard). — M. SCHAEFFER. Le ramollissement cérébral. Etude anatomo-pathologique et expérimentale. (MM. Dejerine, président ; Blanchard, Roger et Léon Bernard). — M. POSEN. Essais d'alimentatoin à l'aide des produits abiurétiques fournis par l'hydrolyse de la viande. (MM. Roger, président ; Blanchard, Dejerine et Léon Bernard). — M. DOUVILLE. De quelques signes d'artérite chez les artério-scléreux. (MM. Roger, président ; Blanchard, Dejerine et Léon Bernard). — M. BRUCKER. Contribution à l'étude des luxations doubles de la rotule. (MM. Segond, président ; Delbet, Pierre Duval et Ombrédanne). — M. BERNARD. De l'amputation primitive dans les grands écrasements du membre inférieur. (MM. Delbet, président ; Segond, Pierre Duval et Ombrédanne).

Jeudi 19 *janvier*, à une heure. — M. BRANCHU. Physique et moral dans quelques maladies. (MM. Gilbert, président ; Bar, Pierre Marie et Jeannin). — M. CORPECHOT. Grossesse et cardiopathies. (MM. Bar, président ; Gilbert, Pierre Marie et Jeannin). — M. CHENOT. Contribution à l'étude des épithéliomas primitifs de l'ovaire (Anatomie pathologique et histogenèse). (MM. Pierre Marie, président ; Gilbert, Bar et Jeannin).

J.-B. BAILLIÈRE et FILS, Éditeurs, 19, rue Hautefeuille, à Paris

NOUVEAU
TRAITÉ de CHIRURGIE



Publié en fascicules sous la direction de

A. LE DENTU

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

ET

Pierre DELBET

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
CHIRURGIEN DE L'HOPITAL DE LA CHARITÉ

Avec la collaboration de MM.

Albarran, Auvray, Cahier, Cunéo, Faure, P. Duval, Legueu, Meuclaire, Morestin, Ombrédanne, Sebileau, Castex,
Professeurs et agrégés à la Faculté de Médecine de Paris.

Arrou, Brodier, Chevassu, Dujarier, Fredet, Guinard, Labey, Leunay, Lubet-Barbon, Michon, Mouchet, Schwartz, Souligoux, Terson, Veau,
Chirurgiens des Hôpitaux et Anciens Chefs de clinique à la Faculté de Médecine de Paris.

Bérerd, Chavannaz, Gengolphe, Guyot, Jaboulay, Patel,
Professeurs et agrégés aux Facultés de Médecine de Lyon et Bordeaux.

1. *Grands processus morbides* (traumatismes, infections, etc.) (PIERRE DELBET, CHEVASSU, SCHWARTZ, VEAU) (588 pages, 53 figures) .... 10 »
2. *Néoplasmes* (PIERRE DELBET).
3. *Malades chirurgicales de la peau* (J.-L. FAURE) (144 pages, 8 figures) .... 3 »
4. *Fractures* (TANTON).
5. *Maladies des Os* (P. MAUCLAIRE) (318 pages, 161 figures) .... 6 »
6. *Lésions traumatiques des Articulations* (plaies, entorses, luxations) (CAHIER) (332 p., 136 fig.) .... 6 »
7. *Maladies des Articulations* (lésions inflammatoires, ankyloses et néoplasmes) (P. MAUCLAIRE); (Troubles trophiques et corps étrangers (DUJARRIER) (288 p., 88 figures) .... 6 »
8. *Arthrites tuberculeuses* (GANGOLPHE) (235 pages, 76 figures) .... 5 »
9. *Maladies des muscles, Tendons, Tissus péritendineux, Bourses séreuses* (OMBRÉDANNE) (198 pages, 45 figures) .... 4 »
10. *Maladies des Nerfs* (CUNÉO) (174 pages, 50 figures) .... 4 »
11. *Maladies des Artères* (PIERRE DELBET).
12. *Maladies des Veines* (LAUNAY). *Maladies des Lymphatiques* (BRODIER) .... 5 »
13. *Maladies du Crâne et de l'Encéphale* (AUVRAY) (510 pages, 121 figures) .... 10 »
14. *Maladies du Rachis et de la Moelle* (AUVRAY).
15. *Maladies chirurgicales de la Face* (LE DENTU, MORESTIN). *Névralgies faciales* (P. DELBET).
16. *Maladies des Mâchoires* (OMBRÉDANNE) (198 pages, 102 figures) .... 5 »
17. *Maladies de l'Œil* (A. TERSON) (400 pages, 142 figures) .... 8 »
18. *Oto-Rhino-Laryngologie* (CASTEX et LUBET-BARBON) (601 pages, 215 figures) .... 12 »
19. *Maladies de la Bouche, du Pharynx et des Glandes salivaires* (MORESTIN). *Maladies de l'Œsophage* (GANGOLPHE).
20. *Maladies du Corps thyroïde. Goitres* (BÉRARD) (407 pages, 112 figures) .... 8 »
21. *Maladies du Cou* (ARROU et FREDET).
22. *Maladies de la Poitrine* (SOULIGOUX).
23. *Maladies de la Mamelle* (CHAVANNAZ).
24. *Maladies de l'Abdomen* (A. GUINARD) (582 pages, 115 figures) .... 12 »
25. *Hernies* (JABOULAY et PATEL) (426 pages, de 128 figures) .... 8 »
26. *Maladies du Mésentère, du Pancréas et de la Rate* (CHAVANNAZ et GUYOT).
27. *Maladies du Foie et des Voies biliaires* (J.-L. FAURE et LABEY) (308 pages, 39 figures) .... 6 »
28. *Maladies de l'Anus et du Rectum* (PIERRE DELBET).
29. *Maladies du Rein et de l'Uretère* (ALBARRAN).
30. *Maladies de la Vessie* (F. LEGUEU).
31. *Maladies de l'Urètre, de la Prostate et du Pénis* (ALBARRAN et LEGUEU).
32. *Maladies des Bourses et du Testicule* (P. SÉBILEAU).
33. *Maladies des Membres* (P. MAUCLAIRE).

CHAQUE FASCICULE SE VEND SEPARÉMENT

Chaque fascicule se vend également *cartonné* avec une augmentation de 1 fr. 50 par fascicule.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Par suite de nouveaux accords, des primes remboursant 5 fois le montant de l'abonnement seront encore données à tous les abonnés pendant le mois de Janvier.

(Voir le détail au verso page II)

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical jusqu'à fin janvier

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles.

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LA RESPONSABILITÉ DU MÉDECIN

Nous sommes loin du temps où, d'après Molière, le diplôme de docteur conférait à l'impétrant le droit imprescriptible : *medicandi, purgandi, saignandi, perçandi, taillandi, coupandi, et occidendi impune per totam terram.*

Il n'est pas de semaine où les journaux politiques ne nous signalent des poursuites intentées contre des médecins, coupables d'avoir échoué dans leurs tentatives thérapeutiques. Il y a peu de jours nous signalions ici même la condamnation du Dr Bazy, d'autant moins compréhensible que sa malade avait été sauvée par l'opération et était parfaitement guérie, quand elle s'est avisée de réclamer une indemnité. Aujourd'hui on nous annonce que le professeur Lagrange, de Bordeaux, est poursuivi en cent cinquante mille francs de dommages intérêts, pour n'avoir pas utilisé, dans un cas de glaucôme, les méthodes de traitement classiques, et avoir cherché à obtenir un résultat meilleur par une opération nouvelle. Ce qui donne à cette poursuite un caractère particulièrement original, c'est que le plaignant est un confrère, et que le Dr Lagrange n'avait demandé à son patient, pour toute rémunération de ses peines et de son dévouement, qu'un peu de reconnaissance !

Que fera le tribunal ? J'espère qu'il rendra la seule sentence que puissent dicter en l'occurrence l'équité et le bon sens, et que le Dr Lagrange ne paiera pas 150.000 francs le service qu'il a rendu ; mais la justice est femme, donc capricieuse, et l'expérience du passé nous apprend, qu'eût-il mille fois raison, un plaideur n'est jamais sûr de gagner un procès.

Le public lit avec une maligne satisfaction le récit de tels incidents ; il est persuadé que le sentiment d'une responsabilité matérielle lui vaudra de la part de son médecin des soins plus attentifs : c'est une grosse erreur.

Il n'y a qu'une responsabilité qui puisse inspirer utilement un médecin au chevet de son client, c'est la responsabilité vis-à-vis de sa conscience. Toutes autres ne peuvent que le détourner de son devoir strict, et nuire par conséquent au malade. Les exemples en abondent :

Si les cordonniers sont, dit-on, les plus mal chaussés, nul parmi nous ne met en doute que les médecins ne soient, quand la maladie les frappe, les plus mal soignés. Pourquoi ? parce que l'ami auquel ils se confient sent ses moindres actes contrôlés par la foule des autres amis du patient ; ce contrôle lui crée une responsabilité devant l'opinion ; il n'est plus préoccupé exclusivement d'agir au mieux des intérêts de son malade ; il songe aux commentaires que provoquera chacune de ses prescriptions ; il est désireux d'être soutenu dans son œuvre par l'approbation générale. Partagé entre ces préoccupations diverses, il hésite au lieu d'agir, et le malade en pâtit.

Les souverains, les hommes célèbres partagent avec nous, et pour les mêmes raisons, le fâcheux privilège d'être plus mal conseillés qu'un loqueteux sur son lit d'hôpital. Il faut en effet à un médecin un courage rare, un désintéressement absolu, pour risquer sur un grand personnage une intervention héroïque, mais incertaine et dangereuse, quand il sait d'avance qu'en cas d'échec, l'opinion publique attribuera sûrement la mort à cette intervention, et qu'il peut compromettre en un instant une notoriété péniblement acquise par des années de labeur. La possibilité d'une responsabilité judiciaire ne retiendra pas moins le médecin ou le chirurgien auprès d'un malade ordinaire. Un procès perdu pour « faute lourde » c'est la ruine morale et matérielle, et on peut justement trembler, quand on songe que seront appelés à juger, s'il y a faute, des magistrats incompétents ! Même un procès gagné laisse après lui une suspicion fâcheuse. Certes, je ne veux pas réclamer pour le droit au meurtre ; je comprends très bien que la loi les rende responsables, en cas de faute vraiment lourde, négligence, ou ignorance inexcusable ; mais, si l'habitude se répand d'appeler en justice le médecin qui a échoué dans une tentative thérapeutique loyalement conçue, attentivement appliquée, sous prétexte que cette tentative n'est pas conforme aux traditions médicales en usage, on arrivera à paralyser toute initiative, tout progrès. Les malades seront exposés alors à un réel danger : c'est que le médecin, effrayé des responsabilités encourues en cas d'échec, s'il prend conseil de ses seules science et conscience, n'arrive à adopter la règle de conduite que prescrit le célèbre serment d'Argan :

De non jamais se servire
De remediis aucunis
Quam de ceux seulement doctæ Facultatis
Maladus dût-il crevare
Et mori de suo malo.

G. LINOSSIER.

CHOSES DU JOUR

LE RECENSEMENT DE LA FRANCE

On vient seulement de connaître dans ses détails les résultats du recensement de la population française pour 1906. Les personnes exerçant une profession et représentant la *population active* sont au nombre de 20,720,879, se décomposant ainsi :

	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
Pêche, agriculture, forêts	5.525.042	3.330.011	8.855.053
Industrie	4.706.471	2.518.402	7.224.873
Commerce	1.289.456	779.164	2.068.620
Professions libérales et services publics	1.332.940	293.100	1.626.040
Domestiques	173.558	772.735	946.293
Total	13.027.467	7.693.412	20.720.879

On peut déjà déduire du tableau ci-dessus que *les femmes représentent plus du tiers de la population active.*

On observe que, dans toutes les grandes catégories professionnelles, le nombre des femmes employées est — actuellement — inférieur à celui des hommes, sauf en ce qui concerne les domestiques.

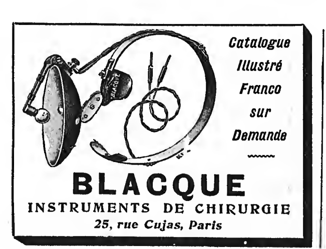
On constate encore qu'en 1866, la population active ne représentait que 40 p. 100 de la population totale, au lieu de 49 p. 100 en 1896, et de 53 p. 100 en 1906. Si ces statistiques sont bien exactes, il en résulterait que le nombre des « travailleurs » se serait, proportionnellement à la population, accru de façon considérable.

En quarante ans, le nombre des hommes travaillant a augmenté de deux millions et demi ; celui des femmes travaillant a augmenté beaucoup plus (3 000 000).

PROFESSSIONS EXERCÉES PAR DES FEMMES	1866	1906
Pêche, agriculture, forêts	1.874.915	3.330.011
Industrie	1.304.254	2.518.402
Commerce	241.680	779.164
Professions libérales et services publics	164.572	293.100
Domestiques	1.047.176	772.735
Total	4.642.617	7.693.412




OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
CHOAY
2 à 8 par jour
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS


Catalogue
Illustré
Franco
sur
Demande
BLACQUE
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
25, rue Cujas, Paris


SEMER LES
Graines d'Élite
CLAUSE
CULTURE DE GRAINES
Brétigny-
sur-Orge
(Seine-et-Oise)
Catalogue n° 34
franco.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA CAUSE PROBABLE DES INONDATIONS DE 1910

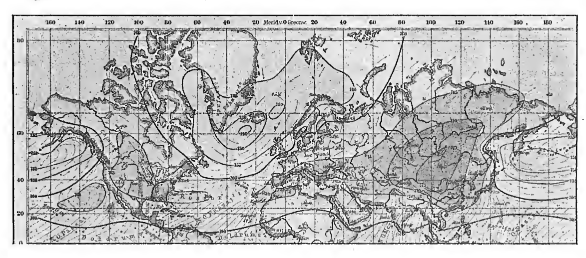
Par Georges Guadet.

A quoi sont dues les chutes anormales de pluie qui nous ont affligés, particulièrement en France, d'inondations si désastreuses?

Nulle question n'a reçu du public plus de réponses fantaisistes; l'un dit: « C'est de la faute à la lune »; l'autre: « C'est de la faute à la comète »; chacun affirme, et se montre d'autant plus catégorique qu'il possède, au fond, moins de conviction.

Si arbitraires que soient ces réponses, elles recouvrent pourtant un fonds de vérité, à savoir que la cause des grandes perturbations météorologiques est extra-terrestre. On apprend partout que le soleil crée les saisons, que la lune gouverne les marées océaniques et même atmosphériques. Quand on est un peu plus savant, on sait encore que la rotation de notre planète, combinée avec l'échauffement des zones les plus directement éclairées, détermine les courants marins chauds et froids de la surface et du fond, ainsi que les courants analogues de l'atmosphère, et aussi les grands mouvements verticaux qui, sous le nom d'aires cycloniques ou cheminées ascendantes d'atmosphère échauffée, et d'aires anticycloniques ou cheminées descendantes d'atmosphère refroidie, brassent continuellement l'air que nous respirons.

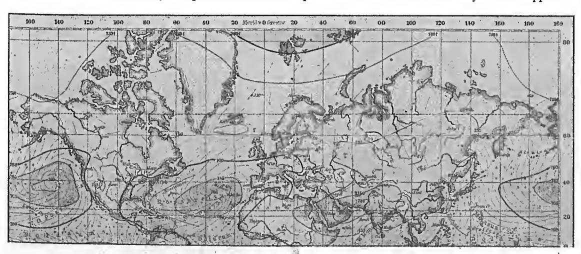
La pluie, ou, simplement, la formation des nuages, c'est-à-dire la condensation de la vapeur mélangée à l'atmosphère, est un phénomène complexe en relation évidente avec tous ces courants, et aussi avec les conditions géographiques qui font que ceux-ci viennent de régions plus ou moins humides, ou encore qu'ils passent au-dessus de zones plus ou moins froides. Dans un pays déterminé, le vent de la pluie est toujours le vent marin ou le vent des régions chaudes.



Carte des Vents de l'hémisphère boréal au mois de janvier.

* * *

Mais pourquoi le phénomène pluvial est-il tellement irrégulier d'une année à l'autre? et, si l'on doit en chercher une raison astronomique, comment espérer la trouver en présence des contradictions apparentes qui ont fait, par exemple, qu'en l'année 1910, si mouillée en Europe occidentale, les États-Unis ont souffert d'une sécheresse désastreuse et exceptionnelle, tandis que la Chine ou l'Inde étaient inondées au printemps et en été autant que la France l'était en hiver? Il y a là des oppositions



Carte des Vents de l'hémisphère boréal au mois de juillet.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

qui surprennent d'abord et déroutent l'esprit en quête d'explication.

Pourtant, à la réflexion, ces différences doivent apparaître bien naturelles, et même nécessaires, puisque ce qui serait vraiment incompréhensible, ce serait qu'il plût partout à la fois. Le soleil a tous les ans, à très peu de chose près, le même rayonnement calorifique, donc la même puissance d'aspiration au-dessus des océans. Par suite, si, une année, il pleut davantage dans une région, il doit moins pleuvoir ailleurs : la compensation est nécessaire, et le déluge universel reste du domaine de l'imagination.

***

Mais pourquoi, encore une fois, ces différences de régime d'une année à l'autre, ou plutôt d'une période de plusieurs années à une autre? Un rapide examen de la carte des vents va nous mettre sur le chemin de la solution. Ouvrons un atlas quelconque : ils donnent tous, maintenant, un schéma des courants atmosphériques dominants au moins en deux saisons, par exemple aux mois de janvier et de juillet.

Pour chaque hémisphère, on remarque que les grands mouvements anticycloniques d'air froid et de pression élevée occupent les continents en hiver, les océans en été, c'est-à-dire dans chaque saison les régions les moins chaudes ; les cyclones présentent la disposition inverse On observe en outre que la descente des couches froides de l'anticyclone s'opère en un vaste tourbillonnement qui prend le sens du mouvement des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère boréal, le sens contraire dans l'hémisphère austral ; la montée de l'air chaud des cyclones s'accompagne d'une giration inverse. Tous les régimes locaux dérivent de ces quelques lois.

On voit, en particulier, qu'en France les vents dominants sont toujours des vents marins ; gouvernés tour à tour par l'anticyclone de la Sibérie, puis par celui des Açores, ils soufflent du sud-ouest en hiver, du nord-ouest en été : c'est pour cela que nous avons de la pluie dans toutes les saisons, mais plus particulièrement dans la froide, parce que les courants qui nous balaient alors trouvent au-dessus de notre sol une chute de température sensible.

En Chine, dans l'Inde, les vents d'hiver soufflent du nord ; ils sont continentaux, froids et secs ; au contraire, les vents d'été sont marins et chauds, donc très pluvieux.

Enfin, aux États-Unis, ou plus précisément dans la région très peuplée et cultivée de la grande confédération américaine, les vents sont toujours continentaux, avec cette différence qu'en hiver ils soufflent du Canada, et en été du Mexique. Ce sont les vents d'été qui arrosent cette zone, parce que, chargés de vapeur sur le golfe du Mexique ou même sur le Pacifique, ils donnent peu de condensation au-dessus des premières terres très chaudes qu'ils rencontrent, mais produisent au contraire plus au nord des pluies capables d'alimenter le bassin du Mississipi et celui des grands lacs.

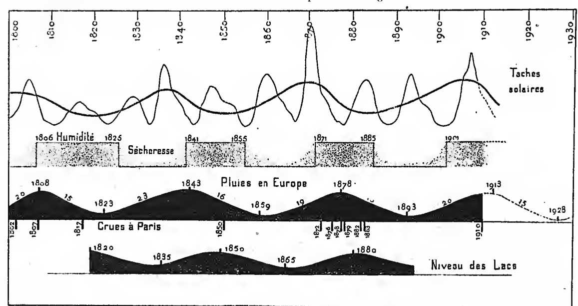


Tableau montrant qu'après les grandes périodes d'activité solaire, nous enregistrons des périodes humides, une recrudescence de pluie, des crues plus abondantes et un niveau plus élevé des grands lacs européens.

Et alors, voici qu'apparaît le lien qui unit tous les phénomènes enregistrés cette année : les pluies issues de vents marins ont été bien plus abondantes que de coutume ; celles provenant de courants continentaux l'ont été beaucoup moins. Autrement dit, *la vapeur dont les couches d'air se sont chargées au-dessus des océans s'est condensée plus vite qu'à l'ordinaire, se déversant toute sur les premières régions rencontrées et ne laissant rien aux dernières.* Voilà la loi expérimentale énoncée dans une formule unique, donc susceptible maintenant d'explication astronomique.

Or il se trouve précisément que les études des physiciens ont mis en évidence, dans ces dernières années, le rôle considérable d'activation dans la condensation des vapeurs joué par les *rayons cathodiques ;* cette action paraît due à ce que l'ionisation des gaz et en particulier de l'atmosphère provoquée par ces rayons consiste en la formation d'un très grand nombre de très petits globules gazeux électrisés, lesquels favorisent et accélèrent la toute première éclosion des gouttelettes liquides en leur servant de support. De leur côté, les astronomes ont montré la relation étroite qui existe entre l'*émission des*

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

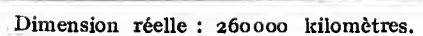
dits rayons cathodiques par le soleil et ce qu'on est convenu d'appeler l'activité de cet astre, c'est-à-dire l'*abondance des taches qui recouvrent son disque, ainsi que des protubérances qui s'en échappent.*

D'où cette conclusion que tous les maux dont, les uns comme les autres, nous avons souffert l'an dernier, sont, sans doute, attribuables à ce fait que nous traversons une époque de forte activité solaire.

***

L'évolution du soleil ne dépend pas de notre division du temps en années. Aussi les phénomènes qui nous occupent se prolongent-ils d'ordinaire pendant une assez longue période. Toutefois, comme par le fait ils durent déjà depuis longtemps, nous sommes en droit d'espérer





Dimension réelle : 260000 kilomètres.



Dimension réelle : 450000 kilomètres.

Éruptions de vapeurs métalliques qui s'élancent du soleil pendant les périodes de grande activité. Dans l'angle droit de chaque gravure, la terre est figurée à l'échelle (1).

une prochaine atténuation. Il y a bien douze ans en effet qu'il n'a fait froid à Paris : nos fleuves ne gèlent plus, et nous avons désappris le patinage, ailleurs qu'au skating-rink. Or, les hivers doux, comme les étés frais, correspondent aux années mouillées. Il faut en voir la raison, non seulement dans le fait que la présence des nuages empêche le rayonnement calorifique, d'un sens comme de l'autre, mais aussi et surtout dans la propriété qu'a la condensation de la vapeur d'eau de dégager une très grande quantité de chaleur ; cet échauffement est capable, par exemple, d'élever d'un degré centigrade la température de la couche terrestre de l'atmosphère, comptée sur 1 800 mètres d'épaisseur, pour chaque millimètre de hauteur de pluie formée au sein de celle-ci. Auss les derniers hivers, qui ont tous été pluvieux, neigeux même, n'ont pas été froids : car l'abondance des chutes de neige, même si l'épaisseur de la couche tombée en retarde beaucoup la fonte dans les montagnes, ne prouve pas, loin de là, que la température ait été rigoureuse.

On a souvent parlé de périodicité dans les phénomènes solaires : toutefois, le fait même qu'on a pu en proposer deux systèmes au moins doit nous inciter à la prudence. Des maxima relatifs semblent se succéder à des intervalles moyens de onze années ; mais il faut tenir compte aussi d'une évolution plus lente, qui met en évidence des durées de trente-cinq ans environ. En climatologie cette dernière période est bien connue sous le nom de *période de Brückner*. C'est elle qui a permis dernièrement à M. l'abbé Moreux d'établir par des courbes un parallèle assez exact entre le développement des taches solaires et les hauteurs d'eau de nos fleuves français. On remarquera un certain décalage de l'effet par rapport à la cause, qui tient à ce que l'activité du soleil au point de vue cathodique se prolonge plus tard que les taches.

Si ces vues sont justes, elles nous laisseraient quelque espoir, car nous entrerions maintenant dans la branche descendante de la courbe. Elles s'accordent bien en tout cas avec les conclusions que nous avons tirées de l'examen des faits enregistrés cette année.

Souhaitons que la loi soit vraie, et adressons à Phœbus Apollon une prière pour qu'il veuille bien s'y soumettre.

(1) Nous remercions tout particulièrement M. l'abbé Moreux qui a bien voulu nous autoriser à reproduire ici les figures de son intéressant article sur « la prévision des inondations » paru le 19 mars 1910 dans l'*Illustration*, et aussi M. Baschet, directeur de l'*Illustration*, qui, avec son obligeance habituelle, a mis à notre disposition les clichés de ces figures.

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES

ÉLOGE DU DOCTEUR FÉLIZET

A LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

Par le Dr **A. ROCHARD**

Dans la séance annuelle du 18 janvier, M. Aug. Rochard, secrétaire général de la Société de chirurgie, a prononcé un éloquent éloge de l'ancien chirurgien de l'hôpital Bretonneau que nous voudrions pouvoir citer en entier et dont nous ne pouvons malheureusement publier que des extraits.

Après avoir montré Félizet né à Elbeuf le 13 février 1844, faisant d'excellentes études au lycée de Rouen, remportant ensuite à Paris un prix d'honneur au concours général, M. Rochard rappelle les débuts difficiles de sa vie d'étudiant, la nécessité où il fut d'être maître répétiteur et de vivre du fruit de ses leçons pour conquérir les grades d'externe et d'interne des hôpitaux.

Interne de 1867 à 1871, il eut pour maîtres préférés Gosselin et Dolbeau.

Ici nous laissons la parole à M. Rochard :

Félizet passa une thèse remarquable intitulée : « Recherches anatomiques et expérimentales sur les fractures du crâne ». Elle est restée classique et obtint, en 1874, une récompense à l'Académie de médecine et une médaille d'argent de la Faculté. Il affronte ensuite le concours des hôpitaux et est nommé, en même temps que Richelot, chirurgien du Bureau central, le 1er juillet 1880.

Il ne fut placé que le 1er mai 1887 à l'hôpital d'Ivry, et en janvier 1889, il alla à Tenon. C'est dans cet hôpital qu'il se spécialisa comme chirurgien d'enfants. Il y resta douze années, jusqu'au 1er mars 1901, époque à laquelle il entra dans le service tout neuf de Bretonneau, où il resta jusqu'à son honorariat (1er janvier 1907). Entre temps, il avait été décoré en 1877 pour faits de guerre, avait obtenu en 1895 à l'Académie des sciences un prix Montyon (médecine et chirurgie) et il fut fait officier de la Légion d'honneur à fin de carrière...



Reproduction de la plaquette offerte au docteur FÉLIZET.

Nous le connaissons surtout comme chirurgien d'enfants, et comme tel, il a étudié la hernie inguinale qu'il pratiquait par un procédé particulier, avec du fil d'or. Il a écrit un remarquable livre sur ce sujet.

Il s'est aussi beaucoup occupé de la tuberculose articulaire, était partisan convaincu des résections larges, et notamment de celle de la hanche qu'il pratiqua avec une audace extraordinaire. Il portait le feu dans les foyers articulaires à l'aide d'un chalumeau qui parfois causait un peu d'émotion à ceux qui le voyaient employer, mais qui, entre ses mains, a donné quelques bons résultats.

Il avait l'esprit inventif et a inauguré quelques instruments ingénieux : une seringue stérilisable, une scie à champ mobile, et le premier eut l'idée de faire une aiguille qui, au lieu de se terminer en pointe, est aplatie et tranchante, à son extrémité acérée.

Notre ancien collègue, quoique spécialisé dans la chirurgie d'enfants, fit néanmoins sur l'adulte quelques opérations retentissantes. Le premier, il retira de l'estomac, après la fourchette de Labbé, une cuillère, ce qui complétait presque le service, et il n'est pas besoin de vous rappeler ici qu'en 1899 il fit une opération d'autoplastie remarquable sur la joue d'une de nos plus jolies actrices : toutes les Revues de fin d'année en ont parlé. Toujours prêt, en vrai chevalier, à se sacrifier pour les dames, c'est sur lui-même qu'il préleva la portion de peau nécessaire à la greffe. Les journalistes ne manquèrent pas de discuter beaucoup sur la partie de lui-même qu'il offrit à sa malade, et l'un d'eux alla même jusqu'à dire que peu importait comment s'était conduit le chirurgien pourvu qu'il eût fait son devoir, et il intitulait son article ; « Fais ce que dois ! », à tort, du reste.

Voici la carrière du chirurgien, de l'homme qui porte l'acier tranchant dans sa trousse, c'est-à-dire dans sa poche, mais nous voyons aussi bien dans des temps plus reculés, Félizet, la rapière au côté, chevalier des dames, chatouilleux sur le point d'honneur et prêt à défendre les siens et son pays.

Il adorait en effet l'escrime : l'épée était le grand attrait de son existence, il semblait que l'éclair de sa pointe le fascinât.

Il a sur ce sujet écrit un fort beau livre, apprécié de tous, même des professionnels, lui qui n'était qu'un amateur.

Dans une courte préface il a comme condensé tout ce qui pour lui fait l'homme grand et digne de ce nom, il y a résumé les qualités qu'il voudrait voir à son fils. « Tu seras donc modéré, mon petit homme, mais il y a deux choses pour la défense desquelles je veux que tu sois violent, intrépide, inflexible, féroce, impitoyable — deux choses saintes qu'un honnête homme doit aimer plus que sa vie ; ces deux choses s'appellent son HONNEUR et son PAYS !

Honneur et patrie ! Cette devise que dans ma prime jeunesse, j'ai vu de longues années peinte sur la dunette de nos anciens vaisseaux, Félizet l'avait faite sienne et avec quel courage il la soutenait. C'était un brave dans toute l'acception du terme : il n'avait pas le courage qui aime à s'entourer du panache, mais le vrai, le froid, celui qui se possède.

Pendant la guerre, fait deux fois prisonnier, deux fois il s'évada pour reprendre du service, et il ne se contenta pas d'exercer son art avec le dévouement que vous savez, mais chargé d'un message officiel, bravant l'eau et le feu, il traversa les lignes ennemies pour rentrer dans Metz. On donne souvent le nom de héros à des hommes qui n'en ont pas fait davantage...

Il n'avait eu pour récompense que le sentiment du devoir accompli. Pour un homme comme Félizet cela suffisait, sa conduite ultérieure le montra. Resté dans Metz malade après la capitulation, il s'évada une première fois, rentra dans le Luxembourg déguisé en paysan et reprit immédiatement du service dans l'armée de l'Est, ayant simplement changé son prénom de Georges en

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES (*Suite*)

celui de Marie. Repoussé en Suisse avec Bourbaki et blessé à la tête par une balle, il s'évada une seconde fois pour reprendre encore du service dans l'armée de la Loire et resta aux ambulances jusqu'à la fin de la guerre. Ce n'est pas tout, la Commune arrive, il est encore à Colombes à soigner les blessés.

Devant un homme qui a accompli de tels actes, qui a servi de cette façon son pays, il n'y a qu'une chose à faire, il n'y a qu'à se découvrir. Je me permets de saluer sa mémoire en votre nom et au mien....

Félizet s'est manifesté dans bien des genres. Allié à Laurier par sa femme, il devint l'ami d'About, de Gambetta et surtout de Francisque Sarcey.

Il était à bonne école pour faire du journalisme, et dans le *XIX*e *Siècle* il a tenu une place honorable. Il y faisait la chronique scientifique sous le nom de Henri Vivien. Il y écrivit même un roman....

Félizet avait quarante-huit ans quand j'eus l'honneur de faire sa connaissance. Ses cheveux blonds avaient déjà pris des tons d'automne : ils commençaient à pâlir, et en s'éclaircissant, ils laissaient voir le front haut, solide, bien conformé, comme modelé sur un puissant cerveau. Le nez régulier était un peu saillant, les pommettes accusées. Les moustaches un peu épaisses et la barbiche à l'impériale le faisaient ressembler à un ancien militaire. Le teint rose un peu poussé donnait une valeur toute spéciale à la coloration bleue des yeux qui étaient très expressifs. La pensée y apparaissait rapide et s'y traduisait par le jeu des pupilles, le changement de nuance des iris et la mimique soudaine des paupières et des sourcils.

Le regard paraissait en jaillir prompt comme l'éclair, parfois dur comme le bleu de l'acier, mais le plus souvent doux, estompé, un peu mouillé comme l'émeraude azurée de la mer, quand il n'était pas malin et pénétrant comme s'il voulait entrer dans la pensée de son interlocuteur.

Je le vois encore dans son cabinet de la rue d'Amsterdam. Le jour y était fort discret et éclairait doucement les objets qui révélaient bien la nature artistique de celui qui les y avait placés. A côté d'une belle cheminée en bois sculpté et d'un superbe bas-relief situé derrière la table à laquelle il travaillait, il y avait d'antiques objets de cuivre et une batterie de vieux mortiers pharmaceutiques qui donnaient à cet ensemble un aspect un peu mystérieux.

Mais au lieu du vieil alchimiste qu'on n'aurait pas été très étonné d'y rencontrer, on était accueilli par un homme au regard franc, à l'air affable et qui vous donnait l'impression d'une grande bonté. Il aimait en effet à rendre service et à faire le bien. Sa charité quoique peu connue de ses collègues était très appréciée par les pauvres pour lesquels il aimait à se dévouer, et parmi les travailleurs il a laissé l'impression d'un praticien aussi habile que modeste et surtout désintéressé.

Sa caractéristique était du reste la façon dont il voyait la vie, non pas comme les modernes arrivistes, qui tout jeunes semblent déjà porter tristement sur leurs épaules le fardeau d'une longue existence : mais joliment avec les yeux de l'optimisme, sans trop songer au lendemain, en pensant que chaque jour suffit à sa peine et que la gaieté doit être le propre de l'homme.

Mais s'il était bon, il n'était pas très endurant. Chatouilleux sur le point d'honneur, il était toujours prêt à mettre flamberge au vent et considérait un duel comme une chose salutaire et ma foi d'assez peu d'importance.

Félizet avait une âme d'artiste. Il aimait tout ce qui émeut, tout ce qui touche, tout ce qui chante. Son grand bonheur était d'aller passer ses mois d'été dans une villa qu'il possédait à Malo-les-Bains. Il aimait les grands spectacles de la nature et ne se lassait pas de contempler la mer. De l'intérieur de sa chambre pendant la tempête il pouvait l'entendre « lancer ses grosses lames à l'assaut des rochers, avec une rage farouche que rien n'apaise et qui se traduit par une clameur sourde et continue, harmonieuse comme une plainte et fière comme un défi ».

En octobre 1910, à la rentrée, Félizet me fit savoir qu'il était souffrant et me pria de le remplacer dans ses fonctions de secrétaire de votre compagnie.

A partir de ce moment ce fut une longue suite de crises d'urémie et d'asystolie. Comment dire les souffrances de cet homme qui vivait dans les angoisses constantes de l'asphyxie, que la situation allongée faisait suffoquer, qui ne pouvait donc jamais passer une nuit dans son lit, et qui comme médecin se rendait un compte exact des progrès du mal. Et pourtant il n'eut pas un seul instant de défaillance......

NÉCROLOGIE

LE MÉDECIN-INSPECTEUR HOCQUARD

Une nouvelle profondément triste nous arrive de Lyon ; la mort foudroyante et combien imprévue de M. le médecin inspecteur Hocquard, directeur de l'École du Service de santé militaire. L'homme qui vient de disparaître, emporté par une grippe infectieuse, était de ceux qui honorent le corps de santé militaire : par sa grande activité et son énergie rare, il réalisait le type parfait du médecin d'armée. De bonne heure, il avait cherché dans les expéditions coloniales un aliment approprié à son besoin aigu de vivre et d'agir : là, comme toujours et partout, il se montra homme de devoir et de dévouement. Il en revint avec des droits acquis à une carrière brillante qui s'est déroulée en étapes rapides et qui lui a réservé les plus flatteuses distinctions, toujours justifiées. Il ne se laissait d'ailleurs pas absorber par des préoccupations purement militaires. Dès le début de ses études, il s'était adonné avec prédilection à l'oculistique et il avait occupé avec une réelle maîtrise à Lyon, à côté du professeur Gayet, le poste de chef de clinique ophtalmologique. Aidé par ses grandes qualités d'artiste, il avait commencé dès cette époque la préparation d'un atlas d'ophtalmologie dont les intimes disent le plus grand bien. Après avoir rapidement franchi les divers échelons de la hiérarchie médico-militaire, il dirigea avec une grande distinction le service de santé des huitième et treizième corps d'armée. Promu en 1907 au grade de médecin-inspecteur, il était nommé en 1910 directeur de l'École du service de santé militaire à Lyon. Il y succédait à une pléiade d'hommes éminents : mais ceux qui ont vu à l'œuvre M. le médecin inspecteur Hocquard pendant son court passage à ce poste peuvent rendre ce témoignage que, sous sa direction éclairée, notre grande École de santé militaire n'eût rien perdu de la valeur ni du prestige dont elle est redevable aux directions antérieures. Tant au point de vue militaire que scientifique, il avait profondément à cœur le bon renom de l'établissement confié à sa sollicitude. Il ne se dissimulait point les difficultés de sa tâche, mais il était de taille à les surmonter. Tenace avec souplesse, ferme avec dextérité, il n'eût point laissé péricliter l'état de choses supérieurement instauré par ses prédécesseurs. Il se serait appliqué surtout à maintenir et à développer l'union étroite de la Faculté et de l'École qu'il considérait comme la garantie indispensable de leur prospérité commune. Tous les amis de la médecine militaire salueront avec respect et sympathie l'homme de bien et de cœur qui vient de s'éteindre, en pleine vigueur intellectuelle et physique : le deuil de l'École de santé militaire et de la Faculté de médecine de Lyon sera unanimement partagé.

LAFFORGUE.

LES GRANDS MÉDECINS

RÉCAMIER

RÉCAMIER (Joseph-Claude-Anthelme), naquit à Rochefort-en-Bagey, petit village de l'Ain, le 6 novembre 1774. Il avait pour proche parente, la célèbre Mme RÉCAMIER. Il eut pour parrain l'auteur de la *Physiologie du goût*, BRILLAT-SAVARIN, dont on va prochainement inaugurer la statue.

C'est d'ailleurs à Belley, ville natale de son parrain, que RÉCAMIER termina ses études classiques; c'est à l'hôpital de Belley qu'il commença ses études médicales. C'est là qu'il fit connaissance de RICHERAND auquel devait le lier une étroite amitié, de même que c'est à l'hôpital de Bourg que RÉCAMIER apprit à connaître et à se lier d'amitié avec son compatriote Xavier BICHAT.

Après des débuts pénibles, incorporé par la Convention dans l'armée des Alpes, puis, sur sa demande, dans l'armée de mer, RÉCAMIER est fait prisonnier par les Anglais après une glorieuse défense du « *Ça ira* ». Mis en liberté, il quitte Toulon pour Lyon, où le professeur d'anatomie Dominique LARREY lui délivre un certificat des plus élogieux.

Nous retrouvons RÉCAMIER à l'Hôtel-Dieu de Paris où il suit les leçons de CORVISART et de BOYER, et où il est nommé lui-même médecin en chef, le 8 décembre 1806, puis professeur de clinique médicale, à l'âge de quarante-neuf ans, dans cette même chaire où devait lui succéder son élève TROUSSEAU, et plus tard, en passant par Germain SÉE, l'élève de TROUSSEAU, le professeur DIEULAFOY, lequel vient de faire place lui-même au professeur GILBERT.



Esprit universel, rempli d'ardeur et d'intuition, RÉCAMIER s'est montré innovateur en plusieurs domaines de la médecine et de la chirurgie. Il a laissé peu d'écrits, soit un seul important ouvrage, intitulé : *Recherches sur le traitement du cancer et l'histoire générale de cette maladie*. Mais on lui doit l'invention du *speculum*, celle d'une *curette*, ainsi qu'une méthode d'ablation d'abcès et kystes du foie.

Il préconisa le premier le traitement du cancer utérin par la compression et la cautérisation, ainsi que l'extirpation totale de l'utérus (*opération de Récamier*). Il conseilla le premier, en l'essayant sur lui-même, l'hydrothérapie froide dans les fièvres continues (fièvre typhoïde), et fut ainsi le précurseur de BRAND.

SILHOUETTES MÉDICALES

LE MÉDECIN MONDAIN

D'élégante allure, il s'habille bien, sans recherche. Il soigne quelques détails de toilette : bijoux, cravate, etc... Le tout est d'ailleurs discret.

Son home est riche mais d'un goût averti. Le train de maison est soigné, cossu.

D'un âge que marquent les cheveux grisonnants il reste recherché des « salons où l'on cause et des maisons où l'on dîne. »

Bien qu'en vedette depuis longtemps, il ne se fatigue pas et même ne semble pas fatiguer.

Ses titres et son renom scientifiques sont suffisants pour attirer l'attention d'une réunion mondaine. Dans un salon, son attitude est plutôt réservée et dogmatique avec les hommes, empressée et parfois galante auprès des femmes, mais toujours avec un certain air supérieur d'oracle en face de profanes.

Ayant eu beaucoup de frottement, il a la conversation agréable et « au courant ». Les succès mondains et même ses bonnes fortunes (on cite de grands noms et des étoiles de théâtre) lui donnent un genre particulier dans le monde médical.

Tous les soirs en habit pour un dîner ou une première, il est le lendemain à son hôpital ou à sa clientèle. Et après une journée très remplie, il est prêt à recommencer sans fin, jusqu'à la vieillesse,... jusqu'au ridicule. Mieux vaut tomber jeune, vers la soixantaine, après un rendez-vous ou un dîner trop copieux !

PIERRE MAUREL.

CURIOSITÉS

Métaphore anatomique. — Notre confrère *Excelsior* rappelait, l'autre jour, cette belle phrase d'un ancien ministre de l'Agriculture entraîné par son éloquence : « Le commerce et l'industrie, ces deux mamelles du monde, qui au delà des hémisphères, se tendent une main fraternelle.... »

Par ses fortes connaissances de l'anatomie, ce ministre de l'agriculture était plus désigné pour le portefeuille de l'Instruction publique. Peut-être était-ce celui-ci seul qui aurait entrepris la grande « Réforme des Études médicales. »

Définition de la petite vérole. — La petite vérole et les femmes devant Balzac. — Voici ce que pensait l'auteur de la *Comédie humaine* : « La petite vérole est la bataille de Waterloo des femmes. Le lendemain, elles connaissent ceux qui les aiment véritablement. »

ART ET MÉDECINE

LES ÉTUDIANTS DE PARIS

PAR GAVARNI



— Qu'est-ce que c'est que cette infamie de petite bête-là ?

— C'est un cousin à moi, Nini, que je te présente......

DIÉTÉTIQUE

PRÉPARATIONS AU LAIT

Potages à la Farine grillée

375 grammes de lait ou crème.
20 grammes de farine de blé.
1 petit morceau de vanille.

Faire griller la farine jusqu'au brun, dans une poêle et en remuant sans cesse. Passer cette farine au tamis et la délayer dans 125 centimètres cubes de lait froid. Faire bouillir le reste du lait, avec la vanille, y verser la farine délayée et maintenir l'ébullition lentement pendant trois minutes.

Bouillie à la Farine de Blé et Cacao

30 grammes de farine.
20 — de cacao.
2 morceaux de sucre.
1/2 litre de lait.

Délayer dans un peu de lait *froid* la farine de froment et la poudre de cacao. Verser dans le reste du liquide ainsi que le sucre, et faire bouillir lentement pendant quinze minutes.

Bouillie de Tapioca et de Cacao

30 grammes de tapioca.
— de poudre de cacao.
1/2 litre de lait.

Verser d'abord tapioca et cacao dans le liquide froid et porter lentement à l'ébullition. Laisser bouillir lentement pendant une demi-heure.

Bouillie à la Semoule

50 grammes de semoule de blé.
1/2 litre de lait.
3 morceaux de sucre.

Verser la semoule dans le liquide sucré. Faire bouillir lentement en vase clos, pendant une demi-heure en agitant sans cesse.

Crème à la Vanille

250 centimètres cubes de lait non écrémé.
50 grammes de sucre.
2 jaunes d'œufs.
2 grammes de vanille.

Porter le lait à l'ébullition avec le sucre et la vanille. D'autre part, faire avec les jaunes d'œufs et un peu de lait *froid* une émulsion bien homogène et mousseuse. Y ajouter le premier liquide chaud, passer.

Pudding mousseline

125 centimètres cubes de lait.
20 grammes de beurre.
20 grammes de farine de blé.
20 — de sucre.
3 œufs.
1 cuillerée à café de jus de citron.
1 gramme de sel.

Délayer la farine dans un peu de lait froid, y ajouter le beurre et bien battre sur le feu jusqu'à ce que le tout se prenne en bloc consistant. Battre les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à neige et les incorporer au premier mélange ainsi que le sel, le jus de citron et ensuite, après refroidissement, les blancs d'œufs battus à la neige. Verser dans un moule à pudding et laisser au bain-marie pendant une heure. Arroser avec une sauce aux fruits ou au vin.

Pudding au Pain

50 grammes de croûte de pain.
80 centimètres cubes de lait.
15 grammes de beurre.
15 — de sucre.

Verser le lait *bouillant* sur le pain rassis. Remuer, et après refroidissement suffisant, délayer un jaune d'œuf, puis verser un blanc d'œuf battu à la neige. Laisser cuire au four jusqu'à belle couleur jaune.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

DYSPEPSIES HYPERSTHÉNIQUES

Le professeur Albert Robin conseille comme sédatifs les médicaments suivants :

Teinture de belladone .	} ãã. 5 gr.
— jusquiame .	
— thébaïque..	

M. s. a. De VIII à XII gouttes dans un peu d'eau, dix minutes avant les repas.

Ou bien la formule plus active que voici :

Teinture de menispermum cocculus.......	} ãã. 5 gr.
Teinture de belladone .	
— jusquiame .	
— thébaïque..	
Extrait aqueux d'ergot de seigle...........	4 grammes.

Mêler, triturer lentement un mortier, puis filtrer. En donner de X à XV gouttes, dix minutes environ avant les repas.

Poudre de petite saturation :

Hydrate de magnésie ..	8 grammes.
Bicarbonate de soude ..	8 —
Sucre blanc	16 —
Carbonate de chaux précipité	16 —

Mêler et diviser en 24 paquets. Un paquet après chaque repas, dans un peu d'eau de Vichy.

Poudre de grande saturation :

Hydrate de magnésie ...	1gr,60
Bicarbonate de soude ...	1 gramme.
Sucre blanc	2 grammes.
Codéine	0gr,01
Carbonate de chaux précipité	0gr,80
Sous-nitrate de bismuth .	0gr,80

F. s. a. un paquet.

Si les crises gastriques sont très vives, prescrire au besoin, en outre des poudres de saturation, de VI à VIII gouttes de la solution :

Dionine	0gr,20
Eau de laurier-cerise ...	10 grammes.

F. s. a. une solution.

Ou bien une cuillerée à soupe de la préparation suivante :

Chlorhydrate de cocaïne	0gr,05 à 0gr,10
Codéine...........	0gr,05 à 0gr,10
Eau de chaux	160 grammes.
Eau chloroformée ..	40 —

F. s. a. Une cuillerée à soupe au moment de la douleur.

Au besoin, prescrire une cuillerée à café du sirop suivant :

Novocaïne............	0gr,05
Anesthésine	0gr,40
Eau de laurier-cerise ...	10 grammes.
Sirop simple...........	50 —

F. s. a.

LA MÉDECINE AU PALAIS

La responsabilité médicale

La responsabilité médicale ou chirurgicale est à l'ordre du jour. Il n'y a pas de question plus délicate et plus grosse en conséquence.

Une double action civile et correctionnelle est en effet donnée par la jurisprudence au malade mécontent ou à ses héritiers récalcitrants. Certes il serait difficile de soutenir que les médecins ne puissent jamais être poursuivis devant les tribunaux et qu'ils aient sur leurs malades un droit romain de vie et de mort comme le contait Montaigne : « Ils ont cet heur que le soleil éclaire leurs succès et que la terre cache leurs fautes ». Mais il faut affirmer en principe absolu que, quelle que soit l'issue d'une opération et lors même que le traitement serait susceptible de blâme, s'il n'y a pas eu une faute lourde, il n'y a pas responsabilité.

Si les tribunaux persévéraient dans l'esprit nouveau vers lequel ils semblent enclins et si, après chaque opération ils permettaient au malade ingrat de venir demander des comptes à leur chirurgien et de discuter, avec une inconsciente aisance, la méthode suivie par lui, ne pourrait-on pas craindre de voir la chirurgie s'arrêter dans le splendide élan de ces dernières années? Le chirurgien en dehors de sa conscience n'a-t-il pas de toute évidence le plus grand intérêt à ce que son opération réussisse pleinement? Il faut donc lui laisser un pouvoir discrétionnaire et quelle que soit sa décision il sera, comme les juges appréciant la moralité d'un fait, à l'abri de toute censure. C'est ce qu'a fort bien compris M. le substitut Matter, chargé de requérir à la première chambre du tribunal dans l'affaire R... Bazy.

Les faits remontent au mois d'octobre 1906 : Mme R... fut opérée d'une tumeur kystique abdominale à l'hôpital Beaujon dans le service du Dr Bazy. Rentrée chez elle, ce fut le Dr Verdin qui la soigna, mais il ne put obtenir une cicatrisation de la plaie. Un an après, il retira du rectum de la malade un paquet de compresses et obtint alors la guérison.

Mme R... actionna le Dr Bazy en 50.000 fr. de dommages-intérêts et obtint du tribunal la nomination de trois experts, les Drs Reclus, Monod et Duplay qui déposèrent un premier rapport tendant à la réalité des faits. Le tribunal ordonna une deuxième expertise qui conclut à l'identification des compresses dont se sert à Beaujon le Dr Bazy, avec celles trouvées chez la malade. L'affaire revint donc une troisième fois devant le tribunal et le substitut Matter de s'incliner devant l'avis des trois experts « esprits de science et de justice » en disant que lui « mécréant de la médecine » il osait à peine formuler sa pensée, qu'il se bornait à constater que la plaignante entrée à l'hôpital dans un état grave sinon désespéré avait été opérée à la hâte. Que cette hâte avait augmenté le risque opératoire et que si les tampons avaient pu pénétrer dans le rectum, c'était à la faveur de la destruction pathologique des masses sarcomateuses. Qu'en fin de compte, elle devait purement et simplement la vie au Dr Bazy, que l'oubli de ce dernier n'avait pas influencé son état général et n'avait pu lui causer que de la douleur.

Le tribunal a néanmoins conclu à une faute et il a arbitré à 5000 fr. le « pretium doloris » de l'opérée tout en reconnaissant les circonstances difficiles de l'opération et l'habileté habituelle du Dr Bazy, qui d'ailleurs, en dehors de l'oubli si excusable, s'est même manifestée dans une opération fort efficace d'ailleurs.

En même temps que le Dr Bazy, le Dr Doyen avait à se plaindre de l'ingratitude d'une cliente, également mécontente et de son chirurgien et d'un jugement du tribunal de la Seine qui, sur réquisitoire du même substitut M. Matter, l'avait, il y a quelques mois, déboutée de son action contre son opérateur en 30.000 fr. de dommages-intérêts. Mme K... se plaignait d'avoir été opérée, gratuitement, mais à tort, d'un torticolis spasmodique. Les Drs Berger, Monod et Deleire nommés experts, attestèrent que l'opération avait été faite tout à fait normalement, et le tribunal de suivre leur avis.

Sur appel, la Cour après plaidoirie de Me Desjardin a rendu l'arrêt suivant qui a débouté Mme K... de son audacieuse instance :

« Adoptant les motifs des premiers juges et considérant que la Dame K... ne peut soutenir que l'opération pratiquée sur elle ne constituait qu'une expérience dangereuse et sans résultat possible ; et qu'elle a été faite sans l'autorisation de son mari ;

« Considérant d'une part que les experts constatent que cette opération a réussi en partie, et que l'aggravation ne peut être rattachée à l'opération chirurgicale.

Considérant d'autre part qu'en venant avec son mari chez le Dr Doyen s'installant dans sa clinique, après être venue plusieurs fois à sa consultation, elle acceptait toutes les conséquences d'une opération dont il l'avait entretenue à diverses reprises, et en vue de laquelle elle avait recours à son habileté, que Doyen l'avait envoyée au professeur Raymond qui l'avait soignée sans succès. »

Médecin contre Pharmacien

Dénigré pendant longtemps par le pharmacien de sa localité, le Dr D. avait intenté à son diffamateur un procès devant le tribunal civil d'Aix ; un jugement de ce tribunal, du 11 janvier 1909, avait débouté notre confrère en le condamnant aux dépens. Sur appel devant la Cour d'Aix, la première Chambre civile de la Cour vient, le 17 octobre dernier, de rendre un jugement qui, faisant droit aux conclusions du Dr D., condamne le pharmacien à 500 francs de dommages-intérêts, à tous les dépens de première instance et d'appel et à deux insertions.

Les considérants du jugement sont à retenir :

« Considérant... qu'il importe de dégager comme dominant pareille matière, le principe que si un pharmacien a le devoir de refuser d'exécuter les ordonnances à lui soumises, lorsque les remèdes prescrits lui paraissent susceptibles, par leur composition, de provoquer des accidents, il doit s'imposer dans ses actes comme dans son langage la réserve que comporte le désaccord existant entre le médecin et lui ; qu'il est impossible de se départir plus complètement de cette attitude que ne l'a fait à de nombreuses reprises le sieur G...; qu'il est essentiel de retenir que ses critiques formulées en termes injurieux devant les clients du Dr D... et dans sa pharmacie même qui est ouverte tout le jour au public, s'accompagnaient du conseil d'aller trouver le confrère de D... ; que le véritable mobile qui a inspiré les diffamations dont celui-c demande avec raison la réparation à la justice apparaît ainsi très clairement, que G... n'a pas agi pour obéir à sa conscience, comme il le prétend ; que le dénigrement auquel il s'est livré de façon persistante et systématique procédait d'une hostilité personnelle que rien ne justifiait et qui, en tout cas, a eu pour le Dr D..., établi récemment des conséquences dommageables ; qu'il échet donc de réformer le jugement... »

MAITRE ONOME.

CHRONIQUE DES LIVRES

Medizinische Terminologie. — Guide explicatif des expressions les plus couramment employées dans toutes les branches de la médecine, par le Dr Walter GUTTMANN. 4e édition, 1 vol. relié in-4, de 1426 pages, chez Urban et Schwarzenberg, 1911 (à Berlin, et à Vienne).

Ce vocabulaire médical, qui en est à sa quatrième édition, est très recommandable. C'est un des plus complets et des mieux compris que nous connaissions. Très bien édité, en caractères suffisamment gros et espacés, il présente chaque mot, par ordre alphabétique bien entendu, mais avec l'étymologie, quand elle est connue, et avec toutes les explications suffisantes, sans surcharge inutile. Les définitions sont courtes et claires. On y trouvera les mots concernant la médecine ainsi que les sciences dites « accessoires » (botanique, zoologie, chimie).

On trouvera peut-être ce vocabulaire un peu grand, mais il n'est pas destiné à servir en voyage. Il paraîtra précieux pour tout travail approfondi, et trouvera sûrement une clientèle parmi les médecins, les étudiants, et même parmi les profanes qui veulent comprendre les termes scientifiques que débitent de plus en plus les journaux quotidiens. Les uns et les autres sont supposés, bien entendu, connaître suffisamment déjà, la langue allemande.

CORNET.

Gynécologie opératoire, par HENRI HARTMANN, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. grand in-8 de 500 pages, avec 422 figures dont 80 en couleur. Prix: 18 fr. Paris, 1911. (G. Steinheil, éditeur, Paris.)

Dans ce volume le Professeur Hartmann étudie la technique détaillée de toutes les opérations gynécologiques. Des figures très nombreuses et très belles, très faciles à lire accompagnent le texte et en rendent la lecture plus agréable. Tous ceux qui se destinent d'une façon plus spéciale à la gynécologie auront intérêt à lire cet ouvrage, qui leur permettra de mener à bonne fin les interventions les plus difficiles.

A. SCHWARTZ

NOUVELLES

L'alcoolisme devant le Sénat. — Le Sénat vient d'aborder la discussion de la proposition de loi ayant pour objet de limiter le nombre des débits de boissons et de supprimer par extinction ceux qui sont en excès.

M. Guérin, rapporteur, s'attache à justifier la proposition qui, dit-il, est d'*intérêt national*, car elle est dirigée contre l'*alcoolisme*, *qui n'atteint pas seulement l'individu, mais menace la race et même l'avenir du pays.*

Le nombre des débits de boissons, dit encore M. Guérin, est hors de proportion avec les besoins et il y a relation de cause à effet entre le développement des débits et le développement de l'alcoolisme.

Tout le monde reconnaît que le nombre des débits est excessif, grâce à la liberté illimitée donnée par la loi de 1880.

« En 1879, il y avait 334 000 cabarets. Aujourd'hui, il y en a près de 500 000 dont 33 000 pour Paris, 48 000 dans le département du Nord. C'est une moyenne d'un débit par 80 habitants et, si l'on défalque les femmes et les enfants, c'est un débit pour 30 adultes ».

La Maison du Médecin. — Ainsi que nous l'avons annoncé, l'*Orchestre médical*, que les médecins ne sauraient trop encourager en s'y inscrivant comme membres honoraires, donnera son deuxième concert le *2 février* prochain, *Salle Gaveau*, au bénéfice de la *Maison du médecin.*

Cette soirée de bienfaisance présentera ce caractère unique que le programme sera entièrement exécuté par des médecins, ou des membres de la famille médicale.

Mlle DAUMAS, de l'Opéra, fille du Dr Daumas; Mme VAUCAIRE, femme du Dr Vaucaire ; M. le Dr COVILLE, interpréteront des mélodies de Grieg, Schumann, Franck, etc., des airs d'opéras accompagnés à l'orchestre ou à l'orgue ; celui-ci sera tenu par Mme CHÉRON, femme du Dr Chéron. Une délicieuse harpiste, Mlle LASKINE, premier prix du Conservatoire, fille de notre confrère, fera également applaudir son joli talent.

Le Dr Paul MOUNET, de la Comédie-Française, dira un à-propos composé par le Dr MONTOYA, et celui-ci interprétera une pièce d'ombres, dont il est l'auteur.

Enfin, un intermède de micro-cinématographie médicale, préparé par les Drs KOLBÉ et COMANDON, fera défiler ses films les plus curieux.

Le programme sera illustré par le Dr COLIN.

Prix des places : parterre (loges et orchestre), 10 fr. ; balcon, 5 francs ; galerie, 3 francs ; circulation, 1 franc. On souscrit d'avance en envoyant les fonds au trésorier de la Maison du médecin, 32, rue Notre-Dame des Victoires, Paris, IIe arrondissement.

Les Pharmaciens de Brest. — Le syndicat des Pharmaciens de Brest avait protesté contre une décision du ministre de la Marine, autorisant les officiers et tout le personnel maritime à se fournir dans les hôpitaux dépendant de la Marine.

Les Pharmaciens de Brest ont obtenu satisfaction, M. GUIST'HAU, le nouveau sous-secrétaire d'État, ayant fait connaître à la Chambre de commerce de Brest qu'il a fait rapporter la décision de son prédécesseur.

Un legs pour les recherches relatives au cancer. — M. G. Crocker, qui vient de mourir à New-York, a légué une somme de dix millions de francs, qui devra être employée à des recherches thérapeutiques relatives au cancer.

On se souvient à cette occasion du retentissant procès qui eut lieu il y a quelques années, entre M. le Dr Doyen et M. Crocker, au sujet d'une contestation d'honoraires.

Diplômes de Docteurs en médecine délivrés par les Facultés françaises pendant l'année scolaire 1909-1910.

FACULTÉS	DOCTEURS EN MÉDECINE — DIPLOME D'ÉTAT	DOCTEURS EN MÉDECINE — DIPLOME d'université	TOTAL des THÈSES
Paris	450	34	483 (*a*)
Alger	3	»	3
Bordeaux	70	»	70
Lille	44	»	44
Lyon	109	3	112
Montpellier	120	13	132 (*b*)
Nancy	32	2	34
Toulouse	55	»	55
Beyrouth	32	»	» (*c*)
TOTAUX	915	52	933

(*a*) Un diplôme d'État a été délivré, avec dispense de la thèse, à un docteur ayant obtenu un diplôme d'université à Paris en 1906.

(*b*) Un diplôme d'État a été délivré, avec dispense de la thèse, à un docteur ayant obtenu un diplôme d'université à Montpellier en 1906.

(*c*) Les étudiants de la Faculté de Beyrouth sont dispensés de la thèse.

Société des chirurgiens des hôpitaux de Paris. — La Société des chirurgiens des hôpitaux de Paris a résolu de s'adjoindre un avocat-conseil afin de trouver les voies et moyens d'obtenir, en appel, la revision du procès par lequel le Dr Pierre Bazy a été condamné à payer cinq mille francs de dommages-intérêts à une de ses opérées.

Conseil d'hygiène de la Seine. — M. le Dr L. VAILLARD, directeur de l'Ecole d'application du service de santé, membre de l'Académie de médecine, est nommé membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine en remplacement de M. le Dr Lancereaux, décédé.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Induced cell-reproduction and cancer, par HUGH CAMPBELL ROSS. — 1910, 1 vol. in-8, 292 p., 122 pages, cartonné. *John Murray*, à Londres.

Apotheka. Agenda-Annuaire des Pharmaciens pour 1911. Un vol. gr. in-8 de 384 pages, cartonné *(J.-B. Baillière et fils)*, 3 fr. 50.

Traitement de l'entérite muco-membraneuse, par le Pr COMBE, professeur à l'Université de Lausanne, 1911, 7e mille. 400 pages, avec fig. Paris, *J.-B. Baillière et fils.*

Traité élémentaire de Physiopathologie clinique, par le Dr J. GRASSET, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. Deux vol. gr. in-8 de 1760 pages *(Coulet et fils, à Montpellier)*, 27 fr.

La Préparation 606 (état actuel de la question, décembre 1910), par les Drs L. BIZARD et L. LESAGE, *Vigot frères*, à Paris. Un vol. in-8 carré, 1 fr. 50.

Le Rachitisme et sa Pathogénie, par A.-B. MARFAN, professeur à la Faculté de médeciae de Paris. Un vol. in-16 de 96 pages *(J.-B. Baillière et fils)*.

OFFRES ET DEMANDES

NOUVELLES

Le professeur Gilbert Ballet président de la Société médicale des hôpitaux. — Le nouveau président de la Société médicale des hôpitaux de Paris a une carrière des mieux remplies. Il fit ses premières études médicales à Limoges où il fut interne et lauréat de l'École de médecine (1871). Interne des hôpitaux de Paris (1875), il obtient la médaille d'argent (1880), puis devient chef de clinique des maladies nerveuses (1882), médecin du bureau central (1884), agrégé de la Faculté en 1886. Nous le trouvons partout lauréat : lauréat de la Faculté (médaille d'argent, prix de Thèse), plusieurs fois lauréat de l'Académie de médecine. Son activité scientifique se déploie comme membre, ou secrétaire général ou président de nombreuses sociétés ou de congrès nationaux et internationaux, sans qu'on ose entreprendre l'énumération de ses travaux originaux ou communications ou cliniques portant principalement sur la neuro-pathologie, la psychiatrie, la médecine légale.



GILBERT BALLET

En 1897, le Dr Gilbert Ballet était nommé professeur d'histoire de la médecine à la Faculté de Paris.

Ce ne pouvait être qu'un poste d'attente. En effet, par suite de la mort du professeur JOFFROY, survenue si inopinément, la chaire de clinique des maladies mentales et de l'encéphale était attribuée au professeur Gilbert Ballet (1909). On sait avec quelle autorité et avec quel succès il préside à cet enseignement.

LA VIE MÉDICALE

Le docteur Paul Dalché, président de la Société de thérapeutique. — La *Société de thérapeutique* vient de tenir sa première séance depuis le renouvellement de son bureau. Et certes celle-ci ne pouvait faire un choix plus heureux que celui qu'elle fit en choisissant M. le Dr Dalché pour présider à ses travaux.

Externe des hôpitaux de Paris en 1881, dans le service de Saint-Germain, Paul Dalché fut nommé



interne l'année suivante. Il passa les quatre années de son internat chez le professeur Richet, les Drs Gouraud, Empis et Gallard. Sa thèse (1885) traite de l'*ovarite* : depuis lors, ses travaux principaux portent sur la gynécologie ou l'étude des sécrétions internes, notamment de l'ovaire ; il étudia les métrorragies virginales, la dystrophie ovarienne, le syndrome basedowiforme, l'hyperovarie. Récemment, avec son interne Galup il s'occupa encore des sécrétions internes (glandes surrénales, testicule). Ses idées et ses travaux se retrouvent en partie dans le traité de *Gynécologie médicale* qu'il publia (1910) avec le professeur Robin.

Médecin du bureau central en 1895, le Dr Dalché est nommé à l'hôpital Tenon en 1901, passe à la Pitié l'année suivante. Depuis cette année, il est médecin de l'Hôtel-Dieu. Le Dr Dalché est chevalier de la Légion d'honneur.

Société Anatomique. — Election du bureau ; M. le Dr LETULLE, président : MM. les Drs KUSS et R. VOISIN, vice-présidents, MM. LARDENNOIS et FAROY, secrétaires.

Hommage au Professeur Ehrlich. — L'Académie des sciences de Stockholm a élu associé étranger, dans la section de médecine, le professeur Ehrlich.

Concours d'ophtalmologiste. — Un concours en vue de pourvoir à un poste vacant de médecin adjoint à la clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts commencera le 11 février à 1 heure. Le jury est composé de MM. Gariel, président ; de Lapersonne, Chevallereau, Kalt, Morax, Jules Renault et Valude.

Concours de pharmacien des hôpitaux de Paris. — Ont été désignés pour faire partie du jury du prochain concours pour les places vacantes de pharmacien des hôpitaux et hospices de Paris, MM. les pharmaciens des hôpitaux Patein (Lariboisière) : André (Bretonneau) : Hérissey (Broussais) : Villejean (Hôtel-Dieu) : Tiffeneau (Boucicaut), et MM. Paul Thibaut et Cordier, pharmaciens à Paris.

Concours. — MÉDAILLE D'OR (MÉDECINE). — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours MM. Loeper, Hallé, Aviragnet, Chantemesse et Jeanselme, qui ont accepté.

MÉDAILLE D'OR (CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS). — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours MM. Monod, Auvray, Campenon, Mauclaire et Pinard qui ont tous accepté.

Guerre. — SERVICE DE SANTÉ. — Par décision ministérielle du 9 janvier 1911 ;

Médecins-majors de première classe. — MM. Schneider passe au ministère de la guerre : Dellac, au 52e d'art

Médecins-majors de deuxième classe — MM. Genevrier passe au 41e d'art. Pierre, au 42e d'art.

Médecins aides-majors de première classe. — MM. Maisonnave passe au 159e d'inf. ; Hérisson, aux hôp. de la division d'Oran ; de Person, à la compagnie saharienne du Tidikelt.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Oral.* — Séance du 11 janvier. — Question donnée « Anatomie de la glande sous-maxillaire. Signes et diagnostic de l'insuffisance aortique ».

MM. Nadal, 15 ; Delort, 14 ; Debray, 12 ; Bergeret, 18 ; Pimpaneau, 13 ; Desvaux de Lyf, 13 ; Barthélemy, 14 ; Photiadès, 12 ; Vallerant, 8 ; Latil, 16.

Séance du 13 janvier. — Question donnée : « Les muscles ; biceps brachial et coraco-brachial (anatomie) : signes et diagnostic différentiel de la gangrène pulmonaire ».

MM. Bailleul, 13 ; Maurel, 8 ; Lépine, 10 ; Trousset, 9 ; Gatellier, 17 ; Monbrun, 15 ; Mlle Landesmann, 14 ; MM. Baréty, 12 ; Rœhrich, 6 ; Guelfucci, 9.

Séance du 15 janvier. — Question donnée : « Nerf sciatique poplité interne. Formes cliniques de la péritonite tuberculeuse ».

MM. Charrier, 16 ; Massart, 12 ; Marcassus, 13 ; Couinaud, 16 ; Durœux, 13 ; Vallery-Radot (Pasteur), 17 ; Sourdille, 16 ; Lecerf, 13 ; Gouverneur, 18 : Bardon, 15.

Séance du 16 janvier. — Question donnée : Anatomie descriptive de la vésicule biliaire. — Invagination intestinale.

MM. Lucas-Championnière, 15 ; Durand (A.), 11 ; Gresset, 10, Beloux, 9 ; Richard (G.), 15 ; Hischmann, 14 ; Hertz, 13 ; Wiart, 8 ; Desaux, 13 Mlle Blanchier, 16.

Mariages. — M. Mancelle, sous-lieutenant au 142e d'infanterie avec Mlle Georgette Creyx, fille du Dr Creyx. — Dr Colombain, fils du maire d'Oran, avec Mlle Julie Giraud. — M. Brillant, publiciste et Mlle Jeanne Calmette, fille du médecin inspecteur Calmette, directeur du service de santé du gouvernement militaire de Paris.

Hôpital d'Alger-Mustapha. — Le concours pour une place de chirurgien-adjoint s'est terminé par la nomination de M. le Dr Moggi.

Mutations dans les Hôpitaux. — M. Ombredanne passe à l'hôpital Bretonneau, en remplacement de

SOMMAIRE du N° 5

SOMMAIRE du N° 6

Numéro entièrement consacré à la TUBERCULOSE

LA VIE MÉDICALE (*suite*)

M. Villemain en disponibilité. M. Cunéo passe à l'hôpital Saint-Louis (service d'enfants).

Incendie à l'hôpital Bichat, — Un commencement d'incendie s'est produit le 16 janvier à trois heures du matin, à l'hôpital Bichat, dans le vestiaire des malades. Les pompiers se rendirent rapidement maîtres du feu et la panique fut de courte durée.

Académie des Sciences. — Pour le fauteuil vacant dans la section de physique, Mme Curie est présentée en première ligne. Les cinq autres candidats sont présentés en seconde ligne, *ex-æquo* et par ordre alphabétique, savoir : MM. Daniel Berthelot, Brauly, André Broca, Cotton et Pérot.

Légion d'honneur. — M. le professeur Combe, professeur de clinique infantile à l'Université de Lausanne, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le Dr Paul Carnot, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux. Tous ceux qui connaissent le Dr Carnot se réjouissent de cette attribution d'une croix si bien méritée et s'empresseront de le complimenter.

Nous sommes sûrs d'être l'interprète des sentiments de tous en lui adressant ici les félicitations du Comité de Rédaction et des abonnés de *Paris médical*.

Les Drs Fauqué, conseiller général du Gers ; Mossel, ancien conseiller général des Hautes-Pyrénées ; M. Vallée, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort ; Dr Yver, adjoint au maire de Flers sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Nécrologie. — M. le médecin inspecteur Hocquard, Directeur de l'école du service de santé militaire de Lyon et de l'hôpital Desgenettes, est décédé à Lyon. — Dr Maffre, médecin principal de 2e classe en retraite, à Lacombe. — Dr Georges Sicard, chef de clinique à la faculté de médecine d'Alger. — Dr Meunier, décédé à Foudsiadan en étudiant la prophylaxie de la peste. — Dr Claude Chenet (de Paris). — Madame Gaillard, femme du Dr Gaillard, ancien interne des hôpitaux de Paris. — Dr Loubrieu, oto-rhino-laryngologiste de la Préfecture de police. — Dr Taforin, vice-président du Conseil général de la Vienne.

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedis 21 et 28 janvier à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur le traitement des néphrites chroniques. Mal de Bright.* — Les Mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

Hôpital Laennec. — *SERVICE DES TUBERCULEUX*. — Le Dr LÉON BERNARD, professeur agrégé, fait *tous les matins* à dix heures, au lit du malade, un enseignement pratique d'auscultation et d'examen de la poitrine. Le *vendredi*, examens radiologiques par le Dr MAINGOT.

Faculté de médecine de Paris. — *Conférences de médecine légale*. — M. BALTHAZARD, agrégé, a commencé ces Conférences le *lundi 9 janvier 1911, à 6 heures* (Amphithéâtre de Pharmacologie de la Faculté), et les continuera tous les jours suivants, à la même heure (samedis exceptés).

La conférence du vendredi, comportant des projections, aura lieu au Grand Amphithéâtre, à l'heure habituelle.

Sujet du Cours : Coups et blessures. Examen des taches. Accidents du travail. Mort et mort subite. Phénomènes cadavériques. Empoisonnements. Oxyde de carbone.

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

DU 23 AU 28 JANVIER 1911

Examens de Doctorat

Lundi 23 janvier, à une heure. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Hôtel-Dieu* (1re série) : MM. Kirmisson, Segond et Ombrédanne ; — (2e série) : MM. Reclus, Delbet et Pierre Duval ; — M. A. Léri, suppléant.

Mardi 24 janvier, à une heure. — 5e (2e partie), *Hôtel-Dieu* (1re série) : MM. Gilbert, Carnot et Balthazard ; — (2e série) : MM. Achard, Castaigne et Rathery ; — M. Lecène, suppléant.

Mercredi 25 janvier, à une heure. — Médecine opératoire, *École pratique*, épreuve pratique : MM. Delbet, Pierre Duval et Grégoire. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique*, épreuve pratique : MM. Gautier, André Jousset et Lœper. — 2e (1re série) : MM. Gariel, Gley et Branca ; — (2e série) : MM. Desgrez, Mulon et Jean Camus. — 3e (oral 1re partie) : MM. Nicolas, Proust et Lequeux. — 4e : MM. Pouchet, Wurtz et Laignel-Lavastine ; — M. L. Bernard, suppléant.

Jeudi 26 janvier, à une heure. — Médecine opératoire, *École pratique*, épreuve pratique ; MM. Quénu, Chevassu et Okinczyc. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie patholologique*, épreuve pratique ; MM. Achard, Maillard et Brumpt.

2e (1re série) ; MM. Prenant, Gley et André Broca : — (2e série) ; MM. Retterer, Langlois et Nicloux. — 3e (oral, 1re partie, 1re série) : MM. Bar, Lenormant et Rouvière; — (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Rémy et Thiéry. — 3e (oral, 2e partie) : MM. Chauffard, Balthazard et Castaigne. — 4e : MM. Thoinot, Wurtz et Desgrez ; — M. Roussy, suppléant.

Vendredi 27 janvier, à une heure.— 5e (chirurgie, 1re partie), *Necker* (1re série) : MM. Segond, Lejars et Pierre Duval ; — (2e partie, 2e série) : MM. Delbet, Roussy et Ombrédanne ; M. Zimmern, suppléant. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Baudelocque* : MM. Pinard, Couvelaire et Guéniot ; — M. Guillain, suppléant.

Samedi 28 janvier, à une heure. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Tarnier* : MM. Bar, Brindeau et Jeannin ; M. Lecène, suppléant.

Thèses

Mercredi 25 janvier, à une heure. — M. LACAINE. La chèvre et l'hygiène (MM. Blanchard, président ; Widal, Macaigne et Guillain). — M. LECONTE. Contribution à l'étude des arythmies ; l'extra-systole (MM. Widal, président ; Blanchard, Macaigne et Guillain). — Mlle PIATNIZKY. Maladie de Riga (production sublinguale de Fede). (MM. Kirmisson, président : Reclus, Hartmann et Ombrédanne.) — M. BACQUIÉ. Revue critique sur l'extension au clou (nagelextension) dans le traitement des fractures. (MM. Reclus, président ; Kirmisson, Hartmann et Ombrédanne.) — M. POIRIER. Contribution à l'étude de l'actinomycose intestinale. (MM. Hartmann, président ; Kirmisson, Reclus et Ombrédanne.)

Jeudi 26 janvier, à une heure. — M. BRANLARD. Des avantages de la colpo-hystérectomie dans le cancer du col ulcéré. (MM. Pozzi, président ; Gilbert Ballet, Lecène et Gougerot). — M. FENARD. L'adipose douloureuse segmentaire rhizomélique (maladie de Dercum). (MM. Gilbert Ballet, président ; Pozzi, Lecène et Gougerot). — M. GUYONNAUD. Syphilis du cœur (MM. Gilbert Ballet, président ; Pozzi, Lecène et Gougerot).

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier .... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Février .... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars ...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril ...... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai .... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin .... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet ..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août ...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux.
Octobre .... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre .. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* (*Voir le détail au verso page II*)

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(*Chaque abonné a droit à ces cinq primes*) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(*Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes*) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la Société du Talisman, Place des Barricades à Bruxelles.

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Mathieu, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison Auricoste, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de Pougues St-Léger.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LES ANGLAIS VEULENT DÉBAPTISER LA FIÈVRE DE MALTE

Albion n'est pas satisfaite de voir les médecins français dénommer « fièvre de Malte » l'infection connue encore sous les noms de fièvre méditerranéenne ou de fièvre ondulante. C'est ce qui ressort de la lettre de l'ambassadeur d'Angleteterre au ministre des Affaires étrangères communiquée à l'Académie de médecine par le ministre de l'Instruction publique. Cette missive déclare en effet inexacte cette appellation de « fièvre de Malte ».

Susceptibilité nationale? Je ne ferai pas un seul instant à nos voisins d'outre-Manche l'injure d'attribuer cette réclamation à un froissement d'amour-propre. Question d'intérêts financiers. C'est plus vraisemblable, car l'interdiction de l'importation des chèvres de Malte en France, en Algérie et Tunisie a été prononcée depuis 1887 par un arrêté du ministre de l'Agriculture, des gouverneurs généraux d'Algérie et de Tunisie en 1908 et 1909. Je ne chercherai d'ailleurs pas à approfondir les raisons graves qui ont déterminé cette démarche, certes bien inattendue.

Sans nul doute, la fièvre maltaise sévissait sur les rives de la Méditerranée, avant d'avoir reçu ce nom. Où a-t-elle débuté? On l'ignore. Il n'en reste pas moins acquis que c'est à Malte qu'elle s'est montrée avec prédilection ; c'est à Malte que la *Mediterranean fever Commission* l'a étudiée ; c'est à Malte que Bruce en a découvert l'agent pathogène, le « microcoque maltais » (*Micrococcus melitensis*), germe spécifique de la « fièvre de Malte » (Note on the Discovery of a microorganism in *Malta fever. Practitioner*, 1887, p. 161). Autant de raisons qui autorisaient l'étiquette, adoptée autrefois par les médecins anglais eux-mêmes, reniée aujourd'hui par leurs gouvernants.

Par courtoisie, l'Académie de médecine leur donnera peut-être satisfaction, mais il est à craindre qu'une telle décision « officielle » soit impuissante contre un usage déjà entré dans les mœurs médicales? L'usage n'a-t-il pas force de loi?

C. Dopter.

CHOSES DU JOUR

UNE RELIGION MÉDICALE

La crédulité humaine n'a pas de limites ; de nos jours, il s'est fondé une religion nouvelle, une secte plutôt, puisqu'elle prétend relever du christianisme, lui empruntant son nom. Il est même curieux, — et attristant, — de constater qu'en cette époque qui a la prétention d'être scientifique, il n'est pas nécessaire, pour fonder une religion, d'en asseoir les bases sur des conceptions raisonnables ; la logique ne s'y retrouve pas plus qu'en n'importe quelle autre religion aujourd'hui privée de fidèles après en avoir eu des milliers.

Du reste, la croyance au mystérieux est une nécessité absolue pour beaucoup d'esprits. Les rebouteurs et les sorciers ne font pas fortune qu'au fond des campagnes ; les urologues, les empiriques jouissent souvent d'une vogue inexplicable dans de grandes villes et auprès de personnes instruites.

A ce besoin de croire même à l'incroyable que possèdent beaucoup, ajoutez le besoin d'espérer indispensable à tous et vous aurez la possibilité de comprendre la fortune invraisemblable de la religion nouvelle des « scientistes chrétiens ».

Cette religion fut fondée aux États-Unis par une femme, Mary Baker, qui vient de mourir. Sa religion lui fut profitable puisqu'elle lui permit d'amasser une fortune de huit millions de francs.

La vie de cette femme fut une suite de péripéties intéressantes pour le médecin. Mme Dupuis de Saint-André vient de la narrer, dans la *Revue hebdomadaire*.

Née dans le New-Hampshire, dès son enfance elle présenta des manifestations hystériques et mythomanes, avec des crises convulsives qui produisaient une forte impression sur son entourage. On peut conserver un doute sur la spontanéité de ces crises, car elles survenaient presque exclusivement le dimanche : grâce à elles, la future fondatrice d'une religion pouvait éviter les offices dominicaux auxquels son père l'astreignait et qui l'ennuyaient fort. Elle était totalement illettrée.

Après un premier mariage qui fut suivi au bout de dix mois de la mort de son époux, elle était restée sans ressources. Sa « maladie nerveuse » devint une véritable tyrannie pour sa famille

C'est à cette époque qu'elle commença à s'occuper de spiritisme. Grâce à une assurance imperturbable, elle arriva à se faire épouser une seconde fois. Son mari ne résista pas longtemps à son caractère et préféra divorcer.

La renommée d'un certain Quimby parvint alors aux oreilles de Mary Baker. C'était un ancien horloger qui s'était fait guérisseur et magnétiseur ; il exerçait à Portland, dans l'Etat du Maine. Son procédé consistait dans une sorte de psychothérapie élémentaire. Pour lui, la maladie n'était qu'une fausse croyance ; au lieu d'employer des remèdes qui n'agissent que par suggestion, Quimby préférait imposer au malade la conviction de sa guérison prochaine, et la guérison s'effectuait.

Mary Baker se rendit à Portland, au bout de trois semaines elle en rapporta la guérison de sa névropathie et... le système « philosophique » de son guérisseur.

Elle institua à Lynn, dans le Massachusetts un « collège de la science morale et physique », berceau de la religion scientiste. Moyennant 300 dollars, elle faisait des docteurs. L'enseignement y consistait à apprendre par cœur les manuscrits de Quimby, que Mary Barker donnait comme lui ayant été « révélés » à elle-même.

L'évangile de la religion scientiste chrétienne fut le livre *Science et Santé*, démarquage mystérieusement obscur d'un manuscrit de Quimby. Lorsqu'elle eut un nombre suffisant d'adeptes, elle fonda à Boston l'*Eglise du Christ*, officiellement reconnue en Amérique.

Bien que cette religion médicale eût été plusieurs fois cause de mort d'hommes, elle n'en continua pas moins à prospérer. Aujourd'hui, elle compte des milliers de fidèles ; ils sont surtout nombreux aux États-Unis, mais il en existe une congrégation à Paris.

Telle fut la vie de Mary Baker. Entre temps, à cinquante-cinq ans d'âge, elle avait trouvé un troisième mari en la personne d'un de ses adeptes, et c'est sous le nom de Mrs. Eddy que la plupart des journaux ont annoncé sa mort. Cette hystérique ignorant l'orthographe, grâce à son aplomb, à son « bluff » (nous sommes en Amérique) a fait des milliers de disciples, et l'on va en pèlerinage, à la « chambre de la mère de l'Eglise », à Boston, comme l'on va au Saint-Sépulcre ou à la Mecque et on attend sa résurrection.

L. A. Grey.





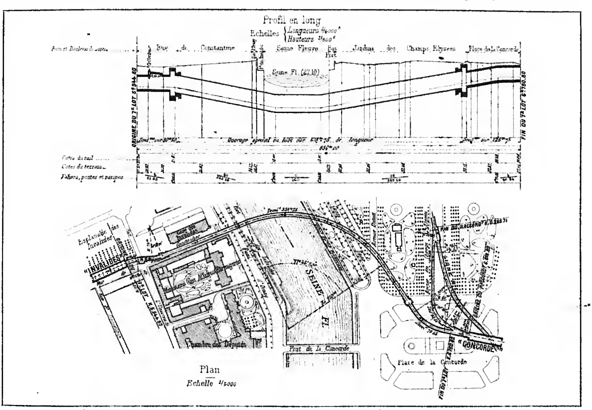
OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
2 à 8 par jour
CHOAY
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LE PASSAGE SOUS LA SEINE DE LA LIGNE MÉTROPOLITAINE N° 8 A LA PLACE DE LA CONCORDE

Par **LOUIS VASSEUR**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, attaché au service technique du Métropolitain.

Après achèvement de la ligne métropolitaine n° 8 Auteuil-Opéra, par Grenelle, il existera à Paris quatre traversées sous-fluviales : une sur la ligne n° 4 entre le Châtelet et la place Saint-Michel ; une sur la ligne Nord-Sud en amont du pont de la Concorde ; deux sur la ligne n° 8, la première en aval du pont Mirabeau et la seconde en aval du pont de la Concorde.



Tracé du passage sous la Seine de la ligne n° 8 en aval du pont de la Concorde.

La construction des souterrains au-dessous et dans le voisinage du lit des fleuves est une opération délicate.

Les méthodes d'exécution peuvent se diviser en deux catégories :

1° La construction par cheminement horizontal, employée aux deux traversées voisines de la place de la Concorde ; 2° la construction par fonçage vertical, appliquée aux deux autres traversées.

Nous décrirons avec quelques détails la traversée de la ligne n° 8 en aval du pont de la Concorde, qui vient d'être heureusement terminée et qui a été exécutée dans des conditions très satisfaisantes par MM. Daydé et Pillé et M. Gonckon, entrepreneurs, chargés de sa construction.

Tracé. — La ligne venant de l'Esplanade des Invalides plonge sous la rue de Constantine, entre le ministère des Affaires étrangères et la gare des Invalides, passe sous le lit du fleuve suivant un tracé en courbe de 250 mètres de rayon et se relève sous les jardins du Cours-la-Reine et la place de la Concorde. Le rail se trouve à la cote 13, à $14^{m}10$ au-dessous du niveau normal de la Seine.

Pour la traversée du chemin de fer Nord-Sud, en amont du pont de la Concorde, exécutée également par cheminement horizontal, deux souterrains annulaires ont été construits, un pour chaque voie.

Pour la ligne n° 8 au contraire, on a conservé au passage sous la Seine la disposition normale d'un souterrain unique pour les deux voies. Le tube, de forme circulaire, a un diamètre intérieur de $7^{m},236$: il est revêtu d'anneaux de $0^{m},75$ de largeur, formés de 13 voussoirs en fonte de $0^{m},040$ d'épaisseur renforcés sur leur pourtour par une nervure de $0^{m},200$ de hauteur, saillante à l'intérieur et formant bride pour l'assemblage des voussoirs au moyen de boulons. Le diamètre extérieur est de $7^{m},776$. C'est actuellement, croyons-nous, la plus grande section réalisée pour le passage sous-fluvial de voies ferrées. Elle se rapproche de celle des grands tunnels sous la Tamise, de Blackwall et Rotherhite, destinés à la circulation ordinaire, qui ont respectivement des diamètres extérieurs de $8^{m},23$ et $9^{m},15$.

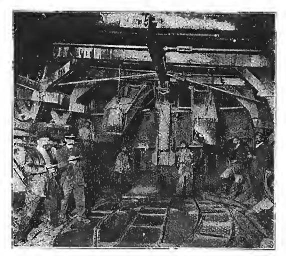
Bouclier. — L'avancement s'est fait au moyen d'un engin nommé bouclier, formé d'une enveloppe cylindrique en tôle de $7^{m},95$ de diamètre extérieur et de $0^{m},057$ d'épaisseur, renforcée par un caisson annulaire de $6^{m},586$ de diamètre intérieur divisé en 27 compartiments et qui s'appuie aux deux extrémités sur deux cloisons transversales, distantes de $1^{m},503$.



Traversée de la Seine en aval du **Pont de la Concorde.**
Partie supérieure du bouclier.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

L'ossature du corps du bouclier est complétée par trois diaphragmes verticaux et deux planchers horizontaux formant douze cellules dont huit correspondant à des baies découpées dans les cloisons transversales servent à l'extraction des déblais. Des plates-formes mobiles horizontales placées dans l'épaisseur des planchers des cellules et qui peuvent être poussées contre le terrain



Traversée de la Seine en aval du Pont de la Concorde. Partie inférieure du bouclier.

à l'avancement au moyen de 16 vérins hydrauliques supportent les ouvriers, qui peuvent ainsi travailler sur trois étages et sont protégés contre les éboulements.

Les huit baies ménagées dans les cloisons verticales peuvent, en cas de rentrée d'eau, être fermées, celles de la cloison avant au moyen de portes en tôle d'acier à charnières, celles de la cloison arrière au moyen de volets s'engageant entre des montants à rainure en acier coulé. Les portes fermées, le bouclier forme masque continu et s'oppose à l'éboulement des terres au front d'attaque.

Sur le pourtour du bouclier, l'avant-bec est muni d'un couteau en acier coulé de $0^{m},23$ de longueur, placé dans le prolongement des tôles de l'enveloppe. Vingt-sept vérins hydrauliques placés dans les alvéoles du caisson annulaire et s'appuyant par de larges patins sur les anneaux déjà posés du cuvelage, assurent la propulsion du bouclier : ils peuvent développer un effort total de 3 483 tonnes, soit 30 tonnes environ par mètre carré de la surface extérieure de l'enveloppe. Les vérins sont divisés en quatre groupes et peuvent être isolés, de manière à pouvoir régler le déplacement du bouclier, le guider, le redresser s'il s'incline et lui donner une direction rigoureuse.

La queue du bouclier est assez longue pour couvrir, lorsque les tiges des vérins sont rentrées à fond, deux anneaux complets du cuvelage et le cinquième d'un troisième anneau. Le montage des voussoirs du revêtement se fait à l'abri de cette queue au moyen d'une grue tournant autour d'un arbre horizontal et dont le bras peut s'allonger ou se raccourcir à volonté. Les mouvements d'allongement, de raccourcissement et de rotation de la grue sont obtenus au moyen de presses hydrauliques.

Exécution du souterrain sur la rive gauche et sur la rive droite de la Seine. — Sur la rive gauche, le débit de la nappe aquifère n'étant pas très abondant (12 à 13 litres par seconde), on a pu procéder par épuisements, au moyen du bouclier, mais sans le secours de l'air comprimé.

Les épuisements ayant provoqué quelques mouvements dans les bâtiments du ministère des Affaires étrangères, on a établi, par précaution, une voûte de protection en maçonnerie à l'abri de laquelle s'est opéré le déplacement du bouclier, et qui précédait le bouclier de 30 à 40 mètres.

Sur la rive droite, la voûte de protection en maçonnerie a été construite à l'aide d'épuisements, sans bouclier par le procédé habituel des galeries boisées : le cuvelage est ensuite posé au moyen d'un appareil comportant un bras mobile, analogue à celui qui existe en arrière du bouclier.

Exécution du souterrain sous le lit de la Seine. — Lorsque le bouclier, sur la rive gauche, est arrivé à 25 mètres du mur du quai d'Orsay, on a appliqué l'air comprimé pour la traversée du bas port et du lit de la Seine.

Un masque en maçonnerie de 3 mètres d'épaisseur, enduit avec soin pour être étanche à l'air a été établi dans la partie exécutée du souterrain ; il est muni de deux sas inférieurs, l'un pour le personnel, l'autre pour les matériaux, et d'un sas supérieur formant sortie de secours.

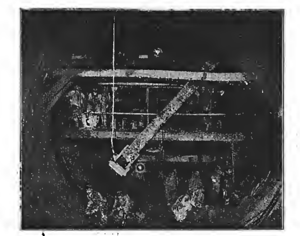
Entre ce masque et le bouclier, placé à l'avancement, on envoie l'air comprimé à une pression suffisante pour refouler l'eau ; de sorte que le travail peut se poursuivre à sec : les quelques infiltrations qui se produisent sont recueillies et rejetées au dehors par siphonnement.

L'air comprimé est produit par une usine installée sur l'esplanade des Invalides, comprenant quatre compresseurs à basse tension, actionnés par l'électricité, pouvant fournir ensemble 16 800 mètres cubes d'air par heure à la pression de $2^{k},800$ par centimètre carré, la puissance totale nécessaire étant d'environ 1 000 chevaux.

Au fur et à mesure de l'avancement du bouclier, les vides subsistant derrière le cuvelage sont colmatés par des injections de ciment faites au moyen d'air comprimé jusqu'à $7^{k},300$ par centimètre carré par un compresseur fournissant 15 mètres cubes par minute et absorbant 77 à 86 chevaux. Les joints sont obturés avec des lamelles de bois créosoté et remplis ensuite de ciment.

Le bouclier a commencé à fonctionner le 15 novembre 1909. Le 13 octobre 1910, moins d'un an après, la rencontre des galeries était faite sur la rive droite. Le bouclier a été mené jusqu'à 15 mètres au delà du mur de berge rive droite. L'avancement normal a été de $1^{m},50$ par jour. Malgré les difficultés d'implantation, le tracé théorique a été suivi avec une grande précision, en plan et en profil.

La crue de la Seine de janvier 1910, qui s'est produite pendant que l'avancement était sous le lit du fleuve a obligé à suspendre les travaux. L'eau s'est déversée dans le souterrain par le puits de service de l'esplanade des Invalides à l'angle de la rue de l'Université : le chan-



Traversée de la Seine en aval du Pont de la Concorde. Souterrain avec revêtement en fonte au quai de la Conférence (Mise en place du revêtement).

tier situé sous le fleuve même a été inondé par la voie publique : ce fait est intéressant à signaler. Les portes du bouclier avaient été fermées, de sorte que, après mise à sec du souterrain, on a retrouvé le tube et le bouclier intacts.

L'exécution des souterrains sous-fluviaux par cheminement horizontal au bouclier, à l'aide de l'air comprimé, est donc un procédé d'exécution rapide et relativement sûr, pourvu que le chantier soit dirigé par des praticiens expérimentés et que l'on réserve au-dessus de l'avancement un toit de protection assez épais et assez résistant.

CHRONIQUE DES LIVRES

Traité de Stomatologie, publié sous la direction de GAILLARD et NOGUÉ, fascicule VIII. — ***Maladies chirurgicales de la Bouche et des Maxillaires***, par DIEULAFÉ, HERPIN, BAUDET, Pierre DUVAL et BRÉCHOT, 1911, 1 vol. gr. in-8 de 445 pages et 266 figures, 12 fr. Librairie J.-B. Baillière et fils, Paris.

Ce fascicule, copieusement illustré, comprend la description des *Maladies chirurgicales de la cavité buccale* (lèvres, joues, région parotidienne, plancher buccal, langue, voile du palais, voûte palatine, amygdales), et des *Maladies chirurgicales des mâchoires* (affections traumatiques, inflammations aiguës ou chroniques, tumeurs). Ce sont MM. DIEULAFÉ et HERPIN qui se sont chargés de cette description.

M. BAUDET décrit la thérapeutique chirurgicale des affections du voile, de la voûte du palais, de l'amygdale, du pharynx et la chirurgie des mâchoires.

MM. Pierre DUVAL et BRÉCHOT décrivent surtout les généralités de cette thérapeutique chirurgicale.

Avec ses 445 pages, ce fascicule est bien rempli. Les descriptions des maladies sont sobres, mais précises, tenues au courant des recherches les plus modernes; les illustrations éclairent très heureusement le texte.

La thérapeutique a été très soignée; qu'il s'agisse d'appareils ou d'opérations, les notions thérapeutiques sont longuement décrites.

Quand ses dix fascicules auront paru, le Traité de Stomatologie, publié sous la direction de Gaillard et Nogué, aura comblé une lacune dans la littérature stomatologique; nul doute qu'il n'obtienne le vif succès qu'il mérite et que sa deuxième édition ne doive survenir à très brève échéance.

Albert MOUCHET.

Les femmes enceintes devant le tribunal révolutionnaire, par le Dr Max BILLARD. 1911, 1 vol. in-18. Perrin et Cie, édit. à Paris.

Ceci n'est pas un ouvrage de médecine, mais un ouvrage de médecin, et c'est à ce titre qu'il en est parlé dans ce journal. Notre époque a pris le goût des études historiques; elle ne se contente plus de connaître les grands événements de l'histoire, elle aime à pénétrer dans la vie privée des grands hommes, à évoquer les mœurs, la mentalité, l'intimité en quelque sorte de nos ancêtres, à arracher aux vieux documents le récit de faits secondaires, peu importants en eux-mêmes, mais dont le groupement nous donne d'une époque un sentiment plus vrai que les grandes actions. Parmi nos confrères, quelques-uns ont acquis une maîtrise remarquable dans ces recherches historiques: l'habitude du diagnostic clinique développe chez eux l'ingéniosité des déductions, associée à la sévérité du raisonnement. M. Max Billard est de ceux-là. *Les tombeaux des rois sous la Terreur, la Conspiration de Malet, les Maris de Marie-Louise*, nous ont permis d'apprécier son érudition, la précision de sa documentation, ses qualités d'écrivain; son nouvel ouvrage ne le cède en rien aux précédents, et aura sans aucun doute un égal succès.

G. LINOSSIER.

Encyklopädisches Handbuch der Heilpädagogik, traité encyclopédique de pédagogie médicale, publié avec la collaboration de pédagogues et de médecins s'intéressant à la pédagogie, et sous la direction du professeur Dr DANNEMANN, de Giessen, de MM. SCHOBER et SCHULZ, respectivement directeur et maître d'école auxiliaire (Hilfsschule), à Posen et à Halle. *Premier fascicule*, 1909, 1 vol. in-8, Carl Marhold, à Halle.

Ce traité de pédagogie médicale paraîtra en dix livraisons au prix de trois marks chacune. Ainsi que l'indique la préface, nous sommes à une époque où médecins et pédagogues doivent collaborer. Ces derniers ne doivent pas fermer l'oreille au médecin, pas plus que ceux-ci ne doivent méconnaître les efforts et les travaux de la pédagogie.

Le but de la présente publication est de servir de pont en unissant les médecins, les instituteurs, les prêtres et pasteurs, dans une collaboration efficace.

Cette encyclopédie est comme un dictionnaire, présentant les articles (travaux originaux) par ordre alphabétique. Le premier fascicule renseigne sur l'état morbide, physique et mental de l'enfant anormal, sur l'instruction et l'éducation qu'il convient de lui appliquer, ainsi que sur les soins particuliers que réclame l'enfant anormal.

Avis aux médecins français qui s'occupent d'anormaux. CORNET.

L'INTERMÉDIAIRE DES MÉDECINS

Malades s'opérant eux-mêmes

(*Réponse*)

Le Dr Étienne Mieulet nous communique le cas suivant fort intéressant d'un malade s'opérant lui-même de la pierre.

Les détails de cette opération se trouvent mentionnés dans le *Journal médico-chirurgical du Var* de l'année 1824, et leur description présente un assez vif intérêt pour nous permettre de les signaler:

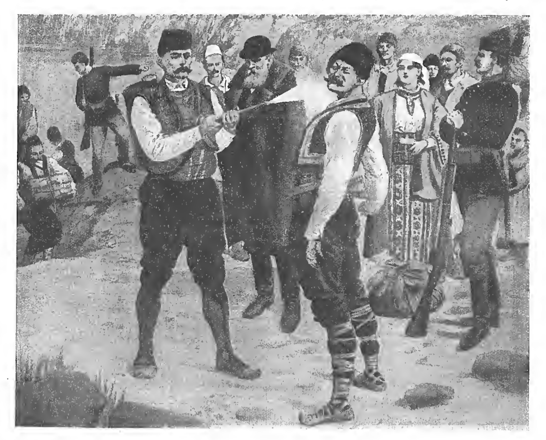
M. Clever, chirurgien sous-aide-major de la garde royale, souffrait pour la sixième fois des cruelles atteintes de la pierre en dépit de cinq opérations qu'il avait antérieurement subies pour cette affection. Fatigué des souffrances auxquelles il était en proie, exaspéré par les douleurs que lui causait la présence du nouveau calcul qu'il portait depuis un an, il eut la force, dans un moment de paroxysme douloureux, de tâcher lui-même de se délivrer de la cause de ses souffrances. Voici l'observation telle qu'elle fut communiquée par Clever lui-même au *Journal médico-chirurgical du Var*.

« Ferme dans mon dessein, après avoir fait les préparatifs nécessaires, je me plaçai convenablement devant une glace, je relevai le scrotum avec la main gauche qui tendait en même temps la peau du périnée, et dans la région où se pratique ordinairement la taille, j'enfonçai perpendiculairement la pointe d'un bistouri jusqu'à la rencontre de la pierre, qui était enchatonnée au col de la vessie. Cette ponction faite, j'incisai les téguments et portai le doigt dans la plaie, pensant alors toucher le corps étranger; mais la pointe du bistouri n'ayant coupé qu'en mourant vers l'intérieur, la division n'était qu'imparfaite. Après un instant de repos, je reportai l'instrument dans la plaie et achevai la section. Alors, à l'aide d'un doigt d'abord, puis de deux ensuite (l'index et le médius), je fus chercher et parvins bientôt à arracher un calcul du volume d'une grosse noix. L'opération terminée, l'urine s'écoula en abondance; je me pansai avec des compresses trempées dans une décoction émolliente; et parfaitement soulagé, je m'endormis d'un profond sommeil. Le lendemain j'étais aussi calme, aussi gai, que si je n'eusse jamais souffert.

« Plusieurs médecins, mes amis, mes collègues et un grand nombre de personnes que je ne connaissais pas, surpris de cette nouvelle, accoururent chez moi s'assurer d'un fait qui leur paraissait étonnant. M. le professeur Béclard lui-même m'honora de sa visite et examina la pierre. » Depuis cette époque, Clever marcha rapidement vers une parfaite guérison...

LA MÉDECINE DANS LES JOURNAUX POLITIQUES

LA DÉSINFECTION ANTICHOLÉRIQUE EN SERBIE (D'après le supplément illustré du *Petit Journal.*)



Cette illustration est la réduction d'une image en couleurs donnée dans le supplément illustré du *Petit Journal* et intitulée : *Les précautions contre le choléra. — La désinfection à la frontière serbe.* Nous aimons à croire que son auteur en a puisé la documentation surtout dans son imagination. Cependant nous ne le jurerions pas ; comme la mesure serait aussi illusoire que vexatoire ; il est très possible que l'administration compétente l'ait ordonnée. En tout cas, nous avons pensé qu'il était intéressant de la reproduire au point de vue documentaire ; elle montre bien... la qualité des notions hygiéniques du public. L.-A. GREY.

CURIOSITÉS

La combustibilité des femmes. — On lit dans les *Propos de Table* de PLUTARQUE :

L'expérience des funérailles et obsèques montre et prouve que les corps des femmes sont plus chauds que ceux des hommes, parce que ceux qui ont la charge de brûler les corps en mettent toujours un de femme parmi dix d'hommes ; car il aide à faire brûler les autres, d'autant que leur chair a je ne sais quoi de gras qui brûle comme une torche, de manière qu'il sert de bois sec à allumer les autres ».

On lit également dans le *Traité des funérailles* de Claude GUICHARD Lyon, 1581) :

« Nous lisons aussi (dans Pline), que quand on brusloit grand nombre de corps ensemble... entre dix hommes, on mettait un de femme, afin que par l'aide de la chaleur naturelle et inflammabilité qu'on pensait y être, les autres consumassent plus tôt. Hors le dit pour prouver que les femmes sont de nature plus chaudes que les hommes ».

Ainsi donc et pour les raisons ci-dessus, on procédait chez les Romains à des incinérations en grand, en intercalant un corps de femme, entre deux séries de dix hommes.

Examen histologique des momies. — M. Rupper, d'Alexandrie, vient de publier (*Brit. Med. Jour.*) les résultats de ses recherches histologiques sur les tissus de momies provenant de la dix-huitième à la vingtième dynastie. Il aurait découvert les lésions suivantes : athérome, pneumonie, abcès du rein, cirrhose du foie. Dans les abcès du rein et dans d'autres régions qui ont été le siège de blessures, cet auteur aurait pu mettre en évidence l'existence de microorganismes, grâce à la coloration des tissus avec le bleu de méthylène, la fuschine, l'hématoxyline et le Gram. Il aurait même trouvé, dans les reins de deux momies de la vingtième dynastie, des œufs calcinés de *Bilharzia hæmatobia.*

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la proportion considérable des maladies rénales paraissant exister à cette époque (plus de 1,000 ans avant J.-C.). En effet, sur six momies, les reins de l'une étaient atrophiés congénitalement ; deux avaient les reins remplis d'abcès multiples, farcis de bactéries ; chez deux autres on constatait la présence de bilharzia ; enfin une seule avait les reins en bon état. (*Les Nouvelles.*)

LEÇON D'ANATOMIE

Collection du Dr EUGÈNE OLIVIER.





Cette fort jolie « leçon d'anatomie » est la reproduction d'une très belle gravure servant de frontispice à l'anatomie de Thomas BARTHOLIN, (*Thomæ Bartholini, archiatri danici, anatome*, etc...) publiée à Lyon en 1684, écrite en latin. C'est un assez fort volume petit in-8 de plus de 800 pages, illustré, en outre du portrait de l'auteur que nous reproduisons également, d'un grand nombre de planches gravées consacrées à l'anatomie.

LA MÉDECINE AU THÉATRE

AU PALAIS-ROYAL. — LE MILLION

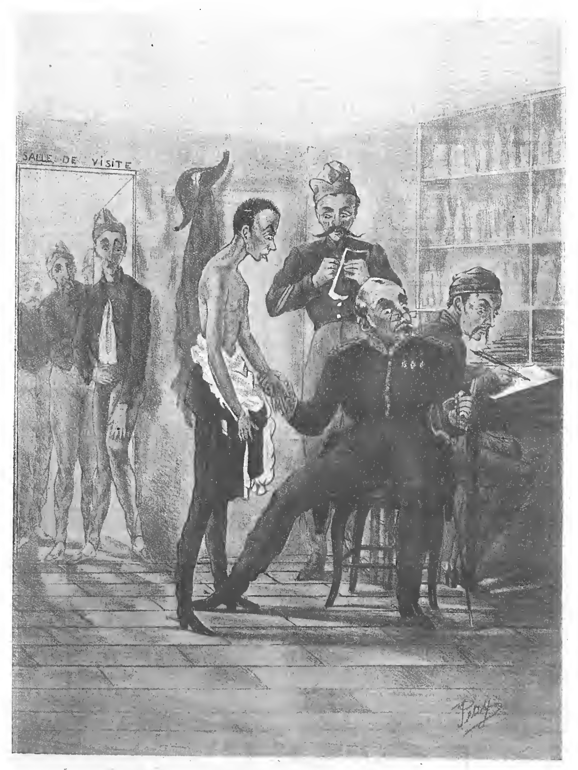
Dans la folie en cinq actes que viennent de faire représenter MM. Georges Berr et Guillemaud au théâtre du Palais-Royal, un médecin joue un rôle épisodique : ce praticien soigne la gorge d'un illustre ténor et n'attache lui même aucune importance aux prescriptions qu'il croit devoir faire. C'est là de l'innocente satire qui amuse le public.

Et le chloroforme joue un rôle primordial : au troisième acte, le peintre Michel Boufflette et son ami, un reporter du « je sais presque tout », arrêtés par erreur, veulent s'évader du poste de police où ils sont enfermés en utilisant la trousse du parfait cambrioleur destinée à « *chloroformiser une chambre* ». Réfugiés dans une pièce voisine, ils vaporisent à travers le trou de la serrure, du chloroforme, et ces vapeurs assoupissent les agents qui devisaient, le secrétaire du commissaire qui morigénait et même les braves contribuables qui étaient au poste pour se plaindre des méfaits dont ils ont été victimes. Ne chicanons pas les auteurs sur l'invraisemblance de cette chloroformisation en masse, à distance, et constatons simplement que leur pièce soulève le fou rire.

ART ET MÉDECINE

LE CHIRURGIEN-MAJOR

PAR PÉRY



Une visite médicale au régiment sous le deuxième Empire.

DIÉTÉTIQUE

MENUS HEBDOMADAIRES POUR GRANDS ENFANTS TUBERCULEUX

(Dr H. Legrand, d'Amiens).

Dimanche. — *Déjeuner :* une tartine de moelle aux anchois ; 80 grammes de gigot rôti ; 60 grammes purée de haricots rouges ; 40 grammes pudding de semoule ; 60 grammes pain grillé ; 1 verre d'eau vineuse ou de bière maltée. — *Dîner :* 80 grammes potage crème d'orge à la pulpe de viande (voir pour la préparation de la pulpe de viande, *Paris médical*, no 1, p. XI) ; 2 œufs à la coque ; 50 grammes de pain d'épinards ; 1 pomme au four ; 60 grammes de pain grillé ; 1 verre de décoction de céréales.

Lundi. — *Déjeuner :* 1 sardine à l'huile ; 1 tournedos au rizotto ; 1 pot de crème au chocolat ; 1 grappe de raisin ; 60 grammes pain grillé ; boisson : 1 verre. — *Dîner :* 80 grammes potage velouté de volaille ; 2 œufs en cocotte au jambon ; 50 grammes purée de carottes à la crème ; 1 tartelette aux bananes et aux fraises ; 60 grammes pain grillé ; décoction de céréales : 1 verre.

Mardi. — *Déjeuner :* 1 cassolette aux laitues, 80 grammes filets de truite grillés ; 60 grammes macaroni à l'Italienne ; 1 madeleine ; 1 pêche bien mûre ; 60 grammes pain grillé ; boisson : 1 verre. — *Dîner :* 80 grammes potage purée de haricots secs ; 1 cervelle de mouton au beurre ; 60 grammes pudding de semoule ; 1 grappe de raisin ; 60 grammes pain grillé ; boisson : 1 verre.

Mercredi. — *Déjeuner :* 1 tartine de viande crue à la mayonnaise ; 80 grammes pigeon rôti ; 60 grammes purée de pois frais ; 1 pot de crème à la vanille ; pain grillé : 60 grammes ; boisson : 1 verre. — *Dîner :* 80 grammes potage crème de légumes frais ; omelette (2 œufs) à la pulpe de viande ; 50 grammes pommes au riz ; 30 grammes fromage frais à la crème ; 60 grammes pain grillé ; boisson : 1 verre.

Jeudi. — *Déjeuner :* 50 grammes jambon d'York ; 1 coquille de cervelle ; 50 grammes purée de lentilles à la crème ; 50 grammes de pruneaux ; 60 grammes pain grillé ; boisson : 1 verre. — *Dîner :* 80 grammes consommé aux pâtes ; 50 grammes blanc de poulet rôti ; 50 grammes fonds d'artichauts au gratin ; 1 tartelette aux fruits ; 60 grammes pain grillé ; boisson : 1 verre.

Vendredi. — *Déjeuner :* 1 cassolette au parmesan ; 60 grammes brochet au court-bouillon ; 60 grammes nouillettes au beurre ; 1 banane ; 40 grammes fromage frais à la crème ; 60 grammes pain grillé ; boisson : 1 verre. — *Dîner :* 80 grammes velouté de légumes frais à la farine d'avoine ; 2 œufs brouillés à la purée de légumineuses ; 40 grammes de mousse au chocolat ; 1 pêche bien mûre ; 60 grammes pain grillé ; boisson : 1 verre.

Samedi. — *Déjeuner :* 1 petit maquereau à l'huile ; 60 grammes ris de veau à la poulette ; 60 grammes purée de pois cassés aux jaunes d'œufs ; 1 pot de crème au café ; 60 grammes pain grillé ; boisson : 1 verre. — *Dîner :* 80 grammes potage printanier à l'allemande ; 2 œufs en cocotte à la pulpe de viande ; 50 grammes gâteau de riz ; 1 grappe de raisin ; 60 grammes pain grillé ; boisson : 1 verre.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

CONTRE L'ANOREXIE

Elixir de Gendrin

Eau distillée de menthe	250	grammes.
Extrait de cascarille...		
Extrait d'absinthe....	àà 5	grammes.
Extrait de gentiane....		
Extrait de myrrhe.....		
Fleurs de camomille...	6	—
Écorces d'oranges amères...............	10	—
Sous-carbonate de potasse..............	15	—

F. s. a. — 1 cuillerée à café, dans un demi-verre d'eau avant le repas.

Elixir de Stoughton

Aloès..............	5	grammes.
Cascarille...........	5	—
Rhubarbe...........	15	—
Gentiane...........	25	—
Germandrée.........	25	—
Absinthe............	25	—
Écorces d'oranges amères...........	25	—
Alcool à 60°........	1000	grammes

F. s. a. — 1 cuillerée à café, dans un demi-verre d'eau avant le repas.

Elixir de Peyrilhe

Racine de gentiane concassée............	10	grammes.
Carbonate de sodium..	2	—
Alcool à 60°.........	300	—

F. s. a. — 1 cuillerée à café avant le repas.

CONTRE LES VOMISSEMENTS GASTRIQUES

Potion de Rivière. — Potion alcaline no 1 :

Bicarbonate de potasse .	2	grammes.
Eau.................	50	—
Sirop de sucre.........	15	—

F. s. a. — Potion acide no 2 :

Acide citrique.........	2	gr.
Eau..................	50	—
Sirop de citron........	15	—

F. s. a. — Prendre à la suite l'un de l'autre une cuillerée de la potion no 1 et une cuillerée de la potion no 2.

Mixture à la cocaïne

Chlorhydrate de cocaïne.	0gr,30	
Chlorhydrate de morphine................	0gr,20	
Teinture de belladone...	5	grammes.
Eau de laurier-cerise....	25	—

X à XV gouttes d'heure en heure (Ewald).

Julep au menthol

Menthol.............	0gr,20	
Huile d'amand. douces.	10	grammes.
Gomme arab. pulvérisée	10	—
Eau de fl. d'oranger...	15	—
Eau distillée... q. s. p.	150	—

F. s. a. un julep, à prescrire par cuillerée à soupe toutes les heures.

LA MÉDECINE AU PALAIS

RECTIFICATION A L'AFFAIRE BAZY

Monsieur « Maître Onome »,

Je me permets de vous signaler des erreurs que vous avez commises dans votre article sur « la Responsabilité médicale » (*Paris médical*, 21 janvier 1911, page XXI), et que *je vous prie* de rectifier.

1° Les experts n'étaient pas :

MM. Reclus, Monod, Duplay, mais, MM. Reclus, Monod, E. Schwartz.

2° Le deuxième rapport qu'ils ont déposé ne concluait pas à l'identification des compresses.

Je ne dis pas à quoi aurait dû conclure leur premier rapport.

3° J'ignore ce qu'a dit le substitut, n'ayant pas assisté à l'audience, mais ce qu'en dit un journal politique « Le Journal » c'est que s'appuyant sur l'opinion des experts et s'inclinant devant elle, il avait conclu à ma condamnation, ce qu'a confirmé le tribunal en s'appuyant, lui aussi, sur l'autorité des experts et leur rapport.

Cuique suum.

Je vous prie de recevoir l'expression des mes sentiments distingués.

23 janvier 1911. Dr BAZY.

NOUVELLES

ÉLECTION A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

M. Pierre Sebileau, professeur agrégé à la Faculté de médecine, chef du service d'oto-rhino-laryngologie de Lariboisière, vient d'être nommé membre de l'Académie de médecine, section d'anatomie, en remplacement du professeur Gréhant. Nul n'était mieux désigné



pour prendre cette place, que le savant anatomiste, un des plus fervents élèves de Farabeuf, dont il avait hérité l'amour de l'anatomie et le talent de l'enseigner.

Il était encore prosecteur lorsqu'il publiait ces « démonstrations d'anatomie » qui furent une véritable révolution. L'auteur n'a eu certes qu'un seul tort, c'est de ne pas nous avoir donné toute une anatomie topographique. Tout en écrivant de nombreux articles de chirurgie, en particulier les articles concernant les affections de l'appareil génital interne de l'homme dans le traité de Le Dentu et Delbet, la thérapeutique chirurgicale des maladies du crâne, tout en dirigeant l'important service spécial d'oto-rhino-laryngologie de Lariboisière où il applique à la spécialité ses qualités incontestables de chirurgien et d'anatomiste, il sait se consacrer à l'amphithéâtre de Clamart avec une activité inlassable guidée par le seul désir de faciliter à tous les praticiens l'étude de l'anatomie et de la chirurgie. A. S.

ÉLECTION A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Dans sa séance du 23 janvier, l'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un membre titulaire (section de physique), en remplacement de M. Gernez décédé.

Au second tour de scrutin, M. Branly a été élu par 30 voix, contre 28 à Mme Curie.

M. Branly est un ancien élève de l'École normale supérieure d'où il sortit en 1868. Il est docteur-ès-sciences (1873) et docteur en médecine (1882) et professe depuis 1876 à l'Institut catholique de Paris.

Ses recherches sur la télémécanique, le rayonnement calorifique etc. sont célèbres, mais son principal titre de gloire est la découverte du principe de la télégraphie sans fil : l'invention du « cohéreur » ou « détecteur » de Branly ayant permis de capter les ondes hertziennes. Le mérite de cette découverte fut d'ailleurs reconnu par Marconi lui-même qui, après les fameuses expériences de Wimereux-Douvres, envoya un



des premiers marconigrammes à M. Branly, les beaux résultats obtenus étant dus en partie aux remarquables travaux de M. Branly ».

M. Branly a publié un grand nombre de mémoires et de volumes et est l'inventeur d'un appareil de sûreté contre les étincelles électriques dans les effets de télémécanique sans fil.

Il fut plusieurs fois lauréat de l'Institut et, en 1904, partagea le prix Osiris avec Mme Curie.

Société d'hydrologie médicale de Paris. — Le nouveau *bureau* pour l'année 1911 est ainsi constitué : Président : M. CARRON DE LA CARRIÈRE. Membres du Conseil de famille : MM. BOURSIER et PIATOT. Membres de la Commission des comptes : MM. ESMONNET et PORGE. Membres de la Commission de publication ; MM. DEPIERRIS et GARDETTE. Secrétaires des séances : MM. CANY et FOUCAUD.

Société odontologique. — La société odontologique de France a nommé son bureau comme suit :

Président : Docteur Amoedo ;

1er Vice-président : M. Nux ;

Secrétaire général : M. R. Kern ;

Secrétaire des séances : M. Longraye ;

Secrétaire adjoint : M. R. Dubois ;

Secrétaire étranger : Dr O. Solbrig ;

Trésorier : Mme Chennevière.

Société médicale des Praticiens. — La Société médicale des Praticiens vient de renouveler son bureau :

Ont été nommés : Président : M. le Dr LE FILLIATRE. Vice-présidents : MM. les Drs Georges ROSENTHAL et REGNAULT. Secrétaire général : M. le Dr P. BARLERIN. Trésorier : M. le Dr MAURICE. Secrétaires des séances : MM. les Drs RISACHER et P. PETIT.

Société anatomo-clinique de Bordeaux. — La Société d'anatomie et de physiologie de Bordeaux, qui compte trente années d'existence, a décidé de prendre à l'avenir le titre de *Société Anatomo-Clinique*, mieux approprié au caractère de ses travaux. Voici le bureau pour 1911 :

Président : Dr Anglade. — Vice-Présidents : Drs Princeteau et Verger. — Secrétaire général : Dr Philip. — Secrétaire général adjoint : Dr Charbonnel. — Trésorier : Dr Fromaget. — Secrétaires des séances : MM. Soum et Brau-Tapie. — Conservateur des collections : Dr Laffitte-Dupont. — Conseil d'administration : Dr Bitot, Dr Cruchet, M. Dupérié.

NOUVELLES

Création d'une association internationale des médecins scolaires. — A l'occasion du Congrès international d'hygiène scolaire qui s'est tenu à Paris au mois d'août, les médecins scolaires des divers pays se réunirent en vue d'examiner s'il y avait lieu d'organiser une association internationale. Le Dr Butte montra le grand intérêt qu'il y aurait à grouper en un seul faisceau toutes les forces éparses dans les différents pays. La réunion en une puissante association des médecins des écoles de toutes les nations ayant pour objet d'échanger des idées, de se renseigner sur les méthodes nouvelles, sur les progrès réalisés, permettrait de s'entendre et d'obtenir plus facilement des pouvoirs publics les améliorations reconnues utiles, soit dans les services de l'hygiène scolaire, soit dans la situation morale et matérielle des médecins scolaires.

Cette manière de voir fut adoptée à l'unanimité, et l'assemblée chargea d'élaborrr les statuts de la nouvelle association un bureau provisoire constitué par le bureau de la Société des médecins inspecteurs des écoles et de délégués de l'étranger et de la France :

Présidents d'honneur : Sir Lauder Brunton (Londres) ; Sir James Grant (Ottawa, Canada), professeur Chantemesse, Dr Albert Mathieu.

Président : M. Cayla.

Vice-présidents : MM. H. Gourichon, H. Gillet, P. Raymond.

Trésorier : M. Dufestel.

Secrétaire général : M. Butte.

Secrétaires : MM. Biard, Meyer, de Lauradour.

A ce bureau sont adjoints comme délégués pour la France : Mlle Desmolières (Paris) ; MM. de Pradel (Paris) ; Toledano (Paris) ; Paul-Boncour (Paris) ; César Roux Nice) ; A. Roussy (Marseille) ; Veigert (Lyon).

Dispensaire général de Lyon. — M. le Dr Soulier, médecin consultant et administrateur, a été nommé président du comité médical pour 1911.

Ont été réélus à titre de médecins consultants et d'administrateurs du dispensaire général. MM. les Dr Marius Horand, Just Navare, Michel Gangolphe. Leurs fonctions finiront le 31 décembre 1920.

Un anonyme a donné 5 000 francs au Dispensaire et M. Bethenod, président du conseil d'administration du Crédit Lyonnais, 1 000 francs.

Institut français d'anthropologie. — Nous avons déjà l'*Ecole d'anthropologie* et la *Société d'anthropologie* ; nous aurons désormais *l'Institut français d'Anthropologie*, dont le berceau ainsi que le siège sont au Muséum d'Histoire naturelle de Paris (laboratoire d'anthropologie).

L'institution nouvelle se caractérise par un cadre plus élargi. Elle se propose en effet de grouper des anthropologistes, des paléontologistes, des zoologistes, des anatomistes, des histologistes, des biologistes, des physiologistes, des psychologues, des linguistes, des archéologues, des sociologues, des géologues, des ethnographes, des voyageurs, enfin, dans le but d'utiliser toutes ces compétences pour l'étude plus fouillée de l'anthropologie dans le passé et chez les peuples non civilisés.

Cette nouvelle société se limite d'ailleurs à cinquante membres. Le bureau est déjà constitué de la façon suivante ; président : M. Salomon Reinach ; vice-président : M. Marcellin Boule. M. Lapicque est secrétaire général ; M. Hubert, trésorier ; M. Rivet, archiviste.

Comme conseilllers, quatre membres : MM. Durkheim, professeur à la Sorbonne : Grandidier, membre de l'Académie des Sciences : Meillet, professeur au Collège de France, et Verneau, professeur au Muséum.

Donation au Muséum. — Le Muséum d'histoire naturelle de Paris vient d'être l'objet d'un acte de grande munificence de la part d'un généreux Mécène de la science.

Le docteur Ernest Durand, déjà donateur de l'herbier du botaniste Cosson, collection des plus rares et des plus précieuses, ainsi que d'une bibliothèque très considérable, léguait après sa mort, survenue ces temps derniers, à cet établissement scientifique une somme de 150 000 fr. destinée à payer des préparateurs supplémentaires pour la conservation, le classement et l'étude des collections de botanique du Muséum. La nouvelle vient d'en être donnée à M. Edmond Perrier par les exécuteurs testamentaires du défunt.

Au moment de la donation des collections, en 1906, le docteur Ernest Durand avait déjà dispcsé en faveur des collections d'une somme de 50 000 francs destinée à subvenir aux frais de classement et de conservation. C'est donc, au total et en réalité, une donation de 200 000 francs qui vient d'être effectuée, en moins de quatre ans, par ce donateur, aux services de botanique du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Mission scientifique. — Le docteur Matignon, médecin major de 2e classe qui avait rapporté, de la guerre russo-japonaise, de fort curieux renseignements médicaux, vient de partir pour l'Extrême-Orient, chargé par le ministre de l'Instruction publique d'une mission au Siam, en Indo-chine et dans la Chine méridionale.

Contre le choléra. — Le Comité de l'Office d'hygiène publique s'est réuni récemment à Rome. La séance qui était présidée par notre ambassadeur de France à Rome, M. Barrère, a été consacrée à une étude de l'épidémie cholérique en Italie, au sujet de laquelle le directeur général de la santé publique d'Italie et le secrétaire général de l'office, Dr Pottevin, qui avait été invité par l'administration italienne à se documenter sur place, ont présenté des rapports particulièrement intéressants.

A la fin de ces exposés, le Comité, après avoir hautement félicité l'administration sanitaire italienne des mesures prises contre l'extension du fléau, a été unanime à déclarer, dans un vœu se référant à celui qu'il a déjà formulé en 1908, combien, en présence de la marche envahissante du choléra vers l'Europe occidentale, il lui paraît nécessaire que les dispositions de la convention sanitaire de Paris (1903) soient soumises à une revision avant l'été prochain.

C'est là une indication aussi catégorique qu'autorisée en faveur de la réunion d'une conférence sanitaire internationale dont l'urgence est depuis longtemps reconnue par l'opinion publique.

Escroquerie. — Un individu, d'allures élégantes, se pare d'un titre de médecin, titre imaginaire, espérons-le, pour commettre des escroqueries d'un caractère particulièrement répugnant.

Il opère surtout dans le quartier de Picpus; informé des jours où les pauvres vieilles inscrites au bureau de bienfaisance ont touché leurs secours, il se présente chez elles, leur dit être médecin de l'Assistance publique, les fait déshabiller sous un prétexte médical quelconque, et dépouille de leurs maigres ressources les malheureuses qui se réjouissaient de la sollicitude de l'Assistance à leur égard. Souhaitons que le sinistre individu soit promptement arrêté, et mis hors d'état de continuer son ingénieuse industrie.

Inauguration de l'Institut océanographique. — Le 23 janvier, dans la soirée, eut lieu l'inauguration de l'*Institut océanographique*, fondé par le Prince de Monaco et construit par M. Nenot. L'éclat de la cérémonie était rehaussé par la présence du Prince de Monaco, qui prononça le premier discours, du Président de la République, de MM. Loubet, Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Kahn, Dr Regnard, directeur de l'Institut, Cailletet, Mayer, conseiller privé du prince.

Remarqué dans l'assistance : MM. Liard, Edmond Perrier, Appell, prince Roland Bonaparte, professeur Armand Gautier, Dastre, Bouvier, Delage.

Au discours du prince de Monaco, répondirent successivement MM. Maurice Faure, ministre de l'Instruction publique, Armand Gautier, Liard et Ed. Perrier.

Après une série de belles projections concernant l'océanographie faites par M. le Lieutenant de vaisseau Bourée, la cérémonie se clôtura sur les accords d'une marche inaugurale de Léon Jehin.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Kraft und Stoff und Haushalte der Natur, par MAX RUBNER Leipzig, *Akademische Verlagsgesellschaft*.

Die Behandlung der Syphilis mit Dioxydiamidoarsenobenzol (*Ehrlich-Hata 606*), par WECHSELMANN. Mit Vorwort von professor Dr PAUL EHRLICH. *Oscar. Coblentz*, 1911. Un vol. gr. in-8, cart. de 144 pages avec 16 pl. coloriées.

Les Fonctions digestives, par le Dr E. BARDIER, *O Doin et fils à Paris*, 1 vol. in-18 de 438 pages, avec 29 figures cartonné, 5 fr.

Innere Sekretion. Ihre physiologischen Grundlagen und ihre Bedeutung für die Pathologie. von professor Dr ARTUR BIEDL. *Urban et Schwarzenberg*, Berlin et Vienne 1910. Un vol. gr. in-8 de 540 pages. 20 Mk (25 fr.), cartonné, 22 Mk.

La Fonction cérébelleuse, par le Dr ANDRÉ-THOMAS, *O. Doin et fils*, 1 vol. in-18 de 330 pages avec 29 figures cartonné, 5 fr.

Le roman d'une neurasthénique par PAUL DE GAGET. *Bernard Grasset* à Paris. Un vol. in-12, 313 pages : 3 fr. 50.

Guy Patin, par PIERRE PIC, *G. Steinheil*, Paris, 1911. Un vol. in-18, broché, de 300 pages, avec 74 portraits et documents : 8 fr.

LA VIE MÉDICALE

Conseil d'hygiène publique du département de la Seine. — M. Barrier, membre de l'Académie de médecine, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort, est nommé vice-président dudit conseil pour l'année 1911.

Hôpitaux. *Le Mans.* — Le lundi 30 janvier 1911, à neuf heures du matin, s'ouvrira à la Faculté de Médecine de Paris un concours pour une place de chirurgien suppléant et une place de médecin suppléant à l'hôpital du Mans.

Au jour fixé pour l'ouverture du concours les candidats devront avoir deux années de pratique comme docteurs de l'une des Facultés de France et être de nationalité française.

Les deux années de pratique comme docteurs ne seront pas exigées des anciens internes des hôpitaux des villes où siège une Faculté : ils pourront concourir dès qu'ils seront munis de leur diplôme de docteur.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Oral.* — Séance du 18 janvier. — Question donnée : « Ligaments extérieurs passifs de l'articulation du genou. Signes et évolution de l'hémorragie cérébrale à début apoplectique. »

MM. Duter, 14 ; Grandjean, 12 ; Buc, 16 ; Miguot, 14 ; Achard (Pierre), 14 ; Fitte, 13 ; Faveret, 11 ; Schoop, 14 ; Levi-Franckel, 13 ; Netter (René), 13.

Séance du 20 janvier. — Question donnée : « Anatomie du lobule pulmonaire. Signes, évolution et diagnostic du cancer de la langue. »

MM. Busson, 12 ; Dutheillet de Lamothe, 15 ; Rousseau (winde), 14 ; Chatelin, 18 ; Thiers, 16 ; Huc (Georges), 12 ; Dubois (Jean), 13 ; Pl Plaisant (Eug.), 14 ; Broussole, 16.

Séance du 22 janvier. — Question donnée : « Rapports du rectum chez l'homme. Signes et complications du rétrécissement mitral. »

MM. Maréchal, 12 ; Vinay, 16 ; Dufour, 17 ; Bontemps, 15 ; Marcorelles, 15 ; Dietz, 15 ; Paley, 19 ; Mlle Pouzin, 16 ; MM. Mazzoléni, 13 ; Lefranc (Victor), 14.

Séance du 23 janvier. — Question donné : « Les nerfs récurrents (anatomie). Complications de la rougeole. »

MM. Kœchlin, 13 ; Colombe, 15 ; Trifaud, 14 ; Rougier, 10 ; Leblanc, 19 ; Alexandre, 13 ; Larroque, 15 ; Rouillard, 16 ; Goret, 15 ; Mlle de Pfeffel, 14.

CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX. — Un concours pour la nomination à six places de médecin des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 27 février 1911, à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire au service du personnel de l'administration de l'Assistance publique, de midi à trois heures, du lundi 23 janvier au samedi 4 février inclusivement.

Médaille d'or (*Médecine*). — Ont déposé leur mémoire : MM. Laroche, Vaucher, Touraine, Barré, Braun, Weil, Brin, Jumentié, Jacob, Paillard, Lagasse, Stevenin.

Médaille d'or (*Chirurgie et accouchements*). — Ont déposé leur mémoire : MM. Barbet, Cruet, Toupet, Houdard, Basset, Pascalis, Berger, Metzger, Mock, Cadenat.

Prix de la Faculté de médecine de Paris. — SUJET DU PRIX SAINTOUR, pour 1911 : *Pancréatites.*

SUJET DU PRIX CORVISART, pour 1911 : *Hépatite tuberculeuse.*

SUJET DU PRIX BEHIER, pour 1912 : *Syphilis rénale.*

Clinique nationale des Quinze-Vingts. — *Concours pour une place de médecin-adjoint.* — Un Concours est ouvert pour une place de Médecin-adjoint à la Clinique des Quinze-Vingts. Le Concours aura lieu le *premier lundi de février.*

Asiles publics d'aliénés de Bailleul et d'Armentières. — Un concours pour la nomination à trois places d'interne titulaire en médecine dont deux à Bailleul et une à Armentières, et à cinq places d'interne provisoire dont quatre à Bailleul et une à Armentières sera ouvert le lundi 13 février 1911, à neuf heures à la Faculté de médecine de Lille.

Sont admis au concours les étudiants en médecine possédant au moins dix inscriptions de doctorat, dans une Faculté ou une École de médecine de l'Etat. Les candidats devront, pour se faire inscrire, s'adresser à la préfecture du Nord. La liste des candidats sera close cinq jours avant l'ouverture du concours.

Réhabilitation du docteur Boileux. — La réhabilitation du docteur Boileux, condamné en 1895 par la Cour d'assises de la Seine à cinq ans de réclusion pour avortement, vient d'être prononcée par la Cour d'appel.

Inspection du travail. — Le Dr Langlois, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, rapporteur technique auprès du comité consultatif des arts et manufactures, est chargé des fonctions de médecin conseil de l'inspection du travail.

Médecins de Saint-Lazare. — MM. Ernenge et Lévy-Bing sont nommés médecins de la prison de Saint-Lazare.

Légion d'honneur. — *Officier* (titre civil). — M. le Dr ROUTIER.

Chevalier. — Le Dr IMBERT, à Castellane (Basses-Alpes). — Le Dr PIKE, citoyen américain (de Paris). — M. MESNIL, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur.

Distinctions honorifiques. — Sur la proposition du gouvernement royal hongrois, l'empereur-roi vient de conférer la plaque de grand-officier de l'ordre de François-Joseph au professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, président du comité de patronage des étudiants hongrois en France.

— L'empereur de Russie a conféré la plaque de grand officier de l'ordre de Saint-Stanislas à M. le professeur Raphaël Blanchard et la croix de chevalier de Sainte-Anne, au Dr A. Robert, chef des travaux de zoologie à la Sorbonne.

École d'application du service de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 1re classe Salanoue-Ipin, professeur de clinique interne à l'École d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille, est nommé sous-directeur de l'École.

Mariages. — Le Dr Paul George, médecin major de 2e classe au 81e régiment d'infanterie, et Mlle Jeanne Falque. — M. Paul Leborgne avec Mlle Denise Audet fille du docteur (de Rennes). — M. Jean Magdinier, interne des hôpitaux de Lyon et Mlle Isabelle Dechelette. — M. le Dr Cassagnes (de Marsac), et Mlle Marie Vauge. — Dr Stéphane de Joannidés (de Toulon), et Mlle Suzanne Mérat. — M. Léon Dupont, docteur en médecine, chef de clinique de Faculté, ancien interne des hôpitaux et Mlle Andrée Hofmau. — M. Charles Lemercier, docteur en médecine, et Mlle Blanche Bertaux, fille du banquier. — M. Camille Lian, docteur en médecine, fils du compositeur de musique, et Mlle Louise Esnault, fille du directeur du collège français au Caire.

Nécrologie. — Le Dr SPIRA, de Paris. — Le Dr Wilhelm KŒNIG, ancien médecin en chef de l'asile d'aliénés de Dalldorf (Berlin). — le professeur NAGEL, directeur de l'Institut physiologique de Rostock. — Le Dr SMIRNOW, professeur à Tomok. — Le Dr ALEXIS JULIEN est décédé à l'âge de 71 ans, des suites d'une crise d'urémie. M. Alexis Julien était fort connu pour ses nombreux travaux relatifs à l'anatomie. — Le Dr G. CROUSSET (de Marseille). — Le Dr ROSIERS (de Bagnères-de-Bigorre), — Le Dr NUMA TRIBON (de Leers), — M. ÉD. SALA, étudiant en médecine de l'École de médecine de Marseille. — Le Dr VIGOUROUX, chargé du service municipal d'électrothérapie de la Salpêtrière. — Mme DIEUDONNÉ, femme de M. le Dr Dieudonné. — M. LENOBLE, père du Dr Bernard Lenoble (de Paris). — M. Marcel DURAND, externe des hôpitaux de Lyon. — Le Dr DURONÉA (d'Usta(itz). — Le Dr Georges REYNAUD (de Marseille). — Le Dr LÉON SIMON, médecin de l'hôpital Hahnemann (de Paris).

SOMMAIRE du N° 6

Numéro entièrement consacré à la TUBERCULOSE

SOMMAIRE du N° 8



COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu — Professeur GILBERT. — Samedi 28 janvier à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur le traitement des néphrites chroniques. Mal de Bright.* — Les Mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

Cours annexe de clinique chirurgicale. — M. P. Thiéry, agrégé, chef de service, a repris ses leçons pratiques de clinique chirurgicale à l'amphithéâtre des cours, à l'hôpital Tenon.

Objet du cours : lundi, à dix heures un quart. Leçon clinique à l'amphithéâtre, avec interrogations aux élèves. — Mardi, à neuf heures et demie. Examen des malades entrants. Opérations. — Mercredi, à neuf heures et demie. Service des salles. Opérations. — Jeudi, à neuf heures et demie. Colloques de polytechnique médico-chirurgicale à l'amphithéâtre ou dans les salles. — Vendredi, à neuf heures et demie. Petite chirurgie Appareils et opérations. — Samedi, à neuf heures et demie. Examen des malades entrants. Exercices pratiques de diagnostic. Opérations.

Les élèves externes et stagiaires sont exercés à tour de rôle à l'application des appareils, aux interventions de petite chirurgie, à la rédaction des certificats et aux actes de la pratique courante de la chirurgie.

Ecole de Psychologie (49, rue Saint-André des Arts). — L'ouverture des cours a eu lieu sous la présidence de M. Edmond PERRIER, directeur du Muséum.

Programme des cours et conférences pour 1911 :

Psychothérapie. — Hypnotisme thérapeutique. — Dr BÉRILLON, professeur. *Les jeudis à cinq heures.*

Psychothérapie générale. — Dr Paul MAGNIN, professeur. *Les jeudis à cinq heures et demie.*

Psychologie pathologique. — Dr Paul FAREZ, professeur. *Les samedis à cinq heures.*

Psychologie musicale. — Dr DEMONCHY, professeur. *Les vendredis à cinq heures et demie.*

Psychiatrie. — Dr J. BONNET, médecin en chef des asiles d'aliénés de la Seine. *Les jeudis à six heures.*

Psychologie des animaux. — M. LÉPINAY, médecin-vétérinaire, professeur. *Les mardis à cinq heures et demie.*

Anatomie et psychologie comparées. — M. GROLLET, médecin-vétérinaire, professeur. *Les mardis à cinq heures.*

Psychologie du criminel. — M. GUILHERMET, avocat à la cour, professeur. *Les vendredis à cinq heures.*

Conférences de crénothérapie et de climatothérapie. — M. P. CARNOT, agrégé, consacrera à partir du 27 *janvier* 1911, dix de ses conférences de thérapeutique à l'étude de la *crénothérapie*, de la *climatothérapie* et de la *thalassothérapie*, les lundi, mercredi et vendredi à cinq heures (petit amphithéâtre).

PROGRAMME DES CONFÉRENCES.

30 *janvier.* — Techniques générales de la crénothérapie.

1er et 3 *février.* — Principales stations du centre de la France.

6 *février.* — Principales stations des Vosges, etc.

8 *février.* — Principales stations des Alpes.

10 *février.* — Principales stations des Pyrénées.

13 *février.* — Indications des cures hydro-minérales dans les diverses affections.

15 *et* 17 *février.* — Climatothérapie et thalassothérapie. Principales stations françaises.

Hôpitaux de Paris. — AMPHITHÉATRE D'ANATOMIE. — Le cours de *médecine opératoire*, série exceptionnelle (gratuite pour les internes et externes, droit d'entrée 50 francs pour les autres auditeurs), par M. DESMARETS, prosecteur des hôpitaux, commencera le mercredi 1er février 1911, à deux heures et continuera tous les jours à la même heure.

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

DU 30 JANVIER AU 4 FÉVRIER 1911

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 30 janvier, à une heure. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Hôtel-Dieu :* MM. Kirmisson, Pierre Duval et Ombrédanne. — 5e (2e partie), *Hôtel-Dieu :* MM. Déjerine, Guillain et L. Bernard ; — M. André Jousset, suppléant.

Mardi 31 janvier, à une heure. — 5e (chirurgie, 1re partie) *Laennec* (1re série) : MM. de Lapersonne, Lenormant et Chevassu ; — (2e série) : MM. Quénu, Lecène et Terrien ; M. Rathery, suppléant. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Tarnier :* MM. Bar, Brindeau et Jeannin ; — M. Maillard, suppléant.

Mercredi 1er février, à une heure. — Médecine opératoire, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Hartmann, Leguen et Grégoire. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique*, épreuve pratique : MM. Gautier, Blanchard et Lœper,

2e (1re série) : MM. Gariel, Macaigne et Jean Camus ; — 2e série : MM. Roger, Desgrez et Mulon ; — (3e série) : MM. Gley, Branca et Zimmern ; — M. Laignel-Lavastine suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Laennec* (1re série) : MM. Kirmisson, Lejars et Mauclaire ; — 2(e série) : MM. Delbet, Duval et Proust. — 5e (2e partie), *Laennec :* MM. Pierre Marie, Sicard et L. Bernard ; — M. Guillain, suppléant.

Jeudi 2 février, à une heure. — Médecine opératoire, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Pozzi, Rouvière et Chevassu. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique*, épreuve pratique : MM. Desgrez, Brumpt et Roussy.

2e (1re série) : MM. Prenant, Gley et Maillard ; — (2e série) : MM. Retterer, Langlois et André Broca. — 3e (oral, 1re partie, 1re série) : MM. Bar, Morestin et Terrien ; — (2e série) : MM. Rémy, Demelin et Lecène ; — (3e série) : MM. Thiéry, Brindeau et Lenormant. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Wurtz et Balthazard ; — (2e série) : MM. Gilbert Ballet, Chassevant et Richaud ; — M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 3 février, à une heure. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Necker* (1re série) : MM. Kirmisson, Proust et Ombrédanne ; — (2e série) : MM. Delbet, Leguen et Pierre Duval ; — M. Guillain, suppléant. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Baudelocque :* MM. Pinard, Couvelaire et Lequeux ; — M. A. Léri, suppléant.

Samedi 4 février, à une heure. — 5e (2e partie), *Beaujon* (1re série) : MM. Hutinel, Widal et Roussy ; — (2e série) : MM. Alb. Robin, Achard et Castaigne. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Beaujon :* MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau et Jeannin ; — M. Claude, suppléant.

THÈSES

Mercredi 1er février, à 1 heure. — M. Bugeau : De l'anesthésie générale en oto-rhino-laryngologie. Président, M. Reclus ; MM. Segond, Pinard, Couvelaire. — M. Jacoulet : Les épithéliomas kystiques de la glande mammaire. Président, M. Segond ; MM. Reclus, Pinard, Couvelaire. — M. Burnier : Albuminurie gravidique et troubles oculaires. Président, M. Pinard ; MM. Reclus, Segond, Couvelaire.

Jeudi 2 février, à une heure. — M. Villandre. Anévrisme de l'artère hépatique. Président, M. Chantemesse ; MM. Ribemont-Dessaignes, Chauffard, Jeannin. — M. Yatrou : Études sur les grossesses gémellaires dans des utérus doubles. Président, M. Ribemont-Dessaignes ; MM. Chantemesse, Chauffard, Jeannin.

M. de Brunel de Serbonnes : Les poussées évolutives de la tuberculose pulmonaire chronique. Président, M. Chauffart ; MM. Chantemesse, Ribemont-Dessaignes, Jeannin.

BIBLIOTHÈQUE DU Doctorat en Médecine

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE



A. GILBERT

Professeur à la Faculté de médecine de Paris,
Membre de l'Académie de médecine,

ET

L. FOURNIER

Médecin des Hôpitaux de Paris,
Ancien chef de clinique de la Faculté.



Premier examen.

ANATOMIE — DISSECTION — HISTOLOGIE

Anatomie, 2 vol., par GRÉGOIRE, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.

***Histologie** (2e *édition*), par BRANCA, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 15 fr.

Deuxième examen.

PHYSIOLOGIE — PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES

* **Physique médicale**, par A. BROCA, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 12 fr.

Chimie biologique, par DESGREZ, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.

Physiologie.

Troisième examen.

I. MÉDECINE OPÉRATOIRE ET ANATOMIE TOPOGRAPHIQUE — PATHOLOGIE EXTERNE ET OBSTÉTRIQUE

Anatomie topographique, par SOULIÉ, prof. adjoint à la Fac. de méd. de Toulouse.

* **Pathologie externe**, 4 vol., par FAURE, OMBRÉDANNE, CHEVASSU, SCHWARTZ, prof. agrégés à la Fac. de méd. de Paris, ALGLAVE, chirurgien des hôpitaux de Paris. CAUCHOIX, MATHIEU, prosecteurs à la Fac. de méd. de Paris. Chaque volume .... 10 fr.

* **Médecine opératoire**, par LECÈNE, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 10 fr.

* **Obstétrique**, par FABRE, professeur à la Faculté de méd. de Lyon .... 16 fr.

II. PATHOLOGIE GÉNÉRALE — PARASITOLOGIE MICROBIOLOGIE — PATHOLOGIE INTERNE — ANATOMIE PATHOLOGIQUE

* **Pathologie générale**, par H. CLAUDE et J. CAMUS, prof. agrégés à la Fac. de méd. de Paris .... 12 fr.

* **Parasitologie**, par GUIART, prof. à la Faculté de médecine de Lyon .... 12 fr.

Microbiologie, par DOPTER et SACQUÉPÉE, prof. agrégé au Val-de-Grâce.

Pathologie interne (4 vol.), par GILBERT, WIDAL, prof. à la Fac. de méd. de Paris; CASTAIGNE, CLAUDE, LŒPER, RATHERY, prof. agr. à la Fac. de méd. de Paris; GARNIER, JOMIER, JOSUÉ, PAISSEAU, RIBIERRE, médecins et ancien int. des hôp. de Paris; DOPTER, ROUGET, prof. agrégés au Val-de-Grâce. Chaque volume .... 10 fr.

* **Anatomie pathologique**, par ACHARD et LŒPER, prof. et agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 12 fr.

Quatrième examen.

THÉRAPEUTIQUE — HYGIENE — MÉDECINE LEGALE MATIÈRE MEDICALE — PHARMACOLOGIE

* **Thérapeutique**, par VAQUEZ, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 10 fr.

* **Hygiène**, par MACAIGNE, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 10 fr.

* **Médecine légale** (2e *édition*), par BALTHAZARD, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 10 fr.

Matière médicale et Pharmacologie.

Cinquième examen.

I. CLINIQUE EXTERNE ET OBSTÉTRICALE
II. CLINIQUE INTERNE

Dermatologie et Syphiligraphie, par JEANSELME, prof. grégé à la Fac. de méd. de Paris.

* **Ophtalmologie**, par TERRIEN, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris .... 12 fr.

Laryngologie, Otologie, Rhinologie, par SEBILEAU, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.

Psychiatrie, par DUPRÉ, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris et CAMUS (P.), médecin des asiles d'aliénés.

* **Maladies des Enfants**, par APERT, médecin des hôpitaux de Paris .... 10 fr.

La somme des connaissances exigées de l'étudiant en médecine pour l'obtention du titre de docteur et du praticien est considérable ; elle s'accroît constamment du fait des progrès chaque jour accomplis dans le domaine médical.

Il n'existait pas, cependant, une collection d'ouvrages correspondant exactement aux programmes nouveaux composant TOUTES les matières et RIEN QUE les matières du doctorat en médecine. Trop de Précis encombrent la littérature médicale : beaucoup ne sont que de lourdes compilations où l'expérience de l'auteur fait défaut.

La collection de Précis don la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS entreprend la publication, sous l'habile direction du professeur GILBERT, contraste heureusement avec ces manuels impersonnels, bons peut-être pour repasser, mais incapables d'apprendre. Cette nouvelle collection est faite pour réhabiliter les Précis dans le monde médical : ce sont en réalité des œuvres originales où ceux-là mêmes qui enseignent les diverses branches des sciences médicales résument, pour le plus grand profit des lecteurs, leur cours, fruit d'une expérience réfléchie et d'un enseignement travaillé. Ils sont conçus dans un esprit utilitaire : pas d'historique ni de bibliographie, pas de théorie, beaucoup de pratique.

Après avoir dressé le plan détaillé de la « Bibliothèque du Doctorat », les directeurs se sont efforcés de trouver, pour chaque partie, le collaborateur le plus nettement désigné, celui qui, de l'aveu universel, paraît le plus capable de mettre au point la somme des connaissances que doivent posséder l'étudiant et le praticien.

Grâce à l'autorité du directeur, cette Bibliothèque formera un tout *homogène* répondant à un plan mûrement réfléchi ; grâce au choix des collaborateurs, comprenant *trente professeurs et professeurs agrégés de nos Facultés de médecine et vingt médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris*, elle reflètera exactement l'état actuel des sciences médicales, et en particulier l'enseignement de la Faculté de Paris.

De leur côté, les éditeurs ont tout fait pour que la « Bibliothèque du Doctorat » se présentât sous un aspect capable de satisfaire les bibliophiles les plus délicats, et pour qu'aucun reproche ne pût se justifier tant au point de vue de l'impression du texte, imprimé en caractères neufs sur satin, que de la reproduction des figures dessinées ou photographiées sous les yeux des auteurs et reproduites par les procédés les plus perfectionnés. Enfin, elle se présente sous un élégant cartonnage souple, rouge et blanc.

Les volumes parus sont précédés d'un astérisque.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*): **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois: 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* (*Voir le détail au verso page II*)

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de continuer nos primes.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(*Chaque abonné a droit à ces cinq primes*) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(*Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes*) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles.

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de 50 francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (75 francs, ou 90 francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LA CRÉATION D'UN INSTITUT D'HYDROLOGIE A LA FACULTÉ DE PARIS

La loi sur la taxe de séjour et sur les Chambres d'Industrie thermale, votée par le Parlement en 1910, entrera prochainement en application : un règlement d'administration publique est, actuellement, à l'étude, qui fixera les droits respectifs des municipalités et des Chambres d'Industrie thermale, et qui permettra d'appliquer, à la mise en valeur de nos Stations, les ressources fournies par la nouvelle taxe.

Elevant le problème, certaines personnalités scientifiques (principalement le professeur Albert Robin, qui a fait de cette question son œuvre propre et la soutient, depuis dix ans, avec une persévérance inlassable, et divers parlementaires en tête desquels on doit citer le sénateur Astier) se sont préoccupées du côté intellectuel de l'Hydrologie, en même temps que de son côté économique. Suivant les idées de l'illustre savant Armand Gautier, elles ont cherché à créer, sous le nom d'*Institut d'Hydrologie*, un organisme d'étude, capable de rendre aux Stations hydrominérales d'immenses services en permettant d'aborder, méthodiquement, toute une série des questions scientifiques urgentes. On sait que, de l'autre côté du Rhin, s'édifie, à Francfort, un grand Institut de Balnéologie, par lequel nous ne devons pas nous laisser distancer.

L'Institut d'Hydrologie projeté devra comprendre une série de services distincts, car les Sciences dont relève l'Hydrologie sont multiples par leurs connaissances et par leurs techniques, et ne peuvent être familières à un seul travailleur, fût-il spécialisé dans ces questions.

En effet, l'Hydrologie s'appuie sur des recherches de Géologie générale, et de Techtonique locale fort précises ; elle s'appuie sur des recherches fort délicates, de Physique et de Chimie physique, relatives à la radio-activité, à l'ionisation, à la spectroscopie ; elle s'appuie sur des analyses chimiques minutieuses, les plus compliquées peut-être de toute la Chimie analytique ; elle s'appuie sur des recherches relatives à la Physiologie du cœur, des vaisseaux, des glandes, du système nerveux qui ne sont encore qu'à peine ébauchées, et qui suffiraient, seules, à l'activité de plusieurs travailleurs suivant leur compétence spéciale ; elle s'appuie, enfin et surtout, sur des recherches cliniques, les plus importantes de toutes : car, dans l'état actuel des choses, c'est, avant tout, par l'expérience clinique que l'on peut suppléer à l'insuffisance de nos connaissances physico-chimiques et physiologiques.

On voit, par ces considérations, combien complexe et multiple devrait être la structure du nouvel Institut pour mener, parallèlement et synergiquement, à bien les études réclamées par nos Stations hydrominérales.

La constitution, qui semble, *à priori*, convenir le mieux à un tel Institut est celle-là même que l'on a déjà réalisée à la Faculté de Médecine, pour les Instituts de Médecine coloniale et de Médecine légale. Ces Instituts, qui doivent, eux aussi, avoir recours à des compétences multiples, empruntent leurs cadres divers à des laboratoires différents (bactériologie, parasitologie, hygiène, hôpital colonial, etc., pour l'un ; toxicologie, anatomie pathologique, psychiâtrie, etc., pour l'autre). On conçoit fort bien, de même, un institut d'Hydrologie et de Climatologie, empruntant ses différents services aux laboratoires de Chimie, de Chimie physique, de Géologie, de Pharmacologie, de Thérapeutique, de Clinique thérapeutique, existant déjà à la Faculté, voire même à la Sorbonne et à l'École de Pharmacie.

Pareil institut, dirigé par les grands maîtres de l'Hydrologie, les Landouzy, les Albert Robin, les Armand Gautier, les Moureu, pourrait, systématiquement, aborder, dans chaque branche, une série connexe d'objets d'études, et mener ainsi à bien un travail d'ensemble, rendu actuellement impossible par la diffusion et le peu de cohésion des efforts.

Cet Institut servirait, d'autre part, à compléter l'instruction théorique des médecins qui désirent se spécialiser en Hydrologie, et même à leur conférer un Diplôme spécial ; mais on ne doit jamais perdre de vue que leur instruction pratique ne s'acquerra jamais que dans les Stations mêmes et par une longue expérience clinique des effets constatés sur les malades.

Quant à l'Enseignement de l'Hydrologie nécessaire, au cours de leur scolarité, pour *tous* les Etudiants qui n'ont pas l'intention de se spécialiser en Hydrologie, il doit demeurer fort restreint. Les programmes des autres branches sont déjà à tel point chargés qu'ils sont presque inexécutables, et toute addition nouvelle risquerait de porter préjudice à d'autres parties, plus indispensables encore, au futur Praticien. Le chiffre de 10 à 15 leçons de Crénothérapie, Thalassothérapie et Climatothérapie représente celui de l'enseignement actuel, tel qu'il est donné, chaque année, dans les Conférences de Thérapeutique, et semble ne pas pouvoir être sensiblement dépassé sans inconvénient. Il suffit, d'ailleurs, pour donner aux futurs médecins, non spécialistes, les notions d'Hydrologie indispensables, c'est-à-dire, surtout, pour fixer les indications et contre-indications cliniques dont chaque Praticien doit s'inspirer avant de diriger, en connaissance de cause, les malades vers les Stations de cure les mieux appropriées. Il serait, évidemment, excellent de pouvoir faire connaître, *de visu*, à tout médecin, les principales Stations françaises : mais il s'agit là d'une œuvre postscolaire (ou de perfectionnement), destinée au Praticien déjà exercé, et remplie, avec le succès que l'on sait, par les voyages d'études du Professeur Landouzy.

En résumé, si l'enseignement magistral de l'Hydrologie, commun à tous les étudiants, ne peut guère être plus développé qu'il ne l'est actuellement, il y aurait, par contre, un intérêt de premier ordre à développer un Enseignement Complémentaire, destiné à former spécialement des Médecins hydrologues. Il y aurait, surtout, intérêt à outiller richement un Institut de Recherches hydrologiques, susceptible de fournir, aux Stations hydrominérales, l'appui intellectuel et moral qui leur manque, pour leur développement scientifique.

P. Carnot.

TECHNIQUE PHYSIOTHÉRAPIQUE

LES MESURES EN ÉLECTRO ET RADIOTHÉRAPIE

Les grandeurs qu'il y a lieu de mesurer dans toutes les applications de l'électricité sont la résistance, la force électromotrice, l'intensité, la capacité, le travail électrique : pour faire ces mesures, l'on a adopté des unités que l'on a rattachées au système général qui comprend le centimètre comme unité de longueur, la masse du gramme comme unité de masse, la seconde sexagésimale comme unité de temps et qui est connue sous le nom de système C. G. S.

La résistance se mesure en ohms ; un ohm est la résistance d'une colonne de mercure de 106 centimètres de longueur et de 1 millimètre carré de section.

L'intensité se mesure en ampères ; un ampère est l'intensité d'un courant qui, traversant une solution d'azotate d'argent, y dépose 0gr,001118 d'argent par seconde ; le milliampère, millième partie de l'ampère, sert d'unité en électrothérapie.

La force électromotrice ou la différence de potentiel se mesure en volts ; un volt est la force électromotrice qui soutient un courant d'un ampère dans un circuit dont la résistance est un ohm.

La quantité de courant se mesure en coulombs ; un coulomb est la quantité d'électricité qui traverse dans une seconde la section d'un conducteur parcouru par un courant d'un ampère.

La capacité se mesure en farads ; un farad est la capacité à laquelle un coulomb communique un potentiel d'un volt.

La puissance électrique se mesure en watts ; un watt est égal au produit d'un ampère par un volt.

En pratique électrothérapique, les mesures indispensables à faire varient suivant la nature des modalités de l'énergie électrique utilisées.

Courant continu ou galvanique. — Les mesures qui caractérisent une application sont les mesures de l'intensité et les mesures de la différence de potentiel aux portes d'entrée et de sortie du courant dans l'organisme. *L'intensité* se mesure au moyen du *milliampèremètre* ; la *différence de potentiel* se mesure au moyen du *voltmètre*.

Courants faradiques. — En pratique, on mesure la valeur du flux d'induction, en repérant l'enfoncement de la bobine secondaire sur la bobine primaire. Mais cette mesure ne donne que des indications toutes relatives.

Une mesure meilleure serait la mesure de l'*intensité moyenne* du courant circulant dans le secondaire : mais jusqu'à présent l'appareillage construit par la maison Gaiffe à cet effet n'a point été vulgarisé.

Courants oscillatoires, ondulatoires, alternatifs, sinusoïdaux, triphasés. — Les mesures qui caractérisent les applications de courants oscillatoires sont les mesures du nombre des *alternances*, les mesures de *l'intensité efficace* du courant utilisé.

La *période* d'un courant alternatif produit par une dynamo est le temps mis pour accomplir deux variations de sens inverse ; la fréquence est le nombre des périodes en une seconde. La *fréquence* se mesure à l'aide d'un *tachymètre ou indicateur de vitesse* qui donne le nombre des révolutions de la dynamo par unité de temps.

L'intensité efficace d'un courant alternatif est l'intensité qui devrait être celle d'un courant continu pour produire dans l'unité de temps, dans le même circuit, une quantité de chaleur égale à celle que produit ce courant alternatif ; elle se mesure au moyen d'un *milliampèremètre-thermique*.

Courants franckliniques. — Les mesures qui caractérisent les applications franckliniques sont, au moins en clinique courante, des plus rudimentaires.

Un *anémomètre*, placé en regard d'une pointe fixée à l'un des pôles de la machine statique, tourne sous l'influence du vent échappé de cette pointe et sa vitesse est proportionnelle à l'intensité de ce souffle : par la mesure de la vitesse de rotation, *l'on peut donc connaître le débit*.

La *tension* de l'électricité fournie par la machine est la *différence de potentiel entre les deux boules polaires*. Des tables ont été établies par MM. Baille et Blondlot pour faire connaître la différence de potentiel qui correspond à une étincelle déterminée.

Courants franckliniques induits. — *L'intensité efficace* du courant utilisé peut être mesurée par un *milliampèremètre thermique*.

Courants alternatifs de haute fréquence et de haute tension. — Les applications de courants alternatifs de haute fréquence et de haute tension peuvent être *mesurés indirectement* par la notation du *voltage et de l'ampérage* du courant qui traverse le circuit primaire du transformateur.

La mesure directe qui peut contribuer à caractériser toutes les applications est la mesure de la *fréquence du courant* ; elle se fait avec le *fréquencemètre Ferrié Gaiffe* ou avec l'*ondemètre Tissot* ; elle est peu employée en clinique. La mesure directe qui ne peut caractériser que les applications *sur le lit condensateur* ou les applications directes en dérivation sur le petit solénoïde, est la mesure de l'*intensité efficace* ; elle se fait au moyen d'un *milliampèremètre thermique* gradué de 0 à 2.000 ou 4.000 milliampères.

La mesure directe qui caractérise les applications d'auto-conduction est la *mesure du flux magnétique créé par la haute fréquence*. Elle se fait à l'aide du *mesureur d'induction de Doumer*.

Rayons X. — Dans les applications radiothérapiques, la mesure du *voltage et de l'ampérage du courant primaire*, la *mesure du milliampérage* du courant qui circule dans le circuit du tube constituent des mesures indirectes qui sont utiles à connaître et peuvent contribuer à caractériser une installation donnée et un tube donné : elles se font au moyen *du voltmètre*, de *l'ampèremètre*, et d'un *milliampèremètre spécial*. Il en est de même *du spintermètre* qui sert à évaluer la *résistance du tube au passage du courant*.

Les *mesures directes* sont celles qui sont faites sur les radiations elles-mêmes ; elles sont de deux sortes : celles destinées à déterminer la qualité des radiations, celles destinées à déterminer la quantité des radiations.

La *qualité des radiations X* se mesure directement avec le *radiochromomètre de Benoist* (instrument basé sur ce principe qu'étant donnés deux corps de poids atomiques différents, le rapport de transparence devant les rayons X de ces deux corps varie avec le pouvoir de pénétration des rayons émis) ; avec l'*échelle de Walther*, le *cryptoradiomètre de Wehnelt*, ou avec *le radiosclèromètre de Villard*· mais ce dernier instrument ne constitue encore qu'un appareil de laboratoire.

La *quantité des rayons X* peut être mesurée en évaluant soit leurs effets électriques, soit leurs effets colorants et chimiques, soit leurs effets fluorescents.

Les appareils qui mesurent les effets électriques sont le *quantitomètre de Villard*, et le *radio-intensimètre* de Luraschi : le premier n'est encore qu'un appareil de laboratoire ; le deuxième, manquant de constance, ne peut être employé.

Les appareils qui mesurent les effets chimiques ou colorants sont : le *chromoradiomètre Holzknecht*, le *radiomètre Sabouraud-Noiré*, le *chromoradiomètre Bordier*, le *quantitomètre Kienbock*, le *quantitomètre Schwarz*, le *radiomètre Sabouraud-Noiré, perfectionné par Holzknecht*. En France on utilise généralement le radiomètre Sabouraud-Noiré ; l'unité de quantité généralement employée est *l'unité H*, imaginée par Holzknecht et qui correspond à la quantité de rayons nécessaire pour faire virer le sel réactif de la teinte 1 à la teinte 2.

L'appareil qui mesure la fluorescence produite par les rayons X sur un écran de platinocyanure de baryum par comparaison avec une plage luminescente prise comme étalon est le *quantitomètre fluorométrique de Guilleminot*.

ALBERT-WEIL.

TECHNIQUE PHYSIOTHÉRAPIQUE

L'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE DU PRATICIEN

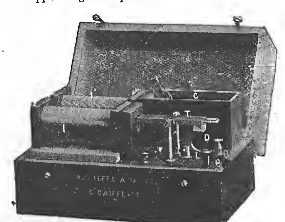
Les modalités de l'énergie électrique que tout médecin peut avoir très souvent à utiliser dans sa pratique courante sont le courant continu ou galvanique et le courant induit ou faradique.

Définition. — Le *courant continu ou galvanique* est le courant produit par des piles, des accumulateurs ou les machines dynamos à courant redressé qui servent à l'éclairage des villes.

Batterie de piles avec réducteur de potentiel.

Le *courant induit ou faradique* est le courant développé dans un fil de cuivre bien isolé enroulé sur une bobine, engainant une autre bobine recouverte d'un fil, également isolé traversé par un courant de pile interrompu et rétabli rythmiquement.

Appareils producteurs. — Les appareils producteurs diffèrent suivant qu'il s'agit d'un appareillage fixe ou d'un appareillage transportable.

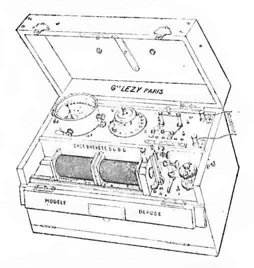


Appareil faradique à chariot à interrupteur-levier.

§ 1. APPAREILS TRANSPORTABLES. — Le plus pratique des appareils galvaniques transportables est une batterie de piles de trente à quarante éléments ; les batteries destinées à l'usage médical ont, pour la plupart, des pôles formés de lames de zinc et de charbon ; divers liquides excitateurs ont été employés, mais le meilleur est la solution de bisulfate de mercure : les piles doivent être à liquide immobilisé, c'est-à-dire être inversables : les constructeurs emploient dans ce but divers dispositifs

La graduation du courant est faite soit au moyen d'un *collecteur* qui introduit une à une les piles dans le circuit d'utilisation, soit au moyen d'un *réducteur de potentiel*, c'est-à-dire d'une résistance placée entre les deux pôles de la batterie : le circuit d'utilisation est alors une dérivation prise sur cette résistance et la graduation se fait par le déplacement d'un curseur mobile.

Un appareil faradique est constitué par deux parties : l'*inducteur dans le circuit duquel se trouve l'interrupteur, et l'induit sur lequel on fixe les fils se rendant au malade.* Un bon appareil faradique destiné comme il en est presque toujours ainsi aux applications excitomotrices doit avoir un interrupteur lent et une bobine induite à très gros fil. L'appareil transportable est constitué par une boîte renfermant dans sa partie inférieure deux piles sèches qui servent à produire le courant allant dans la bobine primaire et l'interrupteur ; un des meilleurs interrupteurs utilisables en clinique est l'interrupteur à levier qui permet d'ailleurs de donner des interruptions lentes et des interruptions rapides suivant la position que l'on donne au bras de levier.



Appareil à faradisation et à galvanisation.

La graduation du courant se fait en engainant plus ou moins la bobine secondaire sur la bobine primaire.

On peut placer dans la même boîte l'appareil à courant galvanique et l'appareil à courant faradique ; on a ainsi un matériel qui a moins d'encombrement et grâce au combinateur de Watteville dont sont munies ces boîtes, l'on a un appareillage qui permet, sans changer les connexions des fils reliés au malade, de passer d'une application galvanique à une application faradique ou d'appliquer les deux courants à la fois.

§ 2. APPAREILS FIXES. — L'appareillage galvanique fixe est constitué par une batterie de grands éléments Leclanché, munis d'un collecteur ou d'un réducteur de potentiel. Mais dans le cas où l'on peut disposer du courant continu, destiné à l'éclairage d'une ville, un réducteur de potentiel disposé sur cette canalisation de courant constitue un poste préférable. Ce réducteur peut être constitué par une lampe à incandescence et une résistance à fils de ferro-nickel ou simplement par une résistance à fils de ferro-nickel de dimensions plus considérables. Ces résistances peuvent être disposées sur une table, un pupitre ou sur un tableau mural de bois ou de marbre

Dans le cas où l'on ne peut disposer que du courant alternatif destiné à l'éclairage, on utilise ce courant pour charger une batterie d'accumulateurs (vingt à trente de petit modèle) en arrêtant une des alternances du courant avec une soupape Nodon ou tout autre dispositif in-

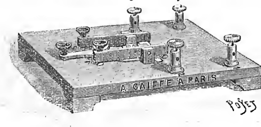
TECHNIQUE PHYSIOTHÉRAPIQUE (*Suite*)

dustriel du même genre. Le courant de la batterie d'accumulateurs est gradué au moyen d'un réducteur de potentiel disposé sur un tableau mural.

L'appareil faradique fixe peut être le même que l'appareil transportable ; mais en général on le prend plus robuste et les bobines secondaires ne sont plus enfermées en une boîte ; il est la plupart du temps associé à l'appareil galvanique fixe ; quand cet appareil galvanique fixe est constitué par un tableau mural, branché sur un secteur de ville, l'appareil faradique est au bas du tableau, et le primaire est alimenté par une dérivation prise sur le courant de ville.

Tableau pour galvanisation et faradisation.

Appareils de mesure. — Tout appareil à courant continu doit être muni d'un milliampèremètre apériodique : ce milliampèremètre doit être *shunté* pour que par un simple mouvement de clé le même cadran puisse servir à mesurer l'intensité de 0 à 15 milliampères ou de 0 à 150 milliampères. Le courant faradique est mesuré par le repérage du point d'enfoncement de la bobine secondaire sur la bobine primaire.



Clé de Courtade.

Appareils combinateurs ou renverseurs. — Tout poste galvanique et faradique sera muni de manettes pour le renversement du courant et d'un *combinateur de Watteville*.

Tout poste galvanique et faradique destiné à être utilisé pour l'électrodiagnostic doit être muni d'une clé de Courtade qui permet de lancer le courant galvanique dans un sens, ou dans le sens inverse d'une façon brusque et instantanée. Dans les installations fixes, cette clé fait partie du tableau mural ; dans les installations transportables, cette clé peut être reliée aux appareils producteurs par des fils souples.

Appareils d'application. — Les appareils destinés à constituer les portes d'entrée du courant galvanique ou du courant faradique dans l'organisme sont les *électrodes*.

Les *électrodes* nécessaires pour les interventions de la pratique courante sont :

1° Trois ou quatre électrodes formées d'une lame d'étain de 10 cent. sur 10 environ, recouverte d'un feutre de 2 cent. d'épaisseur, la débordant largement ou mieux de doubles du tissu connu sous le nom de tissu de Leduc ;

2° Quatre plaques d'étain destinées à amener le courant dans des bacs remplis d'eau ou de solutions médicamenteuses dans lesquelles le patient peut plonger ses membres ;

3° Une série de tampons pour l'électro-diagnostic.

4° Deux électrodes en charbon recouvertes de peau de chamois, ayant la forme d'une poignée.

5° Une sonde de Boudet de Paris souple pour le lavement électrique.

6° Une série d'électrodes intra-utérines de diverses grosseurs (les meilleures sont les sondes en cuivre rouge en forme d'hystéromètre : le courant y est amené au moyen d'un petit dispositif appelé électrodophore).

7° Une série d'électrodes intra-urérales à olive (modèle Newman), à cylindre métallique (modèle Bordier).

8° Des aiguilles à électrolyse en platine sans vernis isolant et des aiguilles à électrolyse recouvertes jusqu'à un demi-centimètre de la pointe d'un vernis isolant.

Remarques pratiques. — Quand un appareil semble ne pas fonctionner, il faut toujours vérifier les fils conducteurs : les fils sont souvent rompus à l'endroit où la goupille est soudée au conducteur.

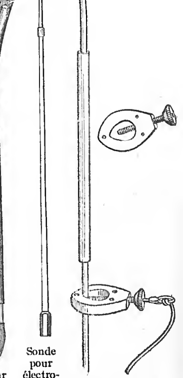
Si cette vérification a montré que les fils étaient incriminés à tort, il faut vérifier les contacts et ensuite les fils de liaison des diverses piles quand l'appareil qui ne fonctionne pas est la batterie de piles : par suite des vapeurs acides et du grimpement des sels qui surviennent même dans les piles les plus étanches, certains fils de liaison peuvent être rongés ; il suffit de les remplacer pour que le courant passe facilement ; pour pouvoir faire ce remplacement, il faut évidemment n'employer que des batteries à fils de liaison bien visibles.

Si le courant d'une batterie de piles passe, mais si l'intensité maxima que peut donner cette batterie baisse, il y a lieu de nettoyer les piles, de gratter les zincs qui sont encroutés, d'enlever les dépôts de sels et de recharger l'appareil avec un liquide excitateur neuf.

ALBERT-WEIL.

Sonde pour le lavement électrique.

Sonde pour électrolyse de l'urètre.



Electrode intra-utérine et électrodophore.

VARIÉTÉS

L'ÉLECTROTHÉRAPIE AU XVIIIe SIÈCLE

La propriété que possède l'ambre frotté d'attirer les corps légers était connue des Grecs : Thalès de Milet, l'un des sept Sages de la Grèce la signale six cents ans avant Jésus-Christ et, plus de deux siècles plus tard, Tyrtame, disciple d'Aristote, et Strabon et Plutarque ensuite remarquent les mêmes phénomènes. Mais après eux nul physicien ne parla de ces faits pendant plus de quinze cents ans : ce n'est qu'au début du XVIIe siècle que l'électricité fut vraiment créée comme branche de la physique par un médecin



L'ABBÉ NOLLET

anglais des plus distingué, Guillaume Gilbert, né à Glocester et mort à Londres en 1603, que ses découvertes dans ce champ neuf et inculte ont fait à juste titre appeler le père de l'électricité moderne.

Après G. Gilbert, plusieurs célèbres philosophes entreprirent d'étudier les faits curieux qu'il avait signalés ; et c'est ainsi que nombre de connaissances nouvelles furent dues à Bacon, à Boyle, à Otto de Guericke, à Newton, à Hauwksbée surtout. En 1745, se fit la fameuse découverte de la bouteille de Leyde, selon les uns, par Kliest, chanoine de la cathédrale de Commin, selon les autres, plus nombreux, par Cunéus et Muschenbroek.

Dès ce moment, l'électricité fut appliquée à la médecine et c'est de 1744 que date la première intervention électrothérapique : elle est due à Kratzenstein. Mais Kratzenstein n'utilisait que l'électricité par conductibilité. Le premier, en 1745, l'abbé Nollet, membre de l'Académie royale des sciences, professeur de physique expérimentale au Collège de Navarre, imagina une machine statique à frottement, utilisable facilement, et sut isoler un patient sur un plateau supporté par des cordelettes de soie et tirer de son corps des étincelles. Nollet fit une série très nombreuse de publications : un *Essai sur l'électricité des corps*, des *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques et sur les effets nuisibles ou avantageux qu'on peut en attendre*, des *Lettres sur l'électricité*, des *Leçons de physique expérimentale*, etc. ; ces ouvrages relatant des faits fort curieux firent connaître des appareils entièrement nouveaux, eurent une énorme influence et suscitèrent les recherches d'autres savants et d'autres médecins ; aussi est-il tout à fait juste de considérer l'abbé Nollet comme le promoteur de l'électrothérapie.

En 1748, Jallabert publia un livre fort intéressant. Il y rapportait ses expériences sur l'action de l'électricité statique sur la vitesse et la tension du pouls et une observation de paralysie du bras chez un serrurier complètement guérie par des commotions et des étincelles. En 1749, de Sauvages, en 1766 Schoeffer, en 1771, l'abbé Sans guérirent nombre de paralysies par une méthode analogue : le livre de ce dernier (*De la guérison de la paralysie par l'électricité*) est très documenté et déjà plein de polémiques ; l'abbé Sans s'y plaint de la concurrence que lui fait Sigaud de la Fond et des épithètes injurieuses dont il l'accable ; Sigaud de la Fond nous apparaît d'ailleurs à distance comme un professeur de physique fort distingué ; et les observations de paralytiques guéris qu'il rapporte en son *Précis historique et expérimental des phénomènes électriques* (1781) paraissent assez bien commentées.

En 1780, l'abbé Bertholon publia un traité très remarquable, quoique déjà trop enthousiaste, sur l'électricité du corps humain dans l'état de santé et de maladie. Il y recommandait l'électricité contre les dartres, l'érysipèle, les engelures, les engorgements, les convulsions, les paralysies, etc. ; il attribuait des propriétés nettement différentes à l'électricité positive et à l'électricité négative et il reconnaissait cinq méthodes d'électrisation, le bain, l'impression de souffle, les aigrettes, les étincelles et la commotion. On n'applique pas très différemment l'électricité statique à l'heure actuelle.

Tibère Cavallo, en 1777, dans son traité complet d'électricité que l'abbé de Silvestre traduisit en français, exposa très minutieusement la technique des séances électriques ; il recommandait déjà de ne jamais employer un degré de force qui puisse les rendre désagréables ou fatigantes. Mazars de Cazeles, de 1780 à 1792, dans plusieurs longs mémoires, rapporta l'histoire de quarante-deux malades que l'électricité avait guéris ou notablement soulagés : il convient même d'ajouter que l'autorité d'Esquirol sanctionna ces bons résultats, car plusieurs de ces malades avaient été en même temps vus par ce grand clinicien.

Bonnefoy, Mauduyt, Bresson, Van Barneveld, vers la même époque, en 1780, publièrent des livres intéressants qui attestent la vogue que prenait la thérapeutique électrique : et enfin, en 1782, le Dr Jean Paul Marat, dont la postérité conserve le nom à d'autres titres, publia un mémoire sur l'électricité médicale que l'Académie royale des Sciences, belles-lettres et arts de Rouen couronna en 1783. Dans ce livre se révèle déjà le tempérament combatif de Marat : maintes fois, il se livre à des attaques violentes contre l'abbé Bertholon qui lui paraît avoir émis des idées fausses. Aussi l'Académie, en lui donnant le prix, émet pourtant cette critique : « En donnant le prix à ce mémoire qui le mérite à tant de titres, l'Académie a regretté que l'auteur n'ait pas mis plus d'aménité dans ses termes, en réfutant l'opinion d'un homme estimable adopté par neuf compagnies savantes qui presque toutes ont couronné ses efforts... »

Dans ce livre, se révèle aussi une sensibilité verbale qu'on ne pensait pas devoir rencontrer chez Marat : pour se rendre compte comment des commotions électriques trop fortes peuvent détruire le jeu des fonctions normales, l'auteur se résout à expérimenter sur des animaux : « Peut-être, dit-il trouvera-t-on que c'est payer bien cher des connaissances physiologiques de les acquérir aux dépens de la pitié. Mais, sans le plus vif désir d'être utile aux hommes, pourrait-on se résoudre à tourmenter les bêtes ? Lecteurs sensibles, tirez le rideau sur les cruautés exercées dans les détails qui vont suivre et n'y voyez que mon zèle pour l'humanité.... »

Marat est le dernier médecin dont il faille citer le nom quand on énumère les adeptes principaux de l'électrothérapie au début des applications de l'électricité à la médecine, quand seuls étaient connus les phénomènes de l'électricité statique.

MARAT

La découverte de l'électricité animale par Galvani en 1789, les recherches de de Humboldt en 1795 et la découverte de la pile de Volta marquent l'aurore d'une autre période de l'histoire de l'électrothérapie, celle qui s'est déroulée pendant tout le XIXe siècle.

ALBERT-WEIL.



LIPOCHOL BYLA
A BASE DE
CHOLESTÉRINE PURE
En Pilules dosées à 0.20 Centigr.
(4 À 6 PAR JOUR)
& en Emulsion dosée à 0.30 Centigr.
(4 CUILLERÉES À BOUCHE PAR JOUR)
DANS TOUS LES CAS
D'HÉMORRAGIE, ANÉMIE, TUBERCULOSE
ANTIHÉMOLYTIQUE PUISSANT
0.20 Centigr. de CHOLESTÉRINE
équivalent
à un grand Verre
d'Huile de Foie de Morue
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE À GENTILLY (SEINE)
Laboratoires autorisés par l'Etat pour la Préparation des Médicaments organiques injectables

DIAGNOSTIC ARTISTIQUE



LA JEUNE MALADE ET SON MEDECIN
Par **KASPAR NETSCHER**

Ce tableau appartient à la *Galerie royale de Dresde.*

Nous prions nos lecteurs de nous adresser le diagnostic de l'affection dont doit être atteinte cette jeune malade.

DIAGNOSTIC ARTISTIQUE

Réponse.

La douleur de Adriaan-Brouwer.

En examinant attentivement cette gravure (Voy. *Paris Médical*, n° 6) et bien que l'image ne donne pas toutes les indications de la couleur, nous remarquons que le barbier-chirurgien après avoir incisé cette tumeur de l'épaule est occupé à en faire le curettage.

On peut hésiter entre un lipome et un kyste sébacé. Le lipome est peu douloureux, ne suppure pas, et est souvent très vasculaire; or il y a peu d'écoulement de sang à ce qu'il me semble. J'inclinerais plutôt pour un kyste sébacé situé à la partie supérieure de l'épaule et qui a pu s'enflammer et suppurer par traumatisme répété ; c'est un ouvrier qui portait par exemple des fardeaux sur cette épaule, ou la courroie d'un sac, car certains ouvriers gauchers portent sur cette épaule.

Après avoir incisé, le chirurgien curette les parois avec un instrument qui m'a tout l'air d'être une petite cuillère et le patient n'osant bouger de crainte de gêner son opérateur exprime ses sentiments par une horrible grimace.

D. MIEULET.

L'INTERMÉDIAIRE DES MÉDECINS

Accidents dus aux lampes à vapeur de mercure

(Réponse)

Voici ce que j'ai constaté sur moi-même dans les *brûlures par les rayons ultra-violets produits par une lampe de quartz à mercure.*

J'étudiais l'action de ces rayons sur divers liquides. J'avais les yeux préservés par des lunettes jaunes. Du côté de la vue on n'observe alors rien d'anormal.

Après une demi-heure d'exposition à la lampe, j'ai eu le front, les joues, les lèvres et le nez brûlés ; la peau était rouge ; je ressentais de vives démangeaisons. Le soir j'ai mis la pommade suivante :

Oxyde de zinc	10	grammes.
Huile d'amandes douces	10	—
Solution d'adrénaline à 1/1000	2	—
Lanoline	20	—
Essence de géranium	X	gouttes.

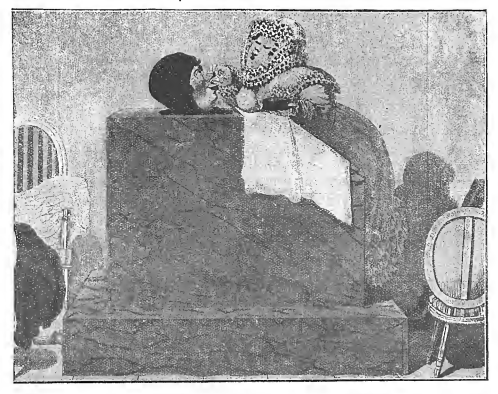
Le lendemain l'irritation était calmée. L'épiderme a desquamé pendant trois ou quatre jours Petit à petit, la figure a repris son aspect normal. Les mains étaient rouges, mais la peau est restée intacte.

En résumé : j'ai comparé ces accidents aux coups de soleil.

Depuis, j'emploie les précautions suivantes : A des lunettes à verres jaunes d'automobiliste, j'ai fait adapter un masque en soie noire qui me *couvre toute la figure,* depuis la racine des cheveux jusqu'au-dessous du menton, en ménageant des ouvertures pour le nez et la bouche. Si je dois manipuler, je mets des gants de peau. Avec ces précautions je n'ai jamais eu d'accidents.

L. LEMATTE.

ART ET MÉDECINE



LE BAIN DE VAPEUR OU LE MARI GÂTÉ
Gravure en couleurs de l'époque du Directoire
(Collection de M. Hartmann.)



— *Oh! mossieu, est-ý Dieu possible qu'un homme riche comme vous travaille comme ça?... Vous devriez prendre un domestique pour faire c't'ouvrage-là!...*

LA RÉGÉNÉRATION DE L'HOMME PAR LA GYMNASTIQUE
Par **DAUMIER (1808-1879)**

DIÉTÉTIQUE ET CURE HYDROTHERAPIQUE

CURE SCHROTT

Il est en Allemagne des stations très fréquentées où des empiriques pour la plupart pratiquent systématiquement des cures, mi-partie physiothérapiques, mi-partie diététiques. Une des plus célèbres de ces cures est la cure Schrott. Les pratiques physiothérapiques qui la constituent sont des applications hydrothérapiques associées à des prescriptions diététiques, assez baroques d'ailleurs. En voici la systématisation d'après le livre de Sandoz (1).

1° **Avant-cure.** — Le malade fait le soir (au moins deux heures après le dernier repas) en se couchant, soit une ceinture mouillée, soit un maillot du tronc dans lequel il reste jusqu'au lendemain matin.

a. Comme alimentation, le malade prend le matin soit des petits pains secs, soit une panade très épaisse, soit une tasse de cacao ; à midi une bouillie épaisse de céréales (orge, avoine, riz ou sagou) et, si on le juge nécessaire, un petit morceau de viande, quelques légumes, et un peu de compote, mais *aucune boisson* ; le soir, de nouveau, des petits pains secs ou une panade épaisse.

b. Comme boisson, le malade peut prendre les premiers jours une décoction d'orge ou d'avoine avec un peu de citron et de sucre : plus tard il remplace cette boisson par du vin qu'il prend d'abord étendu d'eau et sucré, s'il le désire, puis complètement pur. La quantité de vin qu'on peut boire varie suivant les prescriptions médicales : elle est en général de un quart à un demi-litre.

C'est vers quatre ou cinq heures de l'après-midi que le malade peut boire, c'est-à-dire *environ quatre heures après avoir mangé* et JAMAIS AUX REPAS. En buvant il peut prendre quelques bouchées de pain sec ou de biscotte.

La durée de l'avant-cure varie selon l'individualité du malade : elle dépasse rarement trois à cinq semaines et est en général de trois à huit jours.

2° **Cure capitale ou cure rigoureuse.** — Le maillot du tronc est remplacé en général par un *maillot complet* ou tout au moins par un trois quarts de maillot.

Diète sèche. — Le malade s'abstient complètement de toute boisson pendant un, deux, cinq et même six jours consécutifs suivant les indications. Comme aliment il ne mange que des petits pains rassis : il peut en prendre à discrétion mais ne parvient généralement pas à en avaler plus de cinq à six dans le courant de la journée, et c'est même beaucoup, car, quand sa bouche et sa gorge sont très desséchées, c'est à peine s'il peut en déglutir un ou deux. Il faut cependant toujours en manger, ne serait-ce qu'une ou deux bouchées. Les petits pains de cure pèsent à Lindewiese environ 80 grammes, ce qui correspond à un gramme d'azote (6 gr. 25 d'albuminoïde).

Suivant les prescriptions médicales, il peut encore manger à midi une bouillie très épaisse de céréales, et prendre aussi 100 grammes de vin dans le courant de l'après-midi.

Le vin en boisson. — Après avoir supporté un ou plusieurs « jours secs » consécutifs, suivant les indications, le malade absorbe de nouveau une quantité déterminée de liquide, qui est le vin pur (rarement coupé d'eau). Les jours où l'on boit sont appelés « jours de boisson », par opposition aux « jours secs ». Ces jours-là on fait généralement un léger repas vers midi, composé d'une soupe épaisse et d'une bouillie.

Le vin ne doit être bu que *quatre heures après ce repas*, c'est-à-dire vers cinq heures de l'après-midi. Il faut toujours commencer par boire un peu de vin chaud ou dégourdi, de manière à préparer progressivement l'estomac au contact du vin froid. La quantité de vin qu'on peut absorber est de un demi-litre à un litre, suivant les indications. Ce vin doit être bu lentement, par petites gorgées, et il est bon de mâcher de temps en temps une bouchée de pain sec.

Pendant cette période rigoureuse, qui dure généralement de trois à sept semaines selon les indications, la soif est considérablement augmentée, au début du moins, car plus tard on en prend l'habitude.

Pause. — Le régime est ici le même que pendant l'avant-cure. Cette pause dure en général de cinq à dix jours. Quand le malade a suffisamment repris de force, il recommence, si le médecin le juge nécessaire, une nouvelle période de cure rigoureuse ou bien il passe à la cure ultérieure. On peut recommencer ainsi plusieurs périodes de cure rigoureuse séparées chacune par une « pause », si on a à lutter contre une maladie profondément enracinée. Un cycle de cure s'appelle à Lindewiese un *turnus* et comprend les trois périodes de la cure ; avant-cure, cure rigoureuse, cure ultérieure ou pause.

3° **Cure ultérieure (Nachkur).** — Si le médecin estime que les symptômes de la maladie se sont suffisamment amendés ou ont disparu, il permet au malade d'entrer dans la période ultérieure de la cure pendant laquelle l'état de bien-être qu'éprouve le malade ne fait que s'accentuer. Cette cure ultérieure consiste à ramener peu à peu le malade convalescent à la vie normale.

(1) SANDOZ, Introduction à la thérapeutique naturiste par les agents physiques et diététiques (Steinheil, éditeur).

LA MÉDECINE AU PALAIS

Le massage dans les accidents du travail. — La jurisprudence qui, au début de l'application de la loi de 1898 sur les accidents du travail, s'était montrée légèrement flottante, semble maintenant définitivement établie.

Un dernier point concernant les honoraires médicaux dus par le patron de l'ouvrier blessé vient d'être tranché définitivement, espérons-le du moins, en faveur des médecins.

Certaines compagnies d'assurances soutenaient que les soins médicaux (pansements, massages, etc.) n'étaient dus aux médecins qu'autant qu'ils étaient donnés par le médecin personnellement. Les médecins prétendaient, au contraire, que ces soins ayant été donnés dans leur propre clinique par des infirmiers ou des collaborateurs attachés à leur service, mais sous leur contrôle direct et leur responsabilité, étaient bien dus conformément au tarif Dubief, alors même que ces soins n'auraient pas été donnés ou complètement exécutés personnellement par le médecin traitant.

C'est cette dernière théorie qui, pour la deuxième fois, a triomphé, devant la justice de paix du dix-huitième arrondissement de Paris.

Massage et exercice illégal. — Le fait de pratiquer *sans ordonnance de médecin* des *massages* pour le traitement d'une coxalgie ou d'une fracture du bras constitue le *délit d'exercice illégal de la médecine.*

Telle est la décision que, sur réquisitoire de M. le substitut René Tortat, et après plaidoirie de Me Camille Comby, vient de rendre la dixième chambre correctionnelle, présidée par M. Gallois.

Le prévenu, qui exerce la profession de masseur, a été condamné à trois cents francs d'amende.

(*Concours médical.*)




OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
2 à 8 par jour
CHOAY
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

CHRONIQUE DES LIVRES

La gymnastique scientifique. — Ses bases physiologiques au point de vue éducatif et militaire. L'erreur de la méthode suédoise par le Dr P. de CHAMPTASSIN, lauréat de l'Académie de médecine. Avec préface du Dr E. ROCHARD, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis. 1 vol. in-18, de 200 pages, et 30 figures. cart. O. Doin et fils, à Paris .... 3 fr. 50

La ligue française de l'Éducation physique, que préside avec tant d'autorité le professeur Gilbert, a été une des premières à réagir ouvertement — et il lui a fallu un certain courage — contre l'exclusivisme de la « Méthode suédoise ».

Sans la rejeter *a priori* et par système, les organisateurs de la ligue, guidés par l'esprit scientifique, qui caractérise leur programme, ont craint, en l'engageant dans l'actuel sillon de « la Suédoise », d'avoir bientôt à revenir en arrière, lorsque la fausse route aura été démasquée.

La ligue française de l'Éducation physique n'aura certes pas à se repentir de cette suspicion bien légitime, et plusieurs travaux contre la valeur scientifique de la méthode suédoise ont déjà paru.

Nous sommes heureux de signaler en particulier l'ouvrage du Dr P. de Champtassin, et d'en donner un court résumé.

La gymnastique dont la nécessité est reconnue par tous à titre éducatif, social et militaire, n'a pas encore trouvé une formule définitive, réellement basée sur les lois de la physiologie et de la mécanique rationnelle.

Parmi les nombreux systèmes, seule la méthode suédoise s'est imposée comme réellement scientifique, et a pu ainsi envahir progressivement l'armée, la marine, les écoles, s'insinuer même jusque dans les cabinets de toilette, promettant à tous la force, la santé, la beauté !

L'auteur, spécialisé dans les travaux de physiologie et de mécanique musculaires, et qui a poursuivi pendant plusieurs années ses travaux avec le professeur Berger et le docteur Rochard, apporte aujourd'hui la démonstration expérimentale, clinique et mathématique, que la *méthode suédoise* est une *méthode empirique* comme les autres et qui n'a que l'apparence d'une méthode scientifique.

Après l'exposé de la doctrine suédoise, que beaucoup de ceux qui en parlent ignorent tout à fait, l'auteur montre que la loi de Schwann et la loi du levier, sur lesquelles sont basées la gymnastique éducative de Ling et la gymnastique médico-mécanique ne sont que l'interprétation erronée d'une expérience de laboratoire et d'une théorie mécanique puérile.

A la théorie trophique de la méthode suédoise, l'auteur oppose la théorie osmotique de la contraction et du développement musculaires, expose la méthode des « Résistances progressives » basée sur le travail dynamique avec suppression du travail statique et frénateur, entraînant comme conséquence l'économie de dépense énergétique, c'est-à-dire le maximum de rendement pour le minimum d'effort.

L'auteur expose ensuite les principes physiologiques et mécaniques sur lesquels doit être basée une gymnastique réellement scientifique, principes qui ont été, pour la plupart, établis par les grands physiologistes français, Chauveau, Marey, Laulanié, etc... et qui permettent d'appeler une telle gymnastique : la gymnastique française.

Passant rapidement au domaine de l'application, l'auteur expose et critique les règlements de 1902 et 1910 sur l'instruction de la gymnastique dans l'armée.

Il indique la nécessité de supprimer radicalement l'empirique et stérile méthode suédoise et expose quelles doivent être les directives de la gymnastique rationnelle dans l'armée et dans les écoles, pour qu'on soit en droit d'en attendre des résultats satisfaisants. MOUCHET.

Traitement de l'entérite muco-membraneuse, par le professeur COMBE (7e *mille*). 1911, 1 vol. in-18, 400 pages J.-B. Baillière et fils, à Paris ... . 3 fr. 50

Une nouvelle édition du Traité de Combe (de Lausanne) montre tout l'intérêt que le public médical (et même extra-médical) prend à la conception et à la thérapeutique que le maître de Lausanne donne de l'entérite muco-membraneuse.

On sait le rôle prédominant que jouent, pour lui, d'une part les prédispositions, et d'autre part les infections intestinales.

Le traitement dérive de ces vues pathogéniques. Le traitement prophylactique tient surtout dans l'alimentation maigre, dans les purgations périodiques.

Le traitement de l'entérite secondaire tient dans celui des affections primitives (parasites intestinaux ; stases digestives; gastro-entéroptoses, appendicite, etc.).

Le traitement de l'entérite primaire consiste à modifier le bouillon de culture du gros intestin, principalement par un régime antiputride, qui supprime toute nourriture favorisant la vitalité des microbes protéolytes anaérobies, qui fait prédominer la nourriture farineuse favorisant la vitalité des microbes saccharolytes, qui diminue enfin les putréfactions azotées du gros intestin et enlève par entéroclyse les produits putréfiés.

Les avantages très réels du régime lacto-farineux sont, d'ailleurs, indépendants de la théorie pathogénique de l'auteur relativement à la cause infectieuse de l'entérocolite mucomembraneuse. P. CARNOT.

Le rachitisme et sa pathogénie, par A.-B. MARFAN. 1911, 1 vol. in-16 de 96 p., cart. *Act. Méd.* J. B. Baillière et fils, Paris... 1 fr. 50

Dans ces dernières années, M. le professeur Marfan a consacré au rachitisme, seul ou avec ses élèves Baudouin et Feuillié, toute une série d'études sur ses lésions osseuses, son étiologie, son évolution. L'ensemble de ces recherches l'a amené à cette conclusion que le rachitisme représente un syndrome dans lequel les lésions osseuses occupent le premier rang et attirent d'abord l'attention, mais sont associées à des manifestations multiples et diverses, syndrome qui traduit les réactions de l'enfant du premier âge contre les intoxications ou infections durables et sérieuses.

Faire le diagnostic de rachitisme, c'est faire un diagnostic insuffisant si l'on ne recherche pas en même temps la cause ou les causes qui ont pu donner naissance aux déformations osseuses : intoxications alimentaires, toxi-infections digestives, syphilis, tuberculose, pyodermites, bronchopneumonies prolongées, etc.

C'est à l'exposé de cette conception moderne du rachitisme que le nouveau petit volume que nous signalons ici a été écrit. Il renferme en peu de pages l'étude des caractères fondamentaux du rachitisme, les théories émises à son sujet, et surtout d'importantes notions sur le rôle de la moelle osseuse et la pathogénie du rachitisme telle que la comprend, d'après ses propres recherches, le professeur Marfan.

On y retrouve les qualités de clarté et de précision habituelles à son auteur et de nombreux lecteurs auront profit à se mettre à l'aide de ce petit volume au courant d'une question toute d'actualité.

P. LEREBOULLET.

NOUVELLES

Académie royale de médecine de Belgique — M. Van Cauwenberghe est nommé président pour 1911 en remplacement de M. Debaitseux, président sortant.

Sont élus membres honoraires étrangers : MM. Ramon y Cajal (de Madrid) et J. Loeb (de New-York).

Correspondant étranger : M. A. Bier (de Berlin).

La Chaire d'hydrologie à la Faculté de médecine de Paris. — Le Conseil de la Faculté de médecine de Paris s'est réuni, pour discuter « *sur l'acceptation du principe de la création d'une chaire d'hydrologie.* »

Une motion, votée antérieurement, par l'Assemblée des Professeurs Agrégés, avait déjà repoussé le principe de cette création comme ne répondant à aucune utilité.

Mais cette motion considérait comme utile pour cet enseignement et suffisante à ses besoins l'organisation d'un *Cours complémentaire*, confié à un professeur agrégé de la Faculté.

Le Conseil de la Faculté n'a point cru devoir se prononcer sur le fond de la question et a renvoyé sa décision à quinzaine.

Répartition dans les services hospitaliers de Paris de MM. les élèves internes et externes en médecine pour l'année (1911-1912). — MM. les élèves internes et externes en médecine en fonctions et ceux qui ont été nommés à la suite des derniers concours sont prévenus qu'il sera procédé, aux jours et heures fixés ci-après, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, nº 49, à leur répartition dans les établissements de l'Administration, pour l'année 1911-1912, savoir :

MM. les élèves internes (pour entrer en fonctions, ceux de première année le 15 février 1911, et ceux des deuxième, troisième et quatrième année le 1er mai 1911) : internes et internes provisoires, le samedi 11 février, à deux heures.

MM. les élèves externes (pour entrer en fonctions le 1er mars 1911) : ceux de septième année (militaires), de sixième, de cinquième et de quatrième année (externes ayant concouru en 1904, 1905, 1906, 1907), le vendredi 17 février, à deux heures ; — ceux de troisième année (externes ayant concouru en 1908), le lundi 20 février, à deux heures ; — ceux de deuxième année (externes ayant concouru en 1909), le mercredi 22 février, à deux heures ; — ceux de première année (externes ayant concouru en 1910), le vendredi 24 février à deux heures.

MM. les élèves seront appelés suivant leur numéro de classement aux concours.

Concours de chirurgiens des hôpitaux de Paris. — Un concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 27 mars 1911, à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, nº 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel) de dix heures à trois heures, du lundi 27 février au samedi 11 mars 1911, inclusivement.

Concours d'oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Paris. — Un concours pour une place d'oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 6 mars 1911, à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, nº 49. Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

MM. les docteurs qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration, du lundi 6 février au samedi 18 du même mois inclusivement, de dix heures à trois heures, dimanches et fêtes exceptés.

La peste en Mandchourie. — Le Dr Christie, des missions écossaises qui se trouve en plein centre épidémique à Moukden, télégraphie au bureau du *New-York Herald* ;

« L'épidémie est extraordinairement virulente. Le froid est sans doute favorable à l'activité du bacille, qui est de la même variété que celui de la peste bubonique. Je m'attends à ce que celle-ci éclate plus tard. Il n'y a pas eu un seul cas de guérison, même après l'emploi de la lymphe de Haffkine et du sérum antipesteux.

« Deux mille cercueils renfermant des cadavres de pestiférés furent brûlés ces jours-ci à Kharbine, par ordre du gouvernement chinois. La terre est trop gelée pour qu'on puisse ensevelir les morts, et c'est en vain que l'on a essayé de creuser des tranchées à la dynamite. A Moukden, sur 151 cas signalés, 92 ont eu une issue fatale dans les vingt-quatre heures.

« Pour encourager les médecins chinois, le gouvernement impérial vient de décider que des honneurs posthumes et des récompenses en argent seront accordés à ceux qui périraient en luttant contre la peste, comme s'ils étaient morts à la guerre. Une somme de 150 000 taels vient, par ordre du régent, d'être envoyée au vice-roi de Mandchourie pour aider à lutter contre la peste ».

Le radium et la rosée. — L'abbé Kneipp conseillait de se promener le matin, pieds nus, dans l'herbe humide. L'effet de cette cure est dû au radium. On sait depuis plusieurs années déjà que la radioactivité constitue l'un des principaux éléments thérapeutiques des sources minérales. Le Dr Negro, professeur à l'Université de Bologne, affirme qu'elle se trouve aussi dans la rosée. Pour le démontrer, il pose le soir une plaque de verre sur l'herbe ; quand il la relève, à l'aube, toute humide, cette plaque est imprégnée d'une puissance radioactive très sensible sur la face qui regardait le sol. Cette puissance augmente encore pendant quelques minutes après qu'on l'a éloignée du sol ; puis elle cesse au bout d'une heure. Le professeur Negro poursuit ses expériences et recherche la cause cette radioactivité ; pour le moment, il l'explique par l'influence magnétique des couches supérieures du sol sur les gouttes de rosée. (*Journal des Débats*).

Le Dr Ombrédanne, élu membre de la Société de chirurgie. — Louis Ombrédanne, né à Paris en 1871, est nommé interne des hôpitaux en 1897, prosecteur en 1899, chirurgien des hôpitaux en 1902, agrégé en 1907. Parmi les nombreux ouvrages et publications dont il est l'auteur, nous signalerons deux volumes d'autoplasties, en collaboration avec M. Nélaton, l'article Muscles, Tendons, Aponévroses et Séreuses dans le *Traité de chirurgie* de Le Dentu et Delbet, puis les Maladies des mâchoires dans le même ouvrage, la Pathologie du thorax et de l'abdomen dans la Collection Gilbert et Fournier.



LE Dr LOUIS OMBRÉDANNE

Partisan résolu de l'anesthésie à l'éther, il a établi un appareil dont l'emploi se propage de plus en plus. Nommé chef de service en 1908, il revient à la chirurgie infantile en prenant le Service temporaire d'enfants de l'hôpital St-Louis, où il organise ses leçons du jeudi. Au dernier mouvement dans les hôpitaux, il est passé à l'hôpital Bretonneau.

Le Dr Branca, élu membre de la Société de Biologie. — Après avoir été externe des hôpitaux des professeurs Joffroy et Quénu, il fut reçu interne des hôpitaux en 1895. Il eut pour maîtres : MM. P. Marie, Félizet, Duplay, Quénu. De suite les études histologiques l'attirèrent et il fréquenta assidûment le laboratoire du professeur Mathias Duval. Il fut reçu agrégé en 1904.

Ses études ont porté surtout sur la cicatrisation épithéliale (Thèse, 1899), la vésicule ombilicale, le développement des fosses nasales et des dents, la cicatrisation des divers organes, la structure du testicule et de l'ovaire, des recherches sur la spermatogenèse. Il a montré un des premiers, que la glande interstitielle du testicule est indépendante de la fonction spermatogène.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Nouvelles études sur la physio-pathologie du corps thyroïde et des autres glandes endocrines (2e série), par MM. les Drs Léopold Lévi et Henri de Rothschild. 1 vol. in-8 de LXIV-558 p., avec 26 figures et 18 planches : 12 fr. (*Octave Doin et Fils*, éditeurs, à Paris.

Formulaire des Médicaments nouveaux pour 1911, 23e *édition*, par H. Bocquillon-Limousin. Introduction de H. Huchard. Paris, 1911. 1 vol. in-18, 320 p., cart. 3 fr. *J.-B. Baillière et Fils*, éditeurs, à Paris.

La pratique rurale. Discours prononcé à la séance solennelle de la Société médico-légale d'Anvers, par le Docteur De Bie, Anvers, 1910. Imprimerie *J.-E. Buschmann*.

La gymnastique scientifique. Ses bases physiologiques au point de vue éducatif et militaire. L'erreur de la méthode suédoise, par le Docteur Paul de Champtassin, avec préface du Docteur E. Rochard. Paris, 1911, 1 vol. in-18, cart., 3 fr. 50. (*O. Doin et fils*, éditeurs, à Paris.

LA VIE MÉDICALE

Faculté de médecine de Paris — *Thèses récompensées pour* 1910. — Médailles d'argent : MM. Aynaud, Bazy (Louis), Bondouy, Brulé, Caraven, Cawadias, Clunet (Jean), Duverger, Guimbellot, Harvier, Lerat, Marsan (Félix), Merle (Pierre), Picot (Gaston), Pinard (Marcel), Rendu (Albert), Tiffenau, Tinel et Troisier.

Médailles de bronze : MM. Boudet (Gabriel), Boyé, Cheurlot, Chevallier (Gabriel), Deniker, du Castel, Fage (Albert), Fayolle, Foulatier, Hamel (Henri), Labernadie, Laurence, Lebas (Robert), Lebègue (Paul), Le Bras, Lemarchal, Lian, Marq, Monges, Monier-Vinard, Poupardin, Renaud-Badet, Roy (Paul), Sauphar, Sauvé, Violle (Louis).

Mentions honorables : MM. Aubry, Bory (Louis), Chanoine d'Avranches, Delannoy (Jean), Descomps (Paul), Durand (Louis), Gay, Giroux, Laffont, Maingot, Mallein, Nègre, Neveu, Odoul, Paynel, Prieur, Roger, Seriu, Vigneron d'Heucequeville, Villette (R.).

Chirurgien dentiste. — Une avant-dernière session d'examens pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira au siège de chaque académie le 5 juillet 1911.

Les dates des épreuves sont ainsi fixées : Épreuves écrites : mercredi 5 juillet. Épreuves orales : jeudi 6 juillet. Les registres d'inscription seront ouverts du vendredi 16 au vendredi 30 juin inclus.

Facultés de Médecine. — Toulouse. — M. H. Caubet, agrégé des facultés de médecine, est chargé, à partir du 1er janvier 1911, d'un cours de pathologie externe.

Alger. — Il est institué un doctorat de l'université d'Alger (mention pharmacie).

Troubles à l'École de Médecine d'Amiens. — L'École de Médecine et de Pharmacie d'Amiens vient d'être fermée jusqu'à nouvel ordre. Des troubles graves s'y produisaient depuis longtemps à l'occasion des cours, et dernièrement dix coups de revolver furent tirés ; les balles traversèrent le plafond de la salle et c'est par un heureux hasard qu'un vieillard travaillant dans la pièce supérieure ne fut pas blessé.

Guerre. — Service de santé. *Au grade de médecin major de deuxième classe.* — MM. les médecins aides-majors de première classe Caubet, Dargein et Marvy.

Corps de santé des troupes coloniales. — Par décret en date du 18 janvier 1911, ont été promus, à compter du 1er février 1911, au grade de médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales :

MM. les médecins aides-majors de deuxième classe Motais, Denœux, Lafargue, Deneufbourg, Baisez, Tardieu, Certain, Borel, Gayrard, Lucas, Gambier, Bideau, Morin, Combaudon, Raymond, Bizolier, Roussy, Coste, Caillet, Rouvier, Corson, Lossouarn, Riquier, de Reilhan de Carnas, Enault, Legrand, Pouzoul et Rey.

Hôpitaux de Paris. — Concours de l'Internat. — *Oral.* — Séance du 25 janvier. — Question donnée : « L'artère fémorale. Causes, signes et évolution de l'hématocèle rétro-utérine. »

MM. Belloir, 12 ; Bouquier, 14 ; Hagueneau, 13 ; Baudouin, 13 ; Mlle Delage, 10 ; MM. Besset, 15 ; Escallier, 12 ; Coppin, 15 ; Bonnet, (Émile), 14.

Séance du 27 janvier. — Question donnée : « Anatomie de la trompe utérine (sans le développement). Signes et diagnostic différentiel du cancer de l'œsophage. »

MM. Cassard, 15 ; Miégeville, 18 ; Frette, 14 ; Piot, 12 ; Alary, 14 ; Clap, 17, Pernet, 15 ; Collet, 11 ; Dedet, 12, Papillon, 10.

Séance du 29 janvier. — Question donnée : « Le nerf radial depuis sa sortie de la gouttière de torsion. Gangrène sénile. »

MM. Mairesse, 12 ; Pollet, 10 ; Noël, 12 ; François, 13 ; Lechelle, 9 ; Rousseau (Ferdinand), 16 ; Mallet (Lucien), 11 ; Boutet, 8 ; Bloch (René), 12 ; Lévy (Isaac), 12.

Séance du 30 janvier. — Question donnée : L'artère axillaire. Insuffisance tricuspidienne (causes, signes, évolution). — MM. Sébilotte, 12 ; Ferrand, 12 ; Colleville, 12 ; Petit-Dutaillis, 17 ; Vaudescal, 15 ; Chatellier, 13 ; Vielle, 17 ; Libert, 16 ; Pierret, 16 ; Mlles Peltier, 12 ; Athanassiu, 14.

Mariages. — M. Jean Routier, artiste peintre, fils du Dr Routier, chirurgien de l'hôpital Necker et Mlle Henriette Laurans. M. Auguste Wilden et Mlle Jeanne Obissier, fille du Dr Obissier. — M. Henri Bénard, interne des hôpitaux de Paris, fils du médecin, et Mlle Yvonne Rayneau, fille du médecin des hôpitaux d'Orléans. — M. André Pérouse et Mlle Marie Leclerc, fille du Docteur. — Dr Jacques Chaubac, médecin en chef de l'hôpital militaire de Condamine et Mlle Marie-Armande Granger.

Nécrologie. — Mme Miropolsky, docteur en médecine. — Mme Déclat, veuve du Dr Déclat. — Mme Mesnet, veuve du Dr Mesnet, membre de l'Académie de médecine. — Dr John Evans, commandeur de la Légion d'honneur. — Mme Savoire, femme du Docteur Savoire, chef du dispensaire anti-tuberculeux de l'hôpital Beaujon. — Goldenstein, dentiste à Paris. — Dr Motheau (de Saint-Maixent). — Mme Foucher de Careil, chevalier de la Légion d'honneur, présidente de l'Association des Dames françaises.

Dr Lutgarsten, dermatologiste connu de New-York. — Dr Le Piez. — Le Dr Claude Martin (de Lyon), membre correspondant de l'Académie de Médecine.

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur Gilbert. — Samedi 4 février à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur le traitement des néphrites chroniques. Mal de Bright.* — Les Mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

Conférences de crénothérapie et de climatothérapie. — M. P. Carnot, agrégé, consacre quelques-unes de ses conférences de thérapeutique à l'étude de la *crénothérapie*, de la *climatothérapie*, et de la *thalassothérapie*, les lundi, mercredi et vendredi à cinq heures (petit amphithéâtre).

Programme des conférences.

6 février. — Principales stations des Vosges, etc.

8 février. — Principales stations des Alpes.

10 février. — Principales stations des Pyrénées.

13 février. — Indications des cures hydro-minérales dans les diverses affections.

15 et 17 février. — Climatothérapie et thalassothérapie. Principales stations françaises.

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 6 *février*, à une heure. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Branca et Jean Camus ; — (2e série) : MM.Roger, Desgrez et Mulon ; — (3e série) : MM. Gley, Macaigne et Zimmern ; — M. Laignel-Lavastine, suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Hôtel-Dieu* : MM. Kirmisson, Delbet et Ombrédanne. — 5e (2e partie), *Hôtel-Dieu* : MM. Pierre Marie, Guillain et A. Léri ; — M. Marcel Labbé, suppléant.

Mardi 7 *février*, à une heure. — Médecine opératoire, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Quénu, Lenormant et Chevassu. — 2e (1re série) : MM. Prenant, Gley et Maillard ; — (2e série) : MM. Retterer, Langlois et André Broca. — 3e (oral, 1re partie, 1re série) : MM. Pozzi, Bar et Morestin ; — (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Terrien et Rouvière. — 3e (oral, 2e partie) : MM. Achard, Castaigne et Brumpt ; — M. Tiffeneau, suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Hôtel-Dieu* : MM. de Lapersonne, Lecène et A. Schwartz. — 5e (2e partie), *Hôtel-Dieu* : MM. Gilbert, Gougerot et Rathery ; — M. Carnot, suppléant.

Mercredi 8 *février*, à une heure .— Médecine opératoire, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Delbet, Ombrédanne et Grégoire. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique*, épreuve pratique : MM. Blanchard, Pierre Marie et Desgrez.

2e (1re série) : MM. Gautier, Gley et Macaigne ; — (2e série) : MM. Gariel, Retterer et Jean Camus ; — (3e série) : MM. Pouchet, Branca et Zimmern ; — (4e série) : MM. Roger, Mulon et Tiffeneau ; — M. Sicard, suppléant.

Jeudi 9 *février* 1911. — Médecine opératoire. *Ecole pratique* : MM. Pozzi, Rouvière, Anselme Schwartz. — 3e (2e partie) *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique* : MM. Pierre Marie, Brumpt, Nicloux.

2e (1re série) : MM. Pouchet, Retterer, Desgrez. — 2e (2e série) : MM. Prenant, Gley, André Broca. — 2e (3e série) : MM. Rémy, Langlois, Maillard. — 3e Oral (1re partie) : MM. Quénu, Ribemont-Dessaignes, Terrien. — 4e MM. Thoinot, Chassevant, Carnot, M. Lecène, suppléant.

Vendredi 10 *février* 1911. — Médecine opératoire. *Ecole pratique* : MM. Reclus, Hartmann, Grégoire.

2e (1re série) : MM. Gautier, Retterer, Jean Camus. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Gley, Macaigne. — 2e (3e série) : MM. Dejerine, Desgrez, Mulon. — 2e (4e série) : MM. Roger, Branca, Zimmern, — 4e : MM. Pouchet, Pierre Marie, Wurtz. M. Loeper, suppléant. — 5e Chirurgie (1re partie, 1re série) *Necker* : MM. Kirmisson, Legueu, Proust. — 5e Chirurgie (1re partie, 2e série). *Necker*. MM. Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne ; M. André Jousset, suppléant. — 5e Obstétrique (1re partie). Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Gueniot ; M. Richaud, suppléant.

Samedi 11 *février* 1911. — 2e (1re série) : MM. Prenant, Gley, Nicloux. — 2e (2e série) : MM. Retterer, Langlois, Maillard. — 3e Oral (1re partie) : MM. Bar, Quénu, Lecène. — 3e oral (2e partie) : MM. Chauffard, Brumpt, Roussy. — 4e : MM. Chantemesse, Richaud, Balthazard ; M. André Broca, suppléant. — 5e (2e partie) (1re série). *Beaujon* : MM. Alb. Robin, Achard, Castaigne. — 5e (2e partie, 2e série). *Beaujon* : MM. Gilbert Ballet, Widal, Gougerot. — 5e obstétrique. (1re partie). *Beaujon* : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin ; M.Claude, suppléant.

THESES

Mercredi 8 *février*, à une heure. — M. Debré : Recherches épidémiques, cliniques et thérapeutiques sur la méningite cérébro-spinale. Président : M. Landouzy ; MM. Reclus, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. Fresnel : De la compression élastique par le procédé du docteur Bruandet dans le traitement ambulatoire des ulcères variqueux. Président : M. Reclus ; MM. Landouzy, Marcel Labbé Léon Bernard. — M. Vacher : Deux cas de mort subite par hypertrophie du thymus chez deux jeunes enfants hérédo-syphilitiques. Président : M. Reclus ; MM. Landouzy, Marcel Labbé, Léon Bernard.

Jeudi 9 *février*, à une heure. — M. Delaplane : Contribution à l'étude de l'avortement criminel dans ses rapports avec les théories néo-malthusiennes et la législation. Président : M. Bar ; MM. Demelin, Brindeau, Jeannin. — Mlle Kanesky : Contribution à l'étude de la procidence du cordon. Président : M. Bar ; MM. Demelin, Brindeau, Jeannin.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

LA DOUCHE SOUS-MARINE

PAR

le Dr BAUP

Médecin directeur de l'établissement thermal d'Évian-les-Bains.

Le terme de douche sous-marine est impropre, c'est le terme de douche sous l'eau qu'il faudrait appliquer à ce procédé balnéothérapique. Qui l'a le premier utilisée, ce serait difficile à préciser ; il est certain qu'elle a fait depuis longtemps une partie de la réputation de Bourbon-Lancy. Depuis elle a été installée un peu partout et à Évian elle nous rend des services inappréciables. Elle mérite d'être connue des praticiens qui peuvent avoir à la prescrire.

La douche sous-marine consiste en ceci : le malade plongé dans un bain à une température indifférente (36° à 37°) où il séjourne de cinq à dix minutes est ensuite maintenu pendant une dizaine de minutes à peu près encore sous l'eau même du bain, par un jet de douche plongé dans le bain plus ou moins énergique, plus ou moins chaud suivant les cas, que l'on promène lentement, de bas en haut, sur les membres inférieurs, sur le dos et quelquefois sur les membres supérieurs. Puis le sujet est retiré du bain séché et se repose quelques instants. La douche est généralement 1 à 2 degrés plus chaude que l'eau du bain.

Sous la douche, la peau au point où elle est touchée se déprime en godet, sans que le malade en ressente aucun effet désagréable ; au contraire, la sensation est celle d'une légère friction, du reste on peut augmenter ou diminuer la force de cette pression en approchant ou éloignant le jet, ce qui interpose une couche plus ou moins grande de l'eau du bain et affaiblit le choc de la douche.

Sous l'influence de la douche sous-marine, le patient éprouve une sensation de bien-être général ; une fois sorti du bain, sa peau est légèrement rouge, la température s'élève ; il a chaud et transpire un peu.

Le pouls qui au début augmente légèrement de fréquence se calme très rapidement, devient plus lent, et la pression s'abaisse nettement. La respiration s'accélère très légèrement. En somme, l'action la plus nette de la douche sous-marine consiste dans une stimulation énergique non seulement de la circulation capillaire périphérique, mais aussi des vaisseaux du derme et du tissu cellulaire sous-cutané, et a pour corollaire le soulagement du travail du cœur.

L'action de la douche sous-marine est donc avant tout une action mécanique ; nous ne voulons cependant affirmer qu'il ne puisse y avoir parfois une action légère des principes contenus dans certaines eaux, mais en tous cas nous avons obtenu à Evian des effets absolument analogues à ceux observés dans des stations à eaux fortement minéralisées et nous nous expliquons facilement les résultats obtenus. En somme le malade est immobile tout d'abord dans un bain à température indifférente, isothère autant que possible à la température du sujet, et un tel bain réagit au minimum sur son cœur. Puis, la douche plus chaude et fréquemment appliquée produit une révulsion légère et un massage constrictif, doux et sans violence qui hâte le retour du sang des extrémités au cœur, favorise le passage dans les collatérales si les veines principales sont oblitérées, et hâte la résorption des œdèmes et des épanchements.

C'est dire tout le parti que l'on peut tirer de ce procédé toutes les fois que le cœur étant gêné ou en voie d'insuffisance, la stimulation de la circulation périphérique, peut et doit le soulager. De même la douche sous-marine est le procédé de choix dans les états variqueux avec ou sans œdème, dans les suites de phlébites où elle active la résorption et favorise la circulation de retour dans les voies collatérales.

Elle rend également des services très appréciables dans certains épanchements inflammatoires et rhumatismaux, et dans certaines formes de névralgies, où, surtout appliquée un peu chaude, elle constitue un procédé très heureux de révulsion. De même cette révulsion peut être pratiquée au niveau du foie, de l'estomac ou des reins dont il s'agit de régler la circulation. On voit donc à quels multiples emplois peut servir la douche sous-marine, procédé balnéaire d'une grande valeur thérapeutique.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

TRAITEMENT DES RADIODERMITES ET RADIUMDERMITES PAR L'ULCÉRINE BERGER

COMMUNICATION DU Dr GASTOU, CHEF DU LABORATOIRE CENTRAL DE L'HOPITAL SAINT-LOUIS.
(*Société de Dermatologie et Syphiligraphie*, Séance du 7 Juillet 1910.)

La pharmacopée ancienne employait les baumes et les onguents dans le traitement des inflammations de la peau, des suppurations et des plaies. Quelques-unes de ces préparations, très complexes, sont encore de nos jours populaires, telles l'onguent de mère, la pommade du Bossu.

Il en est d'autres, comme le baume du Commandeur, qui sont restées dans la pharmacopée moderne.

La pratique de l'antisepsie a, pendant un temps, fait cesser l'emploi des baumes et onguents comme étant cause de suppuration.

Après les travaux entrepris sur les essences et les parfums, il a été démontré que ceux-ci avaient des propriétés antimicrobiennes et antiseptiques. Or, la plupart des baumes et onguents anciens étant à base d'essences et de parfums, il suffisait d'en rendre l'excipient aseptique pour les utiliser à nouveau d'autant qu'ils sont doués de propriétés stimulantes, et qu'ils facilitent la cicatrisation.

La plupart des baumes sont à base d'alcoolat, tandis que les onguents contiennent des corps gras et des résines, lesquels ont des propriétés analogues aux parfums.

Leur emploi n'est donc pas à délaisser. Nous avons déjà mentionné, en collaboration avec M. Guillot, l'emploi d'un baume contre les brûlures.

Je voudrais aujourd'hui signaler à la Société les bons effets obtenus dans le traitement des radiodermites par un nouveau baume, composé par M. Berger, pharmacien de 1re classe, à La Varenne-Saint-Hilaire, et qu'il a appelé ULCÉRINE, à cause de sa propriété de faciliter la guérison des ulcérations.

Les trois cas dans lesquels j'ai obtenu d'excellents effets sont les suivants :

1er *Cas.* — A la suite de l'application de rayons X faite dans un cas de tuberculose pulmonaire, il y a cinq ans environ, alors que les instruments de mesure étaient insuffisants, se produit sous la clavicule d'une malade âgée de vingt-cinq ans une radiodermite ulcéreuse.

Tous les traitements utilisés en pareil cas ne purent arriver à produire la cicatrisation. C'est alors que j'eus recours au baume Berger ; après deux mois environ d'application de ce baume, la radiodermite fut guérie.

2e *Cas.* — A la suite de traitement radiothérapique intensif de lupus érythémateux des mains, une jeune femme, âgée d'une vingtaine d'années, eut à l'extrémité des doigts une radiodermite ulcéreuse suppurative et des plus douloureuse. Le pansement bi-quotidien des plaies fait avec le baume Berger détermina au bout de cinq semaines la cicatrisation complète. L'application en fut douloureuse au début, puis plus tard supportée.

3e *Cas.* — Une malade fut traitée pour des adénopathies cervicales bacillaires du cou.

La régression des adénites était presque complète lorsque apparut à la surface de la peau une radiodermite exulcéreuse. Les traitements habituels des brûlures et des plaies ne produisant aucun effet sur les lésions, le baume Berger fut appliqué, et très rapidement, en une quinzaine de jours, la cicatrisation commença à se faire.

L'emploi du baume Berger est souvent douloureux au début. Il ne faut pas en abandonner l'emploi s'il est mal supporté dans les premiers jours. Il se présente sous forme d'une pommade jaunâtre, de consistance semi-fluide, que l'on étale sur la partie malade. On recouvre ensuite de gaze ou de lint aseptiques.

Ce baume est composé avec les sucs des différentes variétés de Populus (*P. nigra*, *P. balsamifera*, *P. tremula*) et les extraits aqueux d'*Atropa belladona*, d'*Hyoscyamus niger*, de *Solanum nigrum*, de *Papaver somniferum*.

Les principes actifs qui y sont contenus : la salicine, la populine, l'acide benzoïque, la pectine et l'acide gallique associés au *Balsamum peruvianum* donnent à ce baume des propriétés antiputrides, astringentes et cicatrisantes.

La composition du baume Berger est la suivante :

Extrait vert de Populus nigra............	āā 3 grammes.
Extrait jaune de Populus balsamifera....	
Extrait aqueux de Populus trémula.......	
Extrait aqueux d'Atropa belladona.......	āā 50 centigrammes.
Extrait aqueux d'Hyoscyamus niger......	
Extrait aqueux de Solanum nigrum......	
Extrait aqueux de Papaver somniferum..	
Extrait aqueux de Balsamum peruvianum.	
Axonge lavée et purifiée..................	40 grammes.

Le mode d'emploi est le suivant : on nettoie soigneusement la partie à traiter en la débarrassant de ses sécrétions à l'aide d'eau bouillie tiède ou d'un mélange à parties égales d'eau bouillie chaude et d'eau oxygénée neutre à 12 volumes, puis on étend le baume sur la gaze hydrophile stérilisée que l'on maintient bien en contact avec la surface malade. Le pansement est renouvelé une à deux fois par jour, tous les deux à trois jours selon l'abondance des sécrétions.

Le baume Berger, en dehors des radiodermites, trouve son emploi dans le traitement de toutes les plaies ulcérées, en particulier des ulcères variqueux (1).

(1) Envoi d'échantillons et de littérature aux lecteurs de *Paris médical* sur demande à M. Berger, chimiste, à La Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.
Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* *(Voir le détail au verso page II)*

LIBRES PROPOS

L'EXERCICE ILLEGAL DE LA PHYSIOTHÉRAPIE

Nombreux sont ceux qui se croient le don de guérir ; plus nombreux encore ceux qui, avec une bonne foi moindre, se contentent d'exploiter la crédulité des humains et exercent illégalement la médecine. Mais c'est surtout dans le champ de la physiothérapie que les empiriques sévissent : trop souvent d'ailleurs ils ont l'appui de ceux qui devraient être les premiers à les combattre.

On a encore présents à la mémoire les débats du conseil municipal qui précédèrent la nomination des chefs de laboratoire de radiologie des hôpitaux. Certains conseillers ont bravement soutenu qu'il était plus difficile à un médecin d'acquérir les notions de physique indispensables pour l'exercice de la radiologie, qu'à un physicien d'acquérir les notions de Médecine indispensables pour savoir faire une opération radiologique et l'interpréter. L'Académie de médecine a heureusement réfuté ces affirmations par trop fantaisistes ; et si certaines situations acquises doivent être respectées, personne ne songe plus à confier de nouveaux postes officiels à des radiologues non médecins, ou même à leur envoyer des patients. Les rayons X, arme à double tranchant, restent, pour bon nombre de ceux qui s'établissent physiothérapeutes, un terrain réservé : la peur de l'accident est le meilleur rempart de la légalité.

Par contre, nombre d'anciens infirmiers, d'anciens garçons de bains, nombre de manucures qui se font une spécialité de réparer des ans les irréparables outrages, n'ont aucune crainte d'appliquer les courants électriques les plus élevés, depuis les courants continus jusqu'aux courants de haute fréquence, d'administrer des bains hydro-électriques, des bains de lumière, des douches d'air chaud, des étincelles, des massages thérapeutiques.

Certes, nombre d'instituts de physiothérapie, nombre d'officines de beauté, nombre de maisons où l'on vend des ceintures régénératrices, ont parmi leur personnel quelques médecins faméliques qui, pour une rémunération infime, servent à sauver la face ; mais nombre d'autres ne cherchent même pas à se donner les apparences du respect de la légalité.

Pour modifier un pareil état de choses, direz-vous, il suffirait de brandir les foudres de la loi, ou si la législation est insuffisante, de la modifier.

Je ne crois pas que ce soit là la bonne méthode. Les tribunaux condamnent peu souvent les illégaux de la médecine ; ou s'ils les condamnent, après leur avoir laissé épuiser toutes les ressources de la procédure, ils leur infligent des peines fort minimes : Sur trente plaintes déposées pour exercice illégal de la médecine, du 1er juillet 1909 au 1er juillet 1910, 16 condamnations seulement ont été prononcées, et encore, 13 fois la peine a été une amende variant de 50 à 3 000 francs ! Les tribunaux préfèrent réserver leur sévérité aux médecins victimes de l'ingratitude de leurs clients.

Si d'ailleurs on modifiait la loi, ceux qui, sans diplômes, veulent appliquer les agents physiques à leurs semblables, trouveraient vite la fissure des nouveaux textes et sauraient continuer leur coupable industrie.

Le problème en ce qui concerne certains agents physiques est d'ailleurs particulièrement délicat ; il en est qui, non seulement sont employés dans un but thérapeutique mais qui encore ont un rôle prophylactique et hygiénique. Je reconnais qu'il est souvent difficile de délimiter les frontières entre la gymnastique médicale et la gymnastique éducative, entre la douche pratique quotidienne et la douche thérapeutique.

Aussi, ce qu'il faut à mon sens, c'est faire l'éducation de tous les médecins, c'est faire l'éducation du public. Nombre de médecins ont encore pour les masseurs, les hydrothérapeutes, les préventions qui devaient hanter le cerveau des médecins de naguère à l'égard des barbiers chirurgiens ; ils croient de bonne foi qu'on peut être un bon masseur, un bon hydrothérapeute, voire même un électrothérapeute convenables, ans être médecin, et ils alimentent largement des instituts qui n'ont de médical que le titre. D'autres même, qui dirigent des services hospitaliers, n'ont pas craint d'ouvrir leurs services à des empiriques à qui l'ignorance donne toutes les audaces : n'a-t-on pas vu — il n'y a pas bien longtemps — un soi-disant spécialiste d'air chaud promener d'hôpital en hôpital ses appareils et sa malpropreté ?

L'éducation des médecins peut être faite si les physiothérapeutes publient des travaux bien ordonnés et bien médités, s'ils ne craignent pas de répéter les bienfaits des méthodes qu'ils emploient, s'ils trouvent des appuis analogues à ceux que leur a donnés le professeur Gilbert en créant dans son service et son enseignement, un service et un enseignement de la physiothérapie.

L'éducation du public sera plus difficile : même en notre vingtième siècle, peuple et aristocratie croient encore au miracle : tous deux se laisseront longtemps encore prendre à l'appât des promesses des charlatans. Mais si les médecins voulaient bien se mettre en travers de la bêtise humaine, ne serait-ce pas déjà un résultat appréciable ?

ALBERT-WEIL.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES PROGRÈS DE L'AUTOMOBILE

PAR LE DOCTEUR A. CHASSAING DE BORREDON

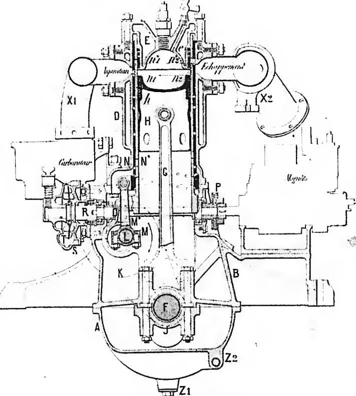
Le Salon de l'Automobile vient de fermer ses portes. La grande foule s'y est pressée comme à l'habitude, non pas pour admirer l'éclairage d'ailleurs très réussi ni le luxe des carrosseries, mais plutôt pour se rendre compte des progrès qui avaient pu être apportés à la construction des châssis et des nouveautés qu'ils présentaient.

L'éducation du grand public est faite, et rares sont les visiteurs qui, dédaignant la partie mécanique, jugent une voiture d'après l'élégance de sa forme ou le gonflement de ses pneus.

On est donc venu au Grand Palais pour voir du nouveau : en a-t-on trouvé?

Nous pouvons répondre affirmativement et dire que de grands progrès ont été réalisés. Les constructeurs soucieux de satisfaire les désirs d'une clientèle éclairée se sont attachés à établir des châssis simples et solides, des moteurs souples et silencieux, des voitures rapides. Ils ont réussi, pour la plupart, et bien hésitant a dû être le visiteur qui a parcouru longuement le Salon dans le but de faire un choix.

On lui a montré le roi du jour, le moteur Knight, sans soupapes. Le principe de ce moteur est simple. Deux « chemises » cylindriques coulissent l'une sur l'autre et ouvrent successivement les « lumières » d'admission et d'échappement. Les avantages de ce système sont nombreux : le mélange, essence et air, est introduit progressivement dans la chambre où l'étincelle produira l'explosion. La brutalité d'ouverture des soupapes est supprimée, en même temps que les soins réclamés par ces organes délicats. Plus de réglage, plus de rodage. Une grande souplesse, un silence parfait et une augmentation de force puisqu'il n'y a plus cette déperdition que cause trop souvent la mauvaise assiette des soupapes sur leur siège. Malheureusement, le Knight est encore un peu jeune: il n'a pas fait ses preuves, mais il est permis de fonder sur lui le plus grand espoir.



Coupe d'un moteur sans soupapes.

Dans beaucoup de stands, le visiteur a pu voir des six-cylindres. Ce n'est assurément pas une nouveauté, mais il faut noter la généralisation de ces moteurs. Leur grand avantage est de « tourner rond » comme disent les mécaniciens ; il n'y a pas de point mort comme dans les 4 cylindres, les reprises sont faciles et le conducteur apprécie la souplesse qui rend presque inutile l'emploi du changement de vitesse. Il y a quelques inconvénients: prix élevé de la voiture munie d'un six-cylindres; réglage de carburation délicat, grande consommation d'essence et allongement disproportionné du châssis. A ce dernier ennui, plusieurs maisons ont trouvé un remède ingénieux : il consiste à fondre en un seul bloc deux groupes de trois cylindres accolés.

Elles obtiennent ainsi un moteur d'aspect séduisant et de dimensions réduites.

Somme toute, étant donné le perfectionnement actuel des quatre cylindres, le six cylindres ne nous paraît guère posséder que des avantages théoriques : c'est simplement une belle œuvre de mécanique.

Telles sont les deux grandes nouveautés. Mais d'autres détails méritent encore d'attirer l'attention.

C'est d'abord la tendance très nette des constructeurs à établir des voitures rapides : la force reste la même en principe, l'augmentation de vitesse est très sensible.

Les moteurs présentés au Salon avaient en général une longue course et un alésage relativement faible. Les types 12 HP oscillaient couramment autour de 80 millimètres d'alésage pour 130 millimètres de course ; les 16 HP faisaient 90×150 ; les 24 HP 100×160, etc... La force nominale reste la même, mais en réalité, les 12 HP de 1911 ne doivent pas donner loin de 25 à 30 HP au frein ; sur la route, en palier et avec une carrosserie découverte elles dépassent 60 kilomètres à l'heure.

Puis il nous faut citer encore :

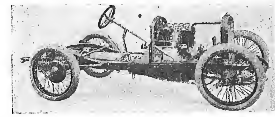
1° Le triomphe de l'allumage à haute tension : les rupteurs disparaissent de plus en plus ; il ne faut pas les regretter.

2° L'adoption presque générale d'un arbre à cames unique ; les soupapes sont toutes d'un même côté et, parfois, un carter les protège et étouffe leur bruit. Les moteurs, avec leurs organes mieux groupés, ont un aspect simple et plus engageant.

3° La présence sur presque tous les châssis d'une transmission à cardan : la chaîne, malgré tous ses avantages, est abandonnée, parce qu'elle fait du bruit et que le silence est, parmi les qualités d'une voiture, celle que l'on apprécie par dessus tout. D'ailleurs, les cardans deviennent irréprochables et les ponts arrière sont d'une résistance à toute épreuve.

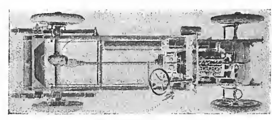
CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

4° La victoire complète du pneumatique, la bête noire du chauffeur. Tout ce qui avait tenté de le détrôner est laissé de côté. Il est curieux de noter que tous les efforts prodigués depuis de longues années pour le remplacer n'ont pas abouti. Lui-même n'a pas été sensiblement amélioré. Il crève ou éclate avec la même déplorable fréquence : encore doit-on s'estimer heureux que quelques instruments pratiques facilitent son démontage et qu'une pompe sur le moteur ou une bouteille à air comprimé évitent à des bras déjà fatigués la peine du gonflement.



Vue d'ensemble du châssis.

5° L'aspect séduisant des voitures, le luxe et le confortable des carrosseries. Tous leurs accessoires sont parfaits : une dynamo actionnée par le moteur fournit la lumière, donne le feu au cigare et c'est encore grâce à l'électricité que, par signes lumineux, on peut, du fond de sa voiture, transmettre au mécanicien les ordres nécessaires.



Vue du châssis par dessus.

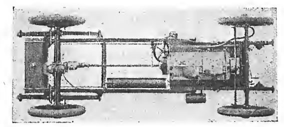
Enfin, si le visiteur du salon de l'automobile était un confrère et s'il désirait acheter une petite voiture pour ses visites, il n'avait que l'embarras du choix.

Il se sera rendu compte cependant de la prédominance des petites quatre-cylindres sur les monocylindriques auxquelles on reproche la brutalité et le manque de souplesse.

A une époque où il faut aller vite, la 12 HP quatre cylindres semble la voiture la plus pratique pour les longues et journalières courses à travers la campagne

Avec une carrosserie légère, elle peut assurer une moyenne de 45 kilomètres à l'heure. La dépense approximative est de 12 à 14 litres d'essence aux 100 kilomètres. Les pneumatiques (des 815-105 de préférence) s'usent peu et, détail appréciable, la force de 12 HP est une limite de taxation pour l'impôt ; au delà de cette force, la taxe augmente de façon progressive.

Si le visiteur que nous avons suivi était un simple promeneur n'ayant aucune idée d'achat, nous sommes convaincu qu'il aura quitté le Grand-Palais, enchanté de ce qu'il y aura vu. On lui a dit que nous étions grandement concurrencés par l'étranger mais, ayant eu sous les yeux tous les éléments nécessaires pour établir une juste comparaison, il n'aura pas manqué de conclure à la supériorité de notre industrie et d'apprécier, comme il convient, cette belle manifestation de notre activité nationale



Vue du châssis en dessous.

Il nous apparaît, au moment de donner cette petite chronique, que nous avons laissé dans l'oubli un moteur exposé pour la première fois au Salon de l'Automobile. Nous tenons à réparer cette omission car le nouveau venu nous semble appelé à un grand avenir. Nous voulons parler du moteur à deux temps.

La place nous manque pour en exposer e principe. Il nous suffira d'en signaler les particularités essentielles.

Son aspect est extrêmement simple : suppression des arbres à cames, soupapes d'admission automatiques, échappement à fond de course. Le poids est inférieur à celui des moteurs à quatre temps, le prix de revient moindre.

Souple et silencieux, le moteur à deux temps se distingue par la facilité de ses reprises. Il n'est pas encore très généralisé mais les bons résultats qu'il a donnés laissent prévoir l'extension de son emploi et permettent de penser qu'un jour viendra peut-être où il remplacera le « quatre temps ».

CURIOSITÉS

Perles recueillies dans un récent concours de l'Externat des hôpitaux de Paris, par un juge attentif.

A propos du *mode d'administration du chloroforme* : « On encourage le malade...., on lui dit que ce n'est *rien*, s'il étouffe, par exemple !.... »

« Il n'y a pas à s'occuper du pouls. »

« Si le malade vomit, on donnera un peu *moins* de chloroforme..... »

En cas d'arrêt de la respiration, « la *première* chose à faire, c'est de faradiser le phrénique..... »

A propos de la *saignée*. — « La saignée est indiquée chez les noyés, chez les strangulés..... »

« Si le malade a une syncope pendant la saignée, c'est par émotion : il faut au besoin lui donner un soufflet..... »

Cathétérisme urétral. — « Chez la femme, c'est plus simple, on *saisit* le méat avec la main *gauche*..... »

Réduction d'une fracture de jambe. — « On pratiquera la contre-extension en tenant le malade sous les aisselles..... »

Oreillons. — Dans l'*orchite* des oreillons, voici le traitement à faire suivre au malade : « *On lui met les boules sur un éventail en bois garni d'ouate.* »

Diagnostic de la grossesse. — « On sent les apophyses épineuses des vertèbres du fœtus par la palpation du ventre de la mère. »

Mais voici qui est plus fort. Un candidat n'a pas hésité à déclarer textuellement : « On entendra la respiration du fœtus. »

A. M.

LA MÉDECINE AU THEATRE

L'ORCHESTRE MÉDICAL

La Maison du Médecin

Le jeudi 2 février a eu lieu la fête donnée par l'*Orchestre médical* de Paris, au profit de cette œuvre de retraite honorable, dite *la Maison du médecin*, et dont le but est précisé par son appellation. Cette fête fut pleinement réussie, et par le plaisir procuré aux assistants, et par le profit qu'en tirera l'œuvre destinataire. Aussi convient-il de féliciter chaudement, et l'« Orchestre médical », en s'adressant à son président, le Dr RICHELOT, et la « Maison du médecin », en saluant respectivement ses courageux président et secrétaire général, les Drs COURTAULT et Lucien NASS.

La salle comble était évidemment des plus médicales. Reconnu au hasard : les professeurs LANDOUZY, DÉJERINE, BLANCHARD ; les Drs LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, WALTHER, HIRTZ, FAURE, TRIBOULET, BALZER, Maurice de FLEURY, GALIPPE, CAYLA, BUTTE, BÉRILLON, FIESSINGER, BELLENCONTRE, NOIR, P. GUILLON, MARÉCHAL, DE FONT-RÉAULX ; et combien d'autres pourrait-on citer, à commencer par les vaillants virtuoses de l'orchestre, et par les membres du conseil d'administration de la Maison du Médecin.

Inutile d'ajouter que la salle n'était pas que masculine, mais remplie de familles médicales au grand complet.

Le programme musical a été parfaitement exécuté, avec un à-propos composé par le Dr MONTOYA, et dit par le Dr Paul MOUNET ; avec le « rondo de la Maison du Médecin », délicieusement chanté par Mme VAUCAIRE ; et sans oublir l'intermède grave, un défilé cinématographique de tripanosomes et de spirochètes, par le Dr COMANDON.

Nous allions oublier la charmante Mlle Laskine, et omettre une andante composée par G. R. SIMIA, dont on n'a pu vaincre l'incognito, pas plus que celui de Raoul BRUNEL pour sa « petite suite sur des thèmes russes. »

Encore une fois, tous nos compliments. VIDI.

***

La Maison du Médecin

RONDEAU

1

Etre un jour docteur, avoir sa clinique,
Puis un grand salon rempli de clients
Venant consulter pour un mal chronique,
C'est ce qu'au Quartier on rêve à vingt ans.
De loin on sourit à dame Fortune,
Au bel avenir qui vous tend les bras,
Puis on touche un jour sa première thune,
Ça, ce sont des choses que l'on n'oubli'pas !...

2

La lutte commence ; on a ses diplômes :
Il faut se frayer sa route à tout prix ;
On souhaite aux gens de jolis fibromes
Dont on les délivre à coups d'bistouris.
Par vous les fiévreux deviennent plus calmes,
Vous réussissez dans les mauvais cas,
Et Monsieur l'Ministr' vous donne les palmes,
Ça, ce sont des chos's que l'on n'oubli'pas !...

3

Bientôt votre nom est dans tout's les bouches :
Vous venez d'trouver un fameux sérum,
Un' nouvell' façon de donner des douches...
Votre cabinet fait le maximum.
Mais voilà soudain que la concurrence
Lance un nouveau produit : patatras !
Tout est à refaire, et l'on recommence,
Ça, ce sont des chos's que l'on n'oubli' pas !...

4

Le méd'cin d'campagne aussi, lutte et trime ;
L'paysan n'est pas toujours bon payeur ;
Il faut s' contenter d'une somme infime,
Car le rebouteux fait tort au docteur.
Puis l'âge est venu, la retraite sonne,
Les jeunes sur vous vont prendre le pas,
On passe la main, adieu ! plus personne !
Ça, ce sont des chos's que l'on n'oubli' pas !...

5

Heureus 'ment qu'là-bas, parmi la verdure,
On va leur offrir un paisible abri ;
La bise pour eux soufflera moins dure,
Leur automne sera presque refleuri...
On reparlera des jours d'allégresse ;
On se racont'ra ses succès tout bas...
Et comm' ce temps là, c'est tout' la jeunesse,
Il a beaucoup d'chanc pour qu'on n'l'oublie pas !...

Jacques REDELSPERGER.

***

Prologue du Dr Gabriel Montoya

dit par le Dr Paul MOUNET, de la Comédie Française.

Mesdames et Messieurs, plaignez un pauvre Artiste
Qui sitôt le lustre allumé,
Va du Prologue accoutumé
Bercer votre torpeur. Dieu que son sort est triste !
Car il vient, comme vous d'ailleurs,
N'ayant rien d'un anachorète,
Le teint rose et dressant la crête,
De chez un traitant des meilleurs.
Et, ne méprisant nulle joie,
Il aimerait, ce Lucullus,
S'accagnarder une heure et plus
Sur le siège en rotin qui ploie,
Ou, buvant un pousse-café,
S'offrir, à défaut d'autre orgie,
Un gigantesque autodafé
D'allumettes de la Régie...
Chacun s'amuse comme il peut,
Disait Hercule aux pieds d'Omphale,
Et pourvu que le temps cavale,
Les procédés importent peu.

. . . .

Mais c'est assez faire la pie...
Le temps nous presse et mon devoir
Est de vous faire à tous savoir
Comment et pour quelle œuvre pie
Nous vous avons mandés ici ;
Vous, Mesdames, fleurs parfumées,
Dont les épaules embaumées
Epandent un relent choisi...
Vous, Messieurs, qu'un noir uniforme,
Coupé par le blanc des plastrons,
A réduits au rang de patrons
Faits à la grosse, en masse énorme...
Donc, je viens vous entretenir,
Sans nul parti pris de boutique,
Du Rêve, entre tous sympathique,
Auquel vous venez concourir,
Frère cadet d'un autre rêve,
Que forma le grand COQUELIN,
Et qui maintenant bat son plein,
Parce qu'on y songea sans trêve.
Mais comment parler, oui, comment,
Sans désigner les Apôtres :
Les Docteurs COURTAULT, NASS et d'autres,
D'un aussi vaste monument ?
Nous leur devons un Pont-aux-Dames,
Une *Maison du Médecin*.
Et c'est pour les aider, qu'auprès des bonnes âmes
Nous venons sonner le tocsin.

. . . .

Il est des bouges de misère
Où, dans un affreux dénuement,
Sans l'air ni le pain nécessaires,
Végètent lamentablement
Des êtres nus, dont la camarde

LA MÉDECINE AU THÉATRE (*Suite*)

Refuse, on ne sait trop pourquoi,
De baiser la face hagarde...
Quand le médecin, sous un toit
Comme un de ceux-là, se hasarde,
C'est le cœur pénétré d'effroi
Qu'il en sort et, quand il regarde
En lui-même ensuite, il a froid.
Mais de son pieux sacerdoce,
Du moins, rien ne l'a détourné...
Plus le mal est sombre et féroce,
Plus son courage est obstiné...
Sur l'horrible ulcère il se penche,
Chaque jour livrant un combat
Et, parfois, sur l'affreux grabat,
Oubliant une pièce blanche...
Et ce tableau, croyez le bien,
N'est pas une vaine peinture...
Il est brossé d'après nature...
Chaque jour apporte le sien.

. . . .

A la ville et dans les campagnes,
Il est de ces héros obscurs,
A qui l'existence des bagnes,
Offrirait des labeurs moins durs...
Aussi, lorsque après trente années,
Notre Médicastre aux abois,
Sent que ses jambes décharnées
N'ont plus la vigueur d'autrefois,
S'il a, pour toute subsistance
Et pour abri, les : Merci bien !...
Et les mots de reconnaissance
De tout honnête citoyen,
Comme il ne saurait condescendre
A des marchés humiliants,
Il possède un recours : se pendre
Au nez de ses anciens clients !
Eh bien, non... L'Esprit se refuse
A ce dénouement assassin,
Que notre Justice récuse...
Toute grande, Ouvre-toi, *Maison du Médecin* !
Quel Rêve !... A petits pas, sous les épais ombrages
D'un bois vêtu d'un court gazon,
Quelques bons vieux, courbés, tiennent des propos sages,
En regagnant une accorte maison...
Leurs yeux profonds reflètent bien des choses !
Les deuils humains n'ont pour eux nul secret ;
Car ils ont su, côtoyant les névroses,
N'en conserver qu'un souvenir discret
Et, dégagés de toute humaine envie,
Forts d'un Destin qui les sut épargner,
Ils ont acquis, au contact de la vie
Un cœur trempé fait pour se résigner.
Écoutez les, contant à la veillée
Leurs cures de jadis et le mal terrassé
Et le retour chez eux, par la nuit endeuillée
Sur le vieux cheval harassé...
Chacun dira sa petite anecdote,
Triste parfois, piquante aussi...
Même un éclat joyeux viendra mêler sa note
Au ton doucereux du récit...
Et ce sera charmant, car rien de disparate
Ne ternira cette sérénité...
Leur maison ce sera le Rêve de Socrate,
Devenu la Réalité....

. . . .

Mesdames et Messieurs, ma tâche est accomplie...
L'aurai-je, au gré de tous remplie ?...
Je l'ignore et n'ai que la peur
D'avoir trop longuement laissé parler mon cœur.
C'est l'instant de passer à d'autres exercices...
J'entends déjà, dans les coulisses,
Frémissant, tels des étalons
Et frappant le sol des talons,
Nos barytons et nos ténors, race choisie,
Dont l'organe à longs traits nous verse l'ambroisie...
Nos chanteuses aussi risquent timidement
La roulade, qui doit monter éperdument,
Frêle et ténue, ainsi que des soupirs de brises,
Sans se rompre le col jusqu'au sommet des frises...
Enfin, j'entends gronder l'Orchestre Médical,
Lequel, à ce qu'on dit, n'est pas dans un bocal
Et peut même faire la nique
Au plus beau groupe symphonique.
Rassurez-vous, ses instruments
N'ont rien des objets de tourments
Dont on se sert dans la carrière...
Le piston ne doit rien à LUCAS-CHAMPIONNIÈRE,
Et nous savons forger un vacarme géant
Sans que grincent tes mors, ô pince de PÉAN !...
De la fugue et du point résolvant les énigmes,
Nous te délaissons même, orgue de... Borborygmes...

. . . .

Mais j'abuse par trop, il est temps de m'asseoir :
Mesdames et Messieurs, bonsoir !

NÉCROLOGIE

LE MÉDECIN INSPECTEUR KELSCH

Une courte maladie vient d'arracher le médecin inspecteur Kelsch à l'affection et à la vénération de tous ceux qui l'ont connu ; sa perte sera douloureusement ressentie par le monde scientifique, et la médecine militaire à laquelle il a consacré la plus grande partie de sa vie.

Dès son entrée dans la carrière militaire, il se fit remarquer par un esprit d'observation et un labeur qui lui valurent de franchir rapidement les divers échelons de la hiérarchie, et d'obtenir les plus belles situations scientifiques. A peine sorti du Val-de-Grâce, il y revint pour y remplir les fonctions d'agrégé ; bientôt après, il fut nommé Professeur à la Faculté de Lille. Prématurément désigné pour les Hôpitaux d'Algérie, il y partagea son temps entre ses malades qu'il sut s'attacher par sa douceur, sa science et sa bonté, et l'amphithéâtre où il passait des heures entières pour essayer de surprendre les mystères de la pathologie. Ces moments, passés dans un milieu presque inexploré, lui furent fructueux : il y accumula des documents de la plus haute valeur qui firent l'objet de mémoires remarquables sur le Paludisme, la Dysenterie, etc., fruits de ses méditations sur l'anatomie et la physiologie pathologiques de ces infections.

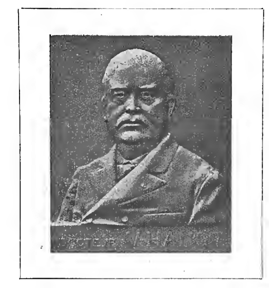
De retour au Val-de-Grâce, où il occupa la chaire d'Epidémiologie, il continua ces études avec le regretté Kiener et mit la dernière main à son Traité des maladies des Pays chauds, aujourd'hui classique. Mais où sa maîtrise s'affirma c'est dans son enseignement magistral sur les Maladies des armées. Reprenant les idées de ses devanciers, il les développa, puis bientôt les transforma, envisageant dans chaque affection épidémique, à côté de la cause spécifique, déterminante, le rôle plus général des causes secondes, influant sur la graine microbienne pour favoriser son éclosion, sa pullulation et son accession à la virulence. Au Val-de-Grâce, devant les réunions savantes, à l'Académie, dont il fit rapidement partie, au comité technique de Santé, il exposa ses conceptions nouvelles, issues d'une observation consciencieuse et impeccable ; il dut même les défendre, en certaines discussions restées mémorables, avec une foi qui forçait l'attention et entraînait la conviction des plus sceptiques.

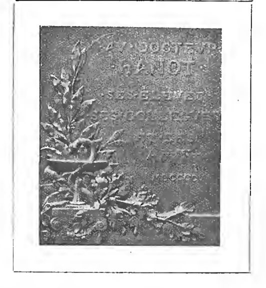
La période d'enseignement terminée, le médecin inspecteur Kelsch fut appelé à diriger nos grandes écoles de Lyon, puis du Val-de-Grâce ; puis quand l'heure de la retraite sonna cruellement pour lui, c'est encore le travail qui lui apporta la consolation qu'il cherchait : nommé directeur de l'Institut de vaccine de l'Académie de médecine, il s'y consacra tout entier, et sa « vieillesse laborieuse », comme il se plaisait à dire, se passa dans son laboratoire, entouré de ses derniers élèves qu'il avait su s'attacher par ses causeries savantes et captivantes dont il avait le secret. Le médecin inspecteur Kelsch s'est éteint, estimé et respecté de tous ; sa vie est un exemple de modestie, d'abnégation, d'honnêteté, de dévouement absolu à la médecine militaire qu'il affectionnait sincèrement, et à la science à laquelle il s'était entièrement adonné ; sa mémoire restera chère à l'une et à l'autre.

C. DOPTER.

LES PLAQUETTES MEDICALES

MÉDAILLE DU Dr HANOT (1844-1896)





De son vivant HANOT fut l'un des maîtres de la médecine française les plus recherchés, les plus écoutés, les plus populaires. C'est qu'il joignait à une science clinique consommée, une manière d'enseigner originale et captivante entre toutes. Nombreux sont les médecins actuellement dans l'exercice de la profession que Hanot a éduqués et qui portent dans leur cœur son souvenir.

Le nom de HANOT, d'ailleurs, sera préservé de l'oubli à tout jamais par les travaux mémorables qu'il a poursuivis sur les maladies du foie et par la découverte qu'il a faite d'une entité nouvelle, la *maladie de Hanot.*

A. G.

SILHOUETTES MÉDICALES

LE MÉDECIN DE QUARTIER

C'est le bourgeois du corps médical. Et de la classe moyenne il a les qualités : probité professionnelle, amour du travail, bon sens, méthode mais avec une tendance pratique très accentuée au point de vue moral et scientifique.

Sa vie extérieure est le reflet de sa vie intime. Voyez-le partir le matin, discrètement vêtu, parapluie sous le bras, lisant son journal d'opinion modérée ou indifférente. Il va chez un malade du voisinage, entre avec une cordiale simplicité. Les enfants l'acclament et lui grimpent aux jambes. La mère s'étend longuement sur la santé de tous, le presse de questions, dit ses moindres craintes et en profite pour faire défiler la famille tout entière. C'est le « bon docteur » dont la seule présence est une thérapeutique. Après une ordonnance et d'anodins conseils, il part en promettant une nouvelle visite pour le lendemain. Il sort, reprend sa lecture, gagne la station de voitures ou de métro et continue sa tournée. La matinée se passe ainsi.

Il rentre tard déjeuner, embrasse les enfants, jette un bonjour à sa femme, mange vite et parle peu. Le repas à peine terminé, il fait sa consultation. Là encore il peut jouer un peu le rôle du « médecin de famille », un type qui disparaît ! En plus d'insignifiants bobos, il doit, bien souvent, « soigner le moral ». Et c'est un confident qui prodigue l'amical réconfort. Le dernier malade expédié, il repart en hâte et continue ses visites jusqu'à l'heure du dîner.

C'est alors qu'il donne libre cours à ses qualités de bon père et de bon époux. Après le repas, sous la lampe qui éclaire mal l'intérieur modeste — style second Empire — les enfants font leurs devoirs, la mère travaille à son ouvrage ou fait les notes, et le « Docteur » prend le *Temps* pour le lire... jusqu'au sommeil !

Dr PIERRE MAUREL.

ART ET MÉDECINE

LE ZOUAVE GUÉRISSEUR, par GILL



LE ZOUAVE JACOB

Ce zouave est un guérisseur
Qu'a lâché l'amour du trombone.
Il trait' gratis et pour l'honneur
Et possède un' *fluide assez bonne.*
Faut-il soigner un coryza
Ou rafistoler un vieux brave :
Viv' ce zouzou... viv' ce zoua...
Vive ce zouave !

A la Roquette, où c'n'est pas l'ton
D'êtr' gracieux pour son semblable,
Il vous soigne mieux qu'à Beaujon :
Le fait n'est p't'êt' pas vraisemblable.
C'est pourtant vrai. Je ne vous dis qu'ça :
C'en est comme un sue' de betterave.
Oh ! l'bon zouzou... oh ! l'bon zoua...
Le bon zouave !

Sous la dentelle ou le tartan,
Quand il guérit un' faible femme,
Chacune en lui voit un sultan,
Et voudrait être sa sultane.
Fillette que l'amour blessa !
Veux-tu suivre un trait'ment suave
Prends ce zouzou... prends ce zoua..,
Prends ce zouave !

(Publié dans le Journal satyrique : *La Lune*, 1857).

DIÉTÉTIQUE

CURE DE WEIR MITCHELL

Régime alimentaire. — Dans la cure de Weir Mitchell, M. BURKART recommande la diète lactée mitigée, établie comme suit (1) :

Le premier jour :

Le matin : 1/2 litre de lait.

A 10 heures : 1/3 de litre de lait.

A midi : Soupe avec 1 œuf, 50 grammes de viande rôtie, purée de pommes de terre.

A 3 h. 1/2 : 1/2 litre de lait.

A 5 h. 1/2 : 1/2 litre de lait.

A 8 heures : 1/2 litre de lait, 50 grammes de viande froide, pain blanc et beurre.

Le deuxième jour :

Ajouter au régime ci-dessus, 2 *zwiebacks* (pain grillé), jusqu'au cinquième jour.

Les cinquième et sixième jours :

Le matin : 1/2 litre de lait.

A 8 h. 1/2 : café avec crème, pain blanc et beurre.

A 10 heures : 1/2 litre de lait, 2 zwiebacks.

A midi : 1/2 litre de lait, 2 zwiebacks (pain grillé).

A 1 heure : soupe avec 1 œuf, 100 grammes de viande avec pommes de terre, 75 grammes de compote de pruneaux.

A 3 h. 1/2 : 1/2 litre de lait, 1 zwieback.

A 5 h. 1/2 : 1/3 litre de lait, 2 zwiebacks.

A 8 heures : 1/2 litre de lait, 60 grammes de viande, pain blanc et beurre.

A 9 h. 1/2 : 1/3 litre de lait, 2 zwiebacks.

Le septième jour :

Ajouter au régime ci-dessus, 80 grammes de viande.

Le huitième jour :

A 1 heure : 150 grammes de viande et 125 grammes de compote de pruneaux.

Les neuvième, dixième et onzième jours :

A 1 heure : 200 grammes de viande et le soir, 80 grammes.

Le douzième jour :

A 7 h. 1/2 : 1/2 litre de lait et 2 zwiebacks.

A 8 h. 1/2 : café avec crème, 80 grammes, pain et beurre, pommes de terre grillées.

A 10 heures : 1/2 litre de lait, 3 zwiebacks.

A midi : 1/2 litre de lait.

A 1 heure : soupe avec œuf, 200 grammes de viande, pommes de terre, légumes, 120 grammes de compote de pruneaux, entremets sucrés.

A 3 h. 1/2 : 1/2 litre de lait et 2 zwiebacks.

A 5 h. 1/2 : 1/3 litre de lait et 2 zwiebacks.

A 8 heures : 1/2 litre de lait, 80 grammes de viande, pain et beurre.

A 9 h. 1/2 : 1/3 litre de lait et 2 zwiebacks.

Ce régime maximum est prolongé pendant quatre semaines.

(1) *Pfluger's Arch.*, tome XLI.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

CONTRE LA GRIPPE CHEZ LES ENFANTS

Contre la dépression. — Combattre la dépression ou la somnolence, en prescrivant toutes les heures une cuillerée à café de la *potion :*

Acétate d'ammoniaque	2 grammes.
Teinture de cannelle ..	0 gr,50
— de kola.......	0 gr,50
Sirop de menthe	30 grammes.
Julep gommeux q. s. p.	125 cc.

F. s. a. une potion (AUSSET).

Contre les convulsions. — Plonger l'enfant dans un bain tiède. Administrer le lavement suivant :

Asa fœtida	1 gramme
Jaune d'œuf..........	n° 1.
Lait................	100 grammes.

F. s. a. un lavement.

Contre les vomissements. — A chaque tasse de lait ajouter une cuillerée à soupe de la *solution* :

Citrate de soude......	5 grammes.
Eau	300 —

Contre la toux. — Administrer par jour, 1 à 2 cuillerées à café de :

Sirop de codéine.....	100 grammes.

Pour débarrasser les bronches. — Prescrire toutes les heures, une cuillerée à café de la potion :

Benzoate de soude	2 grammes.
Terpine.............	0 gr,25
Sirop de tolu	30 grammes.
Infusion d'Hysope. q. s. p.	125 cc.

Contre la pyrexie. — Prescrire :

Antipyrine	0 gr. 60 à 1 gr.
Sirop simple	40 grammes.
Eau de tilleul	90 cc.

(1 cuillerée à café toutes les 2 heures au-dessous d'un an ; toutes les heures au-dessus).

F. s. a. (LEMANSKI).

Ou le lavement :

Antipyrine	1 gramme.
Bromhydrate de quinine	0 gr,40 .
Eau de tilleul	150 grammes.

F. s. a. un lavement.

On bien un suppositoire :

Bromhydrate de quinine............	0 gr,30
Phénacétine	ââ 0 gr,05
Antipyrine	
Beurre de cacao	2 grammes.

F. s. a. un suppositoire; n° 6.

EAU DE CARLSBAD ARTIFICIELLE

Bicarbonate de soude	1 gr,30
Bicarbonate de chaux	0 gr,30
— de magnésie	0 gr,16
Sulfate de soude	2 gr,40
Chlorure de sodium ..	1 gr,40
Eau	1000 grammes.

F. s. a.

CONTRE LES MÉTRORRAGIES

Prescrire X gouttes toutes les deux heures, du mélange suivant :

Teinture d'hydrastis canadensis	ââ 15 grammes.
Teinture de viburnum prunifolium.	

Ou bien, surtout en cas de ménopause, conseiller trois à quatre cuillerées à soupe par jour, de :

Teinture de viburnum prunifolium.	ââ 4 grammes.
Teinture d'hydrastis canadensis	
Elixir de garus.....	ââ 30 grammes.
Sirop thébaïque ...	
Eau de tilleul	

F. s. a. une préparation.

S'il y a de l'anémie, prescrire à chaque repas deux des pilules :

Tartrate ferrico-potassique...............	10 grammes.
Extrait de quinquina ..	4 —
— rhubarbe	4 —
— noix vomique ..	0 gr,50

F. s. a. cent pilules.

LA MÉDECINE AU PALAIS

Encore le zouave Jacob

Encore un bon point pour l'office de l'exercice illégal du syndicat des Médecins de la Seine. Le zouave Jacob, aujourd'hui âgé de 85 ans, a été condamné sur appel du parquet, à 100 francs d'amende et 200 francs de dommages-intérêts.

Considérant, dit notamment l'arrêt, qu'aux termes de l'article 16 de la loi du 30 novembre 1892, l'exercice illégal de la médecine consiste dans le fait par une personne non munie du diplôme de docteur en médecine, de prendre part habituellement, ou par une direction suivie, au traitement des maladies, sauf le cas d'urgence avérée ;

Que cet article n'exclut de la qualification légale du délit aucun mode de traitement, dès qu'il est habituel ou suivi :

Considérant que le sens du mot « traitement » est général et doit s'entendre de tout acte ou conseil tendant à la guérison ou à l'atténuation d'un état de malaise ou de maladie ; qu'ainsi entendu, tout traitement ne suppose pas nécessairement la prescription d'un régime ou d'un remède, qu'il ne suppose pas davantage la connaissance, par le prétendu guérisseur, de la nature de la maladie traitée...

Un parisien de Paris a plaisanté dans un de ses propos quotidiens, sur cette condamnation du zouave Jacob. Il pense que si l'on conseille un grog chaud, si l'on dégrafe une personne trop serrée, etc., on risque d'être accusé d'exercice illégal de la médecine.

L'excellent chroniqueur exagère. Il oublie, à dessein sans aucun doute, que toute intervention d'urgence est écartée textuellement, comme acte d'exercice illégal. Il oublie également que le délit d'exercice illégal implique l'*habitude* de le commettre.

Une anecdote. — Les réflexions spirituelles qu'a suggérées à Clément Vautel dans le *Matin* la condamnation du zouave Jacob pour exercice illégal de la médecine, nous remet en mémoire la jolie anecdote que rapporte Laurent Joubert et qui témoigne qu'à son époque, chacun se piquait de professer la médecine, tout comme aujourd'hui.

Il rapporte que le duc de Ferrare, Alphonse d'Este, mit un jour en propos familier de quel métier il y avait le plus de gens. Gonelle, fameux bouffon, dit qu'il y avait plus de médecins que de toute autre espèce et gage contre le duc son maître, qui rejetait cela bien loin, qu'il le prouverait dans vingt-quatre heures.

Le lendemain matin, Gonelle sort de son logis avec un grand bonnet de nuit et un couvre-chef qui lui bandait le menton, puis son chapeau par dessus et son manteau haussé sur les épaules. En cet équipage, il prend le chemin du palais par la rue des Anges. Le premier qu'il rencontre lui demande ce qu'il a. Il répond : une douleur enragée des dents. Eh ! mon ami, dit l'autre, je sais la meilleure recette du monde contre ce mal-là et la lui dit. Gonelle écrit son nom en ses tablettes, faisant semblant d'écrire la recette. A un pas de là, il en trouve 2 ou 3 ensemble, qui font semblable interrogation et chacun lui donne un remède. Il écrit leur nom, comme du premier. Et ainsi, poursuivant son chemin tout bellement du long de cette rue, il ne rencontre personne qui ne lui enseignât quelque manière différente l'une de l'autre, chacun lui disant que la sienne était bien éprouvée, certaine et infaillible. Parvenu à la basse cour du palais, le voilà environné de gens qui, après avoir entendu son mal, lui donnent forces recettes, que chacun disait être les meilleures du monde. Il les remercie et écrit leur nom aussi. Quand il entre dans la chambre du duc, son Excellence lui crie de loin. Eh ! qu'as tu Gonelle ? Il répond tout piteusement : mal de dents, le plus cruel qui fût jamais. Alors Son Excellence lui dit : Je sais une chose qui te fera passer incontinent la douleur, encore que la dent fût gâtée ; messire Antonio Mussa Brassavalo, mon médecin, n'en pratiqua jamais une meilleure, fais ceci et cela incontinent, tu seras guéri.

Soudain, Gonelle jette bas sa coiffure et son attirail, s'écriant : Vous aussi, Monseigneur, êtes médecin ; combien d'autres j'en ai trouvé, depuis mon logis jusqu'au vôtre, voici mon rôle, il y en a plus de 200 et je n'ai passé que par une rue. Je gage d'en trouver plus de 10.000, si je veux aller partout ; trouvez-moi autant de personnes d'autre métier. S. L.

Falsification du lait

Récemment une grande laiterie qui a ses dépôts en province a été condamnée, dans les personnes de ses directeurs et employés, à de la prison et à de fortes amendes, pour falsification de lait par *addition d'eau* et de *formol*.

L'expert a notamment déclaré que l'aldéhyde formique est un antiseptique dont l'injection répétée, même à doses minimes, a un fâcheux retentissement sur la digestion, surtout chez les nourrissons.

CHRONIQUE DES LIVRES

Jahreskurse für arztliche Fortbildung in zwolf Monatsheften. — (*J. F. Lehmann's Verlag*, München).

Ce nouveau journal de médecine a pour but de renseigner régulièrement chaque mois le public médical sur les progrès réalisés pendant l'année dans une branche déterminée des sciences médicales. L'ordre annoncé pour chaque mois est le suivant : En janvier : Biologie, physiologie et pathologie générales. — En février : Maladies des appareils circulatoire et respiratoire. — En Mars : Maladies de la digestion, de la nutrition et du sang. — En avril : Maladies des reins, des organes sexuels, de la peau. — En mai : Maladies nerveuses et psychiatrie. — En juin : Maladies des enfants. — En juillet : Obstétrique et gynécologie. — En août : Thérapeutique générale et physiothérapie. — En septembre : — Orthopédie et maladies des organes de la locomotion. — En octobre : Maladies infectieuses, hygiène et bactériologie. — En novembre : Chirurgie, accidents, médecine légale. — En décembre : Maladies des yeux, du nez, de la gorge, des oreilles.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'apparition de ce périodique allemand destiné à rendre certainement de grands services en mettant les médecins au courant de toutes les découvertes de l'année dans les principaux chapitres de la médecine. Nous nous proposons d'ailleurs un but analogue en France par la publication de nos numéros spéciaux mensuels de *Paris médical*. Nous rendrons compte chaque mois du contenu des fascicules de cette intéressante publication. J. Camus.

Précis de thérapeutique oculaire, par Curt Adam. Traduit de la 2e édition allemande, par le Dr Hahn. 1911. 1 vol. in-8, 300 pages, cart. (Hortala et Gitler, édit. à Paris).

Ce précis est surtout destiné au médecin praticien.

Il renferme sous un volume restreint les connaissances nécessaires au traitement des maladies des yeux.

Après une revue des médicaments les plus usités en ophtalmologie, après un aperçu des méthodes actuelles de diagnostic de la syphilis et de la tuberculose, l'auteur expose le diagnostic différentiel des principales maladies des yeux et leur traitement.

Les deux derniers chapitres se rapportent à la question des lunettes et aux blessures du globe, celles-ci envisagées surtout au point de vue des accidents du travail.

Cet ouvrage est destiné à rendre les plus grands services dans la pratique journalière ; il aura, j'en suis persuadé, autant de succès en France qu'en Allemagne ; il est rédigé d'une façon claire, concise, et M. Curt Adam a signalé d'une façon très heureuse, toutes les fois qu'il était nécessaire, les points délicats du traitement et les écueils de la thérapeutique.

H. Hillion.

J.-B. BAILLIÈRE et FILS, Éditeurs, 19, rue Hautefeuille, à Paris

Ouvrages sur la Physiothérapie

Electrothérapie, par le Dr Nogier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1909, 1 vol. in-8 de 528 pages, avec 251 figures, cart.................. **10 fr.**

La première partie du livre de M. Nogier est consacrée à l'*Electrotechnique:* courant galvanique ou courant constant, courant faradique, courant galvano-faradique, courants oscillatoires, électricité statique, franklinisation hertzienne, courants de haute fréquence. La deuxième partie est consacrée à l'*Electrophysiologie* et à l'action des divers courants. La troisième partie traite de l'*Electrodiagnostic*. Enfin la quatrième partie, qui comprend, à elle seule, la moitié du volume, expose l'*Electrothérapie clinique*, c'est-à-dire l'application de l'électrothérapie aux diverses maladies : maladies du système musculaire, du système nerveux et sensitif, du système articulaire et osseux, de l'appareil circulatoire, de l'appareil digestif, de l'appareil respiratoire, de l'appareil génito-urinaire, de la peau, des yeux, de la bouche, du nez, du larynx et de l'oreille.

Mécanothérapie, Rééducation, Jeux et Sports, Méthode de Bier, Hydrothérapie, par les Drs Fraikin, Grenier de Cardenal, Constensoux, Tissié, Delagenière, Pariset. 1909, 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 114 figures, cart.............................. **8 fr.**

Les Drs Fraikin et Grenier de Cardenal exposent la *Mécanothérapie*, son principe et son utilité, puis décrivent les appareils et indiquent les dosages des exercices.

Le Dr Constensoux expose les principes de la *rééducation motrice*.

Les *jeux et sports en thérapeutique* sont étudiés par le Dr Tissié.

La technique de la *méthode de Bier*, par stase hyperémique passive est exposée par le Dr Delagenière.

L'*hydrothérapie* traité par le Dr Pariset constitue la plus grande partie du volume : 1° action physiologique et technique des procédés hydrothérapiques ; 2° traitement des maladies par l'hydrothérapie.

Enfin le Dr Pariset donne l'exposé de l'état actuel de l'*aérothérapie* ; action physiologique et indications de l'*air comprimé* et des *injections d'air*.

Kinésithérapie, Massage, Mobilisation, Gymnastique, par les Drs Carnot, Dagron, Ducroquet, Nageotte-Wilbouchewitch, Cautru, Bourcart. 1909, 1 vol. in-8 de 559 pages, avec 356 fig., cart.......... **12 fr.**

M. Carnot étudie, d'abord, les *bases scientifiques de la Kinésithérapie et les lois de la Mécanomorphose*.

Après cette introduction générale, le *Massage* et la *Mobilisation* sont étudiés par le Dr Dagron dans leur technique générale, puis dans leurs applications aux différentes maladies : tout médecin transporte partout avec lui un instrument merveilleux, sa main, dont il ne tient qu'à lui de tirer de remarquables résultats thérapeutiques.

La *Gymnastique* est, elle aussi, une méthode puissante et simple dont le médecin ne tire pas toujours le parti qu'il pourrait, parce qu'il la connaît mal. Le Dr Ducroquet en fait un exposé très intéressant.

La *Kinésithérapie vertébrale*, traitée par Mme Nageotte, chargée de ce service à l'hôpital des Enfants-Malades, est la base même du traitement des déviations vertébrales. La *Kinésithérapie respiratoire* est le complément de la méthode précédente.

La *Kinésithérapie abdominale*, appliquée à l'estomac, à l'intestin, au foie, etc., provoque un stimulus mécanique dont bénéficient souvent ces organes. Elle est exposée par le Dr Cautru.

La *Kinésithérapie gynécologique*, traitée par le Dr Bourcart, modifie la statique et les conditions circulatoires du petit bassin : elle provoque parfois d'heureux changements en des cas que l'on aurait cru justiciables de la seule intervention sanglante.

La Pratique de l'hydrothérapie, par Simon Baruch, professeur d'hydrothérapie à Colombia University, édition française par le Dr G. Collet. 1910, 1 vol. in-8 de 739 pages, avec 74 figures.......... **16 fr.**

La première partie de cet ouvrage expose les effets physiologiques des opérations hydriatriques, tels que nous les font connaître les expériences du laboratoire et de la clinique. La seconde partie est consacrée aux applications pratiques de l'hydrothérapie. On y trouvera la description minutieuse de la technique de chaque procédé, complétée par des illustrations ; la discussion du mode d'action et l'exposé des indications thérapeutiques. On y trouvera ensuite l'étude du traitement hydrothérapique d'un certain nombre de maladies.

L'auteur s'est préoccupé tout particulièrement d'exposer la technique et le mode d'action de chaque procédé de façon à permettre au médecin praticien de *traiter ses malades à leur domicile*.

Le traitement hydriatrique des Maladies Mentales est exposé dans un chapitre spécial. Le praticien arrivera souvent à éviter à un malade atteint de troubles mentaux aigus un séjour dans un asile ou un internement pénible et coûteux, s'il suit exactement les indications qu'il trouvera dans ce chapitre.

Précis d'électrothérapie, par le Dr Bordier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. Préface du professeur d'Arsonval (de l'Institut). 2e *édition*, 1902, 1 vol. in-18 de 516 pages, avec 162 fig., cart..... **8 fr.**

Formulaire électrothérapique, par le Dr L.-R. Régnier, chef du service électrothérapique de l'hôpital de la Charité. 1 vol, in-18 de 255 pages, avec 34 figures, cart.. **3 fr.**

Guide d'électrothérapie gynécologique, par le Dr Albert-Weil. 1900, 1 vol. in-18 de 292 pages, avec 34 figures, cart.. **3 fr.**

L'Ionothérapie électrique, par les Drs Delherm, ancien interne des hôpitaux de Paris, et A. Laquerrière, lauréat de l'Académie de médecine. 1908. 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 14 figures, cart............ **1 fr. 50**

La Fulguration, sa valeur thérapeutique, par le Dr A. Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-18 de 96 pages, avec figures, cart.............................. **1 fr. 50**

Le Massage, par le Dr Georges Berne, ancien interne, lauréat des hôpitaux de Paris, 4e *édition*. 1908, 1 vol. in-18 de 414 pages, avec 151 figures............ **5 fr.**

Atlas de Radiographie de l'homme normal, par le Dr Grashey. Edition française par les Drs Béclère et Jaugeas. 1908, 1 vol. gr. in-8 de 108 pages, avec 97 planches, cart.............................. **20 fr.**

C'est au médecin inexpérimenté dans la lecture des images de Röntgen que cet atlas doit servir de guide. Ces planches serviront aussi à celui qui ne fait qu'occasionnellement des radiographies chirurgicales, sans disposer d'une grande collection. Pour l'enseignement, les images normales ont d'autant plus de valeur que, dans les cliniques chirurgicales, ce sont des images pathologiques qui circulent incessamment et, pour les étudiants inexpérimentés, le langage de ces dernières est souvent difficilement compréhensible, si une image normale et sa description détaillée ne leur servent point d'interprètes.

Atlas de Radiographie chirurgicale, par le Dr Grashey. Edition française par le Dr Nogier. 1910, 1 vol. gr. in-8 de 138 pages, avec 80 figures, contenant 240 figures et 65 schémas, cart.................. **20 fr.**

L'*Atlas de radiographie chirurgicale* renferme toute une série de cas d'autant plus intéressants que les radiographies ont été contrôlées par de nombreuses interventions chirurgicales. Les clichés ont été reproduits en vraie grandeur pour plus de clarté. De courtes notices tirées de l'histoire des malades et des interprétations très précises accompagnent chaque planche.

C'est avec un très réel profit que le médecin et le chirurgien parcoureront cet ouvrage. Ils y retrouveront bien des fois des cas semblables à ceux qu'ils auront eu l'occasion de voir eux-mêmes. On y trouvera l'exposé des travaux français les plus récents, comme aussi le résultat des observations personnelles du Dr Nogier.

La Radioscopie clinique de l'Estomac normal et pathologique, par les Drs Cerné, professeur à l'Ecole de médecine de Rouen, et Delaforge, chef de Clinique à l'Ecole de médecine de Rouen. 1908, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 21 figures, cart....... **1 fr. 50**

Les Courants de haute fréquence et la d'Arsonvalisation, par les Drs Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine, et Turchini, préparateur à la Faculté de médecine. 1910, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec figures, cart.................. **1 fr. 50**

La Pratique des Exercices physiques, Gymnastique, Jeux et Sports, par Henri Hænig, professeur de gymnastique au Lycée Henri IV. 1910, 1 vol. in-16 de 350 pages, avec 160 fig., cart............ **4 fr.**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 9 figures, cart.. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des Affections thoraciques non tuberculeuses, par le Dr Béclère. 1901, 1 vol. in-16 de 93 pages, avec 10 figures, cart.............................. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des Maladies internes, par le Dr Béclère. 1904, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 20 figures, cart.... . **1 fr. 50**

NOUVELLES

Hommage à M. Portes. — Le corps médical tout entier de l'hôpital Saint-Louis, les amis et les élèves de M. Portes, pharmacien de l'établissement, admis à la retraite le 1er janvier, se sont réunis dans les salons Marguery au nombre de 80 sous la présidence de M. Mesureur, pour lui adresser, à la fin de sa carrière administrative, le témoignage de leur affectueuse sympathie.

A l'issue de banquet, MM. Balzer, au nom du corps médical, Mérillon, avocat général à la cour de cassation, au nom des amis, Boneour, au nom des élèves, et Léger, son successeur, ont retracé en termes émus et élevés la carrière du savant, de l'ami, et du maître. M. Mesureur a rendu un juste hommage aux travaux de M. Portes.

Assistaient au banquet : MM. Balzer, Brocq, Gaucher, Thibierge, Darier, Hallopeau, Danlos, Nélaton, Rochard, Beurnier, Rieffel, Jules Renault, Ombredanne, Gastou, Héret, Mérillon, Chassaing, Van Brock, Mijey, Béhal, Patain, etc.

Orchestre médical de Vienne. — Cette société musicale, qui est antérieure à l'*Orchestre médical de Paris*, rivalise avec ce dernier pour les fêtes de bienfaisance. C'est ainsi que le 5 février, c'est-à-dire presque en même temps que celui de Paris, l'orchestre médical de Vienne a donné un concert au profit de la veuve et des orphelins laissés par un des sociétaires. Il y eut le concours d'artistes de l'Opéra de Vienne et de divers virtuoses les plus renommés. La fête fut favorisée dans son organisation par un Comité de dames, de tous les professeurs de la Faculté de médecine.

Musée de la tuberculose. — Il vient de s'ouvrir à Berlin une exposition municipale de la tuberculose qui présente des éléments d'intérêt très vifs, notamment des préparations montrant les progrès de la tuberculose dans les diverses parties du corps humain, préparations faites sous la direction de chefs de service de la Charité et autres grands hôpitaux berlinois.

Un musée d'hygiène. — Paris va avoir bientôt un musée d'hygiène digne de ce nom, car on ne saurait tenir pour tel cet établissement que la Ville possède à La Villette, et qui est si abandonné que les salles qui le composent sont vides ou à peu près.

C'est dans les locaux de l'ancien presbytère de l'église Saint-Leu, boulevard Sébastopol, que l'on va installer le nouveau musée. Il comprendra sept sections bien distinctes, où seront exposées, sous les espèces soit de modèles réduits, soit de photographies avec notices à l'appui, les diverses parties de l'art de l'hygiène. Une bibliothèque dont le fond est déjà constitué par la collection de Durand Claye y sera jointe ainsi qu'une salle de conférences et un laboratoire.

Des cartes pour visiter le musée seront mises à la disposition du public et l'inauguration des nouvelles collections aura lieu vers le printemps prochain.

Le Codex et les colonies. — Par décret, le Codex est obligatoire dans les colonies françaises. Un délai d'une durée maximum de six mois pourra être accordé aux intéressés, par arrêté du chef de la colonie, pour se conformer aux prescriptions de la nouvelle pharmacopée.

Le rapport adressé au Président de la République par le ministre des Colonies, pour justifier la nécessité de ce décret, contient ce passage :

Les médicaments délivrés, dans la métropole, soit aux particuliers par les pharmaciens, soit aux pharmaciens par les maisons de droguerie, devront être conformes aux prescriptions de la nouvelle pharmacopée. Il en résulte que tous les médicaments expédiés de France pour les colonies, postérieurement à cette date, seront préparés d'après les règles du formulaire officiel ».

Congrès de la peste. — Le gouvernement russe a autorisé la convocation à Irkoutsk, le 26 février, d'un Congrès contre la peste.

Les mesures contre la peste. — Le service de santé à Marseille prend de rigoureuses mesures pour que la propagation des épidémies d'Extrême-Orient ne vienne contaminer le port. Tous les navires venant des régions suspectes sont l'objet, au lazaret du Frioul, de visites sévères. Ces courriers ne sont autorisés à pénétrer dans le port qu'après l'accomplissement de tous les règlements sanitaires.

La peste en Chine. — Le gouvernement chinois a transmis aujourd'hui aux légations une invitation aux gouvernements étrangers d'envoyer des experts pour coopérer à des recherches scientifiques sur la peste, ses causes et les méthodes préventives à employer contre elle. La Chine offre de supporter toutes les dépenses à partir de l'arrivée des savants en Mandchourie.

Les médecins des légations déclarent que l'épidémie est la plus violente que le monde ait jamais vue. Tous les cas de peste enregistrés jusqu'ici ont été mortels. L'épidémie actuelle diffère des précédentes, en ce sens que ses caractéristiques sont entièrement pneumoniques et septicémiques, sans trace de bubonisme. La rapidité de sa diffusion est démontrée par le nombre des provinces au sud de la Grande Muraille qui sont déjà infectées, en dépit des quarantaines sanitaires. Tout trafic a été arrêté sur la ligne du chemin de fer de Tien-Tsin à Pukow.

(*New-York Herald.*)

Faculté de médecine de Paris. — PRIX DÉCERNÉS POUR L'ANNÉE 1910. — *Prix Corvisart* (médaille de vermeil et 400 francs). — Le prix est accordé à M. Demoulin (de Paris).

Prix Béhier (1 800 francs). — Le prix est décerné à M. Francis Dunan (de Paris).

Prix Saintour (3 000 francs). — Le prix est attribué à M. le Dr Marcel Piuard (de Paris).

Prix Montyon (700 francs). — Le prix est accordé à Mme Tinel-Giry (de Paris) pour son travail sur l'épidémie de polio-myélite dans la région parisienne (1909-1910).

Prix Lacaze (10 000 francs). — Le prix est attribué à MM. les Drs Lemierre et Abrami (de Paris) pour leur travail sur la fièvre typhoïde.

Prix Jeunesse (hygiène) (1 500 francs). — Le prix est décerné à M. le Dr Langlois (de Paris) pour ses recherches sur les conditions physiologiques du travail dans les mines.

Le Dr Mesny, médecin-major des troupes coloniales à Tien-Tsin, dont on connait la mort héroïque au milieu des pestiférés de Moukden, était un professionnel du dévouement. En juin dernier, il avait déjà reçu la médaille d'argent des épidémies pour sa belle conduite dans des circonstances antérieures.

Le gouvernement chinois a offert un don à la famille de M. Mesny, mort victime de son dévouement, avec l'expression de sa reconnaissance et de son admiration pour le courage des Européens.

Héroïsme d'un médecin. — D'après les journaux russes : « Invité par les autorités chinoises à aller combattre la peste à Foudziadian, le docteur Ménier, qui dirigeait l'école de médecine chinoise de Tien-Tsin, où il était professeur, s'était consacré à cette tâche avec une complète abnégation. La fatalité voulut que la contagion l'atteignît dès le premier jour. Ayant diagnostiqué la maladie sur lui-même, le docteur Ménier fit preuve d'une admirable maîtrise de soi-même. Afin de ne pas exposer la vie de ses collègues, il demanda lui-même une voiture, sortit de sa chambre après s'être enveloppé dans un drap imbibé d'une solution de sublimé et se rendit au baraquement des pestiférés.

« Arrivé au baraquement, le docteur Ménier déclara qu'il serait mort dans deux jours, et demanda qu'on avisât sa famille de son décès. »

Société Belge de Physiothérapie. — Il vient de se fonder une Société Belge de Physiothérapie. Le bureau est ainsi constitué :

Président : professeur R. Verhoogen, de l'Université de Bruxelles; Vice-présidents : Drs De Nobele et Gunzburg; Secrétaire général : Dr Wybauw, avenue Ad. Derneux, 51 à Bruxelles; Secrétaires-adjoints : Drs de Keyser et Le Dent; Trésorier : Dr Letilion; Bibliothécaire : Dr Dumont.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Die Immunitatswissenschaft Eine Kurz gefasste Ubersicht über die Immunothérapie und-diagnostik für praktische Arzte und Studierende, von Dr Hans Much, 1911, 1 vol. gr. in-8, de 260 pages avec figures. Broché M. 7 fr. 20. Relié M. 8 fr. (*Stuber's Verlag*, à Wurzburg).

Les maladies de l'estomac, par le Dr J. Vires. 1911, 1 vol. in-12 de 325 pages, cartonné. *Coulet et fils et Masson et Cie*, Montpellier et Paris.

Éléments d'anatomie pathologique, par le Dr L. Bériel, chef des travaux d'anatomie pathologique à la Faculté de Lyon, médecin des hôpitaux. Un volume in-8 carré de 564 pages, avec 232 fig. dessinées par l'auteur. Prix, cartonné, 10 fr. (*G. Steinheil*, éditeur, Paris.)

Mensurations de l'appareil locomoteur, par De Munter et Le Dent, gr. in-8, 72 pages avec 4 pl. et fig. 2 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, à Paris).

Les morts mystérieuses de l'histoire, par le Dr Cabanès, Paris 1911, 1 vol. in-18, de 443 pages, 30 figures, 3 fr. 50 (*Albin Michel*, à Paris).

Origine sanguine des pneumonies et broncho-pneumonies, par M. le Dr Edouard Joltrain, Paris 1911, 1 volume in-8 de 232 pages, 10 figures, 4 fr. (*Asselin et Houzeau*, à Paris).

LA VIE MÉDICALE

Faculté de médecine de Paris. — *Stage hospitalier.* — Classement des stagiaires pour le 2e semestre 1910-1911. Le choix des Services Hospitaliers pour la période comprise entre le 1er *Mars* et le 30 *Juin* 1911, aura lieu les Mardi 14, Mercredi 15, Jeudi 16 Février 1911, à 8 heures du matin, dans le Petit Amphithéâtre de la Faculté. MM. les élèves seront appelés à choisir par lettre de convocation individuelle.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HÔPITAUX. — Le jury est provisoirement composé de MM. Guinon, Chauffard, Rénon, Laffitte, Méry, Renault (A.), Oulmont, Achard, Bruhl, Béclère, Roger et Broca.

Candidats. — 1. MM. Chiray, Tanon, Voisin, Moutier, Gérandel, Merklen, Gaultier, Crouzon, Agasse-Lafont, Léri,

11. Tixier, Du Castel, Esmein, Trémolières, Lemaire, Babonneix, Ramond, Villaret, Comte, Lippmann,

21. Paris, Salomon, Beaufumé, Malloizel, Fiessinger, Gougerot, Darré, Paisseau, Detot, Grenet,

31. Rostaine, Lemierre, Milhit, Le Sourd (Louis), Laubry, Degny, Audistère, Lévi, Nattan, Laederich,

41. Camus, Lemaire, Herscher, Weill-Hallé, Vitry, Ferrand, Ribadeau-Dumas, Sézary, Norero, Giroux,

51. Jomier, Touchard, Feuillié, Balthazard, Fouquet, Brulé, Civatte, Israels de Jong, Nathan-Larrier, Lortat-Jacob,

61. Boidin, Louste, Rosenthal, Monier-Vinard, Ferrand, Pagniez, Faroy, Rendu, Faure-Beaulieu, Génevrier,

71. Bigart, Dreyfus-Rose, Armand Delille, Bory, Claude, Bergeron, Halbron, François, Verliac, Boudon,

81. Lévy, Gy, Claret, Legroux, Harvier, Froin, Vincent, Courcoux, Bloch, Baudoin,

91. Lejonne, Lian, Ambard, Rivet, Roussy, Ameuille, Philibert, Appert, Aubertin, Lhermithe,

101. Renaud.

RÉSULTATS DU CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Internes titulaires :* MM. 1, Girard ; 2, Vallery-Radot (P.) ; 3, Leblanc ; 4, Gouverneur ; 5, Bergeret ; 6, Vielle ; 7, Paley ; 8, Quénu ; 9, Delivet ; 10, Couinaud ; 11, Richard ; 12, Durand ; 13, Miégevile ; 14, Françon ; 15, Rudelle ; 16, Dubois (R.) ; 17, Godlewski ; 18, Rousseau (F.) ; 19, Mignot ; 20, Gatellier ; 21, Théry (F.) ; 22, François ; 23, Thiers ; 24, Rouillard ; 25, Prigent ; 26, Ducastaing ; 27, Chatelin ; 28, Broussolle ; 29, Petit-Dutaillis.

30, Thouvenin ; 31, Colombe ; 32, Buc ; 33, Weber (G.) ; 34, Kœchlin ; 35, Nadal ; 36, Pierret ; 37, Jacquet ; 38, Sourdille ; 39, Monod (R.) ; 40, Mossé ; 41, Legrain ; 42, Dufour ; 43, Bonnet (E.) ; 44, Besset ; 45, Vaudescal ; 46, Monbrun ; 47, Bloch (R.) ; 48, Gautruche ; 49, Tzanck ; 50, Héricourt ; 51, Bruel ; 52, Le Maux ; 53, Cassard ; 54, Latil ; 55, Coppin ; 56, Mairesse ; 57, Bontemps ; 58, Lœvy ; 59, Bouquier ; 60, Meaux Saint-Marc ; 61, Dutheillet de Lamothe ; 62, Dupradeau ; 63, Hischmann ; 64, Peruet ; 65, Mlle de Pfeffel ; 66, Delort.

Internes provisoires. — MM. : 1, Plaisant (E.) ; 2, Krebs ; 3, Avezou ; 4, Butin ; 5, Vinay ; 6, Goret ; 7, Mlle Peltier ; 8, MM. Lamarre ; 9, Barat ; 10, Mlle Athanasiu ; 11, M. Clap ; 12, Mlle Leven ; 13, MM. Bouttier ; 14, Netter (R.) ; 15, Paraf ; 16, Lévy ; 17, Barthelemy ; 18, Baudoin ; 19, Achar (P.) ; 20, Durœux ; 21, Maréchal ; 22, Haguenau ; 23, Duter ; 24, Moriez ; 25, Mlle Landesmann ; 26, MM. Bel ; 27, Charrier ; 28, Marcorelles ; 29, Bardon ;

30, Desaux ; 31, Bonnet (F.) ; 32, Libert ; 33, Fitte ; 34, Escallier ; 35, Monod (A.) ; 36, Larroque ; 37, Alexandre ; 38, Lucas-Championnière ; 39, Mlle Blanchier ; 40, MM. Frette ; 41, Michel ; 42, Brouet ; 43, Schoofs ; 44, Rouffignac ; 45, Marchak ; 46, Mlle Pouzin ; 47, MM. Lefranc (V.) ; 48, Hertz ; 49, Lévi-Franckel ; 50, Lecerf ; 51, Hartemann ; 52, Pimpaneau ; 53, Ribo ; 54, Angot ; 55, Dubois (J.) ; 56, Colleville ; 57, Trifaud ; 58, Barety ; 59, Gulfucci ; 60, Bailleul et les candidats ayant obtenu 30 et 29 points.

RÉCOMPENSES. — Le prix est attribué à M. Girard ; l'accessit à M. Vallery-Radot ; la 1re mention honorable à M. Leblanc ; la 2e mention honorable à M. Gouverneur.

Ecoles de médecine. — ANGERS. — M. Rousseau est nommé prosecteur. — M. Siraudeau est nommé aide-prosecteur.

Après concours, M. Vincent est nommé préparateur et M. Raby aide-préparateur de chimie.

AMIENS. — Un congé, du 1er janvier au 30 décembre 1911 est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Bernard, professeur de clinique médicale.

M. Courtellemont, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est chargé, du 1er janvier au 30 décembre 1911, d'un cours de clinique médicale.

ROUEN. — Un concours s'ouvrira le 6 mars 1911, devant la Faculté de médecine de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'École de médecine de Rouen.

Le registre d'inscription sera clos deux mois avant l'ouverture dudit concours.

ÉCOLE DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE. — M. le médecin-major de deuxième classe Lévy (de l'hôpital militaire de Toulouse) est nommé répétiteur (médecine légale, thérapeutique et hygiène) à l'école du service de santé militaire.

Ministère de l'intérieur. — La médaille des épidémies en bronze est décernée à MM. les Drs Baratier (de Jeugny) ; Petit (d'Asnières) ; Gosselin (d'Argenteuil) ; Vidal, médecin sanitaire maritime.

MM. Baufle, Champounois, Cléret, Riberol, Saint-Girons, Virenque, internes des hôpitaux de Paris.

MM. Capdevile, Hutinel (Jean), Imbert, Mlle Lévy, M. Pougaud, externes des hôpitaux de Paris.

MM. Boissan et Poissou, étudiants en médecine à Paris.

M. Huchard (Camille), préparateur à l'Institut Pasteur.

— Une médaille d'argent pour services exceptionnels rendus à l'Assistance publique est décernée à M. le Dr Leroy (de Constantine).

Une médaille de bronze est décernée à M. le Dr Gérard (de Bougie).

Concours pour la nomination à dix places de médecins de l'assistance médicale à domicile. — Ce concours sera ouvert le lundi 13 mars à midi, à la Salle des Concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, no 49. MM. les Docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (*service du personnel*), de dix heures à trois heures, jusqu'au samedi 28 février inclus.

Médecins coloniaux. — Un concours pour 8 places de médecins de colonisation sera ouvert le 13 février prochain à Alger. Pour renseignements, s'adresser au Gouvernement de l'Algérie.

Mariages. — M. Bernard du Souich, fils du docteur et Mlle Marie du Fayet de la Tour. — M. Leborgne, avocat à la Cour d'appel et Mlle Denise Rudet, fille du médecin principal de 1re classe en retraite, officier de la Légion d'honneur (Rennes). — M. Georges Jay, ingénieur, et Mlle Marie Chabert, fille du Docteur.

Nécrologie. — Sœur Sainte-Léonie, supérieure de l'hôpital Auban-Moët à Epernay. — Dr Alaux, médecin-dentiste. — Le Dr G. Schlemmer, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Paris, médecin au Mont Dore depuis de longues années, auteur de travaux justement estimés sur les maladies des voies respiratoires et notamment sur l'asthme ; ses qualités d'homme et de médecin lui avaient attiré de nombreuses et fidèles amitiés. — Dr Kelsch, membre de l'Académie de médecine, médecin inspecteur en retraite, directeur de l'Institut de vaccine, commandeur de la Légion d'honneur. — Dr Michel, décédé à Kharbine, victime de la peste. — Dr Alfred Martin, chevalier de la Légion d'honneur, mort subitement en traversant le Pont-Neuf. — Dr Grangé (d'Ay)

SOMMAIRE du N° 9

SOMMAIRE du N° 10, consacré à la PHYSIOTHÉRAPIE

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi, 11 février à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur les albuminuries bénignes et la débilité rénale* par le Dr CASTAIGNE. — Samedi, 18 février. *Leçon clinique sur deux cas de maladie de Raynaud.* Les Mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

Faculté de Médecine de Paris. — *Exercices pratiques réglementaires de médecine opératoire.* — 1° A l'École pratique, sous la direction de M. le Professeur HARTMANN et de M. LECÈNE, Agrégé, Sous-Directeur des Travaux de médecine opératoire ;

2° A l'Amphithéâtre d'anatomie des Hôpitaux (rue du Fer-à-Moulin, n° 17), sous la direction de M. Pierre SEBILEAU, Agrégé, Directeur des Travaux scientifiques dudit Amphithéâtre.

Les exercices pratiques réglementaires de Médecine opératoire commenceront :

1° A l'École pratique de la Faculté, le *mercredi* 1er *mars* 1911 (à 1 heure) ;

2° A l'Amphithéâtre d'Anatomie des Hôpitaux, le *vendredi* 3 *mars* 1911 (à 2 heures).

Ces exercices sont obligatoires pour les élèves Docteurs de 3e année, en vue de la 12e inscription.

Les élèves en cours irrégulier d'études, pourvus de 10 inscriptions au moins, pourront être autorisés à y prendre part.

Conditions d'admission. — 1° Les élèves docteurs de 3e année seront inscrits sur la présentation de la quittance à souche constatant le paiement des droits afférents à l'inscription de Janvier 1911 (10e inscription), et la carte d'immatriculation ;

2° Les élèves en cours irrégulier d'études, pourvus de 10 inscriptions au moins, devront obtenir préalablement l'autorisation du Doyen. A cet effet, ils déposeront leur demande écrite au Secrétariat de la Faculté, où il leur sera donné connaissance des conditions spéciales qu'ils auront à remplir ;

3° Les élèves en cours régulier d'études devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté (Guichet n° 2 *bis*), de midi à 3 heures, jusqu'au 25 février inclus. — Après cette dernière date, nul ne pourra être admis. — Des lettres de convocation seront adressées au domicile des étudiants.

Faculté de Médecine de Paris. — *Exercices opératoires.* Sous la direction de M. Pierre SEBILEAU, agrégé, Directeur des Travaux de médecine opératoire. — *Premier Cours.* — M. le Dr ROUX, prosecteur, fera, à l'Amphithéâtre d'Anatomie des Hôpitaux, sa première démonstration de Chirurgie opératoire, le *vendredi* 3 *mars* 1911, à 2 heures précises, Pavillon n° 1.

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

DU 11 AU 18 FÉVRIER

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 13 *Février.* — Médecine opératoire (1re série), École pratique : MM. Segond, Mauclaire, Grégoire. — (2e série), École pratique : MM. Delbet Legueu, Branca. — 1er Oral : MM. Nicolas, Aug. Broca, Mulon. — 2e : MM. Gautier, Macaigne, Jean Camus. — 3e Oral (Pemière partie), MM. Hartmann, Retterer, Guéniot. M. Zimmern, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Lejars, Ombrédanne. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série) : Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Pierre Duval, Proust. M. Marcel Labbé, suppléant.

Mardi 14 *Février.* — Médecine opératoire (1re série), École pratique : MM. Quénu, Lecène, Lenormant. — (2e série), École pratique : MM. Auvray, Rouvière, Chevassu. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e Oral (Première partie) (1re série) : MM. Pozzi, Demelin, Morestin. — 3e Oral (Pemière partie) (2e série) : MM. Ribemont-Dessaigues, Retterer, Terrien. M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Hutinel, Claude, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gilbert, Carnot, Rathery. M. Gougerot, suppléant. — 5e Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier ; MM. Bar, Brindeau, Jeannin, M. Tiffeneau, suppléant.

Mercredi 15 *Février.* — 2e : MM. Gariel, Mulon, Jean Camus. — 3e Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, André Jousset, Lœper. — 4e MM. Pouchet, Macaigne, Laignel-Lavastine ; M. Desgrez, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Kirmisson, Lejars, Proust. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Aug. Broca, Mauclaire, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Pierre Marie, Marcel Labbé, André Léri. — 5e (Deuxième partie), (2e série), Laënnec : MM. Widal, Sicard, Léon Bernard ; M. Tiffeneau, suppléant.

Jeudi 16 *Février.* — Médecine opératoire (1re série), École pratique, MM. Pozzi, Lecène, Rouvière. — (2e série), École pratique : MM. De Lapersonne, Grégoire, Okinczyc. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Balthazard, Nicloux. — 2e : MM. Prenant, Langlois, André Broca. — 3e Oral (Première partie) (1re série) : MM. Bar, Morestin, Lenormant. — 3e Oral (Première partie) (2e série) : MM. Retterer, Brindeau, Chevassu. — 3e Oral (Première partie) (3e série) : MM. Thiéry, Jeannin, Anselme Schwartz. — 3e Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Castaigne, Brumpt ; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 17 *Février.* — Médecine opératoire (1re série), École pratique : MM. Reclus, Mauclaire, Grégoire. — (2e série), École pratique : MM. Hartmann, Aug. Broca, Branca. — 3e (Deuxième partie) : MM. Pierre Marie, Desgrez, Macaigne. — 2e : MM. Gariel, Mulon, Jean Camus. — 4e : MM. Widal, Marfan, Laignel-Lavastine. M. Zimmern, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Legueu, Proust. — 5e (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Guillain, suppléant. — 5e Obstétrique (Première partie) : Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Lequeux ; M. André Léri, suppléant.

Samedi 18 *Février.* — Médecine opératoire (1re série), École pratique : MM. De Lapersonne, Rouvière, Anselme Schwartz. — (2e série), École pratique : MM. Quénu, Lecène, Okinczyc. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Desgrez. — 3e Oral (Première partie) (1re série) : MM. Bar, Morestin, Terrien. — 3e Oral (Première partie) (2e série) : MM. Retteter, Demelin, Chevassu ; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série) Beaujon : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. — 5e Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Gougerot, Rathery. — 5e Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaigues, Briudeau, Jeannin ; M. Roussy, suppléant.

THÈSES

Mercredi 15 *Février*, à 1 heure. — M. PORCHERON : De l'épithélioma cutané développé sur des dermatoses préexistantes ; MM. Gaucher, Marfan, Guillain, Gougerot. — M. DESCUBES : Contribution à l'étude de l'entéro-colite dysentériforme ; MM. Marfan, Gaucher, Guillain, Gougerot. — M. TISSIER : L'appareil digestif dans la scarlatine, MM. Marfan, Gaucher, Guillain, Gougerot. — M. PLOTKIN : Des principaux procédés utilisés pour la cure radicale des hernies crurales ; MM. Reclus, Legueu, Pierre Duval, Zimmern. — M. MOYRAND : Contribution à l'étude de la pyélotomie comme traitement de la lithiase rénale ; MM. Reclus, Legueu, Pierre Duval, Zimmern. — M. GOUHOT : De l'air chaud dans la thérapeutique des maladies des voies génito-urinaires chez l'homme et chez la femme ; MM. Reclus, Legueu, Pierre Duval, Zimmern. — M. DINANIAN : Un nouveau procédé d'anus iliaque dans le cancer du rectum. Opération de Reclus ; MM. Reclus, Legueu, Pierre Duval, Zimmern. — M. BOUDOL : Résections partielles du foie ; MM. Segond, Delbet, Hartmann, Branca. — M. SAISSI : Essai sur la réduction non sanglante des fractures diaphysaires des os de la jambe ; MM. Segond, Delbet, Hartmann, Branca. — M. PARIS : La cloison nasale. Les déviations et leur traitement ; MM. Delbet, Segond, Hartmann, Branca. — M. FAYET : La lithotritie. Étude critique basée sur 78 observations dont 68 inédites ; MM. Hartmann, Segond, Delbet, Branca.

Jeudi 16 *Février*, 1 heure. — M. BASCOUL ; Hyperesthésies systématisées et troubles connexes dans la tuberculose pulmonaire ; MM. Debove, Ribemont-Dessaigues, Achard, Rathery. — M. DENIAU : Contribution à l'étude de la paralysie alcoolique ; MM. Ribemont-Dessaigues, Debove, Achard, Rathery. — M. ALBERTIN : Le corps thyroïde et le rhumatisme articulaire aigu ; MM. Achard, Debove, Ribemont-Dessaigues, Rathery. — M. GIRAUD : De certaines manifestations dysermiques chez les tuberculeux soumis au repos et suralimentés ; MM. Achard, Debove, Ribemont-Dessaigues, Rathery.

VARIÉTÉS

Le Dr FRANÇOIS DES COSTILS a fait paraître (1) un élégant recueil de sonnets qu'il a composés, de 1904 à 1910, et dont il a fait trois parts: *Soirs d'automne, Amertumes, Tendresses.* L'ensemble respire un souffle de mélancolie, parfois frissonnante comme dans le sonnet suivant :

MOURIR

Être las... s'endormir un bel après-midi,
Loin du fracas hurlant des villes détestées
A l'ombre murmurante et jaune des futaies
Où le vent se tamise en un souffle attiédi.

Mépriser le labeur quotidien et maudit,
Sentir s'évanouir les dernières idées,
Tendre à la mort joyeusement ses mains ridées
Et souder le néant d'un regard alourdi.

N'être plus rien qu'un souvenir que l'on efface,
Un regret fugitif qui ride la surface
D'un songe, et qu'un seul jour a bientôt affaibli.

Se reposer enfin dans le sommeil ultime,
Sarcophage hautain ou charogne anonyme,
Le cœur rongé des vers mais l'âme dans l'oubli.

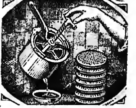
(1) Dr FRANÇOIS DES COSTILS, *Sonnets* (1904-1910), chez G. Steinheil, éditeur, Paris, 1910.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

ZOMOTHÉRAPIE PRATIQUE

Dans les conditions de la pratique courante, la grosse difficulté de la méthode zomothérapique réside dans l'obtention économique et hygiénique d'un suc musculaire frais.

Le grand Larousse mensuel illustré n° 27, sous le nom de *Presse zomothérapique* décrit un système très pratique breveté (Presse A. Petit).



Avec cet appareil, point n'est besoin d'entourer la viande crue de linges, de la hâcher, ou de la faire macérer au préalable dans l'eau.

Les tranches de viande crue sont réparties entre une série de disques cannelés et perforés. On obtient ainsi sans effort et à froid, un suc rosé, clair, vivant et abondant (50 p. 100 environ).

Les malades ont le gros avantage de pouvoir consommer ce suc dès son extraction, soit pur, sucré ou additionné de sirop de groseilles, etc., etc.

L'HYGIÈNE DANS LES ÉCOLES

Pour l'hygiène scolaire. — Au temps où nous vivons, seuls les individus groupés en masses compactes et résolues ont chance de faire aboutir leurs revendications les plus légitimes. Ainsi les enfants de nos écoles ont besoin d'air et d'exercice, mais ils sont trop petits pour se syndiquer ; c'est donc aux adultes, conscients de leurs devoirs envers leur faiblesse, à réclamer pour eux ; et dans ce but, pères et mères de famille, universitaires et professeurs libres, médecins des villes et des campagnes se sont groupés pour constituer *la ligue française pour l'hygiène scolaire.*

Cette ligue fondée en 1902 par les Drs Paul LE GENDRE et Albert MATHIEU est aujourd'hui en pleine prospérité.

Le congrès international d'hygiène scolaire tenu à Paris au commencement du mois d'août fut son œuvre, et ce fut aussi un grand succès pour elle. Il eut pour résultat d'attirer l'attention du grand public sur les inconvénients que présente l'organisation actuelle du régime scolaire pour des enfants et des jeunes gens en voie de développement. Quinze cents membres prirent part à ce Congrès et nous sommes heureux et fiers de constater que l'élément médical prédominait.. l'élément médical, mais non malheureusement l'élément français.

Comme le disait très justement le président de la ligue, le Dr Alb. MATHIEU : « Le Congrès fut une grande leçon donnée par les étrangers aux Français ». Un tiers seulement des congressistes étaient nos nationaux, alors qu'en Allemagne en 1904, en Angleterre en 1907, les proportions étaient renversées ; plus des deux tiers des membres étant de nationalité allemande ou anglaise.

Est-ce à dire que les étrangers, et nos voisins en particulier, prennent plus à cœur, que nous, les questions d'hygiène de l'enfance? Nous ne saurions le croire. Et s'il en était ainsi, la nécessité d'une ligue pour l'hygiène scolaire se ferait d'autant plus sentir. Pour créer une génération robuste, il faut secouer les torpeurs administratives qui trouvent que « tout est pour le mieux, dans les meilleures des classes. » Ce devoir incombe plus particulièrement à ceux qui sont compétents en matière d'hygiène, aux médecins ; et c'est pourquoi nous faisons appel à leur concours et à leur obole.

La ligue compte déjà d'ailleurs d'importants succès à son actif. C'est grâce à son intervention que la ville de Paris est sur le point de réaliser son programme d'inspection médicale des écoles ; grâce à elle, qu'un projet de loi est déposé devant le Parlement pour l'obtention de cette même inspection dans toute la France.

La *Ligue française pour l'hygiène scolaire* fait un pressant appel à tous ceux qui partagent ses idées, ses craintes et ses espoirs. Son programme est assez large et assez libéral pour que tous l'acceptent, quelles que soient leurs opinions philosophiques, politiques et religieuses.

L'union de toutes les bonnes volontés peut se faire par l'intermédiaire de la L. F. H. S. qui offre l'avantage d'avoir pris contact avec le monde universitaire, avec le groupe puissant de l'alliance d'hygiène sociale et avec les associations analogues de l'étranger.

La ligue plaide pour la santé de la jeunesse. Cette cause est la plus belle et la plus juste de toutes, mais pour être gagnée, elle a besoin de défenseurs nombreux et décidés (1).

G. SCHREIBER.

(1) Prière d'envoyer les adhésions au secrétaire général de la Ligue, Dr MOSNY, 8, rue de Berry, Paris (VIIIe).
La Ligue se compose de :
1° Membres actifs payant une cotisation minima de 5 fr. (2 fr. pour le corps enseignant) ;
2° Membres fondateurs payant une cotisation minima de 10 francs;
3° Membres perpétuels versant une somme de 100 francs.

SOMMAIRE :

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* ***(Voir le détail au verso page II)***

PRIMES DE *PARIS MEDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(*Chaque abonné a droit à ces cinq primes*) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(*Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes*) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la Société du Talisman, Place des Barricades à Bruxelles.

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Mathieu, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison Auricoste, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de Pougues St-Léger.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LA PROPRETÉ DE PARIS

Paris, la « Ville Lumière », est depuis trop longtemps la « Ville Sale ». Un instant nous avons pu espérer que la saleté des rues diminuerait, quand le Conseil Municipal a voté une taxe — qui dans sa pensée était prohibitive — sur les prospectus qui encombrent chaussées et trottoirs. Mais voilà! nous sommes en France dans l'ère du « *je m'en-fichisme* »! La taxe a mis des années à être votée par nos conseillers qui avaient bien d'autres chiens à fouetter et d'autres ......électeurs à contenter. Une fois que cette taxe est votée, l'Administration ne l'applique pas.

Il n'est douteux pour personne que la distribution continuelle du matin au soir sur la voie publique de petits carrés de papier — quand ce ne sont pas les grands feuilletons des journaux gouvernementaux — ne soit la cause principale de la malpropreté de nos rues, malpropreté qui stupéfie tous les étrangers fraîchement débarqués dans la capitale.

Le matin, à peine le balayeur est-il passé que les prospectus jonchent à nouveau le sol; c'est comme si l'on n'avait rien fait. Ramasser ces papiers au fur et à mesure, ce serait « un travail de Pénélope » selon l'expression de M. Dausset et « une armée de cantonniers » ne suffirait pas.

Je me demande cependant si la taxe sur les prospectus serait aussi prohibitive qu'on l'espère. Et puis le serait-elle que la question de la propreté des rues ne serait pas résolue du même coup.

Il faut augmenter le nombre des balayeurs, il faut balayer « à la moderne », rapidement et non avec les antiques voitures — dignes tout au plus de figurer dans des musées rétrospectifs — qui gênent la circulation et qui étalent la boue au lieu de la supprimer.

Je prévois l'objection: c'est de l'argent qu'il faut et la ville de Paris en manque. Mais d'abord que fait-elle donc de celui que nous lui versons abondamment chaque année? Les impôts vont croissant et nous sommes de plus en plus.... crottés.

Cette fâcheuse situation ne serait-elle pas due à un défaut de direction d'ensemble, à un manque d'autorité supérieure? N'assistons-nous pas couramment au navrant spectacle d'une rue tour à tour éventrée pour des travaux de gaz, repavée, puis éventrée à nouveau pour des canalisations électriques, repavée et encore éventrée pour des chantiers du Métro! Cela dure un an et plus, pour le plus grand gaspillage du budget. Anarchie, « je m'enfichisme » toujours.... !

Afin de se procurer des ressources nouvelles, sans trop pressurer l'électeur, pourquoi la ville de Paris ne suivrait elle pas l'exemple de certaines villes de l'étranger? A Lucerne, chaque étranger séjournant au moins cinq jours dans un hôtel reçoit une carte, dite « kurkarte »; le directeur de l'hôtel prélève cinquante centimes par étranger recevant la kurkarte, un franc par ménage.

Croyez-vous que les étrangers qui ne trouvent pas cette mesure mauvaise en Suisse, s'en montreraient offusqués à Paris?

Il y a deux ans, j'avais eu l'occasion de soumettre à M. Dausset, l'honorable rapporteur général du budget de la ville, cette idée qu'il avait paru trouver intéressante, mais il m'avait répondu que « l'Assemblée municipale considérait cette taxe comme peu compatible ave la réputation d'hospitalité de la ville de Paris. »

L'argument ne me convainct pas, et en attendant, la même nation qui n'ose pas infliger à un étranger restant au moins cinq jours dans sa capitale un modeste impôt, commence par le molester à la douane de la façon la plus désobligeante...

Nous sommes le peuple le plus spirituel de la terre! ALBERT MOUCHET.

CHOSES DU JOUR

LA DURÉE DE LA VIE

Je suis fort surpris de lire dans une statistique rapportée par A. H. Stewart, dans le *Medical Record*, que la France compte 213 centenaires, c'est-à-dire plus que l'Angleterre qui n'arrive qu'à 146 et que l'Allemagne qui atteint le bas chiffre de 78. Il apparaîtrait ainsi que notre pays, pourri jusqu'à la moelle si l'on en croit certains auteurs étrangers, est plus sain de corps ou plus ménager de ses forces que la pudique Albion et que l'hygiénique et disciplinée Teutonie. Ce qui est également curieux à signaler c'est que l'Espagne compte 410 centenaires, tandis que la Serbie, la Bulgarie et la Roumanie parviennent au chiffre fabuleux de 5540; mais ce qui paraît encore plus extraordinaire, c'est que leur nombre atteigne presque 4000 pour les États-Unis; on a tellement pris l'habitude de considérer les Américains comme des excentriques et des agités, qu'on demeure stupéfait en présence de telles divulgations.

Sans doute, ces vieux patriarches n'arrivent pas encore aux 969 ans de leur ancêtre Mathusalem; mais ils en prennent le chemin. Voici John Léonard Rœder, William Macabee, Elizabeth Wonderly, Sarah Mac Donald et Noah Raby qui vécurent jusqu'à 107, 108, 109 et 131 ans; et voilà John Parr, Thomas Jenkins ou Saint-Mungo qui comptaient à leur mort 152, 160 et même 185 années de bonne et joyeuse vie. Stewart nous parle en particulier d'un certain James Click de Prestonburg qu'il a personnellement connu et qui, à l'âge de cent quatre ans, lui demanda gravement s'il ne pourrait pas lui trouver une jeune et charmante épouse.

En dehors de ces cas exceptionnels, les statistiques s'accordent à dire que la longévité tend à augmenter de plus en plus. En Europe, seulement, la vie humaine a doublé dans les 350 dernières années. Des recherches toutes récentes montrent qu'en Angleterre, en France, en Prusse, en Danemark, en Suède, aux Massachusetts, la vie humaine s'est accrue durant les XVIIe et XVIIIe siècles, de quatre ans par siècle, que durant les trois premiers quarts du XVIIIe siècle, la moyenne d'augmentation fut de neuf années par siècle, et que maintenant elle est de dix-sept années par siècle. Si cela continue, on estime que l'accroissement de la longévité sera d'environ trente-quatre ans à la fin de ce siècle.

Chaque homme, a dit Sir James Crichton Brown, est constitué pour vivre cent ans. Et l'illustre chirurgien anglais, Frederick Treves, estime qu'un temps


LIPOCHOL BYLA
A BASE DE
CHOLESTÉRINE PURE
En Pilules dosées à 0.20 Centigr.
(4 à 6 PAR JOUR)
& en Emulsion dosée à 0.30 Centigr.
(4 CUILLERÉES à BOUCHE PAR JOUR)
DANS TOUS LES CAS
D'HÉMORRAGIE, ANÉMIE, TUBERCULOSE
ANTIHÉMOLYTIQUE PUISSANT
0.20 Centigr. de CHOLESTÉRINE
équivalent
à un grand Verre
d'Huile de Foie de Morue
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE à GENTILLY (SEINE)
Laboratoires autorisés par l'Etat pour la Préparation des Médicaments organiques injectables




OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
CHOAY
2 à 8 par jour
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

CHOSES DU JOUR (*Suite*)

viendra où il sera aussi anormal de mourir de scarlatine, de fièvre typhoïde, de choléra ou de diphtérie, qu'il l'est aujourd'hui en Angleterre de périr d'une morsure de loup.

Il ne faut pas décourager les optimistes : mais je suis étonné que ce soit des médecins qui tiennent ces propos, car ils font montre d'un esprit scientifique vraiment peu aiguisé. Ils devraient savoir que les maladies, comme les mœurs et les costumes, se transforment avec le temps, et qu'à mesure que certaines s'atténuent ou disparaissent, elles sont remplacées par de nouvelles qui, jusque-là à peine soupçonnées ou très bénignes, prennent tout à coup une intensité et une malignité des plus déconcertante et imprévue.

Il se peut qu'on allonge la vie de quelques ans par les soins de l'hygiène, surtout dans le jeune âge ; mais je demeure des plus sceptique sur la disparition des maladies. Elles sont comme une réaction salutaire des corps bien constitués qui s'entraînent au danger, pour mieux en triompher : quand il n'y en aura plus, je crains fort que la race humaine soit bien près de s'éteindre.

René Cruchet.

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE

LE FOIE ET LA BILE DANS LE LIVRE DES « MILLE ET UNE NUITS »

J'attirais l'attention, voilà bientôt dix ans, sur le rôle joué par le foie dans la littérature orientale ou du moins dans les contes des *Mille et une nuits* (1). Pas une de ces histoires merveilleuses où l'on n'en parle, comme aussi de la vésicule biliaire ou de la bile. C'est qu'avec la vésicule il y est considéré comme le siège des sentiments, le lieu où s'allument les passions, le foyer qu'elles dévorent ou font éclater ; c'est lui l'organe noble, comme pour nous le cœur dans notre littérature d'occident. La bile, en ces contes, tient la place du sang ; elle monte au visage et subitement le jaunit, comme la rougeur vient empourprer la face des héros de nos drames.

Un de mes élèves, M. Girardeau, vient, sur mes conseils, de reprendre ce sujet et de consacrer à son étude sa thèse inaugurale. Ayant lu, mot à mot, la belle traduction de M. Mardrus, il a noté tous les passages où sont cités le foie, la vésicule ou la bile ; de ceux-ci quelques-uns méritent d'être rapportés en exemples :

Soleïman-Sdrab comprimant la douleur qui lui rongeait le foie et lui noircissait le front… (tome IV, p. 119).

A peine Ali-ben-Bekar eut-il aperçu ce visage si beau, qu'il en fut frappé d'admiration, et une passion s'alluma au fond de son foie. (t. IV, p. 255).

Je t'ai élevé à cette dignité à cause de l'amour que ta beauté a soudain allumé dans mon foie (t. V, p. 134).

Le feu de ton amour a consumé mon foie jusqu'à la folie (t. XI, p. 31).

Sindbad sentit de chagrin sa vésicule à fiel éclater dans son foie, t. VI, p. 145).

De rage, il sentit le fiel de sa vésicule lui monter au nez (t. XIV, p. 221).

Sett-Boudour, en revoyant son bien-aimé, devint jaune comme le safran (t. V, p. 131).

Voyant cette fille de roi si belle… Jouder devint bien jaune de teint (t. VIII, p. 343).

Le pauvre mari eut un tel chagrin que son foie éclata à l'heure même et qu'il mourut (t. V, p. 256).

Et, le foie fendu, il but la mort d'une gorgée (t. XVI, p. 108).

Ce rôle affectif primordial attribué au foie par les conteurs des *Mille et une Nuits*, le tient-il d'une pure tradition littéraire sans base réelle, ou bien n'y-a-t-il pas, particuliers à ces pays d'Orient, certains faits médicaux qui permettent de l'expliquer?

Il faut reconnaître, écrivais-je en 1901, que les Orientaux et particulièrement les auteurs des *Mille et une Nuits* étaient bien placés pour apprécier l'importance des fonctions du foie d'après les conséquences pathologiques de ses altérations.

« Le pays de Bassora, de Bagdad et de Mossoul, la vallée du Tigre et de l'Euphrate, la Mésopotamie, l'ancienne Assyrie et l'ancienne Chaldée où se passent les scènes des *Mille et une Nuits* sont ravagés, en effet, par une terrible maladie, le paludisme, qui s'attaque par excellence à la rate et au foie.... »

Nul doute que les atteintes répétées de cette infection n'aient modifié le tempérament des habitants de ces pays. Et, de fait, M. Girardeau nous montre les héros des contes présentant les attributs de la cholémie simple familiale. C'est Schahzaman, l'amant déçu, *jaune de teint*, voleur et tueur de vierges, les *yeux noirs* le soir, sensuel le matin, véritable *neurasthénique biliaire*, que la suggestion douce de la libératrice Schéhérazade guérit de sa *mélancolie*; Belheureux, l'adolescent aux *grains de beauté* qui meurt de chagrin et de mélancolie. Ailleurs, ces orientaux *boulimiques*, après avoir mangé beaucoup et longtemps' « sentent leur ventre rempli et une grande lassitude les envahir et « assimiler tous leurs muscles (t. IV, p. 26), font des rêves de mau- « vaise digestion (t. V, p. 52), ont des pituites et des régurgitations « ont l'abdomen gonflé et broyé par les spasmes et les coliques. »

Tous ces malades se soumettent à des médications qu'on croirait d'aujourd'hui et qui se rapprochent singulièrement de celles ordonnées aux hépatiques : ils boivent du lait écrémé, de l'eau, mangent des fruits et des légumes verts cuits ; ils traitent leur lourdeur musculaire par l'hydrothérapie, les frictions, le massage.

A lire ces descriptions aux détails si précis, on ne peut douter que les auteurs des *Mille et une Nuits*, vivant au milieu de cholémiques, n'aient fait que consigner ce qu'ils voyaient journellement, et l'on ne peut imaginer d'autre cause au rôle si important joué par l'appareil hépatique et la bile dans leurs contes.

Il m'a paru intéressant de revenir ici sur ce point et d'insister un peu sur l'explication qu'on en pouvait déduire, par observation rétrospective, de la lecture du livre lui-même.

A. Gilbert.

1) A. Gilbert, *Cœur et foie en littérature*, (*Chronique médicale*, 1901).

L'AIGUILLE

Voici une jolie pièce de vers de Barthélemy. Le morceau est peu connu, d'une facture précieuse et d'un ton aimablement gaulois dont nous sommes déshabitués. Le poète l'improvisa chez la marquise de Talbot, un jour que cette dame s'était assise sur une malencontreuse aiguille oubliée dans un coussin.

Une étrange nouvelle est ici parvenue !
On prétend qu'embusquée au milieu d'un fauteuil,
Une aiguille a percé votre peau blanche et nue,
Dans un endroit soustrait aux profanes coups d'œil.

Pardonnez-lui, madame, un crime involontaire,
Un crime non commis dans un but libertin,
Sans doute elle pensait remplir son ministère,
Et n'être pas coupable en piquant du satin.

Dieu merci ! de la peur que vous avez conçue
Il ne vous reste plus qu'un cuisant souvenir,
Et cette histoire a pris une comique issue,
Alors qu'elle pouvait tragiquement finir.

Ah ! madame, pour vous quelle triste aventure !
Quel deuil pour votre époux ! si, s'égarant ailleurs,
Cette aiguille, exercée à l'œuvre des tailleurs,
Au lieu de faire un point, eût fait une couture.

Barthélemy.

(*Actualité médicale*).

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE *(Suite)*

A PROPOS D'UN CONCOURS

On sait que pour devenir médecin inspecteur des écoles de la Ville de Paris, on ne peut désormais être nommé qu'après avoir *concouru*. Le premier concours s'est terminé il n'y a pas longtemps, et dans les meilleures conditions d'impartialité. Les membres du jury étaient : M. MOSNY, membre de l'Académie de médecine, médecin des hôpitaux ; M. MÉRY, médecin des hôpitaux, professeur agrégé ; M. M. Lucien BUTTE, Louis GOURICHON, DUFESTEL de PRADEL, médecins inspecteurs des écoles.

90 candidats ont été reçus, et parmi eux qu'il nous soit permis de distinguer le Dr Émile TOURNIER, ancien interne des hôpitaux de Paris, à qui nous devons l'amusante poésie ci-dessous, dans laquelle chaque membre du jury trouve son compte.

O toi, que la Fortune tente,
La Fortune immense, oh ! combien !
Avec douze cents francs de rente.
Ainsi qu'un académicien,
Accours, médecin, à la piste !
Médecin, à la piste accours !
Inscris ton nom sur cette liste,
Et viens prendre part au Concours !

Les pauvrets, que le désir ronge.
De tous les points de l'horizon
Arrivent : la liste s'allonge
Au delà de toute raison.
Médecin Inspecteur des classes,
Noble rôle : il faut y penser ;
Nous avons quatre-vingt-dix places,
Et le concours va commencer !

Pan, pan, pan, le Concours commence !
On respire un air empesté,
Et la solennelle séance
Se déroule avec majesté.
Tremblez, candidats ridicules !
Pour vous condamner sans recours,
Voici sur leurs chaises curules
Les sombres Juges du Concours !

MOSNY, le Président austère,
Le pensif agrégé, MÉRY ;
GOURICHON, qui ne peut se taire ;
DE PRADEL, au gilet fleuri ;
BUTTE, qui songe, morne et triste,
Aux dangers des folles amours ;
Enfin, pour couronner la liste,
DUFESTEL, le bras du Concours !

Et la séance continue
A travers l'espace et le temps,
Semant sa route aride et nue
De pleurs et grincements de dents !
L'épreuve succède à l'épreuve,
Et les jours succèdent aux jours !
Plus d'une épouse est déjà veuve,
Et le Concours poursuit son cours !

Des mois passent, puis des années !
La vieillesse pèse sur tous !
Les candidats, âmes damnées,
Commencent à devenir fous !
Combien, au début pleins de sève,
Ont passé de vie à trépas
Sans avoir accompli leur rêve !
Et le Concours ne finit pas !

Et les épreuves continuent,
Sans qu'on en présume la fin ;
Et les candidats s'exténuent
A poursuivre un but incertain !
Sur leurs fronts, spectre séculaire,
Indifférente à leurs cris sourds,
Plane l'Hygiène scolaire,
Impératrice du Concours !

C'est une vénérable dame
A l'aspect que vous devinez,
Avec une figure en lame,
Et des lunettes sur le nez !
A sa suite, troupeau qui flanche,
S'avancent à pas lents et lourds
Les candidats à barbe blanche,
Tristes victimes du Concours !

Le Président a des béquilles
Et les Juges n'ont plus de dents !
Leurs os s'effritent en esquilles,
Tellement ils sont chargés d'ans !
Quant aux candidats, foule blême,
Qui se décime tous les jours,
Ils meurent avec un blasphème :
« Quelle barbe que ce Concours ! »

Puis sur les Juges la mort frappe !
Le Président part le premier !
GOURICHON bientôt le rattrape
Avec son entrain coutumier.
A la camarde, qui l'invite,
Il répond d'un air indigné :
« Zut alors ! C'est partir trop vite :
« Le Concours n'est pas terminé ! »

MÉRY, dévoré par la fièvre,
Se met bientôt à l'unisson,
Il veut parler, mais de sa lèvre
Ne s'échappe qu'un vague son !
BUTTE n'est plus qu'une ombre vaine
Qui s'efface dans l'infini ;
DE PRADEL succombe à la peine,
Et le Concours n'est pas fini !

Hélas ! comme des fleurs fauchées,
Ont-ils tous disparu? Non ! Tel
Un arbre aux branches desséchées,
Se dresse encore DUFESTEL !
A ses pieds, lamentable épave,
Se traîne un candidat hideux,
Aux membres crispés, à l'œil cave ;
Le Concours se réduit à deux !

La dernière épreuve est finie !
DUFESTEL à son tour s'abat !
Et les spasmes de l'agonie
Tordent le dernier candidat !
Déjà les deux pieds dans la tombe,
Il sait enfin qu'il est nommé !
Le dernier candidat succombe...
Et le Concours est terminé ! ! !

EMILE TOURNIER.

LA MÉDECINE AU THÉATRE

GRAND GUIGNOL — LE PHARMACIEN

Le *Pharmacien*, par un contraste vigoureux, s'oppose à *Sabotage* (Voy. *Paris médical*, n° 7).

Cet acte réalise le type de l' « effrayant ». Le « Pharmacien » de Max Maurey sera, au contraire, dans le genre joyeux, amusant plutôt, tout d'observation ironique.

Le *Pharmacien*, conte les affres d'un « potard » de faubourg qui se trompe de flacon en exécutant une ordonnance et remplace, dans une potion destinée à calmer les coliques d'un petit garçon, 20 grammes de bismuth par la même dose de chlorhydrate de morphine.

On apprend seulement dans la dernière scène, que l'enfant « ayant guéri tout seul » n'a pas pris la drogue.

L'histoire se passe dans une officine de quartier populeux. Cette pharmacie doit être située dans une des rues tortueuses avoisinant la place Clichy. Le patron, Monsieur Schlamp, porte une calotte, un pantalon à carreau ; il ouvre ses volets lui-même, puisqu'il reproche à son élève d'arriver trop tard et de lui laisser ainsi toute la besogne. « Il est onze heures, vous devez être ici à dix heures. — Je resterai ce soir une heure de plus. — C'est ça, pour me brûler mon gaz ! »

Dans ce quartier, le pharmacien fait de la médecine. Il est moins impressionnant que le docteur : il ressemble tant à l'épicier ! Et puis, chez lui, c'est très commode, on emporte le remède en même temps qu'on sait d'où vient le mal. Le public est digne du lieu : voici d'abord une petite fille. Elle allait sûrement à la communale l'année passée : sa petite natte pendille sur son sarrau ; elle traîne ses savates et s'explique avec force circonlocutions. « Voilà, j'voudrais vous demander... — Une consultation ? — Un petit service. » Le pharmacien, déjà alléché, flaire à présent la mauvaise pratique. « Je n'écoute que les clients. Ouste !... Dehors ».

C'est à ce moment que l'élève, M. Rond, arrive. Pendant que le patron le gourmande, il range les flacons et découvre l'erreur commise par ce dernier. La morphine est là, sur la table. Le patron se désole. On ne connaît ni l'adresse de la femme, ni celle du médecin. « Il s'appelle Durand ! » La morphine n'est ni « éventée », ni « additionnée de ces produits qui augmentent la densité du corps et diminuent ses propriétés ».

M. Schlamp essaye de persuader à son élève de prendre l'erreur à son compte. Rond refuse. La petite fille vient interrompre le colloque. « Voulez-vous déguerpir ! »

Et la petite fille continuera de scène en scène à entr'ouvrir la porte avec un bon sourire : « Je viens voir si vous êtes mieux disposé? » Et chaque fois, jusqu'à la dernière scène, elle sera brutalement congédiée.

Arrive à présent maître Legrin, avocat sans cause parasite comme en voit ce genre de pharmacie. Il quémande un conseil pour une vague douleur à la main. On devine qu'il vient de temps à autre croquer une pastille, emporter un bâton de guimauve et une bouteille d'eau de Vichy. Schlamp n'écoute point ses dires et l'interroge sur son cas, sur un pharmacien qui aurait livré, par erreur, au lieu d'un médicament anodin, un poison violent. « Le cas est archi-prévu, six mois de prison ! »

Il finit par obtenir un flacon de baume destiné à calmer sa douleur. « Inutile de transcrire ses médicaments... il ne paye jamais ! » Il s'en va...

Schlamp demeure désemparé. La petite fille essaye de rentrer. « Fichez-moi le camp ! »

Alors paraît le magistrat du peuple, la loi matérialisée pour les simples : le commissaire de police. Il arrive comme Schlamp tente encore une fois de convaincre Rond de se dénoncer à sa place. Schlamp défaille à l'approche du châtiment. Le commissaire désire rester seul avec lui. Le pharmacien croit qu'il s'agit de sa propre affaire.

Il est vite détrompé. Le commissaire a des furoncles. Il a voyagé seul, en province, où il a beaucoup bu et mangé, et demande quelque laxatif-dépuratif. — Ça le « gêne sous son faux-col ».

M. Schlamp est tout miel. Il ne veut pas qu'on parle du prix : « J'ai toujours beaucoup aimé les magistrats ! » Et il fait partir le commissaire par la porte du fond qui ne donne pas directement sur la rue.

Encore la petite fille. Cette fois, elle réclame deux sous de vaseline « pour avoir le droit de parler. » Et elle parle ! Et elle raconte avec maints détails la maladie de son petit neveu, les coliques « du lardon », la venue du médecin l'ordonnance de ce dernier exécutée chez M. Schlamp... M. Schlamp devient poli, il devient même gracieux, aimable, empressé, quand il apprend que le mal étant passé tout seul, la mère a dédaigné la drogue. « Quelle femme intelligente ! » Sûrement, il veut bien reprendre la potion, comme le demande la petite fille ! Il lui rend l'argent et y ajoute même quelques sous. Il lui fait cadeau de la vaseline. « Vous la donnerez à un pauvre ! »

Cependant, M. Rond arrive. Il aperçoit la gamine, veut la bousculer vers la porte pour rentrer en grâce. « Soyez poli, hurle M. Schlamp ! » puis, sans pitié, le pharmacien confond le pauvre diable. — Triomphal, il lui annonce que l'histoire de la morphine n'est qu'une épreuve destinée à expérimenter son dévouement ; il menace M. Rond de « la porte grande ouverte » s'il s'avise d'arriver en retard une seconde fois... et le pauvre Rond n'a qu'un murmure : « Le chameau !... Le chameau ! »

SUZANNE DEJUST-DEFIOL.

THÉATRE CLUNY. — LE PÈRE LA FROUSSE

A proprement parler « Le Père La Frousse » n'est pas une pièce médicale. Cependant, comme le héros, M. Duhamel est pharmacien, en même temps que dentiste, la médecine y trouve assez fréquemment place à titre accessoire.

D'abord, il s'y passe une scène d'accouchement ; tranquillisez-vous, on n'y représente que le premier acte, le prologue plutôt, la parturiente en est aux premières douleurs, le reste se poursuit pendant l'entr'acte.

La culture physique y est prônée contre l'obésité par Mme Franck-Mel qui donne une séance de démonstration. La corpulence de l'actrice fait à elle seule tout le comique de la situation.

Il est probable que M. Duhamel ne se contente pas de ses bénéfices de pharmacien et de dentiste ni de ses honneurs : bien qu'il cumule encore les titres d'officier d'Académie et de pompier, il veut y ajouter celui d'officier de santé, car il ne se fait pas prier pour aller voir une malade atteinte d'appendicite. S'il est aussi consciencieux comme médecin que comme pharmacien !... Dans sa pharmacie, le réapprovisionnement en eau d'Evian se fait simplement en allant remplir les bonbonnes à la pompe de la cour. Aussi ne nous étonnons-nous pas qu'il prenne l'intérêt de ses clients et leur recommande l'usage des bonbonnes, plus « avantageux » que celui des bouteilles.

Enfin le gros effet, celui qui — s'il n'est pas des plus fins, — porte le plus sur le public de Cluny, est tiré de la physiopathologie : le « Père la Frousse » doit son surnom à des réactions psychiques, un peu vives à la moindre cause d'émotion, lesquelles réactions se traduisent immédiatement par des phénomènes somatiques du côté de son côlon. Le « Père la Frousse » se tord sur la scène... et le public en fait autant dans la salle, pour des raisons différentes.

L.-A. GREY.

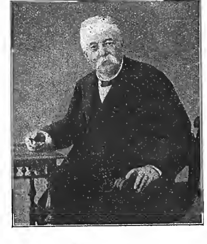
NÉCROLOGIE

CLAUDE MARTIN (1843-1911)

Claude Martin vient de mourir. Ses travaux sur la prothèse immédiate appliquée aux opérations qui se pratiquent sur la face, sur la prothèse des maxillaires, des lèvres, de la langue, du voile du palais, du larynx, du nez, lui avaient acquis une notoriété mondiale que venait consacrer tout récemment sa nomination de membre correspondant de l'Académie de médecine.

Il faut citer également ses travaux sur les fractures du maxillaire inférieur, la rhinoplastie, les fractures et déformations du nez, le traitement des cicatrices vicieuses par les appareils lourds ou à pression continue, la résection apicale, l'élongation des dents, l'orthodontie, etc.

La vie du maitre lyonnais fut un rare exemple de volonté persévérante et de travail obstiné. Fils d'un passementier de Saint-Étienne, après quelques mois d'essai du métier de tisseur, il entre comme apprenti mécanicien chez un dentiste de Lyon, vient à Paris achever de s'initier à la technique, pour se fixer définitivement à Lyon en 1873.



CLAUDE MARTIN (1843-1911) (1)

Comprenant bientôt la nécessité des connaissances médicales pour tout homme qui veut à un titre quelconque soigner des malades, il s'impose la lourde tâche de compléter son instruction première et de devenir docteur en médecine.

Cette conviction profonde que la technique la plus habile ne saurait rien produire d'utile si elle n'est inspirée par un esprit médical et scientifique, qu'un appareil prothétique ne saurait rendre de services s'il n'est établi en rapport avec les conditions physiologiques du fonctionnement des organes qu'il va suppléer, se retrouve dans tous les travaux du stomatologiste lyonnais et en explique les si remarquables résultats.

Tous ceux qui ont approché Claude Martin, tous ceux qui ont profité de son enseignement savent que l'homme n'était pas inférieur au savant et à l'artiste. Ses collègues stomatologistes le tenaient en haute estime et venaient par un vote unanime de le nommer l'un des présidents d'honneur du second congrès français de stomatologie.

P. FARGIN-FAYOLLE.

(1) Cliché dû à l'obligeance de notre confrère " *Le monde dentaire* ".

CHRONIQUE DES LIVRES

The hygiene of infancy and childhood par A. DINGWALL FORDYCE. 1910, 1 vol. in-8 de 280 p. (*E. et S. Livingstone*. à Edimbourg).

L'hygiène de l'enfance a suscité de nombreux ouvrages. Celui-ci se distingue par son but pratique et par son plan. L'auteur a cherché en effet à exposer successivement les divers facteurs de maladie chez l'enfant et les moyens d'éviter leur action nocive. C'est ainsi qu'il analyse d'abord le facteur alimentaire et étudie à ce propos le régime de l'enfant et les troubles digestifs qui peuvent survenir. Il aborde ensuite le problème de l'hérédité et ses divers aspects cliniques, le milieu, enfin le facteur infectieux en rappelant les conditions déterminantes des infections chez l'enfant. Dans une dernière partie, toujours conçue à un point de vue simple et pratique, l'auteur expose l'influence des divers âges, des premiers mois de la vie, de leurs premières années, de trois à douze ans, de la puberté et de l'adolescence. L'ouvrage ainsi conçu contient nombre de renseignements utiles et peut, comme le souhaite son auteur, mettre le médecin au courant des aspects variés de la médecine infantile.

P. LEREBOULLET.

Guide Formulaire de Thérapeutique, par le Dr HERZEN, 6e *édition*, entièrement refondue et mise en concordance avec le Codex de 1908. 1911, 1 vol. in-18, 900 p., relié 10 fr. (*J.-B. Baillière et Fils*, à Paris).

La 6e édition du Guide formulaire de Herzen montre, mieux que tout éloge, le succès qu'il a auprès du public, en raison de sa concision, de sa clarté, de son utilité pratique.

La mise en vigueur du nouveau Codex, survenue peu de temps avant la précédente édition, a nécessité pour celle-ci un remaniement complet. De nombreux chapitres ont été, d'autre part, transformés : des méthodes nouvelles (atoxyl dans les trypanosomiases ; méthode de Bier ; plasma de Quinton ; radiumthérapie, sérothérapies anti-dysentérique, anti-méningococcique ; tabes, tuberculinothérapie, etc.), ont été introduites et donnent à cette nouvelle édition l'aspect et les mérites d'un ouvrage nouveau, fait pour l'utilité du praticien.

P. CARNOT.

Le problème de l'anaphylaxie des albuminoïdes, par le Dr HERMANN PFEIFFER, avec considération particulière sur le diagnostic pratique des antigènes. 1910, 1 vol. in-8. (*Fischer*, à Iéna).

On trouvera dans ce livre des renseignements fort utiles pour le chercheur. La plupart des chapitres sont consacrés à la technique de la sensibilisation, à la sensibilisation elle-même, à la symptomatologie du choc anaphylactique. L'auteur envisage ensuite la spécificité de la réaction, l'antianaphylaxie et l'anaphylaxie passive. En somme, bonne mise au point de l'état actuel de la question de l'anaphylaxie.

C. DOPTER.

LES GRANDS MÉDECINS

PIORRY (1794-1879)

Piorry (Pierre-Adolphe) fut professeur à la Faculté de médecine de Paris, de 1840 à 1866, et c'est vraiment de haute lutte qu'il enleva ce haut poste. Jugez-en :

Né pauvre, d'une ancienne famille bourgeoise de Poitiers que ruina la Révolution, le jeune Piorry fut dressé au travail par une mère intelligente et remarquablement douée. En 1815 il partit comme conscrit en Espagne où il resta deux ans. — C'est alors qu'il trouva matière à exercer ses qualités d'initiative, de dévouement et de travail, et qu'il prit le goût de la carrière chirurgicale, au point de concourir pour être chirurgien des hôpitaux de Paris (1823). Il s'en fallut d'un point qu'il fut nommé.

En 1830, Piorry mérita par ses services militaires la *médaille de Juillet* ; en 1832 il obtint la *médaille du Choléra*.

Mais traçons la route épineuse par laquelle Piorry parvint au professorat. Médecin des hôpitaux de Paris en 1825, agrégé en 1827, il affronte le concours pour la chaire de Physiologie, chaire enlevée à la faveur par le gouvernement de 1830 et remise au concours. Piorry échoua ; Bouillaud fut proposé par le jury, mais (comme quoi le pouvoir a souvent les mêmes défauts sous tous les régimes), ce fut Bérard qui fut nommé (1831). Piorry se présente par deux fois au concours pour la chaire de Clinique médicale, le 18 juin 1831, et le 9 mars 1833 ; les deux fois il échoue ; ce sont, tour à tour Bouillaud et Rostan qui passent. En 1838, nouveau concours pour la chaire d'hygiène : nouvel échec. Piorry ne se décourage pas, et finit enfin par cueillir le fruit bien mûr de tant de persévérance et de tant d'efforts, en obtenant au concours, la chaire de Pathologie médicale à la Faculté de Paris (1840). En 1851, il fut nommé professeur de clinique médicale, à la Charité d'abord, à l'Hôtel-Dieu ensuite, chaire qu'il dut abandonner, pour des raisons peu connues, le 3 novembre 1866.



Piorry

Les travaux scientifiques de Piorry sont nombreux et touchent à tout. Il a laissé un *Traité de médecine pratique* en 8 volumes, un *Traité de diagnostic et de sémiologie*, un *Traité des altérations du sang*, des *Travaux sur les habitations et leurs influences sur l'homme*, etc. Relevons encore sa thèse de Doctorat, car le sujet traité survivra éternellement comme actualité permanente : *Sur le danger de la lecture des livres de médecine par les gens du monde.*

Mais la découverte principale qui a consacré la gloire de Piorry est la *dactylo-plessimétrie* (1826), ou méthode de percussion médiate, déduite des travaux de Laennec (voir le n° 6 de *Paris médical*), et consistant dans l'application sur la région à explorer, du *plessimètre*, plaque mince d'ivoire, de forme ronde ou carrée, fixée par la main gauche, pendant que la percussion se fait avec l'extrémité réunie des doigts de la main droite.

Esprit original, indépendant, bizarre même, Piorry ne manqua pas, suivant le sort commun, de se créer des envieux et des ennemis, surtout quand il se mit à combattre au nom de la physiologie expérimentale, les idées hippocratiques de Broussais, idées toutes-puissantes alors sur les bienfaits, dont on abusait tant de la saignée et du régime alimentaire insuffisant.

Dans son enseignement, Piorry s'efforca toujours d'être essentiellement pratique, en cherchant à donner à la clinique, parfois jusqu'à l'excès, des bases fixes, empruntées à l'anatomie, à la physiologie et aux sciences naturelles. Piorry fut un grand médecin, qui a grandement honoré et la Faculté de Médecine et le corps médical des hôpitaux de Paris, et son pays. Dr Horn.

SILHOUETTES MÉDICALES

LE MÉDECIN MILITAIRE

A l'hôpital, à l'heure de la visite. Les infirmiers groupés près de la salle des fiévreux rectifient la position et font le salut milltaire. Le médecin chef entre, en tenue, revêtu d'un long sarrau formant blouse. Le képi galonné sur la tête, il commence la visite, interroge les malades d'un ton bref, examine, puis dicte médicaments et régime à l'infirmier qui est chargé du cahier. Après la visite il passe à son cabinet où il devient administrateur. S'il est homme de science, il ne fait que signer et court à son laboratoire.

Un quartier de cavalerie à huit heures du matin. Une allègre sonnerie de trompettes retentit au loin. Le major arrive, l'air fringant, cravache à la main, botté, éperonné, pincé dans son dolman, bien astiqué, moustache et tête au vent. D'un geste ébauché il rend le salut aux hommes qui vont au pansage, et se dirige vers l'infirmerie. La visite est vite faite. Il se hâte vers l'écurie, saute sur son cheval qui s'ébroue un peu, ramasse les rênes et part pour la promenade.

Une caserne, même heure. La tête penchée, les mains dans les poches de la capote, presque inaperçu, le médecin-major va passer la visite. C'est toujours le même défilé sans intérêt ou plutôt c'est une pathologie spéciale. La « carotte », l'opinion du colonel, la crainte des journaux, y tiennent une certaine place. Puis il fait un tour à l'infirmerie pour évacuer sur l'hôpital tout malade intéressant. Il va enfin faire ses rapports de service et repart doucement, comme un bureaucrate, sa besogne terminée.

Et de ces types à pacifique allure, surgira, le jour du danger, le vrai médecin militaire.

Dr Pierre Maurel.

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris

Bibliothèque de Thérapeutique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. GILBERT & **P. CARNOT**

Professeur de clinique à la Faculté de médecine de Paris. — Professeur agrégé de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris.

La Thérapeutique peut être envisagée différemment, suivant que l'on prend pour point de départ de son étude le Médicament, le Symptôme ou la Maladie. La Bibliothèque de Thérapeutique est donc divisée en trois Séries convergentes, dans lesquelles sont étudiés les AGENTS THÉRAPEUTIQUES, les MÉDICATIONS, les TRAITEMENTS. Chaque série comprend un certain nombre de volumes, indépendants les uns des autres et paraissant en ordre dispersé, mais dont la place est nettement déterminée dans le plan d'ensemble de l'ouvrage.

La première Série est relative aux AGENTS THÉRAPEUTIQUES. Elle comprend, comme introduction générale, l'*Art de formuler*, puis l'étude des *Techniques thérapeutiques médicales et chirurgicales*.

L'étude des *Agents physiques* a pris un développement considérable. Les diverses branches de la *Physiothérapie* offrent au Praticien une série de ressources nouvelles. Qu'il s'agisse de *Kinésithérapie*, de *Massage*, d'*Hydrothérapie*, d'*Électrothérapie*, de *Radiothérapie*, etc., tout médecin doit savoir appliquer, lui-même, les méthodes usuelles.

L'étude des *Médicaments chimiques* a fait, elle aussi, de grands progrès. Les Médicaments minéraux ont récemment revêtu des formes nouvelles (combinaisons organiques, métaux colloïdaux), douées de nouvelles propriétés thérapeutiques. Quant aux Médicaments organiques, leur nombre s'accroît tous les jours. Si les *Médicaments d'origine végétale* sont, de plus en plus, obtenus par synthèse, de nouvelles plantes entrent, à leur tour, dans la matière médicale.

Les *Médicaments d'origine animale*, fort employés jadis, puis fort oubliés, sont de nouveau étudiés. L'*Opothérapie* utilise des produits fabriqués par l'organisme même et supplée à l'insuffisance glandulaire, en fournissant artificiellement au malade les substances qu'il ne fabrique plus. C'est la base de la Thérapeutique de demain.

Les *Médicaments d'origine microbienne* ont métamorphosé le traitement et la prophylaxie des maladies infectieuses. Ils peuvent conférer une immunité active grâce aux méthodes de *Vaccination*, ou passive grâce aux méthodes de *Sérothérapie*. On peut aussi faire de la *Bactériothérapie*, en opposant aux microbes nocifs d'autres microbes, dont le développement gêne celui des premiers.

L'étude des Agents Thérapeutiques comprend encore la *Crénothérapie* (Eaux minérales), la *Thalassothérapie* (Bains de mer) et la *Climatothérapie*. L'étude des *Régimes alimentaires* s'est beaucoup précisée : le régime, scientifiquement établi, fait, de plus en plus, partie de l'ordonnance et du traitement.

Enfin l'étude des *Agents Psychiques*, la *Psychothérapie* a pris, elle aussi, une grande importance.

La deuxième Série de la Bibliothèque de Thérapeutique est relative à l'étude des MÉDICATIONS.

Étant donné un symptôme clinique, le premier problème thérapeutique qui se pose est de savoir si l'on doit agir sur lui, le favoriser ou le combattre. En second lieu, pour ou contre un symptôme donné, on peut utiliser plusieurs méthodes thérapeutiques. Chacune a ses indications et ses contre-indications.

On voit, par là, toute l'importance pratique que présente l'étude des Médications Symptomatiques.

La troisième Série comprend l'étude des TRAITEMENTS.

Le Traitement d'une Maladie, lorsqu'il n'est pas pathogénique, est fait, le plus souvent, de la juxtaposition d'une série de Médications symptomatiques. Il devra se modifier incessamment, en se modelant sur la marche même de l'affection. Beaucoup de traitements sont devenus médico-chirurgicaux. La partie médicale a donc été complétée par une partie chirurgicale, de telle sorte que l'on puisse envisager, sous leurs différentes faces, les multiples traitements d'une même maladie. C'est dans cet esprit qu'une série de volumes sont consacrés aux Traitements des Maladies Générales (Infections, Intoxications, Maladies de la Nutrition), des Maladies de chaque ogrgane (Maladies nerveuses, digestives, circulatoires, pulmonaires, génito-urinaires), ainsi que des Spécialités (Maladies cutanées et vénériennes ; Maladies de la bouche, du nez, du larynx, des oreilles et des yeux).

Ainsi se complètent, mutuellement, les trois Séries relatives aux Agents Thérapeutiques, aux Médications et aux Traitements. Elles sont conçues avec une même préoccupation, celle d'être immédiatement utiles au Praticien.

1re Série. — LES AGENTS THÉRAPEUTIQUES

L'Art de Formuler, par le professeur GILBERT. 1 vol. 8 fr.
Technique thérapeutique médicale, par le Dr MILIAN. 1 vol.
* **Technique thérapeutique chirurgicale**, par les Drs PAUCHET et DUCROQUET. 1 vol. 15 fr.
Physiothérapie.
* *Electrothérapie*, par le Dr NOGIER. 1 vol. 10 fr.
Radiothérapie, Radiumthérapie, Photothérapie, par les Drs OUDIN et ZIMMERN. 1 vol.
* *Kinésithérapie : Massage, Gymnastique*, par les Drs P. CARNOT, DAGRON, DUCROQUET, NAGEOTTE, CAUTRU, BOURCART. 1 vol. 12 fr.
* *Mécanothérapie, Jeux et Sports, Hydrothérapie*, par les Drs FRAIKIN, DE CARDENAL, CONSTENSOUX, TISSIÉ, DELAGENIÈRE, PARISET. 1 vol. 8 fr.
* **Crénothérapie** (*Eaux minérales*), **Thalassothérapie, Climathothérapie**, par les professeurs LANDOUZY GAUTIER, MOUREU, DE LAUNAY, les Drs HEITZ, LAMARQUE, LALESQUE, P. CARNOT. 1 vol. 14 fr.
Médicaments chimiques et végétaux, par le Pr PIC et le Dr IMBERT. 2 vol.
* **Opothérapie** par le Dr P. CARNOT. 1 vol. 12 fr.
* **Médicaments microbiens** (*Bactériothérapie, Vaccinations, Sérothérapie*), par METCHNIKOFF, SACQUÉPÉE, REMLINGER, LOUIS MARTIN, VAILLARD, DOPTER, BESREDKA, SALIMBENI, WASSERMANN, DUJARDIN-BEAUMETZ, CALMETTE. 1 vol. 8 fr.
* **Régimes alimentaires**, par le Dr Marcel LABBÉ. 1 vol 12 fr.
Psychothérapie, par le prof. DÉJERINE et le Dr André THOMAS. 1 vol.

2e Série. — LES MÉDICATIONS

* **Médications générales**, par les Drs BOUCHARD, H. ROGER, SABOURAUD, SABRAZÈS, BERGONIÉ, PINARD, APERT, MAUREL, RAUZIER, P. CARNOT, P. MARIE, CLUNET, LÉPINE, POUCHET, BALTHAZARD, A. ROBIN et COYON, CHAUFFARD, WIDAL et LEMIERRE. 1 vol. 12 fr.
Médications symptomatiques (*Mal. nerv., resp., circulat.*), par J. LÉPINE, SICARD, GUILLAIN, M. DE FLEURY, MÉNÉTRIER, MAYOR. 1 vol.
Médications symptomatiques (*Mal. digest. hépat., rénales, génit. et cutanées*), par GILBERT, CASTAIGNE, JACQUET et M. FERRAND 1. vol.

3e Série. — LES TRAITEMENTS

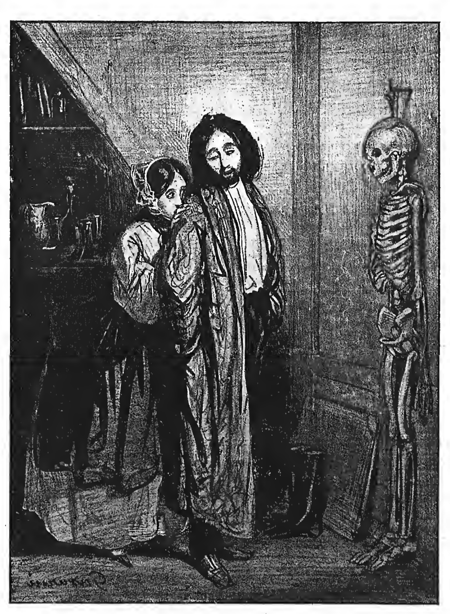
Thérapeutique des Maladies infectieuses, par les Drs NOBÉCOURT, NOC, Marcel GARNIER. 1. vol.
Thérapeutique des Maladies de la Nutrition et Intoxications, par les Drs LEREBOULLET, LŒPER. 1 vol.
Thérapeutique des Maladies nerveuses, par les Drs CLAUDE, LEJONNE, DE MARTEL. 1 vol.
* **Thérapeutique des Maladies respiratoires et Tuberculose**, par les Drs HIRTZ, RIST, KUSS, TUFFIER. 1 vol. 12 fr.
Thérapeutique des Maladies circulatoires (*Cœur, Vaisseaux, Sang*), par les Drs JOSUÉ, VAQUEZ et AUBERTIN, WIART. 1 vol.
Thérapeutique des Maladies digestives. Foie. Pancréas, par les Drs P. CARNOT, COMBE, LECÈNE. 1 vol.
* **Thérapeutique des Maladies urinaires** (*Reins, Voies urinaires, Appareil génital de l'homme*), par les Drs ACHARD, MARION, PAISSEAU. 12 fr.
Thérapeutique gynécologique et obstétricale, par les Drs BRINDEAU et JEANNIN. 1 vol.
* **Thérapeutique des Maladies cutanées et vénériennes**, par les Drs AUDRY, DURAND, NICOLAS. 1 vol. 12 fr.
Thérapeutique osseuse et articulaire, par les Drs HUCHARD, PIATOT, MOUCHET, MARFAN. 1 vol.
Thérapeutique des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, du Larynx, de la Bouche, des Dents, par les Drs DUPUY-DUTEMPS, ÉTIENNE LOMBARD, M. ROY. 1 vol.

Les volumes parus sont précédés d'un astérisque.

ART ET MÉDECINE

LES ÉTUDIANTS DE PARIS

Par Gavarni



— *Tu ne la reconnais pas? Eugénie? l'ancienne à Badinguet? une belle blonde... qui aimait tant les méringues et qui faisait tant sa tête.... Oui! Badinguet l'a fait monter pour 36 Francs....*
— *Si c'est vrai!*
— *Non, va! c'est un tambour de la garde nationale.... bête! tu ne vois donc pas que c'est un homme?*

DIÉTÉTIQUE

Préparation du bouillon.

1 kilogramme de viande de bœuf.
6 litres d'eau.
Quelques débris de volaille.
Des os.
Les légumes du pot au feu : carottes, navets, poireaux, cerfeuil, céleri.

I. Prendre une marmite émaillée, y verser 6 litres d'eau et y plonger tous les os, abattis de volaille, que l'on peut avoir à sa disposition. Lorsque l'écume se produit, l'enlever avec une écumoire.

II. Au bout d'une heure, plonger le bouilli dans le liquide bouillant, écumer, puis le laisser frémir doucement durant une heure ; ajouter alors les légumes, trois ou quatre grosses carottes, un navet, des poireaux, du cerfeuil et du céleri, attachés solidement par petits paquets. Deux heures après, le bouillon est prêt. Il faut encore le verser à travers une passoire très fine avant de le servir.

Pour que le bouillon soit bien clair, il ne faut pas le faire bouillir trop fort, il ne faut pas non plus le couvrir hermétiquement.

Pour faire du bouillon pour malades, on plonge la viande dans l'eau froide en même temps que les os.

Bouillon de pigeon. — Vider, flamber, brider un jeune pigeon ; hacher le cou, la tête, les pattes et le gésier ; empoter le hachis dans une casserole avec 50 grammes de carottes, 50 grammes de poireaux coupés en dés, mouiller de 8 décilitres d'eau. Faire bouillir en plein feu. Ajouter le pigeon bridé et 6 grammes de sel. Laisser cuire doucement pendant cinquante minutes. Passer et dégraisser à la serviette pour servir.

Bouillon de légumes pour enfants (MÉRY).

Eau		1 litre.
Pommes de terre		60 grammes.
Carottes		45 —
Navets		15 —
Haricots secs	ââ	6 —
Pois		
Sel		5 —

Faire bouillir pendant 4 heures ; passer ; employer pur ou additionné de pâtes, farines.

Bouillon de céréales et légumineuses (SPRINGER).

Froment	ââ 1 cuillerée à soupe.
Avoine	
Seigle	
Orge	
Maïs	
Son	

Eau Q. S. pour obtenir un litre de décoction après 2 heures d'ébullition (environ 4 litres). Saler et passer.

Beefsteak vénitien (1).

125 grammes de bœuf haché ou de pulpe ;
25 grammes de moelle ;
Poivre, sel, épices, ail (*ad libitum*).

I. Mélanger le bœuf, la moelle, le poivre, le sel, les épices.

II. Former avec cette préparation des sortes de croquettes plates et les faire griller absolument comme le beefsteak ordinaire.

Pour donner à cette préparation un petit goût d'ail, il suffit de bien frotter d'ail l'assiette dans laquelle se fait la manipulation des différents produits.

Préparation d'un beefsteak (2). — I. Prendre un morceau de bœuf de bonne qualité, jeune et tendre.

II. Chauffer le gril. Poser le bœuf sur le gril. Quand le sang perle à sa surface, le retourner. Lorsqu'il est cuit sur le second côté, le saler et le poser sur un plat sur lequel on aura au préalable étendu un peu de beurre. Placer aussi quelques parcelles de beurre à la surface du beefsteak.

Il ne faut jamais saler le beefsteak avant de le poser sur le gril ou pendant qu'il est sur le feu ; il perdrait ainsi tous les sucs nourrissants qu'il renferme.

(1) Extrait de la *Cuisine rationnelle des malades et des bien-portants*, par Mme A. MOLL-WEISS. — (2) Tiré *du Conseiller de la famille et de l'École des mères*, du même auteur.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Crampes de la grossesse (RUDAUX ET CARTIER). — 1° Frictionner plusieurs fois par jour les muscles contracturés avec :

Chloroforme	10 grammes
Baume de Fioravanti	30 —
Alcool camphré	40 —

2° Au moment de la contraction douloureuse, mettre la jambe, le pied et les orteils, en extension forcée.

3° Prendre deux ou trois cuillerées à dessert par jour de :

Bromure de potassium	15 grammes
Sirop de fleurs d'oranger	100 —
Eau distillée	200 —

Ou trois pilules par jour : une le matin, une dans le milieu de la journée, la troisième le soir, de :

Valérianate d'ammoniaque	ââ 0,05 cent.
Extrait de valériane	

pour une pilule n° 20.

Crises aiguës d'entéro colite (PRON). — *Applications chaudes* (cataplasmes, compresses d'eau chaude). Arroser les cataplasmes de *laudanum de Sydenham* (une à deux cuillerées à café) ou d'une cuillerée à soupe d'un *liniment* comme le suivant :

Baume de Fioravanti	ââ 80 gr.
Alcool camphré	
Ether acétique	ââ 10 gr.
Laudanum de Sydenham	

Contre la douleur. — Si les douleurs sont très fortes, on adjoindra aux applications chaudes certains médicaments :

Codéine	0,01 à 0,02 cg.
Craie préparée	ââ 1 gr.
Phosphate bicalcique	

pour un paquet. Trois à six par jour (selon la dose de codéine employée) dans une petite quantité d'infusion chaude, ou :

Extrait de belladone	0 10 cg.
Extrait hydro-alc de chanvre indien	0 50 cg.
Julep gommeux	150 c.c.

Trois à quatre cuillerées à soupe en vingt-quatre heures.

L'arsenic dans l'artério-sclérose, avec troubles circulatoires, œdèmes, dyspnée, etc. (MARTINET) :

Arséniate de soude	0 gr. 05
Iodure de potassium	10 gr.
Eau distillée	300 —

Une cuillerée à soupe à chacun des principaux repas, pendant dix jours ; deux cuillerées à soupe à chaque repas, les dix jours suivants ; repos, la troisième période de dix jours.

Dans les mêmes cas, avec dépression nerveuse :

Arséniate de soude	0 gr. 05
Glycérophosphate de soude	ââ 5 gr.
Iodure de sodium	
Eau distillée	300 grammes

Une cuillerée à soupe, matin, midi et soir, au moment du repas.

Ou :

Arséniate de soude	0 gr. 10
Teinture de kola	15 gr.
Sirop de quinquina	ââ 150 —
Sirop d'écorces d'oranges amères	

Ou bien :

Sulfate de strychnine	0 gr. 05
Arséniate de soude	0 gr. 10
Extrait fluide quinquina	20 gr.
Cognac vieux	30 —
Glycérine neutre, Q. s. pour	100 c. c.

Une cuillerée à café, le matin et à midi, dans un peu de vin, de bière ou de café, au commencement du repas (potion pour dix jours).

Ou encore :

Tartrate de fer et de potasse en paillettes	ââ 10 gr.
Liqueur de Fowler	

Dissoudre, filtrer et conserver en flacons bouchés à l'émeri. On en prescrira de dix à quinze gouttes par jour.

LA MÉDECINE AU PALAIS

Responsabilité d'un pharmacien. — Un pharmacien a été condamné à 2 000 francs de dommages-intérêts, pour avoir été cause de l'aggravation d'une blessure en se chargeant des premiers soins et en déconseillant la blessée de voir un médecin dès le début de l'accident.

Le Dr Joland contre le Dr Lagrange. — *Paris médical* a déjà signalé cette affaire pendante devant le tribunal de 1re instance.

Les juges ont donné tort au demandeur, renvoyant le défendeur, le Dr Lagrange, sans dépens et sans même ordonner d'enquête, attendu, disent-ils, « qu'on ne peut douter de la haute conscience de ce spécialiste, ni de sa connaissance profonde de la matière, ni de son habileté de praticien, ni de son désir de bien faire en toute circonstance et principalement en celle-ci où, sans demander ni accepter aucun honoraire, il agissait envers un confrère, etc... »

La responsabilité professionnelle. — Dans sa séance du 13 janvier 1911, le Conseil d'administration du syndicat des médecins de la Seine a voté l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil d'administration du Syndicat des médecins de la Seine, représentant 1 700 médecins syndiqués de Paris et de sa banlieue, ému des conséquences graves que pourrait avoir l'établissement d'une jurisprudence limitant par une responsabilité civile trop étendue la liberté d'action du chirurgien ;

« Considérant que, le plus souvent, le chirurgien, dans les circonstances les plus critiques, doit prendre, sans arrière pensée et sans crainte, des décisions rapides et parfois audacieuses ;

« Considérant que l'indécision et la timidité du chirurgien sont toujours funestes aux malades qui ont recours à ses soins ;

« Attire respectueusement l'attention de la Cour sur les résultats fâcheux que pourrait avoir l'extension de la responsabilité en paralysant l'action médicale et chirurgicale dans les cas où la vie humaine se trouve le plus menacée ;

« Et émet le vœu que cette responsabilité reste bornée, comme par le passé, à la faute lourde nettement établie. »

L'abus du corset. — Le Dr P., le très distingué médecin-légiste, a eu l'occasion récemment de rompre des lances contre le corset, à propos de l'affaire suivante :

L'an passé, une dame R..., passait rue Scribe, vers cinq heures du soir. La malheureuse femme tomba dans une fosse où l'on serre les outils des ouvriers municipaux. La trappe était ouverte, sans qu'aucun garde-fou en protégeât les abords et sans qu'aucune lanterne signalât l'existence du trou, profond de deux mètres. La trappe avait été ouverte par un paveur, qui était descendu dans le fossé afin d'y remiser ses outils.

Après la chute dont elle avait été victime, Mme R. ressentit d'assez vives douleurs dans le ventre.

Notre confrère P., désigné comme expert, introduisit dans son rapport les remarques suivantes :

Sur cinq ou six femmes, une en moyenne est atteinte de « rein flottant », affection qui détermine des malaises, des nausées, des troubles digestifs et vésicaux. Or d'après les statistiques les plus récentes, la cause de cette chute du rein doit être attribuée au port du corset qui, comprimant la taille, vient appuyer sur le foie, et par là même projette en bas le rein, sous-jacent à ce foie. Je ne puis donc affirmer que le rein flottant de la plaignante, constaté par moi, est le résultat de l'accident dont elle a été victime, ou si, au contraire, ce rein flottant existait auparavant et était le résultat du port d'un corset. Mais la chute de la plaignante ne pouvait, dans cette dernière hypothèse, qu'aggraver le mal...

CONNAISSANCES PRATIQUES

LA PRÉPARATION DE L'ALIMENT

Notions préalables

Organisation de la cuisine. — La cuisine sera grande, claire et aérée. Toutes les parois, verticales et horizontales, seront lavables; les murs peints à l'huile, le sol carrelé.

L'eau sera amenée sur l'évier par un conduit, de façon qu'on puisse facilement s'en approvisionner et qu'on n'en économise pas la dépense. Même à la campagne, il est presque toujours possible d'établir une canalisation. Le meilleur chauffage, au point de vue de la propreté de la cuisine, c'est le chauffage au gaz ; le plus pratique, au point de vue des préparations culinaires, le chauffage au charbon de terre.

Il faut mettre à l'abri des poussières toutes les denrées alimentaires qui se trouvent dans la cuisine. Pour y réussir, on enfermera les pâtes, les condiments et tous les produits coloniaux dans des bocaux de verre.

On bannira le balayage sec et on le remplacera par le balayage humide.

La batterie de cuisine sera rangée dans un placard qu'on fermera au moment du nettoyage.

On défendra rigoureusement l'accès de la cuisine, aux chaussures à nettoyer, aux vêtements de domestique.

On n'autorisera pas les domestiques à y « faire les souliers » ou à y brosser les habits. On n'y battera ni tapis, ni couverture; on fermera les fenêtres au moment où les étages supérieurs procèdent à des nettoyages de ce genre.

La cuisine devra être *très propre* et la cuisinière très bien tenue.

Lavage de la cuisine après chaque repas. Lavage des étagères une fois par semaine. Lavage des murs une fois par mois.

La cuisinière sera vêtue de longues blouses lavables de toile fournies par les maîtres; elle ne les montera pas dans sa chambre, ni ne les mettra pour aucun autre travail que pour cuisiner.

Le lavage des mains, si important pour l'hygiène de ceux qu'elle sert, lui sera enseigné par la maîtresse de maison et une brosse sera, pour cet effet, à place fixe sur l'évier.

La batterie de cuisine sera simple et complète. Réduire le nettoyage au minimum pour pouvoir en exiger le ponctuel accomplissement.

La meilleure cuisine est celle qui se fait dans les ustensiles les plus propres : il est donc nécessaire que la maîtresse de maison passe de temps à autre la batterie de cuisine en revue, et qu'elle inspecte la tenue et l'ordre des armoires.

Éloignez tous les déchets ménagers le plus rapidement possible; ce sont eux qui vicient l'atmosphère, qui donnent à maintes cuisines une odeur particulière peu agréable et peu alléchante.

C'est le soir que la caisse aux déchets sera descendue dans la cour, ce serait un grave manquement à l'hygiène que de la laisser dans l'appartement durant la nuit.

C'est le matin au lever que la cuisinière videra les cendres du fourneau, pour être bien certaine de son tirage durant la journée.

A la campagne, lorsque ces cendres sont le déchet de la combustion du bois de chêne, elles sont mises de côté et servent à la lessive ; résidus de la combustion du charbon de terre ou du coke, elles n'ont aucune valeur et seront jetées.

Les balayures prendront le même chemin, tant que nous n'aurons pas adapté à nos foyers un système permettant de faire servir au chauffage de la maison et à la cuisson des aliments es déchets de toutes sortes que donne la vie journalière.

Augusta MOLL-WEISS.

Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Le Rachitisme, par A.-B. MARFAN, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1911, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Hygiène de la Peau, par J. NICOLAS, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, et JAMBON, chef de Clinique. 1911, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Guide pratique du diagnostic de la Syphilis, *séro-diagnostic*, par les Drs P. GASTOU et A. GIRAULD. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. **1 fr. 50**

L'Ultra-Microscope dans le diagnostic clinique et les recherches de laboratoire, par le Dr P. GASTOU. 1910, 1 vol. in-16 avec 25 fig., cart. **1 fr. 50**

Hygiène du visage (cosmétique, esthétique et massage), par le Dr P. GASTOU, directeur du laboratoire central de l'hôpital Saint Louis. 1910, 1 vol. in-16 avec 14 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Courants de haute fréquence et la D'Arsonvalisation, par le Dr ZIMMERN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et S. TURCHINI. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Opsonines et les traitements opsonisants, par le Dr R. GAULTIER, chef de Clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16 avec figures cart. **1 fr. 50**

L'Artériosclérose et son traitement, par A. GOUGET, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1907, 1 vol. in-16 avec fig., cart. **1 fr. 50**

La Radioscopie clinique de l'Estomac normal et pathologique, par le Dr CERNÉ, professeur à l'Ecole de médecine de Rouen et le Dr DELAFORGE. 1908, 1 vol. in-16, avec 21 fig., cart. **1 fr. 50**

Technique de l'Exploration du Tube digestif, par le Dr GAULTIER, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16, avec 13 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Dilatations de l'Estomac, *Sémiologie et Thérapeutique des distensions gastriques*, par le Dr René GAULTIER. 1909, 1 vol. in-16 avec 12 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Empoisonnements alimentaires, par le Dr SACQUÉPÉE, professeur agrégé à l'École du Val-de-Grâce. 1909, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Cure de Déchloruration dans le Mal de Bright, par le Dr F. WIDAL, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le Dr A. JAVAL. 1906, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Diphtérie, *Bactériologie et Clinique, Prophylaxie et Traitement*, par les Drs H. BARBIER, médecin de l'hôpital Hérold, et G. ULMANN. 1899, 1 vol. in-16, avec figures. cart. **1 fr. 50**

Les Maladies du Cuir chevelu, *Prophylaxie et Traitement*, par le Dr GASTOU, assistant à l'hôpital Saint-Louis. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, avec 19 fig., cart. **1 fr. 50**

Traitement de la Syphilis, par le Dr EMERY, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Préface de M. le professeur FOURNIER. 2e *édit.* 1905, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

L'Alimentation des Enfants malades, par le Dr PÉHU, médecin des hôpitaux de Lyon. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Traitement de la Constipation, par le Dr FROUSSARD, ancien interne des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1909, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Traitements des Entérites, par le Dr M. JOUAUST. 1905, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Calculs des Voies biliaires et Pancréatites, par le Dr R. GAULTIER, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1908, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart. **1 fr. 50**

Trachéobronchoscopie et Œsophagoscopie, par le Dr GUISEZ, chef des travaux d'oto-rhino-laryngologie à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. 1905, 1 vol. in-16, avec 20 fig., cart. **1 fr. 50**

La Démence précoce, par le Dr G. DENY, médecin de la Salpêtrière, et P. ROY. 1 vol. in-16, avec 11 figures, cart. **1 fr. 50**

Les Folies intermittentes. La Folie maniaque dépressive, par les Drs G. DENY et P. CAMUS. 1907, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

L'Ionothérapie électrique, par les Drs DELHERM, ancien interne des hôpitaux de Paris, et A. LAQUERRIÈRE, lauréat de l'Académie de médecine. 1908, 1 vol. in-16, avec 11 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr A. BÉCLÈRE, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des affections thoraciques non tuberculeuses, par le Dr A. BÉCLÈRE, 1901, 1 vol. in 16, avec 10 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des maladies internes, par le Dr A. BÉCLÈRE. 1904, 1 vol. in-16. avec fig., cart. **1 fr. 50**

La Fulguration, son rôle et ses effets en thérapeutique, par le Dr ZIMMERN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16, avec figures. cart. **1 fr. 50**

Le Cytodiagnostic, les méthodes d'examen des sérosités pathologiques et du liquide céphalo rachidien, par le Dr Marcel LABBÉ, professeur agrégé à la Faculté de médecine. 1904, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Sang, par le Dr Marcel LABBÉ. 2e *édition*. 1910, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

La Protection de la Santé publique, *Loi et Commentaires de la loi et des règlements d'administration*, par le Dr MOSNY, médecin des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Accidents du Travail. *Guide du médecin*, par le Dr BROUARDEL, médecin des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 0**

La Psychologie du Rêve *au point de vue médical*, par N. VASCHIDE, chef des travaux du laboratoire de psychologie expérimentale des Hautes-Etudes, et H. PIÉRON. 1902, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Diagnostic de l'Appendicite, par le Dr M. AUVRAY, professeur agrégé à la Faculté de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Chirurgie intestinale d'urgence, par le Dr A. MOUCHET, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16, avec 23 fig., cart. **1 fr. 50**

Chirurgie nerveuse d'urgence, par le Dr A. CHIPAULT. 1904, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Canal vagino-péritonéal, *Diagnotic et traitement de la hernie inguinale et des hydrocèles congénitales, de l'ectopie testiculaire*, par le Dr P. VILLEMIN, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, avec 17 fig., cart **1 fr. 50**

La Gastrotomie, par le Dr J. BRAQUEHAYE, agrégé à la Faculté de Bordeaux, chirurgien de l'hôpital de Tunis. 1900, 1 vol. in-16 avec figures, cart. **1 fr. 50**

Chirurgie des Voies biliaires, par le Dr PAUCHET, chirurgien des hôpitaux d'Amiens. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Le Tétanos, par les Drs J. COURMONT, professeur, et M. DOYON, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Le Rhumatisme articulaire aigu *en bactériologie*, par les Drs H. TRIBOULET, médecin des hôpitaux de Paris, et A. COYON. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Le Pneumocoque, par le Dr LIPPMANN, ancien interne des hôpitaux de Paris. Introduction par le Dr DUFLOCQ, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Oxydations de l'Organisme (oxydases), par E. ENRIQUEZ et J.-A. SICARD, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les États neurasthéniques, *Diagnostic, Traitement*, par le Dr A. RICHE, médecin de l'hospice de Bicêtre. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Myélites syphilitiques, *Formes cliniques et traitement*, par le Dr GILLES DE LA TOURETTE, professeur agrégé à la Fac. de Paris. 1899, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Traitement pratique de l'Epilepsie, par le Dr GILLES DE LA TOURETTE. 1901, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Névralgies et leur traitement, par les Drs LÉVY et BAUDOUIN, anciens internes des hôpitaux. 1909. 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Thérapeutiques récentes dans les maladies nerveuses, par les Drs LANNOIS, professeur agrégé, et POROT, chef de clinique à la Faculté de médecine de Lyon. 1907, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Syphilis de la moelle, par les Drs A. GILBERT, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et G. LION, médecin de l'hôpital de la Pitié. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Rayons N et les Rayons N', par le Dr BORDIER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart. **1 fr. 50**

NOUVELLES

Les agrégations spéciales (Oto-rhino-laryngologie ophtalmologie). — *Opinion du Ministre.* — Voici la réponse que fit le ministre de l'Instruction publique à une question posée par M. Borderie, député, à la séance du 16 janvier 1911 (*Officiel* du 23).

La *demande* avait été : 1° que des agrégations spéciales (oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie) soient créées dans toutes les facultés de médecine de province ; 2° que les programmes de ces concours soient nettement déterminés et publiés dans le plus bref délai ; 3° que le nombre des places de ces agrégations mises au prochain concours soit indiqué sans retard aux candidats ; 4° qu'une circulaire ministérielle indique aux conseils de faculté que les autres agrégations en exercice (médecine, anatomie, physiologie, etc.) ne donnent aucun droit à leurs titulaires actuels à l'enseignement des diverses spécialités (oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie, etc.).

La *réponse* du ministre fut :

« 1° Le statut du 16 novembre 1874, modifié par l'arrêté du 21 juillet 1909, rendu après avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique, prévoit (art. 38) pour l'agrégation des facultés de médecine :

Une section d'ophtalmologie ;

Une section d'oto-rhino-laryngologie.

Mais il ne pourra être créé d'emplois d'agrégé de cet ordre dans les facultés de médecine que suivant les besoins du service et dans la limite des crédits disponibles.

2° Il n'y a pas de programme à publier.

Les articles 39 et 40 du statut ont en effet fixé avec précision la nature des épreuves préparatoires et des épreuves définitives pour chacune des sections de l'agrégation des facultés de médecine. D'autre part, aux termes de l'article 11 du statut, le président du jury du concours désigne, de concert avec les membres du jury, les sujets de composition, de leçons et d'épreuves pratiques destinés à être tirés au sort entre les candidats.

3° Il serait prématuré, pour ne pas dire impossible, d'indiquer dès à présent le nombre des places d'agrégé pour le prochain concours.

Les concours d'agrégation des facultés de médecine ont lieu tous les trois ans. Les derniers se sont ouverts en 1910, les prochains s'ouvriront en 1913. Ils seront annoncés dès 1912. Mais, au préalable, les facultés de médecine seront invitées à proposer, chacune en ce qui la concerne, au ministre la répartition entre les différentes sections des places vacantes et à mettre au concours.

Leurs propositions seront soumises à la commission de médecine du comité consultatif de l'enseignement public, et le ministre statuera (art. 38 du statut, § 3) en tenant compte des crédits disponibles.

4° Il paraît impossible de décider en principe que les agrégations autres que celles d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie ne donnent aucun droit à leur titulaire à l'enseignement des diverses spécialités (oto-rhino-laryngologie). Une pareille mesure porterait atteinte aux prérogatives que les facultés et la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique tiennent de la législation en vigueur (décret-loi du 9 mars 1852, loi du 27 février 1880) pour les présentations aux chaires vacantes. »

Un nouveau prix pour les médecins. — M. le Pr Richet, membre de l'Académie de médecine, vient de fonder à la *Société des Gens de Lettres* un prix biennal de 500 francs destiné à récompenser « un médecin ayant fait œuvre d'imagination. »

Médecin inspecteur des écoles. — M. Gardé est nommé à Neuilly-sur-Seine.

Recommandations publiées sur l'avis du Comité permanent de défense contre les épidémies et de la Société de préservation contre la tuberculose. — Il est expressément recommandé de ne pas cracher sur la voie publique pour prévenir tout danger de propagation de la tuberculose et d'autres maladies contagieuses.

La tuberculose est plus évitable que beaucoup d'autres affections contagieuses, le phtisique n'étant dangereux que par ses crachats qui renferment par milliers le germe de la maladie, le bacille de la tuberculose.

Desséchés, mélangés aux poussières, les crachats des phtisiques portent partout le bacille tuberculeux.

Ce bacille attaque tous les organes, mais frappe de préférence les poumons, dans lesquels il pénètre avec l'air de la respiration (poitrinaires, phtisiques).

Tout crachat est suspect, car, à première vue, rien ne prouve qu'il ne contient pas de bacilles.

Moyens de préservation.

1° Contre les germes provenant des crachats : Le crachoir hygiénique ; La désinfection des appartements, linges, vêtements, etc. ; La suppression du balayage à sec ; La protection des substances alimentaires contre le dépôt des poussières.

2° Contre les germes provenant des animaux tuberculeux : L'ébullition ou la stérilisation du lait ; La cuisson suffisamment prolongée de la viande.

3° Contre la prédisposition : Une bonne hygiène qui permette à nos organes de conserver vis-à-vis des microbes le pouvoir de résistance que leur feraient perdre le surmenage, les excès, les intempéries atmosphériques, l'insalubrité du logement et surtout l'alcoolisation.

Les progrès de la peste. — L'inquiétude se fait sentir à Saint-Pétersbourg car la peste est signalée chez les Kirghiz d'Astrakan et à la frontière Russo-chinoise.

La peste a été en question au conseil municipal de Tarnof (Pologne). Il y a dans cette ville de grandes fabriques qui travaillent des cheveux chinois. Des mesures prophylactiques vont être prises pour éviter l'importation de la peste par les cheveux chinois.

Assistance médicale. — Sont autorisés à passer dans les arrondissements ci-après désignés, les médecins de l'Assistance médicale dont les noms suivent ; savoir : Au Ve arrondissement (traitement à domicile), M. Friedel; au Xe (traitement à domicile), M. Lafoud ; au Xe (consultations), M. Lavie ; au XIIe (consultations), M. Jacobsohn; au XIIIe (consultations), M. Carel ; au XIVe (consultations), M. Oguse ; au XVIIIe (consultations), M. Bochory.

Les épidémies. — A Marseille, épidémie de rougeole et de scarlatine dans le milieu militaire.

A Agen, épidémie d'oreillons et de grippe infectieuse.

A Poitiers, épidémie de grippe, rougeole, scarlatine dans le milieu militaire.

A Staple, près Hazebrouck, épidémie de grippe.

L'hygiène et l'alimentation populaire. — Le Dr Marcel Labbé, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, a fait récemment à la Société « Foi et Vie » une conférence sur l'*Hygiène de l'alimentation populaire*. En s'appuyant sur l'enquête faite par lui, avec le professeur Landouzy et M. Henri Labbé, l'orateur s'est efforcé de démontrer que l'alimentation populaire est, ou insuffisante, ou excessive, et jamais proportionnée aux besoins.

Société des chirurgiens de Paris. — *Bureau de* 1911. — Président : M. Péraire ; vice-président : M. Verchère secrétaire général : M. Ozenne ; secrétaires des séances : MM. Delaunay (V.) et Rigollot-Simonnot ; trésorier : M. Delbet (Paul) ; archiviste : M. Monnier.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Effluvation bi-polaire de haute fréquence et de haute tension et tuberculose locale, par le Dr THIELLÉ, in-8, br., Lille 1910 Librairie *C. Robbe*.

Effluvation bi-polaire de haute fréquence et de haute tension et tuberculose pulmonaire à différentes périodes, par le Dr THIELLÉ, 1 vol. in-8, br., Lille 1910. Librairie *C. Robbe*.

Conférences d'hygiène pratique et d'hygiène scolaire, par le Dr R. HYVERT. Préface du Dr A. MATHIEU. Nouvelle édition. Paris, 1911, 1 vol. in-12 de 415 pages, br. (*A. Maloine*, à Paris).

L'anatomie du faisceau de His, par le Dr Carlos LEPOUTRE. Lille 1911, in-12. Imprimerie *H. Morel*.

Tossiemia intestinale pseudotifoïde contributo allo studio della cosi detta febbre da auto-intossicazione intestinale, par le Dr CARLO MARTELLI. Assistant ordinaire à l'Institut d'Anatomie et de Pathologie de l'Université de Naples. Naples 1911, 1 vol. in-8 de 247 pages. 13 figures. Prix 5 francs. (*Luigi Piero*, à Naples).

Quelques idées en thérapeutique, par le Dr J.-F. WIDMANN. 1 volume in-18 jésus, de 200 pages, avec figures dans le texte. 1 fr. 50 (*Doin et fils*, à Paris).

Some of the Former Medical Giants of France. By FRANCIS DOWLING, M. D. CINCINNATI. In-8, br. (Reprinted from the *Lancet Clinic*, 24 décembre, 1910).

La chimiothérapie expérimentale des spirilloses Syphilis, fièvre récurrente, spirillose des poules, framboesia, par P. EHRLICH et S. HATA avec la collaboration de MM. H. S. NICHOLS, J. IVERSEN, BITTER et DREYER. Édition française, par E. ÉMERY, ancien chef de clinique des maladies syphilitiques à la Faculté de médecine de Paris, médecin de Saint-Lazare. Paris, 1911, 1 vol. in-8 de 172 pages avec 5 planches hors texte. (*A. Maloine*, à Paris).

Contribution à l'étude de l'aliénation mentale dans l'armée suisse et dans les armées étrangères. Etude clinique, statistique, et de prophylaxie, par le Dr F. NAVILLE. Genève, 1910, 1 vol. in-8, br. (Librairie *Kündig*, à Genève).

LA VIE MÉDICALE

Faculté de médecine de Paris. — M. Demelin, accoucheur des hôpitaux, est délégué, du 1er mars au 31 octobre 1911, dans les fonctions de chargé de cours de clinique annexe.

Facultés de médecine. — ALGER. — Un congé de trois mois, à partir du 1er décembre 1910, est accordé, pour raisons de santé, à M. Weber, professeur d'anatomie.

— MONTPELLIER. — Un congé du 1er janvier au 30 décembre 1911 est accordé, et pour raisons de santé, à M. Rodet, professeur de microbiologie.

LILLE. — *Concours pour un emploi de Prosecteur d'Anatomie.* — Un Concours pour l'emploi de Prosecteur d'Anatomie s'ouvrira le lundi 20 mars 1911, à neuf heures du matin, à la Faculté de médecine de Lille.

La durée des fonctions de Prosecteur est fixée à trois ans. Une prorogation d'un an, dans ces fonctions, peut être accordée sur la proposition du Professeur d'Anatomie.

Le traitement attaché à cet emploi est de 1.200 francs par an.

Les candidats à ces fonctions devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté, avant le 10 mars 1911.

Écoles de médecine. — ANGERS. — M. Tesson, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales, est chargé, pendant l'année scolaire 1910-1911 (durée du congé accordé à M. Monprofit, député), d'un cours de clinique chirurgicale.

Asiles publics d'aliénés de la Seine. — Le lundi 20 mars 1911, à deux heures précises, il sera ouvert à l'asile clinique, rue Cabanis, n° 1, à Paris, un concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en médecine dans les asiles publics d'aliénés du département de la Seine (asile clinique, asiles de Vaucluse, Ville-Évrard, Villejuif, Maison-Blanche, Moisselles et l'infirmerie spéciale des aliénés à la préfecture de police.

Les candidats devront se faire inscrire à la préfecture de la Seine, service des aliénés, annexe de l'hôtel de ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de dix heures à midi et de deux à cinq heures, du lundi 20 février au samedi 4 mars 1911 inclusivement.

Il pourra être nommé des internes provisoires en nombre égal au nombre des internes titulaires.

Les internes nommés dans l'ordre de classement établi par le jury d'examen entreront en fonction le 1er mai qui suivra l'ouverture du concours.

L'interne provisoire reçoit le traitement et les avantages en nature d'un interne titulaire de première année chaque fois qu'il est appelé à faire un remplacement.

Les internes reçoivent, en outre, une indemnité de déplacement de 300 francs pour Villejuif et de 400 francs pour les asiles de Vaucluse, Ville-Évrard, Maison-Blanche et Moisselles.

Les internes appelés à rester en fonctions après leurs trois années d'internat reçoivent un traitement de 1400 francs pendant la quatrième année et 1600 francs pendant la cinquième.

Asiles d'aliénés de la Seine. — Sont nommés *Internes en Pharmacie*, MM. Barreau, Tachon et Bouchereau.

Asile du Vésinet. — *Concours pour l'internat de l'asile national des convalescentes.* — Il sera ouvert le lundi 6 mars 1911, au ministère de l'Intérieur, Salle Telmon, un concours pour l'internat de l'Asile National des Convalescentes.

Ce Concours est ouvert seulement aux Etudiantes en Médecine.

On trouvera au Secrétariat de l'Asile et chez le Concierge de la Faculté de Médecine, des exemplaires de l'arrêté ministériel, qui fixe les conditions d'admissibilité et le programme du Concours.

Le Dr Brequet va combattre la peste. — Le Dr BROQUET, de l'Institut Pasteur de Paris, partira pour la Mandchourie avec la charge d'apporter à nos consulats d'Extrême-Orient des ampoules du sérum d'Haffkine destiné à prémunir nos soldats et nos nationaux contre le terrible fléau, et d'entreprendre des recherches et des études sur place. Le Dr Broquet gagnera Pékin et Tien-Tsin par le Transsibérien ; il est accompagné du sergent d'infanterie coloniale Chardonnet.

Union des syndicats. — *Avis aux confrères.* — « Le Syndicat médical « de Cambrai et de la région de « Cambrai engage tout confrère qui « serait sollicité de s'installer à « QUIEVY (NORD) de se renseigner d'abord auprès du Président « du Syndicat, le Dr BOMBART, « à SOLESMES (NORD.) »

Concours d'internat en pharmacie. — Un concours pour la nomination aux places d'élève interne en pharmacie vacantes au 1er juillet 1911 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le mercredi 22 mars 1911, à dix heures du matin, dans l'amphithéâtre de la pharmacie centrale des hôpitaux et hospices, 47, quai de la Tournelle.

Les élèves qui désireront prendre part à ce concours sont admis à se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de dix heures à trois heures, jusqu'au mardi 28 février inclusivement.

Société de l'internat. — La Société de l'internat a constitué ainsi son bureau pour 1911 :

Président : M. Monprofit (d'Angers) ; vice-président ; M. Coudray ; secrétaire général : M. Jayle ; trésorier : M. Hallion ; archiviste : M. Le Fur ; secrétaires des séances : MM. Agasse-Lafont et Clément Simon.

Hôpital de Roubaix. — M. Paul Butruille est nommé chirurgien-adjoint de l'hôpital de la Fraternité.

Fondation Pierre Budin. — Une conférence sera faite le jeudi 25 février à 5 heures, par le Dr JEANNIN, agrégé à la Faculté de médecine, accoucheur des hôpitaux, sur :

Sujets et Préjugés concernant l'allaitement.

Incendie dans une Faculté de Médecine. — Le 10 *février*, un incendie dont la violence devint rapidement inquiétante, a pris naissance dans les greniers de la Faculté de médecine de l'Université de Lille.

Le sinistre est dû à une imperfection de construction de calorifère. Les dégâts dépassent 20.000 francs.

État civil. — Le Dr AUVERGNIOT a été nommé médecin de l'État civil du 15e arrondissement de Paris, en remplacement du Dr DEVILLEZ.

Mariages. — M. Louis Chéron, externe des Hôpitaux et Mlle Geneviève Delpy. — Dr Jean Rieu et Mlle Marguerite Lachaise. — Dr Paul Bonnefoy (de Nice) avec Mlle Fanny Thouret. — M. Pierre Gouin et Mlle Andrée Féraud, fille du docteur. — M. le Dr André Lévy-Fränkel et Mlle Hélène Bader. — M. le Dr Prosper-Émile Weil, médecin des hôpitaux de Paris et Mlle Juliette Schloss. — M. le Dr Émile Jouet, chef de clinique à l'Institut national des sourds-muets et Mlle Suzanne Renevier. — Dr Émile Abel, médecin aide-major de 1re classe et Mlle Anne Simon, fille du Dr Paul Simon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Nancy. — Lundi a eu lieu le mariage de M. Jean Routier, fils du chirurgien, que nous avons annoncé précédemment.

Nécrologie. — Mme Bricont, femme du médecin. — Dr Junon, père de M. Henri Junon, interne des hôpitaux de Paris. — Dr G. Pouliot (de Poitiers) père du Dr Léon Pouliot. — Madame Leroux, mère du Dr Leroux. — M. Freyssinge, pharmacien à Paris. — M. Gustave Roux, père du Dr Jean-Charles Roux. Nos bien douloureuses sympathies à notre aimable collaborateur et ami. — Dr Charles Morehouse, décédé à New-York à 89 ans, inventeur de la vaseline. — Dr Marco Avillaneda, ancien ministre des finances et président du Sénat du Brésil, décédé à Buenos-Aires. — Dr Cazaubon, conseiller d'arrondissement de Moreeux. — Dr Cornet (de Châlons-sur-Marne). — Dr Eugène Legendre, ancien prosecteur à la Faculté de médecine de Paris, âgé de 88 ans. — Dr Van Cauwenberghe, président de l'Académie de médecine de Belgique.

SOMMAIRE du N° 10, consacré à la PHYSIOTHÉRAPIE

SOMMAIRE du N° 11

COURS

Faculté de médecine de Paris. — *Travaux pratiques du semestre d'été.* — Les travaux pratiques réglementaires du semestre d'été s'ouvriront le 1er mars 1911, savoir : 1re année : *Histologie, Chimie biologique, Physiologie, Physique.* 2e année : *Histologie, Physiologie, Physique.* 3e année : *Médecine opératoire, Chimie pathologique, Manœuvres obstétricales.*

Seront convoqués pour ces travaux : 1° Les élèves en cours régulier d'études, ayant pris l'inscription de janvier 1911 (2e, 6e ou 10e) ; 2° les élèves en cours irrégulier d'études, autorisés par M. le Doyen, sur leur demande écrite. Cette demande devra être déposée au Secrétariat de la Faculté du 1er au 15 février 1911, dernier délai.

MM. les Élèves en cours régulier d'études, qui auront pris l'inscription du trimestre de janvier 1911 (2e, 6e ou 10e) après clôture du registre, ne seront appelés à participer aux travaux pratiques réglementaires que sur leur demande écrite à M. le Doyen, après autorisation de la Commission scolaire.

En ce qui concerne l'admission aux travaux pratiques de Médecine opératoire, MM. les Élèves de 3e année sont invités à consulter l'affiche spéciale.

Cours de la Semaine.

Du 18 au 25 Février.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur Gilbert. — Samedis 18 et 25 février à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur quelques cas de gangrène symétrique des extrémités.* — Les mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

Faculté de médecine. — *Institut médico-légal.* — M. Laignel-Lavastine, professeur agrégé. Cours de Psychiatrie médico-légale à l'amphithéâtre de l'asile Sainte-Anne.

23 février. Les réactions antisociales des intoxiqués : confus, délirants, toxicomanes.

27 février. Les réactions antisociales des paralytiques généraux.

Clinique d'accouchements Tarnier. — Professeur, M. Paul Bar.

Cours sur l'Alimentation du Nouveau-Né. — *Samedi* 18 *et lundi* 20 *février.* — M. Terrien. — Des régimes dans les dyspepsies et les gastro-entérites de la naissance au sevrage.

Cours de Pratique obstétricale. — *Samedi* 18 *février.* — A 3 heures, exercices pratiques de version ; — M. Lequeux, à 5 heures, la version par manœuvres internes (difficultés de l'extraction).

Lundi 20 *février.* — A 3 heures exercices pratiques de version par manœuvres internes (révision) ; — M. Lemeland, à 5 heures, l'embryotomie céphalique (basiotripsie).

Mardi 21 *février.* — A 3 heures, exercices pratiques d'embryotomie ; — M. Lemeland, à 3 heures, l'embryotomie céphalique.

Mercredi 22 *février.* — A 3 heures, exercices pratiques d'embryotomie ; — M. Devraigne, à 5 heures, embryotomie rachidienne.

IVe Congrès international pour l'amélioration du sort des aveugles, sous le haut patronage de S. A. Le Khédive. Le Caire, 20-25 février 1911.

Il a été décidé de frapper une médaille commémorative portant à l'avers l'effigie de S. A. le Khédive et à son revers une vue de la mosquée de Mohamed-Aly.

Pour communications et renseignements s'adresser à S. E. le Dr Eloui pacha, secrétaire général, 2, rue Zervudachi, Le Caire.

Ier Congrès dominicain de médecine et de chirurgie. — L'ouverture de ce congrès aura lieu le 27 février prochain, dans la ville de Saint-Pierre-de-Macorès.

Ce congrès a pour président M. Fiallo Cabral et pour secrétaire général M. Manuel A. Pérez.

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 20 *Février.* — Médecine opératoire (1re série), École pratique : MM. Segond, Retterer, Pierre Duval. — (2e série), MM. Hartmann, Ombrédanne, Grégoire. — 3e Oral (Première partie) (1re série) : MM. Kirmisson, Macaigne, Couvelaire. — 3e Oral (Première partie) (2e série) : MM. Reclus, Branca, Guéniot. — 3e Oral (Première partie) (3e série) : MM. Delbet, Mulon, Lequeux. — M. Zimmern, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), *Hôtel-Dieu* : MM. Dejerine, Marcel Labbé, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), *Hôtel-Dieu* : MM. Gaucher, André Jousset, Lœper. — M. Guillain, suppléant.

Mardi 21 *Février.* — Médecine opératoire (1re série), École pratique : MM. Quénu, Auvray, Rouvière. — (2e série) MM. Thiéry, Lenormant, Okinczyc. — 3e Oral (2e partie) MM. Chauffard, Brumpt, Gougerot. — M. André Broca, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), *Laënnec* : MM. Pozzi, Terrien, Chevassu. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), *Laënnec* : MM. de Lapersonne, Lecène, Anselme Schwartz. — M. Roussy, suppléant. — 5e Chirurgie (Deuxième partie) (1re série), *Hôtel-Dieu* : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. — 5e Chirurgie (Deuxième partie) (2e série), *Hôtel-Dieu* : MM. Gilbert, Carnot, Claude. — M. Rathery, suppléant.

Mercredi 22 *Février.* — Médecine opératoire (1re série), École pratique : MM. Lejars, Proust, Branca. — (2e série), MM. Legueu, Pierre Duval, Grégoire. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. — 3e Oral (Première partie) (1re série) : MM. Segond, Macaigne, Couvelaire. — 3e Oral (Première partie) (2e série) : MM. Hartmann, Mulon, Gueniot. — 3e Oral (Première partie) (3e série) : MM. Retterer, Ombrédanne, Lequeux. — M. Sicard, suppléant.

Jeudi 23 *Février.* — Médecine opératoire (1re série). École pratique : MM. Pozzi, Lecène, Rouvière. — (2e série), MM. de Lapersonne, Thiéry, Anselme Schwartz. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Maillard, Brumpt. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Thoinot, Chassevant. — 4e (2e série) : MM. Chantemesse, Gilb. Ballet, Richaud. — M. André Broca, suppléant.

Vendredi 24 *Février.* — Médecine opératoire (1re série), École pratique : MM. Reclus, Retterer, Proust. — (2e série), MM. Hartmann, Mauclaire, Grégoire. — 2e : MM. Gautier, Branca, Jean Camus. — 3e Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Mulon, Lequeux. — M. Zimmern, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), *Necker* : MM. Segond, Lejars, Ombrédanne. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), *Necker* : MM. Delbet, Legueu, Pierre Duval. — M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), *Clinique Baudelocque* : MM. Pinard, Couvelaire, Guéniot. — M. Tiffeneau, suppléant.

Samedi 25 *Février.* — Médecine opératoire (1re série), École pratique : MM. de Lapersonne, Lecène, Rouvière. — (2e série), MM. Quénu, Chevassu, Anselme Schwartz. — 3e Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Brumpt, Gougerot. — 4e : MM. Chantemesse, Carnot, Baltazard. — M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), *Beaujon* : MM. Hutinel, Widal, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), *Beaujon* : MM. Alb. Robin, Claude, Castaigne. — 5e Obstétrique (Première Partie), *Beaujon* : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. — M. Roussy, suppléant.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 22 *février, à* 1 *heure.* — M. Médevielle : Ruptures spontanées dans le péritoine des kystes gélatineux de l'ovaire ; MM. Reclus, Roger, Nicolas, Marcel Labbé. — Mme Jermolenko : Plaies par armes à feu des voies aériennes cervicales ; MM. Reclus, Roger, Nicolas, Marcel Labbé. — Mlle Katz : Contribution à l'étude des lésions traumatiques des ménisques articulaires du genou. (Symptômes, anatomie, pathologie et traitement) ; MM. Reclus, Roger, Nicolas, Marcel Labbé. — M. Smolizanski L'albumine dans les crachats des tuberculeux. Sa valeur diagnostique et pronostique ; MM. Roger, Reclus, Nicolas, Marcel Labbé. — M. Lauriat : Le signe des spinaux dans la pleurésie ; MM. Nicolas, Reclus, Roger, Marce Labbé.

Jeudi 23 *Février,* 1 heure. — Mlle Bombach : Traitement des complications articulaires de la blennorragie par l'air chaud ; MM. Gilbert, Achard, Carnot, Castaigne, — M. Foix : Activité leucocytaire et pouvoir leuco-activant des tumeurs ; MM. Achard, Gilbert, Carnot, Castaigne.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

TRAITEMENT DE L'INSOMNIE

Avant toute intervention médicamenteuse, il faut évidemment dans toute insomnie employer les moyens qui sont du ressort exclusif de l'*hygiène*.

A. C'est ainsi que, lorsque l'insomnie relève d'une *intoxication chronique* (tabac, alcool, thé ou café), la suppression de l'agent causal peut rapidement faire disparaître l'insomnie.

B. De même, l'*insomnie des surmenés* disparaîtra souvent dès que le corps ou l'esprit auront été mis au repos par une vie tranquille, au bon air ou, au contraire, par des distractions ou des voyages. Ceci est fort bien quand ces sujets peuvent quitter leurs occupations et leur milieu habituel pour aller « se mettre au vert ». Mais, dans la vie courante, cette condition est loin d'être réalisable et le problème qui se pose est alors le suivant : permettre à ces sujets de continuer leurs occupations en leur rendant le sommeil réparateur.

Pour atteindre ce but, il faudra faire appel à deux moyens : l'hygiène et les médicaments.

1° L'*hygiène* tendra d'abord à établir pour ces sujets une meilleure organisation du travail. On devra, par exemple, imposer dans les études une sage répartition des exercices intellectuels et physiques ; à certains on conseillera d'éviter les trop longues veilles ; on rendra meilleures les conditions du travail, en particulier en ce qui a trait à l'aération.

On veillera à ce que les malades ne se couchent pas trop tôt après le repas, alors qu'ils sont en pleine digestion, à ce que la chambre à coucher ne soit pas trop chauffée et qu'elle soit largement aérée.

On conseillera enfin une hydrothérapie modérée, des douches froides ou, plutôt, fraîches, à 30°, en jet ou en pluie, le maillot humide appliqué le soir, un bain tiède pris à la fin de la journée ou tard dans la soirée ;

2° Quant aux *médicaments*, leur choix devra être judicieux. L'opium, sous forme de morphine, qui est souvent l'hypnotique de choix dans les insomnies douloureuses, est ici formellement contre-indiqué. Le chloral, lui aussi, s'adresse aux insomnies douloureuses, et son emploi n'est pas du reste sans inconvénients.

Aux insomnies courantes ou d'ordre nerveux, s'adressent surtout le *sulfonal*, le *chloralose*, la *trional*, le *véronal*, le *véronidia*, pour ne citer que les plus usités.

Le *sulfonal* se donne en cachets à la dose de 2 ou 3 grammes les premiers jours, puis de 1 gramme à 1gr,50 ; médicament excellent, il est cependant toxique, et, dans nombre de cas, il a déterminé les accidents digestifs, cardiaques, rénaux et nerveux, qui ont même, parfois, déterminé la mort ; on a observé également, à la suite de son usage, une destruction sanguine notable et des accidents sérieux de sulfonalisme chronique ; en outre, il y a à l'égard de ce médicament des idiosyncrasies imprévues (G. Lyon).

Le *chloralose* de même, qu'on ne doit donner, qu'à la dose de 20 centigrammes, a donné de nombreux accidents et il est d'un maniement délicat.

Le *trional* se prescrit généralement à la dose de 1 gramme (Galliard), en cachets, et l'on recommande aux malades d'absorber en même temps un verre d'une tisane chaude ou de lait chaud pour hâter la dissolution et l'absorption du médicament. *Gierlich* a signalé des accidents de polynévrite à la suite de l'emploi prolongé du trional, il peut enfin produire l'hématoporphyrinurie (Schultze, Goldman).

Le *véronal* (diéthylmalonylurée) est l'hypnotique de choix. Sans action sur le cœur, les poumons, les reins, il est considéré comme absolument inoffensif aux doses habituelles (25 centigrammes à 1 gramme), et il faut attribuer les quelques accidents signalés à l'emploi de trop fortes doses (8 et 10 grammes) ou à la forme pharmaceutique employée. On le prescrira de préférence sous la forme de *Véronidia*, solution de diéthylmalonylurée libre et pure dans un véhicule synergique et agréable au goût, solution toujours mieux tolérée que le cachet et plus active que les combinaisons alcalines. Chaque cuillerée à soupe de *Véronidia* représentant 25 centigrammes de principe actif, il sera ordonné de une à trois cuillerées par vingt-quatre heures. Le *Véronidia* peut être pris soit pur, soit dans de l'eau ou une infusion, et l'on a toujours avantage à espacer les doses pour obtenir un effet plus intense et plus persistant.

C. Si, enfin, on se trouve aux prises avec l'*insomnie des neurasthéniques*, il est bien évident ici que le traitement général de la neurasthénie devra tout d'abord être institué.

On tentera la psychothérapie et l'isolement, avec repos physique et intellectuel, comme dans la méthode de Weir-Mitchell, qui comprend essentiellement l'isolement, le repos absolu au lit, un régime spécial (régime lacté pendant sept à huit jours, puis suralimentation progressive) ; on y joindra les agents physiques, massage, électrisation et surtout hydrothérapie. Béni-Barde recommande spécialement l'action sédative de la douche tiède, à 33-37°, en jet brisé, promené pendant quatre à huit minutes de haut en bas, sur les côtés de la colonne vertébrale.

Un séjour en montagne à une altitude modérée (600 à 1 000 mètres au plus) aura un effet favorable, alors que le séjour au bord de la mer, qui est excellent pour les surmenés physiquement, est formellement contre-indiqué aux sujets excités ou irritables.

Comme traitement médicamenteux, on aura recours à l'action tonique de l'arsenic, de la strychnine, des glycéro-phosphates, et chez les surmenés nerveux et neurasthéniques, à la kola, à la lécithine, à la *Biotonine* (kola fraîche lécithinée).

Si les malades souffrent surtout de l'insomnie, alors il faut faire appel aux hypnotiques et, comme leur emploi risque alors d'être prolongé, il est de toute nécessité de s'adresser aux plus actifs, à ceux qui provoquent le moins d'accoutumance et qui exposent le moins à des accidents toxiques ; aussi, le *Véronidia* est-il ici encore particulièrement indiqué ; à ses doses habituelles, il sera d'un secours inappréciable dans l'insomnie des neurasthéniques et des psychasthéniques.

C'est ainsi qu'en sachant combiner les prescriptions hygiéniques et l'usage de quelques médicaments toniques et hypnotiques anodins, on pourra venir à bout de la plupart des insomnies de la vie courante et empêcher les sujets qui en sont affligés d'arriver à la neurasthénie. Si celle-ci est déclarée, les mêmes agents seront mis en œuvre, joints à la suppression momentanée des occupations habituelles du sujet.

Grâce à ces divers moyens, le médecin fera œuvre utile, car il maintiendra dans la vie économique du pays la foule de ces gens actifs et productifs dont leur genre de vie seul, en dehors de toute affection organique, fait une proie facile pour les funestes effets de l'insomnie.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*): **France, 12** francs. —**Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* (*Voir le détail au verso page II*)

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, 12 fr. 50). (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.*)

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

MÉDECINE ET LITTÉRATURE

Nous connaissons tous parmi nos confrères d'excellents stylistes et des psychologues avertis. Le médecin doué de ces qualités peut, quand il le désire, écrire une étude sociale vécue et pénétrante. Il fera quand il le voudra œuvre de littérateur, il est capable de nous offrir de délicieuses fables, de mettre bel et bien sur pied un opéra et pour peu que le théâtre le tente, de camper de main de maître un épileptique sur la scène.

La réciproque est rare et je connais peu de littérateurs de carrière capables de parler judicieusement des choses de la médecine.

Nous avons reçu dernièrement au *Paris médical*, un *Roman d'un neurasthénique* qui ne me fera guère changer d'avis. Je suppose que ce livre nous a été envoyé, non pas pour que nous en fassions la critique littéraire, mais pour que nous disions ce que nous en pensons au point de vue médical, à moins que ce ne soit dans le but que nous en recommandions la lecture à nos malades, ce que j'inclinerais peu à faire.

Une jeune fille d'excellente famille, ébranlée par la mort de sa mère, surmenée intellectuellement, est envoyée dans une maison d'hydrothérapie pour se rétablir. Elle tombe dans un vague établissement où vivent pêle-mêle des femmes nerveuses et des fêtards bien portants. L'un de ces derniers à la première occasion tente sans préambule de faire violence à la jeune malade dans un coin du jardin ; elle est défendue par un neurasthénique duquel elle s'éprend ; celui-ci se suicide, etc... Finalement, elle sort de la maison de santé dans un état affreux.

Sur tous ces jolis spectacles, et ceci nous intéresse particulièrement, se profile l'exquise figure du médecin. « Sa tête hirsute et dans cette tête des yeux ronds, capricieux et moqueurs derrière les verres des lunettes. Sa barbe embroussaillée, ses lèvres lippues »... « Le docteur haletait de plaisir, ses petits yeux dansaient une ronde voluptueuse »... « Sa face rabelaisienne »... « Son rire vulgaire qui secouait son ventre »... « Son œil sautillant rétréci et noyé par la sensualité, » etc.

Je ne sais si notre collaborateur, le Dr Maurel, qui connaît pas mal de silhouettes médicales, a jamais aperçu celle-là. D'après les échos qui me sont venus par différents malades et médecins ayant vécu dans les maisons de santé ou les ayant fréquentées, d'après l'expérience que je peux en avoir moi-même, j'estime que ce type d'aimable confrère doit être plutôt rare.

Ce portrait est peu obligeant sans doute pour le corps médical, mais on a dit tant de mal des médecins qu'il ne reste sur eux plus rien à inventer, et certes un semblable livre fera plus de tort aux malades qu'aux médecins. Ne savons-nous pas tous que la confiance dans le médecin est la base indispensable de la cure d'un névropathe !

L'auteur ne doit pas l'ignorer, car nous trouvons çà et là dans son livre quelques réflexions exactes sur le caractère de ces malades. Nous voulons croire que dans son esprit ces descriptions ne répondent qu'à un type exceptionnel ; il n'en est pas moins vrai que tout ce qui peut ébranler la confiance du malade lui est néfaste.

Des neurasthéniques attirés par le titre liront ce roman ; des parents de jeunes névropathes le parcourront peut-être : allez donc après cette lecture parler dans une famille d'une cure d'isolement et d'un séjour nécessaire dans un établissement d'hydrothérapie.

Jugez de l'état d'esprit de ces parents qui voient, et le cas est malheureusement fréquent, leur fille s'étioler et mourir lentement d'anorexie mentale et auxquels un médecin conseille sagement l'isolement.

Ne croyez-vous pas qu'ils se hâteront d'envoyer leur fille dans ces maisons de santé qu'on leur décrit comme des établissements de moralité déplorable et qu'ils déborderont d'enthousiasme à l'idée de confier leur blanche colombe aux mains d'un faune déguisé en médecin directeur.

Et si les parents gardent prudemment chez eux la malade et qu'elle succombe aux progrès de l'inanition, ne pensez-vous pas que dans ce dénoûment le romancier aura quelque part de responsabilité?

JEAN CAMUS.

CHOSES DU JOUR

NAPOLÉON A-T-IL FAIT ASSASSINER LORD BENJAMIN BATHURST

Cette question a déjà été soulevée et revient à propos de la découverte d'un cadavre dans la forêt de Perleberg, à quelques kilomètres de la route de Berlin à Hambourg.

Voici le fait : le 25 novembre 1809, à midi, trois voyageurs dont un domestique arrivaient à Perleberg, capitale de la Westprignitz, dans une opulente calèche traînée par quatre chevaux. Le plus jeune des voyageurs avait fort grand air. Il portait un long manteau bordé de fourrure violette. Un énorme diamant brillait sur sa poitrine et attirait tous les regards.

Dès son arrivée à Perleberg, le jeune voyageur manifesta une inquiétude extrême. Il commença par réclamer des chevaux frais, pressé, disait-il, d'arriver à Lenzen sur l'Elbe, le plus tôt possible. Mais quelques minutes plus tard, il changeait d'avis. Renonçant à poursuivre sa route, il s'installait avec sa suite à l'hôtel du Cygne blanc, aujourd'hui hôtel de la ville de Londres, et s'y fit servir à déjeuner.

Après le repas, le jeune voyageur, qui avait déclaré s'appeler Koch et vivre du négoce, s'en fut rendre visite au commandant de la garnison. Il demanda à l'officier s'il y avait des troupes françaises dans le voisinage. Sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il demanda à ce qu'on lui octroyât une garde. Deux cuirassiers furent alors attachés à sa personne. A sept heures du soir, Koch congédia les cuirassiers et annonça qu'il allait continuer son voyage. Son compagnon et son domestique, munis de lanternes, firent placer les bagages sur la voiture et atteler. Il était neuf heures du soir.

Les chevaux piaffaient, le cocher avait pris place sur son siège. Mais Koch n'arrivait pas. On l'attendit toute la nuit et le jour suivant. Vainement. On fouilla les bois, on sonda la rivière proche, également sans résultat. Au printemps de l'année suivante, la famille du disparu entreprit sur les lieux des recherches minutieuses avec des chiens. Le succès ne fut pas meilleur. Une commission d'enquête déléguée par le gouvernement royal de Berlin ne fut elle-même pas plus heureuse.

Tel est du moins le récit tel que l'a fait le *Journal des Débats*. Ce fameux Koch n'était autre que le diplomate Bathurst, fils de l'évêque de Norwich, et qui, envoyé en ambassade à Vienne, regagnait son pays, l'Angleterre, après la paix de Schoenbrunn.

La disparition de l'ambassadeur extraordinaire donna lieu à tous les soupçons. S'était-il suicidé? Avait-il été fait prisonnier? Napoléon n'aurait-il pas procédé à Perleberg comme envers le duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes? La famille du disparu pencha pour ce dernier soupçon. Et pourtant, étant donné le caractère vantard du riche et orgueilleux Benjamin Bathurst, il paraît plus plausible d'admettre, vu la découverte du cadavre, non loin de l'hôtel où était descendu Bathurst, qu'il a été effectivement assassiné par de vulgaires apaches de Perleberg, et non par le grand Empereur.

TENROC.





OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
2 à 8 par jour
CHOAY
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS



CHRONIQUE ARTISTIQUE

LA PESTE PAR L'IMAGE

Dès la plus haute antiquité la peste ravagea le monde. Il y est fait allusion dans les temps mythologiques et dans Virgile (1). Mais on désignait alors sous ce même nom (du mot latin *pestis*, peste, fléau) toutes les maladies épidémiques à mortalité considérable : telles la *peste d'Athènes* (429 av. J. C.), la *peste de Séleucie*, la *peste des*



La peste sous Hugues Capet (987-997).



La peste de Marseille.

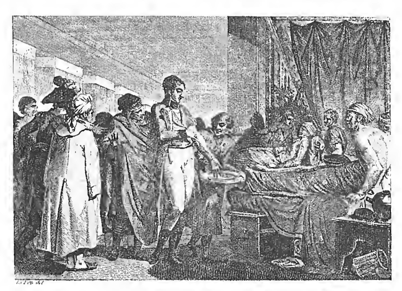
(1) *Historique de la Peste*, par Émile Rébouis, ancien élève de l'École des Chartes, Juge de Paix suppléant et Maire-adjoint à Paris.

CHRONIQUE ARTISTIQUE (*Suite*)

Antonins ou *de Galien*, la *peste de saint Cyprien*. La peste bubonique, telle qu'elle est décrite actuellement, fut reconnue pour la première fois au VIe siècle de notre ère, sous le nom de *peste de Justinien* (531-580). Elle ravagea l'Égypte, l'Afrique, la Palestine, l'Italie, la Gaule, la Germanie.

Sous HUGUES CAPET, dont on voit le médaillon sur la première de ces figures, la France fut ravagée, de 987 à 997, par un de ces fléaux. On lit : « *Sous ce règne, il courut un mal qu'on nommait des Ardens, qui prenait subitement et brûlait les entrailles. La partie où le mal s'attachait, tombait en pièces et n'épargnait personne, tellement qu'il mourut en peu de jours dans l'Aquitaine, l'Angoumois, le Périgord et le Limousin, plus de* 40 000 *personnes.* »

Mais ce ne fut rien, comparativement à la célèbre *épidémie de Marseille* (1720), à laquelle fait allusion une vieille gravure allemande que nous reproduisons au bas de la page V. La peste de Marseille a d'ailleurs inspiré des œuvres remarquables à nos artistes SERRE, DE TROY, François GÉRARD (musée de Marseille), GÉROME (église Saint-Séverin, à Paris).



DESGENETTES, médecin en chef de l'armée d'Égypte, soignant les pestiférés (1797).

La peste a de tout temps poussé les médecins aux actes d'héroïsme. Tel DESGENETTES (3e figure), médecin en chef de l'armée d'Égypte, qui, pour donner confiance



Costume protecteur contre la peste.

CHRONIQUE ARTISTIQUE *(Suite)*

à nos soldats que décimait la peste (juin 1799), s'inocule à l'aisselle le pus d'un bubon, tandis qu'une autre fois il buvait dans le verre même d'un pestiféré le reste d'une potion.

Quant au personnage placé au bas de la page VII, c'est une caricature ancienne ou « portrait d'un homme préservatif de la peste », d'après Saphir. Ce Tartarin porte sur lui tous les préservatifs possibles, parmi lesquels nous relevons : sur tout le corps, une enveloppe de gomme élastique enduite de poix et recouverte de 6 aunes de flanelle; sur le cœur, un plat en cuivre; sur la poitrine, un sac rempli de sable chaud; autour du cou, une double bande garnie de baies de genièvre et de grains de poivre; aux oreilles, de la ouate avec du camphre; au-dessous du nez, un petit flacon de *vinaigre des quatre voleurs*; à la bouche, un morceau d'acore aromatique; sur le chapeau, une terrine de soupe d'herbes; à la main droite, une branche de genièvre; à la main gauche, une branche d'acacia, etc.

Enfin la dernière figure représente un épisode de la *peste d'Elliant*, d'après une esquisse de Louis DUVAU.



La peste d'Elliant.

L'INTERMÉDIAIRE DES MÉDECINS

DIAGNOSTIC ARTISTIQUE

La jeune malade et son médecin

de KASPAR NETSCHER *(Réponse)*

Nous avons affaire à une jeune malade, dont les facultés cérébrales, étant donnée l'attention avec laquelle elle suit les gestes de son docteur, ne semblent nullement troublées ; ses souffrances actuelles sont minimes, elle ne paraît avoir ni vertiges, ni céphalée, car la position oblique de ses globes oculaires serait difficile à maintenir dans ce cas. Ses chairs sont bouffies ainsi qu'en témoignent sa face, son gros poignet, sa main gauche empâtée, peut-être même un œdème abdominal, un œdème des membres inférieurs et des organes génitaux que des genoux écartés font soupçonner, sa sclérotique est exsangue, sa blancheur tranche sur la face. La gêne respiratoire est absente, sa bouche fermée, ses vêtements serrés en témoignent, ces derniers indiquent aussi une sensibilité au froid exagérée. — Sa main comprimant la région précordiale où quelque palpitation l'étreint, enfin son « calage » dans un fauteuil nous font penser à une marche plutôt difficile que l'œdème ou l'oppression rendent pénible. — Pourquoi la malade n'est-elle pas dans son lit ? indisposition passagère chez une chronique ou malade ne pouvant supporter la position horizontale.

Le médecin révèle peu de choses, si ce n'est que sa visite doit être rapide car il quitterait cette lourde pelisse fourrée qui devait le gêner dans ses mouvements ; l'examen du pouls, geste banal que nous avons tous, qui pourtant dans l'occurrence lui apprend peut-être un fait capital, quoiqu'il soit plutôt fort occupé à mirer sa fiole d'urine (si le goulot en était plus large je la baptiserais même urinal et j'en conclurais que la malade a une difficulté à s'accroupir).

Que contient-elle cette urine, rien sur la table ne me semble avoir servi à l'analyser, la couleur surtout paraît intéresser notre docteur, est-elle fébrile, hématique, claire comme de l'eau de roche? admettons cette dernière supposition et concluons que notre malade a fait appeler son médecin pour une crise cardiaque légère au cours d'une néphrite chronique.

Dr LE TELLIER (de Claville).

CURIOSITÉS

Lettre de faire-part de naissance provenant de la collection d'un de nos rédacteurs :

Paris, 25 rue de...
M.

« Je suis venu au monde le 6 septembre 1892. Je me porte à merveille et ma petite maman aussi. Elle doit être bien heureuse, car avec mon petit papa ils m'ont attendu avec grande impatience.

« J'espère que vous apprendrez tout cela avec plaisir et que vous accepterez de même mon délicat premier baiser ».

A. L.

N. B. — Le « petit » papa et la « petite » maman qui étaient si heureux, attendaient le « chérubin » depuis huit ans !!!

Paternité et maternité précoces. — On a cité des cas nombreux de grossesse chez des filles extrêmement jeunes. Le cas suivant, rapporté par *The Lancet* (1er octobre 1910), est intéressant par suite du jeune âge des deux parents. Il s'agit d'un couple de Chinois qui auraient eu un enfant, lui ayant *huit* ans environ et elle *sept* ! Le journal anglais reproduit une photographie prise un an plus tard et où l'on voit la minuscule mère donner le sein à son enfant.

Malgré des recherches on n'a pu se renseigner sur les parents de cette exceptionnellement jeune mère, ni sur l'âge auquel elle avait été réglée.

(*Gaz. des Hôpitaux*).

Wassermann aidant à la recherche de la paternité. — Dernièrement à la Société des médecins de Vienne, le Dr HOCHSINGER montra deux nourrissons âgés de trois semaines et de trois mois, chez lesquels la réaction de Wassermann avait donné des résultats positifs, et qui présentaient tous deux des symptômes très nets de syphilis congénitale.

Les deux mères et leurs maris nièrent avoir eu la syphilis, et la réaction de Wassermann était négative chez ces quatre personnes ; mais à la suite de questions pressantes et répétées, les deux femmes avouèrent avoir été imprégnées extra-maritalement. Ceux qu'elles désignèrent comme étant les pères des enfants, furent examinés, donnèrent une réaction positive de Wassermann, et reconnurent avoir été atteints de syphilis. Voici donc une explication du fait qu'on observe parfois un enfant sain, né entre deux enfants syphilitiques. Le Dr MATZENAUER explique ces cas par la théorie suivante : seule, la syphilis maternelle se transmet au fœtus ; et le placenta, par lequel la transmission se fait, reste quelquefois indemne. L'observation du Dr HOCHSINGER paraît curieuse au point de vue étiologique.

Le traitement chinois du zona. — Comme nous, les Chinois savent que le zona est rebelle au traitement, que ses douleurs sont difficiles à calmer.

Quand un confrère de la Terre Fleurie a a épuisé son arsenal thérapeutique en vain sur son client, il a recours au procédé suprême, qui est tout au moins l'indice d'observation clinique. Il va arrêter le zona dans sa marche envahissante, et son intervention est toujours suivie de succès, la poussée zostérienne s'établissant et se limitant très vite.

Ce n'est point par des médicaments, lotions, poudres ou pommades, qu'il opposera une barrière à l'invasion vésiculaire de la peau. Il prend un pinceau, de l'encre — de Chine, évidemment — et d'une main preste, dessine sur les téguments de son client une corneille, le cou tendu, en arrêt, prête à frapper la vésicule d'herpès assez audacieuse pour se risquer à portée de son bec.

A défaut de guérison et même de soulagement, cette méthode donne satisfaction au malade — ce qui est déjà un résultat ; aussi le « procédé de l'oiseau » est-il d'usage courant et réputé en Chine.

(*Revue de psychothérapie*).

Administration. — Un malheureux se présente à l'hôpital, demande un bulletin d'admission.

— Nous ne pouvons recevoir que les malades de la circonscription, dit le bureaucrate. Où habitez-vous?

— Je n'ai pas de domicile.

— Comment, pas de domicile ? Vous avez bien couché quelque part la nuit dernière?

— Sous le pont d'Arcole.

Alors l'employé, avec un flegme superbe :

— Pont d'Arcole... quatrième arrondissement... Impossible de vous prendre. Allez à l'Hôtel-Dieu.

(*Excelsior*).

Question de « point de vue ». — On lisait dernièrement dans un journal des États-Unis d'Amérique, cette alléchante annonce :

« M. William Samslew offre 100.000 dollars au médecin qui sera assez adroit pour le rendre borgne ».

Naturellement les médecins accoururent en légion nombreuse chez M. William Samslew qui est un riche planteur. Rendre borgne quelqu'un, rien de plus facile? Mais aussitôt arrivés les médecins s'en retournaient, l'air désappointé et la tête basse ; car après avoir sommairement examiné William Samslew ils s'apercevaient que ce dernier était aveugle, irrémédiablement aveugle.

Le Croque-mort est sans pitié. — Le croque-mort est sans pitié, car il se moque des morts qu'il ne veut plus, paraît-il, enterrer ni mener en terre avec le chapeau haut-de-forme. Les croque-morts sont des ouvriers et le haut-de-forme est l'insigne du bourgeois. Ils mèneront nos morts en casquette ouvrière, telle est leur revendication dernière. Nos joyeux croque-morts ajoutent une telle importance à cette réforme, que pour en discuter ils se sont mutuellement invités à un banquet, dont le menu fut tout à fait de circonstance. Il était, ce menu, encadré comme un faire-part mortuaire, illustré de deux squelettes sablant le champagne en plein cimetière, et voici comment il était rédigé :

Filet de bœuf piqué aux vers avec
champignons de macchabées
Bouchées de la morgue
Légumes du Champ des navets
Salade de la fosse commune
Bombe glacée au frigorifique
Petits fours crématoires

Cela est tout à fait moderne et en conformité avec l'axiome qui dit que « pour être croque-mort on n'en est pas moins homme ». Et, comme dit Rabelais, pour ce qui est de rire, c'est le propre de l'homme ».

(*Revue internationale illustrée*).

CARTES DE VISITE CURIEUSES

Paris médical entreprend la publication d'une série de cartes de visite de *médecins*, de *dentistes*, de *sages-femmes*. Voici par exemple, la carte d'un médecin-laryngologiste, que nous avons reçue à l'occasion du nouvel an.

Le Docteur R. Helot

Laryngologiste

avec ses meilleurs vœux pour l'année 1911



Rouen. 9, Boulevard Jeanne d'Arc

Comme on le voit, la figure évoque la fable de La Fontaine, *Le Renard et la Cigogne*. C'est évidemment un symbole. Compère le Renard, c'est le malade qui, dans une attitude de décision mélangée d'inquiétude, ouvre la bouche aux investigations, placides, comme il sied en pareil cas de commère la Cigogne dont le bec tient lieu de laryngoscope.

LEÇON D'ANATOMIE

LEÇON D'ANATOMIE DU Pr FRÉDÉRIC RUYSCH

Par le peintre flamand J. VAN NECK

né à Naarden 1636, † à Amsterdam 1714.

(Ce tableau se trouve au Rijksmuseum, à Amsterdam).



Ce tableau, dû à un peintre de second plan, n'est néanmoins pas sans mérite; il s'apparente aux portraits collectifs commandés si souvent à cette époque par les corporations. L'œuvre manque complètement d'émotion; les personnages n'ont aucun naturel dans leurs poses apprêtées. Cependant, par l'habileté de sa facture et la valeur de sa technique, Jean Van Neck n'est pas indigne de l'École flamande et des grands peintres qui l'ont précédé.

SILHOUETTES MÉDICALES

LE CHIRURGIEN DE PROVINCE

Il y a maintenant, en dehors des villes universitaires, quelques fiefs chirurgicaux qui se partagent la France. C'est de création récente et dû surtout à l'initiative de quelques anciens internes de Paris. Installés dans un centre, chirurgiens de l'hôpital, ils le transforment à la moderne. On en jase en ville, et ils réussissent vite à acquérir une grande renommée qui s'étend bientôt à toute la région. Toujours sur la brêche, dans le train ou en auto, ils sillonnent le pays. Les confrères les appellent partout, et les malades affluent de tous les points de la contrée à leurs cliniques, au lieu d'aller comme autrefois vers les Maîtres des Facultés.

Ce fut une petite révolution dans les mœurs chirurgicales de Province. La situation de ces novateurs devint vite considérable au point de vue moral et matériel. On en vit édifier ou « retaper » des demeures seigneuriales et, prodige ! être appréciés à l'Évêché comme à la Préfecture. Mais déjà les fiefs commencent à se subdiviser, les concurrents surgissent. Là, comme ailleurs, les temps héroïques sont passés !

Certes les circonstances favorisèrent au début ces chirurgiens régionaux. Ils eurent la chance d'être les premiers et les seuls à exploiter le filon provincial. Mais ils furent puissamment aidés dans leur réussite par leurs qualités d'activité et d'endurance, en plus de leur valeur scientifique, souvent très grande et reconnue de tous.

Quelques trop fortes personnalités firent même craquer le cadre provincial et devinrent à demi ou ultra-parisiennes. Ce fut l'exception. Presque tous demeurèrent au Pays dont ils étaient devenus une célébrité. Et d'aucuns, dit-on, grisés par le succès, voulurent dominer, d'autres se laissèrent engourdir par la sédative atmosphère de quelques villes de Province. Mais ce sont là propos de confrères jaloux ! La plupart surent trouver le dérivatif qui apaise ou passionne, art ou politique, présidence du conseil municipal ou de la Société d'archéologie.

Les mœurs sont pures et les distractions rares en province !

Dr PIERRE MAUREL.

ART ET MÉDECINE

LES MALADES ET LES MÉDECINS

Par Ch. Jacques



LE MÉDECIN DE CAMPAGNE

M'sieu... je vous ai fait venir pour ma femme et pour mon veau... mais c'est mon veau qu'est le plus pressé !...

DIÉTÉTIQUE

PRÉPARATIONS DIÉTÉTIQUES D'ŒUFS

Œuf à la coque

Nettoyer l'œuf et le faire plonger dans l'eau bouillante *une minute*. A servir 2 minutes après la cuisson.

Œuf mollet

Nettoyer l'œuf et laisser bouillir 3 minutes en vase clos.

Œuf dur râpé

Nettoyer l'œuf et laisser bouillir 10 *minutes*. Après refroidissement, râper avec précaution.

Œufs brouillés

2 œufs frais,
5 grammes de beurre,
1 — sel.

Enduire de beurre une assiette émaillée qu'on place au bain-marie, de telle façon qu'elle recouvre complètement le vase où est l'eau, sans que la vapeur puisse aller dans l'assiette. 2 minutes après que l'assiette est chauffée, y battre les œufs, les saler, et remuer de suite avec une cuillère en bois, jusqu'à formation de bouillie claire. Servir dans l'assiette chaude.

On peut ajouter aux œufs brouillés du jambon maigre coupé par menus morceaux.

Œufs brouillés au sucre

2 œufs frais,
2 cuillerées à soupe de crème de lait,
1 gramme de sel,
1 cuillerée à café de sucre,
1/2 — de jus de citron,
5 grammes de beurre.

Même manière de procéder que pour la préparation précédente.

Omelette aux jaunes d'œufs

3 jaunes d'œufs.

Bien battre pendant 10 minutes, et procéder comme pour une omelette ordinaire aux œufs entiers.

Omelette au jambon

3 œufs entiers,
30 grammes de farine de blé.
30 — jambon,
15 — beurre frais.

LAVEMENTS D'ŒUFS

1° Œufs entiers ...... n° 3
Sel de cuisine...... 3 grammes.
Eau ou lait........ 250 cc.

Bien battre les œufs, et faire une émulsion, en y versant peu à peu, et en remuant, le liquide salé.

2° Blancs d'œufs...... n° 3
Sel de cuisine...... 2 grammes.
Lait .... 250 cc.

3° Blancs d'œufs...... n° 2
Sel de cuisine...... 1 gramme.
Eau bouillie....... 250 cc.

Veiller à ce que le liquide ne soit pas trop chaud, à l'instant de la préparation, pour éviter la coction des œufs.

4° Œufs entiers....... n° 3
Sucre de raisin..... 30 grammes.
Sel de cuisine...... 1 pincée
Eau............. 150 cc.
(Ewald).

5° Jaunes d'œufs... n° 2
Sucre.......... 10 grammes.
Lait........... 300 —
Laudanum ..... IV à VII gouttes.
(Boas).

6° Jaunes d'œufs ... n° 6
Bouillon .... 140 cc.
Vin............ 12 —
Sel de cuisine..... 2 cuillerées à café.
(Tournier).

7° Jaunes d'œufs ..... n° 2
Peptone soluble 4 à 20 grammes.
Bouillon .... 250 cc.
(Galbond).

8° Jaunes d'œufs ..... n° 2
Peptone sèche. 10 à 20 grammes.
Laudanum .... 5 gouttes.
Bicarbonate de soude 1 gramme.
Lait............ 200 cc.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

TEINTURE D'IODE DÉCOLORÉE

M. Demachy, dans le *Bulletin des sciences pharmacologiques*, donne quelques détails d'un intérêt pratique. La teinture d'iode décolorée est d'un usage courant en Angleterre et aux États-Unis.

En Angleterre, les pharmaciens emploient la formule suivante donnée par Martindale et Wescott dans leur formulaire : *The extra pharmacopœia* (14e édition, 1910, page 410) :

Iode 2gr,50
Alcool à 90° 27gr,50

Dissoudre à une douce chaleur et ajouter après refroidissement :

Solution forte d'ammoniaque... 6gr,25

Porter le mélange à la chaleur (soleil ou bain-marie) jusqu'à dissolution et ajouter :

Alcool à 90°.. Q. S. pour 100 grammes.

On remarque dans cette formule l'expression « solution forte d'ammoniaque ». Entendez par là une solution à 28 p. 100, contenant, par conséquent, plus d'ammoniaque que la solution ammoniacale française, dite ammoniaque liquide, et qui est saturée à 10 p. 100 environ. — On remarquera également que la préparation s'obtient à l'aide de la chaleur.

Pour les pharmaciens français possédant en magasin la solution faible à 10 p. 100, nous conseillerons de préparer une autre formule, que voici, et qui diffère de la précédente en ce sens que : 1° la solution ammoniacale employée est la solution à 10 p. 100 ; 2° que l'opération se fait à froid.

Prendre :

Iode .... }
Hyposulfite de soude. } āā 10 grammes.
Eau distillée........ }

Dissoudre et ajouter :

Solution d'ammoniaque
à 10 p. 100 .... 15 grammes.
Alcool à 90°........... 75 —

Mettre au frais et après quelques heures, filtrer le mélange que l'on conserve dans un endroit frais.

Aux États-Unis, les pharmaciens obtiennent la *teinture d'iode décolorée* par un procédé rappelant celui de la première formule, par l'emploi d'une solution concentrée d'ammoniaque, et la seconde, par la présence de l'hyposulfite et de l'eau distillée.

Soit :

Iode .... 83 grammes.
Hyposulfite de soude. 100 cent. cub.
Eau distillée........ 100 — —

Dissoudre et ajouter :

Liqueur ammoniacale .... 65 cent. cubes
Alcool rectifié à 95 p. 100...... Q. S. pour un litre.

(*Revue méd.-pharm.*).

POMMADE CONTRE LES GERÇURES DES MAINS

Menthol en poudre......... 0gr,75
Salol 1gr,50
Huile d'olives 1gr,50
Lanoline.................. 45gr,00

F. s. a. *Pour applications.*

LA MÉDECINE AU PALAIS

Condamnation d'un médecin pour vente de médicaments. — Dans le courant du mois d'avril 1909, MM. David, pharmacien à Montmartin-sur-Mer, et Merthe-Laroze, pharmacien à Portbail (Manche), ce dernier agissant au nom et en qualité de président du Syndicat des pharmaciens de la Manche, avaient porté plainte contre le Docteur Danlos, conseiller général et médecin à Montmartin-sur-Mer. Ils l'accusaient d'avoir vendu à des clients des produits pharmaceutiques.

A l'audience M. Danlos a été condamné à 25 francs d'amende, 50 francs de dommages intérêts envers M. David, pharmacien à Montmartin-sur-Mer, et au franc de dommages-intérêts que réclamait le syndicat des pharmaciens de la Manche.

A propos d'honoraires. — Un médecin belge avait soigné à Chatelineau, près Charleroi, le baron B..., qui se trouvait là en villégiature. Le malade guérit et le docteur lui présenta alors une note d'honoraires s'élevant à sept mille francs. Ce chiffre parut exagéré au client qui, après avoir versé la somme de 3 000 francs, estima qu'il était quitte.

Le tribunal civil de la Seine saisi de la demande en payement des 4 000 francs complémentaires formée par le docteur, avait estimé, que la somme de 3 000 francs versée constituait un honoraire suffisant pour trois ponctions et quinze déplacements de Bruxelles à Chatelineau, comportant chacun l'absence d'une matinée.

La huitième chambre de la Cour vient, sur les plaidoiries de M[es] Albert Meuus et Roturcau-Lauray, d'infirmer en partie cette décision.

La Cour estime, comme le tribunal, que 200 francs par déplacement constituent un honoraire normal, mais que les ponctions ou thoracentèses, sans constituer une opération importante, justifient cependant un honoraire spécial. Cet honoraire spécial, la Cour l'a arbitré à 500 francs pour chaque intervention. Le baron B... aura donc à payer 4 500 francs.

Les appointements des médecins du bureau de bienfaisance. — La troisième section de la sixième chambre du tribunal avait à statuer sur la question de savoir si un créancier peut opérer valablement une saisie-arrêt entre les mains du receveur de l'Assistance publique, sur « les appointements, indemnités ou honoraires » des médecins du bureau de bienfaisance, à Paris.

Après plaidoiries de M[es] Blaisot et Norbert Fouilleul, et sur conclusions de M. le substitut Maestracci, le tribunal, présidé par M. Le Roy, a décidé :

1° Que le tribunal est incompétent pour statuer sur la validité des saisies-arrêts effectuées sur les appointements fixes (1.200 francs par an) des médecins du bureau de bienfaisance. Ces appointements sont régis par la loi relative aux fonctionnaires touchant des appointements inférieurs à 2.000 francs.

2° Que la saisie-arrêt effectuée est valable en ce qui concerne les allocations attribuées par l'Assistance publique au médecin du bureau de bienfaisance en dehors et en sus des 1.200 francs. Ces allocations ont pour but, comme on le sait, de rétribuer les médecins des visites médicales qu'ils font aux employés de mairies.

CHRONIQUE DES LIVRES

La pratique des Maladies des Enfants, fasc. IV. ***Maladies du cœur, des vaisseaux, des bronches, des poumons, du médiastin***, etc., par les D[rs] MOUSSOUS, BARBIER, GUINON, HALLÉ, ZUBER, ARMAND DELILLE, AUDÉOUD et BOURDILLON, 1911. 1 vol. gr. in-8, 750 pages et fig. 16 francs. (*J.-B. Baillière et fils*, à Paris).

L'important Traité de pédiatrie, dont l'activité de M. Cruchet assure la publication régulière, vient de s'enrichir d'un nouveau fascicule ; consacré aux maladies du cœur et des poumons, il est appelé à un légitime succès par le caractère à la fois scientifique et pratique des articles qui le composent.

La compétence bien connue du professeur André Moussous le désignait pour donner des maladies du cœur et des vaisseaux chez l'enfant une monographie claire et complète. De même M. Barbier, qui a traité les maladies du nez et du larynx, a pu consacrer aux laryngites de l'enfance, et notamment à la laryngite diphtérique, des chapitres d'un grand intérêt pratique. L'esprit clinique et la précision de M. Guinon lui ont permis de donner un tour très personnel aux pages qu'il a écrites sur la sémiologie de l'appareil respiratoire et à l'étude qu'il a faite de la tuberculose infantile, on trouvera dans celle-ci des renseignements pratiques de tout ordre qui la rendent particulièrement intéressante. MM. Hallé et Armand-Delille étudiant les maladies aiguës du poumon et les pleurésies, ont réussi à donner une étude pratique des pneumonies, des broncho-pneumonies et des congestions pulmonaires. L'exposé d'ensemble qu'ils en ont fait leur a permis de consacrer au diagnostic et au traitement des pages remarquables par l'abondance des notions précises permettant au médecin de se familiariser avec l'hygiène et le traitement médicamenteux de ces affections. D'excellents articles de M. Zuber sur les maladies des bronches, l'emphysème et la gangrène pulmonaire, de M. Bourdillon sur les maladies du médiastin et la coqueluche, de M. Audéoud sur l'asthme complètent cet important volume.

Si ces divers articles sont de nature à intéresser vivement les pédiatres, par leur caractère hautement pratique, ils répondent bien au but de l'ouvrage qui s'adresse à l'ensemble du corps médical et donnent toutes les notions de pathologie infantile utiles au médecin praticien.

P. LEREBOULLET.



Instillation nasale chez un enfant difficile (Spécimen des figures).

Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Le Rachitisme, par A.-B. MARFAN, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1911, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Hygiène de la Peau, par J. NICOLAS, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, et JAMBON, chef de Clinique. 1911, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Guide pratique du diagnostic de la Syphilis, *séro-diagnostic*, par les Drs P. GASTOU et A. GIRAULD. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. 1 fr. 50

L'Ultra-Microscope dans le diagnostic clinique et les recherches de laboratoire, par le Dr P. GASTOU. 1910, 1 vol. in-16 avec 25 fig., cart. 1 fr. 50

Hygiène du visage (cosmétique, esthétique et massage), par le Dr P. GASTOU, directeur du laboratoire central de l'hôpital Saint-Louis. 1910, 1 vol. in-16 avec 14 fig., cart. 1 fr. 50

Les Courants de haute fréquence et la D'Arsonvalisation, par le Dr ZIMMERN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et S. TURCHINI. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. 1 fr. 50

Les Opsonines et les traitements opsonisants, par le Dr R. GAULTIER, chef de Clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16 avec figures cart. 1 fr. 50

L'Artériosclérose et son traitement, par A. GOUGET, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1907, 1 vol. in-16 avec fig., cart. 1 fr. 50

La Radioscopie clinique de l'Estomac normal et pathologique, par le Dr CERNÉ, professeur à l'Ecole de médecine de Rouen et le Dr DELAFORGE. 1908, 1 vol. in-16, avec 21 fig., cart. 1 fr. 50

Technique de l'Exploration du Tube digestif, par le Dr GAULTIER, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16, avec 13 fig., cart. 1 fr. 50

Les Dilatations de l'Estomac, *Sémiologie et Thérapeutique des distensions gastriques*, par le Dr René GAULTIER. 1909, 1 vol. in-16 avec 12 fig., cart. 1 fr. 50

Les Empoisonnements alimentaires, par le Dr SACQUÉPÉE, professeur agrégé à l'Ecole du Val-de-Grâce. 1909, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

La Cure de Déchloruration dans le Mal de Bright, par le Dr F. WIDAL, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le Dr A. JAVAL. 1906, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

La Diphtérie, *Bactériologie et Clinique, Prophylaxie et Traitement*. par les Drs H. BARRIER, médecin de l'hôpital Hérold, et G. ULMANN. 1899, 1 vol. in-16, avec figures, cart. 1 fr. 50

Les Maladies du Cuir chevelu, *Prophylaxie et Traitement*, par le Dr GASTOU, assistant à l'hôpital Saint-Louis. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, avec 19 fig., cart. 1 fr. 50

Traitement de la Syphilis, par le Dr EMERY, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Préface de M. le professeur FOURNIER. 2e *édit.* 1905, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

L'Alimentation des Enfants malades, par le Dr PÉHU, médecin des hôpitaux de Lyon. 1908, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Le Traitement de la Constipation, par le Dr FROUSSARD, ancien interne des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1909, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les Traitements des Entérites, par le Dr M. JOUAUST. 1905, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Calculs des Voies biliaires et Pancréatites, par le Dr R. GAULTIER, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1908, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart. 1 fr. 50

Trachéobronchoscopie et Œsophagoscopie, par le Dr GUISEZ, chef des travaux d'oto-rhino-laryngologie à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. 1905, 1 vol. in-16, avec 20 fig., cart. 1 fr. 50

La Démence précoce, par le Dr G. DENY, médecin de la Salpêtrière, et P. ROY. 1 vol. in-16, avec 11 figures, cart. 1 fr. 50

Les Folies intermittentes. La Folie maniaque dépressive, par les Drs G. DENY et P. CAMUS. 1907, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

L'Ionothérapie électrique, par les Drs DELHERM, ancien interne des hôpitaux de Paris, et A. LAQUERRIÈRE, lauréat de l'Académie de médecine. 1908, 1 vol. in-16, avec 11 fig., cart. 1 fr. 50

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr A. BÉCLÈRE, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des affections thoraciques non tuberculeuses, par le Dr A. BÉCLÈRE, 1901, 1 vol. in-16, avec 10 fig., cart. 1 fr. 50

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des maladies internes, par le Dr A. BÉCLÈRE. 1904, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

La Fulguration, son rôle et ses effets en thérapeutique, par le Dr ZIMMERN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16, avec figures, cart. 1 fr. 50

Le Cytodiagnostic, les méthodes d'examen des sérosités pathologiques et du liquide céphalo rachidien, par le Dr Marcel LABBÉ, professeur agrégé à la Faculté de médecine. 1904, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Le Sang, par le Dr Marcel LABBÉ. 2e *édition*. 1910, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

La Protection de la Santé publique, *Loi et Commentaires de la loi et des règlements d'administration*, par le Dr MOSNY, médecin des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les Accidents du Travail. *Guide du médecin*, par le Dr BROUARDEL, médecin des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

La Psychologie du Rêve *au point de vue médical*, par N. VASCHIDE, chef des travaux du laboratoire de psychologie expérimentale des Hautes-Etudes, et H. PIÉRON. 1902, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Diagnostic de l'Appendicite, par le Dr M. AUVRAY, professeur agrégé à la Faculté de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Chirurgie intestinale d'urgence, par le Dr A. MOUCHET, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16, avec 23 fig., cart. 1 fr. 50

Chirurgie nerveuse d'urgence, par le Dr A. CHIPAULT. 1904, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Le Canal vagino-péritonéal, *Diagnotic et traitement de la hernie inguinale et des hydrocèles congénitales, de l'ectopie testiculaire*, par le Dr P. VILLEMIN, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, avec 17 fig., cart. 1 fr. 50

La Gastrotomie, par le Dr J. BRAQUEHAYE, agrégé à la Faculté de Bordeaux, chirurgien de l'hôpital de Tunis. 1900, 1 vol. in-16 avec figures, cart. 1 fr. 50

Chirurgie des Voies biliaires, par le Dr PAUCHET, chirurgien des hôpitaux d'Amiens. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

Le Tétanos, par les Drs J. COURMONT, professeur, et M. DOYON, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

Le Rhumatisme articulaire aigu *en bactériologie*, par les Drs H. TRIBOULET, médecin des hôpitaux de Paris, et A. COYON. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

Le Pneumocoque, par le Dr LIPPMANN, ancien interne des hôpitaux de Paris. Introduction par le Dr DUFLOCQ, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

Les Oxydations de l'Organisme (oxydases), par E. ENRIQUEZ et J.-A. SICARD, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les États neurasthéniques, *Diagnostic, Traitement*, par le Dr A. RICHE, médecin de l'hospice de Bicêtre. 1908, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les Myélites syphilitiques, *Formes cliniques et traitement*, par le Dr GILLES DE LA TOURETTE, professeur agrégé à la Fac. de Paris. 1899, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Le Traitement pratique de l'Epilepsie, par le Dr GILLES DE LA TOURETTE. 1901, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les Névralgies et leur traitement, par les Drs LÉVY et BAUDOUIN, anciens internes des hôpitaux. 1909, 1 vol. in-16, avec fig., cart. 1 fr. 50

Les Thérapeutiques récentes dans les maladies nerveuses, par les Drs LANNOIS, professeur agrégé, et POROT, chef de clinique à la Faculté de médecine de Lyon. 1907, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

La Syphilis de la moelle, par les Drs A. GILBERT, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et G. LION, médecin de l'hôpital de la Pitié. 1908, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les Rayons N et les Rayons N', par le Dr BORDIER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart. 1 fr. 50

NOUVELLES

Institut de paléontologie humaine. — Cette nouvelle fondation due à la libéralité du PRINCE DE MONACO et récemment reconnue d'utilité publique, aura pour objet d'« étudier les origines de l'humanité et de poursuivre méthodiquement les recherches destinées à éclairer et à établir l'histoire, encore incertaine, des plus anciennes sociétés ». Le conseil d'administration comprendra six membres de nationalité française : il lui sera adjoint un comité de perfectionnement composé de savants français et étrangers.

Un immeuble sera construit à Paris pour le siège social. Les collections seront réunies à Monaco. L'Institut disposera en outre d'un capital de 1.600.000 francs.

Le nombre de « Doctoresses » reçues à la Faculté de Paris. — Trente et une étudiantes ont été reçues en 1910, parmi lesquelles onze Françaises et vingt étrangères. Voici leurs noms :

Mlles Alice Baillet, Aimée Porel, Marthe Vasseur, Françoise Koch, Thérèse Poutel, Marie Roy, Mme Pauline Libin, Mlles Marie Petroskaia, Emma Feldzer, Sabina Aronovitch, Mmes Cécile Dalayrac, Catherine Henri, Olga Pinois, Mlles Rébecca Rosenthal, Sarah Selchtmann, Vera Rochline, Sara Celnik, Gator-Gatowski, Sophie Drossic, Gourilew Lionbow, Julie Kalmanovitch, Marie Temkin, Pliouma Raïchstein, Bella Zolatareff, Marguerite Guichardon, Mmes Rachel Rubénovitch, Fanny Gypstein, Hélène Isserlis, Mlles Marie Gourvitch, Méry Voulfssonn, Mme Rosalie Lipskeroff.

Administration centrale de l'Assistance publique à Paris. — Un concours pour l'admissibilité à douze emplois de rédacteur dans les services de l'administration générale de l'assistance publique à Paris sera ouvert le lundi 6 mars 1911.

Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour subir la première épreuve du concours.

Ne pourront être admis à se présenter, en dehors des agents faisant déjà partie de l'administration, que les candidats de nationalité française, qui, le 1er janvier 1911, auront atteint l'âge de vingt et un ans et n'auront pas dépassé l'âge de trente ans. Aucune dispense d'âge ne peut être accordée. Toutefois, pour les candidats ayant des services militaires, la limite d'âge est prorogée d'une durée égale à celle des services qui auront été accomplis pour satisfaire à la loi sur le recrutement, rengagements non compris.

Les candidats étrangers à l'administration devront produire un diplôme de docteur en médecine, en droit, ès-lettres ou ès-sciences, de licencié en droit, ès-lettres ou ès-sciences, diplôme de l'école des chartes, de l'institut agronomique ou de l'école des sciences politiques, ou une pièce attestant qu'ils ont satisfait aux examens de sortie des écoles polytechnique, Saint-Cyr, navale, normale supérieure ou centrale.

Les inscriptions seront reçues au service du personnel de l'administration, 3, avenue Victoria.

Les candidats inscrits devront s'adresser au service du personnel pour connaître les jours, lieux et heures où ils auront à se présenter pour subir les diverses épreuves.

Néanmoins, des convocations donnant ces indications leur seront adressées à domicile ; mais l'administration décline toute responsabilité dans le cas où ces convocations ne leur parviendraient pas.

Le programme des connaissances exigées des candidats est déposé au service du personnel et sera communiqué à toutes les personnes qui en feront la demande.

Concours des hôpitaux de Saint-Étienne. — Un concours public pour la nomination d'un chirurgien suppléant aura lieu le lundi 13 mars 1911.

Conditions d'admission au concours : au jour fixé pour le concours, les candidats devront avoir deux années de pratique comme docteur. Toutefois cette condition n'est pas obligatoire pour ceux qui auraient fait, après une nomination au concours, pendant quatre ans, et à la satisfaction de l'Administration, le service d'élève interne dans les hôpitaux de Paris, Lyon et de toute autre ville où siège une Faculté de l'État.

Les candidats internes des hôpitaux de Saint-Étienne et autres villes dans lesquels l'internat n'est que de trois ans, devront justifier, en outre de leurs années d'internat, d'une année de pratique comme docteur.

Conseil supérieur d'hygiène publique en France. — Une place d'auditeur à ce conseil est déclarée vacante et il y sera pourvu par le Ministre de l'Intérieur (Renseignements à la direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, 4e bureau).

Conférence sanitaire internationale. — Le gouvernement français a pris l'initiative de la réunion à Paris, en mai prochain, d'une conférence sanitaire internationale. Les bases de la discussion sont préparées par le comité de l'office international de l'hygiène publique dont le Dr Pottevin est le directeur et le Dr Santoliquido le président.

Fièvre de Malte. — L'Académie de médecine avait adopté, dans une précédente séance, de substituer, sur la réclamation du gouvernement anglais, le nom de fièvre méditerranéenne à celui de fièvre de Malte, mais ce nom a été critiqué et sur les avis des professeurs Blanchard et Chauffard, les noms de fièvre ondulante, mélitose, mélitococcie ont été mis en avant. Quel sera son nom définitif? En attendant, il est bon de noter tous ces synonymes.

Le Dr Durey a été élu membre de la Société de thérapeutique. — Le Dr Durey a été reçu docteur en 1900 (La médecine occulte de Paracelse, thèse de Paris), il fut de 1906 à 1910 assistant de physiothérapie dans le service du Dr Tuffier à l'hôpital Beaujon. Puis il dirigea les travaux pratiques de massage à la Faculté de médecine de Paris. Il est depuis quelques mois assistant de kinésithérapie de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris (service du professeur Gilbert). Président de la Société de kinésithérapie, membre de la Société de médecine de Paris, il a écrit de nombreux articles et a bien voulu collaborer au numéro de *Paris médical* consacré à la physiothérapie.

Cinquantenaire scientifique du Professeur Armand Gautier. — M. ARMAND GAUTIER, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, Professeur à la Faculté de médecine de Paris, Président de l'Académie des sciences, vient d'accomplir sa *cinquantième année* d'Enseignement universitaire. Sa vie tout entière a été consacrée à la science.

Désireux de rendre hommage au Maître éminent, ses collègues, ses élèves et ses amis ont formé le projet de célébrer son *cinquantenaire scientifique*.

Une souscription est ouverte, en vue d'offrir à cette occasion, à M. ARMAND GAUTIER, une médaille commémorative à son effigie.

Le Comité recevra avec reconnaissance toutes les souscriptions. A toutes celles atteignant ou dépassant la somme de 25 francs, sera réservé un exemplaire en bronze de cette médaille jubilaire.

Les souscriptions doivent être adressées au Trésorier du Comité, M. P. MASSON, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Une statue au Professeur Albarran. — Nous apprenons que la ville de Sagna la Grande (Cuba) vient d'élever une statue au professeur Albarran, en hommage au chirurgien et au professeur dont « le nom et la célébrité sont un honneur pour Cuba » *(Prensa medica)*.

La gratuité de la pension à l'École du service de santé militaire de Lyon. — Le ministre de la Guerre a pris l'initiative d'un projet de loi ayant pour but d'assurer la gratuité de la pension dans les écoles militaires, Polytechnique, Saint-Cyr, Lyon. Le ministre, dans son rapport, fait remarquer que le régime actuel favorise les jeunes gens fortunés au détriment des autres, ce qui est en contradiction avec les aspirations démocratiques du pays, d'autant qu'il s'agit dans ces écoles de former des jeunes gens destinés aux services de l'État,

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Indications et Contre-indications du Climat méditerranéen dans la tuberculose pulmonaire *(rapport présenté à la Société médicale du Littoral méditerranéen)*, par A. PÉGURIER, Nice, 1911, in-8.

Les Maladies du péritoine, par le Dr A. PISSAVY, médecin des Hôpitaux de Paris, 1 vol. in-18 jésus de 425 pages, cartonné 5 fr. Encyclopédie scientifique. (*O. Doin et fils*, à Paris.)

Vicious circles in disease, par JAMIESON B. HURRY, M. A., M. D. (Cantab.) ex-president, Reading Pathological Society, 1911, 1 vol. in-8, 200 pages, 7 fr. 50 (*J. et A. Churchill*, à Londres).

LA VIE MÉDICALE

Conseil de la Faculté de médecine de Paris. — Dans une séance antérieure le conseil de la Faculté de Paris avait voté, le maintien de la chaire de pathologie interne. A la suite de cette décision, M. Chauffard a demandé et obtenu sa permutation.

M. Chauffard sera donc titulaire à partir du 1er novembre prochain, de la chaire de pathologie interne, et la chaire de l'histoire de la médecine va devenir vacante.

Le conseil s'est encore occupé de la chaire d'hydrologie médicale. On sait quel est actuellement l'état de la question. On offre à la Faculté une subvention annuelle de 18.000 francs qui serait assurée pendant une période de dix années.

Un des membres du conseil ayant fait remarquer que le chiffre proposé étant insuffisant pour assurer les services, des propositions nouvelles devaient être faites. On a renvoyé la discussion, à une séance ultérieure.

Hôpitaux de Paris. — *Concours d'oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Paris.* — Le jury est provisoirement composé de MM. Lermoyez, Sébileau, Lombard, Monod, Darier et Launois.

Candidats. — MM. Baldenweck, Blanluet, Hautant, Grivot, Laurens.

Écoles de Médecine. — LIMOGES. — M. le docteur Raymondaud, professeur d'anatomie, est nommé directeur pour trois ans, à partir du 25 février 1911.

Pharmaciens des Hôpitaux de Paris. — Ont été proposés pour les deux places vacantes de Pharmaciens en chef des Hôpitaux et Hospices civils de Paris : MM. LEROUX et COUROUX.

Distinctions honorifiques. — A l'occasion de la fête annuelle de la Société médicale des praticiens (président le Dr LE FILLIATRE), ont été promus ou nommés : *Officiers de l'Instruction publique :* MM. les Drs Georges ROSENTHAL et LEPAITRE. *Officiers d'Académie :* MM. les Drs GORSE, LEARD, OZANNE et MAURICE. De plus, des médailles de la Mutualité ont été distribuées : *médaille d'argent*, M. le Dr P. BARLERIN ; *médailles de bronze* : MM. les Drs CHRISTIN et PAMART.

Berlin. — Le 21 février, le Dr COMANDON, de Paris, a fait à l'hôpital Impératrice-Frédéric une conférence avec projections cinématographiques de microbes vus à l'ultra-microscope.

Médaille des épidémies. — La médaille d'argent des épidémies est décernée à M. le Dr Bordas, médecin en chef du Prytanée, MM. les Drs Bailley et Enjalbert.

Le monument du professeur Cornil. — Il sera inauguré, le dimanche 5 mars, à 10 heures et demie du matin, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris, sous la présidence de M. Fallières, président de la République.

Les dernières souscriptions sont reçues chez M. Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain.

Nécrologie. — Dr Lazare Klein. — Dr Favel (de Tarare), ancien interne des hôpitaux de Lyon. — Le professeur Escherich (de Vienne), mort subitement, était surtout connu par ses travaux sur les bactéries de l'intestin. — Mme François-Franck, femme du professeur au Collège de France. — Dr Lesouef, ancien sénateur de la Seine-Inférieure. — Dr Cornaz (de Neuchâtel). — Dr Pactet (de Montbarrey).

Mariages. — M. André Gouin, ingénieur civil, avec Mlle Andrée Féraud, fille du Dr Féraud. — M. André Chauvin et Mlle Geneviève Tarral, fille du Docteur. — M. Georges Ribemont-Dessaignes, artiste-peintre, fils du professeur à la Faculté de médecine de Paris, et Mlle Julia Maubourt. — M. le Dr André Léri, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et Mlle Aline Aghion. — M. Henri Gilardoni, docteur - ès - sciences, et Mlle Louise Graux, fille du Docteur. — M. le Dr Chamars et Mlle Geneviève Nuss. — M. le Dr Gougerot, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris et Mlle Nicot-Bilbaut-Vauchelet.

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

DU 27 FÉVRIER AU 4 MARS 1911

EXAMENS DE DOCTORAT

Mercredi 1er mars, à une heure. — 3e (oral, 2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique*, épreuve pratique : MM. Blanchard, Desgrez et Gougerot.

3e (oral, 2e partie) (1re série) : MM. Gaucher, André Jousset et Jean Camus ; — (2e série) : MM. Roger, Sicard et Guillain. — 4e : MM. Pouchet, Richaud et Laignel-Lavastine ; — M. Mulon, suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Laënnec* (1re série) : MM. Delbet, Lejars et Pierre Duval ; — (2e série) : MM. Hartmann, Legueu et Proust ; — (3e série) : MM. Aug. Broca, Mauclaire et Ombrédanne. — 5e (2e partie), *Laënnec* (1re série) : MM. Pierre Marie, Marcel Labbé et A. Léri ; — (2e série) : MM. Marfan, Lœper et L. Bernard ; — M. Macaigne, suppléant.

Jeudi 2 mars, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Nicolas, Grégoire et A. Schwartz.

3e (oral, 1re partie) (1re série) : MM. de Lapersonne, Retterer et Brindeau ; — (2e série) : MM. Prenant, Demelin et Terrien ; — (3e série) : MM. Bar, Thiéry et Chevassu ; — (4e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Morestin et Lenormant ; — (5e série) : MM. Rémy, Jeannin et Okinczyc. — 4e : MM. Chantemesse, Balthazar det Tiffeneau ; — M. André Broca, suppléant.

Vendredi 3 mars, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Nicolas, Hartmann et Rouvière.

3e (oral, 1re partie) (1re série) : MM. Kirmisson, Potocki et Mulon ; — (2e série) : MM. Reclus, Branca et Guéniot ; — M. Zimmern, suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Necker* (1re série) : MM. Segond, Legueu et Ombrédanne ; — (2e série) : MM. Delbet, Pierre Duval et Proust ; — M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Baudelocque :* MM. Pinard, Couvelaire et Lequeux ; — M. A. Léri, suppléant.

Samedi 4 mars, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Quénu, Thiéry et Terrien.

3e oral, 1re partie, 1re série) : MM. de Lapersonne, Demelin et Grégoire ; — (2e série) : MM. Bar, Morestin et Chevassu. — 4e : MM. Chantemesse, Richaud et Balthazard ; — M. Maillard, suppléant. — 5e (2e partie), *Beaujon* (1re série) : MM. Hutinel, Widal et Nobécourt ; — (2e série) : MM. Gilbert, Claude et Gougerot ; — (3e série) : MM. Alb. Robin, Castaigne et Roussy. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Beaujon :* MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau et Jeannin ; — M. Carnot, suppléant.

THÈSES

Mercredi 1er mars, à une heure. — M. VERDIER. Un nouvel appareil pour le traitement des fractures de la clavicule. (MM. Kirmisson, président ; Reclus, Segond et Zimmern). — M. FABIEN, Contribution à l'étude des tumeurs du rein chez l'enfant. (MM. Reclus, président ; Kirmisson, Segond et Zimmern). — M. LENOIR. Les contusions du pancréas. (MM. Reclus, président ; Kirmisson, Segond et Zimmern). — M. TIMAL. La consolidation de la blessure dans les accidents du travail (MM. Reclus, président ; Kirmisson, Segond et Zimmern). — M. CAROF. De l'incision des épididymites blenorragiques suppurées (Résultat de deux années de pratique à l'hôpital Ricord). (MM. Segond, président ; Kirmisson Reclus et Zimmern).

Jeudi 2 mars, à une heure. — M. VOSY. Contribution à l'étude des réactions broncho-pulmonaires au cours de l'adénopathie trachéo-bronchique tuberculeuse. (MM. Hutinel, président ; Widal, Achard et Gougerot). — M. BADER, Contribution à l'étude des dermatoses linéaires. (MM. Widal, président ; Hutinel, Achard et Gougerot). — M. FOY. Manifestations cérébrales de l'hypertension artérielle. (MM. Widal, président ; Hutinel, Achard et Gougerot). — M. RAMBAUD. Du rôle des porteurs de graines dans l'épidémiologie de la fièvre typhoïde. (MM. Achard, président ; Hutinel, Widal et Gougerot). — M. FEUILLET. Corps libres du péritoine. (MM. Achard, président ; Hutinel, Widal et Gougerot).

SOMMAIRE du N° 10, consacré à la PHYSIOTHÉRAPIE

SOMMAIRE du N° 12

Malgré tous les soins apportés par nos services de départ, il se produit quelquefois des irrégularités dans la distribution du* Paris Médical. *Nous prions nos lecteurs de nous les signaler sans retard, pour nous permettre d'y remédier.

COURS — CONGRÈS

COURS DE LA SEMAINE

DU 25 FÉVRIER AU 4 MARS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi, 25 février à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur quelques cas de gangrène symétrique des extrémités.*

Les Mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

Amphithéâtre asile Sainte-Anne. — 2 *mars.* — Les réactions antisociales des déments par le Dr Laignel-Lavastine.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale (44 rue de Rennes). — Conférences annoncées :

17 *mars* : L'aéronautique en 1910, par le commandant RENARD.

24 *mars* : Le formol et la désinfection, par M. TRILLAT.

Hôpital des accidents du travail (136, rue Championnet). — Conférences annoncées à 5 heures du soir.

25 *février.* : Les accidents du travail et les abcès des os, par le Dr RAYMOND PETIT.

3 *mars* : Des traumatismes bienfaisants, par le Dr MARTHA.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES CONGRÈS PROCHAINS

23 mars 1911. — PARIS *(Hôtel des Sociétés savantes).* — **1er Congrès des Journalistes médicaux français.**

Questions mises à l'ordre du jour :

1° *Du droit de reproduction des articles médicaux.* Rapporteur : M. VITOUX ;

2° *Rapports de la Presse médicale avec les Congrès et autres manifestations intéressant l'art et la pratique de la médecine.* Rapporteur : M. AUSSET.

3° *Organisation d'une caisse de secours immédiat.* Rapporteur : M. DUCHENNE (de Châtel-Guyon) ;

4° *Usurpation du titre de docteur.* Rapporteur : M. DIEUPART.

Secrétaire général, le Dr Cabanès, 9, rue de Poissy, à Paris.

Banquet. — Un banquet par souscription aura lieu à l'issue des travaux du Congrès, le même jour, à sept heures trois quarts.

CONDITIONS D'ADMISSION. — Le Congrès comprend :

1° Des membres adhérents français ; 2° Des membres adhérents étrangers (*ces derniers ne payent pas de cotisation*).

Le prix de la cotisation est fixé à 6 *francs.* Les membres de l'Association des Journalistes médicaux français qui participeront au Congrès seront exonérés de la cotisation de l'Association pour 1911.

Les adhésions accompagnées d'un mandat-poste de 6 francs devront être adressées au Dr LE SOURD, trésorier, 49, rue Saint-André-des-Arts, à Paris (VIe).

18 avril 1911. — PARIS. — **IIIe Congrès de Physiothérapie des médecins de langue française.** — *Président*, M le Dr BÉCLÈRE, membre de l'Académie de Médecine.

Secrétaire général, Dr A. LAQUERRIÈRE, 2, rue de la Bienfaisance, Paris.

Secrétaire général-adjoint, Dr WETTERWALD.

Trésorier, Dr DELHERM, 2, rue de a Bienfaisance.

Questions à l'ordre du jour : *Sciatique ; Lupus vulgaire ; Hypertrophie de la prostate ; Hémorragies de la ménopause. Entéro-colite mucomembraneuse. Pied plat douloureux. Syringomyélie. Fibrome utérin.*

18 avril 1911. — BERLIN. — **Xe Congrès de la Société allemande d'orthopédie.** — Ce congrès se tiendra sous la présidence de M. H. Hoeftmann, de Kœnigsberg. Le programme provisoire paraîtra fin février.

19 avril 1911. — BERLIN. — **XIe Congrès de la Société allemande de chirurgie.** — Questions à l'ordre du jour : *Des transplantations libres* (rapporteur : M. Lexer) ; *Désinfection des mains et du champ opératoire* (rapporteur, M. Kussner) ; *Maladie de Basedow* (rapporteur, M. Kocher) ; *Cæcum mobile* (rapporteur : M. Wilms) ; *narcose intraveineuse, ulcère du duodénum, varices.*

29 mai 1911. — PARIS. — **Congrès des médecins légistes des pays de langue française.** — Présidence de M. le Pr THOINOT. Adresser les adhésions et communications au Dr ETIENNE MARTIN, 10, rue du Plat à Lyon.

Question à l'ordre du jour : *La réforme des honoraires des experts.*

La cotisation de membre adhérent est fixée à 10 francs.

5 juin 1911. — KOLBERG. — **Congrès de Thalassothérapie.** — Le Congrès se tiendra sous la présidence du Dr MARTIUS, de Rostock.

11 juin 1911. — DRESDE. — **Congrès de chauffage et de ventilation.** — Ce congrès aura lieu à Dresde, à l'occasion de l'exposition internationale d'hygiène.

31 juillet 1911. — PARIS. — **Deuxième Congrès français de Stomatologie.** — Pourront faire partie de ce Congrès : 1° tous les médecins français et étrangers s'intéressant à la stomatologie ; 2° à titre individuel, toutes les personnalités qui, en raison de leurs travaux et de leurs titres, auront été admises par le comité d'organisation.

Le bureau est ainsi constitué :

Présidents d'honneur : MM. Cruet, G. Gaillard ; président : M. Jules Ferrier ; secrétaire général : M. Gires ; secrétaires : MM. P. Nespoulous et Vaysse ; trésorier : M. Bozô.

Adresser les adhésions et le titre des communications au Dr Gires, 4, rue de Rome, Paris.

1er août 1911. — AMIENS. — **Congrès des aliénistes et neurologistes de langue française.** — La session, qui devait avoir lieu en avril 1911, a été reportée à une date ultérieure.

Le prochain congrès des aliénistes et neurologistes des pays de langue française aura lieu sous la présidence de M. le Dr Deny, médecin de la Salpêtrière.

Questions à l'ordre du jour :

1° PSYCHIATRIE : *Des différentes espèces de douleurs psychopathiques.* Rapporteur : M. le Dr Maillard, médecin-adjoint de la Salpêtrière.

2° NEUROLOGIE : *Des tumeurs du corps pituitaire.* Rapporteur : M. le Dr Courtellemont, professeur à l'école de médecine d'Amiens.

3° MÉDECINE LÉGALE : *De la valeur du témoignage des aliénés en justice.* Rapporteur : M. le Dr Lalanne, médecin en chef de l'asile de Maréville (Nancy).

Des excursions auront lieu au bord de la mer, à Prémontré, Saint-Gobain, etc... Le programme détaillé sera publié ultérieurement par les soins du secrétaire général, Dr Charon, médecin en chef de l'asile d'Amiens.

Août 1911 — BRUXELLES. — **1er Congrès International de Pédagogie.** — Sécrétariat : 35, avenue Paul de Jaer, à Bruxelles.

25 septembre 1911. — ROME. **Congrès international de Dermatologie.** — Le congrès aura lieu du 25 au 29 septembre.

Questions posées :

1° *Quelle influence ont exercée les nouvelles recherches étiologiques, diagnostiques et expérimentales sur la direction de la thérapie de la syphilis et sur la possibilité de l'immunisation et d'un traitement radical ou abortif de l'infection ;*

2° *Résultats de la Physiothérapie dans les maladies de la peau ;*

3° *Blastomycose, sporotrichose.*

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES EN GÉNÉRAL ET DE L'EXTRAIT DE VIANDE EN PARTICULIER

L'hygiène alimentaire a tenu, de tout temps, une place importante dans la thérapeutique ; et tout médecin soucieux de la santé de son malade s'est toujours attaché à lui prescrire le régime diététique le plus conforme à son état. Il suffit, en effet, le plus souvent, de bien régler le nombre et l'heure des repas, la nature et la qualité des aliments, pour relever un organisme défaillant, et réussir à soulager et à guérir, alors que la thérapeutique, avec ses ressources si variées, était restée jusque-là impuissante.

En hygiène, les plus minimes détails ont leur importance, et pour ne citer qu'un exemple, je rappellerai le travail de Jacquet et Débat, sur la distension et le surtravail gastriques d'origine tachyphagique. Bouchard dans un travail célèbre avait déjà soutenu que la mastication défectueuse était une des causes principales de la dilatation gastrique ; les belles expériences de Jacquet et Débat ont apporté la preuve matérielle de cette affirmation. Or, lorsqu'on veut bien se rappeler que le surtravail gastrique d'origine tachyphagique est pathogène à un haut degré et constitue un des facteurs principaux de quantité de misères physiologiques, on se rend compte aisément du service que rend le médecin à son malade, lorsqu'il lui donne ce conseil, qui semble puéril : mangez lentement si vous voulez bien digérer.

Et cela est si vrai qu'aux États-Unis, où les choses prennent volontiers couleur religieuse, certaine secte a fait de la mastication une manière de rite.

Ceci dit, il faut bien reconnaître qu'en fait d'hygiène alimentaire, la mode exerce le plus souvent une action ridicule et que le snobisme suffit à vaincre la raison. Qu'il me suffise de rappeler la campagne acharnée que certains hygiénistes chagrins ont menée contre l'acool sous toutes ses formes, et le bon vin de France en particulier, et certains aliments coupables, à les entendre, de tous les méfaits. Or, par un juste retour des choses, les proscrits d'hier ont reconquis peu à peu la faveur des foules, et la pauvre humanité souffrante n'a pas l'air de s'en porter plus mal.

De ceux-là, il n'en est guère qui aient été, on se demande pourquoi, plus combattus que le bouillon et les extraits de viande.

Il était admis, il n'y a pas encore bien longtemps, par une certaine école d'hygiénistes, que le bouillon de viande n'avait aucune valeur nutritive et que ses extraits ne pouvaient rendre aucun service aux malades.

Or, les expériences les plus récentes de savants qui font autorité en la matière ont démontré la valeur qu'il fallait attacher à une opinion qui ne repose sur aucune base scientifique.

Dans une de ses leçons, Armand Gautier, président de l'Académie de médecine et professeur de chimie biologique à la Faculté de Médecine de Paris, étudiant le bouillon et parmi les extraits de viande, le plus connu de tous, l'extrait Liebig, arrivait, à la suite d'analyses et de nombreux essais sur la nutrition des jeunes animaux, à cette conclusion que les principes albuminoïdes de ce produit, ses matières sapides et odorantes, ses dérivés phosphorés issus des lécithines de la viande, et ses alcaloïdes toniques, faisaient de cet extrait un agent merveilleux de nutrition.

Presque en même temps, sir Henri Roscoe, membre de la Société de Médecine Royale d'Angleterre, ancien Président de la Chemical Society, vantait l'action bienfaisante du grand chimiste auquel on était redevable de cette belle découverte, et attirait l'attention du Corps Médical sur l'extrait de viande Liebig.

Des expériences très bien conduites ont prouvé que l'ingestion de bouillon à base de Liebig provoque chez le chien à fistule gastrique une augmentation très notable de la sécrétion de l'estomac, un renforcement de son acidité, et une élévation importante de son pouvoir digestif mesuré par la méthode de Mete.

Ces expériences ont conduit à essayer, dans les hôpitaux, le bouillon à base de Liebig, comme excitateur de l'appétit et accélérateur de la digestion.

Conformément aux prévisions, sur 10 malades gravement atteints ou en convalescence de maladies graves, on eut, sur *huit* cas, des résultats très remarquables : Réveil rapide de l'appétit et digestion plus facile.

Bref, on possède, dans les produits préparés à l'extrait de viande Liebig, un apéritif et un digestif excellents, au vrai sens du mot, et sans nul inconvénient possible.

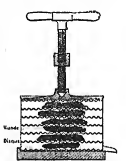
La zomothérapie (l'alimentation carnée comme traitement, *zomos* : soupe bouillie) a définitivement conquis droit de cité en thérapeutique, et à côté ou plus exactement au-dessus des jus de viande de toute nature et de toutes marques, l'Extrait de viande de bœuf de Liebig demeure l'aliment stimulateur digestif et nervin par excellence.

Dr DUSSART.

VALEUR DES SUCS DE VIANDE

Il est aujourd'hui prouvé que c'est à l'état naissant, c'est-à-dire au moment de son extraction à froid, que le suc de la viande crue possède son maximum d'efficacité.

Le Dr J. de Rey Pailhade, correspondant national de la Société de thérapeutique de Paris, a démontré que l'albumine vivante du muscle (philothion) est détruite par l'oxygène libre et se décompose à la longue.



C'est ce qui explique, d'après lui, l'absence de cet élément vivant dans les sucs de viande conservés.

Le dispositif breveté de la Presse A. Petit, figuré ci-contre, permet d'extraire extemporanément à froid, sans effort et sans perte, un suc rosé limpide qui représente presque du muscle vivant.

Correspondance

Voici la lettre que nous recevons :

Je vous prie de m'excuser si vous recevez quelques réclamations au sujet du retard apporté dans l'envoi des seringues à vos abonnés.

Votre publicité m'a amené un si grand nombre d'affaires, que je suis absolument débordé et qu'il me faut vous demander quelque délai pour contenter tout le monde.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

DAVID.

SOMMAIRE :

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier .... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Février .... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars ...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril ...... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai .... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin .... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet ..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août ...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux.
Octobre .... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre .. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

(Voir le détail des primes remboursant le prix de l'abonnement plusieurs fois dans :: les numéros précédents et suivants ::



DELAMOTTE
68, rue Jean-Jacques-Rousseau
PARIS
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE EN GOMME ET CAOUTCHOUC
DELAMOTTE
Spécialité de Sondes-Bougies, Canules en gomme, les seuls garantis aseptiques et stérilisables. Sondes et bougies en triple tissu de soie pure. Large canal intérieur, grands yeux aseptiques tissés. Se font en extra-souples, demi-souples, rigides. Les seuls pouvant supporter des stérilisations répétées aux plus hautes températures, inaltérables et incassables.
DELAMOTTE
40°
35°
30°
25°
Sondes, Bougies, Canules en caoutchouc (Sondes Nélaton, et œsophagiennes, canules vaginales et intestinales) garanties faites en pur para de première qualité et vulcanisé avec la quantité de soufre strictement nécessaire à la cuisson, d'où souplesse indéfinie et longue conservation garanties.
DELAMOTTE
DELAMOTTE
DELAMOTTE

LIBRES PROPOS

LA VIOLENCE

J'ai jusqu'ici exécré la violence, et professé qu'elle compromettait les revendications les plus justes.

Je trouve abominables les anarchistes qui pensent préparer par des bombes à la mélinite l'avènement de l'universelle fraternité ; je trouve condamnables les cheminots qui, pour avoir un peu plus de salaires, jettent la perturbation dans notre existence nationale ; je blâme les étudiants qui cherchent à imposer par des « chahuts » l'indulgence à leurs examinateurs ; je trouve peu dignes les confrères qui, mécontents du recrutement actuel des agrégés expriment leur mécontentement en jetant des œufs crus sur les membres du jury; toujours j'ai cru de mon devoir de prêcher aux apôtres de réformes, aux victimes d'injustices, une attitude digne et courtoise, seule capable, pensais-je, de leur conquérir la sympathie qu'ils sollicitent.

Mais arrivé à l'âge où blanchissent les cheveux, et où les illusions de la jeunesse s'évanouissent devant la réalité de l'expérience, je me demande avec quelque mélancolie si je n'ai pas été dupe, et si la violence n'est pas en somme la meilleure diplomatie.

Depuis que les cheminots se sont mis en révolte, il n'est pas d'attention que l'on n'ait pour eux. Les compagnies étudient à qui mieux mieux les moyens de leur donner satisfaction ; le gouvernement presse les compagnies ; les députés interpellent le gouvernement; les journaux gourmandent les députés. Qui oserait dire que l'on s'occuperait autant d'eux s'ils étaient restés dans la légalité ?

Laissons la politique, qui doit rester exclue des articles de ce journal. Pour nous en tenir aux choses médicales, ne voyons-nous pas chaque jour la violence triompher de résistances contre lesquelles s'étaient brisés tous les arguments?

Les adversaires de l'agrégation « sabotent » un concours et le rendent impossible : immédiatement on en étudie la réforme, et, dans la commission nommée pour cette étude, on introduit des représentants des praticiens. Qui en eût eu la pensée sans les scandales qui contraignirent Bouchard à faire appel à la force armée ?

Avant que j'appartinsse à l'Université, on protestait déjà contre le mode de recrutement des professeurs, et on réclamait une présentation par un collège d'électeurs compétents. Peine perdue. M. Bouasse (de Toulouse) profite de l'occasion d'un rapport officiel pour exprimer les mêmes réclamations dans une forme extraordinairement violente ; les journaux reproduisent des extraits du rapport, et voilà un scandale effroyable ; tout le monde en parle ; on se demande si tous ces outrages aux professeurs toulousains, à la section permanente, à l'Institut, au ministre, ne sont pas une expression incorrecte et outrée d'une protestation légitime; on interroge ; on enquête ; on interviewe ; les journaux écrivent ; les députés parlent; la Chambre oublie tout un après-midi le budget pour s'occuper des réclamations de M. Bouasse, et le ministre, qui a blâmé énergiquement quelques jours avant le professeur de Toulouse, se déclare entièrement acquis à sa cause et promet son concours pour faire aboutir ses revendications. Dans quelques mois, peut-être verrons-nous, à la suite d'une manifestation violente, excessive, effectuer une réforme que de longues campagnes poursuivies dans une forme correcte n'eussent pas obtenue.

N'ai-je pas raison de dire que ce résultat est un peu décourageant pour ceux qui se sont fait une règle de la courtoisie?... Sans doute le tort initial est aux pouvoirs publics dont des réclamations correctement exprimées, si justes soient-elles, n'émeuvent pas l'indolence, et qu'on ne met en mouvement que par un esclandre; mais, étant donné que les pouvoirs publics sont tels, et qu'ils resteront tels, devrons-nous arriver à reconnaître que la violence, l'injure, le scandale sont les meilleures armes à utiliser à l'appui d'une bonne cause?

Avouez que ce serait triste.

G. LINOSSIER.

CHOSES DU JOUR

LA TERREUR DU PACHA

Le livre récent de Zambaco pacha ravive la question des harems. Le gouvernement Jeune-Turc, préoccupé de l'organisation de ses finances et des soulèvements de l'Yemen, n'a cure du sort des femmes et moins encore de celui de ces malheureux mutilés pour qui les mots d'égalité n'ont guère de sens; même sous le nouveau régime du comité « Union et Progrès », Zambaco pacha, toujours à l'avant en philanthropie, sait ne pas l'oublier.

Les Désenchantées nous avaient appris déjà la servitude des femmes de Turquie et le vent d'émancipation qui soufflait sous leurs voiles, jusqu'à les faire envoler !

Quelles mœurs étranges pour l'Europe du XXe siècle ! ! Les femmes de Turquie, même de la plus haute aristocratie, ne peuvent se montrer le visage découvert, là où il peut y avoir un homme. Il n'y a même pas d'exception en cas de maladie pour le médecin. Et elles vivent enfermées dans de véritables maisons closes, derrière des grillages, sous la surveillance vigilante et terrible des eunuques.

Avec quelles précautions, avec quel luxe de subterfuges, André allait-il aux rendez-vous de Zahidé, Néchédil, et Ikbal, dans les cimetières infinis de la poétique Stamboul, qui couvrent les hauteurs d'Eyoub !

Régime de Terreur ainsi qu'on va voir.

Un jour, arrivait chez moi, coiffé du fez, un médecin Turc, à la démarche placide et toute orientale, l'œil un peu morne, à la face poupinne, bien qu'il frisât la trentaine.

Après les salutations d'usage, il s'assit d'un air inquiet, visiblement embarrassé sur la manière dont il commencerait son discours.

Enfin, après un visible effort :

— Hier, me dit-il, à propos du tabes, au cours de dermatologie de l'hôpital Saint-Louis (1), vous nous avez parlé de l'impuissance et vous avez distingué celle-ci en deux catégories : l'impuissance organique et l'impuissance psychique. Je viens vous demander dans quelle catégorie vous me rangez ?...

— Que me dites-vous là ?

— Depuis que j'ai quitté Constantinople, je ne suis plus capable d'aucun travail sexuel, me dit-il d'un air profondément triste.

— Comment ! depuis dix-huit mois que vous êtes à Paris, vous n'avez....

— Oui, depuis dix-huit mois, je n'ai pu rien faire de ce côté... me dit-il d'un air profondément triste.

Et plus triste encore :

Ce qu'il y a de pire, c'est que ma famille veut me marier dès mon retour. Je n'aurai pas de harem, car je ne suis pas riche. Ma fiancée est prête. Jamais je ne pourrai remplir mes devoirs conjugaux !

N'osant lever les yeux, qu'il avait humides, il fixait avec persistance et humilité le bout de son soulier. Il avait le cœur très gros.

— Voyons, lui dis-je, ne vous désolez pas ainsi. Il y a remède à tout. La vie d'un homme de votre âge n'est pas terminée. Vous n'avez pas de maladie organique Cela ne doit pas être bien grave. Tenez, cherchons ensemble.... La dernière fois que vous vous êtes livré à une manifestation amoureuse effective, comment cela s'est-i

(1) Il s'agit du cours théorique et pratique qui a lieu deux fois par an à l'hôpital Saint-Louis sous la direction du professeur Gaucher.

CHOSES DU JOUR (*Suite*)

passé ? Avez-vous éprouvé quelque dégoût ?... S'est-il passé quelque chose d'extraordinaire ou simplement d'anormal ? Il faut, souvent, si peu de chose pour décourager un homme.

— Oh oui, me dit-il, il s'est produit quelque chose d'anormal. Jugez-en. J'étais amoureux d'une des femmes d'un pacha. Une nuit, avec beaucoup de difficultés et au prix de précautions inouïes, je parvins à pénétrer dans le harem... J'étais là depuis moins d'une heure, et je jouissais de mon bonheur quand on frappa au heurtoir de cuivre et des pas résonnèrent dans le couloir.

— Sauvez-vous, me dit-elle, avec effroi. Voici le pacha!

Je me sauvai par la fenêtre, presque nu, mes habits dans mes bras et j'échappai ainsi à une mort certaine... Mais depuis ce temps, voyez-vous, chaque fois que j'approche une femme, au moment de la réalisation de mes désirs, j'entends marcher le pacha...

. . . .

Il se maria et il a déjà des enfants.

MILIAN.

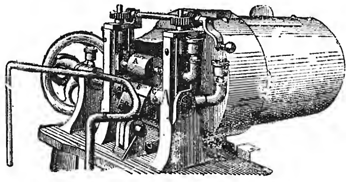
CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES COUPERIES DE POILS ET LE SÉCRÉTAGE

par MARCEL FROIS
Auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France

Les tissus de feutre sont, comme on le sait, confectionnés avec des poils de lapins ou de lièvres. Mais avant d'être livrés aux fabricants de feutres, ces poils subissent toute une série d'opérations fort méticuleuses dans les couperies de poils.

Ces établissements, qui occupent un grand nombre de femmes, sont de ceux où l'hygiène laisse le plus à désirer ; il n'est donc pas inutile d'appeler de nouveau l'attention sur cette industrie, et de signaler les améliorations dont elle devrait faire bénéficier son personnel.



Parties supérieures de l'éjarreuse Chapal-Dresdner.

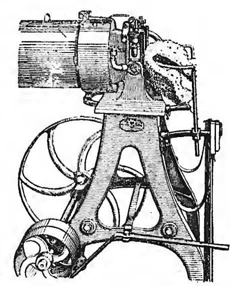
Les manipulations préliminaires consistent à trier les peaux suivant leur taille et leur nuance, puis à les battre ; certaines peaux de lièvres tachées de sang sont lavées, alors que les peaux de lapins souillées sont simplement nettoyées au peigne ou à la brosse : c'est le dégalage. Des ouvriers placent après ces peaux sur un cône en bois, les ouvrent dans leur longueur et enlèvent les pattes, les oreilles et le nez.

Ceci fait, elles passent à l'éjarrage proprement dit qui a pour but d'enlever le jarre, c'est-à-dire la partie dure du poil qui ne pourrait être utilisée en chapellerie ; on s'en sert pour faire des matelas de qualité tout à fait inférieure.

Ce sont des femmes qui enlèvent le jarre avec une sorte de plane, alors que ce sont des hommes, des ébarbeurs, qui font le même travail sur les peaux de lièvres. La salle d'éjarrage est tout particulièrement remplie de poussières de toute nature. Au point de vue bactériologique, les prises d'air que j'ai effectuées avec la collaboration de M. Sartory ont donné des résultats typiques. En voici un exemple pris dans un atelier d'éjarrage sans ventilation : le chiffre des microorganismes trouvés a été de 21 413 333 par mètre cube, et c'est un des plus faibles ; on conviendra que l'atmosphère n'est pas très pure dans ce milieu où vivent des centaines de femmes. Aussi, malgré une accoutumance marquée chez certaines d'entre elles, ces ouvrières paient un large tribut aux maladies infectieuses.

Les peaux débarrassées du jarre vont au sécrétage où elles sont brossées avec une solution de nitrate acide de mercure, et transportées dans une étuve au coke ; là elles sèchent et l'action du secret se fait plus vivement sentir.

C'est ici que les ouvriers sont sujets à l'intoxication mercurique. Je n'insisterai pas sur les caractères de l'hydrargyrisme qui se trouvent indiqués dans tous les traités d'hygiène, et dont le Dr Letulle a donné une étude remarquable. Les peaux enlevées de l'étuve, généralement le matin, subissent le débordage ou enlèvement des queues, qui fournissent des poils de qualité médiocre, et de là mises en cave pour un temps plus ou moins long, selon les besoins ; lorsqu'on les en retire, elles sont de nouveau brossées à la main, ou mécaniquement, puis présentées à la machine à couper les poils, qui rase la toison, tout en découpant le derme en lanières étroites que l'on désigne sous le nom de vermicelles et servent dans les fabriques de colle.



Disposition de la peau sur l'éjarreuse.

Comme dernière manipulation, les poils sont triés suivant leur valeur et mis en paquets pour être livrés à l'acheteur.

Cette description succincte de la technique dans les couperies de poils permet de discerner immédiatement deux grandes causes d'insalubrité : la poussière et l'usage du mercure.

Le battage, l'éjarrage, le brossage et même le fendage développent une quantité énorme de poussières, de poils

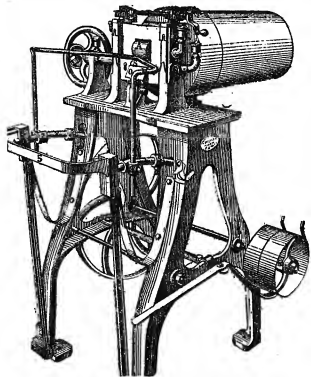


CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

et le milieu est vraiment souillé d'une façon tout à fait anormale ; on trouve de 21 à 30 *millions* de germes par mètre cube dans les ateliers d'éjarrage, plus de 21 *millions* aussi au brossage et de 2 à 3 *millions* dans les salles de fendage.

La nécessité d'une ventilation « per descensum » ne fait ici aucun doute, et dans les rares usines où ces progrès ont été réalisés, nos analyses avec M. Sartory ont montré que la diminution des germes était très notable.

Pourquoi les méthodes d'assainissement préconisées partout ailleurs en pareil cas n'ont-elles pas été appliquées ici? Quelle est la raison de la résistance des chefs de ces industries, alors que l'article 6 du décret du 9 novembre 1904 leur fait une obligation d'éliminer toutes les poussières au dehors des locaux de travail? Ils ne sauraient invoquer ni le marasme des affaires, ni leur situation



Vue d'ensemble de l'éjarreuse Chapal-Dresdner.

précaire ; quoi qu'il en soit, leur force d'inertie a été telle — pour ne pas dire plus — que le ministère du Travail a pensé qu'une réglementation spéciale les atteindrait plus facilement et plus sûrement. La commission d'hygiène industrielle, saisie de la question, a rédigé un projet de décret où figurent toute une série de prescriptions visant les couperies de poils ; en réalité, elles reproduisent en les précisant les mesures imposées par l'article 6 précité du décret du 29 novembre 1904 sur l'élimination des poussières, des vapeurs, et exigent quelques précautions élémentaires dans la manipulation du nitrate de mercure.

Examinons ces deux points de plus près.

Si le fendage, le dégalage ne peuvent guère s'effectuer qu'à la main, en revanche il existe des machines à brosser, à éjarrer, à couper qui exécutent tout le travail d'une façon parfaite, et qu'il suffit de mettre « en dépression » pour éviter le dégagement des poussières et des poils à l'extérieur.

De ce côté-là, aucune difficulté pratique, puisque le problème est ainsi bien résolu dans quelques usines.

Reste la question du mercure ; il y a deux manières de combattre ses effets : en réglementant son usage ou en supprimant son emploi par une loi spéciale, si toutefois la chose est réalisable au point de vue industriel.

La Commission d'hygiène industrielle n'a eu à envisager que l'assainissement des couperies et ne s'est par suite pas arrêtée à cette dernière solution. C'est pourtant celle qui doit préoccuper l'hygiéniste, car de même que, pour combattre la saturnisme chez les peintres, il a fallu interdire la céruse, de même l'hydrargyrisme ne disparaîtra qu'en supprimant la cause initiale de l'intoxication.

Mais, dira-t-on, le nitrate acide de mercure peut-il être remplacé pratiquement? Existe-t-il un succédané n'offrant aucun inconvénient? Il me semble que l'on peut répondre par l'affirmative.

Au surplus, la question n'est pas nouvelle. Le sécrétage n'a pour but que de donner aux poils imprégnés du secret la propriété de se feutrer, propriété qui ne paraît pas due à l'action du mercure ou du nitrate acide de mercure.

La théorie de Monge et de Berthollet, d'après laquelle l'enchevêtrement des poils serait obtenu grâce aux aspérités de la gaine épithéliale produites par le nitrate de mercure, a été nettement combattue par Hillairet ; ce dernier a montré que le feutrage résultait plutôt de la souplesse acquise par les poils au contact du secret et de la destruction partielle de leur couche corticale ; cette destruction, ou, pour mieux dire, cette altération du poil ne paraît d'ailleurs pas due à l'action exclusive de l'acide nitreux naissant sur la matière organique, comme le croyait Hillairet ; si l'on se reporte aux expériences de M. Adam, des sels neutres, tels que les sulfates de potasse et de zinc, donnent des résultats parfaits, des feutres de première qualité.

Il est fâcheux que le procédé Hillairet n'ait pas été examiné attentivement et repris ; celui de Burg — emploi de sels de potasse et de zinc mélangés à de l'acide nitrique étendu — a été également délaissé sans que l'on connaisse exactement les causes de cet abandon.

Il en a été de même de la formule indiquée par Courtonne, et d'après laquelle il suffirait de traiter les peaux par un sel d'étain en dissolution dans de l'acide chlorhydrique étendu.

Enfin, dans cet ordre d'idées, tout récemment, M. Roujat a signalé à l'Association ouvrière d'hygiène, sous le nom de sans-mercure, un produit que j'ai eu à examiner.

C'est en réalité un nitrate acide d'étain obtenu en remplaçant, soit pour le secret jaune, soit pour le secret pâle le poids moléculaire du mercure par celui de l'étain.

Les résultats obtenus ont été très bons, notamment avec le secret jaune ; les feutres fabriqués avec des poils ainsi sécrétés sont de belle qualité. La conservation des peaux avec le nitrate acide d'étain est-elle assurée dans d'aussi bonnes conditions qu'avec le nitrate de mercure? L'inventeur le certifie et l'avenir seul pourra confirmer son assertion.

En tout cas, il y a là une nouvelle tentative intéressante, et le moment paraît venu de déclarer une fois pour toutes la guerre au mercure ; il est certain que, comme pour la céruse, la lutte sera chaude étant donnés les intérêts engagés, la routine commerciale si difficile à déraciner ; raison de plus pour que les hygiénistes prennent la tête du mouvement, de façon à le conduire scientifiquement, à obtenir ainsi un résultat pratique et vraiment salutaire à la santé des ouvriers sécréteurs.

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES

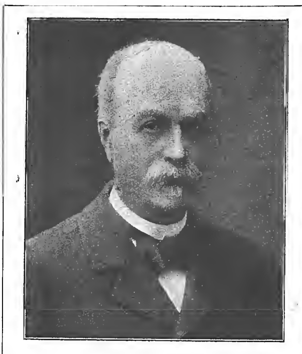
L'INAUGURATION DU MONUMENT DU PROFESSEUR CORNIL

Le Dimanche 5 Mars à 10 h. 30 du matin, on inaugure à l'École pratique de la Faculté de médecine, sous la présidence effective de M. A. FALLIÈRES, Président de la République, le monument érigé à Paris à la mémoire du professeur VICTOR CORNIL.

En Septembre 1910, un premier monument dû au sculpteur R. VERLET, de l'Institut, et à l'architecte HENRI DEGLANE, lui a été élevé à Cusset (près de Vichy), où il était né.

Ce monument le représente debout vêtu de sa robe professorale, une main sur un microscope, l'autre tenant un livre sur la hanche, suivant une attitude qui lui était familière.

Un bas-relief en bronze le montre faisant une autopsie au milieu d'un certain nombre de ses élèves : à gauche, les docteurs Milian, Bezançon, Brault, Letulle, Condray; à droite, le professeur Chantemesse, le docteur Galippe, les professeurs Laudouzy, Widal, les docteurs Cornillon et Babinski.



VICTOR CORNIL

Le nouveau monument Cornil est placé à l'École pratique de la Faculté de Médecine, sous l'une des arcades du cloître qui entoure le jardin intérieur. Il consiste en un édicule dont la sobriété des lignes s'accorde avec la gravité du lieu. Seul son sommet qui porte le buste du Maître est décoré du laurier symbolique.

Le centre est occupé par un bas-relief représentant le laboratoire au large vitrail du Professeur d'anatomie pathologique. Des fioles variées, quelques microscopes espacés sur les tables attendent les travailleurs, et dans le silence du laboratoire désert, un cadavre est étendu sur la dalle prêt pour l'autopsie.

La portée morale de cette scène éminemment réaliste est donnée par une figure allégorique assise à l'un des angles du soubassement. La Déesse éternellement jeune, la « Vérité », dans une pose grave et méditative, personnifie l'idéal qui entraîne les chercheurs et les élève au-dessus des néces-



Bas-relief du monument de Cornil à Cusset

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES (*Suite*)

saires réalités Par la palme qu'elle tient à la main, elle glorifie le labeur obstiné et fécond du Maître qui a trouvé dans l'analyse des organes malades les causes vraies de la mort et permis ainsi d'établir avec plus de sûreté le diagnostic et le traitement des maux qui accablent la pauvre humanité.



Le monument du Professeur Cornil à Cusset.



Monument du professeur Cornil à la Faculté de médecine de Paris.

Le Buste est en marbre, l'architecture en pierre et le bas-relief ainsi que la figure allégorique en bronze.

Sur la base du Monument on lit en lettres d'or :

A
Victor Cornil
Ses élèves, ses amis.

Sur la face postérieure du Monument est gravée l'inscription suivante :

Victor Cornil
1837-1908

Professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine de Paris.
1882-1907

L'auteur de ce monument est M. Paul Richer, professeur à l'École des Beaux-Arts, membre de l'Académie de Médecine et de l'Institut.

NÉCROLOGIE

LE PROFESSEUR CH. VAN CAUWENBERGHE

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE BELGIQUE

Voulant se rendre au téléphone de l'hôtel de ville d'une commune où il se trouvait en consultation, il ouvrit par erreur une porte et fut précipité dans une cave. On le releva ; il regagna Gand, s'alita et mourut en deux jours d'une fracture du crâne. Ch. Van Cauwenberghe succombe à l'âge de soixante-dix ans après une carrière scientifique pleine de succès ; il fut recteur de l'Université de Gand où il enseignait l'obstétrique et où il obtint la création d'un institut clinique auquel son nom restera attaché. Membre effectif de l'Académie de médecine, il fut appelé en 1911 à la présidence de cette assemblée dont il n'a pu diriger que quelques séances. Ses confrères qui trouvaient en lui un maître conseiller, un consultant de rapport agréable, un aîné indulgent, l'avaient appelé depuis longtemps à la Commission médicale provinciale qu'il présida de longues années. En Belgique on sait que les membres des commissions médicales sont nommés par leurs pairs et il s'attache à ce titre, outre la reconnaissance du mérite scientifique et pratique, un témoignage d'une profonde estime et d'une affectueuse reconnaissance pour celui qui est ainsi distingué ; c'est ce qui dira, plus que de longs discours, l'attachement et l'affection des médecins pour celui qu'on désignait amicalement « le papa Van Cau ».



Le professeur Van Cauwenberghe.

La vie du professeur Van Cauwenberghe fut un exemple de travail et de persévérance. Ses travaux scientifiques nombreux lui avaient valu la confiance d'une vaste clientèle.

Le roi l'avait créé en 1908 Commandeur de l'ordre de Léopold, distinction rare. Le souvenir de ce professeur bon et sympathique, de ce praticien respecté vivra longtemps auprès de ceux qui l'ont connu.

Dr René Ledent.

DIAGNOSTIC ARTISTIQUE

L'OPÉRATEUR

par STEEN (1630-1682)



Paris médical a déjà publié (n° 6, p. XIII) la reproduction d'un tableau de l'École flamande, *la Douleur*, par ADRIEN BRAUWER, très voisin comme sujet de celui que nous reproduisons aujourd'hui et un peu antérieur comme époque. Il est intéressant de grouper ces œuvres inspirées par le même fait d'observation journalière, mais observées différemment et traitées de telle sorte que chacune conserve son originalité : c'étaient des peintres consciencieux et personnels ; ils se rencontraient dans le choix du sujet, parce que le sujet leur permettait de belles études d'expression de douleur et d'attention, mais aucun ne copiait l'autre.

Dans quelques années, il sera amusant de grouper les tableaux de nos actuels « peintres de genre » : on pourrait déjà réunir plusieurs « Auscultation », n'est-il pas vrai ?

CURIOSITÉS

PRÉPARATION ET ADMINISTRATION DU GAIAC

D'après une gravure de la collection du Dr LE PILEUR.



Le gaïac fut longtemps administré aux syphilitiques ou plus largement aux vénériens, puisqu'avant le XIXe siècle, on confondait sous le nom de vérole toutes les affections qui touchaient aux organes génitaux. On voit ici toutes les phases de la préparation et de l'administration au malade.

Derniers perfectionnements apportés dans les préparations destinées a l'introduction du mercure dans l'organisme

Malgré les dernières tentatives faites en faveur de l'emploi de diverses préparations à base d'arsenic pour détrôner le mercure, celui-ci reste et restera toujours le spécifique fidèle et sûr pour le traitement de la syphilis.

Les *injections dites insolubles* : huile grise et huile au calomel, sont maintenant entrées dans la pratique courante grâce aux formules de Duret, où la vaseline et l'huile de vaseline (corps véritablement insolubles) sont remplacées par un nouvel excipient, la *Palmitine* (corps vraiment soluble et résorbable). Du reste, ces formules ont été sanctionnées par la Société Française de Dermatologie et de Syphiligraphie qui, résumant la supériorité de ces formules, conclut : « que les préparations de Duret constituent par leur composition, leur fusibilité à la température de la main, leur présentation en flacon d'emploi très pratique, un progrès réel sur les préparations similaires » (1). Grâce à cet excipient et à l'emploi simultané du *Gaïacoloïd*, analgésique non toxique, ces injections sont parfaitement tolérées par les malades qui les réclament à leur médecin. Et ce qu'il y a de très remarquable, c'est que même les injections de calomel sont devenues grâce « aux nombreux et satisfaisants résultats obtenus par les syphiligraphes les plus autorisés d'une prompte généralisation (2). En effet, MM. les Drs Darier (3), Griffon (4), Rénon (5), Vaquez (6), Courtois-Suffit et Trémolières (7) entre autres ont vanté l'indolence des formules de Duret. Outre ces avantages, le dosage rationnel de l'huile grise dans la formule de Duret a fait dire que cette préparation constituait « l'huile grise de sécurité destinée aux praticiens » (7). En effet, chaque centimètre cube représentant 0gr,10 d'Hg, on peut employer la seringue ordinaire d'un centimètre cube dont une division égale par conséquent 0gr,01 d'Hg.

Parmi les injections solubles, il a été aussi fait un progrès en uniformisant la richesse mercurielle de chaque sel, de façon que chaque centimètre cube de la solution de l'un quelconque de ces sels (bi-bromure, benzoate, bi-iodure, cacodylate, chlorure, cyanure, méthylarsinate d'Hg, etc...), représente 0gr,01 d'Hg métal actif, soit la dose de mercure utile et nécessaire à introduire quotidiennement dans l'organisme par voie hypodermique pour un adulte. Le bi-bromure d'Hg au gaïacoloïd semble être le sel le mieux supporté au point de vue douleur même chez les sujets hypersensibles. Le cacodylate d'Hg et le méthylarsinate d'Hg au gaïacoloïd donnent aussi d'excellents résultats par l'union de l'arsenic au mercure.

Comme frictions, les cartouches hydrargyriques Duret à 50 p. 100 d'Hg, à base d'un excipient constitué de savon neutre surgras et de graisse inaltérable, facilitant l'absorption du mercure, ne produisent jamais d'érythèmes, car cette pommade est à l'abri du rancissement qui se produit constamment avec l'onguent napolitain.

Quant à la *méthode par ingestion*, on a remplacé les vieilles pilules s'absorbant peu ou point et contenant de l'opium, par un nouveau sel : l'iodotannate de mercure en solution dans un véhicule agréable masquant la saveur métallique et dosé de telle sorte qu'une cuillerée à soupe représente 0gr,01 d'Hg métal actif. Cette préparation, l'*Élixir Duret* constitue donc par excellence la médication mixte hydrargyroïodique.

Comme *traitement local* des manifestations syphilitiques, M. Duret a préparé, sur la demande de plusieurs de ses maîtres : des Lentilles Hydrargyfères dosées à 0gr,03 d'Hg, pastilles sous-préputiales destinées aux manifestations syphilitiques de la verge ; des Suppositoires Hydrargyfères à 0gr,20 et à 0gr,04 d'Hg pour le traitement des plaques muqueuses et des syphilides de la région anale ; des Dragées Hydrargyriques dosées à un milligramme de sublimé contre les manifestations buccales syphilitiques.

Docteur Artaud

(1) *Bull. Soc. de Dermat. et de Syphiligr* (séance du 21 mars 1907, p. 205), Dr Danlos.
(2) Thèse du Dr Allaire de la Faculté de médecine de Paris.
(3) *Bull. Soc. Française de Dermat. et de Syphiligr* (séance du 11 janvier 1906, p. 6).
(4) *Même bulletin.*
(5) Les Maladies Populaires, p. 159.
(6) *Précis de Thérapeutique*, p. 130.
(7) *Bull. Soc. Française de Dermat. et de Syphiligr* (séance du 21 mars 1907, p. 205), Dr Danlos.

ART ET MÉDECINE



LE Dr RICORD, par **GILL (1867)**

DIÉTÉTIQUE

Crème au citron.

2 jaunes d'œufs.
2 blancs d'œufs,
1 cuillerée à soupe de jus de citron,
250 c.c. de lait non écrémé.

A préparer comme une crème ordinaire.

Crème au vin.

2 jaunes d'œufs,
1 œuf entier,
1 cuillerée à café de jus de citron,
50 grammes de sucre,
1/2 feuille de gélatine blanche,
125 c. c. de vin blanc.

Battre les œufs avec le sucre et le jus de citron. Mettre le tout au bain-marie en agitant sans cesse et vivement. Laisser ensuite refroidir complètement.

Neige au citron.

2 blancs d'œufs,
1 feuille gélatine rouge,
50 grammes de sucre râpé,
1 cuillerée à soupe de jus de citron,
1 — vin blanc ;

Ramollir la gélatine dans de l'eau froide et la dissoudre ensuite, à la chaleur avec le vin et le jus de citron. Battre les blancs à neige et tout ensemble le sucre et la gélatine. Laisser refroidir complètement.

Gelée de vin.

2 grands verres de vin de bordeaux,
2 feuilles de gélatine blanche,
1/2 verre d'eau,
50 grammes de sucre.

Ramollir la gélatine dans l'eau froide pendant 5 minutes. L'exprimer et la verser dans l'eau sucrée bouillante. Ajouter le vin et mettre à refroidir dans un verre transparent.

Gelée d'oranges.

125 c. c. de jus d'orange,
1/2 verre d'eau,
1/2 verre de vin blanc,
50 grammes de sucre,
1 cuillerée de jus de citron,
2 feuilles de gélatine blanche.

Passer le jus de citron, et préparer quant au reste, suivant la formule précédente (Gelée de vin).

Gelée de pommes.

200 grammes de pommes acides,
30 — sucre,
250 c. c. d'eau,
2 feuilles de gélatine rouge,
2 cuillerées à bouche de cognac,
1 petit morceau de zeste de citron

Laver les pommes et les couper par petits morceaux, et les faire cuire dans l'eau avec le jus de citron jusqu'à consistance de purée. Y ajouter le sucre, puis la gélatine préalablement dissoute dans l'eau et exprimée. Passer au tamis, ajouter le cognac et laisser prendre en gelée par refroidissement.

Gelée de lait.

2 litres de lait,
250 grammes de sucre,
30 — gélatine,
3 ou 4 citrons (le jus),
3 verres de bon vin.

Faire bouillir lentement le sucre et le lait, 5 à 10 minutes. Laisser refroidir complètement, et y verser, en agitant lentement, la gélatine dissoute dans une tasse d'eau. Ajouter le vin et le jus des citrons.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Contre les engelures. — Lavage des mains avec de l'eau dans laquelle on mettra quelques gouttes de la solution ammoniacale suivante :

Saponine pulvérisée....	0gr,50
Teinture de savon	5 grammes.
Lessive de soude	III gouttes
Ammoniaque liquide ..	250 grammes.
Eau filtrée............	500 cmc.

Bains tièdes avec de l'eau de feuilles de noyer.

Pansements occlusifs avec de l'emplâtre à l'oxyde de zinc, ou applications pendant la nuit d'une des pommades suivantes :

Lycopode	0gr,50
Tanin...............	0gr,50
Axonge fraîche	15 grammes.

Ou :

Acide borique	1 grammes.
Oxyde de zinc........	1 —
Orthoforme...........	0gr,20
Lanoline	20 grammes.

et, dans le jour, poudrer fortement avec de la poudre d'amidon.

Donner à l'intérieur de l'iode, du sirop antiscorbutique, de l'huile de foie de morue.

Quelquefois, il est bon de faire des badigeonnages iodés locaux tous les soirs.

Teinture d'iode.......	5 grammes.
Glycérine...........	20 —

(Dr Deguy)

Contrôle biologique du salvarsan. — Voici, d'après l'*Apotheker-Zeitung* (1911, n° 5), sous quelles formules est essayé au point de vue biologique, sous la direction du professeur Ehrlich, le *dichlorhydrate de dioxydiamido-arseno-benzol* (ancien 606).

1° Salvarsan......... 0gr,50
Liqueur de soude caustique à 15 p. 100 environ. XIX gouttes.
Solution de chlorate de soude à 0,9 p. 100, stérilisée. ...... 200, 250, 300 grammes.

F. s. a. Pour injection intraveineuse. Doit être de préparation récente.

2° Salvarsan........ 0gr,50
Liqueur de soude caustique à 15 p. 100, environ. XXIII gouttes.
Eau distillée stérilisée .... 6 grammes.

F. s. a. une solution limpide, pour injection intramusculaire. Doit être de préparation récente.

3° Salvarsan........... 0gr,60
Eau distillée stérilisée. 6 grammes.

F. s. a. une solution récente, pour injection intramusculaire.

4° Salvarsan.................. 3gr,6
Huile d'amandes douces. 6 à 10 gr.

F. s. a. une émulsion triturée méticuleusement, pour injection sous-cutanée ou intramusculaire. Agiter avant de s'en servir.

5° Salvarsan....... 0gr,60
Liqueur caustique de soude à 15 p. 100, environ. XX-XII gouttes.

Triturer très exactement et ajouter peu à peu :

Eau distillée stérilisée .... 6 à 10 grammes.

F. s. a. une solution à réaction neutre, et fraîchement préparée, pour injection sous-cutanée ou intramusculaire. Agiter avant de s'en servir.

6° Salvarsan............. } ãã 0gr0,5
Vaseline............. }

F. s. a. une pommade, pour application sur les condylomes.

Eczéma des parties génitales. — Brocq.

Chlorhydrate de morphine ...	0gr,20
Chlorhydrate de cocaïne......	0gr,50
Oxyde de zinc...............	2 gr.
Vaseline....................	20 gr.

Ou bien :

Chlorhydrate de cocaïne......	0gr,50
Huile de cade	4 gr.
Glycérolé d'amidon	20 —

CHRONIQUE DES LIVRES

Contribution à l'étude du traitement de la syphilis par l'hectine et l'hectargyre, par le docteur Félix Dive. Thèse de Paris, 1910 (*Jouve et Cie*, 15, rue Racine, à Paris).

Il s'agit d'un excellent travail sur l'hectine ou benzo-sulfone-para-aminophénylarsinate de soude, corps dont la découverte est due, comme on le sait, aux patientes recherches du professeur agrégé Mouneyrat. Voici quelques-unes des conclusions auxquelles arrive M. Félix Dive :

1° L'hectine injectée dans le tissu cellulaire sous-cutané provoque une douleur et un œdème fugaces, mais jamais de nodosités avec réaction inflammatoire vive.

2° Cette propriété la rend commode pour faire des injections au voisinage des lésions circonscrites, et permet, notamment, de tenter avec facilité le traitement abortif local de la syphilis, tel que le préconise le professeur Hallopeau.

3° Injectée en pleins muscles fessiers, elle est généralement indolore ou ne provoque que des douleurs fugaces et très supportables.

4° Pendant le traitement, le nombre des globules rouges et blancs du sang augmente, ainsi que sa teneur en hémoglobine. De plus, l'état général s'améliore visiblement et les forces se rétablissent.

5° L'action curative est remarquablement rapide :

A la période primaire : sur le chancre induré quels que soient son type et son siège ;

A la période secondaire : sur les éruptions cutanées ou muqueuses, sur les symptômes généraux et la céphalée en particulier :

A la période tertiaire : sur les lésions superficielles ou profondes des différents organes ou tissus, qu'elles présentent le type gommeux, ulcéreux ou scléreux, et sur les accidents nerveux.

6° L'action est plus lente à se manifester dans les cas de syphilides papuleuses lenticulaires, miliaires et psoriasiformes, qui nécessitent un cure plus intense et plus prolongée.

7° Elle peut donner des résultats dans certains cas de tabes incipiens, mais son action est douteuse dans la paralysie générale confirmée.

8° En ingestion comme en injection, il convient, chez l'adulte, d'administrer 0gr,10 d'hectine tous les jours, ou mieux, 0gr,20 tous les deux jours comme doses moyennes.

Comme doses fortes, on peut injecter 0gr,20 tous les jours ou 0gr,40 trois fois par semaine.

Chez l'enfant, on peut employer des doses de 0gr,03, 0gr,05 et même 0gr10 selon l'âge, en ingestion et en injection.

Chez le nourrisson, les doses de 0gr,01 à 0gr,03 par jour semblent suffire pour commencer le traitement.

9° La seule contre-indication est une lésion ancienne ou non-syphilitique du fond de l'œil, avec altération spéciale du nerf optique.

La perception, par un malade en traitement, de brouillards devant les yeux avec diminution nette de l'acuité visuelle, commande la suspension du médicament.

En ce qui concerne l'*hectargyre*, l'emploi et les contre-indications sont les mêmes que pour l'hectine.

Netroc.

VARIÉTÉS

UNE ORDONNANCE DE CHARCOT POUR ATAXIQUE EN 1892

Retrouvé dans les mains d'un tabétique, cette ordonnance, pourtant peu ancienne, de Charcot, où l'on ne voit prescrite aucune médication mercurielle ni iodurée. Comme la thérapeutique change en 18 ans !

☞ Pupilles inégales et paresseuses ; absence des réflexes rotuliens ; troubles vésicaux, paresthésies, cependant il n'existe pas à proprement parler de douleurs fulgurantes ; pas de signe de Romberg ; la démarche est à peu près normale ; généralement la fatigue est facile et il y a, de temps en temps, pendant la marche, effondrement des membres.

1° On fera tous les dix jours sur la région spinale, dans toute son étendue cervico-dorsale, l'application de petites pointes de feu (à l'aide du thermocautère), peu profondes.

2° Prendre les quatre premiers jours de chaque semaine, immédiatement après chaque repas, un des cachets suivants :

Poudre de seigle ergoté récemment préparée : 0 gr. 30 pour un cachet ; deux par jour.

3° Prendre les quinze premiers jours de chaque mois, avant chaque repas, 2 granules de phosphure de zinc de Vigier, pharmacien, rue du Bac, 70.

4° La seconde quinzaine du mois, prendre avant chaque repas, dans un verre à liqueur d'eau, II goutte de la liqueur de Baumé.

Paris, le 23 janv. 1892.

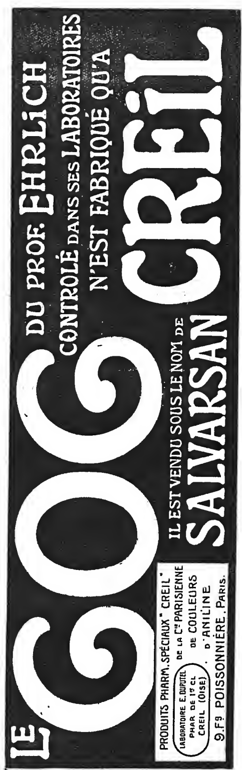
Charcot

NOUVELLES

Exposition internationale d'hygiène de Dresde. — Maladies vénériennes. — A l'Exposition qui a lieu à Dresde, de mai à octobre prochain, la *Société allemande pour la lutte contre les maladies vénériennes* organise une section spéciale qui rassemblera toute la littérature allemande et étrangère concernant les maladies sexuelles. Les personnes qui désirent y faire figurer des publications sur les maladies vénériennes sont priées de les envoyer, en exemplaires reliés, avec la suscription « Pour l'exposition d'Hygiène de Dresde », à la Librairie Ambrosius Barth, à Leipzig.

Les étudiants de Madrid et le point d'honneur. — Nous ne savons pas si les étudiants en médecine de Madrid organisent des « chahuts » d'un goût plus ou moins sûr contre les professeurs venus de province, mais il nous était récemment révélé qu'ils sont chatouilleux sur le chapitre de l'honneur professionnel comme de véritables hidalgos. Une comédie jouée dernièrement au théâtre des Nouveautés de Madrid contenait une phrase, où, parlant des étudiants en médecine, l'acteur disait d'un ton de mépris : « Ces petits garçons découpent les cadavres des pauvres gens afin de découvrir les moyens de guérir les maladies des riches. » Les futurs confrères madrilènes n'ont pas laissé passer l'attaque sans riposte : ils ont sifflé, lancé sur la scène l'ameublement de la salle, après avoir démoli fauteuils et loges et n'ont cédé la place qu'à la police qui a dû intervenir en force pour les expulser ; les blessés furent nombreux... et l'honneur médical ne sera probablement plus bafoué aux « Novedades ».

(*Marseille médical*).



SALVARSAN

Dichlorhydrate de dioxydiamido-arsénobenzol

$$\begin{matrix} OH \\ HCl.AzH_2 \end{matrix} > C_6H_3 - As = As - C_6H_3 < \begin{matrix} OH \\ AzH_2.HCl \end{matrix}$$

La préparation d'*Ehrlich-Hata N° 606* est fabriquée à *Creil* par la *Compagnie Parisienne de Couleurs d'Aniline*, seule concessionnaire pour la France des procédés de fabrication de ce produit.

Elle est vendue sous la marque de *Salvarsan* avec le fac-similé de la signature du professeur Ehrlich.

Le Salvarsan, de *fabrication essentiellement française*, possède la composition chimique rigoureusement conforme au 606 du professeur Ehrlich et, partant, la même activité tréponémicide et une innocuité aussi parfaite, bref le Salvarsan est le 606 délivré gratuitement par Ehrlich aux cliniciens et ayant servi aux innombrables observations cliniques qui ont fixé sa valeur thérapeutique remarquable dans le traitement de la syphilis.

La Compagnie Parisienne de Couleurs d'Aniline désirant donner aux médecins les plus sérieuses garanties pour les mettre à l'abri de tout accident possible avec un produit de moindre sélection fait contrôler chaque préparation de 606 au point de vue biologique et toxicologique dans l'Institut du professeur Ehrlich.

Seul le dioxydiamido-arsénobenzol reconnu chimiquement pur et déclaré « hyperidéal » par Ehrlich, c'est-à-dire possédant la plus grande innocuité et l'action spécifique la plus marquée, est livré au commerce.

Les garanties que donne le Salvarsan sont de celles que le médecin doit exiger d'un produit que le moindre écart d'une fabrication très délicate peut rendre des plus dangereux.

Aucun médecin ne saurait assumer vis-à-vis des malades qu'il traite la grande responsabilité d'appliquer un produit pouvant présenter une analogie chimique, mais dont *aucun essai clinique autorisé* n'a fixé ni la toxicité ni la valeur thérapeutique.

Le Salvarsan est vendu actuellement dans des ampoules en verre d'Iéna, où il est d'une parfaite conservation, à la dose de 0 gr. 60, et incessamment aux doses de 0 gr. 40 ; 0 gr. 30 ; 0 gr. 20 et 0 gr. 10.

La préparation des solutions injectables, des plus simple, est détaillée sur une notice qui est jointe à chaque unité.

Les nécessaires pour la préparation extemporanée et facile de la suspension aqueuse neutre pour injection intra-musculaire (nécessaire A) et de la solution alcaline destinée à l'injection intraveineuse (nécessaire B) se vendent à la pharmacie C. PÉPIN, 9, rue du Quatre-Septembre, Paris.

DÉPOT GÉNÉRAL :

Laboratoire E. DUPUTEL — *CREIL*

DÉPOTS A PARIS :

A. CARRION & Cie, 54, Faubourg Saint-Honoré, Paris. **Téléphone : 136-45**
Dr LAFAY, 54, Rue de la Chaussée d'Antin........... **Téléphone : 250-34**
C. PÉPIN, 9, Rue du Quatre-Septembre............... **Téléphone : 260-86**
F. VIGIER & R. HUERRE, 12, Boulevard Bonne-Nouvelle. **Téléphone : 701-78**

NOUVELLES (*Suite*)

La mortalité des enfants du premier âge, dans quelques pays d'Europe. — Sur 1 000 enfants venus au monde vivants, le nombre de ceux qui sont morts avant d'avoir atteint l'âge d'un an a été de :

67 en Norvège ;	156 en Italie ;
77 en Suède ;	178 en Allemagne ;
108 en Suisse ;	199 en Hongrie ;
121 en Angleterre ;	202 en Autriche ;
143 en France ;	272 en Russie ;

Voici, d'autre part, les taux de mortalité par 1 000 enfants âgés de moins d'un an, dans quelques grandes villes de l'Europe :

91 à Stockholm ;	174 à Bruxelles ;
95 à Amsterdam ;	183 à Vienne ;
95 à Zurich ;	186 à Marseille ;
105 à Paris ;	192 à Munich ;
113 à Londres ;	194 à Breslau ;
156 à Copenhague ;	217 à Bucharest ;
156 à Hambourg ;	356 à Moscou.
168 à Berlin ;	

Les produits pharmaceutiques au Japon. — Bien que le Japon fabrique et exporte même certains produits pharmaceutiques, il a grand besoin des articles étrangers et les importations sont assez importantes.

Les produits les plus nécessaires au Japon sont : la glycérine, le bismuth, l'antipyrine, l'antifébrine, la cocaïne, la quinine, la morphine et la santonine. Ils sont vendus surtout par l'Allemagne et aussi par l'Angleterre. Par contre, ce sont les États-Unis qui, en 1909, auraient envoyé, sur ce marché, le plus de préparations médicinales. Quant à la France, elle ne participe, pour ainsi dire pas, à ce commerce et c'est à peine si elle fournit régulièrement une très petite quantité de préparations médicinales. Cependant à en croire M. Fernand Pila, notre attaché commercial en Extrême-Orient, à l'intéressant rapport duquel nous empruntons ces indications, nos pharmaciens auraient au Japon un bon placement pour quantité de leurs produits, s'ils étaient organisés pour l'exportation de ce pays. Il serait peut-être encore temps de faire quelques tentatives dans ce sens : nous avons, en France, des spécialités qui, bien lancées, auraient beaucoup de chances de succès.

Intoxication par le magnésium. — Les photographes emploient couramment la vive lumière fournie par la déflagration d'une charge de magnésium. Cette combustion donne lieu à la production d'abondante fumée blanche qui n'est autre que de la magnésie. Le séjour prolongé en atmosphère close chargée de ces vapeurs peut ne pas être sans danger : en dehors de l'irritation intestinale produite par la magnésie, il est possible que des accidents plus graves puissent en résulter : le Dr Lahache attribue à ces vapeurs la paternité de caries ethmoïdales qu'il a observées.

Pharmacopée française. — M. GUIGNARD, directeur honoraire de l'École supérieure de pharmacie de Paris, est maintenu en la double qualité de membre et de vice-président de la Commission spéciale et permanente chargée de préparer la future édition du Codex.

M. MARTY, membre de l'Académie de médecine, membre de la commission du Codex, est nommé vice-président de cette Commission.

Écoles supérieures de pharmacie. — *Les préparateurs.* — La Chambre a voté le 16 février une résolution ainsi conçue : « La Chambre invite M. le ministre de l'Instruction publique à étudier en vue du budget du futur exercice les moyens d'assimiler les traitements des préparateurs des écoles supérieures de pharmacie à ceux des préparateurs des facultés des sciences. »

Hommage au professeur Cazeneuve. — A fin janvier dernier a eu lieu à Lyon une fête à l'occasion de la mise en retraite du professeur CAZENEUVE.

MM. le professeur Hugounenq, doyen de la Faculté de médecine de Lyon ; Vaudin président de l'Association des pharmaciens de France ; Bonnet, président du Syndicat des pharmaciens du Rhône ; Boge, président de la Fédération des pharmaciens de l'Est ; Livon, professeur à l'École de médecine et de pharmacie de Marseille ; Guillot, pharmacien militaire, ont tour à tour pris la parole, et remercié l'éminent professeur, le savant chimiste, à qui toute une génération d'élèves ont dû leur éducation scientifique, à qui la science est redevable de travaux et de découvertes mémorables.

Epidémies. — On signale à Bourges une épidémie de rougeole dans le milieu militaire (5 décès) ; à Poitiers, une épidémie de méningite cérébro-spinale ; à Toulon, une épidémie d'oreillons.

M. le Dr Lacassagne est élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques. — M. le Dr Lacassagne, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Lyon, a été élu en remplacement de M. Lair d'Angers, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

Recensement de la France. — C'est dimanche 5 mars qu'aura lieu le recensement de la France. En 1817, il y avait à Paris 713 961 habitants, en 1906, 2 722 731 habitants. De 1817 à 1836, il y avait 37 naissances pour 1 000 habitants, de 1901 à 1906, la moyenne était de 20,2. Dans cinq ans nous saurons le résultat du recensement de 1911.

Le Salvarsan en Belgique. — Les médecins belges ont désiré conserver à cette question son caractère scientifique et on déplore assez, en Belgique, les articles de la presse politique qui ont fait connaître au public un produit nouveau à l'heure où il n'était point encore connu des médecins.

Le collège des médecins de Bruxelles a prononcé en décembre dernier l'exclusion d'un médecin à qui on doit les premières applications en pays de langue française du remède d'Ehrlich et à qui on doit aussi une vigoureuse campagne pour le traitement abortif de la syphilis. Cette exclusion a été motivée par des actes contre les règles déontologiques, par la publication d'articles et de brochures émanant du spécialiste et répandus dans le public.

Sans entrer dans les détails du conflit et sans juger la décision très sévère du collège des médecins de Bruxelles, nous devons signaler une brochure de défense publiée par le médecin frappé, non moins vigoureusement présentée que ses théories scientifiques. L'auteur y transporte le différend professionnel sur le terrain scientifique ; ce sont là deux points de vue qu'il importe de séparer nettement : car en Belgique, comme en France, les spécialistes se sont empressés d'étudier le salvarsan, d'en préciser les indications et les études parues ont présenté en ce pays une impartialité qu'il est bon de reconnaître et de signaler.

LA VIE MÉDICALE

Université de Paris. — *Bourses à l'étranger.* — L'Université de Paris dispose depuis l'année scolaire 1910-1911 de dix bourses de séjour dans les Universités de l'étranger de 3 000 fr. chacune.

Ces bourses peuvent être attribuées soit à des docteurs, soit à des pharmaciens de première classe se destinant à l'enseignement, soit à des agrégés des divers ordres de l'enseignement secondaire, hommes et femmes.

Les demandes devront être adressées au Vice-Recteur de l'Académie de Paris avant le 1er mai 1911. Elles indiqueront l'âge des postulants, leurs grades, leurs services antérieurs et les Universités où ils se proposent de se rendre.

Les bourses seront attribuées par le Conseil de l'Université.

Concours pour le prosectorat à Paris. — Un concours pour deux places de prosecteur s'ouvrira le lundi 8 mai 1911 à midi et demi à la Faculté de médecine de Paris.

MM. les aides d'anatomie sont seuls admis à prendre part à ce concours. Le registre d'inscriptions est ouvert au secrétariat de la Faculté, de midi à trois heures, tous les jours, jusqu'au 26 avril inclusivement.

Les prosecteurs nommés entreront en fonctions le 1er octobre 1911.

Concours pour l'adjuvat à Paris. — Un concours pour cinq places d'aide d'anatomie s'ouvrira le lundi 1er mai 1911, à midi et demi, à la Faculté de médecine de Paris.

Tous les élèves docteurs de la Faculté, français ou naturalisés français, sont admis à prendre part à ce concours.

Le registre d'inscriptions est ouvert au secrétariat de la Faculté, de midi à trois heures tous les jours, jusqu'au 22 avril inclusivement.

Les aides d'anatomie nommés entreront en fonctions le 1er octobre 1911.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HÔPITAUX. — *Épreuve écrite.* — Questions données: « Étude clinique et thérapeutique du myxœdème acquis de l'adulte. » — « Anatomie pathologique et bactériologie des appendicites. »

86 candidats ont répondu à l'appel, 75 copies ont été remises.

Le jury s'est divisé en deux parties pour la correction des copies.

Anatomie pathologique. — MM. Oulmont, Rénon, Roger, Dufour, Brühl et Achard.

Pathologie. — MM. Alex. Renaut, Méry, Laffitte, Chauffard, Broca et Béclère.

Concours de médecin de l'assistance médicale. — Le jury est composé de M. Dorison, Mme Peltier, MM. Biard, Marquezy et Saintu.

Faculté de Lyon. — CERTIFICAT D'ÉTUDES D'HYGIÈNE. — L'enseignement préparatoire au certificat d'études d'hygiène (sous la direction effective du professeur d'hygiène) commencera le 2 mars 1911 au laboratoire d'hygiène de la Faculté.

Les cours, conférences, travaux pratiques, visites, auront lieu tous les jours de 4 heures et demie à 6 heures et demie, du 2 mars au 14 juillet.

L'enseignement portera sur :

Hygiène appliquée ; travaux pratiques ; — maladies animales contagieuses pour l'homme ; expertise des viandes ; abattoirs ; — hygiène de l'habitation (éclairage, chauffage) ; — géologie des sources ; — hygiène scolaire ; — hygiène alimentaire ; — législation de l'hygiène ; et il sera fait des visites extérieures.

La session d'examen aura lieu fin juillet 1911 ; une autre session aura lieu en octobre. Le montant des divers droits d'inscription s'élève à 180 francs.

Ecole supérieure de pharmacie de Paris. — Un congé, pour le second semestre de l'année scolaire 1910-1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Bouchardat, professeur d'hydrologie et minéralogie.

M. Guerbet, agrégé, est chargé, en outre, pendant le second semestre de l'année scolaire 1910-1911 (durée du congé accordé à M. Bouchardat), d'un cours d'hydrologie et minéralogie.

École de Médecine. — ROUEN. — M. Dumont, suppléant de la chaire d'histoire naturelle et chargé d'un cours de botanique à l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres de Rouen, est admis, sur sa demande et pour cause d'ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er janvier 1911.

Ministère de l'intérieur. — CONCOURS DE MÉDECIN DES ASILES. — Un concours s'ouvrira à Paris, au ministère de l'Intérieur, le lundi 1er mai 1911, tant pour l'admission aux emplois de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés que pour l'aptitude aux fonctions de médecin d'asile privé.

Le nombre des postes de médecin adjoint d'asiles publics mis au concours est fixé à cinq.

Les candidats qui désirent participer au concours doivent adresser au ministre de l'Intérieur une demande, accompagnée de leur acte de naissance, de leurs états de services, d'un exposé de leurs titres, d'un résumé succinct de leurs travaux, du dépôt de leurs publications, ainsi que des pièces établissant leur stage et l'accomplissement de leurs obligations militaires.

Les candidatures seront inscrites au ministère de l'Intérieur (1er bureau de la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 7, rue Cambacérès) du 15 mars au 1er avril inclus.

Noms de savants donnés à des rues de Paris. — Le conseil municipal de Paris a décidé que le nom de Pierre Curie sera donné à la rue nouvelle située entre la rue d'Ulm et la rue Saint-Jacques, et le nom de avenue Brouardel désignera la voie ouverte entre l'avenue Suffren et la rue Thomy-Thierry.

Monument Cornil. — L'inauguration de ce monument aura lieu le dimanche 5 mars à dix heures et demie du matin à l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris sous la présidence de M. Fallières, président de la République.

Mariages. — Le Dr Georges Kuss, prosecteur à la Faculté de médecine de Paris, et Mlle Jeanne Amos (de Metz). — M. Marais, externe des hôpitaux de Paris, et Mlle Geneviève Courel (d'Orléans).

Nécrologie. — M. Arnould Rogier, père de notre ami, M. Henry Rogier, pharmacien à Paris. Nos bien douloureuses sympathies. — Le docteur Giuseppe Mya, professeur de clinique infantile à Florence. — M. Sauvage, père d'un habile dessinateur médical de Lyon. Nos sincères condoléances. — M. Giroult, beau-père du Dr Rénon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Nous prions le Dr Rénon d'agréer nos sentiments bien sympathiques. — M. Derneville, pharmacien à Bruxelles, représentant de nombreuses spécialités françaises. — Le Dr Ernest Blumenthal, assistant à l'hôpital de Breslau, mort de scarlatine. — M. le ministre d'Etat Lejeune, à Bruxelles, ancien ministre de la Justice, à qui l'on doit une législation importante et notamment une loi sur la protection de l'enfance inspirée des desiderata médicaux. — Dr Jules Fortin (de Meslay). — Dr Jardin (du Mans

COURS — CONFÉRENCES

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi 4 mars. Il n'y aura pas de leçons. Samedi 11 mars à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur quelques cas de gangrène symétrique des extrémités.* — Les Mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction d'ordonnances.*

4 mars 1911 à 4 heures. — **M. A. Brindeau**, agrégé. — **Cours complémentaires d'accouchements.** (*Mardis, jeudis, samedis*).

6 mars 1911 à 3 heures. — **M. J. Okinszyc**, agrégé. — **Conférences de Pathologie externe.** — Maladies chirurgicales des membres et des organes génitourinaires de l'homme. (*Lundis, mercredis, vendredis*).

6 mars 1911 à 3 heures. — **M. Macaigne**, agrégé. — **Conférences d'Hygiène.** (*Lundis, mercredis, vendredis*).

6 mars 1911 à 3 heures. — **M. R. Grégoire**, agrégé. — **Conférences d'Anatomie topographique.** — Tête, Cou. Thorax. (*Lundis, mercredis, vendredis.*)

6 mars 1911 à 4 heures. — **M. le Pr Hartmann.** — **Cours de Médecine opératoire.** — Opérations sur l'abdomen, l'estomac, le foie, le pancréas et la rate. (*Lundis, mercredis, vendredis*).

6 mars 1911 à 4 heures. — **M. André Broca** agrégé. — **Conférences de Physique médicale.** — Formation des images dans l'œil. Acuité visuelle. Amétropies. Sensibilité rétinienne. Hygiène de l'œil. (*Lundis, mercredis, vendredis.*)

6 mars 1911 à 6 heures. — **M. Gustave Roussy**, agrégé. — **Conférences d'Anatomie pathologique.** — Glandes vasculaires. Appareil respiratoire. Systèmes musculaire etostéo-articulaire. (*Lundis, mercredis, vendredis*).

6 mars 1911 à 6 heures. — **M. le Pr A. Chauffard.** — **Cours d'histoire de la Médecine et de la Chirurgie.** — Œuvre médicale de Bordeu, de Portal, de Cabanis, de Lavoisier, de Bichat, de Magendie, de Claude Bernard. (*Lundis, mercredis, vendredis*).

6 mars 1911 à 4 heures. — **M. le Dr Chassevant.** — **Cours d'hydrologie.** (*Lundis, mercredis, vendredis*).

7 mars 1911 à 3 heures. — **M. A. Branca**, agrégé. — **Conférences d'Histologie.** — L'appareil digestif. L'appareil respiratoire. L'appareil urogénital. (*Mardis, jeudis, samedis*).

7 mars 1911 à 3 heures. — **M. Tiffeneau**, agrégé. — **Conférences de Pharmacologie.** — Modificateurs du système nerveux central et périphérique. (*Mardis, jeudis, samedis*).

7 mars 1911 à 3 heures. — **M. Lecène**, agrégé. — **Conférences spéciales de Médecine opératoire.** — Chirurgie de la tête et du cou. (*Mardis, jeudis, samedis*).

7 mars 1911 à 3 heures. — **M. Brumpt**, agrégé. — **Conférences de Parasitologie et d'histoire naturelle médicale.** — Protozoaires, vers, arthropodes, parasites de l'homme. (*Mardis, jeudis, samedis*).

7 mars 1911 à 4 heures. — **M. le Pr Achard.** — **Cours de Pathologie et Thérapeutique générales.** — Séméiologie générale. Exploration des organes et des fonctions. Valeur séméiologique des troubles morbides. (*Mardis, jeudis, samedis*).

7 mars 1911 à 5 heures. — **M. Georges Guillain**, agrégé. — **Conférences de Pathologie interne.** — Maladies du péritoine. Maladies du sang, de la rate, du corps thyroïde, des capsules surrénales Les intoxications. (*Mardis, jeudis, samedis*).

7 mars 1911 à 5 heures. — **M. le Pr Armand Gautier.** — **Cours de Chimie médicale.** — Alimentation. Digestion. Sang et lymphe. Assimilation et désassimilation (*Mardis, jeudis, samedis.*)

7 mars 1911 à 6 heures. — **M. Anselme Schwartz**, agrégé. — **Cours complémentaire de Pathologie externe.** — Affections du thorax et de l'abdomen. (*Mardis, jeudis, samedis.*)

10 mars 1911 à 5 heures. — **M. le Pr Widal.** — **Cours de Pathologie interne.** — Maladies des voies respiratoires. (*Lundis, mercredis, vendredis.*)

15 mars 1911 à 5 heures. — **M. Jean Camus**, agrégé. — **Conférences de Physiologie.** — Nutrition. (*Lundis, mercredis, vendredis.*)

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

DU 6 AU 11 MARS 1911

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 6 mars, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Nicolas, Mauclaire et Rouvière. (3e oral, 1re partie) (1re série) : MM. Delbet, Macaigne et Couvelaire ; — (2e série) : MM. Hartmann, Potocki et Mulon ; — (3e série) : MM. Retterer, Ombrédanne et Guéniot ; — (4e série) : MM. Legueu, Branca et Lequeux. — 3e (oral, 2e partie) : MM. Dejerine, André Jousset et Sicard ; — M. A. Léri, suppléant. 5e (chirurgie, 1re partie), *Hôtel-Dieu* (1re série) : MM. Kirmisson, Aug. Broca et Pierre Duval ; — (2e série) : MM. Reclus, Lejars et Proust; — M. Marcel Labbé, suppléant.

Mardi 7 mars, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique :* MM. Quénu, Morestin et Okinczyc.

1er (oral) : MM. Nicolas, Grégoire et A. Schwartz. — 3e (oral, 1re partie) (1re série) : MM. Bar, Thiéry et Terrien ; — (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Retterer et Chevassu ; — M. André Broca, suppléant. — 5e (2e partie), *Hôtel-Dieu* (1re série) : MM. Hutinel, Claude et Nobécourt; — (2e série) : MM. Gilbert, Carnot et Rathery ; — M. Roussy, suppléant.

Mercredi 8 mars, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique* épreuve pratique : MM. Reclus, Legueu et Rouvière. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique* : MM. Blanchard, Pierre Marie et Desgrez.

1er (oral) : MM. Nicolas, Pierre Duval et Mulon. — 2e : MM. Pouchet, Branca et Zimmern. — 3e (oral, 1re partie) (1re série) : MM. Segond, Macaigne et Guéniot ; — (2e série) : MM. Hartmann, Retterer et Lequeux ; — M. Gougerot, suppléant.

Jeudi 9 mars, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Nicolas, Grégoire et A. Schwartz. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique* : M. Achard, Maillard et Brumpt.

1er (oral) : MM. de Lapersonne, Rémy et Morestin. — 2e : MM. Prenant, Langlois et André Broca. — 3e (oral, 1re partie) (1re série) : MM. Bar, Retterer et Lenormant. (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry et Okinczyc. — 4e : MM. Chantemesse, Balthazard et Tiffeneau ; — M. André Léri, suppléant.

Vendredi 10 mars, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique* : MM. Nicolas, Aug. Broca et Rouvière.

3e (oral, 1re partie) (1re série) : MM. Kirmisson, Potocki et Macaigne ; — (2e série) : MM. Reclus, Couvelaire et Mulon ; — (3e série) : MM. Hartmann, Branca et Lequeux ; — (4e série) : MM. Retterer, Mauclaire et Guéniot. — 3e (oral, 2e partie) : MM. Blanchard, Widal et Lœper ; — M. A. Léri, suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Necker* (1re série) : MM. Segond, Legueu et Ombrédanne ; — (2e série) : MM. Delbet, Pierre Duval et Proust ; — M. Sicard, suppléant.

Samedi 11 mars, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Quénu, Thiéry et Chevassu. 1er (oral) : MM. Nicolas, Grégoire et Okinczyc. — 3e (oral, 1re partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Morestin et A. Schwartz ; — (2e partie) : MM. Widal, Brumpt et Gougerot ; — M. Maillard, suppléant. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Tarnier* : MM. Bar, Brindeau et Jeannin ; — M. André Broca, suppléant.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 8 mars, à une heure. — M. MAS. Proportions de vaccins inefficaces chez les nouveau-nés dont les mères ont été vaccinées pendant la grossesse (MM. Pinard, président ; Kirmisson, Delbet et Couvelaire.) — M. BAILLEUL. Des ostéites tuberculeuses des petits os longs de la main et du pied (spina ventosa) et des difformités qui peuvent succéder au niveau des doigts chez l'enfant. (MM. Kirmisson, président ; Pinard, Delbet et Couvelaire). — M. MORAT. Contributions à la réduction de l'épaule en avant par la massothérapie. (MM. Delbet, président ; Pinard, Kirmisson et Couvelaire.)

Jeudi 9 mars, à une heure. — M. BERNARDIE. Les fibromes calcifiés de l'utérus. (MM. Pozzi, président; Quénu, Chauffard et Nobécourt.) — M. BONAMOUR. De l'application des ventouses sur le col utérin dans le traitement des métrites. (MM. Pozzi, président ; Quénu, Chauffard et Nobécourt.) — M. GUILLON. De quelques résultats de néphrectomies dans la tuberculose rénale (MM. Quénu, président ; Pozzi, Chauffard et Nobécourt.) — M. LAROZIÈRE. De la bénignité de la pneumonie fibrineuse à pneumocoques chez l'enfant. (MM. Chauffard président ; Pozzi, Quénu et Nobécourt.)

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE (*Suite*)

TRAITEMENT NOUVEAU DES ULCÈRES VARIQUEUX ET DES PLAIES ATONES

par l'ULCÉRINE BERGER

(Voir dans *Paris médical*, 4 février, la communication de M. le Dr GASTOU, chef du Laboratoire central et de Radiologie de l'Hôpital Saint-Louis).

Le traitement des plaies atones. — Parmi les affections de la pratique courante dont la guérison donne le plus de mal au médecin, le lassant par leur ténacité et leur résistance à tous les moyens mis en œuvre pour en triompher, il faut citer en première ligne les ulcérations et les plaies atones, qu'elles aient pour origine des varices, cas le plus fréquent, ou même qu'elles succèdent à des escarres.

L'antisepsie, qui a transformé la chirurgie moderne et qui a permis d'obtenir, dans le traitement des lésions ouvertes, en général, des résultats merveilleux est restée inefficace pour la guérison des ulcères ; et après bien des tentatives infructueuses, il a fallu en revenir aux anciennes méthodes de traitement, à l'emploi des vieux baumes et des antiques onguents.

A quoi tient donc cette anomalie, cette impuissance des pansements usuels à guérir les ulcères et les plaies atones?

D'abord à ce que ces lésions ne sont pas d'origine microbienne, c'est-à-dire entretenues par la prolifération de bacilles ; ce n'est pas, par suite, en s'attaquant à ceux-ci, comme dans une place suppurante, qu'on peut arriver à la guérison. Sans doute il est important, il est même nécessaire de débarrasser les ulcères des infections secondaires qui peuvent venir s'y ajouter : mais l'antisepsie ne saurait suffire à amener leur cicatrisation, c'est-à-dire à permettre la réparation spontanée comme cela a lieu normalement.

En effet, et sans vouloir entrer dans le détail des lésions anatomiques, les tissus qui constituent la plaie ulcéreuse, quelle que soit d'ailleurs son orgine, ont une vitalité amoindrie : ils sont mal nourris, et leur tuméfation est défectueuse c'est là leur caractère principal, fondamental.

C'est au reste cette nutrition viciée qui donne aux ulcères leur allure torpide et leur défaut de tendance à la cicatrisation. Il est donc nécessaire de lui venir en aide par l'emploi de produits spéciaux, destinés à la favoriser,

Lorsqu'une plaie atone, quelle qu'elle soit, ulcère variqueux, escarre, une lésion en un mot n'ayant pas de tendance spontanée à la réparation, est bien nettoyée, aseptique, lorsque les infections secondaires qui avaient pu venir s'y greffer en ont été éliminées, le rôle de l'antiseptie est terminé, il est alors nécessaire de recourir à l'emploi de l'*ulcérine Berger.*

Action de l'Ulcérine Berger. — Appliquée sur une plaie, l'*Ulcérine Berger* permet d'observer les phénomènes suivants : D'abord, les douleurs et les démangeaisons disparaissent immédiatement, ce qui est fort important dans un grand nombre de cas, car le prurit tourmente beaucoup de malades atteints d'ulcères. Les démangeaisons indiquent, du reste, un état d'irritation des terminaisons nerveuses qu'il y a intérêt à calmer.

En même temps, l'inflammation de la plaie s'apaise et les sécrétions fétides et ichoreuses disparaissent rapidement. La surface de l'ulcération se déterge et reprend un aspect de bonne nature.

Puis la granulation s'établit normalement, les bourgeons charnus s'organisent et l'on voit la perte de substance diminuer de jour en jour avec une rapidité souvent surprenante. Il est utile de mentionner que l'application prolongée, même à forte dose, de l'*ulcérine Berger* ne déter mine jamais d'irritation et n'a jamais aucune influence nocive.

Mode d'emploi d'après la communication de M. le Dr Gaston. — D'ailleurs son mode d'emploi est des plus simples. On nettoie soigneusement la partie à traiter en la débarrassant de ses sécrétions à l'aide d'une solution antiseptique de permanganate de potasse à 2 p. 100 ou d'un mélange à parties égales d'eau bouillie chaude et d'eau oxygénée neutre à 12 volumes, puis on étend l'*ulcérine Berger* sur la gaze hydrophile stérilisée que l'on maintient bien en contact avec la surface malade. Le pansement est renouvelé une ou deux fois par jour, tous les deux ou trois jours selon l'abondance des sécrétions.

Dans les vastes ulcères, lorsqu'il existera un bourgeonnement exhubérant on le cautérisera au thermocautère.

Envoi d'échantillons et de littérature aux lecteurs de *Paris médical* sur demande à M. Berger, chimiste à la Varenne-Sainte-Hilaire (Seine).

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12 francs. — Etranger, 15 francs.** — Abonnement **d'essai d'un mois : 1 franc.**

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* (*Voir le détail au verso page II*)

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).*

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, 12 fr. 50). *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.)*

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. *(Joindre 1 fr. 50 pour l'embal age et le port du colis des rosiers).*

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de 50 francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (75 francs, ou 90 francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LE MOUVEMENT MÉDICO-SOCIAL

Si l'on saisit, à vol d'aéroplane, l'ensemble du mouvement professionnel, on voit que, dans la région parisienne, tout est calme. Les ruches professionnelles travaillent en paix à l'amélioration du sort commun. Il semble que le sol, naguère bouleversé par des tempêtes, au point que des sillons arbitraires et profonds séparèrent pendant quelque temps des îlots de même nature, soit maintenant égalisé. Et déjà, après les saines méditations de l'hiver, le printemps s'annonce comme devant être bienveillant ; et nul doute qu'un labour méthodique et savant n'apporte à la profession médicale, en 1911, des récoltes plus abondantes et plus mûres.

Ce n'est pas que les dernières secousses aient jonché le sol de cadavres. Il serait même inexact, ou peu charitable, ou imprudent, de prétendre que dans le choc d'éléments contraires il y ait eu des vainqueurs et des vaincus. Admettons simplement que la concorde ait été fortement ébranlée par un de ces orages périodiques, comme il en éclate (quand ce ne sont pas des bombes) dans les milieux parlementaires.

Il existe d'ailleurs une forte analogie de polymorphisme entre les opinions professionnelles et les opinions politiques. Les unes comme les autres peuvent être *conservatrices*, *progressives*, *radicales*. On prétend même qu'il y a, parmi nous, des *extrémistes* de droite et de gauche, et qu'avec une bonne vue on pourrait voir s'agiter quelques ombres de « socialistes unifiés » intransigeants. En tout cas on distingue, dit-on, des *syndicats rouges* et des *syndicats jaunes*, et nous avons sûrement nos Commissions extraparlementaires (ex : le *Comité de vigilance du Congrès des Praticiens*), ainsi qu'interparlementaires, comme la *Fédération permanente des médecins de la région parisienne*.

Cette dernière Fédération résume d'ailleurs toutes les opinions. A ce seul point de vue elle mérite l'attention et tous les soutiens car, elle est un merveilleux exemple de représentation proportionnelle et d'union raisonnable. Avouerai-je que cette Fédération présente à mes souvenirs un charme particulier ? Oh ! ce n'est pas que je revendique le privilège, aujourd'hui démodé, de la paternité ; il n'est d'ailleurs pas toujours facile de prouver qu'on est le vrai père d'un enfant. Tout ce que je sais c'est qu'il y a eu publication de naissance de l'idée d'une Fédération, dans le numéro du 24 avril 1909 du *Progrès médical* (1), où l'on peut lire : « Pour assurer d'une façon permanente, véritable et « active, la représentation du corps médical parisien, « il conviendrait d'instituer une sorte de *Commission « fédérative des Praticiens de la Seine* où siégeraient « les délégués des syndicats médicaux et ceux des « grandes sociétés confraternelles non syndicales ». Sans doute les conditions faites actuellement à la Fédération parisienne ne sont pas encore ce qu'elles devraient être. Celle-ci paraît porter ombrage à nos syndicats, et on ne lui permet l'existence qu'à la condition de restreindre son but à l'étude de l'unique, quoique très importante question des mutualités. Mais c'est un commencement et il convient d'espérer mieux.

Revenons à nos luttes professionnelles. Il est une morale, de nature immuable, qui s'en dégage : c'est que chaque fois qu'il y a eu fausse manœuvre ou mésentente préalable, on a compté plusieurs échecs, tandis que la méthode réfléchie, accompagnée de sacrifices inévitables pour la plus large entente, a toujours donné des fruits. Je ne prendrai que deux exemples pour essayer de démontrer ces deux propositions.

Pour obtenir une *réforme des études médicales*, la « manière forte » n'a pas réussi, du moins en ce sens qu'un ministre qui se trouve pris entre des influences contraires ne bouge jamais et que, dans l'espèce, il n'a pas bougé. Si par contre on avait pu causer au préalable avec le corps enseignant, il n'est pas défendu d'admettre que l'accord et les efforts d'ensemble auraient pu porter victorieusement sur *certaines* questions, celles concernant par exemple la pénurie des laboratoires, la réforme du stage, etc., où les uns et les autres, d'accord en principe, ont échoué par la divergence des efforts, devant cet ogre brouillon ; le budget public. Et pourtant nous sommes à une époque où les conversations préalables, même entre parties inégales, sont nécessaires et possibles. Il y a seulement quelque vingt ans la situation n'était pas la même, et je crois bien que ma plume, alors plus jeune et plus ardente, a écrit, je ne sais plus où, que la profession médicale avait conservé le système féodal : d'un côté les Praticiens, de l'autre, tout un Corps constitué et fermé, échelonné sur plusieurs gradins depuis l'internat jusqu'à l'Académie des Sciences, et dont les membres étaient reliés entre eux par des liens exclusifs. Conséquemment les rapports entre les Praticiens et les... autres (j'avais eu l'insolence d'écrire : « les mandarins ») n'étaient pas toujours, faute de préparation, ce qu'ils devaient être ; et les effets des rencontres étaient quelquefois plutôt rétroactifs que radioactifs.

Mais depuis, sans doute sous la poussée de la grande évolution sociale qui a changé le monde, de nouveaux liens de solidarité plus élargie, voire de sentiments réciproques, ont rapproché et uni, sur le terrain confraternel, tous les membres, apparemment disparates, de la corporation médicale.

Il est encore une autre question sur laquelle *tous* peuvent s'entendre, c'est à propos de *l'encombrement médical*, et il semble, en résumé, qu'on puisse atteindre par des efforts combinés, le principal remède : la sévérité *avant l'entrée* dans les Facultés de médecine, en exigeant *par une loi* le baccalauréat latin-grec-sciences. Cet autre remède proposé, la *limitation* du nombre des médecins, est un leurre ; on ne l'obtiendra jamais, sauf peut-être sous un autre régime politique, et encore conviendrait-il de commencer, à titre d'essai, par la limitation plus urgente et plus facile du nombre des pharmaciens.

La *sévérité aux examens* de Médecine est également un leurre en tant que remède à l'encombrement. Quand un élève est entré à la Faculté, il faut bien qu'il en sorte. Et puis, la sévérité n'est qu'un terme relatif, qui dépend à la fois du juge, du candidat, et des questions posées ; la sévérité est insaisissable, on ne l'impose pas. Tout au plus pourrions-nous inviter les étudiants à ne plus « chahuter » les professeurs « rosses », mais à « conspuer » ceux qui se montrent trop « bons types ».

Je ne voudrais pas revenir sur les erreurs de tactique, erreurs suivies d'échecs, qui ont été commises, pour avoir voulu obtenir d'un seul coup et partout, le *libre choix*, sur lequel principe nous sommes tous d'accord.

Au contraire, pour toutes les questions ralliant d'avance le plus grand nombre, les Praticiens ont obtenu plusieurs succès qui permettent, si l'on observe toujours la même sagesse, d'en escompter bien d'autres. Ces résultats positifs concernent : le *relèvement des honoraires*, le *libre choix*, là où il se peut, l'*arbitrage* entre praticiens et assureurs, etc. Et sans parler de toutes les œuvres de solidarité médicale dont on peut admirer la floraison dans ce numéro même de *Paris médical*, et qui ne peuvent qu'unir plus étroitement.

Conclusions sommaires : rester unis et travailler.

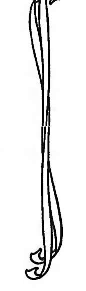
CORNET.

(1) P. CORNET, Les Syndicats médicaux. (*Progrès médical*, 1909, p. 286).


LIPOCHOL BYLA
A BASE DE
CHOLESTÉRINE PURE
En Pilules dosees à 0.20 Centigr.
(4 à 6 par jour)
& en Emulsion dosée à 0.30 Centigr
(4 cuillerées à bouche par jour)
DANS TOUS LES CAS
D'HÉMORRAGIE, ANÉMIE, TUBERCULOSE
ANTIHÉMOLYTIQUE PUISSANT
0.20 Centigr. de CHOLESTÉRINE
équivalent
à un grand Verre
d'Huile de Foie de Morue
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (Seine)




OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
2 à 8 par jour
CHOAY
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS



CHRONIQUE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SUR LES ŒUVRES MÉDICO-SOCIALES (1)

I. — ŒUVRES DE SECOURS IMMÉDIATS

Œuvre parisienne de Secours immédiat et d'assistance à la famille médicale. — Siège social à Paris, 18, *rue Bonaparte*, chez le Dr GRANJUX, secrétaire général. Président, Dr Lucas CHAMPIONNIÈRE; trésorier, Dr L. BUTTE.



Dr LUCAS CHAMPIONNIÈRE
Président de l'*Œuvre parisienne de Secours.*

L'Œuvre a pour but de secourir *toutes* les misères survenant dans une *famille médicale* française de la région dite parisienne, qu'il s'agisse du médecin lui-même ou de sa veuve, ou de ses orphelins, ou de ses ascendants. Cette zone, dite parisienne, comprend les départements suivants: Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise.

L'Œuvre agit par un *secours immédiat*, mais temporaire, destiné à prendre fin quand l'*assistance* est réalisée, soit par le travail s'il s'agit d'adultes, soit par le placement s'il s'agit de malades, d'infirmes, de vieillards ou d'enfants.

Association générale des Médecins de France. — (Détails p. XIX).

***Caisse de Secours immédiats* du Syndicat des médecins de la Seine.** — Siège social à Paris, 28, *rue Serpente*, Secrétaire général du syndicat, Dr TOURTOURAT; président, Dr BELLENCONTRE.

Secours et prêts d'honneur aux membres du syndicat. Cinq mille francs ont été distribués en 1910, au moment des inondations.

L'Œuvre confraternelle. — Elle a été fondée en 1909 par le regretté Dr Henri HUCHARD, pour venir en aide à des confrères nécessiteux et particulièrement à la famille médicale du *Journal des Praticiens*. Président, Dr Albert ROBIN.

***Œuvre de Caen* pour l'assistance par le travail.** — Dans la dernière assemblée générale de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, le président, le Dr CERNÉ, a annoncé la formation d'un comité de Dames pour l'assistance par le travail en attendant la création, plus difficile, d'une caisse de secours immédiats.

Ce comité est actuellement composé de : Mesdames DEBOUT, présidente; BRUNON, secrétaire; CERNÉ, trésorière; CAUCHOIS, DOUVRE, GARGAN, HALIPRÉ, HOUDEVILLE, LAFOND, Mlle Marie ROUSSEL, membres.

II. — SECOURS, ALLOCATIONS ET PENSIONS VIAGÈRES

Association des médecins du département de la Seine. — (Voyez également page XIX) Fondée en 1833. Siège social à la Faculté de médecine de Paris. Secrétaire général, Dr Henri BARTH, 2, rue Saint-Thomas-d'Aquin; président, Dr GUYON; trésorier, Dr G. LACAZE.

Il faut adhérer à l'association (20 francs par an, plus un droit d'entrée de 12 francs).

Le but de l'Association est de distribuer des secours aux sociétaires tombés dans le malheur par suite de maladies ou d'infirmités, à leurs veuves et à leurs enfants. Elle pourra également accorder des secours dans le même cas à des médecins pauvres, étrangers à l'Association.

(1) La classification adoptée ici, sépare, dans un but pratique, les diverses modalités d'assistance ou de prévoyance. Comme plusieurs sociétés pratiquent l'assistance sous plusieurs formes, et que d'autres sont à la fois des sociétés de prévoyance et de défense, on verra figurer les unes ou les autres dans plusieurs catégories.

Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France (Voyez page XIX). Fondée en 1858. Elle comprend une *société centrale*, pour Paris, et 93 *sociétés locales* pour les départements.

III. — SECOURS AUX VEUVES ET AUX ORPHELINS

Œuvre parisienne d'assistance à la famille médicale. — Secrétaire général, Dr GRANJUX, 18, rue Bonaparte, à Paris; président, Dr Lucas CHAMPIONNIÈRE; trésorier, Dr L. BUTTE.

Elle est organisée en vue d'apporter le *Secours immédiat* et de réaliser ultérieurement, non seulement *l'assistance par le travail*, qui met, soit le médecin, soit les membres de sa famille, à même de gagner leur existence, mais aussi toute autre forme d'assistance.

Elle fait appel au concours de tous les médecins, mais s'adresse aussi à leur famille : femmes, enfants, ascendants. Cotisation minima : un franc; le titre et les droits du sociétaire demeurant les mêmes quelle que soit la somme versée.

Comité d'assistance et de placement des veuves et orphelines de médecins. — *Présidente d'honneur :* Mme L. LEREBOULLET. — *Présidente :* Mme DELIGAND, née Bucquoy. — *Secrétaire :* Mme BERRUYER, née Granjux. — *Membres :* Mmes BARBIER (Henri), BEAUMÉ, BRAULT, BRINCOURT, née Blache, CHAMPEAUX (DE), née Blache, CHAUFFARD, née Bucquoy, COUDRAY, DALCHÉ, DU CASTEL, DUFLOCQ, FEULARD, FLEURY (DE), GILLE (Mlle), GUILLON (Paul), HONTANG, JOSIAS, MASSARY (DE), NÉLATON, RICHARDIÈRE, SAULNIER, née Blache, Émile SERGENT, SOUQUES, THIBIERGE.

MM. BUCQUOY, Président de la Société Centrale. — BOULOUMIÉ, membre du Conseil Général. — DARRAS, Trésorier Général de l'Association et trésorier de la Société Centrale.

Caisses des Veuves et des Orphelins ou section III (Combinaison V) de la *Mutuelle familiale*, 23, rue de Dunkerque, à Paris.

***La famille médicale* ou caisse des veuves et orphelins du corps médical français.** — Siège social à Paris, 30, rue de Londres, mais s'adresser de préférence à l'Administrateur, le Dr de VILLEPOIX, 9, place Notre-Dame, à Amiens (Somme). Le secrétaire général de l'œuvre est Madame L. Butte, femme de notre confrère.



MADAME BUTTE
Secrétaire général de la *Famille médicale.*

Pour en faire partie il faut : 1° être médecin français; 2° produire un certificat de santé signé par un médecin adhérent de la FAMILLE MÉDICALE ou, à défaut, par un médecin désigné par le Conseil d'administration; 3° verser 100 francs la première année et chaque année suivante autant de francs qu'on a d'années révolues au 1er janvier. Exemple : à trente-deux ans, on verse trente-deux francs; à cinquante ans, on verse cinquante francs, etc.

Après soixante ans jusqu'à soixante-deux ans, le droit d'entrée est porté à deux cents francs. Au-dessus de soixante-deux ans, on paie pour droit d'entrée autant de fois cent francs qu'on a d'années au-dessus de soixante ans. Exemple : à soixante-six ans, on paie un droit d'entrée de six cents francs, le versement annuel restant fixé comme ci-dessus, c'est-à-dire un franc par année d'âge.

Il y a en caisse, actuellement, 82 000 francs. Dix veuves touchent de 150 à 350 francs par an. La société ne date que de quelques années.

***La Mutuelle Assurance-Vie* des médecins de France.** —

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE (*Suite*)

Siège social, à Paris, 3, avenue de l'Opéra. Pour être membre de la société, il faut ne pas avoir plus de cinquante ans, verser un droit d'entrée de cinq francs, plus un droit d'entrée proportionnel de un franc par année révolue, à partir de trente ans ; la cotisation annuelle est de trente francs. Au décès du sociétaire, il est versé mille francs à ses héritiers.

Association confraternelle des médecins français. — Siège social, 34 boulevard de Clichy, à Paris. Elle a pour but d'assurer immédiatement la somme de dix mille francs à la veuve ou aux héritiers, en cas de décès du sociétaire. Limite d'âge : cinquante-cinq ans.

***Le devoir médical* de Bordeaux.** — Siège social à Bordeaux, à l'Athénée municipal, rue des 3 Conils. Même assurance en cas de décès. Limite d'âge : soixante ans. Les femmes des médecins sont admises dans les mêmes conditions.

La Mutuelle médicale française. — Dr TERRIEN à Varenne. Voyez plus loin à : *retraite de droit.*

Association des médecins de colonisation. — Siège social à Alger. Droit d'entrée : trois francs ; cotisation annuelle : six francs ; versement spécial de quinze francs pour venir en aide à la famille du sociétaire en cas de décès. En cas de décès d'un des sociétaires, il sera adressé à sa veuve autant de fois quinze francs qu'il y aura de membres adhérents au moment du décès. Cette somme devra toujours être en caisse de façon à pouvoir être envoyée immédiatement aux héritiers directs (femmes et enfants) et, en leur absence, aux mandants (père et mère).

IV. — INDEMNITÉ EN CAS DE MALADIE OU D'ACCIDENT

Fondation Lagoguey. — Siège social, 11, rue Rambuteau, Paris. Elle a pour but de venir en aide aux confrères que la maladie, ou un accident, a mis dans l'impossibilité d'exercer la profession médicale ; en faire partie, c'est avoir le *droit* de toucher une indemnité de dix francs par jour tant que dure l'incapacité professionnelle, cette incapacité dût-elle durer des années ; ainsi les confrères malades ont pu toucher, par suite de la chronicité de leur affection, des sommes s'élevant à plus de vingt mille francs.



Dr LAGOGUEY

Indemnité maladie-accident, ou section I (Combinaison M. A.) de la *Mutuelle familiale.* — Siège social, 23, rue de Dunkerque, à Paris. Elle a pour but d'allouer une indemnité pécuniaire à ses membres qui, par accident ou par maladie, sont dans l'impossibilité d'exercer leur profession d'une manière temporaire ou définitive.

L'indemnité quotidienne de maladie est de dix francs par jour, pendant soixante jours à partir du cinquième jour de la maladie, puis de cent francs pendant les mois qui suivent, quelle que soit la durée.

Faculté est donnée de souscrire demi-prime pour recevoir demi-indemnité.

Il y a diverses combinaisons. L'une d'elles permet de toucher une indemnité journalière en cas de maladie ou d'accident, et une retraite variable, à soixante ou soixante-cinq ans.

La filiale maladie. — Siège social, 30, rue de Londres, à Paris. C'est une société coopérative de consommation, dite « société de produits diététiques ». Elle est en voie d'organisation et de prochaine réalisation.

Garantie accidents-maladies, branche spéciale de l'*Ancre médicale.* — Siège social à Lyon. Cette société couvre les Membres de la Société des conséquences des accidents de quelque nature qu'ils soient, professionnels ou autres, et des conséquences des maladies quelconques qui peuvent les atteindre. Elle leur donne :

1° Un capital en cas de mort ou d'infirmité permanente résultant d'accidents.

2° Une indemnité quotidienne en cas d'incapacité temporaire provenant soit d'*accident*, soit de *maladie.*

L'Ancre Individuelle ne vise pas à concurrencer les œuvres de solidarité professionnelle ; elle veut seulement les compléter et, surtout, permettre aux médecins d'être leurs propres assureurs en mutualité.

V. — RETRAITE DE DROIT

Caisse des pensions de retraites, ou section II (Combinaison P. et R. de la *Mutuelle familiale*). — Siège social, 23, rue de Dunkerque, à Paris. Filiale autonome de la « Mutualité familiale ». — Les retraites sont constituées par parts de cent vingts francs jusqu'à un maximum de 2 400 francs. Les femmes des sociétaires sont admises.

La Prévoyance médicale. — Siège social, 30, rue de Londres, à Paris. Association mutuelle assurant :

1° Une retraite à ses adhérents ; 2° une pension aux veuves des médecins ; 3° une allocation aux orphelins du corps médical jusqu'à leur majorité ; 4° une indemnité maladie (filiale nouvelle).

Il suffit de prendre soit *une action*, soit *une part de jouissance* pour avoir *droit*, après quinze ans de participation et à soixante ans d'âge, à une retraite.

Mutuelle médicale française. — Elle a été fondée par le Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur, et patronnée par l'Association des médecins de Maine-et-Loire.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes. Elle donne à ses adhérents une retraite de droit (après cinquante ans d'âge et vingt ans de participation).

Au 1er mars dernier, le nombre des Sociétaires (hommes et femmes) s'élevait à 633 ; l'avoir social, à 159 443 fr. 61.

La veuve d'un Sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 francs pour l'année 1910, un Sociétaire infirme à 450 francs et une autre veuve à 600 francs.

S'adresser au secrétaire, Dr TERRIEN, à Varenne, pour tous renseignements, ou président de la section parisienne, D DARDELIN, à Montrouge (Seine).

VI. — MAISON DE RETRAITE.

La Maison du Médecin. — Siège social de l'œuvre : 32, rue N.-D. des Victoires, à Paris. Président Dr COURTAULT ; secrétaire général, Dr Lucien NASS.

La *Maison du Médecin* a déjà une première fondation, la Maison de Brézolles.

VII. — DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Le concours médical, 23, rue de Dunkerque, à Paris, fondé par le Dr A. CÉZILLY.

Fédération des médecins de la région parisienne. — Président, Dr CAYLA, 31, avenue de Neuilly, à Neuilly.

Sociétés médicales d'arrondissements, avec un *Conseil général* qui siège à la mairie du Louvre. Secrétaire général Dr Paul DUCOR, 87, avenue de Villiers, Paris.

Union des Syndicats médicaux, siège social, 28, rue Serpente, à Paris. Le premier des syndicats médicaux de France a été fondé par le Dr MIGNEN.



Plaque « As de Trèfle ».
Dr CÉZILLY.
Fondateur du *Concours médical.*

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE (*Suite*)

Syndicat des médecins de la Seine, 28, rue Serpente, Paris, fondé par le Dr G. Le Baron.



Dr LE BARON
Fondateur du
Syndicat des Médecins de la Seine.

Syndicat médical de Paris. — Siège social, 120, avenue Emile Zola (Dr de Pradel, secrétaire général).

Office central de l'exercice illégal. — C'est une commission, présidée par le Dr Lereboullet, président de l'Association générale et chargée de réunir tous renseignements relatifs à l'exercice illégal de la médecine par les charlatans, etc Le directeur de cet office est le Dr Ch. Levassort, 2, place des Vosges, Paris.

Le sou médical. — Siège social : 23, rue de Dunkerque. Paris. — Son but est de fournir un appui à ceux de ses membres dont le droit ou les intérêts se trouveraient lésés ou menacés dans l'exercice de leur profession. *Elle couvre chacun de ses adhérents contre les actions civiles en responsabilité* 'qui pourraient lui être intentées pour des actes cliniques et thérapeutiques accomplis par lui, jusqu'à concurrence de la somme de 2 000 francs au maximum, et ce, au moyen, d'une caisse constituée à cet effet.



Dr CAYLA
Président de la
Fédération des Médecins parisiens.

***L'Ancre* ou Mutuelle médicale contre la responsabilité professionnelle.** — Siège social : 1, quai de la Pêcherie, Lyon, Elle a été constituée le 13 juillet 1909 pour compléter l'œuvre du *Sou médical.*

Un certain nombre de médecins, en effet, avaient craint que la garantie en cas de responsabilité civile assurée par le *Sou médical*, seulement jusqu'à concurrence de 2 000 francs, ne fût insuffisante et avaient réclamé une organisation complémentaire qui pût leur assurer toute tranquillité d'esprit.

L'Ancre médicale leur donne entière satisfaction puisqu'ELLE ASSURE LE MÉDECIN POUR TOUTE SOMME DÉPASSANT 2.000 francs moyennant une prime annuelle.



Plaque " As de Trèfle
Dr MIGNEN
Fondateur du
Premier Syndicat médical.

Pour renseignements ou peut s'adresser soit au siège social du *Sou médical*, 23, rue de Dunkerque, Paris, soit au siège social de l'*Ancre*, 1, quai de la Pêcherie. Lyon.

VIII. — ASSURANCES DIVERSES

Risques des locomotions. — *L'Ancre* ou mutuelle médicale à primes fixes, siège social, 12, rue de la Pêcherie, à Lyon. Cette Société garantit ses membres contre toutes les conséquences des accidents qu'ils peuvent causer aux tiers (personnes, animaux ou choses), avec ou sans contact, par leurs véhicules ; contre les conséquences des accidents qui peuvent atteindre leurs propres véhicules, par suite de contact avec les véhicules des tiers ; contre les conséquences des accidents dont peuvent être victimes les tierces personnes transportées dans leurs véhicules ; contre les conséquences de l'incendie déterminé dans ou par leurs voitures automobiles.

Conseil d'administration — *Président* : Dr J. Lépine, à Belleville-sur-Saône.

Administrateurs : Dr Allemand, à Cours; Dr Bertoye, à Villeurbanne ; Dr Bonnet, à Neuville-sur-Saône ; Dr Fayard, à Péage-de-Roussillon ; Dr Monin, à Lyon.

Tarifications pour les accidents causés aux tiers, corporels ou matériels, avec ou sans contact :

AUTOMOBILES

	Motocyclettes	Tricycles et Voiturettes moins de 5 HP	Voitures de 5 à 6 HP	Voitures de 7 à 9 HP	Voitures de 10 à 15 HP	Voitures de 16 à 24 HP	Voitures de 25 à 40 HP
5.000......	31.50	36 »	41 »	45 »	63 »	80 »	115 »
10.000.	45 »	50 »	58 »	63 »	83 »	100 »	145 »
20.000......	59 »	63 »	77 »	81 »	99 »	126 »	185 »
25.000.	63 »	67.50	82 »	90 »	108 »	135 »	200 »

CHEVAUX ET VOITURES

	Villes de moins de 10.000 hab.	Villes de 10.000 à 40.000 hab.	Villes de 40.000 à 100.000 h.	Villes au-dessus de 100.000 h.
2 000...........	17 »	20 »	25 »	32 »
3 000...........	19 »	24 »	31 »	38 »
5.000...........	24 »	30 »	38 »	48 »
10.000...........	32 »	38 »	47 »	58 »

BICYCLETTES

5.000.............	10 francs	10.000...........	13 francs

Ces tarifs sont augmentés de 50 p. 100 pour Paris, et de 25 p. 100 pour Lyon et Marseille.

Cette garantie comprend autant de véhicules que le titulaire en possède, et, moyennant engagement de sa part de n'utiliser à la fois qu'un seul véhicule, le paiement de la cotisation afférente au risque le plus fort, couvre *gratuitement* l'usage de tous les autres véhicules.

Risques d'incendie. — *L'Ancre médicale*, même adresse que ci-dessus. Cette branche de l'Ancre médicale a été créée pour permettre aux médecins de garantir, en commun, tous les risques d'incendie, qu'ils peuvent avoir intérêt à assurer, et concernant les immeubles, meubles, automobiles, appartenant en propre au médecin, ou à la protection desquels il est tenu de veiller spécialement, comme biens appartenant à sa femme ou à ses enfants.

Les statuts ont été particulièrement étudiés dans l'esprit le plus libéral.

Conseil d'administration : Le Dr Madinier, *président*, à Lyon ; les Drs Bec, à Fleurie, Bertoye, à Villeurbanne ; Bonnet, à Neuville-sur-Saône ; Casati, à Aulevère ; Chaumier, Grobon, Vigne, Violet, à Lyon ; Fayard, à Péage-de-Roussillon ; Merleau, à Landivy.

Tarifications. — Actuelles : Tarifs des Compagnies du Syndicat Français, diminués de 20 p. 100.

Les réassurances importantes, actuellement indispensables, n'ont pas permis l'adoption d'un tarif plus réduit ; son abaissement ultérieur est prévu.

Vie, incendie, accident, etc. — Le *Syndicat médical de Paris* (120 avenue Emile-Zola) annonce à ses membres les conditions les plus avantageuses en s'adressant à un assureur que cette société recommande.

Assurances sur la vie. — ***Renseignements.*** — 1° Il y a intérêt à s'assurer jeune, ce qui vous permet de faire courir le plus long terme possible à votre assurance, condition indispensable au payement d'une prime annuelle peu élevée ;

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE (*Suite*)

2° Il y a intérêt à souscrire dès le début une assurance d'un capital, le plus fort possible, malgré la charge qu'il peut en résulter dans le commencement ; car on ne pourra dans la suite augmenter ce capital que d'une façon plus onéreuse ;

3° Comme il existe, avec des variantes même, bien plus de vingt combinaisons d'assurances sur la vie, avant de se décider pour l'une d'elle, il faut savoir le but que l'on veut poursuivre.

Le plus souvent notre prévoyance s'oriente vers une des deux voies suivantes.

A. On ne pense uniquement qu'aux siens. On désire leur garantir un capital en cas de décès. A cet effet on doit s'adresser à l'*assurance vie entière*. Dans cette combinaison, la compagnie d'assurance ne paie jamais qu'aux ayants droit et qu'après votre décès ; mais vous pouvez vous libérer de deux façons ; ou bien, par une *prime* annuelle *viagère* qui ne cesse d'être due qu'à votre décès, ou bien par une *prime* annuelle *temporaire*, payable seulement pendant un nombre d'années déterminé. Vous cessez de payer ensuite, mais toujours tant que vous vivez, vos héritiers ne touchent rien.

Les deux façons ont leur pour et leur contre. Payer toute sa vie durant quand on vit vieux, c'est risquer de débourser beaucoup ; plus même que la somme qu'on léguera ; d'un autre côté, en cas d'accident prématuré on assure, à peu de frais, un bon capital à ses héritiers. Avec la prime à terme limité, chaque prime coûte plus cher, mais on est sûr qu'on ne paiera pas au delà d'un maximum connu.

L'assurance vie entière convient au cas où l'on n'a pas besoin de capital ni pour soi ni pour les siens, sa vie durant.

B. Tout en pensant aux siens, on désire aussi pouvoir bénéficier soi-même de son assurance à un certain âge. On souscrit alors une *assurance mixte*, c'est-à-dire que vous vous engagez à payer une prime annuelle pendant un nombre déterminé d'années. En cas de décès, avant le terme de votre engagement, vos héritiers ou la personne désignée à cet effet comme bénéficiaire, recevront le capital convenu de la Compagnie d'assurance. Au contraire, ce sera vous qui le recevrez, si vous êtes vivant lorsque vous aurez atteint le terme fixé par le contrat.

L'assurance mixte s'adresse à ceux qui veulent avoir un capital à une date déterminée, en dehors de la condition de décès. C'est en somme autour de ces deux combinaisons types que s'agrègent toutes les autres combinaisons qui n'en figurent que de variantes.

AGES	Prime viagère avec participation aux bénéfices.	VIE ENTIÈRE — PRIME TEMPORAIRE — sans participation aux bénéfices — 15 primes	20 primes	25 primes	MIXTE — avec participat: aux bénéfices — 15 ans	20 ans	25 ans
25	206	369	304	267	620	455	360
30	235	401	332	292	627	463	370
35	271	440	366	324	637	475	385
40	317	486	407	364	652	495	410
45	378	542	459	417	677	525	447

A titre d'exemple voici le coût d'une assurance de 10 000 francs.

Pour plus amples informations, M. le Dr H. Gillet (de Paris) se met à l'entière disposition de ses confrères.

IX. — INSTITUTIONS MÉDICALES BELGES DE PRÉVOYANCE ET D'ASSURANCES

Ces œuvres sont parfois peu connues même des praticiens belges — assez individualistes par tempérament national — et cette liste sera consultée avec profit en France et en Belgique.

I. ***Caisse de prévoyance et de secours du corps médical belge*** fondée en 1875. Réserve : 1 million de francs. Secourt les invalides, les veuves et orphelins, pensionne à soixante-cinq ans. Secrétaire : Dr Martin, rue Archimède, Bruxelles.

II. ***Mutuelle médicale de Mons.*** Dr Clerfayt à Mons.

III. ***Caisses de pensions de la province d'Anvers.*** Dr De Bie à Anvers.

IV. ***La fraternité d'Anvers.*** — Dr Lantermon à Anvers. Caisse de retraite affiliée à la caisse de l'État.

V. ***Mutuelle médicale namuroise.*** — Dr Min à Bolinnes.

VI. ***La confraternité médicale*** (œuvre de retraite) à Bruxelles. Secrétaire : Dr Lootzens, rue des Foulons, à Bruxelles.

VII. ***La Mutuelle médico-pharmaceutique liégeoise*** dont nous donnons ailleurs le mode de fonctionnement. Président : Dr Walle à Herstal.

VIII. ***La confraternité médicale*** à Liège, œuvre de retraite.

IX. ***La Balthazar*** à Charleroi, Mutuelle accident et maladie.

X. ***Association médicale de prévoyance*** à Gand (professeur Van Bombeke, président).

XI. ***La Médicale***, société d'assurances fondée par les médecins. Assurances accidents, incendie, risques professionnels, etc. Boulevard militaire à Bruxelles.

Assurances-maladies. — Le corps médical belge possède une *Caisse de prévoyance et de secours*, fondée il y a plus de 35 ans et riche d'un million qui pensionne à soixante-quatre ans, soutient les invalides, les veuves et les orphelins. La cotisation est de 50 francs de vingt-six à quarante ans, de 100 francs par an de quarante à soixante-quatre ans. Le recrutement des membres est actuellement à peu près nul et l'âge de la pension nous paraît devoir être avancé si l'on veut donner une nouvelle vigueur à cette œuvre importante. (Renseignements : Dr Lambiron, rue des Meuniers, à Liège.)

Quelques œuvres : La Balthazar à Charleroi, Mutuelle médicale à Namur, Mons, Gand, Fraternité d'Anvers, Confraternité à Bruxelles, à Liège, assurent des secours divers en cas de maladie et d'accident, des pensions de retraite. Leurs cotisations restent bien en dessous des primes demandées par les quelques rares compagnies d'assurances qui ont organisé un service maladie en Belgique. Une compagnie anglaise et une allemande ont à ce sujet des tarifs élevés et pleins de restriction.

Une organisation récente, datant de 1909, paraît devoir retenir l'attention : c'est la *Mutuelle médico-pharmaceutique liégeoise* qui a réuni d'emblée 250 médecins, pharmaciens, vétérinaires et accoucheuses de la province de Liège.

Cette œuvre groupe tous les professionnels de l'art de guérir ; elle est reconnue par l'État ; actuellement elle indemnise tout chômage de 3 jours par accident ou maladie. Chaque membre reçoit pendant 3 mois une indemnité journalière double de sa cotisation mensuelle (exemple 5 francs mensuel donne droit à 10 francs par jour), pendant les trois mois suivants l'indemnité journalière est égale à la cotisation mensuelle. Il existe de plus des secours extraordinaires, pour les couches, pour les funérailles. En deux ans, une réserve de 11000 francs s'est établie. Secrétaire : Dr René Ledent, Kinkempois, Angleur. Un bulletin officiel paraît quatre fois par an et renseigne les intéressés.

Enfin *La médicale*, Cie d'assurances fondée en 1901 par le corps médical, assure les accidents, les risques professionnels et vient de créer une mutuelle qui protégera médecins et pharmaciens contre la maladie. Cette *mutuelle médicale belge* est à la période d'organisation (Renseignements au Dr Heurard, rue Washington, Bruxelles).

LES PLAQUETTES MÉDICALES

LA MÉDAILLE DU PROFESSEUR GOSSELIN PAR ROTY

(Collection de M. Roty.)



Plaque " As de Trèfle "

Plaque " As de Trèfle "

Léon GOSSELIN (1815-1887), chirurgien des Hôpitaux de Paris, a professé avec éclat, à l'hôpital de la Charité Sa *clinique chirurgicale* a été longtemps entre les mains de tous. Gosselin a laissé en outre différents articles dans le Dictionnaire de Jaccoud, notamment sur l'*anus*, la *blépharite*, la *conjonctivite*, l'*érysipèle*, *l'ophtalmie*, les *os*, le *rectum*.

L'HÉROISME MÉDICAL

La mort du Dr Mesny est une perte non seulement pour les siens, non seulement pour le corps médical, mais encore pour la *France entière*, car il avait une influence considérable sur les Chinois. Ses avis étaient écoutés. Il jouait non seulement un rôle médical en Chine, mais presque un rôle diplomatique. Puisse son frère aîné, en ce moment en Mandchourie, arriver à le remplacer et à conserver l'influence française.

Gérald Mesny avait déjà affronté la peste en 1903-1904-1905-1908 dans le Petchili. Il en avait déjà ressenti les atteintes. Les mesures prises par lui empêchèrent des poussées successives d'aboutir au triste dénouement.

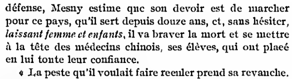


GÉRALD MESNY

M. le médecin principal Clarac, directeur de l'École d'application du service de santé des troupes coloniales, vient d'adresser aux élèves de cette École l'ordre du jour suivant :

« Le médecin principal de première classe, directeur de l'École d'application, porte à la connaissance de MM. les officiers-élèves la mort héroïque du médecin-major de deuxième classe des troupes coloniales Gérald Mesny, survenue, à la fin de janvier, à Foudsiadian (Mandchourie).

« Gérald Mesny, de la promotion de Bordeaux 1893, était à Tien-Tsin, professeur de l'École de médecine chinoise, lorsque éclata la peste qui décime aujourd'hui la Mandchourie. Ayant depuis longtemps apprécié sa science et son dévouement, les autorités mandarinales lui demandent d'organiser et de diriger les mesures de

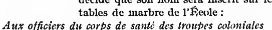


défense, Mesny estime que son devoir est de marcher pour ce pays, qu'il sert depuis douze ans, et, sans hésiter, *laissant femme et enfants*, il va braver la mort et se mettre à la tête des médecins chinois, ses élèves, qui ont placé en lui toute leur confiance.

« La peste qu'il voulait faire reculer prend sa revanche. Mesny est atteint à son tour : il diagnostique son mal et, dès lors, n'a qu'un souci : éviter d'être une cause de contagion. Enveloppé d'un drap imbibé de sublimé, il se rend lui-même au quartier des pestiférés, interdit aux Européens qui l'entourent de lui donner des soins et, sentant sa fin prochaine, il attend stoïquement la mort au milieu de ceux qu'il voulait sauver.

« Le médecin-major de deuxième classe Mesny est mort en héros et le corps de santé des troupes coloniales peut être fier de lui.

« Le médecin principal de première classe, directeur de l'École d'application, désireux de perpétuer sa mémoire, décide que son nom sera inscrit sur les tables de marbre de l'École :



Aux officiers du corps de santé des troupes coloniales
morts victimes du devoir

et le présent ordre sera transcrit sur le livre d'or de l'École. »

Marseille, le 14 février 1911.

Le médecin principal de première classe, directeur.
Signé : CLARAC.



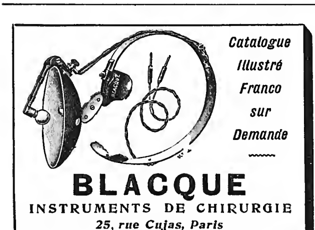
Sirops Iodurés
de J.-P. Laroze

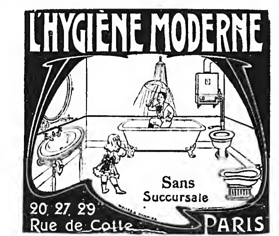
A l'Iodure de Potassium.
A l'Iodure de Sodium.
A l'Iodure de Strontium.

Une cuillerée à potage contient exactement 1 gr. d'Iodure chimiquement pur, complètement exempt d'Iodates.

INDICATIONS Artériosclérose au début, Angine de poitrine, Asthme, Emphysème, Bronchite chronique, Diabète, Goutte, Rhumatisme chronique, Scléroses viscérales, Syphilis secondaire et tertiaire.

L. ROHAIS & Cie, 2, Rue des Lions-Saint-Paul, PARIS





« IODOTANINE BAYARD & CERBELAUD »

89, Avenue Wagram, Paris — **Tél. : 528-69**

« L'Iodotanine » *est une combinaison de l'iode aux tanins physiologiques du ratanhia et du quinquina et renferme en plus 25 gr. d'hypophosphite de soude par litre.*

« L'Iodotanine » a un goût très agréable. Elle est 10 fois plus active que l'huile de foie de morue et 30 fois plus active que les émulsions. Elle est indiquée dans la déminéralisation, dans la phosphaturie, dans la neurasthénie, dans le rachitisme, dans les affections des bronches.

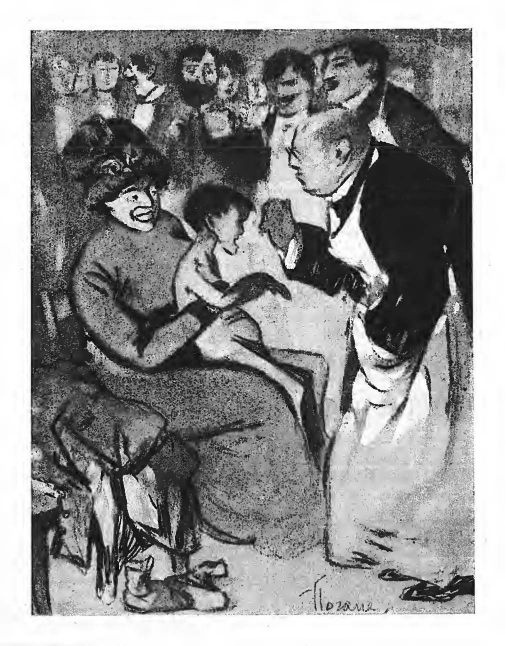
« L'Iodotanine » fait disparaître les ganglions, les adénites et les lésions bacillaires au 1er degré (elle est sans action sur les lésions secondaires avancées).

ART ET MÉDECINE

UNE CONSULTATION A L'HOPITAL,

par **FLORANE**

(dessin original)



— Du reste, Messieurs, vous retrouverez chez la mère, les mêmes stigmates de dégénérescence..
— Mais m'sieu, suis pas la mère... suis la concierge !

DIÉTÉTIQUE

RÉGIME ANTICONSTIPANT

Soupe à la rhubarbe.

1 tige de rhubarbe ;
1 cuillerée à café de jus de citron ;
1 morceau de zeste de citron ;
50 grammes de sucre ;
1 litre d'eau.

Racler la tige de rhubarbe, a couper en petits morceaux et la faire bouillir en vase clos pendant une heure, jusqu'à ce qu'elle soit bien ramollie. Ajouter le zeste, le jus de citron et le sucre, et passer au tamis.

On peut ajouter 3 ou 4 cuillerées à soupe de crème de lait.

Soupe au lait de beurre.

10 grammes de farine de blé ;
3 cuillerées de crème de lait ;
5 grammes de sucre ;
1 petit morceau de zeste de citron ;
1 gramme de sel ;
250 c. c. de lait de beurre.

Délayer convenablement la farine dans le babeurre avec la crème ; y ajouter le sel, le zeste de citron et le sucre ; porter le tout à l'ébullition en agitant vivement.

Soupe au babeurre avec pruneaux

10 pruneaux ;
10 grammes de farine de blé ;
1 cuillerée à soupe de sucre ;
1 gramme de sel ;
125 c. c. d'eau ;
250 c. c. de babeurre.

Laver les pruneaux, en enlevant les noyaux et faire cuire avec l'eau et le sucre. Délayer d'autre part la farine dans le babeurre avec le sel, verser ce mélange sur les pruneaux et faire bouillir le tout.

Au lieu de pruneaux, on peut employer des raisins de Corinthe ou des *pommes*.

Soupe de salade

1 tête de salade ;
1/2 litre d'eau ;
3 grammes de sel ;
250 c. c. de bouillon.

Faire cuire les salades avec l'eau salée, bien exprimer pour priver d'eau le plus possible. Verser le bouillon et porter le tout à l'ébullition.

POTAGES POUR ENFANTS DIABÉTIQUES

Potage aux pommes de terre et aux laitues.

Ajouter une laitue coupée en gros dés et cuite dans 1 décilitre de bouillon à quatre décilitres de potage purée de pommes de terre. Lier avec un jaune d'œuf. Ajouter un peu de beurre frais pour servir.

Potage julienne.

Même préparation que pour le potage julienne au gras ; remplacer le bouillon par de l'eau ; ajouter quelques cuillerées de crème fraîche et un peu de beurre frais au moment de servir.

Potage cressonnière.

Préparer 4 décilitres de potage purée de pommes de terre, ajouter une poignée de cresson. Après cuisson, passer au tamis ; ajouter un jaune d'œuf au moment de servir et quelques feuilles de cresson blanchies à l'eau bouillante salée et égouttées.

Potage purée de poireaux et de pommes de terre.

Faire cuire 250 grammes de pommes de terre, coupées en tranches, dans 5 décilitres de bouillon ; ajouter un blanc de poireau émincé et un peu de sel. Après cuisson, passer au tamis ; ajouter un peu de beurre frais pour servir.

Potage purée de chicorée (au maigre).

Même préparation que pour le potage purée de chicorée au gras : remplacer le bouillon par de l'eau ; ajouter quelques cuillerées de crème fraîche et un peu de beurre frais au moment de servir.

Potage purée d'endives, d'épinards.

Même préparation que pour le potage purée de chicorée au maigre.

(H. Legrand).

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

PATES DENTIFRICES

Les pâtes doivent avoir la préférence sur les poudres. L'une d'elles, appelée *Pebeco*, a, d'après Richter, la composition suivante :

Chlorate de potasse pur	1gr,200
Savon médicinal pulvérisé	0gr,400
Carbonate de chaux précipité (pour usage externe)	0gr,800
Glycérine	1gr,200
Eau distillée	0gr,360
Essence de menthe pip	0gr,032
Essence de girofle	0gr,007

Tamiser séparément au tamis n° V le chlorate de potasse et le savon. Triturer les essences avec un peu de carbonate de chaux, ajouter le reste de carbonate de chaux, le chlorate de potasse, puis, un peu plus tard, le savon et le mélange de glycérine et d'eau.

D'après Unna, la pâte dentifrice au chlorate de potasse a pour formule :

Chlorate de potasse	5 gr.
Carbonate de chaux	
Racine d'iris	aa 25 gr.
Savon médicinal	
Glycérine	

Enfin, d'après le Dr Jacques Bonnes, qui a étudié spécialement la question des préparations dentifrices, il faut préférer la formule suivante :

Menthol	5 grammes.
Formol	C gouttes.
Talc pulvérisé	100 grammes
Glycérine	Q. s. pour faire une pâte.

Conserver dans des tubes en étain.

Cette formule n'est pas immuable. Elle n'est donnée qu'à titre d'indication de la nature des composants ; c'est dire qu'il est possible d'en modifier les doses.

On pourra ajouter un parfum quelconque ; le plus simple et le moins coûteux est encore la vanilline. Le mélange suivant donne une odeur très agréable :

Essence d'anis vert	0gr,50
Héliotropine amorphe	0gr,10

Il faut remarquer que le *formol* joint une action antiseptique deux fois plus puissante que celle du sublimé à un pouvoir très marqué de durcissement des gencives. A la dose de 1 p. 1000, il tue les microbes salivaires en moins de deux heures. Dans les décollements des gencives, il est supérieur au tanin. Dessirier l'a préconisé dans le traitement des aphtes. Sous l'influence d'applications locales, la douleur cesse instantanément et les ulcérations perdent très rapidement leur caractère atone.

L'addition de menthol permet de masquer l'odeur irritante et la saveur âcre du formol (1).

(1) *Union Pharmaceutique*, 15 janvier 1911.

Un Nouveau procédé très simple et très précis
POUR
l'Analyse des Urines

Rendre fort simple, très précise et infiniment peu coûteuse la recherche qualitative et quantitative des éléments anormaux de l'urine (sucre et albumine), tel est le but des **Trousses Dosurines**, dont on signale, d'autre part, l'intéressante création.

Présentées sous la forme d'élégants portefeuilles, pouvant être facilement mis dans la poche, ces trousses renferment les tubes et ampoules à réactifs nécessaires pour chaque opération d'analyse. Elles permettent, en deux minutes, avec quelques gouttes d'urine, d'être très exactement fixé.

Les nombreux médecins qui en ont essayé l'emploi ont été unanimes à faire l'éloge de leur commodité et de leurs rigoureux résultats. Tout d'abord, au cours d'une visite ou d'une consultation, elles donnent au praticien la facilité d'être immédiatement renseigné sur la composition de l'urine et de pouvoir instituer, sans plus attendre, la thérapeutique qui convient. En outre, elles lui rendent aisément généralisables les analyses urologiques, demeurées jusqu'ici le monopole des pharmaciens.

D'autre part, en raison de leur utilisation extrêmement simple, l'achat de ces trousses sera conseillé avec grand profit aux malades eux-mêmes, qui pourront de la sorte se rendre compte, aussi souvent qu'il conviendra, des variations de composition de leurs urines. Il leur sera dès lors loisible de surveiller de très près leur alimentation, de contrôler l'influence de tel ou tel mets sur le taux de leur sucre ou de leur albumine, enfin de faire appel aux soins médicaux dès que ce taux aura subi une élévation.

Ces Trousses urologiques apparaissent donc, à tous égards, comme de très précieux collaborateurs pour le médecin. En dehors de l'exactitude absolue de leurs résultats, elles présentent encore l'avantage d'une grande modicité de prix : chaque analyse revient à environ 0 fr. 25.

Ces trousses existent sous trois modèles différents :

1° **TROUSSE INDEX « La Dosurine »**, destinée à rechercher si l'urine renferme ou non de l'albumine ou du sucre :

2° **TROUSSE A « La Dosurine »**, destinée à doser l'albumine contenue dans l'urine;

3° **TROUSSE D « La Dosurinet »** destinée à doser la quantité de sucre (glucose).

Le prix de chaque trousse est de 5 francs (franco 5 fr. 30). — Ampoules de renouvellement : la boîte de 10, 2 fr. 50 (franco 2 fr. 75) ; la boîte de 20, 4 fr. 75 (franco : 5 francs). — Remise de 15 p. 100 à MM. les médecins.

Adresser les commandes et les demandes de renseignements à la Société LA DOSURINE, 16, rue Charlemagne, Paris.



DÉSINFECTION INTESTINALE par le

LACTOCHOL

en comprimés à base de ferments lactiques et extraits biliaires dépigmentés





SAVON ADOUCISSANT
AU GLYCÉROLÉ D'AMIDON
Bienfaisant et très économique

E. COUDRAY *13, rue d'Enghien,* **PARIS.** *41, r. Henri-Maus,* ***Bruxelles.***

1 Pain ou 5 cartes Parfum **Axyris 0 fr. 95** f°
3 — 20 — — — **2 fr. 75** f°

Parfums E. COUDRAY en Vente partout

SERINGUES Tout en Verre
POUR INJECTIONS HYPODERMIQUES
DAVID *69, Av. des Ternes*
— PARIS —



— TÉLÉPHONE : 551-23 —

Prix défiant toute concurrence

LES ORIGINES DES ŒUVRES MÉDICO-SOCIALES

Dans ce numéro de *Paris médical*, consacré à la médecine sociale, il y a lieu d'honorer d'une place à part nos deux plus anciennes sociétés médicales d'assistance confraternelle : l'*Association des médecins de la Seine*, fondée en 1833, et l'*Association générale des médecins de France*, fondée en 1858.

I. — ASSOCIATION DES MÉDECINS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Fondée en 1833

Reconnue comme établissement d'utilité publique
PAR DÉCRET DU 16 MARS 1851

Bureau de l'Association. — *Président* : M. GUYON ; *Vice-Présidents* : MM. FERNET, NÉLATON ; *Secrétaire général* : M. H. BARTH ; *Secrétaire général adjoint* : M. LESNÉ ; *Trésorier* : M. LACAZE (Gaston) ; *Conseil judiciaire* : MM. Julien LAVOLLÉE, avocat à la Cour d'appel ; GOSSET, avocat au conseil d'État, DONON, notaire.



Pr GUYON
Président de l'*Association des Médecins de la Seine.*

Commission générale : MM. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, BANZET, BAYRAC, BERNARD, BLECHMANN, CORNET (Paul), COURTADE (A.), DARRAS, DEPIERRIS, DESNOS, EUDLITZ, FOVEAU DE COURMELLES, FROGER, FROUSSARD, GENOUVILLE, GERST, GOIZET, GRUMBERG GUILLEMONAT, HUGUNEIN, LABBÉ (Donatien), LABEY, LACAILLE, LE COIN, LE FILIATRE, LEGROS, MICHAUX (Georges), MONSARRAT, NOEL, NOGUÉS, PÉCHIN, PÉGOT, PEYRÉ, PISSAVY, POLAK, RÉCAMIER, ROSENTHAL, ROSENWALD, SOUQUES, SUAREZ DE MENDOZA, TISON, TRAVERSE, VERCHÈRE.

Le siège de l'Association est à l'École de Médecine. On peut adresser les lettres à : M. le docteur BARTH, rue Saint-Thomas-d'Aquin, n° 2, à Paris; M. le docteur Gaston LACAZE, 17, rue du Colisée, à Paris.

Extraits des statuts.

ARTICLE PREMIER. — Il est établi pour les médecins du département de la Seine qui adhéreront aux présents statuts une *Caisse de Prévoyance*.

Le but de l'Association est de distribuer des secours aux sociétaires tombés dans le malheur par suite de maladies ou d'infirmités, à leurs veuves et à leurs enfants. Elle pourra également accorder des secours, dans le même cas, à des médecins pauvres, étrangers à l'Association.

ART. 2 .— Sont aptes à faire partie de l'Association les docteurs en médecine ou en chirurgie reçus dans une des Facultés de médecine de France, et habitant dans le département de la Seine. La cotisation est de 20 francs.

Toutefois les docteurs qui auront souscrit pendant dix années consécutives pourront continuer de faire partie de l'Association, lors même qu'ils viendraient à quitter le département de la Seine.

Les veuves, enfants, ascendants et frères et sœurs des sociétaires peuvent aussi obtenir des secours.

. . . .

ART. 25. — Un sixième du fonds de secours peut être distribué en secours à des docteurs en médecine non sociétaires, à des officiers de santé, à leurs veuves et à leurs enfants. Les cinq autres sixièmes de ce fonds sont exclusivement destinés aux sociétaires, à leurs veuves et à leurs enfants.

ART. 26. — L'Association distribue: 1° des secours temporaires qui peuvent être renouvelés, mais qui ne peuvent engager l'exercice suivant ; 2° des pensions viagères.

Les pensions viagères peuvent être accordées : 1° aux sociétaires sexagénaires ayant acquitté au moins quinze cotisations consécutives ou inscrits depuis deux ans au moins sur la liste des Bienfaiteurs ; 2° aux sociétaires atteints de maladies ou d'infirmités incurables qui les mettent dans l'impossibliité de se livrer à l'exercice de la médecine, ayant acquitté douze cotisations consécutives ou inscrits depuis deux ans sur la liste des Bienfaiteurs.

Le taux des pensions est fixé actuellement à 1.200 francs.

Donation Moulin. — L'Association possède une inscription de 1,500 francs de rente 3 p. 100, donnée par M. le Dr Moulin et affectée, selon ses intentions, à une bourse d'internat dans un lycée de Paris au profit du fils d'un médecin français sans fortune.

II. — ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

Fondée en 1858.

A. ***Définition et fonctionnement.*** — L'Association générale de Prévoyance et de Secours mutuels des médecins de France, fondée en 1858, est la réunion de 93 Sociétés locales qui existent sur le territoire français et compte 10.026 membres.

Les ***Sociétés locales*** possèdent leur autonomie et sont administrées par un Bureau et une Commission élus par la Société. Elles ont leur budget spécial à l'aide duquel elles distribuent des allocations à leurs membres, à leurs veuves et à leurs orphelins ; lorsque leurs ressources sont insuffisantes, elles ont recours à la caisse de l'Association générale qui peut leur donner une subvention.



Dr L. LEREBOULLET
Président de l'*Association générale des médecins de France.*

La ***Société centrale*** se compose :

De docteurs en médecine établis dans le département de la Seine ;

De docteurs en médecine établis dans les arrondissements, les départements et les colonies françaises où il n'existe pas de Société locale agrégée à l'Association ;

De médecins appartenant aux corps de santé de la Guerre, de la Marine et des Colonies et de médecins qui, par la nature de leur service, n'ont pas de résidence fixe ou résident hors de France ;

Des internes en médecine des hôpitaux et hospices civils de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris et des internes des asiles publics d'aliénés et des Établissements publics, nommés au concours, pourvus de seize inscriptions et appartenant à un établissement où les fonctions d'internes sont incompatibles avec le titre de docteur en médecine.

B. ***Conditions d'admission.*** — Le médecin qui veut entrer dans l'Association générale doit demander à faire partie de la Société de sa résidence. Pour faire partie de l'Association il faut :

Etre Français ou naturalisé Français ;

Etre docteur en médecine ou officier de santé ;

Payer un droit d'entrée de 12 francs ;

Payer une cotisation annuelle de 12 francs *au moins* ;

Etre présenté par deux parrains, membres de l'Association. (Les femmes de médecins membres de l'Association peuvent être admises comme sociétaires).

C. ***But.*** — Le but de l'Association générale est :

De secourir : 1° les sociétaires que l'âge, les infirmités

Ouvrages sur la Dermatologie

MALADIES DE LA PEAU
Par E. GAUCHER
Professeur à la Faculté de médecine de Paris
1909. 1 vol. in-8 de 508 pages avec 180 figures. .. **10 fr.**

TRAITEMENT des Maladies Cutanées et Vénériennes
par les Drs Ch. AUDRY et J. NICOLAS
Professeurs de Clinique des maladies cutanées et syphilitiques aux Universités de Toulouse et de Lyon
et le Dr M. DURAND
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon.
1909 1 vol. in-8 de 700 pages avec 150 fig., cart **2 fr**

ÉTIOLOGIE ET PROPHYLAXIE DES Maladies transmissibles par la Peau
Par ACHALME, SERGENT, MARCHOUX, SIMOND, THOINOT, RIBIERRE, JEANSELME, etc.
1911, 1 vol. gr. in-8 de 746 p. avec fig. Broché. **1 fr.**
Cartonné. .... **17 fr 50**

Maladies Chirurgicales de la Peau
Par J.-L. FAURE
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.
1907. 1 vol. grand in-8 avec fig. Br. **3 fr.** Cart. **4 fr. 50**

Diagnostic et Traitement DES MALADIES DE LA PEAU
Par le Dr C. BARBE
Chef du Laboratoire dermatologique de l'hôpital Saint-Antoine
Préface du professeur GAUCHER
1 vol. in-16 de 311 pages, cartonné.... **5 fr.**

Hygiène du Visage, par le Dr P. GASTOU. 1910, 1 vol. in-16 avec 14 fig., cartonné.... **1 fr 50**

Hygiène de la Peau et du Cuir chevelu, par J. NICOLAS, professeur de clinique dermatologique à l'Université de Lyon, et JAMBON. 1911, 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné.... **1 fr. 50**

Les Maladies du cuir chevelu, par le Dr P. GASTOU, 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 19 figures, cart .... **1 fr. 50**

Traité des Maladies de la Peau, par le professeur Alfred HARDY. 1886, 1 vol. in-8 de 1228 pages **18 fr.**

Iconographie photographique des Maladies de la Peau, par G.-H. FOX. 1882, 1 vol. in-4, avec 48 pl. coloriées, cart.... **10.1 fr.**

Les Psoriasis anormaux, par le Dr BONNET. 1900, in-8, 160 pages.... **4 fr.**

Les Erythèmes infectieux, par le Dr E. DETOT. 1904, gr. in-8, 39 pages.... **2 fr.**

Traitement des Dermatoses par le Radium, par le Dr MASOTTI. 1910, 1 vol. in-16 de 94 pages avec 4 figures.... **2 fr. 50**

Le Xéroderma pigmentosum, par le Dr ROUVIÈRE. 1910, gr. in-8, 138 pages, avec tableaux... **3 fr.**

Aide-mémoire de Dermatologie, par P. LEFERT. 1899. 1 vol. in-18, cartonné.... **3 fr.**

ATLAS-MANUEL DES MALADIES DE LA PEAU
Par le Professeur Fr. MRACEK
Deuxième édition française, par le Dr L. HUDELO
Médecin des hôpitaux de Paris,
1907. 1 vol. in-16 de 580 pages, avec 95 planches, dont 58 color., relié en maroquin souple, tête dorée. **24 fr.**

Traité Pratique de Dermatologie
PAR
HALLOPEAU — Membre de l'Académie de Médecine
LEREDDE — Ancien interne de l'hôpital Saint-Louis
1900. 1 vol. gr. in-8 de 992 pages, avec 24 pl. en couleurs. Cartonné.... **30 fr.**

MALADIES VÉNÉRIENNES
Par le Dr F. BALZER
Médecin de l'hôpital St-Louis, Membre de l'Académie de Médecine
1909, 1 vol. gr. in-8 de 330 pages, avec 20 fig. Br. **6 fr.**
Cartonné.... **7 fr. 50**

Précis des Maladies Vénériennes
Par le Dr Ch. AUDRY
Professeur à la Faculté de médecine de Toulouse
1 vol. in-16 de 342 pages, cartonné.... **5 fr.**

TRAITÉ DE LA SYPHILIS
PAR LES Drs
HALLOPEAU — Membre de l'Académie de Médecine
CH. FOUQUET — Ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris
1910. 1 vol. in-8 de 450 pages.... **12 fr.**

Guide pratique du diagnostic de la Syphilis, par P. GASTOU et A. GIRAUD, 1910, 1 vol. in-16 de 96 pages avec 22 figures, cartonné .... **1 fr. 50**

Traitement de la Syphilis, par le Dr ÉMERY, ancien chef clinique à l'hôpital Saint-Louis. Préface de M. le professeur FOURNIER, 2e *édition*, 1905, 1 vol. in-16, cartonné.... **1 fr. 50**

Syphilis et Cancer, par R. HORAND. 1903, 1 vol. in-16, cartonné .... **1 fr. 50**

Syphilis de la Moelle, par le professeur GILBERT et le Dr LION, 1908, 1 vol. in-16 de 94 pages, cart. **1 fr. 0**

Les Myélites syphilitiques, par le Dr GILLES DE LA TOURETTE. 1899. 1 vol. in-16 de 96 pages, cart. **1 fr 50**

Leçons sur les Maladies vénériennes, par le Dr MAURIAC. *Syphilis primitive et secondaire*. 1883, 1 vol. in-8 de 1072 pages.... **18 fr.**

Nouvelles leçons sur les Maladies vénériennes, par le Dr MAURIAC. *Syphilis tertiaire et héréditaire*. 1890, 1 vol. in-8 de 1168 pages.... **20 fr.**

Syphilis du Systeme nerveux, par GAJKIEWICZ. 1892, in-8.... **5 fr.**

Traitement hypodermique de la Syphilis par les sels mercuriels, par le Dr EUDLITZ. 1893, gr. in-8, 175 pages.... **4 fr.**

Syphilis et Santé publique, par T. BARTHÉLEMY, médecin de Saint-Lazare. 1890, 1 vol. in-16 de 352 pages, avec 5 pl.... **3 fr. 50**

Prophylaxie des Maladies vénériennes et Police des Mœurs, par LÉVÊQUE. 1906, 1 vol. gr. in-8 de 271 pages.... **5 fr.**

L'Hérédo-Syphilis, par le Dr JULLIEN. 1901, in 8, 96 pages.... **3 fr.**

ATLAS-MANUEL de la Syphilis et des Maladies vénériennes
Par le Professeur Fr. MRACEK
Deuxième édition française, par le Dr EMERY
Chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris
1904, 1 vol. in-16 de 420 pages, avec 71 planches coloriées et 12 planches noires, relié en maroquin souple, tête dorée.... **20 fr.**

LES ORIGINES DES ŒUVRES MÉDICO-SOCIALES (*Suite*)

la maladie mettent dans l'impossibilité d'exercer leur profession ;

2° Les veuves, enfants et ascendants laissés sans ressources par les sociétaires décédés ;

De servir aux sociétaires, à leurs veuves et à leurs orphelins des pensions, allocations et indemnités dans les conditions prévues par les statuts ;

De préparer et fonder toutes les institutions propres à compléter et perfectionner son œuvre de prévoyance ;

De contribuer éventuellement à la création ou au développement de sociétés indépendantes de l'Association, mais exclusivement recrutées parmi ses membres et qui auraient pour objet une œuvre de prévoyance, telle que l'allocation d'indemnités en cas de maladie, le service de pensions de retraite garanties, etc. ;

De donner aide et protection aux membres des Sociétés agrégées ;

De maintenir, par son influence moralisatrice, l'exercice de l'art dans les voies utiles au bien public et conformes à la dignité de la profession.

D. **Distribution des allocations.** — Pour la distribution des allocations, l'Association générale possède deux caisses distinctes qui sont alimentées par les versements des sociétés locales et par des dons et legs.

1° *Caisse des pensions viagères.* — Cette caisse, fondée en 1863, a commencé à fonctionner en 1874. Depuis trente-huit ans, l'Association a distribué à 443 pensionnaires plus d'un million et demi. Le nombre des pensions en cours est de 75 ; dix-sept nouvelles pensions seront demandées à la prochaine assemblée générale ; le taux de la pension est actuellement de 800 francs et pour les sociétaires ayant soixante-dix ans d'âge et trente-cinq ans de participation, ainsi que pour les nonagénaires, de 1.000 francs.

Tout sociétaire privé de ressources ou que l'âge, les infirmités ou la maladie mettent dans l'impossibilité d'exercer la profession médicale peut demander un secours renouvelable à la Société à laquelle il appartient. S'il a cinquante ans d'âge et s'il a acquitté sa cotisation depuis quinze ans au moins, il peut être proposé pour une pension viagère. La demande en doit être faite par écrit à la Commission administrative de sa Société locale qui la transmet au Conseil général, avec pièces à l'appui, avant le 31 décembre de chaque année. L'Assemblée générale annuelle statue en séance sur les demandes de pensions qui lui sont présentées sans toutefois que le nom du sociétaire soit publié. La pension une fois votée, le titulaire n'est plus tenu à aucune démarche ; sa pension lui est payée par quart et d'avance au commencement de chaque trimestre ; elle lui est adressée accompagnée d'un reçu que le titulaire n'a qu'à signer et à renvoyer au Trésorier général. La pension lui est ainsi servie régulièrement jusqu'à son décès.

2° *Caisse des veuves et orphelins.* — Les veuves, enfants et ascendants laissés sans ressources par les sociétaires peuvent obtenir des secours annuels renouvelables. La demande en doit être adressée à la Société à laquelle appartenait le sociétaire décédé. En cas de gêne momentanée de la Société, il est alloué, aux Sociétés qui le demandent, des subventions destinées à augmenter les allocations attribuées aux veuves et orphelins de sociétaires.

Outre les subventions accordées aux Sociétés locales, la Caisse des veuves et orphelins pourra exceptionnellement contribuer aux frais que nécessiteraient les études des orphelins de sociétaires (bourses d'études, droits d'examen, etc.), et assurer ainsi l'existence de *Pupilles de l'Association.*

Secours immédiat. — En dehors de cette aide pécuniaire accordée d'une manière réglementaire aux sociétaires ou à leurs familles qui en ont besoin, l'Association générale accorde des secours *immédiats* à ceux de ses membres qui tombent dans la détresse et aux familles qui restent sans aucune ressource après la disparition du Sociétaire : il suffit pour cela que le Bureau de la Société locale, après avoir voté une premier secours d'urgence, demande l'appui pécuniaire de l'Association générale. Le Bureau du Conseil général en délibère d'urgence et fait parvenir immédiatement le secours voté.

E. **Situation financière.** — Au 31 août 1910, l'avoir total des trois caisses de l'Association se résumait dans les chiffres suivants :

Caisse des Fonds généraux	fr.	162.256,34
Caisse des pensions viagères		2.525.743,39
Caisse des veuves et orphelins		422.071,77
Soit un total de ....fr.		3.110.071,50

auquel il faut joindre le don de Mlle Gille, les nues propriétés et les immeubles provenant du legs Marjolin qui peuvent être évalués à 132.700 francs. Si on ajoute à l'avoir de ces trois caisses les fonds appartenant aux 93 sociétés locales, la fortune de l'Association générale des Médecins de France atteint la somme de 5.685.000 francs environ.

F. **Administration.** — L'Association générale des Médecins de France est dirigée et administrée par un Conseil général qui est actuellement ainsi composé :

Président de l'Association : M. L. LEREBOULLET, 44, rue de Lille, Paris. Vice-Présidents : MM. BUCQUOY ; GROSS ; Léon LABBÉ ; LANDE. Secrétaire général : M. LEPAGE. Secrétaire des séances : M. de MASSARY. Trésorier général : M. DARRAS. ARCHIVISTE : M. PERIER, et trente conseillers.

Le Président de l'Association est élu tous les cinq ans par le suffrage direct de tous les membres de l'Association. Les autres membres du Bureau et les conseillers sont élus par l'Assemblée générale, à la majorité absolue des suffrages, pour une période de cinq années et sont immédiatement rééligibles. Les conseillers sont renouvelés tous les ans par cinquième.

Le Conseil général se réunit une fois par mois.

L'Association se réunit tous les ans en *Assemblée générale* le second dimanche après Pâques.

Pour tous renseignements complémentaires et envoi de statuts, s'adresser à M. le Dr Darras, trésorier général, 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).

Caisses annexes. — A côté de l'Association générale des médecins de France, dans laquelle les droits du sociétaire sont subordonnés à sa situation matérielle, il fallait grouper deux autres œuvres, l'une assurant le sociétaire contre la MALADIE, l'autre lui donnant le *droit* à une retraite pour la VIEILLESSE.

Afin de ne pas créer de nouveaux organismes, l'Association générale décida, en 1902, d'établir une entente entre elle et deux œuvres déjà existantes, qui fusionnant avec elle, deviendraient en quelque sorte ses filiales. Ces deux œuvres, fondées par le Dr A. Cézilly, sous les auspices du *Concours médical*, sont l'*Association Amicale des médecins français pour l'indemnité en cas de maladie* et la *Caisse des Pensions de Retraite du Corps médical français*

Elles forment aujourd'hui deux des trois branches autonomes de la Mutuelle familiale du corps médical français (*voyez* p. VII) ou société de secours mutuels libre, régie par la loi du 1er avril 1898.

Conclusions. — En résumé, c'est un devoir pour tout médecin qui peut craindre, en un moment donné, de tomber dans la détresse ou de laisser sa famille sans ressources suffisantes pour vivre, de faire partie de l'Association générale : 1° parce qu'en cas de besoin il recevra des secours, une pension, et, s'il fait partie de la Mutualité familiale du corps médical français, des indemnités en cas de maladie ou d'accident et une pension de retraite de droit ; 2° parce que, après sa mort, tous les siens seront, en cas de gêne, secourus par l Association générale ; 3° parce que, en cas de difficultés ou de procès, ses intérêts moraux et matériels seront défendus par le Conseil général de l'Association.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Formulaire des Médicaments nouveaux pour 1911, 23e *édition* par H. Bocquillon-Limousin, avec une introduction par le Dr H. Huchard, 1911, 1 vol. in-18, 300 pages, cartonné, 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris).

La sciatique et son traitement thermal à Dax, par le Dr J. L. Lavielle. Gr. in-8, 106 pages, (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris).

La maladie du sommeil et les trypanosomiases animales au Sénégal, par les Drs A. Thiroux et L. d'Anfreville de la Salle. Préface du Dr A. Laveran, 1911, 1 vol. gr. in-8, de 200 pages, avec 17 figures. Broché 7 francs (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris).

Contribution à l'étude des Arythmies. L'Extra-systole, par le Dr Marc Leconte. Paris, 1911, 1 vol. gr. in-8, de 230 pages, avec 42 figures, broché 6 fr. (*J.-B Baillière et fils*, éditeurs à Paris).

Formulaire des Médications nouvelles pour 1911, par le Dr H. Gillet. Paris, 1911, 1 vol. in-18, 325 pages, cartonné, 3 fr. (*J.-B Baillière et fils*, éditeurs à Paris).

Allgemeine Mikrobiologie die Lehre vom Stoff-und Kraftwechsel der Kleinwesen, par le Dr Walter Kruse, 1910, 1 vol. gr. in-8, de 1185 pages, avec figures, broché Mark 30; cartonné, Mark 32 50 (*F. C. W. Vogel*, éditeur à Leipzig).

La Régénération physique et mentale de l'homme par la réforme alimentaire, par Otto Carqué, br. in-8 de 92pages., 2 fr. *Nyssens*, éditeur à Bruxelles).



NOUVELLES

Commerce et pharmacie. — Il aurait été triste que le beau morceau d'éloquence qu'on va lire ne passât pas à la postérité; grâce au *Monde Pharmaceutique* qui l'a pêché, « dans un prix courant, intéressant à divers autres points de vue » (encore!) il est parvenu jusquà nous, qui le transmettons à nos petits-neveux :

OUVRIERS BLESSÉS ! ACCIDENTÉS DU TRAVAIL !

Avez-vous une ordonnance à faire exécuter?

Venez à la PHARMACIE MUTUELLE.

Vous toucherez de suite, « en espèces », 10 p. 100 sur le montant de votre ordonnance, qui sera exécutée avec le plus grand soin.

La PHARMACIE MUTUELLE ne prélève aucun bénéfice sur les Ordonnances d'Accidents du Travail. Elle abandonne ce bénéfice aux blessés.

La PHARMACIE MUTUELLE est la seule, à Paris, qui donne de l'argent aux malades.

Et à la fin de l'opuscule on lit :

Au moment de mettre sous presse, je suis heureux de signaler au public un fait nouveau qui sera la meilleure réponse à mes détracteurs qui prétendent qu'il faut vendre très cher pour vendre bon.

Une loi nouvelle ne permet plus à tous les pharmaciens d'avoir chez eux les étudiants stagiaires destinés à devenir eux-mêmes pharmaciens.

Seuls sont autorisés à recevoir ces étudiants stagiaires, les pharmaciens qui sont jugés aptes à faire leur instruction et dont la bonne tenue de leur maison et l'installation de leur laboratoire donnent toutes les garanties à cet égard.

Or, je viens d'être autorisé à recevoir des stagiaires.

Cette décision très flatteuse, prise par l'École supérieure de Pharmacie à mon égard compense largement tous les sacrifices que je me suis imposés pour faire de la *Pharmacie mutuelle* une des premières et des plus appréciées de Paris, et se passe de commentaires.

Le public comprendra. X....
Pharmacien de 1re classe
de l'École supérieure de Paris.

Il est bien certain que, grâce à la « décision très flatteuse prise par l'École supérieure de Pharmacie », les jeunes stagiaires recevront un enseignement vraiment de première classe au point de vue commercial.

Association générale des médecins de France. Société centrale. — On nous communique la note suivante :

Les Président et Vice-Président de la Société Centrale et les Membres de la Commission administrative, soussignés :

Considérant :

1° Que, par le referendum du 20 décembre 1909, la majorité des membres de la Société centrale avait nettement condamné le principe de l'entrée des médecins dans une Société commerciale, telle que la Prévoyance médicale;

2° Que, dans l'Assemblée générale du 5 mars 1911, la majorité des membres présents (117, alors que la Société compte 754 membres), par ses paroles et par ses votes, a blâmé les actes de la Commission administrative, conformes aux indications de ce referendum;

3° Que les soussignés ne peuvent s'associer à l'orientation nouvelle que les dernières élections ont indiquée, en consacrant un principe antérieurement condamné.

Donnent leur démission de membres du bureau et de la Commission administrative.

Et demandent à M. Darras de conserver, dans l'intérêt de la Société, ses fonctions de trésorier.

Paris, le 6 mars 1911.

SIGNÉ : Bucquoy, président. — Paul-Boncour, vice-président. — Beaumé. — Stéphane Bonnet. — Chandebois. — Costilhes. — Delion. — Devis. — Doubre. — Furet. — Gougelet. — De Grandmaison. — Grossard. — Jamain. — Jomier. — Le Coin. — Lelongt. — Le Sourd. — Mauban. — Emile Sergent. — Gustave Weil.

Le médecin de campagne. — Ce qui caractérise essentiellement la situation du médecin de campagne, c'est l'*intimité sociale* de celui-ci avec sa clientèle, dont il est le conseiller d'hygiène et souvent le conseiller juridique, dont il est le confesseur un peu redouté, au courant de tous les secrets de famille ; il débarque dans la vie d'affreux petits êtres qu'il aide à devenir des hommes, et ferme avec émotion les yeux du travailleur qui a fini sa tâche ; il encourage et console, et souvent grossit la voix pour gronder ; il soulage les douleurs physiques et calme les peines morales ; l'œil au guet, l'oreille tendue, il reste constamment armé pour voler au secours de ces grands enfants, dont il a assumé la garde, et dont la seule vénération soutient son dévouement. Car cette communion de sentiments, que je voudrais pouvoir décrire de la plume de Balzac, idéalise un peu cette existence faite de labeurs et de privations, et ensoleille une atmosphère souvent embrumée par de mesquines jalousies et des inimitiés tenaces. Dr DE BIE (1), d'Anvers.

Le monument Cornil à Paris. — Dans le dernier numéro de *Paris médical* on a pu voir, avant même qu'il fût inauguré, le monument érigé à la mémoire du Pr Cornil, à la Faculté de médecine. L'inauguration a eu lieu dimanche dernier 5 mars, sous les auspices de M. le Président de la République qu'accompagnait M. Ramondou, secrétaire général. Le chef de l'État fut reçu par M. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, encouré de tous les professeurs. Il fut immédiatement salué par M. Messimy, le nouveau ministre des colonies qui, ne s'étant pas encore présenté devant la Chambre, assistait à la solennité seulement à titre personnel, comme gendre du Pr Cornil... Sur l'estrade prirent place aux côtés de M. Fallières, MM. Antonin Dubost, président du Sénat, Loubet, ancien président de la République, Dujardin-Beaumetz sous-secrétaire d'État aux beaux-arts ; Mme Veuve Cornil ; MM. de Selves, Lépine, Galli, Bellan, Mesureur ; les Prs Landouzy, Pozzi, Chauffard, Lannelongue, etc.

(1) Tiré du discours sur *La pratique rurale*, prononcé par le Dr de Bie à la séance solennelle de la *Société médico-chirurgicale d'Anvers*, 1910.

LA VIE MÉDICALE

Légion d'honneur. — Le Dr Muller (de Saint-Quentin) et le Dr Thomas (du Raincy) sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Mérite agricole. — *Au grade d'officier.* — M. le docteur Magnin (P.-L.-F.) (de Paris).

Au grade de chevalier. — MM. les Drs Auveray (de Dives-sur-Mer), Bernard (de Juvisy), Christen (de Versailles), Demonehy et Gardette (de Paris), Lebron (de Mayet-de-Montagne), Miquel et Paul (de Paris), Petit (de Château-Thierry), Podevin (de Paris), Savornin, médecin-major à l'école de Joinville.

Officiers de l'instruction publique. — MM. les Drs Frumusan et Large (de Paris), Lepaître (de Bessancourt), Rosenthal (de Paris).

Officiers d'académie. — MM. les Drs Gorse (de Villiers-sur-Marne), Léard (de Montrouge), Lucius et Maurice (de Paris), Mazière (d'Aurillac), Noulette-Graugée (de Champigny-sur-Beauce), Ozanne (de Paris), Pallegoix (de Saint-Mandé), Puech (d'Aurillac), Robin (de Paris), Tournier de (Vic-sur-Cère).

Banquet de l'association générale des étudiants de Paris. — Ce banquet a eu lieu sous la présidence de M. de Porto Riche, à la salle Hoche. Pour la première fois assistaient à ce banquet des étudiants.

Victime des rayons X. — Un nouveau nom vient de s'inscrire au martyrologe de la radiographie : c'est celui du Dr Wilson, qui fut pendant douze ans opérateur des hôpitaux de Londres.

SOMMAIRE du N° 13

SOMMAIRE du N° 14

Malgré tous les soins apportés par nos services de départ, il se produit quelquefois des irrégularités dans la distribution du* Paris Médical. *Nous prions nos lecteurs de nous les signaler sans retard, pour nous permettre d'y remédier.

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

En 1906 déjà, M. Wilson dut subir deux opérations de la main gauche. Peu après, on dut lui amputer un doigt de la main droite.

Concours de l'internat en pharmacie. — Le jury est provisoirement composé de MM. Bourquelot, Béhal, Meillère, Villejean, Duméuil, Thabuis et Carette.

Concours de médecin de l'assistance médicale. — Le jury est composé de Mme Peltier, MM. Saintu, Guillier, Biard et Recht.

Hôpitaux de Province. — LYON. CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HÔPITAUX. — Le concours pour une place de chirurgien des hôpitaux s'est terminé par la nomination de M. Patel, professeur agrégé à la Faculté de Lyon. Ce n'est pour lui que la confirmation d'une situation déjà acquise dans le milieu médical Lyonnais.

BORDEAUX. — Une place de médecin adjoint des hôpitaux de Bordeaux sera mise au concours le 20 juin 1911 à huit heures du matin.

Académie de médecine. — Le Dr Prenant, professeur à la Faculté de médecine de Paris a été élu membre de l'Académie dans la section d'anatomie. Nous lui consacrerons un article biographique dans le prochain numéro.

Mariages. — Dr Paul Goupillat et Mme Duriot. — M. André Siegel et Mlle May Davenport, fille du docteur. —M. Alphonse Grosjean, externe des hôpitaux et Mlle Madeleine Colliard. M. Gustave Yvon, lieutenant d'artillerie, fils du Dr et Mlle Simone Jobin. — M. Coutière, professeur à l'École de Pharmacie de Paris et Madame Ausset.

Nécrologie. — Dr Sigmund Lustgarten, professeur de dermatologie à New-York. — Professeur G.V. Braun, professeur d'obstétrique à Vienne. — Le Dr Innocencio-Félix-Louis ORFILA, doyen des agrégés de la Faculté de médecine de Paris, neveu du professeur ORFILA qui a illustré ladite Faculté. Le défunt, né à Madrid en 1827, s'était fait naturaliser Français et avait épousé la fille de Bérard, doyen de la Faculté de Montpellier. Agrégé de chimie en 1852-53, Louis Orfila a publié plusieurs ouvrages, entre autres un *Mémoire sur l'élimination des poisons* et les *Leçons de toxicologie* qu'il a professées à Paris. — Le Dr Alexis Chavanne, ancien interne et médecin des hôpitaux de Lyon, ancien député du Rhône. — Le Dr Fernand Delisle, préparateur d'anthropologie au muséum, qui a été incinéré la semaine dernière. — Mme Emile Baillière, femme de M. Emile Baillière, éditeur de livres de médecine. Le comité de rédaction de *Paris médical* s'associe au deuil qui frappe MM. Baillière et exprime à la famille éprouvée sa douloureuse sympathie.

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi, 25 février à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur quelques cas de gangrène symétrique des extrémités.* — Les mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.* — Samedi 18 mars. *Leçon clinique sur la Tuberculose, hypertrophie des ganglions.*

11 mars à 11 heures. — HÔPITAL SAINT-ANTOINE 20, rue de Citeaux. — M. le Docteur JEAN-CHARLES ROUX : *Les périgastrites douloureuses.*

13 mars à 10 heures. — ASILE SAINTE-ANNE. — Dr LAIGNEL-LAVASTINE, professeur agrégé. — *Les réactions antisociales des délirants systématisés non hallucinés.*

13 mars 1911 à 5 heures. — HÔTEL-DIEU. — Dr MONTHUS. Conférences pratiques sur les Maladies des Yeux (*Lundis. Mercredis. Vendredis*).

16 mars. — HOPITAL DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (136, rue Championnat). — *Cataractes traumatiques* par le Dr TERRIEN.

17 mars. — SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (rue de Rennes, 44). — *L'aéronautique en 1910*, par M. le commandant RENARD.

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 13 *mars*, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Kirmisson, Nicolas et Rouvière.

1er (oral) : MM. Delbet, Branca et Mulon. — 3e (oral, 2e partie) : MM. Blanchard, Marcel Labbé et Sicard ; — M. Brumpt, suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Hôtel-Dieu* (1re série) : MM. Reclus, Aug. Broca et Proust ; — (2e série) : MM. Segond, Pierre Duval et Ombrédanne ; — M. André Jousset, suppléant.

Mardi 14 *mars*, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Nicolas, Grégoire et Chevassu.

1er (oral), (1re série) : MM. Pozzi, Retterer et Morestin ; — (2e série) : MM. Prenant, Rémy et Terrien ; — (3e série) : MM. Quénu, Thiéry et Lenormant ; — M. Langlois, suppléant.

Mercredi 15 *mars*, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Segond, Branca et Rouvière. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique*, épreuve pratique : MM. Blanchard, Desgrez et Gougerot.

1er (oral) : MM. Kirmisson, Nicolas et Mulon. — 3e (oral, 1re partie) : MM. Hartmann, Retterer et Couvelaire. — 4e : MM. Zimmern, Macaigne et Laignel-Lavastine ; — M. Brumpt, suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Laënnec* : MM. Delbet, Legueu et Pierre Duval. — 5e (2e partie) : *Laënnec* (1re série) : MM. Roger, Marcel Labbé et Lœper ; — (2e série) : MM. Marfan, Guillain et L. Bernard ; — M. Sicard, suppléant.

Jeudi 16 *mars*, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Pozzi, Morestin et Grégoire. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique*, épreuve pratique : MM. Chassevant, Brumpt et Roussy.

1er (oral) (1re série) : MM. Prenant, Thiéry et Chevassu ; — (2e série) : MM. Nicolas, Rémy et Okinczyc. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot et Tiffeneau ; — M. André Broca, suppléant.

Vendredi 17 *mars*, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Reclus, Nicolas et Branca.

1er (oral) : MM. Hartmann, Legueu et Rouvière. — 2e : MM. Gautier, Mulon et Jean Camus. — 3e (oral, 2e partie) : MM. Blanchard, Widal et Guillain ; — M. Brumpt, suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Necker* (1re série) : MM. Kirmisson, Mauclaire et Ombrédanne ; — 2e série) : MM. Delbet, Pierre Duval et Proust ; — M. A. Léri, suppléant. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Baudelocque* : MM. Pinard, Couvelaire et Guéniot ; — M. Zimmern, suppléant.

Samedi 18 *mars*, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Quénu, Morestin et Okinczyc ;

1er (oral) (1re série) : MM. de Lapersonne, Retterer et Grégoire ; — (2e série) : MM. Prenant, Rémy et A. Schwartz. — (3e série) : MM. Nicolas, Thiéry et Lenormant ; — M. Langlois, suppléant. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Tarnier* : MM. Bar, Brindeau et Jeannin ; — M. André Broca, suppléant.

THESES

Jeudi 16 *mars*, à une heure. — Mlle ABRAMOVITCH. L'ictère et le rôle du foie dans le syndrome : Vomissements à répétition de l'enfance. (MM. Hutinel, président ; Ribemont-Dessaignes, Nobécourt et Jeannin). — M. DULAC. Des tumeurs congénitales de la région antérolatérale du cou du fœtus dans leurs rapports avec l'accouchement. (M. Ribemont-Dessaignes, président ; Hutinel, Nobécourt et Jeannin). — M. ROPITEAU. Saint-Lazare. Hôpital-Prison. (MM. Gilbert Ballet, président ; Chauffard, Achard et Gougerot). — M. MELJAC. De la kleptomanie dans la paralysie générale progressive. (MM. Gilbert Ballet, président ; Chauffard Achard et Gougerot). — M. LE ROY, Sur une épidémie de varicelle anormale. (MM. Chauffard, président ; Gilbert Ballet, Achard et Gougerot). — M. BREHER. Éléphantiasis et myxœdème. (MM. Achard, président ; Gilbert Ballet, Chauffard et Gougerot).

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

LA MÉTHODE RÉCALCIFIANTE DANS LA TUBERCULOSE

Le docteur Ferrier applique au traitement à domicile des tuberculeux une méthode dont les résultats semblent fort encourageants.

Le Dr M. Letulle, vivement frappé par les améliorations obtenues chez des patients traités chez eux et dont plusieurs se livraient encore à un travail pénible, a accordé son patronage particulièrement compétent à une méthode simple et facilement applicable pour les praticiens.

Ferrier a déjà publié de nombreuses observations de malades ouvriers, débarrassés de leur fièvre et fiers de pouvoir gagner leur pain. C'est la méthode dite de recalcification qui permet de conserver au tuberculeux encore valide une valeur sociale et dont l'avenir décidera de la valeur thérapeutique.

Mme le Dr Silder applique actuellement ce traitement à sa clinique de l'avenue de Clichy, à Paris, et vient de donner les résultats favorables obtenus chez 105 malades qui ont été suivis pendant deux ans.

Nous trouvons, dans la *Presse médicale*, du 19 novembre, un article sur la méthode de recalcification par le Dr Sergent, et nous en donnons l'analyse empruntée à la *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale*. Les principes de la méthode sont les suivants :

Suppression absolue des boissons alcooliques.

Éviter le beurre, les graisses (acides gras) et les sauces, ou tout au moins les remplacer par la crème de lait.

Ne pas dépasser par jour 200 à 300 grammes de pain.

Espacer largement les repas.

Bannir les mets vinaigrés, oranges, citrons les fromages mous.

User des pommes de terre, carottes, pois cassés, pâtes, œufs, viandes maigres (300 à 400 grammes par jour), poissons (sauf le maquereau, le saumon et le hareng), fruits cuits, confitures non acides.

Comme médication, boire (le matin de bonne heure et une demi-heure avant chaque repas) une eau minérale bicarbonatée calcique telle que Pougues et prendre trois fois par jour la poudre dont la formule est donnée ci-dessous.

Sergent a appliqué, depuis six ans, cette méthode et donne aujourd'hui les résultats de sa pratique. On sait que, pour l'inventeur de la méthode, il faut avant tout combattre la production des fermentations acides dans le tube digestif, en supprimant la suralimentation, en augmentant les intervalles entre les repas, et en choisissant exactement les aliments. Sergent conseille les aliments suivants :

S'alimenter avec des potages épais, des laitages, des œufs, des rognons, ris de veau, des poissons bouillis, des viandes grillées ou rôties, sans sauce, des légumes en purée (de préférence pommes de terre, pois cassés, haricots), des pâtes, du riz, des entremets, des fruits cuits et des confitures.

Supprimer les aliments gras (graisse, fritures, beurre en excès, le faire fondre à l'anglaise), le bouillon non dégraissé, les aliments acides (salades, vinaigre, cornichons, oseille, citrons, oranges), les aliments fermentés (fromages faits, gibier).

Ne manger que du pain grillé ou très cuit (la croûte seulement).

Supprimer toutes les boissons alcooliques.

Boire de l'eau de Pougues, un verre et demi au maximum pendant le repas, mais en boire un verre environ une heure avant chaque repas (avoir soin de déboucher d'avance les bouteilles pour dégager l'acide carbonique libre).

Manger suffisamment, sans chercher à faire de la suralimentation.

Ne jamais rien prendre, sauf un verre d'eau de Pougues entre les repas, qui devront être pris à des heures régulières.

Petit déjeuner entre sept et huit heures (un potage, du lait, deux œufs, 50 grammes de pain).

Déjeuner à midi ou midi et demi.

Dîner à sept heures ou sept heures et demie.

Dans le milieu de chacun de ces trois repas, prendre un des cachets suivants (dose adulte) :

Carbonate de chaux	0.30	centigr.
Phosphate tricalcique	0.50	—
Chlorure de sodium	0.15	—
Magnésie calcinée	0.05 à 0.10	—

pour un cachet, ou une cuillère-mesure ou un comprimé de Tricalcine.

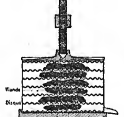
L'influence de ce traitement, qui n'exclut pas, mais réclame au contraire l'aide de procédés thérapeutiques s'adressant au bacille même est constamment favorable sur l'état général et les troubles fonctionnels. Les fonctions digestives s'améliorent en premier lieu. L'action sur les lésions locales est moins constante.

Ce traitement doit être suivi avec la plus rigoureuse exactitude et constitue certainement celui qui donne le moins de déceptions et le plus de succès.

ZOMOTHÉRAPIE — DOSES CURATIVES

La zomothérapie ne devrait pas compter d'insuccès si on indiquait en détail aux malades comment le suc musculaire doit être préparé et à quelles doses il doit être administré.

Le suc de la viande crue doit être préparé uniquement par pression à froid et au moment du besoin.



Il doit être administré à la dose de 250 grammes en deux ou trois fois dans la journée.

On doit le faire absorber séance tenante, dès son extraction, à cause de sa grande altérabilité.

La Presse A. Petit est le seul appareil vraiment pratique pour retirer à froid et sans effort 250 grammes de suc frais de 500 grammes de viande crue, dose journalière indispensable pour la bonne réussite de la zomothérapie.

Lors de sa présentation à la Société des sciences médicales de Lyon, cet appareil a reçu l'approbation unanime du corps médical.

CONNAISSANCES PRATIQUES

Comment conserver le parfum des violettes. — On sait combien est fugace l'odeur des violettes, et combien il est difficile de la conserver dès que les fleurs de violettes ne sont plus fraîches. La *Revue scientifique* indique pourtant le moyen de conservation suivant :

Il consiste à détacher les fleurs fraîches de leur pédoncule, puis à les placer dans un flacon très propre. On les y dispose en un lit de faible épaisseur, que l'on recouvre d'une couche de sel ordinaire pulvérisé et l'on place alternativement une couche de fleurs et une couche de sel. Le bocal doit être fermé hermétiquement et à l'émeri de préférence.

On le dépose dans un endroit tempéré, et, après quinze jours le parfum est prêt ; chaque fois que l'on voudra en jouir dans une chambre, on ouvre le bocal pendant quelques instants, et l'on pourra ainsi conserver pendant plusieurs mois l'odeur suave des violettes fraîchement cueillies. (*Union pharm.*, 1911).

SOMMAIRE :

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.
Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* ***(Voir le détail au verso page II)***

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.*)

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LA RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES

Depuis de longues années, les membres du corps enseignant des Facultés de médecine sollicitaient des pouvoirs publics une réforme des études médicales, les règlements actuels n'étant plus en harmonie avec l'état de la science, après l'admirable envolée qui a marqué la fin du dernier siècle. En 1907-1908, une commission était chargée de la préparer.

En janvier 1909, paraissaient à l'*Officiel* deux décrets réformant les études médicales et le stage hospitalier. Immédiatement les Facultés mettaient à l'étude les procédés pratiques de réalisation de la réforme, et précisaient les dépenses qu'entraînerait pour elles la mise en vigueur des décrets. Il ne restait plus au Ministre qu'à demander aux Chambres les crédits nécessaires. Or, deux ans se sont écoulés, et ni dans le budget de 1910, ni dans celui de 1911, ne figure la moindre proposition du ministre de l'Instruction publique relative à ces crédits.

A la dernière assemblée de l'association des membres du corps enseignant des Facultés de médecine, le très distingué et très dévoué président de l'association, le Dr J. Courmont, a fait entendre à ce sujet de mélancoliques doléances :

« Nos entrevues avec M. Doumergue nous ont laissé l'impression très nette que le Ministre ne se rendait pas un compte exact de l'urgence des réformes médicales. Nous lui avons fait remarquer que les choses ne pouvaient pas continuer ainsi, que la santé publique était en jeu, que nos étudiants ne recevaient pas, actuellement, la culture indispensable à de futurs praticiens. Nous avons insisté sur l'intérêt économique qu'avait la France à attirer les étudiants étrangers, à ne pas se laisser distancer par l'Allemagne et par bien d'autres pays dans l'organisation matérielle des laboratoires et des cliniques ; nous avons montré ces étudiants nous désertant fatalement devant la pauvreté de notre outillage, et conservant pendant toute leur vie l'empreinte de leur patrie scientifique qui ne sera plus la France. Nous avons parlé du rayonnement de la science française qui doit rester un de nos moyens d'influence mondiale, et qui ira s'affaiblissant si les outils les plus indispensables lui font défaut. Nous avons dit tout ce qui nous paraissait devoir entraîner la conviction. M. Doumergue nous a simplement répondu que nous jugions les crédits d'une importance de premier ordre, parce qu'ils nous intéressaient, parce que nous étions médecins, mais que d'autres tenaient le même raisonnement pour les leurs, et que le total des augmentations de crédits nécessaires à l'Instruction publique avait été présenté et repoussé. Bref, les sommes nécessaires à la réforme n'ont pas été réclamées au rang que l'intérêt bien compris de la nation leur assignait. L'enseignement supérieur ne tient pas, au Ministère de l'Instruction publique français, la place qu'il occupe dans les pays étrangers, alors que le génie de notre race devrait le mettre au premier plan. C'est profondément triste. Nous avions la sensation, pendant nos entrevues ministérielles, de parler une langue différente.

« Bref, Messieurs, nous n'obtiendrons rien par de nouvelles conversations. »

Et M. J. Courmont ajoute :

« On peut se rendre compte aujourd'hui que l'interpellation parlementaire est le seul moyen qui nous reste d'obtenir satisfaction. *La période de persuasion est terminée.* »

Quelle éloquente illustration des réflexions que je consacrais ici-même, il y a deux semaines, à l'utilité de la violence !

L'action parlementaire, invoquée par M. Courmont, s'est produite sous la forme d'une question de M. Molle à l'occasion de la discussion du budget de l'Instruction publique, et voici *textuellement* la réponse qu'elle a provoquée de la part du ministre des Finances :

« J'ai formellement refusé d'inscrire de ce chef un crédit dans le budget actuel ; un décret engageant les finances publiques aurait dû être revêtu du contre-seing du ministre des Finances. Or, il ne l'a pas été... j'ai à défendre les intérêts des contribuables d'une façon générale, et à faire respecter la loi. »

On croit rêver ! Ainsi ces décrets de 1909, obtenus au prix de tant d'efforts, sont inexistants ! Par une infraction *voulue* à la loi, le Ministre en a fait des mort-nés ! Je dis infraction voulue, car, s'il est très admissible que le Ministre ait pu ignorer la loi, il ne l'est pas que les bureaux du Ministère, que le Conseil d'État, qui ont eu à préparer les décrets, aient partagé cette ignorance ! On nous a joué une comédie, grâce à laquelle les réclamations se sont tues deux ans. Et, quand nous commençons à perdre patience, le Ministre nous répond, sans rire, que non seulement il ne se sent pas lié par les décrets de 1909, mais qu'il considère comme de son devoir de les ignorer. Il a bien soin de faire remarquer d'ailleurs que l' « infraction » n'est pas imputable au ministre de l'Instruction publique actuel, si bien que personne n'est responsable pour le passé et personne n'est engagé pour l'avenir !

Et alors?

Et alors le ministre invite M. Molle à déposer « une proposition pour le prochain budget ! »

Tout est à recommencer ! G. LINOSSIER.

CHOSES DU JOUR

L'ATTIRANCE DU DANGER

Parmi le récit des événements qui remplissent les journaux de cette année, une grande partie des articles est consacrée au sport le plus récent : l'aviation.

Or, ces essors merveilleux, qu'on eût qualifiés d'impossibles il y a encore très peu d'années, ont causé la mort d'un nombre relativement élevé d'aviateurs. Cependant, constate un journal anglais (*The Hospital*, Janvier 1911) la chute fatale de Daniel Kinet, en Belgique, n'empêcha pas son frère de continuer à voler après l'accident ; le meeting de Bornemouth « ne fut pas interrompu par la mort de Mrs. C. S. Rolls qui y concourait, et c'est ainsi que les jours suivants Rawlinson et Alan Boyle y périrent également. Les accidents successifs n'effrayent pas les pilotes ; ils sont plus nombreux chaque jour.

N'y a-t-il pas dans ce fait, à côté du plaisir nouveau : voler, la survivance d'un instinct primitif, aimant le danger pour lui-même, avide de réaliser l'impossible? Une sorte de fascination semble pousser les hommes les plus courageux à risquer, les uns après les autres, leur vie, pour tenter ce qu'ils considéraient jusque-là comme au-dessus de leur pouvoir. Il y a là autre chose que de la vanité, de la folie, et de l'ambition, c'est un instinct irraisonné. L'homme a l'alternative de remporter la victoire ou de mourir, il accepte froidement l'une ou l'autre.

Notre civilisation ignore les risques, les dangers matériels que comportait la vie primitive, peut-être un « esprit de lutte » survivant se crée-t-il un risque pour le plaisir, imagine-t-il de nouveaux records, en même temps qu'il rend chaque jour plus élevé le degré de cette civilisation ?

SUZANNE DEJUST-DEFIOL.


LIPOCHOL BYLA
A BASE DE
CHOLESTÉRINE PURE
En Pilules dosées à 0.20 Centigr.
(4 à 6 PAR JOUR)
& en Emulsion dosée à 0.30 Centigr.
(4 CUILLERÉES à BOUCHE PAR JOUR)
DANS TOUS LES CAS
D'HÉMORRAGIE, ANÉMIE, TUBERCULOSE
ANTIHÉMOLYTIQUE PUISSANT
0.20 Centigr. de CHOLESTÉRINE
équivalent
à un grand Verre
d'Huile de Foie de Morue
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (SEINE)




OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
2 à 8 par jour
CHOAY
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

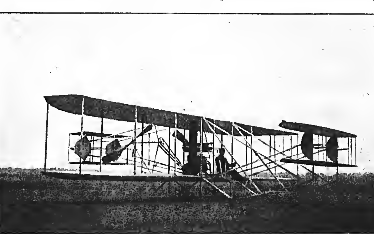
CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES PROGRÈS DE L'AVIATION AU POINT DE VUE DES APPLICATIONS PRATIQUES

L'aviation a surtout été considérée jusqu'ici comme un sport et, à ce point de vue, les progrès réalisés ont été très rapides : aussi bien pour la vitesse que pour la hauteur, la durée et la distance, les performances se sont succédé sans interruption pendant l'année 1910, alternant malheureusement avec les accidents tragiques.

Mais là ne doit pas se borner le rôle de l'aéroplane, qui semble appelé, dans un délai que nous voulons espérer rapproché, à jouer un rôle comme moyen de transport rapide.

Le circuit de l'Est est venu montrer, ce que le grand public ignorait encore, que les aviateurs étaient assez maîtres de leur machine pour faire à jour fixe, à peu près par tous les temps, de longs parcours en rase campagne sur un itinéraire déterminé d'avance. Le succès de Leblanc et d'Aubrun a été pour beaucoup une surprise. Et cependant si nombreuses ont été depuis lors les prouesses, que la réussite de cette première course d'aéroplanes apparaît maintenant comme tout à fait normale.



Appareil Wright muni d'un stabilisateur automatique Etévé.

Il s'agissait d'ailleurs de pilotes habiles, montant des appareils de choix et soigneusement surveillés, voyageant seuls, presque toujours suivis par des automobiles, prenant leur vol et atterrissant, au moins en principe, sur des aérodromes spécialement établis. Ces conditions sont très différentes de celles qui pourraient être réalisées en pratique si l'aéroplane devenait d'un usage courant ; mais les aviateurs se sont bien vite chargés de démontrer qu'elles ne sont nullement indispensables.

Tout d'abord, on a vu des pilotes s'arrêter en pleine campagne, dans un champ, après avoir eux-mêmes choisi leur point d'atterrissage : on en a vu repartir par leurs propres moyens, seuls ou aidés de quelques paysans rencontrés par hasard et ignorants de la manœuvre. D'autres ont atterri et se sont envolés au milieu d'une rue, sur une place, sur le pont d'un navire. Il n'est donc pas besoin de vastes emplacements spéciaux.

Les officiers aviateurs se sont des premiers préoccupés d'emmener avec eux des voyageurs : c'est une nécessité au point de vue militaire, car l'observateur a besoin de toute sa liberté d'action pour regarder attentivement le terrain, consulter sa carte, prendre des notes, et le pilote ne peut se laisser distraire de la conduite de son appareil, qui exige une grande habileté, beaucoup d'attention, de prudence et de sang-froid.

Aussi les aéroplanes militaires sont-ils à deux places au moins ; ils n'ont d'autre inconvénient que d'être un peu plus lourds que ceux à une place, mais l'expérience prouve qu'ils se comportent parfaitement.

On ne s'est pas borné d'ailleurs à deux voyageurs. Tout récemment des aéroplanes se sont enlevés et ont effectué des voyages d'une certaine durée avec 3 et avec 5 passagers ; un monoplan Blériot, de 12 mètres de longueur et 40 mètres carrés de surface portante, piloté par Lemartin, a même enlevé 8 personnes. C'est un premier pas vers l'« aérobus » qui remplacera peut être quelque jour l'autobus, pour les voyages de ville à ville. La réalisation d'appareils pouvant enlever de lourds poids utiles n'est d'ailleurs qu'une question de surface portante qui ne paraît pas devoir présenter de difficulté sérieuse.

Le vent n'est pas un obstacle, pour les pilotes expérimentés. On l'a bien vu, pendant le circuit de l'Est notamment. L'expérience faite pendant les grandes manœuvres de Picardie est plus concluante encore. En pratique cinq jours sur dix, malgré un vent violent, les aviateurs militaires ont pu sortir, presque toujours à l'heure fixée, et parcourir la région indiquée ou l'itinéraire fixé.

Mais le pilote doit lutter continuellement contre les causes qui tendent à renverser l'appareil, ne jamais se laisser surprendre. C'est une escrime continuelle, et lorsque le vent est fort, très fatigante.

La sécurité des passagers dépend donc presque exclusivement de l'habileté, de la prudence et de la présence d'esprit du pilote. Un malaise, un instant d'inattention, suffisent à la compromettre, et la liste des victimes de l'aviation montre la gravité des accidents qui en sont la conséquence.

Il y aurait un grand intérêt à créer des aéroplanes plus stables, sur lesquels les remous de l'atmosphère n'aient qu'une action limitée, et qui ne tendent pas à se renverser sur l'avant, sur l'arrière ou sur les côtés, dès que l'action du pilote cesse de se faire sentir. En un mot, il serait très désirable de réaliser la stabilité automatique des aéroplanes.

Stabilité automatique. — Diverses solutions ont été essayées, basées sur l'emploi de gyroscopes, de ressorts ou de plans orientables. Nous indiquerons en particulier le stabilisateur étudié par le capitaine du génie Étévé, d'après la description qu'il en a donnée lui-même dans une causerie sur l'aviation militaire faite au groupe Parisien des Anciens élèves de l'École Polytechnique (1).

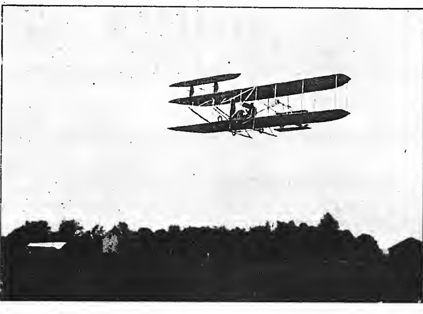
La surface AB est un gouvernail de profondeur, horizontal compensé, placé à l'arrière de l'aéroplane et mobile autour d'un axe C passant sensiblement par le centre de poussée de l'air sur le plan AB : il suffit d'un effort très faible pour faire tourner le plan AB autour de son axe. La surface EF est un plan mobile autour de l'axe D, situé en avant ; le plan EF s'oriente comme une girouette sous l'action du vent. AG est une bielle réunissant l'avant du gouvernail au bras de la girouette ; en régime normal, le plan EF immobilise la surface AB.

Si les plans AB et EF étaient toujours fixes, dans le cas d'une variation de l'angle d'attaque, l'appareil se comporterait comme un empennage fixe. Mais si les plans sont libres, la girouette continuant à s'orienter fait tourner le

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Étévé et de M. Gauthier-Villar, les clichés reproduits dans cet article.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

plan AB d'un angle deux, trois, quatre fois plus grand suivant la grandeur du rapport $\frac{DG}{AC}$, et l'angle d'attaque du gouvernail AB est trois, quatre, cinq fois plus grand



Appareil Wright avec stabilisateur automatique en plein vol.

que dans le cas où le plan AB serait resté immobile. Pour redresser l'aéroplane, le pilote aurait agi sur le gouvernail de la même façon que la girouette.

D'ailleurs le stabilisateur est disposé de manière que le pilote puisse s'en servir comme gouvernail de profondeur stabilisant l'aéroplane sur la trajectoire désirée.

Dans ce but, la girouette est articulée en D avec une manivelle DH que l'aviateur peut faire tourner autour de son axe H. Tout déplacement de l'axe D a pour effet de changer la position d'équilibre du plan AB et par suite l'angle d'attaque de l'aéroplane.

Ce stabilisateur a été placé sur deux aéroplanes Wright, appareils très instables par eux-mêmes : il a été expérimenté par des vents violents et a donné de bons résultats ; le pilote a même pu sans inconvénient abandonner pendant plusieurs minutes le levier de commande du gouvernail de profondeur.

Il ne paraît donc pas impossible de réaliser la stabilité automatique des aéroplanes et il faut espérer que les recherches entreprises dans ce but aboutiront à des résultats définitifs, ce qui réduirait l'importance du rôle personnel du pilote, au grand avantage de la sécurité.

Vitesse variable. — Une autre question importante au point de vue de la sécurité est la réalisation d'engins capables de voler à vitesse variable, de manière à permettre de diminuer beaucoup la vitesse à l'atterrissage, comme les oiseaux : beaucoup d'accidents pourraient ainsi être évités.

En raison de l'importance de cette question, le journal *l'Auto*, à l'instigation du marquis de Dion, a créé pour 1911 une épreuve dotée de prix, pour engins pouvant réaliser un « même parcours avec le plus grand écart de temps. »

Pour obtenir avec le même engin des vitesses différentes faut :

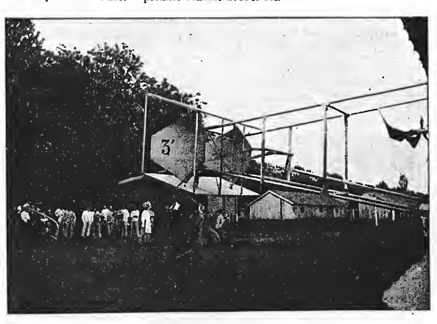
1° Que les surfaces portantes soient à inclinaison variable ;

2° Que le poids par mètre carré de surface soit très réduit ;

3° Que l'hélice donne son rendement maximum et la pleine utilisation du moteur à toutes les vitesses de l'engin.

Le *Génie Civil* a décrit récemment (n° du 24 décembre 1910) quelques appareils réalisant ces desiderata.

Celui proposé par M. Riester Picard comprend quatre surfaces de sustentation pouvant osciller autour d'axes horizontaux et réunies par une poutre entretoise, de manière à former une sorte de biplan double, avec dispositif d'équilibrage à l'avant et gouvernail de direction à l'arrière. L'inclinaison de la voilure peut varier de 0° à 30°. Au démarrage, l'inclinaison d'abord très faible pour réaliser une grande vitesse pourra être portée à 15° pour l'envol. A l'atterrissage, l'inclinaison, normalement voisine de 7°, sera progressivement augmentée en diminuant la puissance du moteur jusque vers 15° : elle sera portée au maximum 30° en coupant l'allumage au moment de prendre contact avec le sol.



Détail du stabilisateur automatique.

Hélice à pas variable et à réglage automatique du maximum de poussée. — Il est très important au point de vue de la bonne utilisation des moteurs d'avoir des hélices dont les ailes soient maintenues automatiquement dans une inclinaison donnant le maximum de poussée correspondant à la vitesse de l'aéroplane. Diverses

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

solutions ont été proposées : 1° Le système des hélices flexibles, de M. Louis Bréguet.

Les ailes sont formées de toile caoutchoutée tendue sur des côtes flexibles en acier à ressort. Ces ressorts sont établis de manière que, sous l'effet combiné de l'effort du moteur et de la résistance de l'engin, ils fléchissent d'une quantité telle qu'aux différentes vitesses, l'angle d'attaque de l'hélice soit celui qui donne le maximum de poussée.

Dans un nouveau dispositif d'hélice à trois branches, le même résultat est obtenu en rendant chaque pôle mobile autour de trois axes avec articulations élastiques.

On ne peut, bien entendu, obtenir ainsi que des solutions approchées du problème ;

2° Le système des hélices à régulateur à force centrifuge de M. Capon.

Les ailes sont mobiles et leur inclinaison est réglée par un régulateur à force centrifuge. Ce système est simple, mais le réglage se fait d'après la vitesse du moteur et non d'après celle de l'engin ;

3° Le système des hélices à régulateur électrique, de M. Riester Picard.

L'inclinaison des pales de l'hélice est variable et maintenue automatiquement par un régulateur électrique dans la position correspondant au maximum de poussée réel de l'hélice mesuré dans un pot de compression placé au palier de l'hélice. En réalité il y a oscillation continue du régulateur et par suite de l'inclinaison des ailes autour de la position qui correspond au maximum de poussée, mais cette oscillation est à amplitude et à périodes très courtes. Ce système donne donc une solution théoriquement parfaite du problème. SEVARUS.

CHRONIQUE DES LIVRES

Traité élémentaire de physiopathologie clinique, par le professeur J. GRASSET, 2 vol. gr. in-8 de 750 et 1010 pages. *Coulet et fils*, édit., à Montpellier. 1910-1911.

Ces deux volumes sont la publication du cours de pathologie générale fait par le professeur Grasset à la Faculté de Montpellier pendant les années 1909 et 1910. Le titre même indique nettement le plan et la tendance générale de l'ouvrage : c'est l'étude des processus morbides d'après les bases physiologiques. Plus exactement, c'est l'étude simultanée de l'homme sain et de l'homme malade ; la physiologie et la pathologie se prêtant aide et assistance pour la compréhension plus nette des phénomènes de la vie soit normale, soit déviée par la maladie. Et cette phrase de Claude Bernard que le professeur Grasset inscrit au début de son livre ne souligne-t-elle pas magistralement ce programme : « Il n'existe qu'une science en médecine et cette science est la physiologie appliquée à l'état sain comme à l'état morbide ».

Le professeur Grasset proclame l'avènement du *penser physiologique* en médecine « qui doit remplacer le *penser anatomique* comme base de la science de l'homme ». Avec Meige, il déclare « que la tyrannie du cadavre est fortement ébranlée... »

La définition de la pathologie générale proposée par Grasset montre l'ampleur du sujet : « c'est la *synthèse de la médecine* ; basée exclusivement sur les classifications et les principes physiologiques, elle étudie le fonctionnement de l'homme à l'état normal et pathologique ; elle se confond avec la physiopathologie de l'homme ».

L'auteur reste fidèle à cette conception élevée. Dans le premier volume, il traite des fonctions digestives, respiratoires, circulatoires et de leurs modifications morbides, des maladies de la nutrition, des troubles des sécrétions.

Dans le second volume sont envisagées les défenses de l'organisme, les injures qui lui sont faites par les agents extérieurs : la chaleur, la lumière électrique et les poisons, les microbes, etc., et les réactions de nos cellules en face de ces agents nocifs. Les grands problèmes de l'infection, de l'immunité, de l'anaphylaxie, de la régulation thermique, de l'inflammation, des tumeurs sont largement exposés dans ce volume.

Chacune de ces études est faite d'après les travaux les plus récents.

Dans ce travail, le professeur Grasset fait œuvre de médecin érudit mais il fait plus : son livre est celui d'un penseur qui a largement réfléchi aux phénomènes de la vie et aux perturbations que leur apporte la maladie. Jean CAMUS.

Formulaire des médications nouvelles pour 1911, par le Dr H. GILLET, ancien interne des hôpitaux de Paris, 6e *édition*, 1 vol. in-18 de 300 pages, avec figures, cartonné : 3 francs. *J.-B. Baillière et fils*, à Paris, 1911.

M. Gillet nous donne une nouvelle édition du *Formulaire des médications nouvelles*. C'est un nouveau succès apprécié d'avance par les praticiens qui tirent profit de ce petit manuel si commode à consulter. Il s'agit cette fois d'une refonte complète, de façon à répondre à l'actualité en thérapeutique. L'ordre alphabétique est observé, et la lettre A nous fournit toutes les médications : *anticancéreuse*, antidiabétique, antigoutteuse, antinévralgique, antiscléreuse, antituberculeuse, etc.

Compliments à l'auteur et à l'éditeur. CORNET.

Les fonctions digestives, par le Dr BARDIER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Toulouse. 1 vol. in-18 de 300 pages, 5 fr. *Encyclopédie scientifique. O. Doin et fils.* édit., à Paris, 1911.

Le Dr Bardier, bien connu par une série de travaux intéressants, vient de résumer, sous forme didactique, l'ensemble des recherches récentes qui ont eu pour but l'étude des fonctions digestives. Il décrit successivement les fonctions chimiques (aliments, ferments solubles, organes et sucs salivaire, gastrique, intestinal, pancréatique, biliaire) ; puis les fonctions motrices (déglutition, mouvements de brassage et de traversée gastrique ; mouvements intestinaux, défécation) ; enfin les fonctions d'absorption vis-à-vis de l'eau et des sels, des hydrates de carbone, des protéiques et des graisses. A propos de ces diverses parties, il met en relief les faits nouveaux et importants et permet ainsi au lecteur de se mettre au courant des travaux les plus récents. P. CARNOT.

Les albuminuries et leur traitement, par le Dr ARTHUR LECLERCQ. 1 vol. in-18 de 264 pages. *O. Doin et fils*, édit., à Paris, 1911.

Ce volume est le quatrième d'une série dans laquelle l'auteur a réuni les affections qui selon lui résument *les maladies de la cinquantaine*, c'est-à-dire l'artériosclérose, les maladies du cœur, le diabète, les albuminuries. Dans cet ouvrage, tout en exposant la plupart des notions actuellement acquises sur la question complexe des albuminuries, le Dr Leclercq fait œuvre personnelle en mettant en relief des idées qui lui sont chères et qu'il a déjà défendues dans ses précédents ouvrages. Il discute notamment à maintes reprises l'influence du foie dans la production de certaines albuminuries, dans la genèse de l'artériosclérose et expose sa conception du rôle de l'urémie et de l'hypertension artérielle dans la production des diverses complications des néphrites. Toute la seconde partie du volume est consacrée au traitement et l'auteur y a rassemblé nombre d'utiles données soit sur les réglementations du régime des albuminuriques, soit sur le traitement médicamenteux à instituer.

P. LEREBOULLET

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES

LA LEÇON D'OUVERTURE DU Pr WIDAL

Vendredi 10 mars, à cinq heures, la Faculté de médecine avait pris un air de fête pour l'inauguration du cours du professeur Widal, impatiemment attendue depuis longtemps.

Aussi, bien avant l'heure, se pressait à la porte la file des autos ronflants; les maîtres, les amis, les élèves s'entassaient dans un amphithéâtre déjà comble et s'y casaient tant bien que mal; lorsque le jeune maître apparut, il fut reçu par des acclamations enthousiastes et nourries :

« Messieurs, je suis profondément ému par cet accueil, il témoigne d'une approbation sans laquelle il n'y a pas de réelle investiture.... » Ainsi, commença le nouveau professeur qui, presque immédiatement aborda l'éloge de son prédécesseur, le si sympathique et si regretté Brissaud : il le campa, de main de maître, tel que chacun de nous l'a aimé : « Le veston boutonnant haut, en forme de vareuse à la manière des artistes, les longs plis d'une lavallière qui s'échappaient d'un col largement rabattu contribuaient à donner à son allure cette simplicité et cette pointe de fantaisie qui étaient parmi les raisons de son charme. Doué d'une intelligence universelle, il était instruit en tout : il n'est pas un domaine de la médecine qu'il n'ait exploré : il n'est pas un problème scientifique ou social qui ne l'ait tenté, pas une manifestation de l'art ou de la pensée qui ne l'ait fait vibrer... ».

Professeur WIDAL.

Après avoir passé en revue l'œuvre de Brissaud, le professeur Widal entama l'éloge de son Maître, le professeur Dieulafoy, qui a récemment quitté l'École et qui, avant d'occuper la Clinique de l'Hôtel-Dieu, avait, longtemps et avec un immense succès, illustré la chaire de pathologie interne. Il sut mettre dans ses paroles avec une grande chaleur affectueuse, un réel bonheur d'expression, et l'amphithéâtre tout entier, par ses applaudissements ininterrompus s'associa si bien à cet éloge, qu'il en fit une véritable apothéose en l'honneur du maître descendu hier de sa chaire, en pleine vigueur, en plein talent. La leçon d'adieu que Dieulafoy n'avait pas voulu faire, ce fut son élève Widal qui la lui fit : mais ce fut surtout le public qui la contresigna et qui lui donna sa signification émue et reconnaissante.

« Personne n'a, plus que Dieulafoy, l'éloquence de l'enseignement. Il possède au suprême degré l'art de donner le relief aux choses, de dégager la formule qui saisit, de présenter l'image qui fascine....

« Ici, au cours de pathologie interne, les malades n'étaient pas présentés, comme plus tard à la clinique de l'Hôtel-Dieu; mais, grâce à son prodigieux talent, on les connaissait aussi bien que si on les avait vus. Il évoquait leur aspect en des images si impressionnantes qu'on avait l'illusion d'avoir constaté soi-même les symptômes qu'il décrivait; il les faisait dialoguer en des termes si saisissants qu'on croyait avoir recueilli leurs plaintes; leur souvenir ne pouvait plus sortir de la mémoire ».

Telle est bien, en effet, l'impression qu'ont gardée tous ceux qui ont assisté aux cours de Dieulafoy.

Puis le professeur a exposé, en quelques phrases, l'utilité du cours de pathologie interne qu'il est chargé de faire : il l'a fait en termes heureux, ce qui n'était pas superflu, étant données les idées actuelles sur l'inutilité des enseignements théoriques.

« Les livres de pathologie sont des sources de renseignements où vous pouvez trouver réponse aux questions de détail que soulève l'étude théorique des maladies. Mais, ici, ce qu'il faut, avant tout, c'est mettre en pleine lumière les parties saillantes d'une question et en faire ressortir la portée générale; c'est insister sur certains faits qui éclairent toute l'histoire d'une affection et qui en sont comme les notions fondamentales : enseigner, c'est, avant tout, choisir et simplifier. Le livre ne parle pas, et, sur les pages que vous retournez, la pensée est figée dans une expression immuable; le livre est inanimé : la leçon, c'est la vie; tout doit être mis en œuvre jusqu'à ce qu'ait pénétré dans votre pensée l'idée qui doit s'y fixer.... Je ferai de mon mieux pour vous donner de chaque maladie une vision d'ensemble claire et précise, et je m'efforcerai sans cesse de vous faire suivre le mouvement grandiose qui entraîne la médecine vers des destinées toujours plus élevées. Nul spectacle n'est mieux fait pour susciter en vous cet éveil qui, suivant la parole de Renan, est ce qui importe le plus dans l'éducation. »

Et, pour susciter d'ores et déjà cet éveil, le Maître décrit, en une vision large et élevée, ce qu'est devenue la Médecine en ces dernières années. Il la montre empruntant à toutes les sciences leurs méthodes et leurs progrès, étudiant successivement la structure et le fonctionnement des organes, puis des cellules, puis des organites intracellulaires, jusque dans le domaine des actes moléculaires. Il la montre empruntant à la bactériologie ses méthodes, expliquant par la physico-chimie les affinités des substances toxiques et médicamenteuses. « C'est dans le domaine des actes élémentaires de la vie, dans le monde de la chimie moléculaire et de la chimie physique que la médecine trouvera l'explication dernière des phénomènes pathologiques. Tout, en nous, se réduit aux réactions des molécules ou de leurs agrégats; rien ne se produit dans notre organisme qui n'ait pour fondement une mutation de matières, une transformation d'énergie, un acte de nutrition.... C'est parce qu'elle s'attaque au problème de la vie et s'efforce d'en pénétrer le mystère que la médecine est, de toutes les sciences, la plus passionnante.

« Elle n'en serait pas la plus noble si elle ne cherchait, dans toute découverte, un moyen de soulager la souffrance humaine. »

Telle est la belle conclusion de cette magistrale leçon : elle agite, en termes élevés, les plus nobles problèmes de la Médecine : elle emprunte une portée particulière à la personnalité même du Savant qui l'a prononcée, à sa méthode, à sa discipline et à sa rigueur scientifiques, à sa vision des faits toujours exacte et heureuse, toutes qualités qui ont abouti à tant de belles et utiles découvertes.

PAUL CARNOT.



PULVIVOR
Plus de poussières
Plus de microbes
HYGIÈNE - - SANTÉ
Aspirateur électrique Parfait
General Electric de France, Ltd.
10-12, Rue Rodier
Tél. 147-80 PARIS (9e)

LES GRANDS MÉDECINS

E. BOUCHUT (1818-1891)

Eugène BOUCHUT a laissé les traces impérissables d'une grande activité médicale et scientifique. Né à Paris le 18 mai 1818, il fut interne et médaille d'or des Hôpitaux (1842), chef de clinique à l'Hôtel-Dieu (1848), médecin du Bureau Central en 1849, agrégé de la Faculté de médecine en 1853. Il fut deux fois lauréat de la Faculté, trois fois lauréat de l'Institut. Plus tard il devint médecin en chef de la maison d'Éducation de la Légion d'honneur, de même qu'il reçut la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur.

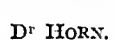

E. BOUCHUT

BOUCHUT se confina de bonne heure dans la Pédiatrie. Après avoir été à la Pitié, comme médecin des Hôpitaux, il s'affirma surtout, comme médecin d'enfants, à l'hôpital Sainte-Eugénie, (devenu depuis l'Hôpital Trousseau) et à l'Hôpital des Enfants-Malades. Les nombreux travaux ou mémoires qu'il a laissés (on en compte plus de 100) portent sur des sujets de Pédiatrie : *Traité des maladies des nouveau-nés, des enfants à la mamelle, et de la seconde enfance* (7e édition en 1879), *Hygiène de la première enfance, Nouvelles recherches sur les lois de la mortalité des enfants, Traité de diagnostic des maladies du système nerveux des enfants par l'opthalmoscope. Mémoire sur la transmission de la syphilis constitutionnelle des nouveau-nés aux nourrices, Mémoire sur l'hygiène et l'éducation physique des enfants*, etc., en taisant, faute de place, des travaux sur l'hygiène publique et la pathologie générale.

Citons encore, toutefois, le *Dictionnaire de thérapeutique médicale et chirurgicale* (en collaboration avec Després), ainsi que la *Clinique de l'Hôpital des Enfants-Malades* (1883). Car BOUCHUT eut la passion de l'enseignement. Il fit un cours de Pathologie Interne, à la Faculté, en remplacement du professeur Duméril (en 1857 et 1860), et de nombreux cours libres, tant à l'École pratique, sur la Pathologie interne, la Pathologie générale, et l'histoire de la Médecine, que dans les Hôpitaux de la Pitié, des Enfants-Malades et Sainte-Eugénie, où ses leçons cliniques sur les maladies de l'Enfance étaient des plus suivies.

C'est assez montrer, pensons-nous, que BOUCHUT était un de ces esprits de haute et forte culture dont l'activité ainsi que la curiosité scientifiques sont, pour ainsi dire, sans limites. On en saisit une nouvelle preuve dans cet ouvrage philosophique publié en 1876 par Bouchut, sur *la Vie et ses attributs*, où l'auteur ne cache pas ses idées nettement spiritualistes, et s'efforce, en opposant Platon à Épicure, Hippocrate et Galien à Asclépiade, Buffon à Lucrèce, Pasteur à Claude Bernard, de résoudre la fusion délicate et difficile, du vitalisme et de l'organicisme. Ce livre est destiné surtout aux élèves « qui doivent commencer leur carrière médicale par l'étude approfondie de la nature de l'homme ».

Hélas, si BOUCHUT vivait encore, il aurait peine à constater combien nos étudiants sont mal préparés, par l'insuffisance des études prémédicales actuelles, à commencer leur scolarité par des spéculations philosophiques.



Dr HORN.

N. B. — Il nous est agréable de rappeler ici qu'il y a plus de trente ans existait un journal ayant pour titre *Paris Médical*, et que dirigeait BOUCHUT (1).

(1) Cet ancien *Paris Médical*, qui disparut à la mort de BOUCHUT, fut fondé en octobre 1875 par le Dr J. A. FORT, professeur libre d'anatomie. J. A. FORT en fut le rédacteur en chef jusqu'en 1879, époque à laquelle le journal, alors d'un format réduit (petit in-8), passa entre les mains de BOUCHUT. On lit en effet dans le numéro du 5 juin 1879, sous la signature de ce dernier : « A partir de ce jour, je prends la direction de « *Paris Médical* en lieu et place de mon ami « M. le Dr FORT, complètement absorbé par la préparation de « ses excellents cours d'anatomie ».

CURIOSITÉS

Le prix d'un homme. — Un médecin berlinois vient de calculer la somme qui suffirait pour reconstruire un homme, d'après les dernières données de la science et de l'industrie. Une paire de bras de bonne qualité coûte environ 350 fr. La même paire de bras avec mains articulées revient à 875 francs. Une paire de jambes vaut 700 francs,. Le prix d'un nez convenable varie entre 400 et 500 francs. Il est possible de livrer une paire d'oreilles avec résonnateurs pour une bagatelle de 700 francs environ, et un dentiste vous fournira pour 300 francs un excellent râtelier. Deux yeux artificiels perfectionnés ne peuvent être vendus au-dessous de 150 francs.

Bref, pour avoir un homme au complet, il faut débourser quelque 3 000 francs. Le docteur allemand ne garantit pas d'ailleurs que le tout réuni puisse réaliser cette chose mystérieuse : la vie.

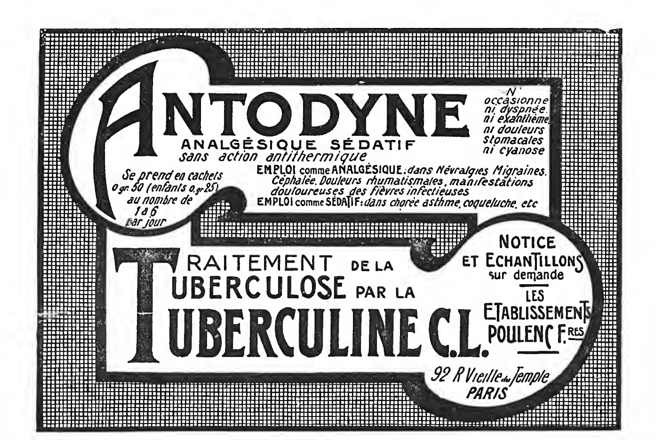
(*Revue internationale illustrée*).

Préceptes d'hygiène musulmane. — On trouve dans les *Archives de thérapeutique* des préceptes arabes, tirés du philosophe SIDI KHALIL (mort en 767 de l'hégire).

Il faut par exemple, que, chaque vendredi, l'homme accomplisse les dix choses révélées à notre Seigneur Ibrahim, ou quelques-unes du moins, s'il ne peut les accomplir toutes.

Ces dix prescriptions sont :

1° Subir la circoncision ;
2° Faire la grande ablution pour l'homme ;
3° Faire la grande ablution pour la femme ;
4° Faire usage du *koheul* pour les yeux ;
5° Faire usage du *henné* pour la peau ;
6° Faire usage du *souaq* pour la bouche ;
7° Se couper les ongles ;
8° Se raser les parties que la nature a voilées ;
9° S'arracher les poils des aisselles ;
10° Se couper les moustaches à la hauteur de la lèvre supérieure.


ANTODYNE
ANALGÉSIQUE SÉDATIF
sans action antithermique
N'occasionne ni dyspnée. ni exanthème. ni douleurs stomacales ni cyanose
Se prend en cachets 0 gr. 50 (enfants 0 gr. 25) au nombre de 1 à 6 par jour
EMPLOI comme ANALGÉSIQUE : dans Névralgies Migraines. Céphalée. Douleurs rhumatismales. manifestations douloureuses des fièvres infectieuses
EMPLOI comme SÉDATIF : dans chorée asthme, coqueluche, etc
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE PAR LA TUBERCULINE C.L.
NOTICE ET ECHANTILLONS sur demande
LES ETABLISSEMENTS POULENC Fres
92 R Vieille du Temple PARIS

VARIÉTÉS

FRONTISPICE DE L'ŒUVRE ANATOMIQUE DE GASPAR BAUHIN

Par le Dr P.-E. Launois

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris

Inscription entourant le médaillon : Gaspar Bauhin, de Bâle, docteur, archiâtre de cette république et professeur ordinaire à l'académie, la cinquante-quatrième année de son âge, l'an 1604.

Titre. — Représentation au naturel des parties du corps humain. Gravures sur cuivre empruntées au Théâtre anatomique de Gaspar Bauhin, archiâtre de Bâle, publiées par les soins de Jean Théedore de Bry (1620).

De chaque côté du médaillon, deux squelettes assis figurent l'*ostéologie*. A gauche du titre, un écorché représente la *myologie*, à droite, une femme dont la cavité abdominale ouverte laisse voir l'utérus gravide, l'estomac et l'intestin, tandis que pend, en dehors, l'ombilic adhérent à ses vaisseaux et à l'ouraque, symbolise la *splanchnologie*.



Titre de l'*Œuvre anatomique de Bauhin* (figure 1).

Au-dessous du titre (Fig. 2 grossie), un porc vivant, solidement fixé sur un chevalet, semble attendre la vivisection. Tout autour sont disposés les instruments de l'opérateur : mailles et ciseaux à froid, scie, tenailles coupantes, pinces porte-fils à ligatures, couteaux, scalpels et rasoirs de dimensions et de formes variées, ciseaux à branches droites, sonde, stylet, écarteur, et une éponge pour étancher les liquides.

Le nom de Bauhin est associé dans la mémoire des étudiants et des médecins à la valvule iléo-cæcale. Bien que cet observateur, au Livre I de son théâtre anatomique, chapitre XVII, *de Intestinis*, prétende l'avoir découverte en 1579, elle avait été vue déjà et minutieusement décrite par Varole, qui mourut en 1576. « Pour empêcher, dit en substance Varole, le reflux des matières du gros intestin dans le grêle, éviter les perturbations de l'absorption du chyle et les vomissements stercoraires, qui pourraient se produire à la suite de violentes compressions abdominales, il existe, au niveau de l'abouchement de l'iléon dans le côlon et marquant la terminaison de celui-là, une certaine membrane, *quam ego ejusdem inventor* OPERCULUM ILII *appello* ».

L'œuvre anatomique de Gaspar Bauhin est d'ailleurs loin d'être originale ; elle se compose de larges emprunts faits à Vésale, à Eustachi, à Fabrice d'Aquapendente, dont il a reproduit les planches.

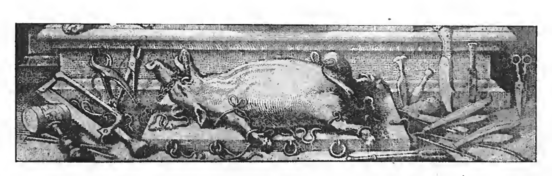
Le recueil publié par le fameux graveur Jean Théodore de Tory, de Francfort, sous le titre de *Vivæ imagines partium*..., renferme les figures de la seconde édition du Théâtre anatomique, qui n'avaient pas été insérées dans le volume.

Gaspar Bauhin était fils d'un médecin d'Amiens, Jean Bauhin, qui, s'étant rallié à la Réforme, dut fuir devant les persécutions religieuses et se réfugier à Bâle.

Il fut obligé, pour vivre, d'exercer le métier de correcteur de la célèbre imprimerie de Froben. Il ne négligea pas néanmoins l'exercice de sa profession et acquit une telle réputation qu'il devint doyen du Collège des médecins de la ville.

Né en 1550, à Bâle, son fils Gaspar alla étudier la médecine à Padoue, à Montpellier et à Paris.

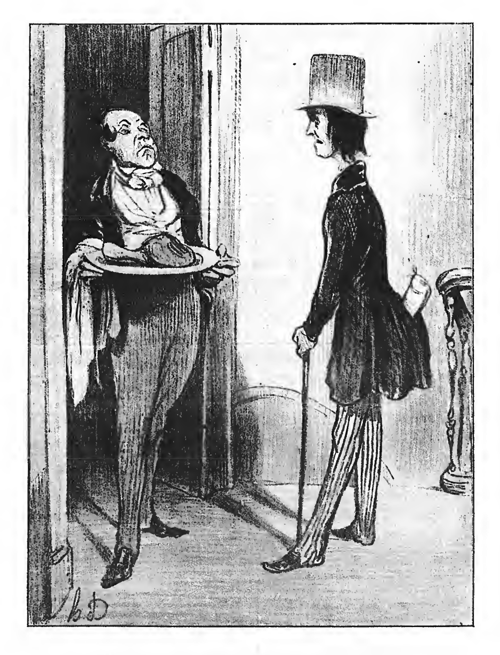
De retour dans sa ville natale, il y enseigna successivement la médecine, l'anatomie et la botanique. Il mourut en 1624.



Détail de la partie inférieure du titre de l'*Œuvre anatomique de Bauhin* (figure 2).

ART ET MÉDECINE

ÉMOTIONS PARISIENNES, par DAUMIER



Monsieur est malade..... il ne reçoit personne!

DIÉTÉTIQUE

RÉGIME DES ENFANTS ARTHRITIQUES

(H. Legrand, d'Amiens)

Menu hebdomadaire. *Dimanche* : Déjeuner (12 *heures*). 1 côtelette de mouton grillée (60 gr.); 80 grammes purée de pommes de terre; 40 grammes crème renversée à la vanille, 50 grammes pain grillé; eau : 1 verre. — Diner (7 *heures*). 100 grammes potage purée de carottes; 1 œuf en cocotte à l'eau; 60 grammes laitues à la crème; 1 grappe de raisin; 50 grammes pain grillé; eau ou infusion : 1 verre.

Lundi : Déjeuner. 60 grammes blanc de poulet roti; 1 artichaut sauce mousseline; 50 grammes charlotte aux pommes; 50 grammes pain grillé; eau : 1 verre. — Diner. 100 grammes potage crème d'orge; 1 œuf poché à la chicorée; 50 grammes compote de cerises; 50 grammes pain grillé; eau : 1 verre.

Mardi : Déjeuner. 60 grammes sole bouillie à la sauce blanche; 50 grammes nouilles au beurre; 1 grappe de raisin; 50 grammes pain grillé; eau : 1 verre. — Diner. 100 grammes potage purée de pommes de terre; 60 grammes soufflé de cardons; 50 grammes marmelade de poires; 50 grammes pain grillé; eau : 1 verre.

Mercredi : Déjeuner. Omelette (2 œufs) aux laitues; 60 grammes choux-fleurs à la sauce blanche; 1 tartelette aux fruits; 50 grammes pain grillé; eau : 1 verre. — Diner : 100 grammes bouillon de poule; 50 grammes grenouilles au naturel; 1 pomme de terre au four; 1 pêche bien mûre; 50 grammes pain grillé; eau : 1 verre.

Jeudi : Déjeuner. 60 grammes filet de bœuf rôti; 60 grammes endives au jus; 50 grammes compote de reines-claude; 50 grammes pain grillé; eau : 1 verre. — Diner. 100 grammes potage crème de laitues; 50 grammes riz au lait; 40 grammes gelée de pommes; 50 grammes pain grillé; eau : 1 verre.

Vendredi : Déjeuner. 60 grammes perche bouillie à la sauce blanche; 60 grammes purée de concombres; 1 pot de crème à la vanille; 50 grammes pain grillé; eau : 1 verre. — Diner. 100 grammes potage purée de potiron; 50 grammes soufflé à l'arrow-root; 50 grammes fromage frais à la crème; 50 grammes pain grillé; eau : 1 verre.

Samedi : Déjeuner. 60 grammes escalope de veau grillée; 60 grammes salsifis en purée; 50 grammes compote de pommes; 50 grammes pain grillé; eau : 1 verre. — Diner. 100 grammes potage crème de laitues; 50 grammes pudding de sagou; 1 banane; 50 grammes pain grillé; eau : 1 verre.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Inhalations prophylactiques.

Dans la phtisie pulmonaire, le Dr Confétoux conseille : Fumigations fréquentes des locaux occupés par des agglomérations, avec la mixture suivante que l'on fait brûler dans une cuillère de fer, une seule cuillerée le soir pour une chambre ordinaire :

Créosote de hêtre	10	grammes.
Essence d'eucalyptus..	5	—
Formol.............	5	—
Alcool à 95°.........	150	—

Lorsque cette médication, par sa répétition, entraîne la sécheresse de la toux, on la remplace par la mixture suivante :

Acide lactique	10	grammes.
Acide acétique.......	5	—
Acide benzoïque......	3	—
Alcool à 95°.........	150	—

ou bien :

Mixture expectorante :

Essence d'aunée...	1 gr. 60.	
— de genièvre	3	grammes.
— de mélisse.	2	—
— de sauge..	1	gramme.
Alcool à 95°......	Q. S. p. 120 c. c.	

Mixture balsamique :

Essence d'eucalyptus	4	grammes.
— de serpolet..	2	—
— d'hysope ...	2	—
— de cubèbe...	2	—
Alcool à 95°	Q. S. p. 120 c. c.	

Mixture sédative :

Essence de sauge..	2	grammes.
— marjolaine.	2	—
— de menthe.	2	—
— de reine des prés......	0gr,40	
Alcool à 95°.......	Q. S. p. 120 c. c.	

Contre les vomissements des tuberculeux.

Prendre 5 à 6 gouttes de la solution suivante, au commencement du repas :

Alcool rectifié.........	} âà 5 grammes.
Teinture d'iode........	}
Acide phénique pur....	}

ou bien 5 à 6 gouttes également de :

Menthol..............	0gr,25
Alcool rectifié	10 grammes.

ou encore, dans une plus grande quantité d'eau :

Alcool rectifié	10 grammes.
Gaïacol synthétique....	2 —

(Professeur Marfan.)

Contre la sciatique.

Donner après chaque repas, ainsi qu'au coucher, une des capsules :

Acide arsénique	0gr,03
Pyrosphosphate de fer soluble................	4 grammes.
Salicylate de quinine	2 —
Aloïne	0gr,10
Soufre précipité.........	4 grammes.

M. f. s. a. 30 capsules.

(J. Shoemaker.)

Contre la fissure à l'anus.

Toucher légèrement avec un crayon de sulfate de cuivre ou de nitrate d'argent mitigé : suppositoire avec :

1° Extrait de ratanhia...	0gr,50
Beurre de cacao	2 grammes.
2° Europhène ou aristol .	0gr,20
Beurre de cacao	2 grammes.

On peut encore faire des onctions intra-anales avec :

1° Extrait de ratanhia..	1 grammes.
Vaseline...........	15 —
2° Chlorhydrate de cocaïne............	0gr,20
Vaseline	10 grammes

Si ces moyens échouent, on aura recours à la dilatation forcée avec le doigt.

(Dr Comby.)

Contre la bronchite fétide.

Acide thymique........	1 gramme.
— phénique......	5 grammes
Alcool à 50..........	20 —
Eau distillée.........	100 —

F. s. a. pour *inhalations*.

Otite moyenne aiguë

Résorcine	0gr,15
Stovaïne	0gr,20
Glycérine.............	30 grammes.

F. s. a. VI à VIII gouttes tiède dans l'oreille toutes les deux heures.

Laurens.

LA MÉDECINE AU PALAIS

Responsabilité ophtalmologique

Je vous ai parlé du procès intenté par un médecin à son confrère professeur d'oculistique dans une très grande ville de France au sujet d'une opération qu'il aurait subie malgré lui. Cette opération était la sclérectomie avec iridectomie périphérique que le plaignant qualifiait d'opération trop nouvelle. Voici un extrait du jugement rendu qui déboute le demandeur de sa demande en 150.000 francs de dommages-intérêts et refuse d'accorder d'autre part à la partie assignée le franc de dommages intérêts sollicité.

« Attendu que le demandeur se borne à vouloir faire nommer des experts pour rechercher quel était son état actuel, quelle intervention chirurgicale il a subie et quelle en était la raison d'être et d'autre part faire ordonner une enquête.

« Attendu que ni l'une ni l'autre des mesures sollicitées ne pourraient dans les mesures limitatives où elles sont proposées faire apparaître l'élément qui est essentiel, à savoir que le Dr L... en procédant autrement à l'égard de X, lui aurait maintenu ou rendu une vision meilleure ; que cela manquant, c'est-à-dire le moyen de découvrir le préjudice n'étant pas présenté, l'action serait vaine, y eût-il eu faute ; que du reste ceci également ne ressortirait pas suffisamment, que tout d'abord le reproche de défaut de soins n'est pas visé avec la précision qui serait pertinente, que d'un autre côté celui de vice opératoire n'est pas articulé de la façon qui conviendrait au cas où il ne s'agirait ni d'une maladresse commise ni d'une contre-indication prétendument négligée et où seulement l'opérateur optant entre deux modes en aurait pris un, après avoir promis de recourir à l'autre.

« Attendu que les deux méthodes sont trouvées dans les ouvrages d'enseignement, que même celle dont l'emploi est critiqué par le demandeur en ce qui le concerne est plus particulièrement vantée et conseillée, que le demandeur avait ainsi en principe le droit de la choisir, qu'on ne peut douter ni de la haute conscience de ce spécialiste, ni de sa connaissance profonde de la matière, ni de son habileté de praticien, ni de son désir de bien faire.

« Que partant sa seule faute aurait consisté à ne pas respecter la volonté du malade ; qu'on ne peut admettre sa soumission à un ordre, qu'elle eût été coupable de sa part si tout au moins elle avait été sans réserves. Qu'en effet ne pouvant prévoir les conséquences il ne pouvait honnêtement subir les conditions imposées par son client qui en somme s'offrait à lui pour être *guéri non pour être obéi* ; que au surplus les documents contradictoirement versés au débat le font apparaître parmi les glaucomateux de moins en moins nombreux, etc. Par ces motifs rejette la demande ».

Ce jugement est intéressant au point de vue de la direction et de la détermination appartenant en totalité au médecin fait pour « guérir mais non pour obéir ». D'autre part la question d'opération nouvelle qui semblait le nœud du procès est écartée puisqu'à la demande en nomination d'expert chargé entre autres choses de déterminer « quelle opération avait été subie » le tribunal répond médicalement « que la méthode est plus particulièrement vantée ».

Les avocats des parties étaient Me Lagoutte et le bâtonnier Bertin qui se retrouveront vraisemblablement devant la Cour. MAITRE-ONOME.

CONNAISSANCES PRATIQUES

CONSTITUTION D'UN BIEN DE FAMILLE

DÉFINITION DU BIEN DE FAMILLE. Le bien de famille, prévu par la loi du 12 juillet 1909, est un immeuble insaisissable servant d'habitation à une famille.

Le bien, qui peut être rural ou urbain, doit comprendre une maison ou portion divise de maison et, facultativement, des terres attenantes ou voisines exploitées par la famille, des cheptels et immeubles par destination, jusqu'à concurrence d'une valeur globale de 8.000 francs.

CONSTITUANT ET BÉNÉFICIAIRE. — Tout chef de famille peut, en principe, constituer un bien insaisissable à son profit et à celui de ses enfants. La même faculté appartient à un tiers, capable de disposer et désireux de constituer un bien de famille au profit d'une autre personne réunissant elle-même les conditions exigées par la loi pour le constituer.

La constitution du bien exige l'intervention d'un notaire.

ACTE NOTARIÉ DE CONSTITUTION. — Renseignements et pièces à fournir au notaire chargé de la rédaction de l'acte de constitution du bien :

1° État civil du constituant, et s'il y a lieu, du bénéficiaire ;

2° Désignation de l'immeuble, non indivis, par nom, nature, contenance, avec références au cadastre ;

3° Estimation de l'immeuble, des cheptels et immeubles par destination affectés par le constituant au service et à l'exploitation du fonds ;

4° Indication sommaire de l'origine de la propriété ;

5° Police d'assurance contre l'incendie.

INSTRUCTION DE LA DEMANDE. PROCÉDURE. — Le notaire instruit la demande, s'assure qu'il n'existe sur l'immeuble ni privilège, ni hypothèque conventionnelle ou judiciaire, et dresse l'acte de constitution, dont un extrait sommaire devra rester affiché pendant deux mois à la justice de paix du canton et à la mairie de la commune où la maison est située. Un avis sera, en outre, inséré deux fois, à quinze jours d'intervalle, dans un même journal du département recevant les annonces légales.

A l'expiration du délai de deux mois, réservé aux tiers, aux créanciers pour former opposition, le notaire saisi transmet au juge de paix l'expédition de l'acte de constitution à homologuer, accompagnée des pièces exigées par la loi et le règlement du 26 mars 1910.

HOMOLOGATION ET TRANSCRIPTION. — L'expédition, revêtue de la mention d'homologation du juge de paix, doit être transcrite au bureau des hypothèques ; cette formalité est indispensable pour la validité de la constitution. A partir de la transcription, le bien est insaisissable.

RENONCIATION ET ALIÉNATION. — Le propriétaire du bien peut renoncer, à toute époque, à la constitution, ou vendre le bien, en tout ou en partie ; mais il doit obtenir, s'il est marié, le consentement préalable de sa femme, donné devant le juge de paix, ou l'autorisation du conseil de famille s'il a des enfants mineurs.

DIFFÉRENTS MODES DE CONSTITUTION DU BIEN DE FAMILLE. — En dehors de la constitution du bien de famille par un acte spécial notarié, la constitution peut encore résulter d'un contrat de mariage, d'une donation ou d'un testament (olographe, mystique, authentique); si cet acte ne contient pas les indications prescrites par la loi, le bénéficiaire sera tenu de les produire dans une déclaration faite devant notaire dans le mois qui suivra l'ouverture du testament. Si l'héritier ne procède pas à l'affichage d'un extrait sommaire du testament, le notaire dépositaire de l'acte sera tenu d'y faire procéder. Lorsque la constitution d'un bien de famille est faite dans un contrat de mariage ou dans un acte de donation, les constituants ou les bénéficiaires sont également tenus de procéder, dans les formes prescrites, à l'affichage de la partie du contrat ou de la donation relative à la constitution.

FRAIS. — Les frais de constitution varieront en général de 60 à 80 fr. suivant la forme de l'acte, la valeur du bien et les incidents de la procédure (expertise, opposition, etc.). Ils comprennent les honoraires du notaire et du greffier, le salaire du conservateur des hypothèques, l'indemnité allouée à l'expert s'il y a lieu à expertise, les frais de publicité et de correspondance, l'enregistrement et le papier timbré.

NOUVELLES

Le Pr Prenant est élu membre de l'Académie de médecine. — Né le 6 novembre 1861, le nouvel académicien, sans être originaire de Nancy, s'y est assis successivement sur les bancs du lycée, parfois trop peu mobiles à son gré, sur ceux de la Faculté de médecine et de la Faculté des sciences dont les maîtres ont laissé en lui un fidèle et respectueux souvenir, en 1894 enfin dans la chaire d'histologie de la Faculté de médecine dont les élèves ont toujours suivi l'enseignement avec une exceptionnelle assiduité. En 1907, la mort du distingué savant et de l'éminent professeur Mathias-Duval ouvrait la vacance de la chaire d'histologie de la Faculté de médecine de Paris. M. Prenant, malgré ses préférences natives pour le calme de son laboratoire et de son amphithéâtre de province, et bien qu'il eût déjà écarté antérieurement l'idée de sa candidature éventuelle à la chaire de Paris, se sentit cette fois l'ambition de réussir dans cette succession et eut le bonheur d'être nommé. Il faut dire que son déracinement lui fut rendu moins pénible par la sollicitation plus qu'aimable et flatteuse de plusieurs de ses collègues parisiens, et qu'aussi sa nomination fut facilitée par des circonstances particulières qui indiquaient nettement au Conseil de la Faculté le choix d'un professeur se consacrant tout entier à son enseignement et à son laboratoire.



LE PROFESSEUR PRENANT DANS SON LABORATOIRE.
(Cliché obligeamment communiqué par notre confrère "*Excelsior*").

Le Professeur Prenant en effet, selon l'expression même du rapporteur qui l'a présenté à l'Académie de médecine, est un « pur », uniquement adonné au travail scientifique. Il y a entraîné de nombreux élèves, français et étrangers, qui ont fréquenté son laboratoire tant à Nancy qu'à Paris, et dont plusieurs sont aujourd'hui devenus ses collègues et des histologistes réputés. Embryologiste et histologiste tour à tour, et même pendant plusieurs années chef des travaux anatomiques à la Faculté de Nancy, il a publié un certain nombre de mémoires d'histologie et d'embryologie, deux tomes d'un traité d'embryologie, et en collaboration avec MM. Bouin et Maillard un gros traité de cytologie et d'histologie en deux volumes. C'est la cytologie qui a été le champ préféré de ses investigations ; dans ce domaine il a publié une série de travaux sur le corpuscule central et le corpuscule intermédiaire, les cellules séminales, les cellules ciliées, les cellules trachéales, etc.

M. Prenant aime l'enseignement, soit théorique, soit pratique. Il s'occupe personnellement des travaux pratiques d'histologie où il se plaît à entrer en contact direct et cordial avec les étudiants. Il a créé comme complément aux travaux pratiques ordinaires un laboratoire de perfectionnement technique, dirigé par M. Mulon, agrégé, dans lequel fréquentent en bon nombre des étudiants et des docteurs français et étrangers. Estimant que d'une part l'enseignement théorique de l'histologie, bien que fondamental, doit être réduit pour les étudiants en médecine au strict minimum, mais que d'autre part à côté de l'instruction élémentaire et professionnelle qu'elle doit aux étudiants, une grande Faculté est tenue de donner un enseignement scientifique supérieur, il a fait deux parts de son cours magistral, et l'a divisé en cours élémentaire et cours supérieur. Dans ce dernier il traite des questions telles, que de la mêlée des faits concrets et précis se dégagent des idées générales ayant force de loi et valeur éducative : telles les « mitochondries et l'ergastoplasme », les « théories physiques de la mitose », le « substratum cellulaire de l'hérédité », les « problèmes cytologiques généraux soulevés par l'étude des cellules musculaires ».

Médecins des asiles. — Le Conseil municipal de Paris a pris la résolution suivante :

« Le Préfet de la Seine est invité à prendre les dispositions nécessaires pour que les médecins des asiles de la Seine actuellement en exercice puissent faire décompter pour le calcul de liquidation de leur pension de retraite les années passées par eux dans ces établissements en qualité d'internes. »

De même, « le Préfet de la Seine est invité à engager des pourparlers avec M. le ministre de l'Intérieur pour que, dans les asiles de la Seine, les fonctions de directeur et de médecin soient réunies.

« Les directeurs médecins seront désignés par le Préfet de la Seine, sous le contrôle du Conseil général, parmi les médecins en chef des asiles de ce Département, au fur et à mesure des vacances qui se produisent dans les postes de directeurs administratifs.

« Pour prévenir tout événement, les crédits nécessaires au paiement des traitements des directeurs administratifs ne seront inscrits aux budgets de 1911 des asiles que pour une période de six mois. »

Salon médical. — Le deuxième salon médical : *Salon des Asclépiades* s'ouvrira du 26 mars au 9 avril prochain inclus de neuf heures du matin à six heures du soir, à l'Institut Berlitz, 31, boulevard des Italiens. Sont admises à ce salon toutes les œuvres artistiques de médecins, internes et étudiants en médecine, inédites ou ayant déjà été exposées (peinture, sculpture, pastel ; gravure, art décoratif). De plus une section de ce Salon sera exclusivement consacrée à une exposition de médailles et d'objets d'art ayant trait à la médecine (La médecine dans l'Art). Un appel tout particulier est adressé à ce propos à nos confrères collectionneurs pour rehausser de leurs richesses cette curieuse exposition.

Comité d'Honneur : GARIEL, professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine. — GILBERT, professeur de clinique médicale à la Faculté, membre de l'Académie de médecine. — HENNEGUY, professeur au Collège de France. Membre de l'Institut. — WIDAL, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine. — RICHELOT, professeur agrégé à la Faculté, membre de l'Académie de médecine. — LABBÉ, professeur agrégé à la Faculté. — CABANES, directeur de la Chronique médicale.

Membres fondateurs : M. le baron, docteur Henri de ROTSSCHILD, MM. GIRARD, ROGIER, GALBRUN, MARIANI.

Bureau : M. le professeur R. BLANCHARD, de l'Académie de médecine, président de la section de la médecine dans l'art. M. le professeur agrégé F. BEZANÇON, président de la section peinture, sculpture et gravure. Vice-présidents : MM. DEHÉRAIN, BARBILLON, DELMONT-BEBET, anciens internes. Secrétaire : Paul RABIER. Membres du Comité : MM. COCQUELET, SASSIER, FERRAND.

Pour tous les renseignements s'adresser à Monsieur le Docteur P. RABIER, 3, rue Saint-Louis-en-l'Ile. Paris.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Diabète d'origine digestive et diabète infectieux. Leur traitement, par le Dr DELÉAGE. 1911, in-8, 48 pages. (*A. Maloine*, éditeur, Paris.)

La Médecine préventive du premier âge, par le Dr P. LONDE. 1911, 1 vol. in-18, de 320 pages, cartonné 4 francs. (*F. Alcan*, éditeur, Paris.)

La morale de l'honneur, par L. JEUDON, professeur au collège de Vannes. 1911, 1 vol. gr. in-8, de 250 pages, broché, 5 francs. (*F. Alcan*, éditeur, Paris).

Aspects of death and their effects on the living, as illustrated by minor works of art, especially medals, engraved gems, jewels, etc. by F. PARKES WEBER, M. A., M. D., 1910, 1 vol. in-8, cart. de 160 pages avec figures. (*T. Fisher Unwin*, éditeur, Londres et Leipzig.)

L'artériosclérose (évolution, clinique et traitement), par le Dr ARTHUR LECLERCQ, 1 volume in-8 de 335 pages, 6 fr. (*Octave Doin et fils*, éditeurs à Paris.)

Les Arythmies (Leçons recueillies par le Dr CH. ESMEIN), par le Dr VAQUEZ. 1911. 1 vol. gr. in-8, de 437 pages, avec 48 figures; cart., 15 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris.)

Précis de médecine légale, *8e édition*, par le Dr CH. VIBERT, avec une introduction par le Prof. P. BROUARDEL. 1911. 1 vol. in-8 de 978 pages avec 104 figures, 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris.)

CORRESPONDANCE

Le Dr ROUSSEL, 84, boulevard des Batignolles, ayant appris que des représentants en pharmacie se servaient de son nom et de ses travaux sur les sérums hémopoiétiques pour pénétrer chez les médecins et leur recommander un produit du nom « d'Hématol » qui serait l'application thérapeutique de ses exposés scientifiques, informe ses confrères qu'il est complètement étranger au lancement de cette spécialité.

LA VIE MÉDICALE

Concours de médecin adjoint des asiles d'aliénés. — Un concours s'ouvrira à Paris, au ministère de l'Intérieur, le lundi 1er mai 1911, tant pour l'admission aux emplois de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés que pour l'aptitude aux fonctions de médecin d'asile privé.

Le nombre des postes de médecin-adjoint des asiles publics mis au concours est fixé à cinq.

Les candidats qui désirent participer au concours doivent adresser au ministère de l'Intérieur une demande accompagnée de leur acte de naissance, de leurs états de services, d'un exposé de leurs titres, d'un résumé succinct de leurs travaux, du dépôt de leurs publications, ainsi que des pièces établissant leur stage et l'accomplissement de leurs obligations militaires.

Les candidatures seront inscrites au ministère de l'Intérieur (1er bureau de la direction de l'Assistance et de l'hygiène publiques, 7, rue Cambacérès), du 15 mars au 1er avril inclus.

Facultés de province. — MONTPELLIER. — M. Marques est nommé jusqu'à la fin de l'année scolaire 1910-1911 chef des travaux pratiques de physique.

ALGER. — M. Hérail, professeur de matière médicale, est chargé, du 1er janvier au 31 octobre, d'un cours complémentaire de thérapeutique.

LYON. — Un congé, du 1er mars au 30 juin 1911, est accordé, sur sa demande, à M. Poncet, professeur de clinique chirurgicale.

M. Leriche, agrégé, est chargé, en outre, du 1er mars au 30 juin 1911 (durée du congé accordé à M. Poncet), d'un cours de clinique chirurgicale.

CAEN. — Un congé, du 10 février au 10 avril 1911, est accordé, sur sa demande, à M. Noury, professeur de clinique obstétricale.

Ecoles de médecine de province. — MARSEILLE. — Un congé jusqu'au 30 juin 1911 est accordé sur sa demande et pour raisons de santé à M. Gauthier, chargé d'un cours complémentaire de pathologie et bactériologie des maladies exotiques.

M. Rayband est chargé d'un cours pendant le congé de M. Gauthier.

BESANÇON. — M. Prieur, professeur d'histologie, est nommé directeur pour trois ans.

Hôpitaux de Paris. — OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE DES HOPITAUX. — *Composition écrite.* — Séance du 5 mars 1911. Trachée. — Causes, symptômes et diagnostic des paralysies du récurrent.

Lecture des copies. — Séances des 8, 10 et 13 mars : MM. Blanluet, 28; Baldenweck, 27 ; Paul Laurens, 26 ; Grivot, 30 ; Hautant, 29 ; Baldenweck, 18 ; Paul Laurens, 15.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HÔPITAUX. — Le jury est provisoirement composé de MM. Routier, Jalaguier, Bazy, Sébileau, Hartmann, Launay et Achard.

CONCOURS DE LA MÉDAILLE D'OR. — *Chirurgie et accouchements.* — *Mémoires* : MM. Barbet, 28 ; Basset, 26 ; Berger, 28 ; Cadenat, 26 ; Cruet, 29 ; Houdard, 27 ; Metzger, 26 ; Mock et Pascalis, 27 ; Toupet, 28

Séance du 9 mars. — *Oral* : « Péritonite tuberculeuse » : MM. Basset, Cruet et Toupet, 17.

Séance du 13 mars. — *Oral* : « Hémothorax traumatique ».

MM. Berger, 17 ; Cadenat, 16 ; Barbet, 17.

CONCOURS DE LA MÉDAILLE D'OR. — *Médecine.* — Séance du 13 mars. — *Oral* : « Données fournies par l'examen macroscopique et microscopique des matières fécales ».

MM. Lagane, 18 ; Touraine et Paillard, 19 ; Laroche, 17.

Académie des sciences. — L'Académie vient d'élire deux correspondants :

M. Pavlof, l'éminent physiologiste de Saint-Pétersbourg, a été élu au premier tour.

Pour le second siège, M. Arrhénius, le physicien suédois bien connu, a été élu au premier tour.

Ministère de l'Intérieur. — M. le docteur Delamare, ancien interne des hôpitaux de Paris, est nommé médecin sanitaire de France à Constantinople.

Le XVIIe Congrès international de médecine. — Il se réunira à Londres en été 1913. La date exacte sera fixée par la Commission permanente internationale qui se réunira à Londres les 21 et 22 avril prochain sous la présidence de M. le Docteur F. W. PAVY.

Vœux et propositions relatives à la répartition des Sections pourront être envoyés avant le 1er avril au Secrétaire général de la Commission permanente, M. le professeur H. BURGER, Vondelstraat 1, Amsterdam, ou à l'adresse du Bureau de ladite Commission : Hugo de Grootstraat, 10, La Haye.

Réunion du comité permanent de l'Office international d'hygiène. — Pour répondre à la demande que le gouvernement français lui a adressée, le comité permanent de l'Office international d'hygiène publique vient de se réunir en session extraordinaire, pour préparer les travaux de la conférence internationale sanitaire convoquée à Paris par la France, pour le mois de mai prochain, en vue de la révision de la Convention sanitaire internationale du 3 décembre 1903.

Le comité examinera, dans cette session, quelles peuvent être, d'après les progrès effectués par la science et la prophylaxie depuis 1907, les bases sur lesquelles les administrations sanitaires des divers Etats ont intérêt à s'appuyer pour lutter contre l'introduction et la propagation du choléra, de la peste et de la fièvre jaune, en apportant le minimum possible d'entraves et de perturbations à la navigation, aux relations commerciales et aux transports des voyageurs de toutes catégories.

Vingt-six Etats, représentés par leurs délégués permanents dans le comité de l'Office international d'hygiène publique, ou par des délégués spéciaux, prennent part à cette réunion sanitaire.

Dès que les conclusions du comité permanent auront été arrêtées, elles seront communiquées à tous les gouvernements invités à la conférence de Paris.

L'Office d'hygiène aura rempli ainsi, en fait, une fonction analogue à celle qui est attribuée, dans la préparation des conférences internationales, aux bureaux que les gouvernements intéressés entretiennent à Berne en vue de la protection de la propriété littéraire, artistique et industrielle.

Épidémies. — On signale des épidémies de rougeole à Chambéry et à Toulon, dans le milieu militaire ; de méningite cérébro-spinale, à Angoulême (5 décès militaires) et à Rennes.

La médaille d'honneur des épidémies a été remise à sœur Joseph (de l'hôpital de Cosne), par le général commandant le 8e corps, pour son dévouement durant l'épidémie qui règne au 85e d'infanterie.

Médaille militaire. — La médaille militaire a été remise au cavalier Steinhelmer, étudiant en médecine, qui venait de subir l'amputation du bras droit à la suite d'une infection contractée en soignant des malades.

Nécrologie. — M. Lemercier de Janvelle, beau-père de M. le Professeur Thoinot, professeur à la Faculté de médecine de Paris. Nous adressons à M. Thoinot nos bien douloureuses sympathies. — Le professeur Escherich (de Vienne), bien connu par ses multiples travaux sur les maladies des enfants. — Dr Albert Poujade. — Dr Maillard (de Duclair). — Dr Pouchin, professeur à l'Ecole de médecine de Rouen.

SOMMAIRE du N° 14
consacré à la Dermatologie et à la Syphiligraphie

SOMMAIRE du N° 15

COURS — CONGRÈS

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi 18 mars. *Leçon clinique sur la tuberculose hypertrophique des ganglions.* Samedi 25 mars à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur l'ictère chronique simple splénomégalique.* — Les Mercredis à 10 h. 1/2, *Présentation de malades. Rédaction d'ordonnances.*

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — ENSEIGNEMENT CLINIQUE COMPLÉMENTAIRE, par MM. les chefs de clinique HERSCHER, LIPPMANN et JOMIER.

I. *Séméiologie.* Tous les matins, de neuf heures à neuf heures et demie au lit du malade. M. HERSCHER. Appareil respiratoire. Foie, Reins. — M. LIPPMANN. Appareil circulatoire. Tube digestif. — M. JOMIER. Système nerveux. Peau.

II. *Technique de petite chirurgie médicale.* Un jeudi sur deux, de onze heures à onze heures trois quarts M. HERSCHER. Révulsion, réfrigération, bains. Thoracentèse. Paracentèse du péricarde. — M. LIPPMANN. Injections sous-cutanées, intra-musculaires et veineuses. Injections épidurales et intra-rachidiennes. Paracentèse de l'abdomen. — M. JOMIER. Lavages. Emissions sanguines. Hémostase. Vaccination. Respiration artificielle.

Hôpital Cochin (consultation de médecine). — M. PAUL RIBIERRE, médecin des hôpitaux, fait les samedis à onze heures une conférence sur les *affections cardio-vasculaires* (séméiologie, diagnostic et thérapeutique).

A partir du 18 mars, une série de ces conférences sera consacrée à l'étude des *cardiopathies d'origine traumatique* et aux *applications de ces notions à la médecine légale des accidents du travail.*

18 mars, à 10 h. 3/4. — **Hôpital Saint-Antoine** (20, rue de Citeaux). — Dr MATHIEU, Les crises gastriques tabétiques.

19 mars, à 10 heures. — **Clinique Baudelocque.** — M. le Dr COUVELAIRE, agrégé à la Faculté de médecine. Traitement chirurgical des hémorragies par insertion vicieuse du placenta.

20 Mars, à 5 heures. — **Clinique Tarnier.** — M. DEVRAIGNE, Diagnostic des présentations et des positions par le palper.

20 mars, à 10 heures. — **Asile Sainte-Anne.** — Dr LAIGNEL-LAVASTINE, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. *Les réactions antisociales des obsédés et des neurasthéniques.*

21 Mars, à 5 heures. — **Clinique Tarnier.** — M. LEMELAND, L'auscultation en obstétrique.

22 Mars, à 5 heures. — **Clinique Tarnier.** — M. CHIRIÉ, Le toucher en obstétrique.

23, 24 et 25 Mars, à 5 heures. — **Clinique Tarnier.** — M. DEVRAIGNE, Forceps sur le sommet.

23 Mars, à 5 heures. — **Hôpital des accidents du travail.** — Dr LENOIR, Syphilis et traumatisme.

23 mars, à 10 heures. — **Asile Sainte-Anne.** — Dr LAIGNEL-LAVASTINE. — *Les réactions anti-sociales des épileptiques.*

24 Mars, à 8 heures et demie du soir. — **Société d'encouragement** (rue de Rennes, 44). — M. TRILLAT. Le formol et la désinfection.

25 mars, à 10 h. 3/4. — **Hôpital Saint-Antoine** (20 rue de Citeaux). — Dr JEAN-CHARLES ROUX, Douleurs épigastriques d'origine hépatique et colique vésiculaire.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES CONGRÈS ANNONCÉS

23 avril. — BERLIN. — Congrès de la société allemande de radiologie. Secrétaire du Congrès : Dr IMMELMAN, Lutzowstrasse, à Berlin, W.

30 août. — BERLIN. — **Congrès international de laryngo-rhinologie.** — Il aura lieu sous la présidence de M. B. FRANKEL Au congrès sera rattachée une *exposition* scientifique qui doit illustrer les rapports de la phonétique avec la laryngologie, ainsi que les progrès de la broncho et de l'œsophagoscopie.

Questions à l'ordre du jour :

Relations de la phonétique avec la laryngologie (GUZMAN, STRIGKEN) — Bronchoscopie et œsophagoscopie (KILIAN, KALHER, JACKSON). — L'appareil lymphatique du nez (BRŒCKAERT, POLI, TURNER). — Polypes fibreux du nez (JACQUES HELLAT).

Secrétaire du Congrès : Dr ROSENBERG, 26, Schiffbauerdamm, à Berlin N. W.

25 septembre. — ROME. — **Congrès international de dermatologie et syphiligraphie.** — Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes :

1° Quelle influence ont exercée les nouvelles recherches étiologiques, diagnostiques et expérimentales sur la direction de la thérapie de la syphilis et sur la possibilité de l'immunisation et d'un traitement radical ou abortif de l'infection ;

2° Résultats de la physicothérapie dans les maladies de la peau ;

3° Blastomycose, sporotrichose et rapports avec les processus analogues.

Les adhésions au Congrès peuvent être adressées soit à M. Gaetano Ciarrocchi, secrétaire général, Rome, Piazza Grazioli, 5, soit à l'un des secrétaires étrangers au Congrès ; la cotisation de 25 francs par mandat ou chèque à l'ordre du trésorier M. Luigi Silvestri, 13, Via della Pace, Rome.

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

DU 20 MARS AU 25 MARS 1911

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 20 *mars*, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Nicolas, Pierre Duval et Rouvière. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique*, épreuve pratique : MM. Pierre Marie, Desgrez et Brumpt.

1er (oral), (1re série) : MM. Blanchard, Manclaire, et Mulon. — (2e série) : MM. Reclus, Retterer et Branca ; — M. Zimmern, suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Hôtel-Dieu* : MM. Kirmisson, Aug. Broca et Ombrédanne. — 5e (2e partie) *Hôtel-Dieu* : MM. Gaucher, Marcel Labbé et Sicard ; — M. Laignel-Lavastine, suppléant.

Mardi 21 *mars*, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Quénu, Grégoire et Chevassu. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratique d'anatomie pathologique*, épreuve pratique : MM. Achard, Maillard et Brumpt.

1e (oral), (1re série) : MM. Prenant, Rémy et Auvray. — (2e série) : MM. Nicolas, Thiéry et Morestin. — 4e : MM. Chantemesse, Balthazard et Tiffeneau ; — M. André Broca, suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Laënnec* (1re série) : MM. Pozzi, Lenormant et Terrien ; — (2e série) : MM. de Lapersonne, Okinczyc et Anselme Schwartz ; — M. Castaigne, suppléant. — 5e (2e partie) *Hôtel-Dieu* (1re série) : MM. Gilbert, Carnot et Rathery ; — (2e série) : MM. Chauffard, Claude et Roussy ; — M. Nobécourt, suppléant.

Mercredi 22 *mars*, à une heure. — Dissection, *Ecole pratique*, épreuve pratique : MM. Kirmisson, Lejars et Rouvière. — 3e (2e partie), (1re série), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique*, épreuve pratique : MM. Gautier, Brumpt et Gougerot ; — (2e série) : MM. Gaucher, André Jousset et Tiffeneau.

1er (oral), (1re série) : MM. Nicolas, Manclaire et Branca. — (2e série) : MM. Retterer, Ombrédanne et Mulon. — 2e : MM. Gariel, Macaigne et Jean Camus. — 3e (oral), (2e partie) : MM. Widal, Marcel Labbé et Lœper ; — M. Guillain, suppléant.

Vendredi 24 *mars*, à une heure. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique*, épreuve pratique : MM. Gautier, Blanchard et Lœper.

1er (oral), (1re série) : MM. Reclus, Retterer et Branca. — (2e série) : MM. Nicolas, Aug. Broca et Rouvière. — (3e série) : MM. Hartmann, Macaigne et Mulon. — 3e (oral, 2e partie) : MM. Widal, Brumpt et L. Bernard ; — M. Zimmern, suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Necker* (1re série) : MM. Kirmisson, Proust et Ombrédanne. — (2e série) : MM. Segond, Lejars et Pierre Duval ; — M. A. Léri, suppléant. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Baudelocque* : MM. Pinard, Couvelaire et Lequeux ; — M. Sicard, suppléant.

Samedi 25 *mars*, à une heure. — 3e (2e partie), (1re série), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique*, épreuve pratique : MM. Letulle, Brumpt et Nicloux. — (2e série) : MM. Desgrez, Balthazard et Roussy.

1er (oral), (1re série) : MM. de Lapersonne, Rémy et Morestin. — (2e série) : MM. Quénu, Thiéry et Terrien. — (3e série) : MM. Nicolas, Grégoire et A. Schwartz. — 2e : MM. Prenant, Langlois et Maillard. — 3e (oral, 1re partie) : MM. Bar, Retterer et Okinczyc. — 4e : MM. Chantemesse, Dupré et Tiffeneau ; — M. André Broca, suppléant. — 5e (2e partie), *Beaujon* (1re série) : MM. Hutinel, Claude et Castaigne. — (2e série) : MM. Gilbert Ballet, Carnot et Gougerot. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Beaujon* : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau et Jeannin ; — M. Rathery, suppléant.

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS (*Suite*)

THÈSES

Mercredi 22 mars, à une heure. — M. DUCROTOY : Contribution à l'étude des hémorragies du système nerveux central des nouveau-nés causées par le forceps. Président, M. Pinard ; MM. Reclus, Segond, Couvelaire. — M. LAVOINE : De la grossesse dite prolongée. Président, M. Pinard ; MM. Reclus, Segond, Couvelaire. — M. LIOUGGAS : Essai de traitement pratique des plaies de la main. Président, M. Reclus ; MM. Pinard, Segond, Couvelaire. — M. CAUHAPÉ : Radium et cancer de la prostate. Président, M. Reclus ; MM. Pinard, Segond, Couvelaire. — M. PETEL : Contribution à l'étude des fractures du Calcanéum. Président, M. Segond ; MM. Pinard, Reclus, Couvelaire. — M. RAMAMONJISOA : Les maladies les plus répandues à Madagascar et l'accroissement des malgaches. Président M. Blanchard ; MM. Roger, Marfan, Richaud. — Mme LEVIN : Contribution à l'étude de l'emploi du chlorure de calcium dans les néphrites. (Action sur la diurèse). Président, M. Roger ; MM. Blanchard, Marfan, Richaud. — M. LESTRAT : Contribution à l'étude du gui comme hypotenseur. Sa comparaison avec le nitrite de soude et la trinitrine. Président M. Marfan ; MM. Blanchard, Roger, Richaud.

Samedi, 25 mars, à une heure. — M. VILFROY : Des rétrecissements de l'urètre chez la femme. Président, M. Pozzi ; MM. Chauffard, Nobécourt, Chevassu. — M. BOULAN : Quelques notes sur l'histoire de l'allaitement. (Antiquité-Renaissance). Président : M. Chauffard ; MM. Pozzi, Nobécourt, Chevassu. — M. TROTAIN : Contribution à l'étude des propriétés thérapeutiques de l'opium et de ses nouvelles préparations. Président, M. Alb. Robin ; MM. Widal, Achard, Richaud. — M. GAZAGUAIRE : Contribution au diagnostic et au traitement des ptoses gastriques. Président, M. Widal ; MM. Alb. Robin, Achard, Richaud. — M. GAILLARD : De la syphilis veineuse, et particulièrement de la phlébite syphilitique précoce des veines superficielles des membres. Président, M. Achard ; MM. Alb. Robin, Widal, Richaud.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

L'ÉLECTRARGOL DANS LA BRONCHOPNEUMONIE DES ENFANTS

M. H. PERRIER (Thèse de Lausanne) a tenté l'emploi systématique de l'Électrargol dans la bronchopneumonie infantile, « écartant avec soin la pneumonie franche : cette dernière maladie fait, en effet, une crise spontanée qu'il aurait été téméraire d'attribuer à l'Électrargol si l'on avait eu la chance de faire la veille une injection du médicament. La bronchopneumonie, au contraire, présente une courbe de température irrégulière dans laquelle il est plus facile de discerner l'effet de la médication du caprice de la nature ».

C'est sur 47 observations que porte le travail critique auquel se livre l'auteur.

La mortalité dans les cas de bronchopneumonie traités par l'Électrargol a été de 11, ce qui donne une moyenne de 23,4 p. 100. Or, l'auteur, rapprochant ces résultats de ceux obtenus couramment dans les hôpitaux, constate que c'est en général entre 60 p. 100 et 90 p. 100 qu'oscille la mortalité par la même maladie ; l'année où l'épidémie fut trouvée la moins grave, dans les archives hospitalières, donne encore une mortalité de 45 p. 100, chiffre double de celui obtenu avec le traitement par l'Électrargol.

M. Perrier, d'ailleurs, examinant ceux de ses cas qui se sont terminés par la mort, signale que, pour la plupart, ils concernaient des enfants atteints de complications graves — abcès, pleurésies purulentes, affections thyroïdiennes, péritonites, syphilis héréditaire — contre lesquelles l'Électrargol n'avait pas la même activité que pour la bronchopneumonie.

L'auteur examine ensuite l'étiologie de la maladie traitée et ajoute : « Même dans des bronchopneumonies secondaires à la rougeole et à la coqueluche, toujours très graves, la mortalité reste de beaucoup inférieure à ce qu'elle était auparavant. »

L'étude de la marche, de la durée et des symptômes ne se montre pas moins intéressante.

On sait qu'en général, la durée de la bronchopneumonie varie entre deux et trois semaines, pour atteindre parfois plus d'un mois.

« Avec l'Électrargol, dit M. Perrier, après une période fébrile de quelques jours, six, sept ou même moins, la fièvre tombe, la guérison définitive survient sans rechute et cela même dans des cas où les signes physiques et les symptômes observés avaient été intenses et alarmants. La marche de la maladie rappelle beaucoup celle de la pneumonie franche : durée relativement courte, chute de la fièvre souvent brusque et définitive. »

Les symptômes physiques s'amendent rapidement, il faut signaler que les râles et le souffle subsistent parfois un jour ou deux après la chute de la fièvre.

Chose importante, le poids des petits malades se ressent heureusement du traitement.

Mais c'est encore sur la température que l'Électrargol agit de la façon la plus franche, la plus décisive. Ce n'est pas une action purement antithermique analogue à celle transitoire et spéciale de l'antipyrine par exemple, mais l'Électrargol agit comme microbicide et stimulant de la résistance de l'organisme. L'abaissement de la température est la conséquence de cette action ; ce n'est pas un fait passager, l'atténuation simple du symptôme fièvre, mais bien l'indice d'une prochaine guérison.

Dans quelques cas, assez rares d'ailleurs, la chute de la fièvre s'est faite d'une manière brusque et complète, nous donnant le tableau d'une véritable crise de pneumonie. Le plus souvent, ce n'est qu'après deux ou trois injections que nous voyons la défervescence se faire peu à peu et en quelques jours.

M. Perrier a traité des enfants âgés de deux mois et demi. Or, on sait que la bronchopneumonie est fort grave chez des sujets aussi jeunes ; nous constatons cependant que la statistique reste aussi bonne pour ces cas que pour les autres. Aussi l'auteur ajoute-t-il :

« Ces guérisons obtenues à un âge si peu avancé où les défenses de l'organisme sont encore si minimes, nous montrent combien l'Électrargol peut suppléer à une défense absente ou la stimuler quand elle est insuffisante. »

Touchant les doses, l'auteur donne les indications suivantes, les injections étant intra-musculaires :

« Nous avons toujours commencé par une dose de 5 centimètres cubes même chez des enfants âgés de quelques mois seulement. Tant que la fièvre subsiste, nous répétons l'injection chaque jour et il est nécessaire de refaire une ou deux injections à deux ou trois jours d'intervalle après la chute de la température. En agissant ainsi on a toutes les chances d'éviter des récidives.

« Dans quelques cas graves, à symptômes inquiétants et où la défervescence tardait à se produire, nous avons employé double dose, soit 10 centimètres cubes d'Électrargol ; nous nous en sommes toujours bien trouvés.

« Chez l'adulte on peut toujours facilement atteindre 30-40 centimètres cubes par injection. »

Concluant enfin, l'auteur remarque que l'Électrargol « augmente la résistance de l'organisme et exalte ses moyens de défense. Les résultats obtenus dans la bronchopneumonie des enfants sont excellents ; ils améliorent d'une manière considérable la pronostic de cette maladie. »

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* *(Voir le détail au verso page II)*

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).*

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la Société du Talisman, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.)*

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg. *(Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers).*

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Mathieu, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison Auricoste, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de Pougues St-Léger.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LA PROPRETÉ FRANÇAISE

D'Après nos grands quotidiens, l'Angleterre use chaque année 20 livres de savon par tête d'individu, la France 15 livres, l'Allemagne 10, la Russie 2. La France qui occupe le 4e rang pour la marine, occuperait le second pour la propreté individuelle!

C'est là évidemment une compensation!

Mais que doivent être les nations qui détiennent le sixième rang?

Malgré leur place avantageuse dans la consommation du savon, les Français sont sales. Les Japonais, qui malgré leur propreté proverbiale, ne sont pas visés dans cette statistique, trouvent que les gens de France sentent l'aigre et ils attribuent cela au vin que nous buvons, lequel s'exhalerait par les pores de la peau sous forme d'acide acétique. Il est possible que cette odeur « suigeneris » relève en partie d'une telle explication; dès qu'on se trouve dans un endroit confiné où la foule est quelque peu compacte, dans les wagons du métropolitain par exemple, cette odeur aigre prend à la gorge d'une manière particulièrement désagréable. Elle nous gênerait moins si les gens prenaient plus de soin de leur corps.

Les ouvriers considèrent le lavage du corps comme un luxe ou un « genre »; il en est à peu près de même des petits employés, des petits commerçants, etc. Aucun n'abdique pourtant la coquetterie et ils arborent des cravates de couleur agrémentées d'épingles, des gilets de velours, et des souliers vernis sur un corps malpropre et des pieds sales. Cet état de choses est d'ailleurs consacré par la chanson : j'ai reçu d'un de mes maîtres en chirurgie, qui devait l'avoir appris par elle, cet enseignement, que c'est à la propreté des genoux qu'on distingue la femme honnête de l'autre. Et j'ai cru remarquer, au nombre de genoux rugueux de la ville comme de l'hôpital, qu'il y a beaucoup de femmes honnêtes en France.

Il faut dire à la défense des descendants des Gaulois que bien des circonstances atténuent leur responsabilité.

La conquête romaine leur apporta les thermes, en même temps que le christianisme, mais leur cerveau plein d'idéal en même temps que la température réfrigérante du pays, leur fit adopter celui-ci plutôt que ceux-là et la religion chrétienne a toujours porté si haut le culte de l'âme et si bas celui du corps, que c'était d'avance la victoire à l'indifférence corporelle.

Les moines et les ermites crasseux du moyen âge ne devaient pas changer cela, non plus que le château féodal dressé à mille pieds au-dessus de la vallée et où l'effort des hommes consentait à monter l'eau pour la soif impérieuse, mais non pour le lavage facultatif.

La France chrétienne a conservé cette négligence du corps, qui est même une obligation dans les ordres religieux : les sœurs de l'hôpital Saint-Louis avaient vingt minutes le matin au réveil pour faire le lit, s'habiller, repasser et ajuster leurs cornettes aux multiples épingles, et faire leur toilette.

L'éducation de l'adolescence n'a rien fait pour réformer ces habitudes ataviques : tandis que les animaux voient dès leur naissance leur mère se lécher le poil et se plonger dans l'eau dès qu'elle en rencontre quelque part, les jeunes potaches, futures classes dirigeantes du pays, sont élevés dans l'ignorance de la propreté. On leur fait souvent, en rhétorique, un cours d'hygiène, mais jusqu'au baccalauréat, c'est-à-dire tant qu'ils sont internes, on ne leur montre pas une baignoire. Dans notre collège, on nous faisait prendre un bain de pieds par mois, et certains obtenaient d'être dispensés!... Il doit en être encore ainsi de nos jours, car en vingt ans des réformes aussi profondes ne peuvent s'accomplir. Il n'y a d'ailleurs pas encore de sous-secrétaire d'état au ministère de l'Instruction publique!

Si les enfants des bourgeois, futurs bourgeois eux-mêmes, sont aussi mal appris que dire du peuple! A lui manque non seulement l'idée, mais surtout la possibilité. Visitez quelques vieilles maisons (et Dieu sait s'il y en a!) du quartier Saint-Louis, de Montmartre, ou de Belleville et vous verrez quelle population malheureuse s'entasse pêle-mêle dans ces chambres sordides, poussiéreuses, sans air et sans lumière. Le père, la mère, les enfants végètent dans une seule pièce qui sert à la fois de chambre, de salle à manger, de cuisine, quand encore un coin n'est pas réservé au métier du père... On se demande où couchent ces garçons et filles, ce vieux et cette vieille; il n'y a qu'un lit dans la chambre. Où voulez-vous qu'ils se lavent le matin dans cette effrayante promiscuité?

Il y a beaucoup d'argent dépensé à Paris pour la Charité. Au lieu de distribuer de la main à la main ces millions inutiles, car demain le problème de l'existence se dressera semblable pour le malheureux secouru, qu'on élève donc des habitations à bon marché spacieuses où les gens du peuple pourront habiter proprement, laver leur corps et prendre goût à la vie, pour eux si pénible.

Malheureusement, les idées de charité ne s'orientent pas dans ce sens. Construire des maisons ne paraît pas aux dames du monde un sacrifice personnel suffisant : il faut qu'elles aillent voir leurs pauvres, qu'elles en reçoivent les actions de grâce... Ces « honnestes » personnes n'ont d'ailleurs pas toutes les bras blancs de Nausicaa, fussent-elles de la plus authentique noblesse, et ne sont pas intimement convaincues du bonheur qu'il y a de se sentir vivre sous une peau lavée...

Un de mes amis, chirurgien, m'en a fourni la preuve. Il était appelé un jour chez une marquise du noble faubourg. Elle s'était foulé le pied en descendant de sa voiture, attelée d'un cheval impatient.

Le chirurgien examina, suspecta des affaires compliquées, bref désira comparer le côté droit au côté gauche.

— Marquise, dit-il, montrez-moi l'autre pied.

— Mais je n'ai rien à l'autre pied!

— Je le sais, mais il faut que je le voie par comparaison.

— Oh, que vous êtes ennuyeux.

— Les chirurgiens le sont souvent, mais pour le bien de leur malade! Montrez-moi patte blanche!

— Mais vous auriez dû me prévenir!

— Comment? Je ne vous demande pas la lune!

— Mais si... c'est très gênant! je me suis lavé le pied blessé, mais je n'ai pas lavé l'autre...

Le chirurgien repassa dans la soirée.

MILIAN.

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE

FAUST A CHATEL-GUYON

A-Propos-Féerie en 1 Acte et 2 Tableaux, en vers

Par GASTON DUCHESNE

Docteur en médecine, Secrétaire général de la Société des Eaux minérales de Châtel-Guyon.

Représenté pour la première fois sur le Théâtre de Châtel-Guyon, le Dimanche 21 août 1910

Premier Tableau

LE CABINET DE FAUST

Un cabinet moderne. A droite au premier plan, table garnie d'accessoires de bureau, de fioles de pharmacie, de boites, etc. En évidence, une coupe en cristal remplie d'un liquide coloré. Devant la table, mais de trois quarts, vaste fauteuil garni de coussins. A gauche, porte latérale. Dans le fond, panneau qui s'éclairera au moment de l'apparition. Meubles, sièges, bibliothèque, tableaux, etc.

Il ne fait pas encore jour. Une lampe placée sur la table éclaire la scène en demi-teinte.

Au lever du rideau, Faust est assis dans le fauteuil, accoudé sur la table, la tête dans les mains. Il a 25 ans, mais il en porte 50. Cheveux gris, traits fatigués. Il est vêtu d'une robe de chambre, le chef coiffé d'une calotte.

SCÈNE I.

FAUST (*Découragé*).

Fini, c'est bien fini ! Vainement j'ai lutté.
De l'automne à l'hiver, du printemps à l'été,
Vainement j'ai porté ma sombre hypocondrie
Dans tous les coins du monde où l'on joue, où l'on rie.
Vieux avant l'âge, usé, fatigué, décrépit,
Souffrant, peinant, geignant sans cesse ni répit,
Je n'ai plus, je le vois, en suprême ressource,
De mes jours trop nombreux qu'à terminer la course.

(*Il se lève.*)

Mourir.... Oui, c'est cela.... D'une lame en plein cœur
Ou d'une corde au cou.... Sortir enfin vainqueur
Des maux et des tourments que ma pauvre carcasse
Supporta sans compter... Passer de guerre lasse
Du monde, où je me traîne en sinistre railleur
De ma propre infortune, en un monde meilleur.

(*Lyrique.*)

Ah ! Qui dira jamais de la Neurasthénie,
La morsure secrète et l'âpre tyrannie,
Le lourd martèlement de la tête à l'envers,
Le casque douloureux et les troubles divers !

(*Plus concentré.*)

Mais qui dira surtout, du ventre à la torture,
L'angoisse desséchante et la sourde brûlure,
Les spasmes inféconds, les stériles efforts,
Où s'use en s'épuisant la vigueur des plus forts !

(*Affirmatif.*)

Toute porte doit être ouverte ou bien fermée.

(*Impuissant.*)

Que de fois j'ai tenté, d'une ardeur ranimée,
D'ouvrir ma porte close inéluctablement,
Sans jamais parvenir, ô cruel châtiment !
A trouver une clef qui force la serrure
Dont une rouille épaisse a rongé la ferrure !

(*En récit. Progressivement ironique et amer.*)

L'an passé, je consulte un chirurgien fameux.
— Ce n'est rien, me dit-il d'un ton facétieux.
— Rien? Mais encore? — Rien... Rien qu'une appendicite.
Laissez-vous opérer. La chose nécessite
Une simple coupure. Un trait de bistouri,
Et vous serez, mon cher, à tout jamais guéri.
Un autre me parla d'Entérocolitisme.
Un troisième me dit : « Monsieur, c'est l'Arthritisme. »
Au macaroni seul, fadement cuisiné,
A Lausanne je fus pour toujours condamné.
« Plus de truffes, d'amour, ô supplice suprême !
Rien que du lait caillé, » prescrit le pénultième.
« Purée, eau claire, veau, de l'huile de ricin, »
Tel fut hier l'avis du dernier médecin.
Tant et si bien qu'avec ces étranges cuisines,
Ces aliments sans goût, ces luttes... intestines,
Je ne vis plus. Ce mal suffisamment dura ;
Bienvenue est la mort qui m'en délivrera.
Plus de chère, d'amour, et partant plus de joie.
Un jour mon estomac, le lendemain mon foie
Trahissent leur présence inopportunément,
Et leurs coups répétés redoublent mon tourment.
C'en est assez. Mieux vaut renoncer. Je déserte,
Et je trouve aujourd'hui mon bonheur dans ma perte.

(*Décidé.*)

Mourons...

(*Lyrique.*)

Je te salue, ô mon dernier matin.
A cette heure je suis maître de mon destin.
J'arrive sans terreur au terme du voyage.

(*Désignant la coupe.*)

Un geste, un seul, et grâce à ce puissant breuvage,
Je vais quitter la terre, et sans bruit ni fracas,
M'ouvrir sur le néant la porte du trépas.

(*Furieux et montrant le poing.*)

O médecins damnés ! Que le diable m'emporte
Si je vous...

SCÈNE II.

FAUST, MÉPHISTO (Costume classique).

MÉPHISTO. (*Il est entré à l'improviste par la porte de gauche. Il apparaît subitement à Faust qui recule, plus surpris qu'effrayé.*)

Me voici. Derrière cette porte
Je passais en flânant. Tu prononças mon nom.
J'entre. Je viens, étant un Diable de bon ton,
Te dire en un parler dénué d'artifice :
Je suis entièrement, mon cher, à ton service.

FAUST.

Qui?... Vous !... Que je... Moi... Non... Non, je n'ai pas [besoin
Que de moi vous preniez, Seigneur, un si grand soin.
Vraiment, je suis confus et vous rends mille grâces,
Mais souffrez que de vos offices je me passe.

MÉPHISTO.

Ai-je mal entendu? N'as-tu pas appelé?

FAUST (*Aimable et convaincu*).

Je reste confondu ! Vous ai-je interpellé?
Ma foi, sans le savoir, la chose est bien possible,
Mais ne m'en souviens point, j'en jure par la Bible.

MÉPHISTO (*Grimaçant*).

Aie Aïe ! Ne jure pas par ce Livre chenu.
Je sens rien qu'à ce mot pâlir mon front cornu.
Avec les Livres saints je fais mauvais ménage,
Et ne m'en point parler, vois-tu, c'est le plus sage.

(*Insinuant.*)

Rappelle-toi plutôt... — Que le Diable m'emporte ! —
Je ne l'ai pas rêvé, tu parlais de la sorte.
Eh bien ! me voilà prêt. Où dois-je t'emporter ?

FAUST (*Gêné, mais essayant de faire bonne contenance*).

Mais je suis bien ici. Je désire y rester.
Quand je suis seul parfois, je ris et je plaisante...

MÉPHISTO (*Irrité*).

Vrai diable ! Que voilà belle affaire et plaisante !
Crois-tu qu'impunément on puisse m'invoquer,
Et quand soudain j'accours, du Diable se moquer?
Tout Diable que je sois, j'ai l'humeur chatouilleuse
Et ne souffrirai point...

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE (*Suite*)

FAUST (*Qui est revenu progressivement au premier plan, d'un ton calme et décidé*).

Votre ardeur belliqueuse
A s'exercer sur moi, Seigneur, perdrait son temps.
S'il ne faut rien céler, si je dois à Satan
Confier les secrets de mon âme en détresse,
Sachez-le donc :

(*Plus âpre.*)

Je souffre. Une douleur traîtresse
Nuit et jour sans arrêt me lacère le flanc.
Je vis en malheureux, haletant et soufflant.
Je réclame en tous lieux la clé libératrice
Des germes malfaisants, de l'humeur corruptrice
Dont je suis infesté. Mon cri n'a pas d'écho.
Je suis désespéré. J'ai payé mon écot
Partout où le conseil me fut donné de faire
Une cure annoncée en cure salutaire.
Vaine attente ! Partout, oui, partout pour mes frais,
J'en fus et largement. Je crois que je souffrais
Un peu plus durement à chaque tentative.

(*Avec désespoir.*)

Ah ! c'en est trop enfin ! Voulez-vous que je vive
En un pareil état si longtemps supporté?

MÉPHISTO.

Certes ! J'en fais l'aveu, ça manque de gaîté.
Et je m'explique ainsi ton visage sévère,
Ta mine renfrognée à mettre Diable en terre.

FAUST (*Résigné*).

Vous comprenez dès lors pourquoi je ne crains pas
Vos menaces, Seigneur. La vie et ses appâts
N'ont pour moi plus d'attraits. Avant votre venue,
J'allais sans plus tarder, c'est la vérité nue,

(*Désignant du geste la coupe de cristal*)

J'allais de ce poison secouer mon fardeau
Et chercher dans la mort le repos du tombeau.
Vous savez tout, Seigneur, je n'ai plus qu'à me taire.

MÉPHISTO (*Bon enfant*).

Fi ! le geste vilain ! Il y a mieux à faire.

(*Une pause.*)

Si je te l'indiquais, le remède à tes maux !
Si je m'ingéniais à formuler les mots
Qui consolent ! Si, faisant luire l'espérance,
A tes yeux, je mettais un terme à ta souffrance?

FAUST (*Surpris et avec élan*).

Eh quoi ! De ma misère auriez-vous donc souci?
Quoi ! Vous, me secourir? Ah ! pour ce mot, merci !

(*Méfiant.*)

Mais qui pour moi vous rend à ce point pitoyable?
Vous désintéressé, cela n'est pas croyable ;
Et je suis anxieux de connaître le prix
Que vous me demandez pour calmer mes esprits.
Parlez, Seigneur, parlez. Que faut-il en échange?

MÉPHISTO (*Avec autorité.*)

Rien !...

(*Une pause.*)

Ah ! cela t'étonne, et de ce mauvais ange,
Tu ne soupçonnais pas le don d'apitoiement ?
Eh bien ! pour une fois, — j'en fais mon grand serment, —
L'ange mauvais se veut transformer en bon Diable,
Et montrer qu'il peut être au besoin charitable.
Pourquoi je le ferai? Pour rien. Pour le plaisir
De te faire plaisir. Vois-tu, j'ai le désir
De me payer au moins une fois en ma vie
Un service gratis. C'est une fantaisie
Qui ne me prendra pas sans doute de si tôt.
Aussi, profites-en, et pendant qu'il est chaud,
Bats le fer. C'est, mon cher, occasion unique.
Profites-en, te dis-je, et sans plus de réplique,
Regarde :

(*Le panneau du fond s'éclaire et laisse apercevoir dans un cadre de verdure la Source Marguerite de Châtel-Guyon personnifiée par une jeune femme vêtue à l'antique : tunique blanche, peplum de couleur drapé, coiffure à la grecque, etc.*).

Le voilà, le remède promis.
Dont l'accès à tes maux est aujourd'hui permis.
Regarde : la voilà, cette Source de vie.
De t'en désaltérer, contente ton envie.
A celui qui l'approche elle donne en retour
La joie et la vigueur, la jeunesse et l'amour.
Plus d'un, j'en fus témoin, en apaisa ses fièvres,
Qui d'un élan de foi vint y tremper les lèvres,

(*Confidentiellement.*)

Et j'en sais qui, déchus dans leur virilité,
Près d'elle ont recouvré puissance et... fermeté,
Qui, pour s'être trempés dans son eau de Jouvence,
Ont retrouvé le fil d'une vaste éloquence.

FAUST (*Tourné vers l'apparition dans une attitude admirative. Avec un enthousiasme qui ira croissant.*)

O miracle ! O magie ! O douce vision !
Grâce et beauté ! Splendeur ! Quelle séduction
S'exerce en cet instant sur mon être en délire !
Quel charme opère en moi ! Quelle force m'attire !
De cette onde limpide et pure me griser
Et revivre ardemment sous son brûlant baiser,
Oui, je le veux. Je vois renaître l'espérance.
Et je vais de ce pas...

(*Il va pour s'élancer vers la vision qui disparaît à ce moment ; Méphisto le retient.*)

MÉPHISTO.

Un peu de patience !

FAUST (*Il revient sur le devant de la scène en chancelant et se laisse tomber dans le fauteuil*). (*Navré*).

Disparue ! Ah ! pourquoi me laissai-je duper?
Dans l'abîme sans fond d'où j'allais m'échapper,
Pourquoi me rejeter? Trahison ! Diablerie !
Ce n'est, tout compte fait, qu'une supercherie.
De moi vous vous jouez, et j'aurais dû prévoir...

MÉPHISTO (*Menaçant*).

N'ajoute pas un mot ! Tu parles sans savoir.
Voilà bien des humains la belle ingratitude,
Et tu mériterais que dans ta solitude
Je te...

(*Radouci*).

Mais j'ai promis et ne m'en dédis point.
J'irai jusques au bout, sans négliger un point
De la tâche de bien que près de toi j'assume.
Le flambeau que tu crois éteint, je le rallume,
Flambeau d'espoir fécond, flambeau de vérité,
Qui du rêve entrevu fait la réalité.
Sache-le donc, ami : la Source Marguerite
Que je fis apparaître à tes yeux, je t'invite
A venir avec moi de près la contempler.

FAUST (*Il a relevé la tête. Il se redresse*). (*Suppliant.*)

Serait-il vrai, Seigneur? Pourrais-je un jour combler
Mes vœux et la revoir?... Mais quand?

MÉPHISTO.

Hé ! tout de suite !
Je t'emmène. Je veux te faire la conduite
Vers elle. C'est là-bas, aux pieds des grands volcans,
Au pays des Gaulois, ces superbes géants.
Je connais le chemin, c'est un peu mon domaine.
Quelques monts à franchir. Aux confins de la plaine,
Un frais vallon. C'est là.

FAUST.

De grâce, dépêchons.
Je suis prêt à vous suivre où vous voudrez. Marchons.

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE (*Suite*)

MÉPHISTO (*Ironique*).

Tudiable, quelle ardeur ! J'ai peine à reconnaître
Le découragement que tu faisais paraître.
N'es-tu plus las de vivre et plus prêt à mourir?

FAUST (*Avec un enthousiasme progressif*).

Mourir, quand maintenant je suis sûr de guérir !
Quand le terme fatal fixé par moi recule !
En mes veines je sens comme un feu qui me brûle,
En mon être s'éveille et le cœur et les sens,
Les désirs amoureux et les instincts puissants.
Pour te reconquérir, radieuse jeunesse,
Pour vous aimer encore, enivrante maîtressse,
La Source va m'offrir son aide et son soutien.
Partons ! Attendre plus longtemps ne sert de rien.

(*Anxieux.*)

Mais comment ferons-nous un aussi grand voyage?

MÉPHISTO.

Point de préparatifs ! Point d'encombrant bagage !

(*Désignant la coupe.*)

Cette coupe devait servir à t'évader ;
C'est moi qui désormais t'invite à la vider.

FAUST (*Hésitant*).

Mais !...

MÉPHISTO.

Hésiterais-tu? Bois, te dis-je, et sans crainte.

FAUST (*Résolu. Il prend la coupe*).

Ah ! qu'importe après tout. Si ce n'est qu'une feinte
Pour m'abuser encore et si j'en dois périr,
Béni soit le poison qui me permet de fuir
La vie, en emportant dans ma froide retraite
La douce illusion que mon âme inquiète

(*Il lève la coupe*)

Un instant caressa... Coupe de mes aïeux
Qui si souvent fut pleine, et qui devant mes yeux
Chatoie aux doux reflets de la liqueur dorée,
Je te lève et je bois à la Source sacrée.

(*Il boit.*)

MÉPHISTO.

Bravo, mon cher, bravo. Ta main n'a pas tremblé.

FAUST (*La voix peu à peu sombrée*).

Certes... Mais qu'est ceci ? Mon regard est troublé !
Je n'y vois plus... Je sens qu'il me pousse des ailes...
Je viens de revêtir une forme nouvelle...
Je suis léger... léger... Je plane... Je...

(*Il tombe endormi dans le fauteuil.*)

MÉPHISTO.

Parfait,
Parfait ; le philtre opère et tout marche à souhait.
Puisque tu crus en moi, voilà ta récompense :

(*Avec un geste d'incantation.*)

Tu vas te réveiller aux Sources de Jouvence !

Fin du premier tableau.

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES

HOMMAGE AU PROFESSEUR JUNGFLEISCH

Ces jours-ci se réunissaient au Collège de France, dans l'amphithéâtre de chimie, les amis et les élèves du professeur Jungfleisch à l'occasion de sa nomination à la chaire de Berthelot dans cet établissement, et de son entrée à l'Académie des Sciences. M. Armand GAUTIER, président de l'Académie des sciences, présidait. Il a ouvert la séance en faisant l'éloge de M. JUNGFLEISCH et de ses importants travaux. Ont pris successivement la parole : MM. BOUCHARDAT, GALIPPE, LÉGER, BRUNEL. Puis une très belle médaille gravée par le Dr Paul RICHER, de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Académie de médecine, a été remise à M. JUNGFLEISCH.



LE PROFESSEUR JUNGFLEISCH

Parmi les notabilités qui assistaient à cette réunion, citons MM. Levasseur, administrateur du Collège de France, d'Arsonval, Gley, Georges Renard, Bordas, professeurs dans cet établissement, MM. Caventou, Guinochet, etc.

On connaît toute la vie de labeur du professeur JUNGFLEISCH, qui, élève de Berthelot, a d'abord été professeur de chimie organique à l'École supérieure de pharmacie de Paris (1877). Il a été président de la *Société chimique*, président de la *Société de pharmacie*, etc.

Ses nombreux travaux portent sur la chimie pure : sur le *galium*, sur les *dérivés alcooliques du thymol*, l'*inuline*, l'*acétylène*, la *lévulose*, les *dérivés chlorés de la benzine*, les *anilines*, la *dissymétrie moléculaire*, etc.

Signalons en outre deux ouvrages du professeur JUNGFLEISCH : un *Traité élémentaire de chimie organique* (en collaboration avec Berthelot), et des *Manipulations de chimie*.

VARIÉTÉS

LA LIGUE FRANÇAISE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

L'éducation physique est une question capitale d'hygiène dont on a souvent reproché aux médecins de se désintéresser. Ceux qui s'en occupaient étaient en tout cas le petit nombre et, de plus, restaient isolés. Le besoin d'un groupement scientifique, en même temps que pratique, a créé, il y a un an, la section de la Seine de la Ligue française de l'éducation physique. De nombreuses notabilités politiques, littéraires, médicales et sportives se sont groupées autour du professeur Gilbert dont l'autorité a fait le succès du mouvement. Sous la direction méthodique et scientifique de ce président, il était tout naturel que la section de la Seine de la Ligue s'occupât d'abord d'enseignement et de recherches.

Certes, il faut tenir grand compte des acquisitions antérieures. Mais à notre époque, si tout le monde conçoit l'importance d'une renaissance des exercices physiques et des sports, on est loin d'être d'accord sur la méthode à employer; la lutte est chaude dans le monde de l'éducation physique.

Partisans de la gymnastique suédoise, de la gymnastique aux agrès, des poids lourds, des poids légers, de l'éclectisme, des sports spéciaux, se disputent la vérité, avec une vivacité parfois excessive.

Il est désirable de voir la fin de cet état, préjudiciable à la cause que défend la Ligue. Le professeur Gilbert et son comité se sont placés au-dessus de toutes ces luttes, dans lesquelles il est parfois difficile de démêler ce qui appartient à l'intérêt ou à la science. Cette attitude n'a pas été sans provoquer quelques attaques ironiques de certains professionnels.

La section de la Seine de la Ligue française de l'éducation physique n'a d'autre but que la recherche de la vérité scientifique. Il suffit pour le prouver de citer les membres de son comité.

Président d'honneur; Professeur Charles RICHET.

Président actif: Professeur GILBERT.

Vice-présidents: Dr CASTAIGNE, agrégé; Ludovic NAUDEAU.

Secrétaire-général : Dr Henri Dausset.

Trésorier: Dr LAGARDE.

Assesseurs: Mme Pauline KERGOMARD, inspectrice générale des écoles maternelles; Dr CARNOT, agrégé; lieutenant DUBREUIL; M. MESSIMY, député; Dr PACHON, agrégé; Dr VINCENT, agrégé, membre de l'Académie de Médecine; Dr WEISS, agrégé, membre de l'Académie de Médecine.

Répandre le goût de la culture physique en France, tel est le but principal de la Ligue de l'éducation physique.

La section de la Seine a tâché de remplir son programme de plusieurs façons :

D'abord par la conférence : pendant l'année 1910, le Dr Charles Richet en a inauguré brillamment la série à la Sorbonne.

Le Pr Tissié, président fondateur de la Ligue, est venu porter aux Parisiens sa parole imagée d'apôtre méridional. M. Marcel Dubois, Mlle Blanche Chauveau ont aussi apporté leur concours, enfin le secrétaire général, devant les 400 jeunes filles de l'Institut professionnel féminin, a traité de l'éducation physique de la jeune fille.

La Ligue a présenté des vœux aux Congrès de physiothérapie, au Congrès des praticiens, des communications au Congrès d'hygiène scolaire, ne laissant pas échapper une occasion de propagande.

Il a été établi une fiche type de recherches, afin de pouvoir faire à des époques successives des comparaisons de données semblables, prises sur des individus éduqués physiquement, de différentes façons. Grâce à la collaboration de nombreux médecins, on pourra peut-être étudier expérimentalement les qualités ou les défauts de telle ou telle méthode. Il est désirable que cette enquête prenne de vastes proportions; le secrétaire général tient des fiches à la disposition de tous ceux qui voudront bien y collaborer.

La section de la Seine s'efforce aussi de créer des associations de culture physique. Elle a commencé par les femmes dont on a jusqu'à présent à peu près complètement négligé l'éducation sportive.

Un groupe formé d'abord au gymnase Japy a été bientôt transféré au préau de l'école Edgard-Quinet mis à la disposition de la Ligue par la distinguée directrice Mme Jeannin; deux cours ont lieu le mercredi et le samedi, l'un à cinq heures et demie, l'autre à huit heures et demie du soir. Les adhérentes y sont venues ferventes et l'on espère pouvoir étendre cette œuvre si nécessaire. On y professe la gymnastique, la callisthénie, les jeux, la mime musicale; on fera de la natation et des excursions. Un groupe semblable fonctionne aussi à Villemonble, sous l'intelligente direction de Mademoiselle Chauveau.

Tel est le bilan annuel de la section de la Seine de la Ligue française de l'éducation physique. L'action continuera en 1911, par la propagande par la parole, par les écrits et par les faits; on développera les sections déjà formées, on en créera de nouvelles, selon les ressources de la Ligue, qui fait appel dans ce but à toutes les personnes s'intéressant à l'éducation physique. Le nombre des adhérents permettra seul de faire face à toutes les obligations que la section s'est imposées. On voit par ce qui précède l'intérêt de l'œuvre entreprise par le professeur Gilbert et par la Ligue française de l'éducation physique. De plus, la section de la Seine vient d'accepter la très grosse tâche d'organiser à Paris en 1913 un Congrès international d'Éducation Physique, et déjà le Président et le Secrétaire général du comité d'organisation, le professeur Gilbert et le professeur agrégé Weiss, ont obtenu le haut patronage de M. le Président de la République, de M. Loubet, ancien Président de la République, ainsi que la collaboration de toutes les grandes organisations sportives, en particulier de l'Académie des sports. Sous de tels auspices, il est à croire que ce Congrès aura un grand retentissement et marquera peut-être la fin des querelles et des inimitiés stériles qui empêchent, en France du moins, l'évolution franche et libre d'une méthode vraie d'Éducation Physique. Aussi est-il nécessaire que tous ceux que ces questions vitales intéressent apportent au comité leur collaboration et leur appui, afin que de ces Congrès sortent, non pas des vœux stériles, mais des résultats pratiques.

Les adhésions sont reçues chez le D HENRI DAUSSET, *secrétaire général*, 41 avenue Montaigne, ou chez le D LAGARDE, *trésorier*, 9, rue de Bassano.

LES LEÇONS D'ANATOMIE

LEÇON D'ANATOMIE, PAR REMBRANDT



Cette " Leçon d'Anatomie, " la plus célèbre de toutes les toiles traitant le même sujet, peintes vers cette époque par les Flamands, — et elles ne sont pas rares, — date de 1632 : Rembrandt avait donc 25 ans! Cette œuvre est trop classique pour qu'il soit besoin d'aucun commentaire; elle fut commandée à l'artiste par la Guilde des chirurgiens d'Amsterdam. Le personnage principal est Nicolas Tulp; l'auditoire est composé de maîtres-jurés de la Guilde.

L'original est conservé au Musée de La Haye.

NÉCROLOGIE

LE PROFESSEUR ARLOING

Une triste nouvelle afflige cette semaine le corps médical. M. Arloing vient de mourir, en pleine activité scientifique. Nous n'avons pas à rappeler ici sa brillante carrière. Né à Cusset, le 3 janvier 1846, Arloing fut à l'École vétérinaire de Lyon l'élève de Chauveau, puis son chef de laboratoire. Quand se créa la Faculté de médecine de Lyon, il prit le titre de docteur, pour prendre part au premier concours d'agrégation en 1878. Dans la suite, il abandonna momentanément la Faculté de médecine pour prendre possession à la Faculté des sciences de la chaire de Physiologie qui était créée pour lui. Quand Chauveau fut nommé professeur au Muséum, il y revint comme professeur de médecine expérimentale; il était nommé en même temps directeur de l'École vétérinaire. Nous ne pouvons faire ici l'énumération de ses nombreux et importants travaux qui ont trait principalement à la physiologie, à la bactériologie et à la médecine expérimentale. Tout le monde connaît ses recherches sur le charbon symptomatique, et surtout sur la tuberculose. Il soutint dans plusieurs congrès, contre Koch, la doctrine de l'identité de la tuberculose bovine et de la tuberculose humaine ; il apporta à l'appui de sa thèse d'importantes expériences qui entraînèrent la conviction de tous dans ses dernières années il s'occupa surtout de la sérothérapie, de la vaccination antituberculeuse. Citons encore ses recherches avec Paul Courmont sur le séro-diagnostic de la même maladie.



LE PROFESSEUR ARLOING

Il a publié plusieurs ouvrages de librairie, notamment, avec Chauveau, une Anatomie comparée des animaux domestiques restée classique, un Traité des virus dans lequel il s'efforça de montrer le rôle important de l'École Lyonnaise et en particulier de Chauveau dans l'évolution de la question, des leçons sur la tuberculose et quelques septicémies, etc. Ses travaux lui valurent les titres d'associé de l'Académie de médecine et de correspondant de l'Institut.

Arloing était un merveilleux professeur ; il avait le don d'exposer avec une parfaite clarté et dans une langue d'une élégance irréprochable les questions les plus ardues. Parmi ses collègues, ses élèves, il ne comptait que des amis. Le *Paris médical* exprime à son fils, le Dr Fernand Arloing, professeur agrégé à la Faculté de Lyon, qui entre brillamment dans la carrière scientifique sur les traces de son père, l'expression de ses sentiments de profonde tristesse en présence du deuil irréparable qui vient de frapper la science française.

G. LINOSSIER.

ART ET MÉDECINE

LES BEAUX JOURS DE LA VIE

Par H. DAUMIER



UNE HEUREUSE TROUVAILLE.

Parbleu! je suis ravi..... vous avez la fièvre jaune.... c'est la première fois de ma vie que j'ai le bonheur d'en soigner une!

DIÉTÉTIQUE

RÉGIME DES ENFANTS DIABÉTIQUES

(H. LEGRAND, d'Amiens)

Menu hebdomadaire. *Lundi* : DÉJEUNER. 1 sardine à l'huile, 1 côtelette de mouton grillée, 100 grammes de haricots verts au beurre, 1 pêche, 1 petit suisse. Pain : 30 grammes, eau vineuse : 2 verres. — DINER. 1 assiette de potage gras à la purée de chicorée, 2 œufs sur le plat à la crème, 100 grammes de purée de pommes de terre, 60 grammes compote de framboises à l'étuvée, pain : 20 grammes, eau vineuse : 1 verre.

Mardi : DÉJEUNER. Crevettes grises avec beurre. 100 grammes de riz de veau aux épinards, 8 amandes fraîches, 2 cuillerées de groseilles. Pain : 100 grammes, eau vineuse : 2 verres. — DINER. 1 assiette de bouillie de farine d'avoine au bouillon. 100 grammes de jambon à la purée d'endives. 15 grammes fromage de Hollande, 1 orange bien mûre. Pain : 20 grammes, eau vineuse : 1 verre.

Mercredi : DÉJEUNER. 1 petit maquereau à l'huile, 80 grammes filet de bœuf grillé, 80 grammes de pommes de terre soufflées, 6 noix fraîches, 60 grammes compote de pommes à la vapeur. Pain : 30 grammes, eau vineuse : 2 verres. — DINER. 1 assiette de potage aux œufs pochés, 1 escalope de veau grillée, 80 grammes laitues à la crème, 15 grammes de gruyère, 1 orange. Pain : 20 grammes, eau vineuse : 1 verre.

Vendredi : DÉJEUNER. Olives avec beurre, 1 sole grillée, 100 grammes épinards à la crème, 6 amandes fraîches, 1 orange. — DINER : 1 assiette de potage cressonnière, 1 œuf à la coque, 50 grammes grenouilles sautées au beurre, 1 pomme de terre au four, 2 cuillerées de groseilles à grappe. Pain : 20 grammes, eau vineuse : 1 verre.

Samedi : DÉJEUNER. 1 tranche de thon à l'huile, 1 aile de poulet rôti, 100 grammes chicorée au naturel, 6 noix fraîches, 15 grammes fromage de Brie. Pain : 30 grammes, eau vineuse : 2 verres. — DINER. 1 assiette de potage julienne au gras, 80 grammes gigot roti, 80 grammes épinards au jus, 15 grammes fromage de Neufchâtel. 1 orange. Pain : 20 grammes, eau vineuse : 1 verre.

Dimanche : DÉJEUNER. Tranches de langue fumée, 80 grammes de blanquette de veau, 80 grammes salsifis au beurre, 50 grammes compote de fruits à l'étuvée, 15 grammes de gruyère. Pain : 30 grammes, eau vineuse : 2 verres. — DINER. 1 assiette de potage purée pommes de terre et laitues, 2 œufs en cocotte à la purée de cervelle de veau, 60 grammes haricots verts à la crème, 1 pomme au four, 15 grammes fromage de Pont-Lévêque, Pain : 20 grammes, eau vineuse : 1 verre.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Convulsions des enfants. Coqueluche. — J. SIMON.

Teinture de belladone / Alcoolature de racine d'aconit	aa X gouttes.
Eau de laurier-cerise	10 gr.
— tilleul	60 —
— fleurs d'oranger	10 —
Sirop de lactucarium	30 —

Par cuillerées à café.

On bien :

Teinture de belladone / Alcoolature de racine d'aconit	aa 5 grammes.

X gouttes matin et soir.

HUCHARD.

Bromoforme...... de 4 à 20 gouttes. par jour en 6 ou 8 fois, très diluées dans une potion ou une infusion chaude.

MOIZARD.

Sulfate de quinine	1 gr.
Poudre de benjoin	5 gr.
Salicylate de bismuth	5 gr.

Pour insufflations nasales.

Contre l'hydrorrhée nasale. — LERMOYEZ.

Sulfate d'atropine	0gr,005
— de strychnine	0gr,005
Sp. écorce oranges amères	400 gr.

F. s. a. — A prendre : une ou deux cuillerées à soupe par jour, au moment des repas.

Pendant les dix premiers jours, en prendre quotidiennement une cuillerée à soupe, et pendant les dix jours suivants, deux cuillerées à soupe.

Suspendre la médication après vingt jours de traitement, puis pendant deux semaines administrer de nouveau et de la même façon le sirop ci-dessus formulé. Localement se borner à l'usage d'une pommade nasale anodine.

Contre l'hyperhydrose plantaire. — BROCQ.

Pendant deux jours, prendre des bains froids avec de l'eau de feuilles de noyer. Le troisième jour, faire, matin et soir, un badigeonnage avec :

Perchlorure de fer	30 gr.
Glycérine	10 —

Vin toni-cardiaque :

Teinture kola	40 gr.
— de coca	30 —
— de scille	20 —
— de digitale	10 —
Sirop de cerises	100 —
Vin de Lunel	800 —

2 à 3 cuillerées à soupe par jour durant 8 à 10 jours dans les cas d'hyposystolie. (HUCHARD.)

Pâte vermifuge pour enfants ;

Santonine	10 centigrammes.
Huile de ricin	20 grammes.
Huile d'anis	1 goutte.

Sucre pulvérisé, quantité suffisante pour faire une pâte dont l'enfant prendra 2 cuillerées à café, le matin à jeun, de manière à faire prendre le tout en deux ou trois jours.

Traitement des ulcérations simples du col utérin. — Applications de tampons de gaze aseptique imbibés de :

Thigénol	20 grammes.
Eau distillée	50 —
Teinture d'iode	XX gouttes
Alcool rectifié	50 grammes.
Glycérine neutre	200 —

Traitement des vomissements des nourrissons.. — Donner une cuillerée à soupe de la solution suivante soit avant la tétée au sein, soit ajoutée au biberon de lait.

Eau	125 grammes.
Sirop simple	25 —
Citrate de soude	2 gr. 50

Chaque cuillerée à soupe contient 25 centigrammes de citrate.

On ne craindra pas de donner six à sept cuillerées à soupe de cette solution en vingt-quatre heures. L'échec de la médication est dû fréquemment à l'insuffisance des doses employées.

(VARIOT).

CHRONIQUE DES LIVRES

Les sécrétions internes : leurs bases physiologiques et leur importance en pathologie, par le Professeur BIEDL (de Vienne) (avec une préface du Professeur Paltauf). 1910. 1 vol. in-8. *Urban et Schwarzenberg*, édit. à Vienne et Berlin.

Le travail de Biedl qui comprend plus de 400 pages, est relatif aux sécrétions internes des différents tissus : il est remarquable, notamment, par une extraordinaire documentation, puisque l'index bibliographique ne comprend pas moins de 126 pages ayant en moyenne 40 indications par pages, soit un total de plus de 5000 travaux cités, tous relatifs aux sécrétions internes et la plupart parus dans ces dernières années. C'est dire combien chaque jour apporte une nouvelle moisson de travaux, souvent intéressants, parfois contradictoires, mais dont chacun ne représente qu'une pierre de l'édifice qui s'élève.

C'est dire aussi toute la difficulté d'un travail d'ensemble sur ces questions : le professeur Biedl s'en est tiré avec honneur, et son livre sera précieux pour tous ceux qui s'intéressent à ces questions, c'est-à-dire aujourd'hui pour tous les médecins. En dehors de la mise au point des diverses questions, on retrouve d'ailleurs sur les surrénales et l'adrénaline notamment, une série de recherches originales, bien connues, de l'auteur.

Enfin, contrairement à ce qui se passe presque toujours en Allemagne, les travaux français y sont connus et mis en bonne place : le fait est si rare que nous devons en être particulièrement reconnaissants au professeur Biedl.

P. CARNOT.

Formulaire des médicaments nouveaux pour 1911, par H. BOCQUILLON-LIMOUSIN, docteur en pharmacie, pharmacien de 1re classe, 23e *édition*, 1 vol. in-18, cartonné, 3 francs. *J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris.

L'ancienneté de ce formulaire *(23 éditions)* en indique la valeur. Il a été consacré par le temps et il n'y a plus à en faire l'éloge. On trouvera dans la nouvelle édition de nombreuses et importantes additions, telles les suivantes :

Abanon, adrénochrome, œthrisine, alboferrine, aményl, antiléprol, arsacétine-quinine, arsinosalicylique (acide), asiphyl, astroline, asurol, boroforme, carbenzine, carnogène, cholate de cotarnine, comaïne, combrétine, cusol, digistrophane, émétique d'aniline, frigusine, gastrosan, gélonide, glycoléane, hectine, hexaméthylèneététraminegaïacol, kharsin, mercochinol, morphosan, mucusan, néopyrine, néraltéine, neutralon, 606, *novocol, noviodine, nucléines, orsudan, oxyntine, pantopon, pergénol, péristaltine, pléjapyrineparapyrétol, scharlachrot, scorogène, tanargentane, thilavène, thyrésol, tomaqua, trichloracétylsalicylique (acide), tyramine, valisan, xaxaquine, zincopyrine, zincoquinol.*

Le Formulaire des Médicaments nouveaux est le complément nécessaire du Formulaire des Médications nouvelles, par le Dr H. Gillet. Nous les recommandons en conséquence tous les deux, bien que le public médical les connaisse déjà.

CORNET.

Les maladies du péritoine, par PISSAVY, médecin des hôpitaux de Paris. 1911. 1 vol. in-18, cart. 5 fr. *O. Doin et fils* édit. à Paris.

Ce volume est le premier de l'encyclopédie de Toulouse, consacré sous la direction de Klippel, à la pathologie médicale. Pissavy y étudie, avec un grand sens clinique et une grande clarté, les maladies du péritoine : il étudie successivement les péritonites appendiculaires, typhiques, les péritonites consécutives aux perforations gastriques et duodénales, les péritonites d'origine biliaire, les péritonites génitales etc., et il en discute d'autres plus contestables telle que les péritonites alcooliques et brightiques. Il étudie enfin l'échinococcose, les tumeurs, et l'ascite en général. Ce petit livre fort bien fait rendra service au praticien.

P. CARNOT.

LA MÉDECINE AU THÉATRE

AU GRAND-GUIGNOL: DICHOTOMIE. — ALCIDE PEPET

Le Grand-Guignol dont le spectacle comporte toujours des scènes « effroyables » donne en ce moment « Dichotomie » de MM. Mouzey-Eon et Georges Jubin.

« Dichotomie » est une pièce médicale, chirurgicale même, pourrait-on dire. On l'a déjà signalé, une opération, les instruments qu'elle réclame, ses apprêts constituent un excellent moyen d'émouvoir le public.

Les auteurs ne se sont cependant pas contentés d'effrayer ; ils ont aussi soutenu une thèse. Ils ont voulu stigmatiser certaines coutumes possibles et leur drame est un réquisitoire contre certains abus, également possibles, du moins au théâtre.

Voici le sujet : Durtal est médecin. C'est un honnête homme, trop honnête au gré de sa femme, ambitieuse, volontaire, désirant la fortune à n'importe quelle condition.

Elle lui reproche cette médiocrité bête de « jeune docteur » dans laquelle ils se débattent, elle l'incite à profiter de la bonne aubaine, celle qui, d'un seul coup, peut augmenter de quinze mille francs leur maigre budget.

Une riche cliente, Mme Vignerole, souffre d'une tumeur au sein. L'illustre chirurgien Précigné touchera trente mille francs s'il l'opère, et Durtal recevra la moitié de cette somme s'il « rabat » l'affaire au maître.

L'analyse histologique n'a nullement prouvé la nature cancéreuse de l'affection. Durtal sait que l'intervention est inutile, qu'importe ! Excédé, il conseille à M. Vignerole de recourir à Précigné.

C'est alors l'opération, les préparatifs, les instruments qu'on flambe, la malade qu'on apporte. Les spectateurs entendent ses gémissements sous le chloroforme, ses hurlements. Précigné rentre en scène, du sang sur les bras. Mme Vignerole est morte au cours de l'intervention.

Malgré cette fin atroce, il semble que le public soit encore plus impressionné par le crime moral de Durtal, que par les effets de la mise en scène.

Mais le Grand-Guignol fait alterner les spectacles. A côté de ces médecins tragiques, il montre ensuite dans « Alcide Pepet » (Armand Massard et Alfred Vercourt) un docteur épisodique et grotesque.

Pepet est un ivrogne invétéré. Un de ses amis, Biche, l'emmène chez lui, et, pour le dégriser, lui plonge la tête dans de l'eau froide. Pepet a une syncope, Biche le croit mort, il appelle.. un défilé burlesque commence, un journaliste, la maîtresse de Pepet... le médecin... Ce dernier est un singulier bonhomme. Il n'ose rester chez lui parce que sa femme est atteinte de la scarlatine ; la vue du sang lui est odieuse, le prétendu cadavre le fait tomber en pamoison. C'est un fantoche de grosse comédie.

Du reste Pepet n'est pas mort, il se relève au moment où le concierge vient pour aider à l'emporter.

Peut-être cette bouffonnerie était-elle nécessaire à côté de l'impression violente et « théâtrale » provoquée par « Dichotomie? »

Suzanne DEJUST-DEFIOL.

NOUVELLES

Le Pr Lannois élu membre correspondant de l'Académie de médecine. — Le Dr Maurice Lannois, né à Clichy-la-Garenne en novembre 1856, débuta dans la carrière médicale par la médecine militaire et sortit du Val-de-Grâce avec la promotion de 1880. Il avait eu surtout pour maîtres dans les hôpitaux de Paris, R. Lépine, Straus et Raymond. Reçu à l'agrégation pour Lyon au concours de 1886, il fut médecin des hôpitaux en 1889, puis successivement chargé de cours en 1898 et, en 1907, professeur adjoint d'oto-rhino-laryngologie.

De bonne heure en effet il s'était consacré à la spécialité oto-rhino-laryngologique, surtout aux maladies de l'oreille : dans cet ordre d'idées il a publié de très nombreux travaux qui l'ont placé au premier rang des otologistes français. Tout récemment l'Académie de Médecine lui accordait le prix Meynet pour un très important *Précis des maladies de l'oreille, du nez et du larynx* en collaboration avec Chavanne et Ferrau.



Le Professeur Lannois.

De plus il dirige depuis quinze ans l'important service des maladies nerveuses des hôpitaux de Lyon et, de ce fait, a publié de nombreux travaux concernant la pathologie nerveuse vers laquelle il avait été orienté par sa thèse de doctorat sur l'*Erythromélalgie*, par sa thèse d'agrégation sur la *Nosographie des chorées* et récemment encore il a publié les *thérapeutiques récentes dans les maladies nerveuses* (eu collaboration avec M. Porot). Nombreux sont les mémoires qu'il a consacrés à cette branche de la science dans la *Revue de médecine*, la *Revue neurologique*, la *Nouvelle iconographie de la Salpêtrière*, le *Lyon médical*, etc.

Rappelons aussi que c'est à lui, en collaboration avec Linossier, qu'on doit l'introduction de salicylate de méthyle en thérapeutique comme conséquence de leurs travaux sur l'absorption des gaz par la peau. L'Académie avait reconnu l'intérêt de ces recherches en leur attribuant le prix Desportes.

Le Dr Lannois est chevalier de la Légion d'honneur.

Inspecteur général adjoint des services administratifs du ministère de l'Intérieur. — Un arrêté vient de déterminer le règlement et les matières d'un concours pour l'emploi d'Inspecteur général adjoint des services administratifs du ministère de l'Intérieur, docteur en médecine ou technicien d'une compétence spéciale en matière d'hygiène publique ou de service sanitaire.

Ce concours aura lieu dans le courant du mois de mai.

Pour renseignements, s'adresser au secrétariat de la Direction du contrôle du ministère de l'Intérieur (13, rue Cambacérès, de 10 heures à midi et de 3 heures à 5 heures).

Le professeur von Noorden. — S'il faut en croire la *Gazette de Francfort*, le professeur von Noorden, de Francfort, récemment nommé professeur à Vienne, ne se plairait pas dans cette dernière ville et reprendrait la direction de la clinique de la rue Schiffer, à Francfort.

Pour la science française. — On a lu la nouvelle des legs princiers faits par un Français, M. Auguste Loutreuil.

Il est bon de rappeler cette libéralité.

100.000 francs sont légués à l'Institut Pasteur, un million à la Caisse des recherches scientifiques, 2.500.000 francs à l'Université de Paris, 3.500.000 francs à l'Académie des sciences.

M. Loutreuil, fils d'un cultivateur de Neuville, près de Sées, dans l'Orne, était parti de son village à l'âge de vingt-quatre ans, en 1857, comme simple comptable dans la grande Société des chemins de fer russes. Il arriva à une position considérable, petit à petit.

Philanthrope dévoué, il soutint en Russie et en France un grand nombre d'œuvres de bienfaisance.

Fondation Brezolles. — L'œuvre de la *Maison du médecin* informe que sa fondation est parfaitement aménagée en maison de retraite et que les prix de pension fixés par les statuts sont des *prix de principe*. La pénurie ne doit pas empêcher les médecins infortunés à demander leur admission. Il sera pourvu à l'insuffisance partielle — ou totale — de leurs ressources par les bourses dont dispose l'association, ou par les subventions des Sociétés similaires.

Dévouement médical. — Le docteur Théroude, attaché à l'institut Pasteur, a contracté la diphtérie en soignant un jeune enfant. Grâce aux soins empressés de son éminent chef et ami le docteur Louis Martin, il est aujourd'hui hors de danger. L'avant-veille du jour où il tomba malade avaient eu lieu les fiançailles de M. Théroude avec Mlle Madeleine Bélières, fille du médecin de la Chambre des députés. Le mariage est fixé au mois de mai prochain.

Pour la famille d'un héros. — Le comité de la fondation Lucien de Reinach a mis une somme de 3,000 francs à la disposition de la veuve du docteur Mesny, mort à Monkden en cherchant à entraver la marche de la peste et dans des conditions d'héroïsme qu'on n'a pas oubliées.

La veuve du docteur Mesny, mère de deux enfants en bas âge, était demeurée sans ressources à Tien-Tsin.

Honorariat. — Les docteurs Dieulafoy, Lacombe, Tapret, Muselier sont nommés médecins honoraires des hôpitaux. — Le docteur Maygrier est nommé accoucheur honoraire des hôpitaux de Paris. — Les docteurs Galippe et Cruet sont nommés dentistes honoraires des hôpitaux. — M. Portes est nommé pharmacien honoraire des hôpitaux.

Étudiants en médecine de Lyon. — Les étudiants en médecine, après avoir discuté sur les incidents qui ont amené la suspension du cours de chimie biologique professé par le doyen Hugounencq, ont décidé de demander à l'autorité supérieure de régler définitivement les questions d'ordre intérieur pendantes depuis des années et qui font l'objet de leurs revendications.

Prix de la prophylaxie de l'infection charbonneuse. — Le gouvernement italien a décidé de décerner un prix de 10 000 lires à l'auteur du travail sur la prophylaxie de l'infection charbonneuse d'origine professionnelle, qui sera jugé digne de cette récompense. Les mémoires, rédigés en italien ou en français, devront parvenir au ministère italien de l'Agriculture avant le 1er décembre 1911.

Académie de Médecine de Belgique. — On annonce la nomination du Pr Malvoz, de Liège, bien connu par ses dispensaires contre la tuberculose et ses études sur l'ankylostomiase comme membre titulaire. Le Pr Nolf, chargé de cours à l'Université de Liège, est nommé membre correspondant.

Une doctoresse non admise comme privat docente. — Malgré l'unanime proposition des membres de la Faculté de Bonn, la Comtesse Marie von Linden, professeur et première assistante à l'Institut d'hygiène de Bonn, n'a pas obtenu l'approbation du Ministre, pour être admise comme privat docente.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Egouts et vidanges, ordures ménagères, cimetières, par les docteurs A. CALMETTE, IMBEAUX et H. POTTEVIN, fascicule XV du ***Traité d'hygiène*** de CHANTEMESSE et MOSNY. Paris, 1911, 1 vol. gr. in-8 de 568 pages avec 268 figures. Broché, 14 fr.; cart., 15 fr. 50. (*J.-B. Baillière et Fils*, éditeurs, Paris.)

Annuaire et Guide pratique d'hygiène, par un Comité d'hygiénistes, sous la direction du docteur P. LASSABLIÈRE, chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Paris, lauréat de la Faculté de médecine (1909) et de l'Académie de médecine (1910). 1 vol. in-8, cart., de 488 pages, 2 fr. 50. (*Jouve et Cie*, éditeurs, Paris.)

Loxton's Medical Directory of Australia, Tasmania, New-Zeland, Pacific Islands, Malay States, China, Japan, Hong-Kong, etc. 1910, 1 vol. gr. in-8 de 534 pages, cartonné. (*F. W. Loxton*, Sydney.)

Annuario sanitario d'Italia, anno IX. *Edizione 1911.* 1 vol. gr. in-8 de 584 pages, cartonné. (*Casa editrice dell' annuario sanitario d'Italia*, Milano.)

Précis d'auscultation et de percussion du poumon et du cœur, signes physiques, par les docteurs J. VIRES et P. PAGÈS, *2e édition.* 1911, 1 vol. in-18 de 194 pages, cartonné, 3 fr. 50. (*Coulet et Fils*, éditeurs à Montpellier.)

LA VIE MÉDICALE

Faculté de médecine de Paris. — Un congé, pour le second semestre de l'année scolaire 1910-1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Albarran, professeur de clinique des maladies des voies urinaires.

M. Chevassu, agrégé, est chargé, pendant le second semestre de 1910-1911 (durée du congé accordé à M. Albarran), d'un cours de clinique des maladies des voies urinaires.

Facultés de médecine. — MONTPELLIER. — M. Lagriffoul, agrégé, est chargé, du 1er janvier au 31 octobre 1911 (durée du congé accordé à M. Rodet), d'un cours de microbiologie.

ALGER. — Le concours pour un emploi de chef de clinique obstétricale s'est terminé par la nomination de M. Amédée Lafont.

Académie de médecine. — MM. Desplas, Charles Deloncle et Chailley ont déposé l'article additionnel suivant à la loi de finances :

« A partir de la promulgation de la présente loi, l'Académie de médecine sera investie de la personnalité civile. »

Ministère de l'Intérieur. — Des médailles sont attribuées pour services exceptionnels rendus à l'Assistance publique :

Médaille d'argent. — MM. les docteurs Adam (de Bourg) ; Buisson (du Nord), Lannois, médecin de l'hôpital Lariboisière.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — Le jury est provisoirement composé de MM. Routier, Jalaguier, Reynier, Sébileau, Hartmann, Launay et Rist.

CONCOURS D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE DES HOPITAUX. — *Epreuve clinique.* — Séances des 15, 18 et 20 mars. — MM. Hautant, 19; Blanluet, 18; Grivot, 20.

CONCOURS DE L'INTERNAT EN PHARMACIE. — Le jury est définitivement composé de MM. Bougault, Léger, Meillère, Villejean, Duménil, Thabuis et Carette.

CONCOURS D'OPHTALMOLOGISTE DES HOPITAUX. — Un concours pour la nomination à une place d'ophtalmologiste des hôpitaux de Paris sera ouvert le jeudi 27 avril 1911, à midi, dans la salle des concours de l'administration, 49, rue des Saints-Pères.

Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

MM. les docteurs en médecine qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration, de dix heures à trois heures, du lundi 27 mars 1911 au mardi 11 avril inclusivement.

CONCOURS DE BRÉVANNES ET HENDAYE. — Un concours sera ouvert le vendredi 21 avril 1911, à midi dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49, pour la nomination : 1° à trois places d'interne en médecine à l'hospice de Brévannes (Seine-et-Oise) ; 2° à une place d'interne en médecine aux fondations Chardon-Lagache et Rossini ; 3° à deux places d'interne en médecine au sanatorium de Hendaye (Basses-Pyrénées), [pour entrer en fonctions le 1er mai 1911].

Les candidats qui désireront concourir se feront inscrire à l'administration centrale (service du personnel), à partir du jeudi 23 mars jusqu'au mercredi 5 avril, de dix heures à trois heures.

MÉDAILLE D'OR (CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS). — ORAL. — *Séance du 13 mars.* — *Hémothorax traumatique.* — MM. Berger, 17 ; Cadenat, 16 ; Barbet, 17.

COMPOSITION ÉCRITE. — *Séance du 16 mars.* — *Trompes utérines (Anatomie et physiologie). Diagnostic et complications des grossesses extra-utérines.*

Séance du 18 mars. — MM. Cruet, 27 ; Berger, 28 ; Toupet, 27 ; Barbet, 26 ; Basset, 27.

Le concours se termine ainsi : *Médaille d'or :* M. Berger ; *Médaille d'argent :* M. Cruet.

CONCOURS DE MÉDAILLE D'OR (MÉDECINE) — M. Touraine. — *Médaille d'argent :* M. Paillard. — *Accessit :* M. Laroche.

Concours de médecin de l'Assistance médicale. — *Composition écrite.* — Question donnée : « Conduite à tenir dans les cas d'hémorragie post partum. — Delirium tremens. Causes, signes, diagnostic et traitement. »

Lecture. — Séance du 16 mars. — MM. Streiff, 10 + 14 = 24 ; Lafont, 13 + 16 = 29 ; Jamin, 9 + 14 = 23 ; Guerche, 8 + 12 = 20.

Séance du 18 mars. — MM. Mogier, 11 + 13 = 24 ; Carret, 13 + 16 = 29 ; Chazal, 8 + 11 = 19 ; Verinorel, 12 + 14 = 26.

Séance du 21 mars. — MM. Cabesse, 13 + 17 = 30 ; Rouyé (Émile), 12 + 13 = 25 ; Gessen, 10 + 11 = 21 ; Lasnier, 14 + 19 = 33.

Hôpitaux de province. — SAINT-ÉTIENNE. — M. le Dr Henri Étienne a été nommé chirurgien des hôpitaux.

ANGERS. — M. le docteur Mâreau, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, a été nommé chirurgien honoraire. — M. le docteur H. Brin a été nommé chirurgien à l'Hôtel-Dieu.

TOULON. — Le samedi 8 avril 1911, à huit heures du matin, sera ouvert aux hospices civils de Toulon un concours pour trois places d'interne en médecine et en chirurgie.

Les internes sont nommés pour deux ans. Ils reçoivent un traitement annuel de 300 francs. Ils sont logés et nourris.

ORAN. — Un concours pour l'emploi de chef du service de radiologie et d'électrologie de l'hôpital civil d'Oran sera ouvert le 29 mai 1911 à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger. . .

Conditions ordinaires d'inscription pour les concours. Mais en plus, les candidats doivent justifier qu'ils sont chefs de clinique ou anciens chefs de clinique d'une Faculté de médecine française.

S'adresser au Gouvernement général pour tous renseignements.

Ehrlich hoflieferant. — L'illustre auteur du 606 étant juif de naissance, l'Empereur allemand était bien gêné pour le récompenser de sa découverte. La loi prussienne, en effet, ne permet pas de décorer les israélites ou de leur conférer des titres de noblesse.

Toujours ingénieux l'Empereur vient de nommer Ehrlich *Hoflieferant*, c'est-à-dire fournisseur de la cour... Honni soit qui mal y pense !

(*L'actualité médicale.*)

Concours pour l'admission à sept places d'interne, à la Maison départementale de Nanterre (médecine et chirurgie). — Places éventuelles d'interne provisoire. — Un concours pour l'admission à sept places d'interne titulaire en médecine et en chirurgie à la Maison départementale de Nanterre sera ouvert le 8 mai 1911.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Préfecture de police (secrétariat général, Personnel) quai du Marché-Neuf, n° 2, jusqu'au 13 avril.

Mariages. — Lundi 27 mars, à deux heures et demie, à la mairie du VIIIe arrondissement (rue d'Anjou), sera célébré le mariage de M. le Dr André Léri, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, avec Mlle Aline Aghion. Nos meilleurs souhaits.

Nécrologie. — Mme Félix Guyon, femme du professeur Guyon. Nos bien douloureuses sympathies au professeur Guyon. — Dr Alphonse Galland (de Méru). — Le Pr Arloing, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, directeur de l'École vétérinaire de Lyon, membre correspondant de l'Académie de médecine. — Le Dr P. de Chapelle, médecin de l'hôpital St-Jean, à Bordeaux. — Le Dr Muselli (de Mérignac). — Le Dr Mazet (de Marseille). — Le Dr Rossel (de Zernetz). — M. Petrini Galatz, étudiant en médecine, à Montpellier. — Mlle Louise Laborde, en religion sœur Mathilde, est décédée à Beauvais, à l'âge de 83 ans. Chargée du service de l'hôpital militaire de Beauvais depuis 1859, sœur Mathilde fut décorée de la Légion d'honneur en 1886, en récompense de ses services hospitaliers et de son dévouement envers les blessés pendant la guerre de 1870.

SOMMAIRE du N° 15

SOMMAIRE du N° 16

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi, 25 mars à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur la tuberculose hypertrophiante des ganglions.* — Les mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.* Samedi 1er avril. *Leçon sur l'ictère chronique simple splénomégalique.*

Physiothérapie *(cours de vacances).* — La 6e session du Cours de physiothérapie organisé par MM. Albert-Weil, Degrais, Dominici, Durey, Cautru, Sandoz, Leroy, Wetterwald, Konindiy, Bardet, Martinet, aura lieu à l'école des Hautes-Études sociales, 16, rue de la Sorbonne, du 24 avril au 16 mai, de 5 à 7 heures.

Ce cours est divisé en deux séries de 20 leçons :

Série A. — Electro, radio, radium, photo et hydrothérapie ;

Série B. — Massage gymnastique, rééducation (méthode de Bier).

Il est essentiellement pratique et est complété par des démonstrations et des manipulations.

On peut s'inscrire pour une ou deux séries. Le droit d'inscription pour chaque série est de 1 fr. 50.

On peut s'inscrire chez MM. Vigot frères, 23, place de l'École-de-Médecine, ou chez le Dr Durey, 16, rue Logelbach.

25 mars, à 10 h. 3/4. — HOPITAL SAINT-ANTOINE (20, rue de Citeaux). — **Dr Jean-Charles Roux** : Douleurs épigastriques d'origine hépatique et coliques vésiculaires.

26 Mars, à 10 heures. — CLINIQUE BAUDELOCQUE. — **Dr Couvelaire**, agrégé : Diagnostic et traitement de la dystocie par viciation pelvienne.

27 mars, à 10 heures. — CLINIQUE SAINTE-ANNE. — **Dr Laignel-Lavastine**, professeur agrégé à la Faculté de Paris : Les réactions antisociales des hystériques.

28 mars, à 5 heures. — HOPITAL DES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — **Me Tourey-Piallat** : Les incapacités inappréciables et l'accoutumance.

30 mars, à 10 heures. — CLINIQUE SAINTE-ANNE. — **Dr Laignel-Lavastine** : Les réactions antisociales des débiles.

31 Mars à 10 heures. — SALPÊTRIÈRE. — **Pr Dejerine**, Professeur. — Leçon d'ouverture de l'enseignement clinique des maladies du système nerveux. *(Mardis, Vendredis).*

31 mars, à 5 heures. — HOPITAL DES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — **Dr Œttinger** : Ulcères de l'estomac consécutifs aux traumatismes externes.

1er avril, 10 h. 3/4. — HOPITAL SAINT-ANTOINE (20, rue de Citeaux). — **Dr Mathieu** : Les indigestions.

1er avril, à 5 heures. — ÉCOLE DE PUÉRICULTURE, FONDATION BUDIN. — **Dr Terrien** : Alimentation du nourrissou atteint d'intolérance lactée.

Médecine légale. — Professeur M. THOINOT : 1° Conférences de Médecine légale pratique ; elles seront faites en mars et avril par M. BALTHAZARD, agrégé, en mai et juin par M. DESCOUST, chef des travaux. *Lundis, mercredis, vendredis.* — 2° Conférences pratiques d'Anatomie pathologique et de Chimie appliquées à la Médecine légale et à la Toxicologie. *Mardis, jeudis, samedis.* — 3° Conférences de Médecine légale psychiatrique. M. DUPRÉ, agrégé. *Samedis.*

Association d'enseignement médical professionnel. — COURS DE VACANCES (dixième année). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 10 avril 1911 au samedi 22 avril avec le programme suivant : M. LEREDDE. Thérapeutique dermatologique et syphiligraphique. — M. PERRUCHET. Chirurgie générale, fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc. — M. d'HERBECOURT Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques. — M. AUDISTÈRE. Étude clinique des maladies du cœur et du poumon. — M. CABOCHE. Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille. — M. PASTEAU ou LAVENANT. Séméiologie des urines. Urétrites, cystites, affections du rein. Les différents cathétérismes. — M. ROUSSEAU-DECELLE. Stomatologie. — M. DELHERM. Électrothérapie, radiothérapie, thermothérapie. — M. Paul BARBARIN ou JUDET. Clinique chirurgicale des maladies infantiles, orthopédie pratique. — M. DUBRISAY. Présentations et positions. Hémorragies, infection, opérations et manœuvres obstétricales. — M. DE FONT-REAULX. Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires. — M. E. AGASSE-LAFONT, Maladies de l'appareil digestif. — M. MENIER. Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Mouly, 28, rue Serpentes envoi du programme détaillé sur demande.

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

DU 27 MARS AU 1er AVRIL 1911

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 27 *mars,* à une heure. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique,* épreuves pratiques (1re série) : MM. Blanchard, Pierre Marie et Richaud ; — (2e série) : MM. Déjerine, Brumpt et Tiffeneau.

1er (oral), (1re série) : MM. Reclus, Nicolas et Retterer ; — (2e série) : MM. Delbet, Mulon et Rouvière. — 2e : MM. Gariel, Branca et Jean Camus. — 3e (oral, 2e partie) : MM. Gaucher, Sicard et André Jousset ; — M. Zimmern, suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Hôtel-Dieu* (1re série) : MM. Kirmisson, Lejars et Ombrédanne ; — (2e série) : MM. Segond, Pierre Duval et Proust ; — M. Marcel Labbé, suppléant.

Mardi 28 *mars,* à une heure. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique,* épreuves pratiques (1re série) : MM. Achard, Maillard et Brumpt ; — (2e série) : MM. Desgrez, Balthazard et Roussy.

1er (oral), (1re série) : MM. Prenant, Rémy et Terrien ; — (2e série) : MM. Quénu, Morestin et Chevassu ; — (3e série) : MM. Nicolas, Thiéry et Grégoire. — 3e (oral, 2e partie) : MM. Widal, Guillain et L. Bernard. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot et Tiffeneau ; — M. Langlois, suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Laënnec* (1re série) : MM. Pozzi, Auvray et Lenormant ; — (2e série) : MM. de Lapersonne, Okinczyc et Anselme Schwartz ; — M. Claude, suppléant. — 5e (1re partie), *Hôtel-Dieu* (1re série) : MM. Hutinel, Dupré et Nobécourt ; — (2e série) : MM. Gilbert, Letulle et Carnot , — M. Rathery, suppléant.

Mercredi 29 *mars,* à une heure. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique,* épreuves pratiques (1re série) : MM. Gaucher, André Jousset et Tiffeneau — (2e série) : MM. Roger, Desgrez et Lœper.

1er (oral) (1re série) : MM. Kirmisson, Retterer et Mulon ; — (2e série) : MM. Segond, Macaigne et Branca ; — (3e série) : MM. Nicolas, Proust et Rouvière ; — M. Gougerot, suppléant.

Jeudi 30 *mars,* à une heure. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie patologique,* épreuves pratiques (1re série) : MM. Pierre Marie, Balthazard et Nicloux ; — (2e série) : MM. Chassevant, Brumpt et Roussy.

1er (oral), (1re série) : MM. de Lapersonne, Retterer et Morestin ; — (2e série) : MM. Nicolas, Terrien et Grégoire ; — (3e série) : MM. Rémy, Thiéry et Lenormant. — 3e (oral, 2e partie) : MM. Chauffard, Gougerot et Rathery. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot et Carnot ; — M. A. Léri, suppléant.

Vendredi 31 *mars,* à une heure. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique,* épreuves pratiques (1re série) : MM. Blanchard, Pierre Marie et Desgrez ; — (2e série) : MM. Gaucher, Richaud et Brumpt.

1er (oral), (1re série) : MM. Reclus, Retterer et Macaigne ; — (2e série) : MM. Nicolas, Proust et Rouvière ; — (3e série) : MM. Hartmann, Branca et Mulon. — 3e (oral, 2e partie) : MM. Widal, Sicard et Lœper. — 4e : MM. Pouchet, Zimmern et Laignel-Lavastine ; — M. Marcel Labbé suppléant. — 5e (chirurgie, 1re partie), *Necker* (1re série) : MM. Kirmisson, Aug. Broca et Ombrédanne ; — (2e série) : MM. Segond, Lejars et Pierre Duval ; — M. André Jousset, suppléant. — 5e (obstétrique, 1re partie), *Clinique Baudelocque* : MM. Pinard, Couvelaire et Guéniot ; — M. A. Léri, suppléant.

Samedi 1er *avril,* à une heure. — 3e (2e partie), *Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique,* épreuves pratiques (1re série) : MM. Widal, Desgrez et

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS (*Suite*)

Balthazard ; — (2e série) : MM. Achard, Maillard et Brumpt.

1er (oral), (1re série) : MM. de Lapersonne, Rémy et Thiéry ; — (2e série) : MM. Prenant, Retterer et Terrien ; — (3e série) : MM. Quénu, Morestin et Lenormant ; — (4e série) : MM. Nicolas, Grégoire et Chevassu ; — M. Langlois, suppléant. — 5e (2e partie), *Beaujon* (1re série) : MM. Hutinel, Nobécourt et Roussy ; — (2e série) : MM. Gilbert, Carnot et Gougerot ; — (3e série) : MM. Alb. Robin, Claude et Castaigne. — 5e (obstétrique, 1re partie) *Beaujon* : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau et Jeannin ; — M. Nicloux, suppléant.

THÈSES

Mercredi 29 mars, à une heure. — M. Regnier. Le mal de montagne. Étude expérimentale faite aux observatoires du Mont-Blanc. (MM. Gautier, président ; Blanchard, Mauclaire et Brumpt). — M. Baudrand. L'accroissement. Ses caractères normaux et anormaux chez le nourrisson. Ses rapports avec l'hérédité, puis spécialement dans les états morbides : Syphilis, alcoolisme et tuberculose. Essai de théorie ontogénitique. (MM. Gautier, président ; Blanchard, Mauclaire et Brumpt). — M. Bertrand. Les parasites pigmentés endoglobulaires des vertébrés. (MM. Blanchard, président ; Gautier, Mauclaire et Brumpt). — M. Guillaume. De la grossesse développée dans une corne utérine rudimentaire. (MM. Pinard, président ; Reclus, Ombrédanne et Couvelaire). — M. Lesca. Des amygdales palatines infectées. De la nécessité de leur exérèse totale. (MM. Reclus, président ; Pinard, Ombrédanne et Couvelaire).

Jeudi 30 mars, à 1 heure. — M. Saiget : Étude radiographique de la luxation congénitale de la hanche ; MM. Pozzi, Quénu, Prenant, André Broca. — M. Bobeau : Re cherches cytologiques sur les glandules parathyroïdes du cheval : MM. Prenant, Pozzi, Quénu, André Broca. — Mlle Kosloff : Contribution à l'étude de la luxation récidivante de l'épaule ; MM. Quénu, Pozzi, Prenant, André Broca. — M. Percheval : Des manœuvres abortives chez les femmes qui ne sont pas enceintes ; MM. Bar, Achard, Castaigne, Jeannin. — M. Baudson : Contribution à l'étude des déchirures du col propagées au segment inférieur ; MM. Bar, Achard, Castaigne, Jeannin. — M. Fouvrey : Traitement des infections puerpérales par les injections de mercure ; MM. Bar, Achard, Castaigne, Jeannin. — M. Couput : Nouvelles méthodes de traitement des pleurésies séreuses aiguës. Plasmothérapie, Injections gazeuses. Kinésithérapie ; MM. Achard, Bar, Castaigne, Jeannin.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

LES IDÉES NOUVELLES SUR LA PHYSIOLOGIE PATHOLOGIQUE ET LE TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION ET DE L'ENTÉROCOLITE MUCO-MEMBRANEUSE.

Les travaux de Schmidt (1) complétés et vulgarisés en France par Paul Carnot (2), Bardet (3), Martinet (4) et Nepper (5), ont démontré que la constipation habituelle n'est le plus souvent que le résultat d'un trouble dans la digestion intestinale consistant essentiellement : 1° en une déshydratation plus ou moins complète du bol fécal dont la progression ou l'expulsion se trouvent ainsi plus ou moins entravées ; 2° en une insuffisance plus ou moins marquée de la sécrétion de la bile qui est l'excitomoteur physiologique du péristaltisme intestinal.

Cette conception nouvelle de la constipation a eu pour effet d'entraîner une modification complète dans les habitudes du praticien, qui a, pour ainsi dire, touché du doigt l'erreur qu'il commettait en prescrivant à ses malades un laxatif ou purgatif, méthode dont il avait du reste aperçu, depuis longtemps, les inconvénients.

L'exonération une fois obtenue, le constipé non seulement n'était pas guéri, mais souvent aggravé, quelque ingéniosité que pouvait mettre son médecin à varier les formules.

Les recherches de Schmidt, en même temps qu'elles éclairaient d'un jour nouveau la pathogénie de la constipation indiquaient en même temps la voie à suivre. Il fallait trouver un produit capable d'augmenter le volume des fèces et de les hydrater sans exercer aucune action irritante sur la muqueuse intestinale. Ces indications se trouvent réalisées par les mucilagineux dont le type le plus commode est celui qui est connu sous le nom de « Thaolaxine ».

La « Thaolaxine » n'est, en effet, autre chose que de l'agar-agar soigneusement sélectionné, auquel il a été combiné, par un artifice ingénieux de préparation, une très faible proportion d'extrait de diverses rhamnées. Très avide d'eau dont elle absorbe quinze ou seize fois son poids, cette substance gonfle aisément, augmentant ainsi le volume des fèces auxquelles elle communique sa mollesse et son onctuosité, rendant en même temps efficaces les contractions intestinales. Sous son action, on voit, au bout de quelques jours, les garde-robes redevenir faciles et régulières, et après un temps variable, l'intestin récupérer son péristaltisme normal.

Malgré la très faible proportion de rhamnées que contient la « Thaolaxine », quelques intestins très irrités par l'abus des purgatifs réclament un agar sans addition. Ce produit, connu sous le nom de « Laxagarine », a été préparé sur les indications du docteur A. Mathieu, médecin de l'hôpital St-Antoine, qui l'emploie pur ou mélangé en proportions variables à la « Thaolaxine ».

Quoi qu'il en soit, la « Thaolaxine » expérimentée aujourd'hui dans tous les hôpitaux de Paris, est considérée par la plupart des auteurs : Paul Carnot, Louis Renon (6), Paul Le Gendre (7), Martinet, J. Ch. Roux (8), etc., comme le moyen le plus pratique d'administrer la gélose aux constipés et de les guérir.

Mais la « Thaolaxine » ne guérit que le constipé habituel, n'ayant ni douleurs intestinales, ni productions normales dans ses matières. L'apparition de glaires (mucus coagulé), de fausses membranes ou de sable intestinal, accompagnée ou suivie de grosses douleurs, avec alternatives de constipation opiniâtre et de débâcles diarrhéiques, caractérise la transformation d'un symptôme banal en une maladie pénible entre toutes : nous avons nommé l'entérocolite muco-membraneuse.

On sait aujourd'hui [Professeur Roger (9), Trémolières et Riva (10), Hallion et Nepper (11)], que cette affection et les symptômes qui l'accompagnent sont dus à l'insuffisance de la sécrétion biliaire. Seule en effet la bile peut s'opposer à l'action coagulante qu'exerce sur le mucus intestinal le ferment isolé par Roger et qu'il a appelé « mucinase », ferment qui existe en abondance dans l'intestin même et dans le sang des malades atteints d'entérocolite. Nous avons vu en outre que la bile étant l'excito-moteur physiologique du péristaltisme, son insuffisance entretient la constipation, circonstance qui favorise encore l'action coagulante de la mucinase.

A ces malades la « Thaolaxine » ne convient que comme adjuvant, il faudra lui préférer ou lui associer un extrait de bile capable de restaurer la fonction compromise.

L'une des meilleures préparations de ce genre (M. de Langenhagen) est la « choléokinase », qui est constituée par l'association des principes essentiels de la bile, isolés par un procédé spécial, avec des traces de kinase active.

En l'employant aux doses convenables, 6 à 12 ovoïdes et même plus par jour — nous avons vu se réaliser constamment les heureux effets annoncés par le professeur Roger lorsqu'il a écrit : « Prescrivez aux personnes qui rendent des membranes de l'extrait de fiel de bœuf vous verrez les douleurs s'apaiser, les fausses membranes disparaître... »

Toute la thérapeutique intestinale se trouve ainsi heureusement résumée en deux produits : « thaolaxine » et « choléokinase » — qui se recommandent par leurs effets réguliers à l'attention du praticien.

(1) Ad. Schmidt. *Munch. mediz. Woch.*, 1905, n° 41. — (2) P. Carnot. *Progrès médical*, 17 oct. 1908. — (3) Bardet. *Bull. gén. thérapeutique.* — (4) A. Martinet. *Presse médicale*, 5 déc. 1908 et 30 mars 1910. — (5) Nepper. *Thèse de Paris* 1900. — (6) L. Renon. *Bull. de thérapeutique* 24 juin 1908. — (7) P. Le Gendre. *Journal des Praticiens*, 8 mai 1909. — *Bull. médical.* déc. 1909. — (8) J.-Ch. Roux. Les consultations médicales françaises, fasc. XIV (Poinat, édit.). — (9) R. Roger. Alimentation et digestion, Paris 1907 (Masson édit.). — (10) Tremolières et Riva. *C. R. Soc. Biologie*, 7 avril 1906. — (11). Hallion et Nepper. *C. C. Soc. de Biologie.* 20 et 27 juillet 1907.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (48 pages)

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin ..... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* *(Voir le détail dans les numéros précédents et suivants)*



LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE
DU PUITS D'ANGLE, PAR LE CHESNAY (Seine-et-Oise).

LIBRES PROPOS

LES PRIVILÈGES SOCIAUX DES IMPRODUCTIFS

Le numéro de Gynécologie et d'Obstétrique se doit de débuter par un hymne à la Fécondité.

Au surplus, l'abaissement de la natalité dans notre pays est devenu tellement inquiétant qu'on ne saurait trop s'en préoccuper : alors qu'en 1870, la densité de la population était, à peu près, la même en France et en Allemagne, elle est aujourd'hui, au kilomètre carré, de 116 habitants de l'autre côté du Rhin, et de 73 seulement en France; malgré la plus grande richesse de notre sol. La moyenne annuelle des naissances est tombée d'un million il y a quarante ans à 770.000 en 1909, chiffre le plus bas qui ait été enregistré !

A quelles causes peut-on attribuer cet abaissement de la natalité française ?

Et tout d'abord, s'agit-il d'une évolution inéluctable? Comme les individus, les Sociétés humaines ont-elles un cycle de développement, avec leurs périodes initiales de croissance et de fécondité, avec leurs périodes terminales de stérilité et de sénescence? Ainsi auraient évolué les Civilisations passées, aujourd'hui disparues, celles d'Athènes et de Rome; ainsi agoniserait encore la Civilisation arabe, si belle en son efflorescence de Grenade et de Cordoue. Pour certains prophètes, notre Civilisation occidentale aurait, elle aussi, terminé sa période féconde : elle serait parvenue à la ménopause, et sa nervosité, son instabilité mentale, ses bouffées congestives seraient autant de témoins de son retour d'âge.

Pareille déduction ne semble pas justifiée, et notre race ne paraît ni dégénérée ni stérile, puisqu'il suffit de la transplanter dans un pays neuf, au Canada, en Algérie, partout ailleurs que chez nous, pour qu'elle retrouve sa belle ardeur et son énergie, pour qu'elle se propage, et s'épanouisse magnifiquement. Ce sont donc nos conditions telluriques ou sociales qui doivent être tenues pour responsables de l'infécondité d'une race encore vigoureuse.

Doit-on incriminer notre milieu? A cet égard certains faits apparaissent particulièrement troublants et obscurs : j'ai entendu soutenir, par certains éleveurs, que la diminution de la natalité, dans notre pays, s'étendait également à plusieurs de nos animaux domestiques, et qu'il y avait, depuis quelques années, un fléchissement marqué dans la fécondité de notre bétail : nos confrères campagnards pourraient, peut-être, nous renseigner sur ce point et nous transmettre des observations intéressantes.

Mais ce sont, surtout, notre milieu social, les lois et les mœurs de notre pays, qui expliquent l'infécondité volontaire de ses habitants.

Comme le dit fort bien M. Clémentel, rapporteur du budget de la guerre à la Chambre des Députés, l'enfant est devenu, dans notre Société, une charge accablante, et il faut un réel courage civique ou de puissants instincts de paternité pour fonder aujourd'hui une nombreuse famille.

En premier lieu, les enfants coûtent cher à nourrir et à élever. Tel ménage d'ouvriers, qui vivrait assez confortablement, peut y renoncer s'il doit subvenir aux charges d'une nombreuse famille : la nourriture, le logement, l'impôt, contribuent à l'accabler, proportionnellement au nombre des enfants. Le ménage productif, le seul utile à la Société, achète chèrement le bonheur de se survivre dans sa descendance et de remplir la seule fonction qui soit notre raison d'être ici-bas.

En l'état actuel des choses, on peut admettre, avec Jayle, que les trois millions de ménages ayant plus de trois enfants supportent, à eux seuls, les deux tiers des charges sociales, bien qu'ils portent avec eux la fortune présente et future de la France. D'où le projet fort ingénieux de Jayle, qu'il appelle l'*impôt du sang transmis*, et qui repose sur le principe suivant : tout père de famille, en élevant ses enfants, fait un don à la Société dont elle lui est redevable : tout citoyen, qui n'acquitte pas sa dette sociale de reproduction, reste, par contre, redevable envers la Société d'une charge équivalente. Les improductifs doivent donc payer, proportionnellement à leur ressources, un impôt représentant les frais des enfants qu'ils devraient avoir et qu'ils n'ont pas, impôt destiné à soulager les productifs au prorata du nombre de leurs enfants.

Il y a, dans cet impôt de compensation, une idée très philosophique et très sociale qui s'inscrira peut-être un jour dans les lois de la Cité future, mais qui semble bien loin de sa réalisation.

Au point de vue fiscal, le privilège des improductifs est plus flagrant encore : car tout notre système d'impôts tend à accabler le père de famille au profit du célibataire. Les impôts de consommation sont, naturellement, proportionnels au nombre de petites têtes à nourrir : les impôts directs, qui prennent pour base le loyer, les patentes, les portes et fenêtres, sont, également, proportionnels au nombre des habitants. Les uns et les autres sont d'autant plus lourds que le chef de famille a plus d'enfants à nourrir et à loger; le célibataire, par contre, se soustrait en majeure partie à cet impôt.

Il ne semble pas, d'ailleurs, que les projets d'impôt sur le revenu aient sérieusement tenté de modifier cette manière de faire; car les dégrèvements projetés sont trop insignifiants pour compenser l'inégalité des charges résultant du nombre des enfants. C'est ce que viennent d'affirmer les professeurs de la Faculté des Lettres de Paris, dans une lettre à la Commission sénatoriale chargée d'étudier les remèdes à la dépopulation, afin d'attirer son attention sur la charge singulièrement injuste que le projet de loi imposerait aux familles nombreuses. « Cette surcharge provient de ce que l'impôt progressif sur l'ensemble des revenus y est établi, en principe, par famille et non par tête; comme si le superflu d'un revenu donné était le même quand il est entre les mains d'une personne seule ou quand il en fait vivre quatre ou cinq..... Le seul principe équitable pour déterminer le taux d'un impôt progressif est que le revenu soit taxé par tête : en sorte, par exemple, qu'un revenu de douze mille francs soit taxé comme deux revenus de six mille francs, s'il fait vivre deux personnes, comme trois revenus de quatre mille s'il en fait vivre trois, etc... »

En réalité, pour que la partie productive de la nation cesse d'être exploitée par la partie improductive, il faudrait que le bulletin de vote du Chef de famille compte pour autant de voix qu'il représente de membres : il faudrait, par exemple, que le chef d'un ménage ayant dix enfants de mineurs ait onze voix, tandis que le célibataire n'en aurait qu'une.

Mais, en ce temps où chacun à son petit système de Représentation Proportionnelle, personne ne s'est encore avisé qu'une famille de onze personnes vaut, socialement, plus qu'un célibataire.

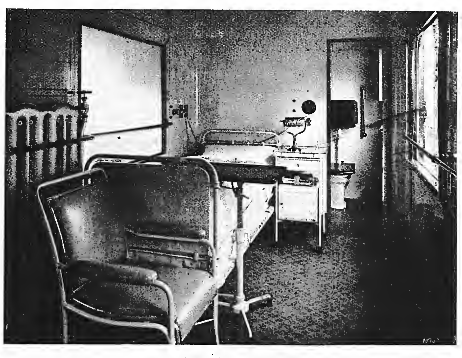
P. Carnot.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES NOUVEAUX WAGONS-AMBULANCES DES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES

Les chemins de fer fédéraux Suisses viennent de prendre une très louable initiative en faisant construire quatre voitures-ambulances de première classe, qui permettent de faire voyager les malades dans des conditions parfaites au point de vue du confort et de l'hygiène.

Cette question intéresse particulièrement la Suisse, fréquentée par une nombreuse clientèle de malades riches, qui viennent souvent de fort loin dans ses nombreux sanatoriums, dont beaucoup sont des modèles, notamment à Davos, Leysin, etc. C'est là toute une catégorie de malades pour lesquels il est très important de pouvoir voyager avec le maximum de confort et le minimum de fatigue, la question de dépenses passant au second plan. Les wagons-lits et autres compartiments lits n'offrent pas toutes les commodités désirables; les couchettes sont toujours relativement peu confortables, d'un accès peu facile pour les malades qui doivent être transportés couchés, et le contact inévitable avec d'autres voyageurs laisse à désirer au point de vue de l'hygiène.



Chambre de malade du wagon-ambulance.

Les nouvelles voitures-ambulances des chemins de fer fédéraux viennent donc combler une lacune. Elles ont été construites par la Société industrielle suisse, de Neuhausen sur le Rhin, qui a bien voulu mettre à notre disposition les photographies qui illustrent cet article.

Les voitures sont à deux bogies, ont 19 m. 35 de longueur entre tampons et pèsent 42 tonnes. Elles ont été construites de manière à pouvoir être intercalées dans tous les grands express européens, ce qui n'a pas été sans obliger à une assez grande complication, en raison de la multiplicité des appareils qui ont été nécessaires.

Les freins sont doubles : il y a un frein Westinghouse automatique et modérable et un frein à vide Hardy, qui peut fonctionner automatiquement ou non, selon le train dont la voiture fait partie.

Des signaux d'alarme sont placés dans le couloir et dans les compartiments : ils sont organisés de manière à actionner toujours le frein en service.

L'extrémité de chaque voiture est munie de très nombreux appareils, nécessités par cette multiplicité des organes, sept tuyaux d'accouplement de frein, appareils d'intercommunication électriques différents pour le réseau du Nord français et les réseaux allemands et autrichiens, dix supports de lanterne différents.

La caisse a 18 mètres de longueur et 2 m. 85 de largeur. A chaque extrémité se trouvent des plates-formes à soufflets pour permettre l'intercommunication et avec portes latérales. Un couloir règne sur toute la longueur de la voiture.

Sur ce couloir ouvrent les huit compartiments qui sont successivement, en allant d'une extrémité à l'autre :

Le compartiment à bagages ;
Un compartiment à voyageurs à deux banquettes ;
Un cabinet de toilette avec water-closets ;
La chambre de malade ;
Le compartiment du médecin ;
Un compartiment à voyageurs à une banquette ;
La cuisine ;
Un second cabinet de toilette avec water-closets.

La partie la plus importante est, bien entendu, la chambre de malade, qui a 5 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur. Elle est établie dans les conditions les plus satisfaisantes au point de vue de l'hygiène, avec parois peintes au ripolin, à angles arrondis sans joints apparents, parquet en linoléum.

Tout est entièrement lavable, même le mobilier, qui est garni de cuir lavable et comprend :

Un lit métallique avec dispositif pour soulever le malade ;
Une table de nuit ;
Une table mobile pour le lit ;
Un fauteuil ;
Un divan-lit pour la personne de garde ;

L'éclairage est assuré par des lampes fixes au plafond, une lampe mobile avec mise en veilleuse. Une chaufferette électrique permet de réchauffer le lit, et un ventilateur électrique de rafraîchir l'air.

Des sonnettes placées au lit du malade communiquent avec les autres compartiments.

La chambre est chauffée par un radiateur à vapeur avec régulateur spécial pour maintenir la température cons-

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

tante. Un calorifère à air chaud placé sous la voiture permet d'assurer le chauffage quand la vapeur manque.

Au droit de la chambre de malade, de chaque côté du wagon et au milieu de sa longueur, s'ouvrent des portes à deux battants, par lesquelles on peut introduire un brancard, à armature métallique et garniture de cuir lavable comme le reste du mobilier.

Ce brancard est rangé dans le compartiment à bagages, qui comprend en outre une armoire renfermant une réserve de linge.

Le cabinet de toilette voisin de la chambre est également organisé avec le plus grand confort : siège fixe et siège mobile avec protection contre les courants d'air ; table de toilette avec eau froide et eau chaude, fournie exactement à la température de 40° par un appareil électrique avec régulateur.

Tous les compartiments sont munis de banquettes avec couchettes, élégamment décorés, avec ferrures nickelées et chauffés par des radiateurs ou par le calorifère de secours à air chaud.

Le compartiment du médecin comprend en outre une table mobile et des armoires à instruments et à médicaments.

La cuisine n'est pas moins luxueuse : ses parois sont ripolinées, son parquet est en xylolithe aggloméré. On y trouve table de marbre, évier, placards à linge, glacière, etc. Pour préparer les mets, on dispose de réchauds électriques suspendus à la cardan.

L'énergie électrique pour l'éclairage, le chauffage et la cuisine est fournie par huit batteries d'accumulateurs de 1,6 kilowatt-heure chacun, qui sont chargées par une dynamo actionnée par un des essieux.

On voit que les malades trouvent réunies dans ces wagons toutes les conditions de confort, de propreté, d'hygiène, et toutes les facilités pour recevoir les soins qui leur sont nécessaires, comme ils pourraient le faire dans une maison de santé des plus moderne et des mieux organisée.



Manœuvre pour la descente du malade.

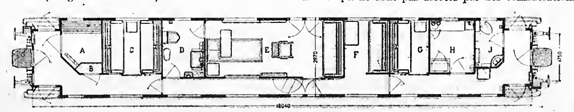
Les dimensions de la chambre (5 mètres sur 2 mètres) sont celles d'une pièce normale et même assez spacieuse, ou tout au moins assez longue.

L'entrée et la sortie du wagon sont rendues très simples, la largeur de la porte à double battant donnant toute facilité pour l'introduction directe du brancard.

Dans ces conditions, le voyage ne saurait effrayer les malades qui ne sont pas arrêtés par des considérations financières ; il ne coûte d'ailleurs sur le réseau Suisse que le prix de quatorze billets de première classe pour un premier groupe indivisible de trois personnes et un billet supplémentaire par personne en sus de trois.

Ces nouvelles facilités données par les chemins de fer fédéraux Suisses contribueront certainement à augmenter la clientèle riche des sanatoriums admirablement organisés, dans lesquels on vient de toute l'Europe chercher la santé en respirant l'air pur des montagnes.

SEVARUS.



Plan du wagon-ambulance.

A, Bagages. — B, armoire. — C et G, compartiments pour les voyageurs accompagnant le malade. — D, toilette du malade. E, chambre du malade. — F, compartiment du médecin. — H, cuisine. — J, toilette.

CONGRÈS DES JOURNALISTES MÉDICAUX FRANÇAIS

La semaine dernière a eu lieu à la Faculté de médecine de Paris, sous la présidence d'honneur de M. le doyen LANDOUZY, l'ouverture du Ier Congrès des journalistes médicaux français, congrès auquel prirent part, d'ailleurs, plusieurs confrères étrangers.

Le président effectif du Congrès fut le professeur PONCET (de Lyon), assisté de MM. CATTANEO (de Parme), LUCAS-CHAMPIONNIÈRE et RICARD (de Paris), comme vice-présidents; de M. CABANÈS, secrétaire général; de M. LESOURD, auquel revient une si grande part dans l'organisation de ce congrès. — Un peu plus, nous allions oublier M. MAURICE DE FLEURY, l'aimable et dévoué président de l'Association des journalistes médicaux.

Les travaux du Congrès n'ont duré qu'un jour. C'était d'ailleurs suffisant pour une première tentative, et le prochain congrès que l'*Association des journalistes médicaux français* fera, de concert avec l'*Association de la Presse médicale*, c'est-à-dire par la collaboration des « ouvriers » et des « patrons », sera nécessairement plus fructueux. Je trouve d'ailleurs un peu nouvelle cette distinction qu'on paraît vouloir lancer dans le langage médical entre « ouvriers » et « patrons ». Habituons-nous à ne voir dans le journalisme médical que des collaborateurs à titres divers et reliés entre eux par des liens d'étroite solidarité.

On a discuté le rapport de M. AUSSET (de Lille) sur les *Rapports de la presse médicale avec les Congrès et autres manifestations intéressant l'art et la pratique de la médecine*, puis le rapport de M. DIEUPART sur l'*Usurpation du titre de docteur* et enfin celui de M. VITOUX sur le *Droit de reproduction des articles médicaux*.

Le Congrès s'est terminé par un dîner que présida le très dévoué doyen, le Pr LANDOUZY, et auquel prirent part de nombreux convives français et étrangers parmi lesquels, MM. CROCQ (de Bruxelles), PONCET (de Lyon), PÉDEBIDOU, sénateur; MM. LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, POZZI, Albert ROBIN, MILIAN, Maurice de FLEURY, CABANÈS, BILHAUT, FOVEAU DE COURMELLES, ALBERT-WEIL, Lucien NASS, COURTAULT, LAUMONIER, LESOURD, BÉRILLON, P. GUILLON, CRUCHET (de Bordeaux), BROCHIN, DUFESTELLE, NATIER, GRANJUX, VIRON, etc.

Le professeur Landouzy a terminé la courte série des toasts, de l'heureuse façon qui lui est coutumière. Après avoir rendu un hommage mérité aux plus anciens journaux médicaux représentés au festin, il rappela que si le doyen GUY-PATIN n'était pas tendre pour le fondateur du journalisme, Théophraste RENAUDOT, par contre la Faculté de médecine actuelle, cette « vieille mégère » très libérale, avait été heureuse de donner l'hospitalité au 1er congrès des Journalistes médicaux.

Pour résumer, le congrès a réussi complètement, depuis le début jusqu'à la fin, et il convient de complimenter sans réserves les organisateurs, en particulier MM. CABANÈS, LESOURD et LAUMONIER.

H.

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES

LE PROFESSEUR ROCHA-FARIA

Un écho nous arrive de la République du Brésil. Tout récemment, les collègues, les élèves et les amis du Dr ROCHA-FARIA, ont fêté le vingt-cinquième anniversaire de son professorat, en lui offrant et en inaugurant son portrait, à la clinique qu'il dirige encore.



LE PROFESSEUR ROCHA-FARIA

Le Dr ROCHA-FARIA est professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Rio de Janeiro. C'est un des esprits les plus cultivés du Brésil, en même temps qu'un fervent de la science médicale française. Né le 9 avril 1851 à Rio Grande del Sul, Rocha-Faria soutint sa thèse de doctorat en médecine en 1875, devant S. M. Dom Pedro, dernier empereur du Brésil. Il fut nommé professeur d'hygiène, en 1885, après un brillant concours qui n'eût pas réussi toutefois à le faire nommer, sans l'intervention de l'Empereur, lequel dut vaincre des influences politiques. Aussi, lorsque la République fut proclamée, le professeur ROCHA-FARIA, tout en conservant sa chaire d'hygiène, démissionna-t-il des divers autres postes de confiance qu'il occupait auprès du Gouvernement, en particulier comme directeur général d'hygiène publique.

La clinique dont le professeur ROCHA-FARIA est le médecin en chef, et où a eu lieu la cérémonie qu'on nous signale, constitue un des services de l'hôpital *Santa Casa de Misericordia*, hôpital entretenu par une communauté religieuse du Brésil, et desservi par des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui sont presque toutes françaises. C'est dans cet établissement que le professeur, aimé de ses élèves, distribue un enseignement très apprécié.

SILHOUETTES MÉDICALES

LE MÉDECIN HOMME POLITIQUE

Il y en a de plusieurs sortes. D'abord le médecin à grosse situation. Celui-là se laisse porter comme candidat dans son pays où il a de l'influence et des intérêts. Plutôt sénateur (c'est de son âge), il continue à participer à la vie médicale. Il a voulu tâter de la politique mais avec réserve. Pour lui c'est une fantaisie, son violon d'Ingres ! Aussi cela ne dure pas. Dégoûté ou non réélu, l'infidèle reprend sa place au foyer médical. On l'accueille avec un léger sourire et on n'en parle plus. Quelques-uns ayant abandonné presque toute clientèle et n'ayant rien mieux à faire, s'arrangent pour continuer cette vie qui permet de sommeler les après-midi au Sénat comme à l'Académie.

Le second groupe comprend les médecins politiciens. Ils sont légion. Les uns se lancent dans la lutte pour satisfaire leur ardeur politique ou occuper les loisirs forcés de la clientèle. Les autres sont des ambitieux, à l'étroit dans leurs sous-préfectures et qui rêvent de la « grande vie parisienne ». Elus ils mènent à Paris une vie médiocre. Ils se consacrent aux « intérêts du Pays », en passant les matinées dans les ministères. Les journées sont prises par les commissions... des électeurs. Blackboulés, ils constatent qu'ils ont perdu toute clientèle médicale et politique. Ils sollicitent alors, en compensation, de se retirer dans un asile... comme directeurs. S'ils gardent « la confiance de leurs concitoyens », ils deviennent bientôt des politiciens purs comme ceux du troisième groupe.

Ceux-là ont passé leurs thèses mais n'ont jamais exercé ou si peu ! Lestés de cette culture qui, par ces temps de pathologie sociale, vaut bien celle du Droit, ils se font vite une place et parfois des plus belles dans le monde parlementaire.

En période électorale, les concurrents prétendent que ces confrères font de plus mauvaise politique que d'autres. Est-ce possible ?... Dr PIERRE MAUREL.

L'INTERMÉDIAIRE DES MÉDECINS

La jeune malade et son médecin

Par KASPAR NETSCHER

(Réponse)

Ce tableau, qui est une réplique de celui de Gérard Dow, à Buckingham Palace, est reproduit dans les articles qu'a publiés le Dr Henry Meige en 1890, dans la nouvelle Iconographie de la Salpêtrière, sous le titre : *Le mal d'amour.*

Voici comment s'exprime, sur ce sujet, le Dr Meige, dont la compétence comme critique médical des œuvres d'art est universellement reconnue (1) :

« C'est encore un fameux urologue que le jeune docteur appelé par Gérard Dow auprès de la jolie *malade d'amour*, dont le portrait se trouve à Buckingham Palace (Pl. XLII), tableau charmant, plein de délicatesse, d'élégance et de distinction. On y retrouve toutes les qualités du maître hollandais : le choix judicieux du sujet, la belle ordonnance des personnages, une grande finesse de coloris, une transparence et une profondeur sans égales.

Pour M. Meige, la maladie dont indubitablement est atteinte cette jeune femme est ce mystérieux *mal d'amour*, qui fit son apparition dans les Pays-Bas vers le milieu du XVIIe siècle, sous forme d'une épidémie qui ne frappa guère que les femmes riches et jeunes, sinon jolies.

Mais j'ai émis l'hypothèse, en 1905, dans une communication que j'ai faite à la *Société obstétricale de France* (2), communication qui avait pour titre : *Nouvelles recherches sur la grossesse dans l'art*, qu'on se trouvait ici en présence d'une scène d'uroscopie ayant trait au diagnostic de la grossesse. Il s'agirait toujours du *mal d'amour*, mais au point de vue de ses suites. On sait en effet que les notions populaires sur la disposition anatomique des organes génito-urinaires de la femme ont conduit pendant des siècles les cerveaux simplistes, à penser que l'examen des urines avait le privilège de déceler une conception à ses débuts. On a même été plus loin dans les essais de diagnostic de la grossesse par l'uromancie, en recherchant dans l'urinal le principe même de la vie, en un mot l'*homunculus*. La fabrication de l'homme *in vitro* n'a-t-elle pas été une des chimères du moyen âge au même titre que la poursuite de la pierre philosophale? Aussi un certain nombre de peintres n'ont-ils pas hésité à figurer l'*homunculus* dans l'urinal, à côté du vivant creuset dans lequel s'est élaborée la matière vivante. Tel David Ryckaert dans le tableau de la galerie de Mannheim qui est intitulé : *un savant* ; tel aussi Godfried Schalken, élève de Gérard Dow, dans la *Consultation indiscrète*, du musée de La Haye et dans l'*Empirique*, peinture qui se trouve à Bruxelles, dans la collection du prince d'Arenberg.

Si dans le tableau de Netscher, le ballon aux urines ne contient aucun fœtus apparent, les trois personnages qui y sont représentés expriment des sentiments bien divers, qui font penser que la même idée de diagnostic possible de grossesse traverse leur esprit : le médecin, dont le visage exprime à la fois l'attention et l'ironie, a l'air de n'être nullement inquiet du pronostic de la maladie ; quant à la malade, la crainte et l'anxiété se reflètent sur sa figure, tandis que sa main droite semble comprimer les battements de son cœur qui est prêt à éclater dans l'attente du résultat de l'examen microscopique ; le troisième personnage, mère, belle-mère ou femme de confiance, a un air qui est à la fois mécontent, soupçonneux et préoccupé. Mais dans la façon dont le médecin serre dans sa main droite le poignet gauche de sa cliente, tout en faisant mine de lui tâter le pouls, on peut préjuger que le secret professionnel ne sera pas trahi ; la malade aurait tout de même tort de croire que l'urologue a été sa dupe. Dr LÉON BOUCHACOURT.

(1) Le Mal d'amour, Masson et Cie, édit., 1899, p. 43.
(2) *Annales de la Société Obstétricale de France*, 1905. O. Doin, éditeur, p. 211.

La jeune malade et son médecin

Par KASPAR NETSCHER

(Réponse)

A l'examen de ce tableau (*Paris médical* du 4 février), il semble que cette jeune femme ressente, au début d'une grossesse, les premiers symptômes et malaises qui caractérisent cet état : palpitations nerveuses, état nauséeux. La position de la main droite indique une douleur, une gêne au moins, située sur le côté gauche du thorax et correspondant à la région du cœur; enfin s'il était permis, autant qu'une gravure peut le laisser supposer, de penser que la face est pâle, légèrement bouffie, je ne serais pas éloigné de croire que le confrère soupçonne la présence de l'albumine. Dr MIEULET.

LA MÉDECINE DANS L'ART

TÉNIERS. — LE MÉDECIN DE VILLAGE

(Musée de Bruxelles)



DAVID TÉNIERS, dit *le Jeune* pour le distinguer de son père, naquit à Anvers en 1610 et mourut à Bruxelles en 1694. Il se complut dans l'étude de scènes villageoises ou populaires qu'il rendit avec un grand *réalisme*... bien avant la création du mot.

NÉCROLOGIE

LE GRAVEUR ROTY

L'illustre graveur Roty vient de succomber à une longue affection qui depuis quelques années avait clos la série de ses chefs-d'œuvre.

Né en 1846 à Paris, il obtint successivement le prix de Rome de gravure en 1875, la médaille d'honneur du Salon, le Grand prix aux expositions de 1889 et de 1900. Il était commandeur de la Légion d'honneur et membre de l'Institut depuis 1888. Ses œuvres sont connues de tous : la *Semeuse* de notre monnaie et de nos timbres, les médailles de Victor Hugo, de Chevreul, de la mort du Président Carnot, etc. etc.



ROTY A LA FACULTÉ DE MÉDECINE
(Travaillant à la Médaille du Pr Farabeuf)

Son art lui procura les jouissances les plus fortes et les plus douloureuses angoisses. C'est à l'époque de ces dernières que j'ai connu Roty. C'est surtout à ces heures sombres que nous autres médecins prenons contact avec les hommes que la renommée a chéris.

Découragé, Roty avait depuis de longs mois renoncé à toute médication ; quelques exercices méthodiques auxquels il se livra avec patience semblèrent lui procurer une amélioration passagère, sa main devint plus assurée et il nous supplia de lui rendre ses crayons, son ardoise et sa cire. Je n'oublierai pas ces essais laborieux, desquels le malade sortait épuisé et désespéré.

Le cerveau concevait encore la beauté des formes, mais la main inhabile obéissait mal ; il fallait effacer, recommencer, effacer de nouveau. Dans cet effort stérile, la pensée elle-même s'obscurcissait, et devant son rêve ébauché ce grand artiste pleurait.

Dans ces moments, sa souffrance poignante traduisait l'intensité de sa passion pour l'art auquel il avait donné sa vie.

Les désespoirs de l'artiste, ses moments de détresse nous donnent souvent mieux la mesure de son idéal que ses tressaillements de joie devant l'œuvre accomplie.

La médecine doit à Roty d'avoir fixé les traits de plusieurs de ses maîtres : Pasteur, Gosselin, Farabeuf, Brouardel, Lépine, Perier.

Le *Paris Médical*, avec l'assentiment de Roty, a déjà reproduit les médailles de Gosselin et de Brouardel, et se propose de publier bientôt les autres.

C'est un devoir pour nous de nous incliner devant la tombe de cet incomparable artiste. JEAN CAMUS.

L'ASSOCIATION SCOPOLAMINE-MORPHINE

Lorsque, au cours des affections cancéreuses, et d'une façon générale, au cours de toutes les affections douloureuses chroniques, la souffrance devient intolérable, les injections de morphine apparaissent comme la suprême ressource : la crainte des désordres graves que peut occasionner la morphine disparaît devant la nécessité d'adoucir des souffrances insupportables.

Il peut arriver cependant que cette suprême ressource soit inapplicable ou insuffisante :

Chez certains malades dont le cœur est en mauvais état, le ralentissement des battements cardiaques causé par la morphine constitue un danger grave permanent. Dans certaines localisations de l'affection cancéreuse, la morphine peut, tout en calmant la douleur, exagérer certaines manifestations spasmodiques (par exemple, les vomissements dans le cancer de l'estomac). Dans d'autres localisations, la morphine peut se montrer tout à fait insuffisante : par exemple, dans les irradiations douloureuses du cancer de la langue ou du larynx.

Enfin, et surtout, l'accoutumance à la morphine peut devenir, telle que des doses énormes et dangereuses ne parviennent plus à réaliser la sédation des phénomènes douloureux.

Pour restreindre, sinon supprimer les principaux inconvénients de la morphine et de ses succédanés (Héroïne ou Dionine) on a eu recours à diverses associations médicamenteuses, dont la plus rationnelle semble être *l'association scopolamine-morphine*.

La scopolamine (ou hyoscine) possède, en effet, les propriétés antagonistes de celles qui constituent les défauts de la morphine, en même temps qu'elle est *synergique de cette dernière substance au point de vue hypnotique*. Elle exerce une action paralysante sur l'ensemble du système nerveux, et diminue l'excitabilité de l'écorce cérébrale.

Il en résulte que, bien loin de posséder, comme la morphine seule, au début de son action, des propriétés excitantes et émétiques, l'association scopolamine-morphine est, au contraire, un antispasmodique et un antiémétique énergique.

Ajoutons que l'action toni-cardiaque renforçatrice des battements du cœur, caractéristique de la scopolamine, permettra d'étendre l'emploi de la scopolamine-morphine à tous les cas où l'adynamie neuro-cardiaque parait constituer une contre-indication à l'administration de la morphine seule (cardiaques, vieillards, obèses, etc.).

Enfin, dans les traitements de longue durée (cancer inopérable), l'association scopolamine-morphine permet *de réduire, de façon considérable, la dose active de morphine, par suite de l'action hypnotique synergique de la scopolamine*. L'action de deux narcotiques administrés en même temps, n'équivant pas à la somme des actions séparées de chacun des deux narcotiques, mais est très supérieure à cette somme. En sorte que l'expérience clinique a démontré, par exemple, qu'un 1/2 cgr de chlorhydrate de morphine, associé à 1/10e de milligr. de scopolamine a un pouvoir hypnotique et sédatif très supérieur à celui de ces deux substances administrées séparément. Pratiquement on peut admettre que ces doses associées ont un effet hypnotique supérieur à 1 centigramme de chlorhydrate de morphine.

On saisit immédiatement les conséquences cliniques de ce fait. *Par l'emploi de doses plus faibles de morphine, on atténue et même on supprime l'action dépressive neuro-cardiaque de la morphine.*

L'usage de la scopolamine-morphine permet, d'autre part, d'éviter l'augmentation fatale de la dose de morphine, rendue nécessaire par l'accoutumance progressive qui conduit à la morphinomanie. On pourra, en effet, au moment où l'accoutumance tend à s'établir, continuer d'obtenir l'effet hypnosédatif recherché non seulement sans augmenter les doses de morphine, mais même en les diminuant, à la condition d'augmenter d'une façon parallèle la dose de scopolamine. Ce résultat est d'autant plus précieux que l'expérience clinique démontre *que l'accoutumance de l'organisme à la scopolamine* est faible.

Le *Sédol* réalise l'association scopolamine-morphine telle qu'elle doit être rationnellement établie :

1° Dose faible de bromhydrate de scopolamine (1/5 de milligramme par centimètre cube) :

2° *Pureté absolue* du produit contrôlé par le point de fusion (192°) ;

3° Dose faible de morphine (4 milligrammes par centimètre cube).

On injecte 1 à 2 centimètres cubes par vingt-quatre heures.

En pratique, grâce à l'usage du Sédol, on pourra :

1° Si le malade est accoutumé à la morphine, obtenir une période de rémission pendant laquelle la morphine récupérera son activité.

2° Si le malade n'a pas encore été traité par la morphine, arriver beaucoup plus lentement aux doses élevées et dangereuses d'alcaloïdes ;

3° Dans les cas de maladies chroniques douloureuses susceptibles de guérison, éviter la morphinomanie, en supprimant lentement et progressivement la morphine associée à la scopolamine, et même tenter la démorphinisation chez des malades déjà intoxiqués. Dr A. HESSE.

Communication au Congrès de Milan, Octobre 1909.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE



LE BANQUET DES MÉDECINS DE L'HOPITAL TENON

(De gauche à droite : MM. Hudelo, Gouget, Morestin, Florand, Klippel, Souligoux, Thiery).

PANNEAU DE LA SALLE DES MÉDECINS DE L'HOPITAL

par le Dr ***JUILLARD***

DIÉTÉTIQUE

Régime de la femme enceinte. — Alimentation eu principe surabondante, riche en matières albuminoïdes et en sels. Aliments peu volumineux et digestibles, surtout au début de la grossesse.

S'il y a vomissements : mets et boissons glacés ou froids, sucs de viande ; quelquefois, lavements alimentaires.

S'il y a *albuminurie* : régime lacto-végétarien déchloruré.

Si l'*appétit est normal* : cacao dégraissé, thé léger, bouillon, œufs, lait (s'il est bien toléré), bœuf maigre, jambon maigre, veau, mouton, volaille, pain blanc, choux-fleurs, asperges, riz, épinards (contiennent de 35 à 45 milligrammes de *fer* pour cent grammes d'épinards, d'après Mouneyrat). Fruits bien mûrs. Comme boisson : bière ou vin léger coupé d'eau minérale.

A une époque plus avancée de la grossesse, tous aliments en général, en évitant les légumineuses, les choux et les carottes.

Aliments spécialement défendus pendant la grossesse : aliments irritants, acides, gras ; condiments, épices, persil ; champignons ; thé fort, café ; vins et bières alcooliques.

Régime de la femme en couches.— Dans les premiers jours, grandes précautions sans exagérer la diète ; les trois à quatre premiers jours, régime liquide (lait tiède stérilisé, soupes au lait, soupes au pain.

Les jours suivants : soupes au lait maigre, au bouillon dégraissé, avec viandes (poulet, pigeon, veau) ; potages à l'orge, au sagou, au gruau, au riz, aux farines maltées, au blé vert, aux nouilles ; pulpe de viande, jambon maigre, jus de viande, gelée de viandes, œufs, riz au lait.

Plus tard : beafteack, côtelettes (non panées), gibier, poissons maigres : purée de pommes de terre ; salade ; cresson, choux-fleurs.

Entremets farineux, fruits cuits.

Comme boissons: eau et vin rouge, lait, infusés chauds (camomille, menthe), eaux minérales.

Sont défendus dans les quatre premières semaines : tous mets lourds ou constipants, excitants ; porc, oie, anguille, sauces grasses, choux, betteraves, radis, carottes, asperges, lentilles, haricots, champignons, oignons, épices, café fort, liqueurs.

Régime de la femme qui allaite. — Alimentation surabondante, sans excès. Soit :

150-160 gr.	..	d'albumine.
100 —	..	de graisse
400 —	..	d'hydrates de carbone.

Éviter l'insuffisance des albuminoïdes et des graisses.

Prescrire : soupes au lait, et aux farines d'avoine, de sagou, de gruau, de riz, de maïs, de blé vert, avec jaunes d'œufs. Viandes, jambon, œufs ; carottes, pissenlit, chicorée, persil, laitue ; purée de pommes de terre : entremets farineux. Fruits cuits. Pain blanc. Biscuits.

Système des *petits repas* : six à sept par jour. Après les repas : infusé chaud d'anis, ou de fenouil.

Comme boisson : boire plus que d'habitude : bière, bière de malt, extrait de malt coupé d'eau. Ou bien : décocté d'avoine torréfiée ou d'orge maltée ou de cacao.

Sont interdits aux nourrices : aliments lourds ou excitants. Choux, cresson, asperges ; viandes faisandées ; poissons de mer ; épices, ail, oignon, poireau ; fromages fermentés ; fruits non mûrs ; excès de pommes de terre et de légumes verts. Cidre, eaux-de-vie, liqueurs ; vins alcooliques.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

DYSMÉNORRHÉE

Contre les crises. — M. Siredey conseille de calmer d'abord la douleur, avant la crise, par des *bains chauds* prolongés (37-38-40°), 1, 2, 3 fois dans les vingt-quatre heures.

Onctions avec :

Huile de camomille camphrée	} ââ	50 cc.
Huile de jusquiame		
Teinture d'opium		10 grammes.
Chloroforme		12 —

F. s. a. un liniment.

Petits lavements d'eau bouillie, chaude à 50°, à laquelle on ajoutera XX à XXX gouttes de :

Teinture de belladone	} ââ	2 grammes.
Teinture de cannabis indica		
Laudanum de Sydenham		12 —

F. s. a. une mixture.

Ou bien, ajouter au lavement un des paquets :

Analgésine .... 1 gramme.

Pour un paquet n° q. s.

On peut encore remplacer les lavements par les suppositoires suivants :

Chlorhydrate de morphine		2 centigr.
Extrait de belladone	} ââ	1 —
Extrait de cannabis indica		
Antipyrine		50 —
Beurre de cacao		3 grammes.

F. s. a. un suppositoire, n° 12.

Dans la dysménorrhée nerveuse. — Traitement général *ad hoc*.

Valérianate de zinc	0gr,05
Extrait de jusquiame	0gr,02
— de belladone	0gr,01

F. s. a. une pilule ; n° 20.

Trois à quatre par jour.

(D'après Herzen.)

Ou bien donner 3 à 5 fois par jour, une cuillerée à soupe de la potion :

Acétate d'ammoniaque	5 à 10 grammes.
Hydrolat d'oranger	40 —
— de mélisse	80 —
Sirop de safran	30 —

F. s. a. une potion.

Ou bien, toutes les demi-heures, une cuillerée à soupe de :

Infusion de fleurs de sureau		120 grammes.
Acétate d'ammoniaque		15 —
Sirop d'opium	} ââ	15 —
— de fleurs d'oranger		

F. s. a. une potion.

Pour régulariser les règles chez les femmes qui ont un flux menstruel trop abondant, on ordonnera à la malade de prendre au moment des deux principaux repas, huit jours avant l'époque présumée des règles, 1 à 3 cuillerées à café de la potion suivante :

Élixir de Garus		100 grammes.
Extrait fluide d'hydrastis	} ââ	5 —
— de viburnum prunifolium		
Grossypium herbaceum		

F. s. a. un élixir.

(Al. Robin.)

En cas d'intolérance donner 4 à 6 par jour des pilules :

Ergotine Bonjean	0gr,10
Poudre de sang-dragon	0gr,10

F. s. a. une pilule ; n° 20.

CURIOSITÉS

Les grandes fécondités. — Ménage, cité par le *Centre Médical*, rapporte quelque part, (*Ménagiana* 1693, p. 389-400), le fait suivant :

« M. D... me conta, avant-hier, qu'un petit bourgeois de son quartier, nommé Blunet, avait fait à sa femme vingt et un enfants en sept fois de suite. Que ces enfants trijumeaux avaient non seulement été baptisés, mais qu'ils avaient vécu, les uns plusieurs jours, les autres plusieurs mois, et qu'il en était resté douze des plus forts qui étaient tous grands présentement et en bonne santé. Il nous ajouta que comme on aurait pu douter lequel des deux, de sa femme ou de lui, contribuait le plus dans cette espèce de prodiges, il abusa d'une jeune servante qu'il avait, laquelle, au bout de neuf mois, accoucha de trois enfants mâles, qui, malgré la faiblesse et le jeune âge de leur mère, ne laissèrent pas de vivre quinze jours ou trois semaines. Il n'y a peut-être pas d'exemple d'une pareille chose dans l'antiquité. »

Il n'y a pas besoin de remonter si loin, dans la « nuit des temps », pour trouver des exemples analogues, et si, probablement, il n'en existe plus en France, malgré M. Piot, il y en a au Transvaal.

Dans le district de Kronstad, la veuve Van Wyk a dépassé soixante-dix-huit ans, mais sa vieillesse n'a pas à redouter la misère. En effet voici quelles furent les péripéties de sa vie conjugale :

A dix-huit ans, elle épouse Pierre Lube ; au bout de deux ans, elle reste veuve avec un enfant, ci.................................. 1 enfant.

Dix mois après Prétorio devient son mari et lui apporte en dot quatre enfants qu'il avait déjà ; ci.................................. 4 —

Mais, il mourut au bout de dix-sept mois sans avoir fécondé sa nouvelle femme.

Après cinq mois de deuil, elle épouse Piétresse qui avait lui-même sept enfants, ci .... 7 —

Pour rétablir l'équilibre, sans doute, Piétresse lui donna, à elle-même, sept autres maternités en onze ans de mariage, ci .... 7 — et mourut.

Un quatrième mari, dont le nom ne nous parvient pas, avait déjà huit enfants, ci...... 8 — lorsqu'il l'épousa ; il en ajouta quatre autres à la collection en onze ans, ci .... 4 —

Le deuil de Mme veuve X... faillit demeurer éternel : elle ne se remaria qu'au bout de cinq ans, avec M. Klopper qui n'avait pas encore d'enfant mais se rattrapa, car il lui en donna dix en onze ans de ménage, ci .... 10 —

Deux ans après la mort de M. Klopper, M. Van Wyk prit la succession apportant luimême cinq enfants d'un mariage antérieur, ci . 5 — et ne mourut qu'après en avoir donné quatre autres, ci .... 4 —

Enfin M. Van Wyk mourut à son tour, laissant une veuve avec cinquante enfants. Il est vrai que beaucoup de ceux qui appellent Mme Van Wyk « mère » ne sont ses fils que par le jeu de l'état civil. En revanche, cette vénérable transvaalienne a deux cent soixante-dix neveux bien authentiques. Dieu bénit...

Dames seules. — Le *Médecin-Pharmacien* raconte ce qui suit : l'excellent Paul Mounet (lequel est docteur en médecine, on le sait) prenait un jour le train pour aller jouer la comédie dans les environs de Paris. Il faisait très chaud, très lourd. L'artiste était décidé à faire un bon somme jusqu'à la gare d'arrivée. Il cherche un wagon désert, en trouve un, et y pénètre sans hésiter, encore qu'il ait eu le temps de lire au flanc du wagon la mention : *Dames seules.*

Il referme la portière, s'installe dans un coin, s'allonge commodément, et tôt s'assoupit.

Soudain, la portière s'ouvre, et une petite vieille dame toute timide va pour gravir le marchepied. Paul Mounet, réveillé brusquement, bondit, furieux, et de cette belle voix de lion qu'on lui connaît, il rugit :

— Dames seules, N.. de D... !

La pauvre petite vieille dame court encore.

Le rire au Palais. — Au Palais, un avocat demandait au Président la remise d'une cause, son collègue, une Dame-avocat, étant souffrante momentanément. — A un mois, dit le Président. — Ah ! c'est que voilà, M. le juge, reprit alors le demandeur, dans un mois, ma collègue risque encore d'avoir des affaires qui la retiendront loin du Palais. — Maître Untel, interrompit le Président, moitié riant moitié bougon, possible que votre collègue ait des affaires, mais nous, nous avons nos règles. Donc, à un mois !

(*Revue moderne de médecine et de chirurgie*).

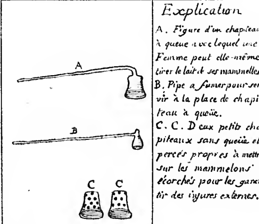
Nos sages-femmes. — Voici une annonce qui n'est pas banale parmi tant d'autres du même genre :

MADAME X...
Sage-femme de 1re classe.
Professeur d'accouchement.

A l'avantage d'informer son aimable clientèle qu'en cas de besoin elle peut redonner tous les symptômes de la virginité, sans opération et très discrètement.

Sans commentaires !

Tire-lait ancien. — Dans l'ouvrage : " *Guide des Accoucheurs* ", par JACQUES MESNARD, chirurgien-juré, ancien prévôt de la communauté des chirurgiens de la ville de Rouen et accoucheur, Paris 1743, on trouve la curieuse figure que nous reproduisons ici et qui montre les formes ancestrales de nos tire-lait modernes.



Le lait de femme conservé. — Il est beaucoup question du lait de femme conservé. Deux médecins de Vienne (Autriche) constatant que, dans les crèches, le lait de mère tantôt était surabondant et tantôt faisait défaut, que pourtant il était très utile aux enfants malades et débiles, ont eu l'idée de le conserver. Ils se sont servis pour cela d'un mélange d'eau oxygénée et chauffage à 50 degrés. Les résultats ont été si satisfaisants, que, désormais, à Vienne, il est possible de se procurer ce lait contrôlé en s'adressant aux maternités et aux bureaux de nourrices. (*La mère et l'enfant.*)

NOUVELLES

Le Dr Brault élu membre de l'Académie de médecine. — Le Dr A. Brault que l'Académie de médecine vient d'accueillir dans sa section d'anatomie pathologique par 68 voix sur 74 votants, est né le 1er mai 1852 à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

Externe des hôpitaux en 1875, interne en 1877, il était reçu docteur en 1881 avec une thèse « Contribution à l'étude des néphrites » où s'affirmait, dès son entrée dans la carrière, son goût pour les recherches anatomo-pathologiques. Sa nomination au poste de préparateur de Cornil en 1882 l'orienta définitivement dans cette voie. En 1887, il devient chef des travaux, et pendant plus de vingt ans consacre à l'enseignement pratique de l'anatomie pathologique toute son activité. En 1908 Cornil meurt, et A. Brault se voit retirer, avec ses modestes fonctions, la jouissance du laboratoire dans lequel il a dépensé, dans l'intérêt de l'enseignement, ses plus belles années. Monstrueuse ingratitude dont l'Université est trop coutumière, qui n'a pas peu contribué à créer à Brault des sympathies à l'Académie, et qui donne un peu à son élection d'hier le caractère d'une réparation.

Entre temps (1885), Brault avait été nommé médecin des hôpitaux, dans la même promotion que Ballet et Talamon. Après un assez long séjour à Tenon, il s'est fixé à Lariboisière où il continue, en dehors de la Faculté, les études d'anatomie pathologique auxquelles il doit sa notoriété scientifique. Nous ne pouvons dans cette rapide notice résumer l'œuvre de Brault. Nous nous contentons d'en signaler les parties les plus saillantes. C'est d'abord une belle série d'études sur le rein et les néphrites, commencée par sa thèse, continuée par une suite de recherches en collaboration avec V. Cornil, recherches résumées en un volume : *Étude sur la pathologie du rein*, (1884). Plus récemment Brault a condensé ses idées sur la pathologie rénale, dans un rapport au congrès de Moscou sur la *Classification des néphrites*, et surtout dans le très bel article *Maladies du rein et des capsules surrénales* du Traité de médecine Charcot, Bouchard.

A citer ensuite une étude sur l'inflammation (1888), deux volumes de la collection Léauté. *Les artérites, leur rôle en pathologie* (1896), *Artérites et scléroses* (1897), d'importants travaux sur les tumeurs dont on trouvera l'exposé dans l'excellent article *Tumeurs* du Manuel d'histologie de Cornil et Ranvier (1901), et enfin toute une série de *recherches sur la glycogénèse*, réparties dans un grand nombre de mémoires, et dont l'auteur a tiré des conclusions fort intéressantes au multiple point de vue de la physiologie, de la pathologie générale, de la clinique, et même de la médecine légale.

Tous ces travaux, aujourd'hui classiques, justifient amplement la distinction dont M. A. Brault vient d'être l'objet, et à laquelle applaudira le corps médical tout entier.

Démissions en masse des professeurs des Universités Russes. — Les dernières circulaires du ministre de l'Instruction publique et du Conseil des ministres ayant pour but d'anéantir les dernières traces de l'autonomie universitaire, ont provoqué des troubles et la cessation d'études dans la plupart des Universités et des écoles supérieures russes. Les mesures draconiennes prises par le gouvernement (pendant un mois plus de 1 000 étudiants exclus avec interdiction de séjour dans les villes universitaires, plusieurs centaines d'arrestations, etc.), n'ont fait qu'aggraver la situation, et maintenant la vacance des cours est presque complète dans les universités de Pétersbourg et de Moscou ; la crise s'étend en province. A Moscou, le recteur, le vice-recteur ont été mis en disponibilité par ordre ministériel.

La position absolument intenable et honteuse dans laquelle se trouve l'Université a provoqué la démission d'un grand nombre de professeurs et d'agrégés. De nouvelles démissions arrivent chaque jour ; la plus vieille et la plus grande université de Russie, celle de Moscou, qui compte plus de 10 000 étudiants, est menacée dans son existence même. La Faculté des sciences est la plus éprouvée. Pour la Faculté de médecine, sans compter le professeur Minakow (méd. légale), mis en disponibilité, il faut noter les démissions suivantes :

Focht (prof. hon. pathol. gén.), Scherwinsky (prof. hon. clinique interne), Roth (prof. hon. clin. nerveuse), Serbsay (prof. ord. cl. mentale), Rein (prof. ord. méd. opératoire), Alesinsky (prof. extraord. path. externe).

Agrégés : Schaternikow Udine (physiol.), Marzinowsky, Farassévitch (path. gén.), Wlassoff (anat. path.), Pletnew, Kabanow (clin. thérap.), Kissel (mal. d'enfants), Tchernikovsky (gynéc.), Oschman, Gagman (chirurgie), Rossolineo (mal. nerveuses), Gonnouschkine (mal. ment.), Stepanoff, Sverjevsky (mal. du nez et des oreilles), Moltchanoff (mal. nerveuses).

Le Pr Maurel (de Toulouse), a été élu membre correspondant de l'Académie de médecine. — Le Dr E. Maurel, que l'Académie de médecine vient d'inscrire au nombre de ses correspondants nationaux, a commencé sa carrière dans la médecine navale.

Mis à la retraite avec le grade de médecin principal, il fut attaché à la Faculté de médecine de Toulouse, où il occupe actuellement la chaire de médecine expérimentale. En souvenir de sa première carrière, et pour le distinguer de son homonyme, le professeur Morel, les étudiants, auprès de qui il est très populaire, le désignent encore familièrement sous le nom de « l'amiral », et cette appellation qui évoque auprès de l'homme de laboratoire d'aujourd'hui, le souvenir d'une jeunesse consacrée aux longs voyages à travers le monde, n'est pas pour déplaire au nouvel académicien.


Le professeur Maurel.

Maurel possède plus que personne l'amour de la recherche scientifique. A la Guyane, où la chaleur tropicale dompte toutes les activités, il écrit son premier ouvrage, *Traité des maladies paludéennes à la Guyane*, puis ce fut l'*Hématimétrie normale et pathologique des pays chauds*. Depuis qu'il s'est adonné à l'enseignement, ses ouvrages et ses communications se succèdent en si grand nombre qu'il faut renoncer à les citer tous. Mentionnons ses *Recherches expérimentales sur les leucocytes*, un *Traité des maladies de la bouche*. Mais ce qui a rendu le nom de Maurel populaire, ce sont ses études sur l'alimentation. Commencées en 1897, par une étude sur le *Traitement du diabète par le dosage de l'alimentation*, continuées par une importante étude sur l'*Influence des climats et des saisons sur les dépenses de l'organisme*, elles ont été condensées de 1906 à 1909 en un beau *Traité de l'alimentation et de la nutrition* en trois volumes. Entre temps, comme rapporteur au Congrès de médecine, il écrivait un intéressant rapport sur l'*Obésité*. Dans ces différents travaux, Maurel a été un des premiers à s'élever contre les méfaits de la suralimentation, et à proclamer que la ration considérée il y a quelques années comme ration d'entretien, est en réalité fort exagérée. Très combattu au début de ses recherches, il a la satisfaction d'avoir vu triompher ses idées, et au Congrès de physiothérapie de 1910, les membres de la Section de diététique rendirent un hommage unanime à ses laborieux, persévérants et heureux efforts.

Maurel est en même temps qu'un homme de science, un professeur éloquent, et jouit dans le monde scientifique d'une universelle sympathie.

Pharmaciens des hôpitaux de Paris. — Par arrêté en date du 21 mars 1911 : M. Leroux (Henri-Louis-Pierre), ancien interne des hôpitaux, est nommé pharmacien de l'hôpital Bretonneau. M. Couroux (Paul), ancien interne des hôpitaux, est nommé pharmacien de l'hôpital Hérold.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Contribution à l'étude de certaines facultés cérébrales méconnues, par le Dr W. C. DE SERMYN. Paris, 1911, 1 vol. gr. in-8 de 610 pages, broché, 7 fr. 50. (Lausanne, *Payot et Cie*, éditeurs. Paris, *Félix Alcan*, éditeur).

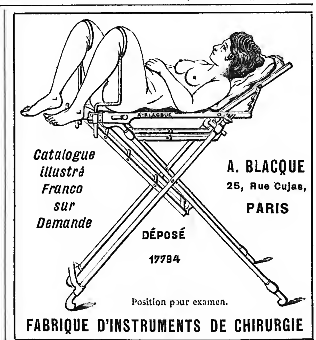
Ozène et gymnastique respiratoire, par M. le Dr MARCEL NATIER. 1910, in-8, 16 pages, 6 fig., Paris.

Surdité et nutrition. Rééducation méthodique de l'oreille par des exercices acoutisques au moyen de diapasons, par M. le Dr MARCEL NATIER. 1910, in-8, 12 pages, Paris.

Gli itteri emolitici, par le Dr ERNESTO CAVAZZA, 1911, 1 vol in-4°, 383 pages, 22 figures. (*Società editrice Libraria*, éditeur, Milan.)

La Fièvre Méditerranéenne (Fièvre de Malte), par le Dr LEMANSKI. 1 vol. in-18 de 186 pages, 2 fr. 50, 1911. (*G. Steinheil*, édit. à Paris,

Bibliographie des sciences médicales, classant par ordre de matières tous les ouvrages importants sur un sujet donné, 1 volume in-8 de 192 pages, publié au prix de 1 fr., sera envoyé gratis aux lecteurs qui en feront la demande contre 25 centimes, montantde s frais de port, en timbres-poste français ou étrangers. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris.)



LA VIE MÉDICALE

Convention entre la Belgique et l'Allemagne à propos de la rage canine. — Le gouvernement belge et le gouvernement allemand se sont mis d'accord pour conclure une entente relativement à la notification des cas de rage canine constatés dans les communes limitrophes des deux pays. L'entente s'est établie sur les bases suivantes :

Chaque fois qu'un cas ou un cas suspect de rage canine aura été constaté dans une commune belge limitrophe ou située à une distance de moins de 10 kilomètres du royaume de Prusse, le bourgmestre de cette commune en donnera immédiatement avis aux bourgmestres de chaque commune et réciproquement pour les cas signalés sur le territoire de la Prusse.

Imprévoyance d'une infirmière. — A Lorient une infirmière ayant oublié sur une table, dans une salle de l'hôpital Bodelio, un flacon de morphine, un malade, âgé de quarante ans, camionneur, marié et père de famille, s'est emparé de la fiole, et croyant boire du kirsch, en a entièrement absorbé le contenu. Il est mort peu après.

Assistance médicale. — M. Pruvost est nommé médecin honoraire de l'assistance médicale de Paris.

CONCOURS DE L'ASSISTANCE MÉDICALE — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 21 Mars.* — MM. Cabesse, 13 + 17 = 30 ; Rouyé (E.), 12 + 13 = 25 ; Gessen, 10 + 11 = 21 ; Lamier, 14 + 19 = 33.

Séance du 25 mars. — MM. Montignac, 9 + 12 = 21 ; Lehmann, 11 + 11 = 22 ; Rouyer (Henri), 12 + 14 = 26 ; Morin, 12 + 15 = 27.

Séance du 28 mars. — MM. Dupuy, 10 + 13 = 23 ; Coriat, 14 + 19 = 33 ; Biétrix, 12 + 16 = 28.

La première séance d'épreuves cliniques aura lieu le samedi 1er avril, à trois heures et demie, à l'Hôtel-Dieu.

Faculté de médecine. — MONTPELLIER. — M. Fleig, docteur en médecine, préparateur de physiologie, est nommé, du 1er mars au 31 octobre 1911, chef des travaux pratiques de physiologie, en remplacement de M. Poujol, appelé à d'autres fonctions.

M. Fleig, chef des travaux pratiques de physiologie, est chargé, en outre, du 1er mars au 31 octobre 1911, des fonctions d'agrégé (section de physiologie).

— Un concours sera ouvert le lundi 24 Avril 1911, pour la place de prosecteur vacante à la Faculté de médecine de Montpellier.

La durée des fonctions de prosecteur est de trois années ; le titulaire entrera en fonctions le 1er Novembre 1911.

Le registre d'inscription sera clos le vendredi, 21 Avril 1911, à quatre heures du soir.

— TOULOUSE. — Un congé, du 1er mars au 31 mai 1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Frébault, professeur de chimie et toxicologie.

Congrès des praticiens. — Le Comité de vigilance du Congrès des praticiens a décidé d'adresser aux syndicats médicaux le questionnaire suivant :

Nombre des médecins dans votre circonscription médicale. — Augmentation depuis vingt ans. — Diminution depuis vingt ans.

Population. — Augmentation depuis vingt ans. — Diminution de depuis vingt ans.

Y a-t-il pléthore médicale dans votre circonscription syndicale ?

Etes-vous pour la limitation ?

Comment la réaliser? — Concours à l'entrée. — Examens au début. — Examens pendant les études. — Examens avant les études. Quels baccalauréats ?

Observations personnelles.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — Le jury est définitivement composé de MM. Routier, Jalaguier, Reynier, Sébileau, Hartmann, Launay et Rist.

Sujet de la composition écrite : Anatomie du voile du palais (sans histologie). — Pseudarthrose.

CONCOURS DE MÉDECIN DES HÔPITAUX. — Liste des candidats admis à subir l'épreuve clinique : MM. Lemière et Gougerot, 26 1/2 ; Weill 24 1/2 ; Harvier, Ribadeau-Dumas et Ramond, 24 ; Aubertin et Malloizel, 23 1/2 ; Courcoux, Faure-Beaulieu, Chiray et Moutier, 23 ; Nattan-Larrier, Géraudel, Boidin, Paisseau et Fiessinger, 22 1/2 ; Babonneix, Darré, Trémolières et Lœderich, 22 ; Armand Delille, Audistère et Halbron, 21 1/2 ; Dreyfus-Rose, Louste, Agasse-Lafont, Beaudoin et Sézary, 21 ; Froin, Gaultier, Voisin, Rivet et Esmein, 20 1/2 ; Salomon, Lemaire (Henry), Bloch et Nathan, 20.

OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE DES HOPITAUX. — Le concours s'est terminé par la nomination de M. le Dr GRIVOT.

Monument Rabelais à Montpellier. Un Comité a été formé à Montpellier afin d'élever un monument à Rabelais, médecin et professeur. L'exécution en a été confiée au sculpteur Jacques Villeneuve. Les souscriptions sont reçues par le trésorier général, M. TAICHEIRE, pharmacien à Montpellier, 20, rue Nationale.

Médecin sénateur. — M. le Professeur Debierre (de Lille) a été élu sénateur du département du Nord.

Fête de bienfaisance de la Jeunesse médicale. — Hier a eu lieu la fête de bienfaisance de la Jeunesse médicale où on a joué une revue fort applaudie de MM. Bordier et Chapelain : « Si j'eu veux du sérum... ». Nous en donnerons le compte rendu la semaine prochaine.

Hommage au professeur Grasset. — M. le Professeur Grasset vient d'accomplir la trentième année de son enseignement magistral.

Ses collègues, ses élèves et ses amis ont pensé qu'il convenait de lui donner un éclatant témoignage de leur estime affectueuse et de leur profonde gratitude.

L'admiration sans limites que suscitent l'œuvre scientifique et la carrière professionnelle du maître paraît être un sûr garant de l'accueil favorable que rencontrera ce projet.

Un Comité d'organisation et un Comité d'honneur se sont constitués, et une souscription est ouverte, en vue d'offrir à M. le professeur Grasset son buste et une médaille commémorative à son effigie. L'exécution en a été confiée à M. Injalbert, l'éminent sculpteur, membre de l'Institut.

Toutes les souscriptions devront être adressées, le plus tôt possible, à M. le docteur L. Rimbaud, 18, rue Nationale, Montpellier. A celles qui atteindront ou dépasseront la somme de 25 francs sera réservé un exemplaire de la médaille.

Syndicat médical de Paris. — L'assemblée générale a eu lieu dernièrement. On y a, discuté la question très intéressante des *Cliniques des accidents du Tra- vail.* Les vœux suivants ont été votés :

« Le racolage des accidentés du travail et, à plus forte raison, le détournement de clientèle, sont des procédés blâmables.

Ils sont incompatibles avec la dignité médicale et constituent un acte anti. confraternel. Les médecins qui le pratiqueraient se mettraient eux-mêmes hors des relations professionnelles.

Est considéré comme racolage et détournement de clientèle, le fait d'attirer les accidentés ou les clients par l'appât d'une rémunération directe ou par intermédiaire, ou par toute autre promesse. »

Nécrologie. — M. le Dr Louis-Joseph Janvier, membre de la Société d'anthropologie, conseiller de la légation d'Haïti, à Paris. — M. Roty, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur. — Dr Armand (de Denicé). — Dr Edmond Batigne (de Montpellier). — Dr Gronssin (de Bellevue). — Madame Dumont, femme du Dr Dumont, secrétaire général du *Journal de Chirurgie* ; nous adressons au Dr Dumont l'assurance de nos bien douloureuses sympathies.

Mariages. — Dr Joseph Augé, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales, fils de l'ancien directeur des hospices de Narbonne, et Mlle Lucienne-Jeanne Faret, fille du chef de bureau de l'assistance médicale de l'Aude. — Dr Abel Bielion et Mlle Madeleine Delarue (d'Angers).

COURS — CONGRÈS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi 1er avril. *Leçon clinique sur l'ictère chronique simple splénomégalique.*

Samedi 8 avril à 10 h. 1/2. *Les rayons X dans l'appareil digestif. Radiographies, projections fixes et cinématographiques*, par le Dr KOLBÉ. — Les Mercredis à 10 h. 1/2. *Présentation de malades. Rédaction d'ordonnances.*

Congrès d'hygiène coloniale. — A l'occasion de l'Exposition d'hygiène de Tunis, il sera tenu, en cette ville, du 18 au 21 avril, sous la présidence du Dr Conseil, directeur du Bureau d'Hygiène de Tunis, un Congrès d'Hygiène Coloniale.

Les Docteurs en médecine qui désirent faire des communications, des conférences, doivent adresser une demande d'inscription au Dr Froussard, Président du Comité Parisien, 55, rue Cardinet, Paris.

1er avril, à 10 heures 45. — HOPITAL SAINT-ANTOINE (20, rue de Citeaux). — Dr ALBERT MATHIEU. Les indigestions.

2 avril, à 10 heures. — CLINIQUE BAUDELOCQUE. — Dr COUVELAIRE, professeur agrégé à la Faculté.

3 avril, à 10 heures. — CLINIQUE SAINTE-ANNE. — Dr LAIGNEL-LAVASTINE, professeur agrégé à la Faculté de Paris : Les réactions antisociales des dysgénésiques et pervers instinctifs.

5 avril, à 5 heures. — HOPITAL DES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dr DAGRON. — Massothérapie dans les fractures de l'extrémité supérieure de l'humérus.

6 avril, à 10 heures. — CLINIQUE SAINTE-ANNE. — Dr LAIGNEL-LAVASTINE : Les vols des psychopathes.

6 avril, à 10 heures. — HÔPITAL BEAUJON (SERVICE DU Pr ROBIN). Dr FOVEAU DE COURMELLES : Leçon sur les courants de haute fréquence en thérapeutique, sous leurs formes variées : d'Arsonvalisation, effluves, étincelles, fulgurations, diathermie, électrocoagulation...

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 3 Avril 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Loeper, Tiffeneau. — 3e (Deuxième partie) (2e série) : MM. Dejerine, Desgrez, André Jousset. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Gaucher, Letulle, Sicard. — 3e Oral (Première partie) (2e série) : MM. Roger, Guillain, Léon Bernard ; — M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Lejars, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Legueu, Pierre Duval. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Marfan, Marcel Labbé, Laignel-Lavastine. — M. Jean Camus, suppléant.

Mardi 4 Avril 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Quénu, Auvray, Chevassu. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Desgrez, Roussy. — 3e (Deuxième partie) (2e série), MM. Letulle, Maillard, Castaigne. — 4e : MM. Chantemesse, Gilb. Ballet, Richaud. M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laennec : MM. Pozzi, Lenormant, Terrien. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laennec : MM. de Lapersonne, Okinczyc, Anselme Schwartz ; — M. Nobécourt, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Gilbert, Carnot, Balthazard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Chauffard, Claude, Rathery. — 5e, Chirurgie (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. — M Grégoire, suppléant.

Mercredi 5 Avril 1911. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Hartmann, Aug. Broca, Rouvière. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Macaigne, André Jousset. — 3e (Deuxième partie) (2e série), MM. Blanchard, Desgrez, Loeper. — 2e : MM. Gariel, Branca, Jean Camus. — M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laennec : MM. Reclus, Legueu, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laennec : MM. Delbet, Mauclaire, Pierre Duval. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laennec : MM. Roger, Sicard, Gougerot. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laennec : MM. Widal, Guillain, Léon Bernard ; — M. Laignel-Lavastine, suppléant.

Jeudi 6 Avril 1911. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Auvray, Morestin, Anselme Schwartz. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chassevant, Balthazard, Roussy. — 3e (Deuxième partie) (2e série), MM. Richaud, Castaigne, Gougerot. — 4e : MM. Pouchet, Chantemesse, Claude. — M. Maillard, suppléant.

Vendredi 7 Avril 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série) : Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Loeper, Tiffeneau. — 3e 2e partie) (2e série) : MM. Marfan, Desgrez, André Jousset. — 2e : MM. Gariel, Branca, Jean Camus. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Guéniot, Rouvière. — 3e (Deuxième partie) (1re série) : MM. Dejerine, Marcel Labbé, Macaigne. — 3e Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Roger, Sicard, Laignel-Lavastine. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Widal, Guillain, Léon Bernard. — M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Aug. Broca, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker MM. Delbet, Legueu, Proust. — M. Mulon, suppléant. — 5e Obstétrique (Première partie) ; Clinque Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Lequeux. M. Richaud, suppléant.

Samedi 8 Avril 1911. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Letulle, Richaud, Rathery. — 3e (Deuxième partie) (2e série), MM. Desgrez, Balthazard, Roussy. — 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, Dupré. — M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Achard, Castaigne. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilb. Ballet, Carnot, Claude. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Widal, Nobécourt, Gougerot. — 5e, Obstétrique (Première partie) Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. — M. Terrien, suppléant.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 5 Avril, à 1 heure. — M. ABRAMOVSKY : Des diverses formes du placenta dans les grossesses gémellaires et en particulier dans les grossesses biovulaires. (Etude statistique et clinique) ; MM. Pinard, Segond, Ombrédanne, Couvelaire. — M. ALLART : Etudes cliniques sur les fractures du bassin ; MM. Segond, Pinard, Ombrédanne, Couvelaire. — M. BLANCO : Etude d'anatomie médico-chirurgicale de l'attique ; MM. Segond, Pinard, Ombrédanne, Couvelaire. — M. SIMERAY : De la forme fruste de la coxalgie ; MM. Segond, Pinard, Ombrédanne, Couvelaire. — M. TCHORADJITCH : Contribution à l'étude de l'utérus fibromateux ; MM. Segond, Pinard, Ombrédanne, Couvelaire. — Mlle ZOLOTOREFF : La névralgie « Zoster ». (Les zonas sans éruption ou avec éruption minime) ; MM. Dejerine, Gaucher, Marfan, Marcel Labbé. — M. GOUIN : Acné chéloïdienne de la nuque ; MM. Gaucher, Dejerine, Marfan, Marcel Labbé. — M. REGNAULT : La coqueluche. Essais sur la contagion, la durée normale et l'évolution possible vers le tic coqueluchoïde ; MM. Marfan, Dejerine, Gaucher, Marcel Labbé. — M. BOIVIN : La cure physiologique de l'obésité ; MM. Marfan, Dejerini, Gaucher, Marcel Labbé.

Jeudi 6 Avril, à 1 heure. — Mme PIOTROVSKA : Contribution à l'étude anatomique de la paralysie infantile ; MM. Hutinel, Chauffard, Nobécourt, Rathery. — M. LAVALLÉE : Des accidents abdominaux au cours des purpuras ; MM. Hutinel, Chauffard, Nobécourt, Rathery. — M. MANENS : Les pyélonéphrites de la fièvre typhoïde ; MM. Hutinel, Chauffard, Nobécourt, Rathery. — M. LAFON : Pneumonie des vieillards. Traitement par l'injection sous-cutanée d'huile camphrée à haute dose ; MM. Chauffard, Hutinel, Nobécourt, Rathery. — M. COULON : Contribution à l'étude du sarcome primitif du vagin chez l'adulte ; MM. Pozzi, De Lapersonne, Achard, André Broca. — M. SAUTY : Contribution à l'étude des colobomes du nerf optique ; MM. de Lapersonne, Pozzi, Achard, André Broca. — M. ARDILLIER : Diagnostic du cancer de l'estomac et radioscopie ; MM. Achard, Pozzi, de Lapersonne, André Broca. — M. OUDAR : Etude de l'urticaire (Ortie grièche) ; MM. Alb. Robin, Gilb. Ballet, Widal, Tiffeneau. — M. BENOIST : Erythromélalgie ; MM. Gilb. Ballet, Alb. Robin, Widal, Tiffeneau. — M. STROCHLIN : Les syncinésies. Leurs rapports avec les fonctions d'inhibition motrice ; MM. Gilb. Ballet, Alb. Robin, Widal, Tiffeneau. — M. THÉSY : De la psychiatrie d'urgence ; MM. Widal, Alb. Robin, Gilb. Ballet, Tiffeneau.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Voir le détail des primes au verso page II.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.*)

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LES CLASSES D'UNE HEURE

Nos lycéens écrivent, paraît-il, fort médiocrement le *doux parler de France*, et leur style dénote trop souvent une culture rien moins que suffisante : Il est une crise du français. Aussi les pédagogues se concertent pour, en leurs parlottes, décider d'où vient le mal et préparer les remèdes qui doivent en triompher.

En cette période de préparation qui aura sans doute son épilogue dans la refonte des programmes, un chacun peut donner son avis ; et pour ne point céler le mien, je dirai : *la grande coupable en l'occurrence est la classe d'une heure.*

Ceux qui ont composé les programmes de 1902 qui sont en vigueur à l'heure actuelle ont voulu concilier deux tendances ennemies, étendre le nombre des matières enseignées et en même temps éviter le surmenage des jeunes enfants en variant le plus possible les sujets proposés à leur attention : « Ayez grand soin de ne pas consacrer plus d'une heure à la même matière », disent avec insistance toutes les circulaires ministérielles. Aussi il est devenu habituel que pour les quatre heures de classe quotidienne il y a quatre professeurs différents.

Or ceci est mauvais pour le cerveau de l'enfant. « Quel est l'état d'âme, dit Maurice de Fleury, quelle est la psychologie de ces cerveaux d'enfants légers, mais non sans bon vouloir, qui font le gros de la plupart des classes? Essentiellement ils consistent en un faible pouvoir d'abstraction, en une pauvreté de l'attention, soit qu'il s'agisse d'assimiler ce qu'on enseigne, soit qu'il faille le créer au cours d'un devoir personnel. Chez eux, l'attention s'émeut avec lenteur ; il leur faut une mise en train, un échauffement progressif de l'esprit, si bien que leur attention n'est pleinement captivée qu'au moment où la cloche sonne l'heure d'un nouvel effort dans une autre direction et sous une autre impulsion. Or il est actuellement démontré que, pour les hommes comme pour les bêtes, la somme de fatigue est proportionnelle au nombre des mises en train. Ce qui éreinte et rend vite fourbus les attelages de nos compagnies d'omnibus, ce n'est point de traîner sur le rude pavé des voitures pesantes chargées de voyageurs, mais ce sont les arrêts fréquents et les efforts souvent réitérés, pour la remise en route. Comparaison dont on s'étonnera mais qui demeure juste, le travail étant un dans toute la nature et ses lois identiques, qu'il s'agisse d'efforts musculaires ou d'efforts intellectuels ».

La classe d'une heure nuit aussi à la solidité des connaissances acquises. Mosso a dit avec justesse : « la continuité de la pensée sur un seul objet multiplie singulièrement la valeur du temps ». Dans la classe d'une heure, si l'on défalque les temps nécessaires à l'installation, à la récitation des leçons, l'on voit qu'il reste souvent à peine au maître vingt-cinq à trente minutes pour procéder à des explications nouvelles. Si au contraire le maître pouvait enseigner, deux heures durant, les mêmes matières, il lui serait facile, en donnant à ses auditeurs dix minutes de récréation après la première heure de graduer les difficultés, de différencier les exercices. Il lui serait facile de créer la variété tout en veillant à la continuité de la pensée ; et en particulier pour l'étude du latin et du français, il ferait de façon plus sûre œuvre utile.

Il est d'ailleurs des matières, l'histoire, la géographie, qui s'accommodent de la classe d'une heure ; il faut dire aussi qu'il est absurde de traiter un cerveau d'enfant de dix ans, comme un cerveau d'adolescent de seize. Un horaire morcelé peut convenir à certains, alors que d'autres sont plus mûrs pour un travail suivi.

Mais nos pédagogues ne sont pas encore affranchis de l'empreinte scholastique des éducateurs d'antrefois et l'uniformité des méthodes et des pratiques reste pour eux une règle qu'on ne peut éluder. De nouveaux programmes ne marqueront un progrès sur les programmes d'aujourd'hui que s'ils sont rédigés par une commission où place sera faite à des médecins avertis ; les médecins qui ont étudié le développement du corps et de l'esprit de l'enfant ne sont-ils pas en effet les seuls à pouvoir faire aboutir des méthodes qui s'adaptent à la résistance et à la réceptivité de son cerveau?

Je ne me dissimule pas que c'est d'ailleurs beaucoup demander ; on a maintes fois porté la main sur l'arche sainte universitaire, on a fait des révolutions, on n'a pu modifier des habitudes séculaires : faire participer des médecins à l'*élaboration d'un programme d'enseignement*, c'est-à-dire à l'élaboration d'*une hygiène* et d'une *thérapeutique de l'esprit* vraiment rationnelles, c'est la logique même. Mais l'heure du triomphe de la logique n'a pas encore sonné.

ALBERT-WEIL.

CHOSES DU JOUR

LA PRÉSENCE DES MÉDECINS AUX DUELS

La chambre des médecins de Gallcie (Autriche) a eu récemment à juger un cas assez curieux ; une malheureuse veuve, dont le fils avait été tué en duel, portait plainte contre le médecin qui avait assisté les combattants, prétendant qu'il avait manqué à ses devoirs, non seulement par sa présence à la rencontre, mais encore en n'avertissant pas à l'avance et les autorités et les parents des duellistes. La chambre médicale exprima l'opinion qu'il y aurait un réel danger à laisser les combattants sans soins immédiats en cas de blessures graves ; que, d'autre part, le médecin, averti confidentiellement qu'un duel doit avoir lieu, n'a pas à révéler le secret qui lui a été confié.

A ce sujet, une enquête internationale est ouverte sur les points suivants :

1° Le médecin ne manque-t-il pas à son devoir en acceptant d'assister à un duel?

2° Le médecin, non seulement peut-il, mais doit-il toujours accepter, ou seulement, dans certains cas ?

3° Doit-il, au contraire, toujours refuser, ou seulement dans certains cas ?

4° Le médecin, prévenu d'une rencontre, doit-il s'entremettre pour l'empêcher?

5° Est-il désirable que la loi soit modifiée et établisse l'impunité des médecins qui assistent à un duel? (On sait que *légalement* les médecins sont punissables au même titre que les témoins).

6° S'il y a des cas où la présence du médecin est indiscutable, une consultation avec un confrère ne s'impose-t-elle pas alors d'une façon absolue ?

7° La présence de deux médecins dans chaque duc n'est-elle pas toujours désirable, les deux combattants pouvant être gravement blessés?

8° Nos associations professionnelles ne devraient-elles pas discuter ces diverses questions ?

9° Avez-vous des remarques à faire basées sur votre expérience personnelle ?

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

LE SALON DES MÉDECINS

A des titres différents les diverses œuvres présentées dans ce petit salon soulèvent de l'intérêt. La curiosité se récréera toujours à connaître les « violons d'Ingres » de médecins aussi notoires que MM. Bezançon, Borrel, Marcel Labbé ou Sabouraud. Au point de vue purement artistique, beaucoup d'œuvres ont de la valeur ; beaucoup aussi sont entachées de trop d'*amateurisme* et manquent par trop de technique.

Dès l'entrée, les dessins de Konrad WAGNER attirent l'attention par la vigueur de leur trait et la satire amère de leur facture et de leur légende. M. POLACK expose des rétines où une note artistique se joint à la valeur documentaire. Les projets de décoration pour la Maison du médecin de M. CHARNAUX sont d'une tonalité agréable. La série de paysages de M. William PROGIER, comme celle du Dr Gaston BERNARD, montre des qualités de facture et d'observation. Feu Claude JUMON a su mettre dans ses toiles la luminosité des trois orfèvres ». Le fou de Bicêtre d'E. PAPIN est douloureusement comique. Les aquarelles de M. Jean HALLÉ rendent avec art des aspects de Paris joliment vus ; celles de JUMENTRÉ ne sont pas sans mérite. M. FERRAND, dans ses pointes sèches en sépia ou en couleurs fait preuve d'un talent assuré. De M. DEHÉRAIN de nombreuses œuvres toutes intéressantes sont exposées : des portraits, le Dr Rabier, une jeune fille, de beaux paysages des Alpilles, d'une luminosité transparente et limpide, une émouvante eau-forte du vieux calvaire de Montmartre. De P. E. COLIN, les œuvres sont également nombreuses : des paysages harmonieux longuement traités, et surtout ses gravures sur bois en noir ou en camaïeu bistre qui sont des estampes parfaites. M. CHEVALLEREAU a peint un beau portrait, sobre et vrai. L'impressionnisme de M. Paul MANCEAU sait être à la fois vibrant et discret. Les petites études de Bretagne, aquarellées ou peintes de

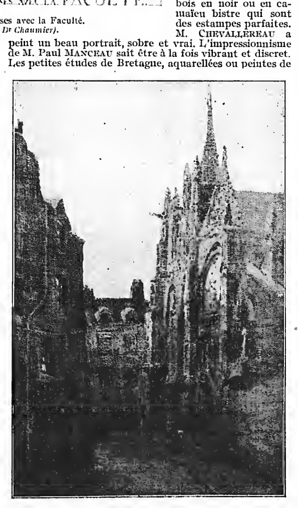
LA VACCINE AUX PRISES AVEC LA FACULTÉ

La Vaccine aux prises avec la Faculté.
(Collection du Dr Chaumier).





Vieille rue à Orio (Guipuzcoa), par le Dr Marcel Labbé.



Église Saint-Séverin, par le Dr Barbillon.

et la clarté de l'atmosphère provençale. Trois pastels de CH. VILLADNRE sont des portraits fort vivants et l'un d'eux (no 183) exprime toute la grâce d'une jolie femme. De Gaston TRILLEAU, nous avions pu apprécier déjà le spirituel « cortège des muscles » et surtout sa « Chanson M. J. OBERTHUR, montrent de belles qualités qu'on ne retrouve pas dans ses grandes toiles.

Nous ne pouvons terminer cette revue rapide et forcément incomplète des peintures, œuvres de médecins, sans faire mention des intéressants paysages de deux agrégés

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE *(Suite)*

de la Faculté de Paris, qui ont souvent collaboré ensemble pour leurs travaux scientifiques et qui tous deux prennent plaisir à manier le pinceau, à leurs heures de vacances, ce sont les Drs F. Bezançon et Marcel Labbé.

La *sculpture* n'est représentée qu'en petite quantité : les bons portraits du Dr Borrel, les statuettes de plâtre du Dr Sabouraud. Le Dr Fernand Landolt a réuni en une vitrine les personnages de la *Comedia dell'Arte* en bois tourné décoré ; chacun d'eux est amusant au possible, obtenu par des procédés très simples, mais traité avec une verve fort spirituelle et une documentation sûre.

Dans ses bijoux de corne, surtout son pendentif, le Dr Lucas a montré un sens avisé de décorateur.

Enfin l'exposition est heureusement complétée par une petite « Rétrospective ». L'Institut de vaccine animale et le Dr Chaumier (de Tours) ont prêté d'assez nombreuses estampes concernant la vaccine, pour la plupart satiriques, d'un grand intérêt documentaire. Le professeur R. Blanchard a tiré de sa collection de 4000 médailles, 51 pièces concernant la peste, et c'est une rétrospective bien d'actualité.

L.-A. Grey.



Statuette, par le Dr Sabouraud.



Portrait du Dr Dupont, par le Dr Villandre.



Buste du Dr Marchoux, par le Dr Borrel.

LA MÉDECINE AU THÉATRE

FÊTE DE BIENFAISANCE DE LA JEUNESSE MÉDICALE

SI J'EN VEUX DU SÉRUM ?

Revue en 2 actes et 2 tableaux.

Par MM.

Marcel BORDIER et ***Robert CHAPELAIN***

Musique de M. ***CHARLET-REYJAL***

Les étudiantes et étudiants en Médecine ont offert le 31 mars, à l'hôtel des Ingénieurs civils, une fête de bienfaisance.

Cette fête fut pleinement réussie : la franche gaité n'a cessé de régner dans la salle, comble bien avant le lever du rideau.

La famille médicale y était au complet, et les taches claires des élégantes toilettes féminines coupaient avec grâce le morne des habits noirs.

Une revue en deux actes de MM. Marcel Bordier et Robert Chapelain, avec musique de M. Albert Charlet-Reyjal, nous a agréablement divertis pendant toute la soirée, et de nombreux passages pleins de sel et de malice ont été chaleureusement applaudis.

Tous les acteurs ont joué avec entrain : la commère Mariette, Mlle Andrée Lambell, du Vaudeville, était une aimable doctoresse. Le ressuscité, le compère Loriot (André Cortot), a eu la réplique alerte.

Enfin tous nos compliments aux auteurs, organisateurs et acteurs de cette charmante fête.

Revue : *Si j'en veux du sérum!*

Le premier tableau représente un pavillon de dissection moderne dans les jardins du Vésinet.

Les étudiants en médecine, heureux de pouvoir disséquer en plein air, écoutent avec humour les recommandations du prosecteur :

Quand on veut bien disséquer un bras
On enlèv' la peau et puis le gras
Avec douceur et doigté,
N' pas l'oublier.
Puis alors tout doucement on ose
Dégager de son aponévrose,
Le beau muscle qui est en d'sous
Rouge caoutchouc.
Mais voilà où le difficil' vient
Si l'on n' connaît pas bien.

Dans la graiss', c'est un vrai fouillis
Où les nerfs se trouvent enfouis.
Il faut alors avec soin,
A la sonde dégager b'en...
C'est possible, — mais il faut
Que l'on fasse place nette,
Et si vous appliquez ma recette,
Vous verrez très clair'ment les vaisseaux
Et disséq'rez tout comm' Sebileau.

Mais une femme-docteur se querelle avec un étudiant, se disputant la cuisse du macchabée; celui-ci se réveille, prend le parti de l'étudiante qui devient la commère; ils se racontent les nouvelles, elle de la terre, lui du ciel.

Là-haut, on parle des femmes académiciennes, ici-bas de politique.

A la Marin', M'sieur Delcassé,
A tout progrès toujours sensible
Va, paraît-il, nous proposer
Des sous-marins insubmersibles :
Car pour éviter le coulement,
Les f'ra construire en bois d' santal.
Not' marin' s'ra sauvée sûr'ment
Si l'on agrée c' nouveau métal?

Puis on parle de la Maison de retraite des médecins sans clientèle, du Théâtre Médical, où Gémier et Gratsschild font des projets extravagants :

Mon jeune premier sera « Segond »,
« Ballet » nous f'ra des danses en rond,
« Richet »... : Hans, joueur de flûte.
« Reclus » cess'ra d'être renfermé.
« Chauffard » sera très enflammé.
» Chantemesse » fera l' plein chant,
Ça s'ra « Prenant ».

Le ressuscité est très faible, la doctoresse lui offre une petite injection de sérum reconstituant.

Rendez-vous est pris pour le lendemain au cabinet de la doctoresse : l'assistant de celle-ci, le Dr Machin, célèbre inventeur, a convoqué les journalistes et la Faculté pour constater cette résurrection.

Le deuxième tableau représente le cabinet de la Doctoresse.

On voit défiler la publicité médicale. Les spécialistes de la Faculté vantent leurs méthodes.

On va faire l'injection. Un ballet réglé par Mme Coschel, de l'Opéra, nous montre les globules rouges qui vont succomber aux entreprises de la séduction. Le Tréponème pâle surgit, les domine et rit de sa conquête.

SONNET DU « TRÉPONÈME PALE ».

Gracile et serpentin, je suis le spirochète,
Le plasma vicié : voilà mon habitat.
Tu voudrais m'en chasser, ô Japonais Hatta,
Des maints palais muqueux où calme je végète.

— Je le sais, le mercure ou l'hectine me guette.
Le six cent six d'Ehrlich qui toujours me rata
Je m'en fiche? Croyez, jamais on ne m'ôta
Toute velléité de faire la dînette.

— Sur votre corps lubrique... humains, pâles humains,
Employez le phénol et lavez-vous les mains,
Mais je suis bien en vous, étant héréditaire.

— Je suis prince du sang et j'échappe à vos lois
Eternel parasite, étant protozoaire.
J'ai tué bien des gueux, mais aussi quelques rois!...

Mais le sérum surgit et le terrible Tréponème est détruit.

Enfin, l'injection est donnée; la vie renaît dans le corps du confrère enthousiasmé par ses effets; il demande à la commère Mariette de rester auprès de lui. Accepté. Quelle belle fête! Machin va les unir; ainsi le sérum qui leur a donné la vie les marie.

J. B.

**

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES

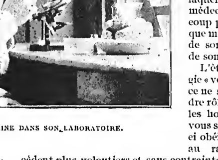
LA LEÇON D'OUVERTURE DU PROFESSEUR DEJERINE

Dans cette ville morte de la Salpêtrière, par ce clair soleil de mars qui, égayant cours et jardins, apportait un printemps de plus aux octogénaires du vieil asile, ce furent quelques moments d'agitation et de fête.

Maîtres et élèves, étudiants et étudiantes se pressaient au premier cours du professeur Dejerine appelé à succéder à Charcot et à Raymond dans la chaire de neurologie.

Un peu pâle, la voix grave, le maître que Jules Soury dans un ouvrage célèbre n'hésitait pas à classer il y a déjà plusieurs années parmi les premiers neurologistes du monde, nous dit son émotion en prenant possession de « cette chaire de la Salpêtrière qui fut l'ambition de toute sa vie ».

Avant de nous parler des maîtres illustres auxquels son labeur et sa science l'ont rendu digne de succéder, le Montagnard, de forte race, se retourne vers son passé : « Comment ne serais-je pas étreint d'une intense et cependant réconfortante émotion en songeant aux années de mon enfance modeste? Comment ne pas dire que tout ce que je puis être et à quoi ma naissance ne semblait pas m'avoir destiné, je le dois aux sacrifices, à l'énergie de parents vers lesquels se reporte aujourd'hui ma pensée reconnaissante ? » Puis, vient l'éloge de Raymond : « Il mourut en travaillant... simplement sans drame, sans apparat».. «Il fut le rude ouvrier d'art qui passe une existence à faire un chef-d'œuvre dont la réelle valeur ne s'aperçoit que lorsqu'il est terminé et aussi peut être quand la patine du temps lui a donné son définitif aspect ».



Le professeur Dejerine dans son laboratoire.

L'œuvre immense de Charcot nous est ensuite montrée : Cet homme dont la renommée fut mondiale qui fut le Maître des Maîtres, auprès duquel accourait tout ce que la science médicale comportait de talents, cet homme dont l'esprit s'envola si souvent jusque sur les hauts sommets, trouvait sans cesse insuffisante l'expression de sa pensée. Charcot fut un génie, mais un génie au service d'une conscience et ce fut là la caractéristique de son œuvre.

« Vulpian, mon illustre Maître, fut, pendant dix ans associé aux travaux de Charcot et fonda avec lui cette École de la Salpêtrière qui a jeté tant d'éclat sur notre pays. » J'ai suivi quatorze ans son enseignement, j'ai eu son affection, j'ai admiré son caractère. Il a été pour moi un guide et un exemple, et je suis heureux aujourd'hui de pouvoir lui rendre un pieux hommage. »

L'œuvre physiologique de Vulpian fut considérable, et le professeur Dejerine nous montre après Charcot « le mouvement qui conduit à la rénovation scientifique de la médecine par la physiologie. » « Si j'insiste sur le rôle joué par la physiologie expérimentale dans le développement de la neurologie, c'est que j'estime que les médecins n'ont pas toujours apprécié à leur juste valeur les immenses services qu'elle nous a rendus. »

« En cinquante ans, la neurologie s'est donc constituée. Et l'on peut dire qu'il n'est pas actuellement de branche de la médecine qui soit plus florissante, plus riche en travaux de tout ordre, venant chaque jour enrichir le domaine scientifique. Si, actuellement, la neurologie se développe dans tous les pays du monde, ce n'est pas cependant pour nous une petite satisfaction que de penser qu'originellement elle a été une science purement française, et que, même à l'heure actuelle, c'est la direction donnée par des Maîtres tels que Charcot, Vulpian, Duchenne (de Boulogne) qui est encore suivie. »

« Je voudrais encore vous montrer quelle est la place exacte que la neurologie doit tenir dans l'enseignement médical... »

« Donnant aux esprits, de la précision, de la méthode et le goût de la recherche des causes, la neurologie me paraît donc pouvoir être considérée, à juste titre, comme la meilleure des éducations parmi les différentes branches des sciences médicales. »

« Vous apprendrez ainsi à pénétrer dans les personnalités, à concevoir dans ses intimes le mécanisme de l'esprit humain. Vous en tirerez de saines et réconfortantes notions. Vous aimerez votre métier, parce qu'il vous aura appris à comprendre et à aimer les hommes.

A cette clinique-là, vous laisserez bien vite déferler et mourir la vague de scepticisme qui tend à submerger chacun des sujets de nos générations modernes. Vous verrez, à interroger vos malades, que l'humanité est meilleure qu'on ne le pense, et que s'il y a tant de névropathes, c'est peut-être qu'il y a beaucoup de braves gens dédaigneux des philosophies subtiles, mais qui, parce qu'ils savent vivre et aimer, sont appelés à beaucoup souffrir.

Enfin à cette éducation vous gagnerez cette autorité du cœur par laquelle, croyez-m'en, le médecin s'impose beaucoup plus à ses malades que même par l'autorité de son intelligence ou de son savoir. »

L'étude de la neurologie « vous apprendra... et ce ne sera pas son moindre rôle, à savoir manier les hommes parce que vous saurez, que si ceux-ci obéissent quelquefois au raisonnement, ils cèdent plus volontiers et sans contrainte aux actions sentimentales exercées par ceux qui savent se faire aimer. »

Le premier cours du professeur Dejerine se termine sur ces paroles simples et belles, et c'est vers lui un coudoiement de Maîtres et d'élèves : médecins des hôpitaux, professeurs, membres de l'Académie de Médecine, membres de l'Institut, qui tous veulent serrer la main du Maître ou de l'ami.

Leur foule mêlée de quelques toilettes claires, s'égrenne hors de l'amphithéâtre, et les vieilles attirées par le bruit des autos se demandent en chuchotant ce que tous ces gens sont venus faire chez elles.

— Bonnes vieilles, ils sont venus, par vos cours et vos jardins, apporter un encouragement à un homme qu'ils aiment, et qui assume une grande tâche, ils sont venus attiser d'un souffle de sympathie le foyer de science que naguère Charcot alluma chez vous.

Et maintenant les grilles de la Salpêtrière se sont fermées sur les derniers autos, le silence a repris possession du Grand Asile, les vieilles encore un peu étonnées se sont remises à trottiner par les cours, et là-bas, tout au fond du vénérable hospice, l'enseignement s'organise, les laboratoires s'installent, le travail patient recommence pour les recherches nouvelles, pour les découvertes futures...

Nous les attendons avec confiance, désireux d'en entretenir souvent nos lecteurs. JEAN CAMUS.

PLAQUETTES MÉDICALES

LES MÉDAILLES DE PASTEUR

Voici, réunies ici, deux plaquettes de Pasteur. La première est du grand médailliste qui vient de mourir, O. Roty. C'est la médaille jubilaire qui fut offerte à Pasteur, le jour de ses 70 ans. En mai 1889, la section de médecine et de chirurgie de l'Académie des sciences se constitua en comité de souscription. Une médaille avait été commencée par Roty, tout naturellement on s'adressa à lui. Pasteur y est représenté dans la tenue qu'il avait tous les jours, calotte sur la tête, une pélerine sur les épaules; la tête est admirable d'expression et de vie: « l'œil prolonge au loin son regard contemplatif; tout le visage reflète à la fois l'énergie et la méditation. » Roty, pressé par le temps, ne put pas faire un revers comme il l'eût souhaité. La médaille fut remise à Pasteur, le 27 décembre 1892, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, au cours d'une séance solennelle : Pasteur entra, appuyé au bras du président de la République, Sadi-Carnot, au son d'une marche triomphale., jouée par la Garde Républicaine. Les cinq classes de l'Institut de France avaient envoyé des délégations officielles, toutes les grandes Sociétés savantes étaient représentées.

L'État commanda la seconde plaquette au bon médailliste G. H. Prudhomme (1). Son inspiration fut toute différente de celle de Roty : il a « dématérialisé » le profil de Pasteur ; c'est Pasteur non plus à 70 ans, mais dans la force de l'âge, en pleine activité de son génie ; aucun détail de costume ne vient distraire l'œil, accaparé tout entier par la contemplation de la tête.





La médaille de Pasteur, par Roty.





La médaille de Pasteur, par Prudhomme.

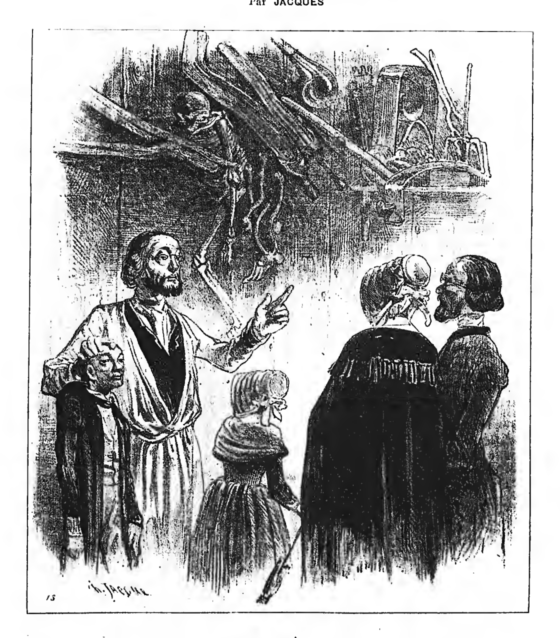
Le revers représente une figure de femme drapée à l'antique et symbolisant la bactériologie.

Louis Gery.

(1) Cette plaquette, éditée par l'État a été frappée à l'Hôtel de la Monnaie où tous les admirateurs de Pasteur pourront se la procurer.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES MALADES ET LES MÉDECINS
Par JACQUES



L'ORTHOPÉDISTE.

Monsieur... voici votre fils qui grâce à mes soins est radicalement guéri de sa déplorable gibbosité.... du reste il est dans un état de santé parfaite... trop parfaite même, car au premier abord on pourrait croire qu'il est encore un peu bossu....mais cela tient uniquement à ce qu'il est trop gras du dos!

DIÉTÉTIQUE

DIÉTÉTIQUE COMPARÉE ET PRATIQUE

Rien n'étant de nature plus relative que les éléments dont se compose la diététique pratique, leur exposé ne saurait se faire utilement, qu'en les plaçant dans le cadre qui leur est propre : *le menu.*

Les modes culinaires différents, l'emploi, la fréquence de l'emploi, la valeur nutritive, les indications thérapeutiques d'un aliment, constituant autant de facteurs importants dans l'exposé de tout régime, il est indiqué de les faire valoir simultanément, de le tenter tout au moins.

Pour y réussir, l'expérience m'a démontré combien il est aisé de faire ressortir les formules générales et particulières des régimes curatifs de troubles pathologiques déterminés, en les plaçant en regard des formules hygiéno-diététiques propres à des *non malades* soucieux d'un bon équilibre organique, par une nutrition saine et un régime éclectique à la fois.

D'un essai de diététique comparée doit se dégager comment peuvent être conçues, et ordonnancées des séries alimentaires utiles, sans qu'elles soient fastidieuses.

On ne saurait nier qu'en outre de leurs avantages, de leurs propriétés particulières, les aliments peuvent avoir leurs places indiquées dans les menus, tout comme dans une partie de musique les notes prennent une valeur de par la place qu'elles y occupent.

D'un autre côté, il est acquis pour les hygiénistes, qu'aux non malades une diététique s'impose par éducation. Pas plus à eux qu'aux mal portants, les voies digestives ne doivent obéissance et tolérance. Caprices culinaires, excès gastronomiques mettent tôt ou tard les uns et les autres en danger. Dans les deux cas, la diététique pratique doit viser à une *rééducation* véritable, qui a pour but de détruire les légendes, les habitudes nuisibles, les dégoûts par prévention ignorante, les craintes, les phobies même, aussi bien que le fanatisme de certains, consommant avec excès et, sans cesse, leurs mets préférés, bien entendu.

La diététique et la rééducation « sont vécues », avec de constants succès, depuis quelques années en France, plus élégamment que partout ailleurs, c'est-à-dire avec une perfection culinaire indiscutée, même au delà des frontières, et avec une science plus soucieuse de libérer les sujets soignés de leurs régimes d'exception, régimes ayant le grand tort de rendre la vie sociable inaccessible, quand leur formule dominante n'est pas d'assurer un retour progressif à une alimentation se rapprochant de la normale rationnelle.

***

La relation fidèle des journées alimentaires de malades effectuant en commun des régimes différents peut seule fixer les données pratiques de la diététique par l'hygiène, et de la diététique-thérapie.

La gamme des aliments simples et précieux, dans les cures des voies gatriques, est si variée, si étendue, quand on la sait manier, qu'on ne saisit pas comment l'emploi abusif et exclusif des pâtes alimentaires, des œufs, des bouillons sans saveur, pour toute diététique a pu leurrer si longtemps la confiance et les espérances de ceux qui n'ont cru qu'à leurs uniques vertus.

Quelques journées alimentaires, concernant des cas pathologiques déterminés, l'établiront. Nous réunirons pour cela les cas suivants :

a. Une malade convalescente d'un ulcus de l'estomac réparé par le régime lacté ;

b. Une anorexique dyspeptique nerveuse ;

c. Une convalescente d'entérite hémorragique fébrile ;

d. Un obèse avec auto-intoxication gastro-intestinale et hépatique ;

e. Un paludique, convalescent d'une longue crise d'entérite chronique.

Ces malades étant désignés comme suit : *Dysp. chr.*, *Anor.*, *Entéri.*, *Obé.*, *Palud.*, leurs menus suivront ceux des *non malades* dont les mets seront précédés d'un numéro d'ordre : celui-ci sera employé pour désigner le même mets dans les menus des régimes.

Dimanche.... Janvier 191 .

Non malades : huit heures matin.

Potages variés, cacao au lait, lait additionné de café ; beurre frais, pain bis, pain blanc, miel.

Malades au régime

DYSP. CHR.	ANOREXIE.	ENTÉRITE.	OBÉSITÉ.	PALUD.
Potage au lait et à la farine de blé vert.	Cacao au lait. Breakfast beurre frais.	Potage au blé vert.	Lait écrémé pur 350 gr.	Lait froid ou chauffé au bain-marie non bouil

Repas de midi. Non malades

1° Éperlans brochette ;
2° Grenadins de veau sauteuse ;
3° Pommes de terre Maître d'Hôtel ;
4° Coulommiers ;
5° Poires et pommes.

Malades au régime

DYSP. CHR.	ANOREX.	ENTÉR.	OBÉS.	PALUD.
Potage aux laitues. 1° Court-bouillon Me-d'hôtel. Purée de pommes de terre. Coulommiers double crème. Marmelade de pommes.	1° à la sauteuse. 2° en cocotte. Me-d'hôtel. Purée de pommes de terre. 4° Poire cuite au sirop.	Potage 1° Court bouillon Me-d'hôtel. Purée de pommes de terre. Coulommiers double crème Marmelade de pommes.	1° à la sauteuse Laitues braisées. Coulommiers double crème Pomme à la coque.	Potage 1° à la sauteuse. Laitues braisées. 3° purée. 4°

Recettes des régimes.

Potage à la farine de blé vert. Minutieusement cuit, peut être savoureux. Délayer la farine de blé vert avec du lait froid, chauffer à feu doux et ajouter, par fractions, quantité nécessaire de lait bouillant, sans cesser de remuer le mélange. Ébullition six à sept minutes. Saler et ajouter beurre fin, cinq à dix grammes pour une personne.

Éperlans au court bouillon avec beurre maître d'hôtel. Choisir des éperlans de forte taille. De chair légère et fine, demandent une préparation soignée. Les gratter, vider, laver à l'eau courante, essuyer l'intérieur à plusieurs reprises, avec des linges bien propres. Cuisson parfaite dans un court-bouillon d'eau, de vin blanc ou citron, de légumes, d'un bouquet et du sel.

Les éperlans ainsi cuits sont servis dans un beurre, fondu au bain-marie très chaud, additionné de jus de citron, notablement.

Éperlans sauteuse. Tremper un instant chaque pièce dans du lait chaud, égoutter, rouler dans *à peine de farine*, et placer à cuire l'éperlan dans du beurre bouillant auquel aura été ajouté un cinquième environ d'huile d'olive. Dorés par la cuisson, les éperlans sont servis dans du

DIÉTÉTIQUE (*Suite*)

beurre chaud non cuit, avec une pincée d'herbes finement hachées.

Potage aux laitues perlé. Disposer dans une casserole une laitue émincée, une pomme de terre pelée, mouiller avec de l'eau et saler. Maintenir au feu, durant une heure d'ébullition, passer par une fine passoire. Dans la cuisson ainsi séparée, mettre à cuire une cuillerée à bouche de perles du Japon — par personne, — allonger avec du lait bouillant.

S'il s'agit de malades offrant des troubles localisés aux intestins, user d'un tamis de crin, pour passer la laitue et les pommes de terre, avant de les remettre dans la cuisson. Servir et beurrer dans la soupière.

Velouté crème d'orge. Préparer avec soin comme le potage à la farine de blé vert, mais moins épaissi, faire une liaison avec un jaune d'œuf ajouté dans la soupière et deux cuillerées à bouche de crème double, s'il s'agit d'un potage d'une personne.

Sauce mousseline. Deux cuillerées de crème de riz, deux décilitres de lait pour délayer à froid, saler, mettre sur un feu doux, sans cesser de remuer, quinze minutes, puis fouetter vivement en incorporant un jaune d'œuf et 100 grammes de beurre divisé en petits morceaux, une ou deux cuillerées de crème fouettée, et finir en ajoutant le jus d'un citron bien exprimé.

Grenadins de veau cocotte. 80 à 100 grammes de sous-noix de veau taillée en triangle, et 2 ou 3 centimètres d'épaisseur. Piquer grassement d'un côté.

Disposer dans le fond d'une casserole, carottes, 2 ; navets, 2 ; oignon, 1 ; en tranches, un bouquet bien garni, sur le tout poser le grenadin, les lardons reposant sur les légumes. Mouiller d'eau, juste assez pour couvrir la viande.

Mettre au feu, la casserole avec couvercle, quarante à cinquante minutes.

Séparer le grenadin en le dressant sur un plat très chaud, l'accompagner de beurre fondu, salé légèrement, avec un quartier de citron.

Toute purée de légumes peut être servie en même temps que ce plat.

Purée de pommes de terre. Le choix se portera de préférence sur la pomme de terre de Hollande. Pelée, coupée en quartiers, cuite à l'eau, égoutter sur un tamis, passer à travers ce tamis avec un pilon de bois. Mouiller avec du lait bouilli à part. Dans une casserole russe, c'est-à-dire, à bords élevés, travailler la purée, en y incorporant de petites fractions de beurre fin. Finir en ramollissant un peu avec du lait bouillant.

Marmelade de pommes (au tamis de soie). Cuire des quartiers de reinettes choisies pelées et vidées, dans un léger sirop de sucre, à parfaite cuisson, lentement obtenue, retirer du feu, ajouter miel de fine qualité, quantité suffisante, pour édulcorer sans goût prononcé, et passer soigneusement en utilisant un tamis de soie.

Pommes à la coque. Vider et peler une reinette, en la laissant entière. La plonger dans un sirop de sucre très faible, et bouillant, et entretenir l'ébullition dix minutes.

La pomme restée intacte est servie sur un compotier chauffé à l'avance, et au dernier moment, elle est additionnée de sucre en poudre parfumé de vanille.

Dr Léon Derecq.
M. G. Gallois.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

ANESTHÉSIE LOCALE

Novocaïne. — La *novocaïne* est, à l'heure actuelle, le plus recommandable des anesthésiques locaux ; sa toxicité extrêmement faible permet d'injecter, sans inconvénient, des doses considérables, et d'entreprendre ainsi des opérations complexes qui n'auraient pu se faire que difficilement à la cocaïne ; son pouvoir anesthésique est considérable et, de plus, la novocaïne n'est ni irritante, ni vaso-dilatatrice. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, est la durée un peu courte de l'anesthésie, mais cet inconvénient disparaît par l'adjonction d'une petite quantité d'adrénaline qui, sans aggraver sensiblement la toxicité, augmente considérablement la durée et même le degré de l'anesthésie (1).

Opérations faites à la novocaïne. — On peut opérer l'anesthésie locale par la novocaïne : petites et grosses tumeurs cutanées et sous-cutanées, ouverture d'abcès, suture des tendons, ténotomies, suture des nerfs, élongation des nerfs et névrotripsie, ligatures artérielles, ligature et résection de varices ; ablation d'un cancer de la lèvre, de la langue ; goitres, empyème, tumeurs bénignes du sein ; gastrotomie, anus iliaque ; cure de la hernie inguinale, crurale, ombilicale ; appendicites ; laparotomies pour péritonite tuberculeuse ; kystes de l'ovaire, du foie ; dilatation de l'anus, hémorroïdes ; circoncision ; résection du scrotum pour varicocèle ; cure radicale d'hydrocèle ; castration et épidydectomie ; extirpation d'un hygroma prérotulien, d'un kyste creux poplité ; arthrotomie du genou, amputation ; ablation d'une exostose sous-calcanéenne ; ouverture d'un panaris ; désarticulation d'une phalange ; exostose sous-unguéale, ongle incarné ; hallus valgus ; trépanation de l'apophyse mastoïde ; anesthésie de la membrane du tympan et de l'oreille moyenne ; a des fosses nasales, des sinus, du larynx.

Dose et solution. — La meilleure solution est la suivante, adoptée par le professeur Reclus :

Novocaïne............	0gr,50
Adrénaline à 1 p. 1000..	XXV gouttes
Sérum physiologique ..	100 grammes.

F. s. a, une solution, dont deux centimètres cubes (soit une seringue de M. Reclus, spéciale pour ces injections) = 0gr,01 de novocaïne et une demi-goutte d'adrénaline au millième. On peut aller, comme dose maxima, jusqu'à 60 seringues (à 2 centimètres cubes) du mélange ci-dessus.

Conservation du mélange. — La solution précédente se conserve difficilement, et il faut la préparer au moment de s'en servir. Par contre, les solutions isolées de novocaïne à 1 p. 200 et d'adrénaline à 1 p. 1000, se conservent plusieurs mois sans s'altérer. Aussi, dans le service du professeur Reclus, procède-t-on de la manière suivante (Piquand) : On prépare à l'avance, d'une part, une solution d'adrénaline à 1 p. 1000 dans de l'eau stérilisée, et d'autre part un certain nombre de bouteilles renfermant chacune 100 centimètres cubes de sérum et 0gr,50 de novocaïne. Ces bouteilles sont stérilisées à l'autoclave, puis conservées pour servir à mesure des besoins. Au moment de l'opération on débouche une bouteille, on y ajoute XXV gouttes d'adrénaline à 1 p. 1000, on agite légèrement, et le mélange est prêt à être employé.

(1) *L'anesthésie locale*, méthode du professeur Reclus, par G. Piquand, chef de clinique à l'Hôtel-Dieu de Paris. 1911 (*O. Doin et Fils*, édit. à Paris.)

CHRONIQUE DES LIVRES

La cure solaire de la Tuberculose, par le Dr MALGAT. 1911, 1 vol. in-16 de 388 pages, avec fig. *J.-B. Baillière et Fils*, édit. à Paris.

La question de la cure solaire de la tuberculose est toute d'actualité et M. Malgat est parmi ceux qui ont le plus contribué à démontrer son efficacité. Aussi lira-t-on avec un intérêt particulier le livre dans lequel, après dix ans de travail, il « apporte la preuve certaine que la tuberculose guérit à tous les degrés par les bains de soleil méthodiquement appliqués. La seule condition de guérison est de pouvoir employer une lumière suffisamment intense » Les recherches de M. Rollier publiées ici même ont mis en évidence l'action de l'héliothérapie dans les tuberculoses chirurgicales ; celles que résume dans son livre M. Malgat montrent l'influence favorable qu'elle exerce également sur la tuberculose pulmonaire chronique, en fixent nettement les indications et la technique et établissent les ressources qu'offre pour cette cure solaire le littoral méditerranéen.

P. LEREBOULLET.

Quelques idées en thérapeutique, par le Dr G. F. WIDMAN. 1911, 1 vol. de 186 pages avec fig. *O. Doin et fils*, édit. à Paris.

L'auteur de ce petit livre est un médecin sanitaire maritime qui a trouvé dans sa pratique médicale sur les navires des idées personnelles en thérapeutique. Toutes les maladies constatées se rapportent à des troubles locaux ou généraux de la circulation. Et les moyens qu'il emploie pour combattre les troubles circulatoires sont rangés ainsi :

Médicaments ; Massages ; Mouvements divers ; Sudation ; Marche et travaux ; Hydrothérapie ; Cataplasmes ; Réfrigération ; Bains locaux ; Bains généraux ; Bains d'extrémités ; Bains de pieds froids. Bains de mains froids ; Faradisation ; Ventouses sèches ; Sangsues ; Saignée générale ; Lavements évacuateurs : Lavements à garder ; Appareil à percussion périphérique.

Et M. WIDMAN décrit par la suite la façon dont il comprend l'application de ces divers procédés. CORNET.

Contribution à l'étude des anesthésiques locaux employés en chirurgie dentaire, par le Dr LAVOCAT. Thèse de Lyon, 1910.

Après avoir fait l'historique de l'anesthésie et de l'anesthésie locale, en particulier, le Dr Lavocat a examiné les produits provoquant l'anesthésie *par réfrigération* (chlorure d'éthyle, chlorure de méthyle, etc.) mais son étude a porté presque exclusivement sur les anesthésiques *par injection*, et après avoir rappelé le rôle considérable joué par la Cocaïne, l aborde l'étude de tous les succédanés qui ont été conseillés pour remédier à la toxicité de la Cocaïne : il examine tour à tour l'holocaïne, l'acoïne, la nirvanine, l'anesthésine, la stovaïne, l'alypine et autres, pour s'arrêter beaucoup plus longuement sur la Novocaïne-Suprarénine qui a donné d'excellents résultats en odontologie, en permettant l'anesthésie péridentaire et intradentaire. Elle est recommandée dans l'extraction des dents, l'ouverture de la chambre pulpaire, l'extraction extemporanée de la pulpe, l'ouverture et le curettage du sinus maxillaire, la résection du rebord alvéolaire... on peut également l'associer aux pâtes arsénicales pour la destruction de la pulpe.

Le Dr Lavocat conclut que l'anesthésie locale obtenue par voie intragingivale est celle à laquelle on doit avoir presque toujours recours, et que les injections de cocaïne doivent être de plus en plus abandonnées, la chimie nous ayant donné des succédanés aussi actifs et moins dangereux.

CORNET.

L'Aliéné, l'Asile, l'Infirmier, par le Dr Th. SIMON. 1911, 1 vol. in-12, 406 pages. *Bougault*, édit. à Paris.

L'ouvrage de M. Th. Simon vise un but essentiellement pratique. Il nous indique les modes d'internement d'un aliéné, la manière dont il doit être reçu à l'asile, les soins qui doivent lui être donnés suivant les troubles qu'il présente. L'auteur expose les avantages du séjour au lit, les moyens de le rendre efficace, il indique les procédés de surveillance des aliénés dangereux, il envisage les différents cas de suicide et les procédés pour les éviter. L'hygiène de l'aliéné est traitée en détail ; sa toilette, ses vêtements, son alimentation, ses occupations, ses distractions sont l'objet de plusieurs chapitres. Les soins généraux et spéciaux à donner aux galeux, aux épileptiques, aux hystériques, aux enfants sont également étudiés.

Les questions si importantes et si souvent négligées de la situation matérielle des infirmières, des conditions de leur recrutement, de leur enseignement, de leurs rapports avec les malades, ont pris dans l'ouvrage la place qu'elles méritent réellement.

Le livre de M. Th. Simon rendra des services importants à tous ceux qu'intéresse le traitement des maladies mentales. Jean CAMUS.

La médecine préventive du premier âge, par le Dr P. LONDE. 1911, 1 vol in-16 de 320 pages. *Félix Alcan*, édit. à Paris.

L'auteur de ce petit volume a voulu être utile et y a réussi en groupant tous les principes d'hygiène infantile qui permettent chez le nouveau-né et le nourrisson de prévenir les maladies, dont l'origine est le plus souvent au niveau du tube digestif. Après avoir rappelé les maladies du premier âge, les signes qui traduisent l'imminence morbide, les caractères des infections intestinales et bronchiques susceptibles de survenir, il analyse avec détail les principes d'élevage au sein et au biberon qu'il faut mettre en pratique, les moyens prophylactiques à opposer aux maladies non spécifiques et aux maladies spécifiques, enfin les avantages et les imperfections de la loi Roussel. Pour lui, « dans toute maladie non spécifique il faut penser au point de départ alimentaire ou digestif, dans toute maladie spécifique il faut penser à cette même cause en présence des complications : instituer la diète puis la demi-diète, éviter les maladies banales et les complications des maladies contagieuses, par une diététique préventive, fondée sur la ration minime ou restreinte, telles sont les deux lois fondamentales de l'hygiène alimentaire du premier âge ». On voit, par ce bref résumé, que M. Londe est loin de s'associer à ceux qui actuellement insistent sur les dangers de l'hypoalimentation chez le nourrisson ; mais si ces dangers sont pour nous réels, ceux de l'alimentation excessive ou mal réglée sont plus importants encore et, à cet égard, le livre de M. Londe donne nombre d'excellents conseils.

P. LEREBOULLET.

Jahreskurse für arztliche Fortbildung. N° de janvier 1911. *Lehmann*. édit. Munchen.

Ce numéro comprend deux parties. Dans la première sont étudiées par le professeur Johannès Müller, de Dusseldorf, plusieurs questions de physiologie touchant le fonctionnement du cœur.

Dans la seconde partie le professeur Lubarsch envisage plusieurs questions de pathologie générale, entre autres les phénomènes d'insuffisance cardiaque, la pathogénie du diabète, la valeur de la réaction de Wassermann.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Recherches épidémiologiques cliniques et thérapeutiques sur la méningite cérébro-spinale, par le Dr ROBERT DEBRÉ. 1911, in-8, 120 pages et figures. (*Félix Alcan*, éditeur à Paris).

Le rôle de l'électricité dans les accidents du travail, par le Dr J. LABORDERIE. Paris, 1911, 1 vol. in-12 de 158 pages avec figures, broché 3 fr. 50. (*Maloine*, éditeur, Paris).

Revue des médicaments nouveaux et de quelques médications nouvelles, par C. CRINON, pharmacien de 1re classe, ex-interne lauréat des Hôpitaux de Paris, directeur du *Répertoire de pharmacie* et des *Annales de chimie analytique*, 1 vol. in-18, cart. 18e *édition* (1911). 4 francs. (*Vigot frères*, éditeurs, Paris.)

POSTES MÉDICAUX VACANTS

A prendre gratuitement poste d'altitude très sain. Rapport 7 à 8000 francs, dont 2400 francs de fixe. Pêche, chasse. Maison très confortable; électricité. Trois communes distantes seulement de 4 ou 5 kilomètres; 2 grands hôtels modernes confortables; pour touristes.

S'adresser pour renseignements à M. Toyriout, député des Hautes-Alpes, 8, Square de la Tour-Maubourg, Paris.

NOUVELLES

Un nouvel hôpital privé. — Dimanche dernier a été inauguré à Paris, un *hôpital privé médico-chirurgical*, sis 19, rue Antoine-Chantin (49, rue des Plantes, XIVe arrondissement). Ce nouvel établissement se propose de prendre place entre les hôpitaux et les maisons de santé aux prix élevés, et de se mettre mieux à la portée des diverses classes de la société. Il a été fondé par une Société civile au capital de 800 000 francs, divisé en 32 parts de 25 000 francs chacune, avec obligation pour ladite Société de rémunérer le capital versé, par des journées gratuites de traitement en chambre.

Il contient 86 lits, dont 40 tant en chambres qu'en petits dortoirs pour la chirurgie, 26 pour la médecine, et 20 chambres d'isolement pour les maladies infectieuses. Un service complet de radioscopie et radiographie sera mis à la disposition des malades, internes et externes, moyennant des prix très modérés, aussitôt que les crédits nécessaires auront été couverts par une souscription actuellement ouverte.

Le *Conseil d'administration* est ainsi composé : présidente, Mlle Louise CHAPTAL ; secrétaire, M. MAX-LECLERC ; membres, Mme la Comtesse DE BÉARN et M. Edm. FOURET.

Le *service médical* est assuré par les Drs Léon BERNARD, et RICHARDIÈRE, médecins des hôpitaux ; le *service chirurgical*, par le Dr GOSSET, chirurgien des hôpitaux.

L'*inauguration* a eu lieu sous la présidence de M. Félix VOISIN, président honoraire du Conseil de surveillance de l'Assistance publique ; et malgré le vilain temps, les visiteurs furent nombreux qui vinrent admirer cette simple, mais bonne et confortable installation. Reconnu dans la foule : M. G. MESUREUR, directeur général de l'Assistance publique, et M. GALLEY, secrétaire général ; le professeur LANDOUZY, les Drs ROUX, Léon BERNARD, GOSSET, BARTH, Pierre LEREBOULLET, BARADUC ; M. André LEFÈVRE, ancien sous-secrétaire d'État ; M. Ambroise RENDU, conseiller municipal ; M. JUILLERAT, chef administratif du Bureau d'hygiène de la Ville de Paris, etc., pour ne citer que quelques noms parmi une affluence de personnalités appartenant au monde de la philanthropie et au corps médical. H.

Société nationale de médecine de Lyon. — M. Jaboulay a pris le fauteuil de la présidence en remplacement de M. Leclerc.

Le nouveau président a rappelé en termes heureux, dans son allocution, le but et le rôle de la Société, décidée « à accueillir les contributions scientifiques les plus diverses, à grouper et à réunir les efforts des uns et des autres, à traiter ces questions mixtes qui touchent aux différentes branches de notre art, à définir l'exacte valeur des opérations suivies dans leurs effets et complétées dans leur action à travers les asiles de médecine, à offrir en retour quelque moyen thérapeutique à des affections qui sont regardées ailleurs comme de simples curiosités. »

Élection du Professeur Jacob (du Val-de-Grâce) à la Société de Chirurgie. — Une élection qui n'a surpris personne, c'est celle du Professeur Jacob. Né à Toulouse en 1867, il était stagiaire au Val-de-Grâce en 1890. Après un court séjour dans les régiments, il fit la campagne de Madagascar, fut nommé en 1900 répétiteur de Chirurgie à l'École du service de santé militaire de Lyon. Un an après, un brillant concours le faisait désigner pour remplir au Val-de-Grâce les fonctions d'Agrégé de Chirurgie de Guerre. Son temps d'agrégation terminé, il fut appelé aussitôt à exercer ses hautes qualités chirurgicales au moment de la campagne du Maroc, sur la frontière algéro-marocaine. Enfin, en 1908, il revenait au Val-de-Grâce en qualité de Professeur. Ces pérégrinations multiples ne l'empêchèrent pas de s'adonner aux travaux scientifiques les plus importants : en 1901, il publiait avec le Professeur Sieur des recherches anatomo-cliniques sur les fosses nasales et leurs sinus. Inutile d'insister sur l'œuvre admirable qu'il a entreprise avec le Professeur Testut : le traité d'Anatomie topographique est connu de tous, et est actuellement classique. Le succès qu'il a obtenu est un témoignage éloquent des qualités maîtresses de l'homme et du chirurgien. A ces titres, joignons encore la publication d'un Précis d'Anatomie topographique dans la collection Testut, sans oublier d'intéressantes communications à la Société de Chirurgie. En désignant le Professeur Jacob pour prendre rang parmi ses membres titulaires, celle-ci ne pouvait faire un choix plus heureux.

Le Dr Grivot a été nommé oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Paris. — Le Dr Grivot, né à Paris en avril 1874, fit ses études médicales à Paris. Dès sa nomination à l'Internat en 1899, il se consacre à la spécialité oto-rhino-laryngologique.


LE Dr GRIVOT

Élève de Lubet-Barbon, puis interne de Lermoyez, enfin interne de Sebilean dans le service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière qu'il continue à suivre comme assistant. Il est, en outre, assistant d'oto-rhino-laryngologie à la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, que dirige le Professeur Gilbert.

Il a été reçu docteur en 1903 en présentant une thèse sur la paralysie faciale otitique.

Société d'études scientifiques sur la tuberculose. — La Société d'Études scientifiques sur la tuberculose fondée il y a cinq ans, vient de modifier ses statuts et de se transformer en une Société ouverte, analogue à la Société de Pédiatrie et à la Société de Dermatologie. Chacun peut dorénavant présenter, devant cette société, ses travaux, à la condition qu'ils soient d'ordre scientifique, et que le communicateur, comme à la Société médicale des hôpitaux, soit présenté par un des membres de la société.

En outre des communications, la Société charge quelques-uns de ses membres de faire un rapport sur un certain nombre de questions dont l'étude est à l'ordre du jour. Ces rapports sont discutés en séance.

Les séances qui sont publiques ont lieu à la Faculté de Médecine le deuxième jeudi de chaque mois à cinq heures très exactement. (1).

Le Bureau de la nouvelle Société est ainsi constitué :
Président : Professeur LANDOUZY.
Vice-Président : Professeur VALLÉE (Alfort).
Secrétaire général : Dr Fernand BEZANÇON.
Trésorier : Dr NOBÉCOURT.
Secrétaires des séances : Dr Léon BERNARD, Dr PARIS.

La Société est composée de Membres titulaires au nombre de 30, qui sont les membres de l'ancienne société ; elle va s'adjoindre 30 membres adjoints et des membres correspondants.

Les membres adjoints doivent présenter, à l'appui de leur candidature un travail original, qui sera lu en séance et fera l'objet d'un rapport.

Le premier syndicat médical fondé en France. — Réponse à notre aimable confrère, *la Gazette médicale de Toulouse* : Le Dr MIGUEN fonda le 1er Syndicat médical de France à Montaign (Vendée), le 16 mai 1881.

Nous devons ce renseignement à l'obligeance du Dr Julien NOIR.

(1) Par exception à cause des vacances de Pâques, la séance d'avril a eu lieu le jeudi 6 avril.

NOUVEAU
TRAITÉ de CHIRURGIE



Publié en fascicules sous la direction de

A. LE DENTU

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

ET

Pierre DELBET

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
CHIRURGIEN DE L'HOPITAL DE LA CHARITÉ



Avec la collaboration de MM.

Albarran, Auvray, Cahier, Cunéo, Faure, P. Duval, Legueu, Mauclaire, Morestin, Ombrédanne, Sebileau, Castex,
Professeurs et agrégés à la Faculté de Médecine de Paris.

Arrou, Brodier, Chevassu, Dujarier, Fredet, Guinard, Labey, Launay, Lubet-Barbon, Michon, Mouchet, Schwartz, Souligoux, Terson, Veau,
Chirurgiens des Hôpitaux et Anciens Chefs de clinique à la Faculté de Médecine de Paris.

Bérard, Chavannaz, Gangolphe, Guyot, Jaboulay, Patel,
Professeurs et agrégés aux Facultés de Médecine de Lyon et Bordeaux.

1. *Grands processus morbides* (traumatismes, infections, etc.) (PIERRE DELBET, CHEVASSU, SCHWARTZ, VEAU) (588 pages, 53 figures) .... 10 »
2. *Néoplasmes* (PIERRE DELBET).
3. *Malades chirurgicales de la peau* (J.-L. FAURE) (144 pages, 8 figures) .... 3 »
4. *Fractures* (TANTON).
5. *Maladies des Os* (P. MAUCLAIRE) (318 pages, 161 figures) .... 6 »
6. *Lésions traumatiques des Articulations* (plaies, entorses, luxations) (CAHIER) (332 p., 136 fig.) .... 6 »
7. *Maladies des Articulations* (lésions inflammatoires, ankyloses et néoplasmes) (P. MAUCLAIRE); (Troubles trophiques et corps étrangers (DUJARRIER) (288 p., 88 figures) .... 6 »
8. *Arthrites tuberculeuses* (GANGOLPHE) (235 pages, 76 figures) .... 5 »
9. *Maladies des muscles, Tendons, Tissus péritendineux, Bourses séreuses* (OMBRÉDANNE) (198 pages, 45 figures) .... 4 »
10. *Maladies des Nerfs* (CUNÉO) (174 pages, 50 figures) .... 4 »
11. *Maladies des Artères* (PIERRE DELBET).
12. *Maladies des Veines* (LAUNAY). *Maladies des Lymphatiques* (BRODIER) .... 5 »
13. *Maladies du Crâne et de l'Encéphale* (AUVRAY) (510 pages, 121 figures) .... 10 »
14. *Maladies du Rachis et de la Moelle* (AUVRAY).
15. *Maladies chirurgicales de la Face* (LE DENTU, MORESTIN). *Névralgies faciales* (P. DELBET).
16. *Maladies des Mâchoires* (OMBRÉDANNE) (198 pages, 102 figures) .... 5 »
17. *Maladies de l'Œil* (A. TERSON) (400 pages, 142 figures) .... 8 »
18. *Oto-Rhino-Laryngologie* (CASTEX et LUBET-BARBON) (601 pages, 215 figures) .... 12 »
19. *Maladies de la Bouche, du Pharynx et des Glandes salivaires* (MORESTIN). *Maladies de l'Œsophage* (GANGOLPHE).
20. *Maladies du Corps thyroïde. Goitres* (BÉRARD) (407 pages, 112 figures) .... 8 »
21. *Maladies du Cou* (ARROU et FREDET).
22. *Maladies de la Poitrine* (SOULIGOUX).
23. *Maladies de la Mamelle* (CHAVANNAZ)
24. *Maladies de l'Abdomen* (A. GUINARD) (582 pages, 115 figures) .... 12 »
25. *Hernies* (JABOULAY et PATEL) (426 pages, 128 figures) .... 8 »
26. *Maladies du Mésentère, du Pancréas et de la Rate* (CHAVANNAZ et GUYOT).
27. *Maladies du Foie et des Voies biliaires* (J.-L. FAURE et LABEY) (308 pages, 39 figures) .... 6 »
28. *Maladies de l'Anus et du Rectum* (PIERRE DELBET).
29. *Maladies du Rein et de l'Uretère* (ALBARRAN).
30. *Maladies de la Vessie* (F. LEGUEU).
31. *Maladies de l'Urètre, de la Prostate et du Pénis* (ALBARRAN et LEGUEU).
32. *Maladies des Bourses et du Testicule* (P. SÉBILEAU).
33. *Maladies des Membres* (P. MAUCLAIRE).

CHAQUE FASCICULE SE VEND SEPARÉMENT

Chaque fascicule se vend également *cartonné* avec une augmentation de 1 fr. 50 par fascicule.

LA VIE MÉDICALE

Faculté de médecine de Paris. — Le conseil de la Faculté a décidé qu'à partir du 2 avril, les noms des examinateurs pour les différents examens de la Faculté seraient tenus secrets; il ne sera donc plus publié de tableau des actes de la Faculté.

Les étudiants se montrent mécontents de cette décision.

Le prix Chateauvillard (2000 fr.) est décerné à M. Clunet pour ses *Recherches expérimentales sur les tumeurs malignes.*

Chirurgien-dentiste. — Une session d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à la Faculté de médecine de Paris, le 3 juillet 1911.

Écoles de Médecine. — CAEN. — M. Guerbet, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, est chargé jusqu'à la fin de l'année scolaire 1910-1911, d'un cours de pharmacie et matière médicale.

LIMOGES. — Un concours s'ouvrira, le 6 novembre 1911, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Limoges. Le registre d'inscription sera clos un mois avant le concours.

M. Raymond, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est chargé pendant le deuxième semestre de l'année scolaire 1910-1911, d'un cours d'histologie.

M. Eymeri, professeur de physiologie, est chargé pendant le deuxième semestre de l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chef des travaux de physiologie.

MARSEILLE. — Un congé, du 16 mars au 31 octobre 1911 est accordé sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Heckel, professeur d'histoire naturelle.

ROUEN. — M. Bonvalet, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire d'histoire naturelle.

RENNES. — Un congé, du 1er avril au 30 septembre 1911, est accordé, sur sa demande à M. Bertheux, professeur de clinique médicale.

M. Chevrel, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicale, est chargé du 1er avril au 30 septembre 1911 (durée du congé de M. Bertheux), d'un cours de clinique médicale.

Un congé de trois mois, à partir du 15 mars 1911, est accordé, sur sa demande à M. Seyot, suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale.

REIMS. — Un concours s'ouvrira, le 4 juillet 1911, devant l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims, pour l'emploi de chef des travaux de physiologie à ladite École. Le registre d'inscription sera clos un mois avant le concours.

CLERMONT. — Un congé, du 1er mars au 31 octobre 1911, est accordé, sur sa demande à M. Girod, professeur d'histoire naturelle.

M. Bruyant, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, est chargé du 1er mars au 31 octobre 1911 (durée du congé accordé à M. Girod), d'un cours d'histoire naturelle.

GRENOBLE. — Un congé de six mois, du 1er avril au 30 septembre 1911, est accordé sur sa demande à M. Verne, professeur de pharmacie et matière médicale.

Mlle Barrier, suppléante de la chaire de pharmacie et matière médicale, est chargée du 1er avril au 30 septembre 1911 (durée du congé accordé à M. Verne), d'un cours de pharmacie et matière médicale.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX. — Epreuve clinique. Séance du 31 Mars. — MM. Harvier, 16; Bloch, 15; Darré, 15.

Séance du 1er avril. — MM. Audistère, 15; Nathan, 16; Esmein, 15.

Séance du 4 avril. — MM. Géraudel, 17; Armand-Delille et Salomon, 17 1/2.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — Lecture des copies. Séance du 29 mars. — MM. Mathieu, 27; Grégoire, 27; Marcille, 23.

Séance du 31 mars. — MM. Desmarets, 28; Gasne, 25; Français, 23; Muret, 20.

Séance du 3 avril. — MM. Piquaud, 25; Mercadé, 24; Bréchot, 22.

Assistance médicale. — *Lecture des copies.* — Séance du 21 mars. : MM. Montignac, 21; Lehmann, 22; Rouyer (Henri), 26; Morin, 27.

Séance du 28 mars: MM. Dupuy, 23; Biétrix, 28; Coriat, 33.

Séance du 1er avril : MM. Biétrix, 19; Rougé, 18; Morin, 22.

Séance du 4 avril. — MM. Lasnier, 25; Lafont, 23; Cabessa, 18.

Monument au Dr Gérald Mesny. — Un comité vient de se constituer en vue de l'érection d'un monument au Dr Gérald Mesny victime de son dévouement à la science, décédé le 14 janvier 1911 à Foudziadian.

Ce comité est ainsi constitué. Président : M. Griffon, médecin des hôpitaux de Paris; vice-présidents, M. Guépin, chirurgien de l'hôpital Péan, M. Etienne Chichet, rédacteur en chef de *Paris-Journal*; secrétaire général, M. Antoine Bot, directeur de la *Bretagne nouvelle*; trésorier, Armand Guillon, docteur en droit.

Les souscriptions sont reçues chez M. Armand Guillon, 9, rue de Poissy, Paris, Ve. Le Comité a déjà recueilli les sommes suivantes :

MM. Griffon, 50 francs; Juppet, 50 francs; Guépin, 20 francs; Antoine Bot, 20 francs; Armand Guillon, 10 francs; R. Yve-Plessis, 5 francs; Henri Macé, 5 francs; Chichet, 10 francs.

Au laboratoire municipal. — On annonce la retraite prochaine de M. Girard, directeur du Laboratoire municipal de Paris.

Il est question d'instituer un concours pour désigner celui qui le remplacera.

Banquet offert au professeur Moure. — Le samedi 25 mars un banquet a été offert, à Bordeaux, à M. le professeur Moure à l'occasion de son élévation au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Hommage au Dr Wickham. — Le Dr Wickham est bien connu pour ses recherches sur l'action physiologique et thérapeutique du radium; il est l'auteur de nombreux travaux sur le radium dans le traitement des maladies et en particulier d'un important ouvrage en collaboration avec le Dr Degrais : *Radiumthérapie*, traduit en anglais et en allemand. Il a été le conseil pour la fondation de l'Institut royal du radium à Londres, et il vient de recevoir, du roi d'Angleterre, l'ordre de Victoria à l'occasion de l'inauguration de cet Institut.

Association des Dames françaises. — En remplacement de la comtesse Foucher de Careil, décédée récemment, madame l'amirale Jaurès a été élu présidente, et Mme Ernest Carnot vice-présidente. Mme l'amirale Jaurès est depuis vingt ans vice-présidente de cette œuvre...

Mariages. — Dr Laurent Gaidex, médecin major de 1re classe et Mlle Alice Ede. — Le Dr Albert-Weil, chef du laboratoire de radiologie de l'hôpital Trousseau, et Mlle Olga Segall. Nous adressons nos meilleurs souhaits et vœux à notre aimable collègue du Comité de *Paris médical*.

Le mariage aura lieu le 12 avril à 11 h. 1/2 à la mairie du VIIIe arrondissement.

Le Dr Frédéric Letainturier de la Chapelle, médecin-major de 2e classe, et Louise Lafuente. — M. Henri Balmary, et Mlle Marie-Louise Martin, fille du Dr Martin.

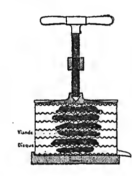
Aujourd'hui a lieu à Metz le mariage du Dr Kuss, prosecteur à la Faculté de médecine de Paris avec Mlle Jeanne Amos.

Nécrologie. — Dr Kapsammer (de Vienne). — Dr Drasch, professeur d'histologie à Gratz. — Dr Mya, professeur de clinique infantile à Florence. — Dr Fargues (de Paris). — Dr Feyen (de Hamond).

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

APPAREIL NOUVEAU

Si la zomôthérapie n'a pas pris, dès le début, tout le développement auquel elle avait droit, cela tient surtout au rendement déplorable des presses à viande ordinaires du commerce qui restaient impuissantes à vaincre la texture élastique de la viande crue. C'est pourquoi on devait se contenter d'administrer cette viande crue aux malades sous forme de pulpe, à la dose de 5 à 600 grammes par jour. Malheureusement les résultats étaient loin d'être en rapport avec la répugnance qu'elle provoquait.



Cette apparente impossibilité de la méthode « zomôthérapique » a enfin reçu sa solution : un appareil nouveau breveté, la presse A. Petit, rend la Zomôthérapie accessible à toutes les classes, sans qu'intervienne la question de dégoût de la part des malades ou de dépense de la part de l'entourage.

On obtient, en effet, avec la presse A. Petit, sans effort et à froid un suc rosé, clair, vivant et abondant (50 p. 100 environ). C'est là le moyen le plus sûr et le plus économique qui s'offre aux malades pour la stricte exécution de la zomôthérapie.

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi, 8 avril à 10 h. 1/2. *Les rayons X dans l'appareil digestif. Radiographies, projections fixes et cinématographiques*, par le Dr KOLBÉ. — Les mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

9 Avril, à 10 heures. — HÔPITAL SAINT-ANTOINE. — ENSEIGNEMENT DE LA RADIOLOGIE MÉDICALE. — *Cours de vacances.*

Par le Dr **A. Béclère**, médecin de l'Hôpital Saint-Antoine, tous les jours de la *semaine avant Pâques, du dimanche 9 au samedi 15 avril.*

Matin : 10 heures. — Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la Radioscopie, de la Radiographie et de la Radiothérapie.

Matin : 11 heures. — Exercices pratiques de Radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et abdominaux.

Soir : 2 heures. — Exercices pratiques de Radiographie, simple et stéréoscopique, des diverses régions.

Le cours théorique est librement ouvert à tous les Étudiants et Docteurs en médecine ; il commencera le *Dimanche 9 avril, à 10 heures du matin*, dans le laboratoire de Radiologie médicale du Dr Béclère, à l'Hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de Radioscopie et de Radiographie est de 100 francs ; ils auront lieu à partir du Lundi 10 avril. (En raison du nombre forcément restreint des personnes qui pourront y participer simultanément on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.)

10 Avril. — Service de M. le professeur **Pinard**. *Cours pratique d'accouchements*, par MM. **Wallich** et **Couvelaire**, agrégés.

Le matin de dix heures à midi. L'après-midi, de deux heures à quatre heures.

Tous les jours jusqu'au 22 avril.

10 Avril, à 10 h. 3/4. — M. le Professeur **Hutinel** et le Dr **Nobécourt** agrégé. Cours de perfectionnement de clinique médicale infantile.

Jusqu'au 29 avril 1911.

10 Avril, à 10 h. 3/4. — CLINIQUE MÉDICALE INFANTILE (149, rue de Sèvres). — **Lemaire** : Les laits utilisés chez les nourrissons.

10 Avril, à 4 heures. — **Darré** : Diagnostic des angines aiguës.

11 avril, à 10 h. 1/2. — **Tixier** : Hypertrophie chronique du tissu lymphoïde du pharynx.

11 Avril, à 4 heures. — **Lemaire** : Allaitement.

12 Avril, à 10 h. 1/2. — **Nobécourt** : Rhumatisme articulaire aigu et endocardites aiguës.

12 Avril, à 4 heures. — **Merklen** : Coqueluche.

13 Avril, à 10 h. 1/2. — **Tixier** : Colites.

13 Avril, à 4 heures. — **Voisin** : Diagnostic clinique des méningites.

14 Avril, à 10 h. 1/2. — **Nobécourt** : Lésions chroniques des orifiees du cœur.

14 Avril, à 4 heures. — **Merklen** : Adénopathies trachéo-bronchiques.

15 Avril, à 10 h. 1/2. — **Tixier** : Diagnostic de la tuberculose du nourrisson.

15 Avril, à 4 heures. — **Voisin** : Ponction lombaire et traitement des méningites.

18 avril, le matin de 9 heures à 11 h. 1/2, l'après-midi de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2. — **MM. Landouzy**, professeur, **Léon Bernard, Gougerot** et **Læderich** : Leçons sur la Tuberculose. Tous les jours jusqu'au 24 avril 1911.

ACTES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

THÈSES

Mercredi 26 avril, à une heure. — Mme LONG-LANDRY. La maladie de Little. Étude anatomique et pathogénique. (Travail du laboratoire de M. le professeur Dejerine, à la Salpêtrière). (MM. Dejerine, président ; Gaucher, Segond et Dupré). — M. DUBOSC. Les accidents de la sérothérapie antiméningococcique. (MM. Gaucher, président ; Dejerine, Segond et Dupré). — M. CUNY. Traitement des thromboses du membre inférieur. (MM. Segond, président ; Dejerine, Gaucher et Dupré).

Jeudi 27 avril, à une heure. — M. DEBERTRAND. Étude histo-bactériologique d'un cas de rhumatisme articulaire aigu terminé par mort subite. (MM. Hutinel, président ; Chauffard, Widal et Nobécourt). — M. DUCHEZ. De la gangrène pulmonaire par perforation d'un diverticule de traction de l'œsophage. (MM. Chauffard, président ; Hutinel, Widal et Nobécourt). — M. GROSGEORGE. La poliomyélite épidémique en Anjou. Contribution à l'étude de la maladie de Heine-Médin. (MM. Widal, président ; Hutinel, Chauffard et Nobécourt).

SOMMAIRE :

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.
Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Voir le détail des primes au verso page II.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).*

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptin Rogier** et un **Agenda medical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucart** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la Société du Talisman, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.)*

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de 6 francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Mathieu, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison Auricoste, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger,** offerte par la Cie de Pougues St-Léger.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

A PROPOS D'UNE DÉCISION DU CONSEIL DE LA FACULTÉ

Une grave décision vient d'être prise par le conseil de la Faculté de médecine : les jurys d'examen qui étaient jusqu'alors affichés, ne seront plus désormais publiés ! Il n'en fallait pas moins pour bouleverser la quiétude des étudiants, car, parmi eux, bien des mines se sont rembrunies depuis la promulgation de cette mesure. Cette dernière va en effet modifier sérieusement les conditions dans lesquelles s'effectuait la préparation aux examens. Il faut bien l'avouer en toute franchise, dans la grande majorité des cas, l'étudiant commençait à travailler son examen du jour où il connaissait le nom de ceux qui l'interrogeraient, et une grande partie de la préparation consistait à étudier les « colles » favorites de chaque membre du jury ; on négligeait complètement le reste, et le plus grand malheur qui pouvait arriver à un candidat était qu'au dernier moment un examinateur était remplacé par un autre ; alors c'était le désarroi complet.

Ce n'était pas tout : une fois la fameuse liste affichée, une autre préoccupation primait certainement la précédente ; chacun remuait ciel et terre pour se faire recommander, directement ou indirectement, aux membres du jury ; c'était la course aux appuis à acquérir pour passer « brillamment » une épreuve qui devenait ainsi pour beaucoup une simple formalité, et consistait en un simple acte de présence. Combien de jeunes gens ont ainsi obtenu leur grade de docteur en médecine !

Maintenant, dans l'ignorance de la composition des jurys, quelles questions travailler? faudra-t-il alors connaître tout le programme? puis, adieu le « piston », la principale planche de salut, à moins de se faire recommander, travail plus écrasant que l'autre, à toute la Faculté !

Quand on a agité la question de la réforme des études médicales, on a fait souvent allusion aux conditions illusoires des examens, destinés, mais en théorie seulement, à passer au crible nos futurs praticiens. Aussi la décision du conseil de la Faculté me paraît-elle constituer un progrès déjà important, car elle permettra d'obtenir des étudiants un travail plus égal, plus suivi, et des connaissances certes plus étendues. Ils en bénéficieront pour eux-mêmes, et les malades n'en pâtiront pas.

Mais par contre, oserai-je demander à certains examinateurs un peu moins d'exclusivisme dans leurs interrogations ? Un candidat à un examen n'est qu'un élève, et il lui est impossible, même au plus zélé, au plus studieux, de connaître les finesses de la branche que vous, spécialiste, vous avez approfondie depuis de longues années. Faites un retour en arrière, et rappelez-vous le temps où, de l'autre côté du tapis vert, vous avez peut-être pâli devant des questions un peu.., osées. A cette époque vous n'avez certes pas ménagé vos critiques, et que diriez-vous si les murs des salles de garde, qui ont enregistré vos quolibets et vos railleries à l'égard de certains maîtres, vous en rendaient un jour l'écho fidèle? Daignez donc descendre un instant au niveau de l'étudiant, et n'exigez pas qu'il soit comme vous un savant ; il ne peut l'être encore.

DOPTER.

CHOSES DU JOUR

LA TAXE SUR LES AUTOMOBILES

Le *Recueil des Arrêts du Conseil d'état* est souvent instructif à consulter et parmi les nombreuses chicanes de l'Administration que l'Europe nous envie, il nous est agréable de constater de temps à autre que de courageux citoyens ont gain de cause dans les poursuites qu'ils intentent à cette hydre aux cent têtes.

Témoin la requête d'un chauffeur parisien déférant au Conseil de Préfecture divers textes (circulaires des ministres des Finances et Travaux publics) sur lesquels est basée la taxe sur les automobiles.

Le Conseil de Préfecture déclara illégales ces circulaires, le ministre des Finances en appela au Conseil d'État, qui par un arrêt en date du 22 décembre 1909 donna tort au ministre.

Cet arrêt intéresse tous les chauffeurs, et en particulier le corps médical où la pratique de l'automobile est d'un usage courant.

Voici ce dont il s'agissait : Les voitures automobiles sont assujetties à un double impôt : 1° à une taxe fixe par voiture, 2° à une taxe proportionnelle à la puissance du moteur, 5 francs par cheval.

Une voiture est vendue en général avec une double appellation, on dit une 14-20 H. P., une 20-30 H. P., le second terme indique la puissance maximum du moteur au banc d'essai; mais le fabricant ne vous garantit qu'un rendement normal, égal au premier nombre. Or le fisc taxait toujours sur le rendement maximum et très souvent quand la voiture n'était vendue qu'avec une estimation unique, les agents des contributions majoraient de 20 à 30 p. 100 cette estimation.

C'est cette base d'appréciation que le requérant déféra au Conseil de Préfecture et que le Conseil d'État solutionna dans un esprit d'équité en posant dans ses considérants : « Que la force maximum correspond à la force que le moteur peut donner au banc d'essai et que le ministre des Finances n'établit pas que la force réelle de la voiture appartenant au sieur X... n'est pas égale à cette force maximum ».

Chauffeurs, vérifiez donc votre feuille d'imposition et réclamez si vous êtes taxés injustement.

B. JAM.


LIPOCHOL BYLA
A BASE DE
CHOLESTÉRINE PURE
En Pilules dosées à 0.20 Centigr.
(4 à 6 PAR JOUR)
& en Emulsion dosée à 0.30 Centigr
(4 CUILLERÉES à BOUCHE PAR JOUR)
DANS TOUS LES CAS
D'HÉMORRAGIE, ANÉMIE, TUBERCULOSE
ANTIHÉMOLYTIQUE PUISSANT
0.20 Centigr. de CHOLESTÉRINE
équivalent
a un grand Verre
d'Huile de Foie de Morue
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (Seine)




OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
CHOAY
2 à 8 par jour
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE

FAUST A CHATEL-GUYON (1)]

A-Propos-Féerie par le Dr GASTON DUCHESNE

Deuxième Tableau

LE PARC DE CHATEL-GUYON

Un coin du Parc, vers la Buvette Marguerite. A droite, au premier plan, un banc rustique. Au second plan, un petit pont sur le ruisseau.

Au lever du rideau, Faust est assis sur le banc. Méphisto est un peu en arrière, hors de la vue de Faust. Celui-ci se réveille et, dépaysé, regarde de tous côtés. C'est l'aurore. Le jour succède peu à peu au crépuscule, et est complètement venu au commencement de la Scène II.

SCÈNE I.

FAUST, MÉPHISTO.

FAUST (*vêtu comme au premier tableau*).

Où suis-je... En quel pays?... En quel site inconnu
Me trouvé-je soudain sans y être venu?...
Suis-je encore endormi?... N'est-ce pas un vain songe
Qui leurre mes esprits d'un séduisant mensonge?...

(*Il se lève et fait quelques pas vers les objets qu'il désigne*).

Et pourtant, ces rochers, ces arbres, je les vois...
Je me tâte et me sens ; j'entends ma propre voix.
Rappelons-nous...

. . . .

... Et *Faust*, à qui les souvenirs reviennent en foule, en même temps qu'il aperçoit *Méphisto* qui se tenait un peu à l'écart, se réjouit de la certitude qu'il a de bientôt revoir *Marguerite*.

Mais voici précisément les quatre sources, *Yvonne*, *Louise*, *Germaine* et *Marguerite* qui se rejoignent dans le Parc où elles doivent, en cette aube du 1er Mai, jaillir des vasques restées inoccupées pendant l'hiver. Chacune d'elles s'éloigne pour regagner sa Buvette, sauf Marguerite qui demeure en scène où *Faust* l'aperçoit. A sa vue, il est timide, tremblant, hésitant, et il faut que *Méphisto* l'encourage :

MÉPHISTO.

Va, te dis-je, poltron. Elle n'est pas farouche,
Et tu peux hardiment la baiser sur la bouche...

FAUST.

Sur la bouche... La... Je...

MÉPHISTO.

Mais va donc, indécis.

MARGUERITE.

Évidemment c'est un timide, un imprécis,
De la race que nous nommons neurasthénique...
Que dis-je ? Un aboulique, un parfait aboulique,
Et si je ne fais pas la moitié du chemin,
Jamais il ne pourra vers moi tendre la main.

(*Elle sort de la Buvette et vient vers le milieu de la scène*).

FAUST.

Elle vient par ici... Que devrai-je lui dire?

MÉPHISTO.

Ah ! tu me fais pitié...

(*Le poussant*).

Va, mais aies le sourire.
Moi, je te soufflerai les mots. Répète-les
Fidèlement. Je te garantis le succès.
Y sommes-nous?...

FAUST.

(*Il s'avance vers Marguerite, s'incline devant elle, et commence à débiter lentement, en hésitant, comme s'il répétait, ce que Méphisto semble lui souffler, jusqu'au troisième vers. A partir de :* La richesse est cachée... *il a repris de l'assurance. Il fait signe de la main à Méphisto qu'il peut continuer tout seul*).

Salut... ô Source chaste et pure...
Au sourire enchanteur... à l'enivrant murmure...
La richesse est cachée en ton sein agité,
La force et l'énergie en ta thermalité.
Salut, ô Source pure en laquelle on devine
La présence d'une onde et puissante et divine...

(1) Voir le no 17.

MARGUERITE (*Charmée. A part*).

Eh mais ! Le compliment est ma foi bien tourné,
Galant, plein d'à-propos... Le mal qu'il s'est donné,
Certes, pauvre garçon, vaut que je l'encourage...

(*S'adressant à Faust*).

Et qu'es-tu donc venu chercher en ces parages?
Je t'y vois aujourd'hui pour la première fois.
Qu'y veux-tu faire, dis?

FAUST.

Me soumettre à tes lois.

MARGUERITE.

Et qu'attends-tu de moi?

FAUST (*S'exaltant de plus en plus*).

La fin de ma tristesse.
J'en attends la santé, j'en attends la jeunesse.

MÉPHISTO (*A part*).

Cela va bien, très bien. Moi, je vais faire un tour.
Laissons-le roucouler sa romance d'amour.
J'ai craint, j'en fais l'aveu, que cette symphonie
Dégénère, et ne soit qu'une cac...ophonie...
Sec en bas, sec en haut, sec, hélas ! de partout,
Pourrait-il s'en tirer?... Mais il tient le bon bout.
Il est en bon chemin et de moi n'a que faire...

(*Il sort*).

SCÈNE V

MARGUERITE, FAUST

MARGUERITE.

Et qui t'a suggéré qu'il était nécessaire
De t'adresser à moi?... Parle...

FAUST (*Enthousiaste*).

Qui me l'a dit !
Où? Comment et pourquoi? Qu'importe! Il me suffit
D'ardemment respirer cet air que tu respires,
Pour entrevoir enfin un terme à mon martyre...

(*Audacieux*).

Mais si tu me voulais accorder ton baiser,
Je sentirais mes maux à l'instant s'apaiser...

MARGUERITE (*Légèrement ironique*).

Un baiser !... Le gaillard n'y va pas de main morte,
A la bonne heure. Au moins, si la chose est trop forte,
Tu ne perds pas de temps à me la proposer,
Et tu vas droit au but... Cependant un baiser,
C'est grave, entends-tu bien... C'est plus qu'une promesse,
Un aquiescement...

(*Coquette*).

Et quand on est déesse,
N'est-ce pas en besogne un peu trop vite aller?...

FAUST (*Lyrique*).

Non, non. Car le donner, ce baiser, c'est voler
Au secours généreux de celui qui se noie...
C'est, quand il va périr, le mettre sur la voie
Du salut... Un baiser, au minable égrotant
Que je suis, — pauvre moi ! — c'est peu compromettant...
Un geste charitable, un acte méritoire,
Et qui pour ta vertu n'a rien d'attentatoire...
Ah ! tu peux le donner, va, tu ne risques rien...
Il te coûtera peu...

MARGUERITE (*Troublée*).

Vraiment tu plaides bien
Ta cause. Et me voici, j'en conviens, toute émue...
Ton verbe éloquemment me trouble et me remue...

(*Une pause. Puis décidée.*)

Eh bien ! pour ta franchise et ton acte de foi,
Ce baiser, viens, ami, le prendre, il est à toi...

(*Enlacement. A ce moment, changement à vue du costume de Faust. La perruque, la calotte et la robe de chambre disparaissent, et Faust apparaît en jeune homme vêtu à la mode romantique : maillot noir, gilet largement ouvert sur une chemise à jabot, habit à la française. Longs cheveux bruns bouclés*).

FAUST (*Enthousiaste*).

O prodige ! O bonheur ! Prompte métamorphose
Qui transforme en un front joyeux mon front morose !
Qui d'un morne vieillard usé, courbé, perclus,
Fait un jeune homme ingambe, et qui change un reclus

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE (*Suite*)

En amoureux du monde. Ah ! qui que tu sois, femme,
Source ou Déesse, amie au regard plein de flamme,
Sois mille fois bénie ! En me transfigurant,
Ton baiser fit passer cette flamme en mon sang.
Je suis régénéré, je revis, je palpite,
Et la reconnaissance, ô pure Marguerite,
M'incline devant toi, fidèle adorateur,
Dévot fervent, qui rend hommage à son sauveur...

(*Il met un genou à terre et incline son front sur la main que Marguerite lui abandonne. Une pause*).

. . . .

Relève-toi, dit *Marguerite*, je n'ai fait que ce à quoi mes sœurs et moi sommes tenues, de par le rôle que notre Destin nous force à faire dans ce pays.

Ce pays, riposte *Faust*, je ne le connais pas. Quel est-il ? Étonnement de *Marguerite* qui taxe de barbare qui peut ignorer encore Châtel-Guyon.

FAUST.

Châtel-Guyon !... C'est là que nous sommes ?

MARGUERITE.

Sans doute !
Apprends donc de ma bouche à le connaître... Écoute !

BALLADE CHATEL-GUYONNAISE (1)

C'est le Paradis sur la terre ;
Tout y respire la gaîté.
Ici point de joie éphémère :
C'est le Paradis sur la terre.
Tantôt gracieuse ou sévère,
La Nature est toute en beauté,
Dans ce Paradis de la terre
Où tout respire la gaîté.

Frais bosquets, somptueux parterres,
Verts gazons, tapis velouté
Dérident les mines austères.
Frais bosquets, somptueux parterres,
Jaillis en gerbes florifères,
Proclament la fécondité.
Frais bosquets, somptueux parterres,
Verts gazons, tapis velouté.

Des Sources le divin mystère
Apaise pour l'éternité,
Toute peine lourde ou légère.
Des Sources le divin mystère,
Aux êtres contristés naguère
Apporte la félicité.
Des Sources le divin mystère
S'accomplit pour l'éternité.

C'est le Paradis sur la terre,
C'est le Temple de la Santé.
Sur son seuil meurt toute misère :
C'est le Paradis sur la terre,
Il s'ouvre, et la douleur amère
Y fait place à la volupté.
C'est le Paradis sur la terre,
C'est le Temple de la Santé.

FAUST.

Et de ce Paradis, quelle est la bonne fée?
Toi, n'est-ce pas? Eh bien ! mon âme est assoiffée
D'en savoir plus encor. Complète mon bonheur...

MARGUERITE.

Comment le puis-je faire?...

FAUST.

En faisant les honneurs
A ton hôte ignorant de ton vaste domaine.
Allons le visiter...

MARGUERITE.

C'est dit... Viens, je t'emmène.

FAUST.

Et d'abord ici même?...

MARGUERITE (*Avec charme et poésie*).

Un coin du Parc ombreux.
Des fleurs, des arbres verts et feuillus, où nombreux,
Les oiseaux dans leurs nids font l'amour à toute heure,
Libres, insouciants... Si peu que tu demeures,
Mésanges, rossignols, fauvettes et pinsons,
Charmeront ton oreille au bruit de leurs chansons.
Aimes-tu les oiseaux, dis-moi?

FAUST.

Je les adore...

MARGUERITE.

Ici, ce ruisselet dont la rive se dore,
Aux reflets de Phœbus met comme une blancheur
Vaporisée, et tu goûteras sa fraîcheur.
Puis, par d'étroits sentiers que tapisse la mousse,
Tu gagneras des coins discrets où l'ombre est douce
Pour rêver et dormir...

FAUST.

Pour rêver et dormir...
Perspective oubliée, et qui me fait frémir...

MARGUERITE (*Même jeu*).

Mollement caressé par le confus murmure
Qu'émettent sourdement les voix de la Nature,
Tu percevras, bercé d'étranges oraisons,
Le doux bruissement des vertes frondaisons
Qui vibrent sous les doigts de la brise câline...

FAUST (*Lyrique*).

Ah ! parle, parle encor. Ta parole est divine...
Dépeins-moi les plaisirs que je puis escompter...

MARGUERITE (*Affirmative*).

Tous, et plus qu'il n'en faut pour te bien contenter...
Pas un jour qui ne soit marqué par une fête...
Kermesse, Gymkamna, lumineuse retraite,
Cortèges amusants, concerts harmonieux.

FAUST.

Ah ! rien qu'en t'écoutant, je me sens tout joyeux...

MARGUERITE.

Et ce n'est pas fini. Si la dame de pique
A pour toi des attraits tout comme la musique,
Tu pourras à loisir lui faire un doigt de cour.

FAUST.

Un doigt?... Toute une main...

MARGUERITE.

Mais prends garde en retour
Qu'elle soit avec toi rude et capricieuse
Et calme d'un seul coup ton ardeur amoureuse.

FAUST.

Je saurai la séduire...

MARGUERITE.

Oh ! ne te vante point...

FAUST (*Entendu*).

Nous verrons bien... J'espère... et je connais un joint...

MARGUERITE.

A de fougueux coursiers si plutôt tu préfère
Confier hardiment ta fortune contraire,
Tout près d'ici, je sais un lieu discret et clos
Où courent sans arrêt de beaux petits chevaux...

FAUST.

Faites vos jeux, Messieurs... Rien ne va plus ...Je gagne...

MARGUERITE (*Maternelle*).

Enfant, ne construis pas de châteaux en Espagne...

FAUST.

Mais, en fait de château, quel est donc ce Palais
Que j'aperçois là-bas, blanc tout comme du lait?...

MARGUERITE.

Ce Palais, c'est, mon cher, un bijou de Théâtre,
Coquet, où tour à tour, sérieux ou folâtres,
Des spectacles divers sont donnés... Fédora,
Roméo, Faust, Carmen, Mireille et cætera...

FAUST.

Le Théâtre !... Je suis comblé, car j'en raffole,
Et pour un peu je danserais...

MARGUERITE.

La farandole...
Tu sauras y goûter le plaisir hors de pair
Qu'offre à ses spectateurs un Directeur expert,
Musicien fameux, et maëstro célèbre...

(1) Mise en musique par M. le docteur Louis DESTOUCHES. — Voir la musique page 543.

BROUARDEL et GILBERT

NOUVEAU TRAITÉ de MÉDECINE et de Thérapeutique

Publié en fascicules sous la direction de MM.





A. GILBERT
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

ET

L. THOINOT
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Avec la collaboration de MM.

Achard, Aubertin, Auché, Aviragnet, Babonneix, Ballet, Balzer, Barbier, Barth, L. Bernard, Bezançon, Boinet, Boulloche, P. Carnot, Cartaz, Castex, Chauffard, P. Claisse, Claude, Courmont, Cruchet, Dejerine, Deschamps, Dupré, L. Fournier, Gaillard, Gallois, M. Garnier, Gaucher, Gilbert, Gougat, Grasset, Guiart, Hallopeau, Hayem, Herscher, Hudelo, Hutinel, Jacquet, Jeanselme, Klippel, M. Labbé, Lancereaux, L. Landouzy, Lannois, Laveran, Le Fur, Le Noir, Lereboullet, Letulle, L. Levi, Lion, Marfan, Marie, Marinesco, Manetrier, Méry, Milian, Mosny, Netter, Parmentier, Pitres, Rauzier, Raymond, Richardière, Roger, Roqua, Sainton, Sérieux, Sicard, A. Siredey, Surmont, J. Teissier, Thoinot, A. Thomas, Triboulet, Vaillard, Vequez, E. Weil, Widal, R. Wurtz.

1. *Maladies microbiennes en général*, 6e tirage (272 pages, 75 figures noires et coloriées) .... 6 »
2. *Fièvres éruptives*, 4e tirage (255 pages, 8 figures) .... 4 »
3. *Fièvre typhoïde*, 5e tirage (240 pages, 16 figures) .... 4 »
4. *Maladies parasitaires communes à l'Homme et aux Animaux* (Tuberculose, morve, charbon, rage, etc.). *Nouveau tirage* (566 pages, 81 figures) .... 10 »
5. *Paludisme et Trypanosomiase*, 4e tirage (124 pages, 13 figures) 2 50
6. *Maladies exotiques*, 3e tirage (440 pages, 29 figures) .... 8 »
7. *Maladies vénériennes*, 4e tirage (318 pages, 20 figures) .... 6 »
8. *Rhumatismes et Pseudo-Rhumatismes*, 5e tirage (164 pages, 18 figures) 3 50
9. *Grippe, Coqueluche, Oreillons, Diphtérie*, 4e tirage (172 pages, 6 figures) 3 50
10. *Streptococcie, Staphylococcie, Pneumococcie, Colibacillose*, etc., 3e tirage 3 50
11. *Intoxications*, 2e tirage (352 pages, 6 figures) .... 6 »
12. *Maladies de la nutrition* (diabète, goutte, obésité), 2e tirage (378 pages, 15 figures) .... 7 »
13. *Cancer* (662 pages, 114 figures) .... 12 »
14. *Maladies de la Peau* (508 pages, 180 fig). 10 »
15. *Maladies de la Bouche, du Pharynx*, etc., 2e tirage (276 pages, avec figures) .... 5 »
16. *Maladies de l'Estomac.*
17. *Maladies de l'Intestin*, 2e tirage (501 pages, 79 figures) .... 9 »
18. *Maladies du Péritoine* (324 pages, fig.). 5 »
19. *Maladies du Foie et de la Rate.*
20. *Maladies des Glandes salivaires et du Pancréas* (342 pages, avec 60 figures) .... 7 »
21. *Maladies des Reins* (462 pages, 76 fig.). 9 »
22. *Maladies des Organes génito-urinaires*, 3e tirage (458 pages, 67 figures) .... 8 »
23. *Maladies du Cœur.*
24. *Maladies des Artères et de l'Aorte* (472 pages, 63 figures) .... 8 »
25. *Maladies des Veines et des Lymphatiques.* 4 »
26. *Maladies du Sang.*
27. *Maladies du Nez et du Larynx* (277 pages, 65 figures) .... 5 »
28. *Séméiologie de l'Appareil respiratoire* (176 pages, 93 figures) .... 4 »
29. *Maladies des Poumons et des Bronches* (860 pages, 50 figures) .... 16 »
30. *Maladies des Plèvres et du Médiastin.*
31. *Séméiologie nerveuse* (620 pages, 122 fig.). 12 »
32. *Maladies de l'Encéphale.*
33. *Maladies mentales.*
34. *Maladies de la Moelle épinière* (839 pages, 420 figures) .... 16 »
35. *Maladies des Méninges.*
36. *Maladies des Nerfs périphériques.*
37. *Névroses.*
38. *Maladies des Muscles* (170 pages) ..... 5 »
39. *Maladies des Os.*
40. *Mal. du Corps thyroïde et des Capsules surrénales.*

Le *Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique* est le premier ouvrage français qui paraisse en fascicules séparés, formant chacun un tout complet, et constituant ainsi en même temps que *le livre de médecine complet et du savant, le guide journalier du praticien.* Le succès considérable qui a accueilli cette innovation a obligé les éditeurs à faire mieux encore; aussi chaque nouveau fascicule est-il en progrès sur les précédents par ses qualités pratiques, sa mise au point exacte de la science actuelle et aussi par sa forme, notamment par son illustration toujours plus développée.

MM. Gilbert et Thoinot ont voulu que le *Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique* soit le *Traité de Médecine perpétuel du XXe siècle*; aussi grâce à la haute compétence des collaborateurs, suivant l'énorme mouvement scientifique actuel, le *Nouveau Traité de médecine* est *perpétuellement mis au courant.* A chaque tirage les fascicules sont revus en tenant compte des derniers progrès scientifiques.

CHAQUE FASCICULE SE VEND SÉPARÉMENT

Chaque fascicule se vend également ***cartonné*** avec une augmentation de **1 fr. 50** par fascicule

28 fascicules sont en vente.

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE (*Suite*)

BALLADE CHATEL-GUYONNAISE

POÉSIE DU Dr GASTON DUCHESNE — MUSIQUE DU Dr LOUIS DESTOUCHES

FAUST.

Ah ! pour le coup, je sens, le long de ma [vertèbre,
Passer comme un courant de doux fris- [sonnements...

MARGUERITE

Tu ne soupçonnais pas de tels amuse- [ments?...

FAUST.

Je ne soupçonnais pas... Je l'avoue à ma [honte...
Je reste abasourdi... Je crois entendre un [conte
De fée...

MARGUERITE.

Eh ! c'en est un, mais plein de vérité,
Où Fée et Source ne sont qu'une, où la [beauté
Des choses et des lieux n'a rien d'imagi- [naire,
Où grâce à la vertu de l'onde tutélaire,
Tout renaît à la vie, à la joie, à l'amour...

FAUST.

Ah ! cette onde, je veux m'en griser chaque [jour !
Laisse-moi, laisse-moi déguster ton breu- [vage,
Qui répara des ans l'irréparable outrage,
Cette chaude liqueur dont la limpidité,
Les vapeurs et les sels redonnent la santé.

MARGUERITE.

Abreuve-toi sans crainte et sans parcimo- [nie ;
Des Sources la réserve est loin d'être tarie.
Et voici justement mes sœurs qui vers ces [lieux...

FAUST.

Tes sœurs? Et combien donc en as-tu, [justes cieux !

MARGUERITE.

Des foules ! Sans compter la vénérable [aïeule,
GUBLER, qui fit le tour du monde (c'est [la seule
Qui voyage et très loin porte notre renom),
Voici Louise, Germaine, Yvonne, — c'est [leur nom, —

SCÈNE VI

Les mêmes, LOUISE, YVONNE, GERMAINE.
(*Elles entrent en scène par la gauche à l'énoncé de leur nom*).

MARGUERITE

(*Continuant sans interruption*).

Qui partagent ici ma tâche saisonnière
Et donnent aux humains leur âme tout [entière.

FAUST.

Germaine...

GERMAINE

(*S'inclinant comme pour une présentation*).

Fraîche et douce au cœur des vieux [Messieurs.

FAUST.

Louise...

LOUISE (*Même jeu*).

Qui des enfants va ranimer les jeux.

FAUST.

Yvonne...

YVONNE (*Même jeu*).

Vin mousseux qui frémit et pétille...

MARGUERITE (*Triomphante*).

Eh bien ! qu'en penses-tu? Sommes-nous [bonnes filles ?

FAUST (*Admiratif*).

Bonnes !... C'est trop peu dire, et veux-tu [mon avis?
Tu n'exagéras point... Je suis au Paradis...

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE (*Suite*)

SCÈNE VII

Les mêmes, MÉPHISTO.

MÉPHISTO (*Descendant en scène*).

Un Paradis complet, puisque même le Diable
Y tient son rôle...

FAUST.

Et quel?...

MÉPHISTO.

Un rôle indispensable,
Un principal emploi...

MARGUERITE.

C'est notre fournisseur.
De clients...

FAUST.

Fournisseur?...

MÉPHISTO.

Je suis le tentateur
Qui suggère aux humains les bonnes gourmandises
Des plantureux repas, l'abus des friandises,
Grâce à quoi s'enflamma leur tube intestinal.
Satan mène la danse et dirige le bal
Des Ventres obstrués et des Entéropathes...

FAUST (*Reconnaissant*).

Mais il les sait aussi remettre sur leurs pattes...
J'en sais bien quelque chose et je puis en parler
Certe, et je suis heureux de l'en congratuler,
Puisque c'est par ses soins que me fut révélée
La Source Marguerite et son onde salée.

MÉPHISTO (*Ironique et gouailleur*).

Oui, mais c'est là, mon cher, — fait exceptionnel, —
Une chose inouïe, un acte solennel,
Unique, et tel, vois-tu, qu'un Diable dans sa vie,
Ne peut recommencer, quoiqu'il en ait envie,
Sans avoir compromis sa réputation...

MARGUERITE (*Fièrement*).

Qu'importe, et qu'a besoin vraiment Châtel-Guyon
Qu'on le vante et le loue. Est-il un être au monde
Qui l'ignore aujourd'hui?...

(*Au public*).

J'interroge à la ronde.
Allons, répondez-moi, Mesdames et Messieurs,
Qui ce soir accordez vos rires à nos jeux...
Votre présence ici le prouve ou... l'insinue...

(*Une pause.*)

Laissez-nous vous y souhaiter la bienvenue...
Le vœu que nous formons à votre intention
C'est que chacun de vous trouve à Châtel-Guyon
Ce que trouva le Faust de notre allégorie...

FAUST.

La jeunesse éternelle et la forte énergie...
Si ce vœu s'accomplit, vous nous applaudirez,
Et comme Marguerite, en partant, vous direz :

MARGUERITE.

C'est le Paradis sur la terre,
C'est le Temple de la santé.
Sur son seuil meurt toute misère.
C'est le Paradis sur la terre ;
Il s'ouvre, et la douleur amère
Y fait place à la volupté.
C'est le Paradis sur la terre,
C'est le Temple de la santé !

Rideau

CHRONIQUE DES LIVRES

L'Immunité, par le Dr HANS MUCH. (*Immunitätsvissenschaft*). Würtzbourg, 1911.

Dans ce livre, l'auteur envisage les différentes méthodes pour obtenir l'immunisation active et passive dans la plupart des infections. Des développements théoriques sont consacrés à l'étude des anticorps ; mais ce qui contribuera le plus à assurer le succès de l'ouvrage, ce sont les applications de ces données au diagnostic des infections. On retrouve ici la technique et les résultats des réactions agglutinante, précipitante, de la déviation du complément, etc. réactions dont le praticien ne saurait se désintéresser aujourd'hui. De nombreuses figures explicatives illustrent le texte, et en facilitent la compréhension.

C. DOPTER.

Conférences d'hygiène pratique et d'hygiène scolaire, par le Dr ROGER HYVERT. 1911, 2e édition, *Maloine*, édit. à Paris.

Le Dr R. Hyvert publie sous ce titre une série de chapitres du plus haut intérêt concernant l'hygiène scolaire et la préservation contre les affections es plus répandues. Il a fait œuvre utile pour les médecins, les chefs d'institution et aussi pour les chefs de famille qui doivent tous collaborer à la santé de la collectivité. Ils trouveront dans ce livre toutes les indications et les renseignements indispensables dont ils pourront avoir besoin.

C. DOPTER.

CURIOSITÉS

« Chaque peuple a les charlatans qu'il mérite ». — Telle est la réflexion qu'inspire à la *Therap. Rundsschau*, l'histoire suivante qu'elle raconte :

Un rebouteur très en vogue en Allemagne avait été condamné à quatorze mois de prison pour avoir fait de l'exercice illégal de la médecine, de connivence avec un peintre en bâtiment. Or, une pétition couverte de plus de trois mille signatures a été adressée à S. M. l'Empereur, pour lui demander la grâce du délinquant. Une souscription ouverte en faveur de celui-ci a produit, en peu de temps, plus d'un millier de francs.

Cette histoire n'a rien pour surprendre, pour qui connaît tant soit peu l'Allemagne où le charlatanisme est encore plus répandu qu'en France et plus difficile à réprimer, en attendant qu'une loi, actuellement en projet, vienne rendre aux médecins allemands la lutte plus facile.

Dans notre pays, cependant, on a constaté, à l'occasion de l'affaire de l'Institut Mann (*Paris Médical* y a fait allusion), que le charlatanisme peut trouver des sympathies, même parmi les « intellectuels ».

Un mot de Rabelais. — Un jour Rabelais assistait au dîner du cardinal du Bellay comme conseiller. On servit une caille rôtie sur laquelle l'Éminence allait se précipiter mais le médecin frappant sur le bord du plat du bout d'une baguette : « *Durissimæ digestionis* », dit-il. Le cardinal qui aimait sa santé et qui avait pleine foi aux assertions de son médecin, fit promptement enlever le plat. Rabelais se le fit ensuite servir, alors le prélat : « Comment, Rabelais, vous m'avez dit que la caille est d'une digestion difficile et vous en mangez? — Pardon, Monseigneur, je n'ai nullement parlé de la caille, mais du plat sur lequel j'ai frappé. »

LES GRANDS MÉDECINS

CORVISART (1755-1821)

CORVISART ! Ce nom seul a comme une résonance de gloire, d'une gloire qu'il ne faudrait pas prendre tout d'abord pour le simple écho, quoique toujours vibrant, de la gloire enveloppante de notre premier Empereur, dont CORVISART fut le premier médecin. Car Jean-Nicolas CORVISART-DESMARETS fut grand par lui-même, avec cette particularité, c'est qu'il le fut doublement, et comme médecin et comme homme.

Son enfance n'a rien d'extraordinaire ; elle n'offre pas cette précocité brillante qui étonne, et qui promet un peu plus souvent qu'elle ne tient. Le jeune ardennais, né à Driancourt (près Vouziers), est rien moins qu'attrayant : il se montre maussade, taciturne, se tient à l'écart, insensible aux interrogations et aux caresses ; ses études au collège Sainte-Barbe n'arrêtent pas l'attention.

Et pourtant, l'observateur qui scrute, verra poindre une rare énergie, une volonté tenace, chez le jeune CORVISART dont le père, procureur au Parlement de Paris, veut faire un avocat, mais qui résiste avec obstination. Nous le voyons en effet, échappant à la surveillance de ses parents, passer la plupart de son temps dans les hôpitaux, et se faire recevoir, de son seul gré et à travers maintes difficultés, Docteur-régent de la Faculté de Paris.

Alors c'est la porte qui s'ouvre sur le chemin de la gloire. Il est médecin des pauvres de la paroisse Saint-Sulpice, il est âgé de trente-huit ans, il veut se vouer à l'enseignement. Il fait un cours d'accouchement qui n'a pas grand succès, parce que CORVISART est encore méconnu. Mais heureusement qu'il est des hommes qui savent découvrir d'autres hommes, et que la valeur de CORVISART fut devinée par deux hommes supérieurs dont il devint l'ami : ce furent DESAULT et Antoine PETIT. DESAULT voulut attirer CORVISART vers la chirurgie, mais celui-ci préféra la médecine, et sa renommée déjà bien assise le fit choisir pour succéder à DESBOIS de ROCHEFORT à l'hôpital de la Charité, puis pour y occuper la première chaire de clinique interne, l'année même où, après la suppression de l'ancienne Faculté par l'Assemblée législative (1792), la Convention décida de créer à Paris une « École centrale de Santé » (1795).



N. CORVISART.
Collection du Dr Courcoux (1).

CORVISART, qui s'était préparé à l'enseignement clinique depuis 1789, monta vite à une grande réputation. Ce n'était pas à proprement parler un doctrinaire, bien qu'on doive considérer CORVISART comme le promoteur de l'*organicisme* dont ROSTAN nous a laissé les articles de foi. Mais quel merveilleux technicien ! Il mit sur pied la séméiologie qu'il perfectionna par l'affinement des sens, au point d'obtenir par la seule *percussion*, des diagnosties surprenants, et vérifiés par l'autopsie. CORVISART ne séparait pas la clinique de l'anatomie pathologique : *De sedibus et causis morborum per signa diagnostica investigatis, et per anatomen confirmatis* (Mémoire à l'Institut). S'il ne fut pas l'inventeur de la méthode de percussion, qu'il tenait d'AVENBRUGGER (1722-1809), de Vienne, par contre il la perfectionna au plus haut point ; de même qu'il s'en fallut de peu qu'il ne découvrît l'auscultation dont le père fut son illustre élève LAENNEC.

Les cours faits par CORVISART à la Charité, dans l'amphithéâtre tel qu'il existe encore et qu'il obtint et inaugura en 1799, attiraient une foule d'auditeurs. Sa parole était entraînante, au point que DUPUYTREN disait de lui : « Quand il s'élève à des considérations générales on croirait entendre parler par sa bouche le Dieu même de la médecine ».

CORVISART a laissé un livre qui est le premier ouvrage important sur la matière : *Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux* (1806). On lui doit en outre des traductions, d'AVENBRUGGER (sur la percussion), et de STOLL (1742-1788) (*aphorismes*).

En 1797, il fut nommé professeur au Collège de France, puis devint médecin du Gouvernement (1799) et enfin médecin de l'Empereur, lequel le fit baron en 1805. Cette même année CORVISART, débordé par ses obligations de toutes sortes, démissionna comme professeur de Clinique, en abandonnant pour la fondation d'un prix son traitement de professeur qui lui était maintenu comme indemnité de retraite. Il fut élu membre de l'Institut en 1811.

Sous une enveloppe plutôt mélancolique et rude, bien que clairsemée çà et là d'accès de bonne humeur où pétillait un esprit prompt et incisif, CORVISART laisse le souvenir d'un grand et beau caractère. FERRUS raconte, qu'appelé pour la première fois auprès du premier Consul, CORVISART dit avec tristesse, au cours de route, à celui qui l'accompagnait : « Je ne sais pas ce que je gagnerai à cette visite, mais j'y perdrai assurément le plus précieux des biens, la liberté ». Plus tard, NAPOLÉON ayant voulu offrir une faveur à un membre peu fortuné de la famille de son médecin, celui-ci refusa, ajoutant qu'il « mangerait son dernier écu plutôt que d'accepter pour son parent une place dont il le connaissait peu propre à remplir les devoirs ». NAPOLÉON fut interloqué : « En connaissez-vous beaucoup comme celui-là ? » dit-il à son Ministre.

Après la chute de l'Empire, CORVISART, fidèle à ses opinions et à ses amitiés, se retira à la campagne, dans une sorte de captivité volontaire, isolé de tout et de tous, attendant philosophiquement la mort do t il avait déjà senti plusieurs fois l'étreinte. Elle le délivra le 18 septembre 1821, comme elle délivra cette même année l'autre captif, NAPOLÉON.

Dr HORN

(1) Tous nos remerciements au Dr Courcoux qui a bien voulu mettre à notre disposition ce portrait de Corvisart.


BON
PRIME
pour un flacon
ELIXIR DE VIRGINIE
NYRDAHL
20 Rue de La
Rochefoucauld
PARIS


CHOLÉÏNE
CAPSULES GLUTINISÉES
A L'EXTRAIT INALTÉRABLE DE FIEL DE BŒUF
CAMUS
MALADIES
DU FOIE
ENTÉRO-COLITE
CONSTIPATION
Dépôt :
Pharmacie CAMUS
MOULINS (Allier).
Echantillon et Littérature
sur demande à MM. Docteurs

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LA GRENOUILLE QUI VEUT SE FAIRE AUSSI GROSSE QUE LE BŒUF



Un cas grave d'aérophagie.

DIÉTÉTIQUE

BOISSONS ANTIDIARRHÉIQUES

Ou boissons constipantes, ou d'une façon générale, boissons qui ménagent l'intestin. Ces boissons sont également nutritives, et si je les note comme antidiarrhéiques, c'est que, par leur emploi, le médecin se propose d'abord de calmer l'intestin.

Eau albumineuse. — Boisson alimentaire qui ménage l'intestin. On la prépare avec de l'eau bouillie, refroidie et aérée, soit :

1 tasse ou 250 centimètres cubes d'eau.
1 blanc d'œuf.

Battre lentement pendant 10 minutes et passer à travers un linge. Aromatiser, suivant l'avis du médecin, avec une cuillerée à bouche de sucre en poudre, ou 2 cuillerées à café (10 centimètres cubes) de cognac, vin, jus de citron, ou avec de la saccharine.

Eau de riz (*grains de riz*).

150 grammes grains de riz.
1 litre d'eau.

Laver d'abord le riz en le mettant dans 1/4 de litre d'eau froide qu'on porte lentement à une température voisine de l'ébullition. Décanter et faire égoutter. Renverser un litre d'eau sur le riz ainsi lavé et gonflé, et faire bouillir lentement et en vase clos. Ajouter de l'eau, au besoin, pour maintenir le volume de un litre. Passer à travers un linge préalablement lavé à l'eau bouillante. Administrer cette boisson chaude ou froide, suivant l'avis du médecin.

Eau de riz (*farine de riz*).

20 grammes de farine de riz.
1 litre d'eau.

Délayer d'abord la farine dans 1/4 de litre d'eau froide, et verser le mélange dans les trois autres quarts de litre d'eau qui bout. Maintenir l'ébullition lente pendant 10 minutes en ajoutant d'autre eau, s'il y a lieu, pour avoir la totalité d'un litre.

Décocté de myrtilles.

125 grammes de baies de myrtilles.
50 — de sucre.
1 litre 1/4 d'eau.

On connaît ces petites baies bleu-pourpre, d'une saveur acidulée agréable, et qui sont les fruits d'un petit arbuste à feuilles de buis ou de myrte.

Laver les baies et les faire macérer une heure dans l'eau froide. Ensuite faire bouillir lentement pendant une heure. Ajouter le sucre et passer au tamis le crin. Sur avis du médecin on peut augmenter l'action astringente de cette boisson par l'addition de 3 à 4 cuillerées à soupe de vin rouge (contient du tanin).

Décocté de myrtilles au riz.

100 grammes de baies de myrtilles.
20 — de grains de riz.
1 litre 1/4 d'eau.
50 grammes de sucre.

Laisser macérer les baies dans l'eau froide pendant une heure. Laver et faire gonfler le riz avec un peu d'eau qu'on déverse. Verser le riz lavé et égoutté, dans le macéré de myrtilles. Faire bouillir le tout, lentement, pendant une demi-heure et ajouter le sucre. Passer au tamis de crin.

Décocté d'orge ou de sagou.

50 gr. de gruaux d'orge ou de sagou.
1 litre 1/2 d'eau.

Laver les grains avec un peu d'eau tiède, puis les verser dans l'eau froide qu'on porte peu à peu à l'ébullition, laisser bouillir lentement pendant deux heures pour un litre de boisson. Passer.

Décocté d'arrow-root ou de salep.

50 grammes d'arrow-root ou de salep.
1 litre 1/2 d'eau.

Laisser l'arrow-root ou le salep en contact pendant 10 minutes avec un peu d'eau froide. Faire bouillir lentement pendant une demi-heure avec le reste de l'eau. On peut, sur avis du médecin, ajouter à cette boisson du sucre ou du vin.

Décocté de graines de lin.

1 cuillerée à soupe de graines de lin.
1 litre d'eau.

Bien laver les semences qu'on sèche bien avec un linge pour les écraser ensuite, un peu, à l'aide d'un rouleau de bois. Faire bouillir lentement pendant une demi-heure et passer. Aromatiser au besoin avec jus *de citron* ou *cognac* ou *sucre*, sur avis du médecin.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

PRÉPARATIONS DE CAFÉINE (1)

Cachets

Caféine	$0^{gr},10$
Exalgine	$0^{gr},10$
Phénacétine	$0^{gr},20$
Bichlorhydrate de quinine	$0^{gr},30$
Antipyrine	$0^{gr},40$

Pour 1 cachet, 1 ou 2 dans les vingt-quatre heures, dans les grippes algides.

Potions.

Caféine	$1^{gr},50$
Benzoate de soude	$1^{gr},50$
Vanilline	$0^{gr},50$
Rhum	20 gr.
Sirop de tolu	50 —
Eau	100 —

(1) Alfred MARTINET, in *Les Médicaments usuels.*

F. s. a. une potion pour enfants : $0^{gr},15$ centigrammes par cuiller à soupe, 1 à 2 par jour suivant l'âge.

Ou bien :

Sulfate de strychnine	$0^{gr},02$
Caféine }	ãã 2 gr.
Benzoate de soude }	
Iodure de potassium }	
Sirop de polygala	60 —
Eau distillée : q. s. pour 150 centimètres cubes.	

Deux milligrammes de strychnine, 0,20 centigrammes de caféine, de benzoate de soude, d'iodure de potassium par cuiller à soupe ; 2 à 3 cuillers à soupe dans les vingt quatre heures.

Cette potion peut convenir aux bronchitiques, emphysémateux, présentant des phénomènes de défaillance cardiaque.

Solution.

Caféine	$2^{gr},05$
Benzoate de soude	3 gr.
Eau distillée bouillie et refroidie, q. s. (environ 8 gr.)	

F. s. a. Pour obtenir 10 grammes de solution pour injections hypodermiques (à 25 centigrammes par centimètre cube).

(*Codex.*)

LA THÉRAPEUTIQUE D'HIER ET CELLE DE DEMAIN

Par **A. BUISSON**

Docteur en Pharmacie, lauréat de l'Académie de médecine.

La thérapeutique n'a pas échappé à cette fièvre de nouveautés qui se fait sentir dans toutes les branches des sciences médicales.

Chaque jour la synthèse crée un produit nouveau dont les propriétés physiologiques ont été entrevues avant son obtention, chaque jour la matière médicale s'augmente de végétaux exotiques aux nombreuses vertus.

Aussi le temps ne suffit plus à la sélection, le médecin, le thérapeute, doit lui-même séparer le bon grain de l'ivraie. Un eréserve absolue pour les nouveautés peut le faire déchoir quelquefois auprès de sa clientèle, et le priver souvent d'agents utiles, mais il doit cependant être très prudent dans l'augmentation de son arsenal thérapeutique, d'autant plus qu'il ne la fait le plus souvent qu'en remplaçant un médicament qui a conquis ses lettres de noblesse, par un autre dont on ne connait guère que les avantages.

Le récent Codex, qui à un autre point de vue sur lequel nous reviendrons prochainement a été critiqué, a en cela gardé la juste mesure. Supprimant quelques préparations véritablement tombées en désuétude et ne répondant plus à un véritable besoin, il a donné par contre son estampille officielle à quelques nouveaux produits ayant fait vraiment leurs preuves.

Quelquefois il s'est contenté de moderniser, soit la préparation, soit la composition du médicament, donnant ainsi satisfaction aux amis du progrès sans priver le médecin d'un remède auquel il est habitué.

Il en a été ainsi pour une de nos plus anciennes préparations galéniques, le « Baume Tranquille », dont la création remonte au XVII[e] siècle.

Non seulement dans notre nouvelle pharmacopée la formule et le procédé de préparation du « Baume Tranquille » sont complètement modifiés (substitution des plantes sèches aux plantes fraîches), suppression des feuilles de nicotiane, etc.), mais encore l'état civil de ce produit a été changé. Dans le Codex de 1884, le « Baume Tranquille » était en effet désigné sous le nom de « Balsamum Tranquillans», et il figure maintenant au Codex de 1908, sous l'appellation de Huile de jusquiame composée (oléum hyoscyami compositum) avec en sous-titre « Baume Tranquille ».

C'est que la nouvelle édition du Codex, sans contester le moins du monde les propriétés calmantes de cette préparation, a voulu rappeler le nom de son inventeur : le Père Tranquille.

Le Père Aignan, en religion Père Tranquille, faisait partie des fameux « Capucins du Louvre », que Dionis dans son « Cours d'opérations de chirurgie » traitait dédaigneusement d'empiriques.

David, pharmacien à Angers, cependant conteste cette paternité et revendique pour l'abbé Rousseau « capucin et médecin de Sa Majesté », la création du Baume Tranquille.

Pour cet auteur, le Père Rousseau, sa théologie faite chez les capucins de Vendôme, fut envoyé comme missionnaire dans les pays du Levant où il connut le Père Tranquille. Tous deux gagnèrent à leur retour la confiance du Prince de Condé qui les présenta au Roi, et obtint pour eux une pension de 1500 livres, puis un appartement et un laboratoire au Louvre.

De cette collaboration naquit sans doute outre le Baume Tranquille, le Laudanum de Rousseau, l'Elixir de propriété, l'Eau de la Reine de Hongrie, etc, remèdes dont la vogue fut immense ainsi que le témoigne hautement pour le Baume Tranquille, Madame de Sévigné, qui le 15 Décembre 1684, écrivait à sa fille :

« Je vous envoie ce que j'ai de plus précieux qui est ma demi-bouteille de Baume Tranquille, je ne pus jamais l'avoir entière, les capucins n'en font plus ».

Les différentes et successives modifications apportées à la composition du «Baume Tranquille», entre autres la suppression des crapauds dans sa préparation, ont sans doute amoindri la valeur de ce remède « admirable contre la peste et toutes les maladies vénéneuses et contagieuses », car il n'a pas conservé le succès d'autrefois.

Il reste employé cependant encore comme sédatif externe de certaines manifestations douloureuses, associé le plus souvent à une médication interne analgésique.

NOUVELLES

La « Maison du Médecin ». — L'œuvre de la « Maison du médecin » a tenu son assemblée générale. Les comptes ont été approuvés. La situation est prospère et pleine d'espérance.

Ont été nommés membres du Conseil d'administration : M. le D[r] PÉDEBIDOU, sénateur ; le D[r] P. REYNIER, chirurgien des Hôpitaux ; le D[r] MILIAN, médecin des Hôpitaux ; les D[rs] CAZIN, BÉRILLON, LAUMONIER, BERNARD (de Juvisy).

La « Maison du Dentiste ». — Nous avons la « *Maison du Médecin* », nous aurons la « *Maison du Dentiste* ». C'est ce que nous apprend l'*Art dentaire*, en précisant que l'œuvre est fondée depuis novembre dernier, et a pour but de créer, diriger et administrer une ou plusieurs maisons de retraite, de repos ou de santé, pour les chirurgiens-dentistes et les dentistes patentés, exerçant légalement en France, et dans les Colonies.

— On signale de Berlin qu'un comité s'est formé pour ériger « la Maison des Dentistes allemands. »

Société française des espaces libres et des terrains de jeux. — Tous ceux qu'intéressent à la fois la beauté et la salubrité de nos grandes villes ainsi que l'avenir de notre race apprendront avec plaisir la fondation d'une «Société française des espaces libres et des terrains de jeux ».

Cette nouvelle Société a pour but non seulement de sauver ou de créer, dans chaque ville, le plus d'espaces libres possible, parcs, squares, etc., mais encore d'y encourager par tous les moyens les jeux de plein air, si nécessaires aux enfants et aux jeunes gens des grandes agglomérations.

Son comité provisoire est ainsi composé. Présidents d'honneur : MM. Jules Siegfried, député, et d'Estournelles de Constant, sénateur. Président, M. Hébrard de Villeneuve, conseiller d'État, président de l'Académie des sports ; vice-présidents, MM. Georges Risler, membre du Conseil supérieur des Habitations à bon marché, et Ambroise Rendu, conseiller municipal ; secrétaire général, Georges Rozet ; secrétaire, M. Gaston Ernest ; trésorier, M. Blais-Mousseron.

NOUVELLES (*Suite*)

Le recensement en Autriche-Hongrie. — Les résultats définitifs du recensement du 31 décembre 1910, effectué simultanément en Autriche, en Hongrie et en Bosnie-Herzégovine, sont maintenant connus. La population totale civile pour la monarchie austro-hongroise est de 51 314 271 habitants.

Autriche : 28 567 898 habitants, en augmentation de 2 417 190, soit de 9,2 p. 100 sur les résultats du 31 décembre 1900 ;

Hongrie : 20 850 700 habitants, en augmentation de 1 596 000, soit de 8,3 p. 100 sur les résultats du 31 décembre 1900 ;

Bosnie-Herzégovine : 1 895 673, en augmentation de 327 581, soit de 30,89 p. 100 sur les résultats de 1895, dernier recensement.

Le prix de Jeanne Grunbaum pour les infirmières. — C'est à l'hôpital Lariboisière, sous la présidence de M. Mesureur, directeur de l'assistance publique qu'a été décerné le prix annuel Jeanne Grunbaum destiné à récompenser trois surveillantes et cinq infirmières dont le dévouement aux malades a été particulièrement remarqué. Nous donnons, grâce à l'obligeance de notre confrère « Excelsior » qui a bien voulu mettre à notre disposition ses documents, les photographies des infirmières lauréates :



Au premier rang, les trois surveillantes : Mmes Brabender, Lhomme et Pelletier.

Au second rang, les cinq infirmières : Mmes Gendre, Van Rhyn, Tricot, Fizaine et Bouriaux.

Une Ecole de médecine féministe aux Etats-Unis. — Les États-Unis sont plus avancés que la France sous le rapport des études médicales féminines. A Philadelphie existe une École de Médecine et de Chirurgie d'où les hommes sont soigneusement bannis.

Société de chirurgie. — Prix à décerner en 1911. — Prix Marjolin-Duval. — *Annuel* (300 francs). — A l'auteur (ancien interne des hôpitaux ou ayant un grade analogue dans l'armée ou la marine) de la meilleure thèse de chirurgie publiée dans le courant de l'année 1911.

Prix Laborie. — *Annuel* (1.200 francs). — A l'auteur d'un travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie.

Prix Dubreuil. — *Annuel* (400 francs). — Prix destiné à récompenser un travail sur un sujet d'orthopédie.

Prix Ricord. — *Bisannuel* (300 francs). — A l'auteur d'un travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie, ou d'un mémoire publié dans le courant de l'année et n'ayant pas été l'objet d'une récompense dans une autre société. Les manuscrits peuvent être signés.

Prix Demarquay. — *Bisannuel* (700 francs). — Sujet à traiter. De la transplantation ou anastomose des nerfs, manuel opératoire et résultat.

Prix Gerdy. — *Bisannuel* (2.000 francs). — Sujet à traiter : De la sporotrichose au point de vue chirurgical.

Les manuscrits destinés au prix Laborie, au prix Gerdy et au prix Demarquay doivent être anonymes et accompagnés d'une épigraphe reproduite sur la souscription d'une enveloppe renfermant le nom, l'adresse et les titres du candidat. Les travaux des concurrents devront être adressés au secrétaire général de la société nationale de chirurgie, 12, rue de Seine, Paris, avant le 1er novembre 1911.

Un conflit à Bruxelles. — Un conflit entre la Commission des Hospices et le corps universitaire (professeurs et agrégés)s'est élevé, depuis quelques semaines, au sujet des nominations de chefs de service des hôpitaux. Une question mal interprétée par l'administration a amené la suspension de leurs fonctions de praticiens éminents. Et comme toujours la politique s'en mêle, les malades en pâtissent largement.

Les stomatologistes belges. — Ils se proposent d'assister nombreux au prochain congrès français (juillet-août 1911). Ils ont constitué un comité spécial sous la présidence du Dr Oury, de Liège. Le secrétaire général en est le Dr Allaeys, rue Neuve, à Anvers.

Les nouveaux statuts de la Société de biologie. — La Société de biologie vient de modifier ses statuts.

On sait que, par une combinaison très ingénieuse, chacun de ses quarante membres devient au bout de neuf ans membre honoraire, et est remplacé comme titulaire par un membre nouveau. Cette disposition assure un minimum de quatre à cinq élections par an, et permet à la Société de rester, tout en comptant parmi ses membres les plus assidus des vétérans de la science, une Société essentiellement jeune. Malheureusement, depuis un demi-siècle, le nombre des biologistes s'est tellement accru que la Société s'est trouvée en face d'un excès de candidats de valeur ; elle a dû leur faire attendre plus longtemps qu'elle n'aurait voulu leur admission, et s'est trouvée dans l'impossibilité d'accueillir les jeunes dès le moment où des travaux d'une certaine envergure les lui signalaient. C'est pour éviter à ces candidats une longue et parfois décourageante attente que la Société a décidé de porter à cinquante le nombre de ses membres titulaires.

Il y a ainsi à prévoir un minimum de cinq à six élections par an. Dans un même esprit, le nombre des correspondants a été aussi augmenté.

La Société a modifié en même temps le règlement des élections. Avec une commission de présentation de six membres, tirée au sort, il arrivait que certaines branches de la biologie se trouvaient pas momentanément représentées. Avec le renouvellement par moitié, on se plaignait de trop peu d'esprit de suite dans les commissions successives. Ces inconvénients diminueront avec des commissions de neuf membres, renouvelables par tiers.

On ne peut que féliciter la Société de biologie de ces efforts pour conserver, après plus de soixante ans d'existence, la plus précieuse de ses qualités : la Jeunesse.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Hygiène oculaire et Inspection des écoles, par les Drs H. Truc et Chavernac. Préface du Professeur Gariel. 3e *édition*, 1911, 1 vol. in-8 de 244 pages avec fig. (*A. Maloine*, éditeur à Paris).

Die praktische Bedeutung des Salvarsan für die Syphilistherapie, par le Dr S. Jessner, in-8, 75 pages avec figures, 1 m. 80 (*A. Stubers*, édit. à Würzburg).

Jahreskurse für Arztliche Fortbildung in zwolf Monatsheften, Krankheiten des Harnapparates Haut-und Geschlechtslefden. Gr. in-8, 72 p., 2 m. 25 (*J.-F. Lehmann*, éditeur à Munich).

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX. — *Épreuve clinique.* — Séance du 5 avril. — MM. Aubertin, 15 1/2; Boidin, 18 1/2; Ribadeau-Dumas, 9 1/2.

Séance du 8 avril. — MM. Ramond, 17 1/2; Dreyfus-Rose, 18; Lœderich, 17.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — *Lecture.* — Séance du 5 avril. — MM. Kendirdjy et Heitz-Boyer, 23; Hallopeau, 25.

Séance du 7 avril. — MM. Mocquot, 27; Capette, 25; Okinczyc, 27.

Séance du 10 avril. — MM. Sauvé, 27; Gernez, 25; Martin, 23; Cauchoix, 26.

La première séance d'épreuve clinique est fixée au lundi 24 avril, à cinq heures, à l'hôpital Necker.

MM. les candidats admis à subir l'épreuve clinique sont prévenus que les hôpitaux : Hôtel-Dieu, Necker, Beaujon, Lariboisière, leur sont consignés pendant la durée du concours.

Sont déclarés admissibles :

MM. Desmarest, Grégoire, Mathieu (Paul), Sauvé, Okinczye, Mocquot, Cauchoix, Hallopeau, Gernez, Piquand, Capelle, Gasne, Mercadé, Martin, Mareille, François (Raymond), Kendirdjy, Heitz-Boyer.

CONCOURS D'OPHTALMOLOGISTE DES HÔPITAUX. — Le jury est provisoirement composé de MM. de Lapersonne, Morax, Rochon-Duvigneaud, Terrien, Rieffel, Michon et Variot.

CONCOURS D'ACCOUCHEUR DES HOPITAUX DE PARIS. — Un concours pour la nomination à une place d'accoucheur des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 15 mai 1911 à midi.

Les candidats se feront inscrire au service du personnel de l'administration (Bureau du Personnel médical) de dix heures à trois heures du 19 avril au 29 avril 1911.

CONCOURS DE DENTISTE ADJOINT DES HOPITAUX DE PARIS. — Un concours pour la nomination à deux places de dentiste adjoint des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 22 mai 1911, à midi.

Les candidats se feront inscrire au service du personnel de l'administration de l'assistance publique de dix heures à trois heures du 19 avril au 8 mai 1911.

Concours de Médecin de l'assistance médicale. — *Épreuve clinique.* — Séance du 6 avril. — MM. Carret, 24; Coriat, 20; Janin, 24.

Séance du 8 avril. — MM. Streiff, 16; Vermorel, 21; Dupuy, 26.

Séance du 11 avril. — MM. Rouyer (Émile), 28; Nogier, 25; Gessen, 25.

Hôpitaux de Province. — LYON. — Le concours pour une place de médecin des hôpitaux s'est terminé par la nomination de M. le Dr Froment.

LYON. — Le lundi 26 juin 1911, à huit heures du matin, il sera ouvert un concours public pour la nomination d'*externes* des hôpitaux.

Le nombre des externes à nommer sera fixé, à la fin du concours.

Ce concours aura lieu à l'Hôtel-Dieu, devant un jury médical, présidé par un membre du conseil d'administration des hospices. Il comprendra trois épreuves :

Première épreuve : question d'anatomie topographique et descriptive et de physiologie élémentaire à traiter par écrit ;

Deuxième épreuve : description des symptômes essentiels d'une maladie de chirurgie et de médecine à exposer de vive voix ;

Troisième épreuve : épreuve orale et épreuve pratique de petite chirurgie.

Les candidats devront se faire inscrire à l'administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56, tous les jours non fériés, de neuf heures à onze heures, et de trois heures heures à cinq heures. Le registre d'inscription sera clos le 10 juin 1911, à onze heures du matin.

VERSAILLES. — Le 10 mai 1911, à neuf heures du matin, il sera ouvert un concours public pour la nomination de deux internes en médecine.

Les internes sont nourris, logés, chauffés et éclairés ; ils reçoivent, en outre, un traitement annuel de 360 francs pour la première et la deuxième année ; de 500 francs pour la troisième et la quatrième année.

Un prix annuel de 100 francs (fondation de Bizy) et un prix biennal de 600 francs (fondation Despagne) ont été institués en faveur des internes les plus méritants.

Les élèves de troisième et quatrième année d'études médicales peuvent faire, comme internes à Versailles, le stage hospitalier exigé par la Faculté de médecine.

Le registre d'inscription sera clos le samedi 6 mai 1911.

ANGERS. — M. Brin, chirurgien-adjoint des hôpitaux, est nommé chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

M. Mâreau, chirurgien de l'Hôtel-Dieu d'Angers atteint par la limite d'âge, est nommé chirurgien honoraire.

NANTES. — Le concours de l'internat s'est terminé par les nominations suivantes :

Internes titulaires : MM. Delibes, Codet, Martin.

Interne provisoire : M. Saffray.

Ministère de l'intérieur. — La médaille d'honneur des épidémies a été décernée aux personnes ci-après désignées, en récompense du dévouement dont elles ont fait preuve à l'occasion de maladies épidémiques :

Médailles d'argent. — M. le docteur Grivot (de Paris) ; M. Cléret, interne des hôpitaux de Paris.

Médailles de bronze. — MM. les docteurs Tocheport (d'Exeideuil), Arnal (de Saint-Mathieu-de-Tréviers) ; MM. Villette, interne des hôpitaux de Paris, et Curtil, interne des hôpitaux de Lyon ; MM. Achard, Bideaux, Cheyron, Parent et Teisset, externes des hôpitaux de Paris ; Mlle Mouret, MM. Rouvier, Gillet et Martin, externes des hôpitaux de Lyon.

Facultés de médecine. — LYON. — M. le Dr Villard a été présenté, en première ligne, par le conseil de l'Université, pour le cours de chirurgie expérimentale créé à la Faculté.

ALGER. — M. Amédée Fafont est nommé, chef de clinique obstétricale.

Médecin inspecteur des écoles. — M. Mercereau est nommé médecin inspecteur des écoles de la ville de Paris et est affecté à la 10e circonscription du XIXe arrondissement.

Banquet de l'internat. — Le Banquet annuel des anciens Internes et Internes en médecine des hôpitaux de Paris aura lieu le Samedi 29 avril à sept heures et demie, à l'Hôtel Lutétia, 43, boulevard Raspail, sous la présidence de M. le Dr MONPROFIT (d'Angers).

Le prix de la souscription est fixé à quinze francs pour les anciens internes et à douze francs pour les internes en exercice. Pour s'inscrire, envoyer son adhésion à M. le Dr Verchère, rue du Bac, 101, Paris.

Mariages. — Dr Pierre Lévêque médecin aide-major de 1re classe à Constantine et Mlle Andrée Girardat fille du général. — Mlle Madeleine Chrétien, fille du professeur agrégé à la Faculté de médecine de Nancy et M. Henry Fichet, lieutenant d'artillerie. — Le Dr Jules Duranton, médecin-consultant à Vichy, et Mlle Odette Sorcel, sœur de l'interne des hôpitaux de Paris. — M. Léopold Bermondy, fils du docteur, et Mlle Jeanne Osmont. — Le Dr Fernand Le Cointe, chef de clinique adjoint à la Faculté, et Mlle Suzanne Thére...

Nécrologie. — M. le Dr Fre... Venesœn, conseiller communal d'Anvers, décédé subitement au Grand Hôtel. Il faisait partie de la délégation des édiles belges.

SOMMAIRE du N° 18

SOMMAIRE du N° 19

COURS — CONGRÈS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedis 15 et 22 mars. Il n'y aura pas de leçons.

Samedi 29 mars à 10 h. 1/2. *Leçon clinique* sur l'ictère chronique splénomégalique. — Les Mercredis à 10 h. 1/2, à partir du 26 avril *présentation de malades. Rédaction d'ordonnances.*

15 Avril, à 10 h. 1/2. — CLINIQUE MÉDICALE INFANTILE (HOPITAL DES ENFANTS MALADES). — M. le Dr TIXIER. Diagnostic de la tuberculose du nourrisson.

A quatre heures. — Le Dr VOISIN : Ponction lombaire et traitement des méningites.

18 Avril, à 10 heures 1/2. — CLINIQUE MÉDICALE INFANTILE. — M. le Dr TIXIER : Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde.

A 4 heures. — M. le Dr DARRÉ : Diagnostic des laryngites aiguës.

18 Avril, de 2 h. 1/4 à 3 h. 1/4 et de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2.

HOPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le professeur HAYEM, assisté de MM. BENSAMDE, médecin des hôpitaux, G. ROSENTHAL, PATER et AGASSE-LAFONT, chefs de clinique et de laboratoire.

Cours de technique clinique et thérapeutique avec applications des méthodes spéciales et nouvelles.

Tous les jours jusqu'au 29 avril.

19 Avril, à 10 heures 1/2. — CLINIQUE MÉDICALE INFANTILE. — M. le Dr PAISSEAU : Rachitisme.

A 4 heures. — M. le Dr MERKLEN : Diagnostic et traitement des pleurésies.

20 Avril, à 10 heures 1/2. — CLINIQUE MÉDICALE INFANTILE. — M. le Dr NOBÉCOURT : Péricardites.

A 4 heures. — M. le Dr VOISIN : Maladies de Hein-Médin.

21 Avril, à 10 h. 1/2. — CLINIQUE MÉDICALE INFANTILE. — M. le Dr PAISSEAU : Purpuras. — Maladie de Barlow.

A 4 heures. — M. le Dr MERKLEN : Pneumonie et broncho-pneumonies.

22 Avril, à 10 heures 1/2. — CLINIQUE MÉDICALE INFANTILE. — Le Dr NOBÉCOURT : Traitement des cardiopathies.

A 4 heures. — Le Dr VOISIN : Diagnostic des tumeurs cérébrales.

IIIe Congrès de physiothérapie des médecins de langue française. — Ce congrès qui doit se réunir à Paris à la Faculté de médecine, les 18, 19 et 20 avril sous la présidence de M. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, s'annonce comme devant être une importante manifestation scientifique.

Le volume qui contient les rapports sur les divers traitements physiothérapiques du pied plat douloureux, du fibrome utérin, de l'entéro-colite muco-membraneuse, de la syringomyélie, va paraître et sera incessamment envoyé aux adhérents.

Une exposition qui comprendra des radiographies, des photographies, des planches histologiques, et un bon nombre d'appareils, se tiendra à la Faculté pendant la durée du Congrès.

XIIe Congrès français de médecine. — Ce Congrès se tiendra à Lyon les 22-25 octobre 1911.

I. — *Bureau du Congrès.*

Président : M. le professeur Teissier, associé national de l'Académie de médecine.

Vice-présidents : MM. le médecin-inspecteur Polin, directeur de l'École du service de santé militaire ; le professeur Weill, ex-président de la Société médicale des hôpitaux de Lyon; le doteur J. Andry, médecin honoraire des hôpitaux, président de la Société médicale des hôpitauxde Lyon.

Secrétaire général : Docteur Paul Courmont, professeur à la Faculté de médecine, médecin des hôpitaux.

Secrétaire général adjoint : Docteur Fernand Arloing, agrégé à la Faculté de médecine.

Trésorier : Docteur A. Cade, aggrégé à la Faculté, médecin des hôpitaux.

II. — *Programme.*

Dimanche 22 octobre. — Séance d'ouverture du Congrès et réunion des membres souscripteurs appelés à voter les statuts de l'Association des médecins de langue française.

Lundi 23 octobre, à 9 heures du matin, première séance générale et discussion de la première question.

Première question : *Du coma diabétique.*

Rapporteurs : MM. le professeur R. Lépine (Lyon), Introduction à l'histoire du coma diabétique ; les professeurs Hugounenq et Morel (Lyon), Chimie du coma diabétique ; le professeur agrégé Marcel Labbé (Paris), le docteur L. Blum, assistant à la Clinique médicale de M. le professeur Moritz (Strasbourg), Histoire clinique et thérapeutique du coma diabétique.

Deuxième question : *Du rôle des hémolysines en pathologie.*

Rapporteurs : MM. le professeur agrégé Georges Guillain et le docteur Jean Troisier (Paris), Exposé général du sujet; le professeur Nolf (Liège, Les hémolysines au point de vue expérimental ; le professeur Fernand Widal et le docteur Pierre Abrami, Les ictères hémolytiques acquis, Rapports de l'hémolyse avec la biligénie extra-hépatique ; M. le professeur Bar (Paris), Les hémolysines de la femme enceinte.

Troisième question : *Des diurétiques.*

Rapporteurs : MM. les professeurs Henrijean (Liège), le professeur Mayor (Genève), La diurèse et les agents diurétiques ; le professeur Pic (Lyon), Les médicaments diurétiques; le professeur Arnozan (Bordeaux), Les régimes diurétiques.

Quatrième question : *Epidémiologie et prophylaxie de la méningite cérébro-spinale épidémique.*

Rapporteur : M. le médecin-principal Rouget, professeur au Val-de-Grâce.

N.-B. — MM. les membres du Congrès, qui désireraient prendre la parole sur les questions mises en discussion, ou faire une communication sur un sujet original, mais ne faisant pas l'objet d'un rapport spécial, sont priés d'en informer le plus tôt possible le secrétariat.

Adresser les communications à M. Paul Courmont, secrétaire général, 33, rue Sainte-Hélène, Lyon.

V.-E.-M. 1911. — Le onzième voyage d'études médicales aura lieu du 28 août au 11 septembre 1911 sous la présidence effective du professeur LANDOUZY.

Il comprendra les stations du Sud-Est de la France : *Vals, Montmirail, Lamalou, Alet, La Fou-Saint-Paul de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, La Preste, Amélie-les-Bains, Le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Molitg, Le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, Les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat.*

Réduction de moitié prix sur tous les Chemins de fer pour se rendre de son lieu de résidence, au point de concentration : Lyon.

Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction à partir de la gare d'accès sur le territoire français.

Même réduction est accordée au retour, de Toulouse à la gare qui a servi de point de départ.

De Lyon à Toulouse, prix à forfait : 350 francs, pour tous les frais ; chemins de fer (1re classe), voitures, hôtels, transport des bagages.

Pour les Inscriptions et Renseignements, s'adresser au Docteur CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, ou bien au Docteur JOUAUST, 4, rue Frédéric-Bastiat, PARIS.

NOUVELLES PUBLICATIONS 1911

ACHALME, SERGENT, MARCHOUX, SIMOND, THOINOT, RIBIERRE, JEANSELME, etc. — **Étiologie et Prophylaxie des Maladies transmissibles par la peau.** 1 vol. gr. in-8 de 750 pages. (*Traité d'hygiène*). Broché, 16 fr. Cartonné........ 17 50

APOTHEKA. — **Agenda-annuaire des Pharmaciens pour 1911**, 1 vol. gr. in-8 de 384 pages avec répertoire. Cartonné. 3 50

BAJARDI (P.), de l'Université de Gênes.— **Atlas stéréoscopique de Chirurgie oculaire.** 30 planches (45 × 107) avec texte. 8 »

BOCQUILLON-LIMOUSIN (H.). — **Formulaire des Médicaments nouveaux pour 1911.** 1 vol. in-18 de 352 pages, cart. 3 »

BRÉTIGNIERES et RISCH. — **Histoire de l'Ecole nationale d'Agriculture de Grignon.** 1 vol. gr. in-8 de 316 p. 4 »

CADÉAC (C.). — **Pathologie interne des animaux domestiques.** ***Bronches, Poumons, Plèvres.*** 2e *édition.* 1 vol. in-18 de 472 p. avec 86 fig., cart. (*Encyclopédie vétérinaire*). 6 »
Médiastin, Cœur, Vaisseaux, Sang. 2e *édition.* 1 vol. in-18 de 456 p. avec 87 fig., cart. (*Encyclopédie vétérinaire*). 6 »

CAGNY (P.) et GOUIN (H.). — **Hygiène et Maladies du Bétail.** 1 vol. in-18 de 480 pages avec 170 figures. (*Encyclopédie Agricole*). Broché, 5 fr. Cartonné.............. 6 »

CALMETTE, IMBEAUX et POTTEVIN. — **Égouts et Vidanges, Ordures ménagères, Cimetières.** 1 vol. gr. in-8 de 568 p. avec 268 fig. (*Traité d'Hygiène*). Broché, 14 fr. Cart. 15 50

CHODAT (R.). — **Principes de Botanique.** 2e *édition.* 1 vol. gr. in-8 de 842 pages avec 913 figures.............. 22 »

COMBE, professeur à l'Université de Lausanne. — **Traitement de l'Entérite.** 4e *édition.* 1 vol. in-18 de 350 p. avec fig. 3 50

COUPAN (G.), chef des travaux à l'Institut national agronomique. — **Machines de Récolte.** 1 vol. in-18 de 540 p., avec 300 fig. (*Encyclopédie agricole*). Broché, 5 fr. Cart... 6 »

COUSIN et SERRES, professeurs à l'École dentaire de Paris. — **Notions de Chimie, de Physique, de Mécanique et de Métallurgie dentaires.** 1 vol. in-18 de 300 pages avec figures, cartonné (*Manuel du Chirurgien-Dentiste*).............. 3 »

CUNÉO, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — **Maladies des nerfs** (*Nouveau traité de chirurgie*). 1 vol. gr. in-8 de 200 p. avec 40 fig. Broché 4 fr. Cartonné. 5 50

DECKX et VAN PERRE. — **Manuel de l'Infirmière.** 1 vol. in-8 de 441 pages avec figures, cartonné.............. 6 »

DENAIFFE. — **La Cuscute.** In-8, 114 pages.............. 2 »

DIEULAFÉ, HERPIN, BAUDET, DUVAL et BRÉCHOT. — **Maladies chirurgicales de la Bouche et des Maxillaires** (*Traité de stomatologie*). 1 vol. gr. in-8 de 444 p. avec 266 fig. Broché, 12 fr. Cartonné.............. 13 50

DIFFLOTH (P.). — **Agriculture générale.** ***Semailles et Récoltes.*** 3e *édition.* 1 vol. in-18 de 530 pages avec 210 figures (*Encyclopédie agricole* 5 fr. Cartonné.............. 6 »

ESPANET. — **La pratique de l'Homœopathie simplifiée.** — Nouvelle édition. 1 vol. de in-16 400 pages, cart.......... 4 »

FASQUELLE. — **Concours beurriers et Syndicat d'élevage de la race bovine normande.** In-8, 190 pages avec figures... 2 50

GAROLA (C.-V.). — **Engrais.** 1 vol. in-18 de 500 pages avec 35 fig. (*Encyclopédie Agricole*). Br. 5 fr., Cart. 6 »

GILLET (H.). — **Formulaire des Médications nouvelles pour 1911.** 1 vol. in-18 de 320 pages, cartonné.............. 3 »

GINESTOUS (E.). (E.). — **Hygiène des Accidents oculaires du travail.** In-8, 36 pages.............. 1 25

GLEY (E.), professeur au Collège de France, membre de l'Académie de Médecine. — **Traité élémentaire de Physiologie.** 1 vol. gr. in-8 de 1190 pages avec 298 fig. 20 »

GOBERT (H.-J.) et CAGNY (P.). — **Le Cheval de Course.** Élevage, hygiène, entraînement, maladies. 1 vol. in-8 de 510 pages avec 39 figures.............. 10 »

GRALL (CH.) et CLARAC. — **Paraqaludisme et Fièvres des Pays chauds.** (*Traité de Pathologie exotique*). 1 vol. in-8 de 340 pages avec 25 figures. Broché, 8 fr. Cartonné.............. 9 50

GUILLIN (R.), directeur du laboratoire de la Société des Agriculteurs de France. **Analyses alimentaires.** 1 vol. in-18 de 480 pages avec 190 figures (*Encyclopédie agricole*). Broché 5 fr. Cartonné.............. 6 »

HALLOPEAU (H.), membre de l'Académie de Médecine et FOUQUET (CH.). — **Traité de la Syphilis.** 1 vol. gr. in-8 de 436 pages.............. 12 »

HERZEN (V.). — **Guide-Formulaire de Thérapeutique.** 6e *édition mise en concordance avec le Codex de* 1908. 1 vol. in-18 de 1012 pages, relié maroquin souple.............. 10 »

HIRTZ, RIST, RIBADEAU-DUMAS, TURBIER, MARTIN, KUSS. — **Thérapeutique des Maladies respiratoires et de la Tuberculose pulmonaire.** (*Bibliothèque de thérapeutique*). 1 vol. in-8 de 713 pages avec 83 figures, cartonné.........

HOENIG (H.), professeur au Lycée Henri-IV. — **La Pratique des Exercices physiques. Gymnastique. Jeux et Sports.** 1 vol. in-18 de 350 pages avec 205 figures, cartonné (*Bibliothèque des Connaissances utiles*).............. 4 »

HUCHARD (H.), membre de l'Académie de médecine. — **Consultations médicales sur les maladies de l'Appareil digestif et de l'Appareil respiratoire.** 1 vol. in-8 de 504 pages.. 12 »

JOUZIER (E.), professeur à l'École d'agriculture de Rennes. — **Registre de Comptabilité agricole.** Registre in-folio oblong de 52 feuilles, avec modèle cartonné.............. 10 »
— **Législation rurale.** *2e édition.* 1 vol. in-18 de 502 pages. (*Encyclopédie Agricole*). Broché, 5 fr. Cartonné...... 6 »

KLEIN (P.), ingénieur agronome. — **Météorologie agricole et Prévision du Temps.** 1 vol. in-18 de 540 pages avec 105 figures (*Encyclopédie agricole*). Broché, 5 fr. Cartonné.......... 6 »

LARUE. — **Géologie, Hydrologie et Agronomie appliquées.** La vallée de Beaulche (Yonne), gr. in-8, 197 pages. 5 »

LECENE (P.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — **Précis de Médecine opératoire.** (*Bibliothèque du doctorat en médecine*). 1 vol. in-8 de 315 p., avec 321 fig., cartonné.............. 10 »

LECLERC DU SABLON, professeur à l'Université de Toulouse. — **Traité de Physiologie végétale et agricole.** 1 vol. in-8 de 610 pages avec 136 figures.............. 10 »

LÉGRAND. — **Physiothérapie infantile. Menus et recettes de cuisine diététique.** Préface du professeur Landouzy. 1 vol. in-8 de 374 pages.............. 6 »

LECONTE (M.). — **Étude des Arythmies. L'Extra-Systole.** 1 vol. gr. in-8 de 230 pages avec 42 figures.............. 6 »

MACAIGNE, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — **Précis d'Hygiène.** 1 vol. in-8 de 427 pages avec 121 figures, cartonné (*Bibliothèque du Doctorat*)..... 10 »

MALGAT (J.). — **La Cure solaire de la Tuberculose chronique.** 1 vol. in-8 de 400 pages avec figures.............. 6 »

MARFAN (A.-B.), professeur à la Faculté de médecine de Paris. — **Le Rachitisme et sa pathogénie.** 1 vol. in-16 de 94 p., cart. (*Actualités médicales*).............. 1 50

MEUNIER (L.). — **Histoire de la Médecine**, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Préface par le professeur GILBERT BALLET, 1 vol. in-8 de 642 pages.............. 12 »

MOUSSOUS, H. BARBIER, GUINON, J. HALLÉ, ZUBER, ARMAND DELILLE, AUDÉOUD, BOURDILLON. — **Maladies du Cœur et des Vaisseaux, du Nez, du Larynx, des Bronches et des Poumons, des Plèvres, du Médiastin** (*La Pratique des maladies des enfants*). 1 vol. gr. in-8 de 700 pages avec 101 figures. Broché, 16 fr. Cartonné.............. 17 50

NICOLAS (J.), professeur à la Faculté de médecine de Lyon. — **Hygiène de la Peau et du cuir chevelu.** 1 vol. in-16 de 96 p., cart. (*Actualités médicales*).............. 1 50

PAUCHET (V.), professeur à l'École de médecine d'Amiens, et DUCROQUET, chargé du service d'orthopédie à la Policlinique Rothschild. — **Technique thérapeutique chirurgicale.** 1 vol. in-8 de 543 pages avec 552 figures, cartonné (*Bibliothèque de Thérapeutique Gilbert-Carnot*)...... 15 »

POUTIERS (A.), professeur à l'École des Arts et Métiers d'Angers. — **La Menuiserie.** 2e *édition.* 1 vol. in-18 de 401 pages avec 132 figures, cartonné (*Encyclopédie industrielle*). 5 »

RICARD (J.-H.), ingénieur agronome. — **Au Pays Landais.** ***Exploitation des forêts résineuses.*** 1 vol. in-8 de 252 pages avec 20 figures et 1 carte.............. 6 »

ROUGIER (L.) et PERRET (C.). — **L'Agriculture à l'École supérieure.** 1 vol. in-18 de 432 pages avec 310 fig., cart. 3 »

ROUVIERE (G.). — **Le Xéroderma pigmentosum.** Gr. in-8, 140 pages, avec tableaux.............. 3 »

SAULIEU et DUBOIS. — **Nouvelles Conférences pour l'Internat des Hôpitaux de Paris.** 4 fascicules gr. in-8.......... 4 »

SELTENSPERGER (CH.), ingénieur agronome, prof. d'agriculture à Bayeux. — **Dictionnaire d'Agriculture et de Viticulture.** T. I (A.-H.). — 1 vol. in-8 de 464 pages avec 450 fig. 6 »
— **Lectures agricoles.** 1 vol. in-18 de 576 pages avec 200 figures (*Encyclopédie agricole*). Broché, 5 fr. Cartonné.......... 6 »

SUAREZ DE MENDOZA. — **Catéchisme de prophylaxie sanitaire et morale.** 1 vol. gr. in-8 de 360 pages.............. 10 »

THIROUX, médecin-major des Troupes coloniales, et L. D'ANFREVILLE DE LA SALLE. — **La Maladie du Sommeil et les Trypanosomiases animales.** Préface du Dr A. LAVERAN, membre de l'Inst. 1 vol. in-8 de 200 p. avec 17 fig. cart. 6 »

VAN DEN HEEDE. — **Culture des Dahlias.** In-8. 1 50

VAQUEZ (H.), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — **Les Arythmies.** 1 vol. gr. in-8 de 500 p., cart. 15 »

VIBERT, chef des travaux de médecine légale de la Faculté de médecine de Paris. — **Précis de médecine légale.** 8e *édition*, 1 vol. in-8 de 978 pages avec 104 fig. et 6 pl. coloriées. 12 »

VITTOZ (R.). — **Traitement des Psychonévroses par la rééducation du contrôle cérébral.** 1 vol. in-18 de 132 pages.. 3 50

VOITELLIER (CH.). — **Aviculture.** 1 vol. in-18 de 486 pages avec 162 figures. (*Encyclopédie Agricole*). Broché, 5 fr. Cart. 6 »

WERY (G.), sous-directeur de l'Institut national agronomique. — **Agenda aide-mémoire agricole** pour 1911. 1 vol. in-18 de 468 pages, Broché. 2 fr. Relié en portefeuille.... 3 »
— **Agenda aide-mémoire viticole et vinicole**, pour 1911. Broché 468 pages. 2 fr. Relié en portefeuille... 3 ».

ZIEGLER. — **Traité d'Anatomie pathologique générale et spéciale.** 2e *édition.* 2 vol. gr. in-8 de 2394 p. avec 424 fig. 40 »

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*): **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.
Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie;—syphilis;—maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Voir le détail des primes au verso page II.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).*

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.)*

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. *(Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers).*

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

L'INFLUENCE MORALE DU MÉDECIN

« Souvent c'est le cœur du médecin qui doit marcher, et beaucoup plus que sa raison », disait récemment le professeur Dejerine et les fortes paroles par lesquelles il précisait le rôle moral du médecin seraient toutes à retenir. Ce qu'il a dit à propos de la cure des psycho-névroses peut s'appliquer en effet d'une manière plus générale à toute l'action thérapeutique du médecin qui doit « apprendre à pénétrer dans les personnalités, à concevoir dans son intimité le mécanisme de l'esprit humain... qui ne doit pas se borner à pratiquer des examens physiques et à écrire des ordonnances; la sphère morale rentre dans son domaine, parce que c'est dans celle-là qu'avec un peu de bonté et de pitié, il peut faire le plus de bien ».

En entendant exposer si justement le rôle du médecin, je me remémorais les paroles, écrites il y a un siècle, par un autre spécialiste des « rapports du physique et du moral », par Cabanis dans un petit livre sur le Degré de certitude de la médecine ; presque dans les mêmes termes, il exprimait les mêmes idées : « Les malades, disait-il, ont droit d'attendre du médecin tous les soins, toutes les consolations. C'est peu qu'il sache médicamenter, il faut qu'il sache guérir. Et pour cela, il n'a pas moins besoin de connaître les divers effets des impressions morales, que ceux des remèdes ou des aliments. Il faut qu'il soit initié dans tous les secrets du cœur, qu'il sache en remuer à propos toutes les fibres sensibles. Observez les médecins qui guérissent le plus, vous verrez que ce sont presque tous des hommes habiles à manier, à tourner en quelque sorte, à leur gré, l'âme humaine, à ranimer l'espérance, à porter le calme dans les imaginations troublées ».

Pour que l'autorité salutaire du médecin s'exerce ainsi, il faut toutefois que rien ne vienne altérer la signification de ses paroles et de ses actes. Il faut que la confiance qu'il inspire au malade soit entière. Et malheureusement, surtout depuis ces dernières années, l'état d'esprit du public à l'égard du médecin n'est pas toujours fait pour faciliter cette confiance.

Récemment, dans un remarquable rapport sur le malaise de la profession médicale, M. H. Barbier mettait bien en relief le changement ainsi survenu et ses conséquences. Si les ridicules extérieurs du médecin étaient bafoués au temps de Molière, parfois avec quelque raison, combien plus sévères encore sont à notre égard certains de nos contemporains, trop portés (comme déjà ceux de Cabanis) à s'occuper des choses de la médecine et à les systématiquement dénigrer. Sans insister ici sur toutes les raisons qui expliquent, sans les justifier, ces critiques, il en est une qu'il dépend du médecin d'éviter. Le bruit de nos discussions professionnelles se répand trop aisément au dehors et est trop volontiers dénaturé. Plus que jamais, il serait nécessaire que les médecins, unis certes dans la défense légitime de leurs droits, le soient aussi dans l'affirmation de leurs devoirs, évitant ainsi de donner prise à des critiques qui diminuent leur influence morale. Nous sommes hélas ! bien loin d'une telle union ; des événements récents montrent combien a été mal comprise l'attitude de ceux qui s'efforçaient de défendre les vieux principes de liberté et de dignité professionnelles. Soucieux de l'intérêt général du corps médical, ils estimaient que, pour obtenir et garder la confiance de son malade, le médecin doit n'avoir exclusivement en vue, dans ses prescriptions et ses conseils, que la santé de celui-ci. D'autres pensent autrement. Puisse le bruit de ces divisions ne pas sortir du milieu médical et l'union se refaire bientôt, plus féconde, permettant à l'action morale du médecin de s'exercer, d'autant plus que celui-ci comprendra mieux, comme dit Cabanis, « toute la grandeur et toute la sévérité de ses devoirs » et qu'il sera, par suite, plus unanimement respecté et écouté.

PIERRE LEREBOULLET.

CHOSES DU JOUR

LA SONNETTE DE NUIT

La sonnette de nuit ! Ainsi que le signalait dernièrement une revue anglaise, cet épisode de la pratique médicale fournirait un amusant essai de psychologie : « De l'état d'âme du médecin réveillé pour une urgence ». A l'hôpital, il y a un interne de garde ; celui-là est averti qu'il dormira mal. Bah ! il se rattrapera la nuit suivante. C'est un bon sommeil compromis à peu près une fois par semaine. Mais en clientèle, c'est différent. En clientèle, chaque nuit est menacée d'un appel, chaque nuit cette menace peut s'exécuter.

A minuit, à une heure, à n'importe quelle heure, la sonnette retentit, et « médecin de quartier » faisant les visites à pied, son parapluie sous le bras, fourbu d'avoir grimpé des escaliers fantasques, « médecin de campagne » cahoté plus ou moins bien, tout le jour, par la « 6-chevaux » devenue classique, boudissent à son appel.

On hésite à réveiller un professeur de la Faculté, on le consulte, on ne l'appelle pas pour une indisposition subite dont la nuit exaspère les symptômes ; sa haute situation lui confère le droit au sommeil. Le repos du petit médecin est moins sacré.

Alors, le docteur se lève à la hâte, s'habille de travers. La rue est pleine de boue, les becs de gaz clignotent au travers du brouillard... Allons, la visite est payée dix francs !

Tristan Bernard retraçait fort bien, il y a quelques années, ces pénibles « Visites de nuit ». Une famille de petit bourgeois, dont « l'enfant respirait mal », a fait lever un médecin. Ce dernier examine l'enfant, il affirme qu'il n'a rien, il veut partir. Mais les parents tiennent à n'avoir pas fait une dépense inutile ; à une heure du matin, ils consultent pour eux, pour leurs cheveux qui tombent, pour leur bonne enrhumée... et le pauvre diable se sauve, bienheureux d'être payé !

A la campagne, autres scènes. Le médecin du pays ne dort jamais les jours de frairie. « Drin ! M'sieu c'est pour le marié de tantôt, il a une barre sur l'estomac » « Drin ! « M'sieu, ça tortille le beau-père, venez vite ! » « Drin ! « C'est un accouchement à Vauxelles où la sage-femme dit qu'elle ne comprend rien. »

Et cependant, ce dernier esclave de la sonnette de nuit est moins à plaindre que l'autre. Il achève de se réveiller sous le plein ciel, dans la campagne d'été, dans la campagne d'automne où les arbres sont toujours vivants. Ce plaisir artistique, il ne le goûte peut-être pas tout de suite ; sans qu'il s'en rende compte, le spectacle reposant agit sur lui. C'est pourquoi un médecin anglais souhaiterait toujours d'être réveillé à l'aurore, « le plus doux moment ». (*The Hospital*, janvier 1911).

A propos, à quelle heure vaut-il mieux entendre la sonnette de nuit? Il y aurait là un intéressant referendum à faire.

SUZANNE DEJUST-DEFIOL.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA STÉRILISATION DES EAUX POTABLES PAR LES RAYONS ULTRA-VIOLETS

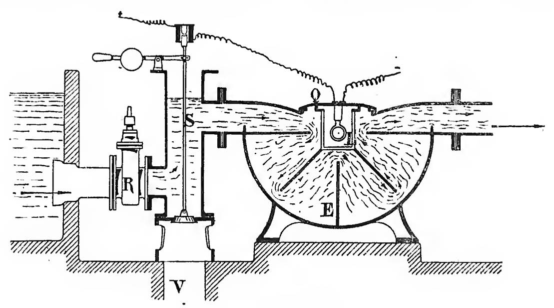
Les effets microbicides des rayons ultra violets ont donné lieu à diverses applications pour la stérilisation du lait et de l'eau. Plusieurs appareils ont été étudiés en vue de leur utilisation pour l'épuration des eaux potables.

Pour la production industrielle des rayons ultra-violets, on emploie généralement des lampes à vapeur de mercure en quartz ou silice fondue, ce corps ayant la propriété de laisser passer les rayons ultra-violets, que le verre au contraire absorbe complètement.

Dans une communication faite le 11 avril 1910 à l'Académie des sciences, MM. Victor Henri, A. Helbronner et Max de Recklinghausen ont décrit un appareil dans lequel les lampes étaient placées sur des flotteurs au-dessus de l'eau, et qui permettait de stériliser jusqu'à manière très satisfaisante dans un nouvel appareil étudié par la Wesgtinhouse Cooper Hewitt C° en collaboration avec MM. de Recklinghausen, Henri et Helbronner, et qui a fait l'objet d'une communication présentée par M. Dastre à l'Académie des Sciences dans sa séance du 17 octobre dernier.

Une lampe à vapeur de mercure Silica Westinghouse (fig. 1, L) de 220 volts 3 ampères ,est placée dans une boîte rectangulaire Q dont trois faces parallèles au tube lumineux sont formées par des plaques de quartz. La boîte est munie de deux joues, reposant sur un joint de caoutchouc : elle entre à force, au moyen de quatre écrous à oreilles, dans un bac en fonte demi-circulaire, à l'intérieur duquel se trouvent cinq chicanes: l'eau suit ainsi un chemin compliqué, et subit plusieurs fois l'action des rayons ultra-violets.

A l'appareil est adjointe une soupape de sûreté, actionnée par un électro-aimant en série avec la lampe : si celle ci vient à s'éteindre, l'aimant lâche le noyau, et un levier fait ouvrir le clapet par lequel l'eau s'écoule directement à l'égout, au lieu de passer par le stérilisateur.



Coupe schématique de l'appareil.

125 mètres cubes à l'heure, avec une dépense en énergie de 36 watts-heure par mètre cube.

Avec cette disposition, on n'utilise que le tiers environ des radiations émises par les lampes.

En vue d'une meilleure utilisation, d'autres expérimentateurs, MM. Courmont et Nogier, ont construit des appareils, dans lesquels la lampe en quartz est plongée dans l'eau. Mais si, dans ces conditions, il y a moins de radiations perdues, le rendement final n'est pas meilleur, car les lampes refroidies par l'eau ont un mauvais rendement lumineux et, pour obtenir la même quantité de rayons ultra-violets, il faut doubler l'ampérage. De plus il se forme sur la lampe un dépôt calcaire qui arrête une partie des radiations.

Pour que la stérilisation soit obtenue dans les conditions les plus économiques, il faut :

Que les lampes soient placées de manière à utiliser la plus grande proportion possible des radiations émises,

Qu'elles puissent prendre leur température normale de fonctionnement qui est d'environ 800°,

Que l'eau soit soumise à un brassage énergique,

Que l'eau soit transparente.

Les trois premières conditions sont remplies d'une

Cet appareil vient d'être soumis à des essais pratiques à Marseille où la municipalité a ouvert un concours pour l'épuration des eaux d'alimentation de la ville.

Les concurrents devaient établir à leurs frais une installation de leur système, de nature à épurer 200 mètres cubes par vingt-quatre heures.

L'eau qui sert à l'alimentation de Marseille provient de la Durance : comme elle est fortement chargée de limon au moment des pluies et de la fonte des neiges, on a construit sur le parcours plusieurs bassins de décantation, le bassin de Saint-Christophe (contenance 2 millions de mètres cubes), le bassin de Réaltort (contenance 4 millions de mètres cubes), le bassin de Sainte-Marthe (contenance 350.000 mètres cubes), et le bassin de Saint-Barnabé (contenance 125.000 mètres cubes).

Malgré cela, les eaux restent toujours un peu limoneuses, surtout pendant la durée des chômages (une quinzaine de jours en mars et une quinzaine en octobre) pen-

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

dant lesquels ce sont les conduites de fond qui sont en service aux bassins de Sainte-Marthe et de Saint-Barnabé.

Ainsi, pour l'installation d'essai qu'ils ont faite à Marseille à l'occasion du concours, MM. Puech et Chabal ont jugé nécessaire d'effectuer une clarification préalable, dans le but d'obtenir une eau claire et limpide. Cette clarification s'effectue en deux opérations, le dégrossissage et la préfiltration.

Le dégrossissage s'opère dans trois bassins successifs, dans lesquels l'eau traverse une couche de graviers calibrés de dimensions décroissantes d'un bassin au suivant, la surface filtrante variant en raison inverse de la grosseur des graviers qui la composent. Le nettoyage est fait à l'air comprimé : l'air est refoulé par un ventilateur à travers le plancher des dégrossisseurs qui est constitué par des dalles perforées en béton armé, supportées par des solives creuses. On produit en même temps un courant d'eau ascendant : il se forme un bouillonnement violent qui agite et rince les graviers : les boues s'écoulent au fur et à mesure par une vidange superficielle. On termine le nettoyage après arrêt du soufflage, par de fortes chasses à la surface des graviers et dans le double fond.

La préfiltration destinée à retenir les matières fines qui ont traversé les couches de gravier, se fait dans des bassins filtrants garnis de sable grossier, reposant sur une couche de gravier supporté par un drainage en briques. A Marseille, les préfiltres sont au nombre de quatre, fonctionnant en parallèle. Le nettoyage se fait en décroûtant la surface du sable sur 2 ou 3 centimètres cubes d'épaisseur.

Schéma de l'installation.

L'installation faite à Marseille par MM. Puech et Chabal comprend trois appareils présentés simultanément au concours : un filtre submergé, un filtre non submergé et un appareil de stérilisation par les rayons ultra-violets, desservis par un même groupe de dégrossisseurs et de préfiltres. Ce groupe peut débiter 600 mètres cubes par vingt-quatre heures, de sorte que chaque appareil reçoit 200 mètres cubes par vingt-quatre heures, conformément aux prescriptions du programme du concours. Cette disposition permet de porter à 600 mètres cubes par vingt quatre heures le débit du stérilisateur :

Le tableau ci-contre donne les résultats des essais effectués avec l'appareil de stérilisation de l'eau par les rayons ultra-violets de la Westinghouse Cooper Hewitt C° Ld (procédés V. Henri, Helbronner, de Recklinghausen).

Ces résultats sont très satisfaisants : l'eau qui a traversé l'appareil ne contient, dans la moitié des cas, aucun germe : on a constaté au maximum 10 germes par centimètre cube. On n'a jamais trouvé le bacille coli.

L'augmentation du nombre des moisissures paraît pouvoir être attribuée à ce que le bassin de prise à la sortie de l'appareil est moins protégé contre le vent et les poussières que le robinet de prise à l'entrée.

Quant à la dépense d'énergie, avec le débit de 600 mètres cubes par vingt-quatre heures, elle est inférieure à 26 watts-heure par mètre cube (0 fr. 0026 en comptant le kilowatt à 0 fr. 10).

La commission officielle de contrôle du concours de Marseille s'est montrée favorable au système Puech Chabal pour la clarification préalable dont elle a reconnu la nécessité, et elle a conclu que les rayons ultra-violets permettent d'obtenir une purification aussi complète que les procédés à l'ozone.

Ces premiers résultats permettent de bien augurer de l'avenir d'un système encore à ses débuts. SEVARUS.

Numéro d'ordre de l'essai	Volume d'eau traitée par 24 heures (mètres cubes).	Consommation par mètre cube (watts-heure).	AVANT			APRÈS		
			Nombre de bacilles coli par litre.	Nombre de germes par cm³	Nombre de moisissures par cm³	Nombre de bacilles coli par litre	Nombre de germes par cm³	Nombre de moisissures par cm³
1	plus de 600	moins de 26	»	160	»	»	0,8	8
4	plus de 600	moins de 26	100 à 200	240	»	0	2	»
7	plus de 600	moins de 26	»	20	2	0	1	6
10(a	plus de 600	moins de 26	500	37	2	0	0	3
12(a	560	28	80	20	»	0	0,07	2,25
12bis	plus de 600	moins de 26	50	48	2	0	0	6
13	plus de 600	moins de 26	50	23	»	0	2	»
14	plus de 600	moins de 26	200	29	»	»	4,2	2
18	plus de 600	moins de 26	500 à 1000	51	»	0	0,17	»

CHRONIQUE DES LIVRES

La fièvre méditerranéenne (fièvre de Malte), par le Dr LEMANSKI, 1911. 1 vol. in-18 (*Steinheil*, éditeur à Paris).

Voici un petit livre écrit dans de saines idées cliniques. D'un bout à l'autre, on sent que l'auteur a vu et suivi pendant des années, de nombreux malades atteints de l'affection qu'il décrit.

Après avoir défini la maladie, en avoir fait l'historique et montré la distribution géographique, le Dr Lemanski entre au cœur de son sujet.

Sans se perdre dans les détails d'une affection aussi changeante que la fièvre méditerranéenne, il nous la schématise sous sa forme classique, habituelle, par ce qu'il appelle le syndrome de Bruce : fièvre ondulante et *capricieuse* (ce qui rappelle son origine caprine), troubles généraux communs aux infections, troubles digestifs (constipation surtout), sueurs profuses, algies diverses.

Telle est la base, le principe fondamental de cette pyrexie. Mais à côté du syndrome de Bruce, quel polymorphisme ! que de formes diverses !

L'affection se présente souvent avec un état typhoïde très grave ; d'autres fois, l'apparition d'une des nombreuses complications possibles vient en obscurcir l'aspect clinique. Ces divers épiphénomènes, surajoutés au syndrome de Bruce sont classés en signes très fréquents, rares et très rares.

Voilà le fil d'Ariane qui permet de retrouver la bonne voie dans ce dédale qu'est la fièvre de Malte. Chaque symptôme observé se trouve ainsi mis en valeur, et néanmoins la description est complète.

Toutes les données récentes du laboratoire, pathogénie, formes associées, bactériologie, séro-diagnostic, etc. se trouvent décrites et mises au point dans des chapitres spéciaux. L'un d'eux cependant mérite d'arrêter le lecteur : c'est celui où le Dr Lemanski nous indique la façon dont il conçoit les grandes pyrexies. Il s'y révèle clinicien de l'Ecole de Bretonneau et de Trousseau. Il adopte entièrement les idées de Cruchet et de Castaigne, en admettant que ce qui fait l'état typhoïde, ce n'est pas le bacille d'Eberth, mais un ensemble de signes cliniques (stupeur, hébétude, phénomènes généraux graves, etc.). Aussi admet-il des états typhoïdes à bacille d'Eberth, à *micrococcus melitensis*, à hématozoaires, etc. « En pratique, dit-il, tant que la sérothérapie ou la bactériothérapie ne nous aura pas fourni les moyens pour ainsi dire mathématiques de guérison, il y aura toujours intérêt à faire, au lit du malade, un diagnostic clinique symptomatique. Un état typhoïde grave, d'origine éberthienne, ou méliteuséenne, se soigne toujours autrement qu'une atteinte légère de l'une ou l'autre infection. »

Signalons encore le chapitre de la prophylaxie, où l'auteur, s'appuyant sur les données actuelles de la pathogénie, nous montre tout ce qu'on devrait faire pour enrayer cette nouvelle maladie qui, des bords de la Méditerranée, menace aujourd'hui tous les points du globe. On y trouve les décrets du gouverneur de l'Algérie, du bey de Tunis et du gouverneur général de Malte pour empêcher la diffusion de cette infection si contagieuse. Ce dernier décret est certainement une œuvre parfaite de réglementation administrative au point de vue de l'hygiène.

Malheureusement, si le traitement prophylactique peut beaucoup contre la fièvre de Malte, le traitement vraiment spécifique n'existe pas encore. La thérapeutique doit être symptomatique et hygiénique. Cela ne veut pas dire, affirme l'auteur, que le médecin soit désarmé ; bien au contraire, par l'emploi judicieux de ces divers moyens, il peut « lutter presque toujours avec avantage. »

Enfin, dans un dernier chapitre, on trouvera la bibliographie très complète de tout ce qui a été écrit, soit en France, soit à l'étranger, sur la fièvre méditerranéenne.

Ce petit livre est un travail très consciencieux qui met au point une question embrouillée, tout à fait d'actualité, depuis que cette maladie tend à devenir endémique en France.

BRAQUEHAYE.

The mental symptoms of brain disease, par BERNARD HOLLANDER, 1910. 1 vol. (à Londres).

Dans ce petit livre, dont le plan, fort simple, est bien exposé, l'auteur voudrait établir les localisations corticales des fonctions psychiques, et utiliser ces notions pour la thérapeutique chirurgicale des troubles mentaux.

Les deux premiers chapitres sont consacrés à justifier la théorie des localisations, et se terminent par cette affirmation : toutes les opérations mentales prennent place à la surface de la substance grise de l'écorce cérébrale, et le cortex n'est pas un organe homogène, mais comprend une multiplicité de centres.

Au cours des chapitres suivants, Hollander expose successivement les fonctions spéciales des lobes frontaux, temporaux, pariétaux, occipitaux, et celles du cervelet. Il utilise, pour justifier les conclusions auxquelles il aboutit, un grand nombre de travaux d'anatomie comparée, de physiologie, de neurologie et de métaphysique.

Des attributions spéciales que Hollander affecte à chaque zone corticale, nous rappellerons particulièrement : les troubles des fonctions sexuelles en relation avec les lésions du cervelet ; la manie secondaire à l'excitation des cellules des lobes frontaux ; la mélancolie produite par l'anémie des lobes pariétaux.

M. LONG-LANDRY.

Effluvation bipolaire de haute fréquence et de haute tension et tuberculose pulmonaire à différentes périodes, par le Dr THIELLÉ, 1910. 1 vol. gr. in-8 (*Camille Robbe*, éditeur, à Lille).

Le Dr Thiellé, depuis de longues années, préconise l'effluvation bipolaire du thorax comme un procédé des plus efficaces pour guérir nombre de tuberculeux au premier ou au deuxième degré, et pour améliorer l'état général de ceux qui sont très profondément atteints.

Pour étayer ses affirmations, M. Thiellé mesure l'activité des échanges et les caractéristiques du chimisme respiratoire avant et après les applications. Son livre prouve un énorme labeur ; je ne crois pourtant pas qu'il doive entraîner la vulgarisation du traitement qu'il a pour but de faire connaître.

ALBERT-WEIL.

Nouvelles études sur la Physiopathologie du corps thyroïde et des autres glandes endocrines (2me série) par les Drs LÉOPOLD-LÉVI et Henri de ROTHSCHILD, 1911, 1 vol. de 558 pages avec 26 figures et 18 planches. (*Doin et fils*, éditeurs à Paris).

Ce travail fait suite à un premier ouvrage publié par les auteurs il y a trois ans. Il continue la suite de leurs recherches sur la fonction thyroïdienne et les perturbations pathologiques de cette fonction.

Ils étudient successivement le rhumatisme chronique thyroïdien, les rapports du système pileux et de la glande thyroïde, ainsi que l'influence de cette glande sur le développement des ongles et des dents.

Un chapitre est consacré à des troubles morbides que les auteurs font dépendre de l'instabilité thyroïdienne.

Les liens du corps thyroïde avec la nutrition, l'asthme, le système nerveux, les affections de la peau, la sénilité, font l'objet de plusieurs chapitres. L'ouvrage se termine par une étude de la médication thyroïdienne basée sur son emploi chez un millier de sujets ; les auteurs y insistent sur les avantages des petites doses.

Ce livre bien édité et illustré est une contribution à la science nouvelle de l'Endocrinologie ; l'avenir modifiera certainement dans ses différents chapitres nombre de données actuellement acceptées ; mais comme le disent (après Bouveret) MM. Léopold-Levi et H. de Rothschild, « le devoir n'est pas de parvenir au but, mais d'être en marche. »

J. CAMUS.

CURIOSITÉS

La révocation d'un professeur de chirurgie au XVIII[e] siècle. — En l'année 1758, le sieur Le Mercier du Quesnay fut nommé « démonstrateur en chirurgie » à l'Université de Nantes « pour la physiologie, l'hygiène, la pathologie et la thérapeutique ou les principes ». Il devait le rester pendant près de trente ans. Il fut longtemps un professeur émérite. Puis l'âge vint refroidir son zèle, et ses étudiants de 1787 n'avaient plus que les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. Les États de Bretagne, qui subventionnaient ce cours, furent saisis de plaintes nombreuses, et nous en retrouvons l'écho dans les procès-verbaux des séances du « Bureau diocésain de la commission intermédiaire des États de Bretagne au département de Nantes » qui remplissent aux archives de la Loire-Inférieure, quatre registres in-folio (C., 462 à 466).

En vertu de la délibération des États et de l'invitation faite à la commission intermédiaire par M. de Botherel, procureur général syndic des États, MM. le chevalier de Kerpoisson, de l'ordre de la noblesse, et Rouaud de la Villemartin, de l'ordre du tiers-état, se transportèrent à l'École de chirurgie pour assister au cours du sieur Le Mercier du Quesnay. Étant entrés dans l'amphithéâtre, ils trouvèrent le professeur donnant sa troisième leçon aux élèves, qui étaient en assez grand nombre, en présence de plusieurs maîtres en chirurgie et de M. Desplantes, médecin. Ils furent surpris désagréablement de plusieurs principes contraires aux bonnes mœurs, dont il entretenait ses élèves, du système de la « métempsychose », qu'il enseignait, et des injures qu'il proférait contre les médecins, ne respectant pas même sa profession. Ces leçons ne leur ont paru convenir qu'à dégoûter les élèves de leur état et à leur inspirer du mépris pour la médecine.

Ce singulier professeur, remarquèrent les commissaires, avait négligé d'annoncer son cours sous les auspices des États, conformément à l'usage, ainsi que d'avertir les élèves d'entrer à l'École sans épées, cannes ni bâtons, pour respecter les règlements de la Communauté des chirurgiens. Sur l'observation qu'ils lui en adressèrent, il répondit que, s'il était à recommencer, il ferait encore de même. Il avait supprimé une de ses leçons par semaine et au lieu de trois il n'en tenait que deux. Sur le reproche qui lui en fut fait, il répondit que son grand âge ne lui permettait plus d'en donner trois et que, si l'on exigeait davantage de lui, il préférerait envoyer sa démission. Les commissaires lui répliquèrent que son cours étant payé par la Province, il devait répondre à ses vues, et que l'état qu'il professait avait pour but de fournir à la société des élèves dont la profession devait concourir au soulagement du genre humain. Le sieur du Quesnay persista à répondre qu'il ne ferait rien de plus.

En conséquence, les commissaires présentèrent au bureau diocésain de Nantes, dans sa séance du 25 avril 1787, un rapport sévère, et concluant à la révocation de Le Mercier, lequel, « dangereux dans ses principes, affaibli par l'âge, était dans l'impossibilité d'enseigner les étudiants et ne répondait plus à la confiance de la Province ».

Le 9 mai suivant, le sieur Chizeau, l'un des prévôts en charge des maîtres en chirurgie de Nantes, déposa devant le bureau diocésain une requête des élèves en liturgie contre les leçons bizarres de Le Mercier. Elle fut jointe au rapport des deux délégués de la commission intermédiaire, et le tout fut transmis à M. de Botherel par les soins de l'évêque de Nantes. On faisait remarquer qu'il serait désirable de confier à deux professeurs les deux cours dont était chargé du Quesnay ; celui-ci n'était plus en état de remplir les vues de la Province, et il était à propos de suspendre la délivrance de ses appointements.

Enfin, le 11 août 1787, le sieur Godebart, maître en chirurgie, fut nommé professeur en remplacement de Le Mercier qui, faute de payement, abandonna ses leçons (*Les Débats*).

Accidents du travail. — D'après la statistique du ministère du Travail, le nombre des accidents du travail signalés l'an dernier, et ayant donné lieu à une incapacité de travail de plus de quatre jours, a été de 383 249, au lieu de 359,027 durant l'année précédente. Cette augmentation de 8 p. 100 se manifeste dans toutes les catégories professionnelles, sauf deux : celle de la taille des pierres précieuses et celle de la manutention.

Au point de vue des professions, il est établi que la métallurgie est l'industrie où la proportion des accidents est la plus grande : 277 accidents pour 1 000 ouvriers. Les autres industries où les accidents sont le plus nombreux sont : la construction en pierre, où la proportion est de 156 accidents pour 1 000 ouvriers ; le travail des métaux ordinaires, 149 p. 1 000 ; les industries chimiques, 143 p. 1 000.

Pensées d'un vieux médecin. — 1. Soigne comme tu voudrais qu'on te soignât.

2. Un bon médecin est celui qui sait individualiser.

3. Ne manifeste jamais de colère contre un enfant.

4. Montre au patient que tu comprends la cause de sa souffrance, mais ne le rends pas si savant que toi.

5. Va si le malade te réclame, mais ne devance pas ses désirs.

6. Soigne la question de détail : on mesurera parfois un massage à la quantité de talc que tu auras répandue.

7. Un médecin en voiture n'a jamais l'air d'un imbécile.

8. Souviens-toi, chez le client, que tu as déjà soigné un cas semblable et que tu as su soulager ton patient.

9. Tout homme a besoin d'un peu de merveilleux, le malade surtout.

10. Fais souvent comprendre aux gens que tu as de ta profession une conception autre que la leur.

11. Accepte toujours si on offre de te payer de suite. C'est la coutume en Angleterre, et les Anglais passent pour être des gens pratiques.

12. En fait d'honoraires, souviens-toi que l'on pèsera souvent ta science en rapport avec le nombre de pièces de cent sous réclamées.

13. Il n'est jamais permis au médecin d'être pressé, sauf dans une opération et quand le malade dort.

14. N'explique rien à un malade instruit ; tu pourrais contrecarrer ses idées, ses théories et son traitement à lui.

15. Celui qui réclame peu passe pour un imbécile et un ingrat ; celui qui demande trop n'est qu'un vil commerçant.

16. Méfie-toi des femmes et de leurs racontars : la luxation de la mâchoire est plus fréquente chez elle et pour cause.

17. Si vous voyez clair chez votre malade, celui-ci verra clair chez vous. D[r] R. L. (*Le Scalpel*).

Coquille. — Dans une édition populaire du chef-d'œuvre d'Octave Mirbeau, une coquille malheureuse vient interrompre d'un sourire intempestif l'émotion de la lecture. On peut lire :

« Durant toute la scène avec l'intendant, Germaine s'est montrée plus agitée... Tantôt de la gêne... tantôt de la révolte.. Toujours une sorte d'*irrigation* douloureuse... ».

Vous employez sans doute l'instrumentation d'Eyguisier, mademoiselle ; adoptez celle d'Esmarch et l'opération ne sera plus douloureuse.

LEÇON D'ANATOMIE



Dieulafoy Brunot — Poirier — Widal — A. Broca — Delove — Cornil — Albarran — Reclus — Gilbert — Berger — Ricard — Segond, A. Robin, P. Delbet

LEÇON D'ANATOMIE DE LÉONARD GAUTIER (XVIIe SIÈCLE) MODERNISÉE

La leçon d'anatomie de Léonard Gautier (XVIIe siècle) a été habilement modernisée par M. Brunot, qui a remplacé les têtes des médecins du XVIIe siècle par celles de médecins contemporains.

Nous publierons prochainement la gravure originale. Nous devons à M. Brunot, l'aimable directeur de *Médicina*, le cliché que nous reproduisons ici et nous lui en adressons nos sincères remerciements.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LA SALLE DE GARDE DE LA CHARITÉ

Par **BELLERY-DESFONTAINES**



Bellery-Desfontaines, le peintre regretté dont le talent est bien connu, était un hôte assidu des internes de la Charité, aux environs de 1892-1899. Il a orné de fresques la salle de garde de cet hôpital. Le panneau du haut de la page représente le laboratoire de la clinique chirurgicale où le Dr Cazin opère un lapin, assisté du Dr Claisse.

Les deux panneaux du bas de la page représentent, l'un le Dr Marcel Sée et le Dr Chéron, l'autre les Drs Coquelet, Mouchet et Gouget.

Nous publierons ultérieurement une suite pour donner une idée plus complète de l'ensemble de ces fresques.





DIÉTÉTIQUE

DIÉTETIQUE COMPARÉE ET PRATIQUE

Dîner des non malades.

1° Velouté aux lentilles ;
2° Truite saumonée sauce verte ;
3° Faisans bourrés (rotis) ;
4° Macédoine Majesté ;
5° Camembert ;
6° Tarton normand.

Malades au régime (1)

DYSP. CHR.	ANOREX.	ENTÉR.	OBÈS.	PALUD.
Vermicelle aux lentilles. Turbotin sauce Mousseline. Purée de châtaignes. Fromage Demi-sel.	1° Turbotin sauce Mousseline. 3° Purée de châtaignes. Demi-sel. 6°	Velouté crème d'orge Nouilles au naturel. Purée de châtaignes Demi-sel. Crème à la semoule.	Potage perlé aux laitues. Turbotin. Jardinière au beurre. 5° Poire à la coque.	Tapioca au lait. Turbotin sauce Mousseline. Nouilles au naturel. Demi-sel.
6°				6°
BOISSONS. Nulle aux repas.	BOISSONS. Eau et vin mêles.	BOISSONS. Infusion à la fin des repas.	BOISSONS. Eau lithinée.	BOISSONS. Eau pure de source.
PAIN. Biscottes.	PAIN. Pain de fantaisie.	PAIN. Breakfast.	PAIN. Biscottes.	PAIN. de seigle.

Faisan bourré rôti. — La volaille et le gibier à plumes peuvent être considérés comme les aliments carnés les plus indiqués et recherchés, pour la composition des menus des repas du soir. Néanmoins, pour des raisons hygiéniques ou cliniques, il est parfois nécessaire d'en rationner la consommation, car elle peut entraîner les accidents imputables aux aliments carnés.

Garnir ces mets de végétaux de choix est un procédé pratique et de bon goût «qui trompant la faim » la détourne de l'aliment le plus suspect dans les régimes des sédentaires, des nerveux, des surmenés,

Les végétaux qui se désignent au choix, par leur saveur agréable, dès l'automne et pendant l'hiver, sont la châtaigne, le cerfeuil bulbeux et le céleri-rave.

Une première cuisson leur est nécessaire avant que d'être employés à garnir l'intérieur des volailles ou du gibier à plume.

La châtaigne devra subir une première cuisson à l'étouffé, après avoir été débarrassée de son écorce,

Le cerfeuil bulbeux et le céleri-rave auront été épluchés, et coupés en morceaux gros comme des noix, puis cuits à la sauteuse, dorés dans du beurre chaud avec un peu de sel.

La pièce à rôtir ou à braiser, débarrassée de son foie et bien vidée, sera remplie, par exemple, de cerfeuil bulbeux, d'un bouquet et d'un peu de beurre, puis recousue soigneusement.

(1) Voir Paris Médical, 8 Avril 1911, p. XIX.

Garnir d'une barde, et dans le plat ajouter du beurre, et un bouquet bien fourni.

Pour conserver à ce mets toute sa saveur, le cuire au four avec un dispositif le protégeant contre l'ardeur extrême de la plaque du four sur laquelle reposera le plat.

Pour cela, le fond sera garni d'un plateau contenant assez d'eau pour baigner le plat du rôti, pendant toute la durée de la cuisson.

On obtiendra de cette façon un rôti qui n'aura pas été desséché, et dans la lèchefrite les graisses fondues, non brûlées, décantées ne seront pas indigestes, consommées en petites quantités, et utilisées pour aromatiser la chair et sa garniture.

Peuvent être bourrés et cuits de cette manière, poulet, pigeon, pintade, dindonneau, canard, faisan.

Tarton normand. — L'entremets qui couronne le repas des régimes un peu sévères, doit varier de forme et de composition, sans admettre les ingrédients indigestes, ni les excès de farine.

L'excellence des puddings, et, des crèmes permises, ne les protège pas contre la lassitude, que leur témoignent vite certains malades soumis aux régimes.

Les puddings et les crèmes ne sont pas sans trouver des critiques aussi, surtout dans des régimes faits pour combattre un degré d'atonie gastro-intestinale, ou de constipation.

Leur sont supérieurs les entremets comportant des fruits bien cuits.

Le tarton aux fruits est, pour ainsi dire, une formule imitant la tarte. Mais tandis que la pâte de la tarte est indigeste ou du moins d'une élaboration digestive pénible, le tarton fait avec une pâte à sablé est plus supporté, plus subdivisible à la mastication, à la salivation.

Pour douze rations d'une personne, 125 grammes de farine, disposée en puits, dans lequel on met 75 grammes de beurre, 50 grammes de sucre en poudre, 2 cuillerées à café d'eau de fleur d'oranger, et deux jaunes d'œufs. Pétrir convenablement avant d'étaler au rouleau, et former une forme de tarte ronde ou rectangulaire. D'autre part faire une crème avec : sucre 75 grammes, dans 500 grammes de lait bouilli, puis délayer 4 à 6 jaunes d'œufs, crème de riz, 125 grammes, cuisson cinq minutes.

Foncer le tarton avec la pâte à sablé, et garnir avec la crème cuite. Mettre au four jusqu'à cuisson complète. Laisser refroidir, puis étendre sur la crème une marmelade de pommes, décorer avec des tranches de pommes cuites au sirop, saupoudrer de sucre au besoin.

Le tarton peut être fait avec une marmelade de poires, d'oranges, de citron, d'abricots, ou autres fruits bien cuits. Sa désignation différera. Cet entremets mi-partie fruits et mi-partie pâtisserie non feuilletée et crème à base de farine de riz, est à la fois nourrissant et d'une digestibilité parfaite. Dr DERECQ. G. GALLOIS.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

HÉMOGLOBINURIE

Traiter la maladie générale (syphilis, impaludisme, anémie). Repos. Eviter le froid. Supprimer l'alcool. Interdire les aliments oxaliques, ceux qui contiennent beaucoup de matières extractives, ceux qui exercent une action spéciale sur le rein.

Chez les *anémiques*, faire prendre au milieu du repas une pilule de :

Glycérophosphate de fer......	$0^{gr},10$
Poudre de rhubarbe..........	$0^{gr},05$
Extrait de quinquina.........	$0^{gr},10$

Chez les malades à *excès de désassimilation* azotée, faire prendre pendant 15 jours, au réveil et un quart d'heure avant la nuit, une grande cuillerée de :

Arséniate de soude.	5 centigrammes
Eau distillée.......	300 grammes.

Trois heures après le déjeuner, prendre dans une tasse d'infusion de spirœa ulmaria, une cuillerée à soupe de :

Benzoate de soude	3 grammes.
Sirop de fleurs d'oranger..................	30 —
Eau de tilleul	90 —

Au bout de 15 jours, prendre, pendant 3 jours, une heure avant les repas, un paquet de :

Antipyrine	$0^{gr},50$
Bicarbonate de soude	$0^{gr},25$

dissous dans de l'eau de Seltz.

Après une semaine de repos, reprendre la première série du traitement, et ainsi de suite.

Dans les cas où il y a *déminéralisation plasmatique*, donner, au début ou au milieu du repas, un cachet de :

Chlorure de sodium.....	27 grammes.
— de potassium..	20 —
Phosphate de soude	$4^{gr},50$
— de potasse ..	12 grammes.
Glycérophosphate de chaux..............	2 grammes.
Glycérophosphate de magnésie	$1^{gr},50$
Sulfate de potasse	2 grammes.
Glycérophosphate de fer	1 gramme.
Poudre d'hémoglobine..	5 grammes.

Pour 80 cachets. (Albert ROBIN.)

LA MÉDECINE AU PALAIS

410 francs de frais d'hospitalisation d'un indigent réclamés... à son médecin ! — De la *Province médicale* : Le Dr Denarié, de Chambéry, remet à un indigent de cette ville un certificat médical destiné à faciliter son admission à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Le malade est examiné par l'interne de garde de cet hôpital, puis admis par le bureau des entrées, probablement par erreur, car il n'avait pas d'engagement du maire de Chambéry prenant en charge les frais d'hospitalisation.

Et alors se passe cette chose invraisemblable que l'Administration des Hospices de Lyon, ne pouvant obtenir le paiement de ces frais du malade insolvable, la municipalité de Chambéry, s'y refusant, les réclame... au Dr Denarié !

On croit rêver en apprenant cela ! et cependant la lettre adressée à notre confrère par M. Caillemer, ancien doyen de la Faculté de droit de Lyon, président du Conseil d'administration des Hospices civils de Lyon, est libellée de cette façon comminatoire :

ADMINISTRATION CENTRALE

Passage de l'Hôtel-Dieu n° 56

BUREAU
Frais d'Hospitalisation

X... de Chambéry.

HOSPICES CIVILS DE LYON

Conseil général d'administration

Exposé des faits résumés ci-dessus

. . . .

« La commission du contentieux de mon administration, appelée à examiner cette situation dans sa séance du 29 octobre dernier, a estimé que les frais d'hospitalisation du malade X, ne pouvaient légalement rester à la charge des hospices de Lyon, et que, à défaut de remboursement par la famille ou par la ville de Chambéry, il appartenait au médecin qui avait ordonné le transfert du malade à l'Hôtel-Dieu d'assurer le paiement de la dépense.

« En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander, Monsieur le Docteur, de vouloir bien user de votre influence pour que les frais d'hospitalisation du sieur X., que vous avez dirigé sur nos hôpitaux, soient remboursés à mon administration par la famille du malade ou par la ville de Chambéry. A leur défaut, il vous appartiendra d'en effectuer vous-même le règlement.

« Il est dû : 82 journées à 5 francs : 410 francs.

« Je dois vous faire connaître que le prix de journée des malades traités dans nos services de chirurgie aux frais des familles et des particuliers est de 5 francs. Ce prix est de 3 fr. 85 lorsque les frais d'hospitalisation sont pris en charge par les communes. »

Demander à un médecin 410 francs parce que sa signature figure au bas d'un certificat *strictement médical* destiné simplement à faciliter l'examen de l'interne de garde, et parce qu'un employé de ladite administration a commis la bévue de ne pas réclamer au malade les pièces exigibles pour son admission, cela dépasse vraiment la mesure.

Et le *Concours médical* indique au Dr Denarié la ligne de conduite à suivre en lui conseillant « d'envoyer purement et simplement promener l'Administration des Hospices civils de Lyon et de ne pas s'inquiéter des menaces que cette administration sait bien, elle-même, n'avoir aucune valeur juridique ».

Responsabilité professionnelle. — En 1907, M. D... se fracture l'humérus gauche. Il fait appeler le docteur X... qui réduit la fracture par l'appareil Hennequin, et place dans le plâtre le membre blessé. L'appareil plâtré ne lui paraissant pas bien fait, il le brise et en fait un second.

M. D. ne peut plus se servir aujourd'hui de son bras gauche qu'avec les plus grandes difficultés ; aussi, prétendant que ce second appareil plâtré, défectueux lui aussi, avait occasionné des plaies, des escarres, et entraîné une paralysie du bras, a-t-il assigné le docteur X... devant la première chambre du tribunal civil de Paris en 60,000 fr. de dommages-intérêts.

Les experts nommés par le tribunal, avant de faire droit, le professeur Delbet et les docteurs Demoulin et Claude, ont dit, dans leur rapport, que le second appareil plâtré posé par le docteur X... avait pu, étant trop serré, entraîner les accidents dont se plaint M. D. Mais ils ont ajouté que la pose d'un semblable appareil est chose si délicate, qu'il peut arriver aux chirurgiens les plus expérimentés de ne pas la réussir.

La première chambre du tribunal a débouté M. D...

Le jugement déclare que le docteur X... avait pu ne pas s'apercevoir que son second appareil plâtré était défectueux, et que si M. D. soutient avoir enduré de ce fait des souffrances intolérables, le docteur X... prétend, au contraire, que l'état de son bras, dans l'appareil, n'a jamais cessé d'être normal.

La responsabilité chirurgicale. — Les juges de la première chambre se sont prononcés sur la demande d'enquête et de complément d'expertise sollicités par Mlle Paule Duboys, au sujet de son procès en 100.000 francs de dommages-intérêts contre deux médecins urologistes, les Drs Paul Guillon et Verchère.

En ce qui concerne l'enquête :

Attendu qu'en autorisant la preuve, ce serait donner aux témoins appelés à déposer dans l'enquête le droit d'apprécier la faute qu'auraient pu commettre les Drs Guillon et Verchère dans la pratique de leur art, de discuter la méthode adoptée par eux, d'examiner des théories médicales, ce qui rentre dans la seule compétence des hommes de l'art.

Mais, sans avoir recours à une enquête, le tribunal peut cependant, au moyen d'un supplément d'expertise, établir sa conviction sur certains points.

Aussi a-t-il chargé les docteurs Delbet, Reclus et Richardière de compléter le rapport de leur première expertise chirurgicale.

Certificat du médecin de théâtre. — La clause d'un contrat d'engagement portant que le certificat du médecin de théâtre a force probante à l'exclusion de toute autre, a été déclarée valable par la troisième chambre du tribunal civil de la Seine. En l'espèce il s'agissait d'une jeune artiste du théâtre Fémina, qui, prétextant une maladie, rompit brusquement son engagement. Son directeur M. Richemond l'invita à se faire examiner par le médecin du théâtre. L'actrice n'en fit rien et partit pour Carlsbad.

Assignée en réparation du préjudice causé, elle versa aux débats deux certificats médicaux, le tribunal n'en fit pas état et condamna Mlle Dyanthis à payer 4000 francs de dommages-intérêts au directeur de Femina.

NOUVELLES

Ordre du jour du 10 avril du Conseil général des Sociétés médicales d'arrondissement. — 1° Le Conseil général des Sociétés médicales d'arrondissement,

Indigné des attaques injustifiées et violentes lancées contre le corps médical tout entier, dans une pièce jouée en ce moment au Grand-Guignol, félicite les médecins de ce théâtre qui, ne pouvant tolérer par leur présence de pareils outrages, ont donné leur démission ;

Engage tous leurs collègues à suivre cet exemple ; et compte sur la dignité et la solidarité professionnelles, pour que pas un confrère n'accepte de prendre la place des médecins démissionnaires.

2° La Société médicale du XVII[e] arrondissement de Paris,

Considérant que l'habitude prise par les pharmaciens de renouveler, sans l'autorisation écrite du médecin, des ordonnances préconisant l'emploi de substances visées par l'ordonnance du 29 octobre 1846 et par le tableau annexé au décret du 8 juillet 1850, constitue un grave danger pour les malades et pour le public,

Émet le vœu que les lois, ordonnances et décrets régissant la matière soient dorénavant strictement observés et appliqués ;

Considérant en outre l'utilisation en thérapeutique de produits nouveaux ne figurant pas au tableau annexé au décret de 1850, mais dont l'emploi ne saurait être trop attentivement surveillé ;

Estime qu'il y a lieu de rechercher le moyen pratique d'en réglementer la délivrance.

Prévoyanee médicale. — L'Assemblée générale ordinaire de la Prévoyance médicale, sur la proposition de son Conseil d'administration, a décidé de faire les répartitions suivantes, pour l'exercice 1910 : 100.000 francs à la caisse des veuves et des orphelins. — 450.000 francs à la caisse des retraites. — Le montant de chaque retraite est fixé à 1700 francs.

De plus, une somme de 180.000 francs est versée à la réserve de la caisse des retraites, dont le montant actuel est de 835.000 francs.

L'Institut médico-légal de Paris. — Après bien des années et bien des péripéties, la fondation d'un institut médico-légal qui soit digne de Paris entre enfin dans la période de réalisation.

Un accord est intervenu entre l'État et la Ville pour le partage des frais. Le nouvel Institut sera construit place Mazas (Pont d'Austerlitz) et comprendra trois services distincts :

1° Les services administratifs : réception, reconnaissance de corps, etc., installés dans des locaux infiniment plus convenables que les réduits douteux de la Morgue actuelle ;

2° Le service des autopsies et des opérations judiciaires constitué par trois salles d'autopsie avec laboratoire d'examen médico-légal ;

3° Le service de l'enseignement médico-légal comprenant : un amphithéâtre de cours de deux cents places, un laboratoire de toxicologie, une installation pour les animaux d'expérience, un musée-bibliothèque.

« L'Institut ajoute le rapporteur, M. Escudier, devra comprendre aussi des salles qui, avec l'autorisation du vice-recteur, pourront être mises à la disposition des hommes de science et de travail, désireux d'entreprendre des recherches ou de faire des expériences.

« Le grand intérêt que l'État doit avoir à participer à cette création ne peut vous échapper. Dans ce nouvel institut, les élèves de la faculté, comme les candidats au diplôme de médecin légiste, recevront, dans les meilleures conditions, des indications précieuses et un enseignement pratique dont l'influence ne peut qu'être des plus favorable. »

Commémoration Van Beneden. — Un comité à la tête duquel nous voyons figurer les biologistes et zoologistes de tous pays s'est formé pour honorer la mémoire du professeur Ed. Van Beneden, de l'Université de Liége, décédé l'an dernier. Un monument s'élèvera à Liége. Les souscriptions sont reçues par le professeur Cerfontaine, institut de zoologie à Liége.

Congrès international de la Tuberculose. — Le VII[e] Congrès international s'ouvrira à Rome le 24 septembre prochain, sous la présidence du professeur Baccelli. Le secrétaire général du congrès est le D[r] Ascoli. Le roi d'Italie assistera à la séance d'ouverture.

Radium et mésothorium. — Le professeur Hahn, de l'Université de Berlin, a découvert dans les résidus des manchons à gaz un nouveau composé chimique qu'il a appelé *mésothorium*. Le bromate de mésothorium développe la même puissance radio-active que le radium lui-même. La production annuelle de bromate de mésothorium en Allemagne est d'à peu près 10 grammes, ce qui égale la production du radium dans le monde entier.

Fondation Ad. von Rath, à Berlin. — La fondation Adolphe von Rath due à la libéralité de Madame von Rath qui l'a organisée en 1907, dans le but de distribuer gratuitement de la nourriture aux *tuberculeux* de Berlin, a assuré l'an passé la subsistance de 125 tuberculeux.

En tout il a été distribué jusqu'ici 45.445 portions à 1.001 malades. Cette œuvre provient d'une première générosité de 500.000 marks.

Accident d'automobile. — Le docteur Vannereau, médecin en chef de l'hospice d'Auxerre, qui faisait une promenade avec sa famille, vient d'être victime d'un accident d'automobile, près d'Arcy-sur-Cure. — La belle-mère du D[r] Vannereau eut le bassin fracturé. Le docteur, sa femme et son fils n'ont reçu que des contusions.

Unions professionnelles. — Un vaste mouvement syndical s'opère actuellement chez les praticiens belges. Leurs cercles régionaux se sont dans les dernières années transformés peu à peu en unions professionnelles reconnues par le gouvernement. La Fédération de ces sociétés va également solliciter la reconnaissance légale et de nouvelles armes seront ainsi aux mains des médecins belges pour réussir dans leur mouvement de revendications. Parmi les questions à l'étude nous voyons figurer le relèvement des honoraires, l'amélioration de l'organisation des services médicaux des sociétés mutuelles, des assurances-accidents, service de la bienfaisance, de l'armée, des chemins de fer, à propos desquels les confrères belges ont proposé des projets intéressants sur lesquels nous reviendrons en temps utile.

Société des médecins de Vienne pour l'indemnité maladie. — Dernièrement a eu lieu l'assemblée générale de cette Société, qui comprend actuellement 900 membres. Les recettes ont été l'an passé de 58 000 couronnes ; les dépenses (frais de maladies, de sépulture, de secours) se sont élevées à 35.000 couronnes. L'indemnité journalière qui était de 8 couronnes a été portée à 10 couronnes. Le président de la Société est le D[r] J. Weiss, Glockengasse, 2, à Vienne.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MEDICAL

Maladies des veines et des lymphatiques, par les Drs F. WIDAL, F. BEZANÇON et M. LABBÉ. 1911, 1 vol. gr. in-8, 140 p. et 32 fig., br., 4 fr.; cart., 5 fr. 50 (fasc. XXV du nouveau Traité de médecine de MM. BROUARDEL, GILBERT, THOINOT). (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris.)

Maladies paradentaires, hygiène de la bouche et des dents, par les Drs NOGUÉ, DAUGUET, FARGIN-FAVOLLE, KŒNIG, MAHÉ, TERSON, LEBEDINSKY, GAUMERAIS, GUIBAUD. 1911, 1 vol. gr. in-8, 432 p. avec 94 fig., br. 12 fr.; cart. 13 fr. 50 (fasc. V du Traité de stomatologie de MM. GAILLARD et NOGUÉ). (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris.)

La Démence Précoce, *étude psychologique, médicale et médico-légale*, par le Dr C. PASCAL, médecin des Asiles publics d'aliénés, 1 vol. in-16 de la *Collection médicale*, cart. à l'angl., 4 fr. (*Félix Alcan*, éditeur à Paris).

LA VIE MÉDICALE

Distinctions honorifiques. — DRAGON DE L'ANNAM. — *Au grade de commandeur.* — MM. le docteur Samuel Bernheim; Camail, médecin principal de 2e classe des troupes coloniales.

ÉTOILE NOIRE. — *Au grade d'officier.* — MM. Gaillard, médecin-major de 2e classe; L'Helgouale'h, médecin de 1re classe de la marine; Martin, directeur de l'Institut Pasteur à Brazzaville.

Au grade de chevalier. — MM. Doumenjou, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales; Fulconis, médecin aide-major des troupes coloniales; Ringenbach, médecin aide-major des troupes coloniales; le docteur Verdelet.

CAMBODGE. — *Au grade de commandeur.* — M. Bellot, médecin en chef de 1re classe de la marine.

Au grade d'officier. — MM. Abbatucci, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales; Arnould, médecin major de 1re classe des troupes coloniales; Bellard, médecin-major de 1re classe, directeur du service de santé du corps d'occupation de Chine.

MÉRITE AGRICOLE. - Sont nommés.

Au grade d'officier. — M. le Dr Raillard (de la Charité-sur-Loire).

Au grade de chevalier. — MM. les Drs Bascou (de Bouisse), Dreyfus (Isidore), Dufournier, Dunogier et Gabai (de Paris), Heuriet (de Brieulles-sur-Bar), Jacques (de Marseille), Lacapère (de Paris), Pellet (de Maringues), Radiguer, Silva et Vitry (de Paris).

LÉGION D'HONNEUR. — M. le médecin principal de 1re classe Vérou et M. Draga, médecin en chef de la marine sont nommés officiers de Légion d'honneur. — M. Parazoli, médecin-major des troupes coloniales, est nommé chevalier.

Augmentation du nombre des médecins militaires. — La Chambre des députés, dans sa séance du 6 avril 1911, a voté sans discussion la loi suivante :

Article unique. — Le tableau arrêté par la loi du 15 avril 1904 et portant fixation du cadre des médecins militaires est remplacé par le suivant :

Médecins inspecteurs généraux	5
Médecins inspecteurs	20
Médecins principaux de 1re classe	50
Médecins principaux de 2e classe	95
Médecins-majors de 1re classe	370
Médecins-majors de 2e classe	580
Médecins aides-majors de 1re et de 2e classe (y compris les élèves de l'école du service de santé militaire)	590
Total	1710

Les cadres du service de santé se trouvent donc augmentés de 235 médecins.

Il y aura lieu, cette année, de prévoir, en dehors des vacances ordinaires, les promotions suivantes :

Médecins inspecteurs généraux	2
Médecins inspecteurs	8
Médecins principaux de 1re classe	16
Médecins principaux de 2e classe	51
Médecins-majors de 1re classe	81
Médecins-majors de 2e classe	151

L'augmentation des aides-majors se fera en admettant un plus grand nombre d'élèves à l'école du service de santé militaire.

Faculté de médecine de Paris. — M. le professeur Hayem, professeur de clinique médicale à l'hôpital Saint-Antoine et M. le professeur Gariel, professeur de physique à la Faculté sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

Facultés de médecine. — BORDEAUX. — Un concours pour la place de chef de clinique médicale des maladies des enfants sera ouvert à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux le mercredi 14 juin 1911, à neuf heures du matin. Les candidats pourront se faire inscrire jusqu'au 8 juin à quatre heures.

Un concours pour la place de chef de clinique gynécologique sera ouvert à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux le jeudi 22 juin 1911, à dix heures et demie du matin.

Les candidats pourront se faire inscrire jusqu'au jeudi 15 juin, à quatre heures, en produisant leur acte de naissance et leur diplôme de docteur en médecine.

Un concours pour la place de chef de clinique des malades chirurgicales des enfants sera ouvert à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux le lundi 26 juin 1911 à neuf heures du matin.

Les candidats pourront se faire inscrire jusqu'au 22 juin, à quatre heures.

Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé de médecin et chirurgien des hôpitaux, de médecin résidant des hôpitaux, de chef des travaux, de prosecteur ou d'aide d'anatomie.

Écoles de Médecine. — ANGERS. — M. Tesson, professeur de chimie et toxicologie, est admis, sur sa demande et pour cause d'ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à partir du 1er mars 1911.

M. Tesson est nommé professeur honoraire, à partir du 1er mars 1911.

M. Allanic, suppléant des chaires de physique et de chimie est chargé à partir du 1er mars 1911, d'un cours de chimie et de toxicologie.

MARSEILLE. — Un concours pour une place de chef de clinique médicale s'ouvrira à l'École de Médecine et de Pharmacie de Marseille le lundi 3 juillet 1911.

Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de l'École huit jours avant le Concours.

Les épreuves comprendront :

1° Une composition écrite sur un sujet de pathologie interne.

2° Examen de deux malades.

3° Rédaction en une heure de l'observation d'un troisième malade désigné par le jury, après dix minutes d'examen.

4° Épreuve pratique d'anatomie pathologique avec microscopie et chimie clinique, épreuve commune à tous les candidats.

5° Appréciation des titres et des travaux antérieurs des candidats.

Ministère de l'Hygiène en France. — La création d'un ministère de l'Hygiène vient d'être l'objet de la part de M. Bussat, député, d'une proposition de loi qu'il a déposée sur le bureau de la Chambre des députés.

Un ministère des Affaires sanitaires et du Travail en Bulgarie. — La Chambre des députés bulgare a accepté le projet de la formation d'un nouveau ministère dit des Affaires sanitaires et du Travail, duquel dépendront : les médecins scolaires, les hôpitaux civils et les instituts scientifiques, les médecins vétérinaires, les pharmaciens, l'hygiène publique, les médecins d'arrondissement et les médecins d'épidémies, les médecins des chemins de fer, etc.

Le prix de la journée d'hôpital est augmenté. — Le conseil de surveillance de l'assistance publique s'est préoccupé, à plusieurs reprises, de la cherté des vivres. Le conseil municipal de Paris, saisi de la question, a relevé le prix de la journée à réclamer aux malades non nécessiteux, admis exceptionnellement dans les hôpitaux : il a fixé ce prix à 4 fr. 15 pour la médecine et à 5 fr. 20 pour la chirurgie ; le prix pour la journée des enfants et des accouchées a été aussi augmenté.

SOMMAIRE du N° 19

SOMMAIRE du N° 20

Malgré tous les soins apportés par nos services de départ, il se produit quelquefois des irrégularités dans la distribution du* Paris Médical. *Nous prions nos lecteurs de nous les signaler sans retard, pour nous permettre d'y remédier.

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

Association générale des médecins de France. Société centrale. — L'assemblée générale extraordinaire du 9 avril 1911 a procédé au remplacement des président, vice-président et de dix-neuf membres de la commission administrative démissionnaire.

Ont été élus :

MM. Butte, président ; Fiquet, vice-président ; Angelvin, vice-secrétaire ; Biard, Deroche, Léon, Fournier, Foveau de Courmelles, Hiard, Donatien Labbé, Paul Lutaud, Mouton, Paquet, Régis, Richard d'Aulnay, Ventuejol, Leconte, Pélaprat, Bilhaut père, Dutar, Renouard Saltas et Peyré, membres de la commission administrative.

Concours de médecins de l'assistance à domicile. — Sont nommés : MM. les Drs Lasnier, Rouyer, Carret, Coriat, Lafont, Montignac, Morin, Nogier, Dupuy, Cabessa.

Médecin suppléant à la chambre des députés. — M. le Dr Husson vient d'être nommé pour occuper ce poste.

Explosion chez le Dr Bengué. — Une explosion de chlorure d'éthyle s'est produite chez M. le Docteur Bengué, 47, rue Blanche, qui prépare plusieurs spécialités bien connues du public médical. Six personnes ont été blessées et ont été transportées à l'hôpital Lariboisière. Le Dr Bengué est indemne.

Salon des Beaux-Arts de Lyon. — Le Dr Henri Rondet (de Neuville) a obtenu une deuxième médaille. Il avait exposé trois portraits : le sien et celui des Drs Reboul et Navarre. C'est un ancien interne des hôpitaux de Lyon (1862).

Bibliothèque des médecins de Lyon. — Il est question d'organiser à Lyon une bibliothèque des médecins. Une commission dont font partie entre autres MM. Bériel, Caillon, Diot, Lesieur, Plauchu, P. Savy, Viguard, Vigne, étudie les voies et moyens et prépare un projet dont le plan général est de :

1° Créer une bibliothèque des médecins qui sera un centre de réunion.

2° Organiser des salles de conférences et des laboratoires.

3° Installer une salle de restaurant, une salle de billard, etc. On paiera un droit de 50 francs et une cotisation annuelle de 20 francs.

Hommage au professeur Arloing. — Le maire de Lyon a proposé de donner à la partie du quai de l'Industrie située sur la commune de Lyon, le nom de quai Arloing, en souvenir du regretté savant.

Mariage. — Le Dr Louis Gouin et Mlle Lucie de Lalande de Vernon.

Nécrologie. — Dr Arragon, professeur suppléant à l'École de médecine de Limoges. — Dr Groussin (de Bellevue). — Dr Paul Fournier (de Cuers). — M. Antoine Lumière, le grand industriel lyonnais, décédé à Paris. — M. le professeur Guiseppo Berruti, membre de l'Académie de Turin. — Mme Marie-Eugénie Munier, fille de la Charité, supérieure de l'hospice général de Saint-Omer. — M. le Dr Jules Reibel, vice-président de l'Association des médecins de Meurthe-et-Moselle.

COURS — CONGRÈS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur Gilbert. — Samedi 22 avril. Il n'y a pas de leçon. — Samedi 29 avril, à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur un cas d'ictère chronique splénomégalique.* — Les mercredis, à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

22 Avril, à 10 heures 1/2. — Clinique de médecine infantile. Hopital des enfants malades. — M. le Dr **Nobécourt,** professeur agrégé. — *Traitement des cardiopathies.*

A 4 heures. — M. le Dr **Voisin.** — *Diagnostic des tumeurs cérébrales.*

24 Avril, à 4 heures. — M. le Dr **Paisseau.** — *Hypertrophie du thymus.* — *Myxœdème.*

A 5 heures. — M. le Dr **Lemaire.** — *Troubles digestifs des nourrissons.*

25 Avril, à 10 h. 1/2. — M. le Dr **Darré.** — *Traitement de la diphtérie.*

A 4 heures. — M. le Dr **Lemaire.** — *Traitement des troubles digestifs des nourrissons.*

25 Avril, à 3 heures. — Clinique ophtalmologique de l'Hotel-Dieu. — M. le Pr **De Lapersonne** et MM. **Weiss, Terrien,** professeurs agrégés, **Cerise, Coutela, Gellé,** chefs de clinique et de laboratoire. — *Cours de technique ophtalmologique.* (Tous les jours pendant six semaines.)

25 Avril, à 4 heures. — Faculté de médecine (cours libre). — M. le Dr **Léopold Lévi.** — *La petite insuffisance thyroïdienne et son traitement* (mardis et samedis).

25 Avril, à 4 heures. — Faculté de médecine de Paris. — M. le Dr **Ombredanne,** professeur agrégé. — *Quinze conférences sur la chirurgie infantile.*

26 Avril, à 3 h. 1/2. — Laboratoire d'anatomie pathologique du professeur Marie, a la Faculté de médecine. — M. le Dr **Gougerot** professeur agrégé. — *Les méthodes de diagnostic bactériologique appliquées à la clinique.* — Démonstrations de technique bactériologique. (Les lundis mercredis, vendredis.)

26 Avril, à 6 heures. — Faculté de médecine (cours libre). — M. le Dr **Foveau de Courmelles.** — *Electrothérapie et électrophysiologie. Radio et radiumthérapie. Radiologie. Photothérapie. Radiations nouvelles* (tous les mercredis).

27 Avril, à 4 heures. — Faculté de médecine (cours libre). — M. le Dr **Farez.** — *La Psychopathie du tube digestif* (tous les jeudis).

27 Avril, à 10 h. 1/2. — Clinique de médecine infantile. Hopital des enfants malades. — M. **le Dr Darré.** — *Scarlatine.*

A 4 heures. — M. le Dr **Voisin.** — *Hémiplégie et syndrome de Little.*

29 Avril, à 4 h. 1/2. — Clinique des maladies nerveuses. — Hospice de la Salpêtrière. — M. le professeur **Dejerine.** — *Cours complémentaire et pratique de neurologie* (tous les jours).

25 Avril, à 4 heures. — Hopital des enfants malades. — M. le Dr **Tixier.** — *Chorée. Epilepsie.*

A 5 heures. — M. le Dr **Darré.** — *Rougeole.*

29 Avril, à 10 h. 1/2. — Hopital de la Pitié. — Le Dr **Babinski** reprendra ses conférences cliniques sur les maladies du système nerveux et les continuera les samedis suivants à la même heure.

1er Mai, à 8 h. 1/2. — **Réunion de la Société française d'ophtalmologie.** — Rapport du Pr Rollet sur la tuberculose des voies lacrymales.

8 Mai. — Paris. — **Congrès français d'oto-rhino-laryngologie (séance annuelle de la Société française d'oto-rhino-laryngologie.** — Ce congrès se tiendra à l'hôtel des Sociétés savantes, 6, rue Danton, du 8 au 11 mai, sous la présidence des Drs Mahu et Escat. Le secrétaire général est le Dr Depierris.

Questions à l'ordre du jour :

Complications de l'adénotomie. — Rapporteurs : MM. les Drs Kaufmann et Grossard.

Complications post-opératoires de la sinusite frontale. — Rapporteurs : MM. les Drs Sieur et Rouvillois.

Bibliothèque de Thérapeutique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. GILBERT & **P. CARNOT**

Professeur de clinique à la Faculté de médecine de Paris.

Professeur agrégé de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris.

La Thérapeutique peut être envisagée différemment, suivant que l'on prend pour point de départ de son étude le Médicament, le Symptôme ou la Maladie. La Bibliothèque de Thérapeutique est donc divisée en trois Séries convergentes, dans lesquelles sont étudiés les AGENTS THÉRAPEUTIQUES, les MÉDICATIONS, les TRAITEMENTS. Chaque série comprend un certain nombre de volumes, indépendants les uns des autres et paraissant en ordre dispersé, mais dont la place est nettement déterminée dans le plan d'ensemble de l'ouvrage.

La première Série est relative aux AGENTS THÉRAPEUTIQUES. Elle comprend, comme introduction générale, l'*Art de formuler*, puis l'étude des *Techniques thérapeutiques médicales et chirurgicales.*

L'étude des *Agents physiques* a pris un développement considérable. Les diverses branches de la *Physiothérapie* offrent au Praticien une série de ressources nouvelles. Qu'il s'agisse de *Kinésithérapie*, de *Massage*, d'*Hydrothérapie*, d'*Electrothérapie*, de *Radiothérapie*, etc., tout médecin doit savoir appliquer, lui-même, les méthodes usuelles.

L'étude des *Médicaments chimiques* a fait, elle aussi, de grands progrès. Les Médicaments minéraux ont récemment revêtu des formes nouvelles (combinaisons organiques, métaux colloïdaux), douées de nouvelles propriétés thérapeutiques. Quant aux Médicaments organiques, leur nombre s'accroît tous les jours. Si les *Médicaments d'origine végétale* sont, de plus en plus, obtenus par synthèse, de nouvelles plantes entrent, à leur tour, dans la matière médicale.

Les *Médicaments d'origine animale*, fort employés jadis, puis fort oubliés, sont de nouveau étudiés. L'*Opothérapie* utilise des produits fabriqués par l'organisme même et supplée à l'insuffisance glandulaire, en fournissant artificiellement au malade les substances qu'il ne fabrique plus. C'est la base de la Thérapeutique de demain.

Les *Médicaments d'origine microbienne* ont métamorphosé le traitement et la prophylaxie des maladies infectieuses. Ils peuvent conférer une immunité active grâce aux méthodes de *Vaccination*, ou passive grâce aux méthodes de *Sérothérapie*. On peut aussi faire de la *Bactériothérapie*, en opposant aux microbes nocifs d'autres microbes, dont le développement gêne celui des premiers.

L'étude des Agents Thérapeutiques comprend encore la *Crénothérapie* (Eaux minérales), la *Thalassothérapie* (Bains de mer) et la *Climatothérapie*. L'étude des *Régimes alimentaires* s'est beaucoup précisée : le régime, scientifiquement établi, fait, de plus en plus, partie de l'ordonnance et du traitement.

Enfin l'étude des *Agents Psychiques*, la *Psychothérapie* a pris, elle aussi, une grande importance.

La deuxième Série de la Bibliothèque de Thérapeutique est relative à l'étude des MÉDICATIONS.

Étant donné un symptôme clinique, le premier problème thérapeutique qui se pose est de savoir si l'on doit agir sur lui, le favoriser ou le combattre. En second lieu, pour ou contre un symptôme donné, on peut utiliser plusieurs méthodes thérapeutiques. Chacune a ses indications et ses contre-indications.

On voit, par là, toute l'importance pratique que présente l'étude des Médications Symptomatiques.

La troisième Série comprend l'étude des TRAITEMENTS.

Le Traitement d'une Maladie, lorsqu'il n'est pas pathogénique, est fait, le plus souvent, de la juxtaposition d'une série de Médications symptomatiques. Il devra se modifier incessamment, en se modelant sur la marche même de l'affection. Beaucoup de traitements sont devenus médico-chirurgicaux. La partie médicale a donc été complétée par une partie chirurgicale, de telle sorte que l'on puisse envisager, sous leurs différentes faces, les multiples traitements d'une même maladie. C'est dans cet esprit qu'une série de volumes sont consacrés aux Traitements des Maladies Générales (Infections, Intoxications, Maladies de la Nutrition), des Maladies de chaque ogrgane (Maladies nerveuses, digestives, circulatoires, pulmonaires, génito-urinaires), ainsi que des Spécialités (Maladies cutanées et vénériennes ; Maladies de la bouche, du nez, du larynx, des oreilles et des yeux).

Ainsi se complètent, mutuellement, les trois Séries relatives aux Agents Thérapeutiques, aux Médications et aux Traitements. Elles sont conçues avec une même préoccupation, celle d'être immédiatement utiles au Praticien.

1re Série. — LES AGENTS THÉRAPEUTIQUES

L'Art de Formuler, par le professeur GILBERT. 1 vol. 8 fr.
Technique thérapeutique médicale, par le Dr MILIAN. 1 vol.
* **Technique thérapeutique chirurgicale**, par les Drs PAUCHET et DUCROQUET. 1 vol. 15 fr.
Physiothérapie.
* *Electrothérapie*, par le Dr NOGIER. 1 vol. 10 fr.
Radiothérapie, Radiumthérapie, Photothérapie, par les Drs OUDIN et ZIMMERN. 1 vol.
* *Kinésithérapie : Massage, Gymnastique*, par les Drs P. CARNOT, DAGRON, DUCROQUET, NAGEOTTE, CAUTRU, BOURCART. 1 vol. 12 fr.
* *Mécanothérapie, Jeux et Sports, Hydrothérapie*, par les Drs FRAIKIN, DE CARDENAL, CONSTENSOUX, TISSIÉ, DELAGENIÈRE, PARISET, 1 vol. 8 fr.
* **Crénothérapie** (*Eaux minérales*), **Thalassothérapie, Climathothérapie**, par les professeurs LANDOUZY GAUTIER, MOUREU, DE LAUNAY, les Drs HEITZ, LAMARQUE, LALESQUE, P. CARNOT. 1 vol. 14 fr.
Médicaments chimiques et végétaux, par le Pr PIC et le Dr IMBERT. 2 vol.
* **Opothérapie** par le Dr P. CARNOT. 1 vol. 12 fr.
* **Médicaments microbiens** (*Bactériothérapie, Vaccinations, Sérothérapie*), par METCHNIKOFF, SAEQUÉPÉE, REMLINGER, LOUIS MARTIN, VAILLARD, DOPTER, BESREDKA, SALIMBENI, WASSERMANN, DUJARDIN-BEAUMETZ, CALMETTE. 1 vol. 8 fr.
* **Régimes alimentaires**, par le Dr Marcel LABBÉ. 1 vol. 12 fr.
Psychothérapie, par le prof. DEJERINE et le Dr André THOMAS. 1 vol.

2e Série. — LES MÉDICATIONS

* **Médications générales**, par les Drs BOUCHARD, H. ROGER, SABOURAUD, SABRAZÈS, LANGLOIS, BERGONIÉ, PINARD, APERT, MAUREL, RAUZIER, P. CARNOT, P. MARIE, CLUNET, LÉPINE, POUCHET, BALTHAZARD, A. ROBIN et COYON, CHAUFFARD, WIDAL et LEMIERRE. 1 vol. 14 fr.
Médications symptomatiques (*Mal. nerv., resp., circulat.*), par J. LÉPINE, SICARD, GUILLAIN, M. DE FLEURY, MÉNÉTRIER, MAYOR. 1 vol.
Médications symptomatiques (*Mal. digest. hépat., rénales, génit. et cutanées*), par GILBERT, CASTAIGNE, JACQUET et M. FERRAND. 1 vol.

3e Série. — LES TRAITEMENTS

Thérapeutique des Maladies infectieuses, par les Drs NOBÉCOURT, NOC, Marcel GARNIER, 1 vol.
Thérapeutique des Maladies de la Nutrition et Intoxications, par les Drs LEREBOULLET, LŒPER. 1 vol.
Thérapeutique des Maladies nerveuses, par les Drs CLAUDE, LEJONNE, DE MARTEL. 1 vol.
* **Thérapeutique des Maladies respiratoires et Tuberculose**, par les Drs HIRTZ, RIST, RIBADEAU-DUMAS, KUSS, TUFFIER, MARTIN. 1 vol. 14 fr.
Thérapeutique des Maladies circulatoires (*Cœur, Vaisseaux, Sang*), par les Drs JOSUÉ, VAQUEZ et AUBERTIN, WIART. 1 vol.
Thérapeutique des Maladies digestives. Foie. Pancréas, par les Drs P. CARNOT, COMBE, LECÈNE. 1 vol.
* **Thérapeutique des Maladies urinaires** (*Reins, Voies urinaires, Appareil génital de l'homme*), par les Drs ACHARD, MARION, PAISSEAU. 12 fr.
Thérapeutique gynécologique et obstétricale, par les Drs BRINDEAU et JEANNIN. 1 vol.
* **Thérapeutique des Maladies cutanées et vénériennes**, par les Drs AUDRY, DURAND, NICOLAS. 1 vol. 12 fr.
Thérapeutique osseuse et articulaire, par les Drs HUCHARD, PIATOT, MOUCHET, MARFAN. 1 vol.
Thérapeutique des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, du Larynx, de la Bouche, des Dents, par les Drs DUPUY-DUTEMPS, ÉTIENNE LOMBARD, M. ROY. 1 vol.

Les volumes parus sont précédés d'un astérisque.

SOMMAIRE :

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai........ — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin........ — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Voir le détail des primes au verso page II.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*.

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucart** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la Société du Talisman, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.*)

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de 6 francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Mathieu, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison Auricoste, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger,** offerte par la Cie de Pougues St-Léger.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LE DANGER DES COMPÉTENCES

— Certainement, me dit mon ami X..., votre libre propos du 18 mars était justifié. En publiant à l'*Officiel* un décret réformant les études médicales, et en se refusant d'autre part à réclamer du Parlement les crédits indispensables à son exécution, le ministre de l'Instruction publique s'est moqué des Facultés de médecine, et je conçois qu'elles en aient ressenti quelque mauvaise humeur. Pour ma part, je me console aisément de l'aventure: le décret de 1909 n'apportait en somme que des améliorations médiocres, et nous n'en avions pas en réalité pour l'argent qu'il aurait coûté. Vous ne me démentirez pas, puisque l'Association des membres du corps enseignant des Facultés de médecine a consacré sa dernière réunion à étudier les modifications à apporter au dit décret pour le rendre possible; de l'avis de tous, il était absolument inapplicable. Son moindre défaut était de créer tant d'examens au cours des études (27 à 34 d'après les calculs de Regaud), que les professeurs n'eussent plus eu de temps que pour interroger, les élèves pour répondre, et qu'il ne fût pas resté une minute aux premiers pour enseigner, aux seconds pour s'instruire. On eût dû même créer un personnel spécial, exclusivement pour faire passer des examens.... Vous devriez bien, ajouta-t-il, nous expliquer un jour, pourquoi dans les trois ordres d'enseignement, les revisions de programmes, toujours confiées à des hommes compétents, et individuellement intelligents, aboutissent le plus souvent à de si pitoyables réformes, que l'on doit s'estimer bien heureux, après leur réalisation, si l'on n'a pas à regretter le passé.

— Eh, précisément, lui répondis-je, voilà le mal! C'est que l'on a la manie de faire appel aux hommes compétents!

— Vous êtes paradoxal!

— J'exècre le paradoxe: ce n'est pas ma faute si la vérité en affecte quelquefois les allures. Dans le cas présent, réfléchissez un peu, et vous vous rangerez à mon avis.

Quand il s'agit de réformer les études médicales (et s'il s'agissait d'enseignement primaire ou secondaire, ce serait exactement la même chose), on commence par réunir une commission, et on y appelle soigneusement toutes les spécialités, ou, si vous préférez, toutes les compétences. Alors se joue au naturel la scène première du *Bourgeois gentilhomme*. Chacun exalte sa science. Le chimiste déclare que, si l'on ne sait pas la constitution de l'antipyrine, on est incapable de calmer une migraine; le physicien n'admet pas qu'on puisse regarder dans un microscope, sans être à même de dessiner la marche des rayons lumineux; le naturaliste, que l'on sache faire évacuer un ténia, si on ignore la disposition de ses organes génitaux; le bactériologiste que l'on ose parler de tuberculose, sans connaître l'aspect des cultures du bacille de Koch.... Je pourrais poursuivre longtemps encore cette énumération! A chacun on cède une partie au moins de ce qu'il réclame, par courtoisie d'abord, puis dans la pensée secrète d'obtenir à son tour, de ses collègues satisfaits, la satisfaction de ses propres désirs, et les programmes s'enflent démesurément.

Notez qu'en principe tout le monde a raison, qu'aucune des connaissances que l'on veut imposer aux étudiants n'est inutile. Bien heureux serait le médecin qui pourrait les posséder toutes! Le malheur est que le temps des études et la capacité d'absorption des cerveaux sont limités. Aussi, quand les « compétents » se sont arraché les heures disponibles des étudiants, s'aperçoit-on qu'après cinq ans d'études, de cours, de travaux pratiques, de stages, et d'examens, les futurs médecins sauront — ou croiront savoir — des bribes d'anatomie, de physiologie, d'histologie, de chimie, de physique, de pharmacologie, de bactériologie, de parasitologie... il n'y a que la médecine dont ils n'auront pas eu le temps de s'occuper. Il est vrai qu'ils pourront l'étudier sur leurs premiers clients!

— Mais, du moment que vous récusez les compétences, qui introduiriez-vous dans la commission des réformes, si vous étiez ministre?

— Pas de suppositions désobligeantes, je vous en prie! Si j'avais le malheur d'être ministre, je ne réunirais pas de commission, parce que mon expérience m'a appris que les commissions de plus d'un membre font rarement de la bonne besogne. Quand elles paraissent en avoir fait, c'est, le plus souvent, parce que le rapporteur seul a travaillé. Je me garderais aussi de consulter sur chaque programme partiel, les « compétents », c'est-à-dire le chimiste sur la chimie, le physicien sur la physique, etc. Je chargerais un homme intelligent de faire une enquête auprès de quelques cliniciens d'une valeur et d'un bon sens indiscutés. Bien entendu, je ne m'adresserais pas à ceux qui, résistant à l'évolution moderne, affectent de croire à un antagonisme entre la clinique et le laboratoire, mais à ceux qui savent apprécier les services rendus à la médecine par les sciences dites accessoires, qui utilisent et provoquent au besoin leur concours. A ceux-là je ferais poser la question suivante: « Dans l'exercice de la profession médicale, quelles sont les notions des diverses sciences que vous avez été heureux de posséder? Quelles sont celles que vous avez regretté parfois de ne pas avoir? Par contre, quelles sont les connaissances, acquises au cours de vos études, que vous avez oubliées sans regret? » J'aurais, je crois, beaucoup de chances, pour que cette enquête m'indiquât précisément la somme de chacune des sciences indispensables au médecin!

Je ferais appel alors aux spécialistes, pour les prier de retoucher et de mettre d'aplomb le programme ainsi esquissé; mais je ne leur permettrais pas de le développer; ils en savent trop, et, quand ils croiront avoir réduit leurs exigences au strict minimum, elles seront encore excessives pour un simple médecin. Je constituerais ainsi un plan d'études médicales modeste, mais applicable, dont les élèves d'élite pourraient à leur gré développer telle ou telle partie.

Quant aux autres, ils ne deviendraient sans doute pas des savants dans le sens encyclopédique, mais ils auraient le temps d'apprendre un peu plus de médecine, et ce ne serait peut-être pas si fâcheux.

G. LINOSSIER.

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE

CINQ SEMAINES EN ÉGYPTE

Par le Dr ANDRÉ CASTEX

Dans le train qui récemment me ramenait à Paris, au retour d'un rapide voyage en Égypte, je revoyais en pensée l'éblouissant soleil qui dore les pyramides, et la foule bariolée des rues du Caire, et les temples fastueux des Pharaons...



Colonne de Pompée et sphinx d'Alexandrie.

Devais-je écrire mes impressions sur l'Égypte? Quand j'y ai passé en touriste bien plus qu'en médecin, quand les Maspéro, les Anatole France, les Loti, sans oublier les Bædecker et les Joanne, ont dit de façons si diverses ce qui peut intéresser.

J'hésitais; mais je me suis décidé, en me souvenant de m'être arrêté parfois, au cours de lectures scientifiques, à tel article de fantaisie que donnait un journal de médecine.

Le voyage est décidé. Quel est le meilleur itinéraire? On vous dira : « Passez par Marseille ». Mais il y a les risques de la mer Tyrrhénienne, souvent inclémente.

Un autre préfère gagner Trieste pour descendre l'Adriatique.

J'ai choisi le moyen terme, en passant par Brindisi. Le voyage est un peu plus court. Vous pouvez vous en rendre compte en voyant la ligne presque droite qui, par l'Italie, va de Paris à Alexandrie. Le trajet d'ailleurs est des plus intéressant : Milan, Bologne où l'on peut faire une halte, la rive occidentale de l'Adriatique.

A Brindisi, vous avez le choix entre deux lignes maritimes confortables : la Navigation Italienne et le Lloyd Autrichien. C'est sur un bateau de cette deuxième compagnie que j'ai pris place.

Excellente traversée. Lorsque la mer est calme, rien n'est reposant comme ces journées à bord d'un grand steamer. Que de souvenirs évoquent les îles de la mer Ionienne. Vous passez devant Zante où vint mourir notre André Vésale, devant Céphalonie, patrie de Panas, devant Navarin, Ithaque qui nous apparaît aujourd'hui comme une île déserte.

Après deux journées et trois nuits, on aborde à Alexandrie. Je vous souhaite d'y arriver au matin. Vous y verrez une aurore prestigieuse. A l'horizon, du bleu pâle, de l'orangé, toutes les merveilles de l'arc-en-ciel. C'est le premier sourire de l'Orient.

Deux jours suffisent pour voir la Marseille du levant. L'hôpital grec et l'hôpital allemand méritent surtout une visite. Ne manquez pas d'aller à Ramleh, belle plage où se rencontre, en été, la haute société alexandrine et cairote, et qui est encadrée de jolies villas. Visitez le musée. Vous y verrez nombre de momies dans leur sarcophage, une belle statue de Ramsès II, qui porte sur le socle un profil de sa fille Hout-Ma-Ba, vieille connaissance de notre prime jeunesse. On nous la nommait plus simplement « la fille de Pharaon ». C'est celle qui aurait sauvé des eaux Moïse, exposé sur le Nil. Vous y verrez encore un joli buste d'Alexandre le Grand, à contours émoussés comme certains bustes modernes et qu'on attribue à Lysippe, son sculpteur préféré.

Consacrez quelques heures aux catacombes qui contiennent de beaux caveaux. Tout à côté est la colonne de Pompée. Elle domine tout le panorama. Sur le large chapiteau qui la couronne, le général Bonaparte, dit-on, aurait fait un déjeuner en compagnie de ses officiers.

J'ai dit: deux jours pour Alexandrie, mais à la condition que vous résisterez aux invitations aimables des Alexandrins qui, très bienveillants pour les Français, s'ingénient à les retenir.

D'Alexandrie au Caire — trois heures vingt minutes de chemin de fer — le trajet n'offre guère de sites intéressants, mais on voit passer à proximité de la ligne de nombreuses files de chameaux compassés, des fellahs trottinant sur la croupe de leurs vaillants petits ânes. Devant vous s'étendent les plaines fertilisées par le Nil dont vous traversez successivement les deux bras. Le mouvement de la population dans les gares est tout à fait divertissant.

Ah ! les bons moments passés en flânerie dans les rues du Caire, dans les Sharia el Mouski, ou Mohammed Ali : petites boutiques creusées au rez-de-chaussée de vieilles maisons : bijoutiers, parfumeurs, libraires, fruitiers, tourneurs travaillant à la fois de leurs doigts et de leurs orteils, blanchisseurs du sexe masculin qui s'arrogent le droit de repasser jupons et chemises, femmes voilées à la démarche traînante.

Sans vous fatiguer, assis sur la terrasse de votre hôtel, vous verrez passer les cortèges des pieux Musulmans, revenant du Caire. C'est d'abord une musique où les tambourins dominent, puis le pèlerin dans un palanquin que supportent deux chameaux, vient après le groupe des amis.

Ne soyez pas surpris si, sur les trottoirs, on vous donne du « Monsieur le comte » ou « Monsieur le baron ». C'est un camelot qui veut vous vendre des cigarettes, des cartes postales ou des écharpes argentées d'Assiout.

Un jour, au milieu d'un groupe, s'approche de moi un jeune homme qui me tendait sa carte.

— Prenez, me dit-on, c'est un poète qui désire faire votre connaissance.

Je m'informai de son genre de talent. Que chantez-vous ? lui dis-je. La nature? Les arts? Oui, fit-il, mais je compris qu'il n'avait pas tout dit. Après un moment de recueillement il ajouta : « Je chante aussi... l'amour ! » Comme toujours.



Une rue du Caire.

Après les promenades dans les rues des quartiers arabes et européens, on doit visiter les mosquées. Je les ai très bien vues, en compagnie de plusieurs confrères, grâce surtout à l'obligeance de Bahgat Bey, membre de l'Institut égyptien et conservateur du Musée arabe qui, après avoir obtenu pour nous les autorisations nécessaires, a bien voulu nous diriger et nous montrer les plus beaux détails. Je conserve surtout le souvenir de la grande mosquée Mohammed-Aly, située à côté de la cita-

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE *(Suite)*

delle, et de la mosquée El-Kalaoun, une des plus anciennes. Je ne saurais décrire les belles portes de bronze, les tombeaux d'anciens kalifes, ces jolies lampes qui descendent de la voûte, ces tapis de modèle rare, ni ces couleurs ravissantes des petits vitraux multicolores. Certes les verrières de nos basiliques gothiques sont plus grandioses, mais l'éclairage en est moins gracieux.

La mosquée d'El-Azhar mérite surtout une visite : vaste université où les étudiants de tout l'Islam viennent apprendre le Coran et ses commentaires. Dans une grande



Le Caire, le Sphinx.

cour, vous verrez cette nombreuse jeunesse assise en groupe et scandant les versets, tout en se balançant, peut-être pour se défendre du sommeil. Avant cette visite, comme après, lisez dans la « Mort de Philæ » de Loti le chapitre qu'il a consacré à la mosquée : *Un centre d'Islam*, vous en garderez une impression durable.

Les églises Cophtes sont intéressantes aussi. Elles desservent le culte chrétien jacobite d'Égypte qui se rapproche du rite orthodoxe grec.

On m'a conduit dans le vieux Caire, à l'église Saint-Serge, vieille basilique égypto-byzantine. Les colonnes proviennent des vieux temples ptolémaïques. C'est dans la crypte, dit la légende, que l'Enfant Jésus aurait reposé lors de la fuite en Égypte.

Les musées du Caire sont d'un haut intérêt. Il faut voir d'abord le musée des Antiquités égyptiennes, nécropole des momies. Là, vous pourrez à loisir contempler,



Momie de Séti Ier.

dans son sarcophage de verre, le valeureux Ramsès II, qui, dans les combats, s'élançait seul sur son char dans les rangs ennemis. La tête, dépouillée de ses bandelettes, montre encore la peau du visage et des mèches de cheveux roux bien conservés.

Au musée arabe, allez voir les vieilles lampes de mosquée et les manuscrits enluminés.

Mais le but principal d'un voyage au Caire n'est-il pas d'aller contempler les Pyramides et le Sphinx? car vous ne serez pas, je suppose, tellement occupé au Caire que le temps vous manquera, comme au général Bonaparte, pour aller jusqu'à ces monuments fameux. Un tramway y conduit en une demi-heure, mais, pour peu que vous soyez contemplatif, allez-y au lever ou au coucher du soleil, et mieux encore par un beau clair de lune. C'est le spectacle qu'il m'a été donné d'admirer sous la conduite de mes confrères, les Drs Rousseau et Cassef.

Elles sont au nombre de trois : la plus grande de Chéops, la deuxième de Kéfren et la plus petite de Menkera. Admirez leur majesté mais n'entrez pas pour visiter les caveaux intérieurs, vous risqueriez de vous rompre le cou.

A côté, se voit le grand Sphinx, dont la tête et le buste émergent seuls des sables. Son visage est énigmatique. Le nez n'existe plus, comme pour beaucoup de statues, mais je me refuse à croire, ce que disait un indigène, que Napoléon l'avait pris pour cible de ses canons. Notre grand capitaine avait bien trop le respect des choses de l'antiquité pour commettre un tel vandalisme.

A l'autre côté du Caire, se trouve Héliopolis, nouvelle ville construite en plein désert, offrant des constructions modernes grandioses. Là, les touristes peuvent à loisir admirer les aurores et les crépuscules d'Orient.

Consacrez une journée aux tombes et pyramides de Sakkara, l'ancienne Memphis. Vous y verrez les colosses de Ramsès et le Sérapéum, tombeau du bœuf Apis, découvert par notre Mariette Bey.

On y va de la gare de Bédréchein où des ânes attendent. « *Bon baudi !* (un bon baudet) *Moussieu, Madame*, clament les âniers, et vous faites votre choix.

J'étais monté sur un tout petit *baudi* qui, à mon gré,

Steam-boat servant à la navigation sur le Nil.

avançait trop lentement. Je l'incitais en écartant mes deux pieds pour cogner sur son bas-ventre. *Ah la ! la ! la ! la !* exclame mon ânier qui cheminait aux côtés de la bête. Comme je ne comprenais pas le motif de sa protestation, il me demande de descendre et me montrant les parties sexuelles du baudi : « *Madame* », fit-il, et gonflant ses joues, il m'expliquait qu'elle était en état de grossesse. Durant toute l'excursion, pour me rappeler au calme dont je ne me départissais plus, il exclamait : « *Madame ! il est malade !* »

Tout mon temps ne se passait pas en promenades. A la demande des confrères qui sont venus pour leurs études à Paris, j'ai fait une conférence à l'Université Egyptienne. Elle a porté principalement sur la question des sourds-muets, dont on commence à s'occuper beaucoup dans la capitale de l'Égypte. Je réitère mes remerciements à S. A. le Président-recteur de l'Université, qui a bien voulu donner l'autorisation et au distingué secrétaire général Abd-el-Aziz Fahmy, qui, très aimablement, s'était chargé de l'organisation. Les planches nécessaires aux explications m'avaient été prêtées par le Dr D.-Waaby, professeur d'anatomie à l'École de médecine du Caire. Qu'il soit aussi remercié.

Le soir même, le théâtre khédivial de l'Opéra donnait une grande soirée de gala, au profit de l'École des sourds-muets, récemment ouverte, grâce à la générosité d'un grand philanthrope égyptien, Idris Bey Ragheb, dont j'ai eu l'honneur de faire la connaissance.

Dans un entr'acte, les professeurs ont présenté sur la scène quelques élèves fort bien instruits déjà. Les applaudissements ne leur ont pas été marchandés. Ces enfants

BIBLIOTHÈQUE
DU
Doctorat en Médecine



PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. GILBERT

Professeur à la Faculté de médecine de Paris,
Membre de l'Académie de médecine,

ET

L. FOURNIER

Médecin des Hôpitaux de Paris,
Ancien chef de clinique de la Faculté.



Premier examen.

ANATOMIE — DISSECTION — HISTOLOGIE

Anatomie, 2 vol., par GRÉGOIRE, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.

***Histologie** (2e *édition*), par BRANCA, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.... 15 fr.

Deuxième examen.

PHYSIOLOGIE — PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES

* **Physique médicale**, par A. BROCA, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.... 12 fr.

Chimie biologique, par DESGREZ, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.

Physiologie.

Troisième examen.

I. MÉDECINE OPÉRATOIRE ET ANATOMIE TOPOGRAPHIQUE — PATHOLOGIE EXTERNE ET OBSTÉTRIQUE

Anatomie topographique, par SOULIÉ, prof. adjoint à la Fac. de méd. de Toulouse.... 16 fr.

* **Pathologie externe**, 4 vol., par FAURE, OMBRÉDANNE, CHEVASSU, SCHWARTZ, prof. agrégés à la Fac. de méd. de Paris, ALGLAVE, chirurgien des hôpitaux de Paris, CAUCHOIX, MATHIEU, prosecteurs à la Fac. de méd. de Paris. Chaque volume.... 10 fr.

* **Médecine opératoire**, par LECÈNE, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.... 10 fr.

* **Obstétrique**, par FABRE, professeur à la Faculté de méd. de Lyon.... 16 fr.

II. PATHOLOGIE GÉNÉRALE — PARASITOLOGIE MICROBIOLOGIE — PATHOLOGIE INTERNE — ANATOMIE PATHOLOGIQUE

* **Pathologie générale**, par H. CLAUDE et J. CAMUS, prof. agrégés à la Fac. de méd. de Paris.... 12 fr.

* **Parasitologie**, par GUIART, prof. à la Faculté de médecine de Lyon.... 12 fr.

Microbiologie, par DOPTER et SACQUÉPÉE, prof. agrégé au Val-de-Grâce.

Pathologie interne (4 vol.), par GILBERT, WIDAL, prof. à la Fac. de méd. de Paris; CASTAIGNE, CLAUDE, LŒPER, RATHERY, prof. agr. à la Fac. de méd. de Paris; GARNIER, JOMIER, JOSUÉ, PAISSEAU, RIBIERRE, médecins et ancien int. des hôp. de Paris; DOPTER, ROUGET, prof. agrégés au Val-de-Grâce. Chaque volume.... 10 fr.

* **Anatomie pathologique**, par ACHARD et LŒPER, prof. et agrégé à la Fac. de méd. de Paris.... 12 fr.

Quatrième examen.

THÉRAPEUTIQUE — HYGIENE — MÉDECINE LEGALE MATIÈRE MEDICALE — PHARMACOLOGIE

* **Thérapeutique**, par VAQUEZ, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.... 10 fr.

* **Hygiène**, par MACAIGNE, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.... 10 fr.

* **Médecine légale** (2e *édition*), par BALTHAZARD, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.... 12 fr.

Matière médicale et Pharmacologie.

Cinquième examen.

I. CLINIQUE EXTERNE ET OBSTÉTRICALE
II. CLINIQUE INTERNE

Dermatologie et Syphiligraphie, par JEANSELME, prof. grégé à la Fac. de méd. de Paris.

* **Ophtalmologie**, par TERRIEN, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.... 12 fr.

Laryngologie, Otologie, Rhinologie, par SEBILEAU, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris.

Psychiatrie, par DUPRÉ, prof. agrégé à la Fac. de méd. de Paris et CAMUS (P.), médecin des asiles d'aliénés.

* **Maladies des Enfants**, par APERT, médecin des hôpitaux de Paris.... 10 fr.

La somme des connaissances exigées de l'étudiant en médecine pour l'obtention du titre de docteur et du praticien est considérable ; elle s'accroît constamment du fait des progrès chaque jour accomplis dans le domaine médical.

Il n'existait pas, cependant, une collection d'ouvrages correspondant exactement aux programmes nouveaux composant TOUTES les matières et RIEN QUE les matières du doctorat en médecine. Trop de Précis encombrent la littérature médicale : beaucoup ne sont que de lourdes compilations où l'expérience de l'auteur fait défaut.

La collection de Précis dont la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS entreprend la publication, sous l'habile direction du professeur GILBERT, contraste heureusement avec ces manuels impersonnels, bons peut-être pour repasser, mais incapables d'apprendre. Cette nouvelle collection est faite pour réhabiliter les Précis dans le monde médical : ce sont en réalité des œuvres originales où ceux-là mêmes qui enseignent les diverses branches des sciences médicales résument, pour le plus grand profit des lecteurs, leur cours, fruit d'une expérience réfléchie et d'un enseignement travaillé. Ils sont conçus dans un esprit utilitaire : pas d'historique ni de bibliographie, pas de théorie, beaucoup de pratique.

Après avoir dressé le plan détaillé de la « Bibliothèque du Doctorat », les directeurs se sont efforcés de trouver, pour chaque partie, le collaborateur le plus nettement désigné, celui qui, de l'aveu universel, parut le plus capable de mettre au point la somme des connaissances que doivent posséder l'étudiant et le praticien.

Grâce à l'autorité du directeur, cette Bibliothèque formera un tout *homogène* répondant à un plan mûrement réfléchi ; grâce au choix des collaborateurs, comprenant *trente professeurs et professeurs agrégés de nos Facultés de médecine et vingt médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris*, elle reflétera exactement l'état actuel des sciences médicales, et en particulier l'enseignement de la Faculté de Paris.

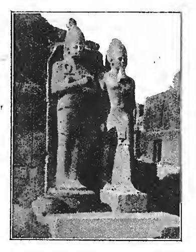
De leur côté, les éditeurs ont tout fait pour que la « Bibliothèque du Doctorat » se présentât sous un aspect capable de satisfaire les bibliophiles les plus délicats, et pour qu'aucun reproche ne pût se justifier tant au point de vue de l'impression du texte, imprimé en caractères neufs sur satin, que de la reproduction des figures dessinées ou photographiées sous les yeux des auteurs et reproduites par les procédés les plus perfectionnés. Enfin, elle se présente sous un élégant cartonnage souple, rouge et blanc.

Les volumes parus sont précédés d'un astérisque.

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE *(Suite)*

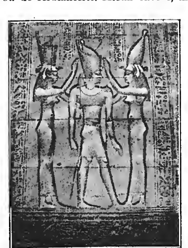
ont instruits en langue arabe d'abord avec des signes des deux mains. Peu à peu on en arrive à la méthode orale, en les faisant lire sur les lèvres.

Le Ministre de France au Caire, M. Defrance, a bien voulu me présenter, en même temps que deux autres Français, à S. A. le Khédive qui m'interrogea sur le nombre et le travail des jeunes Égyptiens qui viennent à Paris suivre les cours de la Faculté de médecine.



Statues trouvées nouvellement.

J'ai visité plusieurs hôpitaux et dispensaires dont je regrette de n'avoir pas noté les adresses, car ils sont à voir. Je garde surtout une excellente impression de l'orphelinat créé et entretenu par notre très dévoué confrère le Dr Abd-El-Aziz Nazim Bey. Un grand nombre d'enfants des deux sexes y sont logés, nourris et éduqués. Les filles préparent la lingerie et la cuisine de toute la maisonnée. Les garçons confectionnent les chaussures, une partie des vêtements, des articles de vannerie ou de ferblanterie. Mieux encore, ils ont leur



Le couronnement.
(Temple d'Edfou).

fanfare qui joue l'hymne égyptien. La Marseillaise est à l'étude.

Il serait très regrettable d'avoir été au Caire sans remonter le Nil jusqu'à la première cataracte d'Assouan. Ne vous laissez pas détourner par ce que vous en diront les Égyptiens, car la plupart d'entre eux ne connaissent pas la Haute-Égypte. Quand arrive le moment des vacances, la chaleur sévit et ils se dirigent vers nos contrées d'Europe d'un climat plus tempéré.

Une excursion en Haute-Égypte offre un très grand intérêt, car c'est là qu'on trouve un ciel sans nuage et les temples majestueux des Pharaons et des Ptolémées.

Plusieurs modes de transport s'offrent au voyageur. Il peut remonter le fleuve dans la classique *dahabieh*, grande barque à voile, mais à la condition de disposer d'un temps très long.

Sinon il prendra une de ces maisons flottantes très confortables que deux compagnies différentes (Compagnie Cook et Compagnie Hambourg) font circuler sur le Nil.

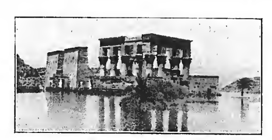
Comme je disposais de peu de temps, j'ai fait en une nuit de chemin de fer le trajet du Caire à Luxor. Puis, prenant place sur le Nubia, j'ai, durant deux journées, joui du curieux spectacle qu'offre le Nil.

Le bateau stoppe pour permettre aux touristes de visiter les temples érigés sur les deux rives.

C'est d'abord sur la rive gauche le temple d'Edfou dégagé des sables par Mariette Bey, et parfaitement conservé. On dit, avec raison, qu'en son état actuel il pourrait servir encore au culte d'Osiris.

Plus haut, sur la rive opposée, le temple de Kom-Ombo, chef-d'œuvre des Ptolémées. Ici commence la race nubienne. Les hommes vont presque nus et les femmes mettent leur coquetterie à natter leur chevelure en petites tresses qu'elles enduisent d'huile de ricin. Une baguette est fichée dans ces chevelures. Vous en comprenez l'usage : gratter les démangeaisons que déterminent les parasites ; population de vrais sauvages.

Le surlendemain soir, nous arrivions à Assouan. Dans ce ciel pur, les lumières de la ville scintillaient comme des étoiles. La ville s'étend sur la rive droite du Nil très



Ile de Philæ.

élargi. En face d'elle est l'Ile Éléphantine ornée d'une luxuriante végétation en palmiers, rosiers de toutes sortes, bougainvilliers. Le climat d'Assouan est admirable. Du matin au soir le soleil y rayonne. Il n'y pleut, m'a-t-on dit, que dix minutes chaque année.

Le motif principal d'aller jusqu'à Assouan est de visiter le temple de l'Ile de Philæ. Le mieux est de faire l'excursion à dos d'âne. On arrive ainsi en face du temple. Une barque vous y conduit tandis que les ânes attendent pour vous ramener ensuite à Assouan, en traversant des villages nubiens très intéressants.

Le joli temple de Philæ fut construit par les Ptolémées (200 ans avant J.-C.) en l'honneur d'Isis, puis embelli par les Empereurs romains.

On y montre la chambre où naquit Trajan. Sur les murs se trouvent nombre d'inscriptions remontant à l'époque romaine. Le grand barrage qui a été établi en aval de l'Ile fait monter l'eau dans les parties basses du temple. Les travaux de soutènement qui ont été faits pour prévenir l'écroulement de ce temple si gracieux seront-ils suffisants, surtout lorsque le barrage aura été élevé de sept mètres, ainsi qu'il est projeté pour accroître encore la fertilité des plaines qu'inonde le Nil ?

Les rameurs qui nous conduisaient étaient dirigés par un patron. Assis sur le bord de la barque, il chantait une de ces mélodies sur le registre aigu que l'on entend souvent au haut des Minarets. Les rameurs reprenaient en un refrain qui se terminait invariablement par :

> Many thanks
> Danke sehr.
> Merci beaucoup.

Et réjouis de leur chanson, ils montraient des dents éblouissantes de blancheur.

Comme dans toutes les villes d'Orient, la visite aux

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE (*Suite*)

bazars est à Assouan des plus amusante. Mais il faut surtout aller au camp des Bicharis non loin de la ville. Ce sont des nomades du désert surveillés par les gendarmes égyptiens qui leur interdisent d'approcher trop des visiteurs.

C'est en remontant vers le Caire que j'ai visité Luxor construit sur l'ancienne Thèbes. Une des premières excursions doit être pour les tombeaux des rois. Dans les hautes



Groupe d'excursionnistes au camp des Bicharis.

collines granitiques qui bornent l'horizon à l'Ouest, les monarques égyptiens avaient fait creuser leur tombe à une grande profondeur. Elles furent découvertes et souvent dévalisées par des invasions successives. La plus curieuse à voir est celle d'Aménophis II. Après avoir descendu un grand nombre de marches, on accède dans la chambre funéraire où le roi, sous un couvercle en verre, dort l'éternel sommeil. Sa peau d'un ton d'ardoise dessine encore nettement les lignes du visage. Il n'a pas été facile de découvrir ces tombeaux, car les rois avaient fait creuser plusieurs galeries pour égarer les profanateurs.

Non loin se voit le temple de Medinet-Habou, sorte de temple-forteresse où les peintures antiques sont encore en excellent état de conservation.

Sur la rive droite du fleuve se dressent les ruines du



Un Bicharis dans son camp.

temple de Luxor que reliait au grand temple de Karnak une avenue de béliers accroupis dont un grand nombre existent encore.

C'est à Luxor que vous verrez l'obélisque, sœur de la nôtre, qui nous avait été également offerte, mais qui ne fut pas acceptée en raison des dépenses qu'avait occasionné le transport de la première.

N'est-ce pas le cas de rappeler l'amusant dialogue que Théophile Gautier, dans *Émaux et Camées*, prête aux deux obélisques séparées :

L'obélisque de Paris :

Sur cette place je m'ennuie,
Obélisque dépareillé.
Neige, givre, bruine et pluie
Glacent mon flanc déjà rouillé.

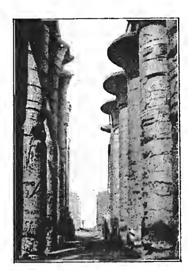
La sentinelle granitique,
Gardienne des énormités,
Se dresse entre un faux temple antique
Et la Chambre des députés.

L'obélisque de Luxor répond :

Nul ennui ne t'est comparable,
Spleen lumineux de l'Orient !

Que je voudrais comme mon frère
Dans ce grand Paris transporté
Auprès de lui pour me distraire
Sur une place être planté !

Le temple de Karnak est le plus grandiose de tous. C'est du haut de ses pylônes qu'il faut voir le soleil des-



Karnak.

cendre au lointain des sables. Promenez-vous dans les salles hypostyles et vous aurez chance d'y rencontrer le meilleur des cicérones, M. Legrain, le très distingué directeur des fouilles. Le jour où je m'y trouvais, il était dans la joie de son âme. « Je viens de découvrir un monsieur, disait-il » et entouré de ses arabes il faisait laver à grande eau un torse de granit que la pioche des ouvriers venait de mettre au jour.

Après avoir vu Luxor, qui est certainement la partie la plus attrayante du voyage, il fallait me hâter vers Paris.

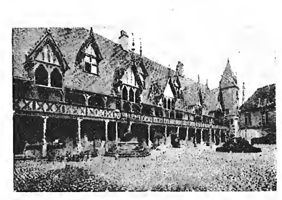
En manière de conclusion, je dirai l'accueil particulièrement aimable que les Égyptiens réservent aux Français. Comme nous aurions tort de ne pas aller vers ce peuple dont les intellectuels viennent si nombreux vers nous. L'Égypte est une région d'influence française. Cultivons jalousement ces sympathies qu'il nous est si naturel d'éprouver en retour.

Un dernier mot. A ceux qui reviennent d'Égypte, je transmets le conseil qui m'a été donné de lire le livre II d'Hérodote. Il est particulièrement savoureux de voir décrits par l'aimable conteur grec les sites et les monuments que l'on vient de visiter.

ART ET MÉDECINE

L'HOTEL-DIEU DE BEAUNE

Portail.



Cour de l'Hôtel-Dieu de Beaune.



Façade.

Fondé en 1443 par Nicolas Rolin, chancelier du duc de Bourgogne, et sa femme, Guigone de Salins, l'Hôtel-Dieu de Beaune est un magnifique spécimen de l'art du xve siècle.

La porte est surmontée d'un auvent à trois voûtes avec des ornements et des statuettes. La serrurerie de la porte est d'un travail très fin.

La cour intérieure, avec ses arcades supportées par des colonnettes, constituant une galerie en forme de cloître, renferme, outre un calvaire moderne, un puits du xve siècle.

La partie la plus remarquable est la salle principale de malades, l'une des plus vastes et des plus belles que nous aient léguées les temps passés. Elle est surmontée d'un comble ogival lambrissé. Les poussées du comble sur les murs d'appui sont maintenues par des tirants ornés de devises, de peintures et de sculptures allégoriques. Les décors sont très riches. Un tableau attribué à Van Eyck représente le Jugement dernier.

Heurtoir de la porte.

Nombreux sont les médecins auxquels il a été donné de visiter ce merveilleux logis des pauvres où les Dames hospitalières au grand hennin carré consacrent leur vie aux malades.

Mais le temps fait son œuvre, et malgré les restaurations exécutées ces dernières années, de nouvelles et importantes réparations s'imposent.

L'hôpital a pour revenus les vignobles célèbres qui donnent les vins des hospices de Beaune, mais deux années de déficit dû à l'anéantissement des récoltes mettent la Commission administrative de l'Hôtel-Dieu dans le plus grand embarras, surtout au moment où il faut faire face à des dépenses importantes de réfection (environ 100.000 francs). Aussi les amis et admirateurs de l'Hôtel-Dieu de Beaune ouvrent une souscription, sous le haut patronage de M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, et sous la présidence de M. Sadi-Carnot. Les lecteurs de *Paris médical* qui voudront bien contribuer, non seulement à conserver cette œuvre d'art, mais aussi cette demeure des pauvres malades, sont priés d'adresser, dans le plus bref délai possible, en raison de l'urgence des travaux, leur souscription à M. P. Rongé, trésorier du Comité d'initiative, rue Traversière, à Beaune (Côte-d'Or). Chaque souscripteur de cent francs aura droit à un exemplaire du *Livre d'or illustré de l'Hôtel-Dieu de Beaune* qui sera édité au cours de l'exécution des travaux, spécialement pour les souscripteurs.

CORNET.



Grande Salle des malades.

— XVII —

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

PAR DAUMIER

(Collection Hartmann).



— Gertrude, faut faire analyser l'lait d'not'vache.

— Pourquoi ?

— C'te bête produit p't'être du vaccin, et alors c'serait une fortune pour nous.

DIÉTÉTIQUE

RÉGIME DES ENFANTS ARTHRITIQUES

(Dr H. Legrand, d'Amiens.)

Navets à la sauce blanche. — Les cuire au naturel, les égoutter; les couvrir de quelques cuillerées de sauce blanche pour servir.

Purée de navets. — Tamiser des navets cuits au naturel, leur ajouter le 1/3 de leur poids de purée de pommes de terre.

Salsifis au naturel. — Ratisser, couper en tronçons une botte de salsifis. Les laver à l'eau acidulée pour les empêcher de noircir. Délayer 4 cuillerées de farine dans 2 litres d'eau, le jus d'un demi-citron. Plonger les salsifis dans la cuisson, ajouter une pincée de sel. Faire partir en plein feu. Laisser cuire doucement pendant 1 heure 1/2.

Salsifis à la sauce blanche. — Cuire les salsifis au naturel, les égoutter, les servir avec une sauce blanche à part.

Salsifis au jus. — Cuire les salsifis au naturel. Les égoutter, les servir arrosés de bon jus de rôti bien dégraissé.

Salsifis en purée. — Les cuire au naturel, les égoutter, les tamiser. Ajouter à la purée un peu de beurre frais et quelques cuillerées de crème.

Crosnes à la sauce blanche. — Les faire tremper à l'eau tiède pendant 1/4 d'heure. Les brosser soigneusement, les laver à grande eau. Les sécher, les mettre cuire à l'eau salée bouillante pendant 12 minutes. Les faire égoutter, et les servir arrosés de sauce blanche.

Crème renversée à la vanille. — Faire bouillir 1/2 litre de lait avec 100 grammes de sucre, un peu de vanille. Verser le lait tiède sur 4 jaunes d'œufs battus plus un œuf entier. Bien mélanger et faire cuire au bain-marie pendant 25 minutes. Laisser refroidir avant de démouler.

Pots de crème à la vanille. — Faire bouillir 1/2 litre de lait avec 80 grammes de sucre, un peu de vanille. Verser le lait tiède sur 4 jaunes d'œufs battus. Tamiser, mettre en pots. Faire cuire 25 minutes au bain-marie.

Œufs à la neige. — Faire bouillir 1/2 litre de lait avec 100 grammes de sucre, un peu de vanille ou de fleurs d'oranger. Séparer les jaunes des blancs de 4 œufs. Battre les blancs en neige très ferme et les sucrer. Prendre le mélange par cuillerées que l'on fait tomber doucement dans le lait bouillant; en mettre autant que peut porter la surface du lait; les retourner au bout d'un instant, laisser cuire encore un peu et les retirer avec une écumoire. Lorsque tous les blancs seront cuits, battre les jaunes, les mêler avec le lait passé à la fine passoire et remettre sur le feu. Remuer jusqu'à ce que la crème épaississe et la verser autour des blancs de manière à ne pas les en recouvrir.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Stomatite de dentition.

1° Lavages fréquents avec :

Acide borique	20 grammes.
Décoction de racine de guimauve	500 —

2° Dans l'intervalle, toucher les gencives avec un pinceau imbibé de :

Chlorhydrate de cocaïne	0gr,10
Chlorate de soude	1 gramme.
Glycérine	⎫ ââ 10 grammes.
Eau	⎭

3° S'il y a de l'insomnie, donner :

Bromure de sodium	1 gramme.
Sirop d'althœa	40 grammes.
Julep gommeux	40 —

(Le Gendre.)

Stomatite diabétique.

Antisepsie buccale. Gargarismes avec :

Naphtol β	0gr,20
Borate de soude	20 grammes.
Eau de menthe	150 —
Eau bouillie	Q. s. pour un litre.

(A. Robin).

Stomatite ulcéreuse.

Chlorate de potasse ou borax	2 grammes.
Miel rosat	⎫ ââ 2 grammes.
Glycérine	⎭

(Comby.)

Pour collutoire.

Alcoolature de cochléaria	10 grammes.
Teinture de quinquina	8 —
— de cachou	4 —
— de benjoin	2 —
Eau de Botot	200 —

Pour gargarismes : une à deux cuillerées à bouche dans un verre d'eau. (J. Simon.)

Stomatite urémique.

Dans le cas de stomatite *érythémateuse* et pultacée, gargarismes à l'eau de Vichy, badigeonnages répétés avec :

Glycérine	⎫ ââ 15 grammes.
Borate de soude	⎭

Bains de bouche fréquents avec solutions alcalines.

Quand la stomatite revêt la forme *ulcéreuse*, toucher les ulcérations avec une solution de chlorure de chaux, ou avec du jus de citron ou le crayon de nitrate d'argent mitigé. Le traitement le plus efficace consiste à toucher les ulcérations avec :

Acide salicylique	2 grammes.
Glycérine	20 —

Combattre la fétidité avec des gargarismes, dans lesquels on ajoutera un liquide antiseptique comme l'alcoolature d'eucalyptus ou avec :

Alcoolature d'eucalyptus	10 grammes.
Liqueur de Van Swieten	40 —
Eau distillée	400 —

(Barié.)



Un Nouveau procédé très simple et très précis

POUR

l'Analyse des Urines

Rendre fort simple, très précise et infiniment peu coûteuse la recherche qualitative et quantitative des éléments anormaux de l'urine (sucre et albumine), tel est le but des **Trousses Dosurines,** dont on signale, d'autre part, l'intéressante création.

Présentées sous la forme d'élégants portefeuilles, pouvant être facilement mis dans la poche, ces trousses renferment les tubes et ampoules à réactifs nécessaires pour chaque opération d'analyse. Elles permettent, en deux minutes, avec quelques gouttes d'urine, d'être très exactement fixé.

Les nombreux médecins qui en ont essayé l'emploi ont été unanimes à faire l'éloge de leur commodité et de leurs rigoureux résultats. Tout d'abord, au cours d'une visite ou d'une consultation, elles donnent au praticien la facilité d'être immédiatement renseigné sur la composition de l'urine et de pouvoir instituer, sans plus attendre, la thérapeutique qui convient. En outre, elles lui rendent aisément généralisables les analyses urologiques, demeurées jusqu'ici le monopole des pharmaciens.

D'autre part, en raison de leur utilisation extrêmement simple, l'achat de ces trousses sera conseillé avec grand profit aux malades eux-mêmes, qui pourront de la sorte se rendre compte, aussi souvent qu'il conviendra, des variations de composition de leurs urines. Il leur sera dès lors loisible de surveiller de très près leur alimentation, de contrôler l'influence de tel ou tel mets sur le taux de leur sucre ou de leur albumine, enfin de faire appel aux soins médicaux dès que ce taux aura subi une élévation.

Ces Trousses urologiques apparaissent donc, à tous égards, comme de très précieux collaborateurs pour le médecin. En dehors de l'exactitude absolue de leurs résultats, elles présentent encore l'avantage d'une grande modicité de prix : chaque analyse revient à environ 0 fr. 25.

Ces trousses existent sous trois modèles différents :

1° **TROUSSE INDEX " La Dosurine ",** destinée à rechercher si l'urine renferme ou non de l'albumine ou du sucre :

2° **TROUSSE A " La Dosurine ",** destinée à doser l'albumine contenue dans l'urine ;

3° **TROUSSE D " La Dosurinet "** destinée à doser la quantité de sucre (glucose).

Le prix de chaque trousse est de 5 francs (franco 5 fr. 30). — Ampoules de renouvellement : la boîte de 10, 2 fr. 50 (franco 2 fr. 75) ; la boîte de 20, 4 fr. 75 (franco : 5 francs). — Remise de 15 p. 100 à MM. les médecins.

Adresser les commandes et les demandes de renseignements à la Société LA DOSURINE, 16, rue Charlemagne, Paris.

Demandez gratis les Catalogues
des plus belles

Roses

chez

GEMEN & BOURG, LUXEMBOURG, N° 31 (Grand-Duché)

La plus importante maison de Rosiers du Monde.
Envoi Franco : 25 ROSIERS Nains en 25 VARIÉTÉS d'élite pr 8 frs

Demandez gratis les Catalogues

des OGNONS à **Fleurs** chez

GEMEN & BOURG Luxembourg N° 94 (C-D)

DAHLIAS-CACTUS, PIVOINES ODORANTES,
AZALÉES et RHODODENDRONS rustiques de plein air,
BEGONIAS, PLANTES grimpantes et nombreux colis-réclames très avantageux.



LA MAISON CH. SACHET

29, Boulevard Saint-Michel, à Paris

Bien connue du monde médical, se recommande pour ses

IMPRIMÉS, REGISTRES

ARTICLES DE PAPETERIE

SPÉCIAUX POUR DOCTEURS



SERINGUES Tout en Verre

POUR INJECTIONS HYPODERMIQUES

DAVID 69, Av. des Ternes — PARIS —



— TÉLÉPHONE : 551-23 —

Prix défiant toute concurrence

CHRONIQUE DES LIVRES

Les arythmies, par le Dr H. VAQUEZ. Leçons recueillies par le Dr CH. ESMEIN. 1911, 1 vol. in-8 de 437 pages avec 48 figures dans le texte 15 fr. (*J. B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris).

Les troubles du rythme du cœur et du pouls ont été l'objet de nombreuses recherches depuis quelques années, d'autant plus nécessaires que la multiplicité et la variabilité de ces troubles ont longtemps rendu leur analyse particulièrement aride. Il a fallu les constatations anatomiques et physiologiques contemporaines, et notamment la découverte capitale du faisceau de His, pour donner à ces recherches la base précise qui trop longtemps leur avait fait défaut. Parallèlement les progrès de la méthode graphique la rendaient applicable à l'étude des troubles du rythme cardiaque et l'électrocardiographie notamment donnait des résultats curieux et suggestifs. Nul plus que M. Vaquez n'a contribué en France à cette étude des arythmies cardiaques, nul mieux que lui n'était susceptible de mener à bien la tâche d'exposer dans un livre l'ensemble de ces questions.

Les leçons qu'il publie aujourd'hui, recueillies par son fidèle collaborateur M. Esmein, ont le grand mérite d'être tout à la fois l'exposé clair et complet de toutes les recherches faites (et elles sont fort nombreuses) et la relation des constatations et des vues personnelles de l'auteur.

Après avoir analysé le rythme normal du cœur, en s'inspirant de tous les travaux anatomiques et physiologiques récents, avoir détaillé les ressources des méthodes graphiques, M. Vaquez aborde l'étude des arythmies. Il expose, au cours de ces leçons, les modifications physiologiques du pouls, parmi lesquelles l'arythmie respiratoire et l'arythmie de station, le pouls extrasystolique résultant d'un trouble de l'excitabilité cardiaque et représenté en clinique soit par l'extrasystole isolée soit par l'extrasystole régulièrement groupée qui réalise l'irrégularité connue sous le nom de tachycardie paroxystique; il donne de celle-ci une description particulièrement neuve et précise; il aborde ensuite l'exposé de l'arythmie par trouble de la conductibilité, dont l'expression clinique est la bradycardie paroxystique ou permanente, et montre quelle doit être la conception actuelle du syndrome de Stokes-Adams. Après avoir consacré deux leçons au pouls alternant de Traube et à l'arythmie perpétuelle, il termine enfin par quelques pages qui montrent bien les progrès réalisés, grâce à toutes ces recherches, dans le pronostic et le traitement des arythmies.

On voit, par cette rapide énumération, à combien de questions d'actualité touche le livre de M. Vaquez; sa lecture s'impose aussi bien à ceux qui se sont déjà familiarisés avec ces notions nouvelles de pathologie cardiaque qu'à ceux qui sont désireux de les étudier dans un travail d'ensemble. PIERRE LEREBOULLET.

Revue des médicaments nouveaux, 18me édition, par C. CRINON, 1911, 1 vol. in-18 cart., 4 fr. (*Vigot frères*, éditeurs à Paris).

Revue bien connue et qui fait honneur à M. Crinon. Parmi les médicaments nouveaux qui ont été ajoutés dans cette dix-huitième édition, nous mentionnerons plus spécialement : l'*Acide trichloracétylsalicylique*, l'*Acoïne*, l'*Aménvl*, l'*Antodyne*, l'*Asurol*, le *Bromhydrate de codéine*, la *Digistrophane*, l'*Eulatine*, l'*Hexaméthylène-tétramine-gaïacol*, le *Pantopon*, le *Sciffénol*, le 606, le *Tasi*, le *Thilavène* et la *Zincopyrine*.

On retrouvera un certain nombre de médicaments, connus depuis quelque temps, mais qui ne figurent point au Codex et sur lesquels les médecins et les pharmaciens ont assez souvent besoin de se renseigner soit au point de vue de leurs caractères ou de leur préparation, soit au point de vue des doses auxquelles il convient de les prescrire; ce sont : l'*Apiol*, *le Képhir*, le *Koumys*, les *Sels de lithine*, la *Lobélie*, *le Maté*, le *Myrtol*, *le Paullinia*, le *Phosphure de zinc*, le *Podophyllin*, etc.

Les sujets traités sont présentés par ordre alphabétique, sans trop de détails, mais avec une concision appropriée à chaque sujet, résumant en un style clair tous les renseignements indispensables.

Cette dix-huitième édition fera sûrement son chemin ainsi que les précédentes. CORNET.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Œuvre régionale de secours immédiat. — Dans la région du Nord (départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Ardennes, Aisne), s'est fondée il y a seize mois une *Œuvre régionale de secours immédiat et d'assistance à la famille médicale*.

La dernière assemblée générale s'est tenue à Lille, en mars dernier, sous la présidence du Dr CANDRELIER, de Tourcoing. Rappelons que les vice-présidents de l'œuvre sont MM. BOMBART et OUI; le secrétaire général est le Dr E. AUSSET (de Lille), professeur agrégé, rédacteur en chef de la *Pédiatrie pratique*. On lit dans le rapport du secrétaire général :

« Il y a seize mois que notre Œuvre de Secours Immédiat fonctionne. Nous fûmes les premiers en France à inaugurer ce nouveau mode d'Assistance à la Famille Médicale. Je me hâte d'ajouter que l'idée première nous en avait été donnée par notre sympathique et dévoué confrère, le Dr GRANJUX, qui, dans le *Bulletin médical*, faisait, depuis un certain temps, tous ses efforts pour aboutir à la création, dans les diverses régions, de ces œuvres appelées, comme vous le verrez tout à l'heure, à rendre les plus grands services.

La campagne de GRANJUX a été très fructueuse et notre exemple a été très largement suivi puisque actuellement existent en France plusieurs Œuvres régionales de Secours Immédiat : à Paris, à Rouen, à Caen, à Bordeaux, etc., et l'on peut dire que, désormais, le *Secours Immédiat* a acquis pleinement droit de cité.

Ce n'est pas qu'au début les difficultés n'aient été nombreuses et les oppositions aussi vives qu'injustifiées. Il est même à constater que les objections nous vinrent surtout de ceux qui cependant avaient la mission de secourir le médecin malheureux. Vous savez que l'objection principale était que nous allions pour ainsi dire créer une prime à l'imprévoyance puisque nous comptions secourir non seulement ceux que l'A. G. ne pouvait suffisamment aider, mais encore et surtout ceux pour lesquels elle ne pouvait rien, parce qu'ils ne s'étaient pas affiliés à elle.

L'argument n'avait aucune valeur. N'oubliez pas, en effet que le caractère essentiel de notre Œuvre est de donner un secours, *au moment* où le malheur se produit, limitant *exclusivement* notre Assistance *pécuniaire* à ce moment précis, et ne donnant jamais que des secours temporaires. Comment peut-on, dès lors, raisonnablement admettre qu'un médecin se refuse à faire acte de prévoyance parce qu'il saura que désormais, prévoyant ou non, on viendra *momentanément* à son secours s lui ou les siens tombent dans la misère? Les imprévoyants, quoiqu'il advienne de bien ou de mal, resteront toujours des imprévoyants; c'est là un défaut inhérent à certaines natures et à certains caractères, contre lequel toutes nos objurgations resteront impuissantes. Mais ce n'est pas la création d'Œuvres telles que la nôtre qui augmentera ou diminuera le nombre des imprévoyants.

NOUVELLES

Le secret professionnel à Berlin. — La Commission des hôpitaux de la Ville de Berlin a décidé de supprimer l'indication de la maladie qui était inscrite au lit des malades. Dans les services de chirurgie, la maladie sera indiquée par la première syllabe du vocabulaire latin.

L'Hygiène scolaire en Autriche. — En Autriche, on annonce la création d'un Comité pour l'*hygiène dentaire* dans les écoles sous la présidence du Dr von HABERER, conseiller du ministère de l'Instruction publique et avec le Dr WOLF, spécialiste, comme secrétaire.

L'Hygiène scolaire en Belgique. — Le IIIe Congrès international d'*Hygiène scolaire*, tenu à Paris l'an dernier, a donné une vigoureuse impulsion aux questions de l'inspection et de l'hygiène scolaire. Les *médecins belges inspecteurs d'école* se sont réunis dernièrement à Bruxelles pour fonder une association nationale dont le programme est d'apporter un large concours à l'association internationale des médecins inspecteurs d'école, de préparer les congrès internationaux et de défendre les intérêts des membres.

Petit Code professionnel. — La *Fédération médicale belge* a fait éditer l'an dernier un code professionnel que nous signalons volontiers aux associations médicales. Il contient les règles de déontologie, des notices de législation médicale, modèles de certificats, tarifs d'honoraires, des renseignements administratifs, les œuvres de prévoyance. Il signale le bureau municipal de renseignements pour les médecins visitant Paris qui est installé à la Sorbonne, la Maison des Médecins de Nice, le bureau de renseignements de Berlin (Luisenplatz, 2, 4).

Tous ces renseignements condensés sont des plus utiles au praticien et cette brochure serait utilement prise comme modèle par nos syndicats professionnels.

Création d'une Société médicale à Clermont-Ferrand. — Une Société de médecine s'est fondée à Clermont-Ferrand. M. le Dr GAUTREZ a été nommé président.

En 1845, une première Société de médecine avait été fondée à Clermont-Ferrand, en même temps qu'il s'en fondait une à Moulins, qui ne vécut que quatre à cinq ans, et une à Gannat, qui vit encore et prospère.

La Société de médecine de Clermont-Ferrand, après de brillants débuts, alla déclinant pour s'éteindre vers 1875.

Eclipses de soleil et de lune. — D'après les astronomes il n'y aura, en tout et pour tout, que quatre éclipses : deux de soleil, l'une a eu lieu le 28 avril et l'autre se produira le 22 octobre, et deux de lune, le 12 mai et le 6 novembre. On n'apercevra presque rien des éclipses lunaires, tandis que celles de soleil ne peuvent être vues qu'en Asie, en Océanie et dans l'océan Pacifique.

La lutte contre la Dépopulation. — Le sénateur Beall, plus connu sous le surnom populaire de *stork major of Alton* (la grande cigogne d'Alton), vient de soumettre au Sénat de l'Illinois un texte législatif qui a pour but d'encourager la fécondité et de combattre le célibat. Considérant que, malgré les dispositions paternelles du gouvernement, la population de l'État augmente moins encore que celle de la France et se compose pour un tiers de girls et de boys improductifs, la loi de M. Beall dispose, dans son article 4, que tout célibataire âgé de plus de trente-cinq ans, qui ne pourra faire valoir une excuse sérieuse en faveur de sa vie solitaire, devra payer chaque année une taxe de 10 dollars, soit 50 francs.

Le produit de cet impôt sera versé dans le *population fund* créé par l'article 1er de la même loi et destiné à récompenser les ménages féconds. Les mères toucheront 500 francs pour chaque enfant né après deux ans de mariage. On a pensé sans doute que le premier méritait moins d'encouragement. Deux jumeaux donneront droit à une double taxe et trois à une triple. Reste à savoir si les célibataires ne trouveront pas une économie à payer cinquante francs.

Ligue contre la mortalité infantile. — Récemment a eu lieu à la mairie du Xe arrondissement de Paris l'assemblée générale de la Ligue contre la mortalité infantile, sous la présidence de M. LANNELONGUE, président de l'Académie de médecine.

La séance a été ouverte par une allocution de M. Paul STRAUSS, sénateur, président de la ligue. Après avoir remercié M. Lannelongue, dont il fit un grand éloge, le docteur AVIRAGNET, secrétaire général, annonça que le comité français de l'*Union internationale du premier âge* faisait désormais partie intégrante de la ligue ; après le rapport du trésorier, Mme Pierre BUDIN, le professeur LANNELONGUE a prononcé un discours au cours duque il a insisté sur la nécessité de prévenir, dans l'intérêt du pays, la mortalité infantile.

Est-ce donc trop demander, a-t-il dit, à une organisation sociale bien comprise, de prendre à sa charge la femme pauvre sur le point d'être mère, et lorsqu'elle a accouché, la mère et son enfant qui vivra si on ne les sépare pas ?

Gagner quelques jours, trois semaines, un mois, et l'existence de l'enfant est sauvée. La patrie aura un ouvrier, un défenseur et un producteur de plus. Quel gain pour elle, quel placement n'aura-t-elle pas fait ?

Cherchons donc à imiter l'Extrême-Orient où l'enfant ne quitte pas la mère, où la mère ne quitte pas la famille, où la famille a la charge et la responsabilité de tous ses membres.

Il n'est pas de sacrifices qu'on ne doive faire pour conserver les nouveau-nés dans le foyer de la famille pauvre, et au besoin recueillir la mère et l'enfant en des ouvroirs, refuges parfaitement organisés, multipliés dans les grandes villes. Au moins pourrait-on en tenir un toujours prêt dans chaque département. Les dépenses d'entretien ne seraient pas grandes : quelques millions y suffiraient.

Les écoles de puériculture et les consultations de nourrissons peuvent rendre les plus signalés services. Pour cela, il faut les faire connaître en y attirant, non seulement les nourrices de l'Assistance et les mères secourues, mais toutes les mères sans attache administrative, celles qui sont libres ; il convient d'en créer dans les centres importants de population, et d'y attirer les mères à qui on apprendra l'hygiène de l'enfant, et leur hygiène propre. C'est par l'instruction des mères que l'on arrivera à sauver des quantités de petits êtres.

Enrichir son pays d'enfants, c'est lui donner la vraie richesse, celle qui défie la pauvreté. C'est aussi agrandir son patrimoine matériel, c'est augmenter sa force et sa grandeur, en lui donnant à l'intérieur une résistance et une vitalité qu'aucun capital ne saurait lui offrir, et à l'extérieur une expansion et une virilité qui viendront fournir la preuve de la valeur et des qualités de notre race.

Visites scientifiques. — Sous la conduite de M. le Professeur agrégé CHASSEVANT, les élèves du cours d'Hydrologie et d'Hygiène ont visité l'établissement thermal d'Enghien, le 7 avril dernier. Ils ont pu se rendre compte des nombreuses transformations et améliorations effectuées cette année encore dans cet établissement qui peut maintenant rivaliser avec ceux des stations les plus réputées.

Deux nouveaux héros de la peste. — Un étudiant de l'académie de médecine militaire de Saint-Pétersbourg, Elie Vassiliévitch Mamontoff, l'assitant médecin Jean Broujoumas doivent être inscrits parmi les martyrs courageux de la peste en Mandchourie. Mamontoff, après avoir soigné de nombreux malades, est atteint à son tour ; il est traité par l'injection du sérum de Hafkine mais voyant que son état s'aggrave, il fait entourer son lit de fleurs... et il meurt trois jours après.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Médications générales, par les Drs Ch. Bouchard, H. Roger, Sabouraud, Sabrazès, Pouchet, Balthazard, Langlois, Bergonié, Carnot, Marie et Clunet, Pinard, Apert, Maurel, Rauzier, Lépine, Albert Robin et Coyon, Chauffard, Widal et Lemierre. 1 vol. in-8 de 700 p. avec 42 figures, cartonné, 14 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris.)

Thérapeutique des maladies respiratoires et de la tuberculose pulmonaire, par les Drs Ed. Hirtz, Rist et Ribadeau, Dumas, Tuffier et J. Martin, Kuss. 1 vol. in-8 de 713 pages avec 85 figures, cartonné, 14 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris.)

Les préjugés en oto-rhino-laryngologie, par le Dr J. Bosviel. Préface du Dr de Grandmaison. 1 vol. in-18 de 146 pages, 3 fr. (*A. Maloine*, libraire à Paris.)

La phlébo-anesthésie par la novocaïne, par le Dr Jules Barandon. (Gr. in-8, 60 pages). (*J. Marqueste*, libraire à Toulouse.)

L'arthritisme, ses principales manifestations et son traitement, par le Dr H. Mauban, 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné, 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris.)

Formulaire pour les maladies des enfants, par le Dr A. Vieillard, 5e édition. 1 vol. in-18 de 446 pages, 4 fr. (*E. Bougault*, libraire à Paris.)

LA VIE MÉDICALE

Concours d'agrégation à l'École d'application du service de santé militaire. — Des concours seront ouverts à l'école d'application du service de santé militaire.

Le 3 juillet 1911, pour les emplois de professeur agrégé des chaires de :

Chirurgie d'armée (blessures de guerre). Anatomie chirurgicale (opérations et appareils). Diagnostic chirurgical spécial.

Le 17 juillet 1911, pour les emplois de professeur agrégé des chaires de :

Hygiène. Médecine légale, législation, administration du service de santé militaires.

Le 2 octobre 1911, pour les emplois de répétiteur à l'école du service de santé militaire, de :

Anatomie descriptive et topographique. Médecine opératoire et accouchements. Physiologie, histologie et anatomie pathologique.

Et éventuellement pour les emplois de répétiteur qui pourraient devenir vacants par suite de la nomination des titulaires à l'un des emplois de professeur agrégé ci-dessus énumérés.

Les épreuves seront subies d'après les programmes et les conditions déterminées par les notes ministérielles insérées au *Bulletin officiel*, P. R., vol XXXII, n° 1, p. 282 et 287.

Les demandes formulées par les médecins-majors en vue d'obtenir l'autorisation de prendre part à ces concours seront revêtues de l'avis motivé des chefs de chaque candidat et adressées au ministre de la guerre (direction du service de santé, premier bureau), avant le 1er juin pour les concours du 3 juillet ; avant le 15 juin pour les concours du 17 juillet ; avant le 1er septembre pour les concours du 2 octobre.

Concours de médecin des troupes coloniales. — Un concours s'ouvrira, le 29 novembre 1911, à neuf heures du matin, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, et le 27 novembre 1911 à neuf heures du matin, à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille, pour l'admission de dix docteurs en médecine et de quatre pharmaciens de première classe à des emplois de médecin et de pharmacien aides-majors de deuxième classe des troupes coloniales.

Les candidats devront être nés ou naturalisés français, avoir moins de trente-deux ans au 1er janvier 1911 avoir satisfait à la loi militaire et être aptes à servir en France et aux colonies. Ils devront souscrire l'engagement de servir, pendant six ans dans le corps de santé, à partir de leur nomination au grade d'aide-major de deuxième classe.

Facultés de médecine. — COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC. — M. Teissier, professeur de clinique médicale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé membre du comité consultatif de l'enseignement public (première section). Il siégera, en cette qualité, à la commission de médecine et de pharmacie.

BORDEAUX. — M. Jolyet, professeur, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er mai 1911. M. Jolyet est nommé professeur honoraire, à partir du 1er novembre 1911.

LILLE. — Sont admis à prendre part au concours qui s'ouvrira le 25 avril 1911, devant la Faculté de Lille, pour l'emploi de chef des travaux anatomiques à ladite Faculté :

MM. Debeyre, Gérard et Looten.

MONTPELLIER. — M. Hamelin, professeur, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er mai 1911. M. Hamelin est nommé professeur honoraire, à partir du 1er novembre 1911.

M. Astruc, agrégé, chargé de cours complémentaire de pharmacie à l'école supérieure de pharmacie, est nommé, à partir du 1er avril 1911, professeur adjoint à ladite école.

Écoles de Médecine. — GRENOBLE. — M. Cornelomp, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est chargé, en outre, du 1er mars au 31 octobre 1911, des fonctions de chef des travaux de physiologie.

REIMS. — M. Langlet, professeur et directeur, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er novembre 1911.

M. Langlet est nommé professeur et directeur honoraires, à partir du 1er novembre 1911.

M. Chevy, professeur de physique, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er avril 1911. M. Chevy est nommé professeur honoraire.

Hôpitaux de Paris. = MÉDECIN DES HOPITAUX. — *Épreuve clinique.* — *Séance du 25 avril.* — MM. Baudoin, 17 ; Malloizel, 15 ; Gougerot, 15.

CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — *Épreuve clinique.* — *Séance du 25 avril.* — MM. Ockinczyc, 17 ; Gasne, 14 ; Picquand, 14.

Internat de Brévannes. — *Séance du 22 avril.* — MM. Achard, 27 ; Drouet, 23 ; Placet, 20 ; Jacquemin, 19 ; Dau, 12.

Séance du 24 avril. — MM. Beloux, 29 ; Burguet, 25 ; Sorel, 22 ; Haristoy, 17 ; Dujarric de la Rivière, 15 ; Audrieu, 12 ; Bazin, 10 ; Fadkine, 8 ; Maire, 6.

Dévouement médical. — M. le Dr H. Poullain, médecin-major de première classe, médecin chef de l'hôpital militaire de Sétif, a reçu une lettre de félicitations du ministre pour son dévouement au cours d'une épidémie de typhus exanthématique.

M. Stinhelmer, étudiant en médecine, actuellement sous les drapeaux vient de subir l'amputation du bras droit, à la suite d'un phlegmon contracté en soignant des malades à l'infirmerie de La Part-Dieu à Lyon. Le général Guérin lui a remis la médaille militaire.

École annexe de médecine navale de Rochefort. — Un concours s'ouvrira à Rochefort le 3 juillet 1911, pour l'emploi de professeur de petite chirurgie et de séméiologie médicale à l'École annexe de médecine navale de ce port.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Au grade de chevalier. — M. le médecin de première classe de la marine Olivier ; M. le major de deuxième classe Serre ; M. le docteur Braquehaye (de Tunis).

— Le ministre de la Justice, au cours de sa visite à l'hôpital de Chambéry, a remis une médaille d'or à la sœur Clorynde en lui adressant ses félicitations.

Les Travaux dans les hôpitaux. — Le Conseil municipal vient d'approuver une dépense de dix millions à prélever sur les fonds provenant du grand emprunt pour faire des travaux dans les hôpitaux.

C'est ainsi que 1,300,000 francs seront affectés à la reconstruction de l'hôpital Cochin ; 300.000 francs à l'agrandissement du magasin central ; 3 millions à de grosses réparations telles que : 1.810.000 francs pour la transformation de l'Hôtel-Dieu ; 100.000 francs à Broussais ; 260.000 francs à Bicêtre ; 155.000 francs aux Enfants-Malades, etc. Les réserves de linge mobilier seront augmentées de 500.000 francs ; enfin 100.000 francs seront dépensés pour l'agrandissement du sanatorium d'Hendaye et 40,000 francs pour une salle de conférences à la Nouvelle-Pitié.

Concours de l'Internat en pharmacie des hôpitaux de Paris. — Le Jury est ainsi composé : MM. VILLEJEAN, président ; VIRON, LÉGER MEILLÈRE, pharmaciens des hôpitaux ; THABUIS, pharmacien des asiles de la Seine ; MM. CARETTE et DUMESNIL, membres de la Société de pharmacie de Paris.

Syndicat médical de Paris. — Le conseil du Syndicat médical de Paris a procédé au renouvellement de son bureau pour 1911.

Président : M. de Pradel.

Vice-présidents : MM. Chassevant et d'Ayreux ;

Secrétaire général : M. Berruyer ;

Secrétaire général-adjoint : M. Labady.

Trésorier : M. de Spéville.

Secrétaires des séances : MM. Acheray et Carel.

Rédacteur du Bulletin : M. Chapon.

Hôpitaux de province. — SAINT-ÉTIENNE. — La commission administrative des hospices civils de Saint-Étienne donne avis qu'un concours pour la nomination d'un médecin suppléant de ses établissements, sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 20 novembre 1911.

SOMMAIRE du N° 20

SOMMAIRE du N° 21

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

Ce concours aura lieu devant un jury médical présidé par un membre de la commission administrative des hospices. Il se composera de cinq épreuves.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat général des hospices, rue de la Badouillère, à Saint-Étienne.

Les étudiants sous les drapeaux. — Une récente circulaire ministérielle a interdit les actes de scolarité aux étudiants sous les drapeaux. Cette circulaire vient d'être complétée.

L'interdiction qui précède n'atteindra pas les militaires autorisés, au début de l'année scolaire, à prendre des inscriptions.

A titre transitoire, et sur l'avis favorable de M. le ministre de l'Instruction publique, ces militaires pourront compléter leurs inscriptions, de manière à pouvoir passer leurs examens de fin d'année, mais il est bien entendu que cette tolérance s'applique seulement à l'année scolaire 1910-1911.

Rien ne s'oppose, par contre, à ce que chaque année les militaires nouvellement incorporés se présentent à la session d'octobre-novembre suivant leur incorporation, à des examens universitaires précédés d'inscriptions, à condition qu'ils justifient de ces inscriptions avant leur incorporation.

Il en sera de même pour les examens universitaires non précédés d'inscriptions.

Les militaires sous les drapeaux ne pourront être admis à les subir qu'à la session d'octobre-novembre suivant leur incorporation.

Quant aux examens et concours autres que les examens universitaires, les militaires sous les drapeaux pourront être autorisés à s'absenter pour les subir, à quelque époque que ce soit, sous la réserve expresse qu'ils ne bénéficieront d'aucune faveur spéciale pour la préparation de ces examens et concours, laquelle ne devra, d'aucune façon, porter préjudice à leur instruction militaire. Les permissions ainsi données devront compter dans les trente jours de permission que la loi permet d'accorder pendant les deux ans de service.

— Le ministre de la Guerre vient d'inviter les généraux commandant les corps d'armée à lui faire parvenir d'urgence l'état nominatif des étudiants en médecine, possédant huit inscriptions au plus, faisant actuellement leur service militaire, qui seraient désireux d'achever leur temps de service en Algérie.

Les étudiants en médecine qui sont dans les conditions requises sont donc priés, dans leur intérêt, de faire connaître, au plus tôt, leur désir à qui de droit.

Mariages. — Dr Charles Giraud et Mlle Henriette Cosson. — Dr Maurice Le Roy des Barres et Mlle Suzanne Tarrius, fille du médecin. — Dr Gallerand et Mlle Marie Lombard. — M. Paul Hébrard, interne des hôpitaux de Paris est fiancé à Mlle Claire Sénac. — Dr Albert Mangenot, médecin major de 1re classe et Mme Doyen, née Juliette Galland. — M. le médecin-major Sévérac du 135e régiment d'Infanterie et Mlle Jeanne Laurent, fille du Dr Laurent décédé. — M. Paul Condom, fils du directeur de l'hôpital Trousseau, est fiancé à Mlle Angèle Laffray. — M. le Docteur Chabret du Rieu est fiancé à Mlle Joséphine Gard. — M. Charles Chevreux, sous-chef du cabinet du ministre du Travail, et Mlle Renée Bataille, fille du Dr Bataille, professeur à l'École de médecine de Rouen, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. — Dr René Bellot, médecin-major au 119e régiment d'infanterie et Mlle Andrée-Marie Limouzin. — Dr A. Polack et Mlle Suzanne de Ricqlès.

Nécrologie. — Dr Adolphe Bruyère médecin consultant à l'hôpital Rothschild, médecin adjoint des palais nationaux. — Mlle Hélène Thiriat, étudiante en médecine, externe des hôpitaux de Marseille. — Dr Joseph Démétrius Abela, docteur en médecine, vice-consul d'Angleterre, vice-consul d'Espagne, décédé à Saïda (Turquie). — Le Dr Mariotte, aide-major des troupes coloniales, a été tué à l'ennemi à l'âge de vingt-huit ans, à la bataille de Koyama (Guinée française), le 23 novembre 1908. Son corps a été ramené à Langres où viennent d'avoir lieu les obsèques. — Dr Rollin, médecin aide-major de 1re classe au Maroc, victime du devoir. — Dr Gaston Houzel (de Boulogne-sur-Mer), père du Dr G. Houzel et de M. Gaston Houzel, interne des hôpitaux de Paris. — Dr Hans Nægeli-Akerblom, privat docent à l'Université de Genève, décédé à 43 ans, à la suite d'une courte maladie.

COURS

Clinique médicale de l'Hotel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi 29 avril à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur un cas d'ictère chronique splénomégalique.* — Les Mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

29 Avril, à 10 h. 1/2. — HOPITAL DE LA PITIÉ. — Le Dr **Babinski** reprend ses conférences cliniques sur les maladies du système nerveux et les continuera les samedis suivants à la même heure.

29 Avril, à 4 heures. — CLINIQUE DE MÉDECINE INFANTILE (HOPITAL DES ENFANTS-MALADES). — M. le Dr **Ferrand.** — Diagnostic de la syphilis.

A 5 heures. — M. le Dr **Nobécourt.** — Albuminuries.

30 Avril, à 10 heures. — CLINIQUE DERMATOLOGIQUE DE L'HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Pr **Gaucher.** — Hérédo-syphilis tertiaire. — Tous les dimanches matin. Le mercredi de chaque semaine, à 10 heures, présentation de malades.

1er Mai. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Professeur **Gaucher,** assisté de nombreux conférenciers, fera du 1er mai au 8 juillet un cours pratique et complet de dermatologie et de vénéréologie. Ce cours aura lieu tous les jours.

1er Mai, à 5 heures. — FACULTÉ DE MÉDECINE. — M. Le Dr **Langlois,** professeur agrégé à la Faculté, commencera une série de 12 conférences sur la Physiologie appliquée à l'hygiène industrielle. Ces conférences auront lieu tous les lundis, mercredis, vendredis, à la même heure.

2 Mai, à 1 h. 1/2. — FACULTÉ DE MÉDECINE. — M. le Dr **Kuss,** prosecteur à la Faculté, commencera son cours d'opérations sur la tête, le cou, le thorax et le continuera tous les jours suivants à la même heure.

2 Mai, à 3 heures. — FACULTÉ DE MÉDECINE. — M. le Dr **Castex,** assisté de MM. les Drs **Collinet, Rabé, Blanluet,** reprendra son cours et ses travaux pratiques d'oto-rhino-laryngologie. Lundis, mercredis, vendredis, conférences. — Mardis jeudis, samedis, présentations de malades. — Tous les jours, de trois à cinq heures. Travaux pratiques.

5 Mai, à 10 heures. — CLINIQUE DERMATOLOGIQUE DE L'HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Dr **Gougerot,** professeur agrégé. — Mycoses diverses: hémisporoses, cladioses, acrémonioses.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 3 mai, à une heure. — M. HENRY. De la kératose syphilitique plantaire (MM. Gaucher, président; Segond, Marfan et Pierre Duval). — M. CHAMBARD. L'anesthésie lombaire (MM. Segond, président; Gaucher, Marfan et Pierre Duval). — M. CHARDON. Envahissement massif du liquide céphalo-rachidien et absence de réaction cellulaire au cours de la méningite cérébro-spinale. (MM. Marfan, président; Gaucher, Segond et Pierre Duval).

Jeudi 4 mai, à une heure. — M. MONNIER. Considérations sur les chorées chroniques, des relations cliniques et la chorée Sydenham. (MM. Debove, président; Gilbert Ballet, Claude et Rathery). — M. SLÉPIAN. Amnésie de fixation. Sa valeur séméiologique et ses conséquences psychologiques. (MM. Gilbert Ballet, président; Debove, Claude et Rathery). — Mme TINEL-GIRY. La poliomyélite épidémique (maladie de Heine-Médin) (MM. Hutinel, président; Chantemesse, Albert Robin et Nobécourt). — M. BREGEON. La rage humaine. Fréquence des erreurs de diagnostic (MM. Chantemesse, président; Hutinel, Albert Robin et Nobécourt). — M. PUIFFERRAT. Le signe de Jellineck dans le syndrome de Basedow. (MM. Albert Robin, président; Hutinel, Chantemesse et Nobécourt).

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, PARIS

Atlas Manuels de Médecine coloriés

Atlas Manuel d'Anatomie pathologique, par les Drs Bollinger et Gouget. 1902, 1 vol. in-16, avec 137 planches coloriées et 27 figures. Relié.... **20 fr.**

Atlas Manuel de Bactériologie, par les Drs Lehmann, Neumann et Griffon. 1906, 1 vol. in-16, avec 74 planches comprenant plus de 600 fig. col. Relié.... **20 fr.**

Atlas Manuel des Bandages, Pansements et Appareils, par les Drs Hoffa et P. Hallopeau. Préface de P. Berger 1 vol. in-16 avec 128 pl. relié.... **14 fr.**

Atlas Manuel des Maladies de la Bouche, du Pharynx et du Nez, par les Drs Grunwald et Laurens. 1 vol. in-16, avec 12 pl. color. et 41 fig. Relié.... **14 fr.**

Atlas Manuel des Maladies des Dents, par les Drs Preiswerk et Chompret. 1905, 1 vol. in-16 de 366 pages, avec 44 pl. col. et 163 fig. Relié.... **18 fr.**

Atlas Manuel de Prothèse dentaire et buccale, par les Drs Preiswerk et Chompret. 1907, 1 vol. in-16 de 450 pages, avec 21 planches comprenant 50 fig. coloriées, et 362 fig. dans le texte dont 100 coloriées. Relié.... **18 fr.**

Atlas Manuel de Chirurgie oculaire, par O. Haab et A. Monthus. 1905, 1 vol. in-16 de 270 pages, avec 30 pl. color. et 166 figures. Relié.... **16 fr.**

Atlas Manuel de Chirurgie opératoire, par les Drs O. Zuckerkandl et A. Mouchet. Préface du Dr Quénu. *Nouvelle édition*, 1910, 1 vol. in-16 de 490 p., avec 404 fig. et 41 pl. col. Relié.... **20 fr.**

Atlas Manuel de Chirurgie orthopédique, par Luning, Schulthess et Villemin. 1902, 1 vol. in-16 avec 16 pl. col. et 250 fig. Relié.... **16 fr.**

Atlas Manuel de Diagnostic clinique, par les Drs C. Jakob et A. Létienne. 5e *édition*. 1 vol. in-16 de 396 pages, avec 68 pl. coloriées et 86 fig.... **15 fr.**

Atlas Manuel des Maladies des Enfants, par Hecker, Trumpp et Apert, médecin des hôpitaux de Paris. 1906, 1 vol. in-16 de 423 pages, avec 48 planches coloriées et 174 figures. Relié.... **20 fr.**

Atlas Manuel des Fractures et Luxations, par les Drs Helferich et P. Delbet. 2e *édition*. 1 vol. in-16 avec 68 pl. col. et 137 fig. Relié.... **20 fr.**

Atlas Manuel de Gynécologie, par les Drs Schæffer et J. Bouglé, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16, avec 90 pl. col. et 76 fig. Relié.... **20 fr.**

Atlas Manuel de Technique gynécologique, par les Drs Schaeffer, P. Segond et O. Lenoir. 1905, 1 vol. in-18, avec 42 planches col. Relié.... **15 fr.**

Atlas Manuel d'Histologie pathologique, par les Drs Durck et Gouget, prof. agr. à la Fac. de Paris. 1902, 1 vol. in-16, avec 120 pl. col. Relié.... **20 fr.**

Atlas Manuel d'Histologie et d'Anatomie microscopique, par les Drs J. Sobotta et P. Mulon. 1903. 1 vol. in-16, avec 80 pl. col. Relié.... **20 fr.**

Atlas Manuel des Maladies du Larynx, par les Drs L. Grunwald et Castex, 2e *édition*. 1 vol. in-16, avec 44 pl. col. Relié.... **14 fr.**

Atlas Manuel des Maladies externes de l'Œil, par les Drs O. Haab et A. Terson. 1905, 1 vol. in-16 de 316 pages, avec 40 planches col. Relié.... **16 fr.**

Atlas Manuel des Maladies de l'Oreille, par les Drs Bruhl, Politzer et G. Laurens. 1 vol. in-16 de 395 p. avec 39 pl. col. et 88 fig. Relié.... **18 fr.**

Atlas Manuel des Maladies de la Peau, par les Drs Mracek et L. Hudelo. 2e *édition*. 1905, 1 vol. in-16, avec 115 pl. dont 78 coloriées. Relié.... **24 fr.**

Atlas Manuel de Médecine et de Chirurgie des Accidents, par les Drs Golebiewski et P. Riche, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-16 avec 143 planches noires et 40 planches coloriées. Relié.... **20 fr.**

Atlas Manuel de Médecine légale, par les Drs Hofmann et Ch. Vibert, Préface par le prof. Brouardel. 2e *édition*. 1 vol. in-16, avec 56 pl. col. Relié.... **18 fr.**

Atlas Manuel d'Obstétrique, par les Drs Schæffer et Potocki. Préface de M. le professeur Pinard. 1 vol. in-16, avec 55 pl. col. et 18 fig. Relié.... **20 fr.**

Atlas Manuel d'Ophtalmoscopie, par les Drs O. Haab et A. Terson. 3e *édition*. 1 vol. in-16 de 276 p., avec 88 pl. coloriées. Relié.... **15 fr.**

Atlas Manuel de Psychiatrie, par les Drs Weygandt et J. Roubinovitch, médecin de la Salpêtrière. 1 vol. in-16 de 643 p., avec 24 pl. col. et 264 fig. Relié.... **24 fr.**

Atlas Manuel du Système nerveux, par les Drs G. Jakob, Rémond et Clavelier. 2e *édition*. 1 vol. in-16, avec 84 pl. coloriées et fig. Relié.... **20 fr.**

Atlas Manuel des Maladies nerveuses, par les Drs Seiffer et G. Gasne, médecin des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16 de 352 pages, avec 26 pl. col. et 264 fig. Relié. **18 fr.**

Atlas Manuel des Maladies vénériennes, par les Drs Mracek et Emery. 2e *édition*. 1904, 1 vol. in-16, avec 71 pl. coloriées et 12 pl. noires. Relié.... **20 fr.**

Atlas Manuel de Chirurgie générale, par les Drs Marwedel et Chevassu. 1908, 1 vol. in-16 de 420 p. avec 171 fig. et 28 pl. coloriées. Relié.... **16 fr.**

Atlas Manuel de Chirurgie des Régions, par le professeur G. Sultan et G. Kiss. 1909-1911, 2 vol. in-16 de 500 p., avec 250 fig. et 40 pl. col. Relié. Chaque volume... **20 fr.**

Atlas d'Anatomie Descriptive

Par le Dr J. SOBOTTA, Professeur d'Anatomie à l'Université de Wurzbourg.

Édition française par le Dr ABEL DESJARDIN, Aide d'Anatomie à la Faculté de Médecine de Paris.

3 vol. de texte et 3 atlas grand in-8 colombier, avec **150 planches en couleurs** et environ **1500 photogravures, la plupart tirées en couleurs**, intercalées dans le texte.

Ensemble, 6 volumes cartonnés : 90 francs.

I. ***Ostéologie, Arthrologie, Myologie.***
1 volume de texte et 1 atlas, cartonnés.... **30 fr.**

II. ***Splanchnologie, Cœur.***
1 volume de texte et 1 atlas, cartonnés.... **30 fr.**

III. ***Nerfs, Vaisseaux, Organes des sens.***
1 volume de texte et 1 atlas, cartonnés.... **30 fr.**

Chacune des 3 parties peuvent être acquises séparément au prix de 30 fr. les deux volumes cartonnés.

Les plus récents traités d'anatomie ne répondent pas aux besoins de la très grande majorité des étudiants, mais s'adressent seulement à quelques rares élèves, candidats aux concours d'anatomie. Ceux-ci doivent savoir, dans tous ses détails, l'anatomie théorique alors que ceux-là n'ont besoin de savoir que les notions qui leur serviront dans la pratique journalière de la médecine. Il ne faut pas oublier que l'anatomie n'est et ne doit être qu'une branche accessoire de la médecine et que pour indispensable qu'elle soit à connaître, ne doit pas accaparer, au détriment des autres branches de beaucoup plus importantes, la plus grande partie des études médicales. L'anatomie normale ne doit être qu'une introduction à l'anatomie pathologique, à la clinique et à la thérapeutique. Un médecin qui ne s'attacherait qu'à l'étude de la première ferait un travail stérile, puisque plus tard il ne se trouvera jamais en présence d'organes normaux, semblables à ceux qu'il aura appris dans les livres, sa science ne trouvant son emploi que sur des organismes malades.

Le livre de Sobotta, qui s'adresse aux apprentis médecins, est conçu dans cette idée ; — on y trouvera simplement les notions essentielles à connaître pour examiner et soigner un malade. On a supprimé, de parti pris, tout ce qui n'avait pas une réelle importance pratique, tandis qu'on a, par contre, donné tous les détails que le médecin devra savoir et retenir.

Envoi franco d'un spécimen du texte et des planches à toute personne qui en fera la demande.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs. — Abonnement **d'essai d'un mois : 1** franc.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Tous les autres numéros ont 32 pages.

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

(Voir le détail des primes dans les numéros précédents et suivants)

LIBRES PROPOS

LES MAISONS OUVRIÈRES

Dans un des récents libres propos de ce journal, notre collègue le Dr Milian, après une série de remarques intéressantes sur la « Propreté française », écrivait cette phrase : « Il y a beaucoup d'argent dépensé à Paris pour la charité. Au lieu de distribuer de la main à la main ces millions inutiles, car demain le problème de l'existence se dressera semblable pour le malheureux secouru, qu'on élève donc des habitations à bon marché, spacieuses où les gens du peuple pourront habiter proprement, laver leur corps et prendre goût à la vie, pour eux si pénible. Malheureusement les idées de charité ne s'orientent pas dans ce sens ». Il est juste de remarquer que des efforts sérieux et couronnés de succès ont été faits récemment dans cet ordre d'idée.. Plusieurs maisons ouvrières ont été bâties dans Paris et j'en connais particulièrement une qui répond point pour point au désir exprimé par M. Milian. C'est l'immeuble de la rue de Prague (XIIe Arrt.), appartenant à la Fondation Rothschild pour l'amélioration des conditions de l'existence matérielle des travailleurs. Cette fondation a ceci de particulier que les millions versés constituent un don une fois fait, assurant à l'œuvre une durée illimitée. En effet cet immeuble, malgré le prix minime des loyers, rapporte des intérêts et ces intérêts mis en réserve serviront à édifier d'autres immeubles ayant même destination : « l'amélioration de la vie des ouvriers. »

On conçoit ainsi que non seulement l'œuvre se suffise à elle-même, mais encore qu'elle puisse donner naissance par la suite à de nombreuses maisons ouvrières du même type que les premières.

Ces maisons sont intéressantes pour le sociologue et pour le médecin. Tout y est organisé d'après les règles de l'hygiène. De nombreuses cabines de bains, de douches fonctionnant d'après les systèmes les plus modernes sont mises à la disposition des locataires ; un lavoir modèle où le linge est lavé, essoré à l'aide de machines très perfectionnées existe dans les sous-sols. Les appartements bien aérés comportent l'eau, le gaz, l'éclairage électrique, la force motrice pour les machines à coudre des ouvrières. De vastes cuisines préparent des plats admirablement présentés pour des prix peu élevés. Des cours de cuisine, des cours de mode, de repassage, de cordonnerie même, etc., sont faits régulièrement pour les locataires désireux de se perfectionner, par des spécialistes appointés par la fondation. Une crèche existe pour les petits enfants ; de grandes salles de jeux, de lecture sont réservées aux plus grands au sortir de l'école, on les y distrait, on les y instruit agréablement. Ces services sont tous payants, le principe de la fondation est de ne pas faire de charité qui puisse humilier celui qui reçoit, mais les contributions demandées aux locataires pour ces services sont minimes. C'est ainsi qu'un bain-douche coûte 15 centimes, une journée d'enfant à la crèche 10 centimes, etc.

Dans certains escaliers de l'immeuble des ateliers spacieux, bien aérés, pourvus de la force motrice ont été annexés aux appartements. L'ouvrier n'a qu'à sortir de chez lui pour trouver son atelier sur le même palier ; les sollicitations de la rue lui sont évitées, principalement celles du marchand de vins.

Inutile d'ajouter que le succès de cet immeuble dans la classe ouvrière du faubourg Saint-Antoine a été colossal et que d'innombrables familles postulent pour les appartements qui pourraient devenir vacants. L'administration choisit en règle générale parmi toutes ces demandes celles des familles qui possèdent le plus d'enfants.

Un dispensaire médical est réservé aux habitants de l'immeuble (1).

Deux consultations par semaine sont destinées aux adultes, une consultation est spécialement organisée pour les nourrissons. Ces consultations, et c'est là un but essentiel du dispensaire, sont l'occasion de conseils d'hygiène, de mesures de prophylaxie, d'indications de régimes alimentaires pour adultes et enfants ; les mères y sont instruites de la quantité de lait nécessaire aux nourrissons, du nombre de tétées par vingt-quatre heures, de la manière de stériliser le lait, etc. Le poids des nourrissons est inscrit régulièrement, et quand il est nécessaire ils sont pesés avant et après la tétée.

Les locataires apprennent ainsi à se soigner et à bien soigner leurs enfants. Fréquemment ils sont invités à réclamer de bonne heure les soins de leur médecin habituel : et c'est précisément dans ce dernier but que des thermomètres sont mis à leur disposition. Chaque fois qu'un locataire se présente au dispensaire une fiche est établie ; le groupement des fiches des membres d'une même famille constitue la fiche familiale qui peu à peu se complète. On voit l'intérêt scientifique que pourront présenter ces fiches dans quelques années quand on pense que l'observation porte sur une population de 1 200 habitants qui sont fixés dans l'immeuble pour de nombreuses années et qui tous n'ont qu'un désir, celui d'y rester le plus longtemps possible.

L'état sanitaire de l'immeuble de la rue de Prague est remarquablement bon, les maladies y ont été fort peu nombreuses depuis un an ; la mortalité est insignifiante et certes de semblables fondations en se multipliant n'apporteront pas la fortune aux médecins.

Les maladies iront en effet en décroissant dans les quartiers ouvriers, c'est ce que tout le monde désire et les médecins eux-mêmes s'en réjouiront les premiers ; n'est-il pas dans leur destinée de travailler à rendre leur intervention de moins en moins utile ?

Des médecins ont été appelés et seront encore invités à collaborer à des œuvres semblables. Ils en seront les auxiliaires indispensables.

Malgré le discrédit qu'on s'attache trop souvent, en des procès retentissants, à jeter sur notre profession, il est consolant de noter que pas une grande œuvre de progrès social ne se fonde, sans qu'on fasse appel à notre collaboration. JEAN CAMUS.

(1) L'établissement de ce dispensaire a été critiqué de bonne foi par des hommes qui devaient le connaître incomplètement. (Voy. *Bulletin des Sociétés médicales des arrondissements de Paris*, mars et avril 1911.)

CHRONIQUE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE

LES PUNITIONS CHEZ LES ENFANTS (1)

Par le Dr O'FOLLOWELL

Toute la force de l'éducation est dans une discipline bien entendue.
(PLATON.)

Élever un enfant, faire son éducation, c'est développer son âme et son corps de la façon la plus complète pour le perfectionnement et le bonheur de l'individu, pour l'utilité et la prospérité de la société.

C'est dans ce problème de l'éducation, dit Kant, dans son traité *Uber Pädagogik*, que gît le grand secret du perfectionnement de l'humanité... Il y a deux choses qu'on peut regarder comme étant tout ensemble les plus importantes et les plus difficiles pour l'humanité : l'art de gouverner les hommes et celui de les élever.

Cette noble tâche qu'est l'éducation d'un enfant ne va pas sans difficultés, car il faut des soins constants pour « lutter avec de jeunes enfants dont l'inexpérience, la légèreté, la mobilité et la vivacité de caractère réclament une surveillance, une attention de tous les instants. » (Dr BOULLET.)

Tandis que JACOTOT (1770-1840) supprime le professeur, estimant que tout homme a reçu de Dieu la faculté de pouvoir s'instruire lui-même, Victor CONSIDÉRANT, disciple exalté de son maître FOURIER et l'auteur de l'*Education naturelle et attrayante*, imagine pour réformer l'éducation d'y supprimer toute discipline, estimant que « l'enfant ne sera jamais désobéissant parce qu'on ne lui commandera jamais rien. »

Nécessité d'une discipline. — Ce sont là des utopies. En effet, quel que soit le mode d'éducation choisi pour l'enfant, que celui-ci demeure dans sa famille ou qu'il devienne élève d'un établissement scolaire « le but auquel on tend est atteint par certains moyens dont il importe d'assurer l'efficacité; par exemple, les exercices doivent être convenablement répartis, un temps déterminé doit leur être consacré, de judicieux intervalles sont nécessaires pour les séparer, en un mot, il faut établir l'ordre dans le travail, puis veiller à l'exécution de ce travail. Toutes les prescriptions, ordres ou défenses sont renfermés dans un code nommé règlement auquel se conforment maîtres, parents et élèves. C'est la loi commune, égale pour tous, protectrice de tous et que tous ont un égal intérêt à respecter et à maintenir. »

L'éducation doit discipliner les hommes, écrit KANT ; les discipliner, c'est chercher à empêcher que ce qu'il y a d'animal en eux n'étouffe ce qu'il y a d'humain... La discipline consiste donc à les dépouiller de leur sauvagerie.

N'est-ce pas l'affirmation de PLATON qui, dans ses *Lois*, établissait que toute la force de l'éducation est dans une discipline bien entendue.

Au point de vue général et philosophique on peut dire de la discipline comme de toute l'éducation : il y a deux méthodes en présence, la méthode autoritaire et la méthode libérale ; il y a une discipline qui agit surtout du dehors et une autre surtout au dedans ; l'une prescrit et défend au nom du droit qu'a le maître, elle ne souffre ni résistances, ni exceptions, elle s'impose comme règle indiscutable ; l'autre tient encore plus à se faire comprendre qu'à se faire obéir, à être approuvée qu'à être suivie. C'est l'élève plutôt que le maître qui l'établit, et son empire dépend plus de la persuation que de l'autorité.

(1) Extrait d'un travail d'ensemble ayant obtenu le premier prix (médaille d'or), au concours international de la *Société de l'Hygiène de l'Enfance.*

La discipline doit maintenir, prévenir, réprimer. — Le but de l'éducation morale, dit Herbert SPENCER, est de former un être apte à se gouverner lui-même, non un être apte à être gouverné par les autres ; d'où cette conséquence : le système de discipline qui conviendrait le mieux à l'enfant serait celui qui lui apprendrait le mieux à se contrôler lui-même, ce serait en quelque sorte la discipline spontanée.

C'est là une conception bien difficile à réaliser, du moins pour les jeunes enfants; aussi semble-t-il plus sage d'appliquer une discipline qui remplisse ces trois fonctions principales : « maintenir, prévenir, réprimer. Le soin de ne laisser rien de coupable sans correction est le soin de la discipline répressive ; le soin d'écarter les occasions dangereuses est l'œuvre de la discipline préventive ; le soin de montrer en tout temps et en tous lieux la route à suivre est l'office de la discipline directive. Il vaut incomparablement mieux prévenir que réprimer... de là l'importance très inférieure quoique nécessaire de la discipline répressive qui châtie » (Mgr DUPANLOUP).

Il est en réalité difficile de séparer l'idée d'amélioration de l'idée de châtiment. Aussi le droit de correction est-il pour le père de famille, ainsi que le droit de garde, le corollaire et le complément du droit d'éducation.

Comment agir sur les Enfants

Agir avec douceur. — Les beaux résultats obtenus dans une classe par la crainte ne sont qu'apparents. La discipline établie par un maître violent est toute extérieure.

Dès que le maître cesse sa surveillance, tout s'effondre et disparaît. Ainsi dressés, les élèves accomplissent certainement leur tâche à l'instant où le maître l'ordonne, mais c'est par nécessité ; ils n'obéissent et ne travaillent pas plus de leur plein gré que l'animal évoluant sous le regard du dompteur.

Au contraire, la douceur ouvre à la fois le cœur et l'intelligence des élèves. Elle permet au maître de connaître vraiment les travers, les défauts de chacun des écoliers et par suite lui donne les moyens de les corriger. Grâce à la confiance qu'elle inspire aux enfants pour leur instituteur, celui-ci peut non seulement convaincre, mais encore persuader. Au lieu de défendre et de réprimer, elle pousse à l'action et stimule les bonnes volontés.

Cependant gardons-nous de l'excès. Être doux ne veut pas dire être familier. La familiarité n'est peut-être pas mauvaise en elle-même, mais elle est dangereuse, elle peut tuer le respect, elle peut diminuer l'autorité. Le maître familier qui, en certaines occasions, se laisse aller à de trop grandes concessions n'a plus ensuite le courage, ni même le pouvoir de punir certaines fautes.

Sous peine de devenir mollesse, la douceur doit s'unir à une fermeté raisonnable, sinon elle est aussi funeste que la violence.

User avec à-propos des reproches et des réprimandes. — Je veux, dit QUINTILIEN, qu'on me donne un enfant qu soit sensible à la louange, que la gloire enflamme, à qui une défaite arrache des larmes... Un reproche, une réprimande le touchera au vif, le sentiment de l'honneur l'aiguillonnera.

On obtient plus, dit PLUTARQUE, par les éloges et les

CHRONIQUE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE (*Suite*)

réprimandes que par les rigueurs, si l'on a soin de les employer tour à tour, celles-ci pour détourner du mal, celles-là pour encourager au bien.

Un reproche adressé sans amertume sinon sans gravité et sans tristesse produit une vive impression sur l'enfant, surtout si, en le lui adressant, on s'attache à lui faire reconnaître sa faute et qu'on lui inspire le désir de s'amender. Le châtiment doit être pour celui qui a commis une faute le moyen de se relever.



L'École des garçons. — La Férule.
(Dessin de GRAVELOT, *Cabinet des Estampes.*)

Prêcher d'exemple. — Ce dernier précepte apparaît trop naturel pour qu'il y ait besoin de le développer, et cependant c'est la partie délicate de l'éducation.

Je trouve, disait MONTAIGNE, que nos plus grands vices prennent leur pli dès notre plus tendre enfance, et que notre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. Et J.-J. ROUSSEAU, dans l'*Emile*, écrivait : « L'éducation de l'homme commence à sa naissance. »

L'enfant, il faut bien le reconnaître, est d'une logique terrible, c'est un observateur minutieux et perpétuel. Si donc l'éducateur se laisse aller en sa présence à quelque erreur et que pour une faute du même genre l'écolier un jour soit puni, alors l'enfant sera tout désemparé. Il ne comprendra plus pourquoi ce que le maître fait, lui n'est pas autorisé à le faire.

« Dans tous les âges, l'exemple a un pouvoir étonnant sur nous, dans l'enfance il peut tout » (FÉNELON).

Quelles punitions le Maître pourra-t-il appliquer

Exhortations. — L'exhortation se fera d'abord, en particulier, d'un ton paternel, affectueux; puis, s'il faut la renouveler, on emploiera un mode plus grave, plus sévère.

Réprimandes. — Des réprimandes, on variera la forme de façon à les rendre plus ou moins pénibles. On commencera toujours par faire la réprimande hors la présence des autres élèves ; mais si la faute a été grave, la réprimande sera publique.

La réprimande publique doit faire plus d'impression sur le coupable que l'admonestation adressée en particulier ; néanmoins, dans l'intérêt des autres élèves, il ne faut pas abuser des punitions publiques, il vaut mieux que les enfants entendent parler plus souvent du bien que des actions répréhensibles.

Le pensum. — Le pensum sera d'un excellent emploi, sous la réserve expresse que ce pensum sera un travail utile, par exemple, la copie en une *écriture appliquée* de quelque leçon. Car il n'est rien de plus grotesque que ces pensums consistant en trois ou quatre cents lignes et que l'élève apporte après les avoir rédigées au moyen de plusieurs plumes fixées au même porte-plume? Nous nous sommes, au reste, déjà expliqué plus haut sur ce point.

Privation d'un plaisir. — Enfin, la privation d'un plaisir consistera par exemple en la suppression d'une promenade agréable, d'un jeu particulièrement amusant, d'une friandise superflue, d'un objet de toilette, d'une leçon d'art d'agrément. Aucune de ces privations ne doit aller jusqu'à nuire au développement physique et intellectuel de l'enfant.

On punit certains enfants comme indociles, alors qu'ils sont ou malades ou anormaux. — Que de fois, il est utile de demander au médecin de donner son avis dans la conduite à tenir vis-à-vis d'un enfant ! Que de fois des règles d'hygiène sagement appliquées améliorent rapidement le caractère d'un enfant qui n'était pas un rebelle mais un malade !

Dans combien de circonstances un professeur peut-il sévir à tort contre un enfant qui n'est pas un indiscipliné, qui n'est plus qu'un malade qui est, chose bien triste, un anormal ; et de ces anormaux que de types variables l'éducateur est appelé à rencontrer sur sa route !

Certains anormaux sont très calmes, d'autres très agités, d'autres enfin sont des types mixtes chez lesquels, dit JACQUIN, l'instabilité, l'agitation, la turbulence n'existent pas toujours de façon continue et permanente, mais procèdent par bouffées, par intermittences.

Beaucoup de ces enfants anormaux sont de nature honnête et doués de bons sentiments, mais leur moralité est fragile, et leur notion du bien et du mal reste incomplète.

Peu de punitions, peu de récompenses. — Si nous avons réduit les punitions à la privation de certains plaisirs et aux réprimandes et même à moins que cela, nous ne serons pas moins sobre de récompenses. Il suffit de prendre la contrepartie, de borner les récompenses à certains plaisirs et à des approbations ou à des éloges.

Le bien devrait être fait pour l'amour du bien. — L'idéal à réaliser consisterait en un mode de récompense sans valeur vénale ou matérielle dont l'effet concourrait à l'éducation de l'enfant, c'est-à-dire à son amélioration morale, car en matière d'éducation, nous ne saurions trop le dire, tout doit servir à l'éducation. Le bien devrait être fait pour l'amour du bien et non pour les avantages qu'on en peut retirer, lesquels viennent par surcroît.

C'est évidemment fort difficile à réaliser, cependant on doit essayer avec l'idée qu'on réussira ainsi à bien diriger l'enfant au mieux de ses intérêts futurs.

Aimez les enfants et faites leur aimer le travail en l'aimant vous-même. — En résumé, aimez les enfants ; aimez-les pour eux plus que pour vous, étudiez-les patiemment et longuement, gagnez leur confiance, donnez-leur le bon exemple, et vous pourrez, avec peu, très peu de punitions — tout en évitant, par suite d'une sensiblerie ridicule et blâmable, la crainte d'avoir à sévir — vous pourrez leur inculquer l'amour du devoir, leur faire comprendre ce que peu de jeunes gens modernes veulent comprendre : qu'il faut d'abord travailler avant de vouloir jouir de la vie. Vous pourrez en un mot arriver à en faire des hommes, « après avoir développé leur âme et leur corps de la façon la plus complète, pour le perfectionnement et le bonheur de l'individu, pour l'utilité et la prospérité de la Société ».

* *

CHRONIQUE DES LIVRES

Les maladies de l'estomac, par le Dr Vires, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier. 1911, 1 vol. in-18, cart. (*Coulet et fils*, édit. à Montpellier).

L'auteur étudie d'abord le traitement des grands symptômes gastriques (faim, soif, douleurs, vomissements, hématémèses), puis le traitement des syndromes fonctionnels (dyspepsie par vices d'alimentation, par exagération des fonctions gastriques, par insuffisance de ces fonctions), enfin le traitement des syndromes organiques (gastrites, ulcère, cancer).

Ces différents chapitres sont surtout envisagés au point de vue de la thérapeutique pratique. On y trouve de nombreuses formules, qui peuvent rendre de grands services dans la médecine quotidienne.

P. Carnot.

Formulaire des spécialités pharmaceutiques, par le Dr Victor Gardette, médecin consultant à Châtel-Guyon, 5e *édition*. Un vol. in-18, cartonné, 1911, (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris.)

Parmi les innombrables spécialités qui emplissent l'arsenal thérapeutique, le médecin est souvent perdu. Il risque de s'embrouiller dans les dénominations, les compositions, les modes d'emploi, s'il ne tient pas un fil d'Ariane qui le guide. Ce guide précieux, c'est M. Gardette qui le tend pour la cinquième fois, sous la forme d'une 5e édition de son excellent formulaire.

On y trouve, par ordre alphabétique, avec l'indication concise de leur composition et de leur posologie, toutes les spécialités connues : *Veronidia Buisson, Extraits totaux Choay, Sel de Hunt, Ulmarène Gigon, Urasepline Rogier, Strophantus Catillon, Piperazine Midy, Iodalose Galbrun, Lactéol Boucard, Ovolécithine Billon, Musculosine Byla, Kéfir Carrion, Bulgarine Thepenier, Eupnine Vernade, Digitaline Nativelle, Hectine, Lipochol, Tribromure Gigon, Emulsion Marchais, Phytine, Choléine Camus, Histogénol, Solurol Clin, Koumis et Kéfir-Salmon*, etc.

Horn.

Maladies paradentaires, Hygiène et Prophylaxie de la Bouche et des Dents, par Nogué, Dauguet, Fargin-Fayolle, Kœnig, Lebedinsky, Mahé, Terson, Gaumerais, Guibaud (fasc. V du ***Traité de Stomatologie***, de MM. Gaillard et Nogué), 1911, 1 vol. gr. in-8, de 500 pages avec 93 fig., 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit., à Paris.)

Ce fascicule continue brillamment la série de ceux qui l'ont précédé. De bons chapitres sont consacrés à l'hypertrophie des gencives (Nogué), à la pyorrhée alvéolo-dentaire (Nogué et Dauguet), aux fistules alvéolaires, dentaires, aux kystes radiculo-dentaires (Fargin-Fayolle), aux affections du sinus maxillaire (Kœnig), etc. La question des kystes radiculo-dentaires, qui intéresse le chirurgien autant que le stomatologiste, m'a paru tout particulièrement bien traitée et mise au point par Fargin-Fayolle.

Je ne veux pas manquer de signaler une série de chapitres très originaux sur les rapports entre les affections bucco-dentaires et les maladies de l'œil par Terson, sur les rapports entre les affections bucco-dentaires et l'oreille par Kœnig, sur la répercussion cutanée et muqueuse des irritations gingivo-dentaires par Gaumerais, sur l'influence du système dentaire sur l'état général par Lebedinsky, etc...

Un très long et très minutieux article sur l'hygiène de la bouche et des dents par Guibaud termine ce volume qui plaira aussi bien aux hommes de science qu'aux praticiens.

Albert Mouchet.

Jahreskurse für ærztliche Fortbildung, fascicule d'avril 1911. Rédacteur en chef : Dr Jadhason, de Berlin. (*Lehmann*, édit. à Munich).

Le fascicule d'avril de cette publication mensuelle contient un article sur les *maladies de l'appareil urinaire* par les professeurs G. Klemperer, de Berlin, et Oberlaender, de Dresde. La *syphilithérapie* est également traitée, dans ses principes généraux, par le professeur Neisser, dans ses divers traitements modernes (traitement mercuriel, iodothérapie, arséno-thérapie, salvarsan) par le Dr Konrad Siebert. L'ensemble est illustré de figures explicatives et comporte la littérature complète des questions traitées.

Horn.

LA MÉDECINE AU PALAIS

Falsification des eaux minérales. — Un pharmacien avait minéralisé de l'eau de Seine par addition de bicarbonate de soude, et il vendait ainsi de l'eau de Vichy artificielle.

Il a été condamné à 300 francs d'amende. Il avait vendu en deux ans 8000 bouteilles de son eau de Vichy!

Corrigez vos épreuves. — M. T..., ébéniste à Paris, rentrait chez lui, un soir, en état d'ivresse.

Se rendant compte de son état, il dit à sa femme :

— Va donc chez le pharmacien me chercher quelque chose pour me dégriser !

Mme T... feuilleta un livre de médecine contenant la formule suivante, destinée à combattre l'ivresse :

Eau....................	100	grammes
Eau de menthe..........	15	—
Ammoniaque............	15	—

F. s. a. une potion à prendre en deux ou trois fois.

La femme de l'ébéniste, après avoir recopié cette formule, chargea son petit garçon de se rendre chez un pharmacien, lequel exécuta et remit la potion demandée.

Mais l'absorption de cette drogue eut pour conséquence la mort de M. T.... Ce n'est pas, en effet, 15 *grammes*, mais bien 15 *gouttes* d'ammoniaque qui devaient entrer dans la potion.

L'auteur du livre en question, le Dr M... avait publié antrefois son ouvrage à Gand. La formule, pour dissiper l'ivresse, contenait alors, très exactement : 15 gouttes d'ammoniaque. Dans une nouvelle édition de l'ouvrage parue à Paris, les 15 gouttes d'ammoniaque se trouvèrent par erreur, métamorphosées en 15 grammes.

Le docteur et le pharmacien furent poursuivis, l'un et l'autre, en correctionnelle, sous l'inculpation d'homicide et de complicité d'homicide par imprudence. Le pharmacien avait, en outre, à répondre du délit de délivrance d'une potion sans ordonnance médicale.

Le tribunal a condamné le docteur M... « qui n'a pas surveillé l'impression de son livre », à trois mois de prison, avec sursis, et à 100 francs d'amende, et M. R... pharmacien, à un mois de prison, avec sursis, et à 100 francs d'amende.

Mme T... qui se portait partie civile au procès, a obtenu 1.000 francs de dommages-intérêts et 300 francs de rente. En outre, 300 francs de rente ont été alloués à chacun des enfants de M. T... jusqu'au moment de leur majorité.

LES EAUX MINÉRALES DANS LA LITTÉRATURE

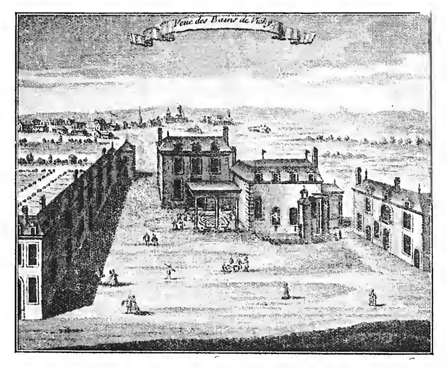
BOILEAU A BOURBON-L'ARCHAMBAULT

Boileau était atteint d'aphonie et respirait difficilement depuis longtemps ; à son âge, environ cinquante ans, on lui avait promis « qu'à peine il aurait goûté des eaux de Bourbon-l'Archambault, il se trouverait très renouvelé; et avec plus de force et de vigueur qu'à l'âge de vingt ans ». Daquin et Fagon, médecins de Louis XIV, par ordre d'ancienneté, avaient conseillé à l'auteur du *Lutrin* d'aller à Bourbon ; le premier l'avait adressé à M. des Trapières, médecin en cette station, mais Fagon qu contrecarrait toujours les projets de Daquin, par derrière (il arriva à le supplanter) l'envoya au Dr Bourdier, intendant des eaux, ce qui mit en colère Daquin, lorsqu'il sut qu'on n'avait pas consulté son correspondant. (Lettre de Racine, 4 août 1867). Sa correspondance avec Racine nous donne tous les renseignements sur sa cure; le 26 juillet il lui écrit : « J'ai été saigné, purgé, etc.; il ne me manque plus aucune des formalités prétendues nécessaires pour prendre les eaux. La médecine que j'ai prise aujourd'hui m'a fait, à ce qu'on dit, tous les biens du monde ; car elle m'a fait tomber 4 ou 5 fois en faiblesse, et m'a mis en tel état qu'à peine je puis me soutenir. C'est demain que se doit commencer le grand chef-d'œuvre ; je veux dire que demain je dois commencer à prendre les eaux. M. Bourdier, mon médecin, me remplit toujours de grandes espérances ; il n'est pas de l'avis de M. Fagon pour le bain, et cite même des exemples de gens, non seulement qui n'ont pas recouvré la voix, mais qui l'ont même perdue pour s'être baignés. Du reste on ne peut pas plus faire d'estime de M. Fagon qu'il en fait, et il le regarde comme l'Esculape de ce temps... Ce ne sera pas une petite affaire pour moi que la prise des eaux, qui sont, dit-on, fort endormantes, et avec lesquelles néanmoins, il faut absolument s'empêcher de dormir... » Le 25 juillet, une lettre de Racine l'encourage, lui dit que le roi, Monsieur et Madame ont demandé de ses nouvelles et que s'il n'est pas guéri par Bourbon, il le sera à son retour par un médecin nommé Morin qui manie habilement l'eresypum. Le 29 juillet, il répond à Racine : « Les eaux jusqu'ici m'ont fait un fort grand bien, puisque je les rends de reste, et qu'elles m'ont pour ainsi dire tout fait sortir du corps, excepté la maladie pour laquelle je les prends. M. Bourdier, mon médecin, soutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je suis arrivé ; et M. Baudière, mon apothicaire, qui est encore meilleur juge que lui, puisqu'il est sourd, prétend aussi la même chose ». On le voit, l'esprit satirique trouve matière à s'exercer, mais malgré cela le découragement perce dans une lettre à Mme Manchon, sa sœur. — 31 juillet : « C'est aujourd'hui le dixième jour que je prends les eaux et pour vous dire l'effet qu'elles ont produit en moi, elles m'ont causé de fort grandes lassitudes dans les jambes, excité des envies de dormir, et produit beaucoup d'effets qui ont contenté du reste les médecins, mais qui ont jusqu'ici très peu satisfait le malade, puisque je demeure toujours sans voix, avec très peu d'appétit et une assez grande faiblesse de corps... Ainsi je m'en vais regarder dorénavant les eaux et les médecines que j'avalerai comme des pénitences qui me sont imposées, plutôt que comme des remèdes qui doivent produire ma santé corporelle... Je ne nierai pourtant pas que les eaux ne m'aient déjà fait du bien, puisque ayant eu cette nuit la respiration fort embarrassée, ce matin, aussitôt après avoir pris mes eaux, je me suis trouvé fort dégagé. Il faut donc aller jusqu'au bout ; et si je ne puis guérir, ne pas donner du moins occasion aux hommes de dire que je n'ai fait ce qu'il fallait pour me guérir ». Racine qui lui donne des nouvelles de la cour consulte à Paris, pour lui, et lui envoie tous les meilleurs encouragements, lui disant que la voix reviendra, mais le patient lui écrit le 9 août : « C'est que ma maladie est de ces sortes *quæ non recipiunt magis et minus*, puisque je suis environ au même état que j'étais lorsque je suis arrivé ». Le 13 août son ami lui dit avoir consulté Fagon qui conseille de quitter les eaux sur-le-champ d'ailleurs chacun donne son avis ; Louis XIV incrédule dit : « Il fera mieux de se remettre à son train de vie ordinaire, la voix lui reviendra lorsqu'il y pensera le moins », et M. Du Tartre, chirurgien ordinaire du roi, « croit qu'absolument les eaux de Bourbon ne sont pas bonnes pour votre poitrine, et que vos lassitudes en sont une marque », c'est pourquoi Racine conseille aussi le retour. Le 13 août, Boileau est momentanément à Moulins où il rencontre le Dr Amiot qui retourne vers Bourbon (un mois plus tard, il devait y soigner Mme de Sévigné), après avoir consulté Fagon, et qui veut, d'accord avec lui, lui faire goûter du demi-bain ; il se rend à son avis bien que « à vous dire le vrai, mon cher monsieur, c'est quelque chose d'assez fâcheux, que de se voir ainsi le jouet d'une science très conjecturale, et où l'un dit blanc et l'autre noir ; car les deux derniers (Bourdier et Baudière) ne soutiennent pas seulement que le bain n'est pas bon à mon mal ; mais ils prétendent qu'il y va de la vie, et citent sur cela des exemples funestes. Mais enfin me voilà livré à la médecine, il n'est plus temps de reculer ».

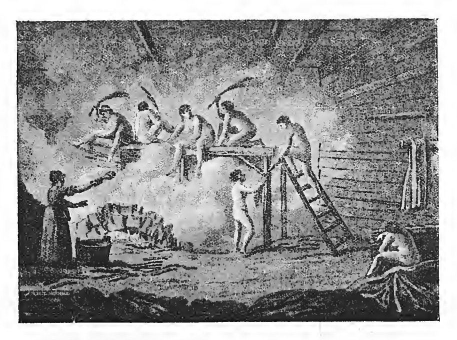
Le 23 août, il écrit à Racine, qu'après une consultation, entre Amiot, Bourdier et des Trapières il a essayé le demi-bain malgré les tragiques remontrances de Bourdier, et il est tout joyeux du résultat : « Je n'y ai été qu'une heure; cependant j'en suis sorti beaucoup en meilleur état que je n'y étais entré, c'est-à-dire la poitrine plus dégagée, les jambes plus légères, l'esprit plus gai : et même mon laquais m'ayant demandé quelque chose, je lui ai répondu un *non* à pleine voix qui l'a surpris lui-même aussi bien qu'une servante qui était dans la chambre ; et pour moi j'ai cru l'avoir prononcé par enchantement. Il est vrai que je n'ai pu depuis rattraper ce ton-là ; mais, comme vous voyez, monsieur, c'en est assez, pour me remettre le cœur au ventre, puisque c'est une preuve que ma voix n'est pas entièrement perdue, et que le bain m'est très bon. » Il ne parlera pas mieux pendant son séjour, et le 2 septembre, prêt à partir, il écrit à Racine : « La vérité est pourtant que le bain (il en a pris une dizaine) m'a renforcé les jambes et fortifié la poitrine : mais pour ma voix, ni le bain, ni la boisson des eaux ne m'ont de rien servi. Il faut donc s'en aller de Bourbon aussi muet que j'y suis arrivé ». Ce fut Louis XIV qui eut raison en son pronostic, six mois après la voix lui revint. Racine avait lui-même passé à Bourbon, non comme malade, mais avec l'abbé le Vasseur qui y prenait les bains (1) (Lettres des 27 mai et juin 1661).

(1) Extrait de l'intéressant ouvrage du Dr Hector GRASSET. La médecine naturiste à travers les siècles (Histoire de la physiothérapie). 1911, 1 vol. in-8 (*Rousset*, éditeur à Paris).

REVUE RÉTROSPECTIVE DES EAUX MINÉRALES PAR L'IMAGE



Les bains de Vichy au XVIIe siècle (*Collection de M. Mallat*).



Manière de se baigner des Finlandais. Bain de vapeur primitif où les baigneuses se flagellent.
(*Collection de M. Paul Flobert, secrétaire de la Société « Le Vieux Papier »*).

REVUE RÉTROSPECTIVE DES EAUX MINÉRALES PAR L'IMAGE (*Suite*)



Plombières en 1701, d'après une aquarelle de A.-F. JACQUOT.
(Extrait de « Plombières ancien et moderne » de Parisot.)

NÉCROLOGIE

L'AIDE-MAJOR MARIOTTE

Le Docteur Mariotte, né à Langres en 1880, a fait ses études au collège de Langres, puis à l'École Descartes à Paris. Il est entré en 1902 à l'École préparatoire du service de santé de la marine de Toulon, puis il passa trois ans à l'École de médecine navale de Bordeaux, et soutint sa thèse de doctorat en 1907 sous la présidence du professeur Régis : Essai sur l'état mental du cancéreux. — Contribution à l'étude des troubles psychiques dans le cancer, 1907, in-8.



L'Aide-major MARIOTTE

Enfin il termina ses études par une année à l'École d'application du service de santé des troupes coloniales de Marseille.

Le 24 avril 1908, il s'embarque pour aller servir à l'hôpital de Dakar, mais désirant un poste plus actif, il permute et est envoyé à la frontière de Liberia, où les révoltes sont fréquentes.

Seul médecin pour un poste avancé, il lui fallait accomplir chaque jour des marches forcées dans une contrée montagneuse, à travers la brousse et au milieu d'une population si hostile qu'il devait dormir la nuit, revolver à portée, gardé par quatre tirailleurs.

En novembre 1908, il peut donner libre carrière à son dévouement, lors de l'attaque du village de N'Zappa, où il soigna les blessés sous le feu de l'ennemi, mais au village de Koyama, il fut victime de son dévouement et y perdit la vie.

Placé dans la colonne en avant de l'arrière-garde avec une dizaine de tirailleurs et ses deux infirmiers, il eut fort affaire pour soigner les blessés dès le début du combat. En aidant ses infirmiers à relever un homme blessé à la tête, il reçut trois balles d'un bataillon ennemi qui, à travers la forêt, avait tourné la colonne.

Il fut transporté et enterré provisoirement à N'Zebela.



La Tombe du Dr MARIOTTE à N'Zebela.

A l'endroit où il est tombé, un lieutenant de ses amis le lieutenant Faivre, a élevé de ses propres mains un petit mausolée en pierres surmonté d'une croix avec cette inscription : « Ici est mort au champ d'honneur le 23 novembre 1908 le Docteur G. Mariotte, tué à l'ennemi. Souvenir. »

Le Docteur Mariotte est mort en brave au champ d'honneur, emportant l'affection de ses chefs, de ses camarades et de ses subordonnés et la profonde reconnaissance de tous, due à son inlassable dévouement.

A ses funérailles, qui viennent d'avoir lieu à Langres, le colonel de Thuys a épinglé sur le cercueil la croix de la Légion d'honneur accordée « post mortem » à l'aide-major

* * *

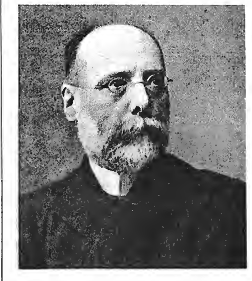
LES GRANDS MÉDECINS

CH. BOUCHARD

Exceptionnellement nous faisons place aujourd'hui dans notre série de portraits des « grands médecins » à un médecin vivant.

Dans ce premier numéro, consacré aux maladies de la nutrition, il nous a semblé qu'aucune grande figure médicale ne méritait davantage d'être évoquée que celle de Bouchard.

On sait quelle large contribution ce grand semeur d'idées a apportée à l'étude de ces maladies, avec quelle maîtrise il les a reliées par la description d'un trouble commun : le ralentissement de la nutrition. La conception de Bouchard marque une étape dans l'histoire des doctrines médicales. Si elle n'a pas pris dans la science une place définitive, si les recherches ultérieures lui ont fait plus d'une brèche, c'est que l'effort qui la créa fut prématuré. Il y a un quart de siècle, l'étude des échanges était à son aurore ; les travaux des Kossel, des Fischer ne nous avaient pas encore fait entrevoir le mystère de la constitution des molécules complexes qui constituent notre organisme. Pour élever son édifice, Bouchard, avide de précisions, les demanda à la chimie, et la chimie ne lui fournit qu'hypothèses injustifiées, contradictions, erreurs. Avec des matériaux aussi fragiles, son imagination créatrice ne put réaliser qu'un monument d'attente : ce ne fut pas sa faute. Mais, en cherchant dans l'étude chimique des échanges, poussée au maximum de précision compatible avec l'état de la science, une armature pour ses conceptions médicales, il a compris et indiqué aux chercheurs de l'avenir la voie où ils devaient s'engager, et préparé ainsi les conquêtes ultérieures. C'est là sa gloire ; elle mérite de lui survivre, même quand les progrès des sciences exactes auront permis de reconstruire sur d'autres bases, plus résistantes, l'œuvre tentée par lui.



LE PROFESSEUR CH. BOUCHARD.

Aucun chercheur n'a pu ni ne pourra jamais se flatter d'inscrire le mot « fin » sur une page quelconque de la médecine. Nous devons notre hommage à ceux qui ont semé dans le champ infini de la science quelques graines fécondes. Qu'importe à l'humanité le sort de la graine, si la moisson est belle ? G.L.

SILHOUETTES MÉDICALES

LE MÉDECIN D'EAUX

Sa clientèle est essentiellement variée, depuis les grands personnages habitués au fin doigté des maîtres jusqu'aux plus modestes malades. Et cela exige une délicate souplesse d'adaptation. Telle pourrait être sa dominante avec des notes graduées et diverses dans la tonalité générale.

De l'ensemble se détachent certains types de différents reliefs. C'est le convaincu aux longues démonstrations à côté du sceptique à l'allure légère et détachée. C'est le rasta exubérant près de l'élégant à la tenue discrète et distinguée. C'est le solennel chargé de titres et de décorations. C'est le médecin du crû se disant polyglotte qui « écorche » le français avec son collègue étranger. C'est le « je m'enfichiste » qui doit tout son succès à l'ardeur de ses convictions. C'est l'entreprenant fêtard qui fait l'admiration de son délicat confrère, ancien malade de la station. C'est le groupe des retraités qui déambulent en évoquant des souvenirs militaires. C'est le médecin, maire ou conseiller général en proie aux électeurs qu'il soigne gratuitement et qui le blackboulent.

C'est une certaine mondanité qui va des garden-parties et des dîners recherchés de celui-ci, à l'accueil sans façon et à la table ouverte de celui-là. C'est la villa somptueuse ou coquette de l'un, en face de la modeste maison de l'autre. C'est l'aspect grave du doyen de la station, décoré d'un large ruban rouge ou l'air souriant du confrère qui affecte la simplicité. C'est l'entrain du jeune débutant très sportif ou l'air artiste du médecin amateur. C'est l'ardeur au travail de celui qui a la « grosse situation » et dont on colporte les fabuleux honoraires, à côté de l'insouciance et des loisirs du jeune fils à Papa. C'est l'esbrouffe auprès de la modestie. C'est la valeur scientifique...

L'hiver on les retrouve sur la Côte d'Azur, en province, à Paris. Au printemps (tel un vol d'hirondelles !) ils s'abattent sur les hôpitaux, dans les sociétés, chez les confrères... Il y en a partout !

Dr PIERRE MAUREL.

CURIOSITÉS

La patrie des fruits de table. — Une revue anglaise nous donne sur l'origine des fruits que nous mangeons couramment des renseignements qui ne manquent pas d'intérêt.

Savez-vous que fort peu sont originaires de France, voire d'Europe?

Ces choses savoureuses nous sont venues de très lointains pays, en des temps qui sont lointains aussi.

Où est-on allé chercher la fraise? En Virginie, l'an 1629 viâ Londres, et au Chili, en 1715, viâ Paris.

D'où vient l'abricot? De la Chine. Mais les Grecs et les Romains le connaissaient aussi.

La pêche? De la Chine aussi, et non de la Perse, comme on le répète souvent.

La cerise? Des bords de la Caspienne. La prune? Du Caucase. La poire? D'Arménie. Le coing? Du Caucase encore.

Et la pomme? La biblique, l'universelle pomme? De la région pontique, de la Perse et du Caucase, toujours.

L'amande? Du Turkestan, de la Transcaucasie. La figue? De Syrie. La groseille? Du Japon. La noix? De l'Inde.

L'orange vient de la Chine, le citron de l'Inde, encore, et le raisin de partout.

(*Revue internationale illustrée.*)

Un synonyme inattendu du mot « médecin ». — Notre confrère « Comœdia » racontait dernièrement la piquante histoire que voici :

Le fils d'un auteur dramatique, qui habite la campagne, est venu terminer seul ses études à Paris. Son père, qui a su s'y amuser autrefois, lui demande simplement, sans contrôler sa vie, de lui envoyer tous les mois la liste de ses frais.

— Il y a pourtant, objecte le jeune homme, des dépenses personnelles que je ne puis inscrire sans te manquer de respect.

— Eh bien, répond le père, tu mettras tout simplement le mot « Chasse » avec le chiffre.

Et le voilà parti.

A la fin du premier mois, le taux de « Chasse » fut raisonnable. Le deuxième, il augmenta. Le troisième, il devint exagéré. Le vieil auteur allait faire à son rejeton des remontrances paternelles, lorsqu'il fut très étonné, le quatrième mois, de ne point trouver sur la note l'article incriminé. Rien de plus non le cinquième, ni le sixième. Il s'inquiétait à nouveau, lorsqu'il trouva, à la fin du septième mois, les mots suivants :

« Armurier : 200 francs. »

Remède héroïque. — Le Dr Hill, qui avait échoué dans sa candidature à la Société Royale de Londres, imagina une vengeance d'un genre nouveau. Il adressa, sous le nom d'un médecin de province, la relation d'une cure récente. « Un matelot s'était cassé la jambe. Ayant été appelé, je rapprochai les parties, les assujettis fortement avec de la ficelle que j'avais sous la main, et arrosai le tout d'eau de goudron forte. Le malade ne tarda point à se servir de sa jambe aussi facilement qu'auparavant. » L'eau de goudron était alors très recommandée; la Société mit l'observation en discussion, les uns soutenant que la fracture avait été incomplète, d'autres acceptant le résultat en faveur de l'eau de goudron. La discussion allait être imprimée dans les Comptes-Rendus, quand arriva une seconde lettre du pseudo-docteur. « J'avais omis de spécifier dans le cours de l'observation que j'avais adressée à la Société, que la jambe dont j'ai parlé était une jambe de bois. »

(*Revue française de médecine et chirurgie.*)

Perles. — On peut lire dans *le Prince Zilah*, chap. XXIV.

« Fargeas prit entre ses doigts la peau fine de la jeune femme et la pinça, au cou, sous la petite oreille encore rose.

« Marsa Laszlo ne tressaillit pas.

« — Il y a *amnésie* du cou !... dit le docteur... »

Et, un peu plus loin, chapitre XXVIII, cette description romantico-chimique :

« Le soleil descendait lentement dans une atmosphère de feu, découpant sa rondeur rouge et chaude dans une bande *couleur d'acide sulfurique...* »

Les journalistes nous ont habitués depuis longtemps à « l'odeur d'acide carbonique » mais la « couleur d'acide sulfurique », il faut avouer que c'est une trouvaille !

GAL.

Le hasard est un grand maître. — Henri Murger disait : « Le hasard est l'homme d'affaire du bon Dieu » ; avant lui, Théophile Gautier, pillant Chamfort, avait écrit : « Le hasard est le pseudonyme de la Providence » ; « hasard providentiel » est une formule dont les médecins auraient le droit de faire usage maintes fois.

En voici une preuve, prise dans les œuvres chirurgicales de Chassaignac :

« Un marin, âgé d'environ vingt ans, s'était luxé la cuisse. Deux mois après, A. Cooper tenta sans succès la réduction. Cornish, consulté au bout d'un an, déclara la déformation incurable. Il avait parfaitement constaté tous les signes d'une luxation iliaque et le malade marchait avec des béquilles. Quinze ans après, il le rencontra sans la plus légère claudication, et apprit de lui que cinq ans après l'accident, se rendant de Falmouth à Plymouth dans un petit bâtiment côtier, l'embarcation avait reçu une secousse pendant laquelle il avait été jeté à la mer. Au moment de sa chute, il entendit un fort craquement dans la hanche, et depuis ce moment il mit de côté ses béquilles et recouvra l'usage de son membre.

J'ai en réserve bien d'autres histoires semblables ; je n'ai aujourd'hui ni assez de loisir — ni assez de place — pour les narrer. Je me borne à inviter les amateurs de curiosités curatives à lire les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de 1752 ; ils trouveront dans ce recueil une observation du Dr Lieutaud, d'Aix-en-Provence, portant ce titre significatif : « Sur une maladie singulière, occasionnée par des chagrins et guérie par le bruit inattendu d'un coup de fusil. »

(*Centre médical.*)

L'hérédité du bien et l'hérédité du mal. — Le "surintendant de l'assistance aux enfants négligés de l'État de Manitoba" rappelle, dans un rapport récent, le contraste présenté par deux familles américaines, les familles Edwards et Jukes.

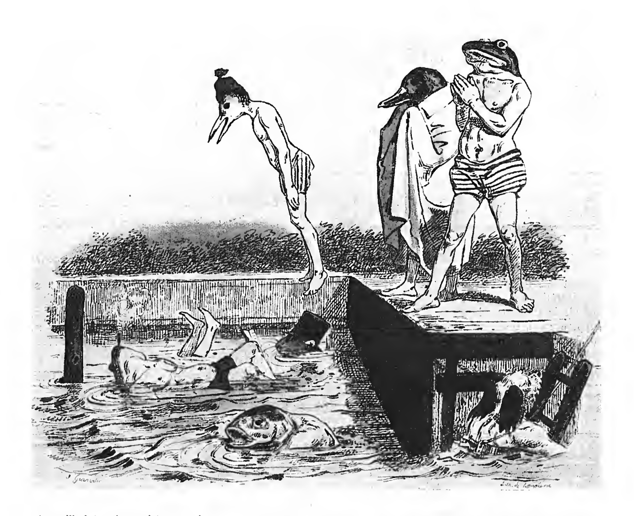
Jonathan Edwards naquit dans le Connecticut, en 1703. En 1900, des recherches permirent de retrouver les traces de 1,394 de ses descendants : 13 furent présidents et 64 professeurs dans des universités ; 60, médecins ; 100, prêtres ou pasteurs ; 75, officiers des armées de terre ou de mer ; 60, littérateurs ; 130, juges, avoués ou avocats; 80, fonctionnaires ; 3, sénateurs ; 1, vice-président des Etats-Unis ; 1, président d'une grande Compagnie de navigation ; plusieurs furent gouverneurs d'Etats, membres du Parlement, maires, ministres plénipotentiaires. 33 États américains et 92 villes, plusieurs pays étrangers profitèrent de l'activité bienfaisante de cette famille, dont aucun membre ne fut condamné à une peine infamante.

Max Jukes naquit en 1720. Il fut un paresseux et un ivrogne. Parmi ses descendants, 310 moururent dans un hospice, 300 décédèrent pendant l'enfance, 440 souffrirent de maladies vénériennes, 400 devinrent malades ou infirmes par suite de leurs vices, 50 furent d'une immoralité notoire ; 7 commirent des meurtres ; 60 passèrent, en moyenne, douze ans en prison ; 130 furent condamnés pour délits plus ou moins fréquents ou plus ou moins graves. Aucun des descendants de Max Jukes ne contribua à la prospérité générale, et, au contraire, on a calculé que cette famille avait coûté à la Société environ 6 millions de francs. Heureusement elle paraît éteinte.

(*La Revue philanthropique.*

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES BAINS, par GRANVILLE



Granville fut un humoriste, un peintre amusé et amusant de la comédie humaine. La Fontaine en ses fables, Rostand dans *Chantecler*, ont caché des hommes sous l'enveloppe de chiens, de chats, d'oiseaux. C'est l'humanité qu'ils ont peinte, et on la reconnaît sous le masque. Granville agit ainsi avec son crayon : regardez ces personnages divers qui plongent ou nagent dans la piscine de quelque station thermale. Sont-ce des grenouilles, des serins, des rats ? Non, ce sont des hommes que nous avons souvent coudoyés, et sur leur visage nous pouvons lire leurs travers, leurs ridicules.

Les croquis de Granville sont de petites comédies finement observées, spirituellement dessinées. Celle que nous reproduisons n'est pas dans les meilleures, mais elle avait sa place marquée dans ce numéro en partie consacré aux eaux minérales.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

TRAITEMENT DE LA DIATHÈSE GOUTTEUSE

PREMIÈRE PÉRIODE (quinze jours).

Prendre dix minutes avant les deux principaux repas XV gouttes de :

Teinture de noix vomique	10 grammes.
— de chardon bénit	5 —

Au milieu des mêmes repas, une des pilules suivantes:

Arséniate de soude	0,001
Iodure de potassium	0,05
Poudre de rhubarbe	0,05
Extrait de douce amère	Q. S.

Le soir avant de se coucher, une tasse d'infusion de feuilles de frêne, ou de reine des prés.

DEUXIÈME PÉRIODE (un mois).

a) Prendre quatre jours de suite, au commencement ou à la fin des deux principaux repas, une cuillerée à soupe de :

Sidonal	3 grammes.
Eau distillée	300 —

b) Pendant les quatre jours suivants, prendre, au cours des mêmes repas, un grand verre de :

Carbonate de lithine	0gr,50
Eau gazeuse	1.000 grammes.

Reprendre quatre jours (*a*), puis quatre jours (*b*), et ainsi de suite pendant un mois.

TROISIÈME PÉRIODE (10 jours).

Prendre avant le déjeuner et le dîner une cuillerée à soupe de :

Benzoate de soude .... / Phosphate de soude	ââ 10 grammes.
Eau distillée	300 —

QUATRIÈME PÉRIODE (deux mois et demi).

a) Un mois de repos.

b) Pendant quinze jours, prendre, le matin à jeun, par verres de 250 grammes à un quart d'heure d'intervalle, en marchant, si possible, entre chaque prise :

Eau de Martigny, de Vittel ou de Contrexéville une bouteille.

c) Un mois de repos.

Au cours de cette cure, suivre strictement le régime des goutteux, et lutter contre la constipation, si elle existe, en prenant, après le repas du soir, une infusion de six à huit follicules de séné lavés à l'alcool.

(A. ROBIN.)

TRAITEMENT DU PRURIT DES DIABÉTIQUES

Dans le cas de prurit vulvaire, mélanger à un litre d'eau tiède une cuillerée à soupe de levure de bière fraîche, ou une cuillère à café de levure sèche, et faire, avec ce mélange, des lotions et des injections vaginales deux fois par jour. Éviter, bien entendu, l'eau trop chaude, qui tuerait la levure.

Le sucre urinaire résiduel resté au contact des parties irritées disparaît par fermentation et est remplacé, par une solution alcoolique faible, antiseptique, antiprurigineuse et tonique des tissus.

Dès le deuxième jour, le prurit cesse et les érosions se cicatrisent.

(P. CARNOT.)

DIÉTÉTIQUE

RÉGIME DES DIABÉTIQUES

Valeur énergétique de quelques aliments sans hydrates de carbone.

Quand on constitue un régime sévère pour un diabétique, il importe de se rendre compte que le minimum de calories nécessaire à l'organisme est atteint. C'est dans ce but que nous publions le tableau suivant traduit de Von Noorden.

	Albumine.	Graisse.	Hydrates de carbone.	Calories.
Huile végétale......		100		930
Beurre..............	1	85	0,5	830
Lard	10	76		748
Fromage à la crème (Gervais, Neuchâtel)	19	41	1	451
Jambon	25	36		437
Porc gras	14	37		400
Langue de bœuf fumée	24	32		396
Fromage gras........	25	30	1,5	381
Jaune d'œuf	16	31	0,5	354
Oie grasse	16	30		345
Bœuf ou mouton gras.	17	29		337
Crème	3	35	3	337
Fromage de Brie.....	19	26	1	320
Anguille	13	28		312
Maquereau fumé......	19	22		282
Caviar	31	16		276
Saumon	22	13		210
Blanc d'œuf	12	10	0,5	142

RÉGIME DES OBÈSES

Sept heures et demie. — 300 grammes de thé très chaud et très léger sans sucre (autoriser à la rigueur un peu de saccharine). Une tranche de viande froide, viande de boucherie, jambon ou volaille. Mie de pain (20 grammes au maximum).

Dix heures et demie. — Deux œufs à la coque, 20 grammes de mie de pain, thé chaud et léger sans sucre.

Midi. — Viande, jambon, poulet, poisson *froids* à volonté. Une grande assiette de salade verte ou de cresson assaisonnée au citron sans huile. Légumes verts herbacés, cuits à l'eau sans beurre (en tolérer 10 grammes seulement à la rigueur), à discrétion. Tous fruits sucrés à discrétion. 30 grammes de mie de pain. Thé chaud et léger sans sucre.

Cinq heures. — Thé sans sucre, 20 grammes de mie de pain.

Sept heures et demie. — Comme à midi, mais on autorisera les viandes et le poisson chauds.

Après chacun des repas, promenade d'une demi-heure. D'après A. Robin, avec ce régime, les obèses, doués du plus fort appétit, n'ingèrent pas plus de 1 300 calories.

(A. ROBIN.)

RÉGIME DES GOUTTEUX

Teneur des principaux aliments en purines

Les purines sont dans l'organisme les générateurs de l'acide urique, et on s'accorde à interdire aux goutteux les aliments qui en renferment beaucoup. C'est à ce titre que le tableau ci-après, dû à Walker Hall, pourra être utile.

Aliments d'origine animale

	Purines p. 1000		Purines p. 1000
Ris de veau..........	12,1	Saumon	1,4
Foie de bœuf	3,3	Mouton	1,2
Bifteck de bœuf	2,5	Lapin	1,1
Filet de bœuf	1,6	Morue	0,7
Poulet	1,6	Tripes	0,7
Filet de porc.........	1,5	Lait	0,006
Jambon	1,4	Œufs	0
Filet de veau	1,4		

Aliments d'origine végétale

	Purines p. 1000		Purines p 1000
Thé............	13,5 à 35,8	Pain complet....	0,4
Chocolat.........	14,3	Asperges	0,3
Café torréfié....	12,4	Oignons	0,1
Haricots, lentilles.	0,8	Pommes de terre..	0,02
Farine d'avoine..	0,6	Pain blanc, riz, tapioca	
Farine de pois...	0,5	Choux, laitue....	0

Boissons

	Purines par litre		Purines par litre
Bière (pale ale)......	0,18	Vin	0

DIÉTÉTIQUE (*Suite*)

RECETTES POUR LES DIABÉTIQUES

Sauce à la crème

Faire cuire les viandes blanches ou les légumes dans de l'eau salée. Lorsqu'ils sont cuits, les ranger sur un plat et les tenir au chaud. Mettre un peu de leur cuisson dans une petite casserole, y ajouter un bon morceau de beurre, finir avec une tasse de crème. Verser cette crème sur les légumes ou sur la viande et servir. Chauffer au bain-marie, mais ne jamais laisser bouillir la crème.

Sauce au limon

Prendre : un jaune d'œuf, une cuillerée à soupe de jus de limon, une tasse à thé bien pleine de lait, le demi-zeste d'un limon râpé.

Battre le jaune d'œuf dans une casserole, et y ajouter tous les ingrédients. Bien mélanger et cuire à feu doux en remuant sans interruption jusqu'à consistance voulue pour une sauce.

Purée de pommes de terre

On a cherché à priver la pomme de terre d'une partie de son amidon, de façon à la rendre moins nuisible aux diabétiques. Sternberg conseille de râper la pomme de terre crue et de mettre cette purée dans l'eau. Bientôt la pomme de terre tombe au fond du vase. On verse sur un linge le résidu, on le presse, on le sèche, et l'on s'en sert pour préparer une série de mets (purée, croquettes, etc.). Malheureusement la pomme de terre a perdu ainsi, en même temps que de l'amidon, des sels, et elle est devenue très fade.

Civet des diabétiques

On prend : un lièvre mariné ; du jambon ; des champignons ; du vin rouge, du bouillon ; un oignon, un bouquet ; le sang du lièvre, ou à défaut, du sang de poulet.

1° Faire mariner le lièvre pendant deux ou trois jours avec du vinaigre, du poivre en grains, des oignons, clous de girofle, thym, laurier, etc. ;

2° Couper le jambon en dés, le mettre dans une cocotte avec un bon morceau de beurre, et, lorsque le tout est chaud, y jeter les morceaux de lièvre égouttés. Les faire roussir ;

3° Ajouter l'oignon émincé, le faire roussir avec le reste ;

4° Un verre de bouillon, un verre de vin rouge, les champignons, le bouquet, le sel. Couvrir hermétiquement et laisser bouillir à feu doux pendant deux heures ;

5° Délayer le sang avec un peu de cette cuisson, l'ajouter au civet et servir.

Crème russe

Prendre : 8 grammes de gélatine, un quart de litre d'eau froide, un quart de litre de lait, trois cuillerées à soupe de glycérine, un œuf, une cuillerée à bouche de brandy ou d'essence de vanille.

Tremper la gélatine dans l'eau jusqu'à ce qu'elle soit complètement ramollie et égoutter.

Chauffer le lait, ajouter la gélatine, la glycérine et le jaune de l'œuf. Faire bouillir. Puis laisser un peu refroidir. Verser le blanc de l'œuf bien battu en neige, puis le parfum. Verser le mélange dans un moule.

Cet entremets doit être fait la veille.

Pain d'amandes pour diabétiques, *que l'on peut faire soi-même.*

— Dans un mortier en marbre ou en porcelaine, pulvériser aussi finement que possible 250 à 300 grammes d'amandes douces mondées. Ajouter deux œufs frais et les paquets Ferré préparés pour la fabrication du pain d'amandes. On en fait un tout bien homogène que l'on dispose dans un moule à pâtisserie en fer-blanc, bien enduit de beurre à l'intérieur. Faire cuire à feu moyen environ 20 minutes.

On peut saler ou aromatiser, et même y ajouter un peu de beurre et sucrer légèrement à l'édulcor, si l'on veut en faire une espèce de gâteau.

Crème aux amandes

Prendre : une tasse d'eau, une tasse de crème, 30 grammes de farine d'amandes, une cuillerée à café et demie d'eau de fleurs d'oranger, quatre boulettes de saccharine, 15 grammes de gélatine.

Tremper la gélatine dans l'eau, jusqu'à complet ramollissement ; la chauffer à feu doux dans une casserole jusqu'à dissolution complète.

Ajouter la crème, les boulettes de saccharine et la farine d'amandes. Faire bouillir pendant cinq minutes. Remuer en ajoutant l'eau de fleurs d'oranger et tamiser à travers un sac de mousseline. Verser dans un moule humide.

Pudding à la rhubarbe

Prendre : 60 grammes de farine de gluten, 30 grammes de farine très fine, 60 grammes de graisse, un œuf, une tasse à thé d'eau dans laquelle cinq boulettes de saccharine auront été dissoutes et suffisamment de rhubarbe pour remplir une bassine.

Mélanger les farines, y incorporer la graisse, et les travailler avec l'œuf et l'eau, de manière à en faire une pâte. Rouler, et en garnir un moule à pudding. Remplir ensuite avec la rhubarbe et recouvrir avec de la pâte. Bouillir pendant une heure et quart.

Pudding à la vanille

Von Noorden donne la recette suivante pour un pudding de farine de maizena, qui ne contient pas plus de 25 grammes d'hydrates de carbone :

Lait	250 grammes.	
Beurre	10	—
Farine de maizena	18	—
Œuf battu en neige	N° 1.	
Crystallose... / Vanilline...	Q. S.	pour sucrer et aromatiser.

Coupes au flanc

Prendre : deux œufs, une tasse de lait, huit boulettes de saccharine, une cuillerée à café de cognac et VI gouttes d'essence de ratafia.

Séparer les blancs des jaunes d'œufs et bien les rebattre. Faire bouillir le lait et y verser les jaunes, remettre sur le feu et remuer jusqu'à ce que le flan épaississe. Ajouter le cognac et les boulettes de saccharine (préalablement dissoutes dans une cuillerée à thé d'eau chaude). Fouetter les blancs d'œufs en une mousse épaisse, les disposer en rochers sur le flan, servi dans des coupes, et saupoudrer de muscade.

Flan

Prendre : deux œufs, six boulettes de saccharine, un quart de litre de lait.

Dissoudre les boulettes dans le lait et chauffer à feu doux.

Verser sur les œufs, préalablement bien battus, et mettre le tout dans une casserole. Faire bouillir graduellement et remuer constamment. Une cuillerée à café de cognac sera ajoutée au moment de servir.

ALIMENTS DÉFENDUS DANS LE DIABÈTE

— Le sucre sous toutes formes (en nature, mets sucrés, chocolats, bonbons, fruits confits, confitures) ; les fruits sucrés (raisins, oranges, poires, cerises, fraises, bananes). De même les légumes sucrés : carottes, navets, oignons, betteraves, raves.

Parmi les féculents il faut interdire les haricots, les pois, les lentilles, les fécules alimentaires (salep, tapioca, arow-root) ; les pâtes alimentaires (vermicelle, semoule, macaroni) ; le seigle, le maïs, le riz.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES DES STATIONS THERMALES FRANÇAISES

Les deux tableaux que nous publions sous ce titre ont été rédigés par le syndicat général des médecins des stations balnéaires et sanitaires de France, que préside le professeur Albert Robin.

Ils constituent un formulaire très succinct des eaux minérales françaises, et présentent par leur origine même toutes garanties d'impartialité et de compétence. C'est à ce titre que nous les reproduisons.

LES PRINCIPALES AFFECTIONS ET LES STATIONS HYDROMINÉRALES OU IL FAUT LES TRAITER

Affections des artères (*artériosclérose*) *:* Royat. — Bourbon-Lancy. — Contrexéville. — Évian. — Vittel. — Martigny.

Affections du cœur : Royat. — Bourbon-Lancy. — Évian.

Affections de l'estomac : Vichy. — Pougues. — Royat. — Châtel-Guyon. — Plombières. — Vals. — Cauterets (source Mauhourat).

Affections des femmes : Biarritz. — Salies-de-Béarn. — Salins-du-Jura. — Luxeuil. — Plombières. — Bagnères-de-Bigorre. — Forges-les-Eaux. — Saint-Sauveur. — Néris. — Eaux-Chaudes. — Evaux. — Ussat. — Bussang. — Orezza.

Affections du foie : Vichy. — Vittel. — Brides. — Châtel-Guyon. — Pougues. — Évian. — Contrexéville. — Martigny. — Vals.

Affections de l'intestin : Plombières. — Châtel-Guyon. — Brides.

Affections de la moelle épinière : Lamalou. — Balaruc. — Néris. — Bourbon-l'Archambault.

Affections des os : Biarritz. — Barèges. — Bourbonne. — Amélie-les-Bains. — Salins-Moutiers. — Salies-de-Béarn. — Salins-du-Jura.

Affections de la peau : Vichy (d'origine digestive). — Luchon. — Royat. — Uriage. — Saint-Christau. — Bagnères-de-Bigorre. — Cauterets. — Saint-Gervais. — Aulus. — Barèges. — Ax. — Allevard. — Enghien.

Affections du système nerveux : Aix-les-Bains. — Néris. — Royat. — Lamalou. — Plombières. — Bagnères-de-Bigorre. — Divonne-les-Bains. — Luxeuil. — Balaruc. — Saint-Sauveur. — Saint-Amand. — Saint-Gervais. — Bourbonne. — Ussat.

Affections des veines : Bagnoles-de-l'Orne. — Bagnères-de-Bigorre. — Dax. — Barbotan (période des résidus).

Affections des reins et de la vessie : Vichy. — Contrexéville. — Vittel. — Évian. — Saint-Nectaire. — Martigny. — Capvern. — Aulus. — Thonon. — Vals.

Affections des voies respiratoires : Aix-les-Bains (Marlioz). — Mont-Dore. — La Bourboule. — Luchon. — Cauterets. — Royat. — Eaux-Bonnes. — Allevard. — Saint-Honoré. — Challes. — Eaux-Chaudes. — Le Vernet. — Enghien. — Cambo.

Anémies et chloroses : Royat. — Bussang. — Forges-les-Eaux. — Saint-Nectaire. — Orezza.

Diabète et goutte : Vichy. — Aix-les-Bains (goutte chronique.) — Contrexéville. — La Bourboule. — Vittel. — Évian. — Capvern. — Martigny. — Royat. — Thonon. — Vals.

Impaludisme : Vichy. — Châtel-Guyon. — Le Boulou.

Paralysies et hémiplégies : Balaruc. — Lamalou. — Bourbon-l'Archambault. — Bourbonne-les-Bains. — Ussat.

Rhumatismes : Aix-les-Bains. — Luchon. — Bourbon-Lancy. — Dax. — Plombières. — Lamalou. — Bourbon-l'Archambault. — Saint-Amand. — Néris. — Bourbonne-les-Bains. — Ax. — Eaux-Chaudes. — Saint-Honoré. — Bagnères-de-Bigorre. — Le Vernet.

Scrofule et lymphatisme : Luchon. — Aix-les-Bains (Marlioz). — Biarritz. — La Bourboule. — Salins-Moûtiers. — Cauterets. — Uriage. — Salies-de-Béarn. — Bourbonne. — Bourbon-l'Archambault. — Balaruc. — Amélie-les-Bains. — Eaux-Bonnes. — Salins-du-Jura.

Tuberculose pulmonaire : La Bourboule. — Cambo. — Mont-Dore. — Le Vernet. — Saint-Honoré. — Eaux-Bonnes.

LES PRINCIPALES STATIONS HYDROMINÉRALES DE FRANCE ET LES MALADIES QU'ON Y TRAITE

(*Par ordre alphabétique.*)

Aix-les-Bains : Arthritisme. — Troubles de la circulation d'origine arthritique. — Goutte articulaire chronique. — Rhumatisme chronique héréditaire ou acquis. — Névralgies. — (A Marlioz, traitement des affections de l'appareil respiratoire.)

Allevard : Maladies des voies respiratoires chez les sujets arthritiques. — Végétations adénoïdes. — Eczéma.

Amélie-les-Bains : Scrofulo-tuberculose. — Maladies des os. — Traitement climatique de la phtisie pulmonaire.

Aulus : Maladies des reins. — Gravelle. — Maladies de la peau de cause arthritique. — Rhumatismes. — Constipation.

Ax : Rhumatismes articulaire, noueux et déformant. — Affections de la peau, spécialement l'eczéma arthritique. — Syphilis.

Bagnères-de-Bigorre : Neuro-arthritisme. — Maladies nerveuses d'origine rhumatismale. — Herpès arthritique. — Maladies des femmes.

Bagnoles-de-l'Orne : Phlébites et suites de phlébites. — Varices. — Maladies des veines. — Troubles circulatoires.

Balaruc : Paralysies. — Hémiplégies. — Névralgies. — Névrites.

Barèges : Lymphatisme. — Scrofule. — Maladies des os. — Suites de blessures.

Biarritz : Maladies des femmes. — Scrofule. — Maladies des os. — Cure de repos. — Adénopathies.

Bourbon-Lancy : Maladies du cœur liées à l'hypertension artérielle. — Rhumatismes subaigu, articulaire et déformant. — Sciatiques.

Bourbon-l'Archambault : Paralysies. — Paralysies infantiles. — Rhumatisme des arthritiques, surtout déformant.

Bourbonne-les-Bains : Goutte et rhumatisme chroniques. — Arthrite sèche. — Diabète goutteux. — Suites de blessures. — Maladies des os.

Brides : Obésité et constipation des arthritiques. — États pléthoriques. — Dyspepsies gastro-hépatiques et gastro-intestinales.

Bussang : Anémies. — Chloroses. — Convalescences.

Cambo : Bronchites chroniques. — Formes catarrhales de la tuberculose pulmonaire. — Débilités nerveuses.

Capvern : Goutte. — Gravelles biliaire et urinaire. — Maladies nerveuses des arthritiques. — Maladies des voies urinaires.

Cauterets : Maladies des voies respiratoires. — Catarrhes naso-pharyngo-laryngiens. — Névralgies. — Sciatiques.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES DES STATIONS THERMALES FRANÇAISES (*Suite*)

Challes : Lymphatisme. — Scrofule. — Pharyngites et laryngites.

Chatel-Guyon : Maladies de l'intestin. — Constipation atonique. — Maladies de l'estomac et du foie. — Paludisme. — Entérites des pays chauds.

Contrexéville : Cure de diurèse (lavage du rein et des voies urinaires). — Maladies des reins. — Goutte sans exception. — Gravelles biliaire, rénale et urinaire. — Diabète arthritique. — Coliques néphrétiques.

Dax : (Bains de boue). — Rhumatisme et ses diverses manifestations. — Névralgies. — Sciatiques chroniques. — Atrophies musculaires.

Divonne-les-Bains : Maladies nerveuses. — Troubles de la nutrition. — Hydrothérapie. — Mécanothérapie. — Cures d'isolement.

Eaux-Bonnes : Inflammations catarrhales des voies respiratoires. — Emphysème pulmonaire. — Anémies symptomatiques. — Phtisie pulmonaire.

Eaux-Chaudes : Rhumatisme. — Maladies des femmes.

Enghien-les-Bains : Maladies des voies respiratoires. — Maladies de la peau.

Evaux : Asthme des rhumatisants. — Maladies des femmes. — Rhumatismes noueux, mêmes formes avancées.

Evian : Cure de diurèse. — Maladies du rein et des voies urinaires. — Lithiases rénale et biliaire. — Albuminuries liées à de l'hypertension artérielle. — Artériosclérose. — Goutte. — Gravelle.

Forges-les-Eaux : Anémie. — Chloroses. — Maladies des femmes.

La Bourboule : Maladies de la peau pouvant supporter les bains. — Enfants chétifs. — Scrofule. — Rachitisme. — Diabète chez les affaiblis. — Paludisme. — Tuberculoses locale et pulmonaire.

Lamalou : Affections de la moelle épinière. — Tabes. — Ataxie locomotrice. — Maladies du système nerveux. — Névralgies. — Sciatiques.

Luchon : Maladies de la peau. — Maladies des voies respiratoires. — Asthme humide. — Enfants convalescents ou rachitiques. — Rhumatisme chronique. — Syphilis.

Luxeuil : Maladies des femmes. — Maladies nerveuses. — Affections intestinales spasmodiques.

Martigny : Cure de diurèse. — Maladies des reins. — Gravelle. — Goutte. — Lithiases rénale et biliaire. — Maladies dues à l'acide urique. — Coliques néphrétiques.

Mont-Dore : Asthme. — Maladies de l'appareil respiratoire, chroniques et récidivantes. — Bronchites à répétition. — Dyspnée. — Tuberculose peu avancée.

Néris : Maladies du système nerveux. — Maladies des femmes. — Maladies de la peau d'origine arthritique et nerveuse. — Névralgies.

Orezza : Chlorose. — Anémie. — Dyspepsie chez les chlorotiques. — Paludisme.

Plombières : Affections intestinales. — Diarrhée. — Constipation spasmodique. — Maladies nerveuses. — Rhumatisme à forme douloureuse. — Maladies des femmes.

Pougues : Maladies gastro-intestinales. — Lithiase biliaire et urique. — Goutte et diabète chez les débilités. — Chlorose.

Royat : Arthritisme. — Anémies. — Nervosisme. — Maladies du cœur. — Artériosclérose. — Eczéma et maladies nerveuses des arthritiques. — Diabète.

Saint-Amand (Bains de boue) *:* Rhumatismes chronique, musculaire ou articulaire. — Tremblement nerveux. — Suites de fractures. — Atrophies musculaires.

Saint-Christau : Maladies de la peau. — Leucoplasies. — Psoriasis.

Saint-Gervais : Maladies de la peau. — Eczéma et psoriasis arthritiques. — Enfants dégénérés et débilités.

Saint-Honoré : Maladies de l'appareil respiratoire. — Asthme lié au catarrhe bronchique. — Sujets prédisposés à la tuberculose.

Saint-Nectaire : Albuminuries de croissance, rénale ou fonctionnelle. — Maladies des reins. — Anémies avec dépression nerveuse.

Saint-Sauveur : Maladies des femmes. — Maladies nerveuses. — Dépression nerveuse.

Salies-de-Béarn : Scrofule. — Maladies des os. — Tuberculoses externes. — Maladies des femmes.

Salins-Moutiers : Lymphatisme. — Enfants rachitiques, anémiques ou obèses.

Salins-du-Jura : Maladies des femmes. — Maladies des os. — Lymphatisme.

Thonon : Dyspepsies acides. — Prédisposition goutteuse ou lithiasique.

Uriage : Maladies de la peau. — Scrofule et lymphatisme, plus particulièrement chez les enfants. — Syphilis.

Ussat : Maladies des femmes. — Maladies nerveuses. — Maladie de Basedow.

Vals : Affections de l'estomac. — Congestion hépatique. — Lavage des reins.

Le Vernet : Maladies des voies respiratoires. — Tuberculose pulmonaire chronique, 1er et 2e degrés.

Vichy : Dyspepsies de toute nature. — Affections gastro-intestinales. — Maladies congestives du foie. — Diabète. — Coliques hépatiques. — Paludisme. — Alcoolisme. — Morphinisme. — Affections causées par l'acide urique. — Catarrhe de la vessie.

Vittel (Cure de diurèse) *:* Arthritisme. — Goutte chronique. — Diabète arthritique. — Lithiase biliaire, rénale et urique. — Albuminuries des arthritiques.

HOPITAUX THERMAUX MILITAIRES

Les médecins et pharmaciens militaires de Bourbonne, Vichy, Bourbon-l'Archambault et Barèges viennent d'être désignés de la façon suivante :

HÔPITAL DE BOURBONNE-LES-BAINS.
(Du 15 mai au 15 septembre.)

MM. :
Lévy, méd. princ. de 2e cl., médecin chef.
Dieu, méd.-maj. de 1re cl.
Albert, méd.-maj. de 1re cl.
Barral, méd. aide-maj. de 2e cl.
Brunhammer, méd. aide-maj. de 2e cl.
Adenot, pharmacien aide-major de 2e cl.
Delorme, officier d'administ. de 2e cl.
Galichet, officier d'administr. de 3e cl.

HÔPITAL DE VICHY.
(Du 1er mai au 15 septembre).

MM. :
Colliuet, méd. princ. de 2e cl.
Biseons, méd.-maj. de 1re cl.
Pons, méd.-maj. de 2e cl.
Canel, méd.-maj. de 2e cl.
Pellet, méd. aide-major de 1re classe.
Martin-Rosset, pharmacien aide-major de 2e cl.
Salkin, officier d'administr. de 2e cl.
Azalbert, officier d'administr. de 2e cl.

HÔPITAL DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT.
(Du 15 mai au 15 septembre).

MM. :
Pech, méd.-maj. de 1re cl., médecin chef.
Schangel, méd. aide-major de 1re cl.

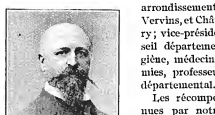
HÔPITAL DE BARÈGES.
(Du 12 juin au 15 septembre).

MM. :
Sanglé-Ferrière, méd. princ. de 2e cl., médecin chef.
Baraillhé, méd.-maj., de 2e cl.
Cruzel, méd. aide-major de 1re classe.
Chateney, pharmacien-major de 2e cl.
Noguée, officier d'administr. de 1re cl.
Brunet, officier d'administr. de 2e cl.

NOUVELLES

Les nouveaux membres correspondants de l'Académie de médecine. — Les Drs BLANQUINQUE (de Laon) et LAGUESSE (de Lille) ont été élus membres correspondants nationaux de notre Académie de médecine.

Le Dr P. BLANQUINQUE est un ancien interne des hôpitaux de Paris. Après avoir été médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Laon, il en est devenu, depuis 1888, le chirurgien en chef. M. BLANQUINQUE est, de plus, président de la Société des médecins des arrondissements de Laon, Vervins, et Château-Thierry; vice-président du conseil départemental d'hygiène, médecin des épidémies, professeur du cours départemental.



Dr BLANQUINQUE.

Les récompenses obtenues par notre éminent confrère ne se comptent plus : 5 ou 6 rappels de médaille d'or; médailles de bronze, d'argent, de vermeil.

Ses travaux qui portent sur la médecine et la chirurgie lui ont justement ouvert les portes de l'Académie de médecine. Citons parmi les publications du Dr BLANQUINQUE: *Contagion et prophylaxie de la variole*, *Contagion de la fièvre typhoïde*, *Deux cas de splénectomie*, *Fièvre typhoïde et eaux potables*.

Le Dr Laguesse (Gustave-Edouard), né à Dijon en 1861, fit à Paris ses études médicales et scientifiques (doctorat ès sciences naturelles). En 1891, il fut chargé des fonctions d'agrégé à la Faculté de médecine de Lille. Reçu agrégé d'anatomie l'année suivante, il professe l'histologie dans cette Faculté depuis 1891, comme chargé du cours, puis comme titulaire (1896). M. Laguesse a publié dans les périodiques spéciaux de nombreux mémoires d'histologie et d'embryologie. Nous rappellerons seulement ses travaux sur le pancréas, et particulièrement sur les Ilots de Langerhans dont il a découvert et prouvé le rôle endocrine, travaux résumés dans son livre : *Le Pancréas*, paru en 2 fascicules dans la *Revue générale d'histologie* de Renant et Regand.



Dr LAGUESSE.

Terrains de jeux. — Le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'examen de ses IIIe et IVe Commissions la proposition suivante de M. Ambroise Rendu :

« 1° L'Administration est invitée à établir dans les IIe, Ve, Xe et XIIIe arrondissements et autant que possible avec les terrains dont la Ville de Paris est propriétaire, des jardins destinés spécialement aux jeux des enfants.

« 2° La Ville de Paris mettra à la disposition de la Société française des espaces libres et terrains de jeux, moyennant un loyer de 1 franc par an, dans un des quartiers ci-dessus, un terrain d'au moins 1 000 mètres, qui sera également et par les soins de la Société, affecté aux jeux des enfants ».

La peste en Chine. — Un édit du gouvernement chinois annonce la fin de l'épidémie de peste. Le nombre des morts est évalué à 60.000.

L'importation des eaux minérales en Angleterre et aux États-Unis. — L'Allemagne commence à s'émotionner de l'augmentation manifeste du chiffre des importations françaises sur le marché anglais et de la diminution sensible de son industrie nationale.

C'est ainsi que, depuis 1905, la progression suivante s'est manifestée pour la France et l'Allemagne (les chiffres du 1er tableau représentent la valeur en quintaux importés en Angleterre : ceux du second leur valeur exprimée en livres sterling).

	1905	1906	1907	1908	1909
	—	—	—	—	—
France	271.105	580.363	661.986	667.689	735.927
Allemagne ..	908.690	814.148	932.739	729.626	772.101
	—	—	—	—	—
France	66.482	110.846	139.414	134.213	148.073
Allemagne...	169.828	151.622	173.625	132.842	14.102

En Amérique également, ainsi que le constate l'auteur de l'article de la *Balneologische Zeitung*, auquel j'emprunte ces chiffres, l'importation allemande est en sérieuse diminution, au profit de l'industrie hydro-minérale française. C'est ainsi que, en 1909, l'Allemagne avait importé en Amérique 26.182 quintaux, tandis qu'elle n'a plus importé, en 1910, que 13.321 quintaux. C'est donc une diminution de près de 50 p. 100 sur le marché d'Amérique. Bien que l'auteur de l'article ne donne point les chiffres de notre importation en Amérique, il convient que cette fluctuation est toute à notre profit.

Mieux que cela encore, non contents de concurrencer les Allemands sur les marchés de Grande-Bretagne et d'Amérique, nous les concurrençons également chez eux, et cela, malgré les prix très élevés auxquels se vendent, en Allemagne, les eaux minérales françaises. — Vichy, au détail, ne coûte pas moins de 1 mark, Evian se vend 1 mark 25 et même 1 mark 30.

Ce succès est tout à l'honneur de l'Hydrologie française, qui peut prétendre, par la valeur exceptionnelle et la supériorité incontestée de ses produits naturels, à la meilleure place.

Les Étudiants étrangers à l'Université de Paris. — A la Faculté de médecine 434 étrangers et 302 étrangères, aspirant au doctorat, ont fait acte de scolarité en 1910. Les Russes forment la grosse majorité : 210 hommes, 290 femmes, soit au total 500 Russes sur un ensemble de 736 étrangers. En dehors d'eux, il n'y a guère à citer, pour le nombre, que 57 Ottomans (dont 3 femmes) et 47 Roumains (dont 4 femmes).

En 1910, 502 étudiants étrangers se sont fait immatriculer à la Faculté des sciences (365 étudiants et 173 étudiantes), dont 322 Russes, 43 Roumains, 22 Ottomans. Les certificats qui attirent le plus les candidats étrangers sont : la mécanique rationnelle, la chimie générale, la botanique et les mathématiques préparatoires.

Les cours de l'école de pharmacie ne sont suivis que par 22 étrangers, dont 3 femmes.

En résumé, les Russes représentent à peu près la moitié du nombre total des étudiants étrangers qui fréquentent l'Université de Paris.







HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES FRANÇAISES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel d'Aix. — 1er ordre. Guibert frères et Gandin, propriétaires.

Hôtel Astoria et de l'Arc Romain. — 182 chambres, 43 bains. — Création du dernier moderne. — En face les Thermes et le Parc. — Télégrammes : *Astoria.*

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — J. M. Bernascon, propriétaire.

Splendide-Hôtel-Excelsior. — La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bagnères-de-Luchon.

Grand Hôtel Sacaron. — Allées d'Etigny, les plus beaux ombrages de Luchon. — Restaurant dans le parc. Garage.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Évian.

Royal Hotel. — Situation exceptionnelle. Tout le dernier confort moderne.

Splendid Hôtel. — Vue superbe. Jardins.

La Roche-Posay (Vienne).

Établissement thermal. — 1er ordre. Ouvert du 1er Juin au 1er Octobre. Hydrothérapie. Cure de boisson et cure d'air recommandées.

Plombières.

Hôtel Métropole. — Entre le Parc et les Thermes. Salles de bains à tous les étages. Ascenseur. Tables de régime. Vastes jardins. Garage.

Pougues.

Splendid-Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vichy.

Nouvel Hôtel. — 1er ordre. Sur le parc. En face de l'établissement. 250 chambres. Appartements avec salle de bains. Lavabos à eau chaude et froide. Tables de régime. Orchestre.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX. — *Epreuve clinique.* — Séance du 26 avril. — MM. Voisin, 18 ; Agasse-Lafont, 14 1/2 ; Faure-Beaulieu, 14.

Séance du 29 avril. — MM. Lemierre, 18 ; Courcoux, 17 1/2 ; Babonneix, 17.

Séance du 1er mai. — MM. Weill, 18; Henry Lemaire, 15; Chiray, 19 1/2.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — *Epreuve clinique.* — Séance du 26 avril. — MM. Mocquot, 17 ; Français, 13 ; Desmarest, 15.

Séance du 1er mai. — MM. Kendirdjy, 11 ; Capette, 15 ; Heitz-Boyer, 16.

CONCOURS D'OPHTALMOLOGISTE DES HOPITAUX. — Le jury a été constitué de la façon suivante: MM. De Lapersonne, Rochon-Duvignaud, Morax, Terrien, Rieffel, Michon, Apert. La composition écrite a eu lieu le 27 avril sur le sujet suivant ; « *Cônes et bâtonnets, anatomie et physiologie* ».

Epreuve écrite. — Séance du 29 avril. — MM. Magitot, Cerise et Coutela, 27; Joseph, 26; Cantonnet, 29.

CONCOURS D'ACCOUCHEUR DES HOPITAUX. — Le jury est provisoirement composé de MM. Ribemont-Dessaigne, Lucas-Championnière, Bouffe de Saint-Blaise, Pinard, Porak, Claude et Morestin.

Internat de Brévannes, Chardon-Lagarche et Hendaye. — Après concours ont été nommés : à Brévannes, MM. Drouet, Jacquemin, Sorel ; à Chardon-Lagarche, M. Beloux ; à Hendaye, MM. Achard, Burguet.

L'élevage de chiens sanitaires. — Un chenil militaire, pour l'élevage et le dressage du chien sanitaire, vient d'être créé à Fontainebleau par le ministère de la Guerre et la direction en est confiée au capitaine Tolet qui fut le promoteur du chien sanitaire en France.

Congrès international de la Presse, à Rome. — En ce moment a lieu à Rome le Congrès international des grandes associations de Presse. L'inauguration solennelle a eu lieu jeudi dernier, 4 mai, au Capitole (salle des Horaces et des Curiaces), sous la présidence de LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie.

Le Dr Paul CORNET, secrétaire général de *Paris Médical*, prend part à ce Congrès, comme délégué du syndicat de la Presse scientifique.

Le Dr Philippe Roy, commissaire général du Canada en France. — L'honorable sénateur canadien le Dr Philippe Roy vient d'être nommé commissaire général du Canada en France. Il est né en 1868 dans la province de Québec; il fit ses études à l'Université Laval où il fut reçu docteur en médecine. Il est sénateur depuis 1906.

Marine. — Par décision ministérielle du 25 avril 1911, M. le médecin principal Chastang a été désigné pour être chargé, par intérim et jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours, de l'enseignement de la séméiologie et de la petite chirurgie à l'école annexe de médecine navale de Rochefort, en remplacement de M. le Dr Bartet, qui a terminé la période quinquennale d'enseignement.

— Par décision du 25 avril 1911, le ministre a fixé comme suit le nombre d'élèves à admettre en 1911 à l'école principale du service de santé de la marine :

Ligne médicale : 44 élèves, dont 30 pour les troupes coloniales et 14 pour la marine.

Ligne pharmaceutique : 3 élèves pour les troupes coloniales.

Légion d'honneur. — *Au grade de chevalier.* — M. le docteur Serre, médecin major de deuxième classe.

Guerre. — MM. les docteurs Rouvillois et Tanton, médecins-majors de deuxième classe, professeurs agrégés au Val-de-Grâce, sont désignés pour les confins algéro-marocains.

Cours d'instruction du service de santé en 1911. — Le cours annuel d'instruction sur le service de santé en campagne, qui fonctionne également comme école d'instruction, aura lieu, pour les médecins, pharmaciens et officiers d'administration du service de santé de réserve et de territoriale, pendant le mois de juin.

Il comprendra deux séries :

Première série : Pour les officiers du service de santé de réserve (médecins et officiers d'administration), du 6 au 25 juin.

Deuxième série : Pour les officiers du service de santé de l'armée territoriale (médecins, pharmaciens et officiers d'administration) et pharmaciens de réserve, du 16 au 25 juin.

Dans chaque série, il sera fait :

a. Des conférences communes à tous les officiers ;

b. Des conférences spéciales suivant l'affectation de l'officier à la mobilisation.

Ces conférences seront faites à l'école d'application du Val-de-Grâce.

Elles seront accompagnées ou suivies de démonstrations et exercices d'application qui auront lieu, suivant les cas, aux docks du service de santé à Vanves ou au quai de la Râpée (dépôt de la 22e section d'infirmiers militaires) et se termineront par des manœuvres de garnison, où entreront en fonction les différents éléments du service de santé.

En dehors des officiers du corps de santé normalement convoqués pour suivre le « cours d'instruction », pourront également y prendre part, à titre bénévole, ceux qui en feront la demande, un mois avant l'ouverture, au directeur du service de santé de la région de corps d'armée à laquelle ils sont affectés.

Concours pour une place de doctoresse à l'office de Port-Saïd. — L'administration quarantenaire met au concours, sur titres, une place de doctoresse auprès de l'office de Port-Saïd aux appointements mensuels de livres égypiennes 36 à 43.

Les demandes des postulantes devront être transmises à la présidence du conseil quarantenaire à Alexandrie. Elles devront contenir :

1° Copie du diplôme de doctoresse;

2° Extrait de naissance ;

3° Certificat de bonne constitution :

4° Certificat de bonnes vie et mœurs ;

5° Copie des titres et certificats possédés par les candidates ;

6° Engagement formel de prendre possession de son poste en cas de nomination, dans le courant du mois qui suivra la notification officielle.

Les postulantes doivent indiquer les langues qu'elles connaissent.

Toute démission ne pourra être acceptée que si elle est adressée à la présidence du conseil quarantenaire trois mois à l'avance.

L'administration requiert la copie du diplôme et des autres titres et certificats et non pas les originaux, car elle décline toute responsabilité au cas où ces derniers viendraient à être égarés.

Le concours sera clos *le 4 juin* 1911.

Les candidates qui auraient à demander des renseignements peuvent s'adresser au consul de France à Alexandrie.

Société de géographie. — Le prix Potron (600 francs et une médaille d'argent) est décerné au Dr Louis Vaillant (mission Pelliot 1906-1908).

Le prix Juvénal-Dessaigne (médaille de vermeil) est décerné à M. le docteur d'Anfreville de la Salle pour ses études sur le Sénégal.

Mariages. — Pierre Salmon et Mlle Angèle Simonneaux, fille du Dr Simonneaux, de Montfort-sur-Meu (Ile-et-Vilaine).

Nécrologie. — Dr Bec (de Fleurie). — Dr Pierre Cazeaux, chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Paris. — Le Dr Charles Pupin, ancien secrétaire de la Faculté de Médecine, vient de mourir à l'âge de 65 ans. — M. le Dr W. Manz, ancien professeur d'ophtalmologie à la Faculté de médecine de Fribourg-en-Brisgau. — M. le Dr Charles Stedman Bull, professeur d'ophtalmologie à Cornell University Medical college de New-York. — M. le Dr James Bell professeur de chirurgie à Mc Gill University de Montréal.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

La puériculture sociale, par le Dr Henri BOUQUET. 1911, 1 vol. in-18 de 324 pages (*Bloud et Cie*, éditeurs à Paris).

Technique de stérilisation, par le Dr E. GÉRARD, professeur de Pharmacie et de Pharmacologie à la Faculté de Médecine de Lille. Deuxième édition augmentée, 1911. 1 vol. in-16 cartonné avec 72 fig., 6 fr. (*Vigot frères*, édit. à Paris).

Les applications pratiques du laboratoire à la clinique. Principes. Techniques. Interprétations des résultats, par E. AGASSE LAFONT, ancien chef de Clinique de la Faculté de Paris, chef de Laboratoire à l'hôpital Saint-Antoine; avec préface de M. le professeur G. HAYEM, 1911. 1 volume in-8 écu, cartonné, avec 254 figures dont 109 en couleur et 4 planches en lithographie, 10 fr. (*Vigot frères*, éditeurs à Paris).

Les interventions médicales d'urgence, par G. LEMOINE, professeur de Clinique médicale à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, 1911. 1 vol. in-8 écu, cartonné, 6 fr. (*Vigot frères*, éditeurs, Paris).

La neurasthénie rurale, Fréquence, causes sociales et individuelles. Études psychologiques et cliniques de la neurasthénie chez le Paysan contemporain, par le Dr Raymond BELBÈZE. 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (*Vigot frères*, éditeurs, Paris.)

Malaga, son climat, ses indications thérapeutiques, par le Dr M. FAUX-DOTEZAC. 1910. 1 vol. in-8, 146 pages (*Vigot frères*, édit. à Paris).

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi, 6 mai à 10 h. 1/2. *Leçon clinique à propos d'un cas d'ictère chronique splénomégalique.* — Les Mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

6 Mai, à 9 heures. — HÔPITAL DES ENFANTS-MALADES. — Leçons sur la diphtérie, de M. le Dr **E.-C. Aviragnet,** 10 leçons ; tous les matins.

7 Mai, à 10 heures. — CLINIQUE DERMATOLOGIQUE DE L'HÔPITAL SAINT-LOUIS. — M. le professeur **Gaucher.** *Hérédo-syphilis tertiaire.* Tous les dimanches matins. — Le mercredi de chaque semaine, présentation de malades.

8 Mai, à 10 heures. — HÔPITAL BROCA. — Cours de clinique gynécologique, M. le professeur **S. Pozzi,** (lundis et vendredis).

8 Mai, à 3 heures. — M. le Dr **Poulard.** — Conférences pratiques d'ophtalmologie (lundis, mercredis, vendredis).

10 Mai, à 10 heures. — CLINIQUE DERMATOLOGIQUE DE L'HÔPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Pr **Gaucher.** Leçon clinique. Présentation de malades.

11 Mai, à 5 heures. — ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE (49, rue Saint-André-des-Arts). — M. le Dr **Bérillon.** Cours de psychologie médicale et pédagogique : *Les enfants anormaux, l'hypnotisme et l'orthopédie mentale.*

12 Mai, à 8 h. 1/2 du soir. — SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (44, rue de Rennes). — M. **Glandgeaud** fera une conférence sur l'exploitation des sources naturelles d'acide carbonique.

12 Mai, à 10 heures. — CLINIQUE DERMATOLOGIQUE DE L'HÔPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Dr **Gougerot,** professeur agrégé : Blastomycoses et Exascoses ; Saccharomycoses, Endomycoses (muguet).

15 Mai, à 1 h. 1/2. — FACULTÉ DE MÉDECINE. — M. le Dr **Pierre Mocquot,** prosecteur à la Faculté, commencera son cours d'opérations d'urgence et de pratique courante, qu'il continuera tous les jours suivants, à la même heure.

AVIS

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS POUR LES MÉDECINS ÉTRANGERS

Il est créé au bureau du journal *Paris Médical*, 19, rue Hautefeuille, Paris, un service de renseignements gratuits pour les médecins étrangers qui désirent avoir des renseignements sur les divers cours ou leçons faits à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris.

Un médecin parlant anglais, allemand, espagnol et italien est placé à la tête de ce service et se trouvera deux fois par semaine à la disposition de tout médecin étranger pour donner des renseignements.

Les mois prochains de novembre et décembre 1911, seront organisés des cours payants sur les diverses branches de la médecine, cours qui seront faits par les assistants des professeurs de la Faculté et des médecins des hôpitaux de Paris.

PARIS MÉDICAL

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 10 *Mai*, à une heure. — M. HENRY : De l'emploi de la succi-pompe de Rohan dans le traitement des crevasses du sein ; MM. Pinard, Segond, Hartmann, Couvelaire. — M. DIVET : Contribution à l'étude de l'entérostomie dans le traitement des péritonites ; MM. Segond, Pinard, Hartmann, Couvelaire. — M. COULON : De la ligature de la carotide externe (procédé Morestin) ; MM. Hartmann, Pinard, Second, Couvelaire. — M. SERÉE : La hernie périnéale de la vessie (cystocèle vaginale) et son traitement chirurgical ; MM. Hartmann, Pinard, Segond, Couvelaire. — M. GUÉNIOT : Essai sur les migrations parasitaires dans les dermatoses ; MM. Blanchard, Reclus, Roger, Gougerot. — M. PÉRIER : De la reposition et du redressement cosmétique du pavillon de l'oreille ; MM. Reclus, Blanchard, Roger, Gougerot. — Mlle WEIL : Points douloureux abdominaux et des erreurs de diagnostic qu'ils comportent ; MM. Roger, Blanchard, Roger, Gougerot. — M. LEGILLON : Contribution à l'étude des abcès du larynx ; MM. Roger, Blanchard, Reclus, Gougerot.

Jeudi 11 *Mai* à une heure. — M. SCHREIBER : La poliomyélite épidémique (Maladie de Heine-Medin) ; MM. Hutinel, Chantemesse, Widal, Nobécourt. — M. SCHATZMANN : Contribution à l'étude des conditions hygiéniques nécessaires dans l'habitation des enfants ; MM. Chantemesse, Hutinel, Widal, Nobécourt. — M. LE COZ : Fréquence et formes cliniques de la tuberculose pulmonaire des vieillards ; MM. Widal, Hutinel, Chantemesse, Nobécourt. — M. FAURE ; Traitement des staphylomes opaques de la cornée par l'extraction du cristallin ; MM. De Lapersonne, Bar, Chauffard, Castaigne. — M. CHATAING : Des luxations congénitales de la hanche, à la clinique Tarnier (1907-1991) ; MM. Bar, De Lapersonne, Chauffard, Castaigne. — M. LELONGT : Contribution à l'étude du traitement spécifique (tuberculines et sérums antituberculeux) de la tuberculose des organes génito-urinaires ; MM. Chauffard, De Lapersonne, Bar, Castaigne. — M. BROUSTAIL : Contribution à l'étude du traitement de la syphilis par le chlorhydrate de dioxydiamido-arsénobenzol ; MM. Alb. Robin, Gilb. Ballet, Achard, Richaud. — M. MALLET : Contribution à l'étude anatomique des démences. La démence neuro-épithéliale ; MM. Gilb. Ballet, Alb. Robin, Achard, Richaud. — M. BEDEL : Des rapports des obsessions avec la psychose périodique ; MM. Gilb. Ballet, Alb. Robin, Achard, Richaud. — M. POUGET : Étude clinique des urines de malades atteints d'eczéma papulo-vésiculeux : MM. Achard, Alb. Robin, Gilb. Ballet, Richaud.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

MONT-DORE ET VOIES RESPIRATOIRES

Le Mont-Dore est une vieille station thermale qui, au travers des bouleversements historiques, scientifiques, thérapeutiques, a toujours conservé les mêmes indications cliniques depuis l'époque gallo-romaine. Il a été et est surtout, pour ne pas dire uniquement, consacré au traitement des affections des voies respiratoires.

Le Mont-Dore, dans sa synthèse thermale et climatique, et pour résumer en deux mots son action physiologique, est un médicament *sédatif* et *décongestif*.

Il s'adresse donc aux excités, aux spasmodiques, aux congestifs, et, sous le jour de ces indications d'ordre général, nerveux, vasculaire, doit se préciser l'indication locale, dans tout l'arbre respiratoire.



Buste du *Vieux Romain*
Type de l'asthmatique emphysémateux
trouvé dans les fouilles de l'Établissement Thermal.

Le médicament montdorien s'emploie dans les affections suivantes :

1° Les coryzas aigus à répétition et les coryzas chroniques à forme *catarrhale* ;

2° Les poussées congestives ou inflammatoires dans les adénoïdes *légères* ou *moyennes* ou les poussées *post-opératoires*.

3° Les pharyngites aiguës à répétition et les pharyngites chroniques catarrhales qu'accompagne presque toujours un semis plus ou moins abondant de granulations.

4° Les laryngites aiguës répétées, les laryngites chroniques catarrhales et les laryngites professionnelles si fréquentes chez les orateurs, les professeurs, les chanteurs.

5° Les poussées faciles de trachéite aiguë, les trachéites catarrhales chroniques, les *rhumes d'hiver*, les bronchites aiguës à répétition et les bronchites chroniques.

6° Au point de vue pulmonaire, l'emphysème bénéficie de la gymnastique respiratoire active imposée par l'altitude (1052 mètres) et de la diminution ou de la suppression des poussées trachéo-bronchitiques, qui accidentent si fréquemment cette affection. Les dilatations droites modérées, sans asthénie cardiaque, s'y améliorent en même temps que leurs causes broncho-pulmonaires originelles.

En ce qui concerne la tuberculose, il y a des indications très précises. Le Mont-Dore est indiqué dans la forme commune, au début, à la période de germination, en l'absence d'élément fébrile et de réactions trop marquées du côté de l'état général. Mais il s'emploie surtout dans les formes *fibreuses*, chez les arthritiques, par exemple, avec sclérose partielle ou sclérose diffuse, avec poussées congestives plus ou moins vives, plus ou moins fréquentes (expectoration hémoptoïque ou hémoptysies). Et enfin, dans les formes chroniques, *bronchitiques*, avec ou sans dilatation des bronches, où domine l'élément catarrhal. La forme pleurale, localisée ou étendue, relève également du médicament montdorien.

D'autre part, tous les reliquats post-pneumoniques ou broncho-pneumoniques, toutes les séquelles d'infection pulmonaire, en dehors de la tuberculose (rougeole, grippe, etc., etc...) sont aussi tributaires de cette médication, et on peut dire que le Mont-Dore « désausculte » admirablement ces états locaux qui tendent à la chronicité.

7° Une des principales indications, pour ne pas dire la principale, est l'Asthme. Chez les enfants comme chez les adultes, l'asthme *pneumo-bulbaire neuro-arthritique*, qualifié habituellement d'asthme « essentiel », quelle qu'en soit la forme clinique, *sèche*, c'est-à-dire purement spasmodique, ou *humide* (asthme sec, asthme catarrhal).

Il faut y comprendre également l'*asthme nasal*, dans les manifestations systématiques ou non systématisées, c'est-à-dire l'asthme des foins ou le coryza des foins (*rhume des foins*), l'asthme saisonnier (printemps, été, automne) quelle qu'en soit la cause florale occasionnelle, et enfin le coryza apériodique et toutes les rhinites vasomotrices. De telles manifestations arthritiques, essentiellement asthmatiques, relèvent par excellence de la médication montdorienne.

Parmi les *asthmes symptomatiques*, bénéficient tout aussi bien de la cure, l'asthme chez les tuberculeux, chez les adénopathiques et l'asthme rénal tout à fait au début, à la période « prébrightique ».

Il y a le plus souvent contre-indication, à la période d'état (mal de Bright), et il y a toujours contre-indication nette dans l'asthme aortique.

Brièvement, l'application thérapeutique comprend :

1° L'eau en boisson (un à quatre verres par jour), eau chaude, bicarbonatée sodique, légèrement ferrugineuse et arsenicale, fortement siliceuse.

2° Le séjour dans les salles d'inhalation (vingt minutes à une heure) à température progressive (28°-30° et 32°), inhalation où se retrouvent tous les éléments de l'eau minérale et une partie des gaz thermaux.

3° L'emploi de pratiques décongestives (pédiluves, demi-bains à eau courante, pris au griffon, 45°).

4° Certaines pratiques locales, variables suivant les cas d'espèce (pulvérisations pharyngiennes, laryngiennes, douches nasales, humages naso-carboniques, etc.).

5° Balnéothérapie et hydrothérapie thermo-minérale appropriées, douches de vapeur, etc., etc.

En dehors des indications purement respiratoires, on peut encore envoyer au Mont-Dore — (indications secondaires) — certains rhumatismes (sciatique, rhumatisme noueux, lumbagos), et enfin certains *eczémas humides*, fissuraires, que l'eau fortement siliceuse, prise en bains prolongés, déterge et assèche rapidement.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

LA CURE DE DIURÈSE A EVIAN

On sait la place qu'occupe dans la thérapeutique générale la médication diurétique. Son importance tient précisément à ce qu'elle stimule une des fonctions essentielles de l'organisme. La fonction rénale, qui est la principale voie d'élimination des substances normales ou anormales dont la rétention dans l'organisme se trouve à la base de tant d'états morbides. Ainsi s'explique la faveur croissante qui s'attache aux stations où se pratique la cure hydro-minérale, dite *cure de diurèse*.

Évian est l'une des plus importantes de ces stations. Chef-lieu de canton pittoresquement situé à 400 mètres d'altitude, sur la rive française du lac Léman, Évian s'étage en amphithéâtre sur le versant, orienté au nord, d'une colline que surmonte un plateau, dominé lui-même par les premiers contreforts des Alpes. Au voisinage de la vaste nappe du Léman, et à la ceinture de montagnes qui l'entourent, Évian doit non seulement un décor d'une incomparable beauté, mais encore un délicieux *climat* d'été, remarquable par son action *sédative*.

L'eau d'Évian coule en plusieurs sources, de propriétés très voisines, dont la principale est *la source Cachat*, seule employée thérapeutiquement. Cette eau, fraîche (11°), très aérée, d'une limpidité parfaite, possède une minéralisation faible, ne dépassant pas 0,50 centigrammes par litre, dont la moitié est constituée par des carbonates de chaux, de soude et de magnésie.

Si ses propriétés physiques et chimiques se prêtent mal à classer l'eau d'Évian, elles sont la raison d'être de son *action diurétique* remarquable, qui en fait un agent de premier ordre pour la mise en œuvre de *la cure de diurèse*.

Voici, en peu de mots, l'essentiel de cette cure. Elle consiste à provoquer par l'ingestion méthodique de l'eau minérale, prise dans les périodes de vacuité gastrique, et surtout le matin à jeun, un courant lixiviant, un flot diurétique, dont l'action éliminatrice vise soit l'économie tout entière, soit tel ou tel appareil plus spécialement en cause et notamment l'appareil herniaire. Chez un sujet normal, le flot diurétique est tel que une heure et demie après l'ingestion de l'eau, les reins ont répondu à la sollicitation hydrique par la sécrétion d'une urine de densité très faible, dont le volume dépasse notablement celui de l'eau ingérée. Cette polyurie provoquée cesse rapidement et fait place à la sécrétion d'une urine plus dense et plus chargée de dépôts cristallins (urates, oxalates et phosphates) qu'elle n'avait coutume d'être avant la cure.

C'est donc surtout par ce qu'elle emporte, que l'eau d'Évian agit. Mais si telle est son action principale, on n'en doit pas moins tenir compte des modifications profondes que cette eau peut provoquer dans l'intimité des échanges cellulaires par des mécanismes que nous ne faisons encore qu'entrevoir (action osmotique, action catalytique, ionisation).

Il faut savoir que cette polyurie provoquée, si caractéristique de l'effet normal de la cure, ne se produit pas toujours. Comme elle est le but à atteindre au point de vue de l'effet thérapeutique et comme elle témoigne de l'état fonctionnel des organes que traverse le courant diurétique et notamment des reins, il faut, dans la prat que de la cure, tenir le plus grand compte de ses modalités car elles fournissent un précieux critérium pour en poser l'indication et en régler le déterminisme. A ce dernier point de vue, loin de considérer comme un dogme le fait de boire en marchant, on se rappellera l'action favorisante sur la diurèse du décubitus horizontal, qu'on utilisera dans les cas de diurèse défectueuse.

Les indications et les contre-indications de la cure d'Évian découlent tout naturellement de la conception que nous venons de définir. Ces indications sont d'ordre général ou d'ordre local, suivant qu'on envisage l'action générale sur l'économie ou bien l'action élective sur tel ou tel appareil.

Procédé de lavage du sang et des tissus, cette cure s'adresse à tous les cas dans lesquels l'économie est encombrée de produits toxiques, que l'origine de ceux-ci soit dans une infection ou dans une perversion du métabolisme. Sont donc justiciables d'Évian la grande famille des *neuro-arthritiques* et des *goutteux*, certains *diabétiques* et tant *de neurasthéniques*, chez lesquels la névrose est secondaire à une adultération du milieu humoral.

Il n'est pas d'appareil qui ne puisse bénéficier de la dépuration et de l'équilibration de la masse humorale que produit l'ouverture plus large du barrage rénal. Maints *dyspeptiques* tirent profit de la cure d'Évian, surtout dans les formes nervo-motrices et hyperchlorhydriques.

Beaucoup *d'hépatopathes* (cholémie familiale, lithiase biliaire, congestions hépatiques) sont également justiciables de cette cure qui lave le foie sans l'*exciter* et qui, en activant la dépuration urinaire, combat heureusement la *cholémie* et les manifestations diverses de l'intoxication biliaire. Évian réclame aussi les *artério-scléreux* et les *cardio-rénaux* qui bénéficieront de la cure dans la mesure où l'état de la perméabilité rénale permettra son action diurétique et déchlorurante. Les *rénaux et les urinaires* sont, au premier chef, justiciables d'Évian. La cure de diurèse conviendra à maint *albuminurique*, soit qu'il s'agisse de stimuler une dépuration urinaire déficiente du fait d'un processus scléreux, soit surtout qu'il s'agisse de laver les reins des produits cristallins (urates, oxalates et phosphates), qui entretiennent une irritation albuminigène. La *lithiase rénale et les suppurations de l'arbre urinaire* constituent une indication de la cure de diurèse, que la tradition a depuis longtemps consacrée.

Il ne saurait y avoir à la cure de diurèse de contre-indications absolues, autres que celles qui interdisent à un malade les fatigues d'un déplacement. Par contre il faut tenir grand compte des contre-indications relatives à l'état fonctionnel des appareils que met en jeu la diurèse, et ce serait commettre une erreur dangereuse par les phénomènes de pléthore, qui pourraient en résulter, que de viser inconsidérément à forcer par une boisson intempestive les barrages des écluses, que les organes traversés par le flot diurétique échelonnent sur son cours.

On aurait de la cure d'Évian une idée très incomplète, si on oubliait les adjuvances thérapeutiques qu'offre un établissement physiothérapique modèle et des installations diététiques, permettant de régler le régime alimentaire, et si l'on n'évoquait le site enchanteur et le climat très doux et tempéré, qui font de cette station un lieu de santé idéal pour les malades, les convalescents et les surmenés.

SOMMAIRE :

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis**. Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Voir le détail des primes au verso page II.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs),** offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogler** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast,** offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre,** offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman,** pour injections vaginales, offerts par la Société du Talisman, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.*)

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Mathieu, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison Auricoste, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger,** offerte par la Cie de Pougues St-Léger.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LA PROPRETÉ SCOLAIRE

Il est curieux de remarquer que la vulgarisation de nombre de notions d'hygiène n'a pas entraîné comme corollaire dans l'esprit des masses la nécessité de la propreté corporelle complète et des ablutions quotidiennes totales.

Je me souviens avoir vu à la Rétrospective de l'ameublement, à l'exposition de 1900, la cuvette minuscule où le roi Louis-Philippe pouvait tout au plus laver le milieu de son visage et l'extrémité de ses doigts. Une hydrothérapie aussi restreinte paraît encore suffisante à beaucoup : « Nombre d'honnêtes personnes, comme le disait ici-même il y a quelque temps le Dr Milian, fussent-elles de la plus authentique noblesse, ne sont pas intimement convaincues du bonheur qu'il y a de se sentir vivre sous une peau lavée. » Et ce qui est vrai des femmes à qui leur situation sociale permet la jouissance permanente de cabinets de toilette bien agencés où l'eau coule à flots, l'est encore bien plus pour les gens du peuple qui vivent en des logements insalubres ou surpeuplés; car nous sommes encore loin du jour où les maisons ouvrières modèles dont a parlé le Dr Camus, il y a huit jours, remplaceront partout les maisons délabrées et malsaines qui déshonorent encore certains quartiers de Paris.

Nombre de gens d'ailleurs sont d'une *propreté relative* et ont *peur de l'eau* ; tous les discours, tous les conseils de leurs médecins n'y feront rien ; ils ne consentiront jamais à modifier leur façon de vivre. Aussi si l'on veut modifier les mœurs françaises c'est sur l'enfant qu'il faut agir ; car les habitudes inculquées dans l'enfance persistent dans toute l'existence ; et aussi bien la propreté de l'enfant est encore une des meilleures prophylaxies des maladies contagieuses.

La *propreté relative* est, du reste, pour les enfants absolument insuffisante ; leurs jeux, leurs luttes, leurs sports les couvrent rapidement de poussière et de crasse. Et quand on songe comme des enfants élevés chez leurs parents et bien soignés sont vite malpropres, l'on s'effraye de voir l'hydrothérapie aussi peu en honneur dans les lycées et collèges. Il est inconcevable que les apôtres de l'hygiène scolaire n'aient pu encore obtenir dans les établissements de l'État l'*obligation de la douche-lavage quotidienne :* réformer le programme est jeu de maîtres qui se répète tous les dix ans ; réformer les mœurs est un travail d'Hercule devant lequel se sont brisées les meilleures volontés.

La *propreté relative* est même, chez nombre d'enfants des écoles communales, absolument inconnue: certains parents soit par négligence soit par suite des nécessités de leur labeur quotidien ne lavent presque jamais leurs enfants, et les laissent véritablement infectés par les poux. Dans la petite ville où s'est écoulée mon enfance, des commères croyaient encore que la présence de ces parasites était signe de santé ; j'espère qu'à l'heure actuelle ces préjugés ont tout à fait disparu. Quoi qu'il en soit, d'une enquête faite en 1910 par un professeur du lycée Buffon, M. Jules Wogue, il résulte que dans une école communale de la ville de Paris, sur 73 élèves il en était plus du quart qui étaient couverts de vermines ou de lentes ; et le mal, comme le dit le dernier bulletin de la Ligue d'hygiène scolaire, n'est pas particulier à une seule école de la ville de Paris, mais à toutes et il sévit aussi bien en province qu'à l'étranger. La destruction des poux dans les écoles publiques, la vulgarisation de la propreté sont donc des problèmes qui s'imposent à tous ceux qu'intéresse l'hygiène de l'enfance.

Il convient donc de signaler, comment un de nos confrères le Dr Thomas a pu, au Raincy, mener le combat contre l'armée innombrable de ces parasites et comment il a pu en grande partie les détruire dans la commune où il est inspecteur des écoles.

Dès l'abord, il a fait une sorte de ladrerie dans chaque classe en affectant aux enfants infectés une rangée de bancs séparées des autres; il a défendu de laisser jouer pendant les récréations les pouilleux avec les enfants propres ; sur les garçons il a eu certes un certain succès ; mais chez les filles il n'a jamais pu obtenir la suppression totale des lentes. Aussi il n'a pas hésité à demander au conseil municipal et à l'inspecteur d'académie dont il dépendait, l'autorisation de faire couper d'office les cheveux des enfants infectés, ou, si les résistances des parents étaient insurmontables, *le droit d'exclure de l'école ces enfants comme pour toute autre maladie contagieuse.* Le conseil municipal du Raincy l'a suivi et le mois dernier le maire faisait placarder un avis où l'on pouvait lire :

« Pour éviter aux enfants propres un contact « fâcheux, les soins de propreté seront exigés avec « la plus grande rigueur, et tout enfant atteint de « *phtiriase* (poux) ou même de *lentes* sera exclu des « écoles après trois avertissements aux parents et « ne pourra rentrer qu'après guérison absolue et « dûment constatée par un médecin. »

Je ne sais si cet arrêté est tout à fait légal, puisque jusqu'à présent la phtiriase n'entre pas dans la liste des maladies contagieuses dont la déclaration est obligatoire. Je ne crois pourtant pas que le Dr Thomas et le maire du Raincy pourraient être poursuivis comme le fut en 1909 une institutrice de l'Orne par le père d'une de ses élèves qui n'admettait pas que sa fille, aussi pouilleuse que sale, ait été séparée de ses compagnes ; en tous cas, je ne doute pas que les mesures qu'ils viennent de prendre seront pour la vulgarisation de la propreté et de l'hygiène du plus heureux effet.

Je les signale aux médecins inspecteurs des écoles, dont un concours vient de doter la ville de Paris : la lutte pour la propreté corporelle des élèves « de la laïque » est une petite partie de leur tâche, mais elle n'est pas la moins intéressante.

ALBERT-WEIL.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

SURPEUPLEMENT DES HABITATIONS

Les familles nombreuses et les logements à bon marché

Par le Dr Jacques Bertillon
Chef des Travaux de la statistique municipale de Paris.

Est *surpeuplé* un logement dans lequel le nombre des habitants dépasse le double du nombre de pièces. On appelle pièce tout local assez grand pour pouvoir contenir un lit d'adulte (1m.50 sur 2 m.).

Ainsi un logement composé de deux pièces et une cuisine et qui contient six personnes n'est pas considéré comme surpeuplé. Il rentre dans cette catégorie s'il contient sept personnes.

Cette définition, dont je suis l'auteur, a été généralement adoptée. C'est notamment celle des statisticiens anglais.

C'est en 1891 que j'ai profité du recensement pour savoir combien il y avait à Paris de logements composés de 1, 2, 3.... pièces occupées par 1, 2, 3.... personnes. Lors du recensement suivant, en 1896, l'exemple donné par la Ville de Paris a été suivi par Reims, Saint-Étienne et Lyon. En 1901, il a été généralisé à toute la France (toutefois les garnis n'ont pas été compris dans cette statistique). En 1906, cette recherche n'a pas été faite à Paris. Ce sont donc les chiffres de 1891 et surtout ceux de 1896 et de 1901 que nous allons utiliser.

A Paris, en 1901, la population (1) se répartissait ainsi qu'il suit au point de vue de l'encombrement des logements. Soit pour mille habitants :

Logements surpeuplés (plus de 2 personnes par pièce)...	143
— insuffisants	374
— suffisants (1 personne par pièce)	234
— larges	197
— très larges (plus de 2 pièces par personne) ..	52
	1.000

De la nécessité de réserver aux familles nombreuses les logements à bon marché — En matière de logements ouvriers, les besoins sont immenses et les ressources limitées.

Il faut donc courir au plus pressé, en d'autres termes faire le plus de bien possible avec le moins d'argent possible. Le présent travail a pour but d'indiquer, d'après les lumières de la statistique, comment on pourra y parvenir. Nous allons voir que les familles nombreuses sont celles qui ont le plus de peine à se loger ; que, de toutes, elles sont les plus dignes d'intérêt, et que c'est à elles uniquement qu'il faut songer, d'ici à fort longtemps.

Les résultats du recensement de 1901 (les recensements de 1891 et 1896 en avaient fourni de très analogues) sont les suivants :

Additionnons les *mal logés*, ainsi définis, de toute catégorie ; à savoir ceux qui logent trois et plus dans une pièce, cinq et plus dans deux pièces, sept et plus dans trois pièces, etc. Nous en trouvons, dans tout Paris, 341 000. C'est-à-dire que, sur 1 000 habitants de Paris, il y en a 144 qui vivent dans ces détestables conditions, aussi déplorables au point de vue de l'hygiène qu'au point de vue de la morale.

(1) La composition des ménages en 1901 a été déterminée pour 2 604 469 personnes, dont 229 426 dans des « établissements divers, hôtels, etc. ». Pour 52 866 personnes, le renseignement n'a pu être connu. La population « présente » totale de Paris, était de 2 657 335 habitants.

Si élevée que soit cette proportion, elle est moindre que celle que j'ai calculée pour la plupart des grandes villes d'Europe (Voir l'introduction au recensement de Paris, en 1891).

Offrir à ces 341 000 Parisiens des logements suffisants à des prix acceptables, est une tâche qui dépasse nos moyens actuels. Le moins qu'on puisse dépenser, c'est 1 000 francs par personne, soit 341 millions. Or, le fonds créé par MM. de Rothschild frères est de 10 millions.

Il faut donc faire un choix parmi ces 341 000 mal logés ; il faut chercher quelle est, parmi eux, la catégorie la plus intéressante. C'est le but du présent travail.

La réponse à cette question se trouve dans le petit tableau suivant :

	Nombre de personnes en général.	Nombre de personnes « mal logées ».	o/oo
Ménages de 3 personnes .	526.875	71.613	136
— 4 ou 5 — .	728.712	125.833	173
— 6 ou 7 — .	282.199	92.572	329
— 8 à 15 — .	126.215	50.276	398

On voit, par ces chiffres, que plus une famille est nombreuse, plus il est fréquent qu'elle soit « mal logée ». C'est surtout lorsqu'elle compte six ou sept personnes ou davantage (ordinairement les deux parents et les quatre ou cinq enfants) que le cas est fréquent. Et c'est là surtout qu'il est lamentable.

C'est donc surtout des ménages composés de six personnes et plus (deux parents et quatre enfants au moins) qu'il faut s'occuper lorsqu'on parle des logements à bon marché. C'est pour ces ménages que le problème du logement est redoutable, et souvent insoluble dans l'état actuel des choses.

Ces chiffres ne disent pas tout : si défavorables qu'ils soient aux familles nombreuses, la réalité est pire. Non seulement leurs logements sont trop étroits, mais ils sont mauvais à tous les égards.

C'est ce que nous laissent supposer les chiffres suivants, dans lesquels la salubrité des logements est caractérisée par plusieurs indices très importants : la présence ou l'absence d'un cabinet d'aisances ; le fait d'être éclairé par une cour plus ou moins obscure, au lieu d'être éclairé sur la rue ; le fait de n'avoir pas de cheminée.

Ne considérons, pour plus de rapidité, que les logements composés de 3 pièces. Ceux d'entre eux qui sont occupés par une seule personne possèdent un cabinet d'aisances particulier au logement, dans la moitié des cas ; plus s'élève le nombre de personnes qui occupent ce logement, plus il est fréquent qu'il ne possède pas de cabinet d'aisances ; s'il contient sept personnes, cela arrive dans les trois quarts des cas ; s'il en contient huit, la proportion s'élève encore.

PARIS (1896)

Sur cent logements de trois pièces, occupés par 1, 2, 3... 9 personnes, combien ne possèdent pas de cabinet d'aisances particulier :

1 personne	53
2 personnes	60
3 —	62
4 —	65
5 —	67
6 —	70
7 —	76
8 —	77

En 1891, j'avais fait la même enquête en classant les pièces de chaque logement, suivant qu'elles s'éclairent sur la cour (souvent étroite et obscure) au lieu de s'éclairer sur la rue ou sur le jardin. Ici encore, nous trouvons que

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

les logements occupés par les familles nombreuses sont les moins favorisés. C'est ce que montrent les chiffres suivants, où nous ne parlons, pour plus de rapidité, que des logements de 3 pièces :

Paris (1891). — Logements de trois pièces.

Sur 1000 pièces, combien sont éclairées sur la cour.

Logements occupés par		1 personne	477
—	—	2 personnes	491
—	—	3 —	495
—	—	4 —	497
—	—	5 —	504
—	—	6 —	516
—	—	7 à 10 —	535
Ensemble			495

En 1891, également, j'avais fait classer les pièces de chaque logement, suivant qu'elles étaient ou non munies d'une cheminée. Voici les résultats généraux (logements de trois pièces) :

Sur 1000 pièces, combien sans cheminée.

Logements occupés par 1 à		4 personnes	287
—	—	5 —	289
—	—	6 —	296
—	—	7 à 10 —	310
Ensemble			288

A quelque caractère du logement que l'on s'attache, on voit toujours le même résultat : outre que les familles nombreuses ont trop peu de pièces, elles ont les logements les plus mauvais à tous égards.

Plus la classe de population que nous considérons est pauvre, plus il est vrai de dire que les familles nombreuses sont les plus mal logées. Cette vérité se résume dans les chiffres suivants :

Sur 1000 ménages composés de *12* personnes, combien vivent à l'état de surpeuplement.

Arrondissements.	Ménages de 3 pers.	4 ou 5 pers.	6 ou 7 pers.	8 à 10 pers.
—	—	—	—	—
Très pauvres (13, 15, 18, 19, 20ᵉ).	132	213	478	706
Pauvres (11ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ)	144	202	439	670
Aisés (2ᵉ, 3ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ, 10ᵉ, 17ᵉ)	144	152	271	363
Très aisés (6ᵉ)	126	108	145	158
Riches (1ᵉʳ, 7ᵉ, 9ᵉ, 16ᵉ)	115	111	124	123
Très riches (8ᵉ)	119	73	56	45

Dans l'arrondissement exceptionnellement riche de l'Élysée, la règle que nous avons formulée ne peut être observée, car les chiffres n'y ont pas la même signification que dans les autres arrondissements ; les domestiques, en effet, comptent dans le nombre des membres du ménage, et ils sont très nombreux dans cet arrondissement, ainsi qu'on peut le voir par les recensements de 1896 et années précédentes. La même observation s'applique (mais dans une proportion bien moindre) pour es arrondissements que nous avons qualifiés de riches.

Que nous les fassions entrer ou non en ligne de compte, nous voyons, par ce tableau, que plus nous considérons des arrondissements pauvres, plus les familles nombreuses sont sacrifiées.

Les remèdes à apporter au surpeuplement des logements sont très différents, selon que nous considérons le centre de la ville ou sa périphérie.

Il est très vraisemblable que le oyer payé par les surpeuplés de l'arrondissement riche du Louvre ou de la Bourse est suffisant pour qu'ils puissent, pour le même prix, se loger convenablement dans la périphérie de la ville ou dans la banlieue ; s'ils ne le font pas, c'est parce qu'ils sont attachés au centre de la ville par leur profession. Donnez-leur des moyens de transport rapides et bon marché, et ils s'empresseront d'en profiter. C'est le service que leur rend, depuis le recensement, le Métropolitain. Il sera très curieux de voir, après quelques années, dans quelle mesure ils en auront profité.

Dans la périphérie, au contraire, la seule cause du surpeuplement est la misère, et le Métropolitain n'y changera rien.

Puisque le surpeuplement du centre et celui de la périphérie sont de nature différente et réclament un remède différent, il y a intérêt à faire le compte de l'un et de l'autre (1).

		10 arrond. du Centre.	10 arrond. de la périphérie.	Totaux.
		—	—	—
Nombre des logements surpeuplés	1896.	30.277	50.404	80.681
	1901.	20.055	49.846	69.901
Nombre des personnes qui y vivent	1896.	108.470	256.140	364.610
	1901.	95.491	245.550	341.041

Les 49 846 logements surpeuplés de la périphérie se décomposent ainsi :

Logements occupés par		3, 4 ou 5 personnes	34.600
—	—	6 personnes et plus	15.246
Total			49.846

A notre avis, ces 15 246 logements, occupés par six personnes et plus, sont les seuls dont il y ait lieu de s'occuper pour commencer. Ils sont occupés par 108 328 personnes.

Voici donc le problème beaucoup plus circonscrit qu'il ne le paraissait, au début de cette étude. Nous trouvions, tout d'abord, 70 000 logements surpeuplés, habités par 341 000 personnes ; pour leur offrir des logements convenables, on pouvait estimer à première vue la dépense nécessaire à 340 millions, chiffre énorme et peut-être décourageant.

Si nous adoptons la règle de courir au plus pressé et de secourir tout d'abord les misères les plus intéressantes et les plus incurables, c'est-à-dire celles des familles de plus de trois enfants dans les arrondissements excentriques, nous nous trouvons en présence de 15 000 logements seulement, occupés par 108 000 personnes. La somme nécessaire, pour donner à ces familles si intéressantes des logements convenables, peut être évaluée à 770 francs par personne (chiffre que nous retrouvons plus loin), soit 83 millions. Ce chiffre dépasse, sans doute, les ressources que nous pouvons espérer, mais déjà il nous permet d'entrevoir le moment où nous arriverons à une solution complète de la partie la plus urgente du problème.

Ce que l'étude des chiffres nous a montré, l'expérience quotidienne l'a prouvé à un groupe de philanthropes qui ne s'occupaient guère de statistique. La société l'*Abri* constituée par des dames bienfaisantes dont le but primitif était d'aider les pauvres gens à payer leur loyer

(1) Nous citons les chiffres de 1896 et de 1901, mais ils ne sont pas comparables entre eux, la manière de compter ayant été différente. Notamment en 1901 on n'a pas fait entrer en compte les garnis.

Le recensement de 1906, dépouillé comme celui de 1901 par le Ministère du Travail, ne donne aucun renseignement sur les logements.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

et de prévenir les expulsions, a eu depuis longtemps occasion de s'en apercevoir. Ces dames généreuses ont remarqué que, parmi toutes les familles qui s'adressaient à elles, les plus intéressantes, sans doute, étaient les familles nombreuses et pauvres. Il leur est, pour ainsi dire, impossible de se loger convenablement à Paris. Beaucoup de propriétaires n'en veulent pas, d'autres les admettent à contre-cœur. Leurs ressources sont nécessairement très précaires tant que les enfants sont jeunes Comment faire? Il n'y a qu'une solution : s'empiler dans des logements beaucoup trop étroits. C'est ce qu'elles font dans un tiers des cas (et même dans presque tous les cas, lorsqu'il s'agit d'ouvriers comme nous l'avons vu). C'est ainsi que ces dames, si étrangères qu'elles fussent à la statistique, ont été conduites à former une « Société de logements à bon marché pour familles nombreuses. » Cette Société a construit trois immeubles dans lesquels on ne pourra loger qu'à condition d'avoir trois enfants au moins. A chaque ménage on donne quatre pièces (une pièce commune servant de cuisine, salle à manger, etc. ; une chambre à coucher pour les deux parents ; une pour les garçons, une pour les filles) pour le prix moyen de 300 francs par an. Cette maison contient 70 logements et pourra donc loger environ 500 personnes.

Malgré cette critique grave, on peut dire que ces dames ont trouvé la voie à suivre pour faire le plus de bien possible avec le moins d'argent possible. Malheureusement elles n'ont pas compris qu'une famille ne commence à être difficile à loger que lorsqu'elle compte quatre enfants (voir plus haut). C'est à ce chiffre seulement qu'elle commence à être « nombreuse ». Cette Société n'est donc pas fidèle au beau titre qu'elle s'était donné. Les immeubles sont encombrés par des familles qui ne sont pas « nombreuses », au détriment de familles plus malheureuses et plus intéressantes. Deux autres arguments doivent être invoqués pour le mieux démontrer.

On estime impossible de construire des logements convenables à moins de mille francs par personne. Or, si la Société dont il est question était restée fidèle à son titre, elle n'aurait dépensé que 386 000 francs pour loger 500 personnes, soit 572 francs par personne. Ainsi elle aurait dépensé beaucoup moins que ne le prévoient les architectes les plus autorisés. Le motif en est simple : pour loger une famille de trois personnes, il faut plus que la moitié de ce qui est nécessaire à une famille de six personnes. Ainsi, il est plus avantageux, au point de vue de la philanthropie, de ne s'adresser qu'aux familles nombreuses. Pour la même somme, on pourra loger convenablement quatre personnes au lieu de trois.

Un des écueils contre lesquels échouent souvent les œuvres philanthropiques les mieux conduites, c'est qu'elles profitent à des familles auxquelles elles n'étaient pas destinées. Que de fois on s'est plaint que les habitations à bon marché n'étaient pas toujours occupées par des ouvriers, mais par de petits rentiers, demi-aisés! Comment faire pour qu'il en soit autrement? A quel signe caractéristique distinguer l'ouvrier ou l'employé besogneux du petit propriétaire dont la place n'est pas dans une œuvre philanthropique?

Si on adoptait la règle que je propose et qui consiste, pour commencer, à n'admettre dans les habitations à bon marché que les familles ayant au moins quatre enfants, le problème n'existerait même pas. Toutes ces familles, lorsqu'elles ne sont pas très fortunées, éprouvent, à se loger convenablement, la plus grande difficulté.

La difficulté de loger les familles nombreuses n'est pas spéciale à Paris. Il y a quelque dix ans, elle était reconnue par un philanthrope américain, M. Beall, de l'Illinois. Dans ses immeubles, il a adopté la règle de n'admettre que des familles nombreuses à l'exclusion des autres.

Il n'est pas besoin d'aller si loin : A Nancy, l'*Œuvre d'assistance par l'habitation avec jardin* (1), a construit deux séries d'immeubles réservés, en principe, aux familles nombreuses ayant au moins *cinq* enfants. Voici les deux premiers articles du règlement de l'Œuvre :

« L'assistance par l'habitation a pour but de procurer aux familles indigentes chargées d'enfants un logement sain...

« Les concessions de logement... sont faites... aux familles nombreuses jouissant d'une bonne réputation. Lorsque les charges de famille viendront à diminuer, la concession pourra être retirée... »

Le bureau de bienfaisance de la ville si patriotique de Nancy a donné un exemple excellent qu'il importe de suivre et de généraliser.

A Lille, les organisateurs de la maison Sainte-Marie-Madeleine ont également « cherché à favoriser les familles nombreuses », mais ils n'ont pas inscrit cette loi dans leur règlement. De là vient sans doute que, sous des influences diverses, elle n'a pas été observée. Sur 41 logements que contient cette maison, il n'y en a que 21 qui soient occupés par des familles ayant plus de trois enfants.

Peut-être ce résultat était-il fatal, malgré l'évidente bonne volonté des organisateurs de la maison Sainte-Marie-Madeleine. S'il est difficile d'appliquer un règlement nettement formulé, il est à peu près impossible de rester fidèle à une simple intention ; les recommandations individuelles font qu'on s'en détache dans une série de cas prétendus exceptionnels ; peu à peu, ces exceptions finissent par devenir le cas ordinaire.

Il est donc indispensable de formuler une règle absolue.

Conclusions. — Il y a lieu, pour commencer, de réserver exclusivement aux familles ayant plus de trois enfants les logements économiques construits par les Sociétés philanthropiques.

Plus les familles sont nombreuses, plus il leur est difficile de se loger convenablement. Le plus souvent, elles sont forcées de s'entasser ; leur logement est trop étroit et, en outre, défectueux à tous les autres égards (pas de cabinet d'aisances ; pas de jour sur la rue ; pas de cheminée).

C'est donc à elles, à elles seules, qu'il faut songer tout d'abord :

1° Parce que leur misère est plus grande ;

2° Parce que, dans l'état actuel des choses, il leur est spécialement impossible de se loger mieux ;

3° Parce que la dépense par tête sera moindre que pour des familles moins nombreuses. On fera donc plus de bien avec la même somme d'argent ;

4° Enfin, et surtout, parce qu'elles sont plus intéressantes. Il importe qu'en France on proclame, autrement qu'en paroles, que les familles de plus de trois enfants ont droit au respect et à la protection publiques.

(1) Fondée par le bureau de bienfaisance, sous l'inspiration de feu M. Léopold Lallement.

* *

CHRONIQUE DES LIVRES

Guy Patin, par PIERRE PIC, 1911. 1 vol. in-18 de 300 pages avec nombreuses figures. 8 francs (*Steinheil*, éditeur, à Paris.)

Le nom de Guy Patin, le siècle où il a vécu, les événements auxquels il fut mêlé donnent un intérêt particulier au livre que vient de publier l'aimable et spirituel érudit qui se cache sous le pseudonyme transparent de Pierre Pic. Très commenté depuis son apparition, son ouvrage retient à juste titre l'attention du lecteur. Sans doute Guy Patin ne bénéficie pas ici de la sympathie que témoignent d'ordinaire les biographes à leur héros et l'introduction nous le montre peu à son avantage. S'il était aussi « surfait », « raseur » et « radoteur » que son éditeur d'aujourd'hui le soutient, peut-être ne trouverait-on pas le même intérêt à la lecture du vivant portrait qu'en trace Pierre Pic et des lettres qu'il groupe à la suite de son introduction. Certes, Guy Patin n'était pas tendre à l'égard de ses confrères et ses médisances et calomnies professionnelles montrent bien combien peu régnait au grand siècle « l'optima medicorum concordia »; sans doute aussi sa thérapeutique nous apparaît bien réduite et quelque peu puérile. Mais, à travers ses lettres, et grâce à la très riche illustration que l'éditeur leur a adjointe, on voit revivre la plupart de ses contemporains, médecins ou non : on se dit alors que, parmi eux, Guy Patin était, malgré ses défauts, une figure originale, spirituelle et indépendante et on ferme le livre en remerciant son dernier commentateur de nous l'avoir, bien qu'avec quelque sévérité pour lui, mieux fait connaître.

P. LEREBOULLET.

Hygiène oculaire et inspection des écoles, par les Drs TRUC et CHAVERNAC. 3e *édition*, 1911, 1 vol. de 244 pages. (*Maloine*, éditeur, à Paris.)

L'utilité de ce petit ouvrage est démontrée par son succès même. C'est au professeur Truc qu'on doit la première installation satisfaisante de l'inspection oculistique des écoles. Mieux que tout autre, il était qualifié pour écrire ce livre et, avec le Dr Chavernac, il a, comme le dit le professeur Gariel dans sa préface, rassemblé et condensé tout ce qu'il faut savoir pour l'organisation oculistique rationnelle des écoles. L'œil et la vision de l'écolier, l'organisation de l'école, ce que doivent y être l'éclairage, le mobilier et les fournitures scolaires, quelles sont les méthodes scolaires à employer, comment il faut organiser l'inspection oculaire, tout y est méthodiquement passé en revue et clairement exposé.

P. LEREBOULLET.

La maladie du sommeil et les trypanosomiases animales au Sénégal, par les Drs A. THIROUX et L. D'ANFREVILLE DE LA SALLE, préface du Dr A. LAVERAN, 1911. Un volume in-8 de VIII-200 pages (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, à Paris.)

Dans ce livre, MM. Thiroux et d'Anfreville ont donné les résultats de leurs études sur les trypanosomiases tant humaines qu'animales, au triple point de vue clinique, biologique et thérapeutique. Ce travail est le fruit de trois années d'étude au Sénégal et basé sur un nombre assez important d'observations : 61 malades ont pu être suivis par eux longtemps et de près, puisque la grande majorité entrèrent au village de Ségrégation que les auteurs installèrent à Saint-Louis.

Les cinq sixièmes de l'ouvrage sont consacrés, comme de juste, à la trypanosomiase humaine.

Après un chapitre consacré à l'étude de chacun des principaux symptômes de la maladie, les auteurs abordent l'étude des différents moyens microbiologiques de diagnostic de l'affection, insistant sur la valeur de *Cercopithecus patas* comme animal sensible, sur l'importance de la recherche des trypanosomes dans les ganglions, surtout cervicaux. Leurs recherches ont porté avec prédilection sur le traitement ; ils ont 13,3 p. 100 de guérisons probables, 30 p. 100 de morts. L'atoxyl reste le médicament de choix, surtout associé avec un autre agent thérapeutique, de préférence l'orpiment et aussi une émétique, quoique cette dernière soit moins commodément maniable. Ensuite, Thiroux et d'Anfreville étudient la répartition géographique de la trypanosomiase humaine au Sénégal, donnent quelques observations sur la distribution des territoires à glossines et sur les mœurs de ces mouches. Un chapitre important est consacré à la prophylaxie : déboisement, destruction des tsétsés, forages de puits évitant aux indigènes d'aller chercher l'eau aux marigots, instructions aux noirs concernant le danger des glossines, isolement des malades dans des « villages de ségrégation » construits en des points où les tsétsés sont absentes.

Les auteurs consacrent ensuite une trentaine de pages à l'étude des diverses trypanosomiases des animaux domestiques qu'ils ont rencontrées au Sénégal et surtout à leur traitement : l'orpiment précipité pur (trisulfure d'arsenic) donne d'excellents résultats chez le cheval, quelle que soit l'espèce de trypanosome en jeu.

LOUIS GERY.

Les morts mystérieuses de l'histoire (Deuxième série), par le Dr CABANÈS. 1 vol. in-18 de 440 pages, avec nombreuses figures (*Albin Michel*, édit., à Paris.)

L'histoire des rois, reines et princes français montre souvent leur mort entourée de mystère ; volontiers le poison est invoqué là où la maladie seule est intervenue; médecin et historien doivent fréquemment se prêter une mutuelle collaboration pour dégager la vérité. Le Dr Cabanès est passé maître en de telles enquêtes et sait à merveille conduire un diagnostic rétrospectif. Le dernier volume qu'il nous présente est plein de ces études attachantes et l'on y peut suivre toute l'histoire pathologique des derniers rois de France, de Louis XIII à Louis-Philippe, ainsi que le récit de la dernière maladie de Napoléon Ier et de celle de Napoléon III. L'entérite tuberculeuse de Louis XIII, le cancer du sein d'Anne d'Autriche, l'abcès axillaire de Marie Thérèse, la gangrène sénile de Louis XIV et celle de Louis XVIII, le choléra de Charles X, le cancer gastrique de Napoléon Ier et la lithiase vésicale de Napoléon III sont l'objet de dissertations dont l'érudition n'exclut jamais l'intérêt et qui entraînent le plus souvent la conviction. Ajoutons qu'un tiers du volume est consacré à la question Louis XVII, sur laquelle M. Cabanès a amassé un ensemble de documents, dont les discussions récentes montrent toute l'actualité. Ce simple et rapide énoncé suffit à établir que le nouvel ouvrage de M. Cabanès est digne de ses aînés.

P. LEREBOULLET.

MONUMENTS MÉDICAUX

STATUE DU PROFESSEUR ALBARRAN



La statue du Professeur Albarran à Sagua-la-Grande.

Les hommes sont rares à qui leurs contemporains firent le magnifique hommage de dresser une statue de leur vivant. Le corps médical tout entier a le droit d'être fier que cet honneur exceptionnel ait été rendu à l'un de ses membres : un peu de cet honneur rejaillit sur chacun. Récemment, un monument « à JOACQUIN ALBARRAN, fils préféré de Sagua, » a été érigé en un lieu public de cette ville, sa patrie d'origine, la France étant sa patrie scientifique.

Joacquin Albarran naquit le 22 août 1860 à Sagua-la-Grande, port de la côte nord de l'île de Cuba, à l'ouest de la Havane. Il commença ses études médicales à la Havane, les continua à Barcelone, où, en 1877, il fut nommé licencié de médecine. Très jeune, il vint à Paris, où bientôt il suivit le service du professeur Guyon. Sa carrière fut brillante et rapide. Nommé interne des hôpitaux en 1884, il fut interne médaille d'or en chirurgie en 1888-1889. Sa thèse sur « les reins des urinaires » lui valut un prix de la Faculté. Chef de la clinique des maladies des voies urinaires en 1890, deux ans après il est professeur agrégé. Sa nomination comme chirurgien des hôpitaux date de 1894. Enfin, depuis 1906, il est professeur de la Clinique des maladies des voies urinaires. Second titulaire de la chaire, il succédait à son maître, le professeur Guyon, qui par ses travaux en avait rendu la création nécessaire et l'occupait avec un éclat mondial depuis 1877.

Spécialisé dans une partie de la grande science médicale, Albarran sut montrer dans le domaine qu'il s'était choisi l'étendue de son esprit ; il fut autant médecin et pathologiste fécond qu'habile et adroit chirurgien.

Et ceci est amplement prouvé par la liste de ses travaux didactiques gravée au socle du monument représentant Albarran assis dans une pose professorale, le front haut, le regard vivant, le geste précis et explicite.

mort en 1912

L.-A. GREY.


ENTERITE
DERMATOSE
COMPRIMES & BOUILLON
DE
BULGARINE
2 COMPRIMES OU 1 VERRE A MADERE DE BOUILLON ½ HEURE AVANT CHAQUE REPAS
LABORATOIRE DES FERMENTS
A. THÉPÉNIER
2, Bd des Filles du Calvaire, PARIS
COMPRIMES & SIROP
D'
AMYLODIASTASE
2 COMPRIMES OU 2 CUILLEREES A CAFE DE SIROP
APRES CHAQUE REPAS
DIGESTION DES
FECULENTS
TUBERCULOSE
RACHITISME

2565. — L. M. B., Paris.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES ÉTUDIANTS DE PARIS PAR GAVARNI



Par Gavarni

LA PREMIÈRE CURE.

Tiens Bichette ! une goutte de Rhum... rien d'excellent comme ça pour la migraine

DIÉTÉTIQUE

DIÉTÉTIQUE COMPARÉE ET PRATIQUE

Lundi. Huit heures matin. Malades au régime

DYSP. CHR.	ANOREX.	ENTÉR.	OBÉS.	PALUD.
Potage à la crème d'avoine.	Potage au Racahout.	Panade.	Lait écrémé 350 grammes Café 758.	Lait pur 350 grammes de sélection

Repas de midi. Non malades

1° Omelette Poulard ;
2° Gigot de pré-salé à l'anglaise, froid
3° Salade Parmentier ;
4° Port-Salut ;
5° Oranges. Noix.

Malades au régime

DYSP. CHR.	ANOREX.	ENTÉR.	OBÉS.	PALUD.
Potage grains grillés 1° Purée de pois cassés. Gervais demi-sel. Pistoles en compote.	1° 2° et gelée. Purée de pois cassés. Gervais demi-sel. Pistoles en compote.	Potage grains grillés. 1° Coquilles Lucullus Me d'hôtel Demi-sel Gervais. Pistoles passées.	Œufs frits à la chicorée. Artichauts à la crème. 4° 5°	Potage grains grillés. 1° Coquilles Lucullus à la Me d'hôtel. Demi-sel Gervais. Pistoles en compote

Dîner. Non malades

1° Flocons au potiron mousseux ;
2° Soufflés mignons ;
3° Jambon d'York en daube ;
4° Chicorée passée ;
5° Mont-Dore ;
6° Fruits. Confitures.

Malades au régime

DYSP. CHR.	ANOREX.	ENTÉR.	OBÉS.	PALUD.
1° 2° Macaroni émeraude. Petit suisse Caisse Pompon.	1° 2° 3° 4° 5° Caisse Pompon.	1° 2° Macaroni Émeraude. Petit Suisse Caisse Pompon.	Potage santé. 3° 4° 5° Pommes cuites au four.	1° 2° Macaroni Émeraude. Petit Suisse Caisse Pompon.

Panade. — Eau, 450 grammes; pain commun, 80 à 100 grammes, sel; quantité suffisante; cuisson, quarante minutes, sur feu égal, passer au tamis, remettre au feu cinq minutes, verser dans une assiette chaude, ajouter beurre fin, 40 grammes.

Cette formule ne saurait subir utilement de modifications, pour l'alimentation du matin.

Destinée à un repas de midi, ou de la fin du jour, on pourra lier avec un jaune d'œuf, et du lait.

Lait pur de sélection. — En thérapeutique, le lait intègre, pur a des chances d'assimilation et de désassimilation qui sont révélées et confirmées par la tolérance qui suit son ingestion. En conséquence il est bon d'éprouver la tolérance gastrique de chaque malade au début de toute cure lactée, en administrant du lait de *vaches connues*, en observant en même temps que le malade lui-même, pendant deux jours ou trois, quel lait aura été suivi de la digestion la plus parfaite.

Cette sélection faite, la cure sera poursuivie au moyen du lait de la même vache, dont l'alimentation quotidienne ne devra pas varier, d'une façon sensible, ainsi que son hygiène. Dans le traitement des affections du tube digestif des malades atteints de paludisme, ce mode de procéder donne des résultats très favorables, au point de vue de la diurèse et des fonctions hépatiques.

Omelette Poulard. — Battez séparément six blancs, six jaunes d'œufs ; dans une poêle bien nette, ayez du beurre bien chaud, dans laquelle vous verserez le mélange fait au dernier moment des blancs et des jaunes bien battu et salé.

Durant la cuisson soulevez avec une fourchette, sans arrêt et quand la masse va « se prendre» ajoutez du beurre en morceaux gros comme des noisettes, jusqu'au moment de plier l'omelette, en la versant sur un plat chauffé à l'avance. Dorée, légère, onctueuse elle devra être très aérée, et savoureuse.

Étant donnée la valeur nutritive de l'œuf, son emploi dans les régimes semblerait indiqué. Il en est différemment dans la diététique pratique des troubles de la nutrition et du système nerveux.

Qu'il entre dans la confection d'un grand nombre de préparations culinaires des grands repas, — potages, sauces, entremets, — ce sera au point de vue régime le meilleur rôle de l'œuf. Mais, «en nature», pour constituer un plat, il n'est pas aliment de choix. On ne saurait le mettre dans les menus quotidiens, tout au plus le pourrait on une fois par semaine.

Gigot de pré-salé à l'anglaise. — Foncer une jambonnière en carottes, navets, oignons, bouquet bien garni, quelques grains de poivre, de l'eau jusqu'à moitié. Cuisson à feu vif, une heure.

Cousez un gigot bien à point, dans une toile à mailles larges, et placez-le dans la cuisson, en lui accordant quinze minutes par livre, au feu. Cuisson obtenue, séparer le gigot et le placer au garde-manger, dans un plat où sera recueillie une gelée jusqu'au lendemain.

Dans les régimes surveillés, cette coction se recommande par la saveur qu'elle donne à la chair du mouton, par la stérilisation qu'elle détermine et par son action sur la graisse qu'elle entraîne hors des tissus.

Enfin, consommé froid, le gigot à l'anglaise est très goûté des malades, et sa mastication est plus facile à obtenir que celle du gigot rôti, même bien à point.

Potage grains grillés. — Une cuillerée à bouche de farine de grains torréfiés de seigle et de froment, délayée avec un quart de litre de bouillon de légumes, pour une cuisson prolongée, de quinze à vingt minutes, saler, et mettre au dernier moment une ou deux cuillerées de lait, et du beurre fin, 15 à 25 grammes.

Ce potage n'offre pas d'éléments de fermentiscibilité aux voies digestives affectées d'une façon chronique de ce processus pathologique.

En principe, les potages imposés par esprit de régime doivent être consommés par doses très fractionnées. Aussi, est-il important d'obtenir des malades que l'ingestion des potages soit faite au moyen d'une cuillère à café, et non d'un modèle plus grand.

Pistoles en compote. — Les petites prunes d'Algérie désignées ainsi composent un entremets très utile, par ses qualités rafraîchissantes. Les mettre à l'eau froide, tremper douze heures, puis renouveler l'eau pour débarrasser les pistoles de toute impureté.

Les cuire à l'eau, 30 minutes environ, les édulcorer fort peu, avec miel et sucre. Les servir froides, comme dessert.

Ou les passera au tamis pour certains malades délicats, et suspects de ne pas bien mastiquer leurs aliments.

Potage Flocons au potiron mousseux. — Cuire quelques minutes des *flocons de riz* dans l'eau obtenue du potiron mis au feu, avant de le passer.

Les flocons de riz ainsi cuits, incorporés dans le potage au potiron ne réalisent pas qu'une variante. Ils remplissent un double but, car ils nourrissent, et *retardent utilement dans la bouche* l'ingestion du potage, toujours trop vite dégluti, pour la susceptibilité de certains estomacs.

Mignons soufflés. — Dans une casserole, mettre 250 grammes d'eau, 75 grammes de beurre, et sel, porter à ébullition, ajouter 125 grammes de farine de gruau, dessécher la pâte sur le bord du feu, après quoi, la retirer pour y incorporer 4 œufs, qu'on travaillera sans repos. Coucher sur une plaque à four, faire des fractions de la pâte obtenue, grosses comme un œuf, à des distances suffisantes; dorer et piquer sur chacun des petits cubes de fromage de Gruyère. Placer au four pour souffler, 15 à 20 minutes. Pour huit personnes.

Macaroni émeraude. — La cuisson d'une ration de macaroni obtenue à l'eau bouillante salée, mettre à égoutter et au chaud ; d'autre part, passer au tamis de la chicorée après grande cuisson, et composer un mélange, à la dernière minute, avec du beurre chaud, dans la proportion d'une cuillerée à bouche de chicorée, pour cinq à six cuillerées de macaroni.

Cette façon n'a pas pour but unique de varier la saveur d'un aliment quotidiennement au menu de certains régimes, sous la forme macaroni ou sous celle d'autres pâtes, nouilles, nouillettes: elle permet d'initier certains malades, remis de troubles intestinaux, gastro-intestinaux ou hépatiques, aigus, importants, à une alimentation comportant les légumes. En procédant ainsi, on éprouve sans risque la susceptibilité des muqueuses, les fonctions hépatiques.

Caisse pompon. — Dans une forme en porcelaine allant au feu, mettre œuf, un jaune, sucre vanillé, une cuillerée à bouche rasée, lait 75 grammes, placer au four, au bain marie et protéger la cuisson par un couvercle.

Laisser refroidir dans la forme, et couvrir la crème d'une épaisseur aussi copieuse que possible de fruits cuits en marmelade, tels que abricots, poires, pistoles, pruneaux, pommes ou poires.

Dr LÉON DERECQ. M. G. GALLOIS.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

GERÇURES DES SEINS

Mixture iodurée.

Glycérine .... 500 centigr.
Alcool................. 50 —
Eau distillée .... 450 —
Biiodure de mercure .... 0,10 cc.
Iodure de potassium. Q. S. pour dissoudre.

A chaque tétée on lave le mamelon à l'eau bouillie pour enlever toute trace de la solution précédente.

(Lepage.)

Teinture de benjoin.

Eau de roses.......... 40 grammes.
Glycérine............. 20 —
Borate de soude........ 8 —
Teinture benjoin ...... 12 —

Imbiber de cette teinture un linge fin et laisser à demeure sur le mamelon.

(Marfan.)

GALACTOGÈNES

Galéga.

1° Teinture de galéga .. 200 grammes.
Sirop de sucre...... 80 —
Teinture de fenouil . 30 —

F. s. a. un élixir. Un verre à liqueur après un repas, deux à trois fois par jour.

2° Extrait aqueux sec de galéga. 0gr,20
Poudre de guimauve 0gr,01
Sirop de guimauve........ Q. S.

F. s. a. une pilule; n° 50. On en prescrira de 5 à 15 par jour.

3° Extrait de galéga.. 50 grammes.
Sirop simple ..... 1 000 —

F. s. a. un sirop composé. En prendre quatre à cinq cuillerées à soupe par jour.

(Carron de la Carrière.)

4° Extrait de galéga.... 10 grammes.
Lactophosphate de chaux........... 10 —
Teinture de fenouil . 10 —
Sirop de sucre...... 400 —

F. s. a. un sirop composé. En donner de quatre à huit cuillerées à soupe par jour.

Ortie.

Extrait d'ortie...... 200 grammes.
Sirop simple........ 1 000 —

F. s. a. un sirop composé de quatre à cinq cuillerées à soupe par jour.

INSOMNIE DES NEURASTHÉNIQUES

Prendre le soir une des pilules suivantes :

Sulfate de quinine........ 1 gramme.
Acide arsénieux 0gr,80
Extrait de chanvre indien. 0gr,50
Extrait de poudre de racine de valériane.......... Q. S.

Pour 30 pilules.

(Bing.)

CATARRHE INTESTINAL

Carbonate de bismuth . 5 grammes.
Huile de ricin .... 30 —
Mixture gommeuse ... 70 —

F. s. a. En prendre 3 cuillerées à café par jour avant le repas.

(Kolisch.)

LARYNGITE RUBÉOLIQUE

Antipyrine 0gr,25
Bromure de potassium.............. 0gr,70
Sirop de pavot...... 10 grammes.
Mixture gommeuse ... 60 —

F. s. a. une potion à donner par cuillerées à café toutes les deux heures.

(Bing.)

CONTRE L'OBÉSITÉ

Vinaigre scillitique..... 200 grammes.
Iodure de potassium.. 10 —

F. s. a. Pour frictions sur la paroi abdominale.

(*Journ. de médecine de Paris.*)

NOUVELLES

Association générale des médecins de France.

Assemblées générales

Les Assemblées générales de l'Association générale des médecins de France viennent d'avoir lieu. La première — le matin — était une assemblée extraordinaire exclusivement consacrée à la révision des statuts. L'assemblée a décidé qu'il y avait lieu de supprimer dans les statuts tous les articles relatifs à la Société centrale, cette Société devant être considérée comme une Société locale ordinaire. Toutes les modifications statutaires proposées par le Conseil général en vue de la création et de l'agrégation d'une seconde Société à Paris, sous le nom de « Société métropolitaine », n'ont donc pas eu à être discutées, plusieurs sociétés étant susceptibles d'exister désormais dans le département de la Seine, comme dans les autres, sous réserve de leur agrégation à l'A. G. par le Conseil général.

Le vœu de la Société de Seine-et-Oise demandant la suppression, dans les statuts, de l'alinéa suivant : « Le but de l'Association générale est... de maintenir par son influence moralisatrice l'exercice de l'art dans les voies utiles au bien public et conformes à la dignité de la profession », a été repoussé. Cet alinéa continuera donc à figurer dans les nouveaux statuts.

L'Assemblée annuelle de l'après-midi a entendu la lecture d'une lettre collective des membres démissionnaires du Bureau — tout le bureau, moins M. Lande et le trésorier — et du Conseil.

Ont été nommés :

Vice-présidents : MM. Bellencontre, Gairal et Gassot.

Secrétaire général : M. Levassort.

Secrétaires des séances : MM. Hiard et Watelet.

Archiviste : M. Depasse.

Membres du Conseil général : MM. Ball, Bilhaut, Boudin, Bouland, Butte, Clauzel-Vialard, Dignat, Fiquet, Vimont, de Paris ; Barbanneau (Vendée) ; Bauzon (Saône-et-Loire) ; Deugler (Jura) ; Saquet (Loire-Inférieure).

Soit 17 membres nouveaux.

L'Assemblée a voté 14 pensions (9 à 800 fr. et 5 à 1.000 fr) et 2 suppléments de pension de 200 francs.

D'importantes questions ont été discutées. Le projet de création par l'A. G. d'une caisse spéciale d'assurance-décès a été renvoyé à l'étude des Sociétés locales.

L'Assemblée a approuvé le principe d'un projet de Société de secours mutuels pour les femmes de médecins, société qui — indépendante de l'A. G. — pourra bénéficier des avantages créés par la loi de 1898. Il a été décidé qu'on ne devait créer pour le moment qu'une Société unique en France.

La question des retraites de droit et de la convention de l'A. G. avec la Mutualité familiale du corps médical français a fait l'objet d'une importante discussion. Les Sociétés locales qui le désireront verseront annuellement à la caisse des fonds généraux une somme de 0 fr. 80 par sociétaire. Ces fonds serviront à aider les confrères qui verseraient à la Mutualité familiale des cotisations en vue d'une pension ne dépassant pas 360 francs. Le Conseil général, de son côté, va étudier si l'A. G. ne doit pas subventionner d'autres œuvres analogues.

Les honoraires des expertises médico-légales, les médecins de colonisation, les fiches sanitaires scolaires ont été également l'objet d'intéressants rapports.

Le nouveau Conseil s'est réuni le lendemain et a décidé qu'une élection présidentielle aurait lieu le dimanche 18 juin dans les 93 Sociétés locales, pour élire un président en remplacement de M. L. Lereboullet, démissionnaire.

NOUVELLES (*Suite*)

Service de la vaccination à Paris. — Par arrêté du Préfet de la Seine, sur la proposition du Directeur des Affaires municipales, les médecins titulaires du service de l'Assistance publique dont les noms suivent sont désignés pour remplir les fonctions de médecin vaccinateur, savoir :

1er *Arrondissement.* — MM. Richard (Ernest), Manheimer-Gommès, Vincent, Wildenstein.

2e *Arrondissement.* — MM. Pascalis, Lamouroux, Sébillotte.

3e *Arrondissement.* — MM. Bing, Dupuy, Giraud, Viamein, Wateau.

4e *Arrondissement.* — MM. Bloch (Gabriel), Carpentier, Fourier, Garnier, Gerson, Malbec, Picard (Georges), Vigouroux, Virey, Rabaut.

5e *Arrondissement.* — MM. Rollin, Planès, Mallet (Henri-Paul), Kortz, Renault, Pelisse, Joly, Demay.

6e *Arrondissement.* — MM. Guillier, Ganja, Chaumont, Batisse, Netter, Lévy, Lobligeois.

7e *Arrondissement.* — MM. d'Aurelles de Paladines, Villy, Champion, Chirié, Mme Dautremer, MM. Mercereau, Tolédano, Demaldent, Blondin, Cayrol.

8e *Arrondissement.* — MM. Papillon, Peltier, Billon.

9e *Arrondissement.* — MM. Frasey, Laskine, Poupon, Goizet, Main, Isidor.

10e *Arrondissement.* — MM. Barbulée, Fissiaux, Rotillon, Heunocque, Mathieu (Achille), Ungauer, Piole, Bloch (Isidore), Mathieu (Félix), Merklen (Prosper), Archambault, Narboni, Thébault (Victor), Lafond.

11e *Arrondissement.* — MM. Droubaix, Recht, Dubrueil, Montignac, Bourdier, Netter (Georges), Calmeau, Giacometti, Bidel.

12e *Arrondissement.* — MM. Yvon, Janot, Schraeder, Zibelin, Gourichon (H.), Gourichon (L.), Abramoff, Dauphin, Friedel, Quentin, Carel.

13e *Arrondissement.* — MM. Laurent, Gresset, Fichon, Florain, Dambies, Huard, Mallet (Jean), Morin, Biard, Froment, Bochory, Dreyfus, Oguse, Poisson.

14e *Arrondissement.* — MM. Meurisse, Besson, Lafount, Geny, Chevet, Besson (Y. B.), Descouleurs, Mallet, Forestier, Dezille.

15e *Arrondissement.* — MM. Dufour, Fachatte, Chastenet, Fournioux, de Pradel, Acheray, Puech, Ricapet, Lecacheur, Regimbeau, Presle, Beauvy, Bertrandon, Guillemin.

16e *Arrondissement.* — MM. Audard, Bertraud, Dufournier, Sainturet, Teisseire.

17e *Arrondissement.* — MM. Estrabaut, Héron de Villefosse, Bourdin, Housquains, Demay (François), Laffitte, Mme Peltier; MM. Aubert, Hurtaud, Pottier, Weill (Léon).

18e *Arrondissement.* — MM. Cornil, Delarue, Barrault, Journiac, Saintu, Cange, Bois, Bonniot, Hamaide, Thil, Gongelet, Tournier, Serré, Arnoux, Darin, Haury, Henriot.

19e *Arrondissement.* — MM. Braunberger, Bricet, Calton, Delmond-Bebet, Labady, Laurent (Emile), Lazard, Lebas, Pascaud, Picard (Louis), Sangline, Thibault (Robert), Theulet-Luzié.

20e *Arrondissement.* — MM. Laloy, Monjoin, Dally, Le Mière, Sainmont, Vildermann, Cart, Carlet, Jay, Ballouhey, Faucillon, Ball, Oppenheim, Beauvillard, Robert, Lavie.

Concours de la Société d'hygiène de l'enfance. — La *Société d'hygiène de l'enfance* met au concours la question suivante pour 1911 : *Les cantines scolaires. Leur utilité. Que doivent-elles être ?*

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 31 décembre 1911. Passé cette date, aucun mémoire ne sera admis.

Ils devront être inédits et écrits en français, allemand, anglais, italien ou espagnol.

Ils ne seront pas signés, mais porteront en tête une devise ou épigraphe reproduite sur enveloppe cachetée, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Tout auteur qui se fera connaître sera exclu du concours.

Les mémoires ne sont pas rendus ; même non primés, ils deviennent la propriété de la Société et ne peuvent être publiés par leurs auteurs. La Société se réserve de tirer des meilleurs travaux la matière d'une brochure de propagande et d'enseignement.

Les prix seront décernés en 1912, dans la séance publique annuelle. Ils consistent en médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze et en mentions honorables.

Adresser les mémoires avant le 31 décembre 1911, au Président de la *Société d'hygiène de l'enfance*, 10, rue Saint-Antoine, Paris, 4e.

Population de l'Université de Vienne. — Pendant le semestre d'hiver 1910-1911, l'Université de Vienne a été fréquentée par 9 922 auditeurs.

La Faculté de Médecine a compté 2 206 auditeurs ordinaires (dont 96 Dames), 77 auditeurs extraordinaires (dont 2 Dames) et 302 « fréquentants ».

Voyage d'études en Scandinavie. — Le huitième voyage de perfectionnement scientifique et médical organisé par l'enseignement médico-mutuel international aura lieu du 12 *au* 30 *août en Scandinavie* (*Danemark*, *Norvège*, *Suède*). Il coïncidera avec la première session annuelle de l'Association.

L'itinéraire adopté est le suivant : Hambourg, Altona, Kiel, Korsor, Copenhague, Skodsborg, Klampendorg, Copenhague, Elseneur, Gottborg, les chutes de Frolœttan, Christiania, Myrdal, Flaam, le Sognefjord, Gudwangen, Stalheim, Voss, Bergen, le Hardangerfjord, Odde, Eide, Christiania, Holmenkollen, Friksta, Hoping, Stockholm, Upsala, le lac Mœlar, Katrineholm, Mjolby, Lund, Trelleborg, Sassnitz, Stralsund, Berlin.

Pour faciliter le voyage, le départ se fera en groupe de Paris par voitures rapides directes ; et le retour de Berlin pourra s'effectuer à volonté avec des billets individuels à durée facultative jusqu'au 15 septembre.

On sera à Berlin au moment des grands Congrès Internationaux d'Oto-rhino-laryngologie et des « Gouttes de Lait ». Ce sera également l'époque où l'Exposition Internationale d'Hygiène de Dresde battra son plein.

Société belge d'hydrologie. — Cette société récemment ondée compte déjà 150 membres et le bureau a été dernièrement constitué :

Président : Dr Mœller, de Bruxelles ; vice-présidents : Dr Zerwagne, député, et Delaye, pharmacien des hospices de Liège ; secrétaire : Dr Malœns, médecin de la Maison du Roi ; trésorier : Dr Wybauw, de Spa.

Un annuaire renseignant sur les stations, plages, et villégiatures belges va bientôt paraître.

Vacance d'une place d'auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France. — Une place d'auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France est déclarée vacante et il y a lieu de pourvoir à la nomination d'un auditeur.

D'après le règlement intérieur du conseil supérieur appelé à établir une liste double de présentation de candidats, la présentation pour la place déclarée vacante sera faite en faveur d'un docteur en médecine.

Conformément à l'article 5 du décret du 18 décembre 1902, les candidats sont invités à produire leur demande, accompagnée de leurs titres, avant le 15 mai 1911, au ministère de l'intérieur (direction de l'assistance et de l'hygiène publique, 4e bureau).

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Diagnostic et traitement spécifique de la Tuberculose, par les Drs BANDELIER et ROEPKE. *Édition française* par le Dr LÉOPOLD DE REYNIER. 1911, 1 vol. gr. in-8 de 272 pages avec figures et planches. 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris).

Attivazione del veneno di cobra permezzo dei sieri dei tubercolosie. 1911. Gr. in-8, 30 pages. (Extrait du journal *Il Policlinico*, à Rome).

Le Choléra asiatique dans l'hôpital national grec de Yédi-Coulé pendant la dernière épidémie (Octobre 1910-Janvier 1911), par le Dr EVELPIDÈS. 1911. in-8, 16 pages. (*Imprimerie A. Christidis*, à Constantinople).

Manuel de culture physique, par le Dr C.-C. PAGÈS, 1911. Un vol. in-18 jésus, cartonné, avec 86 figures dans le texte. 3 fr. 50. (*Vigot frères*, éditeurs à Paris).

Formulaire. Consultations médicales et chirurgicales, par les Prs LEMOINE, GÉRARD, DOUMER, VANVERTS, de la Faculté de Médecine de Lille, 5e édition, revue, corrigée et augmentée. — 1911, un volume in-18 raisin de 1020 p., reliure peau souple, 7 fr. (*Vigot frères*, éditeurs à Paris).

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES FRANÇAISES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel d'Aix. — 1er ordre. Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel Astoria et de l'Aro Romain. — 182 chambres, 43 bains. — Création du dernier moderne. — En face les Thermes et le Parc. — Télégrammes : *Astoria.*

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal, des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — J. M. Bernascon, propriétaire.

Splendide-Hôtel-Excelsior. — La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bagnères-de-Luchon.

Grand Hôtel Sacaron. — Allées d'Etigny, les plus beaux ombrages de Luchon. — Restaurant dans le parc. Garage.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Évian.

Royal Hotel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

La Roche-Posay (Vienne).

Établissement thermal. — 1er ordre. Ouvert du 1er Juin au 1er Octobre. Hydrothérapie. Cure de boisson et cure d'air recommandées.

Plombières.

Hôtel Métropole. — Entre le Parc et les Thermes. Salles de bains à tous les étages. Ascenseur. Tables de régime. Vastes jardins. Garage.

Pougues.

Splendid-Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. Électricité. Salle de bains. Garage avec boxes. Téléphone.

Vichy.

Nouvel Hôtel. — 1er ordre. Sur le parc. En face de l'établissement. 250 chambres. Appartements avec salle de bains. Lavabos à eau chaude et froide. Tables de régime. Orchestre.

LA VIE MEDICALE

Hôpitaux de Paris. — Médecins des hopitaux. — Séance du 3 mai. MM. Rivet, 18 ; Fiessinger, 15 ; Louste, 18 1/2.

Séance du 5 mai. MM. Trémolières, 19 ; Moutier, 14.

Séance du 8 mai : MM. Nattan-Larrier, 18 ; Paisseau, 17 ; Sezary, 16.

Chirurgiens des hopitaux. — Séance du 3 mai : MM. Marcille, 19 ; Grégoire, 19 ; Cauchoix, 14.

Séance du 5 mai : MM. Mercadé, 16 ; Martin, 15 ; Hallopeau, 12.

Séance du 8 mai : MM. Gernez, 18 ; Sauvé, 15 ; Mathieu, 14.

Ophtalmologiste des hopitaux. — Séance du 5 mai. MM. Coutela, 19 ; Magitot, 19 ; Cerise, 19.

Séance du 8 mai. MM. Joseph, 18 ; Cantonnet, 19.

Accoucheur des hopitaux. — Le jury est provisoirement composé de MM. Lucas-Championnière, Pinard, qui acceptent ; Potocki, Bouffe de Saint Blaise, Champetier-de-Ribes, Pierre Marie et Marion, qui n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Hôpitaux de Province. — Hopital Saint-Joseph de Lyon. — *Concours d'internat.* — Le jeudi 29 juin 1911 aura lieu, à l'hôpital Saint-Joseph de Lyon, rue Parmentier, 7, devant le Conseil d'administration, assisté d'un jury médical, un concours public pour la nomination de trois élèves internes nécessaires au service de l'hôpital. Ils seront nommés pour deux ans.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'hôpital jusqu'au 27 juin inclus.

Concours d'externat. — Un concours pour la nomination d'élèves externes nécessaires au service de l'hôpital, et dont le nombre pourra varier de cinq à sept, aura lieu le lundi 10 juillet 1911. Les inscriptions seront reçues, 7, rue Parmentier, jusqu'au 8 juillet inclus.

Hopitaux de Lyon. — *Concours d'externat.* — Le lundi 26 juin 1911, il sera ouvert un concours pour la nomination d'externes des hôpitaux appelés à faire le service de médecine et de chirurgie dans les établissements de l'Administration.

Le nombre des externes à nommer sera fixé à la fin du concours.

Ce concours aura lieu à l'Hôtel-Dieu ; il comprendra trois épreuves. Première épreuve : question d'anatomie topographique et descriptive et de physiologie à traiter par écrit ; deuxième épreuve : description des symptômes d'une maladie de chirurgie et de médecine à exposer de vive voix ; troisième épreuve : épreuve orale et épreuve pratique de petite chirurgie.

Les candidats devront se faire inscrire à l'administration centrale des hospices. Le registre d'inscription sera clos le samedi 10 juin 1911 à 11 heures du matin.

Ministère de l'Intérieur. — Un concours pour dix places de rédacteur au ministère de l'Intérieur aura lieu le 20 juillet.

Les docteurs en médecine sont admis à concourir.

Le *Journal officiel* du 4 mai 1911 publie, pages 3525 et 3526, les conditions de ce concours.

Concours du prosectorat. — Questions posées à l'épreuve écrite.

Anatomie : Arrière-cavité des épiploons.

Histologie : Glandes de l'estomac.

Physiologie : Innervation motrice et secrétoire de l'estomac.

Pathologie : Diagnostic et traitement du cancer du pylore.

Concours de l'adjuvat. — Questions données à l'épreuve écrite :

1° Artères de la jambe depuis l'interligne articulaire jusqu'aux malléoles.

2° Asphyxie.

Lecture des copies. — MM. Luzoir, 26 ; Wolfrom, 24 ; Brocq, 21 ; Lorin, 20 ; Mutel, 20 ; Virenque, 19 ; Monod, 19 ; Séjournet, 18 ; Métivet, 17.

Concours pour les prix des internes en pharmacie. — Le concours annuel pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en pharmacie des hôpitaux et hospices sera ouvert le mardi 6 juin 1911, à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les internes en pharmacie sont prévenus qu'en exécution des dispositions du règlement général sur le service de santé, tous les internes en pharmacie des hôpitaux et hospices sont tenus de prendre part à ce concours, sous peine d'être considérés comme démissionnaires, et, comme tels, d'être privés du droit de continuer leur service dans les hôpitaux.

Ils devront, en conséquence, se faire inscrire à l'administration centrale (service du personnel), de onze heures à trois heures, du lundi 8 mai au samedi 20 du même mois.

Écoles de médecine. — Reims. — Par arrêté ministériel en date du 2 mai 1911, les professeurs, les chargés de cours et suppléants de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims, pourvus du grade de docteur ou de pharmacien de première classe, sont convoqués le jeudi 18 mai 1911, à l'effet d'élire un délégué au conseil académique de Paris, en remplacement de M. Chevy, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Angers. — M. le Dr Allanic, suppléant des chaires de physique et de chimie est nommé professeur de chimie et toxicologie, en remplacement de M. A. Tesson.

M. le Dr René Tesson, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est prorogé dans lesdites fonctions jusqu'au 31 octobre 1912.

Concours d'inspecteur général adjoint des services administratifs. — Un concours pour l'admission à l'emploi d'inspecteur général adjoint des services administratifs, docteur en médecine ou technicien d'une compétence spéciale en matière d'hygiène publique, ou de service sanitaire (exécution de l'article 6, § 3 du décret susvisé du 20 décembre 1907), s'ouvrira à Paris, au ministère de l'intérieur, le 26 mai 1911.

Les concurrents devront adresser leur demande de participation aux épreuves du concours au président du conseil, ministre de l'intérieur, qui leur fera connaître si elle est agréée. Cette demande devra être accompagnée de toutes les pièces énumérées dans l'arrêté ministériel susvisé du 24 janvier 1911, inséré au *Journal officiel* du 26 janvier.

Les demandes seront inscrites au ministère de l'intérieur, secrétariat de la direction du contrôle et de la comptabilité, 13, rue Cambacérès, *avant le 16 mai inclus*. Le nombre des places mises au concours est fixé à une.

Le Dr Philibert victime d'un accident d'automobile. — Le Dr Philibert se trouvait dans un auto-taxi place de la Concorde. Une collision s'est produite entre l'auto-taxi et un tramway. Il a été grièvement blessé par des éclats de verre et fortement contusionné.

Œuvre des sanatoriums populaires de Paris. — L'assemblée générale de l'œuvre des sanatoriums populaires de Paris (sanatorium de Bligny) se réunira sous la présidence de M. le prince Auguste d'Arenberg le lundi 15 mai à quatre heures, salle des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes.

Médecin frappé par un détenu. — Le Dr Chevallier, maire de Segré, ayant été commis par le parquet pour examiner l'état mental de Louis Guérin, âgé de dix-neuf ans, incarcéré pour vagabondage, se préparait à soigner le détenu, quand celui-ci se jeta sur lui et le frappa d'un violent coup de poing.

Mariages. — M. le Dr Giraud et Mlle Marie Cosson. — M. le médecin-major Bordet et Mlle Pitrat. — M. le capitaine Emile Voinier et Mlle Elisabeth Rémy, fille du Dr Remy, professeur agrégé à la Faculté de Nancy. — M. le Dr Marcel Fourgous et Mlle Isabelle Faure.

Nécrologie. — Dr Paul Bitot (de Bordeaux). — Dr Cat (de Saint-Marcel).

SOMMAIRE du N° 22

SOMMAIRE du N° 23

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi 13 mai à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur un cas d'ictère chronique splénomégalique.*—Les mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

13 Mai, à 9 heures du soir. — INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE, 195, rue Saint-Jacques (SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE). — M. le Dr **Hanriot**, professeur agrégé à la Faculté de médecine : *Que devons-nous boire ?*

13 Mai, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-ANTOINE.—M. le Dr **Albert Mathieu** : Dilatation aiguë de l'estomac.

13 Mai, à 10 heures et demie. — HOPITAL TROUSSEAU. — M. le Dr **Savariaud**. Conférence clinique de chirurgie infantile et orthopédie, Tous les samedis.

14 Mai, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — Professeur **Gaucher** : Hérédo-syphilis tertiaire. Localisations cutanées de l'hérédo-syphilis. Tous les dimanches matins.

14 Mai, à 10 heures. — CLINIQUE BAUDELOCQUE.—M. le Dr **Couvelaire**, professeur agrégé, Conférence de thérapeutique et de clinique obstétricales.

15 Mai, à 10 heures et demie. — ASILE SAINTE-ANNE. — M. le Dr **Laignel-Lavastine**, professeur agrégé : Les réactions antisociales dans l'enfance et l'adolescence.

17 Mai, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — Professeur **Gaucher**. Leçon clinique et présentation de malades.

19 Mai, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — Dr **Gougerot**, professeur agrégé. Blastomycoses américaines; oïdiomycoses. — Diagnostic des exascoses et leur traitement.

19 Mai, à 1 heure 1/2. — FACULTÉ DE MÉDECINE. — Dr **Bréchot**, prosecteur. Cours d'opérations gynécologiques. — Tous les jours.

20 Mai, à 9 heures du soir. — INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE, 195, rue Saint-Jacques (SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE). — M. **Martel**, vétérinaire inspecde la Seine : *Les viandes, ce qu'elles doivent être.*

20 Mai, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le Dr **J. Ch. Roux** : Douleurs gastriques d'origine nerveuse.

3 Juin. — HOPITAL TROUSSEAU. — M. le Dr **Triboulet** commencera le 3 juin une série de 6 leçons pratiques sur l'examen clinique des fonctions digestives et les continuera les samedis suivants.

S'inscrire avant le 25 mai, en raison du nombre limité des places.

Ecole d'enseignement médical. — COURS PRATIQUES. — *Deux séries par an :* série d'hiver, novembre et décembre ; série d'été, mai et juin. — La série d'été commencera le 15 mai 1911.

M. le Dr Arnould : Chirurgie pratique et traumatique (douze leçons).

M. le Dr Le Fur : Maladies des voies urinaires (douze leçons).

M. le Dr Leuret : Gynécologie (dix leçons).

M. le Dr Pierra : Pratique obstétricale (douze leçons).

M. le Dr Mayet : Chirurgie infantile et orthopédie (douze leçons).

M. le Dr d'Ayreux : Pratique ophtalmologique (dix leçons).

MM. les Drs Cauzard et Faseuille : Oto-rhino-laryngologie (douze leçons).

M. le Dr Réal : Chirurgie dentaire et soins de la bouche (six leçons).

M. le Dr F. de Grandmaison de Bruno : Clinique thérapeutique pratique. Hygiène alimentaire (douze leçons).

M. le Dr Meslay : Pathologie infantile (sept leçons).

M. le Dr Roger : Puériculture.

M. le Dr Lenglet : Maladies de la peau (huit leçons).

M. le Dr André Thomas : Maladies du système nerveux (huit leçons).

M. le Dr Fleig : Radiologie, Radiothérapie (cinq leçons).

M. le Dr Laquerrière : Électrothérapie (huit leçons).

M. le Dr Dubois de Saujon : Hydrothérapie et physiothérapie (trois leçons).

M. le Dr Debonnesset : Massage (six leçons).

M. le Dr Lorrain : Méthodes générales de laboratoire (douze leçons).

M. le Dr Philippe Rondeau : Accidents du travail.

M. Briot : Cours de physiologie générale.

Tous ces cours se font avec démonstrations pratiques, présentations de malades et d'instruments.

Un programme détaillé de chaque cours se trouve au siège de l'association, 18, rue du Luxembourg.

L'enseignement pratique a lieu dans divers hôpitaux et cliniques.

Droits d'inscription : 25 francs pour un cours, 35 francs pour deux cours, 50 francs pour l'ensemble des cours.

Un droit de 10 francs sera perçu en plus pour les manœuvres obstétricales, pour les travaux pratiques de radiologie ou ceux de laboratoire.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'École d'enseignement médical, 18, rue du Luxembourg, tous les jours, le dimanche excepté, de deux heures à six heures.

AVIS

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS POUR LES MÉDECINS ÉTRANGERS

Il est créé au bureau du journal *Paris Médical*, 19, rue Hautefeuille, Paris, un service de renseignements gratuits pour les médecins étrangers qui désirent avoir des renseignements sur les divers cours ou leçons faits à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris.

Un médecin parlant anglais, allemand, espagnol et italien est placé à la tête de ce service et se trouvera deux fois par semaine, les lundis et vendredis de 4 à 5 heures, à la disposition de tout médecin étranger pour donner des renseignements.

Les mois prochains de novembre et décembre 1911, seront organisés des cours payants sur les diverses branches de la médecine, cours qui seront faits par les assistants des professeurs de la Faculté et des médecins des hôpitaux de Paris.

PARIS MÉDICAL

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 17 mai, à une heure. — M. GLÉNARD. Sur les propriétés physico-chimiques des eaux de Vichy. Pouvoir catalytique. (MM. Gautier, président ; Pouchet, Richaud et Gougerot.) — M. GARCIN. Étude critique des applications de l'arsénobenzol. « 606 » (Pharmacologie, techniques, indications et contre-indications). (MM. Pouchet, président ; Gautier, Richaud et Gougerot.) — M. FRÈZE. Traitement des tuberculoses urinaires par la tuberculine. (MM. Reclus, président ; Segond, Delbet et Pierre Duval.) — M. JARDIN. Contribution à l'étude du traitement de la sclérose de l'oreille moyenne. (MM. Segond, président ; Reclus, Delbet et Pierre Duval.) — M. JACQ. Étude d'un cas de symphyse médiastino-péricardite traitée chirurgicalement. (MM. Delbet, président ; Reclus, Segond et Pierre Duval.) — M. LAISNEY. Contribution à l'étude de la pathogénie et du traitement chirurgical des craquements sous-scapulaires. (MM. Delbet, président ; Reclus, Segond et Pierre Duval.)

Jeudi 18 mai, à une heure. — M. KATZ. Recherches sur les modifications de la trompe de Fallope au cours de divers états physiologiques. (MM. Pozzi, président ; de Lapersonne, Bar et Terrien.) — M. CHAINEAUX. Étude sur la double hémianopsie corticale. (MM. de Lapersonne, président ; Pozzi, Bar et Terrien.) — M. LERAT. La rétroversion de l'utérus gravide et son traitement, en particulier par la laparotomie complétée par la ligmentopexie. (MM. Bar, président ; Pozzi, de Lapersonne et Terrien.) — M. LUNCK. Contribution à l'étude de l'opothérapie mammaire dans les hémorragies et dans le fibrome de l'utérus. (MM. Gilbert, président ; Albert Robin, Richaud et Nicloux.) — M. DESVERNINE. L'eau de Hammam-Selama. (MM. Albert Robin, président ; Gilbert, Richaud et Nicloux.) — M. HERVÉ. L'article 29 de la loi du 30 juin 1838. (MM. Gilbert Ballet, président ; Chauffard, Claude et Balthazard.) — M. DELABROUSSE. La cure libre de la tuberculose pulmonaire : principes, indications, technique, résultats. (MM. Chauffard, président ; Gilbert Ballet, Claude et Balthazard.)

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

MÉDICATION PHOSPHO-CRÉOSOTÉE

Les résultats constants obtenus par « l'Émulsion Marchais phospho-créosotée » dans les tuberculoses, les bronchites, les catarrhes, les grippes, font dire au Dr Ferrand, dans son *Traité de médecine* : « L'Émulsion Marchais est la meilleure préparation créosotée ; elle diminue la toux, l'expectoration, la fièvre et active la nutrition ».

On l'administre à la dose de 3 à 6 cuillerées à café dans le lait, bouillon, tisane.

COMMENT ON FAIT UNE LIMONADE PURGATIVE

Inutile de dire combien il est parfois difficile d'arriver à faire accepter des enfants un purgatif. Voici une recette de limonade purgative d'un goût très agréable et d'un prix très modeste (30 centimes) si on la prépare soi-même. On achète du sirop de citron. On en mélange un verre à bordeaux avec un quart de litre d'eau. On ajoute 30 à 40 grammes de citrate de soude qui se dissolvent.

VALEUR DES SUCS DE VIANDE

Il est aujourd'hui prouvé que c'est à l'état naissant, c'est-à-dire au moment de son extraction à froid que le suc de la viande crue possède son maximum d'efficacité.

Le Dr J. de Rey Pailhade, correspondant national de la Société de thérapeutique de Paris, a démontré que l'albumine vivante du muscle (philothion) est détruite par l'oxygène libre et se décompose à la longue.

C'est ce qui explique, d'après lui, l'absence de cet élément vivant dans les sucs de viande conservés.

Le dispositif breveté de la Presse A. Petit, figuré ci-dessus, permet d'extraire extemporanément à froid, sans effort et sans perte, un suc rosé limpide qui représente presque du muscle vivant.

ÉCHOS DES STATIONS THERMALES

LA SAISON A VICHY

Le temps merveilleux du mois d'avril a fait arriver un très grand nombre de malades qui ont devancé l'ouverture de la saison, qui s'annonce comme devant être particulièrement brillante.

Vichy est non seulement la première de nos stations françaises, mais on peut dire qu'elle est aujourd'hui sans rivale en Europe.

La reconstruction totale de ses établissements et les perfectionnements apportés aux traitements accessoires lui assignent une place prépondérante ; aucune station n'est mieux outillée pour l'application des régimes et des ressources thérapeutiques nouvelles qu'offrent l'électrothérapie, le massage, l'entéroclyse ; toutes les données de la physiologie expérimentale sont utilisées pour la cure de certaines affections du système nerveux, telles que le tabès, la paralysie agitante, etc., sous la direction de médecins expérimentés.

Quant à la cure thermale et minérale proprement dite, elle s'applique à toutes les affections de la nutrition :

La dyspepsie, la dilatation de l'estomac et même l'ulcère simple ;

Le diabète, la cirrhose, la congestion chronique du foie, l'hépatite des pays chauds et toutes les variétés de la lithiase biliaire ;

La cystite, la lithiase urinaire et même l'albuminurie chronique, lorsque l'urémie n'est pas menaçante ;

La goutte, le rhumatisme chronique et toutes les manifestations de l'arthritisme ;

L'obésité est combattue avec succès par la cure thermale complétée par l'application des agents physiques ;

Enfin l'entérite muco-membraneuse et toutes les affections intestinales sont justiciables de Vichy.

CONNAISSANCES PRATIQUES

POUR EMPÊCHER LE DÉPOT DE PLUIE ET DE BUÉE SUR LES GLACES DES AUTOS

Voici une bonne recette de M. A. Leroy, parue dans la *Vie automobile* et reproduite dans la *Pratique automobile*.

La présente recette atténue les dépôts de buées ou de gouttelettes d'eau qui viennent se condenser ou se déposer sur les vitres des véhicules automobiles et particulièrement sur le vitrage des brise-vent, par les temps humides ou pluvieux. Elle permet de maintenir les vitres dans un état de transparence satisfaisante pour la vision.

La recette consiste à diluer la substance grasse dans un liquide (en terme technique dans un « véhicule ») fonctionnant comme dissolvant facilement volatilisable, de telle sorte que la couche graisseuse soit appliquée en très minimes proportions sur la surface vitreuse et en proportions suffisantes pour produire l'action attribuée, sans un excès nuisible de matière grasse.

D'après ce principe, on procède de la manière suivante :

Ajouter dans de l'essence à moteur, ou mieux encore dans du benzol, environ dix pour cent d'huile de graissage aussi consistante que possible et agiter ; la dissolution se fait instantanément à froid.

Le produit composite ainsi préparé est placé dans un récipient quelconque ; pour le vaporiser sur les surfaces à enduire, on procède comme suit : on se procure un de ces très simples systèmes vaporisateurs, constitués par deux tubes de section *ad hoc*, ajustés à angle droit, du type servant aux artistes pour fixer les dessins au fusain ou à l'estompe, par pulvérisation d'un vernis alcoolique (gomme-laque). Un tel vaporisateur, facilement repliable sur lui-même, fonctionne, on le sait, très aisément en immergeant la petite branche verticale dans le liquide à vaporiser, et en soufflant fortement avec la bouche à travers le tube horizontal. On opérera de cette façon la projection vaporisante du liquide essence et matière grasse, sur les surfaces vitreuses à enduire, celles-ci étant préalablement asséchées par un essuyage à sec.

L'essence volatilisable, par son évaporation immédiate, abandonnera sur le verre une très minime couche de matière grasse qui, elle, non volatilisable, agira comme surface graisseuse pour s'opposer au dépôt des buées et des gouttelettes d'eau.

Cette recette, en plus de sa facilité d'application, présente l'avantage de réaliser l'enduit en proportions utiles et strictes, sans exposer à un excès ou à une insuffisance, écueils fréquents quand on étend les antibuées par frottement sur les surfaces.

La solution grasse, au lieu d'être constituée à base d'huile consistante, peut être préparée avec de la vaseline, de la paraffine, ou encore de la cire d'abeille, de la cire du Japon ; dans ce dernier cas, il sera utile de préférer le benzol comme dissolvant, et au besoin de l'additionner d'essence de térébenthine.

En terminant, voici une recommandation importante : il va de soi que la vaporisation du produit, aussi bien à base d'essence qu'à base de benzol, devra être pratiquée *loin* de toute flamme ou de tout feu. Donc, on opérera dehors et en plein jour ou on n'emploiera comme source d'éclairage que la lumière électrique à incandescence. L'oubli de cette précaution indispensable entraînerait aux plus gros risques d'incendie et de brûlures.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis**. Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.



PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Voir le détail des primes au verso page II.

*

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.
2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.
3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.
4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.
5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).*

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du **Dr Boucart** (ces deux primes ensemble).
2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.
3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.
4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.
5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.
6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.)*
7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. *(Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers).*
8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*
9° **Bons de remboursement de 6 francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.
10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.
11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.
12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.
13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

IMPRESSIONS DE BERLIN

Depuis quelque temps, dans le corps médical, la mode est aux impressions de voyage ; je livre sans prétention aux lecteurs de ce journal les impressions que m'a produites le court voyage que je viens de faire à Berlin à l'occasion du Congrès de la Société allemande d'orthopédie.

De ce Congrès lui-même, j'ai peu de choses à dire ; il n'a pas apporté à l'édifice orthopédique de pierre nouvelle, et les quelques points intéressants qui mériteraient un certain développement trouveront leur place plus tard dans le numéro mensuel de décembre.



Le dirigeable Siemens-Schuckert passant au-dessus de la place de l'Opéra à Berlin, le 18 avril. (Monument de Frédéric-le-Grand).

La soirée préparatoire de projections lumineuses constituait peut-être le « clou » de ce Congrès ; et c'était plaisir de contempler — entre autres choses — la série de vues cinématographiques de *Bade* (de Hanovre) représentant des manchots extraordinairement habiles à écrire et à coudre avec leurs pieds. Qu'il nous soit permis à ce propos de regretter l'insuffisant outillage de nos laboratoires médicaux français où les travaux photographiques et cinématographiques sont si rarement et si parcimonieusement exécutés. Nous restons sur ce point vis-à-vis de nos collègues d'outre-Rhin dans un état d'infériorité marquée.

Berlin est une ville propre, extrêmement propre, mais sans beauté, sans charme, sans fantaisie. L'empereur pourra continuer à y faire percer de larges avenues, à y entasser des monuments « colossaux » à la gloire de la plus grande Allemagne et de son « inoubliable grand-père », jamais Berlin ne viendra seulement « à la cheville » de Paris.

D'abord Berlin n'a pas de passé ; Berlin est trop moderne, et puis il lui manque tous les beaux et vieux monuments de notre Paris ; il lui manque ces rives admirables de la Seine, cette pointe de la Cité dont quelques Vandales voulaient changer dernièrement l'harmonieuse perspective, il lui manque nos Musées, et... tant de choses encore...

La Sprée est trop noire, les rues sont trop tirées au cordeau, les monuments trop massifs et trop lourds. La fameuse avenue si vantée, « Unter den Linden », avec ses arbres rabougris, m'a causé une profonde déception qu'a seulement un peu corrigée le spectacle des évolutions du volumineux dirigeable « Siemens-Schuckert ». La colonne de la Victoire est sans grâce ; les monuments de marbre élevés à la gloire des célébrités allemandes trop nombreux et trop blancs : l'allée de la Victoire qu'ils bordent en devient quelque peu ridicule.

En revanche, on ne se lasse pas d'admirer la propreté immaculée des rues : pas un prospectus, pas le plus petit carré de papier sur le sol; sur la chaussée, pas de crottin de cheval ; sur le trottoir pas de ces fèces de chiens contre lesquels s'indignait récemment M. le professeur Blanchard au nom de l'hygiène !

Potsdam, sans valoir notre Versailles, offre quelque agrément pour celui qui vient de Berlin. Les rives de la Havel sont gracieuses, le château de la ville est intéressant ; celui de Sans-Souci, entouré d'un beau parc, n'est pas dénué de charme et possède quelques beaux tableaux. Point n'est besoin pour visiter ces châteaux de chausser ses pieds de grandes babou-



Sans-Souci.

ches, comme on le fait au château de Guillaume II à Berlin. Mais quelle profusion exagérée et affreuse d'ornements, quel excès d'or sur tous les murs et les plafonds : c'est le goût qui manque le plus !

Dans un autre ordre d'idées, on ne peut que déplorer à Berlin le manque de mesure et de tact qui a présidé à l'édification des monuments consacrés à la victoire de 1870 dont l'insolence brutale n'est même pas rachetée par la beauté du style. Jusque dans les plus petits détails, un orgueil excessif s'est donné libre carrière à nos dépens.

Peut-être le Kaiser ferait-il bien de méditer — pour l'appliquer à son peuple vainqueur aussi bien qu'à lui-même — cette phrase que je lisais à Potsdam sur le testament du grand Frédéric : « ... mais, pour être roi, on n'en vaut pas mieux pour cela que les autres... »

ALBERT MOUCHET.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

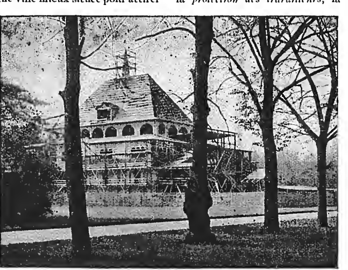
EXPOSITION INTERNATIONALE D'HYGIÈNE DE DRESDE (MAI-OCTOBRE 1911)

Par le Dr Paul Cornet

Entrée principale de l'Exposition vue de l'intérieur et le palais principal de l'Exposition.

L'inauguration générale de l'exposition internationale d'hygiène de Dresde vient d'avoir lieu en présence du roi de Saxe. M. Edouard Fuster, commissaire général du gouvernement français à l'exposition, et M. Tronchet, architecte en chef de la section française, y assistaient.

On ne pouvait choisir une ville mieux située pour attirer les étrangers et en particulier les Français auxquels la coquette ville de Dresde offre tant d'attraits. On a eu le bon esprit d'harmoniser les bâtiments et le plan général de l'exposition, avec l'esthétique d'ensemble de cette belle capitale. L'exposition elle-même forme comme une petite ville fermée, avec ses palais, ses jardins, ses rues principales, ses rues adjacentes et plus calmes, ainsi que sa magnifique Herculès-Allée flanquée des palais étrangers, et qui devient pour la circonstance, la « rue des Nations ».



Pavillon russe.

C'est une manifestation scientifique et sociale du plus haut intérêt, une démonstration de tous les moyens de lutte contre les causes de la déchéance physique. L'effort allemand est colossal.

Les procédés scientifiques, les applications industrielles ou sociales sont répartis en onze groupes: la cité et l'habitation, l'alimentation, le vêtement, l'hygiène du travail, les maladies infectieuses et sociales, les soins aux malades, la protection de l'enfance, l'hygiène des transports, de l'armée, de la marine et des colonies.

Les SECTIONS sont nombreuses. Signalons l'*alcoolisme*, la *protection des travailleurs*, la *balnéologie*, l'*éclairage*, la *statistique* et l'*hygiène professionnelles*, la *désinfection*, l'*alimentation*, les *maladies vénériennes*, les *poisons industriels*, l'*habitation*, les *maladies infectieuses*, l'*immunité* et l'*immunisation*, le *vêtement*, les *soins aux malades*, la *microbiologie* et la *parasitologie*, l'*armée*, la *marine*, la *physiologie* et l'*hygiène du travail*, etc.

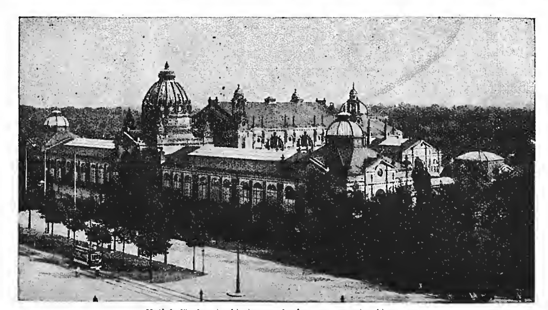
La France, qui a exercé une action si considérable sur l'évolution de l'hygiène par les découvertes de Pasteur et de ses élèves, ne pouvait manquer de se faire représenter à cette exposition, le gouvernement français a donc accepté l'invitation qui lui était officiellement adressée.

La France occupe un pavillon de 1 200 mètres carrés, consacré à sa participation scientifique, administrative et philanthropique. L'exposition de Dresde comprend 75.000 mètres (le tiers de l'exposition universelle de Bruxelles).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*



La place des sports.



Hall de l'industrie chimique et des instruments scientifiques.



Hall des produits alimentaires.

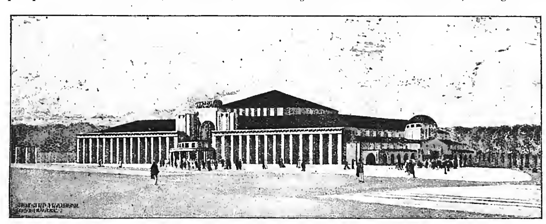
CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

Le comité français a à sa tête M. Paul Strauss, président, MM. Landouzy et Calmette, vice-présidents.

Les principaux stands du pavillon français seront occupés par : service maritime, vaccination, lutte contre la tuberculose et sanatoria, consultations de nourrissons et stérilisation du lait.

Le corps médical ne voudra pas rester inactif en face d'une pareille manifestation, les Français seront nombreux qui iront visiter cette exposition et rappeler là bas que la France a toujours été en tête de tous les progrès.

Les CONGRÈS seront très nombreux. On en annonce déjà 250, sans compter les assemblées générales des Sociétés de toutes sortes. Signalons notamment : le *deuxième congrès international de l'habitation*, le congrès international pour la *lutte contre le charlatanisme*, le congrès international d'*oto-laryngo-rhinologie*, le congrès international des *sages-femmes*, le congrès international d'*esperanto*, le congrès international de *thalassothérapie*, le congrès des *médecins français*, le congrès international des *nourrissons*, etc.



Hall de l'habitation.

Hall de l'hygiène individuelle.

NÉCROLOGIE

PIERRE CAZEAUX (1876-1911)

Le Dr Pierre Cazeaux, chef de laboratoire de la Faculté de médecine de Paris, vient de mourir à l'âge de 35 ans, des suites d'une infection contractée au cours d'une autopsie.

Né à Paris en 1876, il appartenait à une famille dont le nom est resté cher aux accoucheurs français. Son grand-père, Pierre Cazeaux, mort en 1862, agrégé de la Faculté et membre de l'Académie de médecine, était l'auteur du traité d'accouchement qui, maintes fois réédité, fut l'évangile obstétrical de bien des générations d'étudiants et de médecins.



Pierre Cazeaux.

Le petit-fils portait dignement le nom illustré par le grand-père. Élève de Leroux à l'hôpital Saint-Joseph, de Routier, de Chevalier, de Marion, de Widal et de Pinard dans les hôpitaux de l'Assistance publique, il s'était, à la fin de ses études médicales, consacré à la pratique des accouchements.

Par deux fois il fut externe à la clinique Baudelocque. Et depuis 1902, il ne quitta plus la maison où il avait été si paternellement accueilli par le Professeur Pinard. Répétiteur bénévole, préparateur du Cours d'accouchements à la Faculté, chef de laboratoire à la clinique Baudelocque depuis 1907, il remplissait ses fonctions avec une conscience et une compétence auxquelles tous se plaisent à rendre hommage. Il était toujours là, ne marchandant ni son temps ni sa peine, donnant à tous le meilleur de lui-même avec un désintéressement admirable et une modestie que ses amis avaient le droit de trouver excessive. Sa thèse inaugurale (1903) sur les modifications de l'utérus au cours des grossesses ectopiques avait mis en relief ses qualités scientifiques, et, s'il a peu publié sous son nom, il a, par son labeur incessant, fourni à tous les collaborateurs du professeur Pinard les éléments de maints travaux sortis du laboratoire dont il était devenu le chef.

Plus que personne j'avais contracté vis-à-vis de Cazeaux une dette de reconnaissance. Nous étions liés par les liens d'une affectueuse amitié et je me sentais joyeux et fier d'être l'ami d'un homme qui possédait au plus haut point les qualités les plus précieuses du vrai médecin : la loyauté, l'honnêteté scrupuleuse, le dévouement sans bornes aux malades et à la science.

A. Couvelaire.

HENRI OMBREDANNE

Le Dr Henri Ombredanne vient de mourir à Marseille, à l'âge de trente-huit ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Oiséme (Eure-et-Loir).

C'est avec un sentiment de profonde tristesse que je tiens à rendre un dernier hommage à cet excellent camarade qui fut un condisciple du lycée Michelet où il fit toutes ses études. Je le retrouvai à la Faculté de médecine où nous avons eu maintes occasions de nous rencontrer, dans les pavillons de dissection et dans les hôpitaux.



Henri Ombredanne.

Henri Ombredanne commença ses études médicales à Paris et fut reçu externe des hôpitaux au concours de 1894. Il a été l'élève de Polaillon, de Blum, de Hanot, de Letulle. Désirant suivre la filière des concours, il prépara l'internat, mais il fut victime du surmenage des concours.

Il contracta dans son service une broncho-pneumonie qui évolua avec une extrême gravité et faillit causer sa mort.

Il se remit grâce aux soins dévoués dont il fut entouré, mais dès lors sa santé resta chancelante. Ses maîtres, Hanot, Blum lui interdirent le séjour de Paris et l'obligèrent à terminer ses études à Montpellier où il passait sa thèse en 1895 sur l'infection typho-grippale.

Son maître Letulle l'engagea à se faire recevoir médecin de la Compagnie générale transatlantique, pensant que la navigation contribuerait à améliorer sa santé.

Pendant seize ans il fut médecin de cette Compagnie et ne cessa de naviguer dans la Méditerranée. Il y a un an, il était désigné pour servir à bord du *Charles-Roux*, le plus beau paquebot méditerranéen de la Compagnie. C'est à ce poste qu'il fut de nouveau terrassé par la maladie à laquelle il succombe.

Henri Ombredanne était le fils du Dr E. Ombredanne qui exerce depuis longtemps dans un quartier de Paris et qui a su y conquérir l'estime de tous ; il était le frère du Dr Louis Ombredanne, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux, enfin il était cousin du Dr Chevé, chirurgien de l'hôpital de Tours.

Sa disparition si prématurée causera donc de profonds regrets dans tout le corps médical où il avait de si nombreuses attaches et où il comptait parmi ses camarades d'études de si sincères amitiés.

Mais hélas tous les regrets et tous les témoignages de sympathie ne pourront adoucir que bien faiblement le malheur qui frappe le Dr E. Ombredanne et le Dr Louis Ombredanne à qui nous adressons nos bien vives et bien douloureuses condoléances.

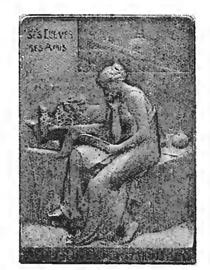
Le nom d'Henri Ombredanne doit être inscrit sur le tableau des victimes du devoir.

PLAQUETTES MÉDICALES

LA MÉDAILLE DU PROFESSEUR R. LÉPINE (DE LYON)

(Collection de Madame Roty.)





La plaquette offerte en 1900 au professeur Raphaël Lépine par ses élèves et ses amis est une des meilleures œuvres de Roty.

A travers le profil du maître Lyonnais, d'une ressemblance frappante, par un tour de force du graveur on a l'impression précise du regard très caractéristique du modèle, bien que celui-ci ne regarde pas.

Trois inscriptions : l'une nous donne la date de l'entrée de Lépine dans la carrière universitaire par le concours d'agrégation de 1875 ; la seconde nous apprend sa principale fonction : professeur de clinique médicale.

C'est en 1877, au moment de la création de la Faculté de Lyon, que, abandonnant la Faculté et les hôpitaux de Paris où de brillants concours lui avaient ouvert une carrière pleine de promesses, Lépine accepta une chaire de clinique dans sa ville natale. Il devait l'occuper, sans interruption, jusqu'au jour récent où la limite d'âge l'en fit descendre en pleine activité. Enfin la troisième inscription enregistre la distinction qui fut le légitime couronnement d'une vie tout entière consacrée à la science : le titre de correspondant de l'Institut.

Au revers, l'allégorie obligatoire. Elle a ici le mérite d'être très représentative de l'orientation scientifique de Lépine. Ce n'est ni la clinique ni la salle d'hôpital que l'auteur a évoquée, mais un coin de laboratoire, avec quelques matras, et un chien ligoté sur une gouttière de Claude Bernard. Et c'est au laboratoire en effet que s'est écoulée la plus grande, et, je crois pouvoir dire, la plus heureuse partie de la vie du maître. Que d'heures il y a passées, à méditer, comme la femme pensive gravée par Roty, sur la signification de l'expérience terminée, ou sur le plan de l'expérience à faire. Que de chiens il y a sacrifiés, tentant d'arracher à leur agonie une parcelle de vérité. Convaincu que le chien est, de tous les animaux d'expériences, celui dont la physiologie se rapproche le plus de celle de l'homme, Lépine l'a presque exclusivement utilisé comme sujet d'études. Aussi quelle hécatombe, et ne lui conseillerais-je pas de s'égarer dans une assemblée de la société protectrice des animaux. Il risquerait de n'en pas sortir vivant !

Il n'était, on le reconnaîtra, que juste d'évoquer sur la plaquette ces collaborateurs aussi modestes qu'involontaires que furent pour lui les victimes de la fourrière, et de les associer à l'apothéose du maître. Ils furent à la peine ; ils devaient être à l'honneur, et le caniche, qui attend résigné son sort, nous rappelle d'heureuse manière que la vivisection fut un des principaux moyens d'étude de Lépine, comme quelques accessoires de chimie évoquent sa compétence en chimie biologique.

Toutefois l'auteur n'a pas oublié que, si Lépine fut un expérimentateur, la clinique ne cessa d'être son but, et il l'a éloquemment exprimé en laissant apercevoir, par une baie largement ouverte, la belle façade de l'Hôtel-Dieu de Lyon, cet Hôtel-Dieu, où pendant plus de trente ans s'exerça une activité féconde, que la retraite même n'a pas interrompue : les lecteurs du *Paris médical* ont pu en juger par l'article si suggestif que le maître Lyonnais a consacré dans notre numéro spécial aux maladies de la nutrition à son sujet préféré, le diabète.

G. L.

CURIOSITÉS

Un accouchement au Sénégal. — Dans sa thèse pour le Doctorat en médecine (Paris, 1887), le Dr F.-L. Lota signale le cas suivant : Les habitants du pays (il s'agit du Haut-Sénégal) ne s'adressaient jamais à nous, soit qu'ils n'eussent pas grande confiance dans nos connaissances médicales, soit qu'ils craignissent d'irriter les forgerons, leurs médecins habituels, en se faisant soigner par un blanc. Une fois seulement nous fûmes appelés, un de mes camarades et moi, auprès d'une femme en travail depuis la veille.

En entrant, nous la trouvâmes à genoux par terre, les cuisses écartées et maintenues dans cette position par deux matrones, tandis qu'elle soufflait de toutes ses forces dans une bouteille collée à ses lèvres ; notre arrivée lui produisit un effet tel que l'accouchement s'effectua immédiatement sans que nous eussions à intervenir autrement. »

La taille chez les divers peuples d'Europe. — Le Comité anthropométrique de la *British Association* vient de terminer une curieuse enquête sur la taille moyenne chez les différents peuples. En voici les résultats :

C'est la race anglo-saxonne qui tient la tête. La plus haute taille est celle de l'ouvrier anglais, avec 1m,74. Abstraction faite des catégories sociales, l'Anglais, en général, atteint 1m,70. C'est aussi la taille du Norvégien. Le Danois, le Hollandais et le Hongrois ont 1m,67 ; le Suisse, le Russe et le Belge, 5 millimètres de moins.

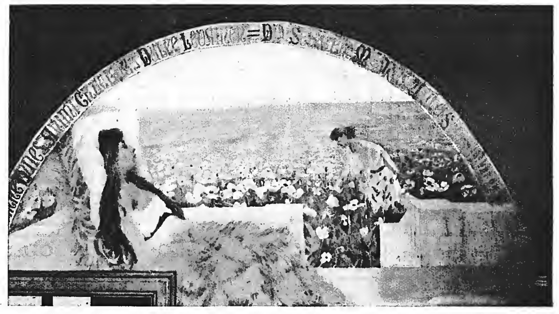
Le Français a 1m,66, et l'Allemand, si étonnant que cela paraisse, n'a pas davantage, car si le Poméranien reste colossal, le Bavarois est plutôt petit. Les plus petits de tous sont les Espagnols et les Italiens avec 1m,57.

Constatation étrange : alors que chez les Français les membres de la classe bourgeoise sont plus grands que ceux de la classe ouvrière, il en va tout différemment en Angleterre, où l'on constate 2 centimètres d'écart.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LA SALLE DE GARDE DE LA CHARITÉ

Le panneau du peintre Isaac, que nous reproduisons aujourd'hui, fait partie de l'ensemble décoratif dû au talent de Bellery-Desfontaines et de ses amis Quatre, Olivié-Bon et Isaac; le gracieux symbolisme de ce

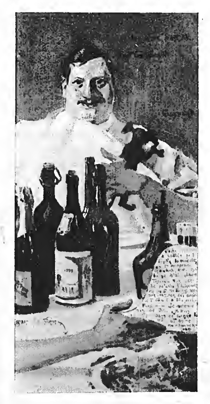


Les Bienfaits de l'opium, par Isaac.

panneau s'oppose à la précision scientifique de celui que nous avons récemment publié (*Paris médical*, n° 22, 22 avril 1911).

Bellery-Desfontaines a multiplié sur les murs et les portes les effigies des internes qui passèrent à La Charité de 1892 à 1900.

Voici le Dr Cazin, qui fut l'un des premiers représenté sur un des étroits panneaux de la salle de garde; voici encore le Dr Alb. Guillemot, alors économe, et enfin le Dr Zimmern, un des derniers dont la silhouette ait été fixée à La Charité par le pinceau de Bellery-Desfontaines.



Le Dr A. Guillemot.



Le Dr Cazin.



Le Dr Zimmern.

DIÉTÉTIQUE

DIÉTÉTIQUE COMPARÉE ET PRATIQUE

Mardi. Huit heures matin. Malades au régime

DYSP CHR.	ANOR.	ENTER.	OBES.	PALUD.
Potage	Potage	Potage	Lait écrémé	Lait
à la	à la	à la	350 grammes	de sélection
Phosphatine.	Phosphatine.	Phosphatine.	thé à la russe	400 grammes
	Pain bis		75 grammes.	
	beurre.			

Repas de midi. Non malades (1)

1° Filets de Limandes Soles à la Sauteuse.
2° Noix de Veau piquée rôtie.
3° Flageolets Chevriers au gras.
4° Reblochon.
5° Pommes et oranges.

DYSP. CHR.	ANOREX.	ENTER.	OBES.	PALUD.
Potage	1°	Potage	1°	Potage
quatre	2°	quatre-	Cresson	quatre
saisons.	3°	saisons.	au jus.	saisons.
1°	en purée	1° Court	Céleris rave	2° Court
Court	4°	bouillon	en paille.	bouillon
bouillon	Marmelade	sauce	4°	sauce
sauce	d'abricots.	suprême.	5°	suprême.
suprême.		3° en purée		3° en purée
3°		Gournay.		Gournay.
en purée		Pruneaux		Marmelade
Gournay		passés.		d'abricots.
double.				
Marmelade				
d'abricots.				

Dîner. Non malades

1° Potage Levantin.
2° Quenelles de marée sauce croquette.
3° Pigeonneaux braisés.
4° Salade de mâches et chicorée.
5° Camembert.
6° Meringues à l'orange.

DYSP. CHR.	ANOR.	ENTER.	OBES.	PALUD.
1°	1°	1°.	1°	1°
2°	2°	2°	2°	2°
Riz à la	3°	Riz à la	Laitues	aux laitues
créole.	Riz à la	créole.	au jus.	Riz à la
Coulommiers	créole.	Coulommiers	5°	créole.
double.	4°	double.	6°	Coulommiers
Pommes	Pommes	Pommes		Pommes
meringuées.	meringuées.	meringuées.		meringuées.

Potage quatre saisons. — Dans deux litres d'eau mis au feu, ajoutez sel, une laitue, deux carottes, un navet, un poireau, une branche céleris, une feuille ou deux de chou, maintenir en ébullition deux heures au moins. Séparer la cuisson à laquelle sera ajouté tapioca (quatre cuillerées à potage), remettre au feu, en terminant; additionner de beurre, de 150 grammes de lait et garnir avec des haricots verts bien cuits, coupés en petits fragments, et aussi quelques petits pois, cuits à l'avance.

Pour obvier à l'ingestion inconsidérée, trop rapide, des aliments, même des potages, comme c'est le fait fréquemment des malades du tube digestif, il est indiqué de provoquer la mastication par des corps résistants et cependant aisés à écraser.

Si les malades observent la mastication indiquée, leur rééducation aura des suites importantes dans leur cure, dans le cas contraire, la surveillance exercée des déjections permettra de démontrer que les aliments non broyés, non mâchés, auront résisté à l'action des sucs digestifs, et que leur rejet dans les déjections aura coïncidé avec des troubles ressentis dans les heures précédentes, à l'état de veille, ou pendant le sommeil.

Les haricots verts, les petits pois, les carottes sont particulièrement propres à rééduquer les malades, négligents, distraits qui ingèrent sans provoquer le ptyalisme, ils sont aussi faciles à reconnaître dans les matières fécales.

Les croûtons de pain séchés au four, dont on garnit certains potages, sous la forme de petits cubes, n'offrent pas, on le comprendra, le double avantage désirable.

Sauce suprême. — 125 grammes de bouillon dégraissé, à ébullition, 3 à 4 cuillerées à potage de crème de riz délayées dans un bol avec du lait, faire le mélange sur le feu, allonger au besoin avec du lait chaud, et monter au beurre, avant de servir.

Quenelles sauce croquette. — Dans un fort mortier de marbre placer du brochet ou du colin désossé et privé de peau, saler et piler vigoureusement en incorporant un blanc d'œuf; travailler jusqu'à ce que la masse prenant du corps on puisse la passer au tamis de crin. Recueillir dans une terrine pour laisser reposer au frais, même à la glace cinq à six heures.

Travailler à nouveau en ajoutant de la crème de lait — dite fleurette. La masse molle à point, la mouler à la cuillère, et au fur à mesure la pocher à l'eau chaude — non bouillante — 25 à 30 minutes. Pour les servir, égoutter sur un linge chaud.

La sauce croquette est faite d'un beurre maître d'hôtel avec citron, dans laquelle au dernier moment on mêlera de la mie de pain moyenne, frite bien dorée, dans un beurre à la sauteuse.

Potage Levantin. — Couper des feuilles d'endives, en julienne, faire la section par le travers — morceaux en croissant — cuire à l'avance dans de l'eau et du sel.

Dans un potage à la crème de pois ou dans un potage à base de bouillon de flageolets chevriers, monté en beurre, mêler la julienne préparée d'endives, ajouter une peluche de cerfeuil.

Céleris en paille. — Débiter du céleris rave, avec un couteau, comme des pommes de terre coupées en paille, à frire.

Dans une sauteuse, ayez du beurre chaud, pour saisir la paille de céleris, la dorer en secouant la sauteuse et puis à feu doux obtenir une complète cuisson. Saler et servir avec des fines herbes.

Pommes meringuées. — Garnir une forme de porcelaine, allant au feu, avec de la marmelade de pommes, sans remplir entièrement, battre 3 blancs d'œufs, sucre en poudre 125 grammes; à point battus, combler la forme, décorer à la poche, et saupoudrer avec sucre glacé.

Placer dans l'étuve chaude 4 à 5 heures.

Laisser refroidir, même en glacière, servir froid.

Dr L. Derecq, G. Gallois.

(1) Voir *Paris Médical*, 22 avril 1911, p. XIX, 13 mai, p. XIX.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

PRÉPARATIONS DE MARRON D'INDE

Intrait de Marron d'Inde. — L'Intrait de Marron d'Inde s'emploie, par milligrammes, à la dose moyenne d'*un* centigramme *par* 24 *heures.*

Avec cet Intrait, on prépare :

1° Des **Pilules** contenant 2 milligrammes d'Intrait : dose, une à deux pilules, deux à trois fois par jour.

2° Une **solution** à 5 p. 100, à prendre par gouttes :

X gouttes de cette solution correspondent à un centigramme d'Intrait, dose moyenne : V gouttes ; on peut prendre jusqu'à X gouttes, deux à trois fois par jour.

On peut encore utiliser l'Intrait en **pommades**, **liniments**, et contre les **engelures**, en **lotions aqueuses**, à la dose de 1 à 5 p. 100 d'Intrait.

Dans certains cas, on pourra associer l'Intrait de Marron d'Inde à quelques médicaments, la teinture d'aloès, en cas de selles glaireuses, dysentériformes ; à la teinture d'Hamamelis dans les hémorroïdes saignant spontanément dans les intervalles des selles et non procidentes ; à la teinture de noix vomique, dans les hémorroïdes procidentes blanches symptomatiques et accompagnées d'atonie intestinale.

3° Une **pommade.**

℞ Intrait de Marron d'Inde	1 à 2 grammes.	
Eau distillée	10 à 20	—

dissoudre et incorporer dans

Lanoline	60	—

Prendre gros comme une noisette et l'étendre sur la région variqueuse. Recouvrir d'ouate non hydrophile et de tissu imperméable.

4° Des **gouttes :**

℞ Intrait de Marron d'Inde	1 gr.
Alcool à 90°	aa 10 gr.
Glycérine	aa 10 gr.
Teinture d'aloès	20 gr.

1 gramme de cette teinture donne L gouttes.

Posologie : X gouttes, deux à trois fois par jour.

Dans les cas d'hémorroïdes avec selles glaireuses.

℞ Intrait de Marron d'Inde	1 gramme
Alcool à 90° .... } Glycérine .... }	aa 10 gr.
Extrait fluide d'Hamamelis Dausse	20 grammes

1 gramme de cette solution donne XLVIII gouttes.

Posologie : XII gouttes, deux à trois fois par jour.

Dans les cas d'hémorroïdes hémorragiques.

℞ Intrait de Marron d'Inde	1 gramme
Alcool à 90° .... } Glycérine .... }	aa 10 gr.
Teinture de noix vomique (Cod. 1908)...	20 grammes

1 gramme de cette teinture donne L gouttes.

Posologie : X gouttes, deux à trois fois par jour.

Dans les cas d'hémorroïdes procidentes avec atonie intestinale.

CHRONIQUE DES LIVRES

Traité d'hygiène, Chantemesse et Mosny, *fasc. XV,* ***Egoûts et vidanges. Ordures ménagères. Cimetières,*** par MM. Calmette, Imbeaux, Pottevin. 1911, 1 vol. gr. in-8, 500 pages avec fig. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

S'il est un sujet qui intéresse au plus haut point l'hygiène et l'hygiéniste, c'est celui que traite le nouveau fascicule du Traité d'hygiène. On sait l'importance qu'on attache à juste titre à la question des égoûts et vidanges, de l'évacuation des ordures ménagères, etc. Il y a peu de temps encore, les grandes agglomérations des villes se contentaient de déverser dans les fleuves et rivières les énormes déchets de la vie journalière ; combien d'épidémies célèbres furent provoquées ou favorisées par une telle pratique ! Aussi depuis plusieurs années, les hygiénistes s'ingénièrent à trouver des procédés physiques et chimiques capables d'épurer les eaux véhiculant les détritus humains et végétaux et de les rendre inoffensives.

Aussi les pages de ce volume viennent-elles à leur heure. *L'épuration des eaux d'égouts* a été traitée par M. Calmette (de Lille), dont le nom fait autorité en la matière, en raison des multiples travaux qu'il a poursuivis depuis longtemps déjà. Il passe en revue tous les procédés capables de l'obtenir, fait l'analyse et la critique suivie de chacun d'eux, et discute les procédés de choix, applicables suivant les circonstances locales. La question des *égouts et vidanges* revenait à M. Imbeaux dont la compétence sur ce sujet est indéniable. Enfin, les *ordures ménagères* et l'hygiène des *cimetières* ont été confiées à M. Pottevin qui fait profiter le lecteur de sa grande expérience. On lira avec intérêt notamment les pages qu'il a consacrées à la collecte des ordures ménagères, à leur utilisation agricole, à leur incinération, etc.

En somme, nouveau volume qui par la qualité de ses auteurs, l'exposition simple, claire, facile, attire la lecture ; on peut lui prédire un grand succès ; il le mérite.

C. Dopter.

Nouvelles méthodes de séro-diagnostic (syphilis, mycoses, kyste hydatique, lèpre, etc.). par le Dr Ed. Joltrain. *3e édit.* 1911, 1 vol. in-8 (*Maloine*, éditeur à Paris).

Les éditions de ce petit livre se succèdent avec une rapidité surprenante. N'est-ce pas le critérium du succès qu'il obtient auprès du public médical. Je crois bien que la troisième édition qui vient de paraître ne fera que l'accroître. Une analyse me semble inutile, tant il est déjà connu ; disons seulement que l'ouvrage s'est enrichi des nouvelles méthodes de séro-diagnostic et des modifications qui ont été apportées aux plus anciennes ; insistons sur les développements que Joltrain a consacrés, en outre de la réaction de Wassermann, au séro-diagnostic mucosique, à la naissance duquel il a tant contribué, au séro-diagnostic du kyste hydatique, du mycosis fongoïde, de la lèpre, de la tuberculose, et en général des maladies infectieuses où il peut être mis en œuvre.

En raison de l'importance de toutes ses méthodes, ce livre devient donc indispensable à tout praticien.

Exposé clair, consciencieux, facile à lire, telles sont les principales qualités qu'on peut lui attribuer ; ne sont-elles pas les plus appréciées du médecin qui vient s'instruire ? Aussi Joltrain peut d'ores et déjà, à mon sens, préparer l'édition suivante.

C. Dopter.

NOUVELLES

Les honoraires des médecins-légistes, en Algérie. — Le Procureur général d'Alger indique dans une circulaire que lorsqu'il y a pluralité de blessés, victimes d'un même attentat et même inculpé, un réquisitoire collectif suffit : le praticien doit se borner à établir un rapport global.

Récemment le parquet d'Alger, s'inspirant bien entendu de ces principes, allouait, pour un rapport global concernant dix-sept blessés, la somme de... cinq francs.

Les bains populaires en Allemagne. — La *Société allemande des bains populaires* tiendra son assemblée générale le 24 mai.

Conférences à l'ordre du jour : *propreté et hygiène de la peau à la campagne*, par le professeur Dr Jacob, de Berlin ; *importance des bains pour la croissance*, par le médecin-major Dr Schemel, de Berlin.

Cette Société a bénéficié récemment d'un apport de plus de 21.000 Marks, provenant de la Société berlinoise pour les bains populaires.

La maison d'Adam et Ève. — Dernièrement, un touriste américain de passage au Mans, voulut acquérir afin de le démolir pour le faire ensuite réédifier en Amérique, l'hôtel que le médecin astrologue Jean de Lépine fit construire en 1620 dans la grand'rue de la capitale du Maine, et dont le principal bas-relief représente Ève offrant la pomme à Adam. Avertie à temps, la municipalité du Mans est intervenue et cette habitation, aux élégantes sculptures, qui est une des curiosités du pittoresque vieux Mans, ne sera pas touchée.

Monument en l'honneur du Professeur Poirier. — Une souscription est ouverte pour élever à Granville un monument en souvenir du professeur Poirier.

En mourant, il avait laissé à sa ville natale un legs important qui a servi à la fondation d'une maternité. Son monument sera placé devant cette maternité.

Orchestre médical. — L'orchestre médical donnera son 3e concert le 13 Juin à la salle de la Société d'horticulture (84, rue de Grenelle) à 9 heures du soir, au profit de *l'œuvre du secours immédiat.*

Nous rappelons que tous les exécutants et chanteurs sont médecins ou appartiennent à la famille médicale.

Voici le programme de ce concert qui s'annonce comme une belle manifestation artistique, devant attirer de nombreux auditeurs.

Notons que *Cosi Fan Tutte*, le bel opéra de Mozart, qui constitue la 2e partie n'a jamais été exécuté à Paris. C'est donc un numéro sensationnel que nous offre l'orchestre médical.

PREMIÈRE PARTIE

I. — *Ouverture de Promethée* .... Bethoven.
II. — *Symphonie Inachevée* .... Schubert.
III. — *Iphigénie en Tauridé* (Air) ...... Gluck.
(Mlle Trelly)
IV. — *L'invitation à la valse* .... Weber.

DEUXIÈME PARTIE.

Cosi Fan Tutte
(Ouverture) .... Mozart.

Sextuor Vocal : Mmes Bleuzet et Bonamy, Mlle Trelly, Dr David, N... et N...

Le professeur Achard a été élu membre de l'Académie de Médecine. — Le professeur Achard vient d'être élu membre de l'Académie de médecine dans la section d'anatomie pathologique à la presque unanimité des suffrages. Ce beau succès ne surprendra aucun de ceux qui savent la part active prise au mouvement scientifique contemporain par ce chercheur acharné ; il sera accueilli avec joie par tous ceux qui ont pu apprécier ses qualités de cœur et sa constante affabilité.

Interne des hôpitaux en 1882, médecin du Bureau Central en 1892, le professeur Achard était, depuis 1897, médecin de l'Hôpital Tenon qu'il a quitté pour Necker en 1907. Nommé agrégé en 1895, chef du laboratoire du professeur Lannelongue depuis 1898, il succédait l'an dernier au professeur Bouchard dans la chaire de pathologie et thérapeutique générales.

Peu de médecins de sa génération ont accompli une œuvre originale aussi intéressante. L'étude féconde qu'il a entreprise des humeurs et des différents éléments cellulaires du sang l'ont conduit à des constatations nouvelles sur les ferments hématiques, la rétention par l'économie de certaines substances, notamment le chlorure de sodium, sur la régulation de la composition humorale de l'organisme, sur l'équilibre leucocytaire normal et pathologique, sur les globulins, sur les réactions spécifiques des leucocytes aux substances normales ou morbides, fondement du leuco-diagnostic. Parmi les procédés d'exploration clinique qu'il a imaginés, doivent être citées l'épreuve du bleu de méthylène, pour la recherche de la perméabilité rénale, l'épreuve de la glycosurie phloridzique, pour l'appréciation du travail glandulaire du rein, l'épreuve de l'insuffisance glycolytique. Sa contribution à la microbiologie, à la pathologie expérimentale et à la pathologie spéciale, notamment à la pathologie nerveuse, comprend de multiples travaux originaux.

Il a collaboré à de nombreuses publications didactiques, Traité de thérapeutique appliquée de Robin, Traité de médecine et de thérapeutique de Brouardel et Gilbert, Bibliothèque de thérapeutique (Gilbert et Carnot), Bibliothèque du Doctorat en médecine (Gilbert et L. Fournier) ; il a assumé la direction du Manuel de diagnostic médical, du Manuel de thérapeutique médicale, du Manuel de médecine. Depuis 1898 il est secrétaire de la rédaction des *Archives de Médecine expérimentale et d'anatomie pathologique*.

Le professeur Achard est un maître dont s'honore la médecine française.

Le professeur Metchnikoff est parti étudier la peste. — Lundi dernier, le professeur Metchnikoff, l'éminent sous-directeur de l'Institut Pasteur, est parti en Russie, afin d'étudier dans la province d'Astrakan les bacilles pesteux et les conditions dans lesquelles ils résistent aux chaleurs de l'été.

La mission comprend quatre membres dont le Dr Salimbeni ; des savants de Saint-Pétersbourg et de Moscou se joindront à elle.

Le professeur Henrijean a été victime d'un accident d'automobile. — M. le professeur Henrijean, de l'Université de Liége, a été victime d'un accident d'automobile et a été relevé avec les signes d'une fracture du crâne. Nous apprenons que l'état du blessé s'améliore et qu'il est actuellement hors de danger. On sait que le professeur Henrijean est un des rapporteurs désignés au Congrès français de médecine qui se tiendra à Lyon en octobre prochain.

Fédération médicale belge. — Cette puissante association est reconnue depuis quelques semaines par le gouvernement belge. Elle groupe actuellement 25 sociétés comportant un effectif de plus de 2500 membres, qui se réuniront en un congrès professionnel les 16, 17, 18 septembre à Charleroi, siège actuel d'une exposition industrielle et commerciale importante.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Les Maladies du cœur, par le Dr JAMES MACKENSIE, membre du collège royal des médecins de Londres. Traduit sur la deuxième édition anglaise par le Dr A. FRANÇON, médecin consultant à Aix-les-Bains, avec une préface de M. le Dr H. VAQUEZ, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux de Paris. 1 vol. grand in-8 avec 280 figures 15 fr. (*Félix Alcan*, éditeur à Paris).

Guide pratique de l'Infirmière-Hospitalière et de l'Infirmier-Brancardier, par le Dr Edmond MORIN (*Publié sous le patronage de la Société de la Croix-Rouge. Union des Femmes de France.*) 1 vol. in-8 écu avec 200 figures 2 fr. 25. (*Vigot frères*, éditeurs à Paris).

Jahreskurse für artzliche Fortbildung, nº de mai, *Nervenkrankheiten und Psychiatrie*. 1911 in-8, 90 pages. 2 m. 75. (*J. F. Lehmann*, éditeur à Munich).

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX. — *Epreuve clinique.* — Séance du 12 mai. — MM. Froin et Gaultier, 18 ; Halbron, 17.

Epreuve orale. — Séance du 15 mai. — MM. Boidin, 18 ; Courcoux, 18 ; Dreyfus-Rose, 18 ; Lœderich, 16 ; Ramoud, 16.

Séance du 16 mai. — MM. Lemierre, 18 1/2 ; Babonneix, 19 1/2 ; Chiray, 17 ; Baudouin, 18 ; Nattan-Larrier, 16.

Avis. — Le jury rappelle aux candidats bi-admissibles que les hôpitaux, Hôtel-Dieu, Charité, Necker, Beaujon, leur sont interdits dès maintenant, jusqu'à la fin du concours.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — *Consultation écrite.* — Séance du 10 mai 1911. — MM. Okinczyc, 17 ; Grégoire, 18 ; Gauchoix, 20 ; Marcille, 17.

Séance du 12 mai. — MM. Capette, 12 ; Gasne, 14 ; Mathieu, 15 ; Desmarest, 19.

Séance du 15 mai. — MM. Gernez, 19 ; Sauvé, 17 ; Picquand, 12.

CONCOURS D'OPHTALMOLOGISTE DES HOPITAUX. — *Epreuve opératoire.* — Séance du 11 mai. — MM. Cautonnet, 18 ; Joseph, 17 ; Coutela, Magitot et Cerise, 19.

Consultation écrite. — Séance du 14 mai. — MM. Cautonnet, 29 ; Cerise, 28 ; Magitot et Coutela, 30.

CONCOURS D'ACCOUCHEUR DES HOPITAUX. — Le jury est définitivement composé de MM. Potocki, Lucas-Championnière, Bouffe de Saint-Blaise, Pinard, Champetier de Ribes, Marfan et Marion.

Liste des candidats. — MM. Chirié, Delestre, Devraigne, Dupont, Guéniot, Lacasse, Le Lorier, Lemeland, Mouchotte, Sauvage.

Composition écrite. — Séance du 5 mai. — Anatomie de l'uretère chez la femme. Physiologie du glomérule du rein.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DENTISTE DES HOPITAUX. — Le jury est provisoirement composé de MM. Riche qui accepte ; Chompret, Sauvez, Roy et Caussade, qui n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Concours d'inspecteur général adjoint. — Le jury du concours pour un emploi d'inspecteur général adjoint des services administratifs qui doit s'ouvrir le 26 mai 1911, est composé de MM. Ogier, conseiller d'État, président ; le docteur Calmette, M. Mirman, M. Bluzet, M. Pujalet, le docteur Faivre et M. Winter.

Asiles publics d'aliénés. — Le concours pour l'emploi de médecin-adjoint des asiles publics d'aliénés s'est terminé par la nomination de MM. Hannard (Lille), Hamel (Paris, asile de Villejuif), Bourilhet (Paris, asile de Villejuif), Boidard (Blois) et Brissot (Paris, asile de Villejuif) pour les asiles publics, et de M. Pagès (Bordeaux), pour les asiles privés.

Nouveau prix de l'internat. — En mémoire de son père, le Dr Jamain, Mme Dujardin a remis à l'assistance publique une somme de 10.000 francs destinée à constituer un prix en faveur du candidat reçu au concours de l'internat en médecine des hôpitaux de Paris, qui aura la meilleure note dans la composition écrite d'anatomie.

Faculté de médecine de Lille. — *Concours pour un emploi de prosecteur d'anatomie.* — Un concours pour l'emploi de prosecteur d'anatomie s'ouvrira le lundi 17 juillet 1911 à neuf heures du matin à la Faculté de médecine de Lille. Les inscriptions sont reçues au secrétariat jusqu'au 6 juillet inclus.

Durée des fonctions : trois ans et un an de prorogation sur demande du professeur d'anatomie.

Traitement annuel : 1.200 francs.

Les épreuves du concours sont au nombre de quatre :

1° Une préparation durable d'anatomie pour laquelle les candidats auront un délai de deux mois à partir du 17 juillet 1911 ;

2° Une composition écrite dont le sujet porte sur l'anatomie, l'histologie, l'embryologie et la physiologie ;

3° Une leçon orale sur un sujet d'anatomie ;

4° Une opération sur le cadavre.

Maison départementale de Nanterre. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Epreuve clinique de pathologie interne* (première séance). — MM. Salmont, 18 ; Breuillet, 17 1/2 ; Colanéri, 14 ; Thierry, 5 ; Lévy, 14 ; Joubrel, 15.

Hospices civils d'Orléans. — *Concours pour quatre places de médecins-adjoints à l'Hôtel-Dieu.* — Un concours aura lieu aux hospices de Tours, pour la nomination de deux médecins adjoints, d'un chirurgien ophtalmologiste-adjoint et d'un chirurgien oto-rhino-laryngologiste-adjoint, sous la présidence de l'un des membres de la Commission administrative des hospices d'Orléans assisté d'un jury médical, les 12, 13 et 14 juin 1911, à sept heures et demie du matin.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'administration des hospices d'Orléans jusqu'au 4 juin 1911. Les médecins qui seront nommés à la suite du concours entreront en service aussitôt.

La durée des fonctions est de cinq années, mais le titulaire peut être maintenu par périodes de cinq années sans nouveau concours.

Il n'est accordé aux médecins-adjoints aucun traitement, mais ils reçoivent une indemnité de 100 francs par an pour leurs déplacements.

Les épreuves se composent.

Pour les médecins-adjoints :

1° De l'examen des titres et travaux des candidats ; 2° d'une composition écrite sur un sujet de pathologie interne pour laquelle il sera accordé trois heures. La question à traiter sera la même pour tous les concurrents ; 3° de l'examen de deux malades dont l'un avec consultation écrite.

Pour les chirurgiens ophtalmologistes et oto-rhino-laryngologistes :

1° De l'examen des titres et des travaux des candidats ; 2° d'une composition écrite sur un sujet de pathologie spéciale ; 3° de l'examen de deux malades spéciaux dont l'un avec consultation écrite.

Commission supérieure consultative d'hygiène et d'épidémiologie militaire. — Par décision ministérielle du 10 mai 1911 M. le médecin inspecteur Vallin, de la section de réserve, a été nommé vice-président de la Commission supérieure consultative de l'hygiène et d'épidémiologie militaire en remplacement de M. le médecin inspecteur Kelsch.

Concours de l'adjuvat. — *Lecture des copies.* — MM. Leveuf 26, Momard, 24 ; Desplas, 19 ; M. Métivet a eu 27 dans la précédente séance et non 17.

Concours du prosectorat. — *Lecture des copies.* MM. Girode, 22 ; Cruet, 16, Berger, 26 ; Basset, 27 ; Hovelacque, 24 ; Olivier, 23 ; Cadenat, 29 ; Houdard, 23 ; Monsingeon, 23.

Institut municipal d'électrothérapie de la Salpêtrière. — Le conseil municipal a décidé de mettre au concours la place de directeur de cet important service de la Salpêtrière. Voici la composition du jury : MM. Gariel, D'Arsonval, Babinski, Béclère, Pozzi, Tripier, le président de la Société d'électrothérapie, Salmon Navarre. Il s'agit de pourvoir au remplacement du Dr Vigouroux.

Mariages. — Le Dr Charles Meslier, député de la Seine, et Mlle Eugénie Grosjean. — Le Dr Jacques Lestelle et Mlle Charlotte Zeller, fille du lieutenant-colonel, directeur du génie à Dijon. — M. Louis Jacobé de Naurois, lieutenant au 6e Hussards et Mlle Jeanne Preux, fille du médecin principal des troupes coloniales.

Nécrologie. — Le Dr Henri Ombredanne, fils du Dr Ombredanne (de Paris) et frère du Dr Ombredanne, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux, est mort à Marseille. — Le Dr Reibel (de Nancy), président d'honneur de la Société des anciens internes de Strasbourg et de Nancy, ancien président de la Société de médecine de Nancy, vice-président de l'association des médecins de Meurthe-et-Moselle. — Le Dr Fallot, professeur à l'École de Médecine de Marseille.

Le Dr Perrot, médecin de colonisation de la commune mixte des Bibans (Algérie), mort victime du devoir professionnel. — Le Dr Boëteau (du Mans), victime du devoir professionnel (accidents causés par les rayons X). — Le Dr Brossard, professeur à l'école de médecine de Poitiers. — Le Dr Ch. Henning, professeur de gynécologie à l'université de Leipzig. — Mme Boulland, femme du Dr Boulland.

SOMMAIRE du N° 23

SOMMAIRE du N° 24

Malgré tous les soins apportés par nos services de départ, il se produit quelquefois des irrégularités dans la distribution du Paris Médical. Nous prions nos lecteurs de nous les signaler sans retard, pour nous permettre d'y remédier.

COURS — CONGRÈS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi, 20 mai, à 10 h. 1/2. Leçon de M. LÉOPOLD LÉVI sur le tempérament thyroïdien. — Les Mercredis, à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

20 Mai, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le Dr **Jean-Charles Roux.** Douleurs gastriques d'origine nerveuse.

20 Mai, à 10 heures 1/2. — HOPITAL TROUSSEAU. — M. le Dr **Savariaud.** Conférence clinique de chirurgie infantile et orthopédie.

20 Mai, à 9 heures du soir. — INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE, 195, rue Saint-Jacques (SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE). — M. **Martel**, vétérinaire inspecteur de la Seine : Les viandes.

21 Mai, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Pr **Gaucher.** Hérédo-syphilis tertiaire : Gommes et lésions sous-cutanées.

21 Mai, à 10 heures. — CLINIQUE BAUDELOCQUE. — M. le Dr **Couvelaire**, professeur agrégé : Conférence de clinique et de thérapeutique obstétricale. Traitement des affections puerpérales. Thérapeutique intra-utérine.

22 Mai, à 10 h. 1/2. — ASILE SAINTE-ANNE. — M. le Dr **Laignel-Lavastine**, professeur agrégé : Les troubles psychiques dans les accidents du travail.

24 Mai, à 10 heures. — HÔPITAL SAINT-LOUIS. — M. le professeur **Gaucher.** Leçon clinique et présentation de malades.

26 Mai, à 10 heures. — HÔPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Dr **Gougerot**, professeur agrégé : Oosporoses, actinomycoses, mycétones, discomycoses.

27 Mai, à 10 heures. — HÔPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le Dr **Albert Mathieu** : Syphilis gastrique.

27 Mai, à 9 heures du soir. — INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE, 195, rue Saint-Jacques (SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE). — M. **Henri Labbé.** Budget alimentaire d'un ouvrier ou d'un employé parisien.

29 Mai. — PREMIER CONGRÈS DES MÉDECINS LÉGISTES DE FRANCE ET DES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE (Paris, 29-30 mai 1911).

Nous rappelons que le premier Congrès des médecins légistes de France et des pays de langue française se tiendra à Paris les 29 et 30 mai sous la présidence du professeur **Thoinot.**

A part les questions relatives à l'organisation des Congrès et la discussion sur les honoraires des experts, les communications suivantes sont annoncées :

Dr **Pierresson** (Paris). Du diplôme de médecin légiste et de son application. — Dr **Roussellier** (Marseille). Nécessité du roulement parmi les experts inscrits près les tribunaux pour le service criminel. — Dr **Mégevand** (Genève) : De l'empoisonnement par le lysol. — Dr **Sarda** (Montpellier) : Des cristaux d'hémochromogène. — Dr **Stookis** (Liège) : Des empreintes digitales invisibles. — Dr **Balthazard** (Paris) : Les recherches histologiques et bactériologiques en médecine légale. — Dr **Dervaux** (Saint-Omer) : Hémorragie mortelle par plaie des vaisseaux du cou, par chute sur un vase de nuit, considérations médico-légales. — Dr **Catais** (Caen) : vingt-cinq ans de pratique médico-légale en Normandie. — Dr **Étienne Martin** (Lyon) : Les feuilles d'autopsie, leur utilité dans la pratique médico-légale.

Hôpital de la Charité. — LEÇONS SUR LES MALADIES DE LA NUTRITION. — M. MARCEL LABBÉ a commencé le vendredi 19 mai à 11 heures du matin ses leçons cliniques sur les maladies de la nutrition et les continue les vendredis suivants à la même heure.

Conférences de physique médicale. — M. A. ZIMMERN agrégé fait actuellement les lundis, mercredis et vendredis à 6 heures, une série de conférences d'Electricité médicale : Etude des principales modalités électriques (courants continus, Haute fréquence, Rayons X, etc.) avec leurs applications au diagnostic et à la thérapeutique.

31 Juillet. — **Cours de vacances de M. Calot.** (*Du 31 juillet au 6 août 1911*). — A L'INSTITUT ORTHOPÉDIQUE DE BERCK (5me année).

En sept jours, de 8 h. du matin à 7 h. du soir, Enseignement de l'Orthopédie indispensable aux médecins et du traitement des Tuberculoses externes, Coxalgie, Mal de Pott. Tumeurs blanches, Luxation congénitale de la hanche, Déviations, Maladies des Os et des Articulations, etc..

Neuf conférences avec leçons, présentation de malades, démonstrations et exercices pratiques individuels.

Pour avoir le programme détaillé et pour tous les renseignements, écrire au Dr Fouchet, Berck-Plage (P.-de-C.).

7 Août. — HOPITAL MARITIME DE BERCK-SUR-MER. — **Cours de vacances**, 12 leçons sur la tuberculose des os et des articulations, et des ganglions, par M. **Ménard**, MM. **Andrieu** et **Calvé.** Durée 7 au 20 août Prix du cours, 50 francs.

AVIS

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS POUR LES MÉDECINS ÉTRANGERS

Il est créé au bureau du journal *Paris Médical*, 19, rue Hautefeuille, Paris, un service de renseignements gratuits pour les médecins étrangers qui désirent avoir des renseignements sur les divers cours ou leçons faits à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris.

Un médecin parlant anglais, allemand, espagnol et italien est placé à la tête de ce service et se trouvera deux fois par semaine, les lundis et vendredis de 4 à 5 heures, à la disposition de tout médecin étranger pour donner des renseignements.

Les mois prochains de novembre et décembre 1911, seront organisés des cours payants sur les diverses branches de la médecine, cours qui seront faits par les assistants des professeurs de la Faculté et des médecins des hôpitaux de Paris.

PARIS MÉDICAL

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 24 mai, à une heure. — Mlle KLEIN. De la tétanie dans l'état puerpéral (MM. Pinard, président; Segond, Pierre Duval et Couvelaire). — M. LEHÉRISSEY. De quelques complications tardives non sanglantes de la luxation congénitale de la hanche (MM. Segond, président; Pinard, Pierre Duval et Couvelaire). — M. BÉRA. Du syndrome commun à la rupture, à la luxation et à l'élongation du tendon du long biceps (MM. Segond, président; Pinard, Pierre Duval et Couvelaire). — M. FEUTRIE. Contribution à l'étude du traitement de l'exstrophie vésicale par l'implantation des uretères dans le rectum (Voie extrapéritonéale). (MM. Segond, président; Pinard, Pierre Duval et Couvelaire). — M. BOUBERMANN. Étude sur les modifications que présente le sang au cours de la maladie de Stokes-Adams. Quelques essais sur l'étiologie de ce syndrome (MM. Gaucher, président; Widal, Léon Bernard et Gougerot). — M. LEBLANC. Recherches sur l'indice respiratoire (MM. Widal, président; Gaucher, Léon Bernard et Gougerot).

Jeudi 25 mai, à une heure. — M. HÉNOUILLE. De l'emploi de l'acide chromique dans les affections inflammatoires et ulcéreuses des muqueuses et de la peau (MM. Hutinel, président; Gilbert-Ballet, Chauffard et André Broca). — Mlle VIGOR. Étude clinique de l'hypoalimentation chez le nourrisson (Variétés, évolution, diagnostic, traitement). (MM. Hutinel, président; Gilbert Ballet, Chauffard et André Broca). — M. FOURCADE. La constitution émotive (MM. Gilbert-Ballet, président; Hutinel, Chauffard et André Broca). — M. AUDOUY. Du traitement des épithéliomas cutanés par le radium (Méthode du rayonnement composite). (MM. Chauffard, président; Hutinel, Gilbert Ballet et André Broca).

NOUVEAU
TRAITÉ de CHIRURGIE



Publié en fascicules sous la direction de

A. LE DENTU
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

ET

Pierre DELBET
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
CHIRURGIEN DE L'HOPITAL DE LA CHARITÉ



Avec la collaboration de MM.

Albarran, Auvray, Cahier, Cunéo, Faure, P. Duval, Legueu, Mauclaire, Morestin, Ombrédanne, Sebileau, Castex,
Professeurs et agrégés à la Faculté de Médecine de Paris.

Arrou, Brodier, Chevessu, Dujarier, Fredet, Guinard, Labey, Launay, Lubat-Barbon, Michon, Mouchet, Schwartz, Souligoux, Terson, Veau,
Chirurgiens des Hôpitaux et Anciens Chefs de clinique à la Faculté de Médecine de Paris.

Bérard, Chavannez, Gangolphe, Guyot, Jaboulay, Patel,
Professeurs et agrégés aux Facultés de Médecine de Lyon et Bordeaux.

1. *Grands processus morbides* (traumatismes, infections, etc.) (PIERRE DELBET, CHEVASSU, SCHWARTZ, VEAU) (588 pages, 53 figures) .... 10 »
2. *Néoplasmes* (PIERRE DELBET).
3. *Malades chirurgicales de la peau* (J.-L. FAURE) (144 pages, 8 figures) .... 3 »
4. *Fractures* (TANTON).
5. *Maladies des Os* (P. MAUCLAIRE) (318 pages, 161 figures) .... 6 »
6. *Lésions traumatiques des Articulations* (plaies, entorses, luxations) (CAHIER) (332 p., 136 fig.) .... 6 »
7. *Maladies des Articulations* (lésions inflammatoires, ankyloses et néoplasmes) (P. MAUCLAIRE); (Troubles trophiques et corps étrangers (DUJARRIER) (288 p., 88 figures) .... 6 »
8. *Arthrites tuberculeuses* (GANGOLPHE) (235 pages, 76 figures) .... 5 »
9. *Maladies des muscles, Tendons, Tissus péritendineux, Bourses séreuses* (OMBRÉDANNE) (198 pages, 45 figures) .... 4 »
10. *Maladies des Nerfs* (CUNÉO) (174 pages, 50 figures) .... 4 »
11. *Maladies des Artères* (PIERRE DELBET et MOCQUOT) .... 8 »
12. *Maladies des Veines* (LAUNAY). *Maladies des Lymphatiques* (BRODIER) .... 5 »
13. *Maladies du Crâne et de l'Encéphale* (AUVRAY) (510 pages, 121 figures) .... 10 »
14. *Maladies du Rachis et de la Moelle* (AUVRAY).
15. *Maladies chirurgicales de la Face* (LE DENTU, MORESTIN). *Névralgies faciales* (P. DELBET).
16. *Maladies des Mâchoires* (OMBRÉDANNE) (198 pages, 102 figures) .... 5 »
17. *Maladies de l'Œil* (A. TERSON) (400 pages, 142 figures) .... 8 »
18. *Oto-Rhino-Laryngologie* (CASTEX et LUBET-BARBON) (601 pages, 215 figures) .... 12 »
19. *Maladies de la Bouche, du Pharynx et des Glandes salivaires* (MORESTIN). *Maladies de l'Œsophage* (GANGOLPHE).
20. *Maladies du Corps thyroïde. Goitres* (BÉRARD) (407 pages, 112 figures) .... 8 »
21. *Maladies du Cou* (ARROU et FREDET).
22. *Maladies de la Poitrine* (SOULIGOUX) .... 6 »
23. *Maladies de la Mamelle* (CHAVANNAZ).
24. *Maladies de l'Abdomen* (A. GUINARD) (582 pages, 115 figures) .... 12 »
25. *Hernies* (JABOULAY et PATEL) (426 pages, 128 figures) .... 8 »
26. *Maladies du Mésentère, du Pancréas et de la Rate* (CHAVANNAZ et GUYOT).
27. *Maladies du Foie et des Voies biliaires* (J.-L. FAURE et LABEY) (308 pages, 39 figures) .... 6 »
28. *Maladies de l'Anus et du Rectum* (PIERRE DELBET).
29. *Maladies du Rein et de l'Uretère* (ALBARRAN).
30. *Maladies de la Vessie* (F. LEGUEU).
31. *Maladies de l'Urètre, de la Prostate et du Pénis* (ALBARRAN et LEGUEU).
32. *Maladies des Bourses et du Testicule* (P. SÉBILEAU).
33. *Maladies des Membres* (P. MAUCLAIRE).

CHAQUE FASCICULE SE VEND SEPARÉMENT

Chaque fascicule se vend également *cartonné* avec une augmentation de 1 fr. 50 par fascicule.

SOMMAIRE :

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Voir le détail des primes au verso page II.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast,** offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre,** offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman,** pour injections vaginales, offerts par la Société du Talisman, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12** fr. **50**). (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.*)

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Mathieu, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison Auricoste, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de Pougues St-Léger.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LE ROLE DES SANATORIUMS DE BLIGNY DANS LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE

La tuberculose fait dans la population parisienne des ravages cruels que les efforts de l'Assistance Publique, quelque persévérants qu'ils soient, ne parviennent que bien imparfaitement à limiter. A voir nos hôpitaux si souvent encombrés d'incurables, à voir les difficultés multiples auxquelles se heurtent la plupart des tentatives faites pour remédier à l'état de choses actuel, on se prend souvent à douter de la possibilité de guérir la tuberculose populaire.

Aussi est-il réconfortant de suivre les progrès de l'œuvre des sanatoriums populaires de Paris, fondée il y a dix ans, et dont l'assemblée générale récente, présidée par le professeur Landouzy, a bien montré la croissante prospérité. Les nombreux auditeurs qui, il y a quelques jours, applaudissaient le si actif et dévoué médecin-directeur de Bligny, le Dr Guinard, ont tous compris l'importance de l'œuvre qui s'accomplit sous sa direction. Il a, en quelques paroles claires et précises, exposé quels sont les moyens employés dans les sanatoriums de Bligny pour arriver à la guérison de la tuberculose et quels ont été les résultats obtenus. Sa conférence et les belles projections en couleurs qui l'accompagnaient ont bien établi la distance qui sépare des hôpitaux pour malades ces « maisons où l'on recouvre la santé » et où chaque année les guérisons se comptent par centaines. Les demandes, très supérieures aux admissions, pourtant nombreuses (358 admissions pour 688 demandes en 1910) montrent la juste popularité acquise en peu d'années par Bligny. Les malades y sont soignés, suivis de près et y apprennent à se soigner eux-mêmes ; une fois guéris, ils restent en contact avec l'œuvre et aiment à y revenir. Tous ceux qui ont eu l'occasion de suivre de tels malades savent ce qu'ils doivent à Bligny et aux soins éclairés qu'ils y ont reçus. Mais ce n'est pas pour insister sur ces brillants résultats que j'écris ces lignes ; c'est surtout pour montrer l'exemple offert par Bligny et son rôle dans la lutte antituberculeuse.

Création de l'initiative privée, patronnée par un conseil d'administration composé de philanthropes éclairés ayant à leur tête le prince d'Arenberg, l'œuvre s'est constituée et vit avec des ressources dont la modicité relative étonne justement. Il y a eu en 1910 près de 75.000 journées de traitement dont le prix de revient a été de moins de 4 francs, la nourriture entrant dans cette somme pour à peine plus de 1 fr. 50. Le total des dépenses annuelles, y compris certains frais d'amortissement, est resté inférieur à 300.000 francs. Si j'ajoute que l'ensemble des frais de construction et d'aménagement des deux sanatoriums, dus au zèle éclairé d'un architecte éminent, M. Lucien Magne, est d'à peine 2 millions et demi (pour 250 malades environ) on voit que les résultats obtenus l'ont été avec un minimum de frais et les comparaisons que l'on pourrait faire ne viendraient pas à l'appui de ceux qui aiment à substituer à l'initiative privée l'intervention de l'État.

Si les sanatoriums de Bligny ont pu être ainsi édifiés et remplir si nettement leur but, c'est qu'il y a eu, dès le début, collaboration étroite et constante entre l'architecte, le conseil d'administration et le médecin appelé à diriger l'œuvre ; c'est trop souvent faute d'une collaboration analogue que les résultats de certaines créations restent incomplets, celui qui est appelé à les diriger n'ayant pas contribué à les organiser.

Tels qu'ils sont, les deux sanatoriums de Bligny sont d'utiles foyers d'études pour la cure anti-tuberculeuse. Là plus que dans nos hôpitaux où les malades ne font souvent que passer, plus que dans la clientèle de ville, il est possible de suivre longuement les malades et de voir chez eux les effets de la plupart des méthodes préconisées ; si la tuberculinothérapie, comme cure adjuvante de la tuberculose, a actuellement en France une nouvelle vogue, les résultats obtenus à Bligny en sont l'une des raisons. Ces succès inspirent en effet confiance. Le dogme de la curabilité de la tuberculose, trop souvent ailleurs dénaturé par les faits, est ici une réalité tangible et les méthodes suivies par le Dr Guinard et ses collaborateurs peuvent être citées en exemple à ceux, trop nombreux encore, qui restent sceptiques sur la cure active à opposer à la tuberculose.

L'œuvre des sanatoriums populaires a donc fait beaucoup pour donner confiance d'une part dans l'assistance antituberculeuse par le sanatorium, d'autre part dans l'action des traitements par les tuberculines et les sérums qui ne doivent pas être regardés comme des spécifiques, mais comme des adjuvants précieux de la cure hygiénique. Si les conditions mêmes de son organisation restreignent son action à un petit nombre des tuberculeux parisiens, on peut et on doit espérer que la charité privée, encouragée par cet exemple, élargira progressivement cette action et créera de nouvelles œuvres.

Certes, il est nécessaire d'assister le tuberculeux incurable comme le font d'autres œuvres, mais c'est là une tâche tristement décevante. Combien plus réconfortantes sont les œuvres qui, comme Bligny, ont pour but essentiel la guérison de la tuberculose ! L'Assistance publique de Paris a compris cette double nécessité en fondant Angicourt et Brévannes et en ouvrant le dispensaire de la rue Vaneau. Mais son action resterait impuissante si l'esprit public ne venait à son aide en soutenant et en développant les œuvres privées. A ce titre, le succès de l'œuvre de Bligny doit être proclamé bien haut et donner confiance dans l'avenir de la lutte contre la tuberculose populaire à Paris.

P. LEREBOULLET.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LE MAL DES AVIATEURS

PAR

Le Dr René Cruchet
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux,
Médecin des Hôpitaux.

Le Dr René Moulinier
Médecin de 1re classe de la marine,
Professeur à l'École de santé navale de Bordeaux.

Déjà, en septembre 1910, à la suite de la *Grande semaine d'aviation de Bordeaux*, dans « le Journal de médecine » et « la Gazette hebdomadaire des sciences médicales » de cette ville, nous avons attiré l'attention sur les phénomènes physiologiques que présentent les aviateurs dans les épreuves de hauteur. Le mémoire que vient de présenter à l'Académie des sciences le professeur Dastre n'a fait que développer et préciser nos premières notes préliminaires.

Voici le résumé de ce travail qui sera publié prochainement dans le « Journal de physiologie et de pathologie générale ».

Le vol nécessite un effort physique et intellectuel constant, effectué dans des conditions auxquelles l'organisme n'est pas primitivement adapté. En général, les vols aux hautes altitudes, tels que les aviateurs les pratiquent actuellement, ont une durée de quarante-cinq minutes au maximum. L'altitude de 2 000, 2 500, 3 000 mètres est atteinte en trente à quarante minutes et de cette altitude l'appareil se précipite sur le sol en cinq à sept minutes. Chavez pendant la traversée tragique du Simplon s'élève de 880 mètres (Brieg), à 2 010 (Kulm) en dix-neuf minutes. Morane, au Havre, a atteint 2 600 mètres en vingt-quatre minutes et est redescendu en moins de deux; à Bordeaux, il atteignit en vingt-deux minutes 1 500 mètres et redescendait en cinq. Legagneux, à Pau, s'élevait à 3 200 mètres dans les mêmes conditions de temps.

Vitesse d'ascension rapide, de descente vertigineuse, telle est la condition mécanique particulière des vols aux hautes altitudes; et c'est probablement ce facteur qui donne les caractères spéciaux au « mal des aviateurs » que nous avons cherché à étudier au cours de la *Grande Semaine de Bordeaux*, qui a eu lieu du 11 au 16 septembre 1910 : en particulier, le lieutenant de vaisseau Byasson, les lieutenants Cammermann et Rémy (biplans), MM. Morane, Legagneux, Tyck (monoplans), Bielovucie, Brégi et Juillerot (biplans), ont bien voulu répondre à nos questions et se prêter à nos expériences. Ce sont les résultats de cette enquête que nous désirons faire connaître.

Dans la *montée*, la respiration devient plus courte aux environs de 1 500 mètres, par conséquent à une hauteur moindre qu'avec les sphériques : le cœur bat plus vite, mais habituellement il n'y a pas de palpitations; il n'existe pas à proprement parler de nausées ou de sensations de gonflement du ventre, comme dans certaines ascensions de montagne, mais un léger malaise que Morane attribue « à l'angoisse et à la grande solitude que l'on ressent ». Vers 1 200 mètres, l'hypoacousie apparaît : le crépitement du moteur diminue et ce phénomène, très net par temps sec, augmente par temps nuageux ou brumeux. Les bourdonnements d'oreilles, d'ailleurs légers, ne se montrent qu'à une altitude plus élevée, exactement vers 1 800 mètres (Morane) ; toutefois Legagneux accusa des « claquements d'oreilles » à une altitude plus basse: il est vrai que c'était la première fois qu'il s'élevait à pareille hauteur, et un passager, qui lui aussi montait pour la première fois sur un biplan qui s'éleva à 300 ou 400 mètres, éprouva le même phénomène; il y a évidemment une question d'accoutumance; mais, même à 1 800 mètres, ce phénomène se produit plus bas que dans les ascensions ordinaires en montagne. Les vertiges ne sont accusés par aucun aviateur.

« La vue est toujours très nette, écrit Morane. Ce qui laisserait croire le contraire, c'est la rapidité avec laquelle les objets et les choses diminuent et s'éloignent ». De plus, par temps clair et légère brume, le soleil en se reflétant sur la brume comme sur une glace rend comme aveugle et gêne considérablement, surtout dans les remous, la direction du monoplan (Morane). Un autre aviateur a présenté de véritables hallucinations visuelles pendant la durée d'un de ses raids : il voyait à chaque instant se dresser à sa droite les flèches de la cathédrale Notre-Dame, alors qu'il en était à plusieurs centaines de kilomètres.

Une légère céphalée encerclant les tempes se montre à partir de 1 500 mètres chez les aviateurs entraînés ; chez les novices, elle apparaît au-dessous de cette altitude.

Le froid devient vite pénible à partir de 2 000 mètres : il le fut particulièrement à Bordeaux. « A Bordeaux, écrit Morane, je n'avais pas froid jusqu'à 1 500 mètres; passé cette hauteur, la température descendait très rapidement et à 2 000 mètres elle était certainement vers — 15°. A la baie de la Seine, le phénomène de l'abaissement de la température fut considérablement moindre. Et je ne saurais l'expliquer que par la saison : nous étions alors en plein été, et peut-être la chaleur était plus pénétrante et traversait plus avant les couches de l'atmosphère »

Au-delà de 1 500 mètres, une impérieuse envie d'uriner apparaît.

Au-dessus de 1 000 mètres, surtout au-delà de 1 500 mètres, les mouvements volontaires sont plus nerveux et saccadés, les mouvements réflexes ont plus d'amplitude (Morane) : le froid, l'essoufflement léger qui se produit à ce moment, les contractions plus rapides du cœur, la réverbération du soleil et les troubles de l'ouïe auxquels il faut adjoindre la tension nerveuse et la fatigue suffisent à expliquer ces modifications motrices.

Dans la *descente*, le cœur bat beaucoup plus fort sans s'accélérer, mais les palpitations, qui ne tardent pas à être ressenties, augmentent à mesure que la descente se précipite. Il est difficile de se rendre compte de ce qui se passe du côté de la respiration à cause de la rapidité de la chute en vol plané qui fait parcourir 3 à 400 mètres à la minute et provoque une sorte d'angoisse comparable à la sensation de vide qu'on éprouve quand on se trouve dans un ascenseur qui descend très vite. Les bourdonnements et sifflements d'oreilles, le besoin d'uriner tendent à s'accroître vers la fin de la descente, mais les phénomènes particulièrement intenses qui dominent et augmentent nettement à mesure qu'on se rapproche du sol sont :

1° *La sensation de cuisson* à la figure, de rougeur et de très forte chaleur de la face : les yeux piquent, sont injectés, les narines sont humides sans épistaxis à proprement parler ;

2° *La céphalée* ;

3° Une très grande tendance au *sommeil*, si impérieuse que les yeux se ferment par instants, malgré la volonté la plus ferme pour les tenir ouverts. On signalait encore tout récemment un jeune aviateur parti en excursion et qui fut trouvé endormi en pleine campagne dans son aéroplane ; réveillé, il ne se souvenait pas comment il avait atterri.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

Ajoutons que dans cette descente vertigineuse, l'angoisse étreint l'homme le plus fort ; la peur elle-même le surprend à certaines secondes : elle est heureusement presque toujours de très courte durée ; mais la pensée et l'image de la mort sont constamment présentes à l'esprit.

Les mouvements volontaires sont lents, paresseux, d'une maladresse qui fait opposition à la vivacité physique et intellectuelle du sujet. Certains aviateurs ont conscience de cet engourdissement psychique, mais d'autres, non.

A l'*atterrissage*, l'aviateur, malgré toute son énergie, saute de son aéroplane avec une lourdeur évidente : il se rend néanmoins d'un pas ferme, quoique un peu lent, à son hangar situé à quelques mètres de là ; mais à ce moment les bourdonnements et les sifflements d'oreilles prennent une intensité qu'ils n'avaient pas eue jusque-là : le héros est comme sourd, il entend vaguement ceux qui lui parlent ou les acclamations dont il est l'objet : parfois, il est pris de vertiges et la tête lui tourne ainsi qu'il arriva à un aviateur qui tomba presque dans nos bras en rentrant sous sa tente.

La céphalée persiste non seulement à l'atterrissage, mais encore plusieurs heures après ; il en est de même de la somnolence. Un jeune aviateur qui pour la première fois faisait de la hauteur continuait à sommeiller cinq ou six heures après les raids qu'il avait effectués ; il ne répondait pas aux personnes qui lui adressaient la parole, avait l'air engourdi, ne songeant qu'à dormir.

Les mouvements respiratoires tendent, dès qu'on a atterri, à reprendre leur rythme normal : mais il n'en est pas de même de l'appareil circulatoire sur l'examen duquel nous insisterons plus particulièrement. On observe de la cyanose des extrémités : les doigts sont violacés. Wynmalen, qui atteint 2 780 mètres, dit « sentir le sang couler de ses ongles dans ses gants fourrés et des perles rouges venaient mouiller ses lèvres ». Morane n'a jamais constaté pareil phénomène qui d'ailleurs peut être en relation avec la température basse des hautes régions atmosphériques que rend encore plus accusée la vitesse de l'aéroplane : cette réfrigération est très pénible et tous les aviateurs s'en plaignent. Nous n'avons pas observé d'épistaxis mais presque toujours de l'hyperémie des conjonctives. Les yeux sont cependant bien protégés par des lunettes appropriées.

Le pouls est légèrement accéléré, le dicrotisme à l'artère radiale est peu marqué. Les mouvements de l'aiguille de l'oscillomètre de Pachon ont une faible amplitude. Pas de palpitations. La valeur de la tension artérielle est constamment augmentée, au moment de l'atterrissage après un vol à des altitudes variant entre 1 000 et 2 000 mètres.

Parmi les données que nous avons recueillies, signalons les chiffres suivants (recherches faites à l'artère radiale à l'aide de l'oscillomètre de Pachon).

Aviateur Y.
Avant le vol : 5 h. 30 soir.

Tension minima	9 cm. Hg.
Tension maxima	18 cm. Hg.
Pulsations	70 à la minute.

A six heures du soir, après un vol de vingt-cinq minutes durant lesquelles à la vingtième minute, l'altitude de 1 100 mètres a été enregistrée par le baromètre emporté par l'aviateur :

Tension minima	12 cm. Hg.
Tension maxima	19 cm. Hg.
Pulsations	80 à la minute.

Cette hypertension que nous avons constatée chez plusieurs autres aviateurs descendant d'une altitude dépassant 1 000 mètres, est moins apparente chez les sujets très fatigués qui présentent alors des palpitations cardiaques et une accélération du pouls très accusée (108 pulsations dans un cas, chez un jeune aviateur ayant atteint 1 000 mètres après un vol ascensionnel d'une durée d'une heure).

Cette augmentation de la pression artérielle est propre aux aviateurs qui descendent des altitudes élevées. Nous ne l'avons pas constatée chez les aviateurs qui se maintiennent aux altitudes de 100 à 150 mètres

C'est ainsi que le lieutenant Z... présente au départ :

Tension minima	9 cm. Hg.
Tension maxima	19 cm. Hg.
Pulsations	80 à la minute.

A l'atterrissage, après un vol de cinquante-cinq minutes, à une altitude moyenne de 100 mètres :

Tension minima	9,5 cm. Hg.
Tension maxima	18,5 cm. Hg.
Pulsations	100 à la minute.

Si nous devions formuler une hypothèse sur les causes de la modification de la valeur de la pression sanguine qui peut avoir pour conséquence des troubles graves chez des sujets astreints à un travail cérébral très actif, à une attention soutenue, nous admettrions volontiers que l'organisme qui tombe sur le sol en quatre ou cinq minutes, et même moins, après avoir atteint 1 000 et 2 000 mètres en vingt ou vingt-cinq minutes, n'a pas le temps d'adapter son système circulatoire aux pressions variables (591 mm Hg. à 2 000 mètres, 760 mm. à 0) que franchit l'aéroplane en un temps trop rapide.

Les troubles que nous signalons se présentent suivant des modalités variables avec les sujets. Il en est du « mal des aviateurs » comme du « mal des montagnes ». Certains peuvent en être exempts, d'autres sensibles à des altitudes relativement basses : les symptômes peuvent être plus ou moins accusés suivant les dispositions individuelles, mais d'une façon générale on peut conclure qu'ils apparaissent à des hauteurs généralement *plus basses* que dans les ascensions à pied et même en ballon sphérique.

En conclusion, réactions vaso-motrices avec hypertension, vertiges, céphalée, somnolence consécutive aux ascensions et s'accusant surtout sur le sol et quelque temps après l'atterrissage, tels sont les phénomènes qui distinguent le « mal des aviateurs » du « mal des montagnes », et donnent un aspect très particulier à ces troubles dont la cause essentielle est très vraisemblablement la rapidité avec laquelle l'aviateur se transporte dans l'espace. Et nous croyons que c'est ce facteur qui intervient pour rendre pénibles et même dangereuses des variations de pression atmosphérique dont la valeur est relativement faible quand on la compare aux variations de pressions auxquelles sont soumis les scaphandriers, par exemple, chez qui d'autre part, ce facteur — rapidité de décompression — intervient aussi dans la genèse des troubles qu'ils présentent.

LA MÉDECINE AU THÉATRE

Le couteau. *Essai dramatique sur les limites du droit chirurgical*, par le Dr G. Espé de Metz, Paris, 1911, 1 vol. in-18 (*Bernard Grasset*, éditeur).

Premier acte. — Il se déroule dans la salle de dissection de la « Faculté internationale de chirurgie ». Les étudiants chantent, rient, discutent en disséquant. L'illustre Manitor passe avant de se rendre à l'amphithéâtre de cours ; une partie des étudiants l'encense démesurément. Eux sortis, survient la princesse Teuff accompagnée de son amant M. X... Elle est envoyée à Manitor par le rabatteur de celui-ci, le Dr Bertrand, pour subir de la main experte du maître, en sa maison de santé de la rue de Carthage, une opération qui lui permettra de se livrer sans contrainte à la frénésie de son tempérament. Le prix est convenu et payé d'avance : 150 000 francs que Manitor et Bertrand partagent. Mais Manitor n'est plus le chirurgien habile d'autrefois, il a besoin d'une main plus sûre que la sienne pour le suppléer en cas de nécessité et il a jeté son choix sur Lenoir, jeune opérateur de grand mérite, bien qu'il ne puisse arriver à briller, perdu qu'il est dans la clientèle pauvre. Bertrand et Manitor e circonviennent, l'allèchent par l'appât de 20 000 francs, l'appât de l'influence de Manitor qui lui promet de le faire nommer médecin de l'hôpital Mondial. L'honnêteté de Lenoir finit par succomber ; il espère pouvoir ainsi rendre sa fille heureuse.

Deuxième acte. — Au *deuxième acte*, des années ont passé. Lenoir est devenu riche ; mais, toujours en proie au remords, il ne « va plus rue de Carthage » et s'est consacré uniquement à la science.

Sa fille a épousé le fort riche vicomte de Tréfeu qui est mort bientôt en lui laissant une vingtaine de millions. Au cours d'une fête que Lenoir donne dans son hôtel, nous le voyons prêcher en termes éloquents l'honnêteté à Sabin : Sabin est l'homme habile que Manitor, de plus en plus inhabile, veut se donner comme opérateur, rue de Carthage. Nous voyons la jeune veuve, fille de Lenoir, se pâmer dans les bras du Dr Roland. Ils s'aiment mais ne peuvent s'épouser. Roland est marié et père de nombreux enfants. Manitor surprend la conversation des amoureux, les effraye, les sépare. Une fois Alice de Tréfeu isolée, Manitor finit assez vite par la persuader que l'ovariotomie est le seul moyen pour elle d'aimer et d'être heureuse : c'est 500 000 francs qu'il touchera.

Troisième acte. — Lenoir est cloué dans un fauteuil de son cabinet par une douloureuse crise de rhumatisme. Il reçoit une lettre de Sabin. Lenoir l'a convaincu de ne pas devenir châtreur de femmes : Sabin n'ira pas rue de Carthage. Lenoir se félicite d'avoir sauvé son jeune confrère du déshonneur.

Alice vient faire à son père des adieux touchants et longs : elle part passer trois semaines à la campagne chez la princesse de Teuff. En réalité, elle va rue de Carthage, se faire stériliser par Manitor. Lenoir apprend par le téléphone que sa fille est entre les mains de Manitor qui, le ventre ouvert, perd la tête : des syncopes successives, une hémorragie, Alice meurt ; Roland se suicide ; les cris de Lenoir cramponné au téléphone renseignent le lecteur sur les phases successives de la scène qui se passe rue de Carthage.

Quatrième acte. — Le laboratoire de Lenoir. Lenoir fait son testament ; il laisse 99 millions à différentes œuvres, et fonde l' « Académie des Débuts » pour permettre aux talents nouveaux de se faire connaître sans compromission. Depuis la mort d'Alice, Lenoir a semblé pardonner à Manitor. Le voici justement, appelé par une lettre de Lenoir. Celui-ci, par surprise, lui inocule le *bacillus thanatogenuis* qui amène à coup sûr la mort en quelques heures au milieu d'atroces souffrances ; puis il se suicide en s'ouvrant plan par plan les tissus cardiaques avec son *couteau* de chirurgien qu'il s'enfonce alors d'un geste brusque dans le cœur.

Voici le résumé de cet « essai dramatique ». Ce résumé est compliqué ; l'essai dramatique lui-même l'est encore beaucoup plus. Évidemment il ne faut pas prendre ce que dit le Dr G. Espé de Metz au pied de la lettre. Dans ces outrances et ces invraisemblances, il ne faut voir que des symboles et ne retenir de ce roman dialogué (ce n'est pas une pièce de théâtre) que la bonne volonté de l'auteur et les idées qu'il y émet, idées nobles et honnêtes mais d'une vérité trop évidente pour qu'il ait été bien utile de la dire.

L.-A. Grey.

Les RÈGLEMENTS et les LOIS INTÉRESSANT les MÉDECINS

LE CLASSEMENT DES AUTOMOBILES

Il aura lieu avant le 15 juin à Paris et dans les grands centres.

Comme suite au recensement des automobiles qui, cette année, s'effectue pour la première fois conformément à la loi du 22 juillet 1909, il est actuellement procédé au classement des voitures recensées. Cette opération est de beaucoup plus importante que le recensement, puisqu'il ne s'agira plus d'une simple déclaration faite à la mairie, mais d'une présentation réelle et effective des voitures.

Pour éviter les dépenses considérables qui en résulteraient, il n'est pas procédé au classement dans toutes les communes. Lorsque plusieurs communes sont examinées au même centre, les propriétaires des voitures sont convoqués successivement, de manière à éviter l'encombrement et les pertes de temps. En aucun cas, les commissions de classement ne fonctionnent le dimanche. Elles sont composées d'un officier président, d'un membre civil compétent désigné par le préfet et d'un représentant du service des mines. En outre, le maire et le secrétaire de la mairie doivent obligatoirement assister aux séances.

Toutes les voitures recensées doivent être, sous peine d'amende, présentées à la commission de classement, sauf : 1° les voitures qui auraient été déclarées précédemment impropres au service. Cette année, cette éventualité ne se présentera pas, puisque le classement s'effectue pour la première fois, et qu'il y aura lieu d'examiner toutes les voitures ; 2° les voitures exemptées de la réquisition, soit celles appartenant au président de la République, à certains fonctionnaires, à certaines administrations, aux docteurs en médecine (une par médecin) et aux membres du corps diplomatique.

Ajoutons que des dispositions ont été prévues pour la présentation des voitures en dehors de leur résidence. Les propriétaires de ces voitures doivent prévenir le général commandant de corps d'armée par l'intermédiaire du maire. Le général commandant le corps d'armée décide devant quelle commission la voiture devra être présentée ou si elle doit être dispensée de la présentation.

SILHOUETTES MÉDICALES

LE MÉDECIN DE PROVINCE D'AUTREFOIS

Aujourd'hui il passerait pour un lettré ! Il citait Horace et fredonnait du Béranger. Il troussait gentiment le vers. Chaque année au banquet de la Société locale, sa chanson à boire, gaillarde dans ses allusions professionnelles, était le clou de la soirée.

Il s'occupait volontiers de politique. Plutôt libéral, convaincu et désintéressé, il arrivait moins aux honneurs que certains confrères politiciens d'aujourd'hui. Gourmet et grand liseur, il avait comme exutoires de sa vie provinciale une bonne cave et une grande bibliothèque. Dans celle-ci, Rabelais et Voltaire voisinaient avec les œuvres de Galien et le traité des fractures de Malgaigne. Dans ses tournées de ville et des environs, il lisait la *Gazette des Hôpitaux* et la *Revue des Deux Mondes*, cahoté dans son cabriolet, au trot de son placide cheval. Que dirait-il des 8-10 HP d'aujourd'hui !.

Tout rasé et coiffé du chapeau de soie, il avait de la tenue dans sa redingote boutonnée haut sur la cravate à plusieurs tours. Il pontifiait parfois mais croyait que « c'était arrivé ». Il n'aurait pas compris le bluff et la blague de quelques-uns d'entre nous.

En général bon clinicien, il se faisait gloire de posséder le flair et l'art. Malgré des honoraires modestes et irréguliers, il arrivait à « représenter » honorablement grâce à des prodiges d'économie et de vie simple. Il jouissait de la considération générale en dépit des clans et des haines de la vie de Province. Et il disparaissait, souvent remplacé par son fils qui continuait la dynastie.

A son enterrement il y avait des éloges un peu frustes mais sincères, du recueillement, des regrets, à peine un ou deux mots « rosses »... L'âge d'or !

Dr PIERRE MAUREL.

CHRONIQUE DES LIVRES

Précis de médecine légale, par le Dr Ch. VIBERT. 8e édition revue et corrigée. 1911, 1 v. in-8 de 978 pages et 110 fig. (*J.-B. Baillière et Fils*, édit., Paris).

Quand, il y a quelque douze ans, les étudiants de ma génération préparaient le quatrième examen de doctorat, c'était pour eux plusieurs semaines assez dures. Efforts de mémoire nécessités par des chapitres de pharmacologie et d'hygiène plutôt arides, crainte de quelques examinateurs jouissant d'une réputation de sévérité solidement établie, tout cela constituait une période peu récréative. Au milieu de cette préparation, c'était cependant un plaisir goûté de beaucoup d'entre nous de « bouquiner le Vibert » comme on disait alors. Et de fait ce livre était agréable à lire, facile à retenir, on y apprenait la médecine légale d'une façon intéressante.

Il faut croire que les générations d'étudiants qui ont suivi la mienne ont eu le même goût que nous pour le livre du Dr Vibert, car je viens de recevoir sa 8e édition. Mais que de questions nouvelles écloses dans ces dernières années sont traitées dans ce Précis de médecine légale : expertises relatives aux accidents du travail, conduite à tenir vis-à-vis des aliénés, questions relatives à l'exercice de la profession médicale, à la responsabilité du médecin ; anthropométrie et bertillonnage, etc... Des rapports médico-légaux basés sur des procédés de recherches nouveaux : examen des taches de sang par les sérums précipitants, étude des cheveux, des poils, etc..., sont annexés à cet ouvrage.

Tout en devenant d'année en année plus complet, le livre du Dr Vibert n'a rien perdu de ses qualités premières; les médecins et les étudiants y trouveront la précision de la documentation et l'intérêt de la lecture qui ont fait le succès des éditions précédentes. J. CAMUS.

Monsieur l'Agrégé, par le Dr L. NASS. 1911, 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

En lisant le livre du Dr L. NASS, *Monsieur l'agrégé*, livre dont le titre est suivi de cette notice « la crise médicale », je songeais aux *Morticoles* et m'attendais à une nouvelle satire; mais bientôt je trouvais cette phrase : « Sommes-nous des Dieux ? Nous sommes des hommes; nous nous trompons comme tout le monde, et un de nos plus beaux titres de gloire, c'est de reconnaître nos erreurs. »

Le Dr Nass ne cherche plus, en effet, à étudier une profession et surtout ses travers. Il peint des hommes dont les erreurs peuvent provoquer de tragiques incidents.

Considérons l'ouvrage de plus près. Un riche industriel, Warner, « esprit pratique, d'une probité presque chevaleresque », mais orgueilleux « parvenu non sans peine à pénétrer dans le Tout-Paris », consent à donner sa fille Thérèse au jeune interne Jacques Clerget, si ce dernier parvient à l'agrégation de médecine.

Jacques Clerget est un « fort en thème ». Il « paraît plus que son âge ». Sage, il est demeuré très livresque.

Il songeait à s'établir en province. Sans originalité personnelle, les circonstances feront de lui un chef de parti, il se laissera guider.

Clerget est soutenu par son maître Tissot, le vieux « patron », affectueux et bienveillant, qui voit avec peine son protégé s'engager dans les concours. Mais Tissot meurt avant le concours.

Clerget est refusé. Et comme Warner l'accueille par ces mots, « les malchanceux ne méritent pas d'éloges », il se prépare à recommencer.

Or, le hasard veut que Dulac, jeune agrégé, qui a aimé autrefois Thérèse, puis s'est éloigné puisqu'elle lui préférait Clerget, soit président du jury pour le nouveau concours. Après des hésitations, Thérèse va lui recommander Clerget. Dulac aime encore Thérèse. Il est homme... Clerget est reçu.

Clerget, agrégé, se marie. Il débute à la Faculté, et son cours d'anatomie pure et simple lui aliène ceux qui voyaient en lui un novateur. Il se montre « rosse » aux examens, ou le lui.

Clerget, agrégé, va dans le monde. Sa femme revoit Dulac, et Clerget se brouille avec son protecteur. Alors c'est la débâcle. Thérèse s'enfuit avec Dulac... Dulac abandonne son poste à la Faculté, son emploi de chirurgien... Clerget continue son cours encore quelque temps, puis il devient fou devant une dernière farce des étudiants devenus ses ennemis.

Ce livre est, à la fois, un roman et une thèse. L'intrigue et le développement des personnages semblent destinés à localiser dans la vie réelle les idées qu'expose l'auteur.

Détachons cet aspect d'un bon Maître :

Professeur de clinique chirurgicale à l'hôpital Tenon, membre de l'Académie de médecine et de l'Institut, le docteur Tissot était un de ces savants auxquels va la vénération de tous ceux qui les approchent : confrères, étudiants, malades, clients pauvres ou riches. D'une bonté inépuisable, il faisait le bien secrètement, sans ostentation; au surplus, d'une fortune modeste, comparée à celles qu'amassent habituellement les virtuoses du bistouri. De bonne heure, il avait pris sous son affectueuse protection l'étudiant Jacques Clerget au moment où celui-ci vint passer une année d'externat dans son service. Il s'intéressa à ce jeune homme isolé dans la vie, et cependant réservé, laborieux, accessible aux sentiments de charité et d'humanité qui faisaient battre le cœur du vieux savant.

DEJUST-DEFIOL.

Précis d'auscultation et de percussion du poumon et du cœur, par les Drs VIRES et PAGES, professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Montpellier. 1911, 1 vol. in-18, de 194 p. cart., 2e *édition* (*Coulet et fils*, édit. à Montpellier).

Dans ce petit livre, MM. Vires et Pages résument des leçons de propédeutique faites par eux à Montpellier et ils y exposent, dans un ordre méthodique et d'une façon simple, la séméiologie du poumon et du cœur. L'étudiant qui débute à l'hôpital est souvent embarrassé pour déterminer la signification des signes qu'il perçoit; il est assuré de trouver dans ce précis, qui lui est destiné, l'essentiel de ce qu'il doit savoir.

P. LEREBOULLET.

LEÇON D'ANATOMIE

LEÇON D'ANATOMIE DE LÉONARD GAUTIER (XVII[e] SIÈCLE)



Dans le numéro 21 de Paris Médical, nous avons publié un maquillage de cette Leçon d'anatomie de Léonard Gautier ; M. Brunot avait eu l'ingénieuse idée de remplacer les têtes de l'original par des têtes de médecins contemporains. Nous devons encore à l'obligeance de M. Brunot le document que nous reproduisons aujourd'hui.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LA VACCINE PAR DAUMIER

(Collection Hartmann)



— Un moment, docteur, votre vache n'a pas eu l'Épizootie? C'est que je ne voudrais pas attraper la maladie des bêtes à cornes.

DIÉTÉTIQUE

MENUS SCHÉMATIQUES

Cancer de l'estomac.

1° Dans l'absence des troubles moteurs :

PETIT DÉJEUNER : un demi-litre de lait, 40 grammes de biscuits secs, 10 grammes de beurre.

A 10 HEURES : Soupe à la farine d'avoine avec du jus de viande.

A MIDI : Soupe au blé vert avec un jaune d'œuf, 150 grammes de roastbeef, chevreuil, volaille ou poisson ; 100 grammes de purée de pommes de terre.

A 4 HEURES : un litre de cacao au lait avec un jaune d'œuf, 30 grammes de zwieback.

LE SOIR : bouillie farineuse au lait, soit :

Lait	250 gr.
Tapioca ou farine d'avoine	20 gr.
Sucre	15 gr.

50 grammes de biscuit, et au besoin un demi-litre de lait en plus.

2° S'il y a des troubles de motilité, appliquer le régime de la *dilatation gastrique*.

A 7 HEURES 1/2 : une tasse de café ou de thé avec une ou deux cuillers à café de crème, deux tranches de pain blanc avec beaucoup de beurre.

A 10 HEURES : 1 assiette de bouillie d'avoine au lait.

A MIDI : une petite tasse de bouillon de viande avec un jaune d'œuf ; un demi-pigeon, un petit pain. Une tranche de rôti avec sauce au beurre ; une assiette de légumes verts hachés, ou nouilles, macaronis, riz au lait, riz aux pommes ; deux cuillers à soupe de purée de pommes de terre au lait ; alternativement : purées de pommes, compotes, puddings soufflés ; un verre de vin léger.

A 4 HEURES : un verre de crème ou une assiette de fruits, suivant la saison.

A 8 HEURES : une tasse de bouillon avec un jaune d'œuf ; plusieurs tranches de pain blanc, avec beurre, et petites tranches de viande, gelée de viande, caviar, jambon, fromage blanc.

Ou bien une grande assiette de soupe épaisse au lait, ou une bouillie de gruau avec un œuf.

A 10 HEURES 1/2 : un demi-verre de crème ou un peu de fruits.

PICKARDT.

Gastrite chronique.

Cas moyennement grave :

A 8 HEURES : Soupe au lait :

Lait	100 grammes.
Pain blanc	50 —
Beurre	30 —

A 10 HEURES : Deux œufs à la coque, 50 grammes de pain blanc ; ou bien, à la place des œufs, 60 grammes de viande ou de jambon haché.

A MIDI : Deux cents grammes de soupe à la farine de gruau, 200 grammes de riz au lait, 100 grammes de purée de pruneaux.

A 3 HEURES : 200 grammes de lait avec thé, ou café au lait 50 grammes de pain.

A 7 HEURES : 200 grammes de soupe au lait et au riz, 50 grammes de zwieback.

En cas d'amélioration :

A 8 HEURES : 200 grammes de lait avec 30 grammes de sucre et 1 cuillerée à thé de cacao ; 50 grammes de cakes ou de zwieback.

A 10 HEURES : 50 grammes de pain blanc avec 30 grammes de beurre et 100 grammes de riz de veau ou cervelle de veau.

A MIDI : soupe avec un œuf, 10 grammes de beurre et 30 grammes de farine (avoine, tapioca, riz, maïs) ; 100 grammes de nouilles, ou de purée de haricots, ou d'épinards, ou de carottes ; 100 grammes de volaille ou côtelette de veau, ou du pigeon, ou du gibier (à l'exception du lièvre), ou du poisson (brochet, tanche, truite, aigrefin) ; 50 grammes de purée de pommes de terre ; 100 grammes de soufflé de gruau, de riz, ou omelette soufflée.

A 3 HEURES : 100 grammes de lait avec thé et 30 grammes de sucre ou une pincée de saccharine ; 25 grammes de cakes.

A 7 HEURES : 50 grammes de pain blanc et 30 grammes de beurre ; 50 grammes de viande hachée.

PICKARDT.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

ECZÉMA

Eczéma de la face. — BROCQ.

Acide tartrique	1 gr.
Acide salicylique ..... 0.50 à	1 —
Glycérolé d'amidon	25 —
Acide salicylique	2 gr.
Baume du Pérou	Q. s.
Vaseline .... 30 à	35 gr.

Ou bien :

Sous-acétate de plomb liquide	4 gr.
Vaseline	5 —
Lanoline	40 —

Dans l'*eczéma impétigineux*, applications de :

Précipité jaune	1 gr.
Huile de cade	5 gr.
Glycérolé d'amidon	30 —

Quand l'éruption est sèche, mettre :

Précipité jaune	1 gr.
Cérat sans eau	20 —

S'il y a des démangeaisons :

Acide tartrique	1 gr.
Glycérolé d'amidon	20 —

Dans les cas rebelles, un peu atoniques, avec infiltration profonde des téguments, mettre :

Précipité jaune	1 gr.
Huile de cade	5 —
Glycérolé d'amidon	30 —

Dès que l'éruption est sèche, mettre :

Précipité jaune	1 gr.
Cérat sans eau	20 —
Emplâtre simple	600 —
Cire jaune	250 —
Huile blanche	400 —
Dextrine	20 —
Eau.... Q. s. pour délayer la dextrine.	

Eczéma des parties génitales. — E. BESNIER.

Au début, traitement antiphlogistique : enveloppement par le caoutchouc pendant le jour, cataplasmes de fécule pendant la nuit. Après un mois de traitement, pommades irritantes.

Sulfure de zinc hydraté	5 gr.
Vaseline	100 —

Chaque semaine : deux bains avec 50 grammes de carbonate de soude.

Introduire dans le vagin des tampons d'ouate, dont les 4 premiers ont été imbibés avec :

Baume de Gurjum	1 partie.
Eau de chaux	2 parties.

Les autres tampons sont roulés dans la poudre de talc. Un pansement par jour.

Eczéma des paupières. — BROCQ.

Précipité jaune..... 0 gr. 50 à	1 gr.
Vaseline	20 gr.

LA MÉDECINE AU PALAIS

LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

La responsabilité du médecin est mise à chaque instant en jeu et l'on voit des malades, même des confrères (cela est arrivé récemment), qui intentent des actions en dommages-intérêts contre le praticien qu'ils estiment avoir commis une faute dans un traitement pourtant appliqué avec méthode, dans des prescriptions scientifiquement établies, dans une tentative de thérapeutique loyalement conçue, dans des conseils donnés avec désintéressement ; sous prétexte que ce traitement, ces prescriptions ne leur ont pas donné tout le soulagement qu'ils en attendaient, que cette médication ou cette opération n'est pas conforme aux usages habituels, que ces conseils leur ont causé soit par la faute d'un autre, soit par la leur un désagrément.

Les tribunaux, incompétents le plus souvent pour apprécier sainement des questions d'un ordre tout à fait spécial, rendent des jugements qui sont, pour la plupart, critiquables par les bases sur lesquelles ils se fondent.

Pourtant, il en est certains de ces jugements, où les juges, par des attendus pleins de bon sens, ont rendu justice au corps médical.

Témoin un jugement récent de la première chambre du tribunal civil de la Seine rendu sur la requête d'une dame qui intentait une action en 40 000 francs de dommages-intérêts contre son médecin, et qui déboute ainsi la demanderesse.

« Attendu d'abord qu'il convient de poser, en principe, que si l'on ne veut pas paralyser l'initiative si souvent bienfaisante des médecins et entraver d'une façon générale l'essai de la science médicale en voie de progrès continus, on ne saurait être fondé à rechercher les médecins pour des faits purement relatifs à l'exercice légitime et normal de leur profession, si ces faits réputés même dommageables en soi ne procèdent dans une mesure quelconque d'une faute extra-professionnelle ou de droit commun, imputable à l'homme indépendamment du praticien et du traitement qu'il a prescrit;

« Que l'on ne saurait retenir les faits professionnels comme un élément de fait, que s'ils constituent une faute lourde de diagnostic, de traitement ou d'opération que l'état de la science ne permettait pas de commettre, ou s'ils dénotent une impéritie ou une négligence telles qu'on ne peut, dans une opinion moyenne, s'attendre à en rencontrer de semblables chez une personne possédant le titre de docteur avec les connaissances, la conscience et le bon sens exigés pour l'exercice de cette profession. »

Après les condamnations prononcées ces derniers temps, ce jugement est réconfortant et il faut souhaiter qu'il fasse jurisprudence.

On s'est demandé récemment si la responsabilité de l'Assistance publique ne devait pas être substituée à celle de son chirurgien.

Le tribunal civil de la Seine a, dans des cas analogues, tranché la question dans le sens négatif dans de nombreux jugements ; en posant que l'administration de l'Assistance publique ne choisit pas ses médecins et chirurgiens qui sont nommés et révoqués par le ministre de l'Intérieur et que ces praticiens sont les chefs de leurs services, ne dépendant que de leur conscience et n'ayant à recevoir ni ordres ni instructions de l'Administration.

Ainsi donc, et dans tous les cas, c'est au médecin seul que l'on s'attaquera et celui-ci n'aura comme réponse à ces attaques le plus souvent injustifiées que la satisfaction morale du devoir accompli.

Il est utile de connaître tous les cas où la responsabilité du médecin est mise en jeu, et cela arrive fréquemment. Dans quelque temps il faudra que les médecins, après leurs nombreux démêlés avec dame Thémis, mettent en pratique et en toutes circonstances le précepte de Socrate qui recommandait de tourner sept fois sa langue dans la bouche avant de parler. Pour eux, il leur faudra se demander à chaque instant : « si je fais ceci ou cela, ai-je une responsabilité engagée ? »

Un cas typique, et assez commun par ses analogues, vient de donner lieu à un procès devant le tribunal d'Amiens.

Un médecin rentrait à son domicile en automobile, un de ses amis lui demande de l'accompagner. Chemin faisant, le conducteur ne peut éviter un accident; l'ami est contusionné ; il attaque le médecin, son conducteur par obligeance, en dommages et intérêts... le médecin est condamné !

Ainsi donc, lorsqu'un ami, ou une personne à laquelle un médecin pourrait rendre service (et cela arrive fréquemment dans l'exercice de la profession), lui demandera à monter dans sa voiture, il doit refuser et cultiver l'égoïsme puisque nos institutions lui en font une si stricte obligation.

B. JAM.

L'INTERMÉDIAIRE DES MÉDECINS

Un cas d'anaphylaxie alimentaire

Un cas personnel d'anaphylaxie me paraît devoir être communiqué après les remarques de P. Carnot (p. 571 de ce journal).

Voici les faits : après avoir ingéré quelques moules je fus pris, il y a trois ans, de sensation d'étouffement, sensation de sécheresse et irritation de l'arrière-gorge, toux quinteuse. Ces quelques phénomènes principaux se manifestèrent vingt minutes après l'ingestion de ce mets qui précédemment ne m'avait jamais causé ni indigestion, ni malaise quelconque. Notons qu'aucun des convives ne fut incommodé.

Quinze jours plus tard, même repas, mêmes phénomènes plus violents, céphalée, poussée d'urticaire, diarrhée. Je reconnus la cause des symptômes que la première fois je n'avais osé rapporter à l'alimentation et devant les manifestations intenses bien que l'ingestion ait été de moindre quantité, je pensais à l'anaphylaxie. J'ai supprimé les moules de mes menus pendant un an, j'en ai usé depuis et n'ai plus eu de sujet de plaintes.

Je rapporte le cas personnel, car il n'en est point venu d'autres à ma connaissance et les réflexions de P. Carnot ont réveillé ces souvenirs que je transcris en commentaire de son article.

Dr RENÉ LEDENT.

Malades s'opérant eux-mêmes et épidémie de mutilations

Une véritable épidémie de mutilations sévit en ce moment à la prison militaire de Grenoble. La semaine dernière, un détenu s'est tranché presque totalement un orteil avec le manche d'une cuiller aiguisé contre un mur. Le lendemain, un de ses camarades se coupait un doigt du pied gauche; le surlendemain, un soldat, attendant de passer au conseil de guerre, s'est sectionné quatre doigts de la main droite avec une truelle. Ce dernier, plusieurs fois condamné, est un enfant assisté, engagé de cinq ans. Ces pratiques, qui paraissent devenues courantes dans les prisons militaires, ont pour but, dit-on, d'échapper aux rigueurs du pénitencier, les condamnés préférant, paraît-il, être envoyés aux travaux publics.

Dr BRÉRE.



NOUVELLES

La question des langues en Belgique. — On sait que la question des langues (français ou flamand) est une de celles qui divisent le plus nos voisins et alors que dans les milieux instruits on a vu se créer en Wallonie et en Flandre de nombreuses associations pour la culture de la langue française, d'autre part le programme des revendications flamandes a pris des proportions inquiétantes depuis un lustre environ.

Un des derniers projets de loi présenté par des députés de toutes les couleurs politiques a trait à la flamandisation de l'Université de Gand. Les cours seraient donnés uniquement en flamand, les publications paraîtraient en langue flamande. Ainsi des productions intéressantes seraient perdues pour la moitié d'un pays travailleur, pour tous les savants de langue française, pour les nombreux congrès où, à côté de l'anglais et de l'allemand, le français est seul admis comme langue officielle. Des associations scientifiques protestent contre ce projet et notamment beaucoup de médecins belges qui, tout en admettant le juste désir des Flamands d'être enseignés dans leur langue maternelle, regrettent les erreurs qui se glissent dans un plan de revendications dont les moyens dépassent le but et l'idée primordiale et dont la mise en pratique causerait plus de désavantages que de profits.

Une simple question de langue doit-elle mettre en péril les forces futures d'un peuple dont nous savons toute l'énergie?

Fondation Carnegie. — La commission de la fondation Carnegie vient de se réunir sous la présidence de M. Émile Loubet, au ministère de l'intérieur.

Elle a décerné la médaille d'or de la fondation et une allocation de vingt-cinq mille francs à Mme Mesny, veuve du médecin-major hors cadres Mesny, qui au cours de l'épidémie de Mandchourie chercha, dans des conditions héroïques, à entraver la marche de la peste pulmonaire.

Congrès de l'Association des professeurs des Écoles de médecine et de pharmacie de France. — L'Association des professeurs des écoles de médecine et de pharmacie de France vient de tenir sa première assemblée à la Faculté de médecine de Paris.

Elle a pris acte de l'importante manifestation de l'Académie de médecine (séance du 28 mars) à la suite de la communication de M. le professeur Motais (d'Angers) sur « les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie ; importance de leur rôle dans l'enseignement médical ».

MM. les professeurs Labbé, Guyon, Blanchard, Gariel, Pouchet, Bureau, s'appuyant eux-mêmes sur les opinions publiquement exprimées des professeurs Tillaux, Lancereaux, Troisier, Gautier et du doyen de la Faculté de médecine de Paris, professeur Landouzy, ont présenté les déclarations suivantes :

L'encombrement de la Faculté de médecine de Paris ne permet pas aux débutants un accès suffisant aux cliniques, aux laboratoires, à l'amphithéâtre ; il en résulte que les notions élémentaires, base de tout enseignement médical sérieux, y sont imparfaitement acquises.

Les écoles de médecine et de pharmacie sont au contraire parfaitement organisées pour cet enseignement élémentaire. Il est donc « d'un immense avantage pour nos fils (professeur Landouzy) de faire en province leurs premières années d'études médicales ».

Dans l'intérêt de l'enseignement des sciences médicales, il est de la plus haute importance que ces faits, si énergiquement affirmés par l'Académie de médecine, soient portés à la connaissance des familles et des futurs étudiants.

L'association a, en outre, discuté divers rapports concernant les études médicales et pharmaceutiques dans les écoles de médecine et de pharmacie. Les conclusions votées ont été immédiatement présentées au ministre de l'instruction publique par une délégation de l'association.

Maison d'éducation pédagogique à Berlin. — La *Société centrale allemande pour les soins de l'enfance* a résolu de construire une maison d'éducation pédagogique pour les « enfants psychopathiques ».

De même le *Collège médical de Prusse* a décidé d'organiser une *colonie de coquelucheux* au bord de la mer. On construira à proximité d'une forêt des maisons de familles, séparées par des plantations.

Falsification des eaux minérales. — Le jugement rapporté dans le no 23 de ce journal a des précédents. Un médecin belge nous signale un arrêt du tribunal de commerce de Bruxelles (juin 1908) condamnant les vendeurs d'une « Eau de Janos artificielle » à cinq cents francs de dommage et à des insertions dans les journaux.

Plusieurs jugements analogues existent dans la jurisprudence, croyons-nous.

Importation d'eaux minérales. — Les relevés officiels indiquent en Belgique une augmentation de l'importation des eaux minérales allemandes. Ce sont surtout les eaux de table qui l'emportent d'ailleurs sur les eaux médicinales.

Une ordonnance médicale prophylactique. — Lu sur les feuillets d'ordonnance d'un confrère belge, un entête à signaler :

L'alcool est un poison, n'en buvez *jamais*. Le lait doit être *la seule* nourriture du nourrisson jusque huit mois.

Pour éviter de propager la tuberculose, *ne crachez pas à terre*.

Monument au Dr Claude Martin (de Lyon). — Une souscription est ouverte pour élever un monument à la mémoire du Dr Claude Martin, bien connu par ses travaux de Stomatologie. M. Caillon, 1, rue Victor Hugo, à Lyon, reçoit les souscriptions.

Accident du Dr Hæckel. — Le docteur Hæckel, le célèbre professeur de zoologie d'Iéna, en voulant prendre un livre sur les rayons de sa bibliothèque, est tombé d'un tabouret ; il a une fracture d'un os du bassin. Le professeur Hæckel est âgé de soixante-dix-sept ans.

Souvenir Bourneville. — Les collègues, collaborateurs, élèves et amis du regretté Dr Bourneville, désirant perpétuer sa mémoire et lui assurer une sépulture digne des services qu'il a rendus, se sont réunis dans ce but.

Ils ont chargé un comité de recueillir les cotisations de toutes les personnes qui voudraient prendre part à cette œuvre de justice et de reconnaissance envers cet homme de valeur et de bien.

Se plaçant au-dessus des passions d'ordre politique ou religieux, le Comité désire honorer Bourneville dans toute son œuvre et commémorer en lui le médecin dévoué, le savant consciencieux, l'homme politique sincère, le réformateur audacieux, l'organisateur inlassable, le journaliste expert et le philanthrope excellent.

Les cotisations doivent être adressées au trésorier du comité, M. Georges Salomon, 112 *bis*, boulevard Malesherbes, Paris.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Compte rendu du IIIᵉ Congrès international d'hygiène scolaire, Paris 2-7 août 1910. — 1911, 3 volumes in-8°, de 1000 p. 12 francs. (*Maloine*, éditeur à Paris).

Affections chirurgicales de la Poitrine, par le Dʳ Charles Souligoux, chirurgien des hôpitaux. Fasc. XXII du ***Traité de Chirurgie*** de Le Dentu et Delbet. 1 vol. gr. in-8, de 282 pages, avec 48 figures, br. 8 fr.; cart. 9 fr. 50. *J.-B. Baillière et fils*, édit., Paris.

Les Patibulaires, par Jean et Paul Fiolle. 1911, 1 vol. in-16, de 237 pages, 3 fr. 50. (*Union française d'édition*, Paris).

Thérapeutique usuelle du praticien, par le Pʳ Albert Robin, de l'Académie de Médecine. *Deuxième série*. 1 vol. in-8 de de 530 pages, 8 fr. (*Vigot frères*, éditeurs, Paris).

Le Pragmatisme, par William Jame, traduit par E. Le Brun avec une introduction par H. Bergson, *membre de l'Institut, professeur au Collège de France*. 1911, 1 vol. in-18, 312 pages, 3 fr. 50. (*Bibliothèque de philosophie scientifique*, dirigée par le Dʳ Gustave Le Bon, *Flammarion*, éditeur à Paris).

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HÔPITAUX. — *Epreuve orale.* — Séance du 18 mai. — MM. Malloizel, 16 ; Aubertin, 18 ; Voisin, 17 ; Fiessinger, 19 1/2 ; Faure-Beaulieu, 16.

Séance du 19 mai. — MM. Harvier, 18 ; Rivet, 17 1/2 ; Géraudel, 12 ; Halbron, 19 ; Darré, 18.

Séance du 22 mai. — MM. Froin, 16 1/2 ; Gaultier, 17 1/2 ; Gougerot, 17 ; Ribadeau-Dumas, 19 1/2 ; Armand-Delille, 18 1/2.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HÔPITAUX. — *Consultation écrite.* — Séance du 17 mai. — MM. Heitz-Boyer, 12 ; Mercadé, 17 ; Mocquot, 16.

Sont déclarés admissibles aux épreuves définitives : MM. Grégoire, 64 points ; Gernez, 62 ; Desmarest, 62 ; Okinczyc, 61 ; Cauchoix, 60 ; Marcille, 59 ; Sauvé, 59 ; Mocquot, 57.

Séance du 20 mai. — MM. Mocquot et Cauchois, 26 ; Okinczyc, 24, Desmarest, 28 ; Gernez, 20 ; Grégoire et Marcille, 29 ; Sauvé, 23.

Séance du 22 mai. — MM. Marcille, 15 ; Grégoire, 18 ; Okinczyc, 19 ; Cauchoix, 18 ; Desmarets, 19.

CONCOURS D'ACCOUCHEUR DES HÔPITAUX. — *Lecture des copies.* — Séance du 18 mai. — MM. Delestre, 17 ; Le Lorier, 18 ; Chirié, 15 ; Devraigne, 16 ; Lequeux, 15.

Séance du 19 mai. — MM. Guéniot, 17 ; Mouchotte, 16 ; Sauvage, 18.

Séance du 20 mai. — MM. Le Lorier, 15 ; Guéniot, 14 ; Mouchotte, 16.

CONCOURS D'OPHTALMOLOGISTE DES HÔPITAUX. — *Epreuve supplémentaire.* — Séance du 18 mai. — MM. Cantonnet et Coutela, 20 ; Magitot, 19.

M. Cantonnet est nommé ophtalmologiste des hôpitaux.

Prosectorat. — Séance du 17 mai. MM. Girode, 16 ; Berger, 16 ; Cadenat, 14.

Séance du 19 mai. — MM. Houdard, 19 ; Basset, 17 ; Monsaingeon, 15 ; Hovelacque, 15.

Maison départementale de Nanterre. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Epreuve clinique de pathologie interne* (deuxième séance). — MM. Lamy, 18 ; Hugonnet, 13 ; Mareau, 16 ; Lecocq, 17 ; Roussel, 13 ; Kuhn, 18.

Epreuve clinique de pathologie externe. — MM. Kuhn, 16 ; Lamy, 13 ; Breuillet, 17 ; Lecoq, 18 ; Roussel, 14 ; Lévy, 17 ; Moreau, 16 1/2 ; Thierry, 10 ; Salmont, 13 ; Jaubrel, 15 1/2 ; Colanéri, 18.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Un concours pour la place de chef de clinique médicale des maladies des enfants sera ouvert à la Faculté de médecine, le mercredi 14 juin 1911. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 8 juin, quatre heures.

Un concours pour la place de chef de clinique gynécologique sera ouvert le 22 juin 1911. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 juin, à quatre heures.

Un concours pour la place de chef de clinique chirurgicale infantile sera ouvert le lundi 26 juin 1911. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 22 juin, à quatre heures.

Facultés de médecine étrangères. — NAPLES. — M. le Dr Pietro Stancanelli est nommé privat docent de dermatologie et de syphiligraphie.

GRATZ. — M. le Dr G. Von Saar est nommé privat docent de chirurgie.

ROME. — M. le Dr Amelio Zancla est nommé privat docent d'oto-rhino-laryngologie.

Écoles de médecine. — NANTES. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 5 mai 1911, un concours s'ouvrira le 27 novembre 1911, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales à l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant le concours.

M. le Dr Henri Lerat, ancien interne des hôpitaux de Nantes et de Paris, a été nommé après concours chef de clinique chirurgicale à l'École de médecine de Nantes, en remplacement de M. le Dr Favreul.

CLERMONT-FERRAND. — M. le Dr Dionis du Séjour est institué pour une nouvelle période de neuf ans, à partir du 1er mars 1911, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale.

REIMS. — M. Lajoux, professeur de pharmacie et matière médicale, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er novembre 1911. — M. Lajoux est nommé professeur honoraire à partir du 1er novembre 1911.

ROUEN. — M. Bonvalet, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, est chargé des fonctions de chef des travaux d'histoire naturelle.

ANGERS. — Un concours s'ouvrira le 27 novembre 1911, devant l'école supérieure de pharmacie de l'université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant le concours.

Asiles publics d'aliénés. — Le Dr R. Benon vient d'être nommé médecin adjoint des quartiers d'hospice à Saint-Jacques, à Nantes.

Laboratoire de diagnostic bactériologique des maladies infectieuses. — Le laboratoire de bactériologie de la Ville de Paris met gratuitement à la disposition de MM. les médecins des nécessaires pour le diagnostic de la diphtérie et de la tuberculose.

Ces nécessaires sont délivrés, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, 1 *bis* (IVe Arrondissement), sur la demande écrite de MM. les médecins, la veille ou le jour même de leur emploi, et les résultats des analyses leur sont communiqués aussitôt qu'ils sont acquis, généralement vingt-quatre heures après le retour au Laboratoire des nécessaires utilisés.

Le laboratoire est ouvert tous les jours de huit heures du matin à huit heures du soir et les dimanches et fêtes, de dix heures à quatre heures.

Nota. — Le dépôt d'une somme de 30 ou de 50 centimes donne droit à une réponse télégraphique.

Hôtel-Dieu. — Le conseil municipal a accordé une subvention de 10 000 francs à M. Chantemesse, chef de service à l'Hôtel-Dieu pour l'achat d'appareils de laboratoire et l'installation d'une consultation externe des voies digestives.

Prix de médecine navale. — Le prix de médecine navale a été attribué pour l'année 1910 à M. le médecin de 1re classe CHABANNE, de Cherbourg (Mémoire sur la péritonite typhoïdique dans la marine française de 1900 à 1910).

Il a été accordé un témoignage de satisfaction aux officiers suivants :

M. BARBE, médecin de 1re classe. (Rapport d'inspection générale de 1910. Croiseur *Jules-Ferry*).

M. BROCHET, médecin principal. (Rapport d'inspection de 1910. Croiseur *Ernest-Renan*).

M. BRUNET, médecin de 1re classe. (Mémoire sur l'épidémie de fièvre typhoïde de Cherbourg en 1909).

M. CAZAMIAN, médecin de 1re classe. (Rapport d'inspection de 1910. Croiseur *Amiral-Aube*).

M. FICHET, médecin de 1re classe. (Rapport sur la campagne du *Lavoisier* en 1910).

M. GUÉGUEN, pharmacien principal. (Mémoire sur la recherche et le dosage de l'huile d'arachide dans les huiles en général et en particulier dans les huiles d'olive).

M. VALENCE, médecin chef de 2e classe. (Rapport d'inspection de la 2e division légère en 1910).

M. VIGNOLI, pharmacien principal. (Mémoire sur les huiles d'olive pour graissage extraites au moyen de sulfure de carbone.)

Mariages. — Le Dr Maurice Cazin et Mlle Julia Debane. — Le Dr Chifoliau, chirurgien des hôpitaux et Mlle Olga Dreyfus.

Nécrologie. — Le Dr Grabinski (de Neuville-sur-Saône). — Le Dr Dastat (de Mons), ancien président de la société belge d'ophtalmologie, qui venait de fêter son 50e anniversaire professionnel. — Le Dr Husson (de Tunis).

Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Le Rachitisme, par A.-B. Marfan, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1911, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Hygiène de la Peau, par J. Nicolas, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, et Jambon, chef de Clinique. 1911, 1 vol. in-16, cart. .... **1 fr. 50**

L'arthritisme, *Des manifestations cliniques et son traitement*, par le Dr P. Mauban. 1911, 1 v. in-16, cart. **1 fr. 50**

Guide pratique du diagnostic de la Syphilis, *séro-diagnostic*, par les Drs P. Gastou et A. Girauld. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart............... **1 fr. 50**

L'Ultra-Microscope dans le diagnostic clinique et les recherches de laboratoire, par le Dr P. Gastou. 1910, 1 vol. in-16 avec 25 fig., cart................ **1 fr. 50**

Hygiène du visage (cosmétique, esthétique et massage), par le Dr P. Gastou, directeur du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis. 1910, 1 vol. in-16 avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Courants de haute fréquence et la D'Arsonvalisation, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et S. Turchini. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart.............................. **1 fr. 50**

Les Opsonines et les traitements opsonisants, par le Dr R. Gaultier, chef de Clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16 cart. **1 fr. 50**

L'Artériosclérose et son traitement, par A. Gouget, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1907, 1 vol. in-16 avec fig., cart............... **1 fr. 50**

La Radioscopie clinique de l'Estomac normal et pathologique, par le Dr Cerné, professeur à l'Ecole de médecine de Rouen et le Dr Delaforge. 1908, 1 vol. in-16, avec 21 fig., cart.............................. **1 fr. 50**

Technique de l'Exploration du Tube digestif, par le Dr Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16, avec 13 fig., cart.... **1 fr. 50**

Les Dilatations de l'Estomac, *Sémiologie et Thérapeutique des distensions gastriques*, par le Dr René Gaultier. 1909, 1 vol. in-16 avec 12 fig., cart..... **1 fr. 50**

Les Empoisonnements alimentaires, par le Dr Sacquépée, professeur agrégé à l'Ecole du Val-de-Grâce. 1909, 1 vol. in-16, cart.............................. **1 fr. 50**

La Cure de Déchloruration dans le Mal de Bright, par le Dr F. Widal, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le Dr A. Javal. 1906, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Diphtérie, *Bactériologie et Clinique, Prophylaxie et Traitement*, par les Drs H. Barbier, médecin de l'hôpital Hérold, et G. Ulmann. 1899, 1 vol. in-16, avec figures, cart.. **1 fr. 50**

Les Maladies du Cuir chevelu, *Prophylaxie et Traitement*, par le Dr Gastou, assistant à l'hôpital Saint-Louis. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, avec 19 fig., cart. **1 fr. 50**

Traitement de la Syphilis, par le Dr Emery, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Préface de M. le professeur Fournier. 2e *édit*. 1905, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

L'Alimentation des Enfants malades, par le Dr Péhu, médecin des hôpitaux de Lyon. 1908, 1 vol. in-16, cart.. **1 fr. 50**

Le Traitement de la Constipation, par le Dr Froussard, ancien interne des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1909, 1 vol. in-16, cart.............................. **1 fr. 50**

Les Traitements des Entérites, par le Dr M. Jouaust. 1905, 1 vol. in-16, cart..................... **1 fr. 50**

Calculs des Voies biliaires et Pancréatites, par le Dr R. Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1908, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart.... **1 fr. 50**

Trachéobronchoscopie et Œsophagoscopie, par le Dr Guisez, chef des travaux d'oto-rhino-laryngologie à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. 1905, 1 vol. in-16, avec 20 fig., cart.............................. **1 fr. 50**

La Démence précoce, par le Dr G. Deny, médecin de la Salpêtrière, et P. Roy. 1 vol. in-16, avec 11 figures, cart.. **1 fr. 50**

Les Folies intermittentes. La Folie maniaque dépressive, par les Drs G. Deny et P. Camus. 1907, 1 vol. in-16, avec fig., cart.............................. **1 fr. 50**

L'Ionothérapie électrique, par les Drs Delherm, ancien interne des hôpitaux de Paris, et A. Laquerrière, lauréat de l'Académie de médecine. 1908, 1 vol. in-16, avec 11 fig., cart.............................. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart..... **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des affections thoraciques non tuberculeuses, par le Dr A. Béclère, 1901, 1 vol. in-16, avec 10 fig., cart.......... **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des maladies internes, par le Dr A. Béclère. 1904, 1 vol. in-16, avec fig., cart.............................. **1 fr. 50**

La Fulguration, son rôle et ses effets en thérapeutique, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16, avec figures, cart.. **1 fr. 50**

Le Cytodiagnostic, les méthodes d'examen des sérosités pathologiques et du liquide céphalo-rachidien, par le Dr Marcel Labbé, professeur agrégé à la Faculté de médecine. 1904, 1 vol. in-16, cart............. **1 fr. 50**

Le Sang, par le Dr Marcel Labbé. 2e *édition*. 1910, 1 vol. in-16, avec fig., cart.............................. **1 fr. 50**

La Protection de la Santé publique, *Loi et Commentaires de la loi et des règlements d'administration*, par le Dr Mosny, médecin des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart.............................. **1 fr. 50**

Les Accidents du Travail. *Guide du médecin*, par le Dr Brouardel, médecin des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, cart............... **1 fr. 50**

La Psychologie du Rêve *au point de vue médical*, par N. Vaschide, chef des travaux du laboratoire de psychologie expérimentale des Hautes-Etudes, et H. Piéron. 1902, 1 vol. in-16, cart.............................. **1 fr. 50**

Diagnostic de l'Appendicite, par le Dr M. Auvray, professeur agrégé à la Faculté de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart.. **1 fr. 50**

Chirurgie intestinale d'urgence, par le Dr A. Mouchet, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16, avec 23 fig., cart.............................. **1 fr. 50**

Chirurgie nerveuse d'urgence, par le Dr A. Chipault. 1904, 1 vol. in-16, cart.............................. **1 fr. 50**

Le Canal vagino-péritonéal, *Diagnotic et traitement de la hernie inguinale et des hydrocèles congénitales, de l'ectopie testiculaire*, par le Dr P. Villemin, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, avec 17 fig., cart.............................. **1 fr. 50**

La Gastrotomie, par le Dr J. Braquehaye, agrégé à la Faculté de Bordeaux, chirurgien de l'hôpital de Tunis. 1900, 1 vol. in-16 avec figures, cart.......... **1 fr. 50**

Chirurgie des Voies biliaires, par le Dr Pauchet, chirurgien des hôpitaux d'Amiens. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart.. **1 fr. 50**

Le Tétanos, par les Drs J. Courmont, professeur, et M. Doyon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart.... **1 fr. 50**

Le Rhumatisme articulaire aigu *en bactériologie*, par les Drs H. Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris, et A. Coyon. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart.... **1 fr. 50**

Le Pneumocoque, par le Dr Lippmann, ancien interne des hôpitaux de Paris. Introduction par le Dr Duflocq, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart.. **1 fr. 50**

Les Oxydations de l'Organisme (oxydases), par E. Enriquez et J.-A. Sicard, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16, cart.............................. **1 fr. 50**

Les États neurasthéniques, *Diagnostic, Traitement*, par le Dr A. Riche, médecin de l'hospice de Bicêtre. 1908, 1 vol. in-16, cart.............................. **1 fr. 50**

Les Myélites syphilitiques, *Formes cliniques et traitement*, par le Dr Gilles de la Tourette, professeur agrégé à la Fac. de Paris. 1899, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Traitement pratique de l'Epilepsie, par le Dr Gilles de la Tourette. 1901, 1 vol. in-16, cart.......... **1 fr. 50**

Les Névralgies et leur traitement, par les Drs Lévy et Baudouin, anciens internes des hôpitaux. 1909, 1 vol. in-16, avec fig., cart.............................. **1 fr. 50**

Les Thérapeutiques récentes dans les maladies nerveuses, par les Drs Lannois, professeur agrégé, et Porot, chef de clinique à la Faculté de médecine de Lyon. 1907, 1 vol. in-16, cart.............................. **1 fr. 50**

La Syphilis de la moelle, par les Drs A. Gilbert, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et G. Lion, médecin de l'hôpital de la Pitié. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Rayons N et les Rayons N', par le Dr Bordier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart............... **1 fr. 50**

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi 27 mai à 10 h. 1/2. *Leçon clinique sur un cas de cancer de l'estomac avec anémie extrême.* — Les mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

27 Mai, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le Dr **Albert Mathieu** : Syphilis gastrique.

27 Mai, à 10 h. 1/2. — HOPITAL TROUSSEAU. — M. le Dr **Savariaud** : Conférence de chirurgie infantile et orthopédie.

27 Mai, à 4 heures 1/2. — SOCIÉTÉ DE L'INTERNAT (12, rue de Seine). — Conférence de M. le Dr **René Gaultier** : Valeur séméiologique de la coprologie clinique dans les affections des voies digestives.

27 Mai, à 9 heures soir. — INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE, 195, rue Saint-Jacques (SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE). — M. **Henri Labbé** : Budget alimentaire d'un ouvrier ou d'un employé parisien.

28 Mai, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Pr **Gaucher** : Hérédo-syphilis tertiaire : Localisations sur les muqueuses bucco-pharyngée et laryngée.

28 Mai, à 10 heures. — CLINIQUE BAUDELOCQUE. — M. le Dr **Couvelaire**, professeur agrégé : Conférence de clinique et de thérapeutique obstétricales.

29 Mai, à 10 heures 1/2. — ASILE SAINTE-ANNE. — M. le Dr **Laignel-Lavastine**, professeur agrégé : L'aliéné au point de vue social et administratif.

30 Mai, à 5 heures. — CLINIQUE DES Drs LUC ET GUISEZ (15, rue Chanaleilles). — Les Drs **Luc et Guisez** commencent un *Cours Pratique* sur les affections chirurgicales du nez, larynx, oreilles, sinus et broncho-œsophagoscopie, en particulier sur les *maladies de l'œsophage* avec examen de malades, maniement des appareils, instruments spéciaux. Le Cours durera un mois. Nombre de places limité ; s'inscrire à l'avance auprès de la Directrice de la Clinique de 2 à 5 heures.

31 Mai, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Pr **Gaucher** : Leçon clinique et présentation des malades.

1er Juin, à 10 heures 1/2. — ASILE SAINTE-ANNE. — M. le Dr **Laignel-Lavastine**, professeur agrégé : Le criminel au point de vue biologique.

2 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Dr **Gougerot** : Oosporoses *(suite)*. Pied de madura et mycétomes. Dyscomycoses cutanées et viscérales, nodosités juxta-articulaires. Diagnostic général et traitement des oosporoses.

3 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le Dr **Jean-Charles Roux** : Douleurs abdominales d'origine vasculaire.

CONNAISSANCES PRATIQUES

LES FOIES D'OIE ET DE CANARD ENGRAISSÉS A L'ARSENIC

Le service de la répression des fraudes vient d'ouvrir une enquête sur les faits graves suivants qui lui ont été signalés par M. Vielle, pharmacien inspecteur de l'arrondissement de Dax. On vendrait dans certains pays d'élevage une substance destinée à provoquer un développement exagéré du foie chez les canards et chez les oies.

Cette poudre contient des produits à base d'arsenic qui a la propriété de déterminer une dégénérescence graisseuse du foie dans lequel il se localise de préférence, aussi bien que dans le cerveau ; il apparaît de suite à quels accidents serait exposé le consommateur absorbant le foie d'animaux engraissés par ce moyen factice.

Nous croyons devoir mettre en garde, non seulement les pharmaciens, mais aussi tout le public qui s'occupe d'élevage, contre les accidents auxquels expose l'usage de semblables produits, dont la vente est d'ailleurs formellement interdite.

AVIS

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS POUR LES MÉDECINS ÉTRANGERS

Il est créé au bureau du journal *Paris Médical*, 19, rue Hautefeuille, Paris, un service de renseignements gratuits pour les médecins étrangers qui désirent avoir des renseignements sur les divers cours ou leçons faits à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris.

Un médecin parlant anglais, allemand, espagnol et italien est placé à la tête de ce service et se trouvera deux fois par semaine, les lundis et vendredis de 4 à 5 heures, à la disposition de tout médecin étranger pour donner des renseignements.

Les mois prochains de novembre et décembre 1911, seront organisés des cours payants sur les diverses branches de la médecine, cours qui seront faits par les assistants des professeurs de la Faculté et des médecins des hôpitaux de Paris.

PARIS MÉDICAL

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 31 mai, à une heure. — M. LAGARRIGUE. La lutte contre le rat (MM. Blanchard, président ; Déjerine, Nicolas et Branca). — M. CLOSIER. De l'herpès zoster auriculaire et para-auriculaire. (MM. Déjerine, président ; Blanchard, Nicolas et Branca.) — M. LAFAIX. Contribution à l'étude de la fécondation chez les mammifères. (MM. Nicolas, président ; Blanchard, Déjerine et Branca.) — M. FRICKER. « L'accident » dans les accidents du travail. (MM. Reclus, président ; Lejars, Proust et Ombredanne.) — M. GUISOULPHE. De la résection de la mâchoire dans l'arthrite temporo-maxillaire. (MM. Reclus, président ; Lejars, Proust et Ombredanne.)

Jeudi 1er juin, à une heure. — M. GALUP. L'autothérapie ascitique. (MM. Chantemesse, président ; Chauffard, Balthazard et Rathery). — M. BAYE. Etude générale clinique de la syphilis de l'urètre. (MM. Chauffard, président ; Chantemesse, Balthazard et Rathery.) — M. BERCHE. Contribution à l'étude de l'influence des insuffisances ovariennes sur le tractus uréal. (MM. de Lapersonne, président ; Bar, Demelin et André Broca.) — Mme HUARD-COLLARD. De l'insuffisance ovarienne envisagée dans ses rapports avec l'insuffisance thyroïdienne. (MM. Bar, président ; de Lapersonne, Demelin et André Broca.)

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

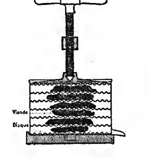
ZOMOTHÉRAPIE. — DOSES CURATIVES

La zomothérapie ne devrait pas compter d'insuccès si on indiquait en détail aux malades comment le suc musculaire doit être préparé et à quelles doses il doit être administré.

Le suc de la viande crue doit être préparé uniquement par pression à froid et au moment du besoin.

Il doit être administré à la dose de 250 grammes en deux ou trois fois dans la journée.

On doit le faire absorber séance tenante, dès son extraction, à cause de sa grande altérabilité.



La Presse A. Petit est le seul appareil vraiment pratique pour retirer à froid et sans effort 250 grammes de suc frais de 500 grammes de viande crue, dose journalière indispensable pour la bonne réussite de la zomothérapie.

Lors de sa présentation à la Société des sciences médicales de Lyon, cet appareil a reçu l'approbation unanime du corps médical.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES CONGRÈS

5 Juin. — Kolberg. — **Congrès de thalassothérapie.** — Le président est le Dr Verneuil, médecin de l'hôpital maritime de Middelkerke. Le secrétaire est le Dr Wettendorf à Middelkerke (Belgique).

31 Juillet. — Paris. — **IIe Congrès français de stomatologie.** — Il se tiendra à Paris du 31 Juillet au 4 Août 1911.

Pourront faire partie de ce Congrès : 1° Tous les médecins français et étrangers s'intéressant à la stomatologie ;

2° A titre individuel les personnalités qui, en raison de leurs travaux et de leurs titres, auront été admises par le comité d'organisation.

Le bureau est ainsi consitué : Présidents d'honneur, MM. Cruet, G. Gaillard ; président, M. Jules Ferrier ; vice-présidents, MM. Chompret et Julien Tellier, secrétaire général, M. Gires ; secrétaires, MM. P. Nespoulous et Vaysse ; trésorier, M. Bozo.

Adresser les adhésions et le titre des communications à M. Gires, secrétaire général, 4, rue de Rome, Paris.

11 Septembre. — Berlin. — **IIIe Congrès des « Gouttes de lait ».** — *Communications et rapports :*

Dr Ausset. De l'enseignement de la puériculture au grand public. Son influence dans la lutte contre la mortalité infantile.

Dr Aviragnet. Influence de l'alimentation des vaches sur les qualités du lait. Inconvénients et dangers de l'emploi des résidus industriels dans l'alimentation des vaches laitières.

Drs G. Barret et G. Leven. Étude radioscopique de l'estomac des nourrissons (anatomie, physiologie, pathologie).

Dr Chambrelent. Importance de surveiller l'origine du lait des nourrissons.

Dr Decherf. Étude critique des œuvres de protection de l'enfance. Historique, développement progressif et continu de ces œuvres. Leurs progrès. Les résultats obtenus.

Dr P. Grasset. La protection du premier âge dans le département d'Indre-et-Loire.

Dr Jarricot. Rôle éducatif des consultations des nourrissons.

Dr Ledé. Mesures nouvelles et efficaces de préservation des nourrissons prises depuis le précédent Congrès. (L'application de ces mesures doit dater de deux ans au moins).

Dr Lesage. Alimentation artificielle pendant les trois premiers mois de la vie.

Dr O'Followell. Les farines des céréales dans l'alimentation des nourrissons.

Dr Paterne. Critique de la loi Roussel ; ses bienfaits, ses imperfections, modifications qu'il y aurait urgence à y apporter.

M. Poussineau. La mutualité maternelle. Son fonctionnement, ses résultats.

Dr Raimondi. Les instituts de puériculture en France.

Dr Sergent. La loi Roussel, ses bienfaits, ce que l'on en a retiré et comment on peut encore la modifier.

Dr Vivien. De l'influence des consultations de nourrissons sur le développement des mutualités maternelles en France.

11 Septembre. — Vienne. — **3e Congrès de la Société allemande d'urologie.** — Questions à l'ordre du jour : Néphrectomie pour tuberculose, ses résultats. Les méthodes urétroscopiques en urologie. (Pour renseignements, écrire : Vienne IX Maria-Theresienstrasse 3).

18 Septembre. — Rome. — **VIIe Congrès international de dermatologie et de syphiligraphie.** — A la demande d'un grand nombre de dermatologistes, la date primitivement fixée pour la réunion du VIIe Congrès international de dermatologie et de syphiligraphie a été modifiée. Ce Congrès se tiendra à Rome, du 18 au 23 septembre prochain, sous la présidence du professeur T. de Amicis.

Les adhésions sont reçues par le docteur Ciarrocchi, secrétaire général, 5, piazza Crazioli, à Rome et par le docteur G. Thibierge, secrétaire pour la France, 64, rue des Mathurins, à Paris.

Le montant de la cotisation est de 25 francs.

24 Septembre. — Rome. — **VIIe Congrès international de la Tuberculose.** — Le professeur Bacelli en est le président. *Secrétariat :* Via in Lucina, 36, à Rome.

1re section : Étiologie et Épidémiologie. — 2e section : Pathologie et Thérapeutique. — 3e section : Protection sociale.

Une exposition d'hygiène sociale et de prophylaxie est annexée au congrès.

26 Septembre. — Bruxelles. — **Société internationale de chirurgie.** — Du 26 au 30 septembre 1911 le IIIe congrès de chirurgie se réunira à Bruxelles. Trois questions : chirurgie pleuro-pulmonaire, colites et pancréatites seront discutées. Parmi les rapporteurs nous voyons figurer Gandier (de Lille), Segond et Lenormand (de Paris), Michel (de Nancy), Girard (de Genève).

Le secrétaire général est le professeur Depage, avenue Louise, à Bruxelles. Une Exposition de pièces et documents relatifs au traitement des fractures et d'appareils et instruments de chirurgie s'ouvrira pendant le Congrès.

1er octobre. — Liége. — **Congrès de l'alimentation.** — Il aura lieu sous la présidence de M. Jorissen, professeur à l'Université de Liége. Le secrétaire général est le Dr Schoofs, préparateur du cours d'hygiène à l'Université de Liége (rue des Guillemins, 27, à Liége).

2 Octobre. — Turin. — **Congrès international d'anatomie pathologique.**

2 Octobre. — Dresde. — **IIIe Congrès international d'hygiène de l'habitation.** — Le président du Congrès de Dresde est le Pr Renk ; le Secrétaire général est le Dr Hoff, Reichstrasse 4ii, à Dresde, auquel il convient d'adresser toutes communications.

Le prix d'admission au Congrès est de 25 marks, et 10 marks, pour les membres de la famille.

22 octobre. — Lyon. — **XIIe Congrès de Médecine.** Adresser les communications avec les demandes de renseignements à M. Paul Courmont, secrétaire général, 33, rue Sainte-Hélène, Lyon ; les bulletins de souscription et mandats à M. A. Rey, imprimeur, 6, rue Gentil, Lyon.

TABLE ALPHABÉTIQUE

(Partie Paramédicale).

1911